ATLAS historique du Québec

Québec
ville et capitale

Sous la direction de
SERGE COURVILLE
et ROBERT GARON

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC
VILLE DE QUÉBEC

Les Presses de l'Université Laval reçoivent chaque année du Conseil des Arts du Canada et du ministère de la Culture et des Communications du Québec une aide financière pour l'ensemble de leur programme de publication.

Données de catalogage avant publication (Canada)

Vedette principale au titre:

Québec, ville et capitale

(Atlas historique du Québec)
Comprend des réf. bibliogr.
Publ. en collab. avec-: Archives nationales du Québec.
ISBN 2-7637-7674-4

1. Québec (Québec) - Histoire. 2. Québec (Québec) - Géographie historique. 3. Aménagement du territoire - Québec (Province) - Québec. 4. Sol, Utilisation urbaine du - Québec (Province) - Québec. I. Courville, Serge, 1943- . II. Garon, Robert. III. Archives nationales du Québec. IV. Collection.

FC2946.4.Q848 2001 971.4'471 C00-942305-2
F1054.5.Q3Q848 2001

Supervision-:

Serge Courville

Direction artistique et conception de la page couverture-:

Norman Dupuis

Conception graphique-:

Charaf El Ghernati

Infographie et illustration.:

Charaf El Ghernati

Révision linguistique.:

Jacqueline Roy

Illustration de la couverture.:

VIEW OF QUEBEC (TAKEN FROM POINT LEVI), S. D.

Archives nationales du Québec, J. C. Stadler, d'après G. Heriot, P600, S5, PGC7.

© Les Presses de l'Université Laval 2001
Tous droits réservés. Imprimé au Canada.
Dépôt légal (Québec et Canada), 1er trimestre 2001
ISBN 2-7637-7674-4

Distribution de livres Univers
845, rue Marie-Victorin
Saint-Nicolas (Québec)
Canada G7A 3S8

Tél.-: (418) 831-7474
1 800 859-7474
Télec.-: (418) 831-4021

ATLAS
historique du Québec

Québec
ville et capitale

Sous la direction de
SERGE COURVILLE
et ROBERT GARON

ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
Sainte-Foy 2001

Table des matières

Remerciements xi

Préface xiii
Robert Garon

Présentation 1
Serge Courville

PREMIÈRE PARTIE-:
LES DÉBUTS

UN ESPACE DÉJÀ HUMANISÉ 7

Le lieu le mieux situé 8
Alain Parent et Michel Allard

Le lieu le plus commode 20
Alain Parent et Michel Allard

Nature et culture, milieu et présence amérindienne aux environs de Québec 28
Alain Parent

Aux temps de Cartier et de Champlain 38
Alain Parent

LA FONDATION DE QUÉBEC 45

Le poste et la forteresse 46
Sophie Drouin

L'établissement de la ville 50
Sophie Drouin

Une tête de pont vers l'intérieur du continent 56
Sophie Drouin et Brigitte Caulier

DEUXIÈME PARTIE-:
UNE VILLE IMPÉRIALE

LA CAPITALE DE LA NOUVELLE-FRANCE 65

Du comptoir à la ville 66
Sophie Kenniff

Quand fortification rime avec planification urbaine 72
Yvon Desloges

Un centre de commerce 78
Sophie Kenniff

Les marchands de Québec sous le Régime français 82
Yves Paré-†

Le berceau de la construction navale 86
Sophie Kenniff

La capitale religieuse 90
Brigitte Caulier

Assiéger la capitale 104
Yvon Desloges, avec la collaboration de Sophie Kenniff

L'héritage français 110
Matthew Hatvany-; traduction de Alain Parent

D'UNE MÉTROPOLE À L'AUTRE 115

Le siège du Gouvernement impérial 116
Alain Parent

Des fonctions qui se développent 122

La fonction religieuse 122
Raymond Brodeur et Brigitte Caulier

Les écoles à Québec (1635-1859) 128
Claude Galarneau

La médecine et la santé des débuts à 1847 134
Jacques Bernier et François Rousseau

Première ville imprimante (1760-1859) 138
Claude Galarneau

Le spectacle à Québec (1760-1859) 142
Claude Galarneau

Les marchands de Québec sous le Régime britannique 146
Yves Paré-†

Les défis urbanistiques-: l'opposition entre la place forte et la ville 150
Yvon Desloges

La naissance du tourisme-: Québec dans les récits de voyage (1830-1850) 154
Nicolas Giroux

TROISIÈME PARTIE-: UNE ÈRE DE CONTRASTES

LES MUTATIONS DU XIXe SIÈCLE **165**

De capitale nationale à capitale provinciale 166

Le siège du Parlement (1792 à 1867) 166
Gaston Deschênes

Le ralentissement démographique 172
Marc Saint-Hilaire et Richard Marcoux

L'apport de l'immigration-: l'exemple des Irlandais 180
Robert Grace

Le fléchissement des échanges 186

Une centralité affaiblie 186
Sophie Drouin

La navigation fluviale et la batellerie du port de Québec 190
France Normand

À l'heure de l'industrie 198
Serge Courville

La montée du commerce de détail 210
Yves Paré-†

Les concurrences religieuses 218
Brigitte Caulier

La révolution médicale (1847-1921) 224
Jacques Bernier et François Rousseau

Les problèmes urbains 228
Marc Saint-Hilaire et Sophie Drouin

Les nouveaux visages de la ville 240
Alain Parent et Dominique Malack

L'ESSOR DU XXe SIÈCLE **247**

Les nouveaux développements 248
Marc Saint-Hilaire et Yves Paré-†

L'expansion urbaine 256
Matthew Hatvany-; traduction de Béatrice Olive

Le paysage institutionnel 280

Les défis de l'Église 280
Gilles Routhier

L'école dans la cité 292
Marie-Josée Larocque et Thérèse Hamel

La médecine et la santé de 1921 à nos jours 312
Jacques Bernier et François Rousseau

Le développement du tourisme 316

L'exemple du Château Frontenac 316
Dominique Malack

Les grands événements 322
Dominique Malack

Un loisir populaire-: la baignade 326
Stéphane Bouchard et Léonce Naud

Entre hier et demain 330
Marc Saint-Hilaire

QUATRIÈME PARTIE-: QUÉBEC AUJOURD'HUI

LE PAYSAGE URBAIN **339**

Sites panoramiques et rues pittoresques 340
Marcel Bélanger

Un exemple de rue historique, la côte de la Montagne 348
Paul Bussières

Les loisirs à Québec 364
Dominique Malack

Le rôle de l'administration municipale 376
Claude Bélanger et Paul Villeneuve

UN LIEU DE MÉMOIRE ET DE SYMBOLES **387**

Les représentations commémoratives 388
Henri Dorion, Denis Samson et Nicolas Giroux

Un haut lieu symbolique-: les plaines d'Abraham 404
Jacques Mathieu

L'Hôtel du Parlement-: symbole de l'État du Québec en devenir (1867-1982) 412
Réal Bélanger

BIBLIOGRAPHIE **439**

LISTE DES FIGURES **451**

LISTE DES TABLEAUX **455**

Remerciements

La réalisation de cet ouvrage a été rendue possible grâce au soutien financier du Fonds FCAR, du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, ainsi qu'à la générosité de plusieurs personnes et organismes, qui ont accepté avec enthousiasme d'appuyer nos travaux.

Nous avons été honorés de compter parmi nos principaux contributeurs madame Louise Beaudoin et madame Agnès Maltais, successivement ministres de la Culture et des Communications au Québec, ainsi que monsieur Jean Rochon, ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie, et monsieur Guy Chevrette ministre des Transports. Nous les remercions très sincèrement de la confiance qu'ils ont manifestée à l'égard de nos travaux.

Nous remercions également les Archives nationales du Québec, notre principal partenaire dans le projet, pour leur appui constant aux travaux et leur collaboration au financement de cet ouvrage, ce qui a grandement aidé à sa réalisation. En nous donnant aussi franchement accès à leurs collections et en nous assurant du soutien de leur personnel, elles nous ont placés dans une situation privilégiée de recherche, qui a sensiblement accéléré la réalisation de cette synthèse.

Nous voulons aussi souligner l'extraordinaire appui de la Commission de la Capitale nationale et de la Ville de Québec, nos deux autres partenaires dans le projet, pour l'intense collaboration consentie à nos travaux. En plus de nous fournir une aide financière appréciée, elles nous ont donné accès à leurs collections et au savoir-faire de leur personnel, dont quelques représentants signent des textes de cet atlas.

Nous sommes redevables, également, au Musée de l'Amérique française, de nous avoir donné accès à ses collections. Grâce à lui, nous avons pu obtenir des illustrations encore inconnues du public, qui ont avantageusement complété celles que nous avons obtenues d'autres sources.

De même, nous voulons exprimer notre gratitude au professeur Jacques Letarte, qui a généreusement accepté de revoir l'ensemble du manuscrit, ainsi qu'aux personnes dont les noms apparaissent ci-dessous et avec lesquelles nous avons entretenu pendant plusieurs années des liens professionnels privilégiés. Grâce à leur grande disponibilité, ainsi qu'à leur parfaite connaissance des fonds placés sous leur responsabilité, nous avons pu économiser un temps précieux, dont ont bénéficié nos autres tâches de recherche et d'écriture. Que ces collaborateurs et collaboratrices voient dans cet ouvrage le résultat d'un véritable travail d'équipe, d'autant plus remarquable qu'il leur a fallu composer avec plus d'une trentaine d'auteurs.

Enfin, nous remercions tous ceux et celles qui, à un moment ou l'autre des travaux, nous ont offert leur collaboration. Ces personnes sont trop nombreuses pour être énumérées ici. Qu'elles sachent toutefois que leur aide a été grandement appréciée.

Archives nationales du Québec

Claude Boudreault, géographe, responsable des liens avec l'équipe de production

Jacques Morin, technicien en documentation

Antoine Pelletier, responsable des archives audiovisuelles et iconographiques

Céline Villeneuve, technicienne en documentation

Ville de Québec

Ginette Noël, archiviste

Martine Ménard, archiviste

William Moss, archéologue principal

La Commission de la Capitale nationale

Denis Angers, conseiller spécial, communications et relations publiques

Henri Dorion, géographe-juriste

Denis Samson, historien

Ginette Rouleau, responsable de la gestion de l'information

Le ministère de la Culture

Gilles Samson, archéologue

Le ministère des Ressources naturelles
Normand Villeneuve, ingénieur forestier

Le musée de l'Amérique française
Danielle Aubin, directrice du département des archives historiques et de la documentation

Pauline Grégoire, technicienne en documentation

La Société de géographie de Québec
Pierre F. Côté, président

Les Ursulines de Québec
Sœur Suzanne Chouinard, supérieure des religieuses

Sœur Marie Marchand, directrice des archives

L'Office du tourisme et des congrès de la communauté urbaine de Québec
Daniel Gagnon, directeur adjoint, communication et publicité

Assemblée nationale du Québec
Manon Dallaire, technicienne en arts appliqués et graphiques

Université Laval

Les professionnels de recherche rattachés au Laboratoire de géographie historique et au CÉDEQ de l'Université du Québec à Trois-Rivières
Philippe Desaulniers
François Guérard

Direction artistique
Norman Dupuis

Conception et réalisation graphique
Charaf El Ghernati

Révision linguistique
Jacqueline Roy

Les assistants de recherche
Sophie Drouin
Lina Gouger
Matthew Hatvany
Sophie Kenniff
Dominique Malack
Alain Parent
Yves Paré-†

Le personnel du secrétariat
Ginette Gagnon et Carole Fillion

Le personnel de la cartothèque et de la bibliothèque
Rémi Larochelle

Harmonisation et révision des textes et du graphisme
Serge Courville et Alain Parent

Préface

Si la géographie s'apprend par les pieds, selon le mot d'un vieux maître, les pas du marcheur sont guidés, et son regard orienté, par les travaux des cartographes. Quiconque quitte sa ville saisit vite l'utilité des cartes, dont le nombre ne saurait être le résultat d'une inflation graphique, et le premier désir de découvrir un lieu nouveau naît souvent d'un coup d'œil jeté sur une image ensuite gravée dans la mémoire. Les cartes sont un outil essentiel à qui veut se diriger, en personne ou en esprit.

Cependant, les lieux ont aussi une histoire, dont la découverte associe dessins et écrits d'aujourd'hui et d'hier. Sans croiser les outils des différentes époques, il est impossible de connaître l'évolution des espaces occupés par les humains. Même l'imagination la plus débridée n'amènerait pas le fleuve St-Laurent à lécher le pied du cap Diamant, ne ferait serpenter l'amorce de Saint-Vallier entre la falaise et une plaine herbeuse, n'inonderait deux fois par jour le site de la gare du Palais dans l'estuaire de la Saint-Charles. Qui imaginerait les fortifications à mi-chemin entre le château Frontenac et la citadelle ou le terrain sur lequel est bâtie l'Assemblée nationale en terrain de cricket-? Telle était pourtant la ville de Québec à différentes années de son histoire, dessinée ou décrite dans de nombreux documents qui, à la manière des pièces d'un casse-tête, s'unissent pour en livrer une image en constante évolution.

Il faut marcher le territoire, étudier son relief, sonder ses profondeurs, admirer ses perspectives et les surprises que recèlent ses courbes et ses aspérités, respecter les cicatrices laissées à sa surface, pour le faire sien. Pour le connaître à fond et transformer en passion une attirance passagère, pour s'y inscrire, il faut en plus arpenter son histoire, questionner ses zones d'ombre, analyser ses mystères, découvrir son évolution, reconnaître les marques de l'implantation des groupes humains successifs.

Le présent ouvrage est le premier résultat de l'étude exhaustive de la lente évolution du territoire de Québec. Une patiente fouille dans les documents anciens — cartes, plans et dessins, contrats, lettres et récits —, une longue quête de la vérité historique des lieux ont permis la synthèse que voici. C'est là la raison d'être des archives, qui permettent de connaître, d'interpréter, d'expliquer le temps présent à l'aide des yeux et des intelligences d'autrefois. Elles se sont offertes à la saine curiosité des auteurs qui les ont compulsées sans relâche, à l'affût du mot ou du trait de plume révélateur. Leur usage critique a permis la naissance de cette synthèse, alliée indispensable des nouveaux découvreurs de Québec, véritable guide de voyage dans son histoire.

Robert Garon

Présentation

Capitale de la Nouvelle-France puis de l'Empire britannique du nord de l'Amérique, Gibraltar du Canada, capitale de la province de Québec, ville romantique, joyau du Patrimoine mondial, Québec a mérité tous les qualificatifs. Elle les doit à sa position géographique privilégiée au carrefour de plusieurs mondes, ainsi qu'à la qualité et au pittoresque de son habitat, qui en font une des plus belles villes d'Amérique. C'est également une des plus anciennes, et c'est bien ce qui la rend si sympathique aux touristes. Ils y trouvent ce cachet de petite ville européenne, si cher aux visiteurs des XVIIIe et XIXe siècles.

Aussi bien le dire, Québec n'est pas une ville ordinaire. En plus de synthétiser quatre siècles d'histoire, elle offre une vue imprenable sur la culture québécoise, dont elle est devenue un des hauts lieux symboliques. Faite de couches temporelles superposées, qui rappellent chacune une période différente de l'histoire du Québec, elle se donne comme une véritable fresque à la mémoire de tous ceux qui ont construit le pays, avec des vues prenantes sur les premières et lointaines occupations autochtones, l'héritage architectural des époques coloniales française et britannique, le renouveau de l'époque confédérative et les transformations du XXe siècle.

Le but de cet ouvrage est de rappeler cette évolution, à partir d'une préoccupation première qui a été de réaliser une synthèse géographique de l'histoire urbaine de Québec. C'est donc d'histoire qu'il sera question ici, mais d'une histoire un peu particulière, qui met en scène le territoire lui-même de la ville, comme reflet des événements, des volontés et des actions qui ont marqué l'origine et les transformations de Québec, depuis les débuts jusqu'à aujourd'hui.

Réaliser une telle synthèse n'était pas chose facile. D'abord, parce que la recherche sur Québec reste aujourd'hui encore très fragmentaire, ensuite parce qu'elle varie considérablement selon les périodes. Pourtant, c'est avec enthousiasme et générosité que les collaborateurs de cet ouvrage ont accepté d'en relever le défi, conscients des limites inévitables que leur poserait cet état des connaissances.

Tout n'est donc pas dit dans cet ouvrage et bien des aspects sont restés ignorés ou trop brièvement présentés. Toutefois, en intégrant les acquis de la recherche et le résultat de leurs propres travaux, les auteurs sont parvenus à une fresque relativement équilibrée de l'histoire urbaine de Québec, qu'ils ont réussi à présenter conformément à la perspective de départ, c'est-à-dire à partir d'une démarche capable de rendre compte à la fois de la spatialité des phénomènes et de leur interaction dans le temps et dans l'espace.

C'est le résultat de ce travail que nous présentons dans cet Atlas historique de Québec, ville et capitale. Comme tous les ouvrages du genre, celui-ci favorise une gamme très variée de documents, parmi lesquels figurent en bonne place les réalisations cartographiques et iconographiques du passé. Comme il s'agissait de documents remarquables pour connaître l'histoire territoriale de la ville, nous avons voulu en faire la base de notre présentation, aidés en cela par les Archives

nationales du Québec, notre principal collaborateur dans ce projet, et plusieurs autres organismes dont la mission est de conserver ces précieux documents.

Au cours de ses 400 ans d'histoire, Québec a suscité, en effet, maintes représentations qui ont consigné tantôt son aspect physique, tantôt ses projets de développement, tantôt son évolution ou le vécu de sa population. Ces œuvres, aux détails souvent très soignés, donnent des vues saisissantes et à différentes échelles de l'histoire urbaine de Québec, à une époque où la photographie n'existait pas encore. Vu notre perspective, il nous paraissait opportun de les exploiter, non seulement comme agrément au texte, mais comme moyen de compléter l'information écrite, de poser des questions, de saisir une réalité ou d'arrêter une évolution.

Comme tout document d'archives, ceux-ci ont posé des difficultés d'exploitation et d'interprétation qui ont interdit de les considérer comme des représentations sûres des scènes ou des aménagements du passé. La peinture, l'aquarelle ou la carte ancienne sont en effet des regards que leur auteur pose sur la société ou les paysages de leur époque, avec les valeurs, les normes et le système de connaissance de cette époque. Produits d'un travail abstrait, effectuées souvent en cabinet, elles ne représentent qu'un aspect de la réalité, laquelle est en outre réduite à certaines de ses composantes, selon les choix du peintre ou du cartographe et les normes acceptées ou souhaitées de présentation. Aussi a-t-il fallu consacrer beaucoup d'efforts à la sélection des documents, pour ne retenir que les plus pertinents à la présentation des auteurs. Plusieurs de ces œuvres sont connues. D'autres sont entièrement inédites et jettent un regard neuf sur les réalités anciennes de Québec.

Quant à l'histoire orale ou à l'enquête directe sur le terrain, elles ont aussi été mises à profit, et plusieurs auteurs y ont eu recours dans leurs travaux. Mais comme elles ne valent que pour la période plus récente, c'est encore aux démarches classiques de l'histoire et de la géographie historique qu'il a fallu avoir recours pour réaliser cette synthèse.

Une de ces démarches a été de constituer d'importants corpus de données chiffrées, issues des sources statistiques du passé, notamment les recensements, exploités surtout dans leur version nominative. Leur richesse a permis la réalisation de plusieurs cartes originales, qui nous ont fait découvrir des réalités insoupçonnées jusqu'ici. Une autre a été d'exploiter des fonds d'archives ou, comme ce fut le cas avec les enquêtes commémoratives de la Commission de la Capitale nationale, d'effectuer le relevé systématique des plaques, statues, monuments et toponymes de la ville, afin de relever les traces laissées dans le paysage urbain par les personnages, les événements ou les valeurs culturelles du passé. Une troisième orientation a été de faire le bilan des écrits sur Québec, en s'attachant autant aux ouvrages de synthèse qu'aux présentations spécialisées en omettant, pour alléger le texte, les références aux auteurs et les notes infrapaginales et en reportant en bibliographie les ouvrages qui les ont inspirés.

C'est le résultat de toutes ces enquêtes que cet ouvrage présente, en une série imposante de planches qui ont toutes été intégrées pour favoriser une lecture continue de l'histoire urbaine de Québec. Elles offrent une synthèse des processus et des événements qui ont marqué l'histoire de la capitale, laquelle est également abondamment illustrée, pour donner une vue encore plus concrète de ces réalités.

Serge Courville

RECONSTITUTION DE L'ABITATION DE CHAMPLAIN À QUÉBEC.
Archives nationales du Québec, L. Cuvelier, P551, D2, P37.

Les débuts

COMMENT SAMUEL DE CHAMPLAIN QUITTA HONFLEUR (DÉTAIL D'UN VITRAIL).

Assemblée nationale, 1985-361.

Photographie Louise Leblanc.

Présentation

Fruit d'un mariage d'intérêt entre la couronne française et divers groupes de marchands de fourrures, le poste de Québec connaît de lents débuts. Cette alliance entre l'État et l'initiative privée préside en effet à quelques tiraillements. D'un autre côté, en ces temps-là, l'esprit de quelques colonisateurs métropolitains s'échauffait encore en parlant du Brésil, ce qui drainait une partie des efforts outre-Atlantique. Vaille que vaille, l'Amérique du Nord sollicite bientôt les ambitions coloniales des Français, et Québec devient leur premier établissement permanent d'envergure sur ce continent.

Coloniser les rives du Saint-Laurent n'était pas chose facile et l'implantation outre-mer réservait plusieurs surprises aux Européens. Faut-il le rappeler-: le milieu, bien que riche, n'était guère accueillant. Il s'agissait somme toute d'une transplantation difficile, pour laquelle la couronne a d'ailleurs longtemps manifesté un intérêt mitigé.

De Cartier et Roberval, près de Québec en 1542-1543, jusqu'à La Roche, sur l'île de Sable en 1598, les Français avaient tenté de s'établir dans les parages à quelques reprises. Dès 1600, Pierre Chauvin de Tonnetuit obtenait un monopole de commerce et misait sur Tadoussac. Ce sera le port océanique de la jeune colonie pendant une trentaine d'années, même après la fondation de Québec. Tadoussac était situé trop loin des ressources de l'hinterland. Toutefois, sa situation quelque peu excentrique ne permettait guère de contrôler l'accès à l'intérieur du pays où se trouvaient les fourrures et ces peuples qui les récoltaient. Quelques années plus tard, des marchands cherchaient un lieu propice à un établissement sur la côte est de l'Amérique du Nord. Encore une fois, l'expérience s'avéra un échec. Il fallait rectifier le tir, et c'est alors qu'on choisit Québec, dont le site et la situation combinent, comme on le verra, maints avantages. L'impulsion à la colonisation française était donnée et, cette fois, allait porter fruit.

Pour ces Européens qui viennent à Québec, le nord-est de l'Amérique du Nord, relativement peu peuplé de groupes d'Amérindiens nomades, présente un vif contraste avec l'Ancien Monde. Les premiers à fréquenter les alentours du poste et la vallée du Saint-Laurent ne pouvaient d'ailleurs se défendre de cette impression de monde quasi vierge. Ces espaces n'en étaient pas moins humanisés de longue date. Si l'environnement semblait «-sauvage-» aux nouveaux venus, c'était sans doute une question de culture et d'échelle, et par-dessus tout une question de représentation, car, dans les faits, les Amérindiens avaient aménagé considérablement les lieux et les traces de leur passage étaient nombreuses. Cela se traduit même dans les premières descriptions écrites de l'est du continent.

À Québec, comme ailleurs dans les espaces du Nouveau Monde, l'Européen allait rencontrer l'Autre, l'Amérindien, qu'il désigne d'emblée comme «-Sauvage-» par opposition au statut de «-civilisé-» qu'il s'attribue. L'histoire révèle que les incompréhensions entre les deux parties furent nombreuses. Par exemple, Cartier et ses contemporains réussiront à se mettre à dos les indigènes, vouant les espoirs de colonisation à l'échec. La situation se présente quelque peu différemment au tournant du XVIIe siècle. Français et Amérindiens se trouvent alors dans un rapport de mutuelle dépendance, les échanges commerciaux en étant la cause.

Dans cette rencontre entre les «-deux mondes-», l'ignorance des codes culturels, les ambitions et les visées colonialistes vont encore une fois déformer la réalité du côté européen. Quant à la version amérindienne de l'histoire, elle nous est malheureusement inconnue. La quasi-annihilation de ces groupes autochtones, due à plusieurs facteurs, n'a pas permis à leur tradition orale de se maintenir jusqu'à l'époque moderne. Par l'intrusion européenne qu'elle actualisait, Québec devint malgré elle un lieu à partir duquel s'effectuera bientôt le dépeuplement autochtone, avant de présider à l'implantation définitive de colons français.

L'iniative de fonder et de supporter financièrement le poste commercial de Québec revient initialement à Pierre Du Gua de Monts, armateur et homme d'affaires, mais la mise en œuvre de ce projet est confiée à son lieutenant, Samuel de Champlain. Simple détenteur de monopole, de Monts disparaît bientôt de l'arène coloniale, mais Champlain reste et persiste, résolument convaincu du bien-fondé de l'affaire. Sa vision à long terme lui permet d'envisager l'établissement d'une colonie rentable pour le royaume, mais le place régulièrement dans une situation conflictuelle avec des marchands qui souhaitent investir seulement dans les activités de traite. Cependant, Champlain est inlassable et il contribue certainement à convaincre le pouvoir royal de l'utilité d'une telle colonie. La fondation de la Compagnie des Cent-Associés en 1627 vient confirmer les intuitions du fondateur effectif de Québec. Par contre, les rivalités avec l'Angleterre viennent aussitôt mettre en péril cet acquis.

Cependant, le poste de traite est bientôt rétrocédé à la France et le développement s'accélère. Vers le milieu du XVIIe siècle, les ambitions impériales de la France en Amérique s'enracineront pour de bon à Québec. Les pouvoirs civil et religieux et les commerçants s'y seront installés. Le rôle militaire de la jeune capitale se confirmera de plus en plus. Le cadre urbain se développera d'abord selon deux quartiers, chacun ayant ses spécialités-: basse-ville et haute-ville. L'exploration de l'intérieur du continent aura lieu dans toutes les directions et toutes les informations convergeront vers la ville en devenir. Le commerce des fourrures, moteur de l'économie, bien que soumis aux aléas de la menace iroquoienne, tiendra bon et s'étendra même considérablement en période de paix. Québec se fera la tête de pont des efforts non seulement commerciaux, mais missionnaires. Le peuplement, par contre, progressera lentement, notamment dans la ville. Pourtant, le développement colonial de l'axe du Saint-Laurent se fait à partir de la capitale, dont le port constitue la plaque tournante. Québec, au cœur de toute activité coloniale, semble promue, au dire de plusieurs, à un brillant avenir.

Le lieu le mieux situé

Le lieu le plus commode

Nature et culture,
milieu et présence
amérindienne
aux environs de Québec

Aux temps de Cartier
et de Champlain

PHOTOGRAPHIES D'ARBRES, S. D.

Archives nationales du Québec,
Fonds ministère des Communications,
E10, D93-500, P59-; E10, D93-500, P65.

Un
espace déjà
humanisé

Le lieu le mieux situé

En 1608, des négociants et des armateurs de France, ayant obtenu du roi le renouvellement pour un an du monopole de commerce des fourrures en Amérique du Nord, décident d'établir un comptoir commercial en Nouvelle-France occidentale.

Commence alors, sur les bords de la Grande Rivière de Canada, une aventure semblable à celle qui était survenue quatre ans plus tôt en Acadie, où des commerçants — en partie, les mêmes — avaient joui de privilèges similaires. Ces Français y avaient construit coup sur coup deux habitations, l'une en 1604 à l'île Sainte-Croix et l'autre à Port-Royal l'année suivante. L'âpreté de l'hiver acadien avait tôt fait de les pousser à chercher un lieu plus méridional pour s'établir. Déjà, en 1606, ils exploraient les côtes au sud de l'Acadie (le futur Massachusetts), mais la rencontre d'Amérindiens hostiles en ces lieux, ainsi que de nouveaux développements dans la mère patrie, allaient mettre fin à ces velléités.

Car, entre-temps, des marchands concurrents avaient si bien protesté contre le monopole qu'ils en avaient obtenu la révocation. Résultat : à l'été de 1607, toute la colonie d'Acadie rentrait en France. Cette expérience sur les côtes de la Baie française (l'actuelle baie de Fundy) avait néanmoins permis aux Français de constater les faiblesses de la situation : un hiver difficile, le peu d'Amérindiens avec qui commercer, l'absence de voie de pénétration vers l'intérieur des terres, une côte difficile à défendre et l'inexistence des mines espérées.

En 1608, les marchands, maintenus dans leur monopole, songent donc à une alternative. Ils optent pour le maintien de l'établissement de Port-Royal, tout en dirigeant dorénavant le gros des efforts de commerce vers la vallée du Saint-Laurent, secteur où la traite entre les Amérindiens et les Européens est déjà bien établie. L'implantation du nouveau comptoir est confiée à Samuel de Champlain. Participant des efforts de colonisation en Acadie, il connaît bien le pays de la Grande Rivière pour l'avoir exploré dès 1603 lors d'une expédition commerciale. La même année, Champlain s'était fait remarquer à son retour en France, en publiant *Des Sauvages*, un ouvrage dans lequel il décrivait, en plus de nouvelles connaissances géographiques, les mœurs, les façons de vivre, les guerres et les habitations des peuples amérindiens de Canada.

Sur les côtes de l'embouchure de la Grande Rivière de Canada, le poste de Tadoussac existe déjà, mais Champlain propose d'aller s'établir plus en amont, dans les environs de l'endroit où Jacques Cartier avait hiverné en 1535-1536. Pierre Du Gua de Monts, le détenteur du monopole, qui considérait l'embouchure du fleuve comme un « païs fascheux », accepte cependant l'idée de s'implanter à mi-chemin environ de Tadoussac et du grand sault Saint-Louis.

Comme ces quelques éléments contextuels le laissent clairement entendre, la situation de ce nouveau comptoir découle des impératifs économiques et stratégiques ayant présidé à sa naissance et à son développement. Dans un premier temps, on peut apprécier l'originalité de la situation de Québec sous l'angle des divers avantages naturels qui caractérisaient le lieu d'implantation dans leur rapport avec l'immense territoire, dont il devenait désormais le chambranle et, tôt ou tard, la capitale.

La part de la géographie

Une voie de pénétration exceptionnelle

La situation de Québec doit être d'abord envisagée par les liens que le lieu entretient avec les voies d'eau. D'emblée, le nouveau continent et ses richesses ne sont accessibles aux Européens que par bateau et, sans voie d'eau ni port, il ne pourrait s'y faire de commerce.

À cet égard, le fleuve Saint-Laurent comporte maints avantages. Profonde échancrure dans la façade atlantique du continent nord-américain, il constitue une voie de pénétration sans pareille, ce qui procure d'ailleurs à Québec un avantage certain sur l'Acadie. En effet, Québec, comme l'affirme si bien l'historien Pierre-François-Xavier de Charlevoix en 1744, « mérite véritablement d'être connüe, n'y eût-il que la singularité de sa situation : car il n'y a au Monde que cette Ville, qui puisse se vanter d'avoir un Port en Eau douce, a six-vingt lieuës de la Mer, & capable de contenir cent Vaisseaux de ligne ».

À l'échelle du continent, les avantages de cette voie d'eau ne prennent pleinement leur sens que si l'on tient compte de l'agencement des grands reliefs. Le détroit de Cabot, principal exutoire du Saint-Laurent, correspond à

Carte de Champlain de 1632, dans *Les voyages de la Nouvelle-France occidentale, dicte Canada.*
Archives nationales du Canada, CNCP-15661.

Synthèse des explorations et des découvertes de Champlain, cette carte met bien en évidence la centralité de Québec aux premiers temps de la colonie. Placée sur un fleuve quelque peu rabattu à l'horizontale, qui coule en réalité selon un axe sud-ouest-nord-est, mettant ainsi en valeur les qualités exceptionnelles de cette voie de pénétration, la ville de Québec occupe une situation clé, à mi-chemin du golfe et des Grands Lacs. En fait, Québec apparaît au beau milieu de la carte-! Autre fait digne de mention-: les principales nations amérindiennes sont situées sur la carte, preuve de l'importance des relations avec ces peuples aux premiers temps de la colonie française.

La Nouvelle-France au XVIIe siècle.
Laboratoire de géographie historique.

une profonde entaille à travers la chaîne des Appalaches, cette vaste province géologique qui s'étire parallèlement au littoral oriental de l'Amérique du Nord. Nulle part ailleurs peut-on profiter d'un accès aussi facile à l'intérieur du continent. Devant l'obstacle naturel que constituent les Appalaches, et entre celles-ci et le sud du Bouclier canadien, dont les plateaux et collines forment le noyau du continent, on rencontre des terres au relief adouci qui vont s'élargissant à mesure qu'on remonte le courant. À la tête du bassin de drainage du Saint-Laurent se déploient les Grands Lacs, une véritable mer intérieure dont l'extrémité ouest se situe à plus de 3-500 km de l'océan Atlantique. Au-delà, il est aisé de franchir la ligne de partage des eaux vers le bassin du fleuve Mississippi, la route du golfe du Mexique, ou vers les plaines du centre du continent.

Un fleuve vital

L'emplacement de Québec, à environ 1-000 km de l'océan Atlantique, avoisine la zone de contact du fleuve et de son estuaire ou, plus précisément, de l'estuaire fluvial, puisque des marées s'y font sentir, et du moyen estuaire aux eaux saumâtres, transition qui se produit au bout oriental de l'île d'Orléans.

L'estuaire maritime du Saint-Laurent, long de 350-km, allant de 15 à 60 km de large, est un des plus vastes du globe. Sa richesse en poissons de toutes sortes est bien connue des pêcheurs européens depuis l'aube du XVIe siècle.

Le fleuve Saint-Laurent en tant que tel reste relativement court. De Cornwall à l'île d'Orléans, il constitue un couloir d'environ 600 km de long où s'épanche cette «-mer douce-» appelée les Grands Lacs. Sur le plan hydrographique, le fleuve possède certains atouts favorables à la navigation-: un débit considérable, le seizième en importance au monde, sans véritable étiage grâce à ses immenses réservoirs lacustres à sa source.

À l'époque, le fleuve à l'amont de Québec est navigable en barque jusqu'au grand sault Saint-Louis juste à l'amont du futur site de Montréal. Le canot amérindien, une embarcation légère, bien adaptée aux conditions du milieu et qu'on peut portager, permet d'exploiter le territoire intérieur. À ce chapitre, les centaines de tributaires du Saint-Laurent constituent la charpente d'un réseau de rivières et de lacs tout à fait exubérant, où est stocké le quart des réserves mondiales d'eau douce. On comprend l'importance d'un tel réseau dans l'organisation d'un pays neuf, où l'on souhaite exploiter des ressources naturelles égrenées sur un grand territoire tout en investissant le minimum de capitaux. Sans un tel fleuve, la jeune colonie et son chef-lieu, Québec, qui étaient tributaires de sommes investies par des gens d'affaires, n'auraient probablement pas pu tenir le coup. Pendant longtemps, ces rivières et ces lacs interconnectés offriront aux commerçants de Québec le plus grand potentiel de développement-: pour la traite des fourrures, au départ, comme pour le commerce du bois, deux siècles plus tard.

Le rétrécissement des eaux

Les avantages des voies d'eau s'allient aux expressions des reliefs régionaux pour faire resplendir pleinement la singularité de la situation du nouveau comptoir. En effet, le nom que différents peuples amérindiens ont donné au lieu, Québec signifiant «-là où c'est bouché, détroit-», en décrit l'aspect le plus marquant-: le brusque rétrécissement des eaux. Le fleuve, large en moyenne de 2,5 km en amont de la ville, s'engorge dans un couloir d'un peu moins de 1 km au droit de Québec. Puis, tout de suite à l'aval, il s'évase rapidement et devient estuaire.

Cette contraction du fleuve n'est d'ailleurs pas étrangère à la configuration de la roche en place. Le territoire de ce qui deviendra un jour la ville de Québec chevauche deux grands ensembles géologiques et physiques de l'est de l'Amérique du Nord, séparés à cet endroit par un jeu de failles complexe-: les basses terres du Saint-Laurent et les Appalaches. Les basses terres, beaucoup plus étendues vers le sud-ouest, où elles couvrent les deux rives du fleuve, ne conservent au niveau de Québec que quelques kilomètres de largeur sur la rive gauche. Les Appalaches, quant à elles, ne constituent pas à ce niveau, comme plus à l'est, des plateaux disséqués. Elles se traduisent localement par quelques reliefs de moindre amplitude séparés par les flots, tels la colline de Québec, l'île d'Orléans et le plateau de Lauzon. Le rétrécissement survient justement au moment où le fleuve ose traverser, en bout de piste, ces formations rocheuses plus tourmentées.

Au dire de Raoul Blanchard, le détroit de Québec offre quelques autres avantages-:

> *L'aisance à traverser un cours d'eau partout ailleurs très large permet de profiter de la présence de routes à travers les basses terres qui s'évasent [au droit de Québec], d'utiliser le convergence des vallées de l'Etchemin et de la Chaudière vers le site de la ville pour étendre l'influence de Québec sur de vastes territoires et à la fois sur les deux rives du Saint-Laurent.*

A View of Quebec the Capital of Canada in North America, 1782.
Archives de la Ville de Québec, George-Henry Millar, négatif nº 19502.

Cette gravure, originellement éditée par Thomas Jefferys en 1760 d'après un dessin de Hervey Smyth, illustre admirablement le brusque rétrécissement du fleuve au droit de Québec, tel qu'on peut le voir de la côte de l'île d'Orléans, élément clé de sa situation de tête d'estuaire.

Un riche arrière-pays

Pour bien saisir la richesse de cet arrière-pays et de sa faune à l'époque, il faut s'en remettre à Jacques Cartier.

> *Toute la terre des deux coustez dudict fleuve jusques à Hochelaga et oultre, est aussi belle [terre] et vnyes que jamais homme regarda. Il y a aucunes montaignes, assez loing dudict fleuve, que on veoyt par sus lesdictes terres, desquelles il descend plusieurs ripvières, qui entrent dans ledict fleuve. Toute ceste-dicte terre est couverte et plaine de boys de plusieurs sortes, et force vignes, exepté à l'entour des peuples, laquelle ilz ont desertée, pour faire leur demeurance et labour. Il y a un grand nombre de grandz serfz, dins, hours et aultres bestes. […] Il y a force loueres, byèvres, martres, regnardz, chatz sauvaiges, lièpvres, connyns, escureulx, ratz, lesquelz sont groz à merveilles, et aultres sauvagines. […] Il y a [aussi] grand nombre d'oiseaulx, savoir-: grues, oultardes, signes, ouayes sauvages, blanches et grises, cannes, cannardz, merles, mauvys, turtres, ramyers, chardonnreulx, tarins, seryns, lunottes, rossignolz, passes solitaires, et aultres oiseaulx comme en France.*

L'arrière-pays revêt toujours une grande importance dans l'esprit du colonisateur. Champlain, lui, en connaît l'assiette depuis ses explorations de 1603. À l'amont de Québec se trouve, au dire de celui-ci, le «-commencement du beau et bon pays de la grande rivière-». «-Le pays va de plus en plus embellissant-; ce sont toutes terres basses, sans rochers, que fort peu.-» En effet, le grand fleuve est dorénavant ceint de terres offrant de bonnes possibilités pour l'agriculture, quoique presque entièrement boisées au départ. Plus tard ces basses terres du Saint-Laurent de l'amont de Québec seront appelées à former le cœur de la colonie. Les côtes du golfe n'offrent qu'un potentiel limité pour l'occupation humaine. Quant à l'estuaire, voilà ce qu'en dit Champlain en 1608--: «-Toute ceste coste, tant du Nord que du Su, depuis Tadoussac jusques à l'isle d'Orléans, est terre montueuse & fort mauvaise, où il n'y a que pins, sappins, & boulleaux, des rochers tres-mauvais, où on ne sçauroit aller en la plus part des endroits.-» Comment s'opère donc la métamorphose du pays sur chacune des rives du fleuve?

Sous Québec, la rive nord ne dispose pas d'un arrière-pays exploitable. C'est le recul du Bouclier canadien — un immense domaine de roches très anciennes façonnées en plateaux et collines, et dont le rebord méridional diverge de l'axe du Saint-Laurent à la hauteur du cap Tourmente pour s'en éloigner ensuite graduellement vers l'ouest — qui procure à Québec un arrière-pays cultivable sur la rive gauche. En aval de Québec, la côte du sud comporte, quant à elle, une plaine littorale discontinue et d'une largeur limitée et irrégulière. Le recul du front appalachien contribue sur cette rive à l'élargissement de la vallée du Saint-Laurent en amont de Québec. Le hiatus entre les deux ensembles plus montueux est occupé par les basses terres du Saint-Laurent. À l'échelle de la région, la ville de Québec est située au sommet d'un triangle de terrains plats ou ondulés, relativement peu élevés, qui s'inclinent doucement jusque dans les parages de Montréal.

Une transition similaire se produit sur le plan de la végétation. Les côtes du bas estuaire appartiennent au grand domaine écologique boréal, caractérisé avant tout par l'importance des forêts de résineux ne comportant que quelques essences prédominantes. Toutefois, l'observateur qui chemine vers l'intérieur du continent rencontre bientôt des bois beaucoup plus diversifiés. Le changement est même assez rapide, étant donné que les domaines bioclimatiques plus méridionaux, où abondent les feuillus, allongent leur aire vers le nord-est dans l'axe du fleuve, tirant ainsi profit des conditions plus avantageuses dans la vallée. Donc, tout

Carte de la mine d'argent.
Anonyme, fin du XVIIe siècle.
Bibliothèque nationale, Paris.
Département des cartes et plans,
Service hydrographique, portefeuille
126, division 2, pièce 1.

Non seulement une mine, mais les forêts et la faune terrestre figurent dans cette représentation. Si l'arrière-pays en aval de la jeune capitale est peu propice à l'agriculture, il offre quand même un potentiel de richesses fort prisées des autorités royales, converties au mercantilisme. Moteur de l'économie coloniale, le castor est représenté dans le coin supérieur droit de l'image.

l'arrière-pays de l'amont de Québec est couvert à l'époque de riches écosystèmes forestiers-: une forêt mixte et tempérée d'abord, qui cède graduellement la place à une forêt de feuillus sur les rives du haut Saint-Laurent. Cette mosaïque de forêts quasi vierges aux arbres de belle dimension constituait une richesse inestimable.

Depuis près d'un siècle, les découvertes d'or en Amérique centrale par les conquistadors avaient enflammé l'imaginaire européen. Pour les Français, tout arrière-pays du continent nouveau présentait un grand potentiel de découvertes de mines d'or, de cuivre ou d'argent. Il ne faut pas oublier qu'il s'agissait alors de l'ère du mercantilisme et que les monarques européens cherchaient à accumuler des réserves d'or. Quoi de plus convaincant dans la justification d'une expédition-! La recherche de métaux précieux avait été un des moteurs des expéditions de Cartier. Plus tard, l'Acadie devait aussi receler de riches mines. De même, aux yeux des colonisateurs du XVIIe siècle, l'arrière-pays de Québec pouvait éventuellement satisfaire des désirs de richesses naturelles.

La part du milieu humain

Lorsque les Européens s'amènent fonder Québec, le pays n'est certes pas vacant. Certains traits du peuplement ancien de la vallée du Saint-Laurent par les autochtones jouent un rôle de premier plan dans la situation de Québec. Il faut se rappeler que Champlain possède une bonne connaissance de la géopolitique et des réseaux d'échange amérindiens. Cette expertise lui sera grandement utile dans l'optique du commerce des pelleteries dont dépend l'existence du nouveau comptoir.

Un pays au cœur pratiquement vide

Lors de ses voyages de 1535-1536 et de 1541-1542, Cartier avait rencontré de nombreux peuples et villages amérindiens en remontant le Saint-Laurent. À l'endroit de Québec, il découvrait Stadaconé, village devant lequel il allait hiverner en 1535-1536 et qui comptait alors environ 500 habitants. Sur le site actuel de Montréal, il avait visité un important village, situé dans le territoire d'Hochelaga, dont la population, d'après les descriptions qu'il en a laissées, dépassait les mille habitants. Sédentaires, ces peuples de la vallée du Saint-Laurent pratiquaient l'agriculture. Grâce aux notes de l'explorateur à propos de leur vocabulaire, on sait que ces amérindiens faisaient partie de la famille culturelle iroquoienne.

Au début du XVIIe siècle, au moment où Champlain remonte à son tour le Saint-Laurent, les Iroquoiens du Saint-Laurent ont complètement disparu. Les causes de leur effacement demeurent matière à spéculation. Certains chercheurs croient que des épidémies apportées par les Européens en seraient responsables, alors que quelques-uns invoquent un refroidissement possible du climat. Toutefois, nombreux sont ceux qui croient plutôt que les guerres intertribales aient présidé à leur dispersion.

À l'époque, les guerres entre les nations amérindiennes ne constituent plus des guerres traditionnelles au cours desquelles on se contente de faire quelques prisonniers. Ce sont plutôt des conflits économiques dont le moteur est l'accès au commerce avec les Européens. Dès le XVIe siècle, les Amérindiens ont développé un besoin pour les outils et

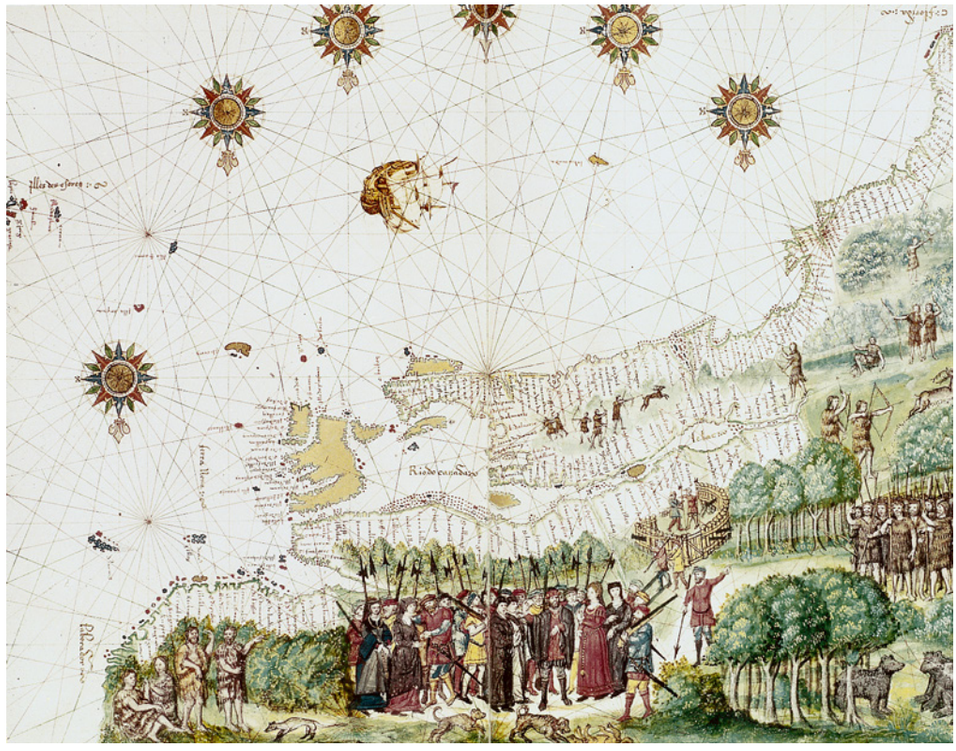

Atlas de Nicolas Vallard, 1547.
Huntingdon Library, Ms HM 29, copie aux Archives nationales du Canada.

les ustensiles troqués avec les traiteurs blancs. Puisque les marchandises européennes sont très prisées, chaque nation tente d'occuper une place privilégiée dans ces échanges, soit en étant directement en contact avec les Européens, soit en se réservant le rôle d'intermédiaire entre ceux-ci et les tribus installées plus loin à l'intérieur du continent.

Néanmoins, une large bande de territoires, allant du haut estuaire du Saint-Laurent au sud de l'Ontario actuelle, est quasi inhabitée à l'époque. Il paraît sans doute paradoxal que les rives de cet extraordinaire couloir de pénétration soient désertées, mais il faut savoir que ce vaste territoire constitue alors une sorte de zone tampon entre deux groupes de nations amérindiennes en guerre-: au nord de l'axe du fleuve, ce qu'on a appelé la Coalition laurentienne — Hurons, Algonquins, Montagnais-: éventuels alliés des Français — et au sud, la Confédération iroquoise. Les nomades algonquins ou montagnais chassent et pêchent occasionnellement dans ces territoires, mais ils craignent de s'aventurer trop près du fleuve à cause des fréquentes incursions des guerriers iroquois.

Québec voit le jour à l'extrémité orientale d'une sorte de *no man's land* qui s'enfonce dans le continent. L'établissement d'un poste dans ces parages semblera d'autant plus facile aux yeux des Européens qu'il n'y a pas de bourgade amérindienne à des lieues à la ronde. Les alliés montagnais, dont quelques campements apparaissent, puis se défont, au rythme des saisons, acceptent que des Français s'établissent dans leurs parages.

Les exigences du commerce

La jeune ville de Québec doit tout au commerce des fourrures et à l'exportation de cette ressource naturelle.

Premier élément ayant agi en faveur de sa situation-: les marchands avaient constaté depuis quelques temps la meilleure qualité des fourrures provenant des territoires drainés par le Saint-Laurent. Ainsi, la rigueur du climat de l'arrière-pays poussait les animaux à se doter d'une fourrure plus fournie. De surcroît, le traitement que les Amérindiens de ces régions faisaient subir aux fourrures, en les portant sur leur dos pendant un certain temps, les débarrassait des poils plus longs — ce qui produisait un duvet très apprécié des chapeliers.

Même si le secteur de Québec n'est que périodiquement fréquenté par les Amérindiens, il n'en demeure pas moins une zone de rencontres et d'échanges, un lieu de contact. Avant que Champlain ne fonde Québec, l'île d'Orléans, le lac Saint-Pierre et le fleuve plus en amont sont déjà connus comme des lieux de traite. La traite entre les Européens et les Amérindiens dans l'estuaire existe de façon régulière depuis les années 1580. Les Amérindiens ont pris l'habitude de traiter chaque année à ces différents endroits.

En ce qui a trait aux possibilités de commerce, Québec est avantageusement située par rapport aux aires d'occupation autochtone à l'époque de sa fondation. L'approvisionnement est d'autant plus facile qu'on s'approche des fournisseurs amérindiens et qu'on profite d'un réseau de rivières et de lacs bien connectés, comme en amont de Québec. De plus, la traite profite d'un vaste réseau de commerce déjà en place entre les nations amérindiennes et dont les tentacules rejoignent la baie d'Hudson et les Grands Lacs. Facteurs humains et naturels se combinent donc pour faire de Québec le point de convergence de la traite des fourrures dans la colonie naissante. Une fois de plus, la vallée du Saint-Laurent l'emportait sur l'Acadie.

Au nord du Saint-Laurent s'étendent les territoires des Montagnais et des Algonquins, avec lesquels les Français ont tôt fait de conclure des alliances commerciales et militaires, qui ont des contacts avec les nations amérindiennes vivant encore plus au nord. Les Montagnais de la région de l'estuaire traitent aussi avec leurs alliés algon-

Établissement des Francois dans le Canada, 29 juillet 1609.
Archives nationales du Québec, anonyme, P600, S5, GN-119.

quins, qui occupent la vallée de la rivière des Algonquins (des Outaouais) et qui régissent le commerce avec leurs alliés hurons, qui habitent un riche territoire dans la région des Grands Lacs et qui peuvent rassembler de grandes quantités de fourrures.

Cependant, la clé de voûte de la géopolitique de Champlain sera les alliances avec les nations amérindiennes, où l'aide militaire est compensée par la possibilité d'exploration et de colonisation et par les échanges commerciaux. Dès 1603, au moment où Champlain rencontre ses partenaires pour la première fois, les jeux sont déjà faits. Champlain devra concrétiser ces alliances militaires en tant que condition d'échanges commerciaux. Vers le nouveau comptoir pourront ensuite converger de volumineux courants de fourrures provenant éventuellement d'au-delà du grand sault Saint-Louis.

Les guerres amérindiennes constitueront cependant une menace continuelle pour la traite des fourrures. Elles obligeront Champlain à devenir intermédiaire, négociateur et même à prendre les armes dès 1609. Québec est établie à une distance respectable de la rivière aux Iroquois (le Richelieu), où des guerriers de cette nation se rassemblent pour attaquer les alliés des Français. En 1603, Champlain avait songé à l'établissement d'un poste de traite aux Trois-Rivières, en amont de Québec, pour permettre à toutes les nations, y compris les Iroquois, de venir commercer librement avec les Français et les maintenir ainsi dans la paix. La fondation du poste des Trois-Rivières n'aura lieu qu'en 1634. Cette initiative de Champlain répondait alors aux demandes que les alliés des Français lui avaient formulé un quart de siècle auparavant. L'épuisement des ressources explique aussi pourquoi on s'enfonce vers l'intérieur du continent.

Le pays ne connaît pas un état de guerre constant. Il arrive même que les Iroquois viennent échanger leurs pelleteries à Québec. Cependant, la traite du côté sud du fleuve reste vulnérable. Vers le milieu du siècle, elle se voit presque anéantie sous la menace iroquoise. L'immense réseau de commerce vers le nord et l'ouest joue alors un grand rôle dans la survie de la colonie.

Le lieu de Québec a aussi l'avantage de se situer plus à l'abri de la compétition. Pour les marchands français, il est beaucoup plus facile de maintenir un monopole commercial à cet endroit. Dans le golfe, la traite était pratiquée par des Français, des Basques et des Hollandais. Une moindre concurrence à l'intérieur du continent rend aussi la fourrure plus abordable et, par conséquent, le commerce plus lucratif.

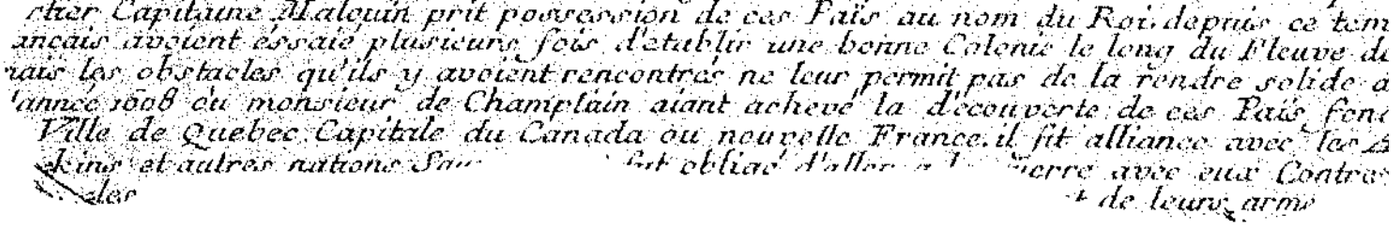

Québec est le plus extérieur des ports du Saint-Laurent et demeure pendant longtemps le lieu de transbordement des marchandises. Sa situation en est une de rupture de charge. Au dire de Blanchard, Québec est un lieu privilégié de transbordement, «-une porte, c'est-à-dire l'ouverture par où circulent les échanges de toute la région avec l'extérieur, et en même temps le chambranle qui permet d'interdire le passage de toute activité hostile-: tel est le double rôle que sa situation à la tête de l'estuaire valait à Québec […]-».

Les avantages stratégiques

Car, en ces temps où plusieurs puissances européennes convoitent les terres nouvelles d'Amérique, il importe de s'implanter dans un lieu facile à défendre. Les Français ont appris par leurs expériences antérieures de colonisation, au Brésil (1555-1560) et en Floride (1562-1565), que les rivalités du Vieux Continent les poursuivraient dans le Nouveau Monde. Même s'il s'agit de l'établissement d'un poste de commerce, on se préoccupe de ne pas s'implanter là où l'ennemi aurait mis le pied.

Au moins depuis les voyages de Cartier, le golfe et la Grande Rivière de Canada étaient des régions sous influence prédominante française et peu convoitées par d'autres royaumes. En comparaison, l'Acadie était à proximité des lieux de pêche de l'Anglais au début du XVIIe siècle. Autre élément en faveur de Québec, ce vieil ennemi ne connaît pas l'estuaire du Saint-Laurent.

De l'avis de son fondateur, Québec possède une situation qui la rend plus facile et moins coûteuse à défendre que n'importe quel emplacement en Acadie, qui exige de grandes forces militaires à cause de l'infinité de ports qu'on y trouve. Que l'on considère en plus la nature des rives de l'estuaire du Saint-Laurent. Les ports naturels y sont quasi inexistants. Il n'y a guère de possibilités pour une flotte ennemie de s'y abriter.

Il est également plus aisé de combattre de cet endroit tout commerce illégal. Québec constitue un seuil, un lieu de passage obligé pour toute puissance européenne qui souhaiterait s'établir ou commercer avec les Amérindiens en amont. Dès le départ, Québec est une forteresse destinée à empêcher les nations européennes rivales de remonter le fleuve. Sa situation au détroit du fleuve, à la porte d'entrée de l'intérieur du continent, en fait, sur le plan militaire, un lieu stratégique privilégié. Vu sous cet angle, le caractère nordique de la situation de Québec peut faciliter parfois les choses. À cause des glaces, une flotte ennemie ne peut risquer de la prendre en hiver, saison dont, selon Isaac Weld, «-la rigueur et la longueur extrêmes rendent absolument impraticables pour une armée qui assiège, soit d'entreprendre quelque ouvrage, soit de bloquer la ville-». Toutefois, il en sera bientôt question, le froid est plutôt défavorable au devenir de la ville.

Un chemin plus court

Depuis la circumnavigation de Magellan, on sait que le continent américain ne correspond pas à l'Asie, mais qu'il en obstrue plutôt la route. Au début du XVIIe siècle, les richesses fabuleuses de la Chine et des Indes continuent d'exercer une puissante fascination sur les monarques européens. L'idée d'un passage, d'un raccourci vers ces lointaines contrées est une possibilité que les explorateurs n'hésitent pas à évoquer pour faire valoir leur cause. Dès 1603, Champlain ambitionne de découvrir «-le chemin le plus facile pour aller au pays de la Chine par dedans les dites terres et rivières dudit pays avec assistance des habitants des lieux-». Il se rend jusqu'au grand sault Saint-Louis — rebaptisé plus tard, par dérision, rapides de Lachine. Il interroge les Amérindiens des environs à propos du réseau de lacs et de rivières au-delà de cet obstacle pour lors infranchissable. On lui apprend l'existence d'une mer salée au-delà de la rivière Saguenay (l'actuelle baie d'Hudson)-; de la rivière des Outaouais, alors désignée rivière des Algonquins du nom de ceux qui en sont les maîtres-; de grandes nappes d'eau douce (lacs Érié et Ontario) séparées par une imposante cataracte (les chutes Niagara)-; du lac Huron, dont on ne connaît pas la fin-; du fleuve Hudson, au sud, et d'un passage qui mène à la Floride. Champlain croit deviner dans les descriptions des informateurs amérindiens la mer du Sud, la fameuse mer d'Asie, qui conduirait à la Chine. Sur la carte qu'il publie en 1632, le réseau de rivières et de lacs se prolonge à l'ouest au-delà d'une mer douce jusqu'à un grand lac tranché par le rebord de la carte. Le fleuve semble alors une route plausible vers l'Asie. Cette situation mythique de contrôle du passage vers Cathay aurait assuré à Québec, autant qu'à sa mère patrie, la France, un pouvoir considérable sur tout commerce éventuel de marchandises provenant de cette partie du monde. De même, elle aurait grandement accru l'influence de Québec sur le plan géopolitique.

Les limites du climat

Au départ, la ville s'inscrit dans un milieu naturel au climat rude et dont la plus évidente contrainte est la durée prolongée des hivers. Dès le XVIe siècle, la rigueur de cette saison vaut une bien fâcheuse réputation au Canada. Les premières tentatives de colonisation se sont soldées par de véritables hécatombes, tant au temps de Cartier et de Roberval qu'au début du XVIIe siècle. Le dur hiver, le gel des sols et des eaux, la grande quantité de précipitations neigeuses exigeront donc des adaptations de la part des nouveaux hivernants.

En 1744, un savant français tente de mesurer à Québec la température minimale des grands froids hivernaux, mais il doit se contenter d'une estimation, «-le mercure [de son thermomètre] étant rentré dans la boule […]-»-! Le froid de Québec, beaucoup plus grand que celui de la mère patrie, retiendra l'attention des encyclopédistes, car il prouve que d'autres facteurs que la latitude influent

La Débâcle à Québec, mai 1874 (...)-; 1941.
Archives nationales du Québec, L. Cuvelier, P551, D7, P2.

«-Depuis Tadoussac iusque à Gaspé, cap Breton, isle de Terre neufue et grande baye, les glaces & neges y sont encores en la pluspart des endroits iusques à la fin de May--: auquel temps toute l'entree de la grande riuiere est scelee de glaces-: mais à Quebecq il n'y en a point-: qui montre une estrange difference pour 120 lieues de chemin en longitude-: car l'entree de la riuiere est par les 49. 50. & 51. degres de latitude, & nostre habitation par les 46. & deux tiers.-»

Champlain

sur la distribution des températures à la surface du globe-: «-Le singulier est que Québec est à-peu-près sous le parallèle de 46 à 47 degrés qui répondent au milieu de la France, preuve bien évidente que le degré de froid ne dépend pas toujours du lieu où on l'observe-», peut-on lire à l'article «-Québec-» de l'*Encyclopédie*.

Sur un plan continental, Québec se trouve juste au sud de la zone de transition vers le domaine bioclimatique boréal. À cette situation à mi-chemin des zones d'élaboration des masses d'air tropicales et polaires correspond un climat de type continental, aux saisons bien contrastées.

Il est vrai que, dans le nord-est du continent, aucun relief imposant ne joue le rôle de barrière devant la pénétration des masses d'air venues de l'Arctique. Par ailleurs, les basses terres du Saint-Laurent canalisent les masses d'air tropicales et humides du sud. La convergence de masses d'air de provenances diverses crée souvent un important gradient de pression, à l'origine de vents parfois forts. Certaines échancrures de la côte du continent, la baie d'Hudson et le golfe du Saint-Laurent notamment, étendent leur influence, changeante selon les saisons, au domaine de la ville. Quant à l'océan Atlantique, dont Québec n'est pas très éloignée, il semble qu'il influe surtout sur les précipitations hivernales.

Québec subit donc de grands écarts thermiques annuels. L'insolation, particulièrement faible en hiver, y est globalement inférieure à la moyenne mondiale. En 1850, John Bigsby, auteur de *The Shoe and the Canoe*, établit un parallèle entre le climat de Québec et celui de la Sibérie. En effet, la température hivernale est plus froide à Québec qu'à Moscou, la plus froide des capitales européennes, pourtant située par-delà le 55° de latitude N. Conséquence du froid-: le Saint-Laurent n'est pas navigable de la fin de novembre à la mi-mai. Le gel du fleuve, plusieurs mois par année, abrège la saison de navigation locale qui est plus longue du côté de Montréal. De plus, les glaces représentent un inconvénient de taille pour le commerce extérieur, de même que pour l'approvisionnement en biens et denrées provenant de la mère patrie. Les échanges commerciaux triangulaires entre la métropole et les colonies françaises doivent tenir compte de la contrainte climatique. On quitte Québec en octobre, chargé de récoltes, pour arriver dans les îles à la fin de décembre. De retour en France en mars ou en avril, on repart pour Québec à la fin de juillet. Sur ce plan, la côte acadienne s'avérait plus avantageuse, car le blocage du fleuve par les glaces complique l'intégration de la capitale de la Nouvelle-France à l'économie atlantique.

Le printemps vient plus tardivement à Québec qu'à Moscou. La saison chaude dure environ deux mois de moins que dans les grandes plaines russes. Toutefois, les températures estivales atteignent des valeurs plus élevées à Québec. La saison libre de gel dure environ 130 jours. Elle s'avère suffisamment longue pour la croissance des forêts et pour permettre l'agriculture. À cet égard, l'absence de saison sèche présente un avantage important. Les précipitations s'avèrent même plus abondantes en été. Les neiges, plus épaisses qu'à

Moscou, tombent entre novembre et avril. Elles constituent environ 25-% du total des précipitations.

Sur les plans des vents et de la navigation, la situation de Québec n'est pas très avantageuse à l'époque de la voile. Les vents dominants, du sud-ouest ou du nord-est, soufflent dans l'axe du Saint-Laurent et contrarient, au gré de leurs fluctuations, la marche des navires. Sans parler du temps capricieux dans le golfe et l'estuaire, l'entrée du golfe du Saint-Laurent n'est pas chose facile, à cause de vents dominants d'ouest à cette latitude. Les armateurs de France favorisaient d'ailleurs la Martinique, mieux située grâce aux vents de basse latitude, les alizés soufflant de l'est. Il arrivait même qu'un navire s'approche à quelques lieues du détroit de Cabot et se voit repoussé par des vents adverses suffisamment loin pour que le capitaine décide finalement de mettre le cap sur la Martinique.

Une particularité-: les environs de Québec sont caractérisés par une grande diversité des climats. Cela est dû en partie à la proximité du haut plateau des Laurentides, qui s'étend à quelques dizaines de kilomètres au nord de la ville et qui possède un climat unique au monde, tels quelques autres massifs montagneux du nord-est de l'Amérique du Nord. Malgré les altitudes relativement faibles, soit un peu plus de 1-000 m, les précipitations y sont si abondantes que ce climat se classe parmi les plus humides du globe.

Des contraintes qui apparaissent avec le temps

Au-delà des contraintes climatiques, la situation était très avantageuse pour l'établissement d'un comptoir commercial. Évidemment, on ne pouvait pas tout prévoir du temps de Champlain, et les qualités de cette situation allaient inévitablement fluctuer selon les contextes. Il faut dire que l'installation des Européens en Amérique du Nord allait bouleverser les sociétés autochtones. Le développement des colonies et les rivalités métropolitaines allaient mener éventuellement à l'intégration de plus vastes territoires sous la domination britannique. Les moyens de transport devaient évoluer, de même que les marchés et la circulation des biens. Tôt ou tard, quelques inconvénients découlant de ces nouvelles réalités se feront sentir et affecteront les conditions de développement de la ville de Québec.

En pays de convoitises

Certains inconvénients ont surgi très rapidement. À cause de l'état de guerre presque constant sur le territoire de la colonie, Champlain songe dès 1633 à conquérir le territoire des Iroquois. En effet, ces derniers semblent pendant tout le siècle en mesure d'interrompre le commerce et même d'attaquer la ville. Ce n'est qu'en 1701, avec la conclusion de la Grande Paix de Montréal, que cette menace disparaît.

Champlain songeait aussi à la possibilité d'attaquer les Anglais ou les Hollandais établis au sud de la Nouvelle-France, préfigurant ainsi la longue rivalité entre les colonies européennes en Amérique du Nord. Certains aspects de la situation jouent alors un rôle. Sur le versant sud du bassin du Saint-Laurent, la relative proximité de la ligne de partage des eaux, combinée à l'étroitesse relative de la péninsule de Norumbega attisent ces rivalités. Hollandais et Anglais s'établissent dès le début du XVIIe siècle sur le littoral atlantique. En 1609, Hudson remonte le fleuve qui porte son nom pour le compte des Hollandais. Quelques semaines auparavant, Champlain participait à un raid contre des guerriers iroquois à quelques 140 km au nord. Rapidement, les aires d'influence des différentes métropoles vont donc se toucher, voire s'entrecouper. De plus, on s'intéresse d'un bord comme de l'autre à la même ressource-: les fourrures. Les Hollandais, s'étant faits alliés des Iroquois, réussissent bien dans le commerce des fourrures, même si le réseau hydrographique de l'Hudson et des territoires limitrophes est nettement moins développé que celui du Saint-Laurent. Ce phénomène démontre combien les alliances avec les peuples autochtones comptaient aussi dans le succès d'une telle entreprise.

Capitale d'une colonie, Québec devait être approvisionnée par la mère patrie, dépendance qui la rendait nécessairement vulnérable. Des envahisseurs pouvaient l'isoler par un blocus naval, en contrôlant l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent, comme le firent les frères Kirke en 1628-1629 et la marine anglaise au moment de la Conquête. Le comptoir colonial ayant une situation de tête d'estuaire, il en résulte que celui qui possède l'avantage maritime est en mesure d'obtenir les clés de la ville.

Sur le plan de la navigation, l'estuaire du Saint-Laurent n'est pas facile à naviguer, non seulement à cause de la variabilité des courants et des vents, mais à cause des nombreux écueils, des tempêtes, des mouillages parfois médiocres, des points de repère peu visibles… et des traverses, qui exigent qu'on attende des vents favorables. Les naufrages y ont été nombreux. Les navigateurs prudents avaient d'ailleurs pris l'habitude d'avoir recours à des pilotes canadiens pour remonter le fleuve vers Québec. Sur ce plan, la situation de Québec n'était peut-être pas des plus heureuses, mais paradoxalement, comme le consignait Bougainville dans son journal en 1757, «-les écueils dont ce fleuve est rempli, sa navigation, la plus dangereuse et la plus difficile qu'il y ait, font le meilleur rempart de Québec-». Néanmoins la ville tombera deux ans plus tard aux mains de l'ennemi… guidé par d'habiles navigateurs du pays.

Du point de vue militaire, Québec est située à la convergence de plusieurs corridors stratégiques d'attaque ou d'invasion majeure. Du côté de l'estuaire, aucun avant-poste ne la protège réellement-: Louisbourg, au XVIIIe siècle, était trop éloignée pour jouer un tel rôle. Ainsi verra-t-on en 1759 la capitale, porte du pays, tomber avant la colonie. L'axe des rivières Chaudière et Kennebec (au Maine) offre une percée aux ennemis qui peuvent envisager de l'attaquer

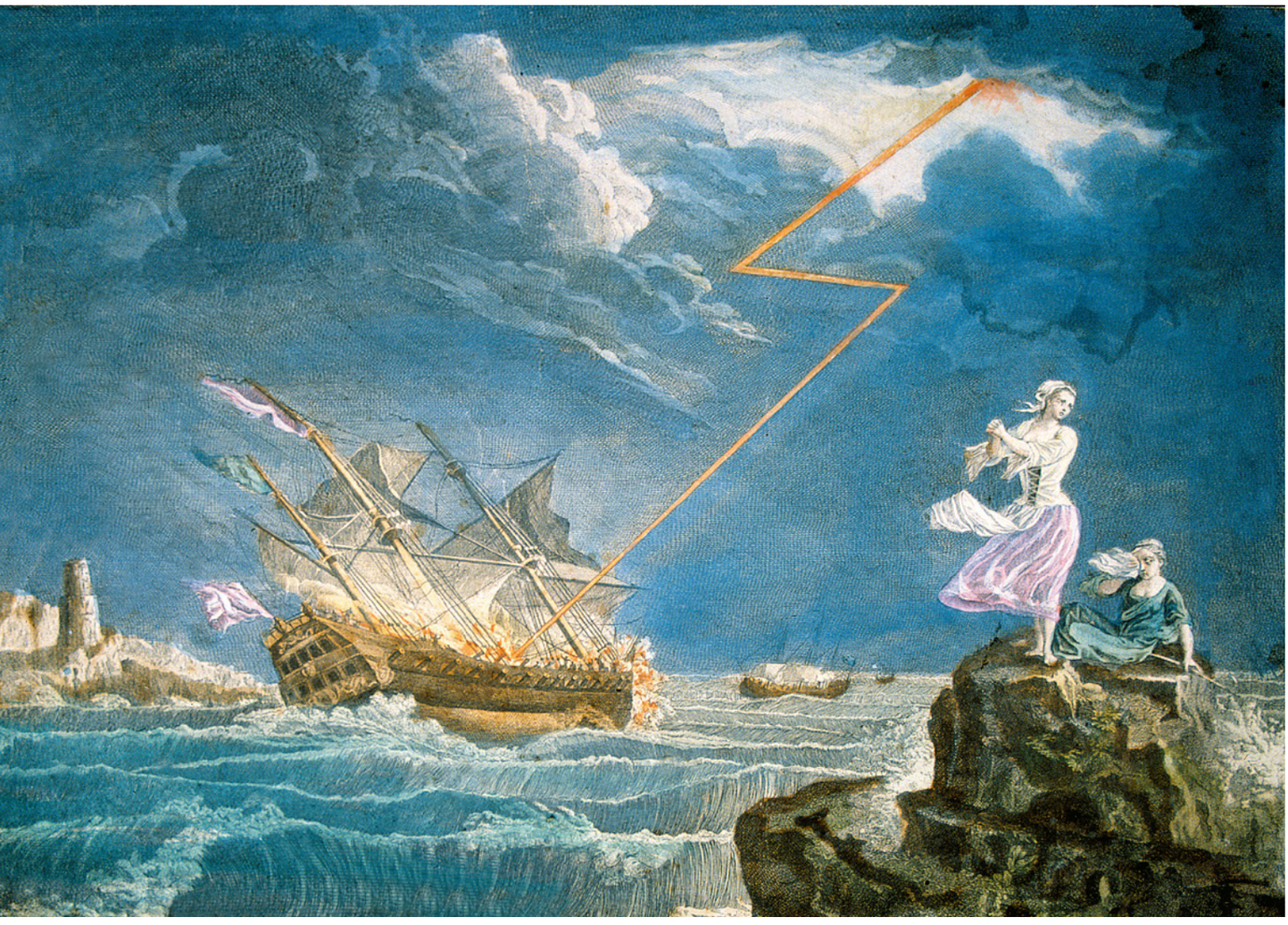

L'Escadre verte ayant été accueillie d'une violente tempête dans la rivière de Saint-Laurent, N. D.
Archives nationales du Québec, Beauvais, P600, S5, PGC5.

en venant du sud. Enfin, au sud-ouest, les axes vallée du Saint-Laurent–Grands Lacs et Richelieu–lac Champlain–fleuve Hudson représentent deux voies d'invasion supplémentaire. Au temps des rivalités entre les Français et les Britanniques, puis entre ces derniers et les Américains, ces routes, qui exigeaient un système de défense, seront d'ailleurs parsemées de quelques forts.

La situation de Québec au point de rétrécissement du fleuve permet aussi aux envahisseurs de la canonner à partir de retranchements sur la rive opposée, notamment en 1759. Des dizaine de milliers de boulets et de bombes vont alors s'abattre sur la ville. Cette situation était telle que les deux rives auraient nécessité des fortifications. Dès 1618, dans sa lettre au roi, Champlain proposait de corriger cette faiblesse en construisant deux forts de même grandeur, un sur chaque rive, «-pour barrer entièrement le passage de ladicte riviere-», mais nul ne prit soin de remédier à cette lacune pendant le Régime français.

Un port contesté

Sur le plan du commerce atlantique, la vallée du Saint-Laurent occupe une position quelque peu excentrique. Le golfe du Saint-Laurent, qui possède nombre de ports naturels de haute mer, paraît moins limitrophe. Située dans l'île du Cap-Breton et sur l'Atlantique, la forteresse de Louisbourg, fondée en 1713, a d'abord une fonction défensive. Toutefois, le commerce y joue bientôt un rôle plus important. La situation de son port permet aux armateurs d'effectuer deux voyages par année. Plusieurs d'entre

Passage d'un train sur le tout nouveau pont de Québec, vers 1917.
Archives nationales du Québec, G. A. Nelson, P192, D11, P1.

eux souhaitent également éviter le trajet périlleux jusqu'à Québec — qui exige en moyenne 24 jours de plus — et laissent aux plus petites embarcations canadiennes le soin de couvrir le reste du trajet. Louisbourg devient donc, au XVIIIe siècle, le pivot du commerce intercolonial, au détriment de Québec qui voit son rôle de port terminal déjà contesté.

Sous la domination britannique, les avantages que Québec tirait de sa situation de tête d'estuaire ne se maintiendront pas indéfiniment. Dans la seconde moitié du XIXe siècle, à mesure qu'on drague le chenal du Saint-Laurent pour permettre aux navires océaniques de remonter plus en amont et que se développe la navigation à vapeur, Québec voit son privilège de porte d'entrée du Canada s'éteindre peu à peu. La situation de Montréal, sa rivale en amont, s'avère dès lors plus avantageuse. Montréal connaît alors un développement économique et une poussée démographique extraordinaires, pendant que la vieille capitale stagne. La situation qui convenait si bien au comptoir colonial commence à peser lourd dans le développement de la ville.

Éventuellement, sa position sur la rive gauche du Saint-Laurent, un choix qui doit beaucoup aux caractéristiques du site, tiendra Québec à l'écart de certains grands axes de communication terrestres, notamment du chemin de fer de l'Intercolonial construit sur la rive droite et qui a joué un rôle commercial majeur dès le milieu du XIXe siècle. Franchir le Saint-Laurent restera longtemps un défi technique de taille et cet aspect désavantageux de la situation ne sera qu'imparfaitement corrigée grâce à des aménagements spéciaux au cours du XXe siècle (les ponts de Québec).

Au fil des siècles, Québec, autrefois capitale et point de ralliement d'un vaste empire commercial, évolue par sa situation et au gré des changements vers une métropole régionale dont la zone d'influence s'étend au Québec maritime et à l'arrière-pays limitrophe. Avec le temps, Québec se retrouve aux confins du grand axe de développement industriel et économique du Canada central, l'axe Québec–Windsor. Dès 1834, Alfred Hawkins pouvait écrire, dans un bel élan romantique, au sujet de l'excentration de Québec : « Si le voyageur à l'esprit scientifique […] devait se remémorer, en grimpant jusqu'à l'élévation la plus haute du promontoire, qu'il se tient au bord de la forêt vierge et sans limite, s'étendant de la lisière étroite de la civilisation jusqu'aux régions arctiques, il conviendrait que la position de Québec est sans égale et que, dans la sublimité naturelle, elle est, par rapport aux villes du continent, unique et sans rivale. »

An Authentic Plan of the River St. Lawrence from Sillery to the Fall of Montmorenci […], 1759.
Archives nationales du Québe, Thomas Jefferys, P1000, S5, B-962-Québec-1759.

Le lieu le plus commode

Le premier contact de Champlain avec les lieux où il allait un jour fonder Québec remonte à son voyage de reconnaissance de 1603. «-Nous vinsmes mouiller l'ancre à Quebec, qui est vn destroict de laditte riuiere de Canadas, qui a quelque trois cens pas de large. Il y a à ce destroict, du costé du Nort, vne montaigne assez haulte, qui va en abaissant des deux costez-; tout le reste est pays vni et beau, où il y de bonnes terres pleines d'arbres, comme chesnes, cyprés, boulles, sapins et trembles, & autres arbres fruictiers sauuages, & vignes-; qui faict qu'à mon opinion, si elles estoient cultiuées, elles seroient bonnes comme les nostres. Il y a, le long de la coste dudict Quebec, des diamants dans des rochers d'ardoyse, qui sont meilleurs que ceux d'Alençon.-»

À part ces quelques descriptions générales du milieu physique, le site de Québec ne retient pas davantage son attention pour le moment. Il ne saurait être question d'y planifier un établissement, ne serait-ce qu'un poste de traite. Champlain regarde ailleurs-: les Trois Rivières, l'Acadie,-…

Cinq ans plus tard, ayant quitté la France avec cette fois la ferme résolution d'établir un comptoir, Champlain s'amène de nouveau dans la vallée du Saint-Laurent. Sa lecture des lieux s'avère alors complètement différente. «-[J'] y arriuai le 3. Iuillet-: où estant, ie cherchay lieu propre pour nostre habitation, mais ie n'en peu trouuer de plus commode, ny mieux situé que la pointe de Québecq, ainsi appellé des sauvages, laquelle estoit remplie de noyers.-» Champlain n'hésite guère et, à en croire ses écrits, met ses hommes immédiatement à la tâche de couper ces arbres pour construire une habitation.

Ce jour de 1608, dans le cadre un peu lâche préétabli dans la mère patrie, le site semble s'être imposé de lui-même. Cette avancée de terre — ou pointe — convient parfaitement à un comptoir colonial-: on peut y bâtir, s'y défendre et y commercer, et c'est sans doute, dans un premier temps, l'essentiel.

La configuration du lieu

Dans le choix d'un site, les éléments de la topographie locale revêtent une grande importance. À Québec, trois unités de relief s'imposent. Il y a d'abord la colline, dont l'extrémité nord-est sera rapidement intégrée à la ville. Ensuite, de basses terrasses s'y adossent — dont la pointe de Québec, le site de fondation. Enfin, il existe, au nord et à l'ouest de la colline, une plaine où une petite rivière — la Saint-Charles — étale son train de méandres-; plaine qui assurera un jour le site de croissance de la ville. Pour bien saisir la commodité des lieux, il faut également tenir compte des profondeurs du fleuve au droit de Québec et de l'estuaire de la rivière Saint-Charles, qui permettent aux grands vaisseaux de s'approcher des rives ou de jeter l'ancre.

Le détroit du fleuve joue non seulement un rôle dans la situation de la ville, mais dans le choix du site, dont il reste un motif fondamental — pour des raisons tactiques, cette fois. Non seulement la surface des eaux se resserre-t-elle à cet endroit, mais il s'y trouve en rive gauche une pointe de terre surmontée d'une falaise escarpée et de ses hauteurs. Cette avancée au niveau de l'eau est la clé de voûte de l'ensemble. De là, on peut surveiller les allées et venues sur le fleuve. De surcroît, elle est complètement isolée à marée haute, ce qui en facilite la défense.

La pointe de Québec n'est certes pas le seul emplacement habitable dans le secteur. Il y a d'autres basses terrasses sur la même rive, mais elles ont l'inconvénient d'être situées au fond des anses. Sur l'autre rive du fleuve se trouve une autre avancée de terre — la future pointe de Lévy —, mais, comme en témoigne la carte de Champlain, des écueils rocheux l'encerclent et des Amérindiens ont l'habitude d'y «-cabanner-».

On peut sans doute avancer que sans cette pointe, sans cette éminence, sans un fleuve profond, il n'y aurait pas eu de ville à cet endroit. Cette langue de terre, où l'on peut construire, possède un autre atout majeur-: elle garantit un lien entre la colline et le fleuve. Dans la première carte qu'il dresse du site, Champlain exagère manifestement l'importance de cette avancée de terre, qui ne fait pourtant que deux hectares. La configuration du lieu répond aux préoccupations du fondateur qui cherche un site défensif. Peut-être cette nécessité lui paraît encore plus évidente à la suite du différend avec les Basques survenu à son arrivée dans le pays,

Les différentes classes des pentes cartographiées pour Québec et les environs immédiats accusent les contours de la colline de Québec — en plan, celle-ci a la forme d'une quille —, presque entièrement entourée de falaises abruptes et possédant un large replat aux dénivellations généralement faibles ou modérées. Une falaise quasi continue sur la rive opposée à Québec complète l'encadrement du fleuve Saint-Laurent à la hauteur de la ville. Au nord de la colline, le cartographe décalque la surface quasi plane des abords de la Saint-Charles dont la monotonie est rompue par la rivière elle-même et par quelques ravins. Dans la partie supérieure de cette image, un talus continu forme le front de la terrasse de Charlesbourg et de Beauport, dont le replat abritait quelques unes des meilleures terres agricoles de l'arrière-pays de Québec.

à Tadoussac-? Peut-être les peuples amérindiens l'inquiètent-ils-? Quoi qu'il en soit, le choix du site se révéla judicieux, puisque une poignée de colons allaient s'y enraciner et, tôt ou tard, la ville allait succéder au comptor.

Dès les premiers âges de la ville, chaque aspect du site abritera de préférence certaines fonctions urbaines. Le commerce et l'industrie demeureront surtout l'apanage des lieux en contrebas et riverains — plaine, terrasses et éventuels remblais, qu'on ne tarde pas à regrouper sous l'appellation basse-ville. Le pouvoir politique et religieux s'ancrera, quant à lui, sur la colline, formant le cœur de la haute-ville dominante, disposition symbolique par excellence.

Carte des pentes de la région de Québec (détail), 1974.
Laboratoire de cartographie du département de géographie, Université Laval, Jean Raveneau et collaborateurs.

A Le lieu où l'habitation eſt baſtie (1).
B Terre deffrichée où l'on ſeme du bled & autres grains (2).
C Les iardinages (3).
D Petit ruiſſeau qui vient de dedans des mareſcages (4).
E Riuiere (5) où hyuerna Iaques Quartier, qui de ſon temps la nomma fainčte Croix, que l'on a transferé à 15. lieues audeſſus de Quebec.
F Ruiſſeau des marais (6).
G Le lieu où l'on amaſſoit les herbages pour le beſtail que l'on y auoit mené (7).
H Le grand ſaut de Montmorency qui deſcent de plus de 25. braſſes de haut dans la riuiere (8).
I Bout de l'iſle d'Orleans.
L Pointe fort eſtroite (9) du coſté de l'orient de Quebecq.
M Riuiere bruyante, qui va aux Etechemains.
N La grande riuiere S. Laurens.
O Lac de la riuiere bruyante.
P Montaignes qui ſont dans les terres; baye que i'ay nommé la nouuelle Biſquaye.
Q Lac du grand ſaut de Montmorency (10).
R Ruiſſeau de lours (11).
S Ruiſſeau du Gendre (12).
T Prairies qui ſont inondées des eaux à toutes les marées.
V Mont du Gas (13) fort haut, ſur le bort de la riuiere.
X Ruiſſeau courant, propre à faire toutes ſortes de moulins.
Y Coſte de grauier, où il ſe trouue quantité de diamants vn peu meilleurs que ceux d'Alanſon.
Z La pointe aux diamants.
9 (14) Lieux où ſouuent cabannent les ſauuages.

Le fondateur de Québec a produit cette carte qui décrit le site et les environs du jeune comptoir. Cette représentation fourmille de détails intéressants-: proéminence de la pointe de Québec et de son château fort, l'habitation-; anciens ruisseaux courant autour de la colline de Québec-; forêt plus dense au-delà de la colline de Québec, mais plus espacée sur cette dernière-; pêche et chasse sur les battures à proximité-; campements amérindiens dans les environs-; endroit où l'on trouve des diamants-; etc. En somme, la carte dépeint le site où se conjuguent maints avantages.

[Québec en 1613] par Samuel de Champlain.
Archives nationales du Québec, Desbarats, 1870, P1000, S5, *Œuvres de Champlain*/C.H. Laverdière, tome-3, volume 1, page 296.

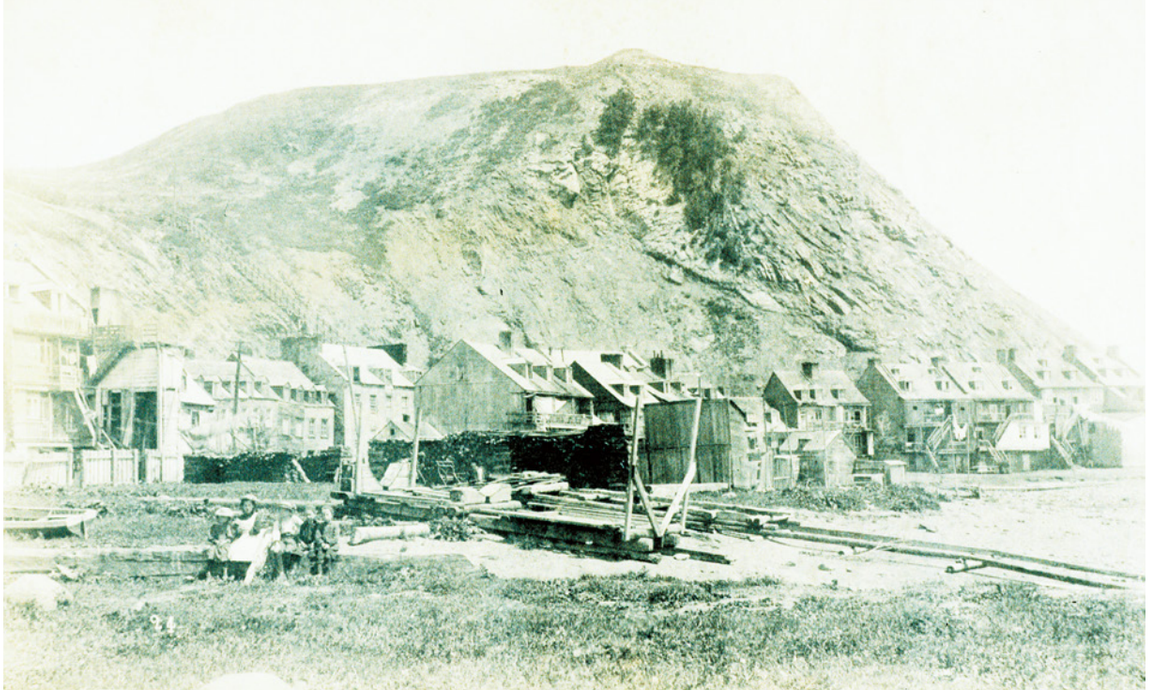

Rue Champlain, n. d.
Archives nationales du Québec, P. Gingras, P585, P238.

La colline

On appelle parfois «-promontoire de Québec-» la partie orientale de la colline, probablement parce que, vues du nord, ces hauteurs aux rebords abrupts donnaient jadis l'impression de s'avancer dans le fleuve. C'est là que s'implante la jeune ville, mais, dans toute son ampleur, la colline déborde toutefois ce cadre. Sa longueur atteint près de 13 km et sa largeur, d'un peu plus de 1 km au droit de la ville, est environ de 4 km vers l'ouest, à la hauteur de Sainte-Foy.

Cette colline — et nous avons vu qu'il s'agissait d'une des caractéristiques les plus évidentes du site — présentait un excellent potentiel sur le plan militaire. Le sommet procurait un lieu d'observation exceptionnel sur le fleuve, qu'on n'a pas tardé à exploiter, d'autant plus qu'une brèche dans la falaise derrière la pointe de Québec permettait d'y accéder. Ce sentier constitue un autre des atouts majeurs du site. Plus qu'un simple détail, il concrétise le potentiel du site initial pour le développement d'une ville.

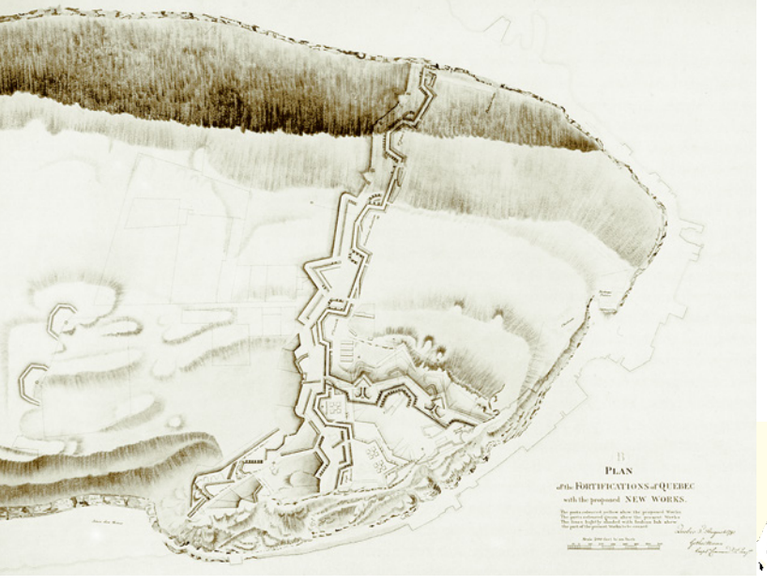

Plan of the Fortifications of Quebec with the proposed works, 1804.
Archives nationales du Canada, G. Mann, négatif nº C-55469.

Dans ces parages, on pouvait asseoir une ville et la fortifier en profitant des sautes d'humeur de la topographie. La nature des versants de la colline accroît l'intérêt défensif du lieu, en même temps qu'elle réduit les dépenses reliées à la construction de fortifications très élaborées. John Lambert n'a peut-être pas tout à fait tort lorsqu'il affirme, en 1808-: «-Assurément la nature a plus accompli pour [la ville de Québec] que jamais l'art ne le fera.-» La falaise est généralement infranchissable du côté du fleuve, hormis quelques ravins — on retiendra, en plus du sentier derrière le site initial, celui qu'empruntèrent une nuit de septembre 1759 les hommes du général Wolfe. Dans le futur périmètre de la haute-ville, même si la colline perd graduellement de l'altitude vers le nord, la falaise conserve une hauteur variant de 20 à 30 m. Dans ce secteur, les autorités coloniales sentiront éventuellement le besoin de construire un mur en surplomb. À l'ouest, sur le dos de la colline, on devra compléter la défense de la ville par des fortifications.

Par son altitude, la colline s'apparente à ce que certains géographes ont appelé la plate-forme de Québec — une unité de relief régional, dont elle représente un lambeau isolé. Ses hauteurs consistent en une surface sub-horizontale ou légèrement ondulée — qu'on songe, par exemple, à la topographie des plaines d'Abraham —, comportant deux éminences: celle du Cap Diamant (100 mètres), près de la ville et du fleuve, cernée d'un talus, et celle de Sainte-Foy (110 mètres), vers l'ouest, qui consiste en un monticule aux pentes très douces.

Le soubassement rocheux de la colline est d'origine appalachienne. Du grès et du mudstone (roche carbonatée) constituent la base des secteurs de Sillery et de Sainte-Foy. Des schistes à blocs composent le promontoire de Québec.

Bien représentées au moyen de hachures, trois terrasses au talus faisant face au nord-ouest composent l'assiette de la ville de Québec intra-muros.

Dans les premiers temps de la colonie, ce schiste — appelé «-pierre du cap-» — sera employé dans la construction, mais, étant de mauvaise qualité, il sera éventuellement abandonné. Du grès provenant de Sillery sera utilisé plus tard. Quant aux pierres calcaires répandues dans la ville, elles proviendront d'autres localités — principalement de Beauport, de la Côte-de-Beaupré et de Saint-Marc-des-Carrières.

Sur le dessus de la colline, le socle rocheux est recouvert de sable et de cailloux de la mer de Champlain. Par conséquent, les sols y étaient normalement bien drainés et propices à l'agriculture — le potentiel agricole des lieux étant vraisemblablement comparable à celui de l'île d'Orléans. Sur ce vaste replat à l'ouest de la ville mis en valeur de bonne heure au Régime français, des villas se multiplieront après la Conquête, jusqu'à ce que l'étalement urbain s'en empare.

Cette représentation cartographique des environs de la ville permet de constater la répartition des premiers défrichements. Avant la fin du XVIIe siècle, la colline de Québec est déjà largement convertie en terroir agricole. Quant aux basses terres de la Saint-Charles et à la côte de Beauport, bien que quelques déserts aient été faits près de l'embouchure ou de la rive, les terres planes environnantes demeurent en grande partie recouvertes de forêts.

PLAN DE QUEBEC EN LA NOUVELLE FRANCE, ASSIEGÉ PAR LES ANGLOIS, LE 16 OCTOBRE 1690, JUSQU'AU 22 DUD MOIS [...], S. D.
Archives nationales du Québec, Vallerand (d'après Villeneuve), P1000, S5, C-962.

Champlain St. Disaster, 1889.
Archives nationales du Québec,
J. E. Livernois, P650, S1, P377.

Cet éboulement rocheux du 19 septembre 1889, précédé de pluies diluviennes, fit 45 morts, rue Champlain, sous la terrasse. L'évènement a dégagé le haut de la falaise, mettant en évidence la disposition quasi verticale des couches rocheuses à cet endroit.

La pointe de Québec

Au vrai, la pointe de Québec constitue une excroissance de la plate-forme d'abrasion rocheuse soudée à la colline de Québec du côté du fleuve. Les mêmes formations rocheuses s'y prolongent. Au droit de la pointe, le roc était recouvert de dépôts littoraux ayant deux ou trois mètres d'épaisseur, et devant, l'estran était étroit, ce qui facilitait l'accostage des embarcations. Par son orientation, l'imposant mur rocheux juste derrière le protège des vents dominants du sud-ouest, et de ceux de l'ouest et du nord-ouest. Les vaisseaux qui s'ancrent juste en face bénéficient eux aussi de cette barrière naturelle.

Certaines falaises rocheuses de la colline de Québec aux environs de cette pointe sont actives depuis fort longtemps — les talus d'éboulis à leur base en font la preuve. L'appel au vide, l'absence de végétation et des plans de faiblesses parallèles à la pente concourent à l'occurrence de mouvements de masse où de larges pans de roc peuvent parfois s'écrouler. Depuis la fondation de la ville, plusieurs de ces éboulements rocheux ont été mortels et nombre d'entre eux ont causé des dommages matériels. Les évènements déclencheurs de ces catastrophes ont pu être des cycles de gel et de dégel, de fortes pluies, un tremblement de terre et même le tir des canons de la Citadelle. Les sites de certaines anciennes carrières, dérobées à même la falaise, présentaient des risques accrus d'éboulement. Éventuellement, il a fallu employer certaines techniques pour éviter les catastrophes, notamment sur le boulevard Champlain et sur la rue Sault-au-Matelot-: extraction du matériel instable, atténuation de la pente, boulonnage et grillage sur les parois. Des accumulations excessives de neige dans le haut de ces pentes raides ont résulté en avalanches quelquefois mortelles.

Escarpements et pentes fortes causeront toujours des difficultés d'aménagement et de transport aux gens de la ville. Un des traits particuliers de la ville de Québec est ce grand nombre d'escaliers, en plus d'un ascenseur et du funiculaire, et ces multiples côtes qui rayonnent autour du promontoire pour relier les deux paliers de la ville.

Les plans d'eau

Le site de Québec comporte deux secteurs propices aux activités portuaires-: le fleuve Saint-Laurent et l'estuaire de la rivière Saint-Charles. Cependant, depuis le XVIIe siècle, certaines caractéristiques de ces plans d'eau — surtout les hauts fonds et les berges — ont été considérablement altérées par des remblais ou d'autres modifications.

Encadré de falaises, le fleuve dans le détroit de Québec est très profond — jusqu'à plus de 30 brasses — et les courants y sont habituellement rapides. Jouxtant la pointe de Québec avant les remblais, le Cul-de-Sac, une partie profonde et sans issue, était un havre destiné aux barques, tout comme l'anse des Mers, au pied du cap Diamant. Les grands vaisseaux s'ancraient dans le fleuve, face à la ville. Le tout constituait un port naturel qui ne nécessitait que des aménagements mineurs-. En aval de la pointe de Québec, le fleuve s'élargit pour former le bassin ou la rade de Québec, où les trois-mâts ou autres embarcations à voiles pouvaient attendre les vents favorables pour s'approcher du port. En amont, quelques anses auront servi à l'extension frontale du port au XIXe siècle.

En ces lieux, les conditions de navigation sont gouvernées par le battement de marées semi-diurnes — deux pleines mers et deux basses mers d'amplitudes inégales à Québec. Les marées de vives-eaux ont une amplitude de 5,8 m, celles de mortes-eaux, 4,0 m. De grandes marées, quant à elle, combinées à de forts vents du nord-est, peuvent atteindre 7,1 m. Sur le site de la ville, la manifestation la plus spectaculaire de ces marées était l'ennoyage des battures et de la Saint-Charles deux fois par jour. Du côté de Beauport, au-delà des superficies remblayées, les battures font toujours 1 km de large et comportent un bas estran jonché de blocs charriés par les glaces flottantes.

Sur le plan défensif, on l'a vu, la colline détient le beau rôle, mais les courants de marée dans le fleuve présentent aussi un désavantage pour l'assaillant tant qu'il n'a pas mis les pieds à terre. Comme l'écrit John Knox-: «-La grande force de Québec tient à l'éminence de son site-: les canons des vaisseaux n'ont pas l'élévation suffisante pour y faire des dommages considérables, et les ketchs à bombe qui tenterait de la détruire se lanceraient dans une entreprise trop périlleuse, parce que, tout comme n'importe

quelle autre unité flottante qui s'y attaquerait, ils seraient à la merci d'un feu nourri des nombreuses batteries s'échelonnant jusqu'au niveau de l'eau. Tout navire qui vient s'y attaquer doit s'approcher avec la marée, demeurer à peu près stationnaire jusqu'à la marée descendante, puis se retirer. C'est pour ces raisons-là, et pour d'autres causes évidentes, que l'immortel Wolfe usa de sagesse quand il s'empara de la rive sud du fleuve à Pointe-Lévis, seul endroit d'où il put atteindre les hauteurs en face de la garnison et où il installa ses batteries avec tant de succès.-»

Les hautes marées rendaient accessible l'embouchure de la rivière Saint-Charles. Elles ont plus tard permis le développement des chantiers navals et l'industrialisation de ses berges. Au dire de Cartier, la Saint-Charles était à l'origine «-vne petite ripvière, et hable de basre [c'est-à-dire, havre où les vaisseaux ne peuvent entrer qu'avec le flux de la marée], marinant de deulx à troys brasses-», un «-lieu à nous propice pour mectre nosdicts navires à sauveté-». Elle débouchait sur un large estuaire constituant un riche milieu naturel. À marée basse, deux chenaux se découvraient, entourés de larges surfaces marécageuses, de vasières et d'estrans rocheux se prolongeant en direction de Beauport. Sur la première carte du site, Champlain représente des filets de pêche amérindiens et un Européen chassant la sauvagine dans ces parages. La même carte indique que l'entrée de l'estuaire était gênée par la présence d'écueils. Les vaisseaux pouvaient tout de même s'y abriter pour se protéger des grands vents et des vagues. Dès le XVIIIe siècle, on aménage une digue pour les protéger davantage des vents d'automne. De nombreuses modifications ont été apportées à cet estuaire, dont la coupe d'un méandre dans les années 1960. Le bassin Louise, quant à lui, correspond à l'emplacement de l'un des anciens chenaux de l'estuaire.

On ne pouvait guère soutirer d'énergie hydraulique de cette rivière au cours lent et sinueux dans les limites du site de la ville. Cette contrainte a pu se faire sentir du début de l'ère industrielle à la fin du XIXe siècle. Pour actionner les mécanismes de leurs moulins ou usines, les industriels ont alors dû se tourner vers la rivière Montmorency ou vers les affluents en rive droite du fleuve (la Chaudière et l'Etchemin).

Les basses terres de la Saint-Charles

La rivière Saint-Charles draine un bassin couvrant 350-km^2. Elle prend sa source dans un lac homonyme situé à environ 15 km au nord de la ville de Québec. De nos jours, ce lac constitue d'ailleurs la réserve d'eau potable de la ville et de plusieurs municipalités environnantes. La Saint-Charles reçoit quelques modestes affluents sur son parcours-: les rivières Lorette, Duberger, Lairet et du Moulin, aujourd'hui canalisées tout comme quelques petits ruisseaux. Aux abords de la vieille ville, le courant de cette rivière est lent et le débit, faible la plupart du

Plan de la ville de Québec, 1727.
Archives nationales du Québec, Gaspard Chaussegros de Léry, P1000, S5, Québec, 1727.

Sur ce plan réalisé par l'ingénieur français, on peut distinguer la basse-ville existante à l'époque et le Cul-de-Sac, à sa gauche, l'extension proposée à la basse-ville, prise à même les battures au confluent du fleuve et de la Saint-Charles et l'étendue de ces battures entre la pointe de Québec et la rivière Saint-Charles. De même, un constat s'impose-: celui de l'exiguïté et de l'isolement de la pointe de Québec. La marée haute venait autrefois lécher le pied de la colline entre la pointe et l'estuaire de la Saint-Charles. Toutefois, à marée basse, on pouvait circuler sur les battures.

Sleigh meeting on the St Lawrence River — Quebec in the distance, 1841.
Archives nationales du Québec,
W. Radclyffe, P600, S5, PGC33.

Certains hivers, un pont de glace se forme dans le détroit face à la ville, rendant les communications faciles avec les localités sur la rive opposée. Bien qu'irrégulier – par exemple, il y en a eu neuf entre 1817 et 1850 –, ce pont de glace peut persister au printemps et retarder le début de la saison de navigation.

temps. À l'état naturel, ses berges sont escarpées et relativement stables.

Le bief inférieur de la rivière Saint-Charles coule dans une dépression d'orientation générale est-ouest, entre les terrasses de Charlesbourg et de Beauport et la colline de Québec. Large de plusieurs kilomètres, la dépression de Cap-Rouge–Limoilou — ainsi nommée à cause des localités qui ornent ses extrémités — débouche sur le vaste bassin de Québec, ennoyé par les eaux du Saint-Laurent. Cette dépression semble démesurément grande si l'on considère le faible pouvoir érosif du cours d'eau qui y serpente. De fait, pour tenter d'en comprendre la genèse, il faut scruter la nature des matériaux en place et se rapporter à certains évènements de l'histoire géologique récente.

Les couches rocheuses sous-jacentes, vieilles de quelques centaines de millions d'années, appartiennent au domaine des basses terres du Saint-Laurent. On en chercherait en vain un affleurement dans les parages de la vieille ville, où elles sont enfouies sous des sables fins et des argiles marines variant de quelques mètres à 60 mètres d'épaisseur. Ces dépôts meubles fossilisent donc une surface préalablement taillée dans le roc. Des forages indiquent que cette surface rocheuse est défoncée par une vallée alignée dans l'axe de la dépression et dont le fond est bien plus bas que le niveau moyen actuel des mers. Cette vallée enfouie, avec ses versants et ses replats rocheux qui s'emboîtent avec les terrasses, rocheuses aussi, de Charlesbourg et de Beauport, est l'ancêtre de la dépression que nous connaissons. Certains phénomènes naturels ont présidé à l'occultation de cette topographie ancienne.

À Québec comme dans toute l'Amérique septentrionale, l'histoire géologique récente s'avère fort mouvementée. En effet, il y a plus de 12-000 ans, d'épais glaciers continentaux rabotaient ou colmataient sur leur passage le paysage de Québec. Leur poids immense était à l'origine d'un affaissement du continent. En conséquence, lors de la fonte de ces glaces dans les parages de Québec, les eaux de l'océan purent envahir la vallée du Saint-Laurent — épisode qu'on appelle la mer de Champlain. À cette époque, au droit de la Saint-Charles, des sédiments fins s'accumulaient dans les parties les plus profondes de la vallée préexistante — là où l'onde était plus calme —, mais jamais en quantité suffisante pour combler la cuvette. La dépression avait acquis un aspect semblable à ce qu'il est aujourd'hui à la fin de cet épisode marin. Avec le retrait progressif des eaux, des sables fins sont venus chapeauter les argiles marines, puis la dépression a fini par apparaître au grand jour.

Ces observations indiquent que la formation de cette dépression précède celle du cours d'eau actuel. La Saint-Charles ne coule donc pas dans une vallée fluviatile proprement dite. Qui plus est, la dépression se prolonge vers l'ouest, puis vers le sud-ouest, indépendamment de l'axe de la rivière qui, elle, bifurque à un certain point vers le nord. Dès lors, il appert que les eaux d'un modeste cours d'eau venant des Laurentides aient été captées à mesure que se

La Rivière Saint-Charles vue depuis les hauteurs de la porte Saint-Jean, 1836.
Archives nationales du Canada, P. J. Bainbrigge, négatif C-11871.

SIGNAL-HOUSE ON CAPE DIAMOND — MARCH 1815, 1817.
Archives nationales du Québec, E. E. Vidal, P600, S5, PAQ13.

Au XIXe siècle, plusieurs aquarelles dépeignent comme celle-ci la vue panoramique à partir des hauteurs de la colline qui met en valeur les qualités pittoresques du site de Québec, véritable belvédère pour l'observation des environs. Étant donné l'occupation des lieux ou les préoccupations de ces artistes métropolitains, les symboles du pouvoir militaire britannique font souvent partie de la composition.

retiraient les flots marins par une dépression préexistante, laquelle fut ensuite légèrement modifiée par l'érosion littorale et fluviatile ultérieure.

Somme toute, les premiers évènements qui ont mené à la formation de la dépression de Cap-Rouge–Limoilou restent obscurs. Comment le roc a-t-il pu être érodé jusqu'à une telle profondeur-? Certains croient qu'un lointain ancêtre du Saint-Laurent a pu accomplir ce travail avant la dernière glaciation, mais il pourrait tout aussi bien s'agir d'un surcreusement du glacier continental.

Au cœur de la ville de Québec, les bouleversements géologiques récents ont donc produit une plaine traversée par la Saint-Charles et dont l'altitude varie de 10 à 20-m. Sur la rive gauche, on y rencontre des argiles marines coiffées parfois de sables, le tout façonné par quelques ravins. Sur la rive droite, des dépôts de sables et de graviers chapeautent les argiles marines, le tout étant découpé en terrasses et émaillé de quelques cordons littoraux — la rue Saint-Vallier, par exemple, s'étire sur une de ces anciennes lignes de plage. Aux alentours, les variations de la topographie étant fort subtiles, de petites dépressions ont été remplies de tourbe. Au départ, une grande partie de cette basse vallée et de sa plaine constitue un milieu mal drainé. Ce n'était certes pas l'arrière-pays fertile de Québec, qu'il faut chercher ailleurs-: côte de Beaupré, replat de la colline de Québec, terrasse de Charlesbourg, île d'Orléans. Le drainage déficient dans cette partie de la vallée et les sols mous y retarderont le développement urbain et causeront des problèmes de fondation à certains édifices. Lors de tremblements de terre importants, les dommages ont principalement lieu dans cette partie de la ville, où un phénomène de réverbération dans les épais dépôts meubles sous-jacents augmente l'intensité des secousses.

LES MÉTAPHORES DU SITE

Est-ce énoncer une vérité de La Palice que d'affirmer que le site de Québec a fait couler beaucoup d'encre-? Depuis la fin du XVIIIe siècle, ce sont surtout les visiteurs étrangers — britanniques ou autres — qui ont instauré ce discours généralement élogieux. On a accolé au site maints qualificatifs-: trône de roc, nid d'aigle, belvédère, amphithéâtre… On l'a comparé nombre de fois à d'autres villes remarquables, comme, par exemple, A. J. H. Richardson-: «-Québec, perchée sur son promontoire rocheux surplombant la rade majestueuse du Saint-Laurent, avec à l'arrière-plan le bleu de ses collines, est la Ronda de l'Amérique du Nord, son Édimbourg et sa Pérouse, édifiée sur le site le plus spectaculaire du continent.-» La plus célèbre comparaison géographique reste cependant le «-Gibraltar d'Amérique-».

Tous ces discours ne laissent planer aucun doute sur le fait que la ville de Québec doit sa réputation de site pittoresque aux particularités de la topographie locale — notamment à son promontoire —, aux importants plans d'eau qui l'entourent, voire à l'arrière-plan que lui fournissent les collines des Laurentides, éléments qui interagissent pour lui procurer un panorama unique et contrasté. D'ailleurs, nombreux sont ceux qui, au cours des siècles passés, louangent la beauté des lieux, mais en déplorent l'architecture et la trame urbaine

Aux yeux de plusieurs voyageurs ou citoyens, ces «-avantages naturels-» du site atténuent les erreurs de développement du XXe siècle-: démolitions, remblais de battures, quais, autoroutes, gratte-ciel modernes juchés sur l'épine dorsale de la colline…

En somme, les qualités du lieu surpassent les quelques inconvénients qui, d'ailleurs, ne constituèrent jamais un obstacle au développement d'une ville. Lisons Raoul Blanchard synthétisant l'esprit des lieux-: «-[…] les qualités de ce site répondent à ce que commandait la situation. C'est juste au point où les grandes profondeurs commencent dans le Saint-Laurent, à la vraie tête de l'estuaire [sic], que se dresse la colline la plus aisée à fortifier qu'il y eut tout le long du fleuve, dominant une large rade, commode, abritée, un port de débarquement aisé. En même temps l'emplacement se trouve exactement à un des deux points où le fleuve est le plus étroit, le plus facile à traverser, où peuvent ainsi converger les routes de terre des deux rives. L'accord est complet entre les facteurs généraux et les éléments locaux, qui se prêtent mutuellement assistance. Accord si clair qu'il apparaissait évident dès l'abord aux esprits clairvoyants. «-Rien ne m'a paru si beau ni si magnifique-», écrivait Frontenac au ministre dès son arrivée, le 2 novembre 1672, «-que la situation de la ville de Québec, qui ne pourrait être mieux postée quand elle devrait devenir un jour la capitale d'un grand empire-».-»

Nature et culture
Milieu et présence amérindienne aux environs de Québec

La forêt était omniprésente du temps de la fondation de la Nouvelle-France. Ce qui faisait dire à Samuel de Champlain-: «-Ne dirait-on pas que la terre fut abandonnée ici dans l'état de création-: un grand silence vert-?-» Toutefois, une telle impression soulève quelques questions. Ne dépeindrait-elle pas l'instant initial, les premiers contacts avec la «-neufve France-» d'un explorateur accoutumé aux contrées déboisées d'Europe-? En outre, pourrait-on penser que le milieu ancien de la vallée du Saint-Laurent ait exercé une sorte de fascination, d'emprise sur l'imaginaire de l'Européen-? Ou encore, la représentation d'une nature idéalisée et «-vierge-» ne serait-elle pas l'écho, par le biais du mythe fondateur — l' «-état de création-» —, des ambitions du colonisateur-? Or, le fondateur de Québec sait bien que ces territoires sont sillonnés par des groupes humains-; que depuis fort longtemps ce «-grand silence vert-» est rythmé par le clapotis des pagaies, le crépitement du feu, les festins accompagnés de chants et de paroles…

Quel aspect présentait l'environnement au droit de la ville de Québec avant l'arrivée des Européens-? Quelles ressources offrait-il à ceux qui pouvaient le fréquenter, sinon y vivre-? Ce sont là des questions fondamentales, mais il y a plus. Dans la première moitié du XVIe siècle, à en croire Jacques Cartier, le village iroquoien de Stadaconé est implanté dans les mêmes parages. Ainsi, les groupes amérindiens établis à Québec soulèvent la question du pouvoir d'attraction du lieu. N'assiste-t-on pas à la convergence de deux civilisations très différentes dans le choix du même site, malgré des activités qui se déploient à toutes autres échelles-? La colline de Québec, avec ses alentours, ne serait-elle pas revêtue d'une signification symbolique transcendant les cultures, comme le site d'autres cités anciennes exploité successivement par des civilisations distinctes-? Quoi qu'il en soit, le chevauchement du site de fondation et du noyau archéologique confère au lieu une grande signification historique et culturelle.

Les paléoenvironnements

L'état des lieux

Le milieu naturel, jamais fixe, connaît une évolution perpétuelle, mais il subit une transformation profonde et accélérée dès qu'il est soumis à une phase de développement. Ainsi, au XVIIe siècle, bien peu de temps après l'installation d'immigrants européens, les changements ont été rapides à Québec. Par exemple, Pierre Boucher raconte en 1664 que le gibier, autrefois abondant, s'est retiré à dix ou douze lieues de Québec. La petite ville ne compte alors qu'un demi millier d'habitants, mais l'ouverture des campagnes environnantes, encore plus peuplées, accuse la modification du milieu.

Toutefois, un observateur contemporain, s'il avait pu contempler le site de Québec à l'aube de la colonie, aurait sans doute été frappé par la mosaïque de peuplements forestiers enveloppant la colline, embrassant les rives des plans d'eau et s'étendant vers l'arrière-pays de part et d'autre du grand fleuve — des forêts probablement anciennes, apparemment immensément étendues. Ainsi que le souligne le père jésuite Paul Le Jeune, en signant sa relation «-Du milieu d'un bois de plus de 800 lieues d'estandue, à Kébec, ce 26 août 1632-». Pourtant, le mythe de la forêt primitive qui sous-entend l'omniprésence de formidables futaies ne peut rendre compte de l'ensemble de ce paysage. Contrairement à ce que certains auteurs du XIXe siècle ont pu broder, les écureuils ne pouvaient parcourir le continent nord-américain en sautant d'une branche à l'autre-! Dans les environs de Québec, le paysage des années 1600 portait certainement encore la marque du passage assez récent des Iroquoiens. D'ailleurs, Cartier mentionne en 1535 des déboisements le long du fleuve, dont à Stadaconé, et Champlain localise des prairies sur la colline de Québec sur la carte du site qu'il publie en 1613 (reproduite à la page 21).

Les témoignages historiques ne proposent habituellement de l'environnement ancien de Québec que des bribes d'informations recueillies tardivement. Plus souvent, ils débordent le cadre de Québec pour englober toute la vallée du Saint-Laurent dans ses principales caractéristiques. Ces comptes rendus, rarement précis, sont aussi empreints de la perception et des intérêts de l'auteur. L'inventaire territorial ou la conscience paysagère ne font pas partie des mœurs de l'époque. L'explorateur ou le colonisateur n'a pas la moindre idée de la démarche scientifique. Devant une nature qui lui semble si généreuse, il fait appel au mode de l'énumération, actualisant ainsi le lieu commun de l'abondance, de la profusion propre à tous ceux qui ont abordé les «-terres nouvelles-». Les éléments ayant une valeur économique

Arbres de belle dimension, tels ceux qu'on pouvait rencontrer dans les terres déprimées arrosées par la rivière Saint-Charles-: orme et thuya d'Amérique.
Ministère des Ressources naturelles du Québec.

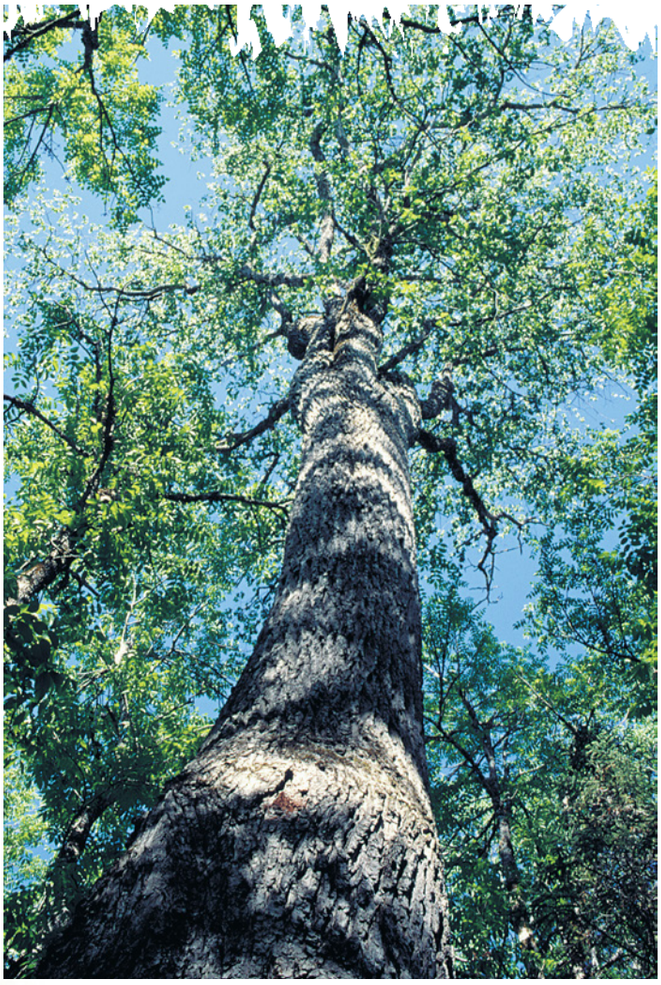

retiennent surtout son attention — bois d'œuvre, animaux à fourrures, gibier, poissons et petits fruits. L'appréciation du milieu est forcément subjective et l'inventaire des ressources, réduit au «-connu-» — à ce qui s'avère «-comme en France-». Comme l'affirmait Carl Sauer en parlant de la côte orientale de l'Amérique du Nord en général, il aurait été impossible que des colons ne traversent un océan, en quelque endroit que ce soit au monde, et ne découvrent un milieu qui leur soit aussi familier sur la rive opposée. En effet, plusieurs plantes et animaux du pays laurentien rappelaient aux pionniers ceux de la mère patrie.

Quand Jacques Cartier fréquente la partie méridionale du golfe du Saint-Laurent en 1534, il s'enthousiasme pour la première fois devant la forêt nord-américaine-: «-Nous y dessandimes […] pour voir les arbres queulx sont merveilleusement beaulx et de grande odeur.-» Au cours de ses pérégrinations ultérieures dans le sillon laurentien, il relève les essences d'arbres et les plantes comestibles qui lui paraissent familières. À Stadaconé, en 1535, il recense les essences suivantes-: […] chaisnes hourmes frennes noyers prunniers yfs [pruches] seddrez vignes aubespines […]-». Tout près, sur l'île d'Orléans, il trouve des pins et «-aultres boys de la sorte des nostres-». Lors de son troisième voyage, en 1541, l'explorateur choisit de s'établir à l'embouchure de la rivière du Cap-Rouge, à l'extrémité occidentale de la colline de Québec-:

> *De part et d'autre du dit fleuve se trouvent de très bonnes et belles terres, couvertes d'arbres qui comptent parmi les plus beaux et les plus majestueux du monde-; il y en a plusieurs qui dépassent les autres de plus de dix brasses [sans doute des pins blancs], ainsi qu'une essence qu'ils appellent Hanneda dans ce pays [l'«-arbre de vie-» — probablement le thuya], qui fait plus de trois brasses de circonférence […]. Il y a en outre une grande quantité de chênes, les plus beaux que j'ai vus de ma vie et qui étaient chargés à craquer de glands. On trouve aussi des érables, des cèdres, des bouleaux, et autres arbres, tous plus beaux que ceux qui poussent en France […] On peut aussi voir de grandes étendues de terre cultivable, belle, plane et descendant en pente douce vers le sud, aussi facile à cultiver qu'il est possible, et recouverte par de très nombreux et très beaux chênes et autres arbres de grande beauté, ne poussant guère plus épais que nos forêts de France.*

Bien qu'il produise un rapport quelque peu impressionniste des lieux, Cartier n'en relève pas moins le caractère boisé et plusieurs des essences dominantes. Dans la perspective de l'histoire environnementale, l'état de ces forêts précoloniales soulève plusieurs questions.

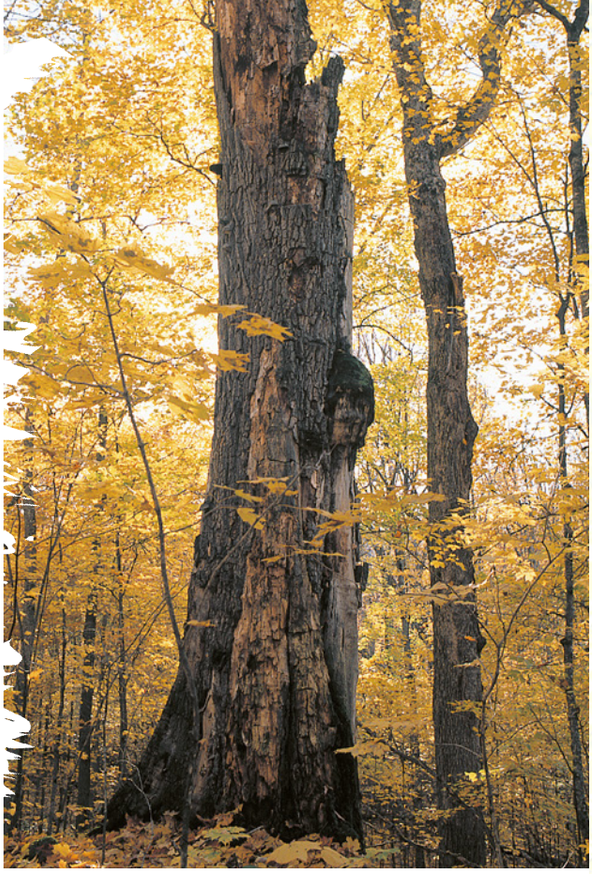

Peuplements forestiers matures, tels ceux qui enveloppaient jadis une bonne partie de la colline de Québec-: ci-contre érablière à sucre (comportant un magnifique chicot) et, ci-dessous, érablière à tilleul et à chêne rouge.
Ministère des Ressources naturelles du Québec.

Le climax — une des notions fondamentales de l'écologie moderne, aujourd'hui contestée — correspondrait à une sorte d'état d'équilibre d'une forêt parvenu au bout d'une série de successions écologiques, en l'absence d'intervention humaine. Le «-grand silence vert-» — cette végétation soi-disant laissée à elle-même — correspond-il à ces associations végétales stables en renouvellement perpétuel-? Dans la vallée du Saint-Laurent, les témoignages historiques ne permettent pas de répondre à cette interrogation, puisqu'ils ne donnent pas d'indications suffisamment précises quant à la composition de la forêt, à son âge et aux autres paramètres du milieu.

Pour une autre partie de la Nouvelle-France — l'Acadie —, Nicolas Denys publie en 1672 une description plus détaillée de certaines forêts — à notre connaissance, la seule description du XVIIe siècle qui puisse permettre d'en apprécier le stade évolutif. Il rapporte qu'à l'intérieur des terres, on trouve «-en tout le païs […] les arbres bien plus beaux en hauteur et grosseur, & partant plus clairs et moins confus-: on y pourroit courir un orignac à cheval-: il n'y a que des vieux arbres qui sont tombez d'un côté & d'autre qui puissent y apporter de l'empeschement, faute de monde pour les oster […]-». Cette description, quoique brève, relate plusieurs caractéristiques d'une forêt ancienne, où les arbres ont dépassé de beaucoup l'âge de maturité biologique et qui est peu ou pas du tout affectée par les perturbations ou les destructions. Mais s'agit-il pour autant de forêts climaciques-?

Plusieurs écologistes affirment aujourd'hui que les forêts anciennes pouvaient être rares même à l'époque précoloniale. Dans ce temps-là, le paysage comportait sans doute des secteurs de forêts perturbées à la suite de catastrophes naturelles. D'ailleurs, Nicolas Denys décrit les feux de forêts déclenchés par la foudre-: «-[…] le tonnerre tombe quelques-fois en feu & se met dans le bois, où tout est si sec qu'il y demeure des trois semaines & un mois, & à moins qu'il n'y vienne des pluyes suffisamment pour l'éteindre, il brûlera par fois des dix, douze, & quinze lieuës de pays […]-».

L'activité humaine a sans doute constitué une perturbation importante dans la vallée du Saint-Laurent. Le pays n'était pas couvert que de forêts. Les villages ou des lieux de campement, parfois riverains ou auprès d'une source de matériaux lithiques, sont aussi une réalité du paysage préhistorique des environs de Québec. Avant les incursions européennes, des groupes appartenant à deux familles linguistiques ont fréquenté les lieux. Au XVIe siècle, un peuple iroquoien, déjà présent depuis un bon moment, y avait ouvert des clairières en pratiquant la culture sur brûlis. Sur le site de Québec, Cartier observe des champs en culture auprès de la «-ville et demourance de Donnacona-», Stadaconé, «-qui est aussi bonne terre qu'il soit possible de veoir et bien fructifferante, […] une terre double de bonne haulteur toute labourée aussi bonne terre que jamays homme vyd […]-». Les Amérindiens de ce village utilisaient

aussi le bois pour bâtir et chauffer leurs habitations, d'où un impact supplémentaire sur les forêts environnantes.

Au début du XVIIe siècle, les chasseurs-cueilleurs montagnais, maîtres des lieux, s'intègrent davantage à la forêt. En 1608, au dire de Champlain, les terres autour de Québec supportent plusieurs «-[…] arbres fruictiers sauuages, & vignes; qi faict qu'à mon opinion, si elles estoient cultiuées, elles seroient bonnes comme les nostres-». En remontant le fleuve, Champlain constate que «-le pays est tout couvert de grandes et hautes forest des mesmes sortes qu'avons vers notre habitation-». Voilà une contribution très intéressante de la mise en rapport de témoignages historiques-: la révélation d'un environnement changeant. À cette époque, les lieux de «-demeurance-» et l'agriculture décrits par Cartier n'existent plus. Champlain croit déceler à une lieue de son habitation les traces de l'hivernement de Cartier en 1535, mais il ne mentionne aucun vestige d'établissement amérindien. En 1696, Charles Aubert de La Chesnaye écrivait-: «-C'estoit une tradition qu'ils [les Algonquins] avoient chassé les Iroquois du dit lieu de Québec et des environs ou estoient autrefois leur demeure. L'on nous montroit leurs bourgades et leurs villages couverts de bois; et à présent que les terres sont en valeur par le défrichement les laboureurs y trouvent des outils, haches et couteaux de leur ancienne façon.-»

Les Iroquoiens de Stadaconé avaient donc modifié l'environnement naturel avant l'arrivée des Européens. Avant ou après, d'autres peuples amérindiens auraient pu laisser des traces de leur passage. Par exemple, certains groupes amérindiens du nord-est de l'Amérique du Nord mettaient localement le feu aux sous-bois pour faciliter la chasse et améliorer l'habitat du chevreuil. Cependant, on ne sait pas si cette pratique a pu avoir cours à un moment donné dans les environs de Québec.

Reconstituer l'environnement ancien

Sur le territoire de la ville de Québec, aucun habitat naturel n'a survécu, sauf quelques écosystèmes fragiles de la falaise, et encore-! Il n'y a pas que les forêts ou les prairies qui soient disparues. Les battures du Saint-Laurent et l'estuaire de la rivière Saint-Charles ont été considérablement modifiés. Même si le milieu a été totalement transformé par quatre siècles d'exploitation, il est possible, connaissant les formations végétales et les sols, de se représenter la paléobiogéographie des lieux avant l'établissement des Européens.

Cette représentation, qui s'appuie sur la notion de climax, demeure théorique en ce sens qu'elle ne tient pas compte de la possibilité de perturbations naturelles ou anthropiques (amérindiennes) — ces dernières n'étant pas négligeables à Québec à certaines époques de la préhistoire. Étant donné que l'observation de forêts contemporaines peu perturbées ou climaciques sous-tend cet effort de reconstitution, il faut d'abord s'assurer que les facteurs environnementaux qui exercent un rôle fondamental n'ont guère changé au cours du dernier millénaire.

On s'accorde pour admettre qu'un paysage végétal évolue au gré des conditions des sols et du climat — ce qui commande une attention à des phénomènes agissant à des échelles différentes.

D'une part, la stabilité relative du climat depuis 10-000 ans est un fait constaté par plusieurs paléoclimatologues. En général, pour l'hémisphère nord, il y eut un optimum climatique vers 7-000 ans avant aujourd'hui, qui correspondait à une température annuelle moyenne plus élevée de 1°C à 2°C pour le Québec méridional. Entre 5-500 ans avant aujourd'hui et l'an mil de notre ère, il y eut une légère tendance au refroidissement. Les variations dans la première moitié du dernier millénaire se manifestèrent par un réchauffement, suivi d'une détérioration au XIIIe siècle, puis d'une amélioration dès la moitié du XIVe siècle. À l'échelle sous-continentale, ces modestes oscillations ont pu être plus ou moins prononcées. Toutefois, la température ne représente qu'un aspect du climat global, l'autre étant le régime des précipitations.

D'autre part, l'étude de sédiments lacustres du Québec méridional, sorte d'archives dans lesquelles les pollens et les graines d'arbres peuvent se conserver, indique que les forêts ont très peu réagi aux variations climatiques des derniers millénaires. Tout au plus, quelques essences arborescentes se sont-elles aventurées un peu plus au nord ou bien sont-elles devenues moins abondantes, selon la tournure du climat. La persistance des forêts donne à penser que le régime des précipitations n'a pas connu, lui non plus, de transformations radicales depuis l'optimum climatique.

À l'échelle locale, la diversité des conditions des sols joue un grand rôle. À l'exception de quelques évènements circonscrits dans l'espace — principalement les éboulements au droit des falaises —, le modelé de la colline de Québec a peu changé depuis le retrait des eaux marines, il y a environ 7-500 ans. Sur les terres basses adjacentes, des changements morphologiques littoraux sont imputables aux variations graduelles du niveau marin.

Étant donné la relative stabilité des conditions, une reconstitution de l'environnement ancien s'appuyant sur la notion de climax, que certains auteurs se sont efforcés de faire, brosse un portrait possible du paysage végétal à Québec.

En embrassant du regard le site avant l'arrivée des Européens, l'observateur aurait pu reconnaître une mosaïque de formations végétales, conséquence de la diversité des milieux. Pour en dresser le portrait, chaque compartiment de cet éventuel ensemble sera décrit, en profitant au passage de quelques indications de source historique ou scientifique.

La pointe de Québec constitue un secteur de la ville dont la végétation ancienne a été quelque peu décrite. Selon Champlain, la pointe était couverte de noyers et ne semblait

Québec, vers 1930.
Archives de la Ville de Québec, Compagnie aérienne franco-canadienne, négatif nº 10791.

Accrochées aux hauteurs excessivement drainées du Cap-aux-Diamants, les reliques de peuplements forestiers anciens persistent au XXe siècle : il s'agit de cèdrières à aubépines.

pas comporter de clairière, puisque ses compagnons durent défricher pour la construction de l'habitation. Toutefois, le noyer cendré — il s'agit probablement de l'arbre dont nous parle Champlain — est une essence de lumière, ne tolérant pas la concurrence, qui aurait pu succéder à une clairière.

Des analyses de charbons de bois récoltés au lieu de fondation de Québec ont indiqué qu'en période ancienne, on y avait brûlé, outre du noyer cendré, du hêtre, de l'érable à sucre, du frêne noir, du bouleau blanc et du sapin baumier. Ces essences provenaient-elles d'une érablière environnante ? C'est possible, car, sur la terrasse discontinue au pied du Cap-aux-Diamants, dont la pointe de Québec faisait partie, poussait probablement une érablière laurentienne à tilleul et à chêne. Sous la limite des hautes marées, la batture relativement étroite, dénudée et rocheuse vers le large, était couverte d'herbacées dans sa partie supérieure.

Sur le pourtour de la colline, plusieurs talus d'éboulis demeuraient sans couverture végétale, à cause de la pente et de l'instabilité des versants, et la falaise, quasi verticale, était dénudée. Au sommet de celle-ci, les niches de décollement étaient colonisées par les thuyas et les aubépines.

Dans le domaine de la colline de Québec régnaient probablement les forêts d'érables à sucre, accompagnés de tilleuls, de hêtres, d'ormes, de bouleaux jaunes et de deux essences thermophiles, les caryers et les ostryers. Dans les endroits mal drainés croissaient des érables rouges ou s'élaboraient de petites tourbières. Dans les secteurs plus secs, les chênes rouges et les pins blancs se faisaient vraisemblablement plus abondants.

Dans la vallée de la Saint-Charles, la variété de conditions locales résultait en divers peuplements. Sur la rive droite et au pied du cap, quelques feuillus — frênes, érables rouges, peupliers — accompagnaient les résineux dominants — épinettes, sapins et thuyas. La carte de Villeneuve de 1688 (voir page 23) relève des peuplements de « sapinières » encore debout, car probablement peu accueillantes. Dans les dépressions locales s'étaient développées des tourbières. Sur d'anciens dépôts de plage, sableux et mieux drainés, croissaient vraisemblablement des pruches et des chênes rouges. Enfin, en s'approchant de la rivière Saint-Charles, on trouvait probablement l'érablière laurentienne avec, dans les points bas, des peuplements de frênes noirs. Sur la rive gauche, on rencontrait quelques sapinières et des érablières semblables à celles de la rive opposée comportant, entre autres espèces, le hêtre, le frêne noir, le thuya, le tilleul et l'orme.

La côte de La Canardière comportait une séquence de peuplements forestiers. De l'intérieur des terres vers le fleuve se rencontraient, suivant la détérioration du drainage, l'érablière à tilleul, la frênaie noire à érable rouge, puis les formations ripariennes — frênaie rouge à orme, frênaie rouge, saulaie, saulaie ou aulnaie arbustive. En contrebas, de larges battures soumises à d'importantes marées étaient couvertes d'herbacées ou restaient, si le courant s'avérait plus fort, sans végétation. Les riches herbiers abritaient à cet endroit du riz sauvage.

Autres éléments majeurs de cet ancien paysage : l'estuaire de la Saint-Charles, comportant deux chenaux émaillés de petites îles (hauts-fonds) et la rivière elle-même, avec ses quelques modestes tributaires. À marée basse, la presque totalité du lit de la rivière s'asséchait au confluent du fleuve. On pouvait alors constater que la zone de battement des marées du côté de la colline de Québec, exposée à la houle des tempêtes du nordet, comportait des cailloux et des blocs, tandis que le fond, l'autre côté de l'estuaire, était tapissé de sédiments fins. Les marées remontaient sur une certaine distance le cours de la rivière, lequel comportait méandres et bras morts (marécages).

Dans ce décor millénaire du début du XVIIe siècle, il faudrait planter quelques secteurs de clairière ou de friche probablement reconquis par une végétation de stade pionnier — prairie herbacée, arbustaie, bétulaie ou peupleraie. La faune subissait aussi des changements graduels avant l'arrivée des Européens. Soumise à une exploitation intensive depuis l'aube de la colonisation, la faune ancienne des environs de la ville ne peut être reconstituée à partir des espèces qu'on y trouve aujourd'hui. Plusieurs ont déserté les lieux, d'autres se sont mêmes éteintes. La répartition géographique de certaines espèces a pu bénéficier des modifications du milieu dès les premiers temps de l'exploitation européenne. Par exemple, le cerf de Virginie, absent des environs de Québec durant la préhistoire, ne migre vers

le nord que tardivement, à la faveur des défrichements des colons français.

Il ne faut pas négliger la faune aquatique locale, importante sur le plan des subsistances, décrite par Cartier-:

> *[…] cedict fleuve est le plus habundant de toutes sortes de poissons qu'il soit memoire d'homme avoir jamays veu ny ouy. Car despuis le commencement jusques à la fin y trouverez selon les saisons la pluspart des sortes et espesses des poissons de la mer et eaue doulce. Vous trouverez jusques audict Canada force ballaines marsoings chevaulx de mer adhothuys [bélugas] qui est une sorte de poisson duquel jamays n'avyons veu ny ouy parler. […] Item y treuverez en juing juillet et aoust force macquereaulx mulets bars sartres grosses anguilles et aultres poissons. Ayant leur saison passee y treuverez l'eplan, […] force lamproyes et saulmons. […].*

Pierre Boucher mentionne qu'à Québec, dans les années 1660-:

> *La pesche est abondante en tous ces quartiers-là de quantité de poissons, comme Esturgeons, Saumons, Barbuës, Bar, Alozes, & plusieurs autres-: mais ie ne puis obmettre vne pesche d'anguille qui se fait en Automne, qui est si abondante, que cela est incroyable a ceux qui ne l'ont pas veu.-»*

En somme, on concevrait difficilement qu'un milieu pourvu de telles richesses n'ait point auparavant attiré des populations autochtones, agriculteurs ou autres, héritiers d'une adaptation millénaire à la vie en forêt, et dont la survie dépendait de la chasse et de la pêche.

Les traces amérindiennes

De la présence amérindienne à Québec, il n'est possible de se faire qu'une image partielle. L'urbanisation du territoire de la ville n'a pas facilité la réalisation de fouilles archéologiques, surtout lorsqu'il s'agit d'étudier l'occupation amérindienne. Les recherches de sites préhistoriques s'avèrent complexes du fait que certains vestiges ont pu être altérés partiellement ou en profondeur à la suite de travaux durant la période historique.

La période de la préhistoire est découpée en trois grande période culturelles-: paléo-indienne (12-000 à 9-000 ans avant aujourd'hui), archaïque (9-000 à 3-000 ans avant aujourd'hui) et sylvicole (3-000 à environ 466 ans avant aujourd'hui).

À la lumière des découvertes faites à ce jour, les archéologues croient que les sites connus dans la région de Québec témoignent d'une utilisation de l'espace par les groupes amérindiens depuis environ 10-000-ans. Cependant, ils n'ont pu relever jusqu'à maintenant de traces des périodes paléo-indienne et archaïque à Québec même.

Après la fonte des glaciers, il y a environ 12-000 ans, Québec est recouverte par les eaux de la mer de Champlain. En 4-000 ans environ, le continent déprimé se relève de la charge imposée par les lourdes masses de glace, provoquant le retrait des eaux marines. Au droit de Québec, il y a plus ou moins 6-500 ans, le niveau marin se trouvait cinq à dix mètres plus bas qu'actuellement. La pointe de Québec, alors plus étendue, n'était pas isolée lors des hautes marées. Il y a 6-000 ans, une transgression marine porta le niveau des eaux à dix mètres au-dessus de ce qu'elles sont actuellement, submergeant la pointe de Québec. Ainsi, au cours d'une série d'oscillations récentes du niveau du fleuve, des

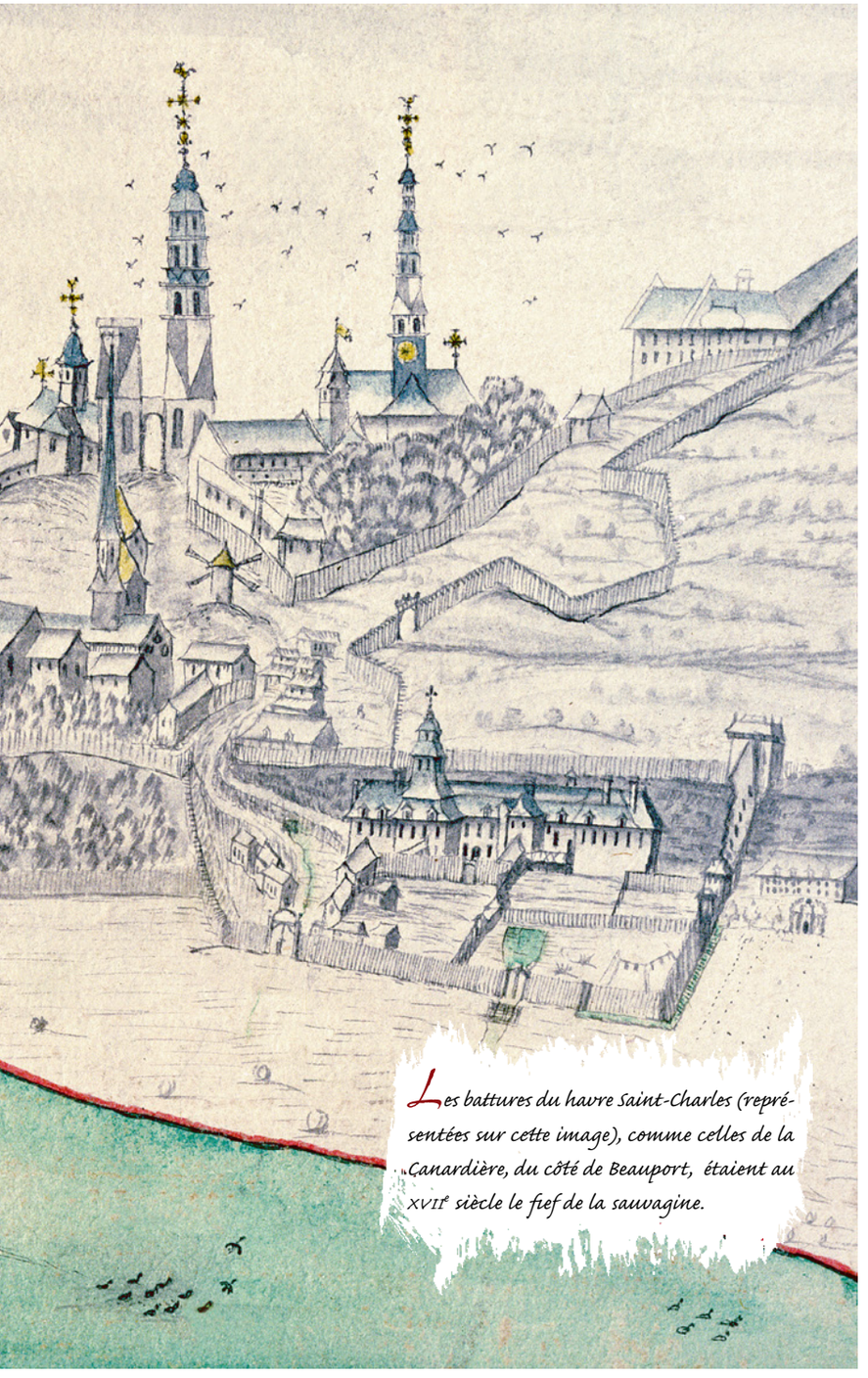

Les battures du havre Saint-Charles (représentées sur cette image), comme celles de la Canardière, du côté de Beauport, étaient au XVIIe siècle le fief de la sauvagine.

Partie de l'Amérique septentrionale où est compris la Nlle-France […] (cartouche), 1699.
Service historique de la Marine, Vincennes, J.-B.-L. Franquelin (copie aux Archives nationales du Québec).

sites archéologiques riverains datant de plus de 3-000 ans auraient pu être détruits par les courants ou enfouis sous une nouvelle couche de sédiments.

Au dire des archéologues «-la continuité de l'occupation de la région de Québec par différents groupes du sylvicole initial et terminal ne fait aucun doute, et ce, jusqu'à l'arrivée des premiers Européens dans l'estuaire de la Saint-Charles-». Cependant, il n'y a que quelques sites d'occupation amérindienne répertoriés dans la ville de Québec-; tous, sauf un, ne reflètent qu'une occupation éphémère. Sur la colline de Québec, à la place d'Youville, l'un date de la fin de l'archaïque (4-000-avant l'Actuel). On a identifié deux autres sites dans le secteur du séminaire de Québec, dont un du sylvicole supérieur. À date, dans les limites de la ville de Québec, seul les travaux à la place Royale attestent d'une occupation plus ou moins continue pendant une assez longue période de temps, du sylvicole inférieur à la période de contact. À cet endroit, plusieurs sites et stations entre les altitudes de huit et onze mètres ont été découverts.

Le site archéologique de Place-Royale

Faisant d'une pierre deux coups, les archéologues ont identifié des vestiges de l'occupation amérindienne en découvrant les fondations de la seconde Habitation de Québec. Champlain s'était donc établi sur des rivages déjà fréquentés. En préparant les assises de leur nouvelle construction, les ouvriers du fondateur de Québec avaient même recoupé la couche préhistorique.

Les perturbations du sol dues aux activités humaines durant la période historique ne faisaient que commencer. Depuis, des remblayages successifs ont considérablement augmenté la superficie et l'importance de la pointe de Québec. Très restreintes, les fouilles archéologiques des couches préhistoriques de Place-Royale ne sondent que 1-% de son territoire originel. Localisé sur la partie supérieure de la pointe, le site préhistorique se trouve environ quatre mètres plus haut que l'actuel niveau marin — d'après les crues de tempêtes relatives. Les fouilles ont eu lieu sur le haut d'une terrasse dont l'assiette est une plate-forme rocheuse, recouverte d'un dépôt d'un commandement d'environ deux mètres constitué de sables grossiers, de cailloux et de galets. Jadis, l'endroit correspondait à une plage à pente assez forte et propice à l'accostage. Il y avait peut-être une clairière jouxtant cette plage, mais les premiers occupants avaient campé au départ sur la plage vive, juste au-dessus du niveau des hautes mers.

Fouilles archéologiques préhistoriques à Place-Royale.
Département d'anthropologie, Université de Montréal-; Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Le site de Place-Royale a été le théâtre de multiples occupations pendant plus de deux millénaires. Les archéologues y ont identifié des zones de combustion (foyers), des objets de pierre taillée, des poteries et des écofacts. Cependant, la strate préhistorique de Place-Royale est mince. Les niveaux inférieurs, remaniés verticalement par les eaux, laissent croire que le site a été occupé pendant la période la plus récente de l'archaïque.

Pour la période plus près de nous, les archéologues sont en mesure de reconnaître les grandes étapes de l'occupation préhistorique. À une altitude de 10,6 m, dans la cour de la maison Hazeur, juste au-dessus de la place, ils ont découvert le lambeau d'une couche préhistorique, datée de 2-900 avant aujourd'hui, non remaniée par les eaux. Dans ces temps plus reculés, la pointe de Québec a d'abord été un lieu de passage pour de petits groupes en route vers d'autres parties de leur aire de parcours. Durant le sylvicole initial, les Amérindiens campent sur le haut de la plage, immédiatement au-dessus du niveau des grandes marées et occasionnellement atteint par les grandes tempêtes. À partir du sylvicole moyen, la pointe de Québec devient probablement un lieu de rendez-vous et de retrouvailles. Les groupes de cette période sont ceux qui ont laissé le plus de traces de leur passage. Des festins y ont lieu, agrémentés principalement de viande de gibier, mais aussi, plus tard, d'un peu de maïs. On y consomme rarement du poisson. Au tournant du sylvicole supérieur, les Amérindiens utilisent le campement de la pointe de Québec en guise d'atelier où ils travaillent, entre autres matériaux, les pierres de la falaise toute proche. Vers l'an 1200, l'occupation de la pointe de Québec devient plus sporadique. Le site archéologique de Place-Royale revêt ensuite une importance secondaire jusqu'à la période du contact, utilisé surtout lors d'activités de pêche et de collecte des mollusques.

En fin de compte, le site de Place-Royale est important sur le plan de l'archéologie préhistorique à cause de la quantité et de la qualité des informations et du portrait qu'on peut en tirer de l'occupation des environs de Québec pendant les derniers trois millénaires. S'inscrivant au sein d'une aire de parcours, ces artefacts renvoient à une autre échelle spatiale, posant le problème de l'originalité et de

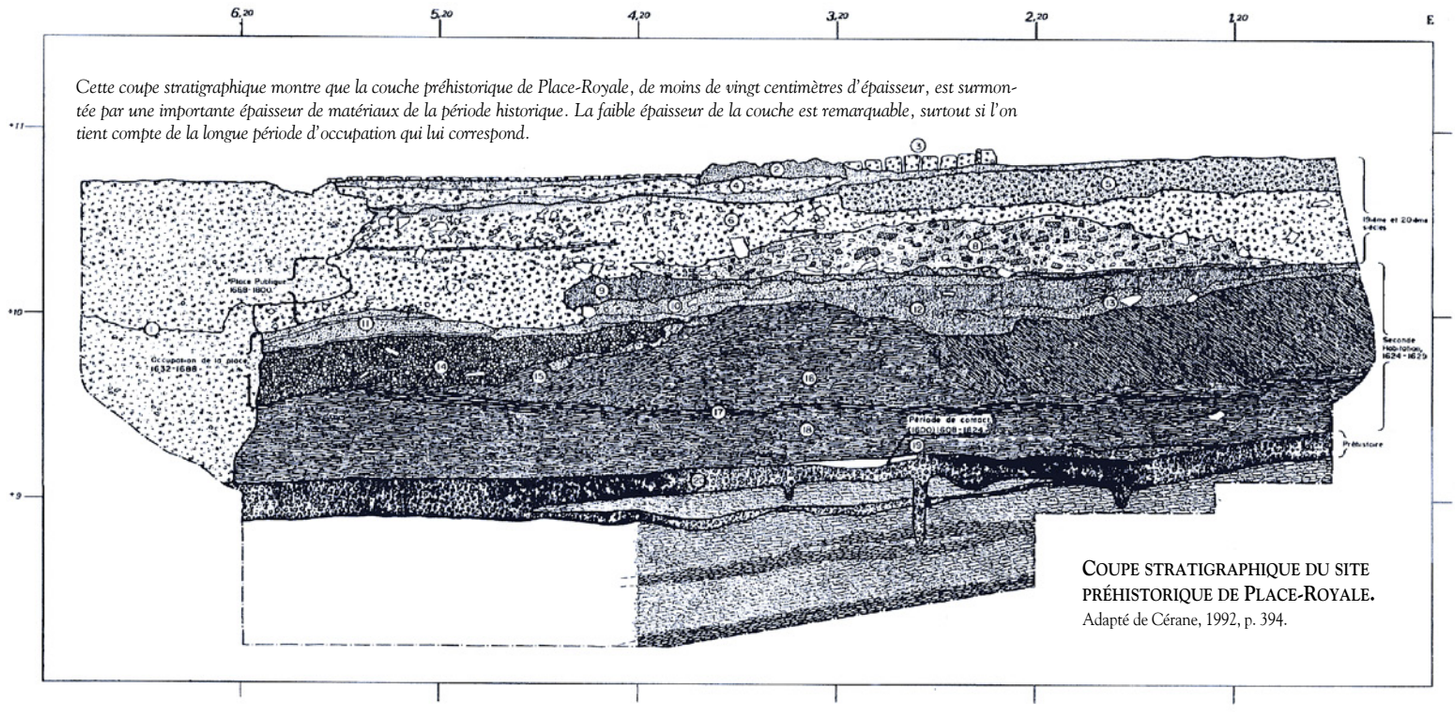

COUPE STRATIGRAPHIQUE DU SITE PRÉHISTORIQUE DE PLACE-ROYALE.
Adapté de Cérane, 1992, p. 394.

la continuité culturelle des groupes visiteurs, d'allégeance iroquoienne ou fortement acculturés, dans la vallée du Saint-Laurent.

LE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE AMÉRINDIEN

À Québec, la plupart des fouilles archéologiques ont eu lieu dans le périmètre historique du Vieux-Québec. Tout n'a pas encore été découvert en ce qui concerne la préhistoire, dont l'expression déborde du cadre de la vieille ville. Ainsi, les archéologues ont procédé à des études de potentiel dans le but de délimiter des zones pouvant receler des sites d'occupation amérindienne. Pour ce faire, ils ont dû intégrer dans leur démarche la configuration et l'évolution du milieu physique depuis le retrait des glaciers continentaux, et les connaissances des modes de subsistance et des formes d'établissement des Amérindiens, localement et à l'échelle du nord-est du continent. Les archéologues postulent que le choix d'un lieu de vie ne se fait pas au hasard et que l'environnement joue un grand rôle. Le potentiel archéologique est donc établi d'après les caractéristiques du milieu physique ancien, en tenant compte de certains critères d'habitabilité traduits en termes géographiques-: sols sableux à limoneux, drainage modéré à excessif, proximité (moins de 500 m) d'un cours d'eau, pente faible ou nulle.

Une carte de classification écologique du territoire, avant urbanisation, sert d'outil de base pour l'identification des secteurs à potentiel archéologique amérindien. Les zones de potentiel reportées sur la carte sont essentiellement des zones propices à l'établissement d'habitations ou de campements, ce qui ne tient pas compte d'autres activités (chasse, pêche, extraction d'autres ressources) qui peuvent avoir lieu ailleurs.

L'étude de potentiel tient compte des changements du milieu dans le temps. Les résultats, traduits dans l'espace de la carte, dépeignent une interprétation vivante de la présence amérindienne possible à Québec. À chaque zone de potentiel correspond aussi une durée préhistorique potentielle, en raison des variations du niveau marin. Au-delà de 50 m d'altitude, des zones potentielles émergent entre 12-000 ans avant aujourd'hui et 10-000 ans avant aujourd'hui sur la terrasse de Charlesbourg, cinq à dix kilomètres à l'ouest de l'embouchure de la rivière Saint-Charles. À Québec même, la colline présente un potentiel préhistorique à partir du moment où elle n'est plus isolée par les eaux, vers la fin du paléo-indien (10-000 ans avant aujourd'hui). Au fur et à mesure que le niveau marin

VASE DU SYLVICOLE MOYEN ANCIEN ET POINTES DE PROJECTILE EXHUMÉS LORS DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES À PLACE-ROYALE.
Département d'anthropologie, Université de Montréal-; Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

s'abaisse, de nouveaux territoires deviennent disponibles aux éventuels occupants dans la vallée de la Saint-Charles. À la même époque, aux terrasses littorales de l'Ancienne-Lorette et de Lebourgneuf — prometteuses sur le plan de l'habitat et dont l'altitude varie de 20 à 50 m — s'ajoutent quelques secteurs de plages accrochés au flanc nord de la colline de Québec. Environ 1000 ans après, les replats sableux ou glaiseux de Limoilou, d'origine estuarienne, et les cordons littoraux et les bas de plage de la rive droite de la rivière Saint-Charles, dans l'axe de la rue Saint-Vallier, deviennent à leur tour propices à l'occupation par les groupes amérindiens. Simultanément, la terrasse Duberger, située à l'ouest de la petite rivière du même nom, devient disponible à l'occupation.

Dès 8-000 ans avant aujourd'hui, et ce, jusque vers 6-000 ans avant aujourd'hui, à la faveur d'un niveau marin plus bas qu'actuellement, des zones propices à l'établissement des Amérindiens se découvrent dans la plaine alluviale de la rivière Saint-Charles, entre des altitudes de 5 et 10 m. L'occupation de ces lieux est cependant interrompue entre 6-000 ans avant aujourd'hui et 3-000 ans avant aujourd'hui, à cause du rehaussement du niveau marin. De 3-000 ans avant aujourd'hui à nos jours, le potentiel d'occupation redevient intéressant. Vers 2-000 ans avant aujourd'hui, le niveau marin est de nouveau à la hausse pendant une brève période de temps. En conséquence, les endroits les plus déprimés de cette zone ont pu présenter moins d'intérêt pour d'éventuels occupants. Les mêmes phénomènes se produisent dans les zones potentielles que représentent les plages sableuses logées au pied de la colline de Québec, du côté du fleuve Saint-Laurent — et auxquelles on pourrait assimiler le secteur de la pointe de Québec.

L'étude du potentiel archéologique amérindien est une des premières étapes d'une démarche pouvant conduire

Lors de quelques explorations et de quelques autres tentatives, les archéologues n'ont pu retracer le Stadaconé que décrivait Cartier. Il est plausible que ce village amérindien ait été situé près de l'embouchure de la Saint-Charles, car les ressources fauniques étaient abondantes à proximité. La pointe de Québec, quant à elle, apparaît beaucoup trop exiguë pour supporter un village d'environ 500 habitants dont la population pratiquait l'agriculture. Plusieurs hypothèses ont été proposées quant à la position de Stadaconé, sur ou en bordure du promontoire de Québec au sud de la rivière Saint-Charles. Entre autres, les fouilles de la Grande Place, dans le quartier Saint-Roch, n'ont pas permis d'en retracer les vestiges. D'ailleurs, ce secteur, juste au pied de la falaise rocheuse et mal drainé, n'était sans doute guère favorable à l'installation d'un village amérindien.

Conférence entre Jacques Cartier et les Sauvages de Stadaconé, Québec, 6 mai 1536, n. d.
Archives nationales du Québec,
E. T. David, P600, S5, PLN44-1.

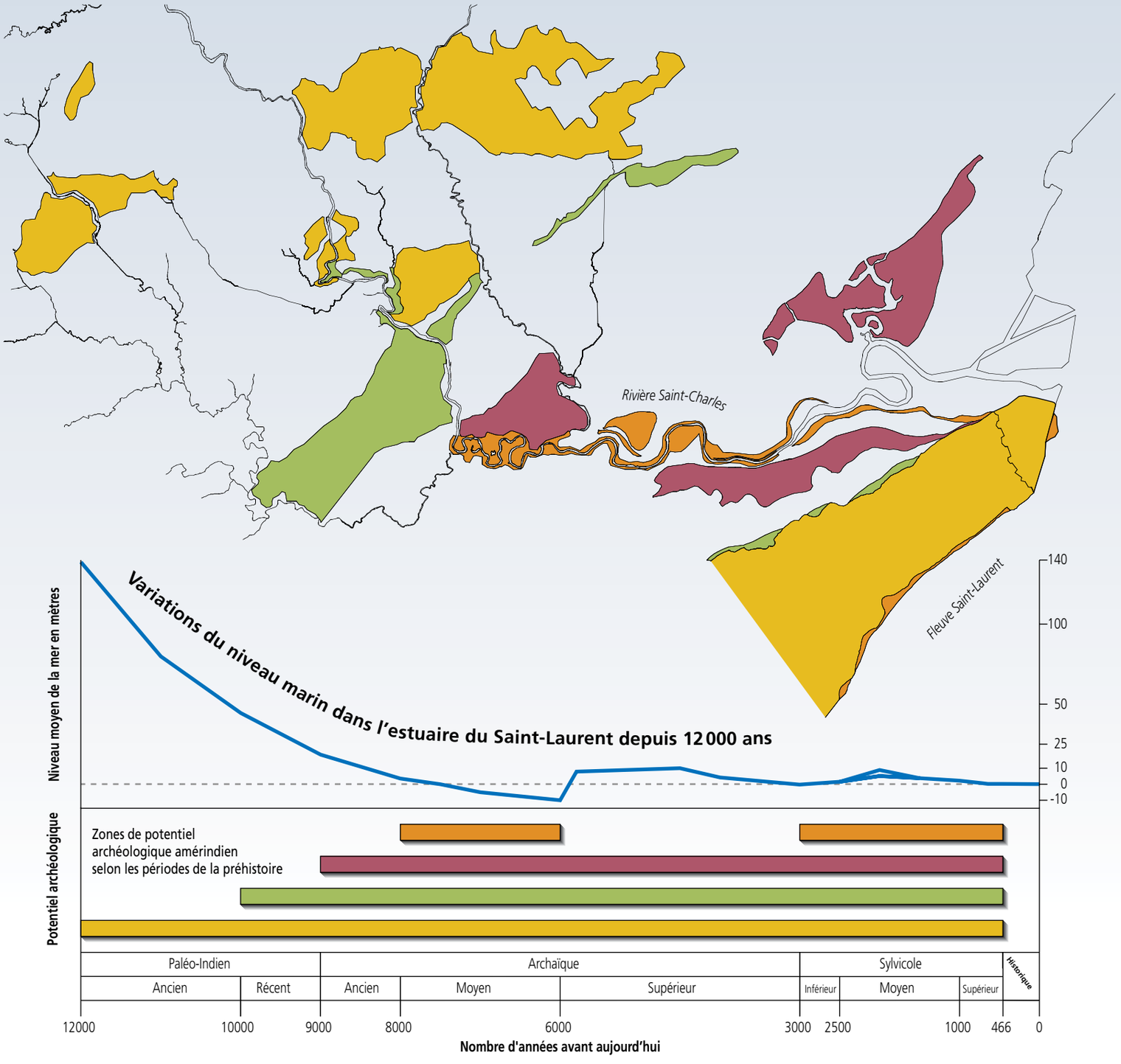

Carte des zones du territoire de la ville de Québec et des environs propices à l'établissement d'habitations amérindiennes, selon les périodes de la préhistoire.
Adapté de M. Plourde, 1996.

à une meilleure compréhension de l'occupation ancienne à Québec. Les zones de potentiel, déduites des caractéristiques du terrain ancien et de connaissances antérieures à propos des premiers occupants, ne peuvent pas toutefois être enrichies d'informations provenant des milieux vivants-: les connaissances de la végétation et de la faune anciennes restent trop fragmentaires.

À moins d'études plus poussées sur le paléoenvironnement et sur les us et coutumes des premiers occupants des lieux, la préhistoire de Québec ne s'offrira qu'en une image idéale ou incomplète. Bien sûr, la découverte d'autres sites archéologiques apporterait de nouveaux éléments sur les occupants préhistoriques et sur leur environnement. L'archéologie amérindienne dans la vallée du Saint-Laurent reste une difficile entreprise, puisque ces peuples n'ont souvent laissé que des traces enfouies dans le sol. Des sondages — comme ceux qui ont eu lieu sur les terrains de l'Hôpital-Général, à Québec — n'apportent parfois rien de nouveau.

L'histoire de l'occupation amérindienne à Québec reste à écrire. Après tout, Stadaconé n'est pas encore découverte-! Qui sait ce qu'apprendront sur la vie à Québec avant l'invasion européenne ceux qui en déterreront les vestiges…

Aux temps de Cartier et de Champlain

À la fin du XVe siècle, l'Amérique septentrionale devient une destination maritime et un lieu de pêche pour plusieurs nations européennes. Le contact entre les populations autochtones et l'équipage des navires survient bientôt. Comme l'attestent les récits de Jacques Cartier, dans la foulée de cet évènement, les Amérindiens du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent prennent l'habitude du troc avec les Européens.

Comment sont représentés les premiers occupants du site de Québec dans les écrits des premiers explorateurs de la Nouvelle-France ? Que peuvent nous dire les témoignages, les descriptions et les images à propos de ceux qui fréquentaient le pourtour de cette colline ? En premier lieu, il apparaît nécessaire d'examiner cette problématique au temps de Cartier et des « vaines tentatives de colonisation », puis, d'y revenir ensuite, au début du XVIIe siècle, moment où la France s'implante pour de bon au pied du Cap-Diamant.

De Stadaconé, sur le « chemin de Canada »…

Dans les années 1530, aiguillonnée par la concurrence de ses rivaux européens, la France entreprend l'exploration des mondes transatlantiques. Sous le patronage du roi François-1er, Jacques Cartier fait voile dans la direction de ces rivages déjà connus des pêcheurs de la côte ouest de son pays : le golfe du Saint-Laurent.

Les objectifs des deux premières missions de Cartier sont : l'exploration de nouveaux territoires, la recherche de métaux précieux et la découverte d'un passage vers l'Asie.

De ces pérégrinations nous sont parvenues deux relations de voyage (1534 et 1535-1536) et un récit tronqué de l'échec de la première tentative de colonisation française permanente en Amérique du Nord (1541-1542), à laquelle le capitaine malouin a pris part. À ce dernier texte correspond celui, tout aussi inachevé, de Roberval (1542-1543), lieutenant général du roi en Nouvelle-France dans la même entreprise. Trop brefs, ces deux derniers textes, contrairement aux précédents, ne permettent guère de grappiller de renseignements supplémentaires à propos des groupes amérindiens.

En 1534, lors de son premier voyage, Cartier parcourt le golfe du Saint-Laurent du sud au nord sans s'aventurer dans le fleuve.

La rencontre d'un parti d'environ 200 Iroquoiens en excursion de pêche dans la baie de Gaspé allait avoir des retombées durables. Là commence l'histoire écrite de Québec. L'année suivante, guidé par deux Amérindiens du pays de Canada, Domagaya et Taignoagny, fils du chef Donnacona, Jacques Cartier met le cap sur le futur site de la ville. La demeure de ce groupe d'Amérindiens, Stadaconé — « roc-debout », en huron-iroquois — est située, d'après les descriptions du capitaine, dans les limites de la ville de Québec actuelle.

La rencontre de 1534 permet à Cartier de dresser un premier portrait des Stadaconéens : « Celle gent se peult nonmer sauvages car c'est la plus pouvre gence qu'il puisse être au monde car tous ensemble n'avoyent la valleur de cinq solz leurs barques et leurs raitz à pescher hors. » Cartier explique en outre qu'ils vont presque nus, habillés de vieilles peaux ; qu'ils se parent de coiffures étonnantes ; qu'ils n'ont pas de logis et dorment sous leurs barques renversées ; qu'ils mangent de la viande quasi crue ; qu'ils sont « larrons à merveille »… En somme, ce dénuement apparent — car il faut dire que Cartier n'a pas encore vu leur véritable demeure — et ces coutumes rendent compte leur « sauvagerie ».

Quand, en septembre 1535, l'équipage de Cartier aborde, au terme d'une difficile traversée, le site de la future ville, l'accueil de la part des autochtones est chaleureux. On amarre les navires dans l'estuaire de la rivière Sainte-Croix (l'actuelle rivière Saint-Charles) et on construit un fort qui servira de quartier d'hivernage. Bientôt, le capitaine et une partie de son équipage remontent le fleuve vers Hochelaga, sans se souvenir du volte-face des deux fils de Donnacona qui, lui ayant auparavant révélé l'existence de cette bourgade, devaient les y conduire. L'excursion des Français vers cet important village iroquoien déplaît aux Stadaconéens. Certains commentateurs émettent l'hypothèse qu'il existait une rivalité entre les deux établissements iroquoiens. Quoi qu'il en soit, cet évènement marque un tournant dans la perception des Stadaconéens chez Cartier.

Amerika, Quebec, n. d.
Archives nationales du Québec, anonyme, P600, S5, PDEN47.

Cette œuvre de provenance inconnue, non datée mais probablement de la main d'un artiste dans la mouvance du romantisme, a pour thème la rencontre ou le choc de deux «-mondes-» en Amérique, dans la vallée du Saint-Laurent. À la gauche, au premier plan se dresse, en guise de repoussoir, un couple d'Amérindiens nomades — arc, flèches et produit de la cueillette témoignent de ce mode de vie. Seule la femme toise le spectateur en pointant du doigt le prétexte de la représentation, si l'on se fie au sous-titre-: l'habitation de Québec, dont on a ici une vue imaginaire, en arrière-plan sur la droite de l'image. Au plan intermédiaire, un groupe d'Européens construisent une embarcation sur la berge. L'aménagement rudimentaire des lieux et les conditions matérielles évoquent aussi les premières péripéties de l'implantation française en Amérique.

Car, dorénavant, la représentation des Stadaconéens est en partie construite dans la comparaison des habitants de Hochelaga. Cartier est impressionné par l'organisation de cette dernière ville, entourée de palissades, et par ses environs cultivés, qu'il décrit avec force détails. Il mentionne notamment que ses habitants ne sont pas «-ambulataires comme ceux de Canada-».

En fait, établis dans des contrées plus septentrionales et moins fertiles, les Stadaconéens menaient une existence en partie nomade, puisqu'ils se déplaçaient vers certaines aires de chasse ou de pêche, selon les saisons. Dans la relation de Cartier, il n'y a d'autres descriptions de l'habitat des Stadaconéens qu'un éloge de la fertilité des environs. À ce chapitre, l'horticulture que pratiquent les Stadaconéens lui paraît rudimentaire. Elle est l'affaire des femmes, comme nombre d'autres tâches, ce qui laisse croire au capitaine que les hommes de Stadaconé «-ne sont point de grand travail-».

À la lecture du récit de Cartier, un constat s'impose-: la supériorité des Européens sur les Stadaconéens, sur les plans technique, social, moral, religieux. Par exemple, Cartier peut dire que «-Cedict peuple n'a aucune creance de Dieu qui vaille-». Plusieurs observations négatives insinuent que les Stadaconéens sont sans culture, jusqu'à cette affirmation plutôt radicale-: «-Ad ce que nous avons cogneu et peu entendre de cedict peuple il me semble qu'il seroyt aisé à dompter en telle façon et maniere que l'on voudroit.-»

Bien sûr, des intérêts géopolitiques, voire une idéologie colonialiste sous-tendent cette perception.

En fait, Cartier et son équipage maintiennent des relations intéressées avec les Stadaconéens qui leur servent d'instruments pour parvenir à leurs fins. Ils les interrogent à propos des caractéristiques du pays et de ses richesses. En guise de réponse à certaines questions, les Stadaconéens embellissent les faits de sorte qu'ils comblent les attentes de leurs interlocuteurs. Au fil de ces échanges, une géographie imaginaire de l'arrière-pays de Stadaconé prend forme. Si les Amérindiens contribuent à l'élaboration du mythe du Saguenay, contrée riche et peuplée « d'hommes blancs comme en France et acoustrez de draps de laine », les Européens leur proposent sans aucun doute les figures de monstres imaginaires — monopodes et pygmées —, sortis tout droit d'un bestiaire gréco-latin, mais qui habiteraient l'arrière-pays nord-américain.

L'Européen met ainsi en valeur certains éléments du discours amérindien qui confortent sa représentation du monde : un monde centré sur l'univers méditerranéen et dont les marges sont peuplées par des êtres étranges ou difformes. Au XVIe siècle, les indigènes de la vallée du Saint-Laurent sont d'ailleurs appréhendés selon cette géographie de la différence.

Durant l'hivernage sur les berges de la rivière Sainte-Croix, en 1535-1536, les relations entre les deux parties s'avèrent chaotiques à un point tel que Cartier craint que les Stadaconéens ne projettent quelque attaque. Les termes « traîtrise », « ruse » ou « feinte » reviennent alors sous la plume du capitaine qui rend compte des faits et gestes de ses vis-à-vis. Ces appréhensions, probablement amplifiées par le sentiment d'isolement géographique, atteignent un paroxysme lorsque la maladie décime la troupe des Français, maladie pour laquelle le Stadaconéen Domagaya révèle involontairement le remède…

Durant l'hiver de 1541-1542, la méfiance, sinon l'hostilité, s'installe pour de bon entre les deux camps. Les Français se sont alors établis à Charlesbourg-Royal, à

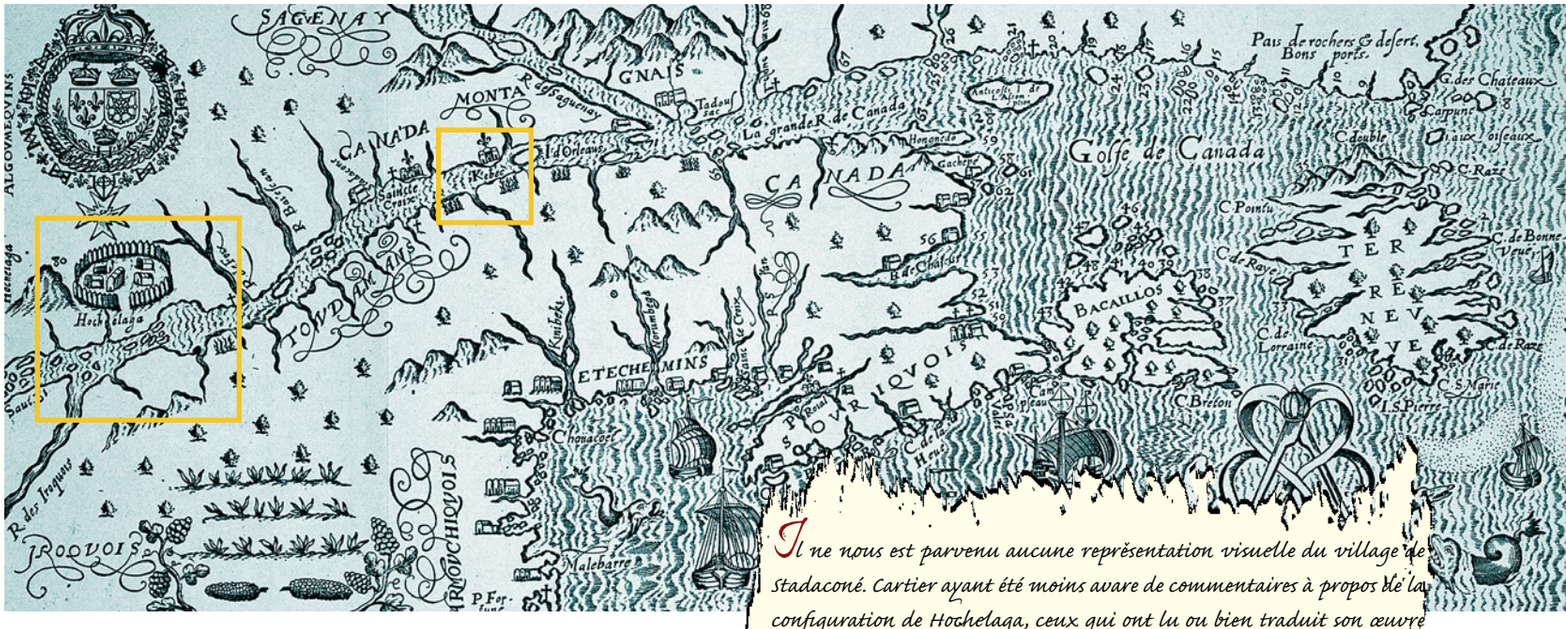

Figure de la Terre Neuve, Grande Rivière de Canada [...], 1609.
Archives nationales du Québec, M. Lescarbot, P1000, S5, Amérique du Nord, 1609.

Il ne nous est parvenu aucune représentation visuelle du village de Stadaconé. Cartier ayant été moins avare de commentaires à propos de la configuration de Hochelaga, ceux qui ont lu ou bien traduit son œuvre ont pu s'aventurer à le représenter visuellement. Ce dessin de Hochelaga par Lescarbot, contrairement à la gravure mieux connue de Ramusio, semble plus représentatif, bien qu'il en réduise l'échelle probable. Sur la même carte, Stadaconé est souligné par une seule maison longue.

Arrivée de Jacques Cartier à Québec, 1535, s. d.
Archives nationales du Québec, E. T. David, P600, S5, PLN45-1.

l'embouchure de la rivière du Cap-Rouge, au sud-ouest de la colline de Québec. À cet endroit, les rapports avec les Amérindiens ont été si tendus que Cartier rapporte qu'ils les ont harcelés presque sans relâche. Cependant, ce dernier témoignage ne nous permet guère d'en savoir plus à propos des habitants des lieux.

… À « La pointe de Quebecq, ainsi appelée des sauvages »

Après ces infructueuses tentatives, 60 ans s'écoulent avant que des Français songeant à fonder un établissement permanent en Amérique ne reviennent dans les parages.

Entre-temps, dans le prolongement des activités de pêche des navires européens s'est élaboré un commerce des fourrures avec les groupes amérindiens qui sera dorénavant le moteur de l'aventure européenne. Progressivement, deux conceptions distinctes de l'échange se font face.

Au début du XVIIe siècle, Samuel de Champlain propose plusieurs descriptions des Amérindiens qui fréquentent les environs du nouveau poste de traite de Québec. Ses publications comportent également des représentations iconographiques des Amérindiens, — surtout de Hurons qui fréquentent la région des Grands-Lacs — gravés d'après des dessins de sa main.

Dans l'ensemble de ses écrits, Champlain fait montre de relativement peu d'intérêt pour les peuples amérindiens à proximité de Québec, qu'on appelle alors Montagnais et Canadiens. Sur le site de Québec, au temps de Champlain, il n'y a certes plus de village iroquoien. La carte du fondateur de Québec (voir page 21), parue en 1613, comporte tout de même plusieurs indications ethnographiques — par exemple, les «-lieux où souvent cabannent les sauvages-» ou des filets de pêche.

En 1608, Champlain rapporte que «-quantité de sauvages estoient cabannés proche de nous, qui faisoient pesche d'anguilles qui commencent à venir comme au 15. De Septembre, & finit au 15. de Octobre. En ce temps tous les sauvages se nourissent de ceste manne, & en font secher pour l'yver […].-» Plus tard, ils «-vont chasser aux Castors-». En cet automne 1608, au dire de Champlain-:

> *Ils nous laisserent en garde toutes leurs anguilles et autres choses jusques à leur retour, qui fut au 15. de Decembre, & ne firent pas grand chasse de Castors pour les eaux estre trop grandes, & les rivières débordées […]. Je leur rendis toutes leurs vituailles qui ne leur durerent que jusques au 20. De Janvier. Quand leurs anguilles leur faillent, ils ont recours à chasser aux Eslans & autres bestes sauvages, qu'ils peuvent trouver en attendant le printemps, où j'eu moyen de les entretenir de plusieurs choses. Je consideray fort particulierement leurs coustumes.*

En vérité, ces Amérindiens ne font pas très bonne impression auprès de Champlain. Même si certains ont assez bon jugement pour être instruits du labourage, Champlain écrit qu'ils sont méchants, grands menteurs, remplis de «-fauces croyances-» ou «-croyance bestiale-». Qu'ils n'ont «-aucune loy-» et d'étranges «-façon de mariage-» et «-enterremens-». Bien qu'ils soient «-bien proportionnez de leurs corps-», ils sont «-habillez de peaux-». Ces Amérindiens paraissent avoir une peur incontrôlable des Iroquois qui fréquentent occasionnellement la rive sud du fleuve en amont de Québec-: «-Ils sont fort craintifs & apprehendent infiniment leurs ennemis & ne donnent presque point en repos en quelque lieu qu'ils soient.-» Certains chercheurs ont émis l'hypothèse que la présence d'Iroquois dans les aires traditionnelles de chasse des Montagnais des environs de Québec désorganisait leur mode de vie, d'où les famines hivernales dont Champlain était témoin-: «-Tous ces peuples patissent tant…-» Champlain décrit assez longuement les tribulations d'un groupe d'Amérindiens qui, traversant le fleuve au péril de leur vie pour venir chercher des secours à Québec, et qui «-sembloyent des anathomies, la pluspart ne pouvans se soustenir-», se gavent de charognes servant d'appâts aux Français. «-Voilà le plaisir qu'ils ont le plus souvent en yver-», conclut-il sèchement.

Dans l'esprit du fondateur, la situation de ces groupes d'Amérindiens découle du fait qu'ils ne s'adonnent pas au labourage, comme certains peuples voisins. Cela lui semble d'autant plus étonnant que-: «-en esté ils ont assez de quoy se maintenir & faire des provisions, pour n'estre assaillis de ces extresmes necessitez […]-».

La représentation des Amérindiens chez Champlain est subordonnée à ses observations du mode de vie des peuples indigènes. Champlain distingue les peuples «-errants-» des peuples «-arrestés-». Cette distinction n'est pas propre au fondateur. Voici ce qu'affirme à la même époque le père Gabriel Sagard, à propos de certains Amérindiens qu'il compare à ceux de la région de Québec-: «-ils ne font rien du tout, que par la force de la nécessité, et voudroient qu'on leur donnast les choses toutes faictes, sans avoir la peine d'y aider seulement du bout du doigt; comme nos Canadiens, qui ayment mieux se laisser mourir de faim, que de se donner la peine de cultiver la terre, pour avoir du pain au temps de la nécessité-».

Aux yeux des coloniaux, l'Amérindien sédentarisé est sans doute plus facile à contrôler. Au XVIIe siècle, les parages de Québec sont fréquentés par des «-errants-» — Montagnais surtout, puis Algonquins venant y pratiquer la traite. S'y rendent aux mêmes fins les Hurons, un peuple sédentaire allié. Le cycle annuel de production des

Cartouche de la carte géographique de la Nouvelle-France faictte par le Sieur de Champlain [...] (détail), 1612.
Archives nationales du Québec, S. de Champlain, P1000, S5, livre 18.

Curieusement, l'Amérindien — qu'on surnomme «-sauvage-» — fait montre dans cette représentation picturale d'un faciès et de postures qui ne sont pas sans rappeler les civilisations antiques, telles qu'elles ont été réinterprétées par l'Occident chrétien vers le milieu du second millénaire. L'homme revêt ici les attributs du guerrier, comme c'est habituellement le cas dans les représentations amérindiennes émanant de Champlain. La femme, avec l'aviron à la main et un canot à l'arrière-plan, rappelle le fait que les Montagnais sont des «-errants-». Trop idéalisée et stéréotypée, cette représentation ne renseigne guère sur l'Amérindien qui fréquentaient les environs de Québec au XVIIe siècle. Elle est d'autant plus symbolique que Champlain lui reconnaît une valeur générique en la réutilisant, en 1619, pour illustrer un couple népissingue, membre d'une communauté qui parcourait les territoires du nord du lac Huron, informant toutefois son lecteur que le costume de ces peuples «-ne diffaire en rien de celuy des Montagnairs-».

«-errants-» fait qu'ils viennent traiter sur les rives du Saint-Laurent en été, alors qu'en hiver «-ils se cabannent dans les bois-», près du gibier. Sur le thème du mode de vie, Sagard propose une hiérarchie qui révèle bien comment on peut se représenter l'Autre à partir de ses propres repères culturels-:

> *Et pour dire ce qu'il me semble de quelques-uns, et lesquels sont les plus heureux ou les plus misérables, je tiens les Hurons, et autres peuples Sédentaires, comme la Noblesse-: les nations Algoumequines pour les Bourgeois, et les autres Sauvages de deçà comme Montagnets et Canadiens, les villageois et pauvres du pays-: et de faict, ils sont les plus pauvres et necessiteux de tous […].*

Sous la plume du récollet, la pauvreté resurgit, un siècle après Cartier, en tant que critère de «-sauvagerie-».

L'objectif de Champlain est de conquérir et de mettre en valeur le territoire. Ses rapports avec les Amérindiens doivent lui permettre d'œuvrer en ce sens. La géopolitique du fondateur allie exploration, alliance et exploitation commerciale par le biais de la traite. Dans l'application de ce programme colonial, et comme le souligne Michel-Bideaux, «-Promu guide et interprète, l'Indien du Saint-Laurent concourt à l'arpentage et à l'inventaire de ce vaste bassin fluvial, collaborant, à son insu, à sa prochaine dépossession.-» L'Amérindien se voit ainsi confiné au rôle des «-utilitez du pays de Nouvelle-France-». Enfin, comme l'exprime Jean-Lévesque, «-l'Amérindien de Champlain fait figure d'argument, un argument venant appuyer les propos de ce dernier sur les bienfaits économiques, politiques et religieux d'une colonisation de peuplement-».

Du temps de la Nouvelle-France, les récits de voyage restent les seuls témoignages écrits de cette rencontre de deux mondes. L'explorateur européen y est curieux de l'Autre. La représentation de l'Autre s'avère teintée des enjeux de l'entreprise et de considérations géopolitiques, puisque les relations de voyages sont avant tout des œuvres de propagande coloniale.

Québec a été un lieu de rencontre. Cartier, puis Champlain y construisent un fort dès leur arrivée, mettant à chaque reprise l'Autre à distance. Dans les années 1530 comme au début du siècle suivant, les habitants autochtones de Québec ne résistent pas à la comparaison des peuples amérindiens sédentaires d'ailleurs, et ne s'attirent guère les faveurs de ces envahisseurs européens.

La représentation des Amérindiens qui fréquentent le territoire de la ville de Québec aux premiers temps de la colonie est biaisée. En parcourant les bouts de textes à saveur ethnographique qui ne nous donnent qu'un portrait partiel de l'Amérindien, le lecteur en apprend plus sur les aspirations, les perceptions et les idéologies de l'auteur que sur les premiers habitants du lieu. Dans l'ensemble, cette représentation comporte des connotations négatives. Dans l'esprit du temps, l'Européen n'était pas en mesure d'admettre l'existence d'une autre culture que la sienne. Du point de vue «-civilisé-» européen, la toute récente Nouvelle-France est un pays «-sauvage-». Ses vastes étendues de forêts ne lui confèrent-elles pas une allure de pays inhabité, puisque non cultivé-? Et, ses habitants, privés de «-loy-», de «-foy-», pas du tout «-policés-», les Amérindiens de la vallée du Saint-Laurent, restent cantonnés dans leur rôle de «-sauvages-» ou d'instruments.

Hurons, 1790.
Archives nationales du Québec, Fittler,
d'après Ansel, P600, S5, PGGC31.

Le poste et la forteresse

L'établissement de la ville

Une tête de pont vers l'intérieur du continent

L'ouverture du Conseil souverain (détail).

Gracieuseté de la Commission de la Capitale nationale, Charles Huot.

Fondation de la ville de Québec par Samuel de Champlain, juillet 1608.

Assemblée nationale, 00-361-D3.

Photographie Claire Dufour.

La fondation de Québec

Le poste et la forteresse

Désenchantés par les contraintes que présente un établissement sur les côtes de l'Atlantique, les Français, intéressés aux ressources de l'arrière-pays, se rendent vite compte de l'avantage d'une situation à l'intérieur du continent. Il s'agit ni plus ni moins pour eux de renouer avec l'aventure de Cartier et de Roberval. Dès le tournant du siècle, un poste de traite saisonnier était créé sur la principale voie de pénétration, à Tadoussac. Puis, en juillet 1608, l'habitation de Québec était érigée. Les débuts furent hésitants et le succès, précaire, puisque, en 1629, la ville, qui compte une poignée d'habitants, est prise par les Anglais. Cependant, Québec et la Nouvelle-France reviennent bientôt aux mains des Français. Québec s'établit plus fermement sous le monopole des Cent-Associés qui, bien qu'ils ne réalisent qu'une partie des ambitions du fondateur de la ville, Samuel de Champlain, chapeautent le premier véritable effort de colonisation.

Qui était Champlain ?

On sait peu de choses de Samuel de Champlain. Né vers 1570 à Brouage, ville huguenote de la Saintonge, Champlain est mort à Québec le 25 décembre 1635. Une partie des registres de sa paroisse natale ayant brûlé, on ignore si celui qui s'est fait l'apôtre du catholicisme en Nouvelle-France était auparavant protestant, comme son prénom semble le suggérer. Le contrat de mariage qu'il passe en 1610, à l'âge approximatif de 40 ans, avec Hélène Boullé, alors âgée de 12 ans, stipule qu'il était fils «-de feu Anthoine de Champlain, vivant capitaine de la Marine, et de dame Marguerite Le Roy-». L'épouse de Champlain ne viendra qu'une seule fois en Amérique, entre 1620 et 1624. Leur mariage ne paraît pas avoir engendré de descendance. On s'interroge par ailleurs quant aux titres de noblesse de Champlain, les lettres qui pourraient l'attester n'ont jamais été retracées. A-t-il vraiment été élevé à la noblesse-? Et si oui, à quel moment-?

Ce qu'on sait, c'est que, au cours de ses affectations en Nouvelle-France, Champlain fut amené à remplir diverses fonctions. Son œuvre, composée de diverses relations ou mémoires regroupés en plusieurs volumes renferme de riches descriptions et nombre de commentaires personnels. La lecture de ces ouvrages permet d'apprécier plusieurs facettes du personnage. Géographe, il décrit, au gré de ses explorations, les paysages de la nouvelle colonie.

Portrait de Samuel de Champlain.
Archines nationales du Québec, Ducornet, P600, S5PLC43.

Ethnographe, il s'attache, tant bien que mal, à rendre compte des mœurs et des coutumes des Amérindiens. Lieutenant ou commandant de la nouvelle colonie, il fait état de ses relations difficiles avec les marchands. En tant que cartographe, Champlain fut le premier à délimiter la Nouvelle-France et les côtes de la future Nouvelle-Angleterre avec une précision remarquable, si l'on tient compte des instruments qu'il avait à sa disposition. Champlain est également un dessinateur talentueux. Son œuvre est d'ailleurs agrémentée de cartes et de gravures réalisées d'après ses propres dessins. Comme *Les Relations des Jésuites* ou le voyage du père Sagard, l'œuvre de Champlain reste un ouvrage incontournable pour qui veut comprendre les débuts de la Nouvelle-France.

Au début de ses explorations, Champlain, au service d'un groupe de marchands formé par Aymar de Chaste et sans aucun titre officiel, ne disposait d'aucune autorité. On peut toutefois affirmer qu'il agissait alors en tant que géographe et qu'il projetait de faire rapport au roi. Par la suite, il joue un rôle de plus en plus important dans les affaires coloniales. En 1608, année de la fondation de Québec, Pierre de Gua de Monts, ayant succédé à de Chaste, le désigne comme son lieutenant. À partir de ce moment, Champlain ne cessera de faire valoir ses idées concernant la Nouvelle-France. Champlain aspire à l'établissement d'une véritable colonie, tandis que les marchands se contentent de simples postes de traite. Des tensions reviennent périodiquement et Champlain traverse l'Atlantique une vingtaine de fois entre 1603 et 1635 pour aller défendre ses projets devant la cour.

En décembre 1635, mort des suites d'une maladie qui l'avait paralysé un mois auparavant, Champlain est enterré, selon ses vœux, dans un caveau de la chapelle Notre-Dame-de-la-Recouvrance. La petite église ayant brûlé quelques années plus tard, sa sépulture a ensuite été déplacée et,

Ce portrait, longtemps présenté comme étant celui de Champlain, est en fait celui de Michel Particelli, seigneur d'Émery, surintendant des Finances des années 1640. À ce jour, aucun portrait authentique de Champlain n'a été reconnu… sauf cet «-autoportrait-» ayant pour sujet la défaite des Iroquois au lac Champlain. Au centre, entre les deux groupes de belligérants, on n'aperçoit que la silhouette de Champlain, faisant feu. Mais qu'en est-il du visage du fondateur de Québec-? Ressemble-t-il à celui qu'on voit dans la rose des vents de la carte qu'il publia en 1632, comme le proposait un jour l'historien Marcel Trudel-?

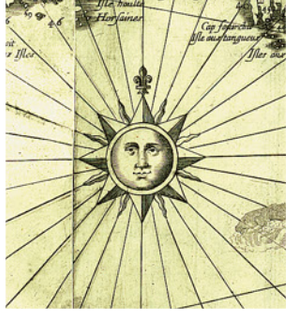

Carte de Champlain, 1632, (détail).
Dans *Les voyages de la Nouvelle-France occidentale, dicte Canada*, Paris, Collet, 1632, ANC/CNCP-15661.

Défaite des Iroquois au Lac Champlain.
Archives nationales du Canada, C-5750.

aujourd'hui, les archéologues en cherchent toujours les traces.

Québec garde précieusement en mémoire les faits et gestes de Champlain en désignant par son illustre nom un quartier, des rues et des monuments. Il a toutefois fallu attendre le XIXe siècle avant que les historiens ne reconnaissent à Champlain le titre de fondateur de la ville et de père de la Nouvelle-France. En fait, Champlain pourrait tout aussi bien revendiquer le titre de fondateur du Canada.

De l'habitation au fort

En débarquant à Québec, Champlain construit sur-le-champ une habitation près de l'actuelle place Royale.

> *Aussitôt, j'employai une partie de nos ouvriers à les [noyers] abattre pour y faire notre habitation, l'autre à scier des ais, l'autre fouiller la cave et faire des fossés, et l'autre à aller quérir nos commodités à Tadoussac avec la barque. La première chose que nous fîmes fut le magasin pour mettre nos vivres à couvert, qui fut promptement fait par la diligence d'un chacun et le soin que j'en eus […].*

Le dictionnaire de l'Académie Française de 1694 définit une «-abitation-» comme «-un établissement fait de nouveau dans un pays éloigné, & qui n'était point habité auparavant-». Ce premier bâtiment sert à la fois de logement, de lieu d'échanges commerciaux et de réduit de défense. En réalité, toute la vie de la colonie pendant une vingtaine d'années tourne autour de ce lieu. Champlain décrit l'habitation et son site de la manière suivante-:

> *Je fis continuer notre logement, qui était de trois corps de logis à deux étages. Chacun contenait trois toises de long et deux et demie de large-; le magasin, six de trois de large, avec une belle cave de six pieds de haut. Tout autour de nos logements, je fis faire une galerie par dehors au second étage, qui était fort commode, avec des fossés de 15 pieds de large et six de profond-; et au dehors des fossés, je fis plusieurs pointes d'éperons qui enfermaient une partie du logement, là où nous mîmes nos pièces de canon-; et, devant le bâtiment, y a une place de quatre toises de large, et six ou sept de long qui donne sur le bord de la rivière. Autour du logement, y a des jardins qui sont très bons et une place, du côté du Septentrion, qui a quelque cent ou six-vingts pas de long, 50 ou 60 de large.*

L'habitation construite par les Français fait penser à une forteresse médiévale avec ses palissades, ses fossés et son pont-levis. En vérité, ce bâtiment fait déjà la synthèse de plusieurs des fonctions de la future ville. C'est le lieu des décisions, d'organisations et de ralliement de la colonie naissante. Toutefois, l'activité dominante reste pour le moment la traite des fourrures.

En 1620, Champlain décide d'ériger sur le promontoire, juste au-dessus de l'habitation, un fort en bois et une résidence «-pour éviter aux dangers qui peuvent advenir, vu que sans cela il n'y a nulle sûreté en un pays éloigné presque de tout secours.-» Le fort et le château Saint-Louis voient le jour. À l'endroit choisi, la montagne commande le fleuve, ce qui offre donc des avantages défensifs indéniables. Le premier fort de Québec ne servira pas, mais son érection confirme la symbolique du lieu en ce qui a trait à la défense.

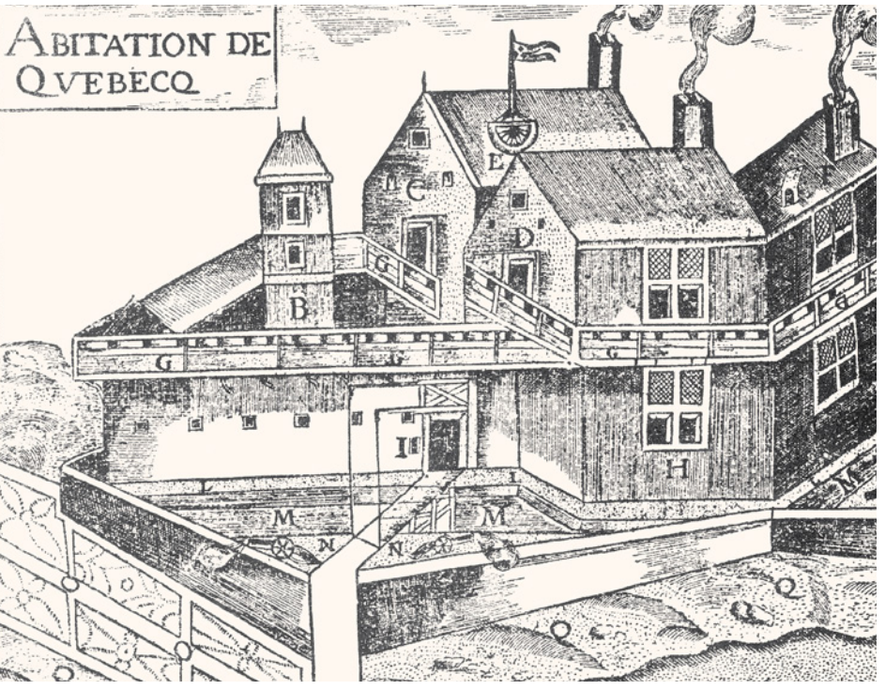

L'«-Abitation-» de Québec d'après un dessin de Champlain.
Université Laval, *Œuvres de Champlain*, C. H. Laverdière.

Débarquement de Kirke. «Our first footing in Canada-: Champlain surrending Quebec to Admiral Kirke, july 20, 1629».
Archives de la Ville de Québec, *The Illustrated London News*, négatif n°19640.

Quant à la première habitation, construite à la hâte en bois vert et réparée plusieurs fois, elle est remplacée par une nouvelle entre 1624 et 1626. Dans la seconde habitation, la fonction commerciale joue un plus grand rôle, puisque quelques résidences ont déjà vu le jour à proximité.

Avec le fort sur la colline et l'habitation en contrebas, le jeune comptoir commercial comporte déjà deux secteurs distincts. L'habitation et la forteresse annoncent les deux fonctions principales, commerciale et militaire, pour les trois siècles à venir.

La prise de Québec par les frères Kirke

Au printemps de 1628, les gens de Québec attendaient impatiemment l'arrivée des navires de ravitaillement, mais ceux-ci ne se montraient pas. Finalement, en juillet, une embarcation y fit escale. La population apprit que les Anglais, commandés par David Kirke, avaient intercepté tous les navires français et qu'ils contrôlaient l'accès au fleuve Saint-Laurent. Kirke et ses frères sommaient le chef de la jeune colonie de se rendre. Champlain leur répondit par une gasconnade, en laissant croire que ses positions étaient beaucoup plus solides qu'elles ne l'étaient en vérité. La ruse eut du succès, mais, l'année suivante, en juillet, David Kirke récidive. Les Français sont au bord de la famine et à bout de force. Champlain doit alors se rendre et la forteresse tombe sous le joug de l'Angleterre. Elle le reste jusqu'en 1632, quand, à l'occasion du traité de Saint-Germain-en-Laye, la couronne britannique remet à la France ses possessions d'Amérique.

Québec et le programme de Champlain

Presque dix années se sont écoulées depuis la fondation de Québec. Entre-temps, Champlain a acquis, au fil de ses explorations et grâce aux liens commerciaux qu'il a tissés avec plusieurs nations amérindiennes, une meilleure connaissance de la Nouvelle-France. Il a une bonne idée des possibilités de développement que présente la jeune colonie qui, il faut bien le reconnaître, stagne sur le plan du peuplement.

Au début de 1618, Champlain présente deux mémoires, l'un au roi Louis XIII et l'autre à la Chambre du Commerce, mémoires qui visent à les convaincre du bien-fondé et de la rentabilité d'un établissement commercial et permanent en Nouvelle-France. Rien de moins qu'une colonie de peuplement y est proposée, soutenue par le commerce, les mines, les pêches, l'agriculture et quelques industries dont les contributions au royaume sont estimées comme suit-:

Ressources	Revenus annuels (en livres)
Pêcheries	1-000 000 à 2-000-000
Bois ouvré	400-000
Sous-produits du bois	500-000
Mines	1-000-000
Chanvre	300-000
Toiles et cordages	400-000
Fourrures	400-000
Produits de l'agriculture	400-000

Dans ce programme, Champlain reconnaît le rôle du commerce des fourrures, mais il n'en fait pas la pierre angulaire du développement colonial. Il envisage des activités économiques diversifiées, qui s'appuieraient sur l'exploitation des matières premières. Par exemple, le bois de la Nouvelle-France est d'assez bonne qualité pour la construction navale et la fabrication de meubles. Les navires construits sur place serviraient d'ailleurs à transporter les diverses marchandises vers la mère patrie. Quant à l'agriculture, elle devra surtout alimenter la colonie et lui permettre de se dégager de sa dépendance envers la France à cet égard.

Le volet commercial est important, mais il vise surtout à soutenir la colonisation, qui est la préoccupation première de Champlain. Jusque-là, la population de la Nouvelle-France se composait principalement d'agents de commerce, d'engagés et d'ecclésiastiques. La majorité d'entre eux retournaient en France à la fin de leurs contrats ou engagements. Pour favoriser le peuplement, Champlain propose d'attirer des familles entières en leur offrant

Le cardinal duc de Richelieu.
Archives nationales du Québec,
M. J. Deveaux, P600, S5, PGN52.

des conditions d'établissement qui favoriseraient leur enracinement au pays.

Il faut dire que le territoire à coloniser est vaste-: toute la vallée du Saint-Laurent intéresse Champlain. En plus des campagnes qui sont à peupler, Champlain songe à quatre villes-: sur les sites de Tadoussac et de Québec, déjà existantes-; des Trois-Rivières, un lieu qui a attiré son attention depuis 1603-; et de Montréal, où il songe à créer une habitation, projet qui a d'ailleurs l'assentiment des Amérindiens. Dans ce contexte, le site de Québec serait appelé à jouer un rôle de premier plan-: une ville de presque la grandeur de Saint-Denis, laquelle s'appellera, s'il plaît à Dieu et au roi, LUDOVICA. Ville que Champlain souhaitait établir dans la vallée de la rivière Saint-Charles. Si Champlain propose de nommer la future ville en l'honneur du roi, cette ville ne saurait certainement tenir autre fonction que celle de capitale de la colonie.

Un si vaste territoire devait aussi être défendu et organisé. Trois forts avec garnison, l'un sur le cap Diamant, un deuxième à la Pointe-Lévy et un autre à Tadoussac commanderaient le fleuve Saint-Laurent, la voie de pénétration de la colonie. Et afin de soutenir l'organisation administrative et judiciaire du territoire, un Conseil serait établi pour ordonner les lois fondamentales de l'État auxquelles tous les litiges et toutes les procédures seraient soumis, et ce, sans qu'il soit besoin de procureur ni d'avocat.

Enfin, la nouvelle colonie permettrait de poursuivre un objectif important pour la couronne française en contribuant au rayonnement de la chrétienté de deux manières. D'une part, en établissant une population catholique, la royauté étendrait le territoire où s'épanouit la foi chrétienne. D'autre part, en convertissant les nations amérindiennes, la France fournirait de nouvelles âmes à l'Église.

Champlain se donnait 15 ans pour réaliser ce programme. La colonie serait alors bien établie et le soutien de la France ne serait plus requis. Le programme obtint l'appui du roi, mais peu de choses furent réalisées. Une de ses retombées le plus marquantes reste la mise sur pied en 1627 de la Compagnie des Cent-Associés, par Richelieu, et à laquelle il revenait de concrétiser le programme de Champlain.

Dès 1628, un contingent évalué à quelques centaines de personnes s'embarquait pour la Nouvelle-France. Malheureusement, les frères Kirke intervinrent en les interceptant, ce qui retarda l'action de la compagnie jusqu'en 1632. Le second contingent fut beaucoup plus modeste (environ 40 personnes). Par la suite, la compagnie ne réussit jamais à réunir des effectifs aussi importants qu'à sa première tentative.

Quant à «Ludovica», elle ne fut jamais bâtie. Champlain réussit tout de même à mettre en œuvre certains éléments de son programme qui influèrent grandement sur la destinée de Québec. Le fort, construit en 1620, fit de Québec une place forte. C'est également à Québec que se concentrèrent les pouvoirs administratif, judiciaire et religieux. Ces différentes fonctions, qui ne firent que se préciser par la suite, s'inscrivirent donc rapidement dans le paysage de Québec.

L'ÉTABLISSEMENT DE LA VILLE

Lorsque les Français, environ une quarantaine, reviennent à Québec en 1632, ils constatent que presque tous les bâtiments ont été saccagés. La seconde habitation de 1624 a été incendiée, de même que la chapelle adjacente des récollets, érigée en 1615. La résidence des jésuites, située sur la rive nord de la rivière Saint-Charles dans la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, et où des soldats anglais ont logé, est en très mauvais état. Il s'agit d'une maison en bois de 40 pi sur 23 pi, divisée en quatre pièces, dont une sert de chapelle. Le couvent des récollets, alors à l'emplacement de l'actuel Hôpital-Général, est lui aussi fort endommagé. Cet établissement comprend une maison de pierre à deux étages, de 34 pi sur 22 pi, une chapelle, des jardins, une grange et ses commodités, retirés dans un enclos fermé par une palissade de pieux avec des bastions aux quatre coins. Brièvement occupé par les jésuites à leur retour, le couvent devait rester à l'abandon jusqu'en 1670, année où les récollets sont de retour dans la colonie.

Sur le promontoire, le fort Saint-Louis est toujours debout. L'établissement de la famille Hébert-Couillard, restée au pays sous l'occupation, est en bon état. Il s'est même développé. Seule ferme de la colonie, il comporte une maison en pierre, une autre bâtisse contenant une brasserie, trois corps de logis, dont un est muni d'une cheminée et deux autres servent de grange et d'étable, d'un moulin à eau, d'un four à chaux et d'une fontaine. Les terres y sont en culture et on exploite aussi quelques pommiers.

RÉPARER LES DOMMAGES

Les grands travaux de reconstruction et de réaménagement commencent en 1633, avec le retour de Champlain et l'arrivée de renforts — environ 200 personnes, dont un bon nombre d'ouvriers. On reconstruit d'abord l'habitation, qui servira dorénavant de magasin, établissement essentiel à la traite et à la subsistance des hivernants. En effet, le magasin est le seul endroit où les coloniaux peuvent se procurer le nécessaire, le monopole du commerce étant entre les mains des Cent-Associés. Ce bâtiment refait à neuf de 78 pi de long, 22 pi de large et 12 à 13 pi de haut sera flanqué de deux tourelles. Le fort Saint-Louis, tout en conservant sa fonction défensive, remplace dorénavant l'habitation en tant que centre administratif. Le commandant y loge. Le fort procure également une chapelle où officient des jésuites. Ces derniers remettent en état leur maison de Notre-Dame-des-Anges et l'entourent de palissades, afin de mieux défendre leurs biens. Dans les mêmes années, ils construisent également un moulin à farine au bord de la rivière.

Étant donné que la population a augmenté (elle dépasse maintenant les 200 habitants), la petite chapelle du fort Saint-Louis s'avère trop exiguë. Il existe une autre chapelle, au couvent de Notre-Dame-des-Anges, mais elle est également trop petite et quelque peu à l'écart. À l'automne de 1633, Champlain ordonne donc l'érection d'une nouvelle chapelle aux frais des Cent-Associés entre le fort et l'habitation des Hébert-Couillard. Elle sera faite de bois de sapin, mesurera 40 pi sur 16 pi. Elle n'aura pas de transept et comportera un portail donnant à l'ouest. Selon les annales de l'Hôtel-Dieu, Notre-Dame-de-la-Recouvrance «-étoit fort jolie: la voûte et le balustre luy donnoient un air de propreté qui la rendoit fort gaye-». En 1635, on aménage un presbytère près de la chapelle au profit des pères responsables de l'office qui logeaient auparavant au fort. Bientôt, on y offre l'enseignement aux jeunes Français. Ainsi, à la mort de Champlain en 1635, le poste de Québec entre dans une nouvelle phase de développement.

LE PLAN DE MONTMAGNY

En 1636, Charles Huault de Montmagny arrive à Québec en qualité de gouverneur. Il sera le premier à jouir de ce titre, Champlain ayant été auparavant commandant en la Nouvelle-France en l'absence de Richelieu. Nommé par la Compagnie des Cent-Associés, Montmagny est chargé de fonder une ville.

Contrairement à Champlain, qui avait des visées dans la vallée de la Saint-Charles, Montmagny choisit d'établir la ville sur la colline, consolidant ainsi l'établissement déjà existant. Soucieux d'améliorer la défense, il fait tracer le plan d'une forteresse qu'on doit «-bastir régulièrement-» en pierre et en brique. La construction de ce nouveau château Saint-Louis se prolongera jusqu'en 1648.

Puisqu'il souhaite établir la ville sur le secteur oriental du promontoire de Québec, Montmagny doit se

La Compagnie des Cent-Associés et la Communauté des Habitants

PORTRAIT DE CHARLES HUAULT DE MONTMAGNY (VERS 1583-1654), GOUVERNEUR DE LA NOUVELLE-FRANCE.
Archives nationales du Québec, P560, P166093.

Jusqu'en 1663, le roi de France s'implique peu dans la colonisation et le développement de la Nouvelle-France. Il confie plutôt cette tâche à des compagnies de commerce qui montrent cependant plus d'empressement à profiter de leurs droits de pêche et de traite des fourrures qu'à remplir leurs obligations au chapitre du peuplement et de la mise en valeur des terres soumises à leur juridiction.

S'inspirant du programme proposé par Champlain en 1618, Richelieu fonde en 1627 la Compagnie des Cent-Associés, dite aussi Compagnie de la Nouvelle-France, dont les actionnaires, au nombre de 120, investissent chacun 1-000 livres dans l'entreprise. En retour de ses droits de commerce, la Compagnie des Cent-Associés doit promouvoir l'évangélisation des autochtones et favoriser le développement de la colonie, en y amenant notamment 300 colons par année durant 15 ans. Un programme ambitieux, qui se heurtera vite aux conditions difficiles d'établissement dans le Nouveau Monde.

En 1645, la Compagnie des Cent-Associés cède son monopole de traite à la Communauté des Habitants qui, en retour de ses privilèges, doit satisfaire à diverses obligations-: payer les salaires et l'entretien du gouverneur, de son lieutenant, des capitaines, des officiers et des soldats-; fournir aux forts les munitions et voir à leur entretien-; entretenir les ecclésiastiques-; assurer le transport de vivres et de commodités aux communautés religieuses-; établir 20 personnes (ou six familles) par an-; transporter gratuitement les deux agents de la Compagnie des Cent-Associés-; recouvrir les dettes des Cent-Associés-; verser une rente annuelle de 1-000 livres pesant de castor aux Cent-Associés en droits seigneuriaux. Les premières années sont prospères. Toutefois, les tensions internes, la lourdeur des charges économiques, les conditions d'emprunt désavantageuses et les guerres iroquoises ruinent les efforts de la Communauté.

En 1663, Louis XIV fait de la Nouvelle-France une province royale. Il dissout la Compagnie des Cent-Associés, ce qui entraîne la disparition l'année suivante de la Communauté des Habitants. Il concède la Nouvelle-France à la Compagnie des Indes occidentales, qui finira elle aussi par disparaître, laissant la responsabilité de la colonie au seul roi assisté de l'administration coloniale.

En dépit d'un jugement sévère porté sur l'action des Cent-Associés, on doit admettre que ceux-ci ont tout de même jeté les bases d'un établissement durable. Outre le maintien d'un courant faible, mais régulier d'immigrants, ils ont mis en place les structures de base du paysage québécois, en partageant le sol en seigneuries et en le concédant à des seigneurs chargés de les développer. Ils ont également introduit les institutions destinées à régir la vie économique et sociale. Surtout, ils ont affirmé la présence française en terre d'Amérique et fait de Québec la capitale de ce Nouveau Monde.

réapproprier certaines terres déjà concédées à la famille Hébert-Couillard et aux communautés religieuses. Entre 1636 et 1645, il procède donc à des échanges, en proposant notamment les terres recensées par Champlain pour son projet de Ludovica. Les Hébert-Couillard rendent 42 de leurs 100 arpents sur la colline en échange de 52 arpents sur la rive droite de la Saint-Charles. Les jésuites, les ursulines et les hospitalières cèdent la moitié de leurs concessions respectives sur les hauteurs, mais ils sont largement dédommagés par les autres terres qui leur sont octroyées. En 1641, environ 59 arpents ont été récupérés dans les environs du fort Saint-Louis. Le gouverneur peut dorénavant procéder à la distribution de lots à bâtir. Toutefois, il faudra attendre 1647 avant que des habitants ne s'y établissent, la politique de Montmagny étant de ne concéder que des emplacements en roture à l'intérieur des limites de la ville. Le gouverneur refuse également de concéder des fiefs à proximité de celle-ci, prenant soin de lui réserver une banlieue.

Montmagny établit également les alignements d'une ville afin que tout ce qu'on bâtira dorénavant soit en bon ordre. Ce faisant, il trace les premières voies de communication, dont le chemin Saint-Louis ou grand chemin du cap Rouge. Le plan de la haute-ville, adapté à la configuration du promontoire de Québec, aura désormais la forme d'un éventail, rayonnant à partir du point où se trouvent le fort Saint-Louis, la Place d'armes et où débouche la côte menant à la basse-ville. Le résultat fait foi de préoccupations militaires et urbanistiques évidentes.

En contrebas, la basse-ville connaît un développement selon les éléments déjà en place. Quelques rues quadrillent bientôt cette étroite bande de terre, évoquant un plan en damier. Les critères d'urbanisme militaire interviennent très peu ici. La grève, propriété de la compagnie, sert principalement de port et de lieu de travail à ses agents. Durant son mandat, Montmagny intervient rarement dans l'aménagement de la grève, n'y concédant qu'un terrain aux jésuites pour la construction d'un entrepôt.

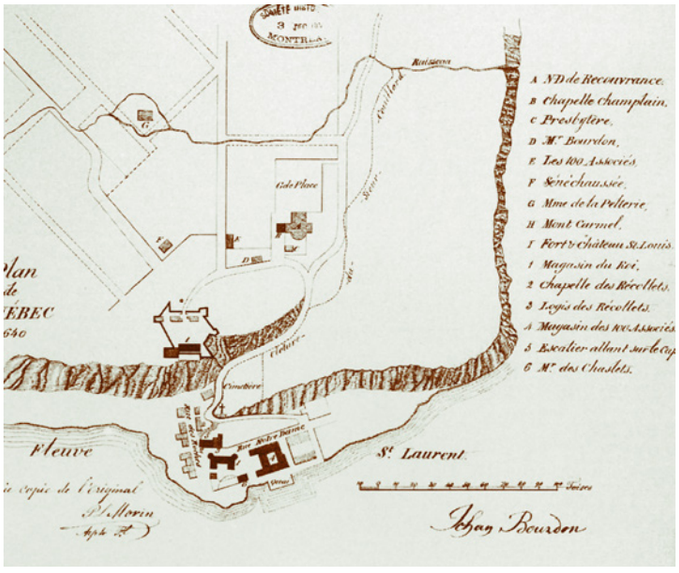

Plan de Québec en 1640.
Ministère des Affaires culturelles, Direction des biens culturels, Jean Bourdon, 76-1260 (35) 4A.

Une ville en devenir

En 1633, la population de Québec était comparable à ce qu'elle était en 1627, soit environ 70 personnes. La prise en charge de la colonie par la Compagnie des Cent-Associés annonce cependant une période de croissance démographique. Dorénavant, de nouveaux colons arrivent régulièrement, jusqu'à concurrence de 300 par année. La plupart de ces nouveaux arrivants préfèrent s'établir dans les campagnes environnantes. Dans une colonie dont l'économie est encore précaire, la possession d'une terre semble avantageuse. En plus de nourrir la famille, elle permet l'échange de produits et la constitution d'un héritage.

Ainsi, en 1645, les environs de Québec s'avèrent plus peuplés que la ville. Là où la menace iroquoise pèse toujours, peu de campagnes sont habitées. La région de Québec compte alors quelque 600 habitants, soit les deux tiers de la population de la colonie. La ville elle-même compte à peine plus d'une centaine d'habitants. Y résident surtout les agents de la compagnie, les soldats du fort, les membres des communautés religieuses et les gens de l'entourage du gouverneur. Des services hospitaliers y sont offerts, ainsi que l'enseignement chez les jésuites. Déjà organisée sur le plan spatial et dotée de plusieurs institutions, Québec reste pourtant une ville en devenir. Faute de population, elle tarde à se développer et conserve son caractère de poste. On s'y emploie essentiellement à la traite et à l'entreposage des fourrures, aux missions religieuses et à l'accueil des immigrants.

Le port de Québec voit débarquer des célibataires et quelques familles, des membres de communautés religieuses, des engagés, des ouvriers et des domestiques. Par exemple, Jean Bourdon, célibataire, qui sera bientôt appelé à jouer le rôle important d'ingénieur et d'arpenteur, arrive en 1634. Les premières représentantes des ursulines et des augustines hospitalières débarquent en 1639.

Les nouveaux arrivants sont issus de tous les milieux sociaux: ecclésiastiques, nobles, bourgeois et petites gens. Cette population n'est cependant pas équilibrée sur le plan de la division par sexe, car elle est constituée à environ 80-% d'hommes — ce qui n'est guère surprenant en période pionnière. Les premières tâches des nouveaux venus sont de construire une habitation, de commencer les premiers défrichements, d'effectuer les premiers labours, les premières semences et les premières récoltes. Quand finalement les conditions deviennent plus favorables, certains font venir leurs femmes et leurs enfants.

Autour de 1645, la ville prend son essor. Plusieurs grands chantiers jalonnent cette période, particulièrement dans la haute-ville. Depuis 1642, les augustines hospitalières ont entrepris la construction de leur monastère, qui est complété en 1646. Entre 1654 et 1658, elles agrandissent leurs installations, en érigeant une salle des malades qui sera l'Hôtel-Dieu de Québec. En 1647, les jésuites commencent la construction de leur collège et de leur église. Des travaux ont lieu pour compléter le bastion du fort Saint-Louis, où l'on entame finalement la construction du nouveau château, un corps de logis en pierre de 86 pi par 24 pi. Le grand magasin, qui tombe en ruines, est refait à neuf en 1648. L'édifice de 80 pi par 24 pi, est en pierre. En 1651, les ursulines reconstruisent leur couvent, bâti en 1641, mais incendié l'année précédente. L'église paroissiale, rasée lors d'un incendie en 1640, est relevée dès 1647 sur un terrain situé un peu plus au nord offert par Guillaume Couillard. Vers 1650, la basse-ville compte, outre l'habitation et le magasin des jésuites, trois autres magasins, une boutique de forge et deux maisons. Les ursulines érigent également un entrepôt en 1658.

En même temps, vu l'arrivée de nouveaux immigrants, on amorce la concession des lots et le développement s'accélère. Maisons, entrepôts et dépendances sont érigés en bois, en pierre et en colombage. Entre 1647 et 1662, 80-arpents sont octroyés en lotissement sur la colline et 9,7 arpents dans la basse-ville. L'année 1655 marque un sommet tant pour la haute que pour la basse-ville, avec respectivement 25,3 arpents et 5,3 arpents concédés. La haute-ville reste dominée par les grands ensembles institutionnels. Ceux qui s'y installent préfèrent les replats aux secteurs en pente, ce qui entraîne un développement anarchique de l'espace urbain. La basse-ville s'affiche comme le quartier des affaires, en plus d'être le principal secteur résidentiel. Signe de cette croissance inégale et de cette spécialisation des quartiers-: le jésuite Paul Ragueneau dénombre quelques 30 maisons en 1650 et 66 en 1663, dont une cinquantaine dans la basse-ville.

En 1663, à l'aube du Gouvernement royal, Québec rassemble 550 habitants. Elle affiche d'ailleurs un visage nettement plus diversifié que traduisent les occupations de sa population. Aux membres du clergé et de l'administration s'ajoutent des représentants du commerce, de la navigation et de la construction. On y trouve aussi de nombreux artisans du vêtement, de l'alimentation et de l'outillage. Les engagés et les domestiques y sont nombreux, faisant environ 18-% de la population. Quant aux campagnes environnantes, elles comptent désormais 1-400 habitants, dont près du

tiers détiennent aussi un emplacement dans la ville. Des 3-000 résidants de la colonie, les deux tiers ont choisi de vivre à Québec et dans ses environs.

Le problème des fortifications

En 1663, Québec arbore plusieurs attributs de la ville française d'Ancien Régime-: de nombreux édifices civils et religieux, des maisons de bois ou en pierre disposées dans le désordre, des rues étroites et sinueuses et une grand-place. Par contre, elle ne possède toujours pas d'enceinte. Les ouvrages défensifs existants se résument à peu de choses: le fort Saint-Louis et la plate-forme des canons de l'habitation. Aussi, la défense de la ville préoccupe-t-elle au plus haut point les administrateurs coloniaux.

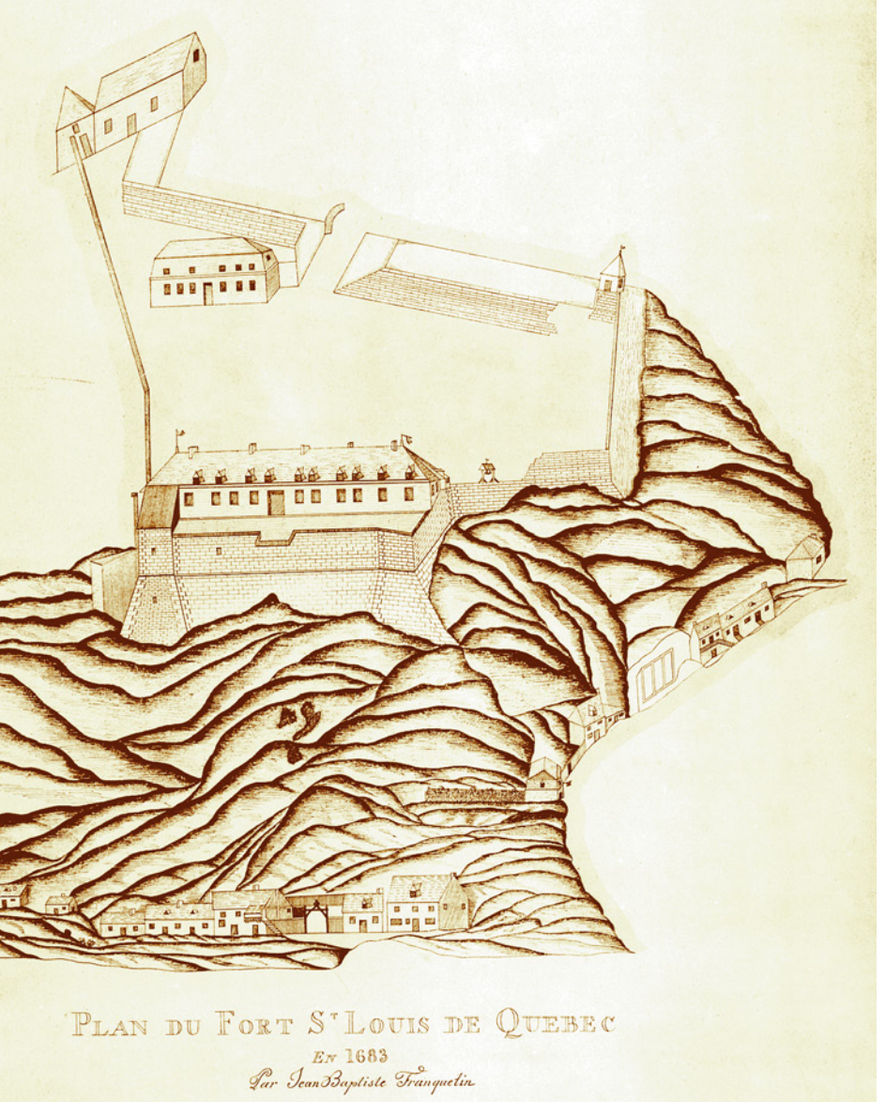

Plan du fort St-Louis en 1683.
Archives nationales du Canada, Jean Baptiste Franquelin, NMC 0018285.

Dès 1634, Jean Bourdon trace le plan d'une citadelle. Toutefois, vu les coûts du projet, celui-ci reste lettre morte, comme aux premiers temps de la colonie, alors que les marchands s'étaient opposés à l'idée de fortifier Québec, de peur de voir les résidants, bien retranchés, s'emparer du comptoir. Pour eux, seule la protection des marchandises comptait et, à cette fin, l'habitation suffisait.

L'arrivée des Cent-Associés avait fait espérer la consolidation des défenses, mais les revers économiques de la compagnie et ses difficultés politiques et militaires ont fait que les fortifications anticipées n'ont jamais été réalisées. De son côté, la France a d'autres soucis. Aussi néglige-t-elle la défense de sa colonie et, par conséquent, de Québec.

À défaut de remparts, on construit des réduits où la population peut s'abriter en cas d'attaque autochtone. Avant 1647, les Iroquois limitent leurs incursions à l'ouest de la colonie, ne dépassant pas Trois-Rivières — ce qui explique en partie la faveur des campagnes autour de Québec, celles de Montréal et de Trois-Rivières étant plus exposées. Avec les guerres iroquoises de 1647-1652 et de 1660-1662, le climat devient plus tendu. À Québec, la population de la basse-ville se barricade, alors que, dans la haute-ville, le fort Saint-Louis, le collège des jésuites, le couvent des ursulines et la maison de Mgr Laval sont fortifiés pour servir de réduits à la population. Toutefois, Québec ne subira aucune attaque.

En 1663, Québec avait donc déjà acquis les traits qu'elle conservera durant tout le Régime français. Des trois centres coloniaux, elle seule méritait le qualificatif de ville. Forte de ses quelque 550 habitants, elle commandait à tout un arrière-pays dont le développement était aussi sa prérogative.

L'administration de la ville de Québec sous le Régime français

Du temps de la Nouvelle-France, Québec ne possède pas d'administration municipale proprement dite. L'administration générale de la colonie, établie à Québec, est responsable de la ville. Au début du Régime français, l'autorité du gouverneur s'étend à tous les domaines-: il administre la colonie, gère les finances, promulgue les lois et les ordonnances, rend la justice civile et criminelle. En ce qui concerne la ville elle-même, il intervient surtout dans l'aménagement et le développement urbains. En 1647, un syndic est créé, dont les pouvoirs cependant restent limités. Constitué de représentants élus, son rôle est de transmettre les doléances de la population aux autorités coloniales désormais regroupées autour du Conseil de traite, également institué en 1647 et dominé par le gouverneur.

En 1663, le roi procède à une réorganisation complète de la colonie. Il commence par établir le Conseil souverain, qu'il place sous l'autorité du gouverneur et qui regroupe les hauts officiers de la colonie, l'évêque de Québec et des conseillers. Essentiellement, le Conseil souverain est une cour de justice supérieure munie de pouvoirs étendus dans ce domaine. L'édit de 1663 lui confère également la gestion des finances, le contrôle du commerce et la juridiction de la police. Le pouvoir administratif, quant à lui, est partagé avec l'intendant. À partir de 1665, ce dernier contrôle les finances. De plus, il se voit attribuer des pouvoirs dans les domaines de la justice et de la police. D'ailleurs, l'absence d'intendant en 1673 explique en partie l'activité déployée par le gouverneur Frontenac, lors de son premier mandat, pour établir les premiers règlements de police de la Nouvelle-France. Dans le domaine urbain, l'intendant est responsable des grands travaux de voirie, des problèmes de salubrité publique et de protection contre les incendies, de l'aménagement des rues et des places publiques, n'hésitant pas à modifier les alignements si nécessaire.

En 1662, le syndic de Québec est supprimé par le gouverneur. La population réagit en se dotant l'année suivante d'un corps de ville composé d'un maire et de deux échevins élus, à l'instar des villes françaises de l'époque qui ont le pouvoir de s'administrer elles-mêmes. Un mois plus tard, le Conseil souverain révoque l'élection, jugeant le corps de ville superflu pour une agglomération si peu peuplée, et rétablit le système des syndics, une administration municipale secondaire généralement réservée aux paroisses rurales de France. En 1673, Frontenac décide de rétablir à nouveau un régime municipal par l'élection de trois échevins, mais l'expérience est peu concluante. En 1677, le roi supprime définitivement les syndics généraux et particuliers. La participation des citoyens se limite dès lors à des suggestions faites à l'occasion des assemblées convoquées par le gouverneur pour améliorer l'administration urbaine.

L'ouverture du Conseil souverain.
Gracieuseté de la Commission de la Capitale nationale, Charles Huot.

Le maintien de l'ordre

Dès les débuts, les autorités se soucient de la sécurité des citoyens. Elles commencent par édicter une réglementation et chargent les militaires de maintenir l'ordre. Jusqu'en 1647, en raison du faible peuplement de la colonie, tous les pouvoirs sont aux mains d'un seul personnage, le gouverneur, qui juge seul des affaires criminelles et civiles. Des amendes sont prévues pour les contrevenants et une partie de ces sommes est réservée aux dénonciateurs. Plusieurs délits, tels l'ivrognerie, le blasphème, le commerce de l'eau-de-vie avec les Amérindiens ou le dévergondage, sont passibles d'une peine corporelle comme le fouet, le supplice du chevalet, la condamnation aux galères ou encore le bannissement.

À compter de 1647, le gouverneur est assisté du Conseil de traite pour rendre les verdicts et administrer la colonie. L'avènement du Conseil souverain en 1663 préside à plusieurs changements dans l'administration de la colonie, notamment sur les plans de la réglementation et du système judiciaire. En 1673, le gouverneur Frontenac établit le premier code de police de la Nouvelle-France. Une trentaine d'articles traitent de divers aspects de la vie urbaine, dont la protection des bâtiments contre les incendies, la réglementation des marchés et des cabarets et l'hygiène publique. En 1675, l'intendant Jacques Duchesneau ajoute une quarantaine d'articles au code en vigueur. Plus tard, les autorités ajustent les règlements, sans procéder cependant à des changements majeurs.

En 1666, la Prévôté de Québec est mise sur pied pour remplacer la Sénéchaussée comme tribunal de première instance. Elle s'occupe de toutes les causes civiles et criminelles, de l'ordre public, du commerce et de la navigation. Sa juridiction s'étend à tout le district de Québec. À partir de 1677, la Prévôté se voit secondée dans ses fonctions par la Maréchaussée, qu'on peut considérer comme la première force constabulaire de la ville. Cette institution s'occupe de justice criminelle. Elle a pour fonction de traquer et de punir les criminels. Le prévôt de la Maréchaussée est chargé d'exécuter les mandats du lieutenant général de la Prévôté. L'originalité de cette création découle du fait qu'elle permet d'affecter des hommes exclusivement à la poursuite des criminels. Les militaires conserveront cette charge jusqu'au XIXe siècle. Toutefois, à cause la soudaine croissance de la ville ils ne suffiront plus à la tâche et les citoyens réclameront un service plus efficace. Après quelques essais, le premier véritable corps de police régulier voit le jour. Il aura fallu attendre jusqu'en 1843 avant que celui-ci soit créé.

UNE TÊTE DE PONT VERS L'INTÉRIEUR DU CONTINENT

Dès sa fondation, Québec s'impose comme lieu de décisions et d'organisation de la colonie. Le jeune poste de traite fait rapidement le trait d'union entre la France et la Nouvelle-France. Hommes et marchandises y transitent obligatoirement, quelles que soient leur origine ou leur destination. À l'échelle continentale, Québec constitue donc une tête de pont vers l'intérieur du continent, d'où les explorations et les missions sont planifiées. Cet élan vers l'arrière-pays répond principalement à des objectifs économiques et religieux: explorer pour développer le réseau de traite, pour découvrir la route intérieure vers la Chine et pour convertir les peuples autochtones à la religion catholique par le biais des missions.

LA COURSE AUX FOURRURES

La première aire d'approvisionnement en fourrures exploitée de façon extensive par les Français est celle des Grands Lacs. La route traditionnelle pour s'y rendre, inaugurée par Champlain, part du Saint-Laurent et emprunte la rivière des Outaouais pour rejoindre le lac des Hurons. Cette route, qui n'est pas la plus courte, permet de contourner l'Iroquoisie, territoire d'une nation amérindienne qui dispute la traite aux alliés des Français. La Compagnie implante dans ce corridor de commerce des comptoirs où les autochtones peuvent venir échanger leurs fourrures. Les marchandises sont ensuite transportées par voie d'eau jusqu'à Québec, avant d'être transbordées pour l'Europe. Ces richesses suscitent la convoitise des Anglais qui, dès 1629, tentent de s'emparer du même bassin d'approvisionnement. Les autorités françaises doivent donc construire quelques forts pour que le commerce se maintienne.

Toutefois, la menace la plus sérieuse ne provient pas des rivaux européens, mais bien des Iroquois. En effet, les guerres iroquoises de 1647 à 1652 ébranlent la colonie. La nation huronne, déjà fortement décimée par les épidémies, est alors anéantie par les Iroquois, ce qui pousse les survivants à venir chercher refuge à Québec. Le réseau de traite, qui reposait sur la collaboration avec les Hurons, est alors complètement démantelé. Bien que la ville ne subisse pas d'attaque directe des Iroquois, la vie économique s'en ressent.

En 1655, la Communauté des habitants, ruinée par l'effort de guerre, est au bord de la faillite. Le bassin d'approvisionnement des Grands Lacs est passé aux mains des Iroquois. Les autorités doivent développer de nouvelles routes de commerce. Les environs de la baie d'Hudson représentent alors une alternative. Pour atteindre ces régions, on tente des percées à partir de Trois-Rivières, par les rivières Saint-Maurice et Batiscan-; à partir de Tadoussac, par la rivière Saguenay et le lac Saint-Jean-; et même par la mer, à partir de Québec, en longeant la côte nord dans l'espoir d'atteindre la mer du nord. Cependant, toutes ces tentatives restent sans lendemain et les Français doivent patienter jusqu'en 1667, année de la paix avec les Iroquois, pour reconstruire un réseau de commerce vers l'intérieur du continent.

LE MAGASIN, MOTEUR DE L'ÉCONOMIE

Du temps des Cent-Associés, le commerce des fourrures demeure la principale activité économique de la Nouvelle-France. Dans ce contexte, le magasin de Québec, propriété de la Compagnie, joue un rôle crucial dans l'économie. Situé dans la basse-ville, construit en 1633, puis reconstruit en 1647, le magasin est placé sous la responsabilité d'un commis-général et d'un commis-général des vivres jusqu'en 1657, moment où le directeur de la traite prend la relève.

Le magasin est un lieu de multiples affectations. Il importe les biens et les denrées nécessaires à la colonie. Les habitants qui s'y approvisionnent peuvent aussi avoir recours à des services bancaires. Le magasin propose également les produits de sa boulangerie et de sa brasserie, situées à proximité, et de sa ferme de 92 arpents, la Grange, établie sur les hauteurs du promontoire. En 1655, la Compagnie se départira de ces actifs en vendant la boulangerie et la brasserie à des particuliers et en démantelant la Grange pour en subdiviser les terres.

Le magasin crée également plusieurs emplois. Sa ferme est exploitée par bail et on y engage des défricheurs. C'est là qu'on passe plusieurs contrats de fournitures et de construction, par exemple-: pour équiper la flotte de la Compagnie, pour acheter du bois de construction, du bois de chauffage, de la chaux, des briques et des articles de serrurerie et pour faire faire des travaux de maçonnerie et de charpente.

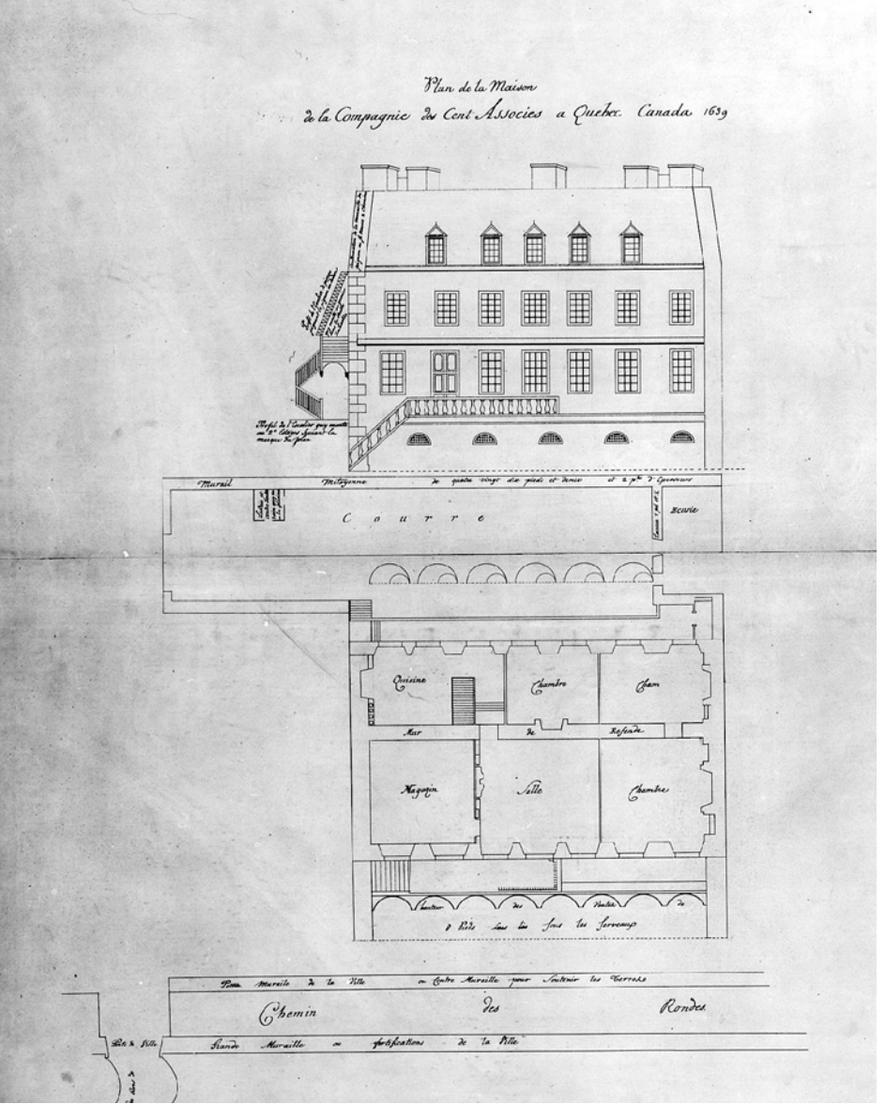

PLAN DE LA MAISON DE LA COMPAGNIE DES CENT-ASSOCIÉS À QUÉBEC EN 1639.
Archives nationales du Canada, NMC 0018279.

Le magasin est l'entrepôt où aboutissent toutes les fourrures récoltées dans la colonie. En vertu de la charte de 1627, la Compagnie détient le monopole d'exportation des fourrures, mais les habitants, et non les engagés, peuvent traiter librement des pelleteries avec les Amérindiens, à condition que les fourrures soient remises ensuite à la Compagnie. Une somme de deux livres est payée pour chaque peau. Autrement, le magasin partage la valeur des peaux avec le fournisseur. Ces revenus, qui sont cédés à la Communauté des Habitants en 1645, doivent couvrir les dépenses de l'administration du pays. Donc, pour la survie du magasin comme de la colonie, les autorités doivent non seulement maintenir, mais développer des réseaux de traite.

LES GRANDES EXPLORATIONS DU XVIIe SIÈCLE

Parallèlement à la course aux fourrures, l'expansion continentale par les voies d'eau se met en branle. Dès le début du siècle, Champlain l'amorce. Après avoir sillonné la côte atlantique et le fleuve Saint-Laurent entre 1603 et 1608, il remonte en 1609 le cours de la rivière Richelieu jusqu'à sa source, où s'étend un lac auquel il donne son nom. En 1615, il se rend dans la région des Grands Lacs en passant par la rivière des Outaouais, empruntant ainsi une route qui exige plusieurs portages et qui deviendra la principale route commerciale des fourrures. Déjà, les Grands Lacs suscitent une vive curiosité, car on espère y découvrir un passage vers l'Asie.

Champlain aura plusieurs continuateurs, notamment dans la seconde moitié du siècle. En 1659 et 1660, Médard Chouart des Groseilliers et Pierre-Esprit Radisson explorent l'ouest des Grands Lacs, atteignant les limites du lac Supérieur. Auparavant, l'interprète et explorateur Jean Nicollet avait été le seul Européen à sillonner ces contrées. Quant à eux, Chouart des Groseilliers et Radisson en reviennent avec un chargement considérable de fourrures, mais insatisfaits du traitement qu'on leur accorde, ils résolvent de s'allier avec les Anglais. Ils prennent ainsi part à la mise sur pied de la Compagnie de la baie d'Hudson.

En 1661, deux missionnaires jésuites, Gabriel Druillettes et Claude Dablon, sont chargés de vérifier s'il est possible de joindre l'énigmatique mer de l'ouest par la mer du nord. Ils tentent cette entreprise par le Saguenay et le lac Saint-Jean, lieux déjà visités par le père jésuite Jean de Quen en 1647. Parvenus dans cette direction à la ligne de partage des eaux, ils rebroussent chemin lorsque la peur des Iroquois fait capituler leurs guides amérindiens. Quant au père Druillettes, il n'en était pas à sa première expérience. En 1650, chargé par le gouverneur de se rendre en Nouvelle-Angleterre pour négocier une alliance contre les Iroquois, il emprunte les rivières Chaudière et Kennebec, inaugurant ainsi une route qui jouera un grand rôle ultérieurement.

En 1663, Guillaume Couture, qui avait accompagné Druillettes et Dablon dans leur expédition, reprend la recherche de la route intérieure vers la mer du nord. Il réussit à atteindre la rivière Rupert.

L'avènement du Gouvernement royal et les rivalités coloniales donneront un nouveau souffle aux expéditions. La France, désireuse de consolider son emprise sur le sol nord-américain, veut couper court aux prétentions anglaises et pousse ses entreprises vers le nord, le sud et l'ouest. La période de 1667 à 1685 correspond donc à une importante phase d'explorations.

En 1669-1670, François Dollier de Casson se rend dans les pays d'en haut et atteint le lac Érié. En 1671-1672, Paul Denys de Saint-Simon accompagne le père Charles Albanel dans un périple qui les mène à la baie d'Hudson. En 1673, Louis Jolliet et le père Jacques Marquette entreprennent la descente du fleuve Mississippi, mais ne se rendent pas jusqu'à son embouchure. C'est René-Robert Cavelier de La Salle qui, en 1682, espérant que cette route mène à la mer de Chine, pousse plus en avant pour constater finalement que le Mississippi se jette dans le golfe du Mexique.

Ces explorations lancées dans plusieurs directions contribuent à mieux faire connaître l'intérieur du territoire nord-américain. Certains de ces voyages apportent même des renseignements précieux sur la flore et la faune, de même que sur la vie et les mœurs des nations amérindiennes rencontrées.

FIGURE 1

Les grandes routes d'exploration française du XVIIe siècle

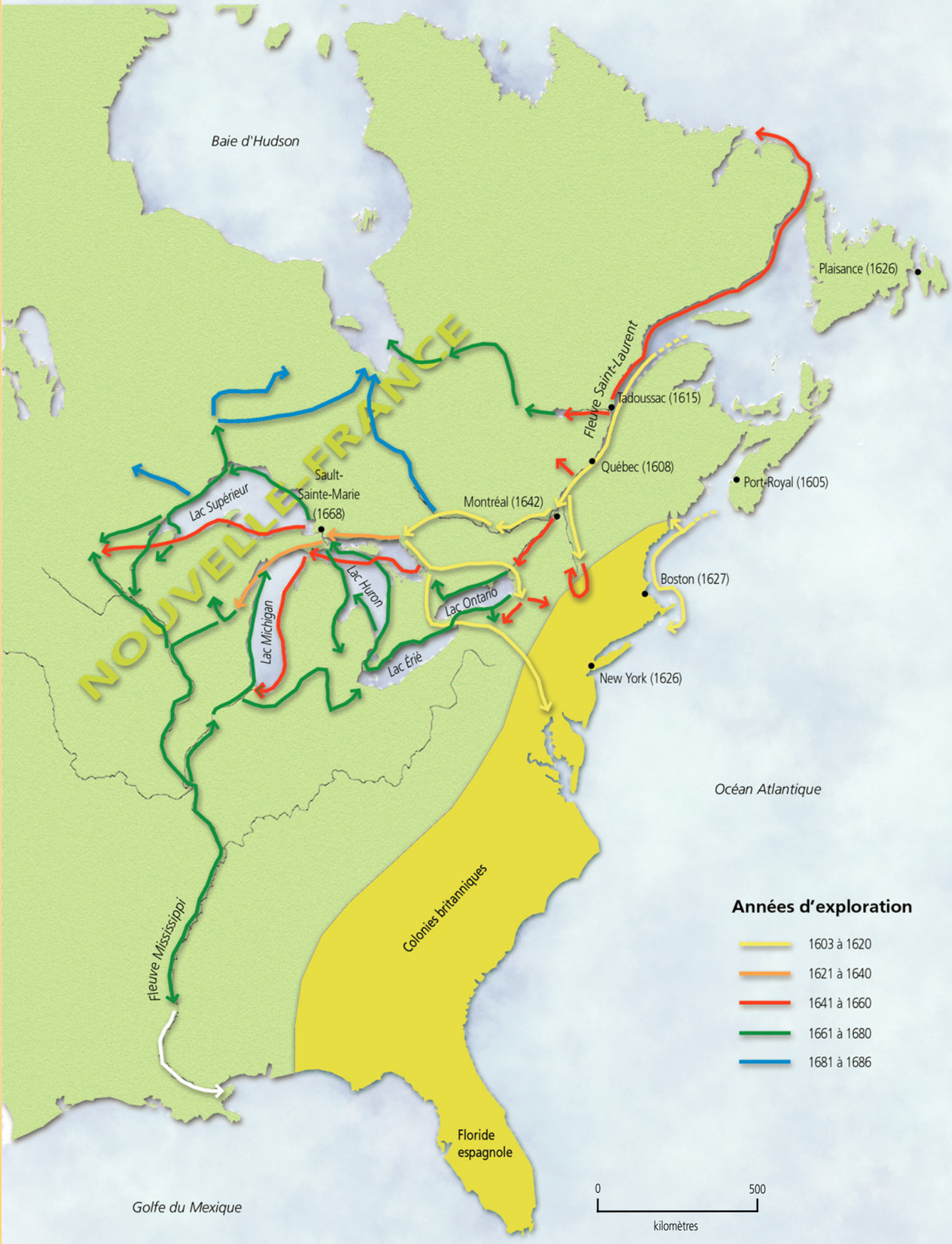

Source-: Laboratoire de géographie historique.

Marie de l'Incarnation.
Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec, Ph1988-2048.

Les missions récollettes et jésuites

En 1614, Champlain a demandé au roi d'envoyer des missionnaires en Nouvelle-France. L'année suivante, il revient à Québec avec quatre récollets. Le père Jean Dolbeau et le frère Pacifique Duplessis érigent la première chapelle à l'été de 1615, juste à côté de l'habitation de Champlain. Ils y célèbrent la première messe le 25 juin. À partir de Québec, les missionnaires rayonnent vers Tadoussac et la Huronnie. Ils assurent à Québec une vie paroissiale embryonnaire pour les Français. Très vite, les conditions de vie dans les missions s'avèrent trop difficiles. Ils reviennent à Québec et projettent d'y centraliser leurs activités en créant un séminaire, c'est-à-dire un collège pour former les jeunes Amérindiens et les convertir. Une entreprise périlleuse et coûteuse, car il fallait pouvoir assurer l'entretien complet des jeunes garçons et leur offrir la possibilité de poursuivre leurs études en France ultérieurement.

À l'endroit où se trouve actuellement l'Hôpital Général, «-nos Pères, écrit Leclercq, entreprirent de bâtir… le premier couvent et le premier séminaire qui furent jamais dans ces vastes pays de la Nouvelle-France-». La première pierre est posée en juin 1620. «-Le corps de logis est fait de bonne et forte charpente… Sa longueur est de 34 pieds, sa largeur de 22. Il est à double étage… La muraille est faite de bonne pierre…-», constate le père Sagard. On fortifie la bâtisse pour contrer d'éventuelles incursions amérindiennes.

Les récollets appellent les jésuites en renfort en 1625. Ces derniers établissent leur résidence à Notre-Dame-des-Anges. Les deux communautés de missionnaires se sont installées à proximité de la rivière Saint-Charles, rebaptisée ainsi en l'honneur de saint Charles Borromée le grand évêque réformateur de Milan au XVIe siècle. Ils ambitionnent tout un programme pastoral pour la Nouvelle-France. Mais l'occupation des frères Kirke oblige les missionnaires à quitter la colonie.

Toutefois, en 1632, seuls les jésuites reviennent en Amérique du Nord avec le monopole des missions. Ils voient à la construction de la première église de Québec, Notre-Dame-de-la-Recouvrance. Elle brûle malheureusement en 1640. Faute de moyens, ce n'est que sept ans plus tard, qu'on peut reconstruire, en pierre cette fois-ci, Notre-Dame-de-la-Paix. Dès 1635, les jésuites ont établi dans leur presbytère le premier collège en Amérique du Nord — un an avant Harvard. Il aura tôt fait de desservir la population blanche et d'établir sa renommée.

Le supérieur des jésuites réside à Québec et les missionnaires rayonnent à partir de là. La relance de la mission en Nouvelle-France en 1632 se fait grâce au père Paul Le Jeune qui inaugure le principe des *Relations*, «-rapports annuels envoyés par le Supérieur de Québec au Provincial de Paris-» pour demander l'aide de France. C'est donc à Québec que s'organise le récit des hauts faits missionnaires qui passionnent la France et suscitent les vocations. De Québec comme de la métropole, Paul Le Jeune organise définitivement les missions en Nouvelle-France. La cour, les dévots et les communautés religieuses vibrent aux exploits et aux sacrifices de ces religieux d'élite ayant choisi la conquête des âmes en Amérique.

Ces échos parviennent jusqu'aux oreilles d'une ursuline, Marie de l'Incarnation. Les jésuites lui confient bientôt l'éducation des jeunes Amérindiennes. Les ursulines s'installent d'abord dans la basse-ville, puis elles emménagent en 1642 dans un couvent en pierre sur le promontoire. Il s'agit de la plus grande construction de l'époque, s'élevant sur trois étages, d'une superficie au sol de 92 pi de long sur 28 pi de large.

Le père Paul Le Jeune, supérieur des jésuites
Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec, Ph1988-1502.

Si Québec naît des initiatives commerciales, le paysage du comptoir porte les traces de la présence missionnaire. Les bâtiments les plus imposants appartiennent en effet aux communautés religieuses, signe de leurs ambitions nord-américaines à une période où le développement de la ville stagne du fait de l'indifférence de la part de la population métropolitaine pour cette aventure coloniale.

UN LIEU D'ORGANISATION DE LA COLONIE

Au lendemain de l'occupation anglaise de 1629 à 1632, la colonie française d'Amérique du Nord se détache à peine de l'arrière-plan forestier. Jusqu'alors, quelques seigneuries seulement ont été concédées et elles restent inhabitées. L'activité des quelques postes et missions apparus depuis le début du siècle a été interrompue. L'agriculture concerne une seule famille, celle de Louis Hébert, qui n'a qu'une vingtaine d'arpents défrichés. Tout cela est bien embryonnaire, d'autant plus que les réseaux de traite sont à reconstruire et que le poste de Québec, en ruines, a connu des débuts hésitants.

Dès lors, l'essentiel pour les autorités métropolitaines est d'abord de contrôler la voie de pénétration qui donne accès à la ressource tant convoitée: les fourrures. Or, dans ce vaste espace potentiel de la Nouvelle-France, tout est à construire. Si les difficultés de communications sont compensées par le réseau des voies d'eau, l'insécurité due à la menace iroquoise ou étrangère et le manque de moyens demeurent quasi permanents.

On le sait, l'arrivée des Cent-Associés va tout de même changer les choses. Rapidement, Québec redevient la cime et le Saint-Laurent le tronc d'un réseau arborescent de routes de commerce. Pour accomplir leurs objectifs d'exploitation, d'exploration, d'organisation et de peuplement de la colonie, les Cent-Associés mettent en place des têtes de pont le long de cet axe fluvial de pénétration. Québec sera la première tête de pont, après laquelle deux autres (Trois-Rivières fondée en 1634 et Montréal, en 1642) seront établies. Plus ancienne, mieux enracinée et plus sécuritaire, Québec gardera longtemps une longueur d'avance que lui procure sa fonction administrative. Si une tête de pont est un centre commercial, elle constitue aussi un centre défensif où la population peut se regrouper en cas d'attaque. En concédant des seigneuries à proximité de ces places fortes, les autorités en font un éventuel centre de dissémination du peuplement. La ville devient au fur et à mesure un centre de service pour les populations rurales des environs qui, même dans le cas de Québec, resteront longtemps supérieures à la somme de ses citadins.

QUEBEC FROM LAUZON, 1831 (DÉTAIL).
Archives nationales du Québec,
Fonds Lady Aylmer,
J. P. Cockburn, P 363, P 11.

Une ville impériale

LOUIS XIV — ROI DE FRANCE — 1643-1715, S. D.

Archives nationales du Québec, P600, S5, PGN 226-2.

Présentation

Tout commence avec l'intervention du roi-soleil, Louis XIV, qui rêve d'un empire français en Amérique. Dorénavant bien enraciné, et rattrapant un certain retard, le rameau américain de la vieille France débourre finalement. En quelques décennies, Québec devient une des principales villes de l'Amérique du Nord coloniale. Siège du Gouvernement royal, elle s'impose clairement comme lieu du pouvoir. Son statut de capitale d'une province royale lui confirme des fonctions non seulement administratives, mais judiciaires, défensives, commerciales et religieuses.

Par l'importance de son port, Québec est avant tout une ville marchande. Les fourrures constituent alors environ 70 % des exportations. Les activités économiques de la ville demeurent assujetties à la politique mercantile de la mère patrie et la colonie se développe davantage par ses campagnes, où l'on pratique l'agriculture. Du temps de la Nouvelle-France, Québec demeurera la ville la plus peuplée du Canada, et ses campagnes l'emporteront sur celles des autres centres urbains sur le plan de la densité de population.

Lieu de centralité économique, la ville de Québec offre aux habitants de la colonie une plus grande diversité de services, allant des soins hospitaliers aux œuvres de charité, en passant par l'éducation primaire, secondaire et supérieure du collège des jésuites. Dans la colonie, une industrie — les chantiers navals —, tolérée par la métropole, connaît un développement grâce à l'intervention de l'État. Sous le Régime français, Québec vit les belles années de la construction navale dans les années 1730 et 1740.

Vers la fin du règne de Louis XIV, la ville veille au développement d'une moitié de continent. Cependant, dès 1713 et le traité d'Utrecht, l'empire colonial chancelle. Le territoire que chapeaute Québec reste immense, mais avec la cession de l'Acadie, de Terre-Neuve et des terres de la baie d'Hudson, la Nouvelle-France se voit dorénavant prise dans l'étau de la Grande-Bretagne. N'empêche qu'on poursuit ensuite l'exploration vers l'ouest du continent et que le commerce continue de se développer. Dans la vallée du Saint-Laurent, Montréal, sise au cœur d'une vaste et riche campagne, ne rejoint pas encore Québec sur le plan de la population. La Nouvelle-France dans son ensemble paraît une colonie faiblement peuplée comparativement aux colonies britanniques. Cette population est trop faible pour se déverser dans les territoires immenses de l'intérieur du continent. Près d'un siècle après l'arrivée des Cent-Associés, la vie économique est encore dominée par la traite des fourrures.

D'ailleurs, la Nouvelle-France ne résiste pas à la détermination du rival britannique. D'autant plus que lors de la guerre de Sept Ans (1756-1763) celui-ci investit beaucoup d'énergie pour la combattre. Placée à la tête de l'estuaire, Québec sera le grand théâtre de cette guerre lourde de conséquences. En 1759, elle subit un long siège, durant lequel elle est en partie anéantie par les bombardements. Un bref affrontement sur les plaines d'Abraham décide de son sort. La ville capitule peu après. Le dernier acte a lieu au printemps suivant, quand les Français et les Canadiens réussissent à l'assiéger, mais sans succès. La Nouvelle-France est à l'agonie.

La position stratégique de la ville de Québec confirme son rôle de capitale de la nouvelle colonie britannique, la « Province of Quebec ». Québec devient partie d'un nouveau contexte géopolitique. Si le changement de métropole a peu d'incidences sur la vie dans les campagnes, il en va tout autrement à Québec, davantage tournée vers la nouvelle patrie. L'administration britannique, qui souhaite s'allier la population, sera clémente envers ses nouveaux sujets, y compris sur le plan religieux où, après quelques années d'hésitation, les conquérants acceptent officiellement que soient maintenues les institutions catholiques de la capitale, hormis les communautés religieuses masculines.

Dès 1760, on commence à reconstruire la basse-ville. Dans la haute-ville, les interventions des militaires britanniques de 1760 à environ 1850 — casernes, citadelle, expropriations — renforcent la fonction de place forte. Après la Révolution américaine, Québec devient la capitale de l'Empire britannique d'Amérique du Nord, siège de l'autorité impériale et de sa garnison. Pour une centaine d'années, la garnison fera sentir considérablement sa présence, ce qui ne sera pas sans peser sur le développement urbain.

Maintenue dans ses fonctions de centre administratif et militaire, la ville de Québec continue de jouer un rôle prépondérant sur le plan commercial. Les marchands britanniques ont tôt fait de remplacer les marchands français ou de surpasser les marchands canadiens. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, les structures du commerce colonial restent stables. Le port de Québec expédie surtout des fourrures et, plus tard, des quantités grandissantes de blé. Au début du XIXe siècle, les exportations de bois prennent leur envol. Vers 1810, elles constituent déjà environ 75 % de la valeur des exportations du port. C'est à la fin du XVIIIe siècle que les premiers importants contingents d'immigrants débarquent sur les quais. Ces gens proviennent à la fois des anciennes colonies américaines et des Îles britanniques. Pour la plupart des immigrants, qui vont s'établir ailleurs, Québec n'est que la porte d'entrée du pays. La population de la ville a connu une croissance très modérée depuis la Conquête. Elle regroupe environ 6 000 habitants à la fin du XVIIIe siècle, dont un quart réside dans les faubourgs. Au tournant du siècle, elle accueille de nouveaux contingents de population non seulement canadienne, mais aussi britannique. Une période de croissance s'amorce. Québec entre dans ce qu'il est convenu d'appeler son âge d'or. Le conflit militaire avec les États-Unis (1812-1814) se traduit par l'aménagement d'importants ouvrages de défense et d'urbanisme dans les années 1820, dont la citadelle de Québec. Du coup, la vie urbaine se développe et se raffine. Les écoles et les services médicaux se multiplient. On assiste même aux balbutiements d'une nouvelle industrie appelée à jouer un grand rôle dans le devenir de la capitale : le tourisme.

Du comptoir à la ville

Quand fortification
rime avec planification urbaine

Un centre de commerce

Les marchands de Québec
sous le Régime français

Le berceau
de la construction navale

La capitale religieuse

Assiéger la capitale

L'héritage français

CARTOUCHE DE LA CARTE DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC LEVÉE PAR GÉDÉON DE CATALOGNE ET DRESSÉE PAR JEAN-BAPTISTE DECOUAGNE, 1709.

Bibliothèque nationale de Paris, Département des cartes et plans, SH, portefeuille 127, division 2, pièces 1-5. Éditeur officiel du Québec.

L'ENTRÉE DE LA RIVIÈRE DE ST LAURENT, ET LA VILLE DE QUÉBEC DANS LE CANADA (DÉTAIL).

Archives nationales du Québec, J. Bourdon, 1664, E67/6810021.

LE CANADA FAICT PAR LE SR. DE CHAMPLAIN OÙ SONT LA NOUVELLE FRANCE, LA NOUVELLE ANGLETERRE, LA NOUVELLE HOLLANDE, LA NOUVELLE SUÈDE […], 1653 (DÉTAIL).

Archives nationales du Canada, NMC 6333.

La capitale de la Nouvelle-France

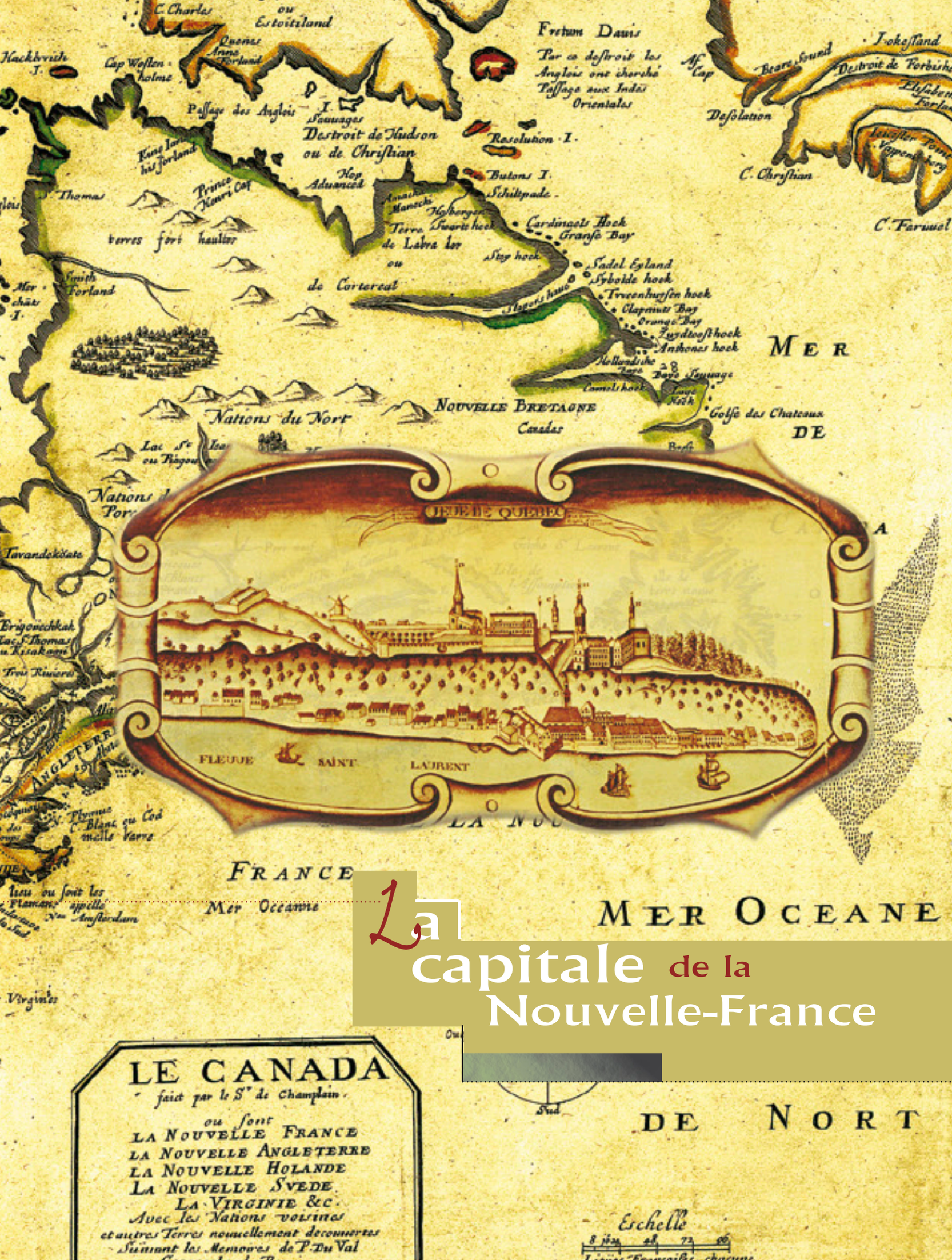

Du comptoir à la ville

La croissance démographique

Quand Louix XIV accède au trône, son appréciation du dossier colonial est assez sombre. La vallée du Saint-Laurent ne compte que 3 000 habitants et Québec, à peine 500. Le roi décide donc d'intervenir directement dans le développement de la colonie, qu'il place sous la responsabilité de son ministre de la Marine, Jean-Baptiste Colbert. Dès lors, le peuplement de Québec va s'accélérer.

Un des premiers problèmes auquel s'attaquent les autorités françaises est de rétablir l'équilibre des sexes. Les résultats du premier recensement effectué en Nouvelle-France en 1666 sont en effet éloquents à cet égard : alors qu'on dénombre 719 célibataires masculins âgés de 16 à 40 ans, on ne compte que 45 filles célibataires dans le même groupe d'âge pour toute la Nouvelle-France ! Par conséquent, la métropole décide de favoriser l'immigration de femmes célibataires en Nouvelle-France. Dès 1663, 38 filles à marier débarquent dans la colonie : 27 restent à Québec et les autres se dirigent vers Trois-Rivières et Montréal. Ce sont les premières « filles du roi », ainsi appelées parce que le trésor royal contribue aux frais de leur traversée et de leur établissement dans la colonie. Jusqu'en 1673, près de 800 de ces filles arrivent en Nouvelle-France, et plus de 500 d'entre elles s'établissent à Québec. Recrutées partout en France, elles sont issues de différents milieux : la plupart proviennent de familles de petits fonctionnaires, de militaires ou d'artisans ; d'autres, de familles d'agriculteurs ou encore de la petite noblesse ou de la moyenne bourgeoisie. Certaines, enfin, sont des orphelines, mais elles ne constituent qu'une partie des contingents, contrairement à la croyance populaire. La venue des filles du roi contribuera à ajuster l'équilibre des sexes et favorisera, par les nombreux mariages qui s'ensuivent, l'accroissement naturel à Québec.

Parallèlement à l'immigration des filles du roi, la métropole favorise également l'établissement dans la colonie de soldats et d'engagés. En 1665, les quelque 1200 soldats du régiment de Carignan-Salières débarquent en Nouvelle-France pour combattre les Iroquois. À la suite du traité de paix de 1667, plus de 400 d'entre eux décident de s'établir dans la colonie, dont bon nombre à Québec. Ce qui répond aux espérances du roi, qui octroie à ces nouveaux colons une prime d'installation et des vivres pour un an. Il s'assure aussi, par l'entremise de l'intendant Jean Talon, que ces soldats obtiennent des terres où s'établir. Au début des

Certains artistes ont idéalisé les filles du roi en les présentant comme des demoiselles issues de familles aisées. Or, peu d'entre elles avaient de la fortune. Dans d'autres milieux, les filles du roi ont longtemps eu la réputation d'être de mauvaises mœurs. Elles ont alors été désignées par des titres peu flatteurs : garces, filles publiques, filles de joie, vendeuses d'amour, filles sans vertu et filles de Vénus.

LES FILLES DU ROI, QUÉBEC.
Archives nationales du Canada, E.F. Brickdale (1871-1945), C-020126.

SOLDATS DU RÉGIMENT DE CARIGNAN-SALIÈRES OU DES COMPAGNIES FRANCHES DE LA MARINE.
Archives nationales du Québec, P600, S5, PAQ33.

années 1680, devant la menace d'une nouvelle guerre avec les Iroquois, la colonie demande à nouveau des troupes. En 1683, la Marine française envoie à Québec plus de 150 soldats répartis en trois compagnies. Affranchies du ministère de la Marine, puisqu'elles relèvent directement du roi, elles seront connues sous le nom de Compagnies franches de la Marine. À la veille de la Conquête, 40 compagnies seront présentes dans la colonie, dont plusieurs en garnison à Québec. Comme ces soldats sont logés chez les habitants, leur intégration à la vie coloniale et leur établissement éventuel est plus facile. En effet, ces soldats sont recrutés en France et encouragés à s'établir dans la colonie à la fin de leur service. Ils constitueront un important apport d'immigrants pour Québec pendant toute la période française. Les engagés, quant à eux, sont souvent des jeunes hommes, célibataires et peu fortunés, qui s'engagent à servir un maître dans la colonie pour une durée habituelle de trois ans. Ils sont aussi encouragés à demeurer dans la colonie à la fin de leur service et plusieurs d'entre eux s'établissent à Québec.

TABLEAU 1

La croissance démographique de Québec selon les recensements du Régime français

Année du recensement	Population
1666	407
1681	1 085
1716	2 285
1744	5 051

N.B. : Ces chiffres excluent les communautés religieuses.
Source : Gauvreau (1991).

Lorsque les filles du roi arrivent dans la colonie, elles sont à la charge du trésor royal jusqu'à leur mariage, d'où l'intérêt des autorités à favoriser des mariages rapides. Cet extrait d'une lettre de l'intendant Jean Talon à Colbert, datée du 10 novembre 1670, en témoigne : « … j'ay fait ordonner que les volontaires (qu'a mon retour j'ay trouvé en assez grand nombre faisant le veritable mestier de bandis) seroient privés de la traitte et de la chasse, outre que par l'arrest ils le sont des honneurs de l'Esglise et des communautez, si quinze jours après l'arrivée des vaisseaux de France ils ne se marioient ».

Dans le dernier tiers du XVIIe siècle, l'immigration de filles du roi, de soldats et d'engagés a été le principal facteur d'expansion démographique à Québec. Toutefois, avec un meilleur équilibre des sexes et des politiques favorisant les mariages rapides et une fécondité élevée (la moyenne est d'environ six enfants par famille pour la période allant de 1621 à 1740), l'accroissement naturel prend le pas sur l'immigration au XVIIIe siècle.

DEUX MODES DE DÉVELOPPEMENT DANS L'ESPACE

L'essor démographique de Québec entraîne l'expansion physique de la ville. Cet élargissement de l'espace habité se fait toutefois différemment dans la basse-ville et dans la haute-ville.

La basse-ville, lieu de prédilection des marchands qui peuvent y bénéficier des avantages du port, connaît une expansion rapide au XVIIe siècle. Cependant, on constate dès les années 1660 que les rues et les maisons sont mal alignées, ce qui occasionne des problèmes de voiturage et d'incendie. L'incendie de 1682, qui rase la basse-ville presque totalement, incite les autorités à la redessiner. Ces dernières en profite pour réaligner les rues et pour disposer les maisons de façon plus ordonnée. Elles n'en conservent pas moins un plan en damier, beaucoup plus facile à gérer et qui convient à l'exiguïté des lieux. En 1683, l'intendant Jacques de Meulles et l'hydrographe Jean-Baptiste Franquelin proposent de construire une digue permettant d'agrandir la basse-ville. Devant le refus de la métropole de donner suite au projet, de Meulles propose de développer le secteur de la brasserie de Talon, près de la rivière Saint-Charles. Ce second projet n'a pas plus de succès que le premier, mais ce quartier sera mis en valeur au XVIIIe siècle. Par la suite, les ingénieurs en poste à Québec, en leur qualité de représentants du roi en matière d'urbanisme, proposent divers projets d'expansion de la basse-ville, mais aucun n'aboutit. Tout au plus, gagne-t-on un peu d'espace sur la batture, ce qui permet de prolonger les rues De Meulles et Sault-au-Matelot.

La saturation de la basse-ville influe directement sur l'expansion de la haute-ville, occupée majoritairement par les communautés religieuses et par l'administration civile et militaire. En 1663, l'aspect physique de la haute-ville découle du premier plan élaboré par Charles Huault de Montmagny en 1636, lequel prévoyait une expansion graduelle depuis la place d'Armes et le fort Saint-Louis vers une éventuelle enceinte. C'est sur quelques rues disposées

LA VILLE HAUTE ET BASSE DE QUEBEK EN LA NOUVELLE-FRANCE, 1670.
Archives Nationales du Canada, Anonyme, 1670, NMC-11088. Parcs Canada, PC 100/00/1c-97.

en éventail, soit Saint-Louis, Sainte-Anne et de la Fabrique, que la plupart des habitants s'installent vers la fin du XVIIe siècle. Ce n'est qu'au tournant du XVIIIe siècle que la pression démographique observée dans la basse-ville dirige les particuliers vers la haute-ville. Toutefois, un obstacle de taille se pose aux habitants désireux de s'établir dans la haute-ville : les communautés religieuses y possèdent d'immenses terrains et le lotissement est impossible sans leur accord. L'ingénieur Josué Dubois Berthelot de Beaucours suggère à ces communautés de concéder des terrains pour le lotissement et l'établissement de la population civile. Les jésuites et les prêtres du séminaire sont les premiers à obtempérer. Ainsi, dans les premières années du XVIIIe siècle, les particuliers peuvent s'établir sur les rues Saint-Louis, Sainte-Anne, Buade, de la Fabrique, Saint-Jean, autour de l'Hôtel-Dieu et du jardin du gouverneur, de même que dans les enclos des jésuites et du séminaire.

Cependant, cette expansion ne se fait pas toujours de façon ordonnée. La raison principale est que la ville n'a pas de plan d'expansion, ce dernier étant soumis aux aléas de la construction d'une enceinte autour de Québec. L'idée de fortifier Québec préoccupe les administrateurs coloniaux, mais les travaux entrepris sont interrompus à plusieurs reprises et les plans, chaque fois modifiés. Ainsi, il est difficile de planifier le développement de la ville si on ignore où et quand une enceinte sera érigée. Par exemple, dans les années 1710, l'ingénieur Chaussegros de Léry propose un plan d'expansion en damier dans le prolongement des rues principales déjà existantes, lesquelles rejoindraient une enceinte. Or, comme l'enceinte n'est pas achevée, le plan d'expansion reste sur la glace. En fait, la pression pour un développement vers l'ouest ne se fait pas sentir, car jusqu'à la fin du Régime français, l'enclos du séminaire et la rue Saint-Jean absorbent en grande partie l'expansion démographique, de même que le quartier du Palais qui se développe avec l'établissement d'un chantier de construction navale du côté de la rivière Saint-Charles.

Le vent tourne en faveur d'une expansion planifiée en 1745, lorsque la construction d'une enceinte permanente est entreprise et qu'un secteur de casernes voit le jour dans l'ouest de la ville. Ces développements entraînent une réorganisation de l'espace habité, particulièrement le long de la rue Saint-Jean, où de nombreuses maisons se sont agglutinées en dehors de l'enceinte alors projetée. Chaussegros de Léry demande la formation d'une zone *non ædificandi* (interdite à la construction domiciliaire) à l'extérieur de l'enceinte, ce qui entraîne la destruction d'une partie des maisons construites sur la rue Saint-Jean. L'aménagement du secteur des casernes favorise le développement des alentours, soit de la rue Saint-Jean à l'intérieur du mur et de la Côte du Palais. Les hospitalières de l'Hôtel-Dieu, propriétaires de nombreux terrains dans le secteur, acceptent d'en concéder une partie pour le lotissement. Parallèlement, afin de faire respecter la zone *non ædificandi* et de reloger les habitants, Chaussegros de Léry fait quadriller le faubourg Saint-Roch en 1752. Jusque lors à peine peuplé, ce faubourg connaît une rapide croissance dès la fin du Régime français.

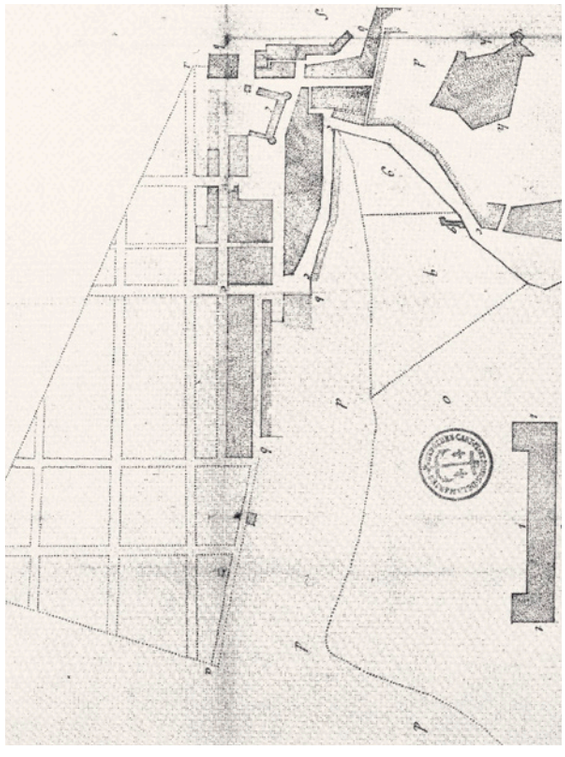

PLAN GÉOMÉTRIQUE DE LA BASSE VILLE DE QUÉBEC, AVEC PARTIE DE LA HAUTE VILLE.
Archives nationales du Canada, Jean-Baptiste Franquelin, 1683, NMC 1585. Parcs Canada, PC 100/00/1c-98.

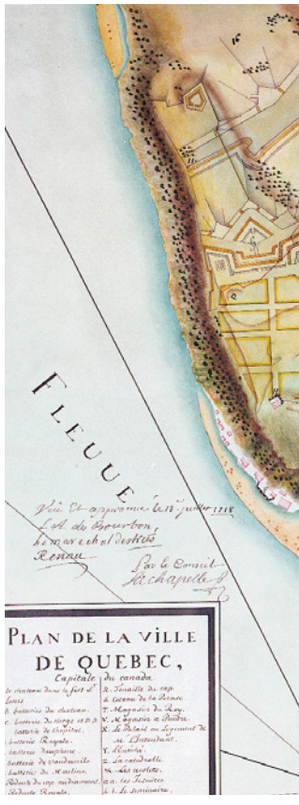

PLAN DE QUÉBEC EN L'ANNÉE 1709.
Archives nationales du Québec, Levasseur de Néré, NC-89-11-71.

PLAN DE LA VILLE ET CHASTEAU DE QUÉBEC, FAIT EN 1685, MESURÉE EXACTEMENT.
Archives nationales du Canada, Robert de Villeneuve, 1685, C-15797. Parcs Canada, PC 100/00/1c-99.

PLAN DE LA VILLE DE QUÉBEC, CAPITALE DU CANADA, NOUVELLE-FRANCE.
Archives nationales du Canada, Chaussegros de Léry, 1716, NMC-1707. Parcs Canada, PC 100/00/1c-225.

L'essor démographique, l'expansion physique et le développement économique de Québec entraînent également une diversification des métiers et, dans certains cas, des regroupements géographiques de certains professionnels se précisent ou se dessinent. En ce sens, le caractère de la basse-ville demeure le même tout au long du Régime français, alors que celui de la haute-ville se transforme. La basse-ville demeure le lieu de prédilection des marchands, des artisans et de tous les gens pratiquant des métiers reliés au port et à la construction navale. Elle partage toutefois ces deux dernières fonctions avec le quartier du Palais, où se trouvent un chantier de construction navale et un port de mouillage pour les bateaux. Avec la saturation de la basse-ville, marchands et artisans commencent à s'établir dans la haute-ville, mais la fonction commerciale demeure prépondérante dans la basse-ville. La haute-ville, quant à elle, est le centre des administrations civile, militaire et religieuse. Elle absorbe les marchands et les artisans qui ne peuvent s'établir dans la basse-ville, mais elle voit plusieurs artisans ainsi que de nombreux ouvriers la quitter en faveur des faubourgs naissants, dont le faubourg Saint-Roch. Ainsi, la haute-ville développe au cours du XVIIIe siècle un caractère commercial, mais elle est surtout dominée par la présence des services.

Les règlements de police

Enfin, l'expansion démographique et physique d'une ville ne peut se faire sans règlements qui permettent une croissance ordonnée et répriment les mauvaises habitudes et les abus de ses habitants. Ainsi, tout au long du Régime français, de nombreuses ordonnances visaient à contrer les problèmes et les désordres causés par l'expansion de Québec.

VUE GÉNÉRALE DE QUÉBEC ;
PRISE DE LA POINTE LEVY.
Archives nationales du Canada, P. Canot,
d'après R. Short, 1761, C-000355.

La question de l'alignement des rues et des maisons a longtemps préoccupé les autorités coloniales, car des alignements irréguliers nuisent aux déplacements des charrettes et des voitures. Entre autres réglementations, les autorités interdisent aux particuliers de construire des balcons, porches ou escaliers de plus de quatre marches, car ils empiètent sur la rue et présentent des risques d'incendie. Ces derniers étant très redoutés, de nombreuses ordonnances visent à les prévenir : les rues doivent être assez larges pour que le feu ne se propage pas d'un côté à l'autre par les combles ; les habitants ne peuvent pas conserver de fourrage dans leur maison, ni jeter de fumier à la rue, ni faire de feux dans leur cour arrière ; ils sont aussi encouragés à construire leur maison en pierre et à éviter le bardeau comme matériau de recouvrement de la toiture ; les maisons doivent être séparées par des murs coupe-feu et des échelles doivent être fixées sur les toits. Ces dernières permettent de démolir le toit en cas d'incendie dans une maison voisine et d'accéder à la cheminée, laquelle doit être ramonée tous les deux mois. Finalement, de nombreux règlements concernent l'hygiène publique, qui demeure cependant quasi inexistante. Les rues sont de véritables égouts à ciel ouvert : les habitants y jettent les ordures ménagères, de même que le contenu des pots de chambre quand ils ne possèdent pas de latrines. Les rues sont aussi investies par les animaux et particulièrement par les porcs, qui errent au hasard des amoncellements de déchets. Malgré toutes les ordonnances qui exigent l'abolition de l'élevage en ville, celui-ci ne sera jamais complètement contrôlé. Afin de faciliter l'écoulement des eaux usées et l'évacuation des ordures vers le fleuve, les habitants ont l'obligation d'entretenir une rigole devant leur maison. Située au milieu de la rue, cette rigole devient rapidement un vrai bourbier où s'accumulent les détritus. On comprend facilement pourquoi certains habitants cesseront alors d'utiliser l'eau du fleuve comme source d'eau potable et creuseront des puits.

L'ERMITAGE DES RÉCOLLETS
DANS LE QUARTIER SAINT-ROCH.
Archives nationales du Québec, N85-0187.
En 1692, les récollets s'établissent dans ce lieu de
retraite qu'ils placent sous la protection de Saint-Roch.

LA MAISON BLANCHE.
En 1677, le marchand et constructeur de navires Charles Aubert de La Chesnaye fait construire cette maison sur la rue Saint-Vallier. Incendiée en 1850, elle est réparée et modifiée. Toutefois, certains pans de mur et les caves voûtées sont d'origine.
Photographie Thomas-Bernard Kenniff.

LA PROTECTION CONTRE LES INCENDIES.
On remarque sur cette maison diverses mesures prises pour parer aux risques d'incendie : les murs sont de pierre, le toit, de tôle ; des murs coupe-feu la séparent de ses voisines et une échelle est posée sur le toit.
Photographie Thomas-Bernard Kenniff.

QUAND FORTIFICATION RIME AVEC PLANIFICATION URBAINE

Québec est la capitale d'une colonie française qui s'étend au début du XVIIIe siècle du golfe du Saint-Laurent au golfe du Mexique. Cette présence française bloque l'expansion des colonies anglaises entre le littoral atlantique et les Appalaches. Dès lors, la colonie devient l'ennemi de l'Anglais, d'autant plus qu'elle concurrence les marchands britanniques dans la traite des fourrures de l'hinterland. Dans ce contexte, Québec devient la cible à soumettre et la fonction militaire transcende les autres fonctions urbaines, qu'elles soient économique, politique, éducative ou religieuse.

Bien qu'elle soit une ville du Nouveau Monde, Québec n'en demeure pas moins tributaire des façons de faire européennes. Après tout, l'ennemi est non pas amérindien, mais européen. Le système de défense implanté doit donc pouvoir contrer un siège éventuel et subordonne toute l'assiette foncière à sa réalité. Ces servitudes spatiales se manifestent, d'une part, par la relation entre le plan urbain, l'aménagement du parcellaire et la fortification (ce qui se produit à Québec surtout sous le Régime français, c'est-à-dire aux XVIIe et XVIIIe siècles) et, d'autre part, par les appropriations de terrains en vue de la défense qui se traduit par un conflit entre place forte et croissance urbaine, phénomène qui se matérialise au XIXe siècle.

Cette élévation dépeint la déclivité du terrain à laquelle doivent s'adapter toutes les enceintes et tous les plans des ingénieurs. Cette vue illustre la haute-ville depuis les hauteurs d'Abraham.

ÉLÉVATION DE QUÉBEC, SELON DUBOIS BERTHELOT DE BEAUCOURS.
Archives nationales du Canada, DFC/434 B.

COMPOSER AVEC LE RELIEF

Québec, on l'a vu, présente une configuration topographique particulière. Promontoire s'avançant dans le Saint-Laurent, elle se divise en ville haute et ville basse, cette dernière, large d'à peine quelques dizaines de mètres, verra son espace à construire vite saturé. La ville haute est assise sur un plateau et épouse la forme d'un triangle dont deux des côtés sont escarpés, ce qui lui offre une défense naturelle. Seul l'ouest reste à clore d'une enceinte puisque le siège y sera conduit ; c'est du moins ce dont tous les ingénieurs sont convaincus. Et cette ville haute s'étale sur trois dénivellations qui courent du sud au nord, de sorte que la falaise du Cap-aux-Diamants fait une centaine de mètres de hauteur alors que celle du secteur des casernes au nord n'en fait qu'une trentaine. Ce plateau supérieur du Cap-aux-Diamants se situe vis-à-vis des hauteurs d'Abraham depuis lesquelles l'éventuel siège sera conduit ; or, les hauteurs d'Abraham surplombent le Cap-aux-Diamants de près de trois mètres. Dès lors, cette zone devient névralgique dans le plan de défense urbain.

LE PLAN URBAIN INITIAL

Lorsqu'il fonde Québec en 1608, Samuel de Champlain adopte le concept de comptoir-forteresse, bien que l'établissement soit considéré comme un poste permanent. Son habitation, située en basse-ville, vise trois buts : loger, entreposer et défendre. La construction en 1620 du fort Saint-Louis en haut de la falaise surplombant l'habitation (mais en contrebas des hauteurs du Cap-aux-Diamants) ne vise qu'à assurer la protection du comptoir et il n'est pas conçu comme le noyau d'une future ville. Ainsi, dès les débuts de la colonie, la fonction défensive est prépondérante. Rudimentaires, ces premiers ouvrages répondent toutefois aux besoins de l'époque, alors que les Iroquois constituent la principale menace.

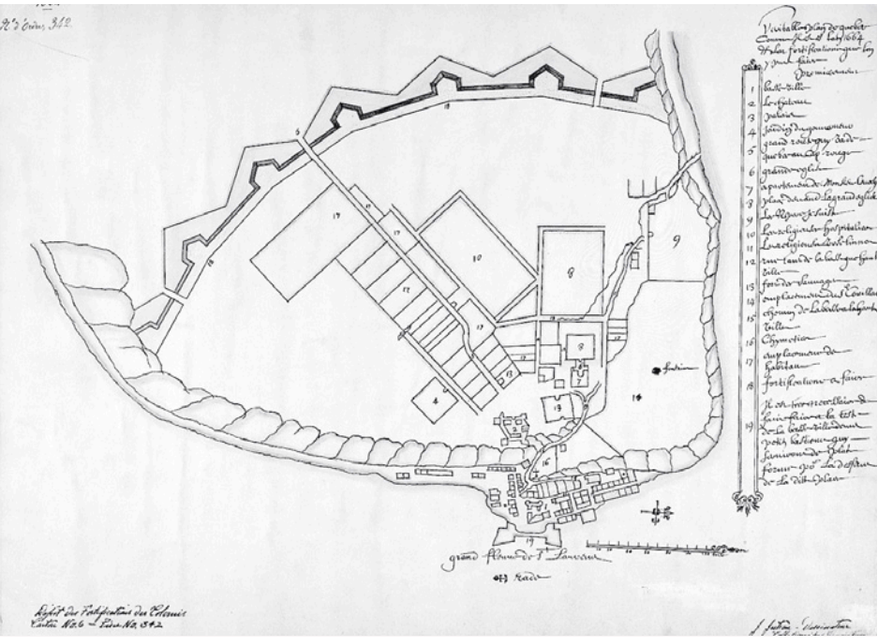

PLAN DE BOURDON.
Archives nationales du Canada, Jean Bourdon, 1664, NMC 1583.

Le projet de fortification de Jean Bourdon, élaboré en 1664, propose une enceinte adaptée à la configuration du réseau de rues ; les principales convergent vers la place d'Armes et le château Saint-Louis, lieu de garnison.

Ayant été conquise par les frères Kirke en 1629, Québec est en ruines lorsque la France en reprend possession trois ans plus tard. Cependant, les nouveaux fiduciaires de la colonie comptent en faire une ville. Comme on l'a vu déjà, la responsabilité de dresser le plan de la nouvelle ville incombe au gouverneur de la colonie, Huault de Montmagny. Il propose de tirer les alignements afin d'ordonnancer les nouvelles constructions et de tracer le plan d'une forteresse régulière. Le projet de fortification ne se matérialise pas. Toutefois, les plans démontrent une volonté de former une place devant le fort Saint-Louis, d'établir et d'aligner les principaux axes conduisant à la place d'Armes et, enfin, de délimiter la superficie urbaine ; à cela s'ajoute la prescription de l'établissement d'une banlieue. Inspiré des modèles européens courants, ce plan urbain adapté au relief accidenté de Québec s'apparente au plan rayonnant avec le fort Saint-Louis et la place d'Armes comme point de convergence. Dès lors, le plan urbain est subordonné à celui du tracé du système de défense à la manière des préceptes européens.

RUES ET DÉFENSE : LA COMMUNICATION MILITAIRE

Québec demeure une ville ouverte jusqu'à l'éclosion de la guerre de la Ligue d'Augsbourg. Le gouverneur Frontenac, craignant une attaque anglaise sur Québec demande en 1690 au major de ville François Provost d'élaborer la première enceinte de la capitale. Construit à la hâte, composé de redoutes en pierre reliées par des palissades, ce système défensif ne fait que répondre à la définition classique de la fortification, c'est-à-dire entourer la ville. Les connaissances militaires du major Provost laissent à désirer : il délaisse complètement les hauteurs du Cap-aux-Diamants.

Louis de Buade, comte de Frontenac et de Palluau, est nommé gouverneur de 1672 à 1682 et de 1689 à 1698. Le 16 octobre 1690, l'amiral Phips se présente devant Québec et envoie un émissaire, Thomas Savage, sommer Frontenac de rendre la ville. Afin que Savage ne constate pas la faiblesse des défenses de Québec, on le mène au fort Saint-Louis les yeux bandés. De plus, pour qu'il croie le site imprenable et la ville très peuplée, les habitants le conduisent par le chemin le plus impraticable qui soit dans la falaise en le bousculant et en criant sans cesse. Arrivé devant Frontenac et les officiers, tous revêtus de leurs habits d'apparat, Savage somme le gouverneur de rendre la ville. C'est alors que Frontenac répond par une phrase dorénavant passée à l'histoire : « Je n'ai point de réponse à faire à votre général que par la bouche de mes canons et à coups de fusil ; qu'il apprenne que ce n'est pas de la sorte qu'on envoie sommer un homme comme moi ; qu'il fasse du mieux qu'il pourra de son côté, comme je ferai du mien. » À la suite d'une offensive ratée du côté de Beauport, les Anglais rebroussent chemin, craignant de rester pris par les glaces devant Québec.

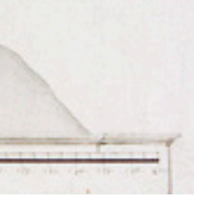

FRONTENAC.
Assemblée nationale du Québec, photographie E. Kedl.

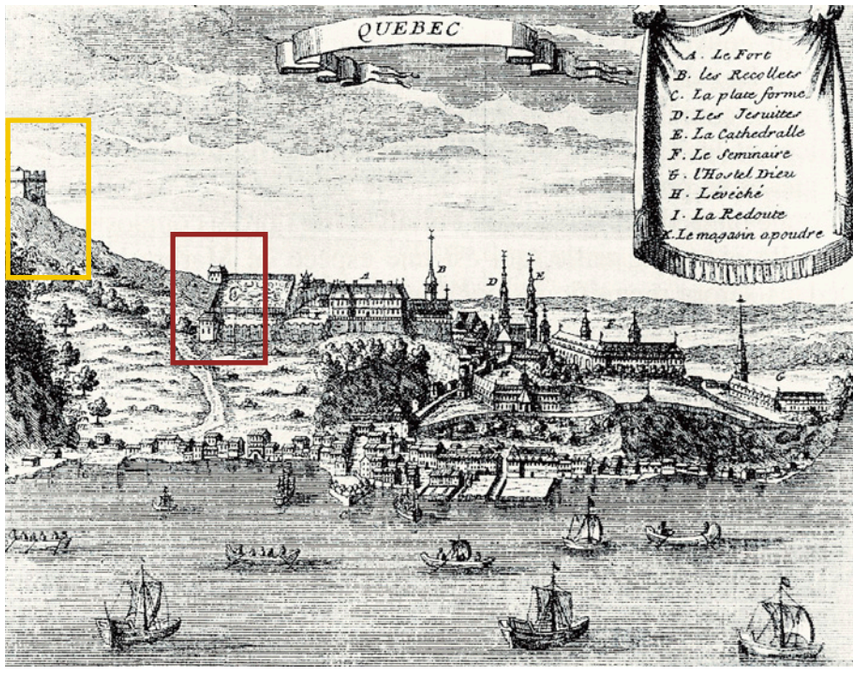

PALISSADE DE PROVOST VERS 1700.
Archives nationales du Canada, Le Roy Bacqueville de la Potherie, *Histoire de l'Amérique septentrionale*, 1722, C-4696.

Construite en six semaines, l'enceinte du major Provost est composée de onze redoutes en pierre reliées par une palissade de bois. Sur cette illustration, on aperçoit deux des redoutes. À l'ouest, au-dessus de la colline, se dresse la redoute du Cap bâtie par de Beaucours en 1693.

Dans ces circonstances, il devient aisé de comprendre pourquoi Frontenac demande au chevalier de Beaucours d'ériger, à peine trois ans plus tard, une nouvelle enceinte, composée de palissades terrassées avec bastions à laquelle viennent se greffer une redoute sur les hauteurs du Cap et un cavalier sur le plateau intermédiaire. Cette enceinte, bien que régulière, serre toutefois de trop près les habitations de la haute-ville. On lui dénote plusieurs lacunes, notamment le fait que les bastions sont commandés ou enfilés depuis les hauteurs d'Abraham, alors que l'enceinte n'occupe pas toute la superficie des hauteurs du Cap-aux-Diamants. La guerre se termine toutefois sans qu'aucune des fortifications n'ait servi.

Dans sa stratégie pour s'accaparer du trône espagnol au tournant du XVIIIe siècle, Louis XIV décide de mettre en place un empire français en Amérique. Québec, dans le cadre de cette stratégie impériale, doit être fortifiée convenablement. Le successeur momentané de de Beaucours, Levasseur de Neré, présente, dès 1699, un projet de fortification qui allouerait plus d'espace à la croissance urbaine. Parallèlement, il élabore un important projet d'aménagement portuaire pour la basse-ville, de même qu'il voit à l'agrandissement de la place d'Armes. L'ingénieur pousse plus loin : il recommande de rattacher au Domaine du Roi toutes les concessions non construites ; il demande, afin de régulariser les concessions et les alignements en fonction d'un plan urbain, que tout lui soit soumis comme cela se pratique en France. L'initiative ne peut que plaire à la Cour et au ministre des Colonies qui lui confie la responsabilité des alignements des nouvelles rues au détriment du grand-voyer. Il devient de fait le représentant du roi en matière d'urbanisme dans la colonie.

Levasseur de Neré ne lève aucun plan d'ensemble pour les rues de Québec, sauf dans la basse-ville. Or, lorsqu'il intervient à propos de l'alignement des rues, il se heurte aux prérogatives de l'intendant ; ce heurt ne fait que se superposer à d'autres de sorte que le conflit entre l'ingénieur et l'intendant dégénère. La rivalité entre l'intendant et l'ingénieur aura toutefois raison de ce dernier, qui sera remplacé par son prédécesseur, le chevalier de Beaucours. La métropole demande à ce dernier de voir à l'alignement des rues de Québec et à leur entretien : il devra s'intéresser surtout à celles qui ont un lien étroit avec les fortifications. Dans

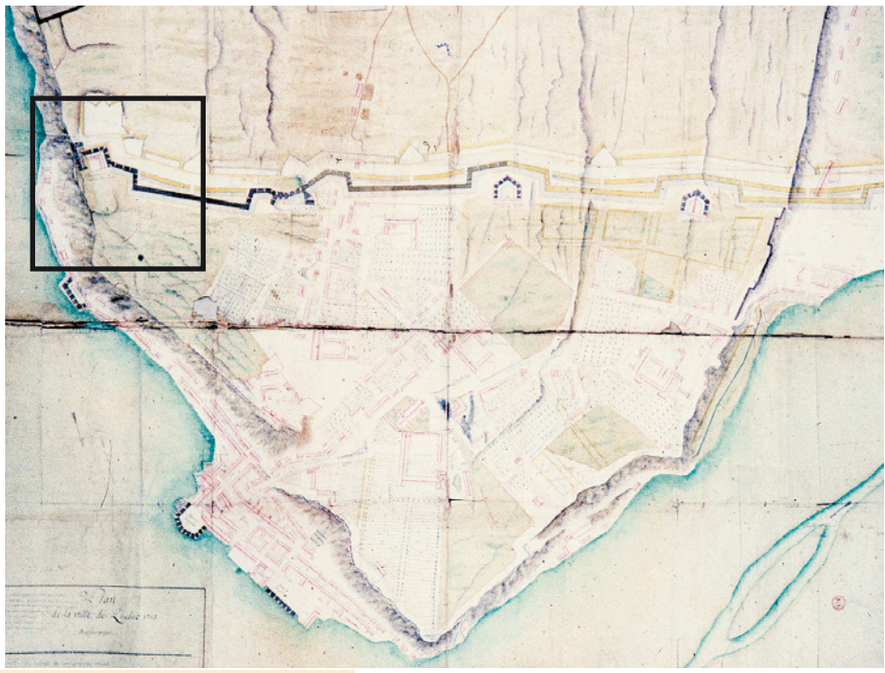

De Beaucours propose de revêtir son enceinte de 1693 de maçonnerie et de construire des redoutes ou des tours bastionnées dans le secteur nord. En encadré la redoute du Cap qui existe toujours et qui est intégrée au bastion du Roi de la Citadelle.

PLAN DE DUBOIS BERTHELOT DE BEAUCOURS ET DE SON ENCEINTE DE 1710-1712.
Archives nationales du Canada, Boisberthelot de Beaucours, 1713, C 21772.
Parcs Canada, PC 100/00/1c-219.

Enceinte de Beaucours et bastions de Levasseur de Neré.
Archives nationales du Canada, anonyme, 1709. C-15730.

Ce plan de Québec représente l'enceinte construite par de Beaucours en 1693, désignée ici par « la vieille enceinte ». Les bastions érigés plus à l'ouest ont été construits par Levasseur de Neré entre 1700 et 1707. En encadré, l'emplacement de la redoute du Cap.

son mémoire qui découle directement de son nouveau projet de fortification en 1710, projet qui reprend essentiellement le tracé de 1693, de Beaucours insiste sur l'importance des communications à l'intérieur de la ville, surtout en fonction de ce qui est nécessaire à la défense. Il constate l'étroitesse des rues et, plus que toute chose, le mauvais alignement des maisons qui nuisent à la circulation, donc aux communications et aux manœuvres militaires.

De Beaucours propose certaines solutions : élargir les grandes rues à 24 pi (8 m), et les petites à 18,5 pi (6 m), largeur suffisante pour deux charrettes de front. Il propose également un programme d'ouverture de nouvelles rues et de lotissement. Bien que ses observations soient cohérentes, ses solutions démontrent quelques lacunes sur le plan des connaissances en urbanisme puisque ses rues sont beaucoup moins larges que celles de Vauban à Neuf-Brisach. Qui plus est, son projet de fortification alloue peu d'espace d'extension à la haute-ville, de sorte que son programme d'ouverture de rues et de lotissement ne revêt qu'une portée limitée. Dès le début du XVIIIe siècle, la fortification entraîne un conflit entre la conception civile et militaire de la planification urbaine. Toutefois, derrière cet apparent conflit, il faut peut-être voir davantage une tentative de régulation de la société coloniale.

Vauban.
Musée de la civilisation, dépôt du Séminaire de Québec, anonyme, 1993, 27951.

Projets et réalisations de Chaussegros de Léry

Les contradictions du plan de de Beaucours n'échappent pas à ses contemporains coloniaux. La fortification proposée souffre de graves lacunes, alors que son plan d'extension urbaine se dirige vers un cul-de-sac. En fait, l'ingénieur espérait que les communautés religieuses retranchent des terrains de leurs propriétés et les lotissent, ce que feront notamment les jésuites, les augustines de l'Hôtel-Dieu et les récollets. Tous les observateurs subséquents seront unanimes à décrier l'enceinte de 1710 : elle serre de trop près la ville et en empêche la croissance. Un nouvel ingénieur, Gaspard Chaussegros de Léry, dépêché par la métropole en 1716, devra s'attaquer au problème. L'ingénieur se voit confier le mandat de concevoir une nouvelle fortification qui laisserait plus d'espace à l'expansion. Son plan d'extension urbaine et de remembrement parcellaire doit tenir compte de deux facteurs : l'emplacement de la nouvelle enceinte et son intégration au réseau de rues de l'ancienne ville. Or, depuis la construction de l'enceinte de de Beaucours en 1693, la ville a connu une certaine croissance ; entre 1685 et 1716, la population et le nombre de maisons ont doublé. La basse-ville n'offre plus d'espace pour l'expansion, qui a lieu dans la haute-ville depuis 1700.

Bien qu'il ne soit jamais venu à Québec, l'ingénieur militaire Sébastien Le Prestre de Vauban s'est intéressé à la fortification du site : il a publié des mémoires sur la fortification de Québec et a entretenu des rapports avec les ingénieurs présents dans la colonie. En plus de mener la géométrie du flanquement à sa perfection, Vauban a conduit de nombreux sièges qui ont fait sa renommée. Son influence s'est fait sentir pendant plus d'un siècle chez les ingénieurs militaires.

Pressé par le temps, Chaussegros de Léry intègre dans son projet de 1745 les bastions érigés précédemment par Levasseur de Neré et qu'il aura lui-même améliorés entre 1717 et 1720. Il en profite également pour aménager un secteur de casernement sur le plateau inférieur, au nord-ouest de la ville haute.

Le projet, approuvé et en partie réalisé, comporte un plan d'extension urbaine simple et mieux adapté à la vie citadine. De Léry retient le plan orthogonal pour sa surface d'extension, par ailleurs plus grande, ce qui crée un plus grand nombre d'îlots de lotissement et de place d'armes. Le plan d'ensemble n'est pas subordonné à un seul centre, car il comporte trois places d'armes. L'enceinte est percée de deux portes principales pour un meilleur accès à la ville. En ce qui a trait à la défense intérieure, le balayage des rues demeure un aspect secondaire. Comme chez Vauban, les activités militaires et défensives sont concentrées le long de l'enceinte.

La disposition des nouvelles rues et l'aménagement des îlots favorisent la population citadine. Le prolongement des rues existantes et l'intégration des nouvelles rues à l'ancien réseau facilitent la liaison entre l'ancienne et la nouvelle distribution. Les îlots de lotissement, pour la plupart rectangulaires, varient en largeur (50 à 120 m), mais ont la même profondeur (60 m). Cet humanisation du plan urbain n'implique pas pour autant que les impératifs défensifs soient sacrifiés ; par exemple, on trouve une rue des remparts de 20 m, alors que les autres rues font 12 m. L'arrêt des travaux de fortifications en 1720 signifie cependant que l'enceinte de de Beaucours doit être conservée pour assurer la sécurité de la ville. Or, ces ouvrages se trouvent au centre de l'aire d'extension urbaine proposée par Chaussegros de Léry.

Entre 1745 et 1749, la guerre aidant et encouragé par les autorités coloniales, Chaussegros de Léry réalise deux de ses plus grands projets : le rempart ouest, qui ceint la base du triangle, et le secteur des casernes. Bien que la réalisation des fortifications se fasse à la hâte, Chaussegros de Léry doit tenir compte de l'enceinte qu'il vient de réaliser lorsqu'il

PLAN DE LA VILLE DE QUÉBEC,
CAPITALE DE LA NOUVELLE-FRANCE.
Parcs Canada, anonyme, c. 1753, PC 100/00/1c-258.

élabore son plan pour le secteur des casernes. Ce secteur de la ville (situé sur le troisième plateau en contrebas au nord-ouest) est en quelque sorte voué au casernement depuis 1712, alors que de Beaucours proposait l'incorporation de casernes à ses redoutes. Chaussegros de Léry entreprend d'achever la redoute Dauphine de de Beaucours et d'implanter à proximité une caserne de 525 pi (165 m) répartie sur quatre étages et adossée à la courtine. Un champ de parade sépare les deux constructions. Il entoure son secteur de caserne par un mur de garde le séparant ainsi des îlots d'habitations de la ville.

Ce faisant, Chaussegros de Léry dégage un espace d'accroissement urbain, espace dont l'aménagement est conçu selon un plan orthogonal, alors que le damier est relié au plan en éventail par des places aux principaux lieux de jonction et là où existent d'anciennes infrastructures militaires. Ce plan de remembrement parcellaire représente un potentiel d'accroissement non négligeable ; en fait, la haute-ville pourrait dorénavant compter environ mille maisons. Ce projet d'extension urbaine de Chaussegros de Léry est toujours valide au début du siècle suivant, car aucun ingénieur ne pouvait se permettre le luxe de construire à grands frais une enceinte permanente que l'expansion urbaine rejoindrait aussitôt.

UNE TRAME URBAINE ISSUE DES XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES

Le Vieux-Québec, et particulièrement la haute-ville, présente toujours des caractéristiques que lui ont imprégnées les réalisations militaires des XVIIe et XVIIIe siècles : qu'il s'agisse de la trame rayonnante des rues qui convergent vers la place d'Armes ou encore du damier de l'expansion urbaine des rues Saint-Stanislas, Sainte-Ursule et Sainte-Angèle. La fortification de Chaussegros de Léry, adaptée à la topographie environnante, offrait une capacité d'extension urbaine qui aujourd'hui encore étonne. Si Chaussegros de Léry avait estimé le potentiel de croissance de la haute-ville à mille maisons, le développement ultérieur devait lui donner raison. Son secteur de casernes relié aux remparts par une rue du même nom, retiré à l'écart des habitations civiles, constitue une autre empreinte militaire sur l'assiette urbaine, alors que les vestiges des fortifications du chevalier de Beaucours, qu'il s'agisse de la redoute du Cap, à la Citadelle, ou encore du Cavalier du Moulin, au bout de le rue Mont-Carmel, représentent d'autres manifestations tangibles de cet impact militaire sur le développement urbain.

LES NOUVELLES CASERNES
ET LA REDOUTE DAUPHINE.
Photographie F. Fortin, Parcs Canada.
La redoute Dauphine (bâtiment blanc), l'une des tours bastionnées de de Beaucours, terminée par Chaussegros de Léry en 1747, est alors vouée à l'entreposage et au casernement. Par ailleurs, le mur nord des nouvelles casernes, bâtiment de 165 m de long, fait partie intégrante de la fortification.

UN CENTRE DE COMMERCE

LES RÉSEAUX DE COMMERCE

Étant donné sa situation stratégique sur le Saint-Laurent, Québec est rapidement devenue la plaque tournante du commerce en Nouvelle-France. Dernier port en eau profonde, la ville accueille les navires français qui acheminent des marchandises à la colonie. De là, les divers produits sont redistribués par cabotage. Québec est aussi un important lieu d'entreposage de marchandises produites en Nouvelle-France et destinées à l'exportation, de même que le point de départ de ces marchandises vers la métropole. C'est également de Québec que partent la plupart des navires qui commercent avec les autres colonies françaises d'Amérique. Finalement, les habitants des campagnes avoisinantes viennent vendre à Québec les produits de leurs fermes et s'approvisionner en marchandises importées. Québec est donc un centre de commerce actif à trois échelles : internationale, intercoloniale et locale.

CARTE DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE […], (DÉTAIL DU CARTOUCHE)
Service historique de la Marine, Vincennes, copie aux Archives nationales du Québec, Jean-Baptiste-Louis Franquelin, 1688, E6, S7, P6810027.

Les navires arrivant à Québec jettent l'ancre devant la ville sans s'approcher des rives, à cause du manque de profondeur. Le déchargement se fait à l'aide de barques et de gabares. Les marchandises sont ensuite transbordées et acheminées vers les commerçants ou les entrepôts à qui elles sont destinées. Le déchargement d'un navire peut prendre un certain temps. Par exemple, celui du navire Orry *s'échelonne sur trois semaines en 1738. Des petits bateaux sont aussi chargés de marchandises destinées aux établissements en amont. L'activité dans le port est donc intense.*

Le mur à arête tronquée, ou mur en « cul-de-poule », est conçu pour faciliter le passage des charrettes transportant les marchandises de la grève aux destinataires. Le renfoncement du mur sur la hauteur d'une roue de charrette permet à deux véhicules de circuler en sens inverses en même temps et de tourner plus aisément les coins. Il semble qu'en 1708, les charretiers aient obtenu le monopole du voiturage à Québec, en guise de dédommagement pour le transport des cadavres à la suite des exécutions sur la place publique.

MUR EN « CUL-DE-POULE ».
Photographie Thomas-Bernard Kenniff.

MONNAIE DE CARTE (DÉTAIL).
Archives nationales du Canada, H. Beau, 1863-1949, C-017059.

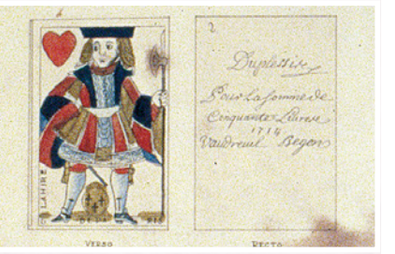

Devant la pénurie d'argent dans la colonie, l'intendant Jacques de Meulles effectue la première émission de monnaie de carte en 1685. Cette monnaie est formée de cartes à jouer à l'endos desquelles l'intendant inscrit une valeur avant de les marquer des armes du roi et d'y apposer sa signature, en plus de celle du gouverneur. Lorsque les fonds octroyés à la colonie par le roi arrivent à l'automne, les cartes sont échangées contre de l'argent. Le but poursuivi par l'intendant avec la monnaie de carte est de favoriser le commerce intérieur en permettant une circulation continue d'argent.

Avec l'avènement du Gouvernement royal en 1663, le mercantilisme français atteint son apogée. La colonie doit fournir à la métropole ses matières premières et lui acheter ses produits manufacturés. De plus, la colonie ne peut développer de manufactures pouvant nuire à celles du royaume ni commercer avec d'autres États : la France est son seul acheteur et son seul fournisseur.

Tout au cours du Régime français, la principale exportation de la Nouvelle-France demeure les fourrures. Cependant, la colonie exporte également des planches, des madriers, de l'huile de poisson, du saumon, de la morue, du bœuf, des pois, de la farine et des biscuits lorsque les récoltes sont bonnes et qu'elle a des surplus. Quant à la métropole, elle approvisionne la Nouvelle-France en produits de luxe et manufacturés : vêtements, outils, armes, munitions, ustensiles, couvertures, draps, alcool, etc. Lorsqu'un navire arrive de France, les marchandises sont déchargées à Québec et y demeurent souvent un mois avant d'être distribuées dans la colonie. Par conséquent, les habitants de la ville sont privilégiés, car ils les achètent avant les autres et à meilleur prix.

Québec est aussi un port important pour le commerce intercolonial implanté dès l'époque de l'intendant Jean Talon. Ce dernier est l'instigateur d'un commerce direct entre la Nouvelle-France et les Antilles, qui fait partie du fameux commerce triangulaire. Avec le commerce triangulaire, des matières premières sont expédiées de la Nouvelle-France aux Antilles, qui envoient sucre, mélasse et rhum en France, d'où des produits manufacturés parviennent en Nouvelle-France. Ces échanges, toutefois, cessent presque complètement après le départ de Talon.

Cependant, dès 1695, Québec commence à commercer avec la colonie de Plaisance, à Terre-Neuve, où les habitants ont besoin des produits canadiens. À l'inverse, la vallée du Saint-Laurent constitue un marché où écouler le poisson et le sel de Plaisance. Lorsque Terre-Neuve passe aux mains des Anglais en 1713, c'est le commerce intercolonial avec la nouvelle forteresse de Louisbourg qui prend son envol. Par exemple, en 1727, 32 marchands sont engagés dans ces échanges.

Parallèlement, le commerce triangulaire reprend au XVIIIe siècle. La saturation du marché des fourrures au début du siècle encourage la diversification de l'exploitation des ressources et la recherche de nouveaux marchés pour écouler les surplus. Or, les Antilles, orientées vers la monoculture du sucre, manquent de tout, principalement de nourriture et de bois dont regorge la Nouvelle-France. Au cours du XVIIIe siècle, cette dernière achemine des tonneaux fabriqués à Québec pour que les Antillais puissent exporter le sucre en France.

Finalement, Québec est aussi au cœur d'un important commerce local. D'une part, les habitants des campagnes environnantes viennent s'y procurer les produits manufacturés de France. D'autre part, Québec constitue un marché où ils peuvent écouler les produits de leurs fermes. En l'absence de réseau routier, ce commerce local s'effectue par voie d'eau. Les habitants de la campagne acheminent leurs produits à Québec à l'aide de barques. Le port de Québec est ainsi le point de convergence d'une multitude de bateaux très variés et un lieu d'activité commerciale intense. Cette animation est d'autant plus importante qu'elle est concentrée sur une période de navigation assez courte, soit de mai à novembre.

LES LIEUX D'ÉCHANGE

Il existe deux endroits propices au commerce à Québec : la place du marché et les boutiques de marchands. En 1673, le gouverneur Frontenac, soucieux de régulariser les pratiques commerciales, émet une ordonnance concernant l'établissement d'un marché public :

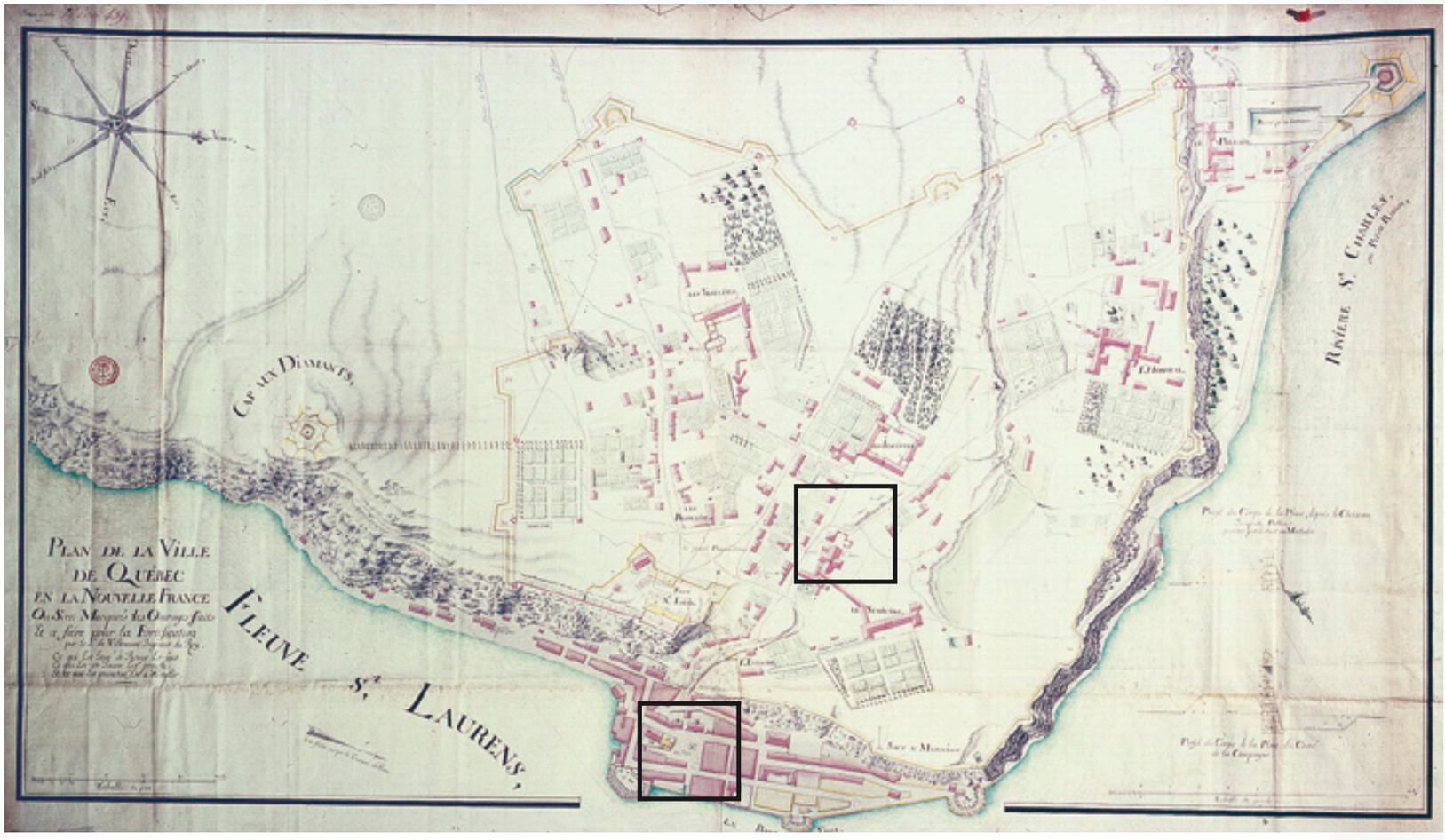

PLAN DE LA VILLE DE QUÉBEC EN LA NOUVELLE-FRANCE
OÙ SONT MARQUÉS LES OUVRAGES FAITS
ET À FAIRE POUR LES FORTIFICATIONS.
Archives nationales du Québec, R. de Villeneuve, 1692, NC 89-11-70.

Il sera désigné un lieu dans la haute ou basse ville de Québec, pour y establir un marché qui se tiendra deux fois par semaine, sçavoir les Mardys et les vendredys, dans lequel Marché tous les habitants qui auront quelques grains à vendre, volailles, gibiers et autres denrées pourront les exposer en vente.

Cependant, il semble que ce marché public n'ait vu le jour que quelques années plus tard, en 1676, quand le Conseil souverain en recommande l'établissement. On choisit alors de tenir le marché dans la basse-ville, sur le site qui prendra le nom de place Royale en 1686, après qu'on y ait installé un buste de Louis XIV. Le choix d'établir le marché dans la basse-ville se justifie aisément : comme la grande majorité des habitants se déplacent en bateau, l'accès au marché en est facilité.

Au cours de son existence, le marché sera soumis à des divers règlements stricts. Par exemple, il est défendu aux habitants de vendre leurs produits dans leurs barques ou sur la grève : ils doivent les étaler sur la place du marché. Il leur est aussi interdit d'aller vendre leurs produits directement chez les habitants avant 11h00, ou avant d'avoir étalé sur la place au moins une heure s'ils arrivent plus tard. De plus, afin de ne pas nuire aux résidants, les cabaretiers et autres revendeurs ne peuvent acheter avant 8h00 en été et 9h00 en hiver. Quant aux vendeurs de poissons, ils doivent s'installer loin des maisons afin de ne pas incommoder les résidants. Finalement, les bouchers doivent débiter la viande sur la place et jeter rapidement les carcasses dans le fleuve… par mesure d'hygiène !

C'est sur la place aujourd'hui connue sous le nom de Place-Royale qu'est établi le premier marché public dans le dernier quart du XVIIe siècle. Avant de prendre le nom de place Royale en 1686, le site est connu sous le nom de place du Marché. Au début du XVIIIe siècle, à la suite de la disparition du buste de Louis XIV, elle reprend son nom de place du Marché. En plus d'être vouée à des activités commerciales, cette place est un lieu de rassemblement, de punitions publiques et d'exécutions. Des années après l'établissement du marché public dans la basse-ville, une deuxième place de marché voit le jour dans la haute-ville de Québec. Il semble qu'elle ne soit apparue qu'au XVIIIe siècle, alors que la saturation de l'espace en basse-ville fait augmenter la population de la haute-ville et qu'un marché public y devienne nécessaire. Cette seconde place de marché était située devant la cathédrale, sur un site facile d'accès, en plein cœur de la haute-ville.

Au marché, on trouve les produits locaux : grains, volailles, gibiers, œufs, beurre, veau, bœuf, poissons, fruits et légumes. Les produits manufacturés, quant à eux, s'achètent dans les boutiques des marchands de Québec. Ces derniers ne vendent à peu près pas de produits locaux, qu'ils destinent à l'exportation. Il existe à Québec deux types de marchands : les domiciliés et les forains. Alors que les marchands domiciliés sont établis à Québec, les marchands

MAISON DE CHARLES GUILLEMIN.
Photographie Thomas-Bernard Kenniff.
Située sur la rue Saint-Pierre, la maison de ce riche marchand représentant est construite en 1684 pour les jésuites, avant d'être agrandie entre 1713 et 1724. À l'instar de la plupart des maisons de la rue Saint-Pierre, elle comporte trois étages. Elle a cependant la particularité d'être flanquée d'un magasin de trois étages lui aussi. À côté du magasin, une saline sert à l'entreposage du sel. Cette luxueuse maison comprend également des caves voûtées et un grenier sur trois niveaux pour l'entreposage.

MAISON D'EUSTACHE LAMBERT-DUMONT.
Photographie Thomas-Bernard Kenniff.
La maison de ce petit marchand de Québec est construite sur la place Royale en 1688-1689. Elle comprend deux étages : le rez-de-chaussée abrite le magasin et la cuisine, le premier étage deux chambres et un cabinet. Des caves voûtées et un grenier servent à l'entreposage des marchandises.

forains n'y viennent que le temps d'écouler leurs marchandises et de s'enrichir, avant de retourner en France. Souvent associés à de riches négociants et armateurs français, ils opposent une rude concurrence aux domiciliés, en offrant les marchandises à des prix beaucoup moins élevés. Certains de ces agents de négociants et armateurs sont également domiciliés à Québec : ces marchands représentants sont souvent les plus fortunés.

Les métiers reliés au commerce sont à l'honneur à Québec et la basse-ville est le lieu de prédilection des marchands, car ils y bénéficient des commodités du port. En 1681, 30 des 33 marchands recensés à Québec demeurent dans la basse-ville. De plus, la plupart des marchands sont groupés autour de la place du Marché. Vers la fin du XVIIe siècle, environ la moitié des marchands propriétaires de leur maison demeurent sur la rue Notre-Dame et autour de la place. Au cours du XVIIIe siècle, ils essaiment vers les rues Sous-le-Fort, Cul-de-Sac, Champlain, de l'Escalier, Sault-au-Matelot et Saint-Pierre. Cette dernière devient d'ailleurs la rue des plus riches marchands de Québec. À cette époque, le nombre de marchands augmente aussi dans la haute-ville, mais la fonction commerciale restera longtemps l'apanage de la basse-ville.

Les marchands de Québec sous le Régime français

Sous le Régime français, les marchands sont l'un des éléments les plus importants de la société urbaine de Québec. Leurs activités débordent généralement et parfois largement les seules transactions commerciales. Ils se font concéder ou achètent des seigneuries pour le prestige ou pour élargir la gamme de leurs activités; certains occupent des postes administratifs importants. Unis par la profession, les marchands peuvent toutefois se partager en quatre types principaux, illustrés ici par autant de portraits individuels. Il y a d'abord le grand marchand négociant, tel Charles Aubert de La Chesnaye qui est très tôt associé au développement de la colonie. Viennent ensuite les marchands négociants forains qui, comme les cousins Havy et Lefebvre, ne s'établissent jamais en Nouvelle-France. Louis Fornel et Marie-Anne Barbel appartiennent quant à eux au groupe des marchands domiciliés. Enfin, le quatrième groupe est constitué de commerçants plus modestes, à l'image de Bathalémy Cotton.

Le grand marchand négociant

Charles Aubert de La Chesnaye (1632-1702)

Charles Aubert de La Chesnaye est né en France, à Amiens le 12 février 1632. Il arrive à Québec en 1655 pour représenter un groupe de marchands de Rouen, puis devient représentant de la Compagnie des Indes occidentales en 1666. Après la fin du monopole de cette compagnie en 1674, Aubert de La Chesnaye s'associe avec la Compagnie de la Ferme et, après une difficile rupture, il fonde la Compagnie du Nord en 1682.

Au recensement de 1681, Aubert de La Chesnaye réside à la basse-ville de Québec, rue du Sault-au-Matelot, avec sa troisième épouse, Marie-Angélique Denys de La Ronde, âgée de 21 ans, et mariée l'année précédente. Il avait alors six enfants et 13 « domestiques », comprenant les employés de son commerce. Il achète, vers les années 1660, un site sur lequel, il fait construire une spacieuse habitation dont une partie sert d'entrepôt.

Copropriétaire des seigneuries de Percé et de Beaupré, il devient propriétaire des seigneuries de Repentigny, de Rivière-du-Loup, de Kamouraska, de Madawaska, du Bic, de Saint-Jean-Port-Joli, de Témiscouata et de Yamaska, ce qui fait de lui le plus gros propriétaire foncier de son époque. Il possède aussi l'arrière-fief de Charlesville dans la paroisse de l'Ange-Gardien et une ferme sur le coteau Sainte-Geneviève à Québec. Il acquiert aussi les terres du fief Saint-Joseph ou l'Espinay, qui correspondent aujourd'hui à une grande partie du quartier Saint-Roch.

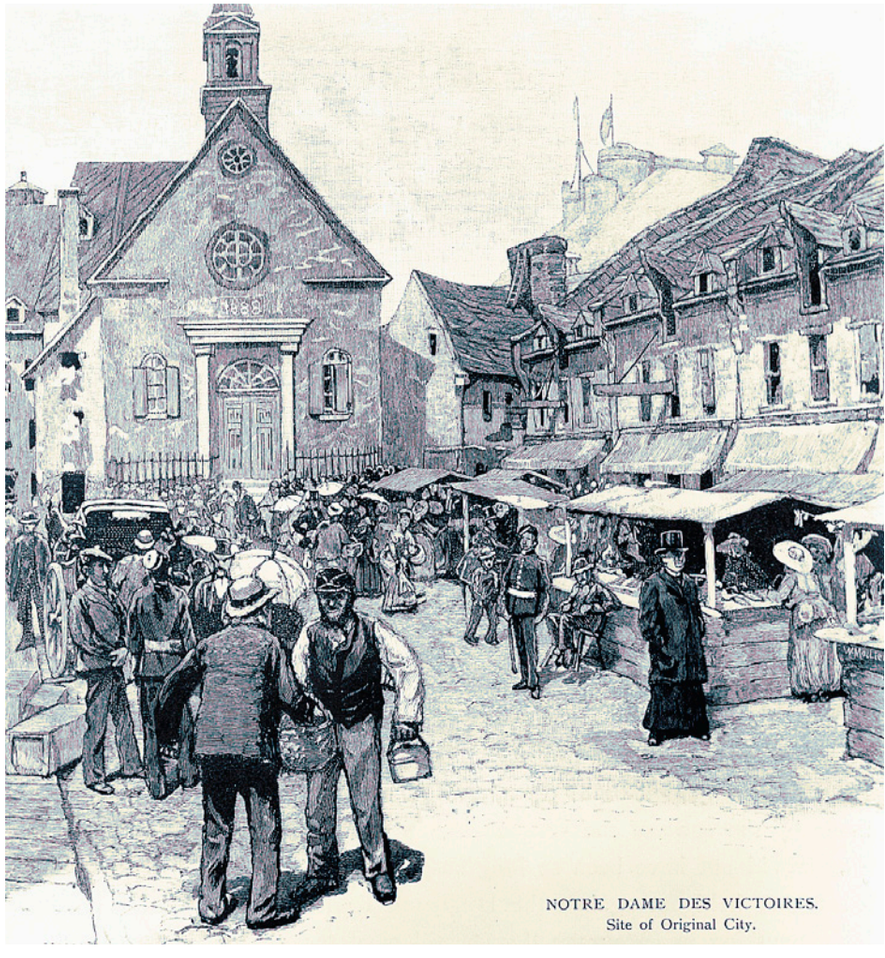

NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES. SITE OF ORIGINAL CITY .
Archives de la Ville de Québec, collection iconographique (sans date), négatif nº 9865.
Le premier marché public de Québec et la rue Notre-Dame, lieu de résidence des premiers marchands.

FIGURE 1

Lieux de résidence des marchands de Québec, 1681-1744 : répartition par rues

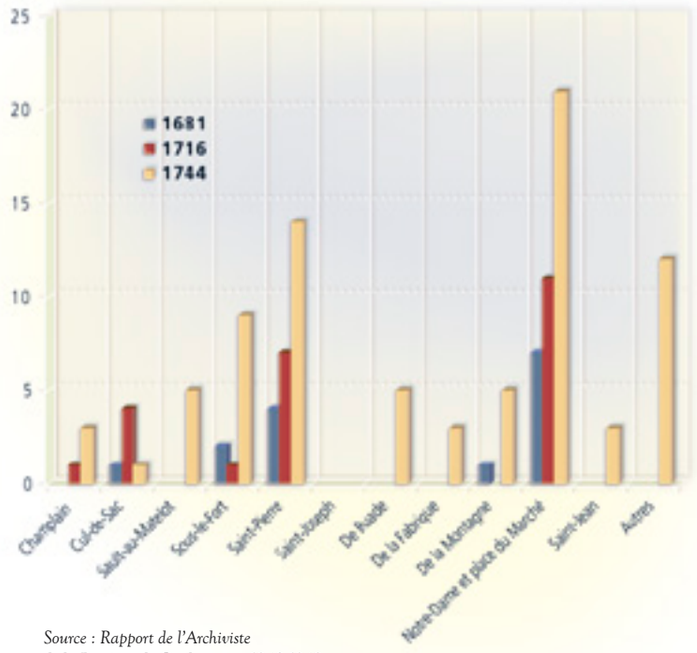

Source : Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1948-1949.

La traite des fourrures, le commerce des marchandises et l'agriculture (blé, pois) lui permettent d'être le plus important marchand de la fin du XVIIe siècle. Il vend des marchandises à d'autres marchands et prête de l'argent autant à des seigneurs qu'à des habitants. Comme plusieurs marchands de la Nouvelle-France, il connaîtra cependant des revers de fortune, à cause de la guerre des Iroquois et de l'incendie de 1682. Il doit se départir de ses fourrures et de ses marchandises, de son blé et de ses parts dans la Compagnie du Nord. Néanmoins, il continue à faire des affaires jusque dans les dernières années de sa vie. Il meurt à Québec le 20 septembre 1702.

Les marchands négociants et forains

François Havy (1709-1766)

Jean Lefebvre (1714-1760)

Marchand et entrepreneur, François Havy est né en France en 1709 et décédé à Bordeaux le 12 décembre 1766. Jean Lefebvre est né en 1714 dans le pays de Caux, en France, et décédé en mer, à son retour vers la France en 1760.

Le huguenot François Havy arrive au Canada en 1730 à bord du navire *Louis Dauphin* appartenant à la société Robert Dugard et Cie de la ville de Rouen pour laquelle il devient représentant. Deux ans plus tard, Jean Lefebvre, son cousin âgé de 18 ans, le rejoint pour l'assister dans son travail.

Marchands négociants et forains, François Havy et Jean Lefebvre furent associés pratiquement toute leur vie. Ils n'achètent vraisemblablement aucune maison, mais ils cohabitent. En 1742, ils résident chez le sieur Nouette, rue Saint-Joachim. Au recensement de 1744, ils habitent sur la place du Marché, voisins de Louis Fornel. En 1751, ils habitent chez Me Saillant, rue Buade.

Leur association commence en 1734, mais Havy demeure le partenaire le plus important, Lefebvre étant son cadet de cinq ans. Ils signent leurs comptes « Havy et Lefebvre ». La perte de plusieurs navires entre 1743 et 1748 force Dugard et Cie à abandonner leurs activités commerciales et à délaisser leurs représentants au Canada. Havy et Lefebvre songent alors à travailler à leur compte. Depuis 1737, ils s'intéressent à la chasse au loup marin sur la côte nord et au trafic des fourrures. Effectivement, de 1749 à 1755, ils font la traite avec les fermiers des postes du roi et du commerce avec la France et les Antilles. Ils prêtent également de l'argent.

La guerre de Sept Ans provoque la séparation des deux associés. Pour s'assurer de la bonne marche de leurs affaires, Havy part pour La Rochelle, tandis que Lefebvre demeure à Québec avec un autre cousin, François Levesque. La chute de la Nouvelle-France entraîne la perte de leurs intérêts commerciaux et financiers. En octobre 1760, Lefebvre s'embarque sur le *Trident*, vers Portsmouth en Angleterre, puis, de là, vers La Rochelle afin d'y rejoindre Havy. Cependant, il ne se rendra jamais à bon port.

Les marchands domiciliés

Louis Fornel (1698-1745)

Marie-Anne Barbel (1704-1793)

Fils de Jean Fornel, marchand, et d'Anne-Thérèse Levasseur, Louis Fornel est baptisé à Québec, le 20 août 1698. Le 31 décembre 1723, il épouse Marie-Anne Barbel. Les époux ont 14 enfants, dont sept qui survivent. Fille de Jacques Barbel et de Marie-Anne Le Picard, Marie-Anne Barbel est née le 26 août 1704 et meurt le 16 novembre 1793 à Québec.

Louis Fornel était marchand et devint aussi seigneur. En 1737, il s'associe à François Havy et à Jean Lefebvre. Ensemble, ils obtiennent de Louis Bazil (cousin par alliance) le deux tiers des parts d'un poste de chasse au loup marin sur le détroit de Belle-Isle. Fornel s'intéresse aussi à la propriété immobilière. Dans les années 1740, il achète des terrains dans les faubourgs, sur le chemin de La Canoterie, dans la seigneurie Notre-Dame-des-Anges, ainsi qu'un lot près de sa maison sur la place du Marché (place Royale). Le 14 mai 1741, il entreprend le développement de la seigneurie de Bourg-Louis qu'il obtient en concession. Cette seigneurie est située immédiatement derrière la seigneurie de

CHARLES AUBERT
DE LA CHESNAYE, N. D.
Archives nationales du Québec,
auteur inconnu, P1000, S4, P4 29.

Neuville. Le recensement de 1744 indique que Louis Fornel et Marie-Anne Barbel résident à la basse-ville sur la rue Notre-Dame avec leurs cinq enfants. Louis Fornel meurt le 30 mai 1745, ayant presque atteint l'âge de 47 ans.

La vie de Marie-Anne Barbel fournit un exemple du rôle d'une femme de commerçant de la période française. Sa connaissance des affaires lui permet de prendre la relève après le décès de son mari. Elle donne aux entreprises familiales plus d'ampleur et de diversité, en conservant des rapports d'amitié et d'étroites relations d'affaires avec François Havy et Jean Lefebvre et en investissant une partie de ses profits dans l'immobilier. La guerre de la Conquête, le bombardement de la ville et la destruction de ses maisons de la basse-ville en 1759 obligent Marie-Anne Barbel à se retirer du commerce. Fortement endettée, elle fait reconstruire plusieurs de ses propriétés et tente de redevenir solvable. À la visite paroissiale de 1792, la veuve Fornel habite avec sa fille Marie-Charlotte au 17, rue Sous-le-Fort.

LE COMMERÇANT

Barthélemy Cotton (1692-1780)

Chapelier, receveur et inspecteur des pelleteries pour la Compagnie des Indes, Barthélemy Cotton est baptisé le 2 juillet 1692 et meurt à Québec le 27 mai 1780. Il était le fils de Barthélemy Couton et de Jeanne Le Rouge.

Son père, après avoir été licencié des troupes de la Marine, travailla comme chapelier et s'installa dans le village de l'Auvergne, dans la paroisse de Charlesbourg. En 1681, il faisait partie des « domestiques » du sieur Juchereau, seigneur de Beauport. Le jeune Barthélemy paraît avoir appris de son père la chapellerie et l'agriculture. En juillet 1712, il achète de ses parents une ferme située dans la seigneurie Notre-Dame-des-Anges. Il a également possédé une ferme à Charlesbourg à partir des années 1720, qu'il détient jusqu'à sa mort.

LES MAISONS FORNEL ET BARBEL,
À PLACE-ROYALE.
Photographie Yves Paré, 1999.
Construite en 1678 pour Louis Rouer de Villeray, la future maison Fornel est détruite lors de l'incendie de 1682 et reconstruite la même année. Décédé en 1700, Villeray lègue la maison à son fils Louis qui la vend à Jean Fornel en 1713. Louis Fornel, son fils, en hérite en 1723. La maison Barbel, plus grande, est construite en 1754 pour sa veuve, Marie-Anne Barbel.

Cotton est à l'emploi de la Compagnie des Indes lorsque le Conseil de Marine interdit la fabrication de chapeaux, en septembre 1736. Il épouse Marie Willis le 13 novembre 1741, et achète la même année, une tuilerie de Nicolas-Marie Renaud d'Avène Des Méloizes. Selon l'aveu et dénombrement de 1733, Cotton possède quatre terres à l'Auvergne et une dans le rang Saint-Pierre de la paroisse de Charlesbourg ; selon celui de 1781, six terres à l'Auvergne. En 1744, il demeure à la haute-ville de Québec, sur la rue Saint-Jean.

La femme de Cotton meurt en 1776 et lui, quatre ans plus tard, à l'âge de 87 ans. Comme le marchand ne laisse aucune descendance, il rédigera cinq testaments au fil des ans, indécis quant au choix de ses héritiers.

MARKET PLACE, QUEBEC, 1831.
Archives nationales du Québec, T. G. Marlay, P560, S2, dossier 107-07.
Photographie Livernois.

LE BERCEAU DE LA CONSTRUCTION NAVALE

LES PREMIÈRES INITIATIVES

Située de l'autre côté de l'Atlantique et dépourvue de réseau routier, la Nouvelle-France ne pouvait ni se développer ni communiquer avec la mère patrie sans l'aide de la navigation. Aussi, ses cours d'eau étaient-ils constamment sillonnés de bâtiments aux allures très diverses. Québec, port de mer à l'intérieur du continent, était le point de convergence du transport maritime. Dès lors, il semble tout naturel qu'on y ait établi des chantiers de construction navale.

Champlain, qui constate que la colonie renferme toutes les ressources nécessaires à la construction navale, est le premier à construire une barque à Québec. Bien que plusieurs habitants construisent des barques et des chaloupes à des fins domestiques au XVIIe siècle, ce n'est pas avant l'arrivée de l'intendant Jean Talon en 1665 que la construction navale s'organise à Québec. En 1666, un premier chantier voit le jour. On y construit quatre bâtiments pour le roi, entre 1666 et le départ de Talon, en 1672. Parallèlement, l'intendant fait la promotion de la construction navale chez les particuliers. Un de ses grands objectifs est de développer le commerce avec les Antilles et la France. Trois bâtiments conçus à ces fins seront construits sous Talon : un pour l'intendant lui-même et deux pour le marchand Charles Aubert de La Chesnaye.

TALON INSPECTING SHIP-BUILDING AT QUEBEC, QUEBEC.
Archives nationale du Canada, Rex Woods, Confederation C.W. Life, Jefferys, (1869-1951), C-070255.
L'intendant Jean Talon arrive à Québec en 1665. Outre son engagement dans la construction navale, il se soucie d'agriculture et d'occupation du territoire, en plus de favoriser le développement du commerce et de l'industrie et d'entreprendre l'inventaire des ressources de la colonie. Il quitte Québec en 1672. Il est représenté ici lors d'une visite au chantier naval qu'il a établi en 1666, sur les rives de la rivière Saint-Charles.

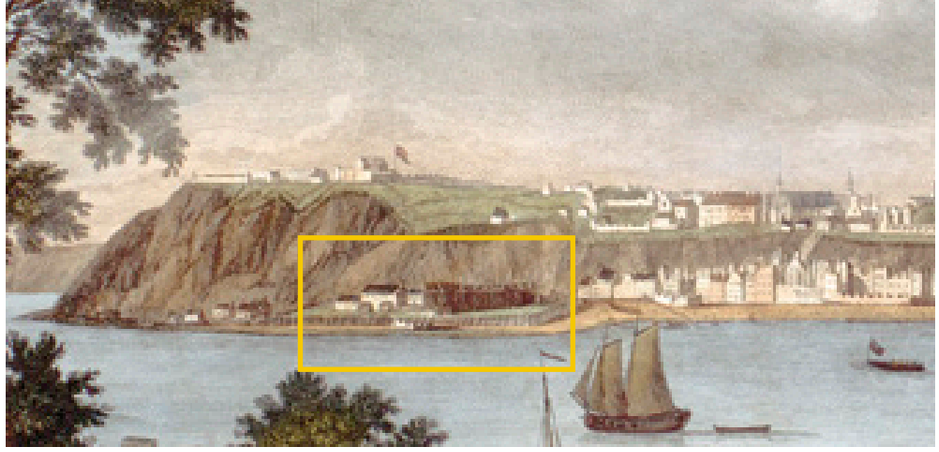

VUE GÉNÉRALE DE QUÉBEC ; PRISE DE LA POINTE LEVY (DÉTAIL).
Archives nationales du Canada, P. Canot, d'après R. Short, 1761, C-000355.
La construction du *Québec* représenté ici sur une gravure anglaise commence au chantier du Cul-de-Sac en 1756. Il semble que ce navire n'ait jamais été achevé.

Toutefois, la métropole est déçue des résultats : il faut trop de temps pour construire les navires et leurs coûts sont trop élevés, faute de main-d'œuvre spécialisée. De plus, bien que Talon favorise la culture du lin et du chanvre servant à fabriquer les voiles et les cordages, la production coloniale est insuffisante et bon nombre d'agrès doivent parvenir de France, d'où des coûts supplémentaires. Après le départ de Talon, il y a donc un net ralentissement de la construction navale royale à Québec.

LA CONSTRUCTION NAVALE ROYALE, 1738-1759

Le ralentissement de la construction navale royale signifie l'arrêt de la construction de bâtiments à fort tonnage. Toutefois, jusqu'à la fin du XVIIe siècle, de nombreux « bateaux plats » sont construits pour le compte du roi. Cette activité cesse aussi au début du XVIIIe siècle. Par la suite, les administrateurs coloniaux tentent de rétablir la construction de bâtiments à fort tonnage à Québec. Pour ce faire, ils encouragent les industries secondaires : culture du lin et du chanvre, fabrication du goudron et du brai, exploitation du fer. Une quantité suffisante de ces divers produits permettrait de fabriquer les agrès dans la colonie, ce qui diminuerait les coûts de revient.

Dans les années 1730, l'intendant Gilles Hocquart s'efforce d'implanter plus solidement l'infrastructure industrielle nécessaire à la construction navale royale. En plus de favoriser les industries secondaires, il encourage l'exportation de bois vers la France et il fait dresser des cartes localisant ces ressources. De plus, il fait ériger une digue sur la rivière Saint-Charles et un nouveau hangar. À la même époque, le nouveau ministre de la Marine, Phélypeaux de Maurepas, entreprend de consolider la marine française, surclassée par celle de l'Angleterre. L'expansion du commerce atlantique, les ressources forestières de la colonie et l'expérience des particuliers en matière de construction navale, conjuguées à l'attitude favorable du ministre de la Marine, amènent la métropole à se tourner vers sa colonie. Ainsi, la guerre étant imminente, Louis XV ordonne en 1738 la construction d'un vaisseau de 500 tonneaux à Québec, ce qui entraîne la réouverture d'un chantier de construction navale royale. Jusqu'en 1756, plusieurs autres bâtiments seront construits à Québec sur ordre du roi.

TABLEAU 1

Bâtiments construits par le roi sur la rivière Saint-Charles, 1738-1759

Nom	Année	Tonnage
Le Canada	1742	500t.
Le Caribou	1744	700t.
Le Castor	1745	–
–	–	60 à 80t.
Le Carcajou	1745	70 à 80t.
La Martre	1746	–
Le Saint-Laurent	1748	–

Sources : Mathieu (1971) ; Brisson (1983).

TABLEAU 2

Bâtiments construits par le roi au Cul-de-Sac, 1738-1759

Nom	Année	Tonnage
L'Orignal	1750	800t.
L'Algonquin	1753	–
L'Abénaquise	1756	–
Le Québec	–	–

Sources : Mathieu (1971) ; Brisson (1983).

LA CONSTRUCTION NAVALE CHEZ LES PARTICULIERS, 1720-1759

La construction navale chez les particuliers se poursuit sporadiquement à la fin du XVIIe siècle et au début du XVIIIe siècle. Les guerres qui sévissent à cette époque rendent les voies navigables peu sûres, ce qui incite les particuliers à construire uniquement pour les usages domestiques. Par ailleurs, les coûts de la main-d'œuvre sont très élevés et plusieurs marchands préfèrent acheter des bateaux fabriqués en Nouvelle-Angleterre, ce qui déplaît fortement au ministre de la Marine. Afin de relancer la construction navale privée et de diminuer les achats en Nouvelle-Angleterre, le ministre décide, au début des années 1730, d'octroyer une prime pour la construction de bâtiments. Il espère aussi que ce soutien encouragera la formation d'une main-d'œuvre spécialisée, ce qui permettrait de diminuer les coûts et de relancer la construction navale royale.

Lorsque la construction navale royale reprend en 1738, le chantier du roi accapare la main-d'œuvre et les matériaux. Les particuliers n'en continuent pas moins à construire jusqu'au début des années 1740. La guerre rend éventuellement les voies navigables dangereuses et les derniers bâtiments ainsi construits ne quitteront pas Québec.

TABLEAU 3

Bâtiments construits par les particuliers à Québec, 1723-1743

Année	Nombre de bâtiments
1723	8
1729	6
1732	10
1733	10
1734	8
1735	11
1736	6
1737	2
1738	4
1739	8
1740	6
1741	9
1742	12
1743	3

N.B. : Ces données excluent les petites embarcations utilisées à des fins domestiques.
Sources : Mathieu (1971) ; Brisson (1983).

L'emplacement des chantiers

À Québec, deux sites ont été privilégiés pour l'implantation des chantiers de construction navale : la rivière Saint-Charles, à proximité du Palais de l'intendant, et la baie du Cul-de-Sac, sur le fleuve Saint-Laurent. Au fil des années, ces chantiers ont servi tant à la construction navale royale qu'à la construction de navires pour des particuliers. Ces derniers ne possédaient pas de chantiers privés à Québec et le charpentier de navire décidait du lieu de construction. Toutefois, les quais privés ont souvent servi à la construction de barques destinées aux usages domestiques.

Le premier chantier à voir le jour à Québec est celui du Palais. D'abord utilisé par le roi et les particuliers à l'époque de Talon, il est ensuite choisi par l'intendant Hocquart pour accueillir le chantier royal en 1738. Cependant, le site doit subir des modifications, car la construction navale royale ne commande pas les mêmes installations que la construction privée qui s'y déroule depuis le départ de Talon. Comme les bâtiments du roi ont un tonnage supérieur, le lit de la rivière est creusé et les roches dangereuses sont retirées, afin d'éviter que les bateaux ne s'échouent ou ne crèvent lors de leur lancement. On transforme également plusieurs édifices en ateliers, afin que les activités secondaires se fassent sur place.

L'ingénieur Chaussegros de Léry dessine les plans du chantier du Palais, bien qu'il en déplore le site. Selon lui, l'espace est trop restreint et la rivière trop peu profonde. De plus, la proximité des édifices augmente les risques d'incendie. Comme la métropole requiert des vaisseaux de plus en plus imposants, Hocquart prend conscience des problèmes soulevés par Chaussegros de Léry. Aussi déménage-t-il le chantier royal au Cul-de-Sac au milieu du XVIIIe siècle.

Jusqu'à cette époque, la baie du Cul-de-Sac servait de port, de lieu de mouillage et d'hivernement pour les petits bateaux. Sur ses rives s'étaient installées de nombreuses personnes vivant des activités portuaires. C'est également au Cul-de-Sac que se déroulaient la plupart des opérations de radoub et de carénage. Toutefois, au cours du XVIIIe siècle, le Cul-de-Sac était devenu un cimetière de vaisseaux, au grand dam des autorités.

En 1746, Hocquart procède à de nombreuses expropriations et interdit toute nouvelle construction aux abords du futur chantier. Tout comme au chantier du Palais, il fait aménager des ateliers pour la fabrication des voiles, des cordages, des poulies et des gréements. Cependant, comme plusieurs ateliers demeurent près de l'ancien chantier, les déplacements se multiplient et la tentation est forte pour les ouvriers de s'arrêter dans les tavernes à proximité des chantiers.

L'ENTRÉE DE LA RIVIÈRE DE ST LAURENT, ET LA VILLE DE QUÉBEC DANS LE CANADA (DÉTAIL).
Archives nationales du Québec, J. Bourdon, 1664, E67/6810021.

LOCALISATION DES DEUX PRINCIPAUX CHANTIERS NAVALS À QUÉBEC.
Plan de la ville de Québec, capitale de la Nouvelle-France (détail) ; Parcs Canada, G. Chaussegros de Léry, 1740, PC 100/00/1C-246.

Quoiqu'en désaccord avec le site choisi pour l'établissement du chantier, Chaussegros de Léry en dessine les plans. Pour remédier aux fréquentes escapades des ouvriers dans les tavernes à proximité pendant les heures de travail, Hocquart le fera clôturer. Les ouvriers n'allaient pas que boire dans les tavernes, ils allaient aussi fumer, car il était strictement défendu de fumer sur les chantiers. Dans les années 1740, l'interdiction verbale ne suffisant pas, Hocquart multiplie les ordonnances : il est permis de fumer à l'heure des repas, à au moins 100 m du vaisseau et avec une pipe à capuchon.

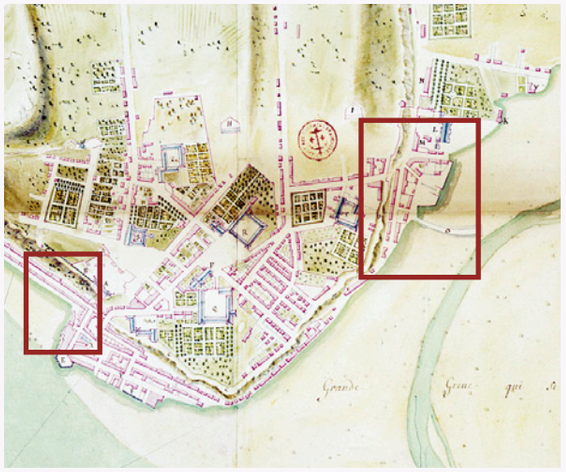

Le site du Cul-de-Sac n'est pas exempt lui non plus d'inconvénients, les principaux étant la force des courants, qui menacent d'entraîner les bâtiments lors des lancements, et le manque de profondeur, qui oblige à ne lancer les vaisseaux qu'aux grandes marées. Quant à l'ancien chantier du Palais, à la suite du transfert des activités au Cul-de-Sac, il sert d'abri pour les bâtiments, de même que d'endroit où s'effectuent les radoubs et les carénages.

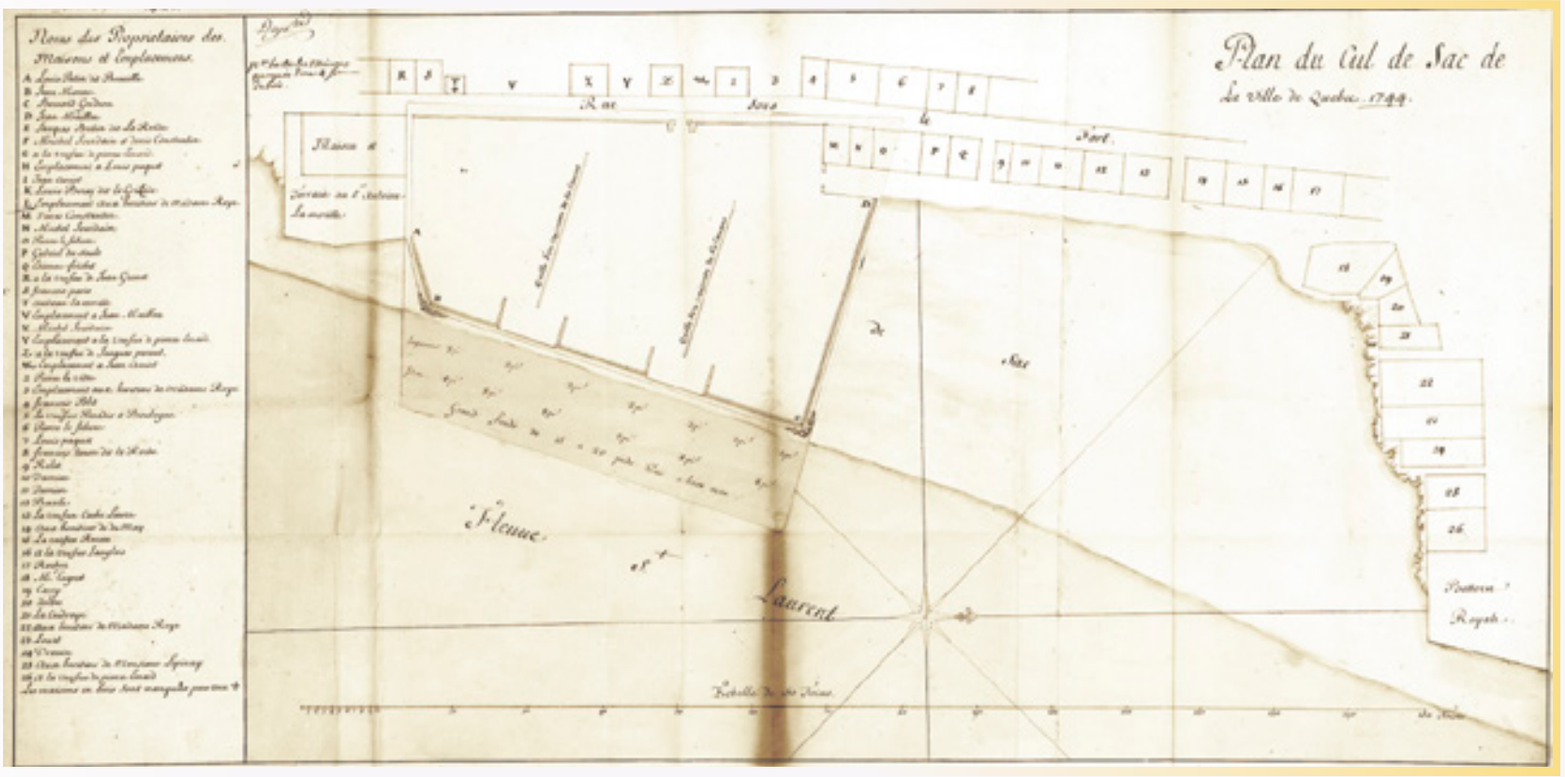

PLAN DU CUL-DE-SAC DE LA VILLE DE QUÉBEC.
Parcs Canada, G. Chaussegros de Léry, 1744, PC 100/00/1C-253.

C'est en 1748 que commence la construction d'un premier vaisseau au chantier du Cul-de-Sac : *l'Orignal*. Lors de son lancement en 1750, il plonge trop rapidement de son berceau et, emporté par son élan et par le courant, il s'échoue. Plus grand bâtiment jusqu'alors construit à Québec avec ses 800 tonneaux, *l'Orignal* est une perte totale.

La capitale religieuse

Dans un royaume comme la France qui vit en régime de religion d'État (en l'occurrence, le catholicisme), et dans une société d'Ancien Régime qui se divise en trois ordres, dont le premier est le clergé, on peut aisément imaginer que les mouvements de colonisation vont se colorer de la transplantation du modèle outre-mer.

À cette époque et pour bien des années, les sphères sacrée et profane ne s'excluent pas. Que ce soit au cœur des individus ou bien dans leur vie sociale et politique, le religieux marque de sa présence leurs activités.

Dans les premiers temps de la colonie, Québec vit donc à l'heure des grandes entreprises missionnaires. Elle sert de tête de pont aux deux grandes communautés masculines appelées sur le continent : les récollets et les jésuites. Peu à peu avec la progression de la population française en Amérique, et particulièrement à Québec, va surgir la nécessité d'organiser la colonie selon les modalités habituelles de l'Église catholique : un diocèse s'impose, donc un évêque et naturellement un évêché, mais où ? À Québec. Ainsi naît la première capitale religieuse catholique de l'Amérique du Nord, le Mexique excepté. Du Cap-aux-Diamants, l'évêque de Québec rayonne sur un continent jusque dans les années 1780. Comme le disait Pehr Kalm en 1749, « Le pape mis à part, jamais un évêque n'a eu jusqu'ici un territoire aussi vaste. Mais les bouches à nourrir ne sont pas en proportion du pays. »

Une terre de mission catholique centrée sur Québec

La présence religieuse dans les premiers temps de Québec se manifeste par les missionnaires récollets d'abord, puis par les jésuites. Au gré de leur bonne tenue en cour, ils obtiennent le monopole ou doivent se le partager en Nouvelle-France. Le roi de France aime toujours diviser pour régner sur l'Église. Il autorise les récollets à revenir en terre nord-américaine en 1670 pour concurrencer les jésuites détenteurs du monopole depuis 1632. Les récollets retrouvent leur établissement en ruine et les terres squattées par les habitants.

Dès leur arrivée à Québec, les missionnaires desservent la population des pionniers. On ne pourrait refuser les sacrements aux quelques Français qui se regroupent autour de l'habitation de Champlain. Depuis 1627, Richelieu a

TERRITOIRE SOUS LA RESPONSABILITÉ DE L'ÉVÊQUE DE QUÉBEC FIN XVIIe SIÈCLE
Les colonies anglaises relèvent officieusement du vicaire apostolique de Londres.

établi que la colonie serait exclusivement catholique, ce qui ne permet pas aux protestants de s'installer à demeure en Nouvelle-France. Ils peuvent y commercer, mais certainement pas y célébrer publiquement leur culte. Ainsi Québec deviendra-t-elle une capitale catholique. Cette uniformité très marquée politiquement et dans le cadre de la contre-réforme catholique tranche avec le paysage des colonies anglaises qui, au XVIIe siècle, se développent, pour plusieurs, autour des projets utopiques de minorités religieuses ayant fui la métropole pour échapper aux persécutions royales.

Terre de mission, la colonie relève de Rome et le supérieur des jésuites, qui vit à Québec, détient l'autorité. À partir de 1647, la Compagnie de Jésus fait construire un collège et une église de pierre, Notre-Dame-de-la-Paix. Les missionnaires desservent les colons selon les disponibilités que leur laisse leur travail d'évangélisation auprès des Amérindiens. Toutefois, dès 1645, il était évident que la colonie s'orientait vers le peuplement avec l'arrivée de Français. La destruction de la Huronnie et les menaces iroquoises restreignent le champ d'action missionnaire. Les jésuites doivent retraiter vers la maison-mère. Le roi de France ne peut pas imaginer la coexistence d'une double structure d'encadrement des fidèles catholiques sur un

Mgr de Laval, premier évêque de Québec.
Archives nationales du Québec, GH872.121.

même territoire. Il veut avoir son mot à dire dans les décisions religieuses. Avoir un évêque comme vis-à-vis lui faciliterait les choses.

Un évêque en Nouvelle-France : la difficile victoire de Québec

Mais attention, créer un nouveau diocèse et fixer le siège épiscopal relèvent du défi par le nombre d'intérêts en cause et les divergences qui s'y rattachent. La rivalité entre Québec et Montréal s'enracine dans ce premier conflit aux enjeux majeurs. Quatre protagonistes s'opposent directement : le roi de France, Rome, les sulpiciens de Montréal et les jésuites. Lorsque Jean-Jacques Olier, un des fondateurs de la « Société de Notre-Dame de Montréal pour la conversion des sauvages », décide d'implanter un séminaire à Montréal, il a en tête de fournir un clergé séculier à la jeune colonie américaine et d'établir un diocèse. Les jésuites pourraient ainsi s'occuper exclusivement des missions. Les sulpiciens proposent un des leurs, M. de Queylus, mais il est refusé par l'assemblée du clergé et doit se contenter d'être le premier supérieur du séminaire de Montréal. Loin de lui l'idée de se soumettre. Il profite du flou des juridictions en Nouvelle-France, pour se faire accorder en 1657 par l'archevêque de Rouen, Mgr de Harlay de Champvallon, le titre de vicaire général. Cet archevêque a développé des prétentions sur la Nouvelle-France, parce que le clergé embarque pour le Canada dans les ports situés sur son territoire et qu'il est le supérieur des hospitalières de Dieppe, fondatrices de l'Hôtel-Dieu de Québec, titre qu'il délègue aux jésuites à Québec. À son arrivée à Québec, notre sulpicien découvre de la concurrence. Le supérieur des jésuites estime être le vicaire général. L'archevêque temporise en 1658 en divisant la charge entre Québec et Montréal.

La même année, Rome répond favorablement aux jésuites et Québec s'assure d'un vicaire apostolique en la personne de François de Laval. Il relève donc de Rome et arrive à Québec l'année suivante en 1659. Il dépend de la Sacrée Congrégation de la Propagande. L'archevêque de Rouen ne désarme pas, il considère Mgr de Laval comme son suffragant. L'érection du diocèse de Québec tardera jusqu'en 1674 en raison d'une lutte de prestige entre Rome et Versailles.

Mgr de Laval a pris la colonie par surprise en débarquant à Québec rapidement comme le dit si bien Marie de l'Incarnation.

> *Ce retardement a fait que nous avons plutôt reçu l'Evêque que la nouvelle qui nous le promettoit. Mais ça été une agréable surprise en toutes manières : Car outre le bonheur qui revient à tout le païs d'avoir un Supérieur Ecclésiastique, ce lui est une consolation d'avoir un homme dont les qualitez personnelles sont rares et extraordinaires. Sans parler de sa naissance qui est fort illustre... Je ne dis pas que c'est un saint, ce seroit trop dire : mais je dirai avec vérité qu'il vit saintement et en Apôtre.*

Le vicaire apostolique n'ayant pas encore de résidence, la fondatrice des ursulines de Québec l'héberge. « Je vous ay dit que l'on n'attendoit pas d'Evêque cette année. Aussi n'a-t-il rien trouvé de prest pour le recevoir quand il est arrivé. Nous lui avons prêté notre Séminaire qui est à un des coins de notre clôture et toute proche de la Parroisse. » L'évêque peut ainsi patienter pendant la construction du palais épiscopal même si cela signifie pour les ursulines d'héberger chez elles leurs petites « séminaristes ».

Le roi, maître du pays…

Je croi que vous sçavez que le Roy est à présent le Maître de ce païs… Le Roy a encore envoié avec eux [le gouverneur et l'évêque] un Intendant, qui depuis son arrivée a réglé toutes les affaires du païs. Il a établi des Officiers pour rendre la justice selon les règles du droit. Il a encore établi la police pour le commerce, et pour l'entretien de la société civile. Il s'est fait rendre foy et hommages généralement de tous les habitans du païs qui ont confessé tenir du Roy à cause de son Château de Québec. Dans les Règlemens qui ont été faits, Québec se nomme ville, et la nouvelle France, Province ou Royaume. […] On remarque entre tous une grande union, Monseigneur l'Évêque et Monsieur le Gouverneur sont nommez les Chefs du Conseil. On parle de faire bâtir un Palais pour rendre la justice, et des prisons pour enfermer les criminels, les lieux qui servent à cela étant trop petits et incommodes. […] L'on a pareillement établi l'usage des Dixmes, qui sont destinées pour l'entretien d'un Séminaire fondé par notre Évêque, qui doit par ce moien faire bâtir des Églises par tout où il sera nécessaire, et y entretenir des Prêtres pour les déservir. Ces Églises seront comme des Parroisses, mais ceux qui y présideront, au lieu de Curez seront appelez Supérieurs dont l'Évêque sera le Chef ; le surplus des dixmes doit aller à l'entretien des pauvres. Ce digne Prélat a déjà fait bâtir une maison à Québec pour l'Évêque, et pour loger le gros de son Séminaire. Enfin tout cela sonne gros et commence bien, mais il n'y a que Dieu qui voie quelles en seront les issues […].

Marie de l'Incarnation, Lettre CCVII De Québec à son fils, septembre–octobre 1663

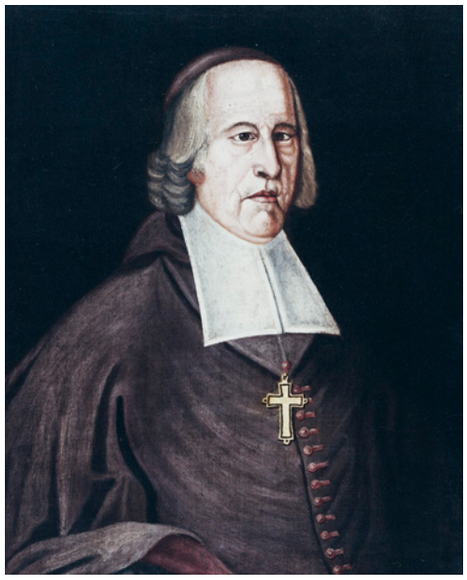

Mgr de Saint-Vallier.
Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec, tableau photographié par Livernois et Bienvenu, Ph1991-3865.

Le deuxième personnage de la Nouvelle France

En 1663, Louis XIV reprend en main le gouvernement de la Nouvelle-France pour en faire une province française avec un gouverneur, un intendant et le Conseil souverain, qu'on appellera plus tard le Conseil supérieur et qui constitue un tribunal d'appel au civil et au criminel. Ce dernier sert également d'organe d'enregistrement administratif.

L'évêque a sa place dans cette structure. Dans l'ordre des préséances, il suit immédiatement le gouverneur, il est donc le deuxième personnage de la nouvelle province. Il prête serment de fidélité au roi et il est membre du Conseil souverain. Gardons à l'esprit que les évêques du temps appartiennent au même monde que les grands administrateurs royaux. De grande naissance pour plusieurs, nobles sont-ils tous et français, de surcroît. Ils savent qu'ils répondent de deux autorités, le pape et le roi, et qu'ils doivent faire face aux réalités temporelles tout en gardant une perspective spirituelle forte. La tâche de pasteur les place souvent au cœur de tensions entre ces deux sphères. Les deux premiers évêques de Québec, Mgr de Laval (vicaire apostolique de Pétrée de 1658 à 1674 et évêque de Québec de 1674 à 1688) et son successeur, Mgr de Saint-Vallier (vicaire général de 1685 à 1688 et évêque de Québec de 1688 à 1727), par leur personnalité et la conscience aiguë de leurs devoirs pastoraux, n'ont pas craint d'intervenir dans la vie de la colonie et sur le terrain politique.

C'est ainsi, par exemple, que Mgr de Laval a fait sien le combat contre la traite de l'eau-de-vie. Relayant les plaintes des missionnaires qui déploraient les ravages de l'alcool chez les Amérindiens, l'évêque décrète en 1660 l'excommunication de tous ceux qui commercent de l'eau-de-vie. Les gouverneurs ne voient pas d'un bon œil l'évêque se mêler des affaires de la colonie, car des enjeux économiques et stratégiques avec les colonies anglaises sont en cause. Mgr de Laval s'oppose ouvertement au gouverneur d'Avaugour qui appuie les marchands et les coureurs de bois et libéralise le commerce en 1662 et 1663. L'évêque obtient du roi son rappel et la nomination d'un ami Augustin de Saffray de Mézy. Ce dernier lui laisse choisir tous les membres du Conseil souverain. La victoire ne dure guère, le vieil ami reprend son autorité de gouverneur et soutient les colons qui se plaignent de la lourdeur des dîmes. Il affronte le Conseil qui lui refuse une augmentation de ses émoluments. L'évêque brandit son arme suprême : l'excommunication du gouverneur en 1664, une mesure qui frappe l'opinion dans la colonie. Québec vit au rythme de ces dissensions. La victoire de Mgr de Laval fut aussi spectaculaire qu'éphémère ; l'intendant Talon autorise la vente de l'eau-de-vie et, dans les années 1670, l'évêque trouve sur son passage le gouverneur Frontenac. La bataille est perdue définitivement malgré un ultime retour au combat en 1730 de Mgr Hermann Dosquet.

Au XVIIIe siècle, les interventions plus politiques des évêques s'estompent. Ils ne siègent plus en personne au Conseil supérieur, préférant s'y faire remplacer. Leur autorité demeure, mais les exigences morales des deux premiers évêques, les menaces d'excommunication à répétition de Mgr de Saint-Vallier lors des bals, des fêtes et des représentations théâtrales ont lassé. Les nominations épiscopales se succèdent à partir de 1727 et la colonie veut vivre pleinement après des années pionnières difficiles. L'heure n'est plus à la mystique et ni au sacrifice. Néanmoins, dans la vie quotidienne, la dignité épiscopale s'inscrit toujours dans l'étiquette, comme le rapporte Pehr Kalm : « Chaque fois que le gouverneur général ou l'évêque entre ou sort du château, toute la garde présente les armes et le tambour résonne. »

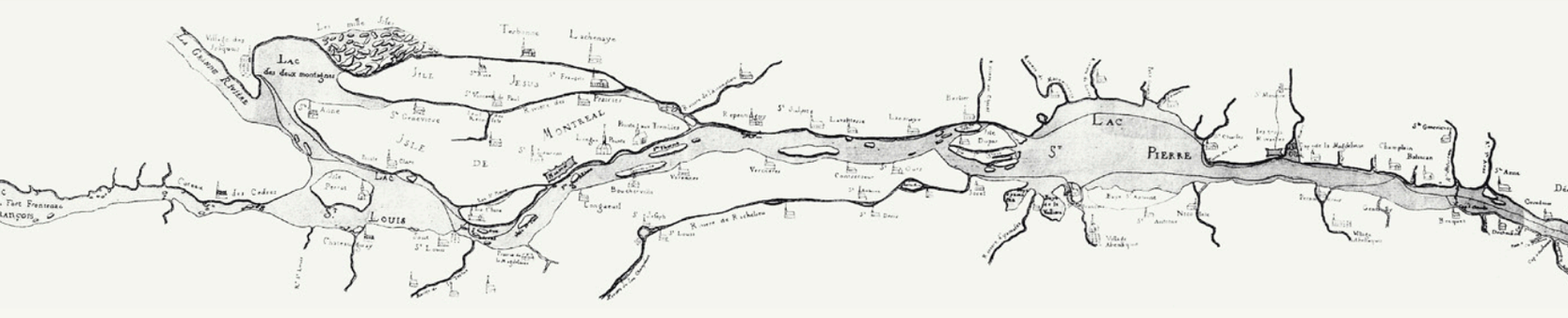

Le premier de son Église

En matière religieuse, le diocèse constitue la juridiction fondamentale et l'évêque a vu ses pouvoirs renforcés depuis le concile de Trente au XVIe siècle. L'évêque de Québec détient le droit de nomination aux charges ecclésiastiques ; à lui de choisir ses quatre grands vicaires qui administrent chacun une partie de ce diocèse aux dimensions d'un empire. L'un s'occupe de l'Acadie, l'autre du Canada, un jésuite a la charge des pays d'en haut et un autre de la Louisiane. Un vicaire général le représente en France à la cour. Un chapitre lui sert de conseil et, bien souvent en Nouvelle-France, de lieu d'opposition pour des ecclésiastiques canadiens contre les prélats français. En 1659, le tribunal ecclésiastique, l'officialité, voit le jour.

Dans le contexte colonial, l'emprise épiscopale sur l'ensemble du territoire se manisfeste par la fondation des paroisses. L'évêque a la responsabilité de les ériger lorsqu'il est assuré que la population est prête à subvenir aux besoins du prêtre et à recevoir en retour les services religieux qu'ils sont en droit d'attendre de lui. L'évêque de Québec nomme aux cures, qui sont amovibles à l'exception de Québec et de Montréal. Il peut donc déplacer les curés selon les besoins et leur docilité… En 1681, Mgr de Laval doit néanmoins se résigner à rendre inamovible une quinzaine de cures sous la pression de l'intendant Duchesneau qui fait appliquer ainsi une décision royale.

L'évêque surveille la bonne marche des communautés religieuses et les choisit. Il peut en interdire comme en favoriser la venue sur son territoire. Il s'impose ainsi comme le responsable des œuvres sociales et d'éducation. Il stimule la venue de communautés hospitalières pour répondre aux besoins qu'il décèle dans son diocèse. Il peut même réorienter leur vocation selon l'évolution des problèmes sociaux. Mgr de Saint-Vallier finance de ses biens personnels la fondation de l'Hôpital-Général en 1692 et décide que les augustines de l'Hôtel-Dieu fourniront le noyau fondateur de la nouvelle institution malgré leur opposition au projet dont elles craignent, à juste titre, un affaiblissement de leurs effectifs et donc des services hospitaliers. L'éducation est également affaire d'Église sous l'autorité de l'évêque appuyé par le pouvoir civil. L'évêque édicte les règlements relatifs au choix des maîtres et à la visite des écoles. Il doit approuver les communautés enseignantes. Il lui faut néanmoins tenir compte du roi qui fournit les subsides et qui doit accorder également son autorisation dans la création des communautés. En tant que grand « subventionnaire », le roi peut se faire tirer l'oreille quand il voit les projets de communautés se multiplier et les donations privées bien insuffisantes.

La religion étant au cœur de l'instruction pour permettre à chacun de faire son salut, l'évêque décide du catéchisme qui sera enseigné sur le territoire ou peut en rédiger un lui-même, comme Mgr de Saint-Vallier qui publie en 1702 le premier catéchisme à l'usage de la province. Le pasteur règle les dévotions et le calendrier des fêtes qui rythme la vie des laïcs. Il décide également de la liturgie. Mgr de Saint-Vallier fait paraître en 1703 un rituel qui demeure en vigueur jusqu'au milieu du XIXe siècle. L'évêque est donc bien le premier pasteur. Depuis le concile de Trente, ce rôle a pris toute sa valeur. Choisir Québec représentait pour des Mgr de Laval ou Mgr de Saint-Vallier un terrain d'apostolat vierge où ils pourraient approcher de l'idéal qui les anime, loin des résistances de la tradition, loin des mauvaises habitudes solidement ancrées des fidèles. Ici, en terre canadienne, peut éclore une parcelle du Royaume.

À la grandeur du diocèse de Québec, on comprend tout de suite l'ampleur des droits épiscopaux, mais également les limites éventuelles de ces prérogatives. Le relais des vicaires généraux demeure incontournable. Toutefois, les évêques de Québec sont imprégnés de la contre-réforme catholique qui s'épanouit en France. Ils ont donc un penchant sérieux pour la centralisation et l'uniformité.

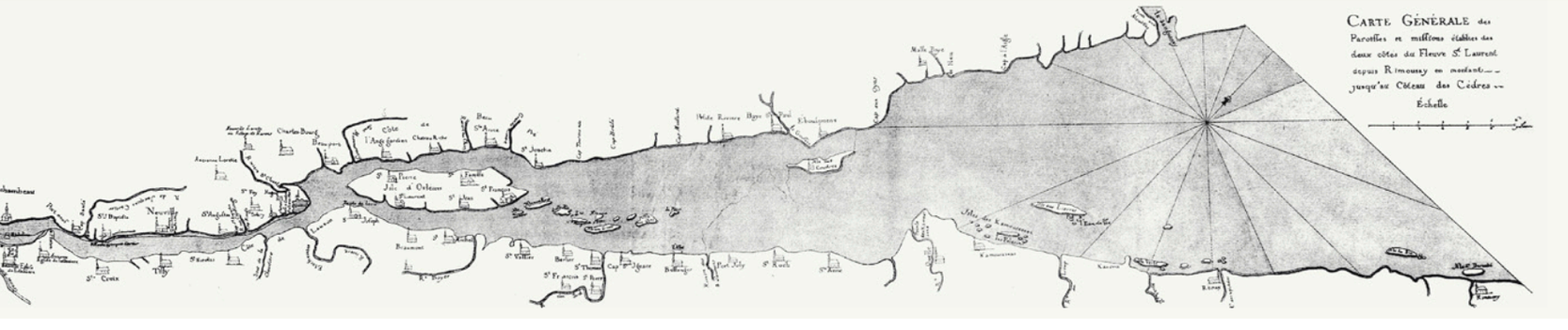

Les paroisses établies sous le Régime français, vers 1760.
Extrait du *Recueil de cartes, plans et vues relatifs aux États-Unis et au Canada, 1651-1731*, A.-L. Pinart/E. Dufossé, Paris/Librairie Américaine et coloniale. Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec, A-136, T-224, Fiche T-24.

Le séminaire de Québec, berceau du clergé canadien

Mgr de Laval, le premier évêque de Québec, a fait sien cet idéal. Il est très proche des jésuites et de ces dévots qui ont décidé de réformer leur vie et de se donner personnellement ou de subventionner l'évangélisation. Il a besoin d'une institution qui fait ses preuves dans la catholicité : un séminaire qui lui permette de former le clergé diocésain sur place. En 1663, il en signe le décret d'érection à Paris. Le séminaire est rattaché au Séminaire des missions étrangères. Tenant compte de la situation particulière de la colonie, il élargit le mandat du séminaire pour en faire un élément central de l'évangélisation du diocèse. Le séminaire est le creuset où il veut recruter les curés des paroisses qui seront progressivement fondées. L'institution joue donc deux rôles à la fois, celui de séminaire diocésain et de séminaire épiscopal. Tous les prêtres y resteront rattachés et en obtiendront subsistance et soutien en cas de maladie. Le séminaire s'engage à assumer leurs frais de transport entre les deux continents. La nouvelle institution reçoit également le privilège exceptionnel de percevoir toutes les dîmes de la colonie « pour être possedées en commun, et administrées par le dit Seminaire suivant nos ordres, et sous nostre authorité, et des successeurs Evesques dudit païs ». Toutefois, les évêques ne peuvent pas en disposer pour leur usage particulier. Les fonds servent à l'entretien des prêtres, à la construction des églises et au maintien des bonnes œuvres. Mgr de Laval, encore évêque de Pétrée à l'époque, veut ainsi créer un sentiment d'appartenance entre les membres de son clergé et leur procurer un environnement spirituel qui leur permettra de surmonter les obstacles d'un ministère qui s'accomplit dans un milieu très difficile.

Le séminaire possède une triple vocation : il forme des jeunes gens à la prêtrise, il fournit à la colonie des curés et des desservants, et l'évêque choisit parmi ses membres ceux qui lui serviront de chapitre. Comme l'affirme Noël Baillargeon : « La remise des dîmes et le pouvoir de nommer les curés de concert avec l'évêque étaient autant d'indications que le fondateur entendait rattacher les paroisses au Séminaire de Québec. »

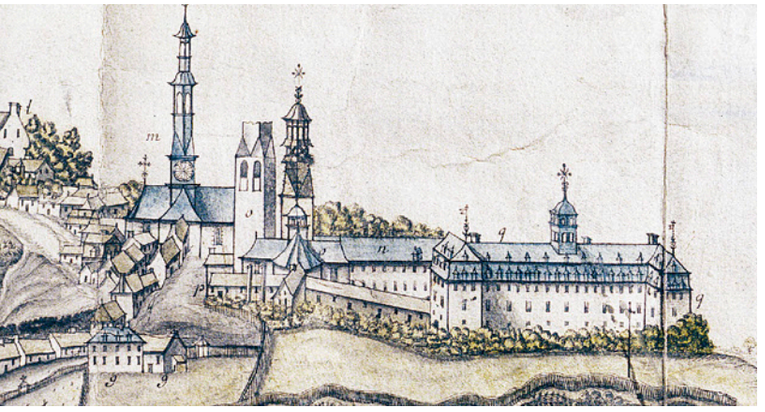

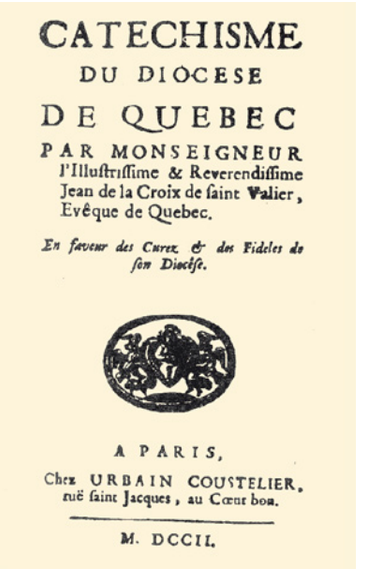
CATECHISME
DU DIOCESE
DE QUEBEC
PAR MONSEIGNEUR
l'Illustrissime & Reverendissime
Jean de la Croix de saint Valier,
Evêque de Quebec.
En faveur des Curez & des Fidelles de son Diocèse.
A PARIS,
Chez URBAIN COUSTELIER,
ruë saint Jacques, au Cœur bon.
M. DCCII.

CATÉCHISME DE Mgr DE SAINT-VALLIER. Mgr de Saint-Vallier, *Catéchisme du diocèse de Québec*, Paris, Urbain Coustelier, 1702.

Mgr de Saint-Vallier ne s'accommoda pas de ce système, plus adapté aux débuts de la colonisation ; il n'eut de cesse pendant des années de lutter pour récupérer ses prérogatives, voulant les exercer seul, pleinement. Il obtient le contrôle des curés et des missionnaires ainsi que du chapitre. À l'aval, il examine déjà les candidats au sacerdoce pour s'assurer de futurs prêtres compétents qui possèdent les qualités spirituelles requises.

Toutefois, en dépit de tous ces démêlés qui émaillent la vie religieuse de Québec, le séminaire de Québec conserve la formation des futurs prêtres et il en a l'exclusivité jusqu'au XIXe siècle. Les sulpiciens de Montréal se regroupent dans un séminaire sans séminaristes. Ils recrutent en France. C'est dire l'importance de l'institution pour toute la Nouvelle-France.

Plus près de Dieu : la haute ville religieuse

Encore aujourd'hui, la présence religieuse s'impose sur les hauteurs du promontoire. Églises et monastères ponctuent l'horizon de leurs clochers, de leurs édifices à plusieurs étages ceints de hauts murs qui protègent du regard jardins élégants et nourriciers. Très tôt, le gouverneur et les militaires s'établissent sur le promontoire avec les communautés religieuses et le clergé ; l'intendant préfère quant à lui la pente de la rivière Saint-Charles. On a accordé de vastes terrains aux communautés pour favoriser leur venue et les aider à démarrer leur établissement. Elles en achètent également pour s'assurer de leur développement futur et de leur approvisionnement. Dans le contexte d'insécurité du XVIIe siècle, où l'on craint les raids amérindiens, il est peu recommandé de faire paître ses vaches trop loin. Avec les rigueurs de l'hiver, les fondateurs découvrent les incendies qui détruisent souvent tout ou en partie les édifices si coûteux à construire.

LE SÉMINAIRE DE QUÉBEC AU XVIIe SIÈCLE. CARTE DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE […] (CARTOUCHE). Service historique de la Marine, Vincennes, copie aux Archives nationales du Québec, Jean-Baptiste-Louis Franquelin, 1688, E6, S7, P6810027.

Les communautés religieuses, aussi communautés bâtisseuses, semblent toujours en projet pour un agrandissement ou pour relever ce que le feu a réduit en cendres. Les églises n'échappent pas à ce destin. Les hommes de la construction ne manquent pas d'ouvrage, les sculpteurs et les orfèvres non plus.

Les artisans travaillent aussi aux concessions qu'effectuent éventuellement les communautés pour s'assurer des rentrées d'argent. Des maisons apparaissent le long de rues nouvelles à partir de la fin du XVIIe siècle, comme Sainte-Famille, Saint-Joseph, Saint-François, Saint-Flavien et Saint-Joachim sur les terres du séminaire. Les religieuses de l'Hôtel-Dieu procèdent de la même façon dans les années 1720 et le séminaire récidive. C'est essentiellement autour de ces deux institutions que progresse le lotissement de la haute-ville.

Les ensembles architecturaux de l'Église catholique impressionnent par leur nombre et leurs dimensions. Vastes, ils constituent les plus grandes bâtisses de la colonie, avant le château du gouverneur et le palais de l'intendant. Les communautés cherchent la discrétion derrière des palissades ou des murs et tentent toujours de se refermer sur une cour intérieure, pour préserver un rythme de vie monacal. Toutefois, le manque d'argent a souvent raison des rêves. Néanmoins, on veut vivre comme en France et l'architecture est caractéristique du XVIIe siècle français avec des adaptations progressives, au siècle suivant, aux conditions locales — particulièrement climatiques – et aux contingences de la jeune colonie.

[. . .] on monte à la Haute Ville par une Pente si roide, qu'il a fallu y faire des Degrez, de sorte qu'on n'y peut monter qu'à pied. Mais en prenant de la Place sur la droite, on a pratiqué un Chemin, dont la pente est plus douce, et qui est bordé de Maisons [. . .] Le premier Bâtiment de remarque [. . .] est le Palais Episcopal : toute la gauche est bordée de Maisons. Vingt pas plus loin, on se retrouve entre deux Places assez grandes : celle de la gauche est la Place d'Armes, sur laquelle donne le Fort [. . .] : les Récollets sont vis-à-vis, et d'assez belles Maisons occupent une partie du contour de la Place. Dans celle de droite, on rencontre d'abord la Cathédrale, qui sert aussi de Paroisse à toute la Ville. Le Séminaire est à côté, sur l'Angle que forment le Fleuve et la Riviere Saint Charles. Vis-à vis de la Cathédrale est le College des Jésuites, et dans les entredeux, il y a des Maisons assez bien bâties. De la Place d'Armes on enfile deux Ruës, qui sont traversées par une troisiéme, et qui forme une assez grande Isle, toute occupée par l'Eglise et le Couvent des Récollets. La seconde Place a deux Descentes à la Rivière Saint Charles, l'une fort roide, à côté du Séminaire, et où il y a peu de Maisons ; l'autre, à côté de l'Enclos des Jésuites, laquelle tourne beaucoup, à l'Hôtel-Dieu, à mi-côte, est bordée de Maisons assez petites et aboutit au Palais, où demeure l'Intendant. De l'autre côté des Jésuites, où est leur Eglise, il y a une Ruë assez longue, où sont les Ursulines.

François-Xavier de Charlevoix, *Journal historique d'un voyage de l'Amérique adressé à Madame la Duchesse de Lesdiguières. Troisième lettre à Québec, 28 octobre 1720.*

L'imbrication des activités et des prérogatives en contexte colonial transparaît dans celle des bâtiments. Qu'on s'arrête à l'ensemble constitué par l'église paroissiale et cathédrale, le presbytère et le séminaire. Tout commence autour de l'église car, avant même que Mgr de Laval n'y érige la première paroisse en 1664, les Jésuites avaient pourvu aux besoins spirituels des habitants de la bourgade en l'absence, dans la colonie, d'un clergé diocésain. Le soutien matériel venait des dons des fidèles, en argent et en terrains, qui avaient rendu possible dès 1645 la fondation d'une fabrique et l'élection de marguilliers en octobre. Ils avaient construit prioritairement l'église Notre-Dame-de-la-Paix qui devint paroissiale en 1664 sous le vocable de Notre-Dame-de-l'Immaculée-Conception et cathédrale dix ans plus tard au même endroit que l'église Notre-Dame actuelle. Mgr de Laval décide de reconstruire l'église pour qu'elle soit digne de la nouvelle cathédrale. Il a vu grand avec l'architecte Claude Baillif, mais il faudra en revenir. De 1684 à 1697, le chantier progresse ; toutefois la nouvelle façade ne possède qu'une tour et plusieurs années s'écoulent avant qu'elle ne soit rattachée au corps de l'église existante. Pas même un demi-siècle après la fin de ses travaux, on reconstruit la cathédrale pour l'agrandir avec des bas-côtés, un meilleur éclairage en exhaussant la nef et une nouvelle façade. Les travaux commencent en 1743 et Pehr Kalm la découvre encore en chantier six ans plus tard :

La cathédrale. Elle se trouve tout de suite à main droite lorsqu'on arrive de la basse ville vers la haute ville et qu'on a dépassé quelque peu la demeure épiscopale. On est justement en train de l'embellir. Elle possède, du côté ouest, une tour à coupole composée de deux compartiments et garnie de cloches dans la partie inférieure ; du côté est, une petite tour à coupole. À l'intérieur, des bancs et beaucoup de dorures ; on a démonté les orgues pour les réparer.

Pour se loger, Mgr de Laval fait construire une maison à multiple vocation – à la fois presbytère, palais épiscopal et séminaire en 1662. La maison occupait l'emplacement actuel du presbytère, mais l'évêque avait vu trop petit. Le séminaire se développe désormais sur le fief de Sault-au-Matelot. Mgr de Laval décide de construire dans un premier temps le petit séminaire qui servait d'internat aux jeunes garçons. Inauguré en 1677 et dédié à l'Enfant-Jésus, il occupait une partie de l'emplacement actuel de l'aile sud du vieux séminaire sur 170 pi de long et 30 pi de large avec un seul étage. Quelques mois plus tard au printemps de 1678, Mgr de Laval posait « la première pierre du grand bâtiment du Séminaire » dédié à la Sainte-Famille. Il fallut trois ans pour le construire « deux cents dix pieds de face sur trente cinq pieds de large y compris deux petits pavillons estans aux deux bouts ». Son architecture générale correspond aux plans des autres édifices religieux de Québec : ils sont longs et peu profonds, et, au fur et à mesure des agrandissements, on vise à créer une cour intérieure comme les édifices

I. Carry
Baye de Crane
Cap Cod
Cap Malbarre
I. Elizabeth,
QUEBEC
Comme il se voit du cote de l'
Table
Alphabetique pour
connoistre les lieux
les plus remarquables,
a. La Rade
b. Cul de Sac
c. Platte-Forme
d. Place Royalle
e. Effigie du Roy
f. Rue a la haute Ville
g. l'Eueche
h. le Simeliere
i. le Fort
l. Les Ursullines
m. l'Eglise des Iesuites
n. Les Classes
o. La Catedralle et Parroc
p. Vieux Seminaire
q. Seminaire neuf
r. l'Hospital

Un paysage très tôt marqué par le fait religieux

QUÉBEC COMME IL SE VOIT DU CÔTÉ DE L'EST . CARTE DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE […] (CARTOUCHE).

Service historique de la Marine, Vincennes, copie aux Archives nationales du Québec, Jean-Baptiste-Louis Franquelin, 1688, E6, S7, P6810027.

Cette vue de Québec met bien en évidence les diverses communautés religieuses présentes dans la ville.

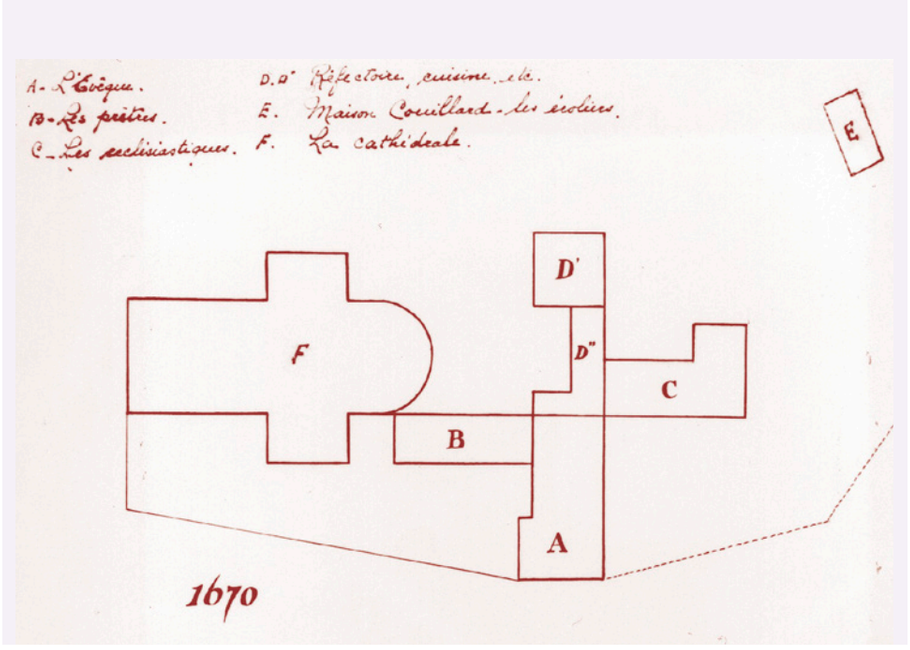

PLAN DE L'ENSEMBLE CONSTITUÉ DE L'ÉGLISE PAROISSIALE ET CATHÉDRALE, DU PRESBYTÈRE ET DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC EN 1670.
Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec, SME-1, T-211, nº 14.

conventuels européens. Le séminaire compte parmi les édifices imposants de la fin du XVIIe siècle. Il sera complété par une chapelle en 1694. En 1681, Mgr de Laval écrivait au cardinal Cibo à Rome :

> *Ce séminaire dont j'ai jeté les fondements il y a trois ans a été enfin terminé cette année. Comme il est vaste et très bien aménagé, il permet de loger non seulement de nombreux ecclésiastiques mais encore beaucoup de jeunes gens qui sont instruits et formés à la discipline de la vie cléricale. On les a pris à l'âge de neuf ou dix ans et on les a mis dans cette maison où ils sont maintenant quarante.*

Avec un tel édifice, Mgr de Laval pouvait établir la retraite annuelle des curés à Québec pour leur permettre un ressourcement spirituel, briser leur isolement. Ils y séjournaient une quinzaine de jours par an. Avec le temps, le séminaire demanda à ses hôtes de contribuer à leur hébergement, mais ils disposaient toujours du meilleur point de vue en ville, qui séduit Pehr Kalm :

> *Il possède une grande cour sur l'un de ses côtés et, du côté qui donne sur le fleuve, un vaste jardin et un grand potager. De tous les édifices de la ville, il n'en est aucun qui jouisse d'une perspective plus belle et plus agréable que celle que l'on découvre de leur jardin, situé sur la pente qui descend vers le fleuve. De cette place la vue peut s'étendre loin au-delà du Saint-Laurent.*

À deux reprises au début du XVIIIe siècle, les bâtiments du séminaire avaient connu le feu. Il fallut plus d'un quart de siècle pour les rétablir et de façon plus sobre aux dépens de l'ornementation.

Le second évêque de Québec, Mgr de Saint-Vallier, qui tenait à affirmer ses prérogatives, veut les inscrire également dans l'espace en faisant construire un palais épiscopal en 1692, au moment même où le gouverneur Frontenac inaugure les nouveaux travaux du château Saint-Louis. Il acquiert un terrain déjà construit sur l'emplacement actuel du parc Montmorency. Les travaux se prolongèrent jusque vers 1700, sans que le projet grandiose ne soit mené à terme. Le palais fut réduit à une seule aile et la chapelle de belles dimensions avec sa façade en pierres de taille ne put être intégrée à l'ensemble prévu. Comme dit Bacqueville de La Potherie : « Il y aurait peu de Palais Épiscopaux en France qui puissent l'égaler en beauté s'il était fini. »

En face de la cathédrale s'élève, depuis 1666, l'église des jésuites, de l'autre côté de la place du marché Notre-Dame. En forme de croix, elle domine la ville de son haut clocher qui porte la seule horloge à aiguilles de la ville. Elle s'intègre au complexe architectural entrepris depuis 1648 que constituent la résidence et le collège de la Compagnie de Jésus et qui rivalise avec le château du gouverneur. Ils en prennent un soin jaloux et n'hésitent pas à reconstruire au XVIIIe siècle. En 1730 s'achève un cycle qui les a amenés à importer, semble-t-il, toute la pierre taillée et numérotée en France. Pehr Kalm est impressionné par la qualité des bâtisses :

> *Comme édifice et par ses dimensions, cette demeure a bien plus bel aspect que le château et pourrait aisément en tenir lieu ; sa situation, par contre, n'est pas aussi plaisante. Le volume de l'ensemble des bâtiments est quatre fois celui du château et c'est le plus important de tous les édifices de la ville.*

Il compare la résidence au château royal suédois :

> *La résidence [collegium] des Jésuites est un bâtiment carré, semblable au château de Stockholm, garnie d'une grande cour intérieure ; il a une apparence splendide, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ; ces messieurs les Pères Jésuites ne doivent pas être pauvres pour se permettre de construire des maisons qui ressemblent à de grands châteaux ; je crois que trois cents familles pourraient y loger à l'aise, alors qu'actuellement cette demeure n'abrite que 90 Pères.*

Cette résidence témoignait de l'importance de la présence de ces missionnaires en Nouvelle-France.

En face du château du gouverneur, sur la place d'Armes, s'élève dès 1693 l'église des récollets, dédiée à Saint-Antoine. Le couvent se referme sur elle à partir d'une cour carrée qui comporte un cloître. Les récollets ont repris le plan de leur ancienne résidence de Notre-Dame-des-Anges, sur les bords de la Saint-Charles, qu'ils avaient dû faire reconstruire à leur retour en 1670. Frontenac les avait aidés en prenant à sa charge un corps de logis. Les missionnaires

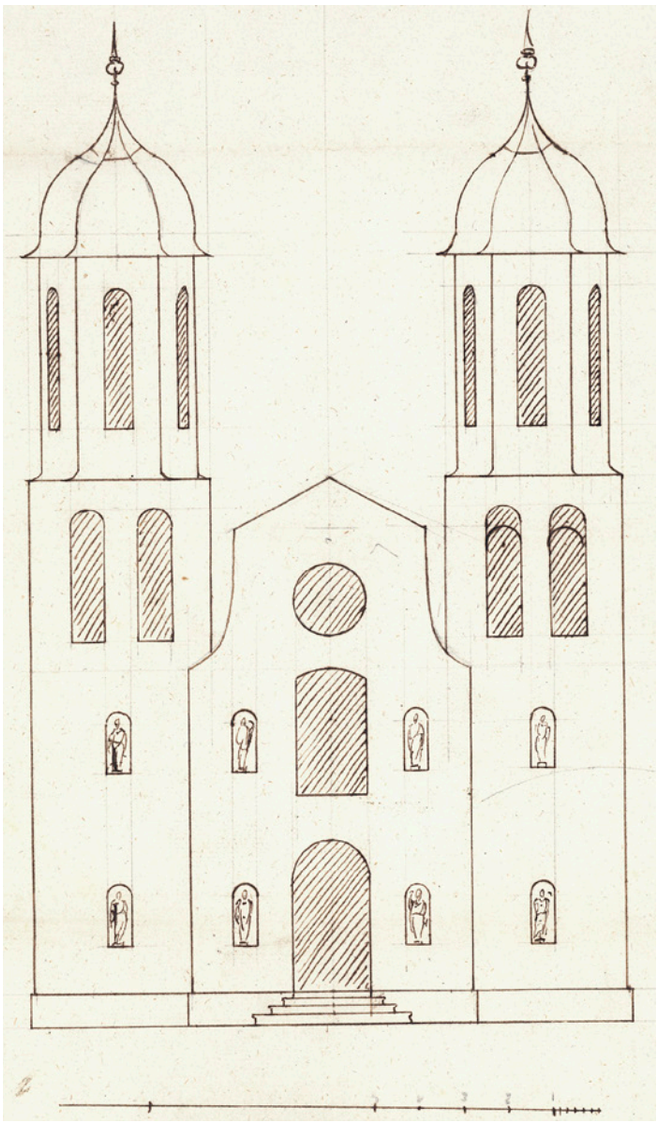

PLAN PROJETÉ DE LA CATHÉDRALE NOTRE-DAME DE QUÉBEC, VERS LA FIN DU XVIIe SIÈCLE.
Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec, Claude Baillif, Z-114, T-213, n° 31.

ont cédé cette résidence au jeune Hôpital-Général fondé par Mgr de Saint-Vallier en 1692. L'évêque qui en fait sa résidence, participe à son agrandissement et à sa reconstruction. Une aile nouvelle abrite le couvent et le noviciat de l'Hôpital-Général en 1737. L'établissement des récollets à la haute-ville demeure modeste, si on le compare à celui des jésuites. Il ne suscite pas l'admiration de Pehr Kalm qui nous dit : « L'église des moines déchaux ou Récollets […] est située juste en face de la porte du château, du côté de l'ouest, et est assez jolie ; elle possède une tour à flèche assez élevée, dont la partie inférieure est garnie de cloches. Un coq est placé au sommet de la croix. »

Ces deux communautés, à l'origine de l'apostolat missionnaire en Nouvelle-France, ont été épaulées par des religieuses enseignantes et hospitalières qui s'installent elles aussi très tôt sur les hauteurs. Des ursulines de Tours et des augustines de Dieppe mettent le pied à Québec en 1639. Les premières s'empressent de faire construire leur monastère. Les augustines n'ont pas apprécié le site de leur hôpital en construction et préfèrent s'installer à Sillery. Cependant, elles y découvrent l'insécurité, craignant les raids amérindiens, et se résignent à poursuivre la construction du couvent qu'elles habitent en 1646 et de la petite salle d'hôpital, un peu à l'écart et tourné vers la rivière Saint-Charles. Dix ans plus tard, elles érigent un plus vaste Hôtel-Dieu qui accueille les malades, ainsi qu'une église. À la fin du XVIIe siècle, elles complètent la fermeture de leur monastère autour d'une cour carrée à partir de quatre ailes. Malheureusement, en 1755, un terrible incendie les oblige à reconstruire au complet ce qu'elles avaient mis des décennies à élever.

VUE DES JARDINS DU SÉMINAIRE.
Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec, Ph1996-0201.

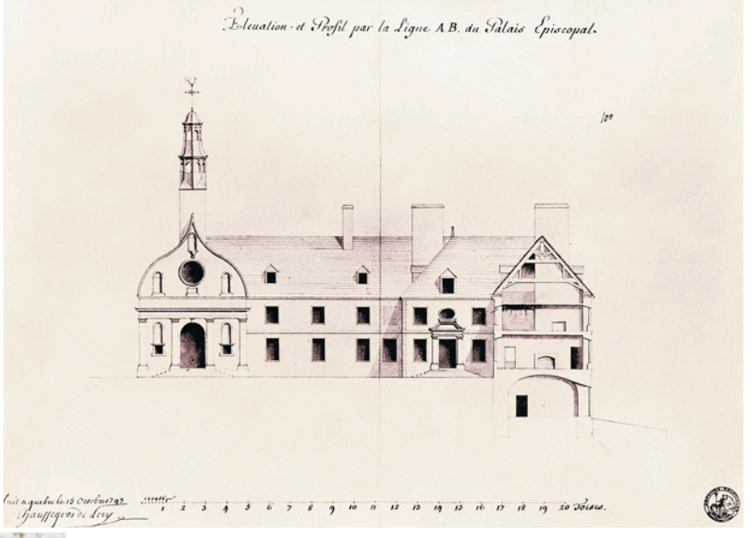

LE PROJET DU PALAIS ÉPISCOPAL DE Mgr DE SAINT-VALLIER.
Aix-en-Provence, Dépôt des fortifications et colonies, copie aux Archives nationales du Québec.

« Vue de la Trésorerie et du collège des Jésuites ». Archives nationales du Canada, C. Grignion, d'après R. Short, C-000354.

Les ursulines prennent possession de leur première maison en 1642. Marie de l'Incarnation, leur fondatrice et supérieure n'en est pas peu fière : « La nostre est toute de pierres, elle a 92 pieds de longueur et 28 de large : c'est la plus belle et grande qui soit en Canada pour la façon d'y bastir. En cela est comprise l'église qui a sa longueur dans la largeur de la maison et de largeur a 17 piedz. » Elle explique également à son fils les contraintes locales : « Vous penserez peut-estre que cela est petit, mais le froid trop grand ne permet pas qu'on fasse un lieu vaste. Il y a des temps que les prestres sont en danger d'avoir les mains et les oreilles gelées. » Agrandie en 1644, un incendie la rase, dans l'octave de Noël 1650. Courageuses, les religieuses n'abandonnent pas et reconstruisent, mais en 1686, le feu anéantit une nouvelle fois leurs efforts. L'aile Saint-Augustin est à refaire et on agrandit avec l'érection de l'aile de la Sainte-Famille. Ayant les pieds sur terre, les religieuses oublient leurs projets grandioses de la fin du siècle. On rallonge l'aile Sainte-Famille plus tard et l'aile des parloirs relie l'aile Saint-Augustin. Une nouvelle chapelle extérieure est consacrée en 1722. Les religieuses destinent leurs deniers et leurs talents de doreuses à sa décoration intérieure. C'est le plus bel ensemble de la colonie et le seul qu'on puisse encore admirer aujourd'hui. Pehr Kalm, le luthérien, se fait expliquer le sens de cette présence iconographique dans l'église : « […] En plusieurs endroits de l'église, les murs sont couverts d'images et de peintures, et des cierges brûlent également devant quelques unes d'entre elles. On m'explique cela en me disant que ces peintures et ces représentations de saints ne sont pas ici pour qu'on les prie, car c'est Dieu seul qu'on doit prier, mais dans le but d'éveiller en nous la ferveur à l'endroit de Dieu. » Les anges du chœur tournent les fidèles vers l'action de grâce. Ils débordent de vie et présentent à Dieu les sentiments humains gravés sur leur visage.

Toutes les églises et les chapelles de Québec doivent témoigner de la grandeur de ce Dieu et de la religion. Même si plusieurs appartiennent à des communautés religieuses, il ne faut pas les imaginer réservées à « l'usage interne » des membres de celles-ci. Bien sûr, les femmes qui respectent la clôture ne se mêlent pas au reste des fidèles. Elles ont un espace réservé, séparé par une grande grille. Cependant, les cérémonies animent souvent tous les édifices cultuels de la ville. Le calendrier liturgique marque le déroulement de l'année. Le temps libre des hommes est surtout le temps de Dieu.

Pour la gloire de Dieu

Le catholicisme de la contre-réforme a valorisé une liturgie qui manifeste l'efficacité rituelle, affirmée dans les sacrements. Les célébrations religieuses sont autant de manifestations de la puissance divine et du respect qui lui est dû. Rien n'est trop beau pour servir son Dieu. Un Dieu que l'on craint, qui est loin des hommes dans sa majesté ; et des hommes qui sont bien peu de chose, marqués qu'ils sont par le péché. Et pourtant, ce Dieu intervient constamment dans la vie et le comportement de ces hommes et de ces femmes. Il leur donne des signes de son courroux, avec le tremblement de terre de 1663, pour les punir de la traite de l'eau-de-vie. Toutefois, il peut aussi se montrer généreux en leur accordant la guérison et sa protection en temps de guerre.

L'évêque et tout le clergé participent aux secours spirituels. Lors du siège de Québec en 1690, Mgr de Laval prend l'initiative de suspendre au clocher de la cathédrale un tableau de la Sainte-Famille « pour témoigner, écrit-il, que c'était sous les auspices de cette sainte-Famille et sous sa protection que l'on voulait combattre les ennemis de Dieu et les nôtres ». La ville de Québec multiplie les exercices de dévotion pour obtenir les faveurs de son Dieu et la délivrance de l'ennemi. Toutes les chapelles et les églises reçoivent les processions, les messes s'y succèdent, laïcs et religieux entament des neuvaines. Lorsque la flotte de Walker menace Québec en 1711, les dévotions reprennent. L'église de la basse-ville érigée à partir de 1687 comme desserte de Notre-Dame garde le souvenir de cette protection divine qui épargna la ville. Elle devint Notre-Dame-de-la-Victoire puis Notre-Dame-des-Victoires, telle que nous la connaissons encore aujourd'hui.

Les rituels de protection prennent toute leur importance dans une colonie qui se construit. La fragilité de l'établissement, les menaces extérieures constantes unissent la population et les autorités autour de leur Église. Les nouveaux lieux de culte reçoivent les reliques protectrices qu'ils gardent précieusement dans des châsses et qu'on expose aux fêtes solennelles à l'adoration des fidèles. C'est ainsi que

L'ÉGLISE DES RÉCOLLETS.
VUE DE LA CATHÉDRALE, DU COLLÈGE DES JÉSUITES ET DE L'ÉGLISE DES RÉCOLLETS EN 1759 (DÉTAIL).
Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec, P. Canot d'après R. Short, S1993-15820. Photographie de Jules-Isaïe Livernois.

Mgr de Laval effectue, en 1666, la translation des reliques de saint Flavian et sainte Félicité qu'il a reçues du pape. Marie de l'Incarnation déclare qu'« Il ne s'étoit point encore veu dans ces contrées une si belle cérémonie. Il y avoit à la procession quarante-sept Ecclésiastiques en Surplis, Chappes, Chasubles et Dalmatiques. Comme il falloit porter les reliques dans les quatre Eglises de Québec, nous eûmes la consolation de voir cette magnifique cérémonie. » À cette époque, le clergé constitue une part très importante des résidants de Québec ; on imagine alors l'effet de sa présence nombreuse dans ces liturgies. Avec la réforme catholique, on a renforcé la distinction et donc la distance entre le clergé et les laïcs. Les ecclésiastiques appartiennent à la sphère sacrée, ils ont accès au chœur et ils connaissent les rites. Les habits liturgiques de cette époque les distinguent par la richesse de leur ornementation. Les religieuses de Québec les brodent d'ors, d'argent et de couleurs vives. Les processions concrétisent dans les rues l'éclat du culte et l'ordre de la société :

> *Monsieur de Tracy Vice-Roy, Monsieur de Courcelles Gouverneur, avec les deux plus considérables de la noblesse portoient le dais. Les plus élevez en dignité d'entre les Ecclésiastiques portoient quatre grande Châsses sur des brancards magnifiquement ornez. La Procession sortant d'une Eglise y laissoit une Châsse. La Musique ne cessa point, tant dans les chemins que dans les stations. Monseigneur suivoit les saintes Reliques et la Procession en ses habits Pontificaux.*

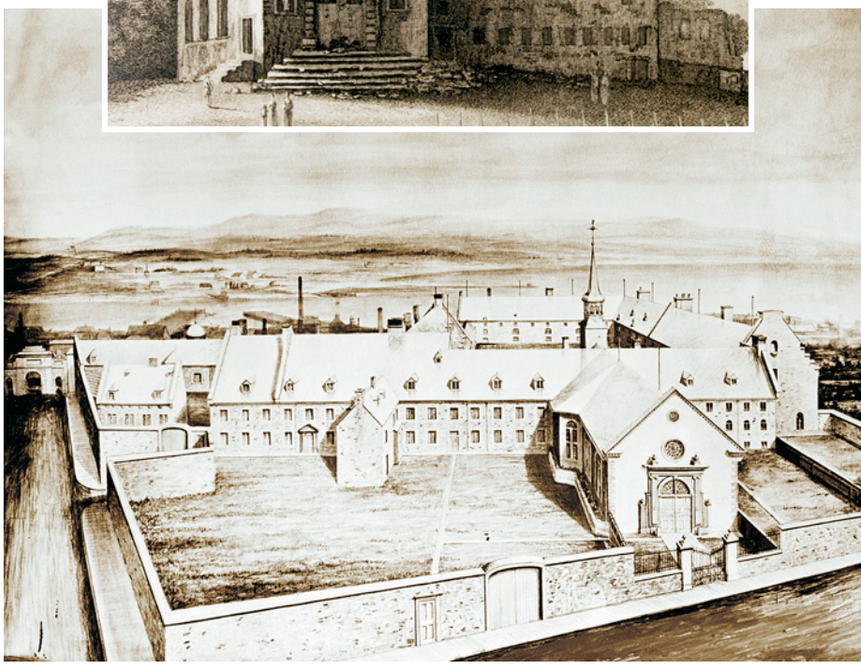

L'HÔTEL-DIEU DE QUÉBEC.
Archives nationales du Québec, Dynes, P560, S2, D122001, P27.

INTÉRIEUR DE LA CHAPELLE DE L'HÔTEL-DIEU DE QUÉBEC.
Archives nationales du Québec, P560, S2, D128205, P2.

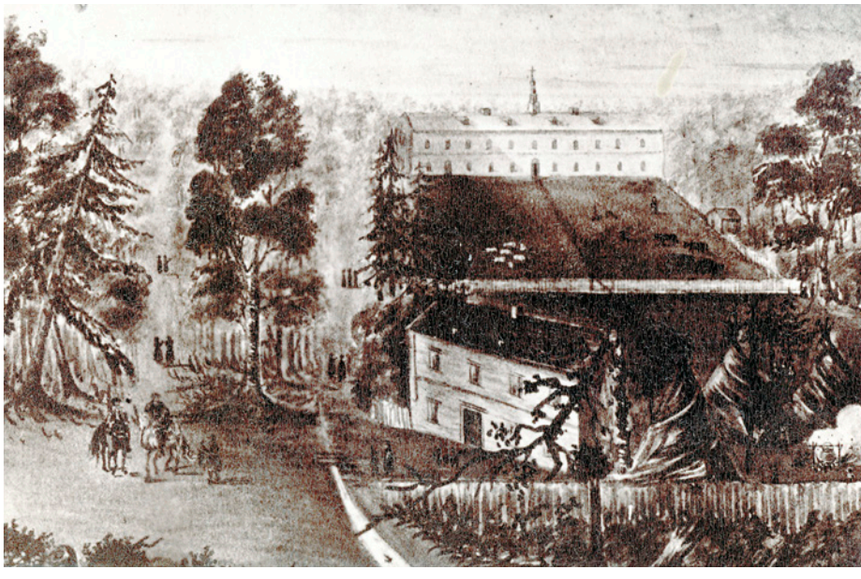

LE PREMIER MONASTÈRE DES URSULINES DE QUÉBEC.
Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec, J. Légaré, photographie de J.-E Livernois, Ph1986-0725.

La Sainte Famille à la Huronne.
Huile sur toile, attribuée à Claude François
(dit Frère Luc, 1614-1685).
Photographie François Lachapelle,
Collection des Ursulines de Québec, 1997.1008.

Le maître-autel
de la Chapelle
des Ursulines de Québec,
1626-1636, attribué
à l'atelier des Levasseur.
Centre de conservation du Québec,
photographie Michel Élie,
cliché S.90-41.

Pour Marie de l'Incarnation, les humains doivent bien à Dieu un culte aussi fastueux et décent. C'est aussi un retour à la civilisation, un peu de la France qui a traversé l'Atlantique.

La présence de l'évêque et des autorités civiles à Québec renforce l'éclat des liturgies. Et chacun aime bien paraître à l'église. Les femmes de la capitale se parent de leurs plus beaux atours pour aller à la messe. Il faut être vues et les évêques dénoncent à coup de mandements les décolletés osés, les toilettes indécentes. Cependant, on aime autant les grandes cérémonies religieuses qu'on apprécie de s'y montrer à son meilleur. Une réputation se forge alors dont Pehr Kalm se fera volontiers l'écho. De bons informateurs lui font savoir « […] qu'une grande partie des gens d'ici ont la ruineuse coutume de se préoccuper par-dessus tout de sortir en habits somptueux […] ». Au XVIIIe siècle, la frivolité n'exclut pas la ferveur ; les résidants de Québec ne s'arrêtent pas aux consignes épiscopales pointilleuses. Ils ont choisi de célébrer avec respect les cérémonies publiques autour des fêtes du Christ et de la Vierge. Accompagnons-les une dernière fois à la procession de l'Assomption.

Châsse contenant les ossements
de mère Catherine de Saint-Augustin
Archives nationales du Québec,
P560, S2, D121923, P20.

L'église Notre-Dame-
des-Victoires.
Archives de la ville de Québec,
négatif n° 19438.

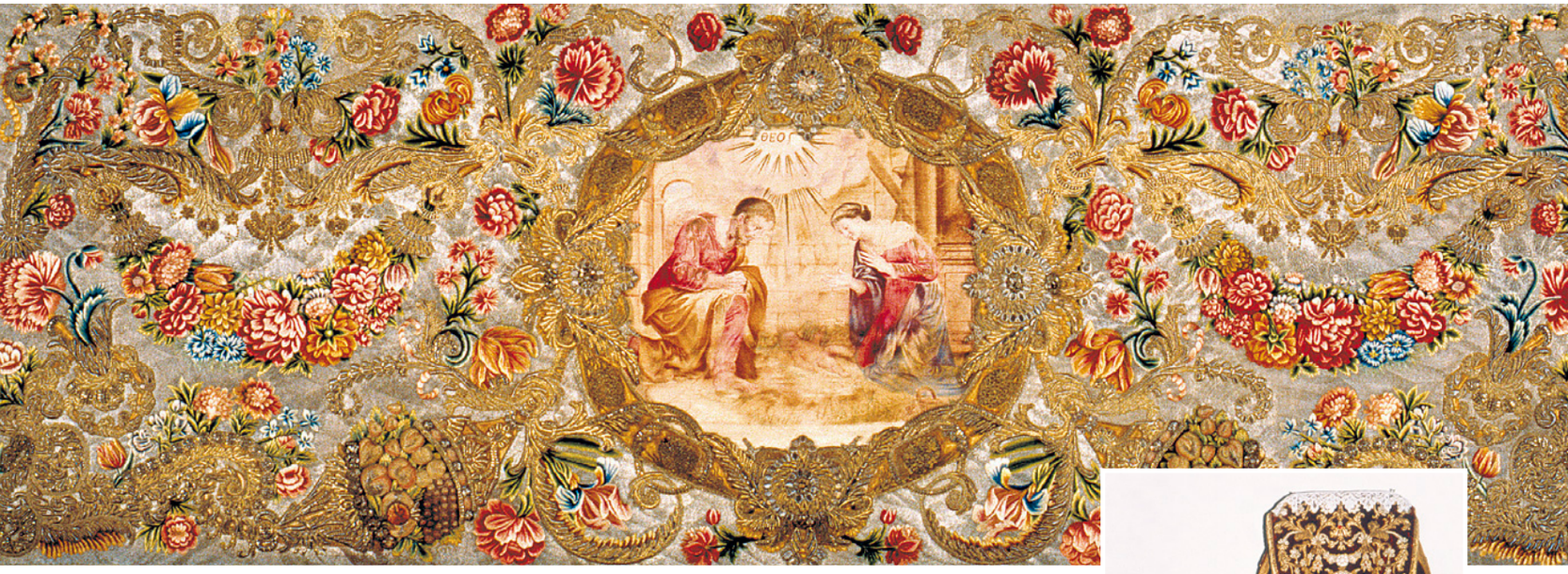

LA NATIVITÉ, PAREMENT D'AUTEL BRODÉ, XVIIIe SIÈCLE.
Centre de conservation du Québec, photographie Michel Élie, 1995.63.

LA CHAPE DITE D'ANNE D'AUTRICHE, SOIE BROCHÉE ET BRODERIE AU FIL D'OR ET D'ARGENT, XVIIe SIÈCLE.
Photographie. Collection des ursulines de Québec, 1995.50.

Procession en mémoire de la Vierge Marie 15 août 1749

Celle qui a lieu chez les catholiques de Québec est assez splendide en son genre. Selon leur croyance, c'est à cette époque-ci de l'année que Marie aurait été élevée au ciel. Ils se rendent en procession d'une église à l'autre, à travers toute la ville ; le peuple se rassemble en foule pour y assister, comme s'il n'avait jamais vu cela auparavant et l'on dit qu'il aime toujours bien se regrouper en de semblables occasions.

La procession se déroule de la façon suivante : tout en avant, deux petits garçons, portant chacun une clochette à la main, qu'ils agitent continuellement ; ensuite un homme portant une bannière qui ressemble presque à un tableau et sur laquelle on a peint, d'un côté, Notre Seigneur en Croix et, de l'autre, la Vierge Marie et Joseph et Notre Sauveur debout entre eux deux, un peu plus loin vient un homme porteur d'une image représentant Notre Sauveur pendu sur la Croix ; cette image est peinte sur bois et se porte, comme la bannière, à l'extrémité d'une longue hampe ; viennent ensuite les ***recolliers*** (sic), des religieux habillés de soutanes noires qui descendent jusque sur les pieds et d'une chape noire, par-dessus qui descend à la taille ; le capuchon, cousu à la tunique, est rejeté en arrière et ces religieux portent seulement de petites calottes sur la tête ; ils ont les cheveux coupés court et complètement rasés près et au-dessus des oreilles, tout autour du crâne ; comme ces moines affectent une grande pauvreté, leurs croix sont simplement en bois ; ils forment une longue colonne, marchant à deux de front, l'un d'un côté, l'autre de l'autre côté de la rue ; derrière eux, on porte une nouvelle hampe sur laquelle est fixée une image de Notre Sauveur en Croix ; ce crucifix est en argent, ainsi d'ailleurs qu'une partie de la hampe ; de chaque côté de la Croix se trouve un prêtre porteur d'un grand cierge de cire ; derrière eux viennent des petits garçons d'environ dix à douze ans, vêtus de tuniques rouges et de surplis blancs, et coiffés d'un béret rouge en forme de cône ; viennent ensuite d'autres garçons de même taille, en tuniques noires et surplis blancs et coiffés d'un béret de même forme, mais noir. Viennent ensuite les prêtres, les premiers en aubes blanches, les autres en chapes de soie dont la plupart sont de couleurs bariolées et qui descendent jusqu'à terre ; la plupart des prêtres sont coiffés de bérets coniques noirs et portent des rabats ecclésiastiques bleuâtres. Vient ensuite un prêtre porteur d'un encensoir, qui balance continuellement et qui fume. Derrière le thuriféraire vient une statue de la Vierge Marie, posée à l'intérieur d'une petite châsse portée par deux prêtres. La statue est en argent, mais la châsse doit être seulement argentée. Devant et derrière cette statue, on porte des lanternes de verre, montées sur un manche et à l'intérieur desquelles sont placées des bougies allumées. Viennent ensuite les dignitaires ecclésiastiques, vêtus des mêmes chapes de soie que les prêtres ; puis l'évêque, revêtu de ses ornements pontificaux et la crosse d'argent en main. Derrière l'évêque, les gens du gouverneur général, le fusil sur l'épaule, puis le gouverneur général lui-même et le général Galissonière marchant de front, enfin un groupe de notables et une grande foule de gens qui ferment la marche. Près du château, les soldats se tiennent en armes et les tambours se font entendre au passage de la procession, les pièces des remparts tirent des coups, comme on fait toujours à l'occasion des processions. Ceux qui se trouvent sur son passage tombent à genoux lorsque la statue de la Vierge Marie arrive à leur hauteur, mais pour la Croix de Notre Sauveur ils se tiennent debout ; ceux qui se trouvent à quelque distance de la procession ne se soucient pas de se mettre à genoux. Ainsi passe la procession, au tintement des cloches, d'une église à l'autre, le long des rues. Tout le clergé chante en marchant.

Pehr Kalm, Journal du voyage au Canada, *1749, f°743–744, paru dans* Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749, *traduction annotée du journal de route par Jacques Rousseau et Guy Béthune, Montréal, Pierre Tisseyre, 1977, pages 276–277.*

Assiéger la capitale

Québec aura subi cinq sièges et blocus au cours des XVIIe et XVIIIe siècles. En 1629, les frères Kirke s'emparent de la colonie naissante. En 1690, Phips débarque à Beauport. En 1759, Québec capitule après un siège de quelques semaines. L'année suivante, le maréchal de Lévis tente de reprendre la capitale, alors qu'en 1775, les Américains Arnold et Montgomery tentent de subjuguer la colonie en s'emparant de Québec. La stratégie est toujours la même : soumettre la colonie en s'attaquant à son centre nerveux, à sa capitale. La tactique varie selon que la capitale soit possession française ou britannique. Dans les trois premiers scénarios, la flotte anglaise remonte le Saint-Laurent ; dans les deux derniers, l'assiégeant arrive par voie terrestre et tente le siège depuis les hauteurs d'Abraham.

LE CHÂTEAU SAINT-LOUIS.
Archives nationales du Canada, Jean-Baptiste-Louis Franquelin, C 16091.
Construit originellement en 1620 par Champlain, le fort et château Saint-Louis fut reconstruit ou réaménagé plusieurs fois jusqu'en 1834, date à laquelle il fut détruit lors d'un incendie.

Le XVIIe siècle : blocus, débarquements et première capitulation

Lorsque la flotte des frères Kirke s'amène devant Québec en 1629, elle ne dispose pas des armements requis pour assiéger le comptoir, d'autant moins qu'il leur faudrait réduire le fort Saint-Louis, récemment construit sur le promontoire. La tactique consiste plutôt à couper les communications maritimes et à affamer la colonie ou plutôt le comptoir. Privé de ravitaillements, Champlain ne dispose d'aucune autre alternative que de capituler. Toutefois cet intermède est de courte durée puisqu'à peine trois ans plus tard, Québec redevient une possession française.

Soixante ans plus tard, au dire d'un correspondant anonyme, Québec, devenue une ville, n'en a toutefois pas tous les attributs. Cette situation ne devait pas tarder à changer transformant, du coup, le paysage urbain. La Nouvelle-Angleterre, hérissée par la politique des raids frontaliers des gouverneurs Frontenac et Brisay de Denonville, décide de venger ces audaces. Les colonies de la Nouvelle-Angleterre (plus précisément le Massachussetts et New York) rassemblent une flotte d'une trentaine de navires et une armée de 2 000 miliciens. Commandé par William Phips, l'envahisseur compte sur une tactique double : la flotte remontera le Saint-Laurent jusqu'à Québec alors qu'une force terrestre doit passer d'Albany à Montréal afin de diviser les forces françaises.

Tandis que la force d'invasion terrestre n'a jamais quitté le territoire « américain », la flotte de Phips parvient jusqu'à Québec en automne. L'ennemi débarque sur la côte de Beauport, y installe quelques batteries de canons et somme le gouverneur Frontenac de capituler. La suite de l'événement est fort bien connue puisque la tirade de Frontenac est devenue un classique de notre culture. Ayant appris la déconfiture de son armée, Phips, se voyant privé d'éventuels renforts, craignant l'hiver et les glaces, quitte Québec et le Saint-Laurent.

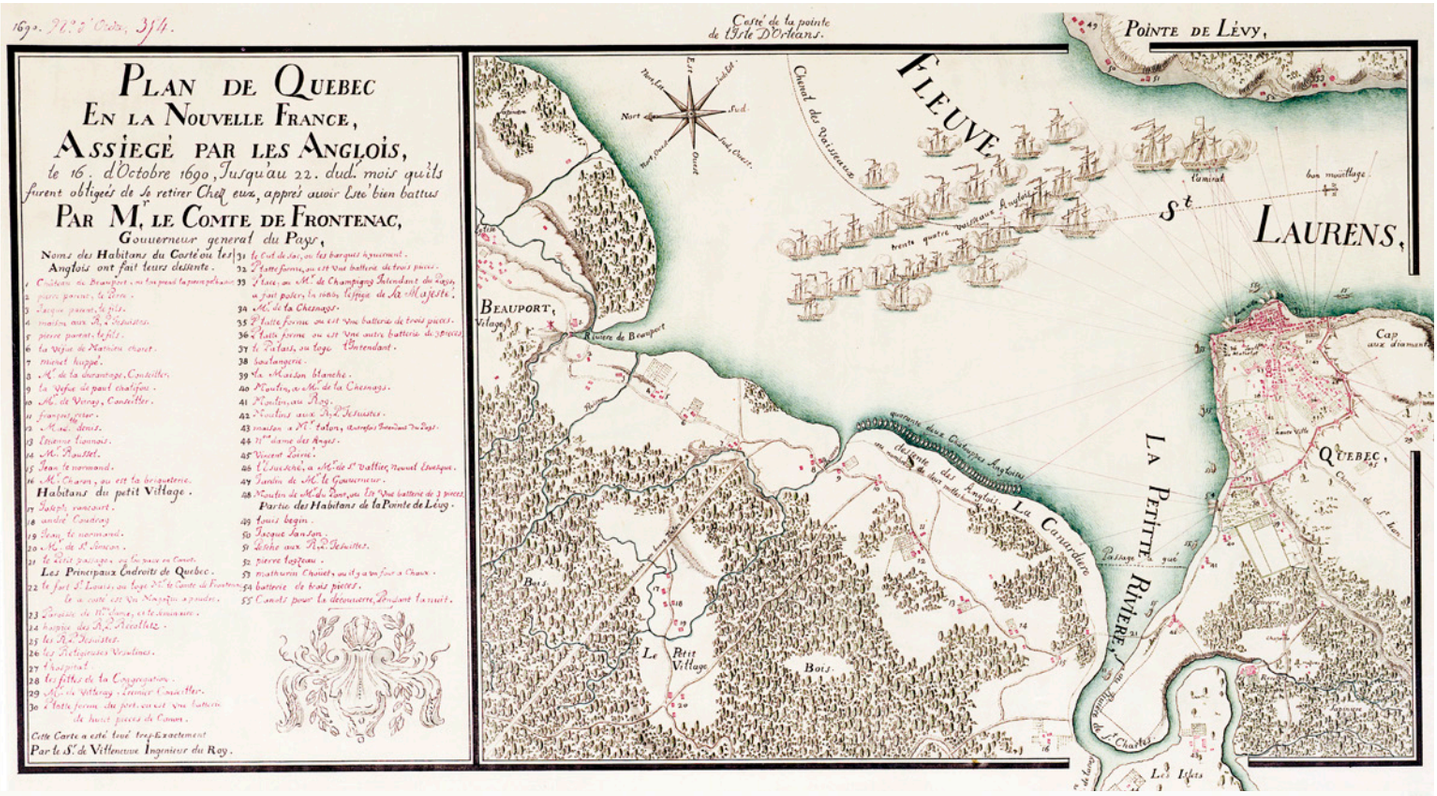

Carte du siège de Québec par Phips.
Archives nationales du Canada, C 86464.
Sur cette carte apparaissent les mouvements des troupes de Phips.

Subroger Québec

De ces deux épisodes du XVIIe siècle, il faut retenir qu'il s'agit d'abord d'une initiative personnelle dans le cas des Kirke ou locale dans le cas de Phips et, qu'en aucun temps, les métropoles, française ou anglaise, ne s'engagent dans le conflit. Cette situation implique un corollaire : celui du manque de connaissances géographiques des éventuels assiégeants quant à leur destination et à leur ennemi.

L'attitude impérialiste de Louis XIV au tournant du XVIIIe siècle allait toutefois modifier la donne. Cette politique impérialiste par laquelle Louis XIV fait de Québec la capitale d'un empire s'étendant du golfe Saint-Laurent au golfe du Mexique contrecarre évidemment les visées expansionnistes des marchands pelletiers de New York. Les enjeux ne sont plus seulement locaux ; ils deviennent métropolitains. Ce contexte conduira à l'affrontement entre les deux métropoles et, petit à petit, l'Angleterre en viendra à resserrer l'étau autour de la Nouvelle-France. La guerre en devient une de conquête, grugeant les territoires un à un qu'il s'agisse du Cap-Breton, de l'Acadie ou de la vallée de l'Ohio. Toutefois, le Canada demeure français, car Québec tient bon.

Vue de la prise de Québec le 13 septembre 1759 […]
Archives nationales du Québec, Laurie & Whittle, 1797, P600, S5, PGC49.
13 septembre 1759, au matin : les troupes de Wolfe et de Montcalm s'affrontent à l'extérieur des remparts de Québec, sur les plaines d'Abraham.

CARTE DU SIÈGE DE QUÉBEC PAR LE MARÉCHAL DE LÉVIS.
Parcs Canada, PC 100/00/IC-4, 1760.
À noter sur cette carte : les parallèles sur les hauteurs d'Abraham et les batteries qui y sont installées. Leurs tirs se concentrent sur le bastion de la Glacière (b), car Lévis connaît la faiblesse de l'enceinte dans ce secteur ; le parapet n'étant pas terminé. Il s'agit également du plus haut secteur de la haute-ville, de sorte que si les troupes assiégeantes s'emparaient du Cap-aux-Diamants, elles domineraient la ville.

Le coup final sera porté pendant la guerre de Sept Ans. Les stratèges britanniques en ont décidé ainsi : il faut subroger Québec. Le 24 juin 1759, une armada de plus d'une centaine de navires, gros et petits, une armée de 8 500 soldats et de 13 500 marins avec plus de 1 900 pièces d'artillerie à sa disposition s'installent à proximité de Québec. L'armée de Townshend débarque à Beauport comme au temps de Phips, alors que les troupes de Monckton sont campées à la Pointe-Lévy. Entre-temps une autre armée, celle d'Amherst, doit converger depuis le Richelieu. La tactique n'est pas sans rappeler celle de 1690, à la différence que, cette fois, la métropole dirige les opérations.

Wolfe, tout autant que Montcalm, est convaincu que la meilleure tactique à suivre est celle de l'assaut depuis la côte de Beauport. C'est pourquoi Montcalm s'acharne à fortifier ce secteur, en y aménageant des retranchements et des batteries et en y consacrant les efforts de presque tous ses soldats et miliciens. À compter du 12 juillet commence un bombardement intensif depuis la Pointe-Lévy. La guerre de position se prolonge. Plus de 200 maisons sont détruites. Dans une tentative d'encerclement, les troupes britanniques tentent une manœuvre en amont de Québec, tentative repoussée. Toutefois, elle conduit à observer la faiblesse des positions françaises. Ce qui pousse le général Wolfe à passer à l'action : le 10 septembre, il décide de débarquer à l'Anse-aux-Foulons d'ici quelques jours. Le 12, Montcalm est toujours convaincu que Wolfe attaquera du côté de Beauport.

Le 13 septembre au petit matin, les troupes de James Wolfe escaladent la falaise et occupent les hauteurs d'Abraham. Averti du mouvement, Montcalm quitte Beauport précipitamment et rentre à Québec. Sans même prendre le temps de réfléchir, il ordonne à ses troupes de se placer en rangs de bataille sur les hauteurs d'Abraham ; il y engage le combat. Après quelques volées, c'est la débandade dans les rangs français et canadiens ; soldats et miliciens se replient sur la ville. Cinq jours plus tard, Québec capitule sans que la fortification construite par Chaussegros de Léry n'ait servi.

La question demeure : pourquoi Montcalm n'a-t-il pas choisi de se retrancher derrière les murs ?

D'une part, jusqu'à la dernière minute, il était convaincu que l'attaque viendrait du côté de Beauport ; de l'autre, il n'avait pas confiance aux fortifications qu'un « canadien » avait conçues, d'autant plus qu'elles étaient incomplètes. Certes, le secteur névralgique du Cap-aux-Diamants souffrait-il d'une construction inachevée, c'est-à-dire que les trois bastions n'étaient construits que jusqu'à la hauteur du parapet et que celui-ci n'était constitué que de gabions et fascines ; néanmoins les terrassements étaient terminés. Cependant, il faut également considérer la désinvolture avec laquelle le métropolitain considérait les Canadiens. Ce conflit de société à peine larvé a certes influencé les décisions prises en ce matin du 13 septembre 1759.

Reprendre Québec

La prise de Québec ne marque cependant pas la fin des hostilités de la guerre de Sept Ans. Une partie des troupes françaises sous la direction de Lévis avait pu se retirer du côté de la rivière Jacques-Cartier pour y établir ses quartiers d'hiver. En avril 1760, escomptant prendre de vitesse tout envoi de renforts britanniques, le maréchal de Lévis tente de reconquérir Québec. Sortant des murs à la manière de Montcalm, le général Murray ordonne à ses troupes d'aller à la rencontre des Français. Le 28 avril a lieu la bataille de Sainte-Foy au cours de laquelle les Français prennent le dessus ; minoritaires, les troupes britanniques décident de se replier sur la ville.

Poursuivant sur cette lancée, Lévis décide d'établir ses batteries sur les hauteurs d'Abraham. Malgré toutes les difficultés inhérentes à une telle entreprise, puisque le roc se situe à quelques centimètres sous le sol et surtout parce que le tir britannique depuis les remparts nuit à ses soldats, Lévis cible le « front des bastions Saint-Louis, de la Glacière et du cap au Diamant puisque leur revêtement étant mauvais, il espérait y faire brèche ». Il ordonne à ses artilleurs de marteler les bastions du Cap-aux-Diamants, le secteur le plus vulnérable de la fortification de Chaussegros de Léry puisqu'il est inachevé. Malgré leur faible calibre, ses canons parviennent presque à ébrécher la fortification ; toutefois, l'arrivée d'une flotte de renforts britanniques au début de mai le contraint à se replier sur Montréal. Québec, malgré des remparts inachevés, a tenu le coup sous le siège, le premier à être conduit selon les normes européennes depuis les hauteurs d'Abraham.

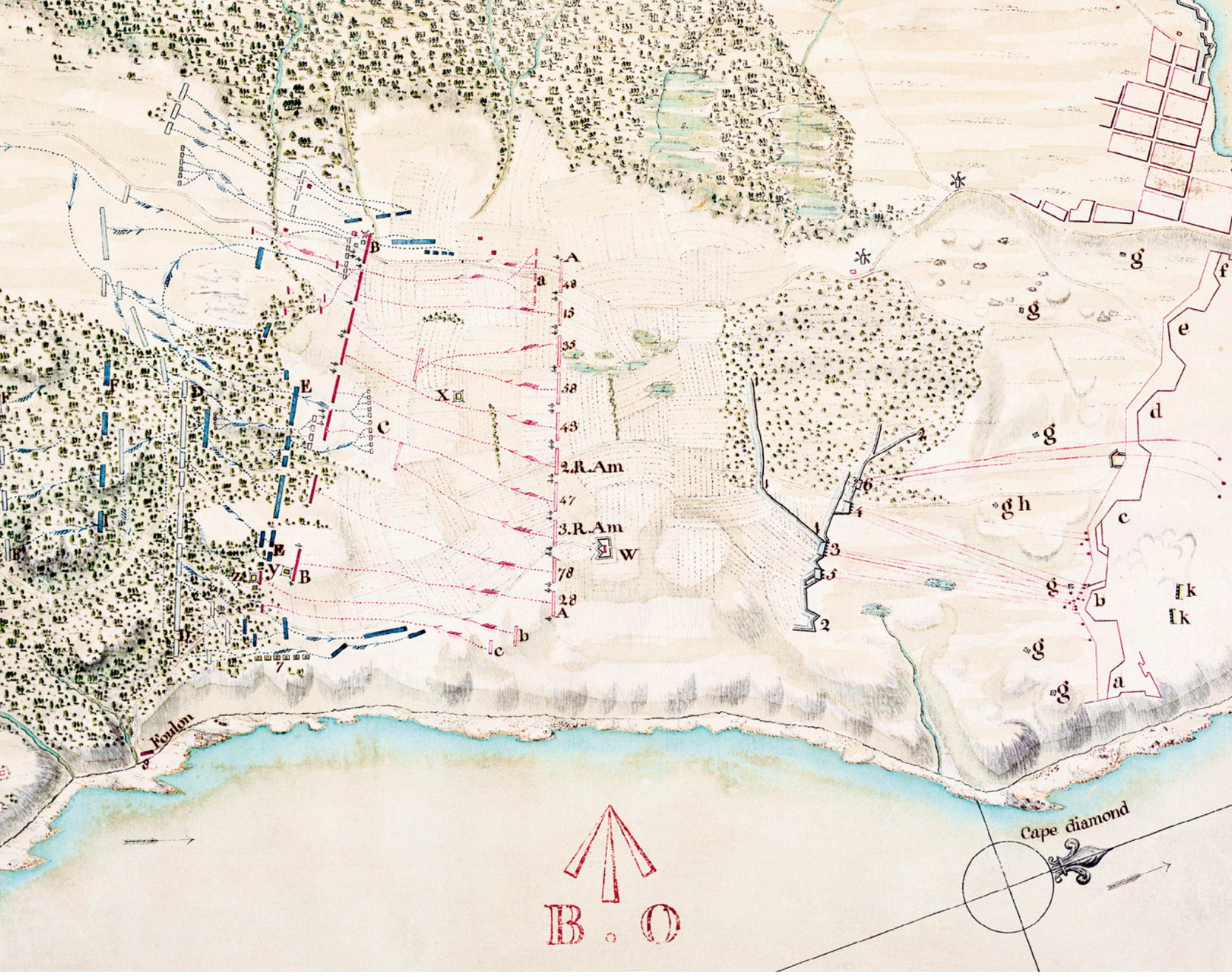

Consolider Québec

Quinze ans plus tard, la guerre d'Indépendance américaine scinde en deux l'empire que la Grande-Bretagne avait bâti à grands frais. Dorénavant, militaires et administrateurs britanniques se trouvent dans la même situation que les Français avant eux : assurer la défense d'une frontière interminable dont Québec constitue le point névralgique autant pour les communications avec la métropole que comme centre d'entreposage et de ravitaillement. En avril 1775, Américains et Anglais en viennent aux armes. Pour les premiers, l'autonomie consiste à chasser les Britanniques du continent. Pour les seconds, il leur faut conserver leur tête de pont, c'est-à-dire Québec.

Quelques semaines plus tard, Benedict Arnold et Ethan Allen s'emparent du fort Ticonderoga sur les rives du lac Champlain et marchent sur Saint-Jean-sur-Richelieu. Dès lors, les « Congressistes » concluent à la nécessité d'attaquer le Canada. Deux armées envahiront la colonie : l'une par la voie du Richelieu, l'autre par la voie de la Kennebec et de la Chaudière. Ce n'est toutefois qu'à l'automne que les hostilités reprendront. Entre-temps, les Américains orchestrent une campagne de propagande afin d'inciter les Canadiens soit à adopter leur cause, soit à demeurer neutres.

À l'automne, les hostilités reprennent. Montréal capitule le 12 novembre et Trois-Rivières le 20, sans même avoir fait l'objet d'une attaque. Il ne reste qu'à capturer Québec. Benedict Arnold, parti en septembre du Massachussetts avec quelque 1 200 hommes, suit la voie de la Kennebec et de la Chaudière. À peine 500 hommes arrivent à bon port. Richard Montgomery le rejoint au début de décembre avec quelque 300 soldats et artilleurs de campagne. À l'arrivée des envahisseurs, les défenseurs de la capitale composés de quelques centaines de soldats réguliers, de marins et de miliciens se replient à l'intérieur des murs. Disposant de peu de pièces de faible calibre, les Américains érigent néanmoins une batterie dès le 9 décembre sur les hauteurs d'Artigny, sensiblement à la même hauteur que Lévis l'avait fait 15 ans auparavant. Toutefois, la neige et le froid font que le siège classique ne peut être envisagé. Plusieurs autres facteurs poussent alors Montgomery à envisager l'assaut de la capitale.

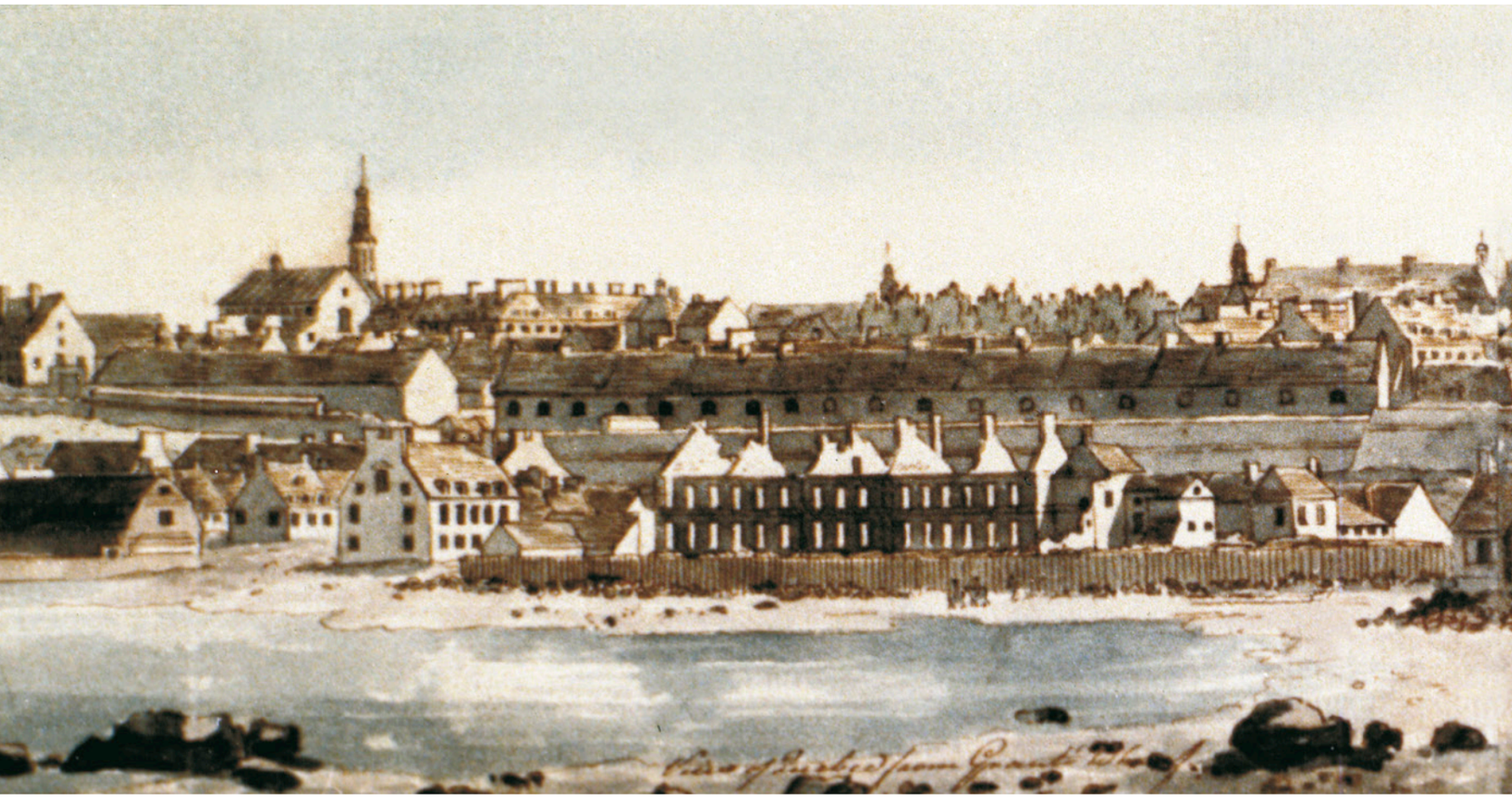

LES FAUBOURGS DE QUÉBEC EN 1791 D'APRÈS GEORGE HERIOT.
Archives nationales du Canada, George Heriot, 1791, C-12744.
Lorsque les troupes américaines décident de porter le coup fatal aux défenseurs de Québec, elles se prévalent des constructions existantes dans les faubourgs Saint-Jean et Saint-Roch pour camoufler leur avance.

Un premier plan avorte quand un déserteur prévient le gouverneur de la tactique envisagée. Le coup d'envoi est cependant donné dans la nuit du 30 au 31 décembre, alors qu'un premier groupe d'environ 500 hommes sous la gouverne d'Arnold doit passer par le faubourg Saint-Roch en direction de la basse-ville, pendant qu'une manœuvre de diversion est prévue à proximité de la porte Saint-Jean. Pendant ce temps, un second groupe doit longer le fleuve et converger à la rencontre du premier. Une fois regroupés, les envahisseurs doivent se rendre en haute-ville par la côte de la Montagne. Les défenseurs, depuis le haut de la falaise, canardent les Américains, avec la résultante qu'Arnold est blessé au genou et que Montgomery expire à quelques mètres de son arrivée en basse-ville. L'arrivée d'une flotte britannique au printemps de 1776 oblige les Américains à retraiter. Québec, sans être pourvue d'une fortification digne de ce nom, a repoussé une seconde fois l'envahisseur depuis que les Britanniques en ont pris possession !

ASSIÉGER DEPUIS LES HAUTEURS D'ABRAHAM ?

Bien que tous les ingénieurs militaires aient prévu que l'ennemi tenterait d'assiéger la capitale depuis les hauteurs d'Abraham, il faut observer que seuls le chevalier de Lévis et les Américains ont tenté l'expérience, encore que l'expérience américaine ne mérite pas vraiment d'être considérée comme un siège. De fait, il n'y a que l'expérience de Lévis qui mérite d'être considérée comme un véritable siège. Toutefois, les commentaires du maréchal portent à réfléchir sur les possibilités de succès d'une telle entreprise. Il aura fallu le geste hardi de James Wolfe pour que les militaires britanniques montent sur les hauteurs. Par ailleurs, la construction de l'enceinte de Chaussegros de Léry avait nécessité presque toute la terre disponible au devant de l'enceinte, de sorte que le futur assiégeant manquait de matière première pour aménager ses parallèles, ce qui nuisait à l'approche des batteries de siège.

En fait, ce qui permet le plus à l'assiégeant de progresser, ce sont les constructions civiles dans le faubourg, alors que l'assaut fait l'objet de la tactique. L'épisode d'Arnold et de Montgomery en constitue un exemple éloquent : il dénote l'absence d'une bonne reconnaissance de la place et surtout l'absence de tradition en urbanisme militaire chez les ingénieurs militaires britanniques.

MORT DE MONTGOMERY.
Archives nationales du Québec,
J. C. Arinytage, d'après J. Turnbull,
P600, S5, PGC35.

L'HÉRITAGE FRANÇAIS

Vers le milieu du XVIIe siècle, quelques kilomètres à l'ouest de la capitale de la Nouvelle-France, le voyageur pouvait apercevoir une imposante maison sur la rive gauche du Saint-Laurent. Sans l'ombre d'un doute, il se trouvait à cet endroit en milieu colonial : des canots d'écorce reposaient sur la batture, des voix amérindiennes provenaient de l'intérieur du bâtiment et une odeur de friture d'anguilles pêchées dans le fleuve émanait de la cuisine. Non seulement l'observateur ne pouvait pas se défendre de cette forte impression de colonie — et ses sens contribuaient à le lui rappeler —, mais il pouvait discerner quelques manifestations cosmopolites. La maison était solidement bâtie et, sous son toit, des Français instruits écrivaient ou lisaient d'un air affairé des rapports provenant de Paris, La Rochelle ou d'autres cités de la mère patrie. Les accents de diverses provinces françaises s'entremêlaient lorsque ces Européens entonnaient le kyrie quotidien. Cette maison-là abritait l'une des principales missions jésuites de la Nouvelle-France. Établie à l'extérieur de l'enceinte de la ville de Québec, elle représentait notamment un lieu neutre où Français et Amérindiens pouvaient cohabiter. De là partaient les missionnaires, les explorateurs ou les marchands français pour convertir, découvrir ou faire du troc à travers un territoire plusieurs fois plus étendu que celui de la France. La plupart de ces individus revenaient périodiquement à cet établissement, où ils rendaient compte du réseau de rivières et de lacs de ce vaste continent « neuf », du nombre d'âmes converties en route ou des fourrures de qualité qu'ils avaient obtenues pour écouler dans les boutiques outre-Atlantique. Imprégnés de ce brassage de cultures nord-américaine et française, les murs de cette maison, d'où retentit l'écho de voix amérindienne et française, représentent un héritage durable de l'époque durant laquelle Québec fut la capitale d'un empire colonial qui couvrait la moitié d'un continent.

LE DÉVELOPPEMENT URBAIN

À l'instar de la modeste mission jésuite sise en sa périphérie, Québec est, durant les XVIIe et XVIIIe siècles, une petite ville coloniale dont l'importance est énorme ; capitale administrative, religieuse, intellectuelle et commerciale d'un empire français bâti à l'échelle continentale. Grâce à sa situation stratégique sur le Saint-Laurent, la ville de Québec permet de contrôler l'une des meilleures voies de pénétration du continent. Par l'établissement et le maintien de bonnes relations commerciales avec plusieurs peuples autochtones de l'intérieur, l'empire français s'est agrandi rapidement vers l'ouest, empruntant l'axe Saint-Laurent–Grands Lacs, puis vers le sud par la voie des vallées de l'Ohio et du Mississippi, contenant réellement les colonies britannique, hollandaise et suédoise entre la chaîne des Appalaches et la côte atlantique. Ainsi, entre environ 1650 et le milieu du siècle suivant, la ville de Québec est l'une des quatre cités les plus importantes de l'Amérique du Nord, avec les villes coloniales de Boston, Philadelphie et New York.

TABLEAU 1

Population des quatre plus importantes villes de l'Amérique du Nord coloniale aux XVIIe et XVIIIe siècles

Année	Québec	Philadelphie	Boston	New York
1690	1 407	4 000	7 000	3 900
1743	5 004	13 000	16 382	11 000

Adapté de Desloges (1991) et Chénier (1991).

LA MAISON DES JÉSUITES, SILLERY, 1997.
Photographie Martine Prévost.
Située de nos jours dans les limites de la Communauté urbaine de Québec, cette maison était aux XVIIe et XVIIIe siècles un point de contact des cultures française et amérindienne. La construction de cet édifice remonte à 1637, avec des reconstructions en 1660 et avant 1733. Il fut déclaré dès 1929 comme étant l'un des trois plus importants monuments historiques de la province de Québec.

QUÉBEC, S.D.
Archives nationales du Québec,
inconnu, P600, S5, PGN115.
Vue de la ville à l'apogée du Régime français.

LES ORIGINES DE LA POPULATION URBAINE

D'abord simple poste de traite sous la responsabilité d'une compagnie, avec un contingent de 28 personnes en 1608, la ville croît au rythme de 14 personnes par année durant les 7 décennies qui suivent, mais sa population n'excède pas les mille habitants avant les années 1670. Après que la colonie soit passée sous contrôle royal et que la couronne française ait entrepris une action concertée afin de promouvoir l'émigration et de diversifier les activités économiques, la population de Québec augmente plus rapidement, atteignant les 2 500 habitants vers 1716. Vers la fin du Régime français, en 1755, la population de la ville dépasse les 7 000 âmes. Elle avoisine même les 8 000 habitants en 1759. De quelles parties de la France venait la plupart de ces immigrants ? Bien que les colons aient été originaires de toutes les provinces de France, près des trois quarts de la population du Canada étaient issus de l'ouest de la France et, généralement, des localités à proximité des ports d'embarquement comme La Rochelle, Bordeaux, Rouen, Dieppe, Saint-Malo et Granville. À partir des données du recensement de 1666 pour la région de Québec (le territoire habité du cap Tourmente à Cap-Rouge, sur la rive nord du fleuve, de l'île d'Orléans et de la seigneurie de Lauzon), il est possible de répartir, selon leur province d'origine, 1 346 des 2 857 personnes dénombrées à cette époque où la ville de Québec est en pleine formation. Comme il fallait s'y attendre, les habitants du principal port et de la capitale de la colonie viennent principalement de France occidentale. Près de 60 % d'entre eux tirent leurs origines du nord-ouest, surtout de Normandie (22 %), de Paris et d'Île-de-France (13 %), puis du Perche, de l'Orléanais, du Maine, de la Bretagne et de la Picardie. Trente-sept pour cent viennent du sud-ouest, principalement des provinces attenantes de l'Aunis, du Poitou et de la Saintonge (31 %), puis de l'Angoumois, de la Touraine et de la Guyenne. Seulement 3 % de la population recensée est originaire des provinces de France orientale.

À long terme, la population de la ville n'augmente pas de façon constante, mais plutôt par une succession de périodes de croissance et de stagnation reliées à la conjoncture politicoéconomique. Quatre phases de croissance peuvent être identifiées. La première correspond à la fondation de la ville en tant que poste commercial et est caractérisée par un faible taux d'accroissement. La seconde période commence en 1663, avec l'arrivée des filles du roi, et le débarquement du régiment de Carignan-Salières en 1665. Cet élan de croissance se trouve éventuellement ralenti par des hostilités prolongées (guerre de la Ligue d'Augsbourg, 1688-1697), puis par la guerre de Succession d'Espagne (1701-1713). Les dépenses militaires et l'essor du commerce triangulaire au début du XVIIIe siècle attirent de nouveau des immigrants à Québec et, bien que l'économie traverse quelques soubresauts après la mort de Louis XIV en 1715, une ère

Alors que la population de la ville de Québec s'avère inférieure à celle des principales cités de l'Amérique du Nord coloniale, ces données éclipsent le fait — éventuellement funeste pour la Nouvelle-France — que la population totale du Canada est beaucoup moins considérable (environ un dixième) que celle des colonies britanniques. Contrairement à ces colonies plus méridionales, où 19 personnes sur 20 vivent en campagne et pratiquent l'agriculture, la Nouvelle-France comporte une population plus urbanisée. L'arrière-pays de Québec, de Trois-Rivières ou de Montréal reste donc relativement peu peuplé. En 1759, la population de la Nouvelle-France est d'environ 60 000 habitants, ce qui est considérablement inférieur aux colonies britanniques, riches de plus de un demi million d'habitants. À cette époque, la population urbaine du Canada comprend environ 8 000 habitants à Québec et 4 000 à Montréal, ce qui équivaut à peu près à 20 % de la population de toute la colonie.

Une population moins considérable et plus urbanisée en Nouvelle-France, en comparaison avec celle des colonies britanniques, peut s'expliquer en partie par le fait qu'au Canada, le développement économique est surtout basé sur une matière première (les fourrures) qui ne demandent ni une main d'œuvre abondante ni un grand nombre de trappeurs ou de marchands. Par rapport aux colonies plus au sud, les conditions édaphiques et la saison végétative, plus courte, ne favorisent pas non plus l'établissement au Canada d'une importante population de cultivateurs. De plus, les paysans émigrent en moins grand nombre au Canada que les artisans et les négociants. On évalue que la moitié environ de ceux qui émigrent au Canada avant 1700 venait de zones urbaines comme Paris, La Rochelle et Rouen. Donc, la croissance de Québec, si on la compare à ce qui se produit dans les colonies britanniques, reste lente au XVIIe siècle. Les motivations militaires et commerciales incitent alors l'émigration d'hommes célibataires, de sorte qu'au moment où le pouvoir royal intervient directement dans les affaires de la colonie, en 1663, les hommes l'emportent en nombre sur les femmes dans une proportion de deux pour une. Cette conjoncture démographique singulière se maintient, malgré l'arrivée des filles du roi à partir de ladite année, jusqu'au XVIIIe siècle.

FIGURE 1

Immigration française à Québec selon le recensement de 1666

Laboratoire de géographie historique.

de croissance relativement continue s'installe jusqu'en 1745. L'économie axée surtout sur les ressources et la disproportion en faveur des hommes dans la population expliquent pourquoi le taux d'accroissement naturel de la population reste faible au XVIIe siècle. Toutefois, un quasi-équilibre des sexes survient au XVIIIe siècle. En conséquence, les chercheurs constatent que l'accroissement naturel devient un facteur prépondérant dans l'augmentation de la population entre les années 1690 et la fin des années 1740 ; il fournit en moyenne 74 personnes annuellement à la population urbaine. Une dernière période de croissance, nettement plus rapide, survient ensuite et se maintient jusqu'en 1760. La croissance renouvelée des 15 dernières années du Régime français découle essentiellement des investissements massifs de l'État français, à Québec comme dans le reste de la colonie, dans les domaines public, maritime et militaire, qui amènent nombre d'artisans et d'ouvriers à s'établir dans la capitale. Enfin, le déclenchement de la guerre de Sept Ans, en 1755, pousse quantité de militaires à cantonner dans la ville.

Les structures de l'habitat urbain

À la croissance démographique de la ville correspond l'étalement de l'habitat. Deux facteurs principaux influent sur le développement de l'espace résidentiel : le relief, qui scinde la ville en deux parties (basse-ville et haute-ville), et le système de fortifications militaires, mis en place à partir des années 1620. Avant 1632, peu de développements résidentiels surviennent à Québec : quelques maisons dans la basse-ville et, sur la colline, les demeures de Louis Hébert, de Guillaume Couillard et, peut-être, de la famille de Pierre Desportes. De la fin des années 1630 à environ 1660, la ville commence à se développer de façon notable. Les autorités concèdent alors des lots à des roturiers. Ce phénomène atteint son apogée dans la haute-ville en 1655 et, dans la basse-ville, entre 1655 et 1658. À ce moment, 80 % de la superficie de la basse-ville est divisée en lots à construire. L'observation des cartes de la ville dessinées en ces temps-là met en évidence les effets du relief sur le développement urbain dans l'espace. En haute-ville, où l'on jouit de plus d'espace, les lots font en moyenne 2,5 arpents. En basse-ville, où l'on se trouve à l'étroit, entre la falaise du Cap-aux-Diamants et le fleuve, les lots ne font en moyenne que 0,105 arpent.

Au début des années 1660, on estime qu'il y avait environ 92 maisons dans la ville, dont 16 en haute-ville (surtout sur la rue Saint-Louis) et 76 en basse-ville. Après 1663, et au cours des 30 années ultérieures, l'habitat urbain allait s'étendre considérablement, en réponse à la croissance démographique. Les cartes dessinées à cette époque font état de cet étalement qui a lieu, dans la haute-ville, le long des rues Saint-Louis et Sainte-Anne, et, dans la basse-ville, autour des rues Saint-Pierre, de Meulles, du Sault-au-Matelot et Sous-le-Fort. En 1690, la ville compte environ 200 édifices. Si la population de Québec est alors composée d'un mélange de gens venant de différentes provinces de l'ouest de la France, la culture matérielle, transplantée par ces différents groupes, n'en est pas moins diversifiée. Les outils, les différentes façons de construire se traduisent dans l'érection et l'ameublement des demeures et des lieux de travail. À Québec, Marie de l'Incarnation rapporte non sans fierté en 1644 que la résidence des Ursulines était l'une des quelques maisons construites en pierre, alors que d'autres étaient fabriquées de bois et même d'écorce. Vingt-deux ans plus tard, Pierre Boucher affirmait que les habitations dans la colonie étaient soit construites en pierre et couvertes de planches de pin, soit érigées selon la technique du colombage, soit entièrement bâties de bois. À l'époque, la maison « typique » de Québec est en pleine évolution, surtout après l'incendie dévastateur de 1682. Dorénavant, l'administration coloniale encourage la construction de bâtiments dont la structure comprend plus de pierres, pour limiter les dégâts d'éventuelles conflagrations. À la fin du XVIIe siècle, les maisons de Québec ont habituellement deux étages ; elles sont faites de colombages ; elles ont une superficie moyenne de 645 pi^2 ; enfin, elles

TABLEAU 2

Accroissement de la population de Québec, 1608-1755

Année	Population	Taux annuel d'accroissement (ou de décroissance)
1608	28	
1620	60	3
1628	76	2
1641	240	13
1653	600	30
1666	547	-4
1688	1 407	39
1692	1 659	63
1707	1 799	99
1716	2 574	86
1739	4 609	88
1744	5 004	79
1755	7 215	201

Adapté de Desloges (1991), Chénier (1991) et Gauvreau (1991).

HAUTE-VILLE, BASSE-VILLE ET FAUBOURG SAINT-ROCH VERS 1740.
Archives nationales du Canada, F. Pellerin, d'après un plan de Chaussegros de Léry, 1742, H3/340/Québec/1742/section.

possèdent un toit à pente forte, très caractéristique, qui permet d'évacuer la neige et la glace et qui rappelle celui des habitations du nord-ouest de la France.

Ouvriers, locataires et propriétaires

À la fin du XVIIe siècle, environ 90 % des chefs de ménage de la ville sont propriétaires de leurs habitations ou de leurs établissements. Durant les quatre décennies à venir, cette proportion chute à environ deux tiers, de sorte que plus tard, en 1744, il n'y a plus que 31 % des chefs de ménage qui sont propriétaires. Entre-temps, bien que la population de la ville ait plus que doublé, allant de 1 799 habitants en 1707 à 5 004 habitants en 1744, la construction de logements ne progresse pas à un rythme comparable — malgré l'apparition du nouveau faubourg Saint-Roch dont tient compte le recensement de 1744. Ainsi, au cours des 40 premières années du XVIIIe siècle, Québec évolue d'une ville de propriétaires vers une ville de locataires. Les chercheurs qui ont analysé la structure de l'habitat durant ces années en ont déduit que, habituellement, le lieu de résidence de la population de Québec dépendait du lieu de travail et que le prix d'un loyer était en relation avec les dimensions du logement. Les chambres coûtent évidemment moins cher, parfois deux fois moins, qu'un appartement, tandis qu'une maison coûte environ le double de celui-ci. À mesure que le XVIIIe siècle avance, la propriété est de plus en plus entre les mains des officiers gouvernementaux, des officiers militaires et des entrepreneurs, établis principalement dans la haute-ville sur les rues Buade, des Pauvres et Saint-Louis. Il y a aussi quelques commerces dans la haute-ville, surtout le long des rues de la Fabrique et de la Sainte-Famille. La plupart des commerces et des industries se sont plutôt établis dans la basse-ville, où l'on rencontre aussi la majorité des marchands et un nombre croissant de locataires qui occupent des fonctions de journaliers.

Québec à la veille de la Conquête

Telle était la ville de Québec en 1755, capitale d'un empire couvrant la moitié d'un continent. Ville à la fois coloniale et cosmopolite, se classant parmi les cités les plus importantes d'Amérique du Nord. En bonne partie ceinturée de murs et comportant bon nombre d'édifices en maçonnerie, elle pouvait évoquer plusieurs cités médiévales de la France occidentale, d'où la majorité de ses habitants étaient originaires. En 1755, Québec était une petite ville bien établie. Capitale administrative, religieuse et intellectuelle d'environ la moitié d'un continent, elle était fière de posséder un séminaire vieux de près de 100 ans. Quelques problèmes et défis de croissance découlaient toutefois de ces attributs. Dès le début du XVIIIe siècle, il y avait dans la ville des manifestations de ségrégation spatiale selon la richesse. Dans la haute-ville logeait une bourgeoisie gouvernementale, militaire, religieuse et commerciale montante, qui était propriétaire d'une bonne partie de la ville, tandis que, dans la basse-ville, de plus en plus d'ouvriers louaient un logement auprès des mieux nantis. Au cours du XVIIIe siècle, parallèlement à l'augmentation de la population, l'étalement de la ville par remblayage sur les battures de la Saint-Charles et du Saint-Laurent commençait, alors que des faubourgs se constituaient au-delà de l'enceinte. Et, puisque la population augmentait, l'environnement immédiat montrait des signes évidents de détérioration, les déchets étant jetés dans les eaux environnantes. Telle était cette ville, dans ses aspects sociaux, économiques et environnementaux, qui allait tomber aux mains des Britanniques en 1759. Malgré les nombreux changements architecturaux, démographiques, ethniques et technologiques qui allaient ensuite survenir, c'est dans cette époque de la formation — celle du Régime français, de 1608 à 1759 — que réside toujours l'essence de la ville.

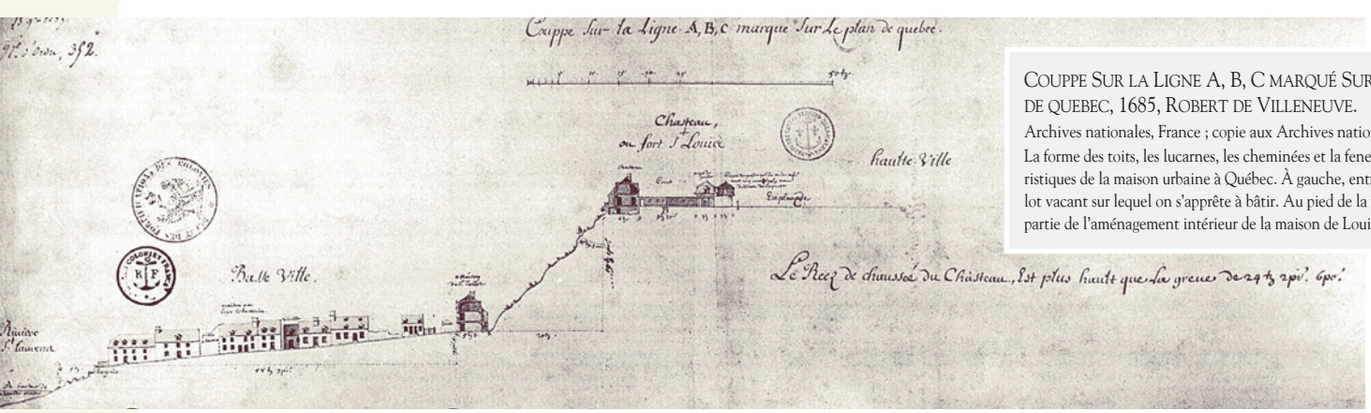

COUPPE SUR LA LIGNE A, B, C MARQUÉ SUR LE PLAN DE QUEBEC, 1685, ROBERT DE VILLENEUVE.
Archives nationales, France ; copie aux Archives nationales du Canada, C-15908. La forme des toits, les lucarnes, les cheminées et la fenestration sont toutes caractéristiques de la maison urbaine à Québec. À gauche, entre deux maisons se trouve un lot vacant sur lequel on s'apprête à bâtir. Au pied de la falaise, la charpente et une partie de l'aménagement intérieur de la maison de Louis Jolliet sont représentées.

L'Habitant, 1831.

Archives nationales du Québec, fonds Lady Aylmer, J. P. Cockburn, P363, P2.

Le siège du Gouvernement impérial

Des fonctions qui se développent

La fonction religieuse

Les écoles à Québec (1635–1859)

La médecine et la santé des débuts à 1847

Première ville imprimante (1760–1859)

Le spectacle à Québec (1760–1859)

Les marchands de Québec sous le Régime britannique

Les défis urbanistiques

L'opposition entre la place forte et la ville

La naissance du tourisme

Québec dans les récits de voyage (1830–1850)

View of Quebec, the capital of British North America, s. d.

Archives nationales du Québec, Illman & Pilbrow, d'après W. Craig, P600, S5, PGC 25.

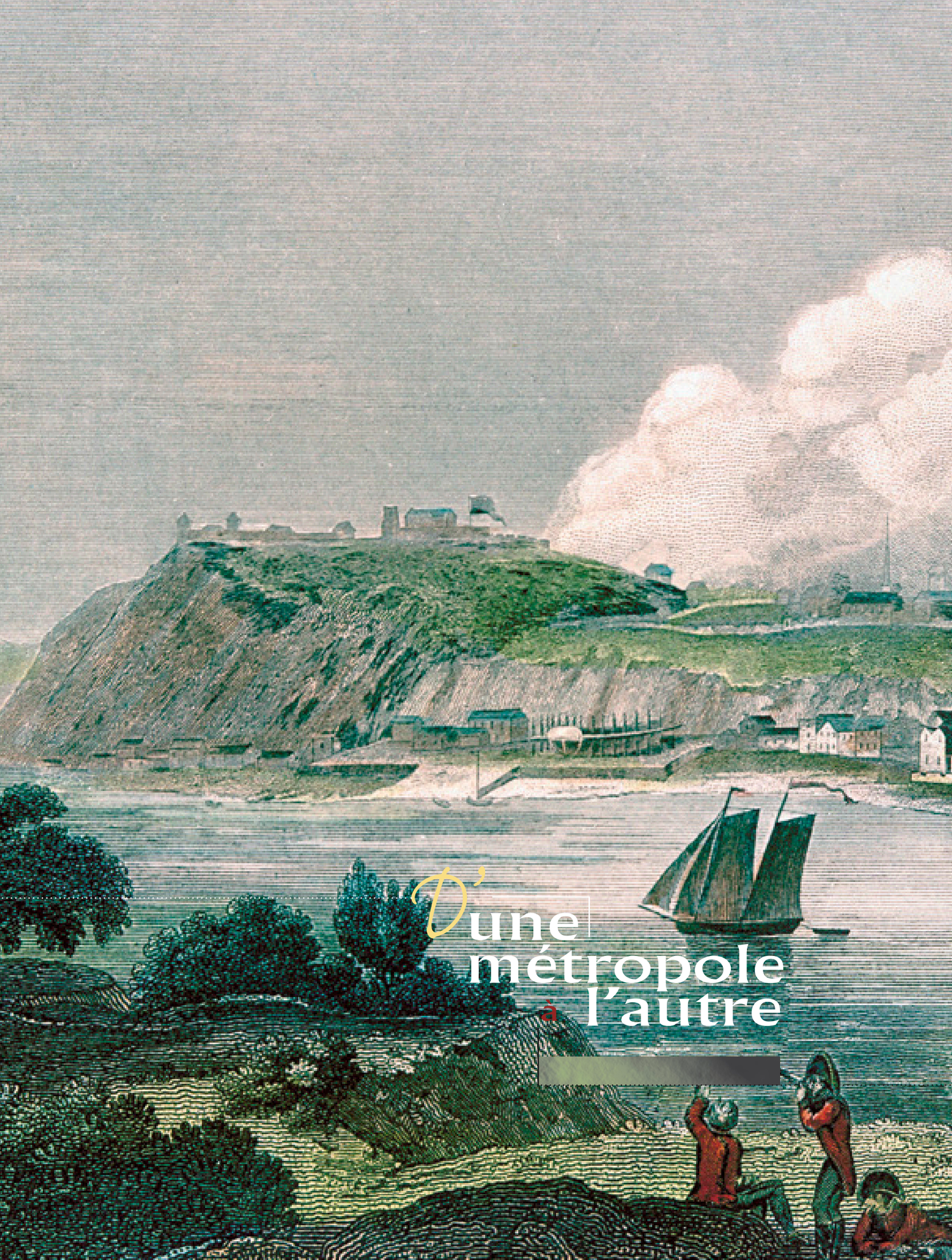

D'une métropole à l'autre

Le siège du Gouvernement impérial

La Conquête plonge la ville dans un tout autre contexte géopolitique. Désormais, le devenir de Québec et celui de l'Empire britannique s'entrelacent. Après la capitulation de 1760, les autorités britanniques installent à Québec un gouvernement militaire sous la responsabilité de l'officier James Murray, dont la juridiction s'exerce dans le district de Québec. Dès lors, Murray, comme les autres gouverneurs militaires des districts de Trois-Rivières et de Montréal, doit rendre compte de son administration à l'officier Jeffery Amherst, en poste à New York.

Dans le cadre de la Proclamation royale, en octobre 1763, Londres accorde une commission au gouverneur Murray. La « Province of Quebec » devient alors une entité coloniale « comme les autres » au sein de l'Empire britannique dont l'administration relève du Parlement anglais. La ville de Québec demeure la capitale d'un territoire dont les frontières doivent beaucoup aux structures coloniales antérieures. Dans la désignation de sa province la plus septentrionale d'Amérique du Nord, la couronne britannique écarte cependant le toponyme « Canada », lourd de connotations territoriales désagréables pour elle comme pour ses colonies américaines. Le toponyme « Québec », jusqu'alors réservé à la ville, est généralisé à l'ensemble de la colonie.

Il faut savoir qu'au fil des rivalités coloniales, la ville, forte de ses avantages géographiques et maintes fois représentée, est devenue un emblème. La prise de la capitale, siège du pouvoir, est, au demeurant, l'événement le plus marquant et le plus célébré, du point de vue britannique, de la guerre de Sept Ans en territoire américain. Ce triomphe militaire avait été longuement attendu en Grande-Bretagne, où l'on s'appuyait, depuis environ un siècle et demi, sur les explorations de Cabot à la fin du XVe siècle pour revendiquer la souveraineté territoriale et commerciale britannique sur tout l'est de l'Amérique du Nord. Cette rhétorique se faisait entendre autant avant que la ville de Québec ne soit prise par les frères Kirke en 1629, qu'entre cette « occasion ratée » et la Conquête de 1759.

Selon cette première forme de gouvernement colonial britannique, le gouverneur en chef Murray, assisté d'un conseil législatif et exécutif, reçoit les pouvoirs civils. Le commandement militaire, quant à lui, relève des quartiers généraux de l'armée britannique en Amérique du Nord. En conséquence, le gouverneur en place à Québec ne commande pas l'armée cantonnée dans la ville. Il faut attendre 1768 pour qu'un gouverneur — en l'occurrence, Guy Carleton — ne cumule les deux pouvoirs dans la capitale.

Dans la seconde moitié du siècle, le territoire rattaché à la capitale sera appelé à fluctuer. En 1763, son étendue, un peu plus ample que l'ancienne colonie française du Canada, englobe la vallée du Saint-Laurent, de l'île d'Anticosti au lac Nipissing. En 1774, dans la conjoncture de crise entre la Grande-Bretagne et les Treize Colonies, un nouveau décret, l'Acte de Québec, lui adjoint les eaux du golfe et les côtes du Labrador et le territoire de traite des fourrures de l'ancienne colonie française, d'une grande importance économique, et qui s'étire, au-delà des Grands Lacs, jusqu'aux rives du Mississippi et de l'Ohio. Après le traité de 1783 entre la Grande-Bretagne et les États-Unis d'Amérique, la « Province of Quebec » est amputée des terres à l'ouest et au sud des Grands Lacs, désormais américaines. Finalement, l'Acte constitutionnel de 1791 mène à la partition des deux Canadas, mais maintient Québec dans le rôle de capitale du Bas-Canada.

En Grande-Bretagne comme dans les Treize Colonies, la prise de Québec donne lieu à de nombreuses réjouissances publiques, commémorations, poèmes et tableaux. Sur cette image, Lady Francia remet les clefs de la ville à Lady Britannia. La ville représentée à l'arrière-plan est une reprise d'une vue bien antérieure à la Conquête. Ici, la vue est idéalisée, chargée de symboles (ses monuments), plutôt qu'en ruines.

LADY FRANCIA TRANSFERS NEW FRANCE TO LADY BRITANNIA IN 1763.
Dans Mathieu (1997).

VUE DE L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME-DE-LA-VICTOIRE ; BÂTIE EN MÉMOIRE DE LA LEVÉE DU SIÈGE EN 1695 ET DÉMOLIE EN 1759.
Archives nationales du Canada, A. Bennoist, d'après R. Short, C-000357.

Cette gravure produite à partir des dessins de l'artiste militaire Richard Short illustre une toute autre réalité. La représentation de la basse-ville de Québec, en particulier de l'église Notre-Dame-des-Victoires, en ruines, est sans doute une célébration du triomphe de l'armée britannique, voire de l'anéantissement des institutions françaises (et catholiques) de la capitale.

À L'ÉCHELLE DE L'EMPIRE

L'Empire britannique en Amérique est considérablement agrandi au lendemain de la guerre de Sept Ans. Les changements et les pressions provenant de l'extérieur de la province — de Londres ou des colonies américaines — pèsent dorénavant sur l'exercice du pouvoir à Québec. Pour la ville comme pour la province, ce changement de « régime » sera lourd de conséquences sur les plans social et économique.

L'incorporation de la colonie et de ses quelques 65 000 nouveaux sujets d'origine française et catholique dans le giron impérial pose d'emblée un problème géopolitique nouveau pour les ministres du gouvernement britannique. La concrétisation du rêve stratégique de la Grande-Bretagne achoppe sur une réalité plus complexe. Très tôt, les législateurs envisagent le futur de la nouvelle colonie avec peu d'enthousiasme, à l'opposé du public britannique. La colonie peut-elle être rentable ? Comment y concilier l'administration de la justice, le parlementarisme et les lois anti-papistes de la métropole avec les institutions civiles et religieuses bien enracinées de la population en place ? L'assimilation de la population locale dans un court délai est-elle vraiment possible ?

Bien qu'au départ, la « Province of Quebec » ne constitue qu'un des seize territoires de juridiction britannique à l'est du continent, la tournure des événements est à la veille de lui conférer une importance stratégique accrue. De fait, les hésitations initiales de la métropole quant à l'avenir de sa nouvelle colonie se dissipent au moment même où l'agitation gagne les révolutionnaires américains. Toutefois, il s'agit ici d'événements coïncidents. L'Acte de Québec, qui met un terme à un flou juridique à l'égard du fait catholique, vient tardivement parce que les enjeux politiques et religieux dans la mère patrie étaient de taille. En fin de compte, la prise de Québec conduit le pouvoir britannique à pratiquer une certaine forme de tolérance religieuse.

Dans cette nouvelle donne, certains, comme James Marriott en 1774, entrevoient des lendemains qui chantent pour la capitale coloniale qui, affranchie du « joug » français, devait devenir florissante sur le plan du commerce :

> *For notwithstanding the natural indolence and ignorance of the people and their present poverty, notwithstanding the circumstances of the pretended difficulties attending the navigation of the river Saint Laurence, at all times from its rocks and shoals, magnified by the inexperience or policy of the French, and the long time it is frozen, for full six months : yet we consider the prodigious encrease of population, the exceeding fertility of Montreal, the healthiness of the air, and the vast woods of Canada, capable of supplying naval stores and lumber for the West Indies and for the mother-country. The produce of horned cattle, sheep, horses, hogs, wool, corn, hemp, flax, furs, pot-ash, iron, & c, and the situation of the river Saint Laurence, so adapted for the fishery, and encrease of seamen, objects little pursued by the French government, totally taken up with military operations, it is reasonable to think that all these circumstances will, in course of time, conspire to make Quebec the Petersburgh of North America.*

Saint-Pétersbourg… De prime abord, le rapprochement peut paraître étonnant, mais la jeune capitale russe, arrachée aux marais de la Néva au prix de milliers de vies humaines, est auréolée de prestige à l'époque. Par delà toute intention de propagande impériale chez l'auteur, il faut admettre que Québec et Saint-Pétersbourg partagent plusieurs caractéristiques : leurs climats nordiques, leur golfe parsemé d'îles et de hauts-fonds, envahi par les glaces cinq ou six mois par année, et leur vaste arrière-pays couvert de forêts et parsemé de ressources naturelles. Le tsar Pierre le Grand a placé la capitale russe dans un territoire qu'il venait, lui aussi, d'arracher à une puissance étrangère une dizaine d'années auparavant. Enfin, Saint-Pétersbourg, comme Québec, constitue une tête de pont pour le commerce, de même qu'une fenêtre sur l'Europe occidentale.

VUE DE L'ÉGLISE ET DU COLLÈGE DES JÉSUITES (DÉTAIL).
Archives nationales du Canada, C. Grignion, d'après R. Short, C-000354.

C'est donc dire l'intérêt de la cité de Champlain pour les lords ! D'autant plus que l'Empire sera bientôt mis à rude épreuve. La ville de Québec, ayant résisté à l'agression des Américains, devient, après la victoire de ces derniers sur les Britanniques, le pied-à-terre de la Grande-Bretagne en Amérique du Nord. À compter des années 1780, Québec se révèle être la plaque tournante de l'entreprise impériale britannique. Dorénavant, les autorités en place craignent non seulement une éventuelle tentative de la France de reprendre son ancienne colonie, mais aussi une coalition de l'ennemi européen avec l'armée américaine dont le but premier serait de donner l'assaut à la capitale, le poste militaire le plus important de la colonie.

Le port de Québec se révèle non moins essentiel, car les marchandises de la métropole et les matières premières de la colonie y transitent. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, la Grande-Bretagne, comme le reste de l'Europe, vit à l'heure du mercantilisme — le corollaire, en quelque sorte, de l'impérialisme économique. Cette doctrine s'infiltre dans toutes les couches de l'administration de la colonie. Par exemple, les décisions de la Commission de la paix, formée d'un groupe de commerçants et d'administrateurs impériaux ambitieux et attentifs à leurs profits, qui préside alors aux destinée de la ville, en sont tributaires. Une telle omnipotence influe inévitablement sur la société et le développement urbains.

S'APPROPRIER LA VILLE

En Amérique du Nord, peu de villes ont connu de sièges aussi dévastateurs que Québec. Les campagnes de 1759 ont ravagé la ville, à ce point que, dans les quartiers exposés au tir de l'armée de Wolfe, sur le flanc est de la colline et à la pointe de Québec, c'est la désolation. Des centaines de bâtiments et de dépendances sont détruits. L'effort de reconstruction exige plusieurs années, ce qui n'est pas sans hypothéquer le développement de la ville. Aucun architecte n'est sur place : l'effort de reconstruction est l'affaire des artisans qui procèdent à partir de modèles antérieurs érigés sous le Régime français. Les autorités britanniques ne procèdent qu'à des réparations hâtives aux édifices officiels qui ont été endommagés. Pas question de faire reluire les anciens symboles du pouvoir français ! D'ailleurs, l'influence de la nouvelle métropole sur l'architecture ne se traduit pas dans le paysage de la ville avant la fin du siècle.

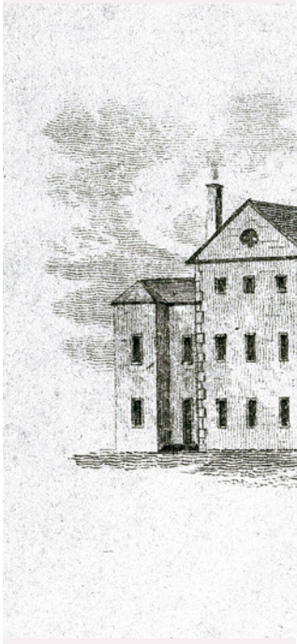

La basse-ville, sous l'impulsion du commerce et de l'activité portuaire, se relève rapidement. Le port compte 13 quais en 1791 et s'est étendu latéralement vers l'anse des Mères. La mainmise des marchands britanniques sur les destinées de la ville s'établit rapidement. À la fin des années 1760, leur nombre surpasse celui des marchands canadiens. Leur facilité à établir et à maintenir des contacts avec les partenaires commerciaux de la nouvelle métropole déculent leurs chances de prospérer.

Sous le nouveau régime, le symbole du pouvoir politique reste le « Castle St. Lewis », ou château Saint-Louis, reconstruit en 1764, puis remodelé en 1786. L'année suivante, le gouverneur Haldimand fait construire en face de ce bâtiment un autre château auquel il prête son nom. Il s'agit du seul édifice administratif construit par les Britanniques entre 1760 et 1790.

Au lendemain de la victoire, l'administration britannique décide d'abolir les communautés religieuses masculines. Plusieurs immeubles importants, symboles du passé catholique et français de la ville, sont affectés à de nouveaux usages : l'église des jésuites devient un entrepôt et leur collège, des casernes ; le couvent des récollets est transformé en prison militaire, et leur chapelle, en lieu de culte protestant.

A PLAN OF THE CITY OF QUEBEC, THE CAPITAL OF CANADA […], 1759.
Archives nationales du Québec, T. Jefferys, P1000, S5, B-942-Québec-1759.

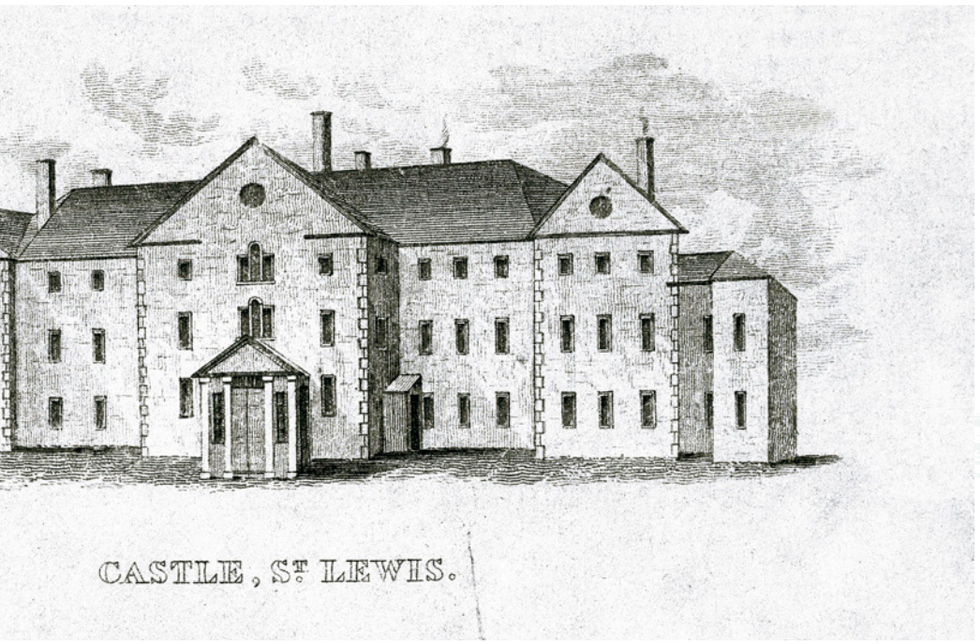

CASTLE ST. LEWIS
Archives nationales du Québec,
James Smillie, P600, S5, PGN70-1.

Trois épisodes marquent l'acquisition de la propriété par les autorités militaires britanniques dans la ville de Québec. Dès 1760, par droit de conquête, l'armée britannique s'empare des fortifications, des terrains et des édifices militaires et, bientôt, des hauteurs du cap, des terrains de la future esplanade et des jésuites. La guerre d'Indépendance américaine sert de prétexte pour quelques acquisitions mineures. C'est après 1796 et jusqu'au milieu du XIXe siècle que les militaires vont étendre considérablement leur domaine en achetant, en expropriant (avec dédommagements) ou en louant plusieurs lots sur la colline de Québec, dans le but de maintenir les glacis de la Citadelle et de l'enceinte ouest libres de construction et de freiner l'expansion du faubourg Saint-Jean.

FORTIFICATION SURVEYS. PLAN OF THE ENVIRONS OF QUEBEC, SURVEYED BETWEEN 1864-7 (DÉTAIL).
Archives nationales du Québec,
H.S. Sitwell, P1000, S5, D362-Québec-1864-67, Index.

PLAN OF THE TOWN AND FORTIFICATIONS OF QUEBEC […], 1786.
Archives nationales du Québec à Québec, W. Chewitt, E21, Terres et forêts/arpentage/village/Québec#3.

Les militaires accordent évidemment beaucoup d'importance aux villes fortifiées, d'où une profusion de plans. Sur cette énorme carte de Chewitt datant de 1786, on peut apprécier l'alignement de quais commerciaux à la basse-ville, les ouvrages de la citadelle temporaire et les fortifications, de même que, en comparant avec la carte de Thomas Jefferys reproduite (page 118), la croissance des faubourgs Saint-Jean et Saint-Roch depuis le changement de régime.

L'emprise militaire des Britanniques, quant à elle, se fait sentir non seulement sur le bâti, mais aussi sur l'espace et sur la vie sociale. Jusqu'à la fin du siècle, le nombre de militaires qui séjournent à Québec dépasse ou rivalise avec celui des civils d'origine britannique. Dès la Conquête, les appropriations à la haute-ville instaurent une véritable réserve militaire. Par droit de conquête, l'armée britannique s'empare des terrains des fortifications et des édifices militaires — en tout, 141 acres, soit près du tiers de la propriété totale de la ville, dont 127 acres à la haute-ville. On loge les soldats aux casernes Dauphine, au palais de l'intendant et chez les jésuites. Plusieurs maisons sont requises pour servir d'entrepôts ou de corps de garde. Les militaires occupent aussi les terrains de l'Esplanade et s'approprient ceux qui sont sont nécessaires à la construction d'une éventuelle citadelle. Du coup, la capacité de croissance de la ville *intra-muros* se trouve grandement diminuée.

Aux yeux des administrateurs coloniaux, une citadelle sur les hauteurs du cap deviendrait le symbole du pouvoir militaire britannique. Des plans sont conçus dès 1762. Leur reconnaissance de la place forte laisse entendre que l'enceinte de la ville est en piètre état et incomplète. Toutefois, pour eux, la meilleure façon de renforcer Québec est la construction d'une forteresse. Les nouveaux venus se méfient sans doute des habitants de la ville, dont ils craignent un soulèvement, autant qu'un éventuel assaut de la marine française les préoccupe. Il leur faudra cependant patienter. Dans la foulée de la Révolution américaine, une nouvelle géopolitique se met en place et Londres accepte à ce moment-là qu'une citadelle temporaire en bois soit érigée. Les travaux sont échelonnés de 1778 à 1785.

À la fin du Régime français, l'enceinte de Québec n'était sans doute pas parfaite. En quelques endroits du promontoire, les plaines surplombaient même les fortifications. Éventuellement, l'indifférence des autorités militaires pour l'enceinte est à l'origine de quelques soucis pour les militaires. La zone militaire devant l'enceinte ouest, instaurée par Chaussegros de Léry au temps du Régime français, est délaissée par les Britanniques, qui y autorisent des lotissements et des constructions. En 1775, les belligérants américains tirent profit du couvert à proximité des murs de la ville que leur offre le faubourg Saint-Jean, établi dans l'axe du chemin reliant la ville à la campagne. Les autorités réagissent en rasant le faubourg, mais celui-ci renaît dans les années 1780, sans qu'on s'en préoccupe davantage. Au tournant du siècle, empêcher l'étalement de ce faubourg devient une obsession durable des militaires. Pour ce faire, ils se mettent à acheter, à exproprier ou à louer le plus de terres possible devant l'enceinte ouest.

De nouveaux milieux de vie

Si, en 1754, on comptait environ 8 000 habitants à Québec, il n'en reste, au lendemain de la guerre de Sept Ans, que 3 500, militaires exclus. En 1770, la population avoisine les 6 000 civils. Pendant une vingtaine d'années, la croissance de la population est très progressive. En 1790, on y dénombre quelques 5 500 Canadiens et 1 200 Britanniques. La population canadienne dans la ville est alors au niveau de 1744. Pour sa part, la population de la colonie quintuplait entre 1744 à 1805 !

économique favorise la répartition de la population sur un vaste territoire. De surcroît, l'administration impériale n'a guère de projets pour la capitale. Le gros des travaux concerne les aménagements militaires et, à ce chapitre, la presque totalité de la main d'œuvre est fournie par les troupes.

Sur le plan de la composition ethnique, les anglophones représentent environ 10 % de la population en 1765 et environ 20 % au début des années 1790. Cependant, la présence constante d'une garnison comportant de 700 à 1 700 soldats britanniques modifie davantage les milieux sociaux de la capitale. Jusqu'en 1774, on dénombre environ un soldat pour quatre habitants. En été, les marins viennent s'ajouter à ce contingent déjà imposant de gens de passage.

L'établissement des nouveaux maîtres du pays produit un morcellement de la vie urbaine qui se traduit dans l'espace. L'appartenance ethnique définit dorénavant deux communautés. Les Britanniques mettent le grappin sur la vie militaire, l'administration civile et le commerce extérieur. Ils s'établissent à la haute-ville autour du parc de l'Artillerie, de la place d'Armes et du château. À la basse-ville, ils choisissent les parages de la côte de la Montagne, et des rues Notre-Dame et Saint-Pierre. Dans l'espace, la ségrégation sociale a ainsi calqué la répartition des fonctions urbaines, au demeurant inchangées, malgré le changement de régime. Les militaires vivent eux aussi dans des secteurs bien définis. Quant aux faubourgs, ils sont presque entièrement peuplés d'ouvriers canadiens. En 1792, les faubourgs Saint-Jean et Saint-Roch rassemblent dorénavant environ le quart de la population de la ville de Québec.

Ainsi, le legs impérial britannique se met rapidement en place, même si la population britannique est encore largement minoritaire. La nouvelle domination se fait sentir sur les tous les plans de la vie politique, économique et sociale. L'élite britannique adapte le milieu urbain à ses besoins. D'ailleurs, vers la fin du siècle, la qualité de vie dans ses quartiers tranche sur celle des quartiers populaires et canadiens.

Comment expliquer cette quasi-stagnation démographique dans une ville qui, après tout, est le principal centre commercial et administratif de la colonie ? Par la mortalité infantile élevée, les épidémies, les disettes et des conditions économiques difficiles ? Certes, la ville connaît un net recul au lendemain du siège. Il y a d'abord une pénurie de logements, puis nombre d'adversités. Par ailleurs, les Canadiens ne sont peut-être pas très empressés de cohabiter auprès des nouveaux maîtres du pays qui ont fait de Québec leur capitale. Pourtant, les Britanniques n'émigrent pas en grand nombre pour venir grossir les rangs des habitants de la ville. Si la population augmente lentement pendant le reste du siècle, c'est sans doute parce qu'il y a peu de possibilités d'emploi à Québec. Les pratiques mercantilistes n'encouragent pas le développement d'industries locales et d'une économie urbaine diversifiée. Organisée en fonction de la traite des fourrures, toujours de prime importance au cours des premières décennies du Régime britannique, l'activité

VIEW FROM ESPLANADE, QUEBEC.
Archives de la Ville de Québec, Sarony and Major, négatif nº 10650.

DES FONCTIONS QUI SE DÉVELOPPENT

La fonction religieuse

VUE DE L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES, DÉTRUITE EN 1759 (DÉTAIL).
Archives nationales du Canada, A. Bennoist, d'après R. Short. C-000357.

Devant l'assaut des troupes anglaises du général Wolfe, la ville de Québec avait capitulé le 17 septembre 1759. Ayant alors quitté Québec pour Montréal, le sixième évêque de Québec, Henri-Marie Dubreil de Pontbriand, décédait le 8 juin 1760, laissant la capitale catholique de l'Amérique septentrionale sans titulaire.

L'ÉGLISE CATHOLIQUE À QUÉBEC AU LENDEMAIN DE LA CONQUÊTE

La capitale a subi les plus grands dommages pendant les bombardements intensifs ; « 40 et quelques mille coups de canon et près de dix mille bombes », comme le rapporte le curé Jean-Félix Récher dans son *Journal du siège*. Si des centaines de maisons s'écroulent sous les bombes, les édifices publics ne sont pas épargnés, d'autant plus qu'ils symbolisent l'identité et l'appartenance au royaume de France. Les flammes ont ravagé la cathédrale et le presbytère ; il n'en reste que quelques pans de murs. Les habitants de Québec ne peuvent même pas compter sur Notre-Dame-des-Victoires, incendiée elle-aussi. Le palais épiscopal dévasté n'offre plus qu'une pièce habitable. Les toits du séminaire sont dévastés, les dégâts intérieurs importants. La toiture de sa chapelle ainsi que celle des jésuites et des récollets laissent voir le firmament. Il n'est plus question d'y célébrer le culte. Plus tard, constatant l'ampleur des destructions, l'évêque de Québec n'envisagera pas une restauration complète avant une vingtaine d'années.

Or, l'Église canadienne ne dispose plus des fonds nécessaires à la reconstruction. Les dîmes ne peuvent plus être prélevées et, de toute façon, la guerre ne favorise jamais de bonnes récoltes. Fini le temps des gratifications du roi de France, toujours prêt à se mêler des questions religieuses, mais déliant aussi les cordons de sa bourse. Les revenus des placements et des abbayes en France ne peuvent plus alimenter les coffres des institutions religieuses catholiques. Québec voit retourner en France des membres de son clergé et des communautés religieuses. Le pouvoir anglais et anglican ne reconnaissant pas l'existence légale des religieux, jésuites et récollets devront traverser en Europe ou se faire très discrets jusqu'à la mort du dernier d'entre eux qui sonnera l'heure de la confiscation de leurs biens en territoire canadien.

Le culte paroissial se maintient vaille que vaille à la chapelle des ursulines, puis à celle du séminaire après son rétablissement. Les vainqueurs anglicans célèbrent leur culte dans les chapelles des récollets, puis des jésuites. Le collège de ces derniers se transforme en caserne jusqu'au départ de la garnison en 1871 et l'Hôtel-Dieu devient un hôpital militaire. Le couvent des récollets, jusqu'à l'incendie de 1796, sert de prison. Les communautés de femmes se voient dans l'obligation de partager leurs maisons avec l'occupant. Moniales et soldats ne font pas toujours bon ménage. Les officiers doivent discipliner leurs troupes au respect de la clôture. Il faut donc apprendre rapidement à cohabiter dans des conditions difficiles.

RECONSTRUIRE LES INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Pour réaffirmer le rôle de l'institution religieuse catholique à Québec, il fallait redonner à la ville ses clochers. Le symbole même de la capitale religieuse catholique, l'église cathédrale ne s'éleva à l'identique du plan de Chaussegros

Vue de la cathédrale,
du collège des Jésuites
et de l'église des Récollets en 1759.
Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire
de Québec, P. Canot d'après R. Short, S1993-15820.
Photographie de Jules-Isaïe Livernois.

« Vue du palais épiscopal
et de ses ruines, ainsi qu'elles
paroissent en descendant
à la Basse-Ville. »
Archives nationales du Canada,
A. Benoist, d'après R. Short, C-000350.

de Léry – le clocher excepté — qu'en 1771. Le chantier avait pourtant débuté en 1766. Si le culte s'y déroule à nouveau à partir de 1771, il faudra attendre plusieurs années encore pour la décoration intérieure.

Le séminaire se remet plus vite et dès 1762 les cours y reprennent. Il restera jusqu'en 1840 le seul institut de formation des futurs prêtres canadiens. En 1765, le petit séminaire reprend ses activités d'internat, mais il doit aussi accueillir tous les élèves du collège des jésuites qui a dû fermer ses portes. Le palais épiscopal ne pouvait pas être relevé avant que la reconnaissance de l'évêque ne soit acquise, Mgr Briand demanda donc l'hospitalité aux prêtres du séminaire. La capitale religieuse se maintenait, mais elle avait perdu les deux maisons mères des grandes communautés masculines missionnaires qui avaient largement façonné la Nouvelle-France. Elle allait voir restreindre son influence au Canada avec l'émancipation de nouveaux diocèses.

Faire reconnaître un évêque catholique : une succession compliquée

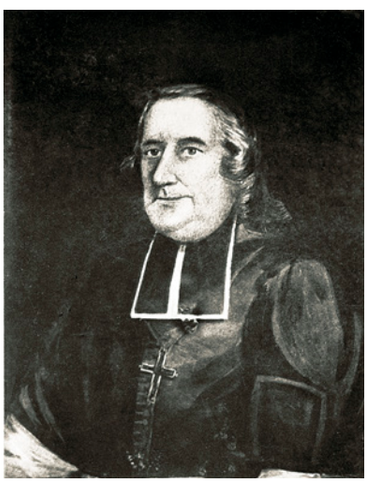

Mgr de Pontbriand.
Archives nationales du Québec, P560, S2, P87123.

À plus ou moins long terme, l'absence d'évêque signifiait une paralysie de l'institution ecclésiale. Sur le plan strictement ecclésiastique, l'évêque est à la tête de son diocèse. Il en est l'autorité capitale. Conformément aux bulles papales qui lui accordent l'entière juridiction sur le territoire de son diocèse, de lui dépend la vie d'une Église locale. Seul l'évêque peut ordonner des prêtres et assurer ainsi une relève sacerdotale. Lui seul peut administrer le sacrement de confirmation ou en attribuer le pouvoir, par mesure d'exception, à l'un ou l'autre de ses prêtres. Pourvoir à l'enseignement de la foi par la promulgation d'un catéchisme diocésain relève de ses responsabilités. Quant à l'administration temporelle, par lui se font et se défont les nominations aux cures et les attributions de territoires pour les missionnaires. Dans les discussions entre l'Église et l'État, il est l'autorité légitime et le vis-à-vis des gouverneurs responsables de l'administration des provinces jalonnant son diocèse. Sur le plan de la vie sociale et communautaire, il décrète les fêtes d'obligation et les jours de jeûne et il veille à l'organisation des écoles dans les paroisses. La censure des livres en particulier et des imprimés en général relève de sa juridiction. À une époque où il n'existe pas de réseau de communication de masse, les gouverneurs ont à maintes reprises recours à l'évêque pour transmettre, par les prônes du dimanche, des informations relatives à la vie publique. C'était vrai sous le Régime français et ce le sera encore sous le Régime britannique. De telles responsabilités et de telles charges que règle d'autorité un titulaire, ont des incidences directes sur l'animation et le contrôle du lien social, fondements même de la sécurité des États. La culture théologique en matière politique de Mgr de Pontbriand, comme celle de Mgr Briand et plus tard celle de Mgr Plessis, prenait appui sur le chapitre 13 de l'épître de saint Paul aux Romains. Distinguant clairement deux ordres de pouvoir, le temporel et le spirituel, cette théologie commandait le respect envers l'autorité civile légitime, indépendamment de son allégeance religieuse.

En temps normal, lorsqu'un évêque meurt, l'administration de son diocèse revient, de droit, au chapitre. Il s'agit de l'assemblée des chanoines qui forme le conseil particulier d'un évêque. Cependant, à cause des circonstances de la guerre et des menaces tant politiques que religieuses qui pointaient à l'horizon, Mgr de Pontbriand avait, au cours de sa dernière maladie, confié cette administration à son vicaire général et doyen du chapitre, Jean-Olivier Briand. C'était le 13 septembre 1759. Après la

LE DIOCÈSE DE QUÉBEC EN 1766.
D'après Lucien Lemieux, *L'établissement de la première province ecclésiastique au Canada, 1783-1844*, Montréal, Fides, 1968.

Telle est, Chrétiens, la doctrine constante de l'Église Catholique sur la soumission due aux souverains ; soumission qu'elle a toujours fait profession d'observer beaucoup plus scrupuleusement que les sectes qui se sont séparées d'elle ; soumission qui fait sa gloire comme elle fait la sûreté des États, en sorte qu'il n'y a pas de trônes mieux affermis que ceux qui sont environnés de vrais enfants de l'Église, et que pour les renverser, ces trônes, on a commencé par déclarer la guerre à cette Religion. C'est de quoi la révolution de France en particulier vient de donner une preuve éclatante, puisque c'était un principe généralement admis par ses malheureux auteurs, que pour révolutionner ce royaume il fallait d'abord le décatholiciser.

Extrait du sermon de Joseph Octave Plessis, évêque de Québec, 1er avril 1810 (Hare et Wallot, 1970).

mort de l'évêque, dès qu'une réunion du chapitre devint possible, Briand rassembla les chanoines et, conformément aux prescriptions du concile de Trente, des mesures furent prises en vue d'assurer le suivi de l'organisation de l'Église dans l'ensemble de l'immense diocèse. Le 2 juillet 1760, les chanoines procédèrent à l'élection de vicaires généraux. L'abbé Briand était chargé de la région de Québec, déjà dépendante du gouvernement britannique. L'abbé Perreault fut chargé de la région des Trois-Rivières et le sulpicien Étienne Montgolfier de la région de Montréal et de tous les forts et postes qui étaient dans la partie supérieure de la colonie. On désigna également l'abbé Pierre Maillard grand vicaire de l'Acadie, Île-Royale, île Saint-Jean et pays adjacents. L'abbé Jacques-François Forget fut désigné pour les Illinois et le Michel Baudoin, jésuite, pour la Louisiane et pays en dépendant. Un peu plus tard, le 23 septembre, le chapitre nommait l'abbé de l'Isle-Dieu, résidant à Paris, pour la Louisiane et le Mississippi. Enfin, le 1er octobre, l'abbé de La Corne de Chaptes, résidant en France depuis une dizaine d'années, était nommé vicaire général du diocèse en France pour être mis « en état de travailler plus efficacement au bien du diocèse, chapitre et clergé du Canada ».

Si, depuis Québec, les autorités religieuses étaient parvenues à organiser tant bien que mal l'administration de la vie de l'Église, la situation n'en demeurait pas moins précaire en raison de l'absence d'évêque. Dès la signature du traité de Paris, en février 1763, le chanoine de La Corne se rendit à Londres pour solliciter le maintien de la religion catholique. Dans son rapport à Lord Shelburne, président du Board of Trade, il soutient qu'un évêque élu par le chapitre de Québec serait la solution la plus acceptable pour le gouvernement britannique. Cette solution fut acceptée par la cour de Londres en août 1763. Aussitôt qu'il en fut informé, le chapitre de Québec s'empresse d'élire le sulpicien Étienne Montgolfier comme candidat évêque.

Or, une telle procédure comportait une ambiguïté certaine tant pour Londres que pour Rome dans la mesure où Londres résistait à toute ingérence papale dans ses territoires et dans la mesure où le pouvoir de nomination d'un évêque, dans le droit romain, ne relève que du pape, jamais d'une élection. Au printemps de 1764, la Grande-Bretagne décide de laisser porter les événements et consent officieusement à la nomination de Montgolfier, à condition qu'il porte le titre de « supérieur du clergé » et non celui d'évêque de Québec. Le principe de cette nomination étant acquis, les événements devaient tout de même se compliquer dans la mesure où le gouverneur Murray posa un refus catégorique à la nomination de Montgolfier à la tête du diocèse de Québec. Le gouverneur qui avait appris à connaître le grand vicaire Briand depuis quelques années et qui l'avait vu agir dans les circonstances « avec une candeur, une modération et une délicatesse qui méritait la plus haute

ÉTIENNE DE MONTGOLFIER.
Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec, S1993-21102.

approbation », signifia sa nette préférence en faveur de ce dernier. Pour éviter que ne se transforme en interminable conflit la délicate solution en train de poindre, Montgolfier se désista de sa nomination le 9 septembre 1764 et, deux jours plus tard, le chapitre procéda à l'élection de l'abbé Briand. Le nouveau candidat obtint facilement une lettre de recommandation du gouverneur Murray. Il se rendit à Londres. Après 14 mois de démarche, d'insistance et d'attente, il obtint l'autorisation officieuse de se faire consacrer évêque, étant convenu que l'administration anglaise ne lui reconnaîtrait que le titre de surintendant de l'Église romaine au Canada. Le 21 janvier 1766, le pape Clément XIII signait la bulle nommant le chanoine Briand évêque de Québec et, le 16 mars, il était discrètement consacré par Mgr Charles-Gilbert Demay, évêque de Blois, dans l'oratoire privé de Madame Meny.

Ainsi, après une vacance de six années, le siège épiscopal de Québec avait à nouveau un titulaire. La pauvreté matérielle et la grande foi en la Providence de Mgr Briand sont deux éléments caractéristiques qui contribuèrent à inscrire l'Église catholique comme entité incontournable dans cette nouvelle capitale de l'Empire britannique. Sans fortune personnelle, Mgr Briand se trouvait à la tête d'une Église pauvre, stigmatisée par les affres de la guerre. Néanmoins, malgré la précarité de sa situation temporelle, cet évêque peu menaçant refusa toujours de transiger sur la vie de son Église avec des subalternes du gouverneur. Son mandat pastoral relevait d'une autorité autre que celle des hommes. Sa foi en Dieu et en sa Providence demeurait sa raison d'être comme évêque et comme responsable de la vie religieuse de ses ouailles. Conscient des devoirs relatifs à sa nomination de chef de l'Église de Québec et se reconnaissant investi des pouvoirs reliés à sa charge, il fut vigilant pour agir avec discernement et circonspection. Quand il s'agissait de répondre aux exigences du gouverneur sur des aspects de peu d'importance quant à la vie de foi, comme certaines nominations aux cures, il ne faisait pas obstruction. En revanche, quand il s'agissait de régler des affaires dans l'ordre du spirituel, comme l'épineuse question de la confession avec ses refus ou ses délais d'absolution, il se montra intraitable.

Par là, votre Majesté trouverait dans le plus grand nombre de prêtres, des sujets qui auraient sucé avec le lait l'esprit de la patrie, qui n'en connaîtraient et n'en aimeraient d'autre, qui formés dans les mêmes séminaires, ne seraient point exposés au danger de prendre de nouvelles opinions toujours pernicieuses en matière de religion et contraires à la paix et à la tranquillité des États.

Extrait de l'adresse que le chapitre de Québec soumet au roi d'Angleterre pour demander l'autorisation qu'un évêque soit nommé à la tête du diocèse.

Mandements des évêques de Québec, vol. II : 174-176.

Le nouvel évêque accosta à Québec le 28 juin 1766, à 11:45 heures du soir. Le lendemain, à 5 heures, les cloches de la ville annonçaient son arrivée ce qui causa une si grande satisfaction à tous les Canadiens, qu'on en vit plusieurs pleurer de joye. C'était quelque chose de touchant de les voir se féliciter les uns les autres partout où ils se rencontraient, et se dire sans cesse, c'est donc bien vrai, nous avons un Évêque ; Dieu a eu pitié de nous.

La Gazette de Québec, 3 juillet 1766, p. 3

La tâche du premier évêque catholique sous le Régime britannique demeurait complexe et délicate. Toutefois, il ne faudrait pas croire que les difficultés éprouvées par l'évêque de Québec ne provenaient que de la nouvelle situation politique. Celles-ci émanaient en grande partie de l'intérieur même de l'Église. L'historien André Vachon raconte dans sa biographie de Briand les contestations du curé de la paroisse Notre-Dame de Québec et de certains de ses marguilliers à propos du statut de l'église qui avait été détruite durant les bombardements de 1759. L'évêque désirait en faire sa cathédrale, comme elle avait été celle de ses prédécesseurs, tandis que le curé et ses marguilliers voulaient qu'elle ne serve qu'au culte paroissial. Les travaux commencèrent lentement en 1766 et l'Église fut ouverte au culte en 1771. Aucune entente n'étant intervenue et se refusant de traîner l'affaire en cours pour demander justice aux tribunaux, Mgr Briand continua d'officier dans la chapelle du séminaire qu'il avait choisi pour son église cathédrale tant que ses droits d'officier et même de paraître dans la paroisse ne seraient pas reconnus. Cette affaire trouva sa solution en 1774 par l'entremise du lieutenant-gouverneur Cramahé : église cathédrale ou église paroissiale ? « Église cathédrale et église paroissiale », fut-il décidé. De façon officielle donc, à compter de cette date, la ville de Québec concrétisait dans son architecture même, son rôle de capitale religieuse.

Mgr Briand avait également à se choisir un évêque coadjuteur, avec droit de succession. Lors des démarches faites en 1766 pour être sacré évêque, Mgr Briand avait demandé et obtenu de Rome la permission de choisir un évêque coadjuteur avec droit de succession et de le présenter au pape pour qu'il lui accorde les bulles de nomination. Ainsi, dans l'éventualité où surviendrait le deuil de l'évêque en poste, sa succession serait automatiquement assurée, évitant ainsi dans l'avenir la répétition d'une vacance au siège épiscopal de Québec. Mgr Briand demanda au nouveau gouverneur Carleton la permission de procéder à cette nomination. Celui-ci ne donna son consentement qu'en 1770 et imposa l'abbé Louis-Philippe Mariauchau d'Esgly, né à Québec en 1710. Malgré son âge — il était de 5 ans plus âgé que l'évêque — et sa surdité, ce bon prêtre ne portait ombrage à personne. De surcroît, sa désignation représentait une acceptation implicite de la part du gouvernement du principe même de succession de l'évêque de Québec. Mgr Briand accepta la proposition et demanda sans tarder les bulles nécessaires au Saint-Siège, d'autant plus qu'il était question que le gouverneur soit remplacé et qu'on ne pouvait savoir à quoi s'attendre de son éventuel succes-

Mgr Briand.
Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec, Ph1990-0051.

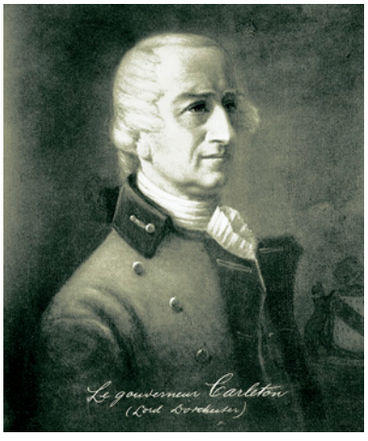

Le gouverneur Carleton.
Archives nationales du Québec, P1000, S4, PD53.

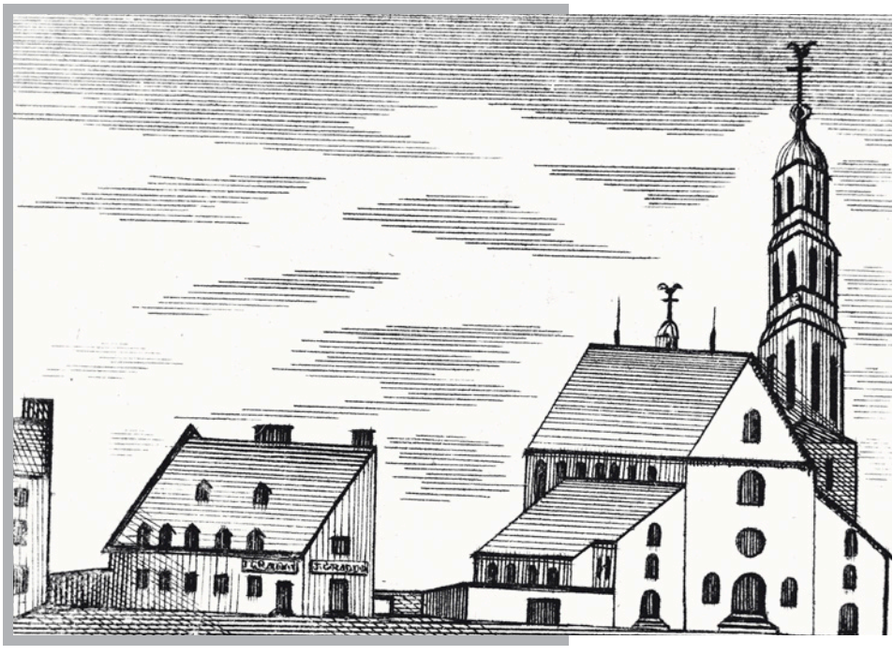

La Basilique Notre-Dame de Québec, vers 1825.
Gravure de E. Bennet. Archives nationales du Québec, P600, S5, PGN237-2.

seur. Le 12 juillet 1772, il consacrait secrètement le premier d'une longue lignée d'évêque d'origine canadienne. Ce n'est toutefois que le 16 mars 1774, le jour de son entrée solennelle dans sa cathédrale, qu'il procéda à sa proclamation officielle et lui conféra publiquement les pouvoirs de sa charge. Quelque mois après cette nomination, le 13 juin, Londres signait l'Acte de Québec qui restituait à la province de Québec la presque totalité de ses anciennes frontières, reconnaissait le droit civil français et redonnait au clergé le droit de percevoir la dîme.

Désormais, le problème de la succession étant réglé et certains droits matériels, reconnus, Mgr Briand et ses successeurs purent se consacrer à gouverner leur diocèse avec plus de sûreté et de sérénité. Ces dispositions allaient être fort utiles lorsqu'on envisage les bouleversements qui pointaient à l'horizon, en particulier la Révolution américaine (1776) et, plus tard, la Révolution française (1789). Il faut se rappeler que l'administration immédiate des affaires diocésaines, l'animation de la vie religieuse et la promulgation de consignes relatives aux attitudes et aux conduites morales devaient composer avec des réalités spatiotemporelles, sociopolitiques et économiques dont on a parfois de la difficulté à prendre la mesure. Cela aussi fait partie de la fonction d'une capitale religieuse.

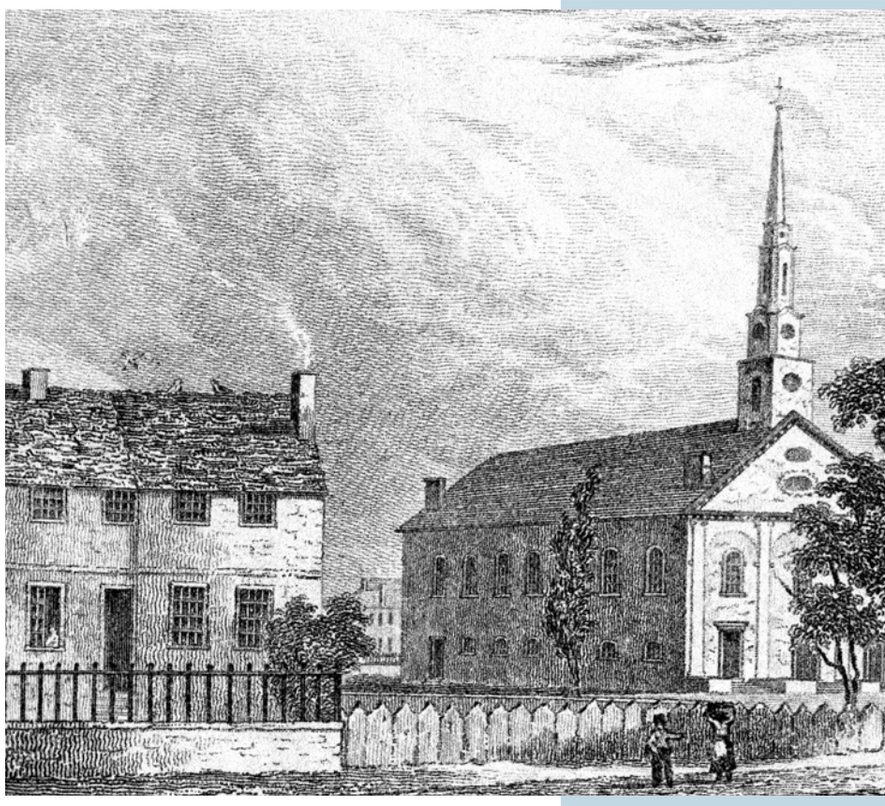

La cathédrale anglicane Holy Trinity.
Archives nationales du Québec, James Smillie, P600, S5, PGN73-1.

D'une religion d'État à l'autre : Québec siège de l'Église anglicane

Le 28 juin 1793, la nomination de Jacob Mountain comme évêque du nouveau diocèse anglican de Québec venait jeter de l'inquiétude sur l'avenir de l'Église catholique. Il était en effet dans les intentions des autorités impériales de donner à l'Église d'Angleterre instituée dans la ville de Québec le statut d'Église établie pour l'ensemble de la colonie. Ainsi, conformément à la tradition britannique, l'évêque Mountain jouait un rôle politique fort important. Il obtint un siège aux conseils législatif et exécutif du Bas-Canada et consacra une bonne partie de son temps aux conseils du Haut-Canada. Il cherchait par divers moyens à contrer l'influence que l'évêque catholique exerçait sur l'administration coloniale en raison de la très grande majorité de la population catholique. À cela s'ajoute encore le fait que les offices religieux anglicans étaient célébrés dans des lieux de cultes catholiques, soit la chapelle des récollets ou celle des jésuites. L'évêque anglican parvient enfin, en 1799, à convaincre les autorités coloniales que le prestige de l'Église établie dépendait en grande partie de sa situation dans la ville de Québec, capitale du Bas-Canada. Il reçut les subsides pour entreprendre la construction d'une cathédrale, Holy Trinity, qui fut consacrée le 28 août 1804. Très symboliquement, elle se dressait sur l'emplacement du

Mgr Plessis.
Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec, Ph1990-0623.

couvent et de l'église des récollets qui avaient brûlé en 1796. Pour ne pas se dépayser, la cathédrale anglicane reprenait le modèle de l'église Saint Martin in the Fields de Londres. Dans les années qui suivirent, l'évêque ne cessa de poursuivre avec acharnement son travail en vue de faire progresser son Église dans la colonie et de la faire reconnaître officiellement comme Église établie au Canada, ce à quoi résista le gouvernement britannique.

Vers une reconnaissance pleine et entière de l'évêque catholique

Face à l'évêque anglican Mountain, entreprenant et doué de ressources, Joseph-Octave Plessis qui accède au siège épiscopal de Québec en 1806, apparaît comme très attentif aux besoins de son peuple, très vigilant dans les affaires politiques et fort énergique dans l'administration de son immense diocèse. À lire sa biographie élaborée par James H. Lambert, on a le sentiment que rien ne lui échappe, ni au public ni au privé. À l'instar de Mgr Briand dont il a été le secrétaire et le confident, il est toujours demeuré en contact étroit avec les gouverneurs de la colonie, évitant ainsi tout ce qui aurait pu laisser place à des malentendus. Il se souciait également beaucoup de ses prêtres avec qui il a entretenu une importante correspondance. Lors de l'invasion américaine de 1812, il incita avec ardeur ses diocésains à combattre aux côtés des Britanniques. Son peuple répondit positivement à sa demande, ce qui eut pour effet de convaincre désormais les autorités britanniques de la loyauté acquise des francophones catholiques. En 1817, Mgr Plessis fut nommé par Londres au Conseil législatif du Bas-Canada, ce qui constituait désormais une reconnaissance officielle de l'évêque catholique de Québec.

Au total, lorsqu'on considère les hommes qui se sont succédés sur le siège épiscopal de Québec ainsi que l'ensemble des événements difficiles de cette époque qui s'étend depuis la Conquête de 1759 jusqu'à cette reconnaissance officielle de l'évêque catholique par Londres en 1817, on est davantage à même de prendre la mesure de ce que signifie l'expression : Québec, capitale religieuse. Il s'agit bien sûr d'un lieu physique, avec ses institutions et ses divers bâtiments, mais c'est également et surtout un lieu privilégié où des idées se déploient, où des stratégies se mettent en place, où des décisions sont prises. Tout cela a été rendu possible pour diverses raisons. L'une d'elles qui ressort avec force, vient précisément de ce que les autorités en poste, religieuses et civiles, ont sans cesse cherché à demeurer en dialogue et à trouver des solutions plutôt que de se recroqueviller sur elles-mêmes. À cet égard, la ville de Québec a vraiment été le théâtre d'échanges et de décisions capitales pour l'ensemble de la colonie et du pays.

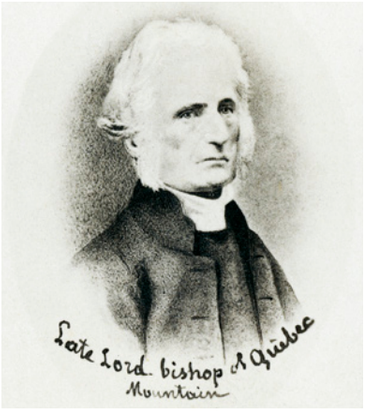

Jacob Mountain, premier évêque anglican de Québec.
Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec, Ph1998-1965.

Les paroisses grandes comme des diocèses confiées au soin d'un seul homme ; beaucoup d'autres sans prêtres résidents ; des missions, des pays de colonisation dans l'attente toujours vaine de l'ouvrier évangélique ; parmi les prêtres en service actif, un grand nombre vieillis, accablés de fatigue ; d'autres épuisés de travail à la fleur de l'âge.

Extrait du mémoire de l'évêque Hubert à la Sacrée Congrégation de la Propagande, 1794.

Liste des évêques du diocèse de Québec depuis la Conquête jusqu'à la reconnaissance officielle de l'Évêque catholique de Québec par le gouvernement britannique :

Jean-Olivier Briand (1766-1784) ;

Louis-Philippe Mariauchau d'Esgly (1784-1788) ;

Jean-François Hubert (1788-1797) ;

Pierre Denault (1797-1806) ;

Joseph-Octave Plessis (1806-1825).

Les écoles à Québec (1635-1859)

Il faut attendre le XIXe siècle pour voir naître les systèmes scolaires en Occident, institutions qui impliquent des lois, des écoles et des maîtres. Depuis la fin de l'Empire romain, l'Église chrétienne a reçu le triple mandat d'assurer la vie spirituelle, le soin des malades et des indigents ainsi que l'éducation. Les princes européens procurèrent aux religieux les moyens d'assumer ces fonctions spirituelles, sociales et culturelles en leur donnant des terres et des subventions. Cela explique pourquoi le tiers des terres arables de la France en 1789 appartenait à l'Église.

Quand la France arrive au Canada, elle implante naturellement ses institutions. Et sous le Régime français, les religieux (prêtres, pères et religieuses) s'installent de pareille façon. Les écoles s'ouvrent à Québec à compter de 1635. On comptera en tout six petites écoles, trois pour les garçons et autant pour les filles. Pour les garçons, les jésuites et le séminaire de Québec en dirigent chacun une et la troisième aurait été celle d'un maître ambulant à la basse-ville. Pour desservir les jeunes filles, les ursulines sont à la haute-ville, les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame à la basse-ville, tandis que les Augustines ouvrent une école à l'Hôpital-Général au XVIIIe siècle.

RUE DES GLACIS, S. D.
Archives nationales du Québec, auteur inconnu, P1000, S4, PGH270-116.

Les jésuites ont ouvert leur collège dès 1635, le grand et le Petit séminaire sont fondés en 1663 et 1668, — qui ne sont qu'un pensionnat — et une école des arts et métiers. Un enseignement supérieur en théologie pour les grands séminaristes est même donné par les jésuites. Au début du XVIIIe siècle, les jésuites obtiennent la direction de l'École royale d'hydrographie, comme ils l'avaient reçue dans les grands ports de France.

MONASTÈRE DES URSULINES DE QUÉBEC.
Archives des Ursulines de Québec.

CASERNE DES JÉSUITES.
Archives nationales du Québec, J. Grant, P600, S5, PAQ11.

LE RÉGIME BRITANNIQUE

Le changement de régime allait certes poser quelques problèmes. Le roi de France continue à verser des subventions aux communautés religieuses canadiennes, prises sur les revenus de quelques abbayes et de rentes de l'Hôtel de Ville de Paris. Toutefois, cela cessera à la Révolution. De toute façon, de telles subventions ne pouvaient suffire à instruire une population grandissante et qui passe à Québec, en un siècle, de 9 000 à 60 000 habitants, mais dont plus du tiers est, en 1861, d'origine britannique, donc protestante en bonne partie.

Après la guerre de Sept Ans, les écoles d'institutions religieuses rouvrent leurs portes. Cependant, l'évêque de Québec et les curés de Notre-Dame ne pourront créer que quatre autres écoles jusqu'en 1845. Le séminaire de Québec remplace l'institution des pères jésuites. Mgr Plessis fondera un petit collège au presbytère de Saint-Roch, qui ne vivra que quelques années (1818-1826).

Pour le reste, ce sont des particuliers, britanniques et canadiens qui fondent des écoles (Tableau 1). Cela pour l'excellente raison que la Grande-Bretagne a conservé le même modèle éducatif que la France catholique, la religion protestante remplaçant celle-ci, l'État britannique n'intervenant lui aussi que par suppléance.

La ville n'est pas comme la campagne, qui demeure à 90 % illettrée jusqu'au premier quart du XIXe siècle. Une ville comme Québec a absolument besoin de gens instruits pour exercer les nombreux métiers et professions que requièrent le commerce, la finance, la religion, l'éducation, l'administration publique, le droit, la médecine et les autres professions. Sans oublier que Québec est le port d'entrée de l'Amérique du Nord britannique et le deuxième port du continent en importance, après New York.

Les écoles de particuliers ont connu une croissance lente avant 1810, plus rapide ensuite jusqu'aux années 1840, et qui diminue lors de la décennie suivante. Entre-temps, la population a augmenté de 9 000 à 41 000 en 1851, et à 60 000 en 1861.

TABLEAU 1

Les écoles de particuliers à Québec : évolution décennale, 1760-1859

Catégories	1760-1769	1770-1779	1780-1789	1790-1799	1800-1809	1810-1819	1820-1829	1830-1839	1840-1849	1850-1859
Indéterminées			2	2	1	2	3	6	22	10
I Petites écoles	4	2	3	2	5	13	8	7	13	11
II Enseignement classique	1	3	2	3	6	9	8	4	15	10
III Arts d'agrément			10	8	11	13	24	12	28	26
IV Écoles de préparation au travail	1	1	7	4	2	7	7	14	27	23
Total	6	6	24	19	25	44	50	43	105	80

Source : Galarneau (1990).

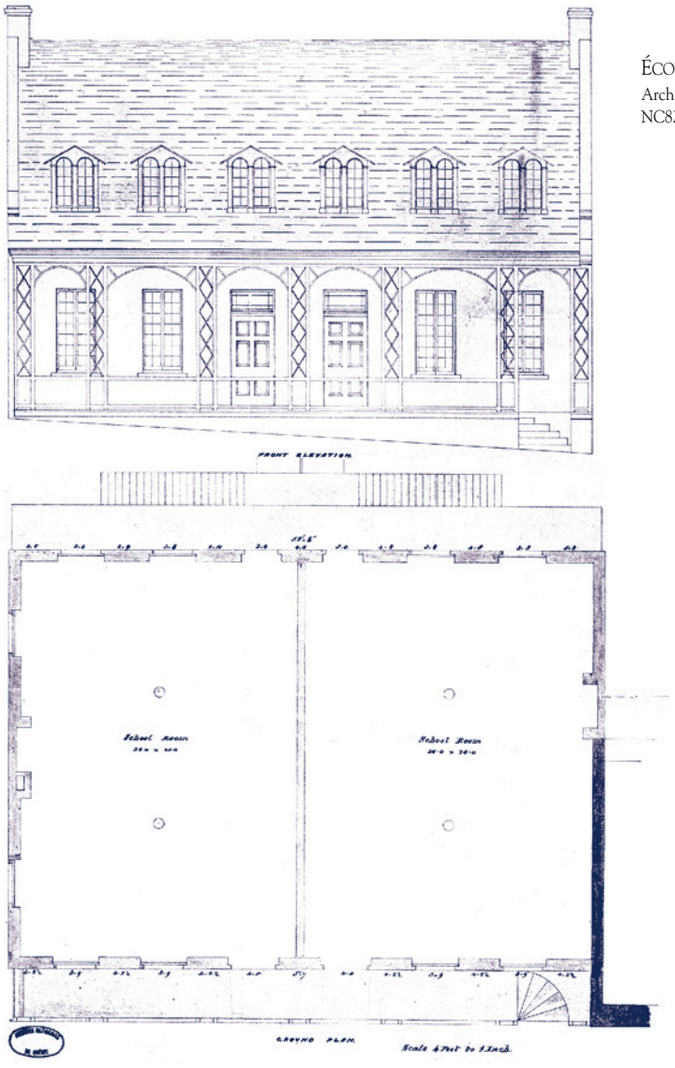

ÉCOLE DU CAP-BLANC.
Archives nationales du Québec, NC82-8-26.

Photographie Michel Boisvert, 1999.

TABLEAU 2

Responsables des écoles suivant le sexe, 1760-1859

	Hommes	Femmes
1760-1769	6	
1770-1779	4	1
1780-1789	21	8
1790-1799	15	5
1800-1809	17	6
1810-1819	26	11
1820-1829	37	11
1830-1839	40	6
1840-1849	72	24
1850-1859	53	24

Source : Galarneau (1990).

TABLEAU 3

Responsables des écoles suivant le groupe linguistique, 1760-1859

	Anglais	Français
1760-1769	2	4
1770-1779	5	2
1780-1789	19	2
1790-1799	14	4
1800-1809	22	2
1810-1819	31	4
1820-1829	40	7
1830-1839	24	17
1840-1849	59	26
1850-1859	38	28

Source : Galarneau (1990).

Au fil du temps, on voit un premier décollage se produire en 1780-1789. La population a augmenté et c'est la fin de la guerre de l'Indépendance américaine. La seconde vague survient en 1810-1819. La structure économique de la colonie change de la fourrure au bois, les guerres de la Révolution et de l'Empire se terminent et les Britanniques arrivent en grand nombre après 1815. La décennie 1830-1839 connaît un ralentissement, qui s'explique par les années terribles de la crise économique, la crise du choléra de 1832 et 1834 (dont la première fait plus de 3 000 morts à Québec) et la crise politique, qui couvre l'entière décennie.

Après ces années difficiles, la vie politique, religieuse, économique et culturelle reprend avec vigueur. De nouvelles institutions sont mises en place, comme les municipalités, le gouvernement responsable et le système scolaire, enfin implanté après plusieurs essais. L'Église catholique se réorganise et s'affirme, fonde des communautés religieuses et va en chercher d'autres en France, en même temps que le mouvement associatif prend une ampleur jusque-là inconnue avec des sociétés, des clubs et des associations diverses. De 1840 à 1849, le nombre d'écoles de particuliers culmine. Comme le système scolaire est entré en fonction après 1845 à Québec, on peut comprendre que, dans la décennie suivante, il n'y a plus que 80 de ces écoles. Le nouveau système enlève sans doute des clientèles aux écoles de particuliers.

TABLEAU 4

Répartition des écoles par quartier, 1760-1859

	Haute-Ville	Basse-Ville	Faubourg Saint-Jean	Faubourg Saint-Louis	Faubourg Saint-Roch	Total
1760-1769	3	2				5
1770-1779	2	4				6
1780-1789	14	5				19
1790-1799	10	6				16
1800-1809	16	5				21
1810-1819	24	9			1	34
1820-1829	24	3			2	29
1830-1839	23	3	2	2	2	32
1840-1849	66	3	3	0	5	77
1850-1859	34	8	4	3	5	54

Source : Galarneau (1990).

NATIONAL SCHOOL TRUSTEES.
Archives nationales du Québec,
Harry Staveley, 1886, P541, P182b.

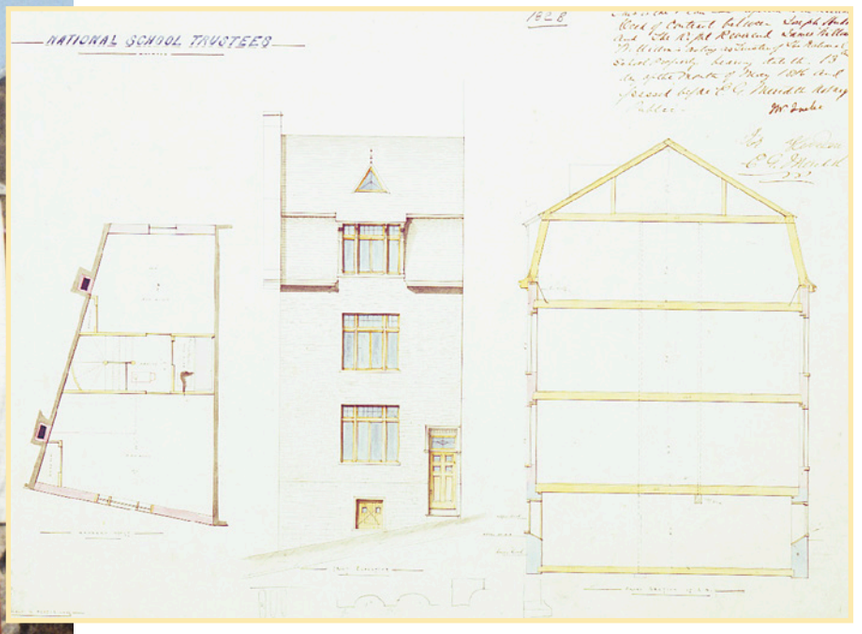

Les responsables des écoles sont certes des hommes en majorité au cours du siècle, mais les femmes ne manquent pas (Tableau 2). En ce qui a trait aux groupes linguistiques, les maîtres anglais dominent très largement jusqu'en 1830, alors que les français sont plus nombreux par la suite (Tableau 3). Quant à la répartition des écoles par quartier, le quartier de la haute-ville demeure en tête jusqu'à la fin, laissant loin derrière la basse-ville. Les faubourgs Saint-Roch et Saint-Jean n'arrivent vraiment qu'après 1830 et en fort petit nombre (Tableau 4). Dès 1820, la population de la ville est pourtant devenue la plus nombreuse dans ces deux faubourgs. Mais il faut rappeler que les faubourgs Saint-Roch et Saint-Jean regroupent en majorité les classes populaires et ouvrières, qui ne peuvent certes pas payer l'instruction à leurs enfants. Or, les maîtres et les professeurs des écoles de particuliers vivent de leurs émoluments.

Ces écoles ont été regroupées en quatre catégories, suivant les annonces que les responsables inséraient dans les journaux, et reportées dans le tableau 1. Des maîtres tiennent ce qu'on appelle des petites écoles (catégorie I), c'est-à-dire qu'ils enseignent la lecture, l'écriture et le calcul, le français ou l'anglais, un peu de latin, d'histoire et de géographie et, souvent, les « règles du commerce » ou même un peu de tenue de livre.

La catégorie II comprend l'enseignement classique avec les langues et les littératures (le latin, le grec, voire dans un cas l'hébreu) et les langues modernes (le français, l'anglais, l'italien et l'espagnol). Cette catégorie comprend surtout des professeurs de langue anglaise, puisque les Canadiens peuvent obtenir l'enseignement classique au séminaire.

La catégorie III regroupe ceux et celles qui enseignent les arts d'agrément : la danse, le dessin, la peinture, la musique, le chant, la gymnastique, la broderie, la « dentellerie » et les autres travaux à l'aiguille. Ce qui ne saurait étonner dans une ville où habite une haute société administrative, militaire, religieuse, commerçante et professionnelle. Les arts d'agrément sont absolument nécessaires pour une population de diverses origines en ascension sociale et pour lui conférer l'urbanité et les usages du monde. Leur importance ressort bien dans le Tableau 1, qui indique un plus grand nombre d'écoles de cette catégorie dès les années 1780, sauf dans les années 1830, où la conjoncture l'explique.

Photographie Michel Boisvert, 1999.

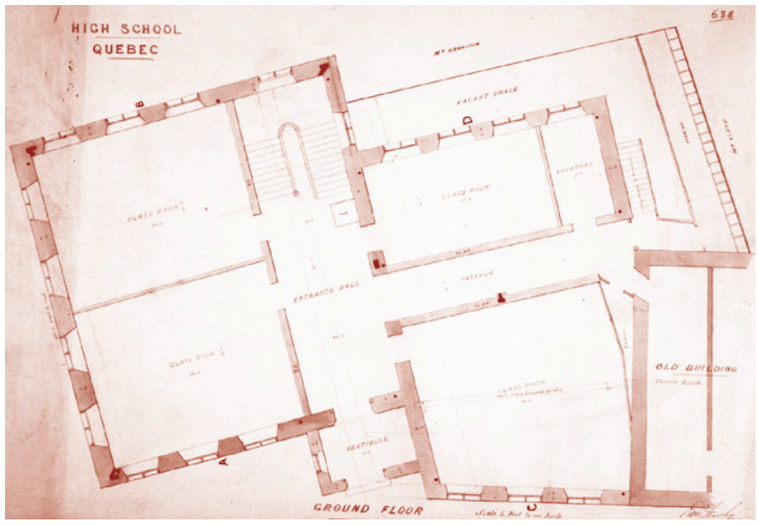

HIGHSCHOOL QUEBEC.
Archives nationales du Québec,
Harry Staveley, 1865, P541, P63b.

JOSEPH-FRANÇOIS PERRAULT.
Archives nationales du Québec,
P560, S2, D10301.
Joseph-François Perrault (1753-1844), protonotaire de Québec en 1802, commence dès ce moment à s'occuper de l'éducation. Il fonde des sociétés d'éducation pour les pauvres, ouvre, à ses frais, des petites écoles et une école d'agriculture, et publie des manuels. François-Xavier Garneau fut moniteur dans l'une de ses écoles.

La catégorie IV comprend les écoles qui préparent à une activité professionnelle plus poussée (au marché du travail, dirait-on aujourd'hui). C'est le cas des médecins, des arpenteurs, des architectes, des inspecteurs et des mesureurs de bois. Les convois de bois qui arrivent à Québec exigent des inspecteurs et des mesureurs bien formés. Il y a encore de nombreux professeurs qui offrent des cours de mathématiques plus avancées. Si l'École royale d'hydrographie a disparu avec les jésuites en 1760, il y a eu pourtant des cours de navigation et d'hydrographie dès leur départ par des maîtres d'écoles de particuliers.

Dans une ville où la population illettrée des campagnes environnantes et les immigrants affluent, il y a des pauvres en quantité : par exemple, au Cap-Blanc et dans les faubourgs. Aussi, Britanniques et Canadiens, protestants et catholiques vont fonder des sociétés d'éducation pour instruire les enfants des pauvres gratuitement. En 1821, Jérôme Demers et Joseph-François Perrault fondent la Société d'éducation de Québec. Un groupe de citoyens britanniques instituent l'École nationale et gratuite de Québec l'année suivante, et Perrault et quelques Britanniques ouvrent la British and Canadian Society en 1823. Ces trois sociétés sont soutenues par des quêtes à la porte des églises et subventionnées par le gouvernement. En 1833. Perrault, homme riche et philanthrope, ouvre, à ses frais, deux écoles, avec des maîtres et des moniteurs suivant le mode mutuel de Lancaster. Très prisé à l'époque, en Angleterre et en France, ce genre d'écoles instruisent des centaines d'enfants pauvres à Québec.

Les protestants organisent aussi pour les enfants pauvres de leur dénomination religieuse des écoles du dimanche, où enseignent souvent et sans rétribution des maîtres des écoles de particuliers. Enfin, des associations volontaires, comme le *Mechanics Institute* fondé en 1830, donnent des cours à leurs membres. Ajoutons que les artisans des métiers traditionnels sont toujours formés, et très souvent, par l'apprentissage auprès d'un maître. À défaut d'université, l'apprentissage est encore le lieu obligé de formation des futurs membres des 27 professions libérales et assimilées de l'époque. De 1830 à 1849, la ville en a compté plus de 2 600. Et cela ne comprend que ceux et celles qui ont passé un contrat devant notaire.

Il n'est point surprenant qu'un enseignement supérieur ait été souhaité dès 1815 et qu'une École de médecine ait été fondée en 1848, un Collège nautique en 1853 (lequel n'a duré que deux ans) et, enfin, l'Université Laval en 1852, qui absorbera l'École de médecine.

On dit souvent que le besoin crée l'organe. L'âge d'or de la ville de Québec en offre un magnifique exemple par la création de ces écoles de différents types avant l'établissement du système scolaire. Il y eut ainsi un enseignement primaire, secondaire et supérieur à Québec durant ces années, grâce à l'initiative des Canadiens et des Britanniques, des catholiques et des protestants. L'exemple venait d'ailleurs, car ces genres d'enseignement avaient été mis sur pied en Angleterre et en France au XVIIIe siècle, les collèges d'humanités ne suffisant plus au besoin des populations.

FINISSANTS DU PETIT SÉMINAIRE.
Musée de l'Amérique française.
Les élèves finissants du petit séminaire de Québec en 1855. C'est la première photographie d'un groupe d'élèves de cette institution, tradition qui s'est maintenue jusqu'à nos jours.

FIGURE 1

Répartition des écoles à Québec, 1901

Source : Laboratoire de géographie historique.

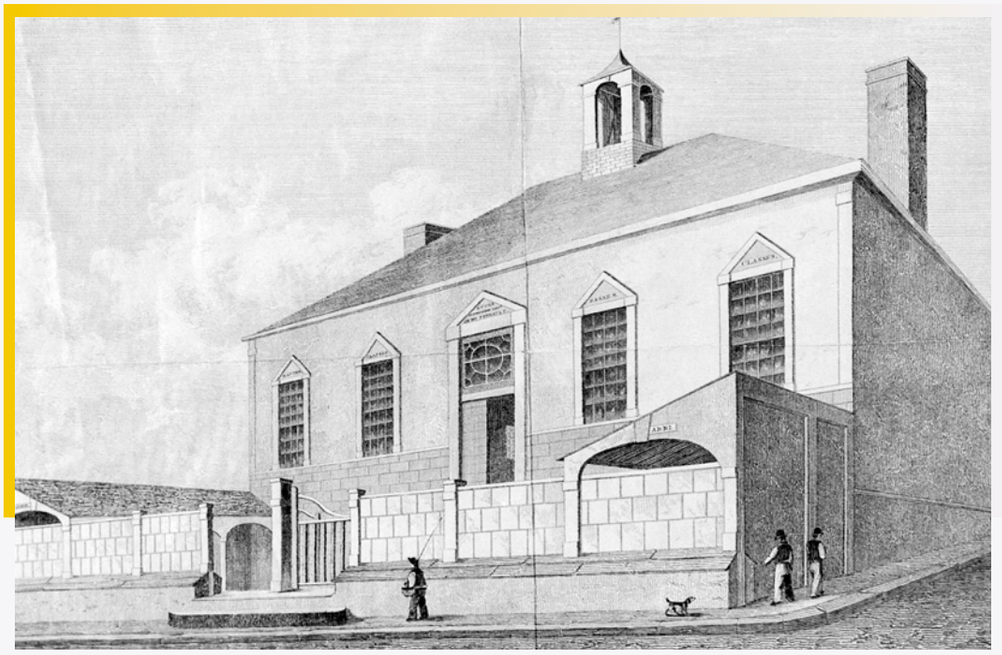

ÉCOLE PERREAULT, 1830.
Archives nationales du Québec, J. Smillie, P600, S5, PGN176.

La médecine et la santé des débuts à 1847

De Jacques Cartier à la création du Collège des médecins, des épidémies de petite vérole aux épidémies de choléra, on assiste à l'implantation d'une médecine européenne, française d'abord, puis britannique, ainsi qu'à l'émergence du corps médical en une véritable profession.

Les facteurs environnementaux

Jusqu'au milieu du XIXe siècle, on a cru que les maladies contagieuses résultaient des miasmes et des effluves véhiculés dans l'air. C'est la raison pour laquelle la salubrité du climat et en particulier la rigueur de l'hiver a été perçue comme une constituante importante de la robustesse des habitants, moins sujets aux épidémies que leurs contemporains demeurés en France. La théorie des miasmes paraissait alors tout à fait rationnelle et les conditions de la vie à Québec en fournissaient quotidiennement la démonstration.

Sans cesse réitérées tant elles étaient inefficaces, les ordonnances des intendants interdisent la libre circulation des porcs et des poules dans les rues. Elles réglementent l'emplacement des latrines qui, parfois trop près des habitations, contaminent les puits d'eau potable. Elles fixent également des règles pour interdire aux bouchers de laisser se perdre dans les rues le sang et les entrailles des animaux qu'ils abattent. Par ailleurs, comme la majorité des rues ne sont pas pavées, le vent y soulève la poussière, tandis qu'au printemps, comme lors des orages d'été, elles se transforment en bourbier. En l'absence d'aqueduc et d'égoût, l'approvisionnement en eau potable et la disposition des eaux usées font souvent problème ; faute de mieux, la rue sert alors de déversoir. Il faudra attendre le milieu du XIXe siècle pour que la ville se dote d'un véritable système d'égoût et d'adduction d'eau.

Morbidité et mortalité

En dépit de la réputation du climat, la piètre hygiène publique dans les villes et le manque d'hygiène personnelle, à l'instar de ce qu'on voit d'ailleurs en France à la même époque, créent des conditions propices à l'éclosion et à la propagation des maladies. La population de Québec doit donc faire face à de multiples épidémies, dont la petite vérole (variole), qui sévit à l'état presque endémique jusqu'à l'aube du XIXe siècle. L'épisode de 1702-1703, par exemple, aurait fait à Québec 286 victimes en six mois, sur une population de 2 000 habitants environ. D'autres épidémies, de fièvres malignes, de dysenterie, de rougeole, de coqueluche, de grippe, sévissent tour à tour, faisant leurs lots de victi-

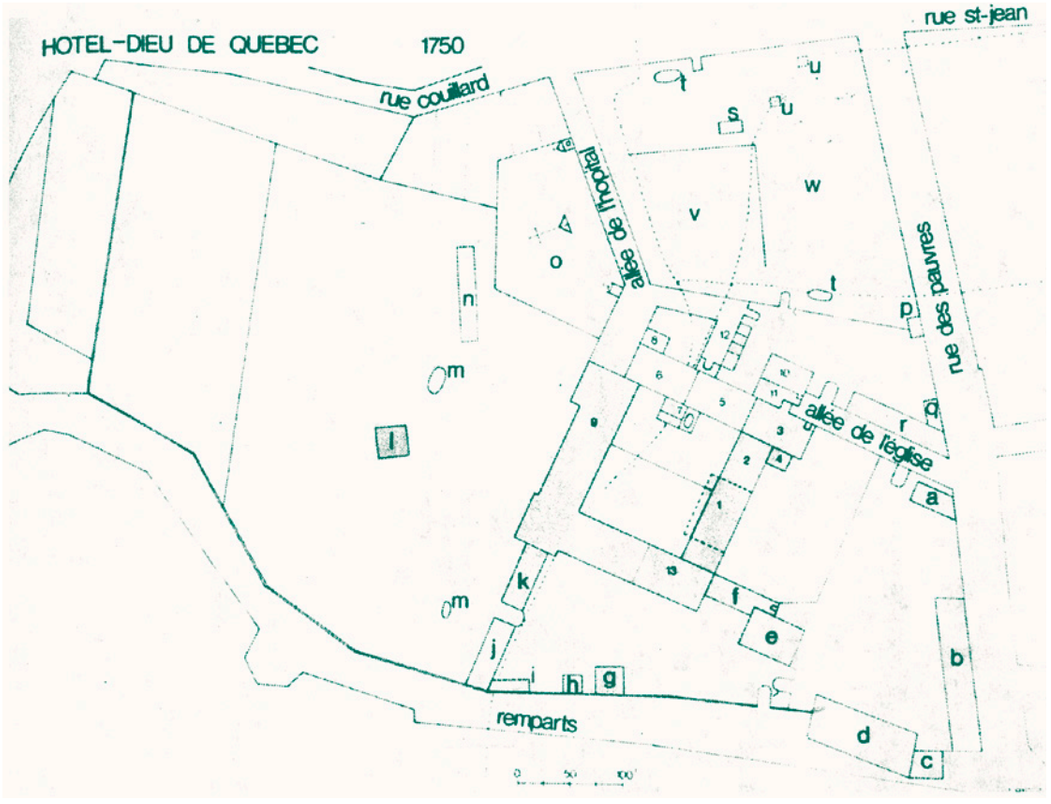

PLAN DE L'HÔTEL-DIEU DE QUÉBEC, 1750.
Archives du monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec. Photographie Denis Ross.

JACQUES DÉNÉCHAUD, 1728-1810.
Musée des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec, anonyme. Photographie Denis Ross.

mes, qui parmi les enfants, qui chez les gens âgés, qui enfin indistinctement dans tous les groupes d'âges.

Certaines épidémies sont introduites lors de l'arrivée des navires, dont la fièvre pourpre (typhus) et le mal de Siam aux XVIIe et XVIIIe siècles, ou le choléra dans les années 1830 et 1840. L'épidémie de 1832, par exemple, aurait fait 3 000 victimes, dont plus de 2 000 résidents permanents de Québec.

Les maladies non épidémiques, celles de la vie courante, qui ne risquent pas de mettre en péril ou d'hypothéquer l'avenir de la collectivité, mais qui relèvent des aléas inhérents à la condition humaine, n'ont guère laissé de traces : troubles rénaux ou respiratoires, parasitoses, avitaminoses… Il en va de même pour les accidents liés au travail ou à l'utilisation d'armes : entorses, dislocations, fractures, hernies, engelures, blessures de toutes sortes…

LE PERSONNEL SANITAIRE ET LES IDÉES MÉDICALES

Inhérentes à la condition humaine, la maladie, la douleur et la mort trouvent leur sens dans la foi en l'au-delà : Dieu donne la vie et il en est pleinement le maître. Dans cet univers, la maladie et la souffrance ont un effet rédempteur. Toutefois, la foi ne commande pas la passivité. Bien des maux sont en effet susceptibles de guérison ou d'amélioration. Si le Ciel est responsable des causes premières, la médecine se réserve l'étude des causes secondes.

Héritière d'une tradition millénaire qui remonte à Hippocrate en passant par Galien, la théorie des humeurs domine le paysage médical jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Pour elle, les maladies résultent du désordre des humeurs, ces constituants liquides du corps, qui interfèrent alors avec les parties solides. L'art du médecin consistera donc à rétablir l'équilibre par évacuation (lavement et saignée) ou par une médication spécifique.

Pour les malades cependant, la prière, les neuvaines, les processions lors des calamités collectives, le recours à un intercesseur thaumaturge, comme sainte Anne ou le frère récollet Didace Pelletier (mort en 1699), constituent sans doute le premier et le dernier recours. Entre ces deux pôles, la médecine populaire à base de plantes, les pratiques parallèles et les rebouteux trouvent également des adeptes ; mais ces usages fleurissent peut-être davantage à mesure qu'on s'éloigne des villes.

Hier comme aujourd'hui, en effet, la médecine officielle se concentre davantage dans les centres urbains et dans les régions populeuses. Jouissant de prestige grâce à leur origine sociale et à leur formation universitaire, les médecins dominent la scène. Ils sont cependant peu nombreux, puisqu'on en dénombre que trois ou quatre pour toute la période antérieure à 1760. Parmi eux, Michel Sarrazin (mort en 1734) et Jean-François Gaultier (mort en 1756), établis à Québec, ont joui d'une solide réputation, gage d'une clientèle aisée.

SAINT ROCH, PATRON DES PESTIFÉRÉS.
Archives de la paroisse Notre-Dame de Québec, Photographie Denis Ross.

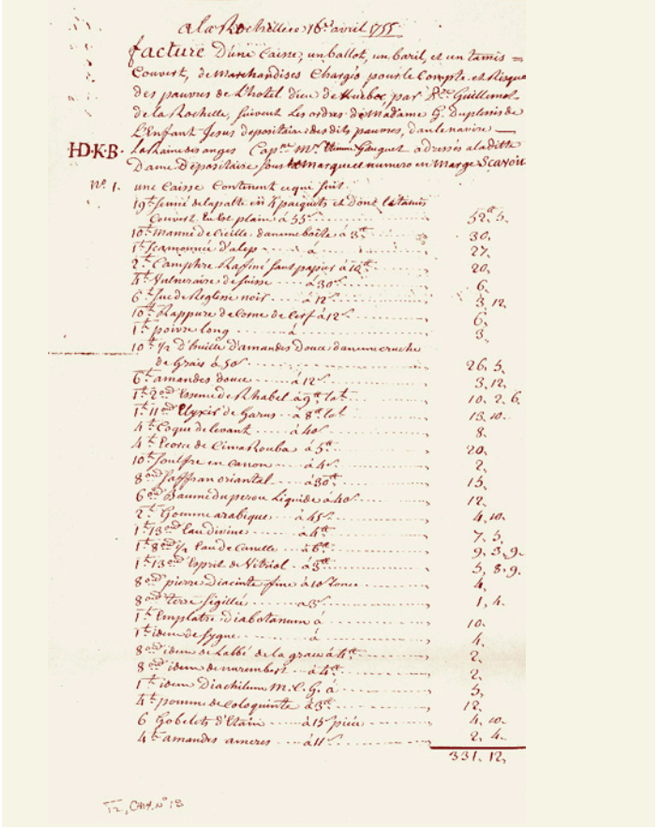

ACHATS FAITS PAR L'HÔTEL-DIEU DE QUÉBEC EN AVRIL 1755.
Archives du monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec.

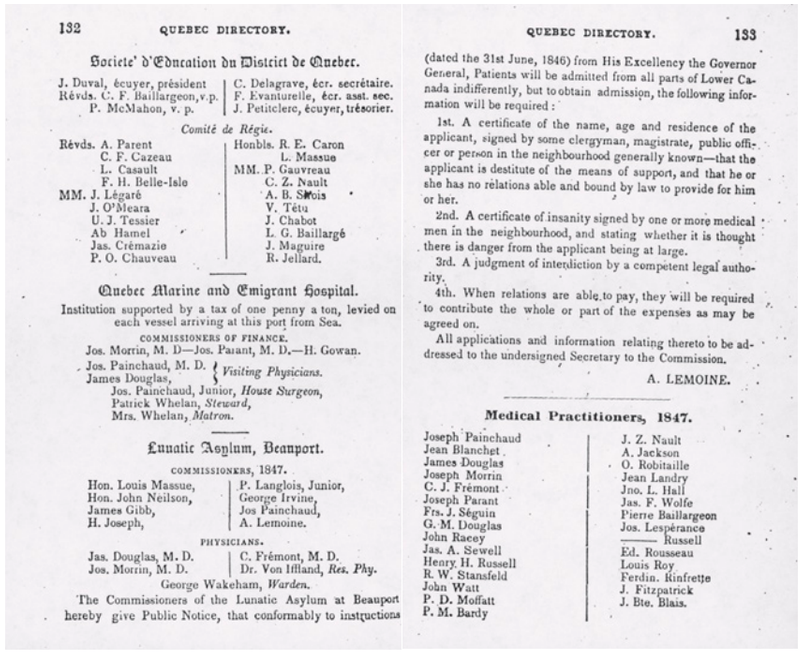

132 QUEBEC DIRECTORY.

Societe' d'Education du District de Quebec.

J. Duval, écuyer, président | C. Delagrave, écr. secrétaire.
Révds. C. F. Baillargeon, v.p. | F. Evanturelle, écr. asst. sec.
P. McMahon, v. p. | J. Petitclerc, écuyer, trésorier.

Comité de Régie.

Révds. A. Parent, C. F. Cazeau, L. Casault, F. H. Belle-Isle, MM. J. Légaré, J. O'Meara, U. J. Tessier, Ab Hamel, Jas. Crémazie, P. O. Chauveau | Honbls. R. E. Caron, L. Massue, MM. P. Gauvreau, C. Z. Nault, A. B. Sirois, V. Têtu, J. Chabot, L. G. Baillargé, J. Maguire, R. Jellard.

Quebec Marine and Emigrant Hospital.

Institution supported by a tax of one penny a ton, levied on each vessel arriving at this port from Sea.

COMMISSIONERS OF FINANCE.

Jos. Morrin, M. D.—Jos. Parant, M. D.—H. Gowan.

Jos. Painchaud, M. D. } *Visiting Physicians.*
James Douglas, }

Jos. Painchaud, Junior, *House Surgeon,*
Patrick Whelan, *Steward,*
Mrs. Whelan, *Matron.*

Lunatic Asylum, Beauport.

COMMISSIONERS, 1847.

Hon. Louis Massue, Hon. John Neilson, James Gibb, H. Joseph, | P. Langlois, Junior, George Irvine, Jos Painchaud, A. Lemoine.

PHYSICIANS.

Jas. Douglas, M. D. Jos. Morrin, M. D. | C. Frémont, M. D. Dr. Von Iffland, *Res. Phy.*

George Wakeham, *Warden.*

The Commissioners of the Lunatic Asylum at Beauport hereby give Public Notice, that conformably to instructions

QUEBEC DIRECTORY. 133

(dated the 31st June, 1846) from His Excellency the Governor General, Patients will be admitted from all parts of Lower Canada indifferently, but to obtain admission, the following information will be required:

1st. A certificate of the name, age and residence of the applicant, signed by some clergyman, magistrate, public officer or person in the neighbourhood generally known—that the applicant is destitute of the means of support, and that he or she has no relations able and bound by law to provide for him or her.

2nd. A certificate of insanity signed by one or more medical men in the neighbourhood, and stating whether it is thought there is danger from the applicant being at large.

3rd. A judgment of interdiction by a competent legal authority.

4th. When relations are able to pay, they will be required to contribute the whole or part of the expenses as may be agreed on.

All applications and information relating thereto to be addressed to the undersigned Secretary to the Commission.

A. LEMOINE.

Medical Practitioners, 1847.

Joseph Painchaud, Jean Blanchet, James Douglas, Joseph Morrin, C. J. Frémont, Joseph Parant, Frs. J. Séguin, G. M. Douglas, John Racey, Jas. A. Sewell, Henry H. Russell, R. W. Stansfeld, John Watt, P. D. Moffatt, P. M. Bardy | J. Z. Nault, A. Jackson, O. Robitaille, Jean Landry, Jno. L. Hall, Jas. F. Wolfe, Pierre Baillargeon, Jos. Lespérance, ——— Russell, Ed. Rousseau, Louis Roy, Ferdin. Rinfrette, J. Fitzpatrick, J. Bte. Blais.

MÉDECINS DE QUÉBEC EN 1847.
Quebec Directory, 1847, p. 132-133.

Simple métier, encore associée à l'univers du barbier, la chirurgie est confinée aux maladies externes et à celles qui ont besoin de l'opération de la main. Le traitement des plaies, des tumeurs, des ulcères, des fractures… est de son ressort, mais non l'obstétrique, réservée aux sages-femmes, sauf dans les cas difficiles. À la ville tout au moins, le métier se transmet souvent de père en fils et c'est ainsi qu'à Québec les Baudoin, les Lajus et les Soupiran ont constitué de véritables dynasties familiales de chirurgiens.

Au bas de la hiérarchie médicale, les apothicaires n'exercent ni profession ni métier, mais tiennent boutique. Ce sont des commerçants. Concurrencés par la majorité des chirurgiens et par les apothicaireries des grands établissements, comme celles des jésuites ou de l'Hôtel-Dieu, ils ne sont pas légion. Établi à Québec en 1751, Joseph-Alexandre Arnoux est le seul laïc connu à s'afficher comme apothicaire. C'est un commerce qui prendra son essor après 1760.

Peu réglementé, sinon au XVIIIe siècle pour en contrôler l'effectif et la formation minimale, le corps médical émergera comme une véritable profession au siècle suivant. Les ordonnances de 1750 et de 1788, ainsi que la loi de 1831 en jalonnent les principales étapes avant la création du Collège des médecins et des chirurgiens en 1847.

LES INSTITUTIONS DE SOINS

Pour les simples citoyens, le recours au chirurgien et à plus forte raison au médecin représente une dépense importante, susceptible même de ruiner des familles si la maladie se prolonge. C'est pourquoi des établissements de soins existent pour les malades sans ressources ou les personnes seules. Fondé en 1639 par les Augustines et par la duchesse d'Aiguillon, l'Hôtel-Dieu ne reçoit que des malades curables. Hôpital civil et militaire subventionné par l'État, il compte habituellement 34 lits ; mais ses deux salles peuvent en contenir jusqu'à 50 au besoin. Ce nombre est toutefois insuffisant quand des navires arrivent chargés de malades. Comme cela se produit surtout l'été, on les place alors dans les greniers et jusque dans l'église.

Incendié en 1755, l'hôpital sera réaménagé dans le monastère, puisque la guerre mobilise les ressources financières de la colonie, empêchant sa reconstruction. Après la capitulation, les militaires le réquisitionneront pour y loger leurs soldats, ce qui aura pour effet d'en priver les citoyens de Québec pendant près de 25 ans. Timidement réouvert en 1784 (18 lits), l'Hôtel-Dieu ne retrouvera son lustre d'antan qu'en 1825.

Les soins que les malades reçoivent à l'hôpital se comparent avantageusement à ceux qui sont dispensés dans les bons hôpitaux de France. Visités par le médecin major ou par le chirurgien major, soignés par des religieuses expérimentées et par une pharmacienne habile, 90 % d'entre eux sortent guéris à la fin du XVIIe siècle. La réputation de certains de ses praticiens, comme Michel Sarrazin ou Jean-François Gaultier, dépasse les limites de la ville et semble largement méritée. Les connaissances de la pharmacienne, qui achète ses médicaments auprès d'apothicaires de Dieppe et de La Rochelle, semblent également au diapason de la science de l'époque. La médicalisation des soins s'amplifiera au XIXe siècle avec la création de services organisés de médecine et de chirurgie (1825).

Bien soignés, les malades sont également bien nourris. Leur régime habituel comprend une livre et demie de pain et dix onces de viande ou de poisson par jour. Il s'agit d'un régime de type urbain, où le bœuf, le veau, la volaille et le mouton l'emportent sur le porc, moins digeste et surtout consommé à la campagne. Des légumes, quelques fruits et un peu de vin coupé d'eau complètent la ration, qui fournit de 3 000 à 3 500 calories par jour.

TABLEAU 1

Nombre de malades admis et taux de mortalité, Hôtel-Dieu de Québec, 1689-1893

	Admisssions			Taux de mortalité
	M	F	T	(pour 1000)
1689-1698	3 297	1 765	5 079[1]	63,0
1699-1708	3 519	1 671	5 190	56,6
1709-1718	3 688	1 488	5 176	54,6
1719-1728	3 652	1 473	5 125	48,3
1729-1738	4 798	1 238	6 036	42,1
1739-1748	6 485	1 417	7 902	60,6
1749-1758	6 707	405	7 112	64,7
1759	494	0	494	...
1784-1793	712	547	1 259	114,4
1794-1803	1 173	900	2 073	90,4
1804-1813	1 319	1 180	2 499	101,0
1814-1823	1 408	1 368	2 776	93,1
1824-1833	1 767	1 662	3 429	101,9
1834-1843	2 151	2 322	4 473	94,1
1844-1853	2 519	3 921	6 440	82,2
1854-1863	2 488	4 841	7 329	70,3
1864-1873	2 293	5 180	7 473	75,6
1874-1883	1 839	4 298	6137	77,2
1884-1893	2 521	4 487	7 008	72,9

1. Comprend 17 malades de sexe indéterminé.

Source : Rousseau (1989), Archives du monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec.

CADUCÉE.
Fonds privé.

L'Hôpital Général de Québec, fondé par Mgr de Saint-Vallier en 1693, est également desservi par les Augustines. Situé à la basse-ville, sur le bord de la rivière Saint-Charles, il est destiné à accueillir les vieillards, les infirmes, les invalides et les mendiants. Au XVIIIe siècle, on y enfermera aussi quelques prostituées ainsi que des aliénés dans des lieux aménagés à cette fin. Au XIXe siècle, ces deux établissements ne pourront faire face aux besoins suscités par l'afflux massif des immigrants ; aussi l'État devra-t-il ouvrir l'hôpital des Émigrés (1820), sur la rue Saint-Jean, et l'hôpital de la Marine (1834), à la Pointe-aux-Lièvres.

Sous le Régime britannique

Malgré le changement de régime en 1763, les praticiens canadiens purent continuer de pratiquer la médecine ; de leur côté les religieuses de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital Général restèrent propriétaires de leur hôpital.

Cela dit, la santé ne tarda pas à devenir un enjeu important pour les nouvelles autorités car, après la guerre d'Indépendance américaine et les guerres napoléonniennes, la métropole fit face à un surplus important de chirurgiens militaires dont elle ne savait que faire chez elle. C'est pourquoi elle chercha à les intégrer dans la colonie en établissant des règles qui les favorisaient et en nommant une majorité de médecins militaires dans les bureaux d'examinateurs de Québec et de Montréal. Si bien qu'au début du XIXe siècle la composition du corps médical de la ville avait complètement changé et que les Canadiens se trouvaient en minorité. En 1831, alors que la ville comptait 25 médecins et chirurgiens, seulement dix étaient canadiens. Même phénomène dans l'ensemble du Bas-Canada où on n'en dénombrait plus, cette année-là, que 68 sur les 211 praticiens.

MALADES ADMIS
À L'HÔTEL-DIEU
DE QUÉBEC EN 1826.
Journal de médecine de Québec, 1826.

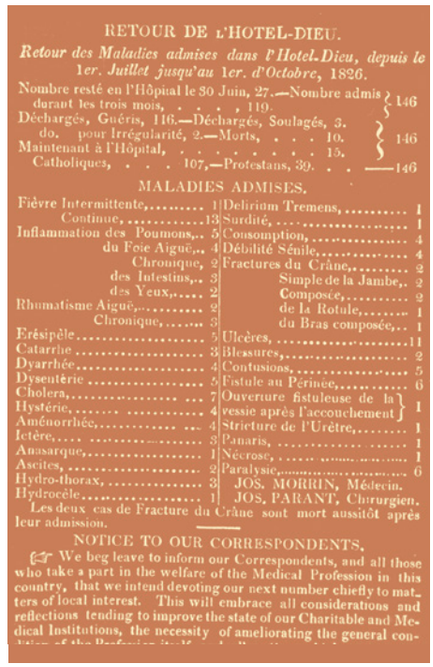

RETOUR DE L'HOTEL-DIEU.

Retour des Maladies admises dans l'Hotel-Dieu, depuis le 1er. Juillet jusqu'au 1er. d'Octobre, 1826.

Nombre resté en l'Hôpital le 30 Juin, 27.—Nombre admis durant les trois mois, ... , 119. } 146
Déchargés, Guéris, 116.—Déchargés, Soulagés, 3. do. pour Irrégularité, 2.—Morts, . . . 10. } 146
Maintenant à l'Hôpital, ... 13.
Catholiques, . . . 107,—Protestans, 39. . . —146

MALADIES ADMISES.

Fièvre Intermittente,	1	Delirium Tremens,	1
Continue,	13	Surdité,	1
Inflammation des Poumons,	5	Consomption,	4
du Foie Aiguë,	4	Débilité Sénile,	4
Chronique,	2	Fractures du Crâne,	2
des Intestins,	3	Simple de la Jambe,	2
des Yeux,	2	Composée,	2
Rhumatisme Aiguë,	2	de la Rotule,	1
Chronique,	3	du Bras composée,	1
Erésipèle	5	Ulcères,	11
Catarrhe	3	Blessures,	2
Dyarrhée	4	Contusions,	5
Dysentérie	5	Fistule au Périnée,	6
Cholera,	7	Ouverture fistuleuse de la vessie après l'accouchement	1
Hystérie,	4	Stricture de l'Urètre,	1
Aménorrhée,	4	Panaris,	1
Ictère,	3	Nécrose,	1
Anasarque,	1	Paralysie,	6
Ascites,	2	JOS. MORRIN, Médecin.	
Hydro-thorax,	3	JOS. PARANT, Chirurgien.	
Hydrocèle	1		

Les deux cas de Fracture du Crâne sont mort aussitôt après leur admission.

NOTICE TO OUR CORRESPONDENTS.

☞ We beg leave to inform our Correspondents, and all those who take a part in the welfare of the Medical Profession in this country, that we intend devoting our next number chiefly to matters of local interest. This will embrace all considerations and reflections tending to improve the state of our Charitable and Medical Institutions, the necessity of ameliorating the general con-

Cette volonté d'intervention se remarque aussi dans la façon dont les autorités coloniales ont tenu à s'assurer du contrôle de la santé publique de la ville et de la colonie : politiques de santé, budgets, administration. À partir de 1791, c'est le Conseil exécutif, composé du gouverneur et d'une majorité de Britanniques, qui décidait de l'acceptation ou non des projets de loi de la Chambre. C'est lui qui autorisait ou non les montants votés pour la santé. Enfin, c'est le gouverneur qui nommait les responsables des principaux postes dans le domaine de la santé publique : les juges de paix, le médecin du port, le médecin en chef de la quarantaine, le responsable de l'hôpital des Émigrés puis celui de la Marine et cela même si, comme il vient d'être dit, les salaires associés à ces fonctions provenaient de la Chambre d'assemblée.

TABLEAU 2

Évolution du corps médical à Québec, 1653-1788

Année	Nombre de médecins
1653	1
1667	5
1681	6
1695	9
1709	7
1723	9
1734	11
1744	11
1751	17
1765	17
1774	13
1788	23

Source : Lessard (1998).

HÔPITAL GÉNÉRAL
DE QUÉBEC, C. 1830.
Musée du Québec, Fonds Morisset,
J.P. Cockburn, 1057-A-12.

Première ville imprimante (1760-1859)

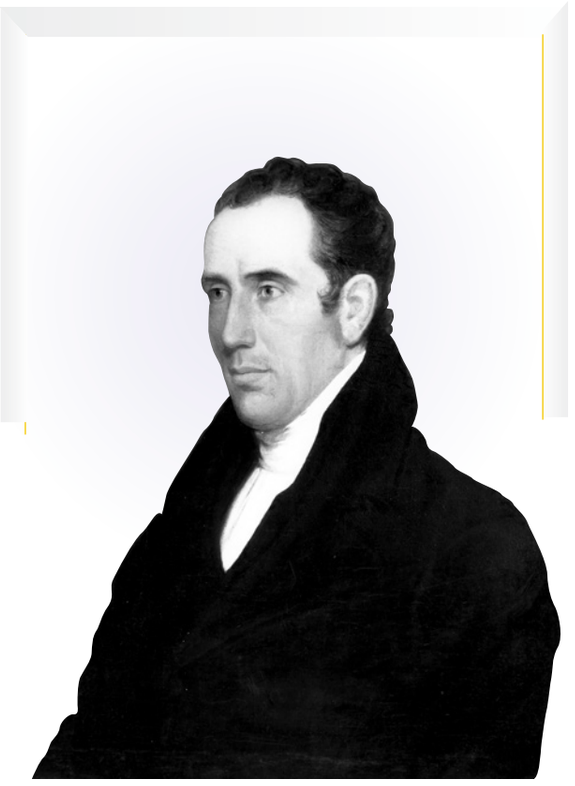

JOHN NEILSON, VERS 1820.
Musée du Québec, John James. Photographie P. Altman.
Acquis en 1984, restauré en 1991 grâce à l'appui des Amis du musée du Québec.

Depuis l'invention de Gutenberg, la culture savante, qui repose sur la lecture et l'écriture, a apporté une aide incomparable à l'éducation aussi bien qu'à tous les autres domaines de la vie : religion, politique, économie, littérature, sciences et arts. Pendant des siècles, c'est d'abord et surtout dans les villes que l'imprimerie se développe en Occident. Une ville aussi importante que Québec ne pouvait s'en passer.

Sous le Régime français, les pères jésuites et les Messieurs de Saint-Sulpice au XVIIe siècle, de même que le gouverneur La Galissonnière en 1744, demandent une imprimerie, mais Versailles ne permet pas à la Nouvelle-France d'en importer une à Québec ni à Montréal. Lorsque le Canada devient colonie britannique, des imprimeurs de Philadelphie, William Brown et Thomas Gilmore, arrivent à Québec et ouvrent le premier atelier dès 1764, sur la rue Saint-Louis d'abord, et sur la côte de la Montagne ensuite, où l'atelier demeure jusqu'en 1855.

Pendant un demi-siècle, l'un des grands problèmes de l'imprimerie sera de recruter des apprentis pour un métier jusque-là inconnu des Canadiens. Jusqu'en 1820, des Britanniques et des Américains sont plus nombreux dans ce travail, mais ultérieurement, les Canadiens l'emportent définitivement. L'apprentissage dure de cinq à sept ans, suivant l'âge d'entrée à l'atelier. En tout pour le siècle, on a pu recenser 365 imprimeurs, relieurs et graveurs, maîtres et compagnons à Québec (Tableau 1). Plusieurs sont recrutés dans la ville même et la haute-ville est le lieu privilégié des ateliers, dans un axe qui part de la rue Saint-Pierre dans la basse-ville, monte à la haute-ville par la côte de la Montagne, pour se poursuivre sur les rues Buade et de la Fabrique et déboucher enfin dans la rue Saint-Jean jusqu'à la porte du même nom. En somme, une sorte de *via sacra* dans la ville où loge tout ce qui compte dans le négoce et les professions. On y trouve les principaux imprimeurs, relieurs et libraires en rangs serrés, tels que les Brown, Neilson, Fréchette, Cary, Germain, Côté, Sinclair, Cowan, Crémazie et Brousseau. Signalons que les ateliers les plus importants appartiennent à des maîtres réunis en société et que les compagnons créent pour leur part la Société typographique canadienne en 1836.

Les ateliers ont besoin de machines, d'ustensiles et d'outils, de caractères, d'encre et de papier. Il faut se procurer le tout hors du pays. La ville de Montréal s'approvisionne, quant à elle, à New York, via le Saint-Laurent, le Richelieu, le lac Champlain et la rivière Hudson, puisque les navires hauturiers s'arrêtent à Québec. Ce qui oblige les imprimeurs de la capitale à se fournir à Londres et à Paris pendant toute la période.

Jusqu'en 1850, les presses à imprimer sont des presses dites à deux coups, alors que les premières presses à vapeur sont installées par John Lowell en 1852. Dès 1779, William Brown avait fait venir une presse à estampe et John Neilson possédait quatre presses en 1801, deux machines pour chauffer les planches de cuivre et les frisquettes, des casses et des caractères de différentes sortes, y compris pour le chant et la musique, ainsi que des boîtes de caractères grecs. Une première presse en métal serait arrivée d'Angleterre en 1820, avec l'imprimeur William Shadgett, qui la revendit quatre ans plus tard, faute de pouvoir concurrencer Neilson et Cary-Desbarats.

Quant aux imprimés sortis des presses de Québec, ils comprennent des travaux de villes, des documents de l'administration civile, des livres, des almanachs et des journaux. Avant 1821, 1 115 publications ont été éditées au Bas-Canada, dont 854 à Québec et 261 à Montréal. Montréal l'emportera par la suite, mais on ignore à partir de quel moment. L'édition la plus importante reste celle des journaux. La presse périodique, née en même temps que l'imprimerie à Québec, est un instrument de communication essentiel à l'époque. Sur 325 périodiques parus au Québec de 1764 à 1859, 190 ont été édités à Montréal et 87 à Québec. Le nombre des journaux de Québec passe de 1 à 28 de la première à la dixième décennie de la période (Tableau 2). De 1764 à 1859, 38 journaux paraissent en anglais, 44 en français et 5 sont bilingues. Si certaines feuilles disparaissent après trois semaines, d'autres paraissent pendant quelques dizaines d'années. Le premier journal, *The Quebec Gazette/La Gazette de Québec*, paraît pendant 110 ans.

Comme tous les journaux en Amérique du Nord, la plupart sont hebdomadaires. Après 1815, certains paraissent deux ou trois fois la semaine. Seule la *Gazette de Québec*

TABLEAU 1

Les métiers de l'imprimé à Québec, 1764-1859

	Métier				Groupe linguistique				Quartier			
Décennie	Imprimeur	Relieur	Graveur	Métier non signalé	Total	Francophone	Anglophone	Total	Basse-Ville	Haute-Ville	Faubourg Saint-Jean	Faubourg Saint-Roch
1760-1769	2	2			4	1	3	4		3		
1770-1779	1	1			2	1	1	2		1		
1780-1789	2	1	1		4		4	4	3			
1790-1799	8	2	4		14	7	7	14	6	5		
1800-1809	6	2		2	10	4	6	10	1	1		
1810-1819	6	3		20	29	13	16	29		2		
1820-1829	24	8	7		39	18	21	39		26		
1830-1839	16	1	1	25	43	27	16	43		1	1	
1840-1849	46	5	11		62	40	22	62	8	26	9	10
1850-1859	119	17	22		158	106	52	158	16	53	56	23
TOTAL	230	42	46	47	365	217	148	365	34	118	66	33

FIGURE 1

Principales rues de localisation des imprimeurs à Québec

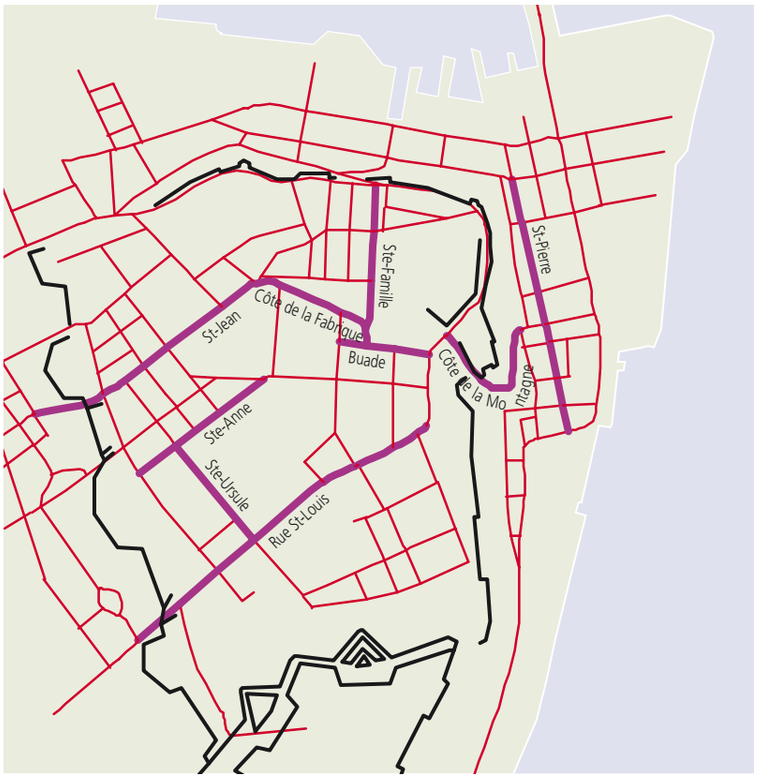

Source : Laboratoire de géographie historique.

devient quotidienne de 1832 à 1842, avec trois éditions en français et trois en anglais chaque semaine.

L'implantation de l'imprimé aux XVIIIe et XIXe siècles au Québec s'est faite sur le modèle américain. En effet, pour vivre, l'imprimeur doit éditer un journal qui lui apporte de l'argent frais par les abonnements et les revenus de la publicité, laquelle occupe la moitié des quatre pages des journaux. Sans elle, un journal ne peut survivre. Et c'est ainsi que l'imprimeur-journaliste devient aussi éditeur de livres et de brochures, parfois jusqu'au XXe siècle, qu'il est encore papetier et libraire, qu'il loge un relieur et un graveur.

Si, pour des raisons obvies, peu de livres sont édités au Québec au cours des XVIIIe et XIXe siècles, cela ne signifie pas pour autant que la population ne lit pas ou encore moins qu'elle manque de livres. Comme dans les villes américaines, on fait venir des livres d'Europe. La librairie prend son essor dès 1764 à Québec dans l'atelier de Brown et Gilmore. Avant 1840, la capitale a compté 140 vendeurs de livres, dont les plus importants sont, dans l'ordre, les imprimeurs-journalistes, les encanteurs et les libraires non imprimeurs. Chez les éditeurs de journaux, c'est l'atelier de *La Gazette de Québec* qui l'emporte avant 1840, suivi de la Librairie canadienne, propriété du *Canadien*. En 1831, chez les encanteurs,

TABLEAU 2

Les périodiques suivant la langue et le lieu de publication au Québec, par décennie, 1764-1859

	Montréal				Québec				Autres lieux de publication				Province			
	A	F	B	**Total**	A	F	B	**Total**	A	F	B	**Total**	A	F	B	**Total**
1764-1769							1	1							1	1
1770-1779	1			1									1			1
1780-1789					1	1		2					1	1		2
1790-1799		1		1	1		1	2					1	1	1	3
1800-1809	1		1	2	1	2	1	4					2	2	2	6
1810-1819	6	3		9	4	1		5		1		1	10	5		15
1820-1829	17	4		21	2	6		8	1	4		5	20	14		34
1830-1839	22	14		36	5	3	2	10	8	3	1	12	35	20	3	58
1840-1849	47	19		66	15	12		27	2	7		9	64	38		102
1850-1859	33	21		54	9	19		28	12	8	1	21	54	48	1	103
Total	127	62	1	190	38	44	5	87	23	23	2	48	188	129	8	325

A : Langue anglaise F : Langue française B : Bilingue

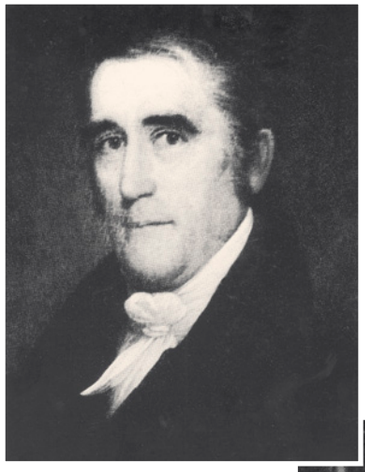

PIERRE-ÉDOUARD DESBARATS, 1764-1828.
Collection de l'auteur.

GEORGE-PASCHAL DESBARATS, 1808-1864.
Collection de l'auteur.

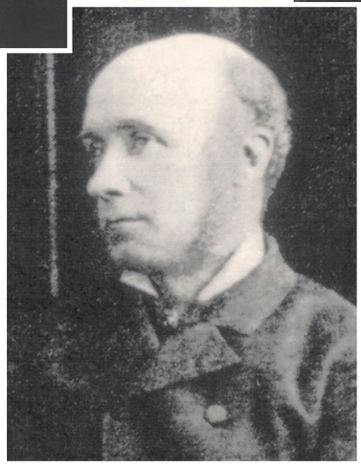

GEORGE-ÉDOUARD DESBARATS, 1838-1893.
Collection de l'auteur.

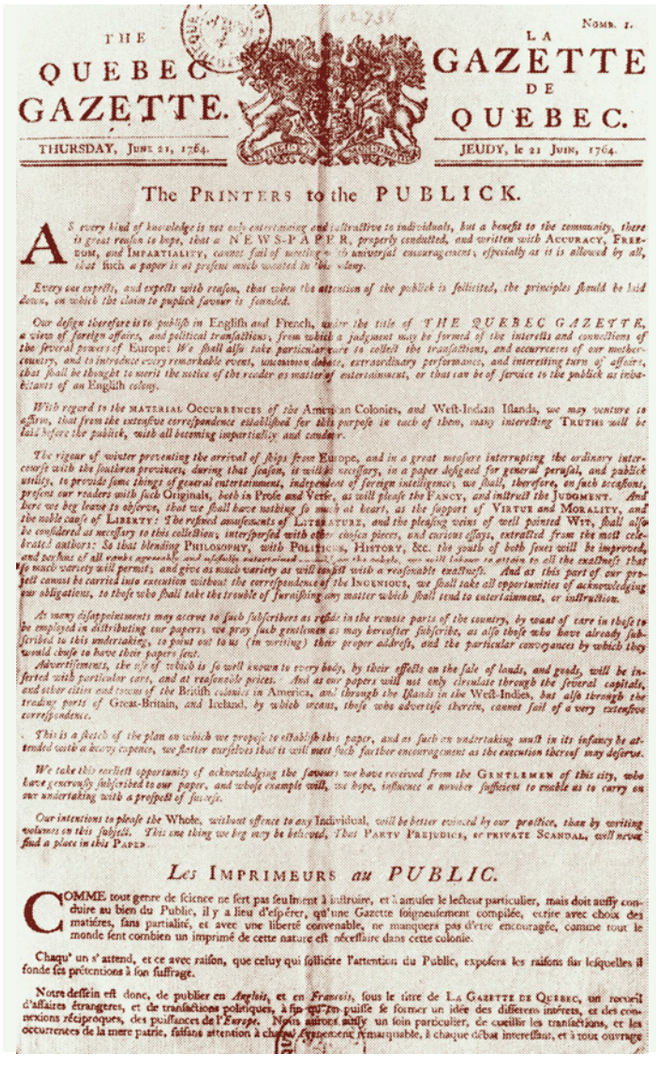

THE QUEBEC GAZETTE. — LA GAZETTE DE QUEBEC.
THURSDAY, JUNE 21, 1764. — JEUDY, le 21 JUIN, 1764. — NUMB. 1.

The PRINTERS to the PUBLICK.

As every kind of knowledge is not only entertaining and instructive to individuals, but a benefit to the community, there is great reason to hope, that a NEWS-PAPER, properly conducted, and written with ACCURACY, FREEDOM, and IMPARTIALITY, cannot fail of meeting with universal encouragement, especially as it is allowed by all, that such a paper is at present much wanted in this colony.

Every one expects, and expects with reason, that when the attention of the publick is solicited, the principles should be laid down, on which the claim to publick favour is founded.

Our design therefore is to publish in English and French, under the title of THE QUEBEC GAZETTE, a view of foreign affairs, and political transactions, from which a judgment may be formed of the interests and connections of the several powers of Europe: We shall also take particular care to collect the transactions, and occurrences of our mother-country, and to introduce every remarkable event, uncommon debate, extraordinary performance, and interesting turn of affairs, that shall be thought to merit the notice of the reader as matter of entertainment, or that can be of service to the publick as inhabitants of an English colony.

With regard to the MATERIAL OCCURRENCES of the American Colonies, and West-Indian Islands, we may venture to affirm, that from the extensive correspondence established for this purpose in each of them, many interesting TRUTHS will be laid before the publick, with all becoming impartiality and candour.

The rigour of winter preventing the arrival of ships from Europe, and in a great measure interrupting the ordinary intercourse with the southern provinces, during that season, it will be necessary, in a paper designed for general perusal, and publick utility, to provide some things of general entertainment, independent of foreign intelligence; we shall, therefore, on such occasions, present our readers with such ORIGINALS, both in PROSE and VERSE, as will please the FANCY, and instruct the JUDGMENT. And here we beg leave to observe, that we shall have nothing so much at heart, as the support of VIRTUE and MORALITY, and the noble cause of LIBERTY: The refined amusements of LITERATURE, and the pleasing vein of well pointed WIT, shall also be considered as necessary to this collection; interspersed with other choice pieces, and curious essays, extracted from the most celebrated authors: So that blending PHILOSOPHY, with POLITICKS, HISTORY, &c. the youth of both sexes will be improved, and perhaps of all ranks agreeably and usefully entertained. [illegible] as the nature of our subject will admit of, and as much variety as will consist with a reasonable exactness. And as this part of our project cannot be carried into execution without the correspondence of the INGENIOUS, we shall take all opportunities of acknowledging any obligations, to those who shall take the trouble of furnishing any matter which shall tend to entertainment, or instruction.

As many disappointments may accrue to such subscribers as reside in the remote parts of the country, by want of care in those to be employed in distributing our papers, we pray such gentlemen as may hereafter subscribe, as also those who have already subscribed to this undertaking, to point out to us (in writing) their proper address, and the particular conveyances by which they would chuse to have their papers sent.

Advertisements, the use of which is so well known to every body, by their effects on the sale of lands, and goods, will be inserted with particular care, and at reasonable prices. And as our papers will not only circulate through the several capitals, and other cities and towns of the British colonies in America, and through the islands in the West-Indies, but also through the trading ports of Great-Britain, and Ireland, by which means, those who advertise therein, cannot fail of a very extensive correspondence.

This is a sketch of the plan on which we propose to establish this paper, and as such an undertaking must in its infancy be attended with a heavy expence, we flatter ourselves that it will meet such further encouragement as the execution thereof may deserve.

We take this earliest opportunity of acknowledging the favours we have received from the GENTLEMEN of this city, who have generously subscribed to our paper, and whose example will, we hope, influence a number sufficient to enable us to carry on our undertaking with a prospect of success.

Our intentions to please the Whole, without offence to any Individual, will be better evinced by our practice, than by writing volumes on this subject. This one thing we beg may be believed, That PARTY PREJUDICE, or PRIVATE SCANDAL, will never find a place in this PAPER.

Les IMPRIMEURS *au* PUBLIC.

COMME tout genre de science ne sert pas seulement à instruire, et à amuser le lecteur particulier, mais doit aussy conduire au bien du Public, il y a lieu d'espérer, qu'une Gazette soigneusement compilée, ecrite avec choix des matiéres, sans partialité, et avec une liberté convenable, ne manquera pas d'être encouragée, comme tout le monde sent combien un imprimé de cette nature est nécessaire dans cette colonie.

Chaqu' un s' attend, et ce avec raison, que celuy qui sollicite l'attention du Public, expofera les raifons fur lefquelles il fonde fes prétentions à fon fuffrage.

Notre deffein eft donc, de publier en *Anglois*, et en *François*, fous le titre de LA GAZETTE DE QUEBEC, un recueil d'affaires étrangeres, et de tranfactions politiques, à fin qu'on puiffe fe former un idée des differens intérets, et des connexions réciproques, des puiffances de l'*Europe*. Nous aurons auffy un foin particulier, de cueillir les tranfactions, et les occurrences de la mere patrie, faifans attention à chaque événement remarquable, à chaque débat intereffant, et à tout ouvrage

LA GAZETTE DE QUÉBEC,
21 JUIN 1764.

Giovanni Domenico Balzaretti et John Christopher Reiffenstein sont les plus importants.

À partir de 1815, les guerres de la Révolution et de l'Empire étant terminées, les libraires canadiens vont pouvoir aller faire leurs achats à Paris. Dès cette année-là, le premier libraire canadien non imprimeur se rend à Paris pour constituer son stock de livres et ouvrir sa librairie au 5, rue de la Fabrique.

En plus de la production et la distribution de l'imprimé, il faut tenter d'apprécier sa consommation. Une bibliothèque d'abonnement est fondée dès 1779 et on comptera une bonne quinzaine de bibliothèques d'associations, telles que celles des membres des professions libérales – médecins et avocats –, celles de divers groupes, comme les imprimeurs, les membres du Mechanics Institute, du Garrison Club, de l'Institut Canadien, de l'Institut de Saint-Roch, de la Société littéraire et historique de Québec et même de la première bibliothèque paroissiale créée en 1842 à Notre-Dame-de-Québec. Il ne faut pas oublier la création en 1802 de la plus importante : la Bibliothèque de la Législature, la première bibliothèque nationale.

Les inventaires après décès montrent enfin que les particuliers possèdent des livres, en quantité et en qualité variables selon leur niveau d'instruction et leur métier ou profession, comme partout ailleurs en Occident. Et on trouve, dans les bibliothèques collectives et privées, les livres de tous les grands écrivains de France et d'Angleterre, anciens et contemporains, de même que les classiques grecs, latins et médiévaux.

EXPOSITION « EN TOUTES LETTRES — NAISSANCE D'UNE LITTÉRATURE NATIONALE 1840-1869 ».
Du 13 décembre 1995 au 26 mai 1996 au Musée de l'Amérique française. Photographie Pierre Soulard, Musée de la civilisation.

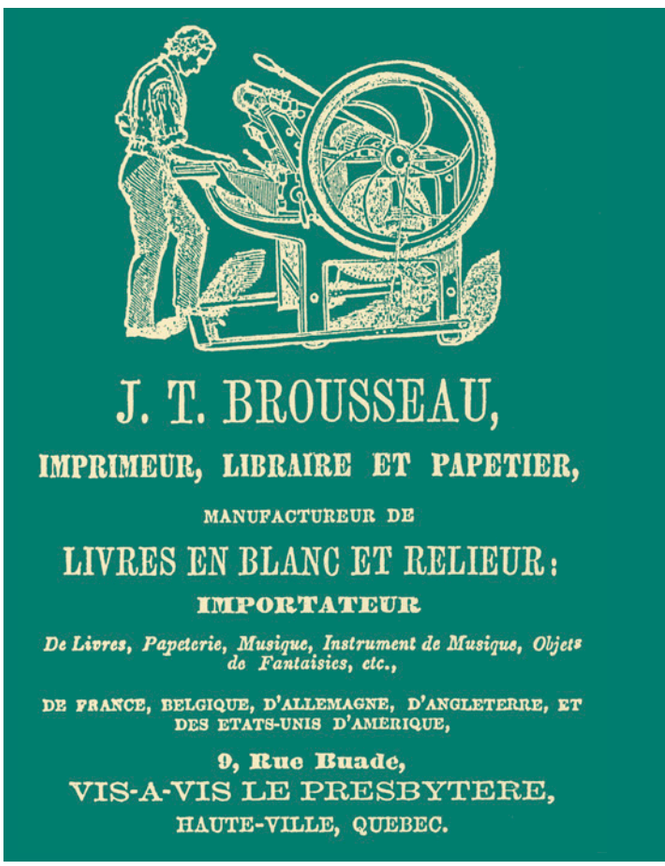

PUBLICITÉ COMMERCIALE DE J. T. BROUSSEAU.
Almanach de Québec, 1853.

ÉTIENNE PARENT, 1802-1874.
Archives nationales du Québec, collection initiale.

Le spectacle à Québec (1760-1859)

Si la ville de Québec s'est donnée les écoles, les imprimeries, les librairies et les bibliothèques dont elle avait besoin, elle n'a pas pour autant négligé le spectacle, cet élément socio-culturel indispensable au milieu urbain. Depuis l'Antiquité, en effet, le spectacle est une des grandes activités citadines. C'est une action qui se déroule en dehors de la vie courante et qui contient et dépasse à la fois le côté ludique.

Le spectacle se passe en un lieu, en un espace clos ou à l'air libre, et il se définit par une foule et un public, par une représentation visuelle et auditive, par une forme plus que par un contenu. La ville de Québec des XVIIIe et XIXe siècles fournira des exemples magnifiques, grâce à un site tout à fait complice, à des institutions génératrices et à des initiatives diverses.

Le Saint-Laurent et la Saint-Charles offrent des lieux de spectacles en été comme en hiver. Pendant la belle saison, les navires hauturiers de Londres, de Liverpool et de Glasgow déversent à Québec non seulement les produits manufacturés de la métropole, mais aussi des femmes, des hommes et des soldats, qui apportent les nouvelles d'Europe. À partir de 1820, ce sont des bateaux à vapeur qui descendent de Montréal en même temps que les trains de bois de pin arrivent des rivières Outaouais, Richelieu et Saint-Maurice. Il y a aussi de nombreux chantiers de constructions maritimes. Les temps forts de ces chantiers sont les jours de lancement de bateaux, qui réunissent des foules importantes, comme le lancement des plus gros navires du monde en bois, construits à l'île d'Orléans, le *Columbus* en 1824, le *Baron Renfrew* en 1825, ou comme le *Royal William* en 1831 au chantier de Sillery, le premier navire qui traversera l'Atlantique par la seule force de la vapeur.

La venue des navires de guerre est un autre moment de spectacle, que la couronne britannique doit présenter à ses sujets, par exemple lors de l'arrivée d'un nouveau gouverneur. Sans compter la présence de la *Capricieuse* à l'été de 1855, qui vit toute la population sur les quais pendant un mois.

Le fleuve permet encore d'autres formes de divertissements pendant la belle saison, telles les « Régates de Québec » en 1832, au cours desquelles des chaloupes américaines et écossaises entrent en lice, ou les régates « provinciales », avec des bateaux de quatre à six rames, des yoles, des petits canots et d'autres esquifs.

AUBERGE DU CHIEN D'OR DEVENUE, APRÈS LA CONQUÊTE, LE FREE MASONS HALL.
Archives nationales du Québec, Collection initiale.

En raison de l'hiver, le fleuve est glacé, mais non sans vie pour autant. Les patineurs et les joueurs de curling s'en donnent à cœur joie, pendant que des jeunes hommes filent au vent sur des barques de 15 à 20 pieds de long, montées sur trois patins, munies d'un gouvernail et plantées d'une voile à l'avant. Les riches marchands et les officiers conduisent de Québec à la chute Montmorency de belles carrioles tirées par deux chevaux en flèches, attelés de beaux harnais, sans oublier les costumes et les fourrures des messieurs et des dames. Ce qui n'empêche pas les braves gens de se rendre au pied de la chute, dont certains dans des traîneaux tirés par un chien. Enfin, d'autres notables groupés dans le *Tandem Club* ou le *Driving Club* mènent leurs carrioles depuis la place d'Armes jusqu'au château Haldimand (aujourd'hui, le manoir Montmorency). Tout cela nous est montré par les peintres et les aquarellistes venus passer quelque temps à Québec.

La contre-réforme, ou réforme catholique du XVIe siècle, a voulu que la religion donne le plus grand éclat aux lieux de culte et aux cérémonies. Les églises et les chapelles se peuplent de statues, s'habillent de retables, de voûtes et de tribunes ainsi que de tableaux de maîtres. Il en avait été ainsi depuis le Régime français. C'est là où se retrouvent les fidèles les dimanches et les jours de fête, comme aux baptêmes, mariages, sépultures et autres occasions. La liturgie comble la vue et l'ouïe par la richesse des ornements sacerdotaux, la musique de l'orgue et le chant, l'éclairage aux chandelles et plus tard aux lampes. L'ensemble crée un véritable spectacle, sacré si l'on veut, que toute la population peut voir.

Après 1763, Québec devient le siège de l'administration de la Grande-Bretagne en Amérique du Nord. Le représentant du roi y réside et doit montrer aux nouveaux sujets la richesse et la puissance de l'Empire. Le gouverneur célèbre ainsi l'anniversaire du roi en janvier et celui de la reine en juin. Ces fêtes s'accompagnent de réceptions chez le gouverneur pour les officiers de haut rang et les notables du monde politique. Il y a ainsi un lever (*levee*) au milieu de

l'avant-midi, plus rarement une route (*drawing-room*) le soir et presque toujours un bal en soirée. Les illuminations par des chandelles et des lampions dans les fenêtres des maisons à la tombée de la nuit invitent les citoyens à se promener dans les rues.

La garnison participe évidemment à la vie du spectacle urbain et elle demeure le témoignage le plus visible et le plus permanent de la puissance royale. Les militaires effectuent des exercices destinés au public, depuis les manœuvres régulières faites par un régiment sur les plaines ou à l'Esplanade, jusqu'aux exercices de tir et à une bataille simulée sur les plaines d'Abraham. D'autres fois encore, les régiments effectuent des manœuvres devant des officiers de haut rang, qui jugent les qualités d'agilité, de dextérité, de vivacité, de discipline et de régularité des officiers et des soldats. Parmi d'autres spectacles émanant de l'État, il faut signaler les rentrées parlementaires et celles des cours de justice, sans oublier les pendaisons, nombreuses et suivies par les foules, comme partout ailleurs en Occident.

Les sociétés dites nationales, qui regroupent chacune les Anglais, les Irlandais, les Écossais et les Canadiens célèbrent leur fête nationale à partir des années 1830 à grands renforts de défilés, d'illuminations, de feux d'artifice, de banquets et de bals.

Les marchés publics et les expositions agricoles sont en eux-mêmes des lieux de spectacles où se rencontrent les gens de la campagne et les citadins. Tous les groupes sociaux s'y mêlent : ménagères, artisans, militaires, matelots, prêtres et, bien entendu, les paysans et leurs chevaux, les marchands d'alimentation, les marchands généraux et autres. On y trouve même des prisonniers de droit commun, cloués au pilori pour des offenses mineures.

LE PAIN DE SUCRE DES CHUTES MONTMORENCY, VERS 1850.
Musée des Beaux-Arts du Canada, Robert C. Todd (1809-1866).

Enfin, et comme toute société urbanisée, Québec offre une large panoplie de représentations, telles que les courses de chevaux, les exhibitions de diverses sortes, le théâtre et les panoramas, la musique et les concerts, voire les expositions d'art. Les Britanniques tiennent une première course sur les « Hauteurs d'Abraham » dès l'été de 1767, mais il faut attendre l'année 1808 pour assister à une autre, même si le Turf Club a été fondé en 1789. À partir du début du XIXe siècle, il y en aura deux par année, en juillet et en septembre, toujours au même endroit. Elles attirent de grandes foules.

Le premier cirque, le Rickett's Circus, vient des États-Unis dès 1798 et se produit de juin à août avec un programme « d'exercices équestres et autres amusements récréatifs », et des pièces de théâtre certains soirs. Chaque décennie en verra arriver d'autres des États-Unis. Au fil des ans, les Québécois peuvent également admirer des animaux exotiques comme des éléphants, des singes, un jaguar, un bison sauvage, un « grand serpent des Indes » et des crocodiles vivants de Floride.

D'autres fois, ce seront un spectacle donné par un couple de nains américains ou des « amusements scientifiques ». À cette dernière occasion, les promoteurs font venir un groupe d'Indiens costumés, à qui ils font aspirer du gaz hilarant. Pendant la décennie 1840-1850, ce sont des démonstrations de force, d'acrobatie, de magie et de ventriloquie. En 1848, le fameux général Tom Pouce (*General Tom Thumb*), l'homme le plus petit du monde, se balade à Québec dans son équipage miniature et vêtu d'un costume écossais. Il donne un spectacle à l'hôtel Saint George (place d'Armes) : il chante, danse, interprète des personnages historiques tels que Napoléon Bonaparte, Frédéric le Grand, le roi des Français et l'empereur Nicolas de Russie.

Si les spectacles qu'on vient d'énumérer peuvent être fréquentés par tous les groupes sociaux, même si quelques-uns exigent un droit d'entrée, il n'en est pas de même pour le théâtre et les concerts, qui coûtent plus cher et exigent aussi un niveau de culture intellectuelle plus élevé.

Du théâtre, il n'y en eut que très peu en langue française, puisque le clergé s'y opposait toujours. Des « amateurs canadiens » tentent leur chance à chaque décennie et réussissent à interpréter quelques pièces, mais c'est tout. Du théâtre anglais est offert aux spectateurs pendant tout le siècle. C'est là l'affaire des officiers de l'armée britannique. Ces derniers, très instruits, ont beaucoup de temps après 1815, pour se divertir. Et ils ne cessent de s'exécuter. Quelques chiffres suffisent à le montrer. Entre 1783 et 1815, le public est invité à 163 programmes au cours desquels 274 pièces de théâtre sont jouées. Shakespeare et ses grands chefs-d'œuvre sont au programme 14 fois. On interprète aussi Thomas Otway, David Garrick, Richard Sheridan,

EXCURSION AUX CHUTES MONTMORENCY, VERS 1850.
Archives nationales du Canada, C. Krieghoff, C-11007.

Henry Fielding, Oliver Goldsmith et George Colman. Les lieux de théâtre sont le Thespian Theater, l'étage de la taverne de Miles Prentice, rue Saint-Louis, le Théâtre du marché à foin (le Clarendon actuel), le Pentagonian Theater de la côte de la Canoterie, le Newtheater de la rue Des Jardins, le Masonic Hall de la rue Buade.

Après 1815, les officiers de la garnison continuent de faire du théâtre et quelques troupes d'Angleterre et des États-Unis se produisent dans les lieux ci-haut nommés, mais aussi à l'hôtel Union de la place d'Armes, à l'hôtel Mailhot de la rue Saint-Jean et au Royal Circus de la rue Saint-Stanislas, devenu en 1834 le Royal Theater. Les années 1830 ont été moins actives, mais après 1840, tout reprend avec plus d'intensité, au Royal Theater et au théâtre Saint-Louis. Ce nouveau théâtre voit la présentation de 50 programmes en moins de une année et demie, avec des comédies, des drames, des dioramas, des tableaux vivants et des concerts, dont trois programmes en français. Hélas ! le théâtre est incendié le 12 juin 1846, entraînant plus de 40 personnes dans la mort.

La dernière décennie est certes la plus nourrie en spectacles de théâtre, avec des « Festivals d'été » en 1852 et 1853 assurés par des troupes de Québec, de Montréal, des États-Unis et d'Europe.

À partir de 1853, le Music Hall ou Académie de musique, salle de théâtre construite sur la rue Saint-Louis selon les plans de Charles Baillairgé, était considérée comme une des plus belles en Amérique. Soixante soirées sont données en cinq ans dans cette salle, ainsi qu'aux halles Saint-Roch à la place Jacques-Cartier.

On ne saurait oublier un nouveau spectacle, inventé en Angleterre à la fin du XVIIIe siècle. Il s'agit de spectacles d'optique appelés successivement panoramas, dioramas et néoramas, qui cultivent le goût du dépaysement dans l'espace et le temps, tirant leurs effets du trompe-l'œil, puis des jeux de l'éclairage sur une surface peinte, puis ajoutant enfin, grâce à Daguerre, l'illusion du mouvement.

Cette invention d'Angleterre débarque à Québec dès 1818, montrant « Le grand panorama de la bataille de Waterloo ». Il en vient en 1833 (en dioramas) rue Saint-Joseph (rue Garneau), en 1836, en 1845 ainsi que huit fois dans les années 1850. Le plus célèbre est présenté en 1852, du 21 juin au 2 juillet, par la troupe de Phineas Taylor Barnum de New York, qui expose le panorama du Palais de Cristal et les grands moments de l'Exposition universelle de Londres tenue l'année précédente. L'agent de Barnum avait fait restaurer à ses frais le théâtre de la rue Champlain à Près-de-Ville. Le tableau, haut de 15 pieds, couvrait, paraît-il, 100 000 verges de toile et représentait 60 000 personnes. Le spectacle était donné deux fois par jour au prix de « trente sous seulement ».

Enfin, la musique est loin d'être négligée dans la capitale vers la fin du XVIIIe siècle. Les régiments de la garnison font suivre leur parade sur la place du Château de une heure ou deux de fanfare les beaux soirs d'été. Ces concerts deviennent hebdomadaires et ne cessent qu'en 1837. À partir de 1790, les régiments donnent encore des concerts d'abonnement, dont le surplus des bénéfices est versé à des sociétés de bienfaisance. Les officiers ont leur propre musique et présentent de la musique de chambre, de la musique vocale avec chœur et solistes.

Après 1815, la paix étant revenue, la ville se donne un premier ensemble musical. Celui-ci est fondé par Frederick Glackmeyer en janvier 1820. La Société harmonique de Québec comprend des musiciens amateurs et des professionnels. Quatre ans après, Théodore-Frédéric Molt, gendre de Glackmeyer, fonde la Juvenile Harmonic Society, qui présente près de 50 concerts en quelques années. En 1833, Michel-Charles Sauvageau dirige une fanfare et le petit séminaire de Québec crée sa première société musicale la même année. Elle est sous la direction d'un autre musicien allemand, Adam Schott, chef de la bande d'un régiment écossais. Les soirées musicales de cette décennie offrent d'autres nouveautés, dont des récitals d'alto et de guitare et des oratorios, interprétés par des artistes italiens et allemands de passage, accompagnés de la musique des régiments.

AUBERGE DU CHIEN D'OR, DEVENUE, APRÈS LA CONQUÊTE, LE FREE MASONS HALL.
Archives nationales du Québec, collection initiale.

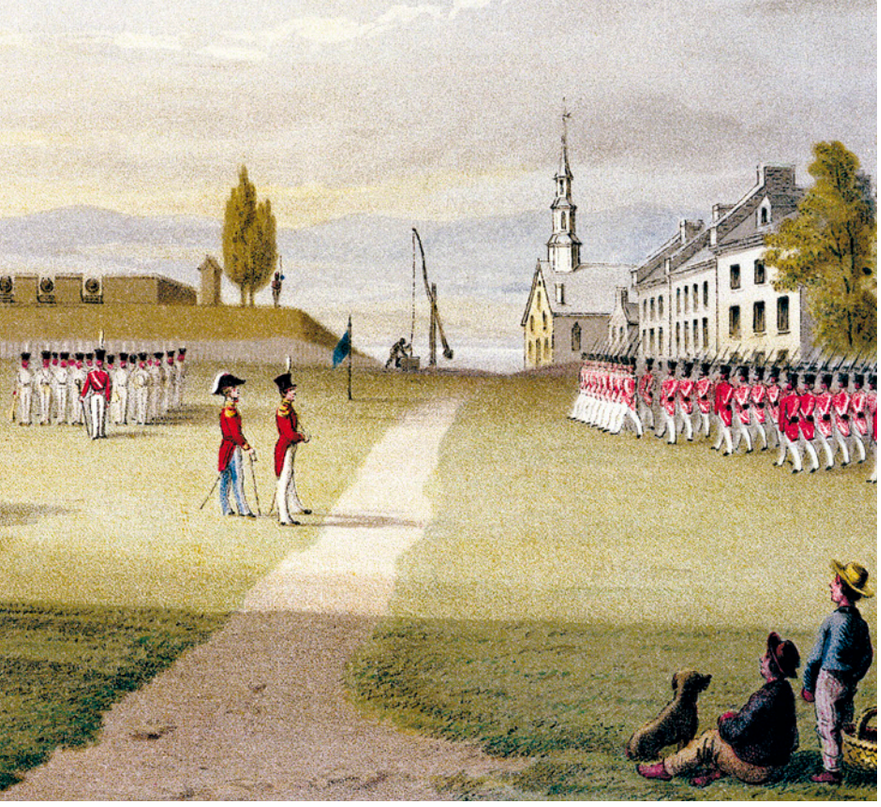

L'ESPLANADE (DÉTAIL).
Archives nationales du Canada,
Richard Sproule, 1832, C 1050.
Les manœuvres militaires sur l'Esplanade
constituaient un spectacle apprécié.

La crise politique terminée, les arts d'agrément reprennent de plus belle. Les années 1840 ont vu près d'une centaine de soirées musicales, assurées par des artistes locaux aussi bien qu'européens. Dans les années 1850, on organise des soirées de musique vocale et instrumentale. Plusieurs de ces concerts sont consacrés à la musique sacrée, donnés entre autres endroits à la Saint Mathew's Chapel en 1855, dans les églises de Saint Andrew, de Saint-Roch et de Saint-Sauveur l'année suivante.

Même l'opéra apparaît plus souvent. En 1850, un pianiste allemand et la bande du 19e Régiment présentent les plus brillants passages de *Robert le Diable* de Meyerber et de la *Fille du régiment* de Donizetti. Cinq ans après, de grands artistes d'Angleterre, d'Italie et d'Allemagne interprètent des pièces de Beethoven, de Liszt, de Bellini et de Donizetti. Toujours en 1855, Antoine Dessane, ancien élève du Conservatoire de Paris, organiste de la cathédrale de Québec monte le premier acte de la *Dame Blanche* de Boïeldieu. La seule année 1857 compte 35 soirées musicales, données par la Société harmonique de Québec, par l'orchestre des 16e et 17e Régiments, par la Sabatier Philharmonie, par Sigismund Thalberg et son orchestre, par Lavigueur, Dessane et autres artistes de Québec. Enfin, les « concerts promenades », lancés à Paris en 1833 et à Londres après 1840 sont inaugurés à Québec en 1857.

LE CIRQUE COLLOSAL DE

LEVI J. NORTH,

DONNERA des jeux en cette cité PENDANT UNE SEMAINE, à commencer du 12 juin, sur le place **en dehors de la porte St. Louis** située vis-à-vis le champs des jeux dit "Cricket" de la garnison.

Cette grande compagnie réunit les premiers talents du monde, parmi lesquels sont les artistes renommés suivants :

LEVI J. NORTH, le grand cavalier,
BURNELL RUNNELZ,
JAMES McFARLAND,
GEORGE ARCHER,
NAT. RODGERS,
B. STEVENS,
MASTER WILLIE,
" JENNINGS,
" NAYLOR,
PETITE VICTINE. NORTH.

Le Canadien, 5 juin 1854.

GRAND
SPECTACLE VARIÉ,

SOUS une TENTE MAGNIFIQUE, munie de sièges et de toutes les autres commodités, et dressée sur la PLATEFORME, vis-à-vis l'HOTEL ST. GEORGE, sous la direction de

E. F. NICHOLS.

LA REPRÉSENTATION COMPREND LE
SPECTACLE POMPEUX
DES
FUNERAILLES DE NAPOLEON:

sa translation de Ste. Hélène en France—sa réception à Paris—et la grande cérémonie en honneur de la restitution à la France des restes du grand Empereur, cérémonie qui a été reconnue comme la plus magnifique qu'on ait jamais vue.

Et une grande variété d'amusements inhocents et récréatifs.—Pour les détails voir les placards monstres et les programmes.

Le spectacle, ouvert MERCREDI soir, continuera pendant SIX SOIRE'ES.

Les portes sont ouvertes à SEPT heures et DEMIE, et la représentation commence à HUIT.

ADMISSION—TRENTE SOUS; Enfants au-dessous de 12 ans, MOITIÉ PRIX.

Québec, 26 juillet 1850.

Le Canadien, 26 juillet 1850.

Voilà comment Québec a développé une culture urbaine non seulement dans l'éducation et l'imprimé, mais dans le spectacle, avec la même vigueur et la même qualité que les grandes institutions politiques et la vie économique de ce siècle, dont on dit avec raison qu'il fut l'âge d'or de la capitale.

SALON SAINT-GEORGE.

LA MERVEILLE DU MONDE.

LE GRAND PANORAMA MOUVANT
DE BREWER,

SERA exhibé au SALON SAINT-GEORGE, à commencer

VENDREDI SOIR,
5 JUILLET,

Et continuera quelques soirées seulement.

L'exhibition comprend les vues suivantes, savoir :

LA CAVERNE MAMMOTH DE KENTUCKY, avec ses immenses Salles et Grottes, qui s'étendent dans différentes directions, entre six et sept cents milles.

LA RIVIERE et les CHUTES de NIAGARA, en été et en hiver.

Un jour de marche à travers les Prairies de l'Ouest, le Mont Vernant, le Pont Naturel de la Virginie.

Scènes sur le Nil, et autres vues.

ADMISSION—TRENTE SOUS.

LES PORTES s'ouvriront à SEPT heures ET DEMIE.—Le Panorama se mettra en mouvement à HUIT heures précises.

Il y aura des EXHIBITIONS DU JOUR LUNDI et MARDI dans l'après-midi, à TROIS heures.

Québec, 4 juillet 1850.

Le Canadien, 4 juillet 1880.

Le Prochain CONCERT de SOUSCRIPTION,
Sera Lundi le 30 Décembre 1793.

ACT PREMIER—Ouverture au Messie—par Handel.——Récitatif—"Comfort ye my people"—par Handel.—Air—"Every Valley shall be exalted"—par Handel.—Cœur—"For unto us a child is born"—par Handel.—Air—"He shall feed his flock"—par Handel.—Concert—Une vition—Cœur—"Lift up your Heads, Oh ye Gates—par Handel.

ACTE SECOND.——Prélude—Récitatif—"There were Shepherds abiding in the fields" "Glory to God"—par Handel.—Air "Total Eclipse"—par Handel.—Duette—"O lovely Peace"—par Handel.—Concert—par Corelli.—Grand cœur d'Halleluja—par Handel.

*** A commencer à sept heures précises.

ANNONCE DU *MESSIE* DE HAENDEL.
La Gazette de Québec, jeudi, 26 décembre 1793.

QUEBEC, 15 NOVEMBRE.

CONCERT de Souscription, dans la Salle des Francs-Maçons.

Le premier concert sera ce soir.—ACTE PREMIER——Nouvelle Ouverture Pleyel—chanson Doct. Arnold—concert 5me d'Avison—Opera 4—concertante,-clarinet et Basson, Devienne—ACTE SECOND——Grande Symphonie de Haydn en D.—Quintett (Deux violons, deux Tenors et Violoncelle) Pleyel——Glee (Hark! the Hollow woods retounding) quatre voix, de l'opera de Robin Hood—Nouvelle Finale Gyrowetz.

*** Le comité informe les souscripteurs, que les concerts durant la saison commenceront à 7 heures et demie précises.

ANNONCE DU PREMIER CONCERT DE SOUSCRIPTION DE LA SAISON 1792-1793. L'OPÉRA *ROBIN HOOD* DE WILLIAM SHIED (1748-1829).
La Gazette de Québec, jeudi, 26 décembre 1793.

Les marchands de Québec sous le Régime britannique

Après la Conquête, les négociants Étienne Charest, Jacques Michel Bréard, Guillaume Estèbe, Joseph Perthuis, Jacques Imbert, François Havy et son partenaire Jean Lefebvre quittent la colonie. En fait, les deux tiers des 30 plus importants marchands installés à Québec vont traverser l'Atlantique. Seuls les marchands intégrés à la société coloniale demeurent, mais leurs affaires ont grandement souffert de la guerre. Quelques-uns réussissent à se remettre de ces épreuves, en se repliant sur le commerce local et en servant d'intermédiaires entre la population et les nouveaux maîtres du pays.

La Conquête amène dans la colonie plusieurs marchands britanniques. Ces anglophones dominent bientôt le commerce, avantagés par leur fortune et leur réseau d'échanges. Ils prendront rapidement le contrôle des secteurs des fourrures, de la pêche, de la construction navale ainsi que de l'approvisionnement des troupes (Figure 1).

En plus d'influencer les politiques coloniales, les marchands britanniques jouent un rôle important dans les affaires locales. Après la Conquête, la ville de Québec est administrée par des juges de paix, nommés par le gouverneur. Cette commission de la paix, dont les membres sont presque exclusivement britanniques, est contrôlée par les marchands qui peuvent ainsi en profiter pour améliorer leur position dans le commerce.

Sous le Régime britannique, la ville de Québec deviendra un centre urbain important. Entre 1765 et 1832, sa population augmente grâce à la présence de plus en plus nombreuse d'ouvriers de chantiers navals, ainsi que de marins anglais. La migration irlandaise, à partir des années 1820, contribue aussi abondamment à cette croissance. La ville de Québec connaît des périodes de prospérité lors de la guerre d'Indépendance de la fin des années 1770, puis de celle de 1812-1814. Le début du XIXe siècle est caractérisé par la mise en place de nombreux quais et chantiers navals et par l'expansion du commerce du bois. Le bois d'œuvre devient l'un des produits les plus importants d'exportation, à destination surtout de l'Angleterre, laquelle se voit alors coupée de ses approvisionnements par le blocus napoléonien.

Une nouvelle génération de marchands négociants apparaît dans les années 1800-1830 et prend rapidement le contrôle de l'économie bas-canadienne. Ces marchands forment la grande bourgeoisie commerciale du Bas-Canada. Cette dernière se caractérise par la diversification de ses activités dans les domaines les plus rentables, sa capacité de prendre des risques et l'importance de ses capitaux. Ces marchands font du commerce intercolonial et international. Ils servent aussi d'agents pour des sociétés étrangères et ils ont des rapports privilégiés avec l'administration civile et

FIGURE 1

Les marchands de Québec au XVIIIe siècle, 1681-1805

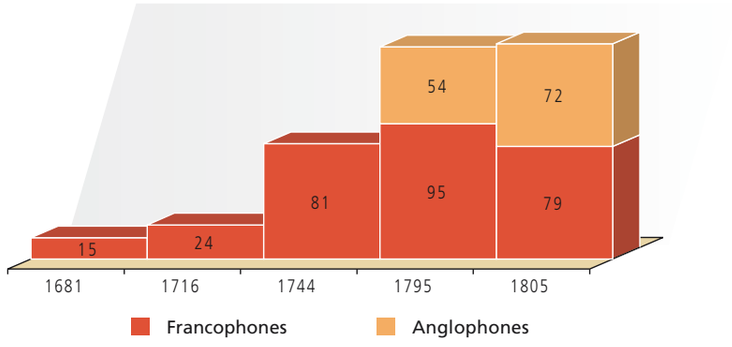

Source : Rapport de l'archiviste de la Province de Québec pour 1948-1949.

Photographie Yves Paré.

FIGURE 2

Lieu de résidence des marchands de Québec, 1795-1805 : répartition par rues

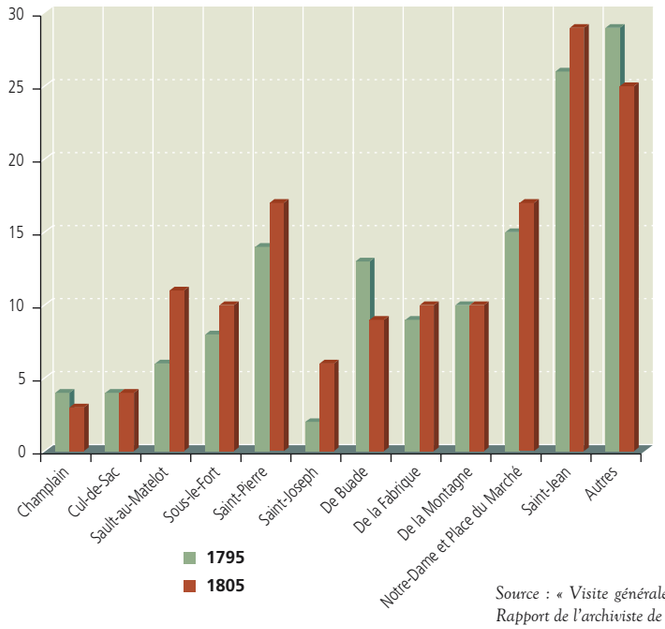

FIGURE 3

Lieu de résidence des marchands de Québec : répartition par rues et groupes ethnolinguistiques, 1805

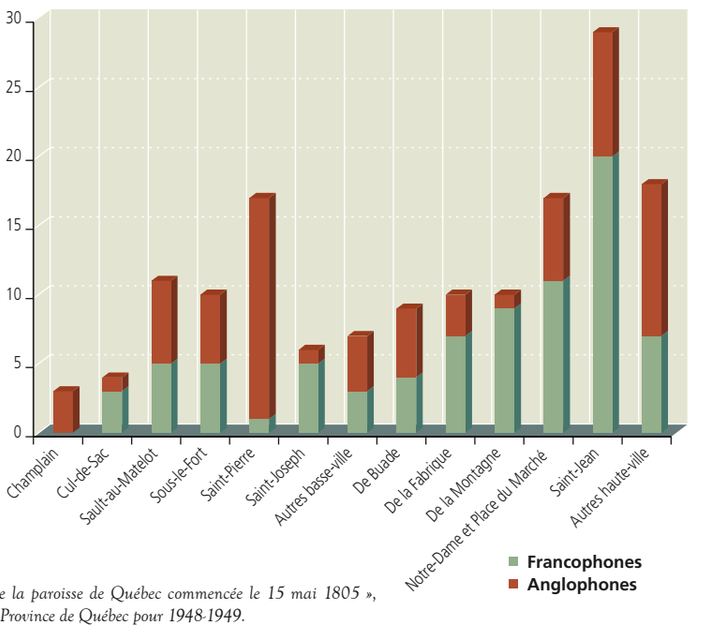

Source : « Visite générale de la paroisse de Québec commencée le 15 mai 1805 », Rapport de l'archiviste de la Province de Québec pour 1948-1949.

militaire, où ils occupent souvent des postes clés. Les Canadiens français, quant à eux, exercent dans le petit et moyen commerce. Ayant très peu de relations avec la nouvelle métropole, ils ne se démarquent dans aucun secteur économique important de l'époque. Plusieurs se font grossistes pour les petits commerçants des environs, mais ils doivent s'approvisionner chez les gros marchands. Ils ne possèdent, pour la plupart, qu'un magasin et quelques petits entrepôts, contrairement aux marchands négociants qui, eux, en détiennent ou en louent de plus imposants sur les quais de la ville.

Quelques exemples de marchands

Le marchand de blé

George Allsopp (1733-1805)

George Allsopp naît vers 1733 en Angleterre et meurt le 14 avril 1805 à Cap-Santé, près de Québec. Selon les rapports de visites paroissiales de 1792, 1795 et 1798, il habite au 13, rue des Remparts, à Québec.

Allsopp sert au cours de l'expédition de 1758 contre Louisbourg et en tant que secrétaire de Guy Carleton à Québec, en 1759. Il est un des premiers marchands à s'implanter dans la nouvelle colonie. Dès 1761, il se rend à Montréal, puis à Québec, comme associé et représentant de la Jenkins, Trye and Company, une firme qui s'occupe de fourniture de marchandises diverses.

Dans un premier temps, Allsopp s'associe à des commerçants en vue pour diversifier ses activités. Il s'intéresse au commerce du blé, des fourrures, du bois, des poissons, de la potasse, des spiritueux et du fer des forges du Saint-Maurice. Il établit des relations d'affaires avec la maison Olive, Watson and Rashleigh de Londres vers 1767, qui devient par la suite son principal bailleur de fonds. Il fait aussi des affaires en tant qu'associé de Samuel Jacobs et de John Willis, dans la potasse. Allsopp achète en 1773 avec John Honfield, son beau-frère, les seigneuries de Jacques-Cartier et d'Auteuil et rachète la part de son associé deux ans plus tard. En 1777, il amorce la construction d'un moulin en pierre à l'embouchure de la rivière Jacques-Cartier. À partir de 1795, il loue le moulin de la baronnie de Portneuf et fait reconstruire le moulin seigneurial de Jacques-Cartier l'année suivante.

Dans un deuxième temps, il se concentre dans la transformation et la vente du blé et de ses dérivés, en acquérant et construisant des moulins. Il fait la mise en marché et l'expédition de farine et de biscuits à partir des seigneuries, des entrepôts et du quai qu'il possède à Québec. Il fournit de la farine au marché local, ainsi que de la farine et des biscuits pour l'exportation aux firmes Lester and Morrogh et Monro and Bell. Pendant cette période, il devient le plus important producteur de farine, avec 22 % de tout le blé transformé de la province de Québec, et le plus important commerçant de la fin du XVIIIe siècle (1760-1790).

Il a été un des plus ardents défenseurs de l'instauration des lois anglaises, de l'abrogation de l'Acte de Québec et, de ce fait, un adversaire féroce du gouverneur James Murray, avec qui les premiers marchands britanniques de la colonie eurent maille à partir : ce qui contribua à sa réputation d'homme radical.

Le marchand intermédiaire

Louis Gauvreau (1761-1822)

Louis Gauvreau naît le 11 mai 1761 dans le rang de la Petite-Rivière-Saint-Charles, près de Québec. Il meurt à Québec en 1822. Fils d'un cultivateur, il quitte la ferme familiale en 1783 et s'installe à la ville, où il épouse Marie-

Secteurs d'activité de Thimothy Dunn
Banques :
La Banque de Québec Banque Canadienne de Commerce Banque d'Union du Bas-Canada Banque Royale canadienne Dominion Telegraph Company Banque Nationale
Propriété foncière
Développement foncier de Winnipeg (1882) Spéculation aux États-Unis et dans l'Ouest canadien
Transport maritime
Achat de bateau à vapeur (1893) Compagnie des steamers de Québec
Transport ferroviaire
Construction ferroviaire (1870) Il accorde une hypothèque à la Compagnie du chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean (1890)
La propriété Montmorency
Part importante en 1890
Actionnaire de la Compagnie d'éclairage électrique de Québec Dominion Cotton Mills Company Riverside Manufacturing Company
Autres
Standard Drain Pipe Company, Saint-Jean (Richelieu)

Source : Keyes (1981).

Louise Beleau, le 23 février. Le 13 septembre 1806, il épousera en secondes noces Josette Vanfelson. Entre 1792 et 1795, il habite le 19, rue d'Aiguillon et le 34 de la même rue entre les années 1798 et 1805, selon les rapports des visites paroissiales. En 1818, on le retrouve au n° 23, rue de la Montagne.

Parti de rien, Gauvreau a su se démarquer dans le domaine des affaires. Il se lance dans le commerce de gros et de détail. À partir de 1799, il tient un magasin général dans le faubourg Saint-Jean, où il vend entre autres marchandises des poêles à bois et des tissus importés. Sa clientèle, qui vient d'aussi loin que Baie-Saint-Paul, Sainte-Marie-de-Beauce ou de La Pocatière, regroupe autant des petits commerçants que des habitants. Entre-temps, il entrepose de grandes quantités de bois, ce qui lui permettra de profiter du boom de la construction navale du début du XIXe siècle.

Il prête de l'argent à plusieurs catégories de personnes, allant du grand négociant aux gens ordinaires. Dans les années 1810, il commence à investir dans l'immobilier. Il acquiert quelques emplacements dans la basse-ville et dans les faubourgs Saint-Jean et Saint-Roch. Il prend une option sur la seigneurie de la Rivière-du-Sud. Sur le plan social, il deviendra marguillier et sera député à l'Assemblée du Bas-Canada de 1810 à 1822.

Le marchand de bois et le financier

Thimothy Hibbard Dunn (1816-1898)

Fils de Charles Dunn, cultivateur et meunier, et de Mary Hibbard, il naît à Maskinongé le 23 mai 1816 et meurt le 2 juillet 1898 à Sainte-Pétronille, île d'Orléans. Petit-fils de loyaliste, il grandit près de Trois-Rivières. En 1845, il épouse Margaret Turner à William Henry (Sorel).

Il s'établit à Québec vers 1841 et commence ses activités commerciales comme commis chez D.D.Calvin and Company, entreprise dans laquelle son frère Charles Edward a une demi-part. En 1843, un des associés de Calvin quitte ce qui permet à Thimothy d'obtenir la même part que son frère dans la Dunn, Calvin and Company. En 1850, il quitte ses anciens patrons et devient le propriétaire de l'entreprise qu'il baptise Dunn and Company puis, en 1857, T. H. Dunn and Company. En 1859, il s'associe à son homme de confiance, William Home, dans la compagnie Dunn and Home jusqu'en 1872. Cette compagnie fait le négoce du bois, où elle agit en tant qu'intermédiaire. Il investit aussi dans les prêts hypothécaires dès la fin des années 1850. Dans la décennie 1870-1880, on le trouve, entre autres activités, comme actionnaire dans les banques, les compagnies de développement foncier, le télégraphe, le transport maritime et ferroviaire, la construction de matériel roulant, les compagnies électriques et les manufactures.

Dunn est une des grandes figures du secteur financier canadien du milieu du XIXe siècle. De simple marchand de bois, il est parvenu à tenir sa place dans plusieurs secteurs d'avenir, où il a extraordinairement bien réussi.

Il se retire des affaires en 1872. Ses deux fils, Lodgie et Stuart, lui succèdent et la compagnie devient la Dunn Bros. Entre 1877 et 1884, ceux-ci s'associent à W.A. Griffith (Dunn, Griffith and Co.), puis redeviendront seuls actionnaires jusqu'en 1914 (Dunn and Co.).

Le marchand de gros

Isidore Thibaudeau (1819-1893)

Né à la Pointe-aux-Trembles (Neuville) le 30 septembre 1819, Isidore Thibaudeau meurt à Québec le 18 août 1893. Fils d'un marchand rural, lui et ses frères feront carrière dans

THE CANADIAN LUMBER TRADES
TIMBER COVES AT QUEBEC, S. D.
Archives de la Ville de Québec, auteur inconnu, négatif nº 10606.

le commerce. D'ailleurs, plusieurs de leurs sœurs épouseront aussi des commerçants.

Isidore Thibaudeau commence sa carrière en 1836 comme apprenti chez l'un des clients de son père, la Masson, LaRocque, Strang and Company, succursale à Québec de la Robertson, Masson, LaRocque and Company de Montréal, fondée par William et Hugh Robertson en 1803. Le travail d'apprenti-commis lui permet d'entrer directement en contact avec une clientèle de marchands ruraux et urbains et lui procure une bonne formation de grossiste. Cinq ans plus tard, la retraite et le décès de certains associés lui permettent de devenir un des membres influents de la succursale québécoise de la compagnie. Dans les années 1850, les départs graduels de dirigeants entraînent une réorganisation de la compagnie. Il devient alors le seul associé de Henry Thomas, dans la Thibaudeau, Thomas and Company à Québec et la Thomas, Thibaudeau and Company à Montréal. Au début des années 1860, l'entreprise est devenue un des plus importants grossistes de la ville. Graduellement, Isidore Thibaudeau intègre ses frères dans la compagnie à titre de commis, puis d'associés.

La retraite de Thomas va amener une autre réorganisation d'affaires, cette fois avec ses frères. En 1873, rejoint par Joseph-Rosaire à Montréal, Isidore et Alfred à Québec, il forme deux nouvelles entreprises connues sous les noms de Thibaudeau, Généreux et Compagnie à Montréal et de Thibaudeau, Frères et Compagnie à Québec Les actionnaires étaient représentés à Manchester sous le nom de la Thibaudeau Brothers and Company. Avec le retrait graduel de ses frères, il entreprend d'associer son fils Alfred-Arthur dans les affaires de l'entreprise à Montréal en 1887, et Rodolphe Audette, ami et président de la Banque nationale de Québec. En 1890, il s'adjoint ses deux neveux, Roger et

« ST-PETER STREET, QUEBEC », S. D.
Archives nationales du Québec, auteur inconnu, P547 DL 431 Q15 P322.

Annonce tirée de *La Semaine commerciale*, vendredi, 19 février 1897.

Georges La Rue, qui prendront la relève en 1893 à Québec.

En cours de route, d'autres secteurs d'activités vont l'intéresser : en 1855, la Caisse d'économie de Notre-Dame de Québec ; la Banque nationale en 1858 ; la Banque de Québec ; et les chemins de fer (Grand Tronc, Québec–Lac Saint-Jean, Lévis–Kennebec et le Quebec Central). Il s'intéressera également à la politique entre 1863 et 1878, sera élu député, d'abord au Canada-Uni avant 1867, puis après au Conseil législatif de la province de Québec.

La compagnie de Thibaudeau à Québec occupe des entrepôts sur les rues Sous-le-Fort et Saint-Pierre jusque dans les années 1880 et déménage, par la suite, dans un immense bâtiment sur la rue Dalhousie.

UNE RUE MARCHANDE ET PLUS TARD FINANCIÈRE

La rue Saint-Pierre

L'origine de la rue Saint-Pierre remonte aux premiers temps du Régime français. Elle devient très tôt le lieu d'établisse-ment résidentiel de marchands. En 1682, la rue débute à la rue Sous-le-Fort et se rend jusqu'à la maison de Charles Aubert de La Chesnaye au coin de la côte de la Montagne, où commencent les battures à l'époque. La moitié de ses résidants sont des marchands et l'autre, des administrateurs. En 1759, les battures sont remblayées jusqu'à la rue de la Barricade, en doublant presque la longueur de la rue Saint-Pierre. Les décennies qui suivent verront le remblaiement des battures jusqu'à la pointe de la falaise et de l'entrée de la rue Saint-Paul, donnant ainsi accès aux basses terres de la rivière Saint-Charles, sans passer par la haute-ville.

De rue marchande et résidentielle, la rue Saint-Pierre devient au cours du XIXe siècle la rue financière la plus importante du Bas-Canada. La création de la Banque de Québec par le négociant de Québec John Woolsey, l'ouver-ture de la Bourse de Québec et d'une succursale de la Banque de Montréal, en 1818, en changent le visage. L'implantation d'une douzaine de banques et de succursales, de compagnies d'assurances, lui confère le titre de « Wall Street » de Québec. Les marchands se déplacent vers la haute-ville, et les entrepôts, vers les nouvelles rues, Dalhousie et Saint-Paul, mises en place au fil des des agrandissements successifs de la basse-ville. Seuls resteront sur la rue Saint-Pierre les quais des grands marchands de Québec.

Les défis urbanistiques
L'opposition entre la place forte et la ville

À Québec, les ingénieurs militaires britanniques ne proposent pas de plan d'ensemble pour le développement urbain, aucun plan de lotissement, aucun quadrillage de rues. Ils interviennent minimalement, sans doute parce qu'ils ne disposent d'aucune tradition en urbanisme militaire. Pour eux, la ville conquise est une place forte qui doit demeurer fonctionnelle, car plusieurs menaces pèsent et pèseront sur elle. La règle de base veut que l'activité urbaine ne nuise pas aux activités défensives.

Se prémunir contre le siège

Septembre 1759. Québec capitule sans que la fortification de Chaussegros de Léry n'ait servi. Les militaires britanniques héritent toutefois d'une fortification incomplète et, après reconnaissance de la place de guerre, leurs ingénieurs concluent à la nécessité de construire une citadelle pour assurer logement et approvisionnement. La citadelle symbolise leur idéal. La construction d'un tel ouvrage sur le Cap-aux-Diamants viserait trois buts : assurer la domination sur le fleuve et donc la circulation maritime ; se protéger contre l'éventuel assiégeant qui s'établirait sur les hauteurs d'Abraham et, évidemment, contrôler la population urbaine. Toutefois, la guerre de Sept Ans aura drainé les coffres de la trésorerie britannique de sorte que tout projet de construction se voit refusé. Craignant un retour des anciens maîtres de la colonie, les autorités militaires doivent néanmoins se prémunir contre un éventuel siège, comme celui qui est conduit par les Français au printemps de 1760 dans une tentative de reconquête de la ville. La capitale devient dès lors une ville de garnison, un objet militaire au sein duquel croissance urbaine et impératifs défensifs s'entrechoqueront.

Or, l'occupation des hauteurs du Cap-aux-Diamants par la construction d'une citadelle représente une réduction importante de la surface à bâtir en haute-ville. Puisque toute citadelle constitue le refuge ultime contre un ennemi ou encore pour la répression d'un soulèvement populaire, elle exige un aménagement particulier avec glacis ou zone *non ædificandi* (variant de 300 à 350 pi — 90 à 110 m — entre le chemin couvert et le réseau de rues) et un contrôle sur les rues avoisinantes. L'alignement de ces rues est subordonné au tir d'artillerie de la citadelle. Dans ce secteur de la ville, Chaussegros de Léry avait identifié 14 îlots réguliers et 5 irréguliers pour une capacité de près de 300 maisons. La servitude pèse lourd, puisque cela représente 30 % du potentiel d'accroissement urbain englouti dans les besoins défensifs dès 1763, alors que le gouverneur interdit toute construction dans ce secteur du Cap-aux-Diamants. De fait, en 1871, date du départ des troupes britanniques, la haute-ville compte 712 maisons, ce qui confirme la justesse de la prévision de croissance de Chaussegros de Léry.

Plan de James Murray, 1762.
Archives nationales du Canada, James Murray, C-46448.
Avant même que Québec ne soit définitivement cédée à l'Angleterre, James Murray et les ingénieurs militaires britanniques recommandent la construction d'une citadelle sur les hauteurs du Cap-aux-Diamants. Ceci dénote deux phénomènes : d'une part, l'importance qu'attache l'Angleterre à la prise du Canada, de l'autre, le peu de confiance que les militaires ont en l'enceinte de Chaussegros de Léry.

PLAN DE 1779.
Archives nationales du Canada, C-55479.
L'emplacement de la future citadelle est délimité depuis 1763 et apparaît clairement sur ce plan.

L'invasion américaine et le faubourg Saint-Jean

L'empire que Londres avait conquis à grands frais s'écroule à peine 15 ans après la Conquête quand le frère d'hier devient un adversaire. Avec la seule province de Québec et les colonies limitrophes, les Britanniques se retrouvent dans une situation qui rappelle celle des Français naguère. Qui plus est, ces mêmes Français se rangent du côté des Américains. Et si une escadre française remontait le Saint-Laurent… ? 1775 : les Américains Benedict Arnold et Richard Montgomery parviennent jusqu'à Québec alors qu'ils jouissent du soutien d'une bonne part de la population coloniale francophone. Ils établissent leur camp sur les hauteurs d'Abraham. Toutefois, la neige et le froid hivernal auront raison de leur stratégie.

Lors de leur siège, les Américains tirent partie des constructions civiles au faubourg Saint-Jean en y cherchant refuge, résultantes d'une mauvaise reconnaissance de la place et du peu d'égards que les militaires britanniques accordent à la fortification. Situé sur le plateau inférieur, le faubourg, s'était-on dit, ne peut être d'aucune utilité en cas de siège. Entre-temps, les militaires l'auront laissé croître parce qu'ils étaient convaincus de l'inutilité de l'enceinte de Chaussegros de Léry. Et pourtant… par deux fois, elle leur avait permis de conserver la ville.

Une fois les Américains repoussés, la réaction des militaires britanniques est presqu'immédiate : ils réclament et obtiennent la permission d'ériger une citadelle temporaire faite de terrassements et de bâtiments en bois sur les hauteurs du Cap-aux-Diamants. Le vide indispensable aux opérations militaires se constate dorénavant non seulement à l'extérieur des murs, mais aussi à l'intérieur par l'apparition des glacis de la citadelle. Autre manifestation de cette volonté d'isolement : la création de l'Esplanade (1779-1783) qui crée un vide entre la ville et le rempart, sans compter le secteur des casernes qui a été repris des Français. Toutefois, des aménagements comme l'Esplanade ou encore les constructions du bastion Saint-Louis ne représentent que des blocs fonctionnels, non planifiés et sans symétrie.

Le plan de défense de Gother Mann

Conscientes de la fragilité des constructions du Cap-aux-Diamants, mais aussi de celle du plan de défense colonial, les autorités britanniques dépêchent dans la colonie l'ingénieur Gother Mann afin qu'il procède à l'évaluation du plan de défense colonial et de diverses constructions défensives. Pour Québec, Mann propose un plan de défense en quatre points : terminer l'enceinte sur les deux côtés du triangle, occuper les hauteurs d'Abraham, aménager des structures défensives auxiliaires au-devant de l'enceinte et construire une citadelle… permanente. De 1786 à 1812, incités par les guerres révolutionnaires et les tensions avec les Américains, les militaires britanniques complètent le rempart sur la crête de la falaise et aménagent batteries et poudrières. Au-devant de la porte Saint-Louis, la plus rapprochée des hauteurs d'Abraham, ils construisent un ravelin et des contregardes. Sur les hauteurs d'Abraham, ils aménagent quatre tours Martello, situées à environ 1700 mètres du rempart. Il ne manque qu'une citadelle, construction qui sera érigée entre 1820 et 1830.

À l'arrivée de Gother Mann correspondent de nouvelles préoccupations sur les plans militaire et public : celles des empiètements urbains. À la fin du XVIIIe siècle, la question des terrains nécessaires à la défense devient primordiale. Cependant, afin de ne pas se mettre à dos la population francophone, on considère d'abord l'option des appropriations de gré à gré. Or, parallèlement à cette situation, les autorités civiles cherchent également à planifier la croissance urbaine : Gother Mann s'y oppose parce que le plan de l'arpenteur des chemins prévoit le quadrillage urbain jusqu'au pied de la contrescarpe. Dans ce contexte, le plan n'est pas homologué, mais les militaires ne proposent néanmoins rien en contrepartie.

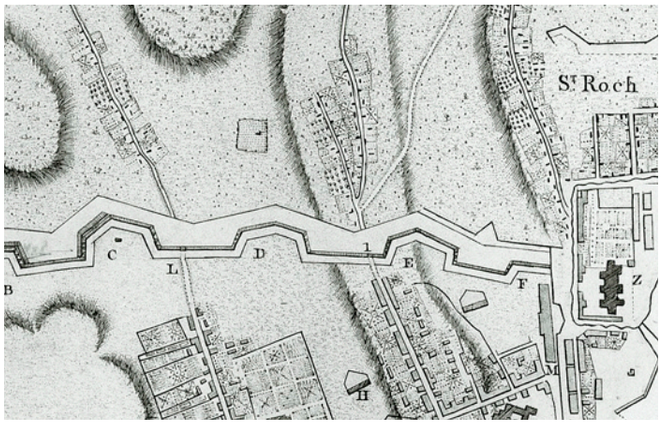

PLAN DE 1771.
Archives nationales du Canada, C-42089.
Au-devant de la porte Saint-Jean, le faubourg du même nom se développe par agglutination au vu et au su des autorités militaires sans que celles-ci n'interviennent.

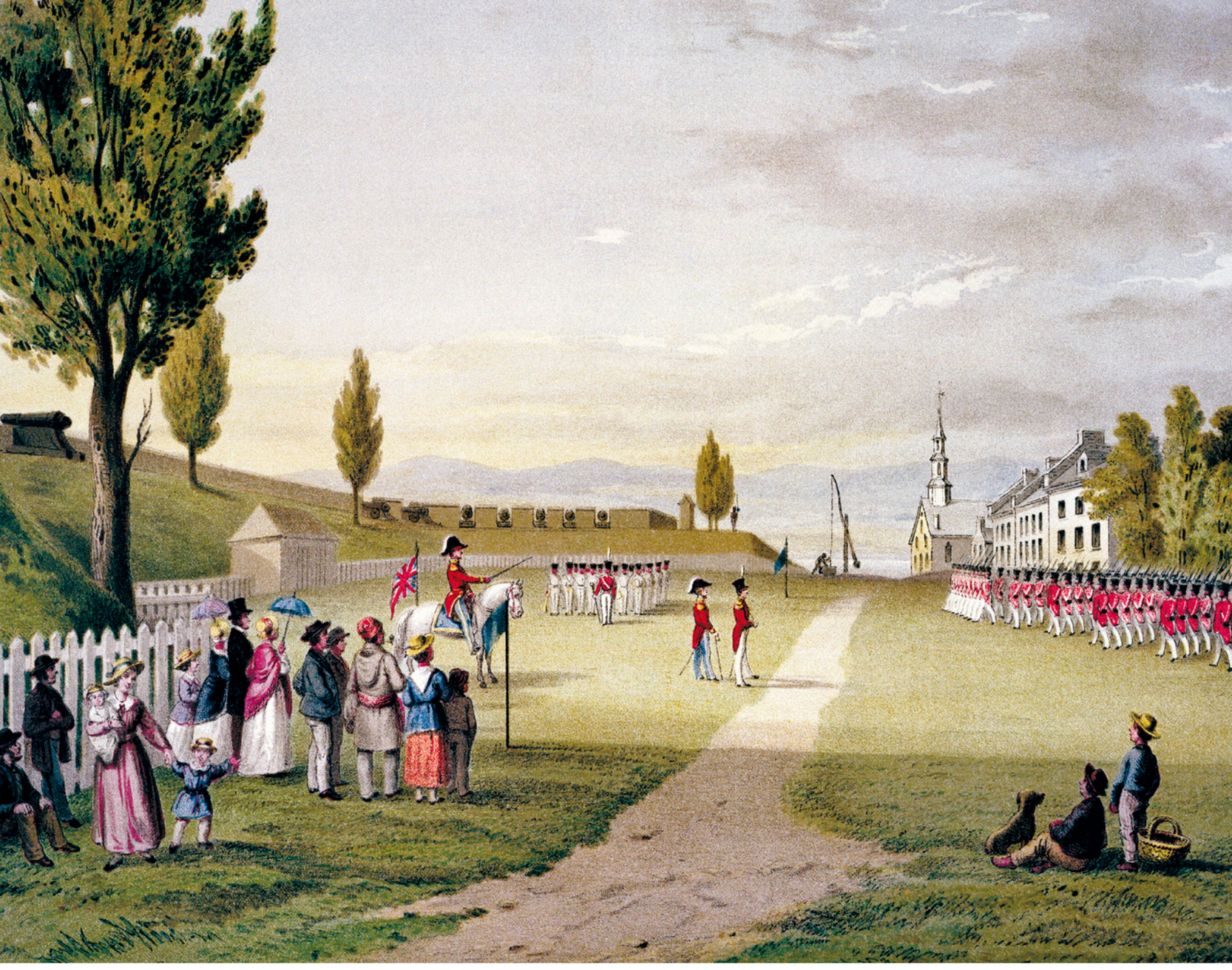

Les yeux rivés sur un idéal, la citadelle, les Britanniques ont perdu de vue la croissance de la ville. La population triple entre 1805 et 1830, passant à 27 000 habitants, augmentation en grande partie associée aux guerres napoléoniennes et au commerce du bois. Cette situation fait que la ville déborde dans les faubourgs, notamment dans le faubourg Saint-Jean. Or, la croissance de celui-ci ressemble à celle de la ville, puisque sa population passe de 2 000 à 8 700 personnes entre 1805 et 1842. Les habitations en viennent presque à toucher les tours Martello, de sorte que les militaires promulguent une zone *non ædificandi* (ou vide nécessaire) et acquièrent 22 hectares dans le faubourg. Toutefois, ces acquisitions de terres visent non seulement à créer le vide indispensable aux opérations militaires, mais bien plus à contrecarrer une seconde tentative pour implanter un plan d'extension urbaine.

Ce faisant, la pression pour lotir les hauteurs d'Abraham se fait de plus en plus forte. Or, toute construction civile entre le rempart et les tours Martello rendrait la défense impossible, d'autant plus qu'il s'agit du plateau supérieur sur lequel l'assiégeant éventuel érigerait ses batteries. Afin de se prémunir contre celui-ci, les autorités militaires britanniques acquièrent, entre 1780 et 1850, sur les hauteurs d'Abraham quelque cent hectares. Le parc des Champs de bataille était né. En 1850, les militaires possèdent 42 % de la superficie de la haute-ville *intra-muros*, 35 % de celle du faubourg Saint-Jean, en plus des hauteurs.

Le programme urbain des ingénieurs britanniques se résume à peu de choses, si ce n'est s'accaparer de tous les terrains nécessaires à la défense. Or, ce leitmotiv, exprimé en période de croissance urbaine et de prospérité économique, dénote une opposition entre les activités urbaines et la place forte, opposition d'autant plus ferme qu'elle est canalisée au travers d'une organisation militaire fortement structurée et hiérarchisée, alors que les interlocuteurs du côté civil sont en position de faiblesse. Ce n'est qu'à compter de 1833 que les autorités municipales auront voix à ce chapitre. Coïncidence : c'est également à l'occasion de l'incorporation municipale que sera accepté le premier plan d'ensemble de la ville.

L'ESPLANADE.
Archives nationales du Canada, Richard Sproule, 1832, C-1050.
En aménageant l'Esplanade, les militaires britanniques créent une zone tampon entre l'enceinte et les habitations.

LES ENJEUX URBAINS ET LA DÉFENSE.
Photographie Parcs Canada.
Cette photo aérienne démontre de façon éloquente l'opposition entre les besoins défensifs et l'expansion urbaine. Parce qu'ils ont cru devoir s'approprier tous les terrains nécessaires à la défense, et particulièrement ceux qui se trouvaient vis-à-vis de la Citadelle, les militaires britanniques ont vigoureusement résisté à toute tentative de lotissement des hauteurs d'Abraham. La résultante : le parc des Champs de bataille.

Par la suite, l'opposition entre la fonction défensive et les activités urbaines se fera moins âpre puisque les fortifications, à la suite de l'amélioration aux armements, se déplaceront sur la rive sud avec la construction des forts de la Pointe-Lévis. La tension ne viendra plus des militaires, mais des marchands et de la population qui verront dans l'enceinte un obstacle au progrès et à la libre circulation des biens et marchandises. Pour les marchands, il faut faire le vide non plus à l'extérieur des murs, mais plutôt en les rasant.

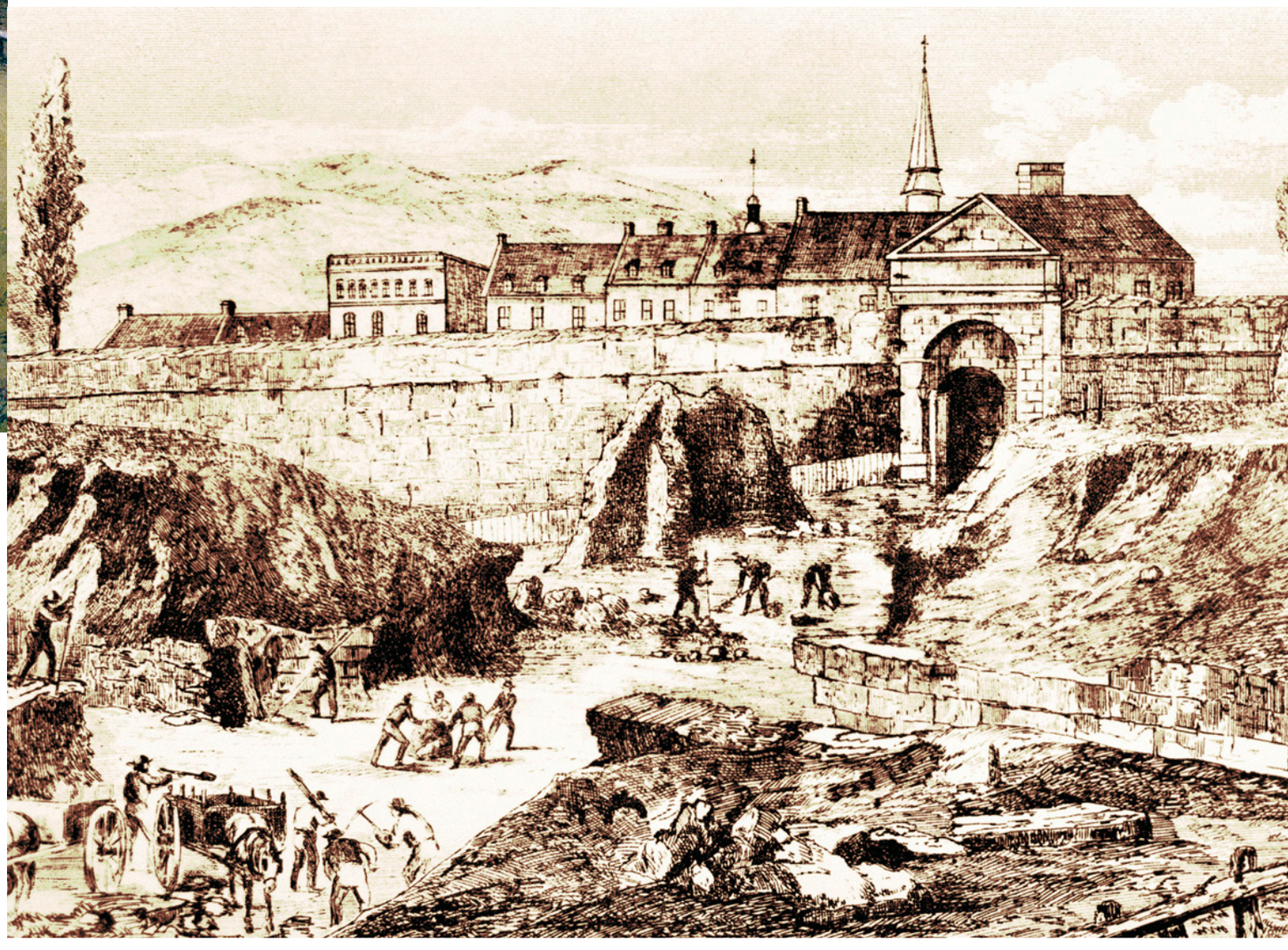

DÉMOLITION DE L'ENCEINTE.
L'Opinion publique, 14 septembre 1871.
Marchands et citoyens réclament à grands cris la disparition des fortifications après le départ des troupes britanniques en 1871. Le travail de démolition va bon train lorsqu'intervient le gouverneur général Lord Dufferin qui, inspiré par les pratiques européennes, s'oppose à la destruction des fortifications et propose certains compromis tels que la construction des portes Saint-Louis et Kent.

La naissance du tourisme
Québec dans les récits de voyage (1830-1850)

Berceau de l'Amérique française, ville du patrimoine mondial de l'UNESCO, ville remarquable par son charme européen, par la chaleur de ses habitants : Québec, étant tout cela, est aujourd'hui une ville touristique. De partout on vient la voir, dans sa partie basse pour Place-Royale, comme dans sa partie haute pour son château. Les gourmets, ainsi que les sportifs s'y donnent rendez-vous en raison de la qualité de sa gastronomie et des frissons que procurent les descentes de ses pentes enneigées. Mais, qu'était-elle il y a environ 150 ans ? Venait-on d'ailleurs pour la visiter ? Si oui, qu'en disait-on ?

En Europe, la victoire de Trafalgar, qui assure la suprématie britannique sur les mers, et la fin des guerres napoléoniennes, en 1815, permettent l'inauguration du tourisme atlantique. Sur le continent américain, les tensions qui persistent entre les États-Unis et la Grande-Bretagne, à la suite de la guerre de 1812 (à propos de la frontière du Maine, par exemple), n'empêchent pas la mise en place d'un circuit touristique transfrontalier. Au Canada, des problèmes politiques internes sont liés aux Rébellions de 1837-1838, mais le développement économique suit son cours. Entre 1830 et 1850, la ville de Québec est en plein âge d'or, notamment grâce à l'importance de son activité portuaire.

Sur le plan de la technologie des transports, la première moitié du XIXe siècle est une période de transition. La navigation fluviale régulière à vapeur devient possible en 1807 sur l'Hudson et, deux ans plus tard, sur le Saint-Laurent. Le voilier est le roi incontesté des océans jusqu'au tournant des années 1840, alors que les transatlantiques à vapeur deviennent des concurrents sérieux, pour certains types de marchandises. L'industrie du chemin de fer est naissante et l'aménagement de canaux se développe. Peu après 1850, la première locomotive entrera en gare de Lévis. Toutes ces innovations signifient une diminution du temps de transport, une amélioration du confort des voyageurs à bord des véhicules et, donc, une augmentation de la fréquence des déplacements.

Il est donc possible de se rendre plus ou moins facilement à Québec entre 1830 et 1850. Cependant, les données manquent et il est impossible de quantifier le flux de touristes étrangers à Québec à cette époque. Toutefois, les récits de voyage attestent que plusieurs étrangers ont alors fait un séjour dans la ville.

Les touristes

La provenance des étrangers qui visitent Québec au début du XIXe siècle est peu diversifiée. Il y a bien un Français et quelques Américains, mais la très grande majorité arrive de Grande-Bretagne. Le corpus des récits de voyage ne comprend que des touristes masculins, ce qui n'exclut évidemment pas que des femmes aient alors visité Québec. Les individus identifiés comme auteur ou écrivain sont nombreux. Tout en étant auteur, on est aussi acteur, avocat, voyageur et bien souvent militaire si on visite Québec à cette époque. Quant à ces derniers, il faut savoir que la période de paix relative qui suit la fin des guerres avec la France et les États-Unis encourage une mobilité accrue à des fins de loisirs. Cette réalité quant aux loisirs trouve une expression dans la production d'aquarelles par les artistes militaires en poste à Québec à la même période.

Leurs motivations

Des facteurs politiques comme technologiques expliquent pourquoi ces visiteurs étrangers se rendent à Québec dans la première moitié du XIXe siècle. La motivation principale vient du domaine des mentalités. C'est le romantisme qui les pousse à voyager, en Amérique de surcroît. Apparu à la fin du XVIIIe siècle, ce courant de pensée s'oppose au classicisme qui prévalait jusque-là en Europe. Du triomphe de la raison sur le désordre des sentiments, on passe à une interprétation opposée de la réalité. La vision de la nature soumise à la main de l'homme, dont le jardin français de l'époque classique est le meilleur exemple, est révolue. La nature humaine n'est plus seule au sommet de la beauté, elle y côtoie le paysage. On perçoit désormais des similitudes entre la nature sauvage et mystérieuse et le moi qui privilégie la communion avec celle-ci. Les paysages naturels deviennent de ce fait de plus en plus recherchés. L'homme de l'ère industrielle naissante y cherche les réponses aux questions que soulève un monde en plein bouleversement.

Considérant cet état d'esprit particulier des touristes au début du XIXe siècle, la ville de Québec offre en raison de sa situation géographique, un quasi-paradis terrestre. Assez facile d'accès pour une clientèle bien nantie, elle demeure toutefois géographiquement excentrique. L'état de son développement est tel que la nature environnante

STEAM BOAT WHARF AT MONTREAL WITH THE STEAMBOAT « QUEEN » (DIAPOSITIVE), 1843.
Archives nationales du Canada, James Duncan, dessinateur, Mattews, lithographe, C-80319.

apparaît comme vaste et pure aux étrangers. À la recherche du pittoresque et du sublime dans les paysages d'ensemble comme dans les sites naturels d'exception, ils trouveront leur compte dans la région de Québec.

LES MOYENS DE TRANSPORT

Comme la très grande majorité des touristes arrive d'Europe, la traversée de l'Atlantique est une étape obligée du circuit. Vers 1830, le port de Québec est un des trois plus important en Amérique, après New York et La Nouvelle-Orléans et devant Boston. Cependant, contrairement aux marchandises et aux immigrants, les touristes en visite à Québec n'arrivent pas directement d'outre-Atlantique. Avant la venue des navires à vapeur, les Britanniques quittent Liverpool à destination de New York, alors qu'après 1840 la ligne privilégiée a son terminus à Boston avec une escale à Halifax. En provenance de France, on embarque au Havre pour atteindre l'Amérique. Cette réalité s'explique par le fait que le circuit touristique est nord-américain et qu'une large part se déroule aux États-Unis.

Passagers de cabine, les touristes profitent des meilleures conditions de traversée possibles. Ils ne subissent pas la promiscuité comme les immigrants de l'entrepont. En plus de ces deux catégories de passagers, sont à bord les membres d'équipages, une grande variété d'animaux qui serviront à l'élaboration des menus ainsi que diverses marchandises comme le courrier, dont le transport assure de généreuses subventions aux compagnies maritimes. Sur les paquebots à vapeur, le carburant fossile occupe une grande partie de l'espace disponible.

Malgré une longue traversée, les journées en mer semblent bien remplies pour les touristes. Tyrone Power, célèbre acteur britannique de l'époque, voyage 35 jours entre Liverpool et New York à bord du voilier *Europe* en 1833. À son réveil, il commande de la *Saratoga water* (soda) au garçon puis monte sur le pont constater les progrès réalisés durant la nuit. Ensuite, on lui sert du jambon grillé, du coq à la broche, du bacon, des côtelettes de mouton, du poisson salé et des petits pains beurrés accompagnés de cognac et de schiedam (gin). Une fois rassasié, il peut lire, écrire ou pratiquer le tir. Après un porter et un biscuit vers 14 heures, il joue au *shuffle-board*, aux échecs, au backgammon, il fait de l'exercice ou discute avec d'autres passagers. Le souper compte trois services. Il se termine avec des pâtisseries, des confitures et des fruits séchés, le tout accompagné d'un vaste éventail d'alcools tels sherry, madère, *hock* (vin du rhin), bordeaux et porto. Plusieurs fois par semaine, on a même droit au champagne. Après le repas, on sort marcher sur le pont, on prend le café ou le thé pour ensuite jouer au whist ou aller flirter avec les dames au boudoir. Avant de se mettre au lit, Power déguste un cigare en plein air en sirotant un grog. Bref, la vie est belle… quand la mer garde son calme.

Charles Dickens, qui franchit l'Atlantique une décennie plus tard sur un bateau à vapeur deux fois plus rapide, semble vivre une bien mauvaise expérience. Après le second jour à bord, la mer commence à s'agiter. Il boit et mange avec difficulté, étant presque malade. Trois à quatre jours de mauvais temps et de mal de mer suivent. On entend du verre se briser, les gens tombent à la renverse tant les flots sont déchaînés. Seulement quelques passagers participent aux repas. Les autres demeurent plutôt dans leurs couchettes, pas plus grandes qu'un cercueil selon l'auteur, produisant un concert de bruits insolites. En mer, la météo doit toujours s'améliorer le lendemain, dit-il, ironiquement. Ainsi, tous les services offerts sur le navire deviennent inutiles lorsque le temps est mauvais. On mange le plus possible lorsqu'on en est capable, on lit si la lumière est suffisante, on joue au whist ou on discute tout en somnolant. Le voyage n'est donc pas nécessairement distrayant et de tout repos, même si les conditions matérielles de traversée sont bonnes.

Quoi qu'il en soit, tous sont heureux de toucher terre, même qu'on parie parfois sur le jour et l'heure d'arrivée à destination. Après différents arrêts aux États-Unis, on se rend en Amérique du Nord britannique. Pour atteindre Montréal, on emprunte l'Hudson puis le lac Champlain et le Richelieu, le tout entrecoupé de trajets routiers, ou l'Hudson puis le canal Érié, le lac Ontario et le Saint-Laurent. Plus de la moitié des touristes du corpus choisissent d'entrer via les chutes Niagara, alors que tous les autres suivent le Richelieu. Charles Joseph Latrobe lui, choisit de cheminer par la vallée de la Chaudière. Arrivé par Niagara, on retournera généralement par le Richelieu, ou vice versa, à moins qu'on ne poursuive la route en aval de Québec vers les colonies atlantiques.

CONQUIS PAR LA VILLE

Avant même de poser le pied à Québec, les touristes sont conquis. Parce qu'ils arrivent la plupart du temps de Montréal à bord de bateaux à vapeur, la ville reste hors de vue jusqu'au dernier moment, en raison du cours sinueux

du fleuve. La lente accentuation du dénivelé de la falaise en rive gauche annonce toutefois aux passagers la proximité du terminus. Soudain, au détour d'une avancée rocheuse, Québec apparaît, frappant le regard par sa majesté. La forte impression que provoque chez les touristes l'approche de la ville ne fait aucun doute. On s'extasie devant le site, la forteresse, les reflets brillants des toits de la ville. Romantique, cette vue ? Assurément. On la qualifie de splendide, de superbe, d'extrêmement belle, de pittoresque. Pour Thomas Hamilton, au début des années 1830 :

> *Quebec bears on its front the impress of nobility. By the most obtuse traveller, it cannot be mistaken for a mere commonplace and vulgar city. It towers with an air of pride and of menace – the menace not of a bully, but of an armed Paladin prepared for battle. No city in the world stands amid nobler scenery [...] wich may be equalled, but can scarcely be surpassed.*

Cette image enchanteresse est temporairement mise de côté lors du premier contact direct avec la ville. Débarqués sur les quais de la basse-ville, les touristes émettent des commentaires contrastés. Certaines personnes qui voyagent dans la première décennie de la période dépeignent une trame urbaine faite de rues étroites et malpropres, majoritairement consacrées au commerce. Après 1840, très peu d'intérêt est manifesté pour la basse-ville. Peut-être les préoccupations des auteurs ont-elles changé ? Peut-être la basse-ville présente-elle un autre aspect ?

Une fois l'épreuve de la côte de la Montagne ou de l'escalier Casse-cou passée, le touriste se trouve au cœur institutionnel de la ville. Les récits de voyage indiquent très rarement les lieux habités durant le séjour. Lorsque c'est le cas, c'est exclusivement en haute-ville qu'on se loge, à l'hôtel Payne ou à l'Albion. Au début de la période, la ville paraît peu pourvue en cette matière. Le *Quebec Directory, or, Stranger's guide* […] de 1826 ne mentionne que trois hôtels. L'Union, à la place d'Armes, semble être la référence et occupe la tête de liste. Le Mailhot, au 40 de la rue Saint-Jean, est considéré de qualité équivalente au précédent, même qu'on y annonce la construction récente d'un bâtiment pour loger des bains alimentés en eau chaude. L'hôtel Payne vient en troisième. Il est sis au 19 de la côte du Palais. En 1847, il existe toujours, mais il a désormais pignon sur rue dans l'ancien hôtel Union. Toujours en 1847, on trouve l'Albion, propriété de Willis Russel. Il est situé dans la côte du Palais. Fait à noter, un hôtel de ce nom, sis sur cette même rue, a déjà appartenu à un certain Thomas Payne. Depuis 1826, les services offerts dans ce secteur ont beaucoup évolué. Le *directory* de 1847 recense 13 établissements, dont le Payne (ex-Union) et l'Albion (ex-Payne) en tête de liste. D'autres lieux d'hébergement, nommés « *boarding houses* » (pensions de famille), proposent, en 1826, d'accueillir des gens. Plus modestes et abordables, elles attirent apparemment peu les touristes.

Pour les touristes du début du XIXe siècle, la ville elle-même n'est pas le seul objet d'intérêt. Bien sûr, on fait des commentaires à son égard. Presque tous s'attardent au monument Wolfe-Montcalm sis aux jardins des Gouverneurs qui, selon James Boardman, est gardé par une sentinelle pour éviter que des Canadiens, y voyant une provocation de l'envahisseur, ne le vandalisent. Certains apprécient le luxe et l'opulence de l'architecture et de la décoration intérieure de la basilique-cathédrale catholique, alors que d'autres n'y trouvent aucun intérêt. Le château Saint-Louis n'attire pas tellement les regards, sauf une fois en ruine, où il devient

VIEW FROM THE CITADEL OF QUEBEC - VUE PRISE DE LA CITADELLE DE QUÉBEC (NÉGATIF), 1840.
Archives de la Ville de Québec, Collection des document iconographiques, R. Wallis, W. H. Bartlett (auteur, graveur), négatif nº 8393.

QUEBEC, FROM THE OPPOSITE SHORE OF THE ST-LAWRENCE.
Archives nationales du Québec, W. H. Bartlett, P600, S5, PGN235.

tout à coup pittoresque. Le caractère français de la ville est noté, ainsi que quelques particularités comme la légende du chien d'or, les traversiers à chevaux et la présence de chiens attelés pour le transport du lait.

Les fortifications et la citadelle font évidemment partie de tous les récits. Malgré une première impression de grandeur, de magnificence et une fascination pour leur caractère imprenable pouvant être associées au romantisme, les descriptions restent relativement sobres et se limitent aux caractéristiques physiques. Cependant, la citadelle comporte un intérêt particulier aux yeux des touristes, par le point de vue qu'elle offre sur les alentours. C'est de loin ce qui touche le plus la sensibilité des visiteurs à Québec. La vue qu'ils ont de la Old Cavalier's Battery ou de la Signal Tower les renverse totalement. Ainsi postés, ils se sentent face à la pure nature, si étroitement liée à leur quête du pittoresque, du sublime, du romantique.

Sur ce promontoire à l'été de 1831, Henry Tudor eut ces mots pour traduire son émotion :

PRESCOTT GATE-QUEBEC, 1840.
Archives de la Ville de Québec, J. Tringle, négatif nº 10141.

> *[...] a panorama that may proudly enter the list of comparison with the Bay of Naples itself. Here [...] you behold all the objects of a perfect landscape; a river unsurpassed in beauty and crystal clearness – the lovely island of Orleans in the centre of its channel – extensive plains and chains of mountains stretching away, in various directions, to the northward ; the distant wilderness of forests, untouched by the hand of man, an untrodden by human foot, except by that of Indian hunter roaming in pursuit of game through its almost impervious wilds, and wich sweep along, in boundless extent, to the shore of Hudson's Bay.*

On sent bien ici que l'expérience vécue est des plus agréables pour le touriste, voire unique. La vue du premier plan correspond, selon les qualificatifs employés, à un idéal de beauté, au sublime. L'arrière-plan, fait de montagnes et de forêts dont il ne peut distinguer les limites, lui semble à la fois sauvage et mystérieux. Ensemble, ils forment l'archétype du paysage romantique. Québec permet à l'étranger de vivre, par son site privilégié et ses fortifications, une expérience qui correspond parfaitement à l'état d'esprit qui règne en lui.

LES ENVIRONS DE QUÉBEC

Une fois le contact visuel établi de la sorte, le touriste, poursuivant son itinéraire, entreprend de visiter les attraits des environs de la ville. Aujourd'hui, le parc des Champs-de-Bataille s'étend jusqu'à la citadelle, ce qui donne une fausse impression de proximité de l'endroit où l'affrontement franco-britannique eut lieu en 1759. En fait, lorsque les touristes du XIXe siècle visitent les plaines d'Abraham, ils accomplissent une excursion : ils doivent marcher un kilomètre et demi à l'ouest des fortifications pour atteindre le lieu de la bataille, situé approximativement à la hauteur de l'avenue Briand actuelle.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, les plaines ne sont pas une halte obligée pour les touristes de passage à Québec. Malgré la proximité et la signification du lieu, certains ne s'y rendent même pas. Chez ceux qui les visitent, la réaction a peu en commun avec celle de la vue du sommet du Cap-aux-Diamants. Les visiteurs du début de la période notent la présence d'une pierre marquant le lieu de la mort de Wolfe. Celle-ci est cependant en fort mauvais état, nous apprend l'un d'eux, car les gens ont pris l'habitude d'en ramener un morceau en souvenir de leur passage. Quelques

THE PLAINS OF ABRAHAM, NEAR QUEBEC
(THE SPOT WHERE GENERAL WOLFE FELL) (NÉGATIF), 1840.
Archives de la Ville de Québec, Collections des documents iconographiques, R. Wallis, négatif nº 10139.

années plus tard, la pierre a disparu et c'est désormais une colonne de marbre qui marque l'endroit. On s'attarde parfois à raconter les détails de la bataille de l'automne de 1759, tantôt pour la gloire de la Grande-Bretagne, tantôt pour relativiser les « exploits » accomplis alors par les troupes de Wolfe. Les remarques font donc davantage appel à l'histoire ou au patriotisme qu'au romantisme. Toutefois, certains touristes ont un élan lyrique inspiré par le site et la beauté du paysage, mais non par son histoire.

En lien avec ce goût marqué pour la nature, les Amérindiens deviennent l'objet d'un intérêt de la part de certains touristes. On s'accommode donc d'une route parfois en mauvais état pour se rendre à Lorette voir ces habitants des forêts, à propos desquels on est cependant peu loquace. Leur artisanat est apprécié, car on se procure certains objets en souvenir. Le catholicisme des autochtones est également une particularité qui frappe les touristes. On dira même que c'est la seule bonne chose que l'Européen leur aura transmis. On fera contraster la situation actuelle des Hurons avec leur âge d'or, alors qu'ils constituaient une nation puissante avec laquelle il fallait composer. Le village huron ne fait cependant pas l'unanimité chez les étrangers. On ne s'y rend pas systématiquement et on en revient parfois déçu. Par exemple, James Lumsden n'apprécie guère ce qu'il qualifie de farce ne valant pas le détour. Cette visite, dont les motifs sont liés au romantisme, ne déclenche pas les passions associées à cet état d'esprit. Par le peu de commentaires relatifs aux émotions, on peut déduire que cette expérience ne correspond pas aux attentes. L'Amérindien de Lorette, par son mode de vie de plus en plus transformé par des contacts plus que séculaires avec l'homme blanc, ne semble pas correspondre à l'idée, au stéréotype qu'on s'en faisait au début du XIXe siècle.

La nature reste le principal objet de l'intérêt du touriste dans les environs de Québec. Il s'était déjà manifesté dans l'enceinte de la ville, alors que les commentaires les plus élogieux allaient à l'endroit du paysage des alentours, tel qu'on peut l'observer du haut du Cap-aux-Diamants. La chute d'eau apparaît aux yeux du touriste romantique comme l'attrait naturel par excellence de la région. Quelques-uns vont mentionner le charme des chutes de la rivière Sainte-Anne ou de celle de la Saint-Charles, la Kabir Kouba. Les deux plus appréciées restent les chutes de la Chaudière et Montmorency.

MONUMENT TO WOLFE & MONTCALM, QUEBEC.
Archives nationales du Québec, Sarony et Major, P600, S5, PLC76-2.

INDIANS OF LORETHE.
Archives nationales du Québec, P600, S5, PLC13.

CHAUDIERE FALLS (NÉGATIF), CA 1840.
Archives de la Ville de Québec, Collection des documents iconographiques , C. Cousen, négatif nº 10143.

Les chutes de la Chaudière sont moins fréquentées, probablement en raison de la barrière que présente le fleuve sur la route des touristes. L'impression qu'elles font traduit le contentement qu'elles procurent à ceux qui les atteignent. En pleine forêt, le fracas de l'eau sur les nombreuses arêtes rocheuses et dans les marmites contraste avec le calme des environs, ce qui assure au spectacle un caractère sublime. Certains diront que son romantisme surpasse celui de la chute Montmorency et que sa visite est incontournable lors d'un passage à Québec, alors que J. C. Myers se contentera de la recommander aux amateurs de paysages accidentés, en indiquant sa préférence pour sa sœur de la rive nord du Saint-Laurent.

MONTMORENCY RIVER (NEAR QUEBEC).
Archives nationales du Québec, A. Köllner, P600, S5, PLC44.

La chute Montmorency bénéficie d'un plus grand nombre de commentaires de la part des touristes, la route de Beauport permettant un accès facile au site. Malgré les inévitables comparaisons de la part de ceux qui ont visité les chutes du Niagara, la plupart apprécient le spectacle. Son romantisme ne fait aucun doute. La hauteur et l'angle de la falaise, à l'endroit où la rivière se jette dans le vide, impressionnent. La majesté avec laquelle l'eau plonge et se brise dans un grand tumulte avant de choir au pied du précipice, provoquant un nuage de gouttelettes d'eau propice à la formation d'arcs-en-ciel, comble le témoin de la scène. La vue qu'on obtient du sommet de la chute vaut également le détour. Empreint de romantisme, Charles Joseph Latrobe décrit un coucher de soleil observé à partir de ce point de vue. Le ciel coloré, le fleuve et ses rives verdoyantes, le profil de la ville et de la citadelle, le Cap-aux-Diamants et les effets de lumière sur les champs en culture, vus à travers la bruine que dégage la chute, constituent une image d'une beauté et d'une sublimité indescriptibles. Malgré quelques déceptions, comme la présence d'un moulin qui détourne une partie du courant à une certaine époque, la chute de la rivière Montmorency ainsi que celles de la Chaudière sont des sites d'intérêt privilégiés pour les touristes du début du XIXe siècle. Ces fractures de l'écorce terrestre, où l'eau prend une autre dimension, sont idéales à l'éveil de leurs passions romantiques.

En définitive, il est possible d'affirmer que, déjà entre 1830 et 1850, la ville de Québec et ses environs représentaient une destination d'intérêt pour les touristes étrangers. Les contextes politique, technologique et surtout culturel ont ouvert la voie à ces touristes-auteurs, majoritairement britanniques. Traversant l'Atlantique sur des navires dotés du plus grand confort et de tous les services, ils atteignent les États-Unis puis, par différentes routes, l'Amérique du Nord britannique.

Toujours au large de Québec, ils sont déjà conquis par son site majestueux. Une fois à quai, ils arpentent la ville, les remparts et la citadelle retenant la plus grande part de leur attention. La vue des alentours que permet le sommet de la forteresse demeure le point culminant de la visite. Autour de la ville, les touristes se rendent sur les plaines d'Abraham, ainsi qu'au village des Hurons de Lorette. Toutefois, ce sont les chutes des rivières Montmorency et Chaudière qui font naître chez eux les sentiments les plus forts. Les points de vue magnifiques, les paysages à couper le souffle, voilà ce que recherchent à Québec les touristes étrangers du début du XIXe siècle en quête de pittoresque, de sublime ; en un mot, de romantisme.

MARKET-HALL AND BOAT-LANDING, QUÉBEC, VERS 1840.
Archives de la Ville de Québec, Filmer, négatif n° 9873-1.

Une ère de contrastes

Plan de la Province de Québec [John Collins], 1765 (détail).

Archives nationales du Québec, E21, Ministère des terres et forêts / Arpentage / Divers nº 11.
Photographie Michel Élie.

Présentation

Pour la ville de Québec, l'avènement de la modernité annonce une ère riche en contrastes. Le XIXe siècle s'ouvre sur une période de croissance rapide. La prospérité, garantie par des liens commerciaux plus serrés avec la Grande-Bretagne, permet l'émergence d'une bourgeoisie d'affaires, bientôt flanquée d'un important prolétariat urbain. Après 1815, avec l'essor de l'immigration, une forte population saisonnière s'ajoute. Toutefois, la ségrégation sociale et culturelle dans l'espace, calquée sur les contours du relief, se précise. Tout au long du XIXe siècle, le pouvoir économique québécois sera l'apanage des anglophones protestants, auxquels succèderont éventuellement des entrepreneurs francophones. D'ailleurs, la participation croissante de ces derniers à l'activité industrielle leur assurera éventuellement la prédominance.

L'expansion physique de la ville se fait vers l'ouest, du côté des faubourgs, et Saint-Roch devient le quartier le plus peuplé. Du côté du fleuve, des remblais et des constructions de quais ont lieu. Là, comme dans la haute-ville, la construction en hauteur entraîne une augmentation de la densité de population, pendant que, sur le promontoire, en retrait, les villas enclenchent un développement épars qui débouchera vers la fin du siècle sur celui de la banlieue.

Jusque vers 1850, l'augmentation de la population provient de l'excédent des naissances et du solde migratoire positif (notamment irlandais). Québec est alors une ville qui bouge, mais dont l'état de santé global laisse à désirer. L'immigration, vecteur épidémique, explique en partie cette situation. Par exemple, l'épidémie de choléra de 1832, parvenue d'outre-Atlantique, fait environ 3 000 victimes. Cette année-là, environ 60 000 immigrants débarquent sur les quais de Québec, alors peuplée d'environ 20 000 habitants. Par ailleurs, dans les quartiers moins favorisés, les conditions sanitaires s'avèrent souvent déplorables, notamment en ce qui a trait à l'eau potable. Au début des années 1830, Québec reçoit le statut de Cité. Bientôt, son conseil municipal devient responsable de la salubrité publique, de la voirie, de la protection des biens, des marchés publics, des services d'aqueduc et d'égouts et de l'éclairage, dispositions qui amélioreront progressivement les conditions de la vie urbaine et modifieront la géographie.

Dans la seconde moitié du XIXe siècle survient une période de ralentissements. Les années 1850 sonnent le glas de la suprématie portuaire de Québec. En même temps, la première ligne de chemin de fer est établie sur la rive droite du fleuve. Envisagé dès les années 1860, un projet de pont la reliant à la capitale ne se concrétisera qu'au début du XXe siècle. Dans ces mêmes années, le déclin du commerce du bois et de la construction navale est lourd de conséquences. Une décision de Londres secoue encore davantage la ville : le gouvernement canadien déménagera à Ottawa. Au départ des fonctionnaires s'ajoute celui de la garnison britannique en 1871. Finalement, plusieurs incendies dévastateurs viennent ébranler les citoyens.

En conséquence, en pleine période d'urbanisation accélérée, la population de Québec stagne, principalement à cause d'un bilan migratoire décevant, entre 1860 et le début du XXe siècle. Par contre, l'exode rural contribue alors au renouvellement de la population et à son visage de plus en plus francophone. En effet, la présence anglophone, qui équivaut à une personne sur cinq au début du XIXe siècle, atteignait son apogée (environ 40 % d'Irlandais et d'autres Britanniques) vers 1860.

Alors que la centralité politique et économique de Québec est affaiblie par ces différents soubresauts, l'industrie et le commerce de détail connaissent tout de même un développement important. Sur le plan politique, si le grand chantier du début du siècle avait été la Citadelle, celui de l'heure est sans conteste le Parlement. En fait, la fonction militaire de la ville s'amenuise. Les fortifications conservent cependant une vocation symbolique selon une nouvelle perspective, tournée vers l'embellissement et destinée au tourisme de masse, qu'inaugure Lord Dufferin.

Enfin, le XXe siècle ramène une ère de croissance. Le développement de l'énergie électrique, facilement transportable, et la modernisation du port y sont pour quelque chose. Plusieurs entreprises viennent donc s'établir. Dans la première moitié du XXe siècle, la population croît grâce à l'excédent naturel et à la suite d'annexions qui étendent le territoire de la ville. Depuis longtemps manifestes, les problèmes environnementaux s'aggravent cependant.

Pour Québec, la seconde moitié du XXe siècle préside à la mise en place d'un important centre de services et à l'essor du rôle de capitale provinciale et de ville identitaire et francophone. Haut lieu de tourisme, site de restaurations historiques controversées, Québec n'en figure pas moins dès 1985 dans le Patrimoine mondial selon l'UNESCO. En bout de piste, la capitale est partie prenante, d'une part, d'un réseau urbain régional sur le plan économique et, d'autre part, d'un réseau urbain national, voire international, sur les plans politique, culturel et symbolique. À cette situation correspondent donc deux aires d'influence.

Entre-temps, la vie urbaine aura connu maintes mutations. Au cours des deux derniers siècles et dans la foulée de cette croissance en plusieurs étapes, Québec a vu écoles, hôpitaux et temples se multiplier et parfois changer de vocation. Comme les différents mouvements architecturaux, l'ère de l'automobile viendra elle aussi transformer le paysage. Enfin, le vieux centre, congestionné, se verra délaissé au profit de la banlieue. Ainsi, la population de 1991 (167 500 habitants) est inférieure à celle de 1971 par environ 19 000 habitants.

Pour qui la contemple à la fin du XXe siècle, la silhouette de la ville de Québec traduit bien le résultat de cet essor : aux anciens ensembles religieux et militaires, toujours visibles, se sont greffés, tout en les surpassant, les complexes administratifs et les grands hôtels. Dans cette vue de profil, les autres volets du secteur tertiaire (comme la finance) et même le port semblent jouer un rôle subalterne.

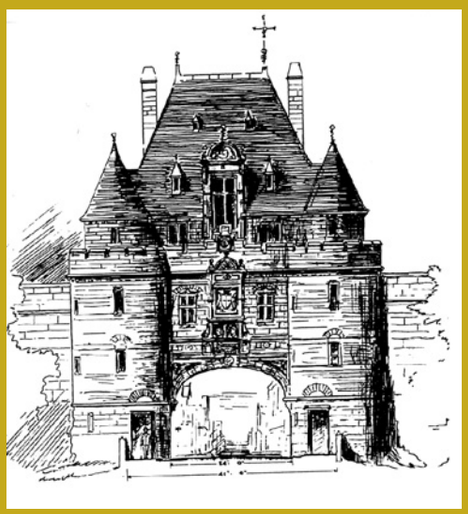

De capitale nationale à capitale provinciale

Le siège du Parlement (1792 à 1867)

Le ralentissement démographique

L'apport de l'immigration: l'exemple des Irlandais

Le fléchissement des échanges

Une centralité affaiblie

La navigation fluviale et la batellerie du port de Québec

À l'heure de l'industrie

La montée du commerce de détail

Les concurrences religieuses

La révolution médicale (1847-1921)

Les problèmes urbains

Les nouveaux visages de la ville

Détail des plans de William H. Lynn pour la porte Saint-Jean, 1878.
Archives de la ville de Québec, FC 00782.

Rue sous le Fort, 1831 (détail).
Archives nationales du Québec, fonds Lady Aylmer, J. P. Cockburn, P363, P21.

Les mutations du XIXe siècle

De capitale nationale à capitale provinciale

Le siège du Parlement (1792 à 1867)

Québec et le Parlement du Bas-Canada

Voté par le Parlement britannique en 1791, l'*Acte constitutionnel* divise la colonie en deux provinces : le Haut et le Bas-Canada. Chacune des provinces est dotée d'institutions comprenant, outre le gouverneur, un conseil exécutif nommé par la couronne, un conseil législatif composé de membres nommés à vie par le roi et une assemblée de représentants élus pour quatre ans par les citoyens propriétaires de plus de 21 ans. Les premières élections au Bas-Canada ont lieu au printemps de 1792.

La question de la capitale du Bas-Canada ne se pose pas. Depuis Champlain, Québec a été le siège des plus hautes autorités civiles, militaires, judiciaires et religieuses. Le gouverneur a ses bureaux au château Saint-Louis et réside dans le château Haldimand construit à proximité.

Le palais épiscopal et sa chapelle

Depuis 1777, le gouverneur Carleton et les conseillers législatifs louaient le palais de l'évêque, seul bâtiment de Québec offrant suffisamment d'espace pour une grande salle de réunion et des bureaux administratifs. L'ancien palais épiscopal, qui abritait déjà le Conseil législatif, se trouvait donc tout désigné pour recevoir le Parlement. Sa chapelle était pourvue d'un jubé permettant au public d'assister aux délibérations. C'est donc à cet endroit que s'ouvre la première session, le 17 décembre 1792.

L'édifice avait été construit à la fin du XVIIe siècle sous l'épiscopat de Mgr de Saint-Vallier, deuxième évêque de Québec. En 1759, il avait subi de lourds dommages et Mgr Briand consentit de fortes sommes pour le restaurer. Le bâtiment fut loué au gouvernement peu de temps après l'achèvement des travaux.

LE PALAIS ÉPISCOPAL DE QUÉBEC VERS 1821.
Archives nationales du Québec, J. P. Cockburn, P363, P42.

En 1815, Joseph Bouchette note que la chapelle est en bon état, mais que le reste de l'ancien palais se trouve « dans un état de dépérissement qui [menace] d'une ruine prochaine ». Le prestige du gouvernement est en jeu et les parlementaires songent à se doter d'un édifice plus adéquat. En février 1826, un comité spécial offre à Mgr Panet de louer le palais épiscopal pour une période de 29 ans, ce qui permet au gouvernement d'aménager les lieux selon sa convenance et de décorer la salle de séances des armoiries royales et de différentes pièces de mobilier sculptées par François Baillairgé. L'organisation des lieux convertis en Hôtel du Parlement nous est connue grâce à une description de George Bourne dans *Picture of Québec* :

> *L'aile aujourd'hui occupée par la Chambre de l'Assemblée […] a une longueur de soixante-cinq pieds et une largeur de trente-cinq pieds. Derrière la façade sud se trouvent la salle des pas perdus, les penderies, puis la bibliothèque et la chambre du président; plus bas se trouve le bureau du secrétaire provincial. Enfin, la partie inférieure de l'aile sud est occupée par divers fonctionnaires et comités de la Chambre de l'Assemblée.*

Le tableau qui orne le mur au-dessus du fauteuil du président de l'Assemblée nationale a été entrepris par Charles Huot en 1910 et marouflé en 1913. Il représente *Le débat sur les langues* tenu dans la chapelle du palais épiscopal le 21 janvier 1793.
Assemblée nationale, C. Huot. Photographie Marc Lajoie et Bernard Vallée.

> *L'étage supérieur est réservé au Conseil législatif dont les sessions se tiennent dans une salle située à l'extrémité nord, alors que la série de pièces se succédant jusqu'à l'entrée est utilisée par les comités et les fonctionnaires du Conseil.*

Cependant, l'aspect extérieur de l'édifice est loin de refléter l'importance des fonctions qu'il abrite.

> *À la vue de l'aspect extérieur de l'édifice, un étranger est loin de pouvoir se douter de l'importance de ce qui s'y passe et il est certain que le parlement provincial est loin de siéger dans un édifice assez confortable pour lui permettre de mener à bien les affaires de la province. Il faut absolument que l'on démolisse toute cette bâtisse délabrée et qu'on érige à sa place une rotonde où puisse siéger l'Exécutif, ainsi qu'une aile pour chacune des Chambres du parlement, leurs bureaux, la bibliothèque, les salles de comités, etc.*

En 1830, l'évêque accepte de se départir de sa propriété et le gouvernement peut enfin reconsidérer le projet de construction d'un nouvel édifice parlementaire.

La première aile de l'Hôtel du Parlement

En 1831, l'architecte Thomas Baillairgé élabore un projet qui prévoyait la construction d'un édifice plus spacieux, comportant deux ailes de chaque côté d'un corps central. Pour cette raison, l'aile nord-ouest s'éleve à quelque distance de la chapelle afin que, cette dernière démolie, on puisse facilement lui substituer une salle de séances plus grande pour recevoir les 84 députés qui forment alors l'Assemblée.

Les travaux sont rapidement entrepris. Dès le 8 septembre 1831, on célébre le « Baptême de la Pierre », mais un hiver rigoureux, suivi d'une grave épidémie, vient retarder la construction de la partie de l'aile longeant le fleuve : « La frayeur qu'a causée le choléra a fait déserter presque tous les chantiers, pouvait-on lire dans *Le Canadien* de juin 1832. À

De 1792 à 1833, les députés du Bas-Canada siègent dans la chapelle du palais épiscopal, ici représentée, à gauche. Le palais épiscopal lui-même se trouve en partie caché par la chapelle, tandis que le château Saint-Louis est esquissé à l'extrême droite.
Archives nationales du Québec, James Smillie, 1828, P600, S5, PGN76.

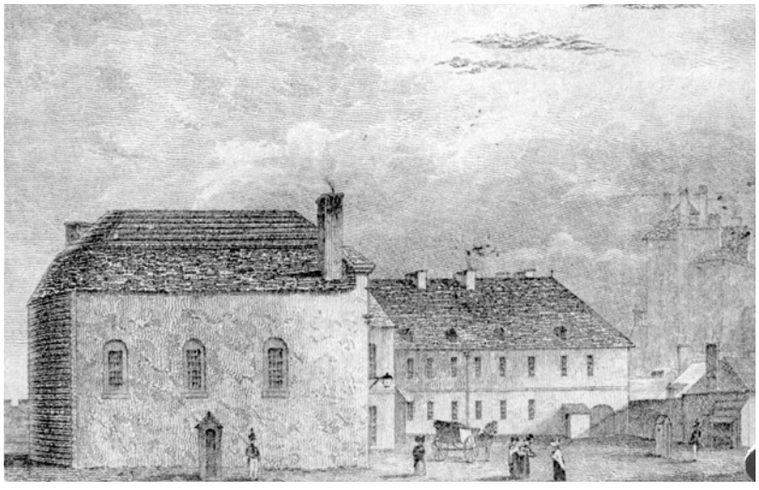

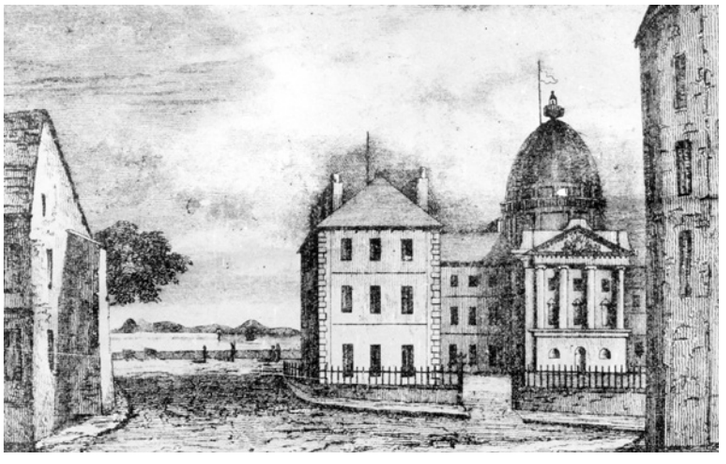

L'auteur de cette gravure a représenté l'aile nord (1831-1833) et le corps principal (1833-1835) de l'Hôtel du Parlement, l'aile sud n'étant pas encore construite. Le corps principal, avec son dôme et sa colonnade, a été construit sur l'emplacement de la chapelle du palais épiscopal.
Archives nationales du Québec, Cowan, *Quebec Guide*, 1844.

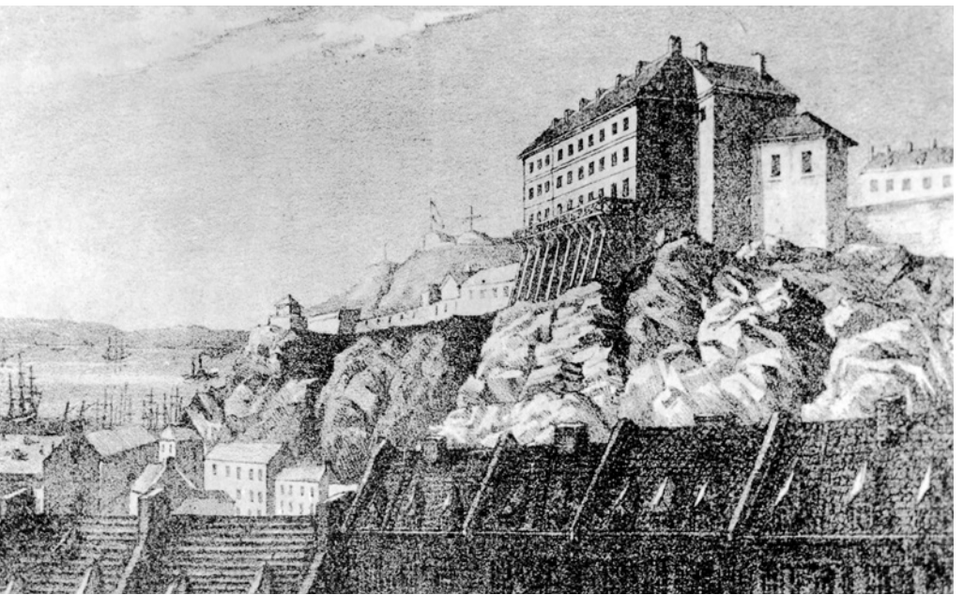

Le château Saint-Louis se trouvait sur l'emplacement actuel de la terrasse Dufferin. Il a été incendié en 1834.
Archives nationales du Québec, P1000, S4 (970-90).

l'aile de l'évêché, il n'y a pas aujourd'hui un seul ouvrier. » Il semble que les travaux ont pris fin à l'été de 1833 car, dans un rapport daté du 14 janvier 1834, on apprend que cette aile du nord-ouest «est maintenant, à peu d'exceptions près, entièrement finie» et que les officiers de la Chambre l'occupent « depuis quelque temps ».

Une nouvelle salle de séances

Avant même la fin des travaux de l'aile nord-ouest, les députés décident de faire construire la partie centrale de l'édifice conçu par Thomas Baillairgé, celle qui devait relier l'aile en construction et l'ancien palais épiscopal et contenir la nouvelle salle de séances. C'est cependant Louis-Thomas Berlinguet, collaborateur de Thomas Baillairgé, qui surveille les travaux de construction. Baillairgé avait peut-être été informé que le gouvernement se satisferait temporairement des constructions récentes et qu'il ne songeait pas dans l'immédiat à compléter l'édifice suivant « les règles de l'Art ». Si, selon Alfred Hawkins, l'asymétrie de la façade de l'Hôtel du Parlement souligne « le contraste de l'immense progrès de la Province en ressources et population » et forme « un lien intéressant entre son histoire ancienne et contemporaine », elle nie complètement l'esprit néoclassique du projet de Baillairgé dont on imagine aisément la déception

Les travaux sont néanmoins entrepris pour l'érection de la nouvelle salle de séances, mais ils prennent un tel retard qu'il faut aménager une salle de séances temporaire dans l'aile nord-ouest. Le 7 janvier 1834, la session s'ouvre dans la partie de cette aile nord-ouest qui était prévue pour la bibliothèque. Les travaux durent jusqu'à l'automne, mais le retard est, semble-t-il, amplement compensé par la qualité de l'ouvrage.

> *La chapelle épiscopale, écrit Hawkins, était sise à l'endroit qu'occupe maintenant la partie centrale du nouveau Parlement dont la façade est imposante par sa solidité et sa hauteur, et par le dôme et la flèche qui la coiffent. Quatre piliers taillés et massifs supportent un fronton sur lequel se retrouveront les « Armoiries impériales de Grande-Bretagne »…*
>
> *Derrière la façade se trouve la Salle de l'Assemblée, vaste chambre mesurant soixante-dix-neuf pieds de long, quarante-six pieds de large et vingt-huit pieds de haut. L'intérieur n'est pas encore terminé mais il sera sans doute digne de l'édifice et de la Province. Au bas de la lanterne se trouve une galerie extérieure qui entoure le dôme. On accède à cette galerie par un escalier et on y a une vue splendide du pittoresque paysage avoisinant. L'édifice, fait de pierres taillées, est solide et résistant.*

À partir de 1835, l'Assemblée siégea dans la nouvelle salle de séances, mais elle n'y tint toutefois que quatre sessions. Après l'insurrection de 1837, le gouvernement britannique suspendit la constitution. L'Assemblée fut alors remplacée par le Conseil spécial dont les membres étaient nommés par Londres et qui se réunissait à Montréal, au château Ramezay.

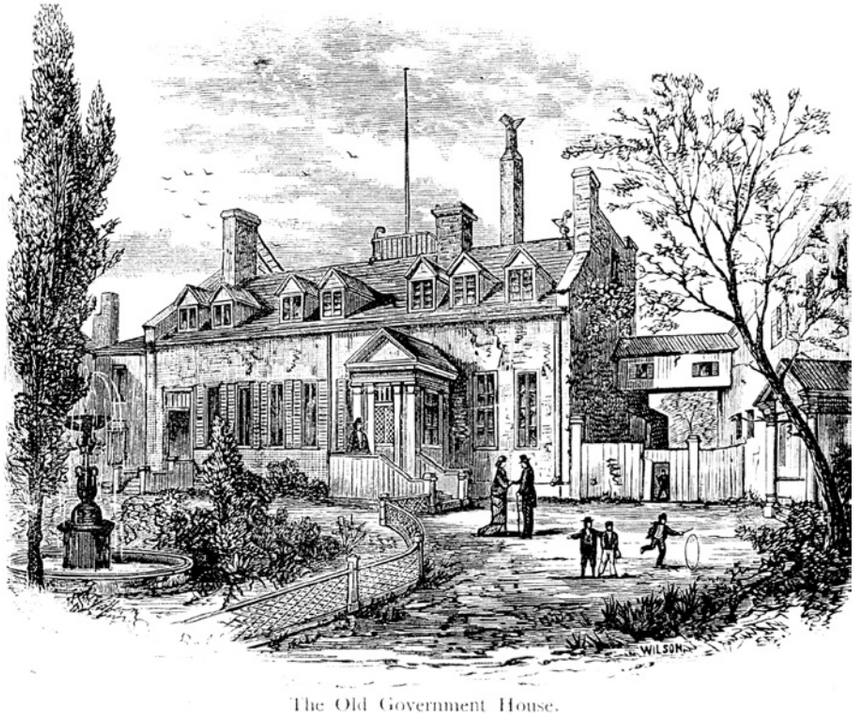

Construit en 1705, le château Ramezay servit pour l'entreposage de fourrures et d'épices de 1745 à 1764. À partir de cette date, il a été utilisé par le gouvernement britannique et servait occasionnellement de résidence au gouverneur. Quand Montréal était capitale du Canada-Uni, il abritait les bureaux du gouverneur et de l'Exécutif.
Assemblée nationale, *Witness Carnival Number*, 1887.

Le Parlement de la province du Canada siégea dans l'ancien hôpital de Kingston pendant trois ans.
Archives nationales du Canada, C-5494.

Une capitale errante

Pour résoudre la crise politique qui avait mené à la rébellion, Lord Durham recommande l'union des deux provinces et la création d'un seul parlement. Adopté le 14 novembre 1839, l'*Acte d'Union* est sanctionné à Londres le 23 juillet 1840 et proclamé le 10 février suivant. Il prévoit une assemblée de 84 membres, dont 42 représentants du Bas-Canada (qui compte pourtant une population supérieure). Cette fois, le problème de la capitale se pose sans délai.

Kingston (1841-1843)

Dans le vain espoir de ne choquer personne, le gouverneur Sydenham choisit Kingston, une petite ville du Haut-Canada située entre Québec et Toronto. L'Assemblée législative de la province du Canada s'y réunit le 14 juin 1841 dans l'édifice principal de l'Hôpital Général construit pour faire face au choléra.

Sydenham avait pressenti le peu d'enthousiasme des parlementaires « gâtés par le luxe », mais c'est la ville entière qui fait l'objet de critiques. Les députés n'aiment pas l'endroit : dès la deuxième session, ils déclaraient « que l'édifice […] n'offre ni l'espace ni le logement suffisans […] et que la localité de Kingston n'est pas centrale pour la grande masse de la population, et est mal pourvue de logemens et autres objets convenables ».

Montréal (1844-1849)

Les députés envisagent de nouveau la possibilité d'une alternance entre Québec et Toronto, mais c'est finalement Montréal qui est choisie, en 1843, comme capitale permanente. On estimait que « les habitants du Haut-Canada [pourraient] efficacement surveiller les affaires de leur commerce maritime et extérieur, et ceux du Bas-Canada, étudier et contrôler la régie intérieure des communications dont ils [partageaient] la dépense, et [s'attendaient] à partager aussi les avantages ». Pour loger le Parlement, le gouvernement loue le marché Sainte-Anne, vaste édifice érigé en 1833, et l'Assemblée s'y réunit le 28 novembre 1844.

Montréal se trouve cependant vite plongée dans une crise économique et secouée par l'agitation politique. Dans la seconde moitié des années 1840, plusieurs réformes irritent la population anglophone de la ville, particulièrement les milieux d'affaires touchés par la nouvelle politique commerciale britannique. En avril 1849, le mécontentement est porté à son comble lorsque le gouverneur Elgin sanctionne une loi pour indemniser les habitants du Bas-Canada qui avaient subi des pertes durant les troubles de 1837-1838. Des *Tories* en colère saccagent le Parlement et l'incendient. Les députés se réunissent temporairement dans l'édifice du marché Bonsecours, puis, le 8 mai 1849, au Free Masons Hall, place d'Youville. Quelques mois plus tard, ils constatent que Montréal ne convient pas comme capitale et décident que « le siège du gouvernement serait transféré à Toronto jusqu'à la clôture du Parlement, puis à Québec pendant les quatre années subséquentes ». L'idée d'alternance refait surface.

Toronto (1850-1851)

À Toronto, l'Assemblée se réunit en 1850 et en 1851 dans l'ancien édifice du Parlement du Haut-Canada construit à Simcoe Place entre 1829 et 1832. Constitué à l'origine de trois pavillons alignés sur un même axe, l'ensemble est entièrement réaménagé pour loger la nouvelle Assemblée. Le corps principal loge les deux grandes salles de séances. Les deux pavillons intermédiaires abritent les appartements de l'orateur (président) et des salles pour les comités, tandis que les services gouvernementaux occupent les ailes.

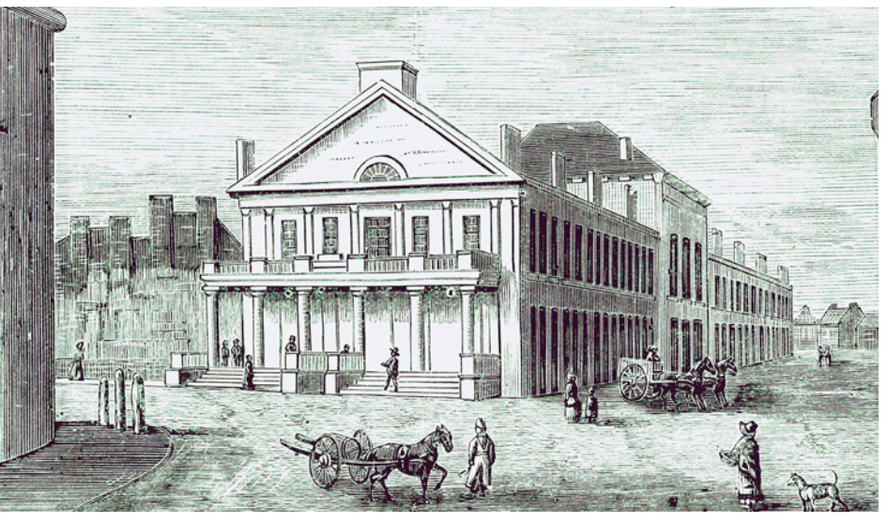

À Montréal, le marché Sainte-Anne est réaménagé pour loger le Parlement de 1844 à 1849.
Assemblée nationale, *Montreal Daily Star*, *Carnival Number*, 1887.

LES ÉDIFICES PARLEMENTAIRES DE FRONT ST. W., À TORONTO, EN 1860.
Archives nationales du Canada, C-21580.

Québec (1852-1855)

En vue de l'installation à Québec, le ministère des Travaux publics s'empresse d'achever la construction de l'Hôtel du Parlement entrepris dans les années 1830. Ce qui reste du palais épiscopal est démoli pour faire place à la nouvelle aile et compléter le bâtiment. Le 19 août 1852, les parlementaires prennent possession du plus beau et du plus spacieux de tous les édifices qu'ils avaient occupés jusque-là. Malheureusement, il n'a pas été pourvu de murs coupe-feu et, dans la nuit du 1er février 1854, il est entièrement détruit par un incendie.

Le gouvernement fait aménager la chapelle des Sœurs de la Charité, non loin du carré d'Youville, mais le feu détruit presque complètement l'édifice dans la soirée du 3 mai. En l'absence d'édifice pouvant loger à la fois le Conseil et l'Assemblée, les députés se retrouvent à l'Académie de musique et les conseillers législatifs, au Palais de Justice, deux édifices loués sur la rue Saint-Louis, pour compléter les sessions de 1854 et de 1855.

Toronto (1856-1859)

Le retour des parlementaires à Toronto, en 1856, oblige le ministère des Travaux publics à faire exécuter des travaux importants dans l'édifice de Simcoe Place et à disperser les ministères aux quatre coins de la ville. La location temporaire de divers bâtiments et les frais encourus pour la réinstallation à Toronto soulèvent les inconvénients de l'alternance. Les fréquents déménagements ne réjouissaient ni les hommes politiques ni les fonctionnaires. Ils étaient coûteux et l'alternance provoquait un mécontentement continu dans la majeure partie de la population, de l'amertume entre les villes rivales, entre le Haut et le Bas-Canada, entre catholiques et protestants, entre Canadiens de langue anglaise et de langue française.

En 1856, les députés en viennent presque à s'entendre sur une capitale permanente à Québec, mais les conseillers législatifs retranchent les 50 000 livres que le gouvernement avait consenties pour y entreprendre la construction d'édifices parlementaires permanents. L'année suivante, pour éviter de nouveaux conflits, le gouvernement refile le problème à la reine Victoria. Le gouverneur ajoute un mémoire personnel dans lequel il exalte les avantages d'une petite ville du Haut-Canada, Bytown, qui s'avère le choix de la reine.

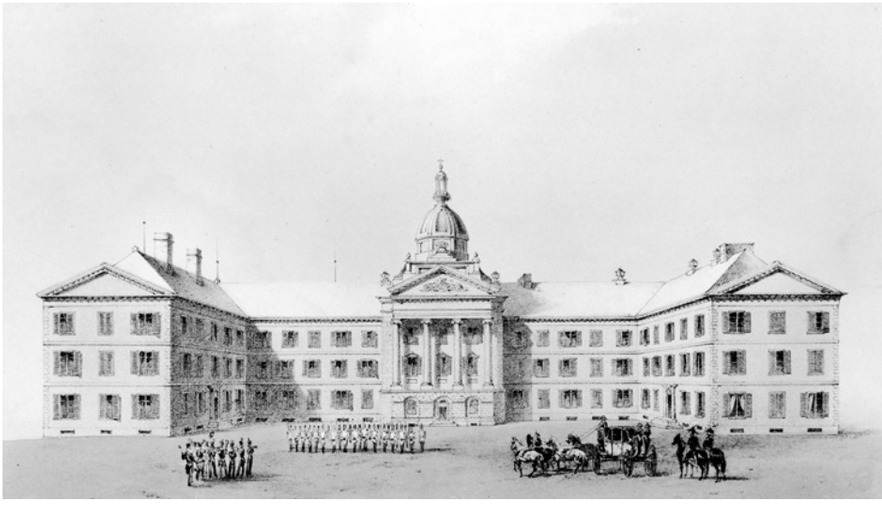

PUBLIÉE À NEW YORK EN 1852, UNE LITHOGRAPHIE DE SARONY & MAJOR MONTRE L'HÔTEL DU PARLEMENT QUI VIENT D'ÊTRE COMPLÉTÉ À QUÉBEC. CERTAINS LE CONSIDÉRAIENT COMME LE PLUS BEAU DE L'EMPIRE.
Archives nationales du Québec, Sarony et Major, P600, S5, PLC69.

Cette décision mécontente de nombreux députés et, le 28 juillet 1858, le gouvernement est de nouveau renversé. Pour apaiser les citoyens du Bas-Canada, le gouverneur décide d'établir temporairement le siège du gouvernement à Québec, jusqu'à ce que Bytown soit prête à accueillir le Parlement et les ministères.

Québec, la capitale provisoire (1860-1865)

Au printemps de 1859, le gouvernement décide de construire à Québec des « bâtisses unies, revêtues de briques anglaises réfractaires, flanquées de deux ailes temporaires que l'on pourrait enlever au besoin ». Construit sur le même emplacement que le précédent, cet édifice aurait une double vocation. D'une part, il servirait temporairement de « siège de la Législature » et, d'autre part, la ville de Québec pourrait par la suite l'utiliser comme bureau de poste.

Dès le mois de juillet 1859, on assiste à la pose de la première pierre et les députés s'y assemblent le 28 février 1860. Le dépouillement et la simplicité formelle du « parlement-bureau de poste » confirment le statut provisoire de Québec comme capitale. L'édifice comprend un corps central massif, formé de trois étages terminés en attique, et deux ailes étroites comportant deux étages. Les salles de séances, spacieuses et, surtout, très bien éclairées, sont situées au premier étage du corps principal et les galeries du public, dans l'attique.

Les parlementaires siégent dans cet édifice temporaire jusqu'en septembre 1865. Ils déménagent alors à Bytown où les travaux ont pris beaucoup plus de temps que prévu.

L'édifice du Parlement, à Ottawa.
Assemblée nationale du Québec.

À peine construit, l'Hôtel du Parlement de Québec (1859) servit de résidence au prince de Galles pendant son séjour à Québec en 1860.
Archives nationales du Québec, *Illustrated London News*.

Bytown-Ottawa (1866)

Pour construire les édifices de la capitale permanente, on avait procédé par voie de concours. Les projets primés s'inspiraient de l'architecture néogothique et les architectes et les commissaires avaient sous-estimé les coûts. Toutes sortes de difficultés avaient surgi pendant les travaux, si bien que le coût du Parlement fut près de cinq fois plus élevé que l'évaluation faite en 1860.

Le 8 juin 1866, le Parlement de l'Union se réunit finalement dans un ensemble victorien des plus remarquables. À proximité, la petite ville de Bytown se métamorphosait en capitale et prenait le nom d'Ottawa.

LE RALENTISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE

Les belles années de la capitale coloniale sont marquées par une croissance soutenue de sa population. Jusqu'aux années 1820, Québec peut s'enorgueillir du titre de première ville des colonies britanniques d'Amérique du Nord. Rejointe et dépassée sur le plan des effectifs par Montréal en 1830, la ville recule de plus en plus rapidement dans l'échelle urbaine canadienne après 1860, alors que sa restructuration économique provoque une quasi-stagnation du nombre de ses habitants entre 1861 et 1901. Pendant cette période de 40 ans, la population de Québec est pratiquement renouvelée : sa composition de 1901 est bouleversée en comparaison de 1861, ce qui réduit sensiblement la diversité culturelle de la ville (ethnies, langues et religions) et rétablit fortement son caractère francophone.

UNE CROISSANCE STOPPÉE

Depuis le début du XIXe siècle et jusqu'aux années 1860, la population de la ville a augmenté régulièrement et très rapidement : entre 1805 et 1861, le taux annuel de croissance atteint 34 ‰, soit un rythme lui permettant de pratiquement doubler tous les 20 ans. Une telle vigueur se maintient en dépit d'épidémies meurtrières, dont le terrible choléra de 1832 qui faucha près de 3 000 personnes (10 % de la population de la ville), selon les registres d'état civil. Après 1860 (Tableau 1 et Figure 1), les choses se gâtent et la croissance dans les 40 dernières années du siècle atteint péniblement les 4 ‰, un taux voisin de la stagnation, malgré l'annexion du quartier Saint-Sauveur à la ville en 1889. Ce taux de croissance place Québec loin derrière les autres villes canadiennes à la même époque (Toronto et Montréal connaissent des taux de croissance supérieurs à 25 ‰ entre 1861 et 1891). Même Kingston, l'ancienne capitale du Canada-Uni, qui a souffert encore plus que Québec du départ de la garnison britannique en 1871, affiche une meilleure performance que la vieille capitale. Faisant du sur-place, Québec glisse au troisième rang des villes canadiennes (derrière Toronto) dans les années 1870 et voit l'écart la séparant de Montréal se creuser rapidement.

La progression des effectifs de population varie selon le groupe ethnoreligieux (Figure 2). Au milieu du siècle, tous les groupes connaissent une croissance positive : légère pour les Britanniques protestants, modérée pour les Canadiens français (catholiques) et forte pour les Irlandais catholiques. Après 1860, les choses changent abruptement, tous les groupes participant à l'affaissement général de l'accroissement des années 1861-1871 et à la timide reprise de la dernière décennie du siècle. La croissance de la population irlando-catholique chute rapidement à des niveaux très négatifs (- 26 ‰ en 1881-1891), tandis que celle du groupe britannique protestant, déjà faible, connaît une forte décroissance jusqu'aux années 1890 alors que ses effectifs se stabilisent à 4 400 personnes. Ce sont les Canadiens français qui évitent une dépopulation à la ville en maintenant une croissance modérée et positive pendant toute la période.

Des départs massifs…

Les mouvements migratoires expliquent en majeure partie la piètre performance de Québec sur le plan de la croissance démographique. En effet, si l'évolution des effectifs de population tient à la fois à l'accroissement naturel (surplus des naissances sur les décès) et à l'accroissement migratoire (différence entre les arrivées et les départs), c'est surtout ce dernier qui a joué un rôle dans la stagnation de la population de la ville. Pour le mesurer, toutefois, force nous est faite de connaître le mouvement général des naissances et des décès.

Dans les années 1830 et 1840 (Tableau 2), le taux de natalité se maintient à des niveaux exceptionnels (60 ‰), propres aux populations très jeunes affectées par une forte mortalité et ne pratiquant aucune forme de contrôle des naissances (fécondité dite naturelle). À titre de comparaison, mentionnons que pour l'ensemble du Québec, la natalité à cette époque voisine les 50 ‰ ; dans la région pionnière du Saguenay–Lac-Saint-Jean, elle atteint les 65 ‰. À partir du milieu du siècle, la natalité diminue assez rapidement pour se stabiliser à 40 ‰ dans le

TABLEAU 1

Population de la ville de Québec, 1805-1901

Année	Population
1805	8 968
1818	15 839
1825	22 101
1831	27 141
1844	32 876
1851	45 940
1861	57 375
1871	59 699
1881	62 446
1891	63 090
1901	68 840

Sources : 1825-1871 : Hare, Lafrance et Ruddel (1987) ; 1881-1901 : Recensements du Canada.

FIGURE 1

Taux de croissance de quelques villes canadiennes, 1851-1901

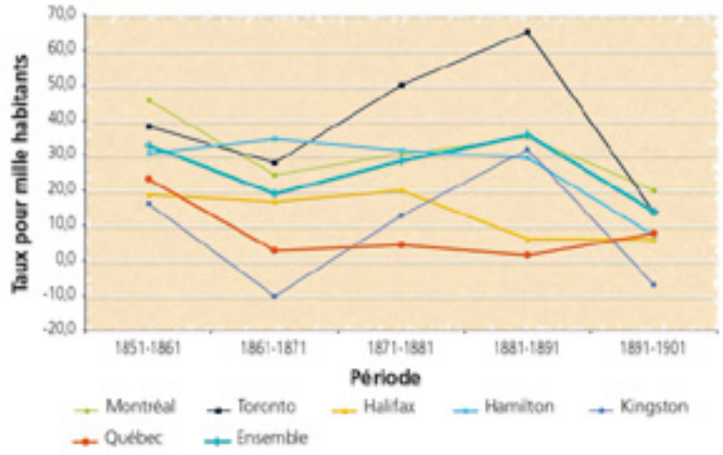

Sources : Hare, Lafrance et Ruddel (1987) ; Recensements du Canada, 1851-1901.

FIGURE 2

Taux de croissance général et par groupes ethnoreligieux, 1851-1901

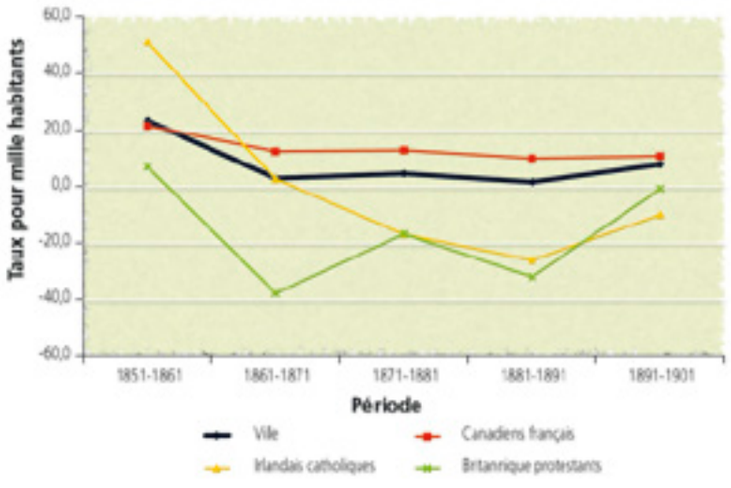

Sources : populations moyennes : mêmes que pour le Tableau 1 ; naissances et décès : Recensements du Canada, 1871, volume V, et 1881, volume IV ; registres paroissiaux de la ville de Québec (1885-1900 pour les catholiques, 1831-1900 pour les autres).

TABLEAU 2

Taux de croissance de la population de Québec et ses composantes, 1831-1901 (en ‰)

Période	Taux de croissance totale (A)	Natalité (B)	Mortalité (C)	Accroissement naturel (D = B - C)	Accroissement migratoire (E = A - D)
1831-1844	14,9	60,3	51,2	9,1	5,8
1844-1851	49,0	61,0	50,7	10,3	38,7
1851-1861	23,3	51,9	33,0	18,9	4,4
1861-1871	2,8	44,6	26,9	17,7	-14,9
1871-1881	4,5	39,7	28,4	11,3	-6,8
1881-1891	1,6	40,1	30,5	9,6	-8,0
1891-1901	7,7	40,5	33,7	6,8	0,9

Sources : populations moyennes : mêmes que pour le Tableau 1 ; naissances et décès : Recensements du Canada, 1871, volume V, et 1881, volume IV ; registres paroissiaux de la ville de Québec (1885-1900 pour les catholiques, 1831-1900 pour les autres).

dernier tiers du siècle, fléchissement plus important chez les Britanniques protestants que chez les autres groupes (taux de 25‰ en fin de période). Ce recul de la natalité témoigne assurément d'un certain vieillissement de la population et, peut-être, d'une diminution de la fécondité des femmes de la ville.

La mortalité connaît une évolution similaire à celle de la natalité jusque dans les années 1870 : très forte avant 1850 en raison surtout des épidémies fréquentes, elle chute de près de la moitié au cours des 20 années suivantes. Même amoindrie, cependant, la mortalité dépasse encore largement celle que connaît l'ensemble du Québec à l'époque (22‰ en 1851, 25‰ vingt ans plus tard) et davantage encore celle des régions neuves (15‰ à 16‰ au Saguenay). Québec se rapproche ainsi des villes de son temps, où la mort fauche beaucoup plus de vies qu'à la campagne. Après la décennie 1861-1871, la mortalité se relève sensiblement et ramène, à l'aube du XXe siècle, les taux des années 1850. Cette évolution s'écarte de celle de l'ensemble du Québec : à l'échelle provinciale, la mortalité décroît constamment après 1871 pour atteindre les 19‰ en 1901. À l'échelle locale, l'appartenance ethnoreligieuse joue encore fortement, la mortalité des Britannique protestants atteignant des niveaux inférieurs de 33% à celle des autres groupes.

La diminution et la stabilisation de la natalité, combinées à la diminution puis à la reprise de la mortalité, laissent des accroissements naturels variant entre 7‰ et 19‰ pour toute la période : niveaux modérés dans les années 1830 et 1840, hausse très marquée dans les années 1850, stabilisation jusqu'en 1870 puis chute jusqu'à la fin du siècle. Comme la plupart des villes nord-américaines, Québec se démarque ici des grandes villes européennes qui connaissent des accroissements naturels négatifs jusqu'au milieu du XIXe siècle (notamment Londres, où on enregistrait encore plus de décès que de naissances après 1850).

Quoiqu'importantes, ces variations ne sauraient expliquer à elles seules l'évolution des effectifs humains de la ville. Ce sont les échanges migratoires qui ont connu les variations les plus marquées, comme le laisse voir la différence entre la croissance totale et l'accroissement naturel. Les taux d'accroissement migratoire ainsi obtenus donnent le résultat net des mouvements d'entrée et de sortie touchant la ville et témoignent de la vigueur relative de l'économie locale. Jusqu'en 1860, soit avant les déboires économiques de la ville, les taux sont positifs. Les échanges migratoires contribuent même près de quatre fois plus que l'accroissement naturel à la croissance accélérée des années 1844-1851, marquées par l'arrivée massive des Irlandais chassés par la grande famine qui frappe leur île natale en 1846-1848. Après 1860, cependant, l'émigration l'emporte largement sur l'immigration urbaine, situation qui ne se résorbera qu'à la fin du siècle. Pendant la période 1861-1891, on peut estimer que les pertes nettes de la ville au chapitre des échanges migratoires dépassent 17 600 person-

TABLEAU 3

Proportion des garçons de 10 ans en 1871 ayant quitté Québec avant 1901[1]
(sur la base de 75 % de taux de survie à 40 ans des garçons âgés de 10 ans en 1871)

	Basse-ville		Haute-ville		Vallée de la Saint-Charles		Total	
Groupe	Garçons	% absents	Garçons	% absents	Garçons	% absents	Garçons	% absents
ethno-religieux	en 1871	en 1901	en 1871	en 1901	en 1871	en 1901	en 1871	en 1901
Canadiens français[2]	52	84,6	160	74,2	256	76,6	468	76,6
Irlandais catholiques	48	83,3	66	93,9	25	89,3	139	89,5
Britanniques protestants	19	64,9	60	86,7	18	77,8	97	80,7
Autres	3	100,0	12	77,8	16	91,7	31	87,1
Total	122	81,4	298	81,2	315	78,4	735	80,1

1. Seuls les garçons âgés de 10 ans en 1871 ont été cherchés dans le recensement de 1901, car les filles, pour la plupart mariées entre les deux dates, sont souvent désignées sous le nom de leur époux dans ce dernier recensement. L'hypothèse de survie retenue paraît conservatrice : selon les tables de mortalité disponibles pour le Québec en début de période industrielle, ce sont plus de 80 % des garçons de 10 ans en 1871 qui ont atteint l'âge de 40 ans.

2. Catholiques seulement.

Sources : manuscrits des recensements de 1871 et de 1901.

nes ; c'est autant, toutes proportions gardées, que les pertes connues par l'ensemble du Québec dans les pires années de l'émigration vers les États-Unis.

… sélectifs…

Dans la seconde moitié du siècle, certains segments de la population locale sont plus affectés que d'autres par les échanges migratoires. Sur le plan ethnoreligieux, les groupes anglophones connaissent la pire situation : le volume de l'émigration dépasse largement celui de l'immigration tant chez les Irlandais catholiques que chez les Britanniques protestants (Figure 3). Le recul du solde migratoire anglophone est particulièrement brusque entre les années 1850 et 1860 (écarts négatifs de plus de 47 ‰ chez les Irlandais et de 42 ‰ chez les Britanniques protestants), mais pour des raisons différentes. Les Britanniques protestants sont affectés par le départ de la garnison britannique en 1871 et le déplacement des activités portuaires et commerciales vers Montréal ; les Irlandais subissent le déclin économique général et les pertes d'emplois non spécialisés qui s'y rattachent (surtout dans les domaines du transbordement et de la construction navale). En fin de période, alors que déboires économiques de la ville s'atténuent et que le solde migratoire général se rétablit, il y a toujours davantage d'Irlandais qui quittent la ville qu'il y en a qui s'y établissent, les Britanniques protestants comptant autant de départs que d'arrivées. Chez les Canadiens français, les choses vont tout autrement : le solde migratoire demeure pratiquement nul pendant toute la période, chaque départ étant contrebalancé par une arrivée.

L'accroissement migratoire ne donne pas d'information sur l'ampleur des mouvements d'immigration et d'émigration. Il est toutefois possible de qualifier ce phénomène à l'aide des données nominatives tirées des manuscrits des recensements canadiens de 1871 et de 1901. Pour mesurer les départs, il a fallu chercher, dans le recensement de 1901, les garçons âgés de 10 ans, 30 ans auparavant et qui habitaient la ville selon le recensement de 1871. Les résultats donnent une image insoupçonnée des mouvements de population (Tableau 3). Ainsi, 80 % des citadins auraient quitté Québec entre 1871 et 1901, proportion qui varie peu selon le secteur de la ville. Plus étonnante est la proportion des départs selon les groupes ethniques. Compte tenu des accroissements migratoires, on s'attendrait à une émigration beaucoup plus importante chez les anglophones (Irlandais et Britanniques protestants). C'est le cas pour les Irlandais, dont près de 90 % sont partis pour tenter leur chance ailleurs. Les Britanniques protestants semblent toutefois moins enclins à s'en aller, ce qui s'accorde, encore une fois, avec l'accroissement migratoire observé. Ce qui surprend surtout est le niveau de l'émigration chez les francophones. En dépit d'un solde migratoire nul, qui pourrait laisser supposer une faible mobilité, les trois quarts des Canadiens français quittent également la capitale sur une période de 30 ans. Poussés par les mêmes motivations économiques, ils se comportent ainsi d'une manière similaire à celle des groupes anglophones, dont l'émigration massive aurait pu être mise, du moins en bonne partie, sur le compte du facteur culturel.

… mais en partie compensés par l'exode rural québécois

FIGURE 3

Taux d'accroissement migratoire par groupes ethnoreligieux, 1851-1901

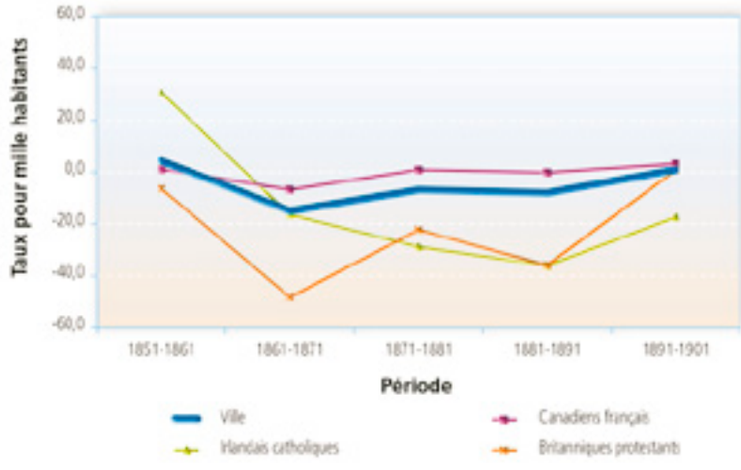

Sources : populations moyennes : mêmes que pour le Tableau 1 ; naissances et décès : Recensements du Canada, 1871, volume V, et 1881, volume IV ; registres paroissiaux de la ville de Québec (1885-1900 pour les catholiques, 1831-1900 pour les autres).

TABLEAU 4

Proportion des hommes de 40 ans en 1901 habitant la ville en 1871[1]

	Basse-ville		Haute-ville		Vallée de la Saint-Charles		Total	
Groupe	Hommes	% présents	Hommes	% présents	Hommes	% présents	Hommes	% présents
ethno-religieux	en 1901	en 1871	en 1901	en 1871	en 1901	en 1871	en 1901	en 1871
Canadiens français[2]	18	22,2	86	32,6	234	33,8	338	32,8
Irlandais catholiques	11	54,5	27	22,2	4	75,0	42	35,7
Britanniques protestants	4	50,0	35	25,7	12	33,3	51	29,4
Autres	6	0,0	7	14,3	8	12,5	21	9,5
Total	39	30,8	155	28,4	258	33,7	452	31,6

1. Seuls les hommes âgés de 40 ans en 1901 ont été cherchés dans le recensement de 1871, car les femmes, pour la plupart mariées entre les deux dates, ont souvent pris le nom de leur époux.

2. Catholiques seulement.

Sources : manuscrits des recensements de 1871 et de 1901.

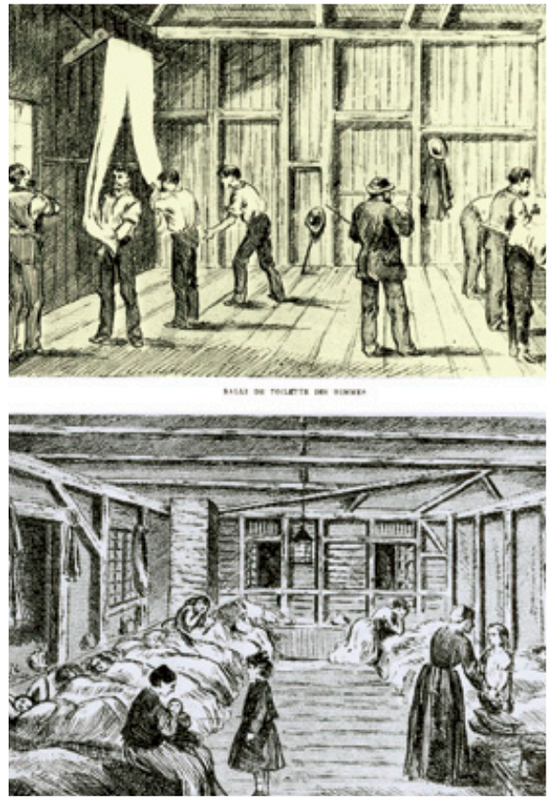

LES « HALLES » DES IMMIGRÉS À QUÉBEC.
Archives de la Ville de Québec, *L'Opinion publique*, 1873, négatif nº 16779.
Sitôt descendus de bateau, les immigrants sont accueillis aux installations du gouvernement canadien. Le gouvernement de l'Ontario y est également présent pour informer les nouveaux arrivants des possibilités d'établissement dans cette province.

En contrepartie partielle ou complète de l'émigration, la ville reçoit constamment des nouveaux arrivants. D'appartenances ethnoreligieuses variées, ils viennent des campagnes environnantes, d'autres villes du Québec et du Canada, ainsi que de l'étranger. Comme pour les départs, l'immigration peut être observée à l'aide des manuscrits des recensements. Il s'agit alors de chercher les hommes âgés de 40 ans en 1901 dans le recensement de 1871 (Tableau 4). Il en ressort que les deux tiers de ces hommes sont arrivés à Québec entre les deux dates, peu importe le quartier et le groupe ethnoreligieux considérés (exception faite des personnes n'appartenant pas aux principaux groupes culturels retenus). Ainsi, alors que les taux d'émigration laissaient supposer que la ville se vidait littéralement de sa population anglophone, les proportions d'arrivants récents parmi les Irlandais et Britanniques protestants habitant la ville en 1901 indiquent plutôt qu'une immigration constante a partiellement contrebalancé les départs, aussi massifs furent-ils. Porte d'entrée de l'Amérique du Nord britannique depuis 1763, Québec retient donc toujours, à la fin du XIXe siècle, des immigrants en provenance des Îles britanniques. Du côté des Canadiens français, tel qu'indiqué plus haut, le fort mouvement d'émigration a été totalement comblé par des arrivées tout aussi nombreuses.

D'où viennent ces nouveaux citadins francophones ? D'autres villes québécoises ou canadiennes, de la campagne, des États-Unis ? S'il est difficile d'apporter une réponse définitive à ces questions, faute d'informations, les indices recueillis vont dans le sens d'une augmentation marquée des échanges migratoires avec la campagne.

Raoul Blanchard a déjà laissé entendre que des résidants de la ville arrivent des paroisses rurales environnantes. Les données recueillies dans le recensement de 1901 montrent que non seulement des ruraux viennent à Québec, mais qu'ils le font en nombre suffisant pour remplacer les cohortes d'émigrants Canadiens français. Les campagnes québécoises connaissent, pendant le dernier tiers du siècle, un exode sans précédent attestant des problèmes profonds auxquels elles font face, et qui conduira des centaines de milliers de ruraux vers les États-Unis et vers les villes du Québec. La capitale canalise une bonne part de ces déplacements, surtout de gens en provenance des régions du nord-est de la province. Le recensement indique que le tiers de la population canadienne-française de la ville en 1901 est née en milieu rural (Figure 4). La progression rapide de cette proportion par groupe d'âges montre que les années 1870-1900 ont particulièrement été marquées par l'afflux de ruraux. Quant aux gens de 30 ans et plus, ils sont nés pour la moitié en milieu rural. Cette immigration en provenance des campagnes québécoises paraît d'autant plus importante qu'elle double, en nombres relatifs, celle des citadins d'origine ethnique autre que canadienne-française, lesquels sont beaucoup moins nombreux et nés pour une bonne part dans la campagne irlandaise.

Les échanges migratoires entre Québec et les régions rurales environnantes modifient sensiblement la place de la capitale dans l'univers des localités d'origine des migrants. Plusieurs traces en témoignent et notamment les archives de l'état civil (registres paroissiaux). Parce qu'ils continuent d'entretenir des liens avec le milieu d'où ils proviennent, les migrants vers Québec épousent régulièrement des filles de leur localité d'origine. En utilisant les actes de mariage enregistrés dans ces paroisses, il est ainsi possible d'évaluer la place de Québec dans les aires de relations des communautés rurales. Pour trois localités de la grande région de Québec (L'Islet-sur-Mer, Neuville et Saint-Raymond-de-Portneuf), l'étude des mariages exogames, c'est-à-dire les mariages unissant une femme de l'endroit avec un homme de l'extérieur de la paroisse, montre qu'entre 1800 et 1900, les unions impliquent un homme de Québec dans un cas sur neuf (Tableau 5). Cette proportion augmente au cours du siècle, passant de moins de 10 % avant 1860 à plus de 13 % dans les années 1880 et 1890. L'évolution observée illustre bien l'intégration progressive de la capitale dans l'espace vécu des communautés locales de ces régions. En comparaison, Montréal compte toujours pour moins de 6 % des unions exogames de ces paroisses, en dépit de l'attraction que sa croissance rapide peut exercer.

UNE POPULATION RENOUVELÉE

L'évolution de la natalité et de la mortalité, les départs massifs et les arrivées presque aussi nombreuses ont modifié les traits de la population de la capitale à un point tel qu'on peut pratiquement parler de son renouvellement entre 1871 et 1901. Cette métamorphose transparaît à la fois dans la structure de la population et dans ses caractéristiques.

Une population mature, à dominante féminine

Les pyramides des âges de 1851 et de 1901 (Figures 5 et 6) reflètent les changements survenus dans les comportements reproductifs de la population locale. En 1851, la moitié des habitants de la ville a moins de 20 ans, un cinquième est dans la vingtaine, et à peine 3 % a 70 ans ou plus. C'est là une population jeune, affectée par une forte mortalité (l'épidémie de choléra de 1832 altère visiblement la pyramide pour les 10-19 ans) et n'effectuant visiblement pas encore de contrôle des naissances. Les femmes sont en surnombre

FIGURE 4

Citadins nés en milieu rural selon les groupes d'âges, Québec, 1901

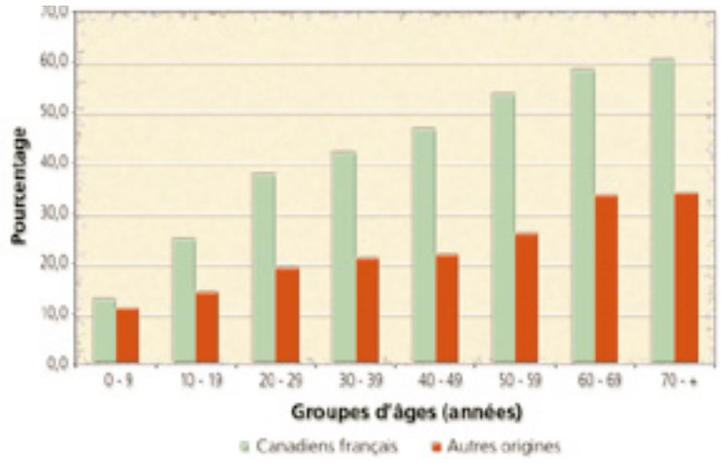

Source : manuscrit du recensement du Canada de 1901.

TABLEAU 5

Parts de Québec et de Montréal dans les aires de recrutement des conjoints de quelques localités des environs de Québec, 1800-1900

Localité	Période	Mariages	Résidence de l'homme[1]			
		exogames	Québec		Montréal	
			Nombres	%	Nombres	%
L'Islet-sur-Mer	1800-1860	211	5	2,4	0	0,0
	1861-1880	138	6	4,3	4	2,9
	1881-1900	109	7	6,4	4	3,7
	Total	458	18	3,9	8	1,7
Neuville	1800-1860	143	29	20,3	0	0,0
	1861-1880	60	16	26,7	1	1,7
	1881-1900	66	11	16,7	7	10,6
	Total	269	56	20,8	8	3,0
Saint-Raymond-de-Portneuf	1844-1860	9	1	11,1	0	0,0
	1861-1880	30	5	16,7	1	3,3
	1881-1900	77	16	20,8	3	3,9
	Total	116	22	19,0	4	3,4
Ensemble	1800-1860	363	35	9,6	0	0,0
	1861-1880	228	27	11,8	6	2,6
	1881-1900	252	34	13,5	14	5,6
	Total	843	96	11,4	20	2,4

1. Les mariages exogames considérés unissent une femme de la localité de référence à un homme résidant dans une autre localité. Les résultats présentés ne retiennent que Québec et Montréal parmi ces lieux de résidences extérieures.

Source : IREP, fichier BALSAC.

FIGURE 5

Pyramide des âges, Québec, 1851

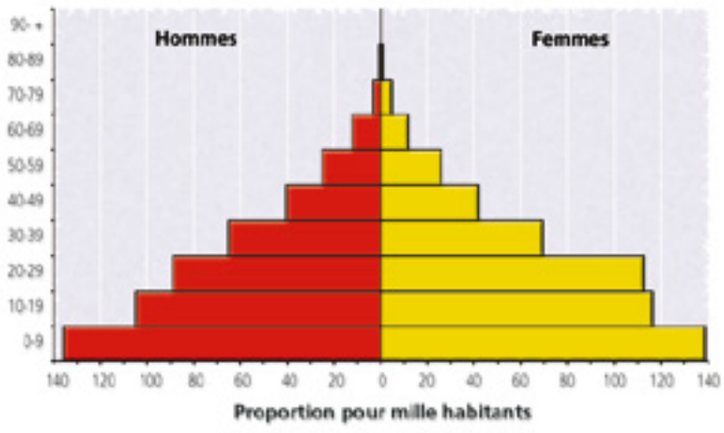

Source : Recensement du Bas-Canada, 1851.

FIGURE 6

Pyramide des âges, Québec, 1901

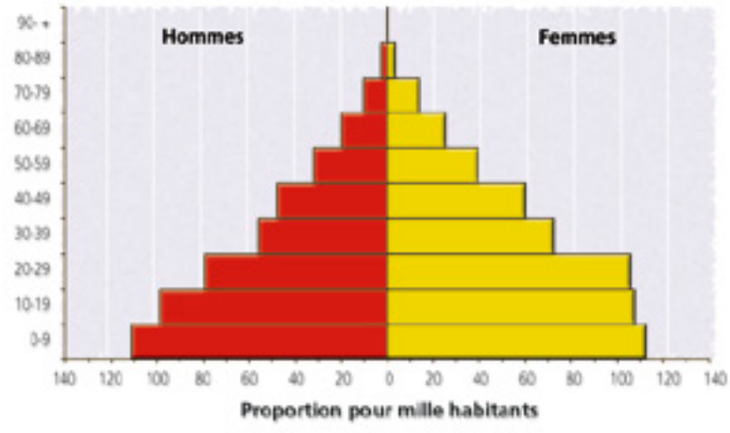

Source : Recensement du Canada, 1901.

entre 15 et 35 ans, âges auxquels le rapport de masculinité (nombre d'hommes pour mille femmes) oscille entre 790 et 900. En dehors de ces âges, le rapport de masculinité dépasse 950 (total pour la ville : 920). Le déséquilibre des sexes témoigne de la structure d'emploi de la ville qui favorise le travail des jeunes femmes (surtout dans le service domestique, mais aussi dans la confection). Sur ce plan, Québec se compare à d'autres villes importantes de l'époque (Montréal, notamment, présente un profil de population plus marqué, mais similaire à celui de la capitale). La présence notable de communautés religieuses de femmes joue également en faveur de ces dernières dans la structure de la population.

À l'aube du XXe siècle, la situation a changé sensiblement. Les moins de 20 ans ne comptent plus que pour 43 % de la population, tandis que les 70 ans et plus constituent 7 % du total. La population a vieilli et le nombre des enfants est à la baisse : avec moins d'hommes et de femmes en âge de procréer, la natalité générale diminue. Ainsi, le nombre relatif des 20-39 ans, ce qui correspond aux groupes d'âges les plus féconds, est réduit de 10 % entre 1851 et 1901 : en conséquence, les moins de 10 ans voient leur pourcentage diminuer de 17 %. Toujours en comparaison avec 1851, les femmes de 15 à 35 ans sont encore plus en surnombre (rapport de masculinité de 750 à moins de 900 à ces âges ; pour l'ensemble de la ville, le rapport atteint à peine 845). L'implantation des nouvelles manufactures de cuir et de confection, dont la main-d'œuvre est essentiellement féminine, explique en partie cette évolution. Outre l'industrie, les secteurs en émergence du commerce de détail et de la restauration emploient aussi bon nombre de femmes, alors qu'elles sont toujours nombreuses dans le service domestique. Les communautés religieuses féminines comptent aussi, avec près de 600 membres selon le recensement de 1901.

La composition de la nouvelle population

La maturation de la structure de la population résulte de l'ensemble des changements observés à l'échelle de la ville en matière de natalité, de mortalité et de migrations. Bien réel, ce changement demeure toutefois moins apparent, pour ceux qui l'ont vécu comme pour l'observateur actuel, que les bouleversements survenus dans les attributs de la population de la capitale.

Comme l'ont souligné plusieurs auteurs, c'est sur le plan ethnoreligieux que le changement paraît de la façon la plus marquée. La forte émigration des années 1860-1890, compensée par l'immigration uniquement de Canadiens français, conduit vers l'homogénéisation culturelle de la ville (Figure 7). En 1861, les groupes anglophones comptaient pour près de 40 % de la population de Québec ; en 1901, cette proportion est passée à moins de 16 %, faisant de la capitale une ville à dominante nettement francophone. Sur le plan religieux, une forte prépondérance était acquise déjà depuis quelques décennies : de 22 % de la population en 1851, les citadins de religion autre que catholique ne comptaient plus que pour 7 % en 1901. À cette date, les catholiques regroupaient plus de 92% de la population de la ville. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, cette évolution rapide de la composition culturelle de la population urbaine n'a pas conduit à une diminution proportionnelle de la place de l'anglais dans la ville. En 1901, le paysage culturel est toujours dominé par la langue anglaise : dans l'affichage commercial, dans les communications publiques, voire aux séances du conseil municipal, la langue de Shakespeare demeure largement utilisée. Il faudra encore plusieurs années avant que le visage de la capitale ne s'ajuste à la nouvelle réalité démographique.

Les mouvements d'émigration et d'immigration ont également modifié de manière sensible la composition de la population francophone. La statistique des patronymes en fournit une image très nette. En 1871, les 11 200 chefs de famille recensés à Québec portent près de 2 800 patronymes différents. Les 30 noms de famille les plus répandus recouvrent ainsi 14,5 % de la population (Tableau 6). Parmi eux, on trouve les Murphy et les Smith, deux patronymes témoignant du poids des anglophones à l'époque. Trente années plus tard, un échantillon de 4 000 adultes porte 1 240 patronymes différents. En dépit du biais statistique, cette diminution dénote un appauvrissement sensible du

FIGURE 7

Répartition de la population selon les groupes ethnoreligieux, 1851-1901

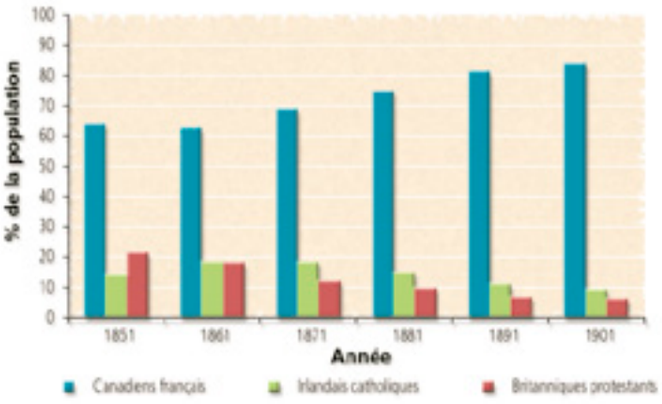

Sources : mêmes que pour le Tableau 2.

bassin patronymique. Les 30 noms les plus répandus recouvrent alors près de 17 % de la population. Certains noms fréquents en 1871 se retrouvent très loin dans la distribution en 1901 : les Murphy et les Smith, on s'en doute, mais aussi les Giroux, les Trudel et les Plante. Par contre, des patronymes propres à des régions de l'est du Québec, peu fréquents en 1871, apparaissent parmi les plus répandus en 1901 : les Tremblay, Boivin et Lapointe (Charlevoix), les Bernier (Côte-du-Sud), les Plamondon (Portneuf), les Lessard (Beauce). L'exode rural de ces régions a laissé des traces dans la composition de la population urbaine.

En somme, la période courant de 1861 à 1901, marquée par la restructuration de l'économie de la capitale, constitue également une étape charnière de l'histoire de sa population. Affichant une croissance démographique pratiquement nulle, qui la fait reculer dans la hiérarchie urbaine canadienne, Québec connaît en même temps des mouvements migratoires qui viennent à la fois modifier la composition de ses effectifs humains et les renouveler dans une très large mesure. Il en résulte une population urbaine neuve qui, en donnant à l'aube du XXe siècle un visage francophone à la ville, annonce la modernisation de la société québécoise.

En effet, capitale coloniale depuis Champlain, la ville est façonnée par la métropole britannique après 1760, de sorte qu'au milieu du XIXe siècle, la présence anglaise domine le paysage urbain non seulement dans l'architecture, mais aussi dans la langue d'affichage, dans les institutions municipales (les séances du conseil de ville ont lieu en anglais), dans les communications publiques. En se réappropriant physiquement la capitale (laquelle deviendra plus tard leur capitale) par le biais principalement de l'exode rural des régions avoisinantes, et en se réappropriant Montréal de la même façon, les Canadiens français franchissent une étape préalable à la francisation de la société québécoise qui surviendra par la suite. Entre-temps, la ville de Québec aura à faire face à divers problèmes qui, soit propres à la capitale, soit communs aux villes industrielles de l'époque, pèsent sur son développement.

TABLEAU 6

Les fréquences patronymiques de Québec, données comparées de 1871 et 1901

Selon le recensement de 1871			Selon le recensement de 1901		
Patronyme	Fréquence relative (%)	Rang	Patronyme	Fréquence relative (%)	Rang
Côté	0,86	1	Côté	1,18	1
Drolet	0,73	2	Bédard	1,15	2
Gagnon	0,67	3	Gagnon	1,15	3
Bédard	0,65	4	Tremblay	0,70	4
Roy	0,62	5	Vézina	0,70	5
Paquet	0,61	6	Drolet	0,65	6
Gingras	0,60	7	Paquet	0,63	7
Trudel	0,59	8	Lachance	0,58	8
Robitaille	0,55	9	Bélanger	0,55	9
Jobin	0,53	10	Giguère	0,55	10
Vézina	0,51	11	Robitaille	0,55	11
Bélanger	0,50	12	Dion	0,53	12
Plante	0,50	13	Cantin	0,48	13
Dion	0,49	14	Caron	0,48	14
Murphy	0,49	15	Mercier	0,48	15
Simard	0,47	16	Pouliot	0,48	16
Lachance	0,42	17	Bernier	0,45	17
Giguère	0,40	18	Lapointe	0,45	18
Drouin	0,39	19	Picard	0,45	19
Langlois	0,39	20	Roy	0,45	20
Hamel	0,37	21	Blouin	0,43	21
Pelletier	0,37	22	Fortier	0,43	22
Rousseau	0,37	23	Gignac	0,43	23
Giroux	0,36	24	Plamondon	0,43	24
Martel	0,36	25	Simard	0,43	25
Blouin	0,35	26	Verret	0,43	26
Leclerc	0,35	27	Boivin (1)	0,40	27
Smith	0,35	28	Drouin	0,40	28
Fortier	0,34	29	Fournier	0,40	29
Grenier	0,34	30	Gingras	0,40	30
Patronymes fréquents en 1901 qui ne se trouvent pas dans les 30 premiers en 1871			Patronymes fréquents en 1871 qui ne se trouvent pas dans les 30 premiers en 1901		
Bernier	0,22	75	Giroux	0,28	77
Boivin	0,32	34	Grenier	0,40	32
Cantin	0,32	35	Hamel	0,40	33
Caron	0,30	43	Jobin	0,33	57
Fournier	0,20	95	Langlois	0,38	40
Gignac	0,11	207	Leclerc	0,35	51
Lapointe	0,31	38	Martel	0,35	52
Mercier	0,28	49	Murphy	0,13	218
Picard	0,30	44	Pelletier	0,33	59
Plamondon	0,27	56	Plante	0,30	71
Pouliot	0,12	197	Rousseau	0,33	61
Tremblay	0,22	79	Smith	0,20	132
Verret	0,19	100	Trudel	0,30	72
Fréquence cumulée des 30 patronymes les plus répandus : 14,5%			Fréquence cumulée des 30 patronymes les plus répandus : 16,8 %		

1. Cinq autres patronymes comptent aussi pour 0,40% de la population en 1901. Ce sont les Gosselin, Julien, Lessard, Paradis et Turgeon.

Sources : Manuscrits des recensements de 1871 (chefs de famille ; N = 11200) et de 1901 (adultes âgés de 38 à 42 ans ; N = 4011)

FIGURE 8

Provenance des membres de la garnison britannique de Québec en 1871

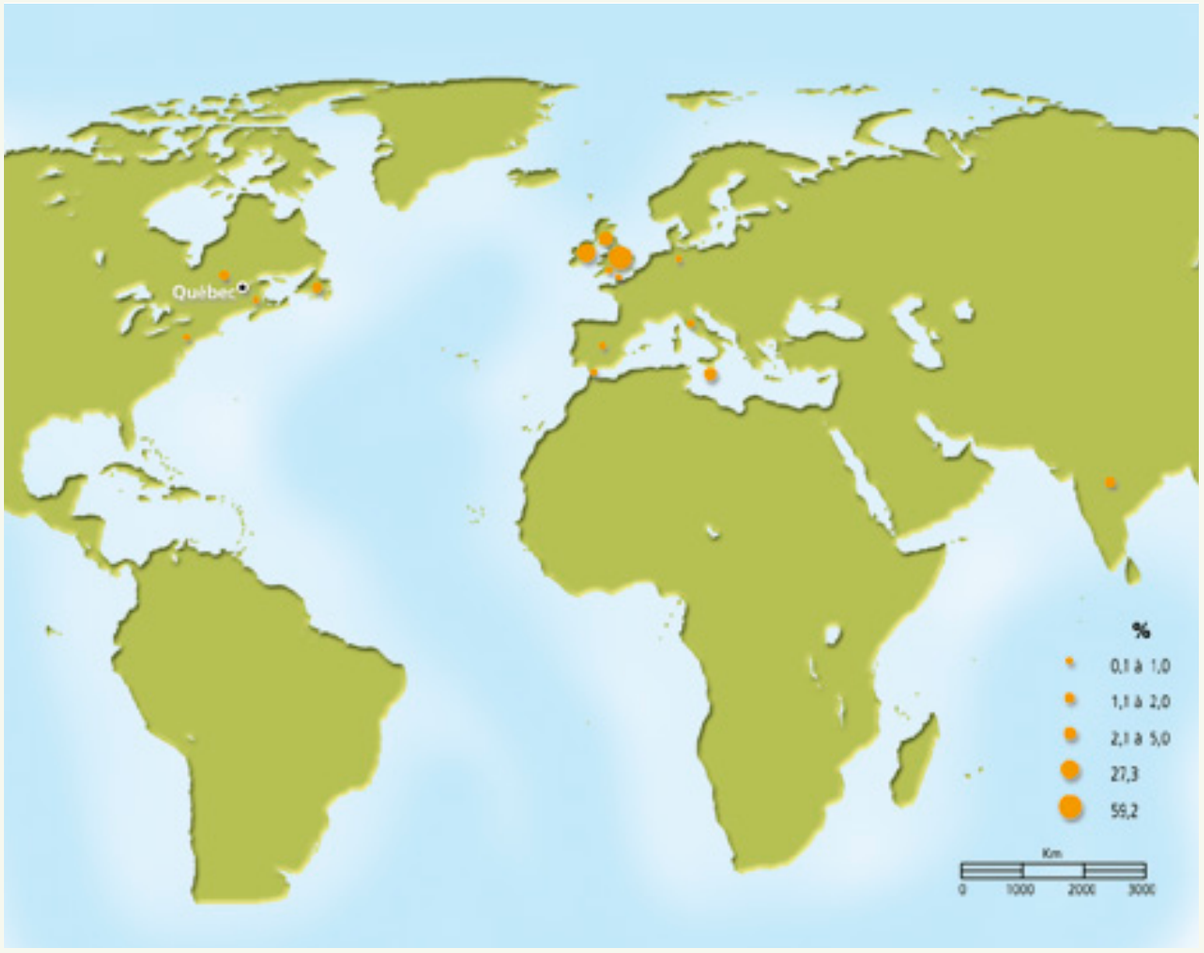

Source : Laboratoire de géographie historique.

La garnison britannique, une forme singulière de diversité ethnique

À titre de colonie britannique, le Canada ne possède pas d'armée propre. Pour assurer sa défense, il compte sur la milice locale et les troupes que Londres stationne ça et là sur son territoire. La capitale abrite un important contingent de ces militaires. Selon Hare, Lafrance et Ruddel, ils représentent près de 15 % de la population de la ville à la fin du XVIIIe siècle ; au lendemain de la Confédération, cette proportion est ramenée à 2 %. Peu importe sa taille, la garnison impériale est composée de soldats de carrière qui ont roulé leur bosse un peu partout dans l'Empire. Par leurs origines autant que par leurs affectations précédentes, ces militaires contribuent à la diversité de la population de Québec et à son caractère cosmopolite que le recensement de 1871, réalisé tout juste avant que la garnison ne rembarque pour la métropole (la Confédération prévoyait que la défense du Canada relèverait désormais du gouvernement fédéral), permet de saisir. Tous anglophones, très majoritairement de religion autre que catholique (seulement 27 %, Irlandais dans quatre cas sur cinq, sont catholiques), les 945 soldats proviennent de toutes les parties de l'Empire, sauf l'Australie : des Îles britanniques (l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande, le Pays de Galles et les îles anglo-normandes regroupent 91 % des provenances), certes, mais aussi des Indes orientales, de Malte, de Gibraltar ; d'autres sont passés par l'Afrique, les Antilles (Indes occidentales), les États-Unis et les autres colonies nord-américaines (Terre-Neuve, Maritimes, Haut-Canada), ou par quelques pays d'Europe. Quoique cantonnés le plus souvent à leurs quartiers de la haute-ville, ils sont néanmoins présents dans la ville comme clients des diverses boutiques, restaurants et tavernes, comme fidèles aux offices religieux, comme militaires en parade, ou tout simplement comme badauds. Ils marient très rarement des Canadiennes françaises (quatre épouses pour 270 militaires mariés), mais ils embauchent des domestiques, louent les services de blanchisseuses, de cochers, de couturières – de l'une ou l'autre des 40 prostituées recensées en 1871 aussi, sans doute – et leurs familles participent à la vie locale. Bref, un siècle après la confrontation des plaines d'Abraham, si elle est devenue proportionnellement beaucoup moins nombreuse, la garnison constitue toujours pour la capitale une forme – bien singulière – de fenêtre ouverte sur le monde et ajoute à sa diversité ethnique.

L'APPORT DE L'IMMIGRATION L'EXEMPLE DES IRLANDAIS

Au XIXe siècle, le port de Québec est le théâtre d'un grand mouvement migratoire. Des centaines de milliers d'immigrants européens y passent durant cette période, une grande proportion de ce flux migratoire étant constituée d'Irlandais. De ce nombre, beaucoup poursuivent leur route vers les États-Unis ou vers d'autres villes canadiennes. Par contre, d'autres s'installent dans la ville, y fondent des familles, des églises, des associations ouvrières, des institutions culturelles et en transforment le visage et la population. Ainsi, les statistiques du recensement canadien de 1861 révèlent que les Irlandais constituent un peu plus de 28 % de la population totale de la ville de Québec. Dans certains quartiers, cette proportion grimpe à plus de 75 %. Contrairement à la plupart des autres destinations irlandaises en Amérique du Nord, à majorité anglaise et protestante, la ville de Québec, avec sa population catholique représente un cas unique dans la diaspora irlandaise.

L'IMMIGRATION À QUÉBEC, 1815-1855 : UNE AFFAIRE IRLANDAISE

Une modeste présence irlandaise se fait sentir à Québec avant le XIXe siècle, mais à partir de la fin des guerres napoléoniennes, en 1815, le mouvement migratoire prend de l'ampleur. Provenant presque exclusivement des Îles britanniques, les immigrants choisissent le port de Québec comme porte d'entrée du continent américain pour deux raisons principales: d'une part, le moindre coût du voyage et, d'autre part, sa situation géographique à l'intérieur du continent, facilitant la poursuite éventuelle de la migration vers les États-Unis ou vers l'Ontario. À l'instar de bien d'autres migrations, c'est pour des raisons économiques (récession, chômage, disette) que les Irlandais quittent leur mère patrie pour l'Amérique.

Dans les années 1830, un mouvement de masse provenant de l'Europe converge vers le port de Québec. Plus de 50 000 personnes débarquent dans la ville en 1831 et en 1832. Cette première vague d'immigrants est composée d'Irlandais, d'Écossais et d'Anglais. Cependant, à partir de 1839, et ce, jusqu'à la fin des années 1840, la prépondérance des Irlandais dans cette migration est manifeste : elle culmine en 1847, la pire année de la grande famine en Irlande. Cette année funeste pour l'Irlande, à l'issue de laquelle quelques 20 000 immigrants affaiblis ont succombé au typhus lors de la traversée de l'Atlantique, à la Grosse-Île (où les immigrants malades étaient mis en quarantaine) ou en route pour l'Ontario, fut appelée à juste titre *Black '47*. Bien que plus faible après 1847, l'immigration vers Québec demeure importante, mais le nombre d'Irlandais décline au profit des Allemands et des Scandinaves.

La prépondérance relative des Irlandais dans le mouvement migratoire vers le port de Québec peut être mieux appréciée en considérant le pourcentage de l'immigration totale que représentent les Irlandais à travers les années (Figure 1). Ainsi, dans les années 1830, ces derniers constituent environ 60 % du total des immigrants qui débarquent à Québec. En 1840, neuf immigrants sur dix arrivant à Québec sont natifs de l'Irlande, ce qui constitue un sommet. Après un déclin en 1843, l'élément irlandais se maintient à plus de 70 % du total durant les années de la famine (1845-1849). Ensuite, cette proportion ira en diminuant pour n'atteindre que 5 % à 10 % de l'immigration totale à la fin des années 1850.

QUI SONT-ILS ET D'OÙ VIENNENT-ILS ?

L'historiographie des Irlandais au Canada, produite en grande partie par des historiens de l'Ontario, prétend que la grande majorité des immigrants irlandais étaient de religion protestante et appartenait à la classe des petits cultivateurs ; que, à la différence de ceux des États-Unis, la plupart sont arrivés au Canada avant la grande famine et se sont installés très majoritairement en milieu rural, notamment en Ontario. En outre, on suppose que les journaliers agricoles irlandais, un groupe pourtant trois fois plus nombreux que la classe des petits cultivateurs dans la campagne irlandaise du XIXe siècle, n'ont pas émigré, faute de moyens pour payer le coût du voyage transatlantique. Cette interprétation de l'histoire des Irlandais au Canada, en plus de faire abstraction de la situation au Québec, souffre d'un manque de rigueur dans l'interprétation des statistiques sur l'immigration en ce qui concerne la période d'établissement et ignore complètement le fonctionnement d'une importante institution irlandaise, à savoir le *remmittance system*. Ce système de crédit consistait, pour les premiers immigrants dont le coût du périple avait été défrayé par un emprunt à un notable irlandais ou par la mise en commun des ressour-

FIGURE 1

Immigration totale et irlandaise au port de Québec, 1829-1859

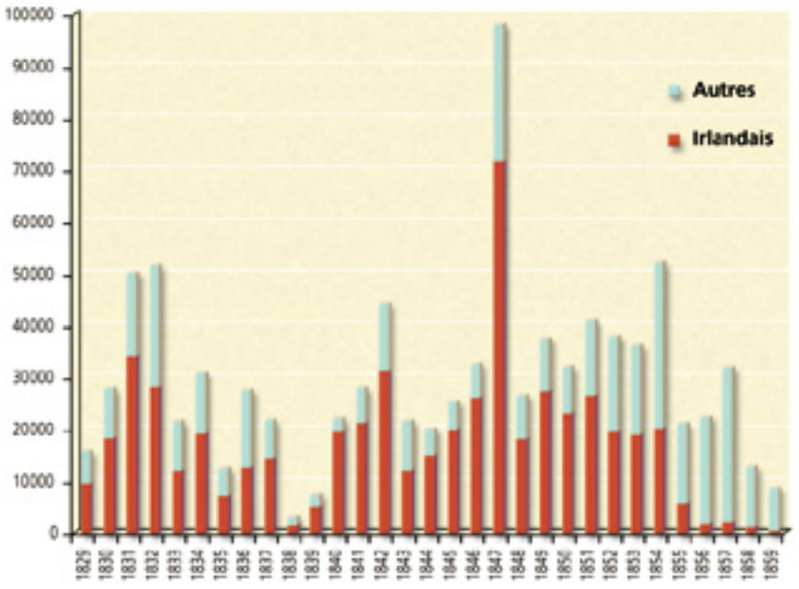

Source : Rapports annuels de Buchanan (British Parliamentary Papers).

ces financières de la famille, à envoyer de l'argent à leurs compatriotes en Irlande pour leur permettre d'émigrer à leur tour. C'est ainsi que, n'ayant pas les moyens de payer leur propre passage, des centaines de milliers de journaliers agricoles et de domestiques irlandais ont quand même pu immigrer en Amérique.

En ce qui a trait à l'affirmation voulant que la majorité des Irlandais se soient installés au Canada avant la famine, on en est arrivé à cette conclusion en compilant les données sur le pays d'origine des immigrants à Québec avant et après la famine. Cette compilation donne effectivement une majorité de 5 % (quelque 44 000 individus) en faveur de la période antérieure à la grande famine. Cependant, bon nombre d'immigrants irlandais ne font qu'un bref séjour à Québec et poursuivent leur périple vers les États-Unis. Des contemporains ont estimé que cette proportion pouvait représenter la moitié ou les deux tiers des immigrants, selon les années. Ainsi, lorsqu'au début des années 1840 le Canada effectue les premiers recensements qui relèvent le lieu de naissance des individus, il en ressort que du quart de million d'immigrants irlandais entrés au pays jusqu'à cette date, il en reste moins que la moitié.

En ce qui concerne la religion et le statut social des immigrants irlandais qui s'établissent au Canada, la thèse ontarienne soutient qu'ils sont pour la plupart des petits cultivateurs de religion protestante. Or, la principale source de données à ce sujet, les rapports annuels de l'agent en chef d'émigration à Québec Alexander Carlisle Buchanan, n'a pas été exploitée de façon systématique par ces historiens. Et bien que Buchanan soit muet sur la religion des immigrants et ne fournisse des données en série sur les occupations qu'à partir de 1843, les données provenant des ports d'embarquement, les études sur la population irlandaise du milieu du XIXe siècle et les recensements canadiens renferment des réponses à ces questions.

L'analyse de ces sources démontre que, loin de demeurer statiques, ces trois caractéristiques — les régions d'origine, la religion et le statut social des immigrants irlandais débarquant à Québec — changent au cours de ce demi-siècle. Ainsi, dans les deux premières décennies du XIXe siècle, les ports du nord de l'Irlande (Belfast, Derry, Newry) fournissent ensemble presque la moitié de tous les immigrants qui se dirigent vers Québec. Dublin est aussi une source importante d'immigrants, grâce aux échanges commerciaux avec Québec à cette même époque. Ces régions de l'Irlande ont en commun une concentration de protestants favorisés économiquement à l'égard de leurs congénères catholiques. De fait, ces Irlandais protestants semblent avoir largement dominé le mouvement migratoire au Canada au tout début du siècle.

Cependant, à partir du milieu des années 1830, il y a des changements dans la distribution des principaux ports d'embarquement et, par conséquent, dans la composition du flux migratoire. La prédominance des artisans, des cultivateurs et des marchands de religion protestante et du nord-est de l'Irlande s'estompe, laissant la place à des contigents composés de plus en plus de journaliers agricoles, d'obédience catholique et des régions du sud et de l'ouest. En plus d'être généralement plus pauvres que leurs homologues protestants, une partie de ces Irlandais catholiques parle peu ou pas l'anglais. La nette prédominance de ces journaliers, s'accentue de telle sorte qu'au cours des années de famine ils représentent entre 75 % et 85 % de tous les immigrants irlandais qui débarquent à Québec (Tableau 1).

Ce qui a été exposé précédemment contredit la thèse

TABLEAU 1

Statuts socioprofessionnels des immigrants au port de Québec, 1846-1854, en pourcentage

Année	Journaliers	Cultivateurs	Autres
1846	80,4	13,0	6,6
1847	85,7	10,3	4,0
1848	78,2	10,7	11,1
1849	78,0	15,5	6,5
1850	75,2	16,0	8,8
1851	76,6	16,6	6,8
1852	88,4	5,8	5,8
1853	75,1	10,6	14,3
1854	82,6	8,7	8,7

Source : Rapports annuels de Buchanan (British Parliamentary Papers).

de certains historiens qui affirment que les journaliers étaient trop pauvres pour payer le coût d'un voyage vers Québec et que, de ce fait, les immigrants qui quittaient l'Irlande étaient relativement bien nantis, tels les petits cultivateurs protestants du nord-est. Ce malentendu s'explique par le fait que les tenants de cette thèse ont ignoré le fonctionnement d'un important système d'entraide, auquel nous avons fait

allusion plus haut, qui avait cours chez les immigrants irlandais du XIXe siècle : le *remittance system*, lequel permettait l'immigration des moins bien nantis. Les contemporains de ces immigrants font souvent référence à ces petites sommes d'argent que les nouveaux arrivants ne tardent pas à envoyer en Irlande pour permettre l'immigration de parents et d'amis. Ces épargnes sont souvent accumulées au prix de grands sacrifices par les premiers à arriver en terre américaine et le devoir d'agir ainsi est connu et senti de tous.

Après avoir immigré grâce à cette entraide, ces journaliers d'une extrême pauvreté sont contraints de trouver du travail dès qu'ils débarquent, d'où leur concentration dans les villes portuaires, où ils deviennent débardeurs. De leur côté, les jeunes Irlandaises deviennent servantes chez la bourgeoisie locale. La ville de Québec n'échappe pas à cette situation.

Un établissement rural ou urbain ?

Quelques historiens ontariens ont remis en question cette image populaire de l'Irlandais urbanisé en Amérique au XIXe siècle en évoquant leur établissement plutôt rural et protestant constaté en Ontario à partir des données sur l'origine ethnique du recensement de 1871. Il faut préciser que la grande majorité (85 %) de la population canadienne vivait en milieu rural au XIXe siècle. Ces auteurs notent que la proportion de la population d'origine irlandaise vivant en milieu rural en Ontario en 1871 était proche de la moyenne provinciale et qu'il est donc incorrect de parler des Irlandais du Canada comme d'un groupe urbanisé comme on l'a souvent fait. Toutefois, les données du recensement de 1871, 20 ans après la fin de la grande famine, font référence à la population d'origine irlandaise en Ontario dont seulement 27,5 % sont natifs d'Irlande, les autres (72,5 %) étant des descendants d'immigrants d'avant la famine. Donc, si on veut apprécier le mode d'établissement au Canada des Irlandais de la famine, il faut observer les immigrants au moment de leur établissement et non leurs descendants de la 2e, 3e et même 4e génération. Cela révèle d'importantes différences en ce sens entre l'Ontario et le Québec au XIXe siècle.

Au Québec, en 1871, la proportion de la population totale vivant dans des villes de plus de 5 000 habitants est de 16 %. Pour les immigrants irlandais, cette proportion est de 44,3 %, soit presque trois fois plus. Aux États-Unis, les Irlandais sont aussi trois fois plus urbanisés que la population générale à la même époque. En Ontario en 1871, le taux d'urbanisation des immigrants irlandais n'est que de 18 %, semblable à celui de la population totale. Pourquoi la situation en Ontario diffère-t-elle de ce qui est observé ailleurs en Amérique du Nord ? Une partie de la réponse se trouve dans l'accueil réservé aux Irlandais catholiques de la famine en Ontario.

En effet, nulle part ailleurs dans le monde, sauf en Grande-Bretagne, l'accueil fut-il aussi hostile que dans l'Ontario orangiste du XIXe siècle. Bloqués dans leur ascension sociale à cause du pouvoir de l'ordre d'Orange, très anticatholique, de nombreux immigrants irlandais catholiques de la famine ont par la suite émigré aux États-Unis. Des contemporains ont noté l'effet dissuasif qu'avait l'ordre d'Orange, empêchant certains Irlandais de s'établir et provoquant une émigration aux États-Unis de ceux qui s'y sont installés à la suite de la migration de la grande famine. Ce climat anti-irlandais catholique explique pourquoi en 1871, 20 ans après la famine, le taux d'urbanisation des Irlandais en Ontario est semblable à la moyenne provinciale, un grand nombre d'entre eux ayant quitté la province entretemps. Le Québec, par contre, a retenu la plupart de ces immigrants dans les villes, dont Québec.

En fait, au Québec, on observe un phénomène à l'opposé de ce qui se produit en Ontario. Non seulement les Irlandais catholiques sont majoritaires, mais ce sont des protestants qui émigrent vers d'autres cieux. Ainsi, de 35 % de la population irlandaise de la ville de Québec en 1842, la proportion protestante décline à 24 % en 1852 et à 19 % en 1861. Nourri par une immigration soutenue jusqu'au milieu des années 1850, l'élément catholique de la population native d'Irlande de la ville croît de 40 % de 1842 à 1852 et de 15 % la décennie suivante. Pour sa part, la population protestante immigrante affiche une baisse de 18 % et de 11 % pour ces mêmes périodes (Tableau 2). Les populations totales respectives (c'est-à-dire les immigrants et leurs enfants nés à Québec) démontrent une évolution similaire: celle des Irlandais catholiques croissant de 73 % de 1842 à 1852 et de 33 % de 1852 à 1861, celle des Irlandais protestants augmente de 17 % au terme de la première décennie et de seulement 1 % à la fin de la deuxième (Tableau 3).

L'âge moyen au premier mariage et les taux de nuptialité et de fécondité des deux populations étant semblables, nous sommes en droit de conclure à une émigration d'une partie de la population irlandaise protestante de la ville quoiqu'un plus haut taux de mortalité de cette population plus âgée vient nuancer cette conclusion. Par contre, le fait demeure que la population irlandaise de la ville adhère au catholicisme au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, tandis que l'inverse se produit en Ontario où, comme nous venons de le voir, une partie de la population irlandaise catholique émigre aux États-Unis.

Les effets de l'immigration continue de jeunes Irlandais catholiques au port de Québec et de la tendance des Irlandais protestants à quitter la ville pendant la même période (1840-1860) résultent en deux populations distinctes en terme de structure, selon l'âge et le sexe. Ainsi, en 1861, la population irlandaise protestante, en plus d'être beaucoup plus petite que celle des Irlandais catholiques, est aussi plus âgée et elle est équilibrée sur le plan de la répartition des sexes. Quatre fois plus nombreuse que son

Tableau 2

Croissance des populations immigrantes irlandaises, catholique et protestante, Québec, 1842-1861

Année	Protestants	Catholiques	Total
1842	1733	3290	5023
1852	1426	4596	6022
1861	1263	5268	6531

Source : Recensements nominatifs de 1842, 1852 et 1861.

Tableau 3

Croissance des populations totales irlandaises, catholique et protestante, Québec, 1842-1861

Année	Protestants	Catholiques	Total
1842	2185	4150	6335
1852	2562	7168	9730
1861	2589	9553	12142

Source : Recensements nominatifs de 1842, 1852 et 1861.

homologue protestante, la population irlandaise catholique de la ville est aussi beaucoup plus jeune et, fait important, présente un déséquilibre notable des sexes, les Irlandaises formant 58 % du total en 1861. Cette prédominance féminine est encore plus marquée chez les jeunes adultes, car le groupe d'âge de 15 à 24 ans est composé de jeunes femmes aux deux tiers. Bien que des recherches plus approfondies soient nécessaires, il est possible que ce manque de jeunes Irlandais nubiles à Québec pendant la seconde moitié du XIXe siècle ait été compensé par des mariages mixtes avec des Canadiens français, produisant un certain métissage entre les deux groupes ethniques. Leur définition de l'origine ethnique étant patrilinéaire, les recensements tendent à sous-estimer la réelle présence irlandaise dans la population de la ville, surtout après 1871. Quoi qu'il en soit, les immigrants irlandais et leurs enfants constituent tout de même près de 30 % de la population totale en 1861.

La population est composée de trois groupes principaux : les Français (58 %), les Irlandais (28,3 %) et les Anglo-Écossais (10,3 %). Les Français sont le groupe dominant dans les quartiers Saint-Roch et Jacques-Cartier (82.5 %), tandis qu'ils forment près des trois quarts de la population du quartier Saint-Jean (74.6 %). Ailleurs en ville, les Français partagent le territoire avec les Irlandais, comme dans les quartiers Saint-Pierre en basse-ville et Montcalm à l'ouest des murs de la haute-ville. Le fief irlandais se trouve cependant dans la basse-ville, dans le quartier Champlain. Là, ils constituent les trois quarts de la population (74.5 %). La population anglo-écossaise est, quant à elle, surtout concentrée dans la haute-ville, dans les quartiers Saint-Louis, du Palais et Montcalm. Le ratio irlandais relativement élevé dans les quartiers Saint-Louis (36,1 %) et du Palais (30,6 %) est le résultat de la concentration des Irlandais protestants dans ces parties de la ville (Tableau 4).

En effet, les Irlandais protestants avaient tendance à s'établir dans la haute-ville, dans les quartiers Montcalm et Saint-Roch, de même que dans Jacques-Cartier, là où plusieurs d'entre eux pratiquaient des métiers rattachés à la construction navale. Les Irlandais catholiques, par contre, la plupart journaliers, s'entassaient principalement dans la basse-ville, dans les quartiers Champlain et Saint-Pierre, où ils chargeaient et déchargeaient les navires. La distribution spatiale de la population irlandaise à Québec se résume ainsi ; tandis qu'un peu plus du quart des familles irlandaises protestantes ont leur domicile dans la haute-ville en 1861 (les quartiers Palais, Saint-Louis et Saint-Jean), seulement 10 % des familles irlandaises catholiques y résident. Dans la basse-ville, on rencontre un peu plus de la moitié des familles irlandaises catholiques dans les quartiers Saint-Pierre et Champlain, tandis qu'un cinquième seulement des familles irlandaises protestantes s'y trouvent. Cet état de choses est le reflet des différentes structures occupationnelles des deux groupes (Tableau 5).

La rue Champlain vue du fleuve, 1895.
Archives nationales du Québec, P. Gingras, P585, P239.

Tableau 4

Origine ethnique de la population de la ville de Québec, par quartiers, 1861, en pourcentage

Quartier	Anglais/Écossais	Irlandais	Français	Autres
Saint-Louis	29,1	36,1	26,4	8,4
Palais	23,6	30,6	41,0	4,8
Saint-Pierre	8,0	45,4	43,0	3,6
Champlain	5,4	74,5	18,4	1,7
Saint-Roch	5,3	10,8	82,5	1,4
Jacques-Cartier	5,0	9,0	82,5	3,5
Montcalm	13,4	46,3	37,0	3,3
Saint-Jean	9,0	12,7	74,6	3,7
Ensemble de la ville	10,3	28,3	58,0	3,4

Source : Recensement nominatif de 1861.

TABLEAU 5

Profils socioprofessionnels des Irlandais protestants et catholiques à Québec, 1861, en pourcentage

	Protestants	Catholiques
Marchands	7,8	2,2
Petit bourgeois	23,9	15,5
Travailleurs spécialisés	34,8	25,0
Travailleurs semi-spécialisés	17,0	18,0
Journaliers	16,5	38,5
Indéterminé	—	0,8

Source : Recensement nominatif de 1861.

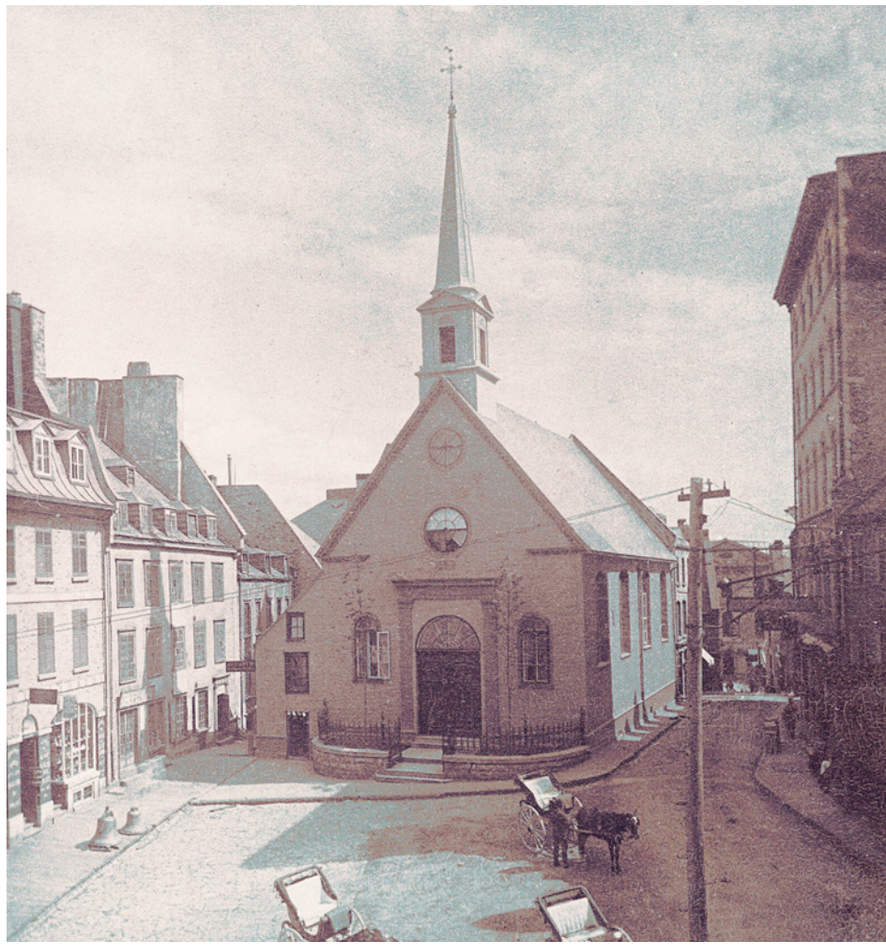

Première église fréquentée par les Irlandais, Notre-Dame-des-Victoires, vers 1870.
Archives nationales du Québec, L. P. Vallée, P1000, S4, D5, P68.

La plus grande proportion d'Irlandais protestants dans les quartiers de la haute-ville est tributaire de leur plus grande place parmi les marchands (7,8 %) et les petits bourgeois (23,9 %). Les Irlandais catholiques, pour leur part, sont marchands et petits bourgeois à un moindre degré (2,2 % et 15,5 % respectivement). Et, bien que la plus grande proportion des travailleurs irlandais catholiques soient de simples journaliers à Québec en 1861 (38,5 %), ce pourcentage est beaucoup moindre que dans d'autres villes canadiennes à la même époque. Par exemple, à Hamilton, en Ontario, en 1860 presque 60 % des Irlandais catholiques sont de simples journaliers. La concentration des Irlandais catholiques au bas de l'échelle sociale dans les villes ontariennes du XIXe siècle est en partie attribuable au pouvoir qu'exerçait l'ordre d'Orange dans cette société protestante. Dans une ville à majorité catholique comme Québec, les Irlandais de même obédience n'ont pas subi de discrimination et ont pu diversifier leur structure occupationnelle, comme en témoigne la moindre proportion de journaliers en 1861.

Bien que moins confinés au bas de l'échelle sociale par rapport à leurs compatriotes vivant dans des villes ontariennes à la même époque, les Irlandais à Québec n'en représentent pas moins une bonne partie des journaliers de la ville. Le plus souvent débardeurs, ces immigrants irlandais ont su répondre à la précarité de ce métier dangereux en s'organisant en un puissant syndicat.

St. Patrick de Québec : première paroisse nationale au Canada

L'église St. Patrick se trouve au centre de la vie spirituelle de la communauté irlandaise de Québec. Le besoin d'une église pour cette communauté s'est fait sentir assez tôt au XIXe siècle. En effet, même avant les migrations de masse du début des années 1830, nombreux sont les fidèles irlandais obligés d'assister à la messe de Notre-Dame-des-Victoires en plein air faute de place à l'intérieur. Après des négociations avec la fabrique de Notre-Dame-de-Québec et une campagne de souscription à laquelle contribuent certains éléments des paroisses protestantes de la ville, l'église St. Patrick de Québec est inaugurée en 1833. Sise sur la rue Sainte-Hélène (aujourd'hui la rue McMahon, en l'honneur du premier curé de l'église, Patrick McMahon), St. Patrick a vite assumé la vocation d'église au service de tous les catholiques d'expression anglaise. L'église et la paroisse sont aussi au centre de plusieurs initiatives d'ordre charitable et culturelle dont l'hospice St. Brigid et le St. Patrick's Literary Institute.

En 1852, plusieurs paroissiens fondent le St. Patrick's Literary Institute où l'on débat de questions religieuses et politiques. L'institut, rue Sainte-Anne, sert également de couverture légale à la cellule québécoise de l'organisation clandestine internationale des Féniens. Ces nationalistes irlandais prônent l'usage de la force armée pour libérer l'Irlande du colonisateur britannique. À la différence des cellules américaines, celle de Québec se trouve dans une colonie britannique où de telles activités sont considérées comme de la haute trahison et sont passibles de la peine de mort. Cependant, vue l'absence à Québec d'institutions loyalistes telles l'ordre d'Orange, les Féniens de la ville sont parmi les plus puissants au Canada. Leur lien avec le St. Patrick's Literary Institute attaché à l'église St. Patrick n'est qu'une autre preuve de l'étroite relation entre la religion et la politique au XIXe siècle. Selon les périodes, d'autres institutions serviront de façade aux Féniens de Québec : la Hibernian Benevolent Society de Québec (années 1870), la succursale québécoise de la Irish National Land League (années 1890) et l'Ancient Order of Hibernians (1900-1909).

L'église et la paroisse de St. Patrick répondent à une toute autre nécessité: soigner les membres les plus vulnérables de la communauté. L'immigration de 1847 jette dans les rues de Québec de nombreuses veuves et orphelins. Et bien que la communauté irlandaise de Québec ait été engagée dans les œuvres de la Société de Saint-Vincent de Paul dès sa fondation à Québec en 1846, avec une conférence de langue anglaise « St-Patrice » et plusieurs bureaux de quartier, une organisation charitable bien irlandaise est mise sur pied dans les années qui ont suivi *Black '47*. Après plusieurs tentatives de secours aux plus démunis de la paroisse, on fonde en 1856, sous les auspices du curé de St. Patrick, Bernard McGauran, l'hospice St. Brigid. Situé près de l'église, rue Ste-Hélène au début, puis sur la rue De Salaberry et ensuite sur le chemin Saint-Louis (son emplacement actuel), St. Brigid a depuis ses débuts offert aux Irlandais dans le besoin un toit et les soins prodigués par les Sœurs Grises, puis par les Sœurs de la Charité. D'autres initiatives d'ordre charitable ont eu lieu dans la commu-

Première église St. Patrick.
Collection privée.

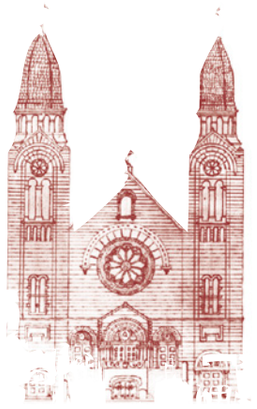

Deuxième église St. Patrick.
Collection privée.

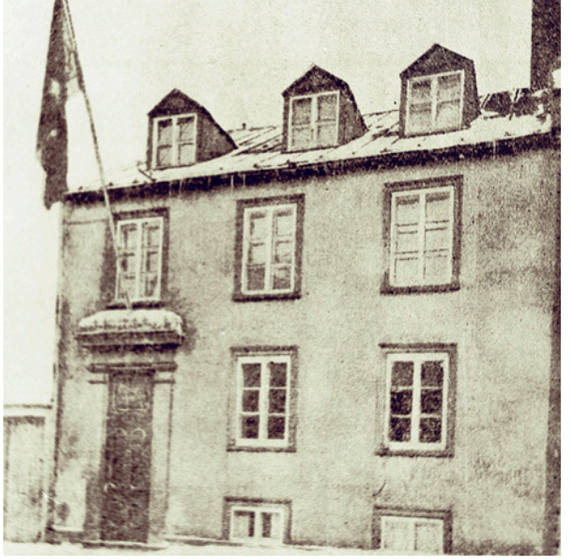

St. Patrick's Literary Institute, rue Sainte-Anne.
Collection privée.

nauté, dont la St. Patrick's Ladies Charitable Society et une banque d'épargne administrée par le clergé de la paroisse.

Avec la croissance de la population irlandaise catholique au cours des années 1860-1870, la seule église St. Patrick ne suffit plus, et ce, surtout pour les Irlandais qui habitent au bas du Cap-aux-Diamants sur le prolongement de la rue Champlain, au Cap-Blanc. En plus de se trouver très loin de l'église St. Patrick de la haute-ville, les gens du Cap-Blanc vivent sous la menace d'éboulement ou d'avalanche qui déciment trop souvent des familles entières lorsque le dégel ou les pluies détachent une partie de la falaise. Ce n'est que beaucoup plus tard que le secours de la religion arrive au Cap-Blanc. Ce qui était à l'origine une simple succursale de la paroisse mère de St. Patrick devient en 1877 la paroisse Notre-Dame-de-la-Garde.

Ne répondant plus aux besoins croissants de la population irlandaise, la première église St. Patrick cède la place à une construction plus imposante sur la Grande-Allée au milieu du XXe siècle. Cette église a accueilli des fidèles irlandais jusqu'en 1986, date à laquelle, n'ayant plus les moyens d'entretenir un tel édifice, les autorités paroissiales ont été contraintes de l'abandonner au profit d'une église plus modeste, rue De Salaberry.

Dans l'histoire de la diaspora irlandaise, la ville de Québec occupe ainsi une place unique. Foyer important de l'établissement irlandais de la grande famine composé en grande partie par des catholiques, Québec est la seule cité nord américaine à avoir une population à majorité française et catholique. En cela, elle se distingue des autres destinations des immigrants irlandais à forte majorité protestante et anglaise. Tandis que les nouveaux arrivants d'Irlande ont à faire face à un climat social plus ou moins hostile ailleurs en Amérique du Nord, à Québec la population catholique se montre plus accueillante.

Ainsi, les Irlandais de Québec ont pu fonder des associations de secours mutuels pour leurs compatriotes, un syndicat de débardeurs, un institut littéraire avec un agenda politique, des églises et des institutions prodiguant des soins aux plus nécessiteux. Enfin, ajoutons à ceci, les nombreux mariages entre les membres de la communauté irlandaise et la population locale qui ont donné lieu à un métissage qui a modifié la composition de la population urbaine et dont la descendance témoigne aujourd'hui.

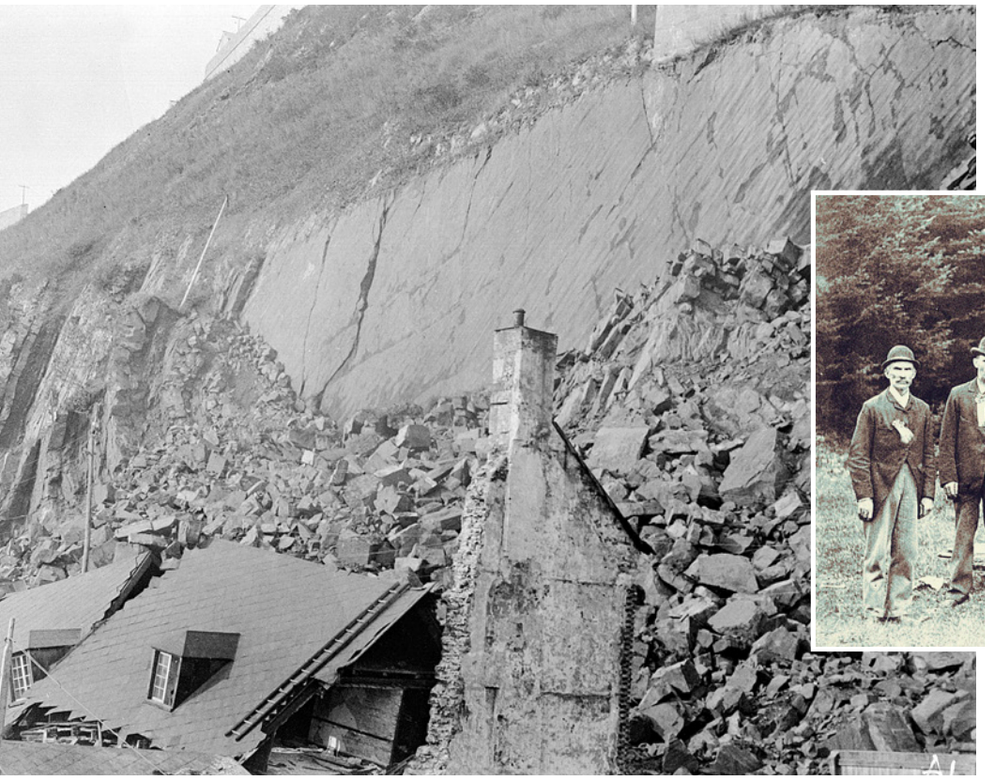

L'éboulement de la terrasse en 1889.
Archives nationales du Québec, Wurtele, P546, S1, P1.

Pique-nique fénien à Sainte-Catherine, 1894.
Archives nationales du Québec, P. Gingras, P585, P65.

LE FLÉCHISSEMENT DES ÉCHANGES

Une centralité affaiblie

Pendant la première moitié du XIXe siècle, la position stratégique de la ville de Québec dans le réseau des communications et des échanges commerciaux lui assure le rôle de métropole du Canada. Dernier port en eau profonde, elle reste le premier port du pays et le chambranle, dirait Raoul Blanchard, du bassin du Saint-Laurent. Toutefois, la période allant de 1860 à 1880, marquée par l'intégration de nouveaux modes de transport et l'amélioration des anciennes voies de communication, sonnera le glas de cette suprématie.

LE DÉCLIN DU COMMERCE MARITIME

Vers la fin de la première moitié du XIXe siècle, les autorités coloniales décident d'améliorer les conditions de navigation dans le fleuve Saint-Laurent. Les marchés intérieurs grandissent et des produits circulent en plus grande quantité vers la région des Grands Lacs, qu'on souhaite dorénavant mieux desservir. À ce chapitre, l'opération qui aura le plus grand impact sur la géographie urbaine de l'axe laurentien sera celle du dragage. Depuis les débuts de la colonie, le chenal naturel du Saint-Laurent entre Québec et Montréal était impraticable aux gros navires. En outre, les navigateurs y affrontaient trois obstacles majeurs : le lac Saint-Pierre, fort peu profond ; l'archipel des Cent Îles, en amont du même lac ; les rapides, au droit de Montréal. Les bateaux à vapeur contournaient plus facilement ces difficultés que les voiliers, mais le problème du tonnage n'en était pas pour autant résolu.

QUEBEC.
Archives de la Ville de Québec, W. H. Bartlett, négatif nº 10140.
Vue générale du port de Québec depuis un quai de Lévis, vers 1840.

LE PORT DE QUÉBEC EN 1864.
Archives de la Ville de Québec, négatif nº 04887.

TABLEAU 1

Nombre de navires entrés et tonnage total aux ports de Québec et de Montréal, 1851-1889

	Nombre		Tonnage total (en milliers)	
Année	Québec	Montréal	Québec	Montréal
1851	1194	275	514	59
1853	1351	252	570	60
1863	1661	504	808	209
1873	917	702	734	412
1880	634	710	555	628
1885	369	629	95	284
1889	275	695	240	823

Sources : Leclerc (1996), Hare et al. (1987) et Lasserre (1980).

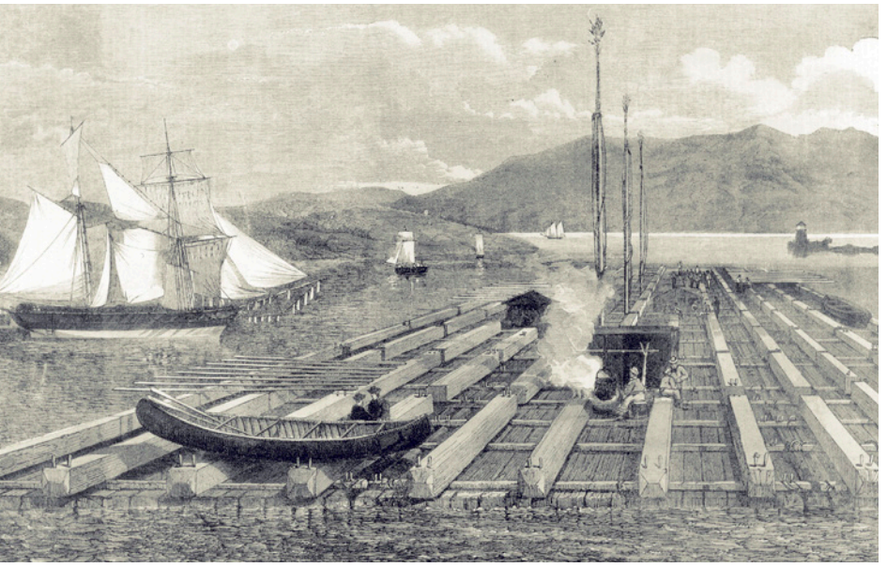

CANADIAN LUMBER TRADE ; A RAFT ON THE ST-LAWRENCE.
Archives de la Ville de Québec, G. H. Andrew, négatif nº 16592.
Train de bois vers 1850.

Les premiers travaux débutent en 1844 et, en 1853, un premier transatlantique, le *Genova*, se rend jusqu'à Montréal. Entre-temps, la profondeur du chenal était passée de moins de 3 m à 5,5 m. Dès lors, des navires de plus en plus gros remontent le courant sans même s'arrêter à Québec. Les effets de ces aménagements se font sentir progressivement : le port de Montréal voit son trafic augmenter et celui de Québec voit le sien diminuer. Montréal supplante définitivement Québec vers 1880 tant pour le nombre de navires entrés au port que pour le tonnage total des arrivages (Tableau 1).

Le port de Québec reste le terminus des navires de très fort tonnage pour lesquels le chenal fluvial demeure impraticable. Cependant, le monopole du commerce des grains, de l'importation de marchandises et, vers 1870, du commerce du bois lui échappe au profit du port rival.

Auparavant, la construction navale et le commerce du bois équarri assuraient au port de Québec une activité intense. Le déclin de ces activités économiques a lui aussi un profond impact. Les chantiers navals locaux, spécialisés dans la construction traditionnelle de navires entièrement faits de bois, sont dépassés par les nouvelles techniques de construction que commandent les navires à vapeur, avec leur coque en fer. À partir de 1875, cette industrie est presque anéantie. Le déclin du commerce du bois, dont l'essor tenait à une conjoncture internationale favorable, découle de l'abolition des tarifs préférentiels sur le marché britannique et de l'épuisement des essences de bois d'œuvre les plus recherchées dans le bassin des rivières débouchant près de Québec. De plus, la mode est maintenant au bois scié et travaillé. Montréal, mieux équipée pour répondre à cette nouvelle demande et beaucoup plus près de nouveaux

Graving dock, Quebec, inaugurated the 23rd September, 1886.
Archives de la Ville de Québec, *Quebec Ancient and Modern*, 1900, négatif nº 09310.
Un chantier maritime vers 1900.

bassins de ressources forestières, tient dorénavant le haut du pavé. À Québec, le nombre de bateaux transportant du bois, supérieur à 1 000 par année vers 1860, a chuté de plus de la moitié vers 1880.

Le déclin des activités maritimes de Québec profite à Montréal, la nouvelle métropole du pays. En cette deuxième moitié du XIXe siècle, Montréal est mieux située que Québec sur le plan continental. Elle domine un vaste arrière-pays d'où convergent plusieurs voies maritimes majeures : le Richelieu, l'Outaouais et le Haut-Saint-Laurent. De plus, elle est placée relativement tôt à la tête d'un réseau ferroviaire très étendu auquel Québec ne sera intégrée qu'en 1879.

La restructuration du réseau des échanges

En 1859, le pont Victoria est inauguré, ce qui permet un lien direct entre le port de Montréal et le réseau ferroviaire. Ce réseau alors en plein développement s'implante sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent et vient en quelque sorte concurrencer l'axe maritime, d'autant plus qu'il est moins sujet aux sautes d'humeur du climat. En effet, le chemin de fer du Grand Tronc relie bientôt Sarnia, en Ontario, à Rivière-du-Loup, avec un embranchement à Richmond vers Portland, au Maine. Pendant un quart de siècle, Québec y est reliée indirectement par le biais de Lévis, sur la rive opposée du fleuve. Cette situation joue au détriment du port de Québec, car certaines marchandises sont déchargées à Lévis pour être acheminées par train vers l'intérieur du pays. Québec doit attendre 1879 avant d'être intégrée au réseau ferroviaire canadien, par la rive nord du Saint-Laurent, avec l'inauguration de la ligne Quebec, Montreal, Ottawa & Occidental. Cependant, le fleuve restera une barrière au transport ferroviaire de Québec à la rive sud pendant plusieurs décennies.

L'intégration de Québec au réseau ferroviaire canadien n'arrive pas à ranimer l'activité portuaire, car Montréal est trop bien implantée au cœur de celui-ci. Bien que Québec ait perdu la bataille du grand commerce d'exportation, elle tire cependant son épingle du jeu en se rabattant sur sa région. De nouvelles voies ferrées sont

L'Anse Wolfe en 1874.
Archives de la Ville de Québec, négatif nº 16717.
Un des hauts lieux du commerce du bois à Québec.

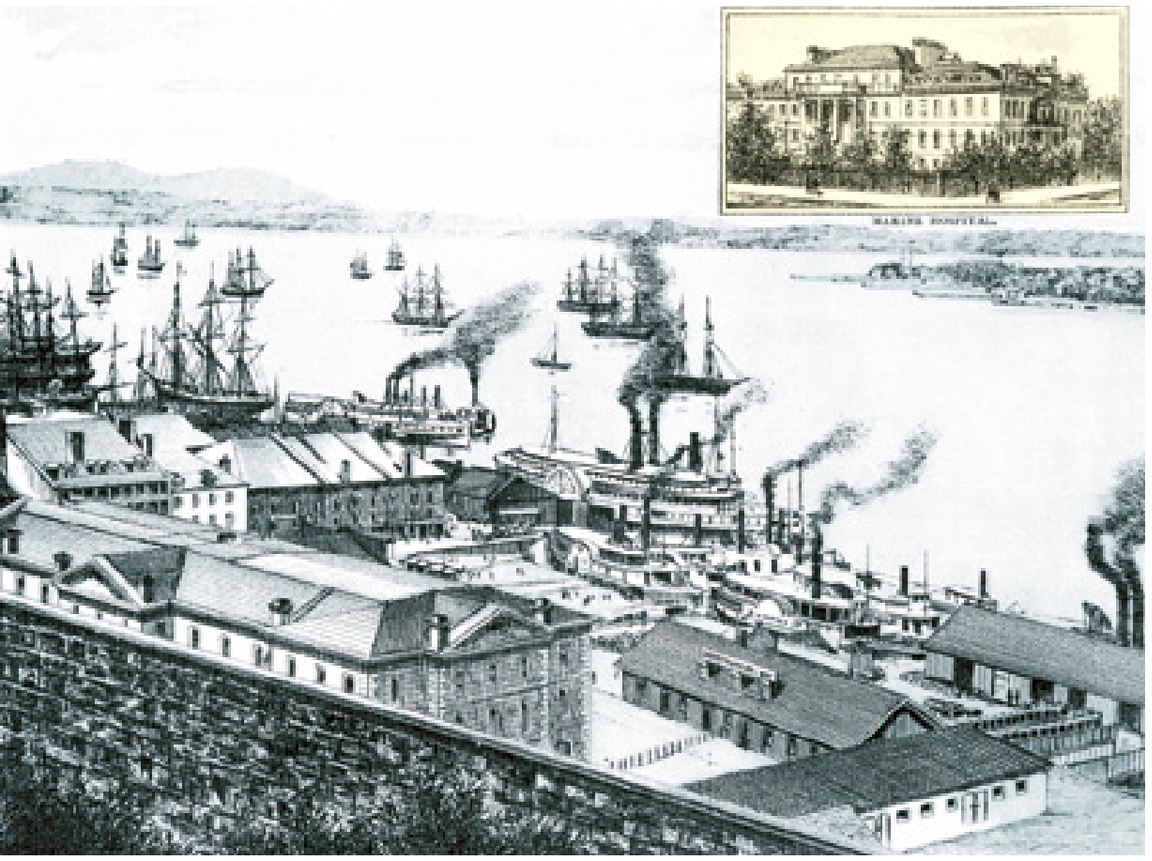

View of Harbour Looking Down.
Archives de la Ville de Québec, *The City of Quebec Jubilee Illustrated*, 1887, négatif nº 10032.

bâties à ces fins. En 1888, une d'entres elles mène au lac Saint-Jean et, l'année suivante, une autre joint la Côte-de-Beaupré. Quand, en 1917, Québec est enfin reliée à la rive sud du Saint-Laurent, grâce au nouveau pont de Québec, elle reprend l'expédition de marchandises vers la Beauce et le Bas-Saint-Laurent.

Bien que tardive, l'arrivée du chemin de fer a permis à la vieille capitale de se tailler une place nouvelle dans le réseau des échanges, contribuant à son rayonnement. Naguère métropole du Canada, Québec s'impose dorénavant comme le centre urbain le plus influent de l'est du pays au début du XXe siècle. Néanmoins, sa nouvelle centralité revêt un caractère excentrique, partant affaibli.

Le réseau ferroviaire du Nord-Est de l'Amérique du Nord au XIXe siècle.
Courville, Robert et Séguin (1995).

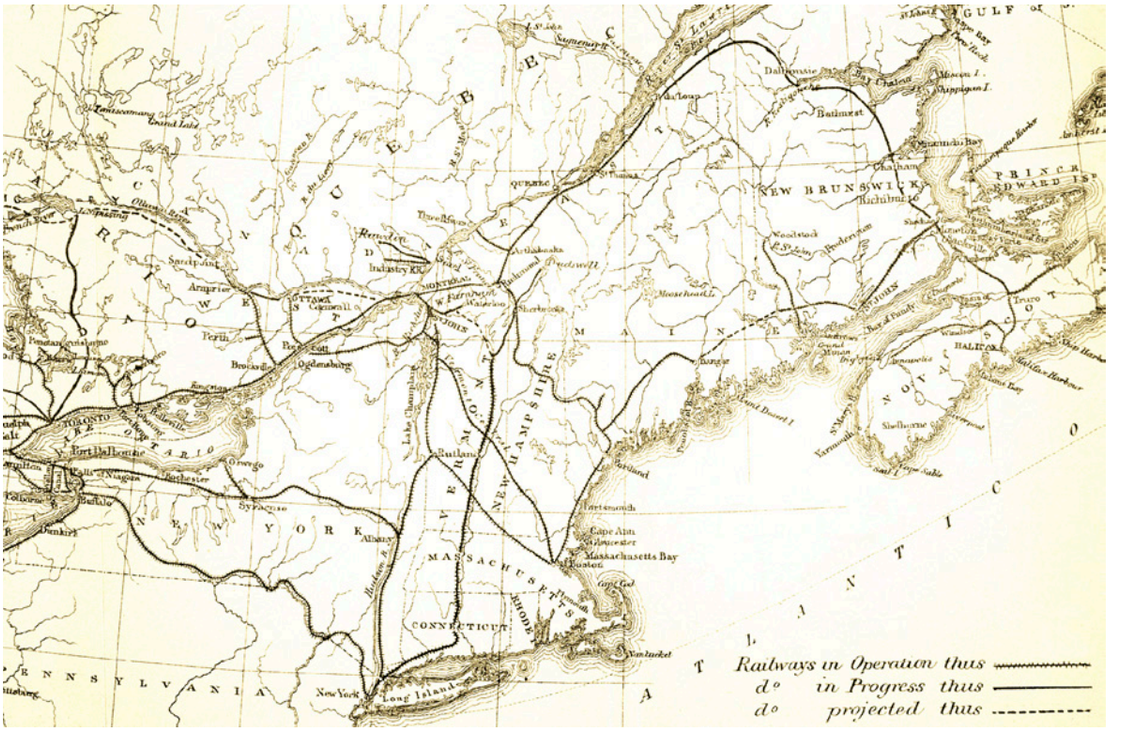

La navigation fluviale et la batellerie du port de Québec

Les transformations de la voie laurentienne et la transition économique à Québec

Le transport par voie d'eau a joué un rôle primordial dans le développement de la socioéconomie québécoise au siècle dernier. Les liens de dépendance qui, de longue date, unissent la colonie aux métropoles européennes se sont matérialisés par des liaisons transatlantiques d'abord ténues, puis de plus en plus soutenues. Avant 1850, le port de Québec, grâce aux exportations massives de bois équarri sur le marché britannique, constituait la plaque tournante des échanges avec l'extérieur. L'évolution des grands circuits commerciaux et l'intégration progressive de l'économie canadienne au continent nord-américain viendront bientôt remettre en cause la suprématie maritime de la capitale. Dans la seconde moitié du siècle, en effet, l'extension du réseau de transport – développement des infrastructures ferroviaires et canalisation du fleuve et de ses artères secondaires – a tout à la fois suscité et accéléré le développement de Montréal qui, avantagé par sa position stratégique, émerge comme principal centre de gravité économique et carrefour des communications du Canada.

Avec la chute du commerce d'import-export puis l'écroulement, à compter des années 1870, du secteur de la construction navale, Québec se voit rapidement déclassé comme grand port international. La «vieille capitale», comme l'ont signalé Blanchard et Faucher, réalise en fait difficilement le passage de l'ère commerciale à l'ère industrielle. Le déclin des activités économiques traditionnelles amorce une phase de relative stagnation – problèmes de chômage, exode des travailleurs, faible croissance de la population, etc. Durant cette période charnière de restructuration, la fonction du centre se transforme. Sous l'effort conjugué des élites pour consolider son hinterland, Québec, au bout de quelques décennies, devient le principal pôle économique régional. Le chemin de fer, comme on le sait, fut le moyen privilégié pour étendre l'emprise de la ville, sur la région saguenayenne, l'est et le centre du Québec, notamment. Mais qu'en est-il du cabotage ? Concurremment au rail, les batelleries du Saint-Laurent ont-elles aussi contribué au rayonnement de Québec et à l'extension de son arrière-pays portuaire ? Comment évolue l'industrie du transport fluvial de Québec à la fin du siècle dernier ?

Navigation et animation portuaire : les marchandises et les passagers arrivent

Instrument primordial du commerce intérieur, la petite navigation, en dépit de son caractère saisonnier, a favorisé l'émergence d'une vie de relation intense le long du fleuve et de ses affluents. Le cycle de la circulation fluviale reflète bien la primauté des échanges dans les rapports ville-campagne. Dans la période qui nous intéresse, les mouvements du cabotage consistaient en des liaisons abondantes et peu coûteuses – privilégiant la masse à la valeur –, alimentées par la cueillette dans les localités riveraines des produits du bois, de la chasse ou de la pêche, lesquels étaient destinés à être écoulés (parfois même troqués) au cours du trajet ou encore expédiés sur les marchés urbains. En retour, ces courants étaient entretenus par la distribution d'articles importés ou de biens manufacturés depuis les centres vers la périphérie. Outre le transport de marchandises, les batelleries laurentiennes assuraient aussi celui des passagers.

Le port de Québec, second centre de pulsation du cabotage de la province à la fin du siècle dernier, s'insérait dans le vaste réseau de relations à l'échelle du système hydrographique laurentien. Des goélettes à voiles aux vapeurs, en passant par les bateaux à un mât et les barges, ses installations étaient visitées par des bâtiments de tout genre. Les registres d'arrivées permettent d'apprécier assez finement la nature et le niveau des activités du cabotage articulé à Québec pour les années 1875 à 1895. Les données sérielles qui, en contrepartie, donneraient prise sur les chargements de retour font malheureusement défaut.

De la fin d'avril au début de novembre, tout au long de la «saison de navigation», le port s'anime. Venus de partout, les hommes et les marchandises déferlent, et cette affluence ravive l'économie de la ville. En 1875, près de 4 000 bâtiments y accostent, desservis par des équipages comptant environ 15 000 membres. À cette époque, une multitude de produits étaient acheminés sur le marché québécois, comme en témoigne la diversité des arrivages par petits bateaux. Les denrées alimentaires, le grain, les matières végétales, la volaille, le bétail, les pêcheries, le bois et les matériaux de construction représentaient alors les principales catégories de marchandises transportées. L'éventail des biens expédiés tend toutefois à diminuer sensiblement dès le milieu des années 1880. Par la suite, plusieurs produits périssables nécessitant des déplacements rapides (le beurre, les œufs et le son, de même que diverses variétés de grain, le bétail debout et le charbon) sont progressivement éliminés de la circulation fluviale au profit de la voie ferrée. Seuls le bois scié et le bois de chauffage se maintiennent. Au tournant du siècle, le cabotage au port de Québec ne reposera plus, à toutes fins utiles, que sur le transport de quelques marchandises (Figure 1).

Le rail, de l'avis des autorités portuaires, aurait par surcroît drainé une part non négligeable du public voyageur. La liaison Québec–Montréal, en particulier, semble avoir des effets directs sur l'achalandage, alors qu'un an après son inauguration (1879), le nombre de passagers arrivés à Québec par bateaux à vapeur chute de 15 %. Cependant, ces contrecoups sont éphémères et, au grand bénéfice des lignes de navigation fluviale qui proposent des croisières luxueuses depuis Montréal et Chicoutimi, la clientèle des paquebots à destination de Québec va jusqu'à doubler durant la décennie suivante. La tendance de fond n'en demeure pas moins à la rationalisation du secteur du transport de passagers. Ainsi, au terme de la période considérée, une poignée d'entreprises subsistent qui, désormais, ne mobilisent que quelques unités de très grande capacité sur ce parcours. Le volume global des activités de navigation fluviale à Québec, au demeurant, dépend dans une large mesure de la majoration du tonnage moyen des vapeurs.

La réduction du trafic à l'entrée n'est pas le propre des vapeurs, elle s'étend, au contraire, aux bâtiments domestiques de toutes catégories. Le déclin des arrivées est d'ailleurs un des indices les plus révélateurs du fléchissement de la petite navigation à Québec. En dépit des travaux d'envergure réalisés par les commissaires en vue d'améliorer les conditions de mouillage au havre, le taux de fréquentation portuaire baisse d'environ 70 % au dernier quart du siècle.

Combiné avec la spécialisation du fret, le ralentissement général des mouvements de cabotage suggère, de fait, une double restriction des fonctions de transport et de commerce dans l'orbite de l'agglomération. Ces premiers constats attirent l'attention sur l'évolution des bases d'approvisionnement du port de Québec.

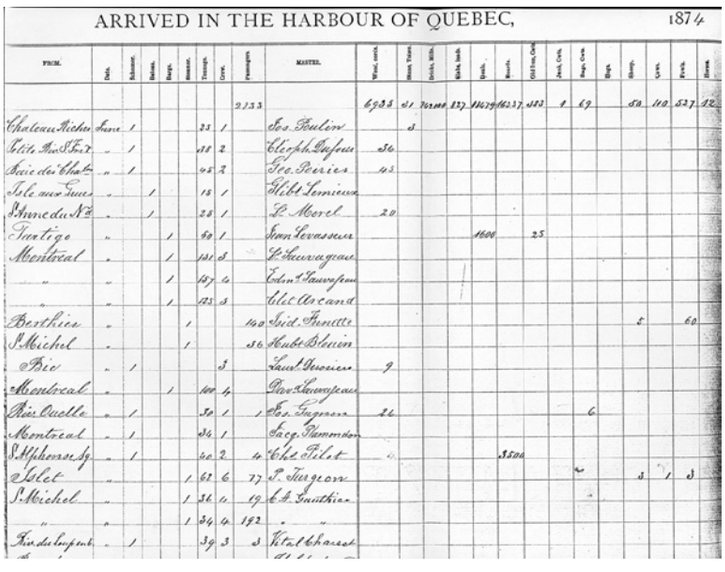
ARRIVED IN THE HARBOUR OF QUEBEC, 1874

DOMINION IMPORTS DURING THE SEASON OF NAVIGATION.
Archives du Port de Québec.

FIGURE 1

Catégories de marchandises débarquées au port de Québec, 1875-1895

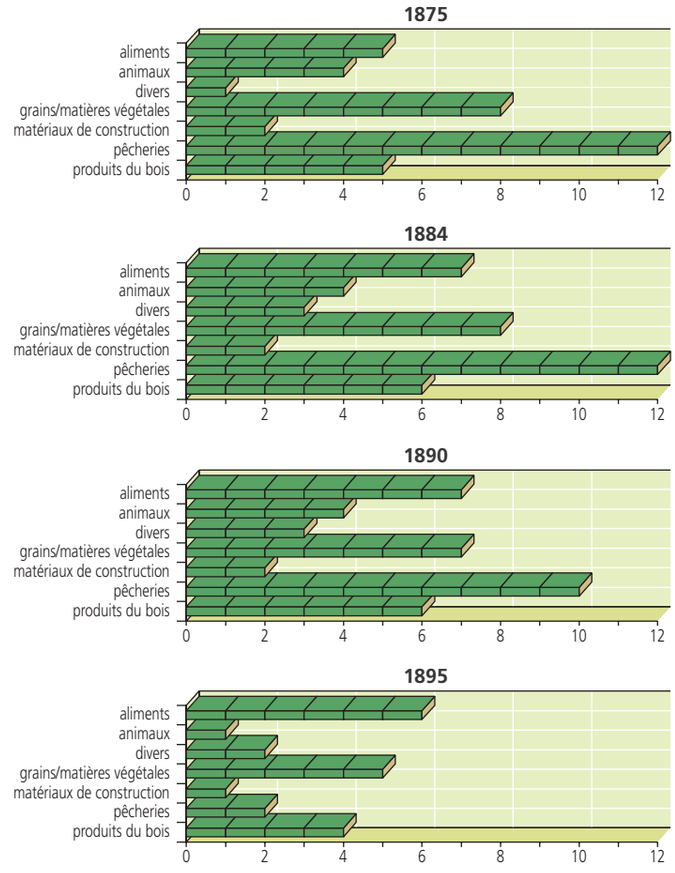

Source : « Dominion Imports during the Season of Navigation », Archives du Port de Québec.

LA REDÉFINITION DE L'AIRE D'INFLUENCE DU PORT

Par sa fonction portuaire, Québec entretient des rapports étroits avec le pays de l'axe fluvial. Son pouvoir d'attraction se révèle tant à l'étendue de son aire d'influence qu'à la puissance et à la permanence des flux qu'il commande. Toujours à partir des registres d'arrivées, il est possible de spatialiser les faits d'échange que supporte la petite navigation, et, partant, de reconstituer les schémas de la vie de relation dont le port est l'enjeu. Or, au regard de la dynamique du transport par eau, Québec, loin d'affirmer son ascendant sur son milieu, aurait plutôt vu son rayonnement s'affaiblir au cours des dernières décennies du siècle.

Vers 1875, l'hinterland portuaire de Québec couvre un territoire très vaste, qui s'étend du Haut-Saint-Laurent jusque dans le golfe (incluant la côte labradorienne, les îles de la Madeleine et les provinces de l'Atlantique). Sensibles au climat d'instabilité économique, les activités de cabotage enregistrent ensuite des fluctuations importantes. Petit à petit, l'aire d'influence du port se contracte et ses partenaires commerciaux se raréfient. En l'espace de deux décennies, la majorité d'entre eux (plus de 60 %) sont d'ailleurs appelés à disparaître. La cartographie met en évidence la désagrégation des bases d'approvisionnement du port à quatre moments

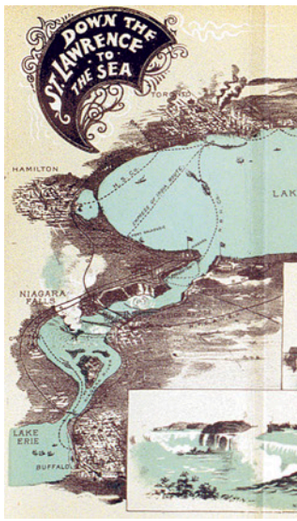

FIGURE 2

Provenance des bâtiments de navigation intérieure arrivés au port de Québec, 1875-1895

Source : « Dominion Imports during the Season of Navigation », Archives du Port de Québec.

distincts (Figure 2). Les origines du trafic, comme on peut le voir, apparaissent au fil des ans beaucoup moins variées et lointaines qu'elles ne l'étaient auparavant.

De manière générale, la circulation est davantage concentrée en aval de Québec. Outre la proche région, Charlevoix et le Saguenay–Lac-Saint-Jean mettent en mouvement le plus grand nombre d'unités. Il s'agit surtout de goélettes à voiles, des bâtiments particulièrement adaptés aux conditions de navigation dans le Bas-Saint-Laurent et l'estuaire. Hormis la région saguenayenne, qui bénéficie de liaisons régulières par vapeurs avec Québec, on remarque qu'en tous lieux, l'intensité des liens s'est affaiblie. Ainsi, les envois en provenance de la côte nord labradorienne, des Maritimes et de la péninsule gaspésienne sont de plus en plus localisés, ralentis, voire interrompus. Au bout du compte, tout le ravitaillement en produits de la pêche sera remis en cause.

En amont, où la navigation fluviale s'effectue principalement à l'aide de gros chalands à fond plat sous remorque et de bateaux à vapeur, on observe aussi une diminution des arrivages. Le centre du Québec, articulé à la capitale par son nouveau lien ferroviaire, semble échapper peu à peu à l'aire d'influence du port de Québec. Dès les années 1890, bon nombre de barges affectées au transport de briques depuis des centres intermédiaires, tel Saint-Jean-de-Deschaillons, délaissent le marché québécois pour se tourner vers Montréal.

La métropole, qui connaît à cette époque une croissance spectaculaire, polarise d'ailleurs l'essentiel du trafic en partance de l'Ouest. La prééminence du port de Montréal dans le système des échanges laurentiens tient en majeure partie à l'importance de ses fonctions de transbordement et de redistribution. Bien davantage que les ressources mobilisées, c'est la capacité de transport déployée qui rend sa contribution exceptionnelle. En 1875, la moitié du tonnage enregistré à l'entrée du port de Québec provenait de Montréal. À l'encontre de la tendance générale, l'engagement de Montréal dans la petite navigation commerciale va même s'intensifier, alors que, 20 ans après, cette proportion atteint presque les trois quarts.

Les meilleurs taux de fréquentation portuaire, d'évidence, sont à rechercher parmi les caboteurs gravitant dans l'orbite immédiate de Québec (rayon de 60 km). Les bateaux (sloops) et les goélettes de faible contenance – les embarcations les plus couramment utilisées dans ces abords – exercent un va-et-vient continu dans le havre. En divers endroits, cette assiduité paraît tout à fait remarquable : à Saint-Nicolas et à Sainte-Anne-de-Beaupré, par exemple, on achemine à Québec en moyenne plus d'un bâtiment par jour au cours de la saison de navigation de 1875 ; près de trois, à Château-Richer. Les cargaisons sont passablement variées (le tiers environ des produits qui font l'objet du cabotage est tiré du voisinage de la capitale), bien que la majorité des voyages comportent leurs lots de cordes de

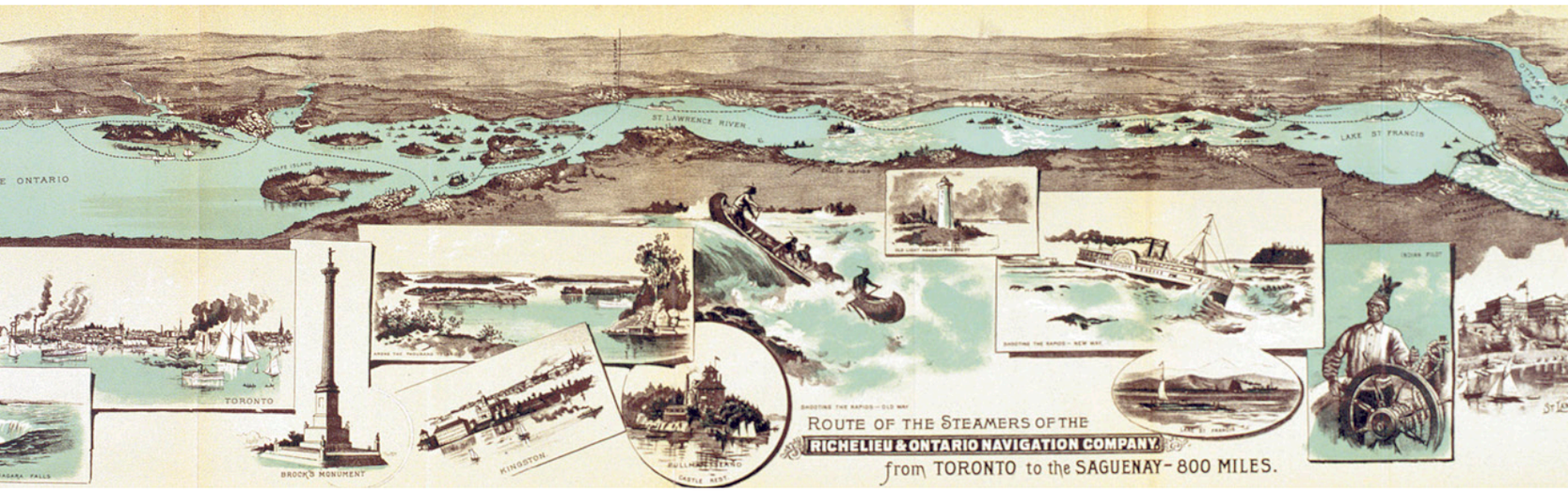

Représentation d'un circuit touristique de la Compagnie de navigation du Richelieu & Ontario à la fin du siècle dernier.
Bibliothèque nationale du Québec, *The Beauty Spots of Canada : Official Guide, 1895, of the Richelieu and Ontario Navigation Company*, MIC/B524/12372.

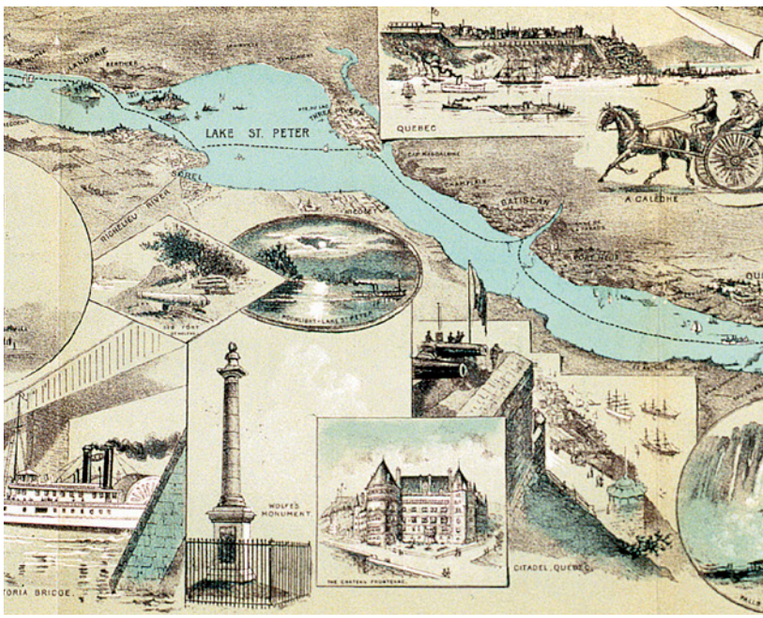

bois. Toutefois, aux environs de la ville comme ailleurs, les dessertes diminuent année après année, cependant que les points de départ des transporteurs sont toujours en plus petit nombre.

À travers ce processus de redéploiement de son aire de relations, le port de Québec aura donc perdu une bonne partie de sa clientèle. Pareille désaffection traduit les orientations nouvelles que prend le commerce intérieur à la fin du siècle dernier. D'une part, l'avènement du rail à Québec, en favorisant la fluidité des échanges, allait aussi remettre en cause l'hégémonie de la voie d'eau; d'autre part, le trafic fluvial semble graduellement se déplacer en direction de Montréal. S'il nous faut reconnaître le recul de l'emprise du port de Québec sur son hinterland, doit-on plus largement

FIGURE 3

Bases régionales d'approvisionnement du port de Québec: les catégories de marchandises, 1875-1895

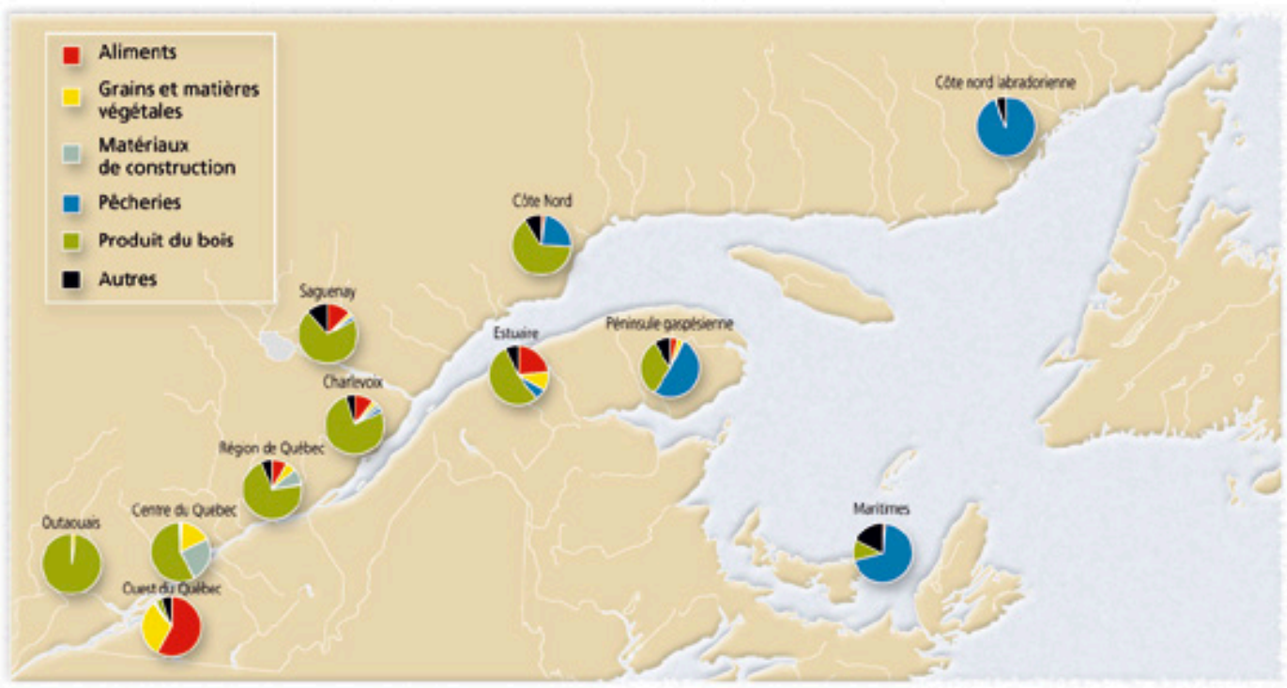

Source : « Dominion Imports during the Season of Navigation », Archives du Port de Québec.

LE VAPEUR ARTIC. PUBLICITÉ POUR LA TRAVERSE DU GRAND-TRONC (1875).
Le Courrier du Canada, 27 janvier 1875.

TRAVERSE DU GRAND-TRONC.

Jusqu'à nouvel avis, le Vapeur " ARTIC, " p Barras, fera la traverse comme suit :

LAISSERA QUEBEC.	LAISSERA POINTE LEVIS.
A. M.	A. M.
7.3 .—Train de la malle pour Riv.-du-Loup.	8.30.—Train de malle de Montréal.
11.0 .— Expresse pour Montreal.	P. M.
P. M.	6.00—Express de Montreal et Train de la malle de la Riv.-du. Loup.
7.00.—Train de malle de Montreal et l'Ouest	

Voyages intermédiaires pour le fret.
Pour plus amples informations s'adresser au bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur du St. Laurent, Quai St. André.

A. GABOURY,
Secrétaire.

Québec, 27 Janvier 1875.

FIGURE 4

Composition de la batellerie du port de Québec en 1874

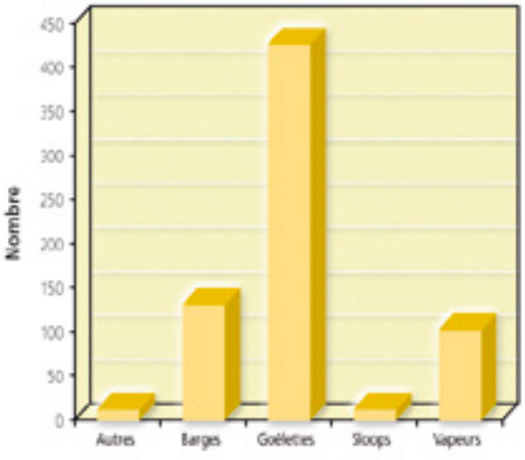

Source : Documents de la Session du Canada (1875), liste des navires inscrits sur les livres d'enregistrement du Canada [Port de Québec].

envisager une dégradation de son industrie du transport fluvial ?

CARACTÉRISTIQUES ET USAGES DE LA BATELLERIE (1875-1895)

Dans les dernières décennies du siècle, Québec occupait le deuxième rang parmi les ports d'attache de la province. Les bâtiments commerciaux engagés dans la navigation intérieure ou le cabotage (embarcations pontées pouvant jauger entre 15 et 250 tonneaux) formaient alors la majeure partie de sa flotte. Au début de l'année 1875, les « Listes officielles des navires inscrits sur les registres du port de Québec » établissent à 683 le nombre de ces unités, pour une capacité collective de 51 474 tonneaux (un tonneau équivaut à 2,83 m^3). Présente dans presque tous les grands domaines d'activité – approvisionnement, navigation à la cueillette, sécurité et surveillance policière, transport de passagers, traverse, de même que la poste, l'entretien de la voie d'eau, le touage de navires, le remorquage dans les havres, etc. –, l'industrie québécoise du transport fluvial est néanmoins appelée à se développer principalement dans le secteur des services auxiliaires.

À cette époque, la batellerie de Québec appartenait encore au monde préindustriel : la propulsion éolienne était d'usage chez plus de 80 % de ses composantes. La quasi-totalité des voiliers (95 %) étaient gréés en goélette (Figure 4), à savoir un bâtiment muni de deux mâts de longueur inégale et à voilure aurique. Ces « bateaux de charge », robustes mais lents, devaient leur grande popularité aux faibles coûts de leur construction et de leur entretien – le prix de revient au tonneau était alors en moyenne de trois fois inférieur à celui des bateaux à vapeur – et à leurs conditions d'exploitation avantageuses : bonne tenue et grande maniabilité avec un équipage réduit. Nous savons qu'en pratique, trois ou quatre hommes suffisaient habituellement pour manœuvrer les plus grandes d'entre elles.

Adaptées aux contraintes spécifiques de la navigation sur le Saint-Laurent, certaines goélettes disposaient d'un fond plat au moyen duquel elles développaient un tirant d'eau plus faible. Pareille conformation facilitait la circulation en eau peu profonde, favorisait la pénétration à l'intérieur des rivières et donnait accès aux rivages autrement inabordables. Moins performantes encore que les goélettes à quille, ces goélettes d'échouage offraient cependant un atout précieux en maints endroits où les conditions de mouillage étaient déficientes (comme les nombreux quais du bas du fleuve qui s'asséchaient à marée basse…) : comme elles touchaient terre, on pouvait les décharger directement à l'aide de simples charrettes, sans avoir à transborder la marchandise dans des chaloupes. Il faut dire que, pour l'ensemble des années en cause, aucun voilier n'était équipé d'un moteur Diesel. Le premier sera installé en 1898 seulement. Les moteurs à explosion ne se généralisent toutefois que beaucoup plus tard, après la Première Guerre mondiale.

Au début de 1875, les goélettes rattachées au port de Québec étaient pour la plupart de dimension relativement modeste (petite à intermédiaire), quoique assez logeables (Figure 5). La jauge moyenne s'élevait à 58 tonneaux, mais la goélette type gravitait plutôt autour des 40 tonneaux. La batellerie comportait peu de goélettes véritablement spacieuses : moins de 20 % excédaient en fait le seuil des 85 tonneaux nets. Les goélettes de grande capacité permettaient évidemment de limiter les déplacements et dès lors de rentabiliser les voyages sous charge. Celles-ci nécessitaient par contre une capitalisation hors de portée pour la masse de

DEUX GOÉLETTES À L'ÉCHOUAGE.
Musée du Bas-Saint-Laurent, Stanislas Belle (collection personnelle).

petits cultivateurs-bateliers qui s'adonnaient à la pratique du cabotage à voiles. Elles seront d'ailleurs encore moins nombreuses en 1895.

Le noyau dur du contingent de transport fluvial se trouve donc dans la strate des 31-55 tonneaux, mais c'est aussi dans cette catégorie qu'on observe la plus forte concentration d'embarcations d'âge mûr. Ayant franchi le cap des 12 ans, la majorité d'entre elles ont d'ores et déjà atteint le

FIGURE 5

Distribution des tonnages enregistrés des goélettes en 1874

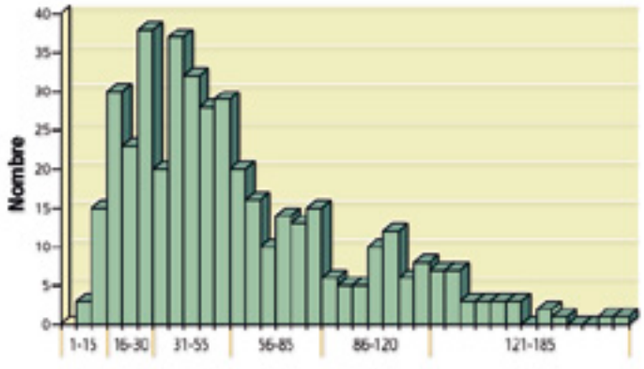

Source : Documents de la Session du Canada (1875), liste des navires inscrits sur les livres d'enregistrement du Canada [Port de Québec].

BARGE SUR LE SAINT-LAURENT, VERS 1912.
Musée McCord d'histoire canadienne, Wm. Notman & Son, 4938.

mitan de leur carrière, et plusieurs, oscillant entre les 14 et 20 années de service, sont en instance de devoir être remplacées. À cette étape de leur vie active, l'investissement initial était normalement amorti. Ces voiliers vieillissants, exposés aux avatars des longs voyages, n'en imposaient pas moins encore à leur propriétaire de nouvelles charges pour être maintenus en état de naviguer. À ce propos, il a été établi qu'à tous les mois durant les années 1875 à 1879, au moins une des goélettes de la batellerie québécoise subira un accident grave (pertes estimées à 500 $ et plus).

Polyvalentes, les goélettes de 31 à 55 tonneaux de port se prêtent à de multiples usages. On les rencontre jusque sur la côte labradorienne, où elles sillonnent parfois le littoral sans horaire fixe, en quête de marchandises à vendre ou à échanger contre des produits locaux. Les caboteurs itinérants, les *traders*, comme on les appelle, pouvaient au besoin passer des saisons entières à bord de leur voilier, tentant de réaliser des déplacements lucratifs dans les meilleurs délais. Les mécanismes d'échanges interrégionaux demeu-

FIGURE 6

La batellerie de Québec en 1874 et en 1895, selon le mode de propulsion

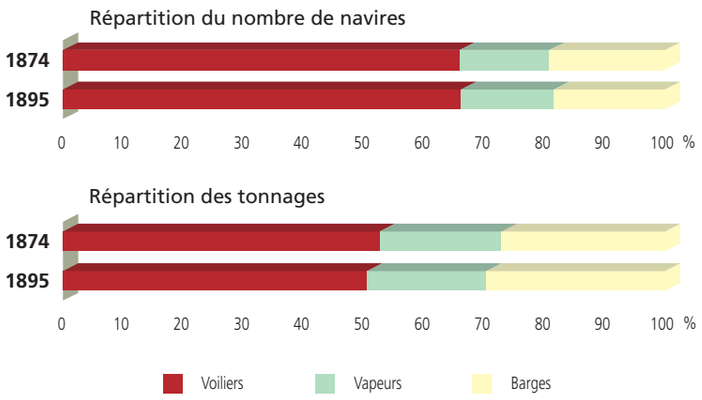

Source : Documents de la Session du Canada (1875 et 1896), liste des navires inscrits sur les livres d'enregistrement du Canada [Port de Québec].

rent mal connus, mais on sait que ces voyages de traite étaient commandés par les seules occasions d'affaire et qu'ils avaient notamment cours dès le milieu des années 1850 entre l'estuaire et la Basse-Côte-Nord. Le cas du capitaine Blais qui, une quarantaine d'années durant, allait troquer dans les hameaux les plus reculés les légumes, la farine, et le lard salé contre les produits de la pêche représente un exemple des plus éloquents d'une telle pratique.

La flottille de bâtiments fluviaux compte aussi sa part de barges. On en dénombre 131 au début de 1875, soit un peu moins de 20 % de l'ensemble, le reste étant réparti dans une semblable proportion parmi les vapeurs. Le potentiel de transport de la barge (environ 100 tonneaux nets) est en règle générale très supérieur à celui de la goélette standard. Les barges se déplaçaient à l'aide d'un petit remorqueur à vapeur qui les traînait seules ou en convois sur le segment du fleuve en amont de Québec. En plus de la brique, elles charroyaient essentiellement du bois d'œuvre de l'Outaouais ou du centre du Québec, de même que de la farine et du grain en transit du port de Montréal. À cette époque, Batiscan, Grondines et, à un moindre titre, Champlain et Saint-Jean-de-Deschaillons s'inscrivaient parmi les principaux pourvoyeurs de barges. Dans bien des cas, le lieu de production correspondait à leur base d'exploitation. Plus tard, les activités de construction ont tendance à se relocaliser plus loin en amont, à l'embouchure des rivières Saint-François, Yamaska et Richelieu, notamment. Les itinéraires se sont-ils pour autant réorientés ? La question reste ouverte, mais on remarque que, dès les années 1885, très peu de nouvelles barges viennent s'ajouter aux effectifs. Lancée à la faveur du boum de la construction navale du milieu de la décennie 1860-1870, la première génération de bâtiments sera en pratique maintenue en service à travers l'ensemble de la période, de sorte qu'en 1895, l'âge moyen des barges du port de Québec aura quasiment triplé.

Tout bien considéré, la batellerie du port de Québec connaît une croissance plutôt modérée au cours des années 1875-1895. De même, sa configuration générale sera peu modifiée (Figure 6). Le taux de renouvellement des équipements de transport fluvial demeure très faible : la majorité des bâtiments poursuivront ainsi leurs activités sans être remplacés. Les changements les plus significatifs concernent la vocation des unités actionnées par la vapeur.

LE DIFFICILE PASSAGE À LA VAPEUR

Recourant surtout à la roue centrale ou latérale comme force motrice et presque exclusivement construits en bois, les vapeurs fluviaux immatriculés au port de Québec semblent évoluer en marge du progrès. À la fin des années 1870, la proportion de vapeurs récemment inaugurés encore équipés de voiles s'élève à un bâtiment sur cinq. Ces véhicules hybrides dont les moteurs n'exerçaient, le cas échéant, qu'un rôle subsidiaire, étaient tout de même classés comme des vapeurs à part entière. Au fil des ans, la présence des vapeurs s'est légèrement accrue, mais les gains, en définitive, paraissent mineurs. Bien que les nouvelles cohortes de bâtiments enregistrés à compter de 1875 laissent davantage de place à la vapeur, ces indices de modernisation seront en bout de ligne atténués par l'exode de plusieurs *steamboats* vers d'autres ports canadiens.

Le transport de fret et de passagers, alors en pleine expansion, amorce pourtant à Québec un déclin manifeste dans les années 1890. Ce secteur névralgique, contrôlé par la puissante Compagnie de navigation Richelieu et Ontario (l'ancêtre de la Canada Steamship Line), dessert sur une base régulière la liaison Montréal–Québec. Cependant, on note que seuls quelques-uns de ses paquebots appartiennent au port de Québec.

Les armateurs, confrontés au ralentissement des activités économiques de la ville, ont rapidement investi de nouveaux axes de transport. Déja en 1875, la moitié des remorqueurs de la batellerie québécoise prenaient en charge des navires venus de l'extérieur pour faire route sans escale jusqu'au port de Montréal. En court-circuitant à la source la fonction de redistribution, la pratique du touage remettait ainsi en cause les fondements mêmes du cabotage. À terme, elle représentait une menace directe à la survie des petits navigateurs.

Dans l'ensemble, l'examen du profil d'activités des vapeurs révèle leur contribution réduite à la vie portuaire de Québec : en 1875, quatre déplacements de vapeurs sur cinq reliaient la ville. Vingt ans après, cette proportion ne sera plus que de un sur deux.

Vapeur à passagers Canada au Port de Montréal, c.1893.
Musée McCord d'histoire canadienne, Captain Riley, MP-1980.394.15.

À L'HEURE DE L'INDUSTRIE

En 1871, deux villes dominent le panorama industriel de la province : Montréal, où se concentre plus de 40 % des emplois industriels de la vallée du Saint-Laurent, et Québec, qui en accueille environ 11 %. Pour la capitale, ébranlée par le déclin du commerce du bois et de la construction navale, c'est pourtant là une position respectable, qui représente même un gain par rapport aux décennies précédentes. Ce gain est dû au dynamisme de sa population, qui a su s'adapter aux changements de la période. Québec jouit d'atouts indéniables dans les activités de fabrication, mais elle doit aussi faire face à des difficultés importantes, qui la laissent bonne deuxième dans la course à l'industrie.

Les antécédents historiques

Déjà, sous le Régime français, Québec avait été le site d'un premier développement industriel. Amorcé dès le milieu du XVIIe siècle, il s'était poursuivi par la suite et avait vu l'apparition de plusieurs entreprises valorisant le site et la situation géographique de la ville, ainsi que les nécessités de défense et de développement de la colonie : chantiers navals, fabriques de voiles et de cordages, goudronneries, brasseries, tanneries et même fabriques de souliers et de chapeaux. C'est dans la basse-ville surtout, au Cul-de-Sac, et sur les basses terrasses de la rivière Saint-Charles que ces implantations avaient vu le jour. Cependant, faute de capitaux et de main-d'œuvre qualifiée, et victime des interdits royaux de ne rien produire qui puisse nuire aux industries du royaume, ces initiatives étaient restés modestes.

Après la Conquête et la Révolution américaine de 1776, Québec devient le principal lieu d'organisation de l'empire britannique de l'Amérique du Nord. Elle en tire d'importants bénéfices, qui deviennent évidents avec les guerres napoléonniennes. Privée des arrivages de bois de la Baltique par le blocus continental de Napoléon, l'Angleterre se tourne vers les forêts canadiennes. Les exportations de bois augmentent et l'industrie navale connaît un essor sans précédent. De la fin du XVIIIe siècle jusqu'à 1820, la moyenne annuelle des constructions de navires triple. De 1820 à 1860, elle sextuple.

On peut facilement imaginer l'impact de cette activité à Québec. Au milieu du XIXe siècle, près d'une vingtaine de chantiers, petits et gros, se pressent le long des rives de la rivière Saint-Charles, sans compter ceux de Sillery, de Lévis et de l'île d'Orléans. Au total, plus de la moitié de la population active de la ville y trouve son emploi, qui comme charpentier, qui comme forgeron, qui encore comme voilier, cordier, goudronnier ou fabricant d'agrès.

En 1864, 75 navires sont encore lancés. Toutefois, de 1870 à 1880, la moyenne annuelle chute à 25 par année. Après 1890, elle ne sera plus que de deux. Comme le commerce du bois, l'industrie navale est en déclin. Québec en est durement éprouvée, d'autant qu'en 1860 ses autres établissements ne peuvent employer tout au plus qu'un millier de personnes. La plupart s'inscrivent dans le prolongement des activités observées sous le Régime français, d'autres sont des entreprises nouvelles apparues après la Conquête. Ce sont les tanneries, particulièrement prospères dans la rue Saint-Vallier; les fonderies, qui fabriquent entre autres des machines agricoles ; les brasseries, dont la célèbre brasserie Boswell apparue dans la première moitié du siècle ; les tonnelleries, installées dans la rue du Sault-au-Matelot ; les deux grosses scieries des bords de la rivière Saint-Charles ; les fabriques de meubles ; les ateliers d'imprimerie et de reliure ; les modestes fabriques d'allumettes, de tabac, de chandelles et de savon ; les ateliers de fabrication de voiles et de cordages, dont l'activité se maintient malgré les difficultés des chantiers ; et les boutiques d'artisans, dont le nombre s'accroît considérablement depuis le début du XIXe siècle.

Bien réel, le ralentissement fait ressortir les particularités de la structure industrielle de Québec. Sans véritables industries lourdes et dominée seulement par quelques grosses entreprises, l'industrie comprend surtout de petits et de moyens établissements qui dépendent pour leur développement de la présence sur place d'une main-d'œuvre habile, mais bon marché. Toutefois, la pause sera de courte durée. Dès 1871, Québec a renoué avec la croissance industrielle.

Dépôt de bois près de Québec.
Canadian Scenery Illustrated, 1842, W.H. Bartlett.

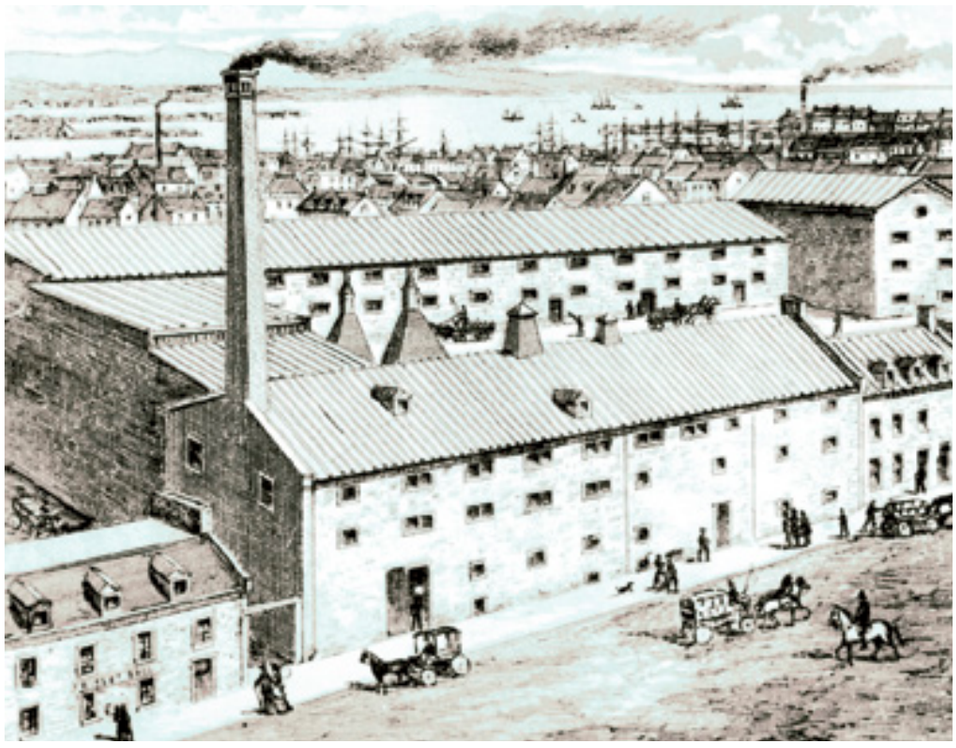

La brasserie Boswell.
Archives de la ville de Québec, négatif n° 10055.

Dorénavant, d'autres types d'entreprises s'y implantent, suivant les changements de l'économie québécoise.

Un nouveau contexte

Après 1840, le Bas-Canada entre en effet dans une nouvelle ère de croissance, caractérisée par un rôle accru de l'industrie dans le développement urbain. Déjà, dans le premier tiers du XIXe siècle, on avait assisté à une montée du nombre d'ateliers et de fabriques dans la province. Toutefois, comme la plupart de ces équipements dépendent, pour leur apport en énergie, de moulins mus par l'eau, c'est à la campagne surtout que cette poussée s'était manifestée, plus que dans les villes, où les conditions hydrauliques n'étaient pas nécessairement favorables.

Tout change dans la seconde moitié du XIXe siècle. Le rendement de la machine à vapeur s'améliore, de nouveaux procédés de fabrication apparaissent et de nouveaux marchés se développent, qui stimulent la production industrielle. De la campagne, où elles demeurent encore très présentes, les activités industrielles se déplacent vers la ville, qui devient aussi un important lieu de migration des populations régionales. Toutefois, exception faite des chantiers navals et de quelques grosses entreprises, de cordage, d'impression et de travail du bois notamment, la plupart de ces activités donnent naissance à de petits établissements, dont la croissance profite de la disponibilité sur place d'une importante main-d'œuvre, avide de travail salarié. Et comme les grandes agglomérations urbaines sont aussi d'importantes villes de marchés, où l'approvisionnement en matières premières et l'écoulement des produits finis sont faciles, c'est dire la faveur dont jouissent ces activités. Elles deviendront particulièrement nombreuses à Québec, où elles assureront le passage vers un autre type d'économie.

Les facteurs de développement

Paradoxalement, c'est dans l'affaiblissement de ses fonctions traditionnelles, et même dans la perte de certaines d'entre elles, que Québec trouve d'abord ses incitatifs industriels. Dès 1840, celle-ci perd son rôle de capitale de l'Amérique du Nord britannique au profit des villes de l'ouest du pays, une fonction qu'elle retrouvera sur une base intermittente après 1852, puis avec la Confédération canadienne en 1867, à titre cette fois de capitale provinciale. De même, la ville souffre du changement de la politique commerciale de la Grande Bretagne, qui, en abandonnant sa pratique des tarifs préférentiels pour s'orienter vers le libre-échange (*free trade policy*), compromet les exporta-

La manufacture de chaussures Tourigny et Marois.
Archives de la ville de Québec, négatif nº 9026.

tions canadiennes. Surtout, elle subit la dure concurrence de Montréal, qui devient, par le creusement du chenal maritime du Saint-Laurent, le plus grand port du Canada. De plus, quand apparaît le chemin de fer, c'est encore Montréal qui en domine l'expansion. Le train n'arrivera à Québec qu'en 1879, soit 25 ans plus tard qu'à Lévis. Enfin, quand les troupes britanniques rembarquent pour l'Angleterre en 1871, la capitale perd son titre de forteresse du Canada. Tous ces bouleversements surviennent à une époque où les sinistres sont nombreux. Déjà, en 1845, un incendie avait ravagé le faubourg Saint-Roch, se propageant même jusqu'aux rives de la rivière Saint-Charles et au quartier du Palais. D'autres devaient éclater en 1866, en 1870, en 1876 et en 1881, qui ravagent les quartiers Saint-Jean, Montcalm, Saint-Sauveur et Saint-Roch, et une bonne partie de leurs établissements.

Pour pallier ces difficultés, Québec tente de se doter de nouvelles fonctions. L'une d'elles est l'industrie. Bien placée pour le transport fluvial et, après 1879, pour le transport ferroviaire, la ville peut recevoir le charbon de l'Atlantique, ce qui l'assure d'une source d'énergie pour ses usines. De même, sans concurrence véritable des agglomérations voisines, Québec est bien placée pour desservir l'est de la province et même l'Atlantique, ce qui lui assure des débouchés intéressants. De plus, la ville bénéficie d'espaces laissés libres par le déclin de l'industrie navale et de la présence sur place d'une importante main-d'œuvre bon marché, issue autant des courants de migrations régionaux que de la libération de main-d'œuvre provenant du déclin du commerce du bois et de la construction navale. Enfin, Québec compte une classe d'hommes d'affaires dynamique, prête à investir dans l'industrie. La plupart d'entre eux sont des francophones. Certains ont déjà une bonne expérience du travail industriel, qu'ils ont acquise dans les moulins ou les chantiers de la région. D'autres sont d'anciens émigrants revenus des États-Unis, de la Nouvelle-Angleterre notamment, où ils ont appris leur métier. Enfin, quelques-uns sont des ressortissants français, venus s'établir récemment au pays.

En moins de dix ans, de 1860 à 1870, les hommes d'affaires francophones s'emparent de secteurs entiers de l'industrie, tels ceux de la chaussure, du meuble, de la métallurgie et même de la construction navale. Quant aux anglophones, ils abandonnent, pour ainsi dire, l'industrie pour se concentrer plutôt dans le secteur des banques, du négoce et des maisons de courtage. Toutefois, les francophones emboîtent le pas assez rapidement, en envahissant même le commerce du bois. Comme le nombre d'entrepreneurs francophones est croissant, on les trouvera bientôt dans des associations d'affaires. Ils réussissent si bien qu'au tournant des années 1870, un d'entre eux est élu président de la Chambre de commerce, une fonction réservée jusque-là aux anglophones, qui ne l'occuperont plus désormais qu'en alternance avec les francophones.

Ce phénomène est un des plus marquants de la période et se traduit par l'apparition de plusieurs nouvelles entreprises, qui modifient en profondeur l'orientation industrielle de la ville. Certes, elles n'ont ni l'ampleur ni les moyens financiers de celles qu'elles remplacent. En outre, plusieurs ne sont qu'une réplique, à une autre échelle, des anciennes. Toutefois, par l'emploi qu'elles génèrent, elles témoignent d'un dynamisme indéniable, qui donnera bientôt ses teintes au paysage industriel de Québec.

Les rythmes de croissance

Jusqu'en 1850, les recensements ne font état que des grands équipements, tels les moulins et les fabriques. Comme plusieurs agglomérations de la province, Québec en comprend quelques-uns. Ajoutés aux chantiers de construction navale, ils donnent un aperçu de la fonction industrielle de la ville, qui ne semble devenir importante que vers le milieu du XIXe siècle. En 1831, par exemple, les recenseurs ne relèvent que deux fonderies, deux distilleries et un moulin à scie à Québec. En 1842, ils indiquent un moulin à scie, quatre brasseries et 29 tanneries, dont 28 sont situées à Saint-Roch. De ce dernier nombre, 27 sont localisées dans le périmètre de la ville et une, à l'extérieur. L'autre est située dans la paroisse Notre-Dame-de-Québec.

Là réside la première structure industrielle de la ville, qui comprend aussi un nombre important d'artisans sur qui reposent en majeure partie les activités de fabrication. Quant aux journaliers, ils sont aussi très nombreux. Plusieurs œuvrent dans les chantiers de construction navale, d'autres dans le commerce du bois ou comme débardeurs. Au début du siècle, la grande majorité d'entre eux sont des francophones. Avec le temps, cependant, et l'immigration irlan-

TABLEAU 1

Artisans et journaliers à Québec dans la première moitié du XIXe siècle, selon les groupes ethniques

Les artisans	Francophones	Anglophones	Total
1805	513	149	662
1831	1102	686	1788
1842	1479	794	2273
Les journaliers	**Francophones**	**Anglophones**	**Total**
1805	216	32	248
1831	427	433	860
1842	760	501	1261

Source : Ouellet (1980).

daise, ce groupe accueille de plus en plus d'anglophones (Tableau 1).

À partir de 1851, les relevés sont plus précis. Les données compilées à partir des listes nominatives des recenseurs indiquent une augmentation notable du nombre d'établissements voués à la fabrication à Québec, qui ne paraît diminuer qu'au tournant du XXe siècle. Toutefois, en comparant les données sur la base du recensement de 1901, qui fixe à cinq le nombre d'employés requis pour qu'un établissement soit considéré comme une entreprise industrielle au Canada, on constate non pas une diminution, mais une augmentation de leur nombre. En vérité, seul le nombre de petits établissements diminue, ce qui réduit sans doute l'éventail des activités, mais au profit de leur concentration accrue dans de plus gros établissements (Tableau 2).

Au milieu du XIXe siècle, ces établissements occupent quelque 2 550 personnes (dont près de 2 100 dans les établissements d'au moins cinq employés), sans compter les ouvriers de la construction, dont quelques centaines seulement sont relevés dans les listes. Comparé à la population de la ville, environ 42 000 habitants, cela équivaut à 6 % de l'effectif urbain. En 1871, leur nombre atteindra 4 650 employés (dont plus de 4 100 dans les établissements d'au moins cinq employés), soit 7,9 % de la population totale de la ville, qui compte alors près de 58 700 habitants. À eux seuls, les ouvriers de la construction comptent environ 480 représentants, soit deux fois plus qu'en 1851.

Quant au nombre d'employés par établissement, il s'établit à 5,7 en moyenne en 1851 et à un peu plus de 11 en 1871. Toutefois, quand on ne tient compte que des établissements de cinq employés et plus, le rapport s'élève à une moyenne de 26,5 employés par établissement en 1851 et de 22,7 en 1871. S'il faut voir dans cette baisse les effets des sinistres qui ont ravagé certains quartiers ouvriers en 1866 et encore en 1870, il faut aussi prendre en compte la mécanisation accrue de certains domaines d'activités et l'affaiblissement de certains autres, ce qui est le cas notamment dans la construction navale, qui perd presque la moitié de sa main-d'œuvre entre-temps. Comme le nombre d'établissements de plus de cinq employés augmente, il est possible également que les plus petits aient été absorbés par les plus gros.

La longue dépression qui s'amorce à partir de 1873 ralentit cette croissance. Étendue au monde atlantique, la crise touche durement le Québec. Les faillites se multiplient, le chômage s'accroît, et l'exode vers les États-Unis s'accélère. Même les compagnies de chemin de fer n'arrivent

TABLEAU 2

Évolution du nombre d'établissements de fabrication à Québec, 1851, 1871 et 1901

	Nombre brut	5 employés et plus
1851	447	79
1871	422	181
1901	259	259

Source : Recensements du Canada.

plus à trouver les capitaux nécessaires à leur expansion. En outre, la crise favorise le *dumping* américain, ce qui entraîne la ruine de plusieurs entreprises. Atterrés, les hommes d'affaires prennent de plus en plus conscience des nécessités de protéger le marché et pressent l'État d'intervenir. Il en résulte l'adoption, par le gouvernement Macdonald en 1879, d'une politique tarifaire, dite Politique nationale, qui, en augmentant les droits d'entrée sur les produits de luxe et les produits ouvrés et semi-ouvrés, stimule le secteur secondaire, en particulier le secteur manufacturier. Le nombre de faillites diminue et, conséquence de la crise, les entreprises entreprennent de fusionner et de se restructurer. L'intégration devient à la fois verticale et horizontale, avec des phénomènes marqués de concentration spatiale.

L'une des conséquences les plus directes de la protection tarifaire est d'accroître les investissements américains au Canada et plus particulièrement au Québec, où, dès le tournant du siècle, apparaissent plusieurs succursales d'entreprises américaines, notamment dans les domaines de la parfumerie et des produits pharmaceutiques. Par ailleurs, comme les industries locales sont protégées par les tarifs douaniers, elles connaissent une croissance considérable, notamment dans les domaines de la chaussure, du textile et du vêtement qui réussit non seulement à maintenir ses prix sur le marché canadien, mais qui pratique le *dumping* en Asie. Il en résulte un accroissement notable de l'industrie manufacturière, dont bénéficie l'ensemble de la province.

Québec ne fait pas exception à la règle. Relancée, l'industrie manufacturière y fait un bond considérable, que traduit l'évolution de la main-d'œuvre manufacturière. D'environ 4 650 employés en 1871, celle-ci passe à près de 8 500 en 1881, puis à près de 10 370 en 1891. En 1901, elle atteint 9 400 personnes, et cela, en ne comptant cette fois que les établissements de cinq ouvriers et plus. Au total, cela représente maintenant près de 36,3 employés par établissement et 13,6 % de la population de la ville.

Au même moment, les fusions d'entreprises se multiplient et de nouveaux établissements apparaissent, qui prennent la relève des secteurs ébranlés par la crise. Une des plus dynamiques à l'époque est l'industrie du vêtement, déjà présente à Québec, mais qui connaît cette fois une expansion considérable, due à la création de la Dominion Corset.

Fondée en 1886 par deux marchands de la ville, Léon Dyonnet et Georges-Élie Amyot, l'entreprise est d'abord identifiée sous le nom des deux fondateurs. Deux ans plus tard, la compagnie est dissoute, par suite du départ de Dyonnet pour le Brésil. Elle réapparaît la même année,

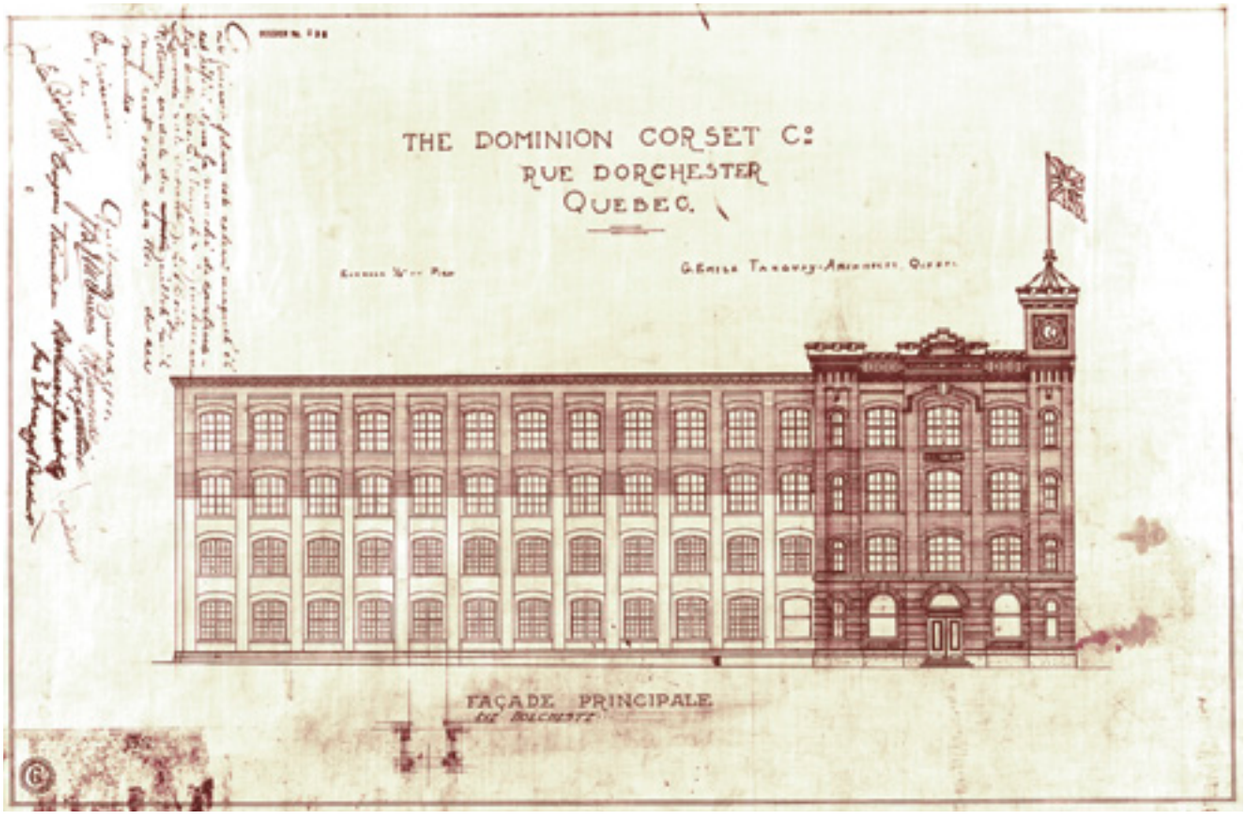

La Dominion Corset en 1911.
Archives nationales du Québec, fonds Raoul Chênevert/Georges-Émile Tanguay, 1911, NC93-4-1 P372, dossier nº 238.

sous le nom de Dominion Corset Manufacturing Company, dont le seul actionnaire est Georges-Élie Amyot.

Établie d'abord au pied de la rue de la Couronne dans la basse-ville, puis au coin des rues Neilson et Colomb, et enfin dans une ancienne manufacture de chaussures restaurée, à l'angle du boulevard Charest et de la rue Dorchester, l'entreprise emploie surtout une main-d'œuvre féminine et se spécialise dans la fabrication de corsets, auxquels viennent s'ajouter plus tard les gaines et les soutiens-gorges. Dès 1889, elle ouvre des succursales à Montréal et à Toronto et, en quelques années, elle devient un des plus importants établissements du genre au Canada. Répondant aux normes de confort et d'esthétisme en vogue à l'époque, ses produits sont connus et distribués partout dans le monde. Agrandie en 1909 puis reconstruite en 1911 à la suite d'un incendie, elle dominera le paysage industriel de Québec jusqu'en 1988, date à laquelle l'entreprise, devenue entre-temps Creation Daisy Fresh Inc., puis rachetée par des hommes d'affaires montréalais, fut finalement déplacée dans la parc industriel de Vanier, après avoir été vendue à Canadelle Wonderbra.

À la confection s'ajoute bientôt l'industrie du tabac, qui n'était pas tout à fait inconnue à Québec, mais qui prend à la fin du XIXe siècle une ampleur considérable. L'entreprise la plus importante, celle de la compagnie B. Houde, existe depuis 1841 quand, en 1899, Napoléon Drouin, fils d'un charretier devenu épicier, s'associe avec quelques membres de sa famille et un ami pour fonder la Rock City Tobacco.

Construite dans le quartier Saint-Roch, à l'intersection des rues Dorchester, Smith et Langevin, sur un terrain ayant servi de cimetière protestant, la compagnie prend rapidement son essort, bien conseillée par des experts du Kentucky. La production commence en juillet 1899, orientée d'abord vers la fabrication de tabac coupé, puis de tabac à chiquer. Sept ans plus tard, il faut agrandir. C'est le début d'une ère de prospérité, qui fera de la Rock City Tobacco une des plus grosses manufactures de tabac au Canada, avec des intérêts en Ontario, où elle se procure sa matière première, et au Québec.

La Crise porte un dur coup à la jeune entreprise, qui manque de capitaux pour affronter la concurrence de l'Imperial Tobacco dans le marché des cigarettes, en pleine croissance depuis la Première Guerre mondiale. Elle les trouve auprès de la compagnie Carreras de Londres, à qui elle cède 70% de ses actions. L'effet en est immédiat. Connue dorénavant sous le nom de Rock City Tobacco Company (1936) Limited, l'entreprise fait peau neuve. De nouvelles machines sont installées et rapidement on accroît la production de cigarettes, en imaginant des marques inspirées de l'actualité. À *la Corvette*, lancée durant la Seconde Guerre mondiale, s'ajoute bientôt la *Sportsman*, connue de tous les amateurs de plein air.

Le succès est pourtant de courte durée. En dépit d'un nouvel agrandissement, complété en 1957, et d'une nouvelle machinerie reçue de la Carreras de Londres, la Rock City Tobacco est incapable d'affronter la concurrence. Sa technologie est trop désuète. Même Carreras cède aux pressions du marché, en vendant 76 % de ses actions à Rothmans-Rembrandt, un nouveau groupe international aux moyens nettement plus importants. La suite est connue. Au début des années 1960, l'entreprise passe sous le contrôle de Rothmans de Pall Mall Canada, à qui Carreras cède ses installations à Québec, après avoir racheté le 30 % des actions restantes de la Rock City Tobacco et, en 1986, Rothmans fusionne avec Benson & Hedges, qui décide, en 1990, de concentrer ses opérations à Québec. Même

FIGURE 1

Évolution de la main-d'œuvre industrielle de la ville de Québec, 1851-1961

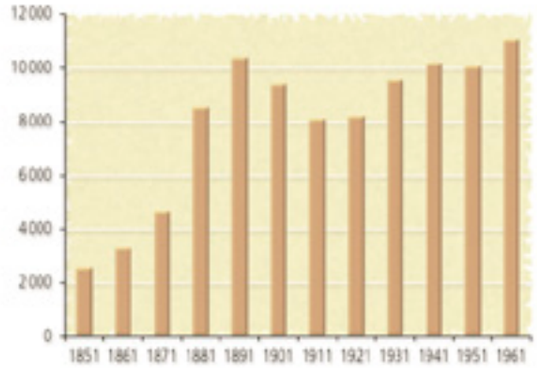

Source : Recensements du Canada.

disparue, la vieille Rock City restera donc présente dans le paysage de la ville.

Au début du XXe siècle, une autre grande entreprise voit le jour à Québec, qui profite celle-là des avantages portuaires de la ville et de sa position favorable à proximité d'un vaste bassin forestier. C'est l'Anglo-Canadian Pulp and Paper Mills, créée en 1926, qui se spécialise dans la fabrication de papier. Construite sur les grèves remblayées de la rivière Saint-Charles, l'entreprise est formée de capitaux britanniques et présidée par Lord Rothermere. L'usine est alimentée en bois provenant des forêts de la rivière Montmorency. Amenées par une « dalle » jusqu'au bras nord de l'île d'Orléans, les billes sont ensuite rassemblées en radeaux et flottées jusqu'aux quais de l'entreprise, dans l'estuaire de la rivière Saint-Charles. Là accostent également les navires de souffre du Texas et de là partent les cargaisons de papier à destination de New York, de Boston, de Philadelphie, de Baltimore, des Grands Lacs et de la Grande-Bretagne. Quant à l'énergie, elle est vite assurée par l'électricité en provenance du barrage de l'île Maligne au Saguenay–Lac-Saint-Jean, moins dispendieuse que le charbon des Maritimes.

Avec l'Anglo Pulp, les gains sont imposants. Autour des années 1930, l'entreprise emploie 580 ouvriers, sans compter les milliers de bûcherons qui, chaque hiver, travaillent pour elle dans les chantiers. Elle stimulera le développement de Limoilou, déjà favorisé par la présence du chemin de fer.

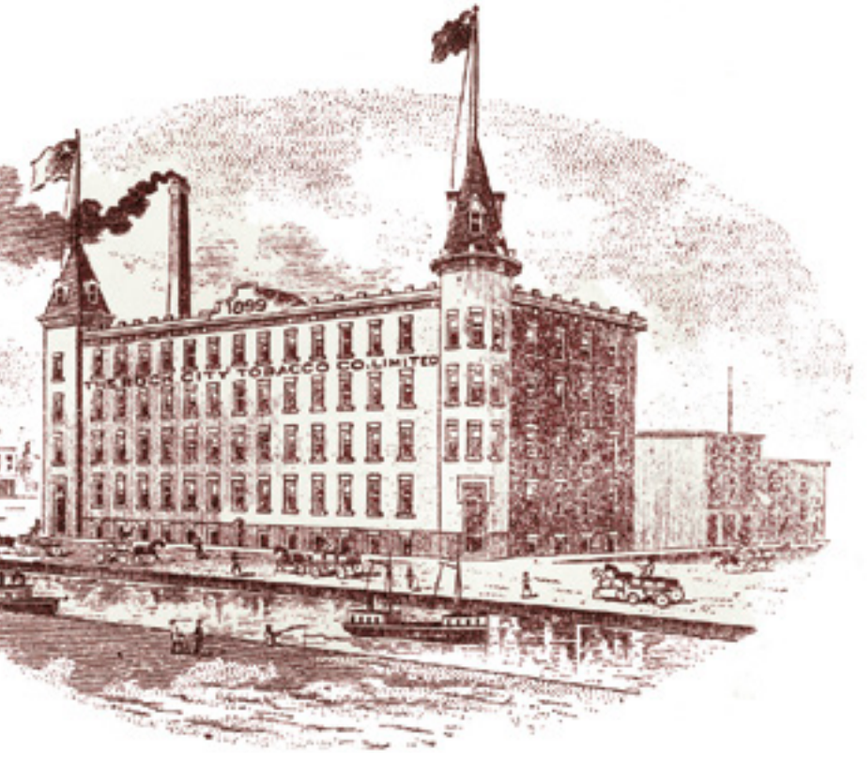

LA ROCK CITY TOBACCO.
Archives de la ville de Québec, négatif n° 1410.

Les gains sont tout aussi notables dans le domaine de la chaussure, du vêtement, de l'alimentation et du travail des métaux. Par contre, au tournant du XXe siècle, des secteurs entiers sont en déclin. La construction navale disparaît, le travail du bois périclite, plus particulièrement l'industrie du meuble et la tonnellerie, et la fabrication de matériel de transport diminue.

La Première Guerre mondiale puis la récession économique d'après-guerre ralentissent encore cette croissance. En 1911, on ne compte plus que 175 établissements manufacturiers à Québec, qui n'emploient au total que 8 070 personnes environ. Cette situation perdure jusqu'au début des années 1920, alors que la main-d'œuvre manufacturière plafonne à environ 8 200 employés. Faute d'espaces industriels, et aux prises avec des difficultés économiques importantes, Québec voit une partie de ses fonctions industrielles se déplacer vers les municipalités voisines, à Lévis notamment, qui lui livre à cet égard une dure concurrence. Il faudra les années 1930 et la Seconde Guerre mondiale pour que la situation ne redevienne plus favorable (Figure 1).

En 1931, la main-d'œuvre manufacturière s'élève à 9 500 employés environ, ce qui ne représente plus cependant que 7,3 % de la population urbaine, contre 13,6 % en 1901. Si l'on tient compte des employés de la construction et de ceux qui œuvrent dans le secteur de l'électricité, les chiffres s'élèvent à un peu plus de 14 000 personnes. Cependant, en ce qui concerne le strict travail manufacturier, les gains sont bien réels. Ils continueront de s'accroître. En 1941, la main-d'œuvre manufacturière atteint presque 10 150 personnes. Toutefois, en dépit de nouveaux investissements dans certains secteurs, celui du tabac notamment, qui emploie 841 personnes en 1951 contre 317 durant les années de guerre, l'emploi manufacturier plafonne. En 1951, il n'occupe plus que 10 000 personnes. Cette fois, le virage est amorcé. Malgré un gain supplémentaire d'un millier de postes en 1961, l'ère industrielle touche à sa fin. Comme partout ailleurs dans la province, c'est sur le tertiaire, désormais, et un nouveau type d'entreprises, à haute technologie, que l'économie reposera. Ces nouvelles entreprises n'emploient plus qu'un nombre limité de personnes. Cependant, il existe encore des industries de main-d'œuvre à Québec.

L'Anglo-canadian Pulp and Paper Mills.
Archives de la Ville de Québec, T. Lebel, 1928, négatif nº 17887.

La structure et la répartition spatiale de la production industrielle

Bien que les années 1880-1920 représentent une période importante dans le développement industriel de Québec, c'est en 1871 qu'il faut fixer le passage vers l'ère manufacturière ; il marquera pendant longtemps le paysage industriel de la ville, d'autant plus qu'à la diminution des petits établissements de moins de cinq employés, essentiellement des boutiques d'artisans, correspond une montée d'établissements plus importants, pouvant comprendre jusqu'à 50, 100 et même 250 employés. Quant aux très grosses entreprises, de plus de 400 employés, en 1871, Québec n'en compte que une, mais ce n'est pas la même qu'en 1851 (Tableau 3).

Pour saisir la structure industrielle à Québec et sa répartition spatiale, c'est à l'ensemble des établissements qu'il faut s'intéresser, et non seulement aux établissements de cinq employés et plus. En effet, bien que leur nombre diminue entre 1851 à 1871, ces industries continuent d'assurer une partie de la production, parfois dans des domaines très spécialisés, et offrent de l'emploi à la population locale. En outre, plusieurs d'entre elles seront devenues, en 1901, des établissements plus importants. La seule difficulté vient du recensement de 1901, qui identifie 61 de ces petits établissements, sans en préciser le nombre d'employés. Toutefois, en comparant ces données aux grandes catégories retenues dans les recensements précédents, on peut tirer d'intéressantes observations qui montrent l'orientation de l'industrie à Québec au tournant du XXe siècle (Figure 2).

En 1851, le plus gros secteur d'activité, la construction navale, mobilise à lui seul plus de 47% de la main-d'œuvre recensée dans la fabrication, incluant les boutiques d'artisans, dont on peut présumer qu'au moins une personne y travaille. Le chantier le plus important, celui de Theo H. Oliver Ships, peut employer jusqu'à 450 hommes, selon les besoins. En 1871, la construction de navires n'occupe plus que 13% de la main-d'œuvre environ. En ne retenant que les établissements de 10 employés et plus, les proportions s'établissent à près de 59% en 1851 et à peine 16% en 1871. À cette époque, la deuxième industrie en importance, mais loin derrière, est celle du travail des métaux, représentée par la masse des forgerons, les fonderies, les ferblantiers et les orfèvres, particulièrement nombreux à Québec. Suivent le travail du cuir, assuré surtout par les cordonniers et les tanneurs; le travail du bois, incluant la fabrication de meubles, florissante dans la ville; le secteur de l'alimentation; celui de l'imprimerie et de la reliure, qui compte aussi pour beaucoup; et celui du vêtement, représenté surtout par la confection. On compte aussi quelques entreprises spécialisées dans la fabrication de matériel de transport et de cigares.

TABLEAU 3

La structure industrielle à Québec, 1851-1871

	Nombre d'entreprises		Taux de croissance annuel moyen
Nombre d'employés	1851	1871	1851-1871
Plus de 400	1	1	0,00
100 - 250	3	7	4,33
50 - 99	7	11	2,29
5 - 49	79	189	4,46
Moins de 5	443	265	-2,54
Nombre total d'établissements	533	473	-0,60

Source : Recensements du Canada.

En 1871, le plus gros employeur est devenu l'industrie de la chaussure, où besognent, selon les listes du recensement, plus de 1 100 personnes. C'est presque autant que l'industrie navale 20 ans plus tôt et presque le double de la main-d'œuvre enregistrée dans ce secteur d'activité en 1871, sans compter les ouvriers qui s'activent dans les cordonneries, les tanneries et les autres boutiques de fabrication de produits du cuir, tels les harnais ou les selles. L'établissement le plus important, la manufacture de chaussures de l'anglais James E.Woodley dans le quartier Saint-Roch, emploie 430 ouvriers, presque autant que le chantier naval d'Oliver au milieu du siècle. Le deuxième en importance, celui de Guillaume Bresse, dans le quartier Saint-Pierre, en occupe 206. Quant à la valeur de la production, elle dépasse 1 000 000 $ de dollars, contre à peine 400 000 $ dans l'industrie navale.

Ces données sont d'autant plus remarquables qu'en 1851 on ne compte encore aucune manufacture de chaussures à Québec. La production est assurée par les cordonniers artisans, dont le plus important, situé dans le quartier Saint-Jean, emploie 16 personnes. Au milieu des années 1860, on compte 560 cordonniers à Québec, contre 280 en 1842, dont 43% sont des francophones.

Tout change à partir de 1864, avec l'introduction du travail mécanisé. L'initiative en revient à trois jeunes gens, Guillaume Bresse et les frères Georges et Louis Côté, qui tous trois ont travaillé dans les manufactures du Massachusetts et de Montréal. Les débuts toutefois sont difficiles. Très vite, les trois associés doivent faire face aux tracasseries des artisans qui se liguent contre eux et les appellent « les petits Américains ». Amers, les frères Côté quittent la ville pour Saint-Hyacinthe. Resté seul, Bresse finit pourtant par s'im-

FIGURE 2

Les principaux secteurs d'activités à Québec, 1851, 1871, 1901 et 1931

(en pourcentage de la main-d'œuvre recensée dans la fabrication)

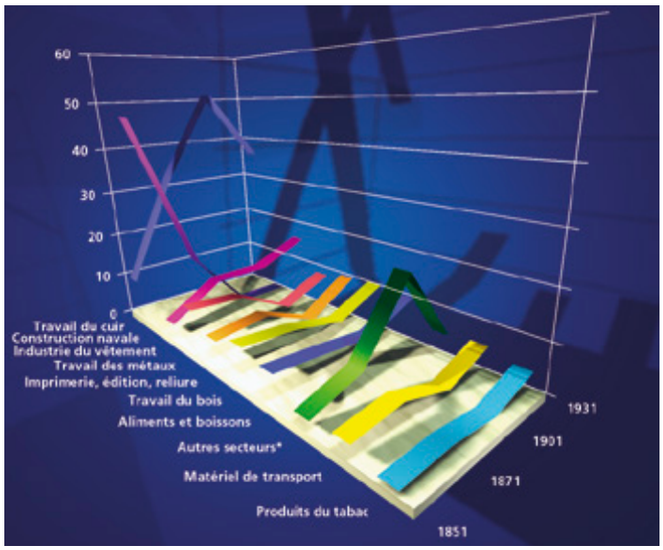

*** Produits chimiques, pharmaceutiques, matériel de photographie, industrie du gaz, divers et non identifiés.**

Source : Recensements du Canada.

poser. De la rue Saint-Georges, où il s'est d'abord établi, il migre vers la rue Saint-Paul. Et d'une vingtaine, le nombre de ses employés passe bientôt à plus de 200.

De 1864 à 1871, pas moins de 11 nouvelles manufactures de chaussures sont créées, dont cinq comptent plus de 70 employés. De ce nombre, huit appartiennent à des francophones, qui contrôlent également quatre des cinq plus gros établissements. On les trouve disséminées dans la basse-ville et les faubourgs. Le quartier Saint-Roch et le faubourg Saint-Jean en comptent trois chacun et Jacques-Cartier, deux. Le reste se partage également entre les quartiers Saint-Louis, Saint-Pierre et du Palais. Et qui dit manufactures de chaussures dit aussi tanneries. D'une trentaine qu'elles étaient encore au milieu du siècle, on en compte la moitié plus au début des années 1870.

FIGURE 3

La répartition de la main-d'œuvre selon le sexe, 1931

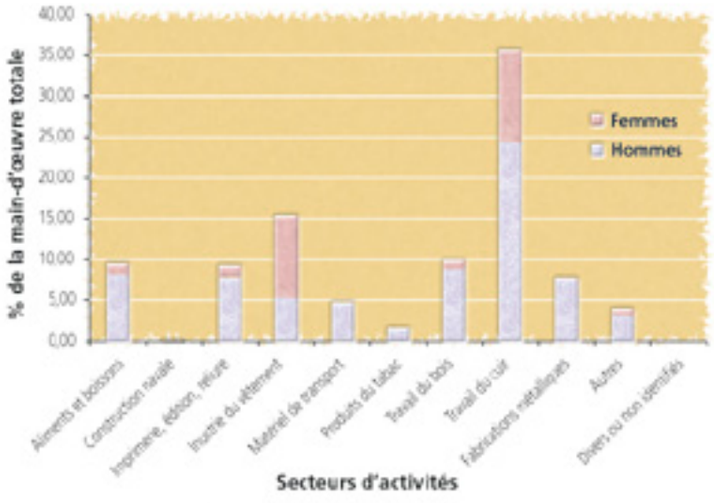

Source : Recensements du Canada.

À l'industrie de la chaussure, qui occupe désormais le premier rang à Québec, tant par le nombre d'employés que par la valeur de la production, s'ajoutent aussi d'autres secteurs d'activités, qui partagent tous le même trait : celui d'être des industries de main-d'œuvre. Après la construction navale, qui reste au deuxième rang pour l'emploi, mais au cinquième rang pour la valeur de la production, viennent l'industrie du vêtement, au troisième rang pour l'emploi et la valeur de la production ; le travail des métaux, au quatrième rang pour l'emploi et la valeur de la production ; le secteur de l'imprimerie et de la reliure, dont les effectifs ont plus que doublé depuis 1851 ; le travail du bois; l'alimentation, au septième rang pour l'emploi, mais au deuxième pour la valeur de la production ; et la fabrication de matériel de transport. S'ajoutent également quelques entreprises nouvelles notamment dans le domaine de la production d'articles en caoutchouc, introduite en 1869 par un homme d'affaires français, et dans l'industrie du gaz et des produits chimiques et pharmaceutiques, dont une partie sert à l'industrie naissante de la photographie.

En 1901, deux secteurs dominent la production : l'industrie du cuir, où se concentre plus de la moitié de la main-d'œuvre rapportée dans le recensement, soit plus de 4 800 ouvriers, et l'industrie du vêtement, qui en occupe 20,7 %, avec près de 2 000 employés, femmes surtout. Le reste se partage entre le travail du bois, l'alimentation, le travail des métaux et le secteur de l'édition, auquel s'ajoutent une foule d'autres productions qui n'occupent cependant que 22 % de la main-d'œuvre.

En 1931, le panorama est plus large et fait place à six grands secteurs d'activités : l'industrie du cuir, qui emploie plus de 3 400 personnes, dont 3 023 dans les seules manufactures de chaussures ; l'industrie du vêtement, qui en occupe près de 1 500 ; le travail du bois, avec près de 1 000 ; le secteur de l'alimentation, avec un peu plus de 900 ; l'édition et l'imprimerie, avec près de 900 et le travail des métaux, avec environ 750. Les autres emplois se partagent entre la fabrication et la réparation de matériel roulant et de matériel de chemin de fer, et les produits du tabac. Quant à la construction navale, elle n'est plus représentée que par un petit fabricant d'embarcations légères. Tout cela, sans compter le secteur du bâtiment, fort de 4 228 ouvriers.

À cette époque, les femmes représentent à elles seules plus de 28% de la main-d'œuvre (Figure 3). Toutefois, comme l'indiquent les données du recensement, elles se concentrent principalement dans l'industrie du vêtement et l'industrie du cuir, celle de la chaussure notamment, où elles sont même plus nombreuses que dans l'industrie du vêtement : (1 000 contre 818, respectivement).

Quant à la répartition spatiale de l'industrie à Québec (Figure 4), elle est tributaire à la fois de la géographie et de l'histoire. La haute-ville n'en comporte à peu près pas. Difficile d'accès, elle est en outre occupée par les ouvrages

FIGURE 4

L'industrie à Québec

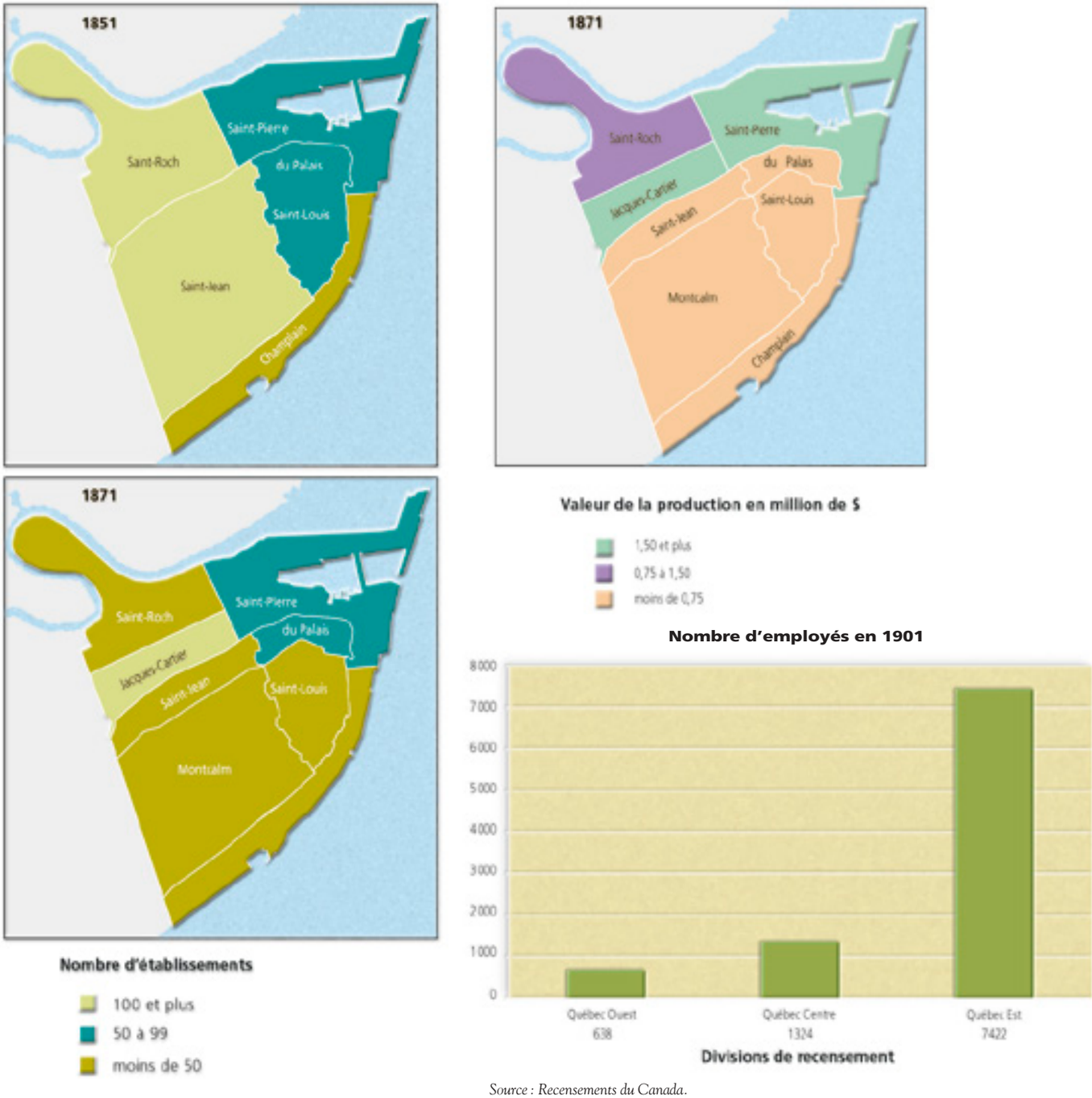

Source : Recensements du Canada.

de défense et les édifices civils et religieux. On en compte plus dans la basse-ville, où l'industrie a profité de la concentration locale de la population pour s'implanter et s'assurer sa main-d'œuvre. L'espace étant limité, l'industrie se dirige ailleurs. Une de ces directions a été le faubourg Saint-Jean. Une autre, le faubourg Saint-Roch, peuplé depuis très longtemps et où le déclin des chantiers navals a offert de bons emplacements à l'industrie naissante de la chaussure. La tannerie y étant déjà établie, c'est là que les cordonneries se sont d'abord installées, amenant le développement plus tard des manufactures de chaussures. C'est là également que se sont implantées l'industrie du vêtement et, finalement, la gare, à l'arrivée du chemin de fer.

Ravagé par les flammes en 1870, Saint-Roch se relève vite de ses cendres et continue de s'affirmer comme le principal quartier industriel de la ville. C'est là que réside le gros de la population ouvrière de Québec. Son aspect d'ailleurs ne trompe pas, caractérisé par ses hautes bâtisses de briques rouges à toits plats, piquées de tourelles et de cheminées, qui tranchent avec l'exiguïté de l'habitat résidentiel. Et comme ce quartier est aussi un lieu d'affrontements ouvriers important, il reste pendant longtemps un des plus inquiétants de Québec, délaissés des touristes et aussi des gens de la haute-ville.

Les conflits ouvriers

Comme toutes les villes industrielles de son époque, Québec connaît, en effet, au XIXe siècle, d'importants conflits ouvriers, qui font écho aux phénomènes de pauvreté et de difficultés cycliques de l'économie observés à la même époque en Angleterre et aux États-Unis. Provoqués par les dures conditions de travail du capitalisme naissant et favorisés par la montée du syndicalisme, ils se traduisent par d'importants mouvements de contestation populaires, semblables à ceux qu'a connu Montréal au début du siècle. En plus d'atterrer la bourgeoisie locale, ils ralentissent le développement industriel de la ville et modifient en profondeur les rapports avec le monde des affaires.

Pour le capitalisme de l'époque, le système le plus rentable est celui qui consiste à tirer le maximum d'un ouvrier pour un salaire minimum. C'est ce qu'on a appelé le *sweating system*, rendu d'autant plus pénible qu'il n'existe encore aucune mesure sociale destinée à protéger les ouvriers contre les excès du capitalisme. Plus on avance dans le siècle, plus la misère urbaine augmente, aggravée durant la saison morte et les périodes de crise. Pour pallier les difficultés de l'hiver, par exemple, on fait tailler la pierre qu'on pose au printemps dans les rues. Lors des crises, on distribue la soupe dans les rues. Même les paroisses catholiques sont mises à contribution. Ainsi, en 1868, cinq d'entre elles distribuent des « bons » (billets) aux chômeurs, qui donnent droit à une pinte de soupe et à quatre onces de pain chaud. Dans les années 1880, c'est au tour des associations protestantes de faire de même. Quant aux premiers syndicats, ils fonctionnent souvent comme des associations de bienfaisance, notamment au cours des crises.

À ces difficultés, s'ajoutent celles qui sont entraînées par les grèves et les explosions de la colère populaire. On en retrace plusieurs dans le siècle et même au XXe siècle. L'une des premières remonte au début des années 1840. Déclenchée par les ouvriers des chantiers navals, elle inaugure l'ère industrielle. Selon Raoul Blanchard, le conflit aurait touché près de 6 000 travailleurs. Les plus violentes, cependant, datent de la seconde moitié du siècle, alors que les investissements massifs dans la construction ferroviaire et le développement industriel entraînent une hausse trop rapide des prix par rapport aux salaires .

À Québec, où les pressions exercées par la main-d'œuvre bon marché en provenance des campagnes obligent les débardeurs à s'unir, les conflits dégénèrent vite en échauffourées. Dès 1862, les Irlandais se groupent dans la Quebec Ship Laborer's Benevolent Society et adoptent des règlements qui, s'il étaient appliqués, auraient pour effet d'accroître considérablement le coût de chargement des navires. Ils se heurtent vite à l'opposition des commerçants et des débardeurs canadiens-français, qui fondent à leur tour la French-Ship Benevolent Society qui promet de travailler à coût moindre. Dès 1866, des conflits éclatent entre les deux groupes. L'année suivante, les Irlandais obtiennent l'appui secret d'une association américaine, qui aurait provoqué plus de 400 grèves aux États-Unis, l'International Association of Carpenters and Caulkers. Les tensions deviennent telles que la police doit intervenir. Quant aux charpentiers de navires, réunis aussi en association, ils refusent quiconque n'est pas membre de leur organisation. Les patrons réagissent et leur coalition déclenche une grève qui fera un mort. Les leaders sont arrêtés et au moment de leur comparution en cour, 1 000 grévistes se massent devant l'édifice pour protester. Quatre compagnies militaires sont mises en alerte. Il faudra la médiation de la Chambre de commerce pour trouver un terrain d'entente. Deux ans plus tard, les débardeurs sont de nouveau en grève. Il faudra recourir à l'armée pour les contenir.

Le conflit le plus violent a lieu en juin 1878. Cette fois, la grève est provoquée par les ouvriers qui travaillent à la construction du Parlement. Ceux-ci protestent contre la baisse de salaire de $ 0,10 l'heure imposée par l'entrepreneur, qui fait même appel à des ouvriers de Trois-Rivières et de Montréal pour les remplacer sur le chantier. Les grévistes se rendent manifester devant la résidence du premier ministre Joly, qui refuse d'intervenir. Les esprits s'échauffent et, le 5 juin, les grévistes incitent tous les ouvriers de la construction de la ville à déclencher la grève. Drapeau français en tête, plus de 7 000 ouvriers défilent dans la basse-ville au chant de *La Marseillaise*, avant d'aller se masser devant le Parlement. Joly cède, mais comme deux entrepreneurs ont déjà accepté de verser un salaire de 1,00 $ dollar l'heure, on en fait une réclamation formelle. Le 12 juin, des échauffourées éclatent. Des halles Jacques-Cartier, où près de 3 000 grévistes se sont assemblés, harangués par un jeune Français que le *Morning Chronicle* accuse d'être communiste, la foule se déplace vers le moulin Peter dans Saint-Roch et pille des magasins. Le maire fait appel à la troupe, mais refuse de déclarer la loi martiale. Les militaires sont accueillis à coups de pierres, mais ne ripostent pas. De Saint-Roch, les émeutiers remontent vers le Parlement, où Joly se dit sensible à leurs misères, mais refuse d'accorder le salaire demandé. Du Parlement, ils se rendent rue Saint-Paul, où ils pillent un magasin. De nouveau, le maire dépêche la troupe et, cette fois, décrète la loi martiale. L'affrontement fait deux morts et dix blessés. Le 13, on appelle des renforts de Montréal. Le lendemain, 1 000 grévistes s'assemblent au carré Jacques-Cartier, mais l'enthousiasme est tombé. On négocie avec les entrepreneurs, et le jour même 700 ouvriers retournent au travail.

Le malaise entre le capital et le travail est toutefois loin d'être résolu. En 1879, on assiste à un nouvel affrontement entre débardeurs canadiens-français et irlandais. Ces derniers, massés sur les hauteurs, lancent des pierres sur le groupe de Canadiens français qui remonte la rue plus bas. L'échauffourée fait 2 morts et 30 blessés. De nouveau, la troupe doit intervenir. L'ordre est rétabli, mais il faudra patrouiller les rues de la ville durant plusieurs jours. Par

la suite, d'autres conflits éclatent parmi les employés du port et de la construction. Toutefois, peu à peu, ils perdent de leur intensité, le déclin du commerce du bois et de la construction navale y contribuant. Faute de travail, plusieurs débardeurs migrent vers Montréal, qui deviendra à son tour le site de conflits importants, en 1881 notamment, mais sans la violence observée à Québec.

Quant à l'industrie manufacturière, elle connaît aussi ses difficultés. C'est dans l'industrie de la chaussure, surtout, que celles-ci s'expriment. En juin 1890, un manufacturier décrète qu'à l'avenir les monteurs devront fournir leurs chevilles et il établit une nouvelle échelle de salaire. Regroupés dans la Laster's Protective Union depuis l'année précédente, ceux-ci débraient après avoir tenté vainement de négocier. Le patron ferme son usine et 15 manufacturiers promettent de faire de même si les ouvriers persistent dans leurs demandes et restent fidèles à l'Union. Les ouvriers ripostent en déclenchant à leur tour la grève. Plus de 6 000 familles sont touchées. Quant aux commerces et aux entreprises associées, tels les tanneries, les corroyeurs et les fabriques de boîtes, ils fonctionnent au ralenti. Québec est paralysée et les journaux ne manquent pas de le déplorer et de condamner les grévistes. On demande au clergé d'intervenir. Le travail finit par reprendre, mais faute de monteurs pour remplacer les grévistes, l'industrie s'est équipée de machines qui font le travail de dix hommes. Enfin, quand, au début du XXe siècle et encore au milieu des années 1920, l'industrie est secouée par de nouvelles grèves, et que de nouveau il faut chercher des médiateurs, en la personne souvent de l'évêque, plusieurs manufacturiers quittent la ville pour aller s'établir ailleurs dans la région. À cette époque nombreux sont ceux qui avaient déjà fait ce choix, à destination de Beauport, Lorette, Lévis et la Beauce.

Ces conflits, comme bien d'autres, nuiront au développement industriel de Québec. Certes, la ville conservera sa fonction manufacturière, mais celle-ci n'aura ni l'ampleur ni le rôle qu'elle aura à Montréal. C'est sur d'autres orientations, plutôt, que Québec fera reposer sa croissance, concrétisées par la construction du nouveau port dans les années 1870 et bientôt d'un élévateur à grain, symbole de la rivalité avec Montréal ; la venue du chemin de fer en 1879 ; la construction du Parlement et le vaste programme de rénovation amorcé à la fin du XIXe siècle pour embellir le paysage urbain et attirer les touristes. Toutefois, contrepartie de son rôle comme capitale administrative de la province, elle restera un lieu privilégié de protestation, dont l'écho se fait toujours sentir aujourd'hui.

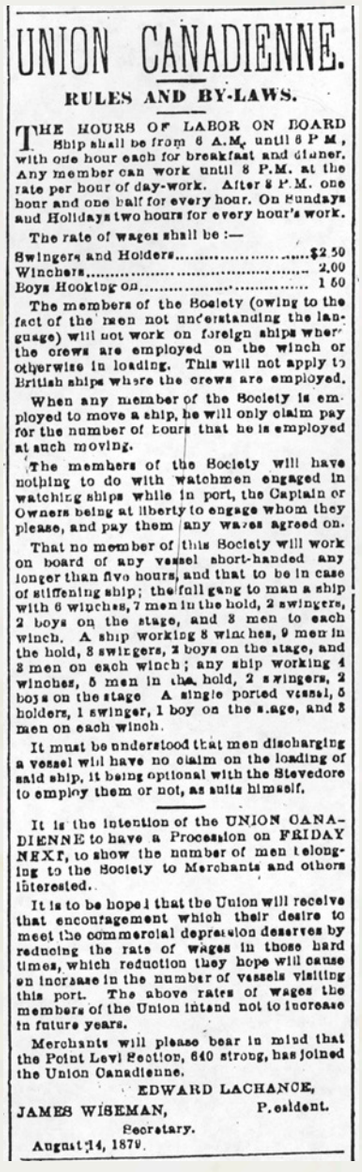

UNION CANADIENNE.

RULES AND BY-LAWS.

THE HOURS OF LABOR ON BOARD Ship shall be from 6 A.M. until 6 P.M., with one hour each for breakfast and dinner. Any member can work until 8 P.M. at the rate per hour of day-work. After 8 P.M. one hour and one half for every hour. On Sundays and Holidays two hours for every hour's work.

The rate of wages shall be :—

Swingers and Holders	$2 50
Winchers	2.00
Boys Hooking on	1 50

The members of the Society (owing to the fact of the men not understanding the language) will not work on foreign ships where the crews are employed on the winch or otherwise in loading. This will not apply to British ships where the crews are employed.

When any member of the Society is employed to move a ship, he will only claim pay for the number of hours that he is employed at such moving.

The members of the Society will have nothing to do with watchmen engaged in watching ships while in port, the Captain or Owners being at liberty to engage whom they please, and pay them any wages agreed on.

That no member of this Society will work on board of any vessel short-handed any longer than five hours, and that to be in case of stiffening ship; the full gang to man a ship with 6 winches, 7 men in the hold, 2 swingers, 2 boys on the stage, and 3 men to each winch. A ship working 8 winches, 9 men in the hold, 3 swingers, 2 boys on the stage, and 3 men on each winch; any ship working 4 winches, 5 men in the hold, 2 swingers, 2 boys on the stage A single ported vessel, 5 holders, 1 swinger, 1 boy on the stage, and 3 men on each winch.

It must be understood that men discharging a vessel will have no claim on the loading of said ship, it being optional with the Stevedore to employ them or not, as suits himself.

It is the intention of the UNION CANADIENNE to have a Procession on FRIDAY NEXT, to show the number of men belonging to the Society to Merchants and others interested.

It is to be hoped that the Union will receive that encouragement which their desire to meet the commercial depression deserves by reducing the rate of wages in those hard times, which reduction they hope will cause an increase in the number of vessels visiting this port. The above rates of wages the members of the Union intend not to increase in future years.

Merchants will please bear in mind that the Point Levi Section, 640 strong, has joined the Union Canadienne.

EDWARD LACHANCE, President.

JAMES WISEMAN, Secretary.

August 14, 1879.

Morning Chronicle, 14 août 1879.

La quebec ship laborers' benevolent society

Comme son nom l'indique, cette société de bord est à l'origine une association de secours mutuels. Bien que la grande majorité de ses membres soit irlandaise, elle compte un petit nombre de Canadiens français, notamment à Saint-Roch. Fondée en 1857 en réponse à une sévère crise économique et incorporée en 1862, cette société a su protéger ses membres en versant à ceux qui se blessaient au travail une pension pendant leur convalescence et en payant les frais funéraires d'un membre tué en chargeant ou en déchargeant un navire. Bien qu'elle ait toujours conservé son rôle d'association de secours mutuels, la société est vite devenue un véritable syndicat ouvrier avec un exécutif élu annuellement. Évoluant avec le temps et selon les circonstances, la société de bord met en place plusieurs règlements qui assurent la sécurité des ouvriers et les pratiques malhonnêtes de la part de ses membres et des employeurs. À titre d'exemple, à la suite d'abus de la part des capitaines de bateaux (non-paiement du travail des débardeurs), la société déclare la grève à l'été de 1866 et, après quelques jours de tension durant lesquels des membres usent de violence stratégique pour imposer la solidarité, elle obtient gain de cause. Selon un nouveau règlement adopté à la suite de cette grève, les débardeurs seront payés à bord du navire par le capitaine, prévoyant ainsi les cas de départ précipité d'un navire ou de cupidité du contremaître.

La société compte presque une centaine de règlements : par exemple, journée de travail de huit heures, temps et demi pour les heures supplémentaires, temps double les dimanches et jours fériés, etc. Œuvrant dans un climat comme celui de Québec, les membres de la société cessent de travailler au mois de novembre lorsque l'hiver met fin aux activités portuaires. Pendant la période de chômage, de novembre à mai, des centaines de membres de la société vont travailler au chargement du coton dans les ports du sud des États-Unis, comme La Nouvelle-Orléans, Mobile, Port Arthur et Savannah. Deux membres fondateurs de la société de Québec, Richard Burke et Patrick Mullins, vont jusqu'à mettre leur expérience

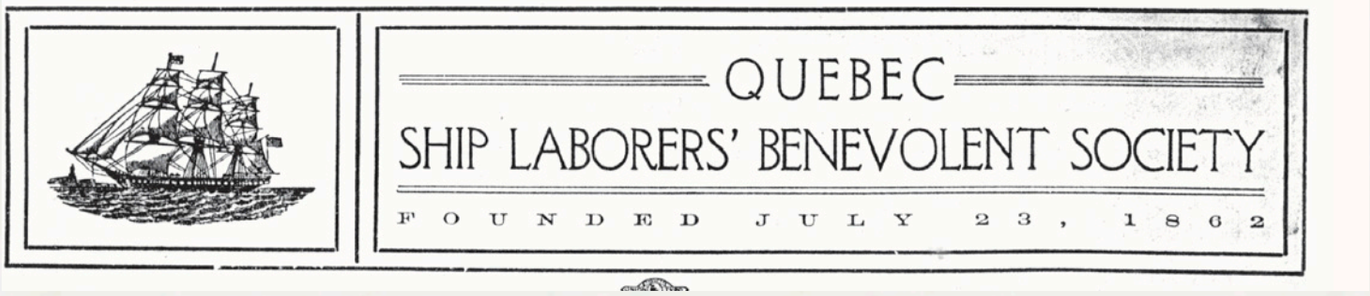

Bureau des Commissaires du Havre, Québec.

d'organisateurs syndicaux au profit des débardeurs de cette dernière ville en y fondant dans les années 1860 la Savannah Working-Men's Benevolent Association. L'importance de ces migrations saisonnières au sud des États-Unis réside dans le fait que le salaire gagné dans le sud assure la survie de la famille à Québec pendant l'hiver. L'organisation permanente de la société de bord à Québec faisait en sorte que les membres qui avaient passé l'hiver dans le sud retrouvaient du travail au port de Québec une fois de retour au printemps. En effet, sans la Society à Québec au XIXe siècle, les familles irlandaises de la basse-ville auraient connu plus de misère ou bien auraient émigré davantage et de façon permanente vers d'autres villes nord-américaines.

À Québec, la société de bord est composée de cinq sections, dont une à Saint-Roch, et compte quelque 2000 membres dans les années 1870. Durement touchés par la crise économique durant ces années et par le déclin de l'industrie de la construction navale, les chômeurs canadiens-français de Saint-Roch, spécialisés dans ce type de construction, envient leurs concitoyens irlandais qui ont toujours du travail comme débardeurs. Cet état de fait amène les membres canadiens-français à se dissocier de la société mère pour fonder l'Union canadienne en 1879. La même année, lors de la journée de congé annuelle de la société de bord (15 août), les membres de l'Union canadienne organisent une procession à travers la ville et en profitent pour dévoiler leur intention de travailler à des tarifs inférieurs que ceux des débardeurs irlandais.

Cette manifestation a l'heur de déplaire aux Irlandais, surtout à ceux du quartier Champlain. À cet endroit, les dissidents de Saint-Roch sont d'ailleurs attendus de pied ferme. Après un barrage de pierres et d'eau bouillante tombée des étages supérieurs des maisons de la rue Champlain et après plusieurs coups de feu, les membres de l'Union canadienne doivent battre en retraite. Le bilan de cette émeute est de deux morts et plusieurs blessés, presque tous des Canadiens français. Les pertes auraient pu être encore plus importantes compte tenu que les Irlandais avaient pris soin d'installer quatre canons chargés à bloc un peu plus loin sur la rue Champlain.

Après deux semaines de vive tension entre les deux communautés, l'intervention des curés des paroisses Saint-Roch et St. Patrick débouche sur un compromis selon lequel chaque groupe ethnique aura désormais droit à un travail dans le port de Québec. Bien que l'Union canadienne disparaisse peu de temps après cette émeute, la société de bord, pour sa part, demeure active et ce, jusqu'au milieu du XXe siècle, où elle est absorbée par un grand syndicat international de débardeurs.

LES ÉMEUTES DE QUÉBEC : LES CANADIENS FRANÇAIS ATTAQUÉS SUR LA RUE CHAMPLAIN.
Canadian Illustrated News, 30 août 1879.

LA MONTÉE DU COMMERCE DE DÉTAIL

Les transformations de l'économie de la ville après les années 1860 amènent certains grands marchands à diriger leurs activités à partir de Montréal ou même des États-Unis. À Québec, quelques marchands francophones se démarqueront dans le commerce de détail, dont l'expansion dans les années 1870-1880 est favorisée par l'augmentation de la production manufacturière locale et britannique, ainsi que par l'amélioration des voies de transport. À Québec, cette montée prend place dans le faubourg Saint-Roch, notamment sur la rue Saint-Joseph.

Parallèlement, le marché garde toute sa place et connaît même une expansion fulgurante qui va de pair avec la croissance de la population et l'extension du tissu construit. Aux vieux marchés apparus sous le Régime français s'ajoutent bientôt plusieurs autres, contemporains des mesures prises par les autorités municipales, notamment après 1840, pour améliorer les conditions de vie urbaine, qui suggèrent une meilleure articulation de la ville avec la campagne. En effet, c'est là que les cultivateurs viennent écouler leurs produits et que la population urbaine s'approvisionne en denrées fraîches. Les marchés publics marquent le paysage de Québec jusqu'à la Première Guerre mondiale, alors qu'ils sont remplacés par d'autres types d'équipements.

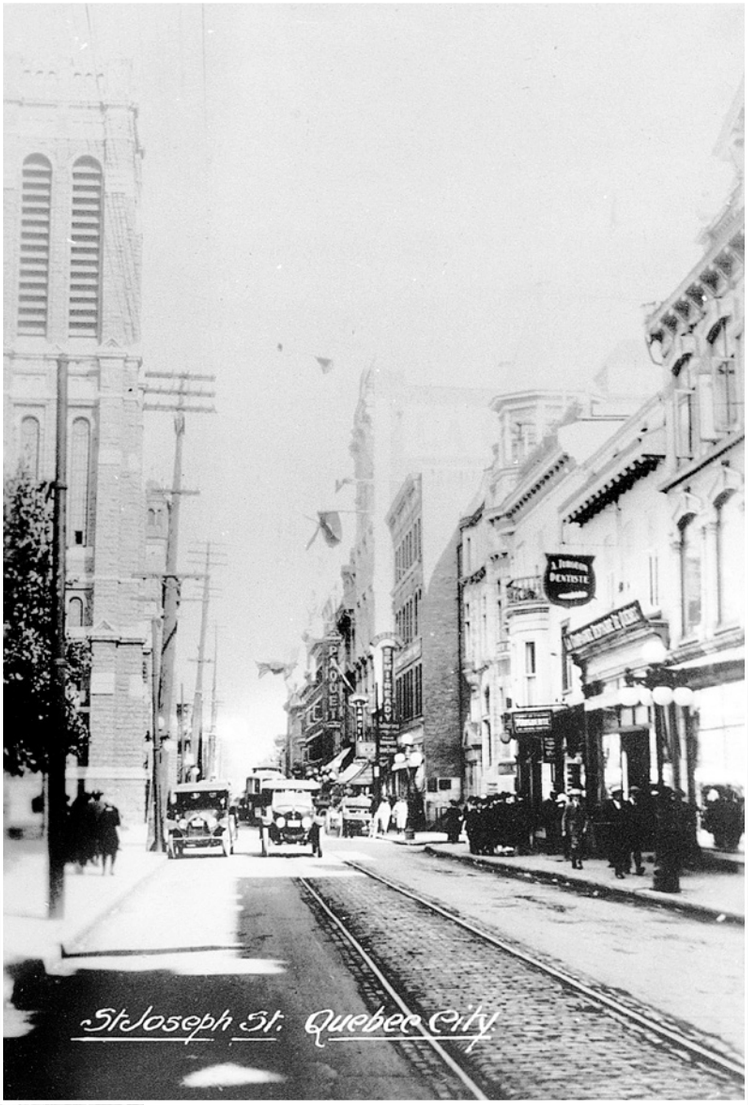

St-Joseph St. Quebec City. s. d.
Archives de la Ville de Québec,
auteur inconnu, négatif n° 19322.

Québec Rue St-Joseph, 1907.
Archives nationales du Québec,
ND photo, P547, DJ431 Q10, P52.

La rue Saint-Joseph

Dans les années 1860, la rue Saint-Joseph hérite d'une ligne de tramway, au détriment de rues avoisinantes Saint-Vallier et des Fossés (Charest), pourtant plus développées. Elle devient ensuite l'artère la plus importante du quartier Saint-Roch. Plusieurs commerces s'y établissent : J.A. Langlais (librairie) en 1865, Z. Paquet (commerce de détail) en 1866, J. B. Laliberté (fourrures) en 1867, Jos. Gauthier et Frères (décoration) en 1869, W. Brunet (pharmacie) en 1873, le Syndicat de Québec (commerce de détail) en 1886. La plupart de ces commerces sont situés du côté sud de la rue, près du couvent et de l'église Saint-Roch, entre les rues de la Couronne et de la Chapelle. Sur le plan commercial, la rue Saint-Joseph connaît des heures de gloire jusque dans les années 1960. Le développement des banlieues, la construction des autoroutes et des centres commerciaux de grande superficie précipitent son déclin. On tente alors d'y maintenir un certain achalandage, mais même la fermeture de la rue aux automobiles et l'aménagement du mail ne suffiront pas.

Mail Saint-Roch, vu vers l'est depuis la rue de la Couronne, 1970.
Archives de la Ville de Québec, série Sécurité publique du fonds de la Ville de Québec, négatif n° 15639.

Rue St-Joseph et de la Couronne, vers 1910.
Archives nationales du Québec, auteur inconnu, P547, DL431 Q10, P39.

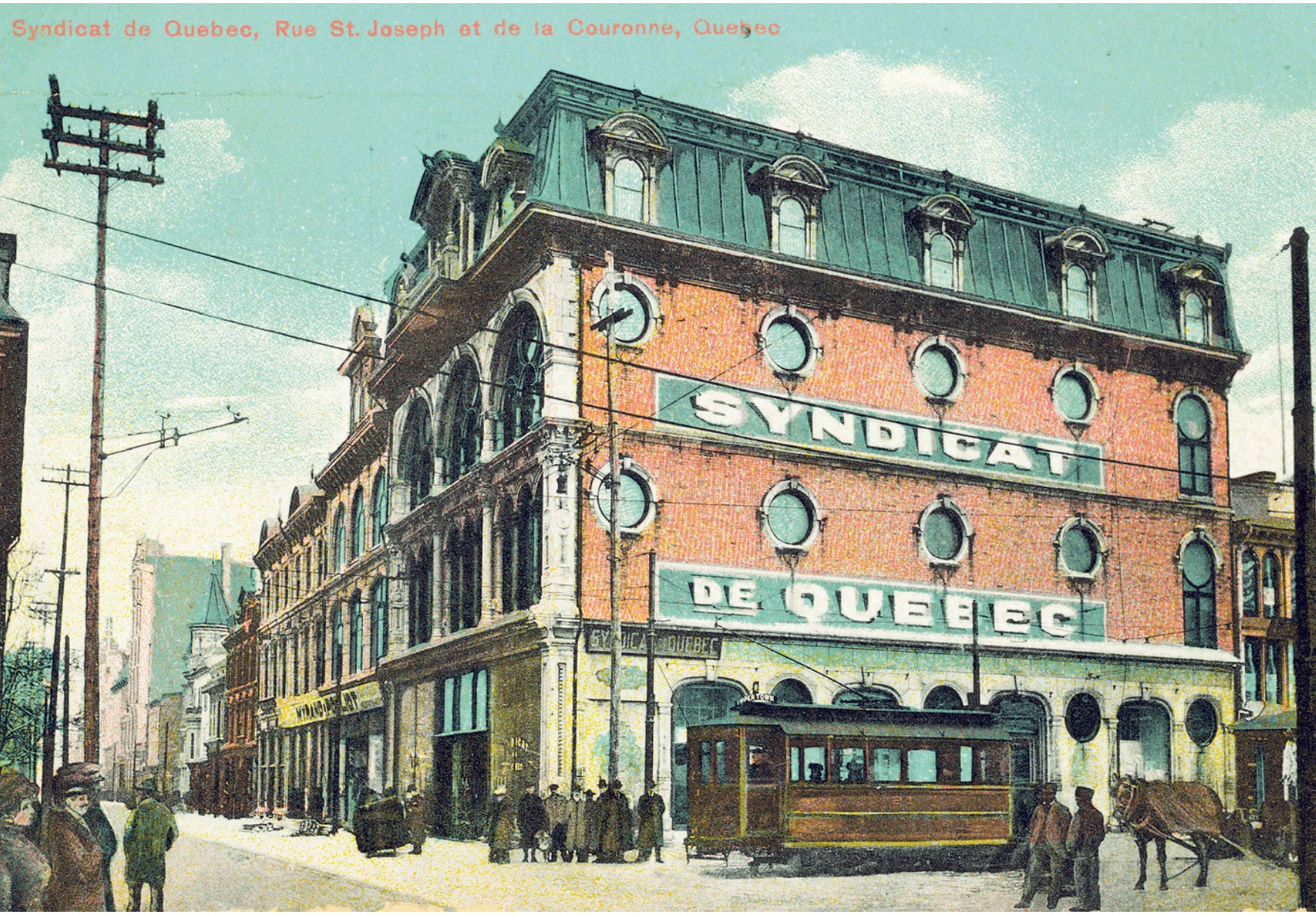

Québec rue St-Joseph, s.d.
Archives nationales du Québec, Valentine & Sons, P547, DL 431 Q10, P43.

Zéphirin Paquet, vers 1905.
Zéphirin Paquet. Sa Famille, sa Vie, son œuvre, auteur inconnu.

Les grands magasins

L'exemple de Zéphirin Paquet (1818-1905)

Fils de Joseph Paquet et d'Élisabeth Picher, Zéphirin Paquet naît le 20 décembre 1818 dans le rang du Grand-Capsa, paroisse de Pointe-aux-Trembles (aujourd'hui Pont-Rouge). Il meurt le 26 février 1905 à Québec.

Zéphirin Paquet quitte la ferme familiale dès 1834 pour exercer le métier de laitier et achète progressivement des animaux dans le but d'avoir sa propre entreprise. En 1845, il se porte acquéreur d'un emplacement dans le village Saint-Sauveur, rue Saint-Vallier. Sa femme y tient bientôt un petit magasin. Les affaires vont tellement bien qu'il décide de vendre ses animaux et se tourne vers le commerce du vêtement, vendant des chapeaux, des articles de mercerie, des mouchoirs, des cols, des bas, des lainages et des cotonnades. Durant les premières années, le jeune commerce profite du boum des chantiers de construction navale. En affaires, les principes de Zéphirin Paquet sont simples : toujours acheter comptant, ne pas vendre à crédit et avoir les plus bas prix et la meilleure qualité possibles. Ces lignes de conduite lui permettent d'ailleurs de se mettre à l'abri des soubresauts de l'économie. En 1858, il double la superficie du magasin en déplaçant le bâtiment en place,

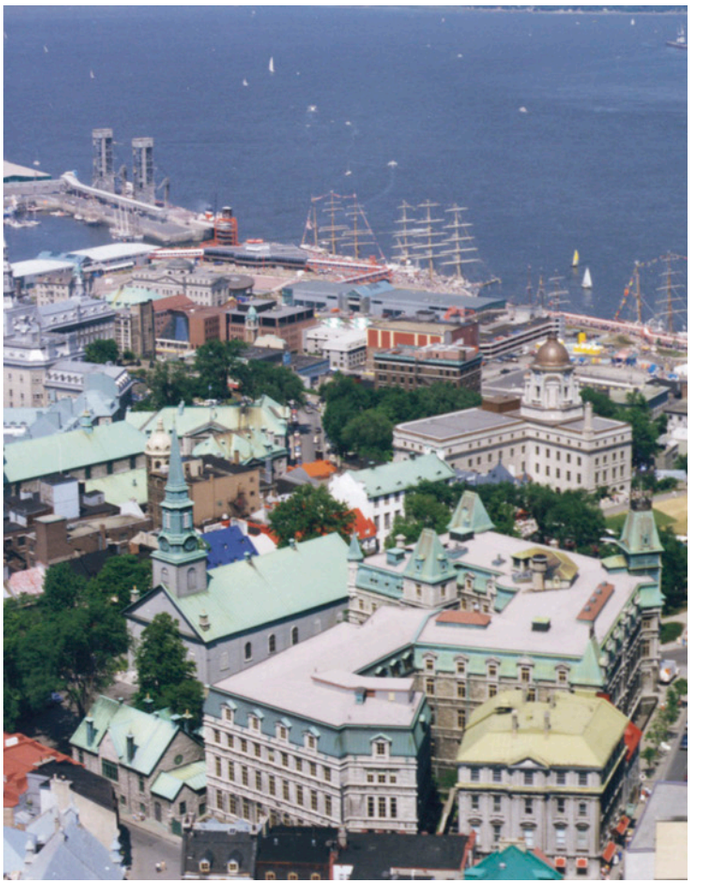

Z. Paquet, Departmental Stores, St-Joseph Street, vers 1900. Situé alors au 165-173 rue Saint-Joseph.
Archives de la Ville de Québec, *Quebec Ancient and Modern, 1900*, négatif nº 9361.

Le troisième magasin Paquet et le mail Centre-ville, 1999.
Photographie Yves Paré.

Manufacture de la Pointe-aux-Lièvres.
La Semaine commerciale, vendredi 7 février 1896.

une petite maison de bois, pour faire ériger une bâtisse en brique.

La conflagration de 1866 force Zéphirin Paquet à déménager. Il s'établit alors rue Saint-Joseph, dans le quartier Saint-Roch. Il y loue un emplacement jusqu'en 1878, qu'il achète alors pour la somme de 14 000 $. Dans les 12 années suivantes, il acquiert des terrains et des bâtiments contigus au magasin initial pour une somme totale approximative de 64 000 $, payée comptant. Ces emplacements lui procurent des façades de 175 pi sur la rue Saint-Joseph et de 216 pi sur la rue des Fossés. Un autre de ses terrains au coin des rues de l'Église et des Fossés sert d'écurie et, plus tard, de remise pour les voitures de livraison.

Ses affaires continuent à croître. En 1883, un deuxième magasin de trois étages est construit à côté du premier. Enfin, un troisième, de six étages, vient compléter l'ensemble en 1890. Dans les années qui suivent, Zéphirin Paquet s'intéresse à la transformation de la fourrure. Son fils et lui ouvrent d'ailleurs des manufactures de gants et de chapeaux à la Pointe-aux-Lièvres.

Zéphirin Paquet rédige un testament en faveur de son fils Joseph-Arthur, le 7 juin 1898. En 1901, ce dernier, malade et affaibli, rédige à son tour un testament le 29 mars et procède à l'enregistrement de l'entreprise familiale qui deviendra, à son décès, la Compagnie Paquet Limitée. L'inventaire de la succession de feu l'Honorable Joseph-Arthur Paquet, dressé le 12 décembre 1901, indique une valeur de 82 616 $ en marchandises dans les magasins, 369 125 $ dans la manufacture de fourrures, 81 178 $ à la ganterie et 11 926 $ de pelleterie à l'état brut chez Eyrsoldt & Cie de Londres. Par ailleurs, les marchandises des succursales de Montréal, de Winnipeg, de Toronto et de Vancouver, ainsi que les échantillons des voyageurs à l'emploi de la compagnie et les marchandises en approbations à Paris valent à 66 957 $. Les stocks des magasins Z. Paquet et les manufactures J.-A. Paquet, totalisant à 678 759 $, sont donc vendus à la Compagnie Paquet Limitée, ainsi que les bâtiments, les dettes et les créances.

Le 4 juin 1907, les exécuteurs testamentaires Victor de Lotbinière Laurin, époux de Joséphine Paquet, et Georges-Alfred Vandry annoncent la vente officielle de la

succession. Par la suite, des membres de la famille Laurin gèreront cette compagnie qui fermera ses portes en 1979.

Les marchés publics de Québec

Traditionnellement, le marché public est un lieu de rassemblement. Des vendeurs y proposent des denrées diverses, mais principalement alimentaires (viande, poisson, fruits et légumes, foin, bois, etc.). Le marché établit un lien direct entre la ville et la campagne. Selon l'époque, la place du marché est aussi une place publique, un lieu de rendez-vous, de flânage, d'activités culturelles, de fêtes, de cérémonies religieuses, d'assemblées politiques, voire de châtiments…

Si les premiers marchés remontent au temps du Régime français, les premières halles de marchés sont construites au début du XIXe siècle. Les premières structures de bois utilisées ont la forme rectangulaire recouverte d'un toit en pente. Au milieu du XIXe siècle, on assiste à l'érection de bâtiments plus volumineux construits en pierre et en brique. En 1843, quatre marchés publics sont reconnus par la corporation municipale de Québec, puis six en 1867. À travers les âges, 13 places de marché orneront le paysage urbain de Québec, dont la plupart comprennent des halles.

Ces lieux d'échanges, gérés d'abord par le gouvernement colonial, puis par les autorités municipales, constituent la source principale d'approvisionnement des citoyens de la ville de Québec jusqu'au début du XXe siècle. Dès lors, l'entreprise privée prend la relève. Déjà, l'amélioration des techniques de conservation (réfrigération et congélation), de distribution et de mise en marché annoncent les marchés d'alimentation d'aujourd'hui.

Le marché de la basse-ville (place Royale), vers 1640-1889

Halles 1805-1817

Sous le Régime français, la première place du marché prend forme à la place Royale. Au fil du temps, cette place portera différents noms (place Royale, la Place, place de Marché, place Notre-Dame, place de la Basse-Ville), mais en 1964, dans la foulée de la réappropriation collective des lieux, elle retrouve son nom d'origine.

Dès 1640, un plan attribué à Jean Bourdon identifie la première place du marché, entre le magasin du roi et celui des Cent-Associés. Les premiers abris sont dressés le long des murs de la deuxième habitation de Champlain, devenue le vieux magasin du roi. Il s'agit alors d'une localisation privilégiée, près de la berge et au cœur du noyau urbain. D'après les règlements du 11 mai 1676, les bouchers et les agriculteurs des campagnes avoisinantes viennent y offrir leurs produits les mardis et les vendredis. Plus tard, au début du XIXe siècle, ce marché comprend deux secteurs reliés par une ruelle : le marché d'en Haut ou place Royale, et le marché d'en Bas, connu sous le nom de marché Finlay à partir des années 1840. Sur la place Royale, les premières halles sont construites vers 1805. Faisant 48 pi par 24 pi, elles abritent huit étals de bouchers. En 1817, les halles du marché d'en Bas leur succèdent. Le marché de la basse-ville ferme pour de bon en 1889.

Le marché Finlay, vers 1785-1906

Halles 1817-1906

Au droit du débarcadère de la basse-ville, sur la berge du Saint-Laurent, des quais privés apparaissent dès 1785. L'exiguïté du marché de la basse-ville pousse bientôt les producteurs à s'installer à cet endroit. Les premières halles y sont construites en 1817, de même qu'un deuxième quai. Détruites par le feu en 1836, elles sont reconstruites l'année suivante, au moment où l'on jette une troisième avancée sur le fleuve. Entre-temps, des halles à poisson se développent sur le quai Saint-André en 1841. De nouvelles halles, plus volumineuses, sont bâties sur le site original en 1851. De pierre et de brique, ce bâtiment est démoli en 1906, pour faire place à un stationnement, puis, plus tard, à la place de Paris.

Le marché Champlain

Halles 1858-1910

Son ouverture suit de peu la construction du chemin de fer du Grand Tronc, qui y établit un terminus en 1856. Des

MARKET-HALL AND BOAT-LANDING, QUÉBEC, VERS 1840.
Archives de la Ville de Québec, Filmer, négatif nº 9873-1.

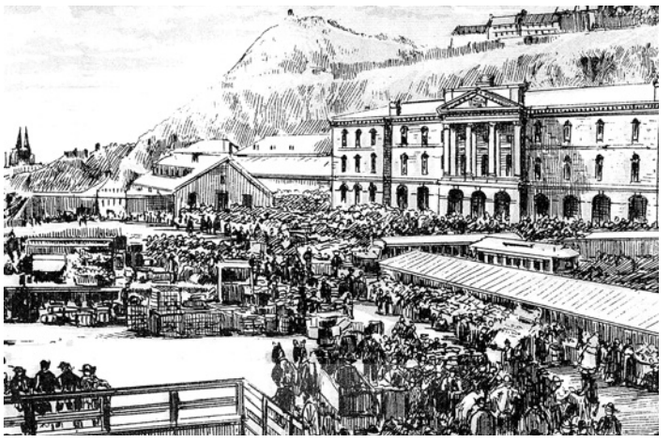

CHAMPLAIN MARKET, VERS 1900.
Archives de la Ville de Québec, *The City of Quebec Jubilee Illustrated*, 1887, négatif nº 10012.

halles apparaissent à proximité entre 1858 et 1860. Ce sont les plus grandes construites à Québec, mais elles ne seront jamais totalement occupées. C'est un bâtiment de 225 pi de long par 100 pi de large, à trois étages et qui ressemble au marché Bonsecours de Montréal. Il est incendié en 1899, vendu en 1908 au Transcontinental et enfin démoli vers 1910 après un nouvel incendie.

Le marché de la haute-ville, avant 1744 –1878

Halles 1807-1878

La haute-ville est desservie par un marché avant la fin du Régime français. Le plan de 1640 indique déjà un espace, la Grande Place, réservé aux activités publiques. Des activités commerciales apparaissent dans la première moitié du XVIIIe siècle. Selon le recensement de 1744, huit bouchers y tiennent boutique. Les premières halles, de forme circulaire, sont érigées devant l'église Notre-Dame-de-Québec entre 1807 et 1811. Impopulaires, elles sont démolies en 1815. Deux halles leur succèdent, en 1818 et en 1844. En 1878, on démolit les dernières halles et les activités sont transférées au marché Montcalm.

Le marché Berthelot

Halles 1835-1915

En 1825, Michel et Amable Berthelot cèdent un emplacement pour que les résidants des faubourgs Saint-Louis et Saint-Jean puissent avoir accès à un marché public. Le marché Berthelot ouvre en 1835 dans le quadrilatère des rues Saint-Patrick, Prévost, Berthelot et de La Chevrotière,

BASILICA AND OLD MARKET PLACE, 1860.
Archives de la Ville de Québec, auteur inconnu, négatif nº 10229.

MARCHÉ FINLAY, VUE DEPUIS LA RUE DALHOUSIE, 1929.
Archives de la Ville de Québec, Thaddée Lebel, négatif nº 00040.

Halles Berthelot, 15 mars 1956.
Archives de la Ville de Québec, Roger Langevin (Association des Zouaves de Québec), négatif nº 10554.

dans le faubourg Saint-Jean. Les halles sont agrandies en 1852. En 1866, une nouvelle construction en pierre et en brique remplace celle en bois : elle sera rehaussée d'un étage en 1890. Le marché ferme en 1915. Plus tard, un incendie détruit en partie l'édifice, finalement démoli en 1965.

Le marché Montcalm

Halles 1876-1929

Pour desservir la population de la haute-ville, du faubourg Saint-Jean et du quartier Montcalm, des halles de deux étages sont construites en pierre de taille en 1876. Elles contiennent 26 étals pour la viande et 20 pour les légumes, les fruits et les regrattiers. Le second étage, quant à lui, est loué à l'école des Arts et Manufactures. Après l'incendie de 1881, de nouvelles halles sont bâties l'année suivante. Elles ferment leurs portes en 1929 et sont démolies en 1931. Le Palais Montcalm est construit au même endroit que les anciennes halles: une partie de l'ancienne structure a d'ailleurs servi au nouvel édifice.

Le marché Saint-Paul

Halles 1833-1883

Les halles Saint-Paul naissent à l'endroit de l'ancien quai du roi, sur les rives de la Saint-Charles, entre les rues Ramsay et du Roi. Là, des gens de la campagne avaient auparavant l'habitude de s'installer. Ce marché sert à écouler des marchandises lourdes, telles le bois, le bétail, la paille, le foin, le charbon. Sa construction débute en 1831 et l'ouverture a lieu en 1833. L'édifice est incendié en 1843, reconstruit la même année, et de nouveau dévasté en 1845. Un troisième bâtiment est érigé en 1847 et démoli en 1883 à la faveur de la gare de Québec.

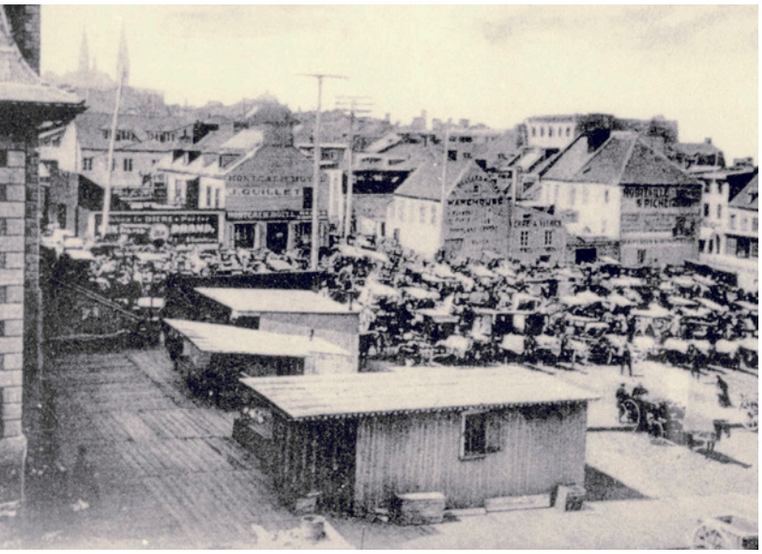

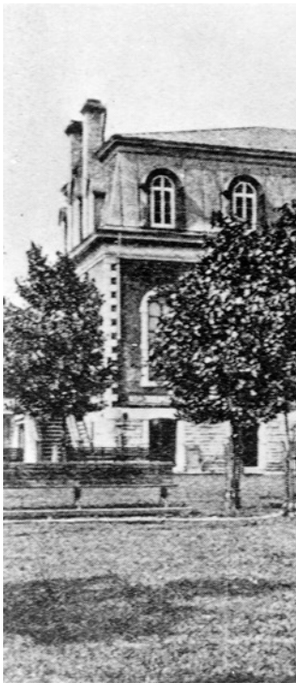

Le marché du Palais, vers 1883–1922

Un grand parc divisé en plusieurs enclos et une longue étable succèdent au marché Saint-Paul. Les bouchers et les laitiers de la ville viennent s'y approvisionner. Le parc des animaux est déménagé sur le terrain de l'exposition le 22 septembre 1916, mais le marché reste ouvert jusqu'en 1922.

Le marché Jacques-Cartier

Halles 1857-1911

Le développement de la basse-ville préside à la naissance de quelques marchés publics. La construction du marché Jacques-Cartier, un édifice en briques de deux étages, à l'endroit de l'actuelle bibliothèque Gabrielle-Roy et du monument Jacques-Cartier, se termine en 1857. Une deuxième construction est érigée en 1866 afin d'agrandir la surface de vente. Des halles plus petites se constituent, quant à elles, à l'endroit des bureaux actuels de la Communauté urbaine de Québec. Ces dernières sont démolies en 1910. À une certaine époque, les deux halles Jacques-Cartier regroupaient 36 étals de bouchers, 12 étals de poissonniers, 12 étals de regrattiers, une glacière et une salle d'assemblée. Un incendie vient détruire les halles principales en 1911. La démolition survient en 1912.

Le marché Saint-Pierre

Halles 1888-1945

Les premières halles de briques rouges, longues de 170 pi, sont construites en 1888. Elle sont situées dans le faubourg Saint-Sauveur, à l'intérieur du quadrilatère des rues Saint-Vallier, Sainte-Thérèse, Durocher et Père-Grenier, dans le secteur où se trouve aujourd'hui le centre Durocher. Le marché Saint-Pierre, baptisé en l'honneur de Pierre Boisseau, devient la propriété de la ville de Québec lors de l'annexion en 1889 du village de Saint-Sauveur. Fermé en 1915, il est loué aux Œuvres de jeunesse, puis incendié en 1945.

Quebec, Montcalm Market, s. d.
Archives de la Ville de Québec, *Montreal Import Co.*, négatif nº 19343.

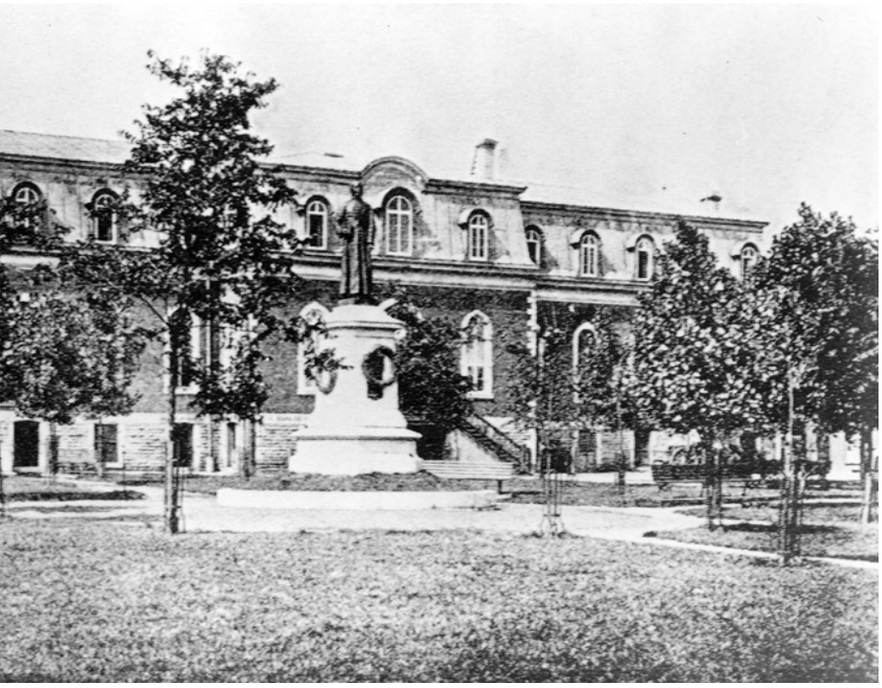

Extérieur de la salle Saint-Pierre, vers 1935.
Archives de la Ville de Québec, *Souvenir. Œuvre de jeunesse catholique Saint-Sauveur*, négatif nº 10871.

FIGURE 1

Les marchés de Québec, séquence chronologique

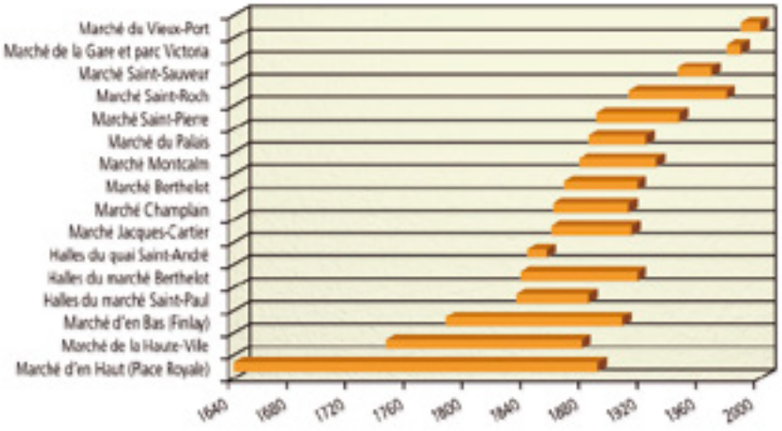

Note : Il est difficile d'établir la date d'ouverture des marchés de Place Royale, Finlay et de la Haute-Ville. Néanmoins, les dates les plus anciennes recueillies dans les sources consultées ont été retenues.

Sources : Bergeron (1990) ; Chouinard (1981) ; Brousseau et al. (1975).

Les halles du Vieux-Port de Québec, 13 février 1999.
Photographie Yves Paré.

Marché Saint-Roch, 21 juillet 1972.
Archives de la ville de Québec, négatif nº 16504.

Le marché Saint-Sauveur, 1944-1967

Il ne semble pas y avoir eu de halles au marché Saint-Sauveur, d'ailleurs peu fréquenté. Ce marché était situé entre les rues Parent, des Commissaires et Saint-François, près du pont Parent.

Le marché Saint-Roch, 1910-1977

Ce marché ouvre ses portes en 1910 sur les bords de la rivière Saint-Charles, près du pont Drouin et derrière l'hospice Saint-Charles. Pour répondre aux demandes des citoyens, la ville a acheté près de 300 000 pi^2 de terrain. Aucunes halles n'y sont construites et les agriculteurs de la région vendent leurs produits sous des marquises. La ville fait construire des allées et des trottoirs en béton en 1925. En 1977, le tout est déménagé dans l'ancienne gare du Palais, puis réaménagé temporairement au parc Victoria entre 1984 et 1987, sous les tentes de Québec 1984.

Le marché du Vieux-Port, 1987-

Un nouveau marché ouvre en 1987, entre la rue Saint-André et le bassin Louise. Il comprend 140 présentoirs répartis à l'intérieur de deux ailes et, au centre, quelques boutiques. Cette survivance du marché public permet aux consommateurs d'acheter directement des producteurs de la région immédiate de Québec, provenant surtout de l'île d'Orléans, de la côte de Beaupré, de Neuville et de Saint-Augustin.

LES CONCURRENCES RELIGIEUSES

UN DIOCÈSE QUI RÉTRÉCIT : LA CRÉATION DES NOUVEAUX DIOCÈSES

L'évêché de Québec au XIXe siècle perd de son importance sur le continent nord-américain. Au fur et à mesure des émancipations politiques, du peuplement d'un océan à l'autre, le rayonnement de Québec s'affaiblit. Si l'on se place un instant du point de vue de Rome, le catholicisme américain et anglophone doit partir à la conquête de tout le continent. Dans une telle perspective, l'anglais s'impose dans la géostratégie du Saint-Siège, même si les francophones du Canada fournissent à l'Église catholique le gros de ses fidèles. Québec ne se trouve pas relativisé par la seule autorité romaine : les contestations surgissent du Canada et de la province même. Les images que nous gardons du Québec religieux au XIXe siècle nous viennent plus de Montréal, éternelle rivale. Pourtant, bon gré mal gré, Québec se maintient, préférant les corridors romains aux grandes vitupérations publiques des évêques de Montréal et de Trois-Rivières.

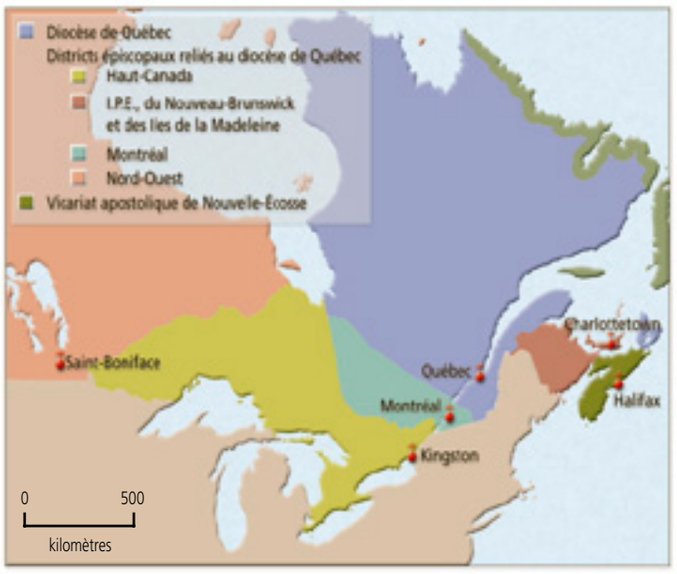

CIRCONSCRIPTIONS DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN 1820.
D'après Lucien Lemieux, *L'établissement de la première province ecclésiastique au Canada, 1783-1844*, Montréal, Fides, 1968.

Étant donné l'affaiblissement qu'a connu l'Église catholique canadienne et le peuplement progressif du pays, maintenir un évêché à la grandeur d'un continent comme sous le Régime français devenait illusoire et même dommageable à l'encadrement pastoral. Les divisions s'opèrent douloureusement et les évêques de Québec se sentent progressivement dépouillés.

La géopolitique fait tout d'abord son œuvre : après l'indépendance américaine, le territoire des États-Unis se soustrait de l'orbite de Québec et, en 1783, Rome nomme un préfet apostolique. Six ans plus tard, le Saint-Siège érige le premier diocèse du jeune pays autour de Baltimore. En outre, les catholiques anglophones écossais ou irlandais qui s'installent dans les futures provinces maritimes ne tiennent pas à se soumettre à un évêque francophone. Leur culture catholique différente les incite à l'autonomie. En 1817, le vicaire général de la Nouvelle-Écosse, l'Irlandais Edmund Burke fait un coup de force. Sans l'autorisation de son évêque, il passe par Rome pour se faire nommer vicaire apostolique de la Nouvelle-Écosse, une première étape vers l'érection d'un diocèse. Ironie du sort, il reçoit son ordination épiscopale à Québec. L'année suivante, Mgr Plessis, qui désirait la création d'une province ecclésiastique, obtient une partie de sa requête avec la nomination d'évêques auxiliaires pour desservir le Haut-Canada, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick. Londres ne souhaitait pas qu'on crée trop de circonscriptions catholiques qui seraient dirigées par des Canadiens. Dans les faits, les autorités britanniques se trouvent sans avertissement devant un archevêché de Québec et non plus un simple évêché, au grand dam des évêques anglicans. En 1820, les Territoires du Nord-Ouest reçoivent un évêque auxiliaire, Joseph-Norbert Provencher, ainsi que Montréal, avec Jean-Jacques Lartigue. Encore fallait-il que les Montréalais l'acceptent.

La création du diocèse de Montréal rappelle étrangement la difficile érection du diocèse sous le Régime français. Les mêmes protagonistes, à l'exception du roi et des communautés missionnaires, se retrouvent. Dès les années 1780, les autorités religieuses montréalaises ont fait valoir la nécessité de créer un nouveau diocèse pour une région qui se développe rapidement et dont la population représente la moitié de celle du Bas-Canada. À Québec, on renâcle longtemps, on ne tient pas à perdre le contrôle sur une partie vitale.

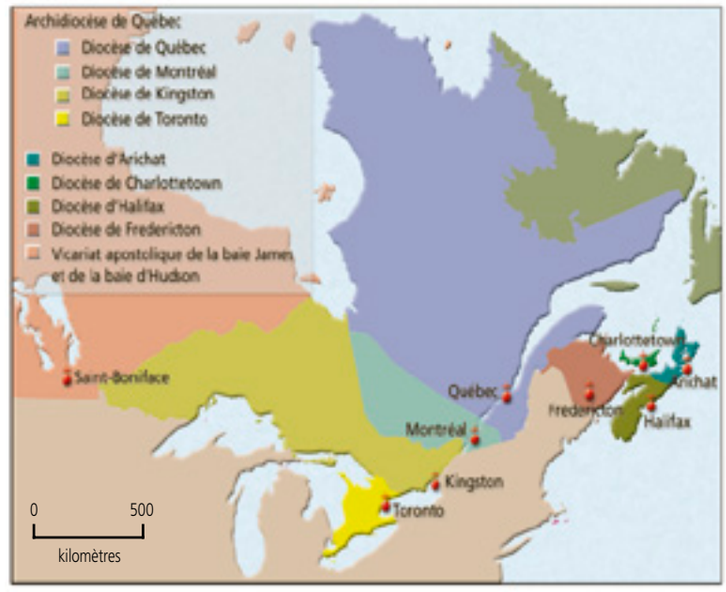

Circonscriptions de l'Église catholique en 1844.
D'après Lucien Lemieux, *L'établissement de la première province ecclésiastique au Canada, 1783-1844*, Montréal, Fides, 1968.

Finalement un évêque auxiliaire est nommé en 1820, Mgr Plessis a choisi Jean-Jacques Lartigue, un sulpicien montréalais. Or, le Séminaire de Saint-Sulpice s'est toujours senti dans son pré-carré dans le district de Montréal. Le supérieur, M. Jean-Henri-Auguste Roux, est déjà grand vicaire. C'est un Français et le clan français de la Compagnie protège les postes importants. Avec en plus une parenté chargée aux yeux du gouvernement (les Viger, Cherrier et Papineau…), Lartigue ne peut pas entrer à l'église Notre-Dame. Il subit l'hostilité de ses propres confrères, des marguilliers, des communautés religieuses soumises à la direction spirituelle des sulpiciens et du clergé de la région. Il faudra 16 ans de vicissitudes pour que le diocèse de Montréal soit érigé avec comme premier titulaire Mgr Lartigue.

Auparavant, les autorités religieuses et politiques britanniques rognaient encore l'influence de l'évêque de Québec en favorisant le détachement du Haut-Canada. Comme le dit Lucien Lemieux : « Autant il avait été politiquement opportun de faire affaire avec le seul évêque de Québec, autant il apparaissait maintenant préférable de morceler l'influence des évêques catholiques, sinon de la rendre contradictoire. » En 1825, Kingston devient le diocèse pour le Haut-Canada. Sur la lancée, le diocèse de Charlottetown est érigé en 1829 et réunit l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick et les îles de la Madeleine tandis que le Cap-Breton passe au vicariat apostolique de la Nouvelle-Écosse.

Un processus irréversible restreint les prérogatives de l'archevêque de Québec. On ne pouvait pas raisonnablement imaginer le maintien à long terme d'un diocèse aux dimensions continentales. À la fin des années 1830, Mgr Signay dirige un diocèse qui couvre les districts de Trois-Rivières, de Québec et de Gaspé. Le Nord-Ouest penche vers l'autonomie et l'évêque se préoccupe de la toute jeune Colombie et y envoie des prêtres.

Mgr Lartigue, premier évêque de Montréal.
Archives nationales du Québec, P600, S5, PLN17.

Mgr Signay.
Archives nationales du Québec, P600, S5, PLN26.

Les concurrences montréalaises

Les vives tensions mises en lumière dans la création du diocèse de Montréal se poursuivent tout au long du XIXe siècle et empoisonnent la vie religieuse. Elles se nourrissent de divergences idéologiques qu'on a souvent classées grossièrement sous les appellations d'ultramontanisme pour le clergé de Montréal et de catholicisme libéral à Québec. En fait, c'est plus dans les modalités de l'action que les deux clergés se distinguent. Les principes fondamentaux, particulièrement d'un point de vue ecclésiologique, sont admis de tous. Cependant, à Québec, on préfère la modération et on perçoit avec acuité la situation coloniale et les enjeux politiques qui découlent d'un pouvoir protestant.

Québec, métropole de la première province ecclésiastique, voulue par Montréal

La présence protestante et l'anglophonie si proche ne cessent de préoccuper les évêques de Montréal. Le plus célèbre, Mgr Bourget, a toujours à l'esprit cette réalité. Il veut une Église francophone forte dans le concert du catholicisme nord-américain. Une province ecclésiastique répondrait à ce besoin. Mgr Plessis en avait caressé le rêve, Lartigue l'avait fait sien, mais il se heurte à la résistance de Mgr Signay, évêque de Québec qui craint de ne pas pouvoir contrôler des suffragants d'envergure.

Le temps pressait pourtant, car Rome, avec l'acquiescement de Londres, précisait sa territorialité canadienne en érigeant de nouveaux diocèses : Toronto en 1841, Halifax et Fredericton en 1842. Le vicariat apostolique de l'Oregon apparaît l'année suivante et celui des Territoires du Nord-Ouest au printemps de 1844. La Nouvelle-Écosse gagne en autonomie avec le diocèse d'Arichat en septembre. Le morcellement ne pouvait être favorable à la longue au catholicisme francophone. À l'inverse, Londres, qui a son mot à dire, voit d'un œil favorable une province ecclésiastique dirigée de Québec pour contrebalancer la montée en puissance des évêques de Montréal et de Kingston, tous deux francophones. Mais alors il faudrait restreindre l'autorité archiépiscopale au Canada-Uni.

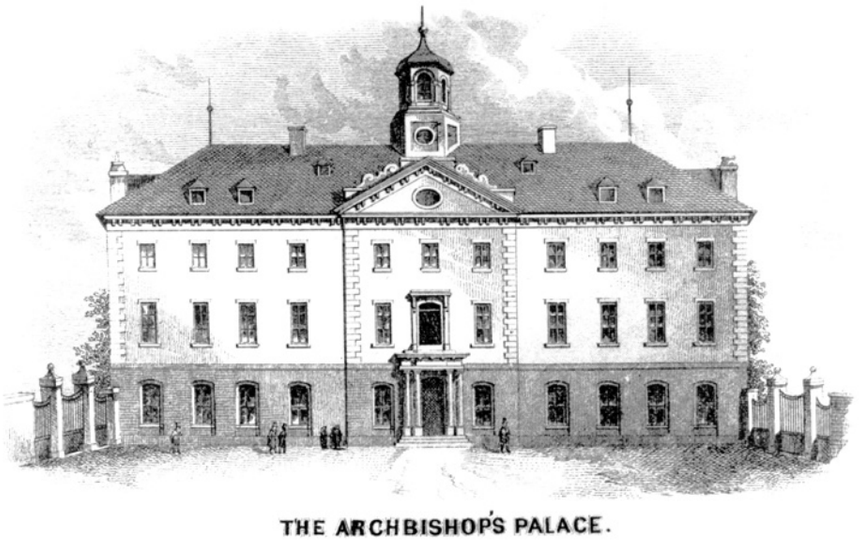

L'archevêché de Québec.
Musée de la civilisation, fonds du Séminaire de Québec, Tiré de l'atlas d'Alfred Hamel, *Topographical and Pictorial Map of the City of Quebec*, Z-46, T-213, nº 14.

Mgr Bourget vient à bout de réaliser son grand projet en 1844. Le 13 mai 1844, les cardinaux de la Propagande érigent la première province ecclésiastique de l'Amérique du Nord. Elle comporte les seuls diocèses du Canada-Uni : Québec, Montréal, Kingston et Toronto. Avec réticence, Londres accepte d'accorder à Mgr Signay le titre d'archevêque catholique romain de Québec. La ténacité de Mgr Bourget avait eu raison des atermoiements géopolitiques du prélat de Québec. En cette même année commence la construction de l'archevêché sur l'ancienne rue du Parloir dans un style néoclassique. Le palais épiscopal de Mgr de Saint-Vallier n'avait plus été occupé par les évêques catholiques. Loué tout d'abord au gouvernement, il a servi au Parlement du Bas-Canada de 1792 à 1830, puis il a été démoli. Le nouveau palais archiépiscopal fait désormais bloc dans l'espace avec le séminaire et la cathédrale. Mgr Signay et Mgr Turgeon s'y installent en 1847.

Mgr Bourget.
Musée de la civilisation, fonds du Séminaire de Québec, Photographie de Notman et Sandham, Ph1985-0036.

Quelques années plus tard, en 1851, Québec accueille le premier concile provincial. Ces grandes assemblées, qui se succèdent dans la seconde moitié du siècle à Québec (1854, 1863, 1868, 1873, 1878, 1886), représentent l'occasion pour le clergé canadien de coordonner ses interventions tant dogmatiques que pastorales. Les évêques y décident également des attitudes communes par rapport au pouvoir civil. Cette province permet d'assurer une unité pour l'ensemble du Québec pendant plusieurs décennies ; mais en 1886, Montréal prend la tête d'une nouvelle province ecclésiastique. En compensation, Mgr Taschereau accède au cardinalat.

La querelle universitaire : la victoire de Québec

On pourrait multiplier les exemples de tensions entre les clergés montréalais et québécois. Les questions doctrinales et les enjeux de pouvoir interfèrent constamment pour alimenter les conflits qui trouvent souvent leur règlement de l'autre côté de l'Atlantique, à Rome. Le pape doit arbitrer

La première session du 4e Concile provincial de Québec s'est ouverte ce matin au milieu d'un concours immense de fidèles et de tout l'éclat que l'Église sait donner aux cérémonies qui laisssent tant de traces dans nos souvenirs et éveillent de si grandes pensées ! Les conciles sortent du cercle ordinaire de nos fêtes religieuses et portent un cachet tout particulier de grandeur et de majesté. Nous y voyons la hiérarchie catholique, cette colonne inébranlable de l'Église au sommet de laquelle brille la tiare du vicaire de Jésus-Christ, donner des preuves de sa force et jeter sur le monde l'éclat de la lumière qui lui vient de la source de toute vérité. […]

À neuf heures et demie, nos Seigneurs les Évêques et une centaine de prêtres laissaient le palais archiépiscopal pour se rendre à la cathédrale. Cette procession a défilé majestueusement et fait le tour de l'église en chantant les Litanies des Saints. Le grand nombre de prêtres, les prélats couverts de leurs plus brillants vêtements et les magnifiques décorations de l'église formaient un coup d'œil splendide. […] Pendant la messe, le chœur des élèves du Petit Séminaire, dirigé par M. E. Gagnon, a répété la belle messe de Haydn que nous avons admirée le jour de Pâques.

Le Journal de Québec, 7 mai 1868.

Pavillon central de l'Université Laval au XIXe siècle.
Musée de la civilisation, fonds du Séminaire de Québec, Ph1996-0352.

ces conflits après avoir reçu les représentants des uns et des autres.

Depuis la fin du XVIIIe siècle avait émergé la nécessité d'offrir une université aux catholiques francophones canadiens. Montréal en sentait d'autant plus le besoin que les institutions américaines et l'université McGill, à partir de 1821, attiraient les futures élites canadiennes-françaises, particulièrement en droit et en médecine. Mgr Bourget, qui en a fait son cheval de bataille, voulait une université catholique organisée au niveau provincial, donc sous la responsabilité de tous les évêques québécois. Dans les faits, le séminaire de Québec obtient l'organisation et la direction de la première université francophone en Amérique du Nord avec une charte royale en décembre 1852. Le séminaire avait un profil doublement avantageux : il avait les reins plus solides matériellement et surtout il n'avait pas défié l'autorité épiscopale comme avait pu le faire régulièrement les sulpiciens de Montréal.

Mgr Bourget ne plie pas devant une telle décision, il bataille pendant 25 ans. On le voit à Rome faire valoir les besoins de son diocèse en pleine expansion démographique. Il y dénonce régulièrement les enseignants de l'Université Laval qu'il estime « vendus » aux libéraux. Rome impose un compromis en 1875, avec l'autorisation d'une succursale de l'Université Laval dont les Montréalais devront assumer le financement, mais sans droit de regard de l'évêque de Montréal. Mgr Bourget donne sa démission. La solution définitive au problème attendra 1920 avec la fondation de l'Université de Montréal.

Les querelles doctrinales : les archevêques « libéraux » l'emportent sur les ultramontains radicaux

Rome, à la suite de différentes enquêtes, n'a pas donné raison aux ultramontains montréalais et trifluviens dans leurs accusations très radicales de libéralisme à l'égard du clergé de Québec. Pour ne citer qu'un exemple, on peut évoquer rapidement la question de l'usage des classiques païens dans l'enseignement des collèges. On devait à Mgr Gaume en France des publications dénonçant l'étude des auteurs païens, source d'après lui, de tous les maux de l'humanisme et donc des réformes protestantes. Il préconisait de revenir exclusivement aux classiques chrétiens dans la formation des jeunes gens. Le débat français ne tarda pas à franchir l'Atlantique par le biais du *Courrier du Canada*. Il se focalisa au début des années 1860 autour du prêtre d'origine lorraine l'abbé Jacques-Michel Stremler. Excellent théologien et canoniste, il rejoignit le Grand Séminaire de Québec ; les autorités y découvrirent alors ses positions favorables à l'égard des thèses de Gaume. En 1865, l'abbé Taschereau, le supérieur à l'époque, lui demanda de quitter. C'est l'abbé Alexis Pelletier, lui-même du Séminaire de Québec, qui reprit le flambeau. Une campagne de presse avait été organisée et l'abbé Pelletier commit quelques bro-

Mgr Taschereau.
Archives nationales du Québec,
P560, S2, D63415, P2.

chures anonymes. Il dut démissionner du séminaire en 1866. Rome donna raison à Mgr Baillargeon, l'évêque de Québec, sur le bien-fondé d'enseigner les auteurs païens, expurgés bien sûr. Loin d'être apaisée, la querelle, étalée publiquement dans la presse, se poursuit, mais Rome confirmera les torts de l'abbé Alexis Pelletier qui se soumet en ces termes lapidaires : « J'ai voulu obéir au Saint-Siège en écrivant, je lui obéirai encore en m'abstenant d'écrire. » La voix de Québec l'avait emporté. Il s'agissait également d'éviter une rupture avec l'enseignement tel qu'il se concevait à l'époque, et les autorités religieuses de Québec ne voulaient pas freiner l'intégration des jeunes gens au monde moderne. Le premier recteur de l'Université Laval, Louis-Jacques Casault ne pouvait admettre qu'on enseigne les « fadaises » de Gaume à la future élite canadienne-française.

Si on a pu qualifier le diocèse de Montréal de « fer de lance de l'Église canadienne », et la ville, de Rome canadienne, on perçoit que la vieille capitale religieuse maintient dans une plus grande discrétion son rôle et les institutions prestigieuses qui l'accompagnent. Moins sensible à la menace protestante dans la vie urbaine que Montréal, l'Église de Québec garde toujours à l'esprit, dans son positionnement, la présence d'un pouvoir colonial protestant. Elle ne considère pas comme pleinement acquise la reconnaissance du catholicisme. Elle connaît très bien les enjeux politiques, le premier cardinal canadien, Mgr Taschereau, en représente la figure emblématique. Il condamne le Programme catholique de 1871 qui menace le *modus vivendi* péniblement instauré avec les anglophones et le pouvoir britannique.

Une ville aux couleurs multiconfessionnelles

La croissance de la ville de Québec au XIXe siècle s'accompagne non seulement de la création de nouvelles paroisses catholiques, mais également de l'établissement de différentes congrégations protestantes au gré des mouvements migratoires. Il ne s'agit plus des missions épisodiques d'après la Conquête où bien des célébrations furent interconfessionnelles. À partir de 1804, l'évêque anglican de Québec investit une cathédrale à sa mesure : « C'est peut-être le plus bel édifice moderne de la ville ; il règne dans l'intérieur une élégance propre et simple », écrit Joseph Bouchette, admiratif. Quelques années plus tard, l'église presbytérienne St. Andrews sort de terre rue Sainte-Anne, sur un terrain confisqué aux jésuites ; son style imite celui de Holy Trinity. Elle accueille la communauté à partir de 1810 et est agrandie dans les années 1820. On y adjoint un presbytère et une école. En 1816, c'est au tour des méthodistes d'avoir leur chapelle rue Sainte-Anne. Les congrégationalistes posent la première pierre de la St. John's Chapel qui leur sert de lieu de culte jusqu'en 1830.

Jusqu'au milieu du siècle, la population protestante progresse fortement : chacune des grandes dénominations protestantes se dote de dessertes nouvelles autour de chapelles qui deviendront par la suite des paroisses. L'Église anglicane, la mieux lotie et si proche du pouvoir, comporte six lieux de culte en ville et six dans les quartiers périphériques. C'est ainsi qu'autour du cimetière protestant, situé sur la rue Saint-Jean, se développe un second lieu de culte anglican. D'une modeste maison utilisée pour le culte à partir de 1822, on aboutira, après de vastes chantiers qui s'échelonnent sur le siècle, à la grande église St. Matthews, pour laquelle on a choisi le style gothique (elle est devenue une bibliothèque municipale en 1979). N'y suffisant pas, le juge en chef Jonathan Sewell se fait construire une chapelle néoclassique privée, rue Saint-Stanislas, qui sert de desserte à la cathédrale dès son ouverture en 1825.

Les presbytériens de l'Église d'Écosse, qui représentent près de 40 % de la population anglophone de Québec, bénéficient de la formidable énergie de leur révérend Alexander Sparks entre 1789 et 1819, qui participe pleinement à la vie urbaine de Québec. L'éducation et les institutions sociales lui tiennent à cœur. La communauté presbytérienne connaît dans les années 1840 une scission qui fait suite au courant de réforme promu par Thomas Chalmers. À partir de 1853, la Chalmers Free Church, sur la rue Sainte-Ursule, construite dans le même style mais en plus grandiose, les dessert. L'Église libre d'Écosse attire une bonne partie des presbytériens de Québec. La rue Saint-Stanislas accueille la Wesleyan Methodist Church qui est ouverte au culte en 1849. Il s'agissait de la première église de style néogothique à Québec (elle abrite aujourd'hui l'Institut canadien). Au XIXe comme plus tard, des chapelles modestes ouvrent leurs portes aux congrégations non conformistes, pour plus ou moins longtemps selon les fluctuations des communautés. La baisse de la population protestante forcera des fermetures, des ventes et des reconversions.

Du côté catholique, la population s'est également diversifiée. Il faut répondre aux Irlandais qui, de plus en plus nombreux, se lassent de passer d'un lieu de culte à l'autre. Au début des années 1830, ils font construire leur

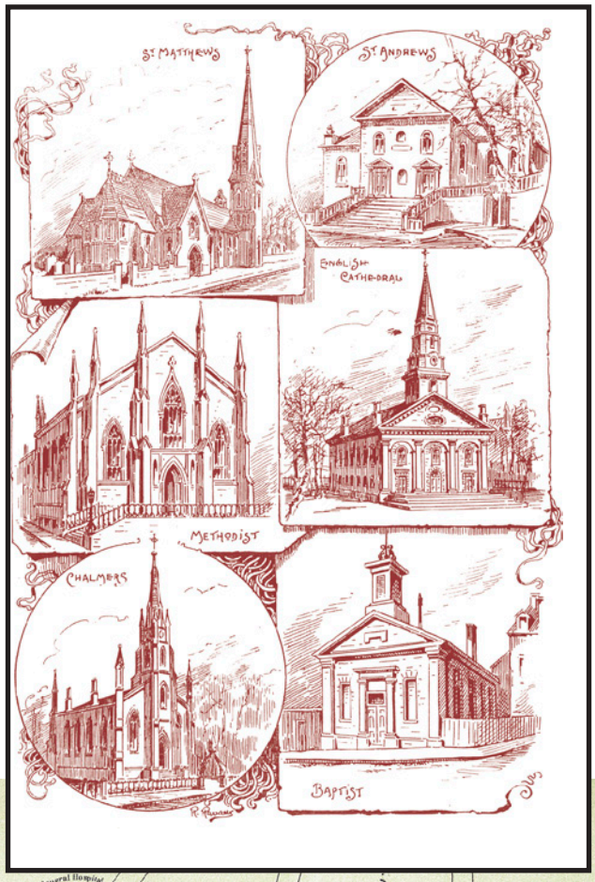

Les églises protestantes à Québec.
Archives de la Ville de Québec, *Quebec Ancient and Modern*, négatif n°16747.
Vue d'ensemble de la cathédrale anglicane, des églises St. Mathews, St. Andrews, Méthodiste, Chalmers et Baptiste.

église sous le vocable naturel de St. Patrick ; elle se dresse sur la rue MacMahon. Son architecte, Thomas Baillairgé, a réalisé pour l'occasion une synthèse entre les édifices anglicans et la tradition catholique. Si l'œcuménisme n'anime pas les autorités religieuses qui cherchent plutôt à limiter les contacts entre communautés, les pierres des églises de Québec traduisent un dialogue important qui donne toute son originalité au paysage de la ville.

Désormais, les dénominations religieuses sont voisines et se bousculent presque au cœur de Québec. Les clochers se répondent et les fidèles se croisent. L'Église catholique maintient le faste de son rituel, mais elle n'est plus seule et l'Église anglicane lui en cède peu dans les grandes liturgies.

Plan of the City of Quebec drawn and compiled from original plans.
Archives nationales du Québec, A. Larue, B342-Québec-1845.
Dénominations religieuses présentes à Québec vers le milieu du XIXe siècle.

LA RÉVOLUTION MÉDICALE (1847-1921)

Pendant la seconde moitié du XIXe siècle et jusque dans les années 1920, de grands changements surviennent dans le monde de la médecine. Cette période marque la coupure définitive avec la médecine traditionnelle caractérisée par la théorie des humeurs, celle des miasmes, la saignée, etc. De nouvelles façons d'expliquer la maladie sont proposées. La médecine et les services de santé s'en trouvent profondément modifiés.

Cette révolution médicale commença en Angleterre et en France au tournant du XIXe siècle, avec le développement de la médecine d'observation. Cette méthode mettait l'accent sur l'observation des symptômes chez les malades et l'observation des lésions sur le corps après la mort, lors des autopsies. Elle se pratiquait surtout à l'hôpital et suscitait beaucoup d'enthousiasme à Québec. Comme l'a observé Claude Galarneau, lorsque la paix fut signée après les guerres napoléonniennes, en 1815, plusieurs étudiants en médecine de la ville se rendirent en Europe s'initier à ces nouvelles méthodes. Parmi ceux-ci, il y avait Jean Blanchet, Joseph Parant, Charles Verge, Hubert Larue, Laurent Catellier.

HÔPITAL DE LA MARINE À LA FIN DU XIXe SIÈCLE.
Fonds privé.

HÔPITAL DE LA MARINE, 1858.
Archives nationales du Québec, N973-43.

Dans ce contexte, des hôpitaux de Québec commencèrent à ouvrir leurs portes aux étudiants en médecine. Les deux premiers furent l'hôpital des Émigrés en 1823 et l'hôpital de la Marine en 1834. Grâce à cette formation auprès des malades, les étudiants purent acquérir une bien meilleure connaissance du corps humain, de son fonctionnement et des séquelles laissées par la maladie.

Cette étape fut suivie, dans la seconde moitié du XIXe siècle, grâce notamment aux recherches de Louis Pasteur, Joseph Lister et Robert Koch, par le développement de la bactériologie. Cette science permit d'identifier, à partir des années 1880, les agents pathogènes de plusieurs maladies infectieuses graves qui sévissaient parfois à l'état endémique, comme le choléra, la variole, la typhoïde et, dans les termes de l'époque, plusieurs autres « fièvres ».

Hôpital des Anciens-Combattants de Québec : ancien hôpital de la Marine vers 1950.
Fonds privé.

Dr M. J. Ahern, professeur à l'Université Laval.
Les noces d'or de L'École normale Laval, 1907.

À Québec, on trouva des adeptes des nouvelles théories microbiennes dès 1867. L'un des premiers fut Michael Joseph Ahern qui commença, sous l'influence des travaux de Lister, à faire des opérations chirurgicales à l'hôpital de la Marine en utilisant des procédés antiseptiques. Et lorsque l'Institut Pasteur de Paris ouvrit ses portes en novembre 1888, l'Université Laval y envoya le docteur Auguste Hamel se former aux nouvelles approches de la « microbie ».

L'organisation de la profession médicale

Il fallut alors réformer les études médicales. La seule formation par apprentissage, comme cela avait été le cas pour la majorité des praticiens depuis le début de la colonie, n'était plus suffisante. On voulait que les étudiants reçoivent une formation théorique plus complète et plus à jour, ainsi qu'une formation pratique dans les hôpitaux. C'est dans ce contexte que fut ouverte en 1847 l'École de médecine de Québec qui fut rattachée à l'Université Laval en 1854.

L'introduction de la bactériologie et de l'hygiène dans les programmes d'enseignement de la Faculté de médecine de l'Université Laval se fit à partir des années 1890. C'est aussi à ce moment que l'on commença à initier les étudiants aux travaux de laboratoire en chimie médicale et en bactériologie. En 1909, une loi vint uniformiser l'enseignement dans les facultés de médecine et le faire passer de quatre à cinq ans.

Jusque-là séparés, les médecins et les chirurgiens furent réunis en 1847 en une seule profession régie par le Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec. Les pharmaciens furent placés sous leur autorité, de même que les sages-femmes des villes de Québec et Montréal.

La composition du corps médical changea elle aussi. En 1851, Québec comptait 33 médecins-chirurgiens pour une population de 42 052 personnes, soit un praticien pour 1 224 personnes. Trente ans plus tard, ils étaient 68 pour une population de 59 700, soit 1/877. Minoritaires au début du siècle, les francophones étaient devenus largement majoritaires en 1871.

Les services de santé

Dès son incorporation, en 1833, la ville se dota d'un bureau de santé. Toutefois, celui-ci avait peu d'impact sur le plan sanitaire, notamment parce que, avant les années 1880, on ne savait pas comment les maladies se propageaient ni comment on pouvait s'en protéger. En fait, on s'imaginait que les épidémies et les « fièvres » étaient attribuables à des miasmes, provenant de matières en décomposition, qui corrompaient l'atmosphère, surtout en été lors des températures chaudes et humides.

Ces nouvelles façons de voir changèrent avec la bactériologie. Au Canada, les provinces furent les maîtres d'œuvre du plan de diffusion et d'application des nouvelles connaissances en hygiène publique. En 1887, le Québec créa à cette fin le Conseil d'hygiène de la province de Québec. Son rôle consistait à encadrer les municipalités dans la mise en application des lois et des règlements sanitaires de la province. Le bureau de santé de la ville se trouva, dès lors, à perdre une partie de son autonomie.

Médecins canadiens à Paris en 1912.
Fonds privé.

Arthur Vallée, professeur de bactériologie à l'Université Laval de Québec et auteur d'une biographie de Michel Sarrazin.
Fonds privé.

Diverses mesures furent mises de l'avant par le Conseil pour lutter de façon plus efficace contre les maladies infectieuses : nomination de médecins hygiénistes, contrôle de l'eau, du lait et de la viande, campagnes de vaccination antivariolique, visites des écoles, enquêtes statistiques, etc. Toutefois, ces mesures furent souvent difficiles à faire accepter et appliquer par les villes à cause des coûts qu'elles impliquaient, de sorte que, à Québec, dans les années 1910, les taux de mortalité restaient supérieurs à ceux de la province. En 1917, le taux global de mortalité de la ville de Québec se situait à près de 18 pour 1 000 personnes, tandis que celui des enfants de moins de 1 an atteignait 20 pour 100 naissances, comme à Montréal. Malgré tout, après la variole de 1885, la ville ne connut plus d'autres graves épidémies avant celle de la grippe espagnole, qui fit 441 morts en 1918.

Cette époque résulta en de nombreux changements dans le secteur hospitalier. D'abord, le nombre d'établissements augmenta. Alors qu'aucun hôpital ne fut ouvert à Québec au XVIIIe siècle, plusieurs le furent à partir de 1820 dans le contexte de la croissance démographique de la ville et des développements de la médecine.

Les anciens hôpitaux, eux aussi, durent s'adapter à ces changements. À l'Hôtel-Dieu, par exemple, plusieurs innovations commencèrent à prendre place à partir des années 1890 : une salle d'opération aseptique, des équipements diagnostiques (comme le rayon X), des laboratoires d'analyse, des salles pour malades contagieux, des départements pour les nouvelles spécialités comme la dermatologie, la pneumologie, l'ophtalmologie, la gynécologie, etc.

Ces nouveaux services offerts par les hôpitaux firent en sorte que ces derniers devinrent de plus en plus le lieu naturel de la médecine. Davantage de personnes de tous les milieux commencèrent à y venir parce que c'est là qu'étaient concentrés les meilleurs services diagnostiques et chirurgicaux. En d'autres mots, à la fin de la période, les hôpitaux projetaient une image beaucoup plus positive. Si bien que plusieurs d'entre eux ne purent bientôt plus assumer seuls leur vocation charitable traditionnelle auprès des pauvres. En 1921, pour leur venir en aide, le gouvernement provincial vota la *Loi de l'assistance publique* qui transférait une partie de ce fardeau financier vers l'État et les municipalités.

TABLEAU 1

Noms et emplacements des pharmacies à Québec en 1900

• BRUNET et CIE - 23 rue Saint-Joseph	• LECLERC A. Et CIE - 243 rue Saint-Joseph
• DELISLE C.T. - 379 rue Saint-Jean	• MARTINEAU Alphonse - 734 Saint-Valier (sic)
• DUBÉ J. Edm - 28 rue Saint-Jean	• MORIN Dr et CIE - 338 rue Saint-Jean
• GAGNON David - 28 rue Saint-Pierre	• PHARMACIE SAINT-ROCH - 325 rue Saint-Joseph
• GAUVREAU F.E. et FRÈRES - 336 rue Saint-Jean	• RINFRET P.F. - 156 rue Saint-Jean
• GIROUX Edmond - 37 rue Saint-Pierre	• ROGERS R.N.F. - 44 de la Fabrique
• GIROUX Victor - 53 rue Saint-Pierre	• ROY J. Émile - 83 rue Saint-Jean
• LAROCHE et CIE - 4 de la Fabrique	• VELDON John - 120 rue Saint-Jean
• LAROCHE J.I. et CIE - 723 Saint-Valier (sic)	• WILLIS Henry - 4 rue Saint-Jean

Source : L'indicateur de Québec et Lévis, 1899-1900.

L'Électeur, Québec, 10e année, no 147, mercredi 8 janvier 1890.

Il y a déjà plusieurs années, j'ai prescrit diverses espèces de vins, généralement les plus recommandables dans le temps. … Après avoir connu la formule du Vin des Carmes, la combinaison de ces médicaments m'a plu, et je l'ai ordonné dans un très grand nombre de cas. Les résultats obtenus m'ont tellement satisfait, que le seul vin médical que je recommande maintenant est le Vin de Carmes.

Dr J. A. Garneau.

Québec, 13 février, 1900.

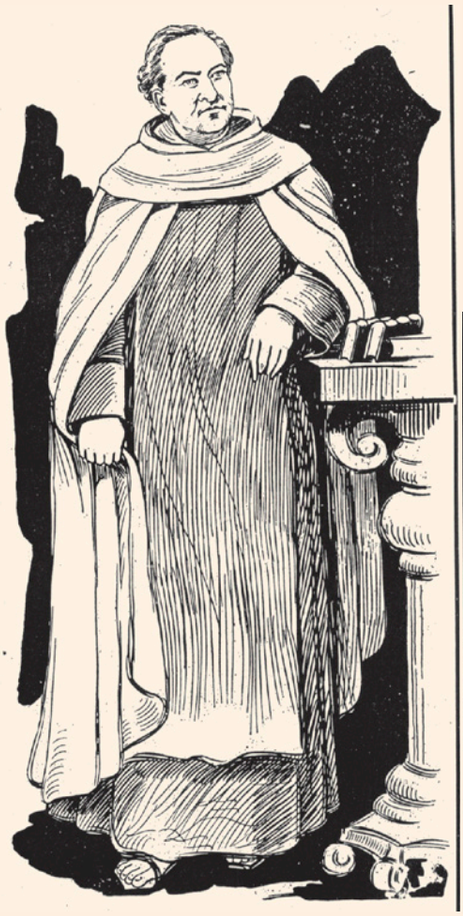

Durant ces années, par contre, la thérapeutique fit peu de progrès. La façon de traiter les malades demeura traditionnelle. Les végétaux constituaient toujours la base des médicaments avec les alcools, le mercure, l'huile de foie de morue et l'opium qu'on donnait en grande quantité sous forme de sirop, même si l'on ne savait pas encore bien doser les quantités. À la fin du XIXe siècle de nouveaux analgésiques (dont la cocaïne, l'aconitine et la morphine) et des antipyrétiques (dont l'aspirine) firent leur entrée, mais, comme on le sait, tous agissent sur les symptômes. Les sérums ne furent guère utilisés et les antibiotiques n'étaient pas encore connus.

Les remèdes domestiques restent très répandus et on continue d'aller consulter le ramancheur et le guérisseur. On assiste aussi au début du siècle à la grande mode des remèdes brevetés, que les compagnies annoncent à grand renfort de publicité dans *Le Soleil*, *L'Événement* et les autres journaux de la ville : la ceinture électrique, les pilules rouges, les pilules Carter, le composé végétal de Mme Pinkham, etc. En fait, dans l'esprit des gens de l'époque, toutes ces approches sont complémentaires et, quand on est malade, on frappe à toutes les portes.

TABLEAU 2

Hôpitaux, miséricordes et asiles fondés entre 1820 et 1922

1820 : Hôpital des Émigrés
1832 : Male Orphan Asylum, incorporé en 1857
1834 : Hôpital de la Marine
1845 : Asile de Beauport
1847 : St. Bridget's Home Asylum
1850 : Asile Sainte-Madeleine
1852 : Hospice Saint-Joseph de la Maternité
1861 : Finlay Asylum
1863 : Ladies Protestant Home
1864 : Belmont Retreat
1865 : Jeffery Hale's Hospital
1870 : Hospice Saint-Charles (dans l'ancien hôpital de la Marine)
1873 : Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur de Québec
1873 : Female Orphan Asylum
1874 : Hospice de la Miséricorde
1877 : Sanatorium Mastaï
1891 : Hôpital civique, nouvel hôpital en 1915, maladies contagieuses
1892 : Hôtel-Dieu de Lévis
1897 : Hôpital du Parc Savard
1901 : Crèche Saint-Vincent-de-Paul
1909 : Hôpital Saint-Luc
1914 : Hôpital Saint-François-d'Assise
1915 : Hôpital Laval, tuberculeux
1915 : Hôpital civique
1922 : Hôpital de l'Enfant-Jésus

Le Monde illustré.
18e année, no 897, samedi 13 juillet 1901.

LES PROBLÈMES URBAINS

Tout au long du XIXe siècle, la croissance puis la stagnation de la ville ne vont pas sans leur lot de problèmes. Avant 1860, en période de prospérité commerciale et portuaire, les difficultés se rapportent surtout aux contraintes liées à l'expansion de l'espace construit, à l'accroissement des densités (propice à la propagation des maladies contagieuses comme aux conflagrations), à l'insuffisance des infrastructures sanitaires, à la congestion de la circulation et aux difficultés de communication entre la haute et la basse ville, à la délinquance. Après 1860, alors que la ville entre dans une difficile période de restructuration économique, les mêmes problèmes seront aggravés par la dégradation des conditions matérielles auxquelles sont principalement soumis les habitants de la vieille basse-ville et des quartiers riverains de la Saint-Charles.

LES CONTRAINTES À L'EXPANSION

Entre 1800 et 1860, la population de la capitale est multipliée par sept, passant de 8 000 habitants à plus de 57 000. Une telle poussée démographique bouleverse inévitablement le cadre physique de la ville : plus de 8 000 nouveaux logements sont construits, des rues sont ouvertes, des quartiers apparaissent. En plus de l'expansion et de la densification des zones résidentielles, les fonctions éducative, religieuse, commerciale et industrielle connaissent également une croissance et contribuent à leur manière à l'évolution du paysage urbain.

Le site offre des avantages particuliers sur le plan de la topographie, notamment un havre naturel (embouchure de la Saint-Charles et rive du fleuve) et un promontoire aisé à défendre. Il pose toutefois des contraintes au développement : la falaise enserre la basse-ville et complique les communications entre les trois principaux secteurs de la ville : entre la basse-ville et la vallée de la Saint-Charles d'une part, et entre ces deux secteurs et la haute-ville, d'autre part. À cette contrainte naturelle s'ajoutent les fortifications, qui interdisent le développement d'un quadrillage de rues entre la ville *intra-muros* et les faubourgs.

Comme l'indique Raoul Blanchard, l'exiguïté de la terrasse qui compose la basse-ville entre le fleuve et la falaise a très tôt conduit à une occupation dense du secteur. Quais, entrepôts, maisons de commerce et de finance, habitations se disputent l'espace. L'aménagement successif de quais graduellement remblayés permet une extension de la basse-ville sur le fleuve : rues Saint-Pierre au XVIIIe siècle, Saint-Jacques et Bell au début du XIXe, marché Champlain dans les années 1850 et rue Dalhousie à la fin des années 1870. Ce faisant, la superficie de la basse-ville fait plus que doubler. L'avancée du promontoire dans l'estuaire interdisait auparavant la communication entre les deux secteurs à la hauteur de la rue Sous-le-Cap. Le remplissage des berges de la rivière conduit toutefois à l'ouverture de la rue Saint-Paul à la fin des années 1810 et permet la circulation entre les quartiers Champlain et Saint-Roch en évitant les côtes et la traversée de la haute-ville.

La vallée de la Saint-Charles, quant à elle, offre des possibilités d'expansion beaucoup plus prometteuses. Occupée dès le Régime français à la hauteur de Saint-Roch, la rive droite de la rivière compte près de 1 000 d'habitants en 1770. En raison du développement des chantiers navals, le quartier abrite près de 8 000 habitants dès 1831, soit plus du quart de la ville. L'afflux de population préside à la création de la paroisse Saint-Roch en 1829. Le secteur se couvre de rues nouvelles bordées de modestes maisons de bois des familles ouvrières.

Contrairement à la basse-ville, la vallée de la Saint-Charles est largement ouverte vers l'ouest. C'est ainsi qu'au milieu du siècle, le faubourg déborde les limites municipales, vers l'Hôpital Général, donnant naissance à ce qui deviendra le quartier Saint-Sauveur (la paroisse est établie en 1867 ; voir les plans de la ville de 1830 et 1875). Les deux paroisses regroupent plus du tiers de la population urbaine en 1871. Malgré le déclin des chantiers navals après 1860 et la stagnation démographique de la ville, les quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur poursuivent leur progression jusqu'au XXe siècle. En 1901, ils abritent 39 000 personnes, soit près de 60 % de la population de la ville. La localisation des établissements industriels dans le secteur encourage cette croissance démographique. En effet, l'émergence des fonctions manufacturières à Québec, entre 1865 et 1880, profite presque exclusivement aux secteurs riverains de

Québec en 1815.
Page fronstispice de Bouchette (1815).
Ce plan n'illustre pas l'ensemble des fortifications.
La totalité des parties habitées est toutefois représentée.

la Saint-Charles, où les entrepreneurs s'approprient des espaces laissés vacants par la fermeture des chantiers navals. Suppléant au déclin des chantiers et des activités portuaires, la montée industrielle enracine dans son voisinage la quasi-totalité des gains démographiques de la ville, tandis que de l'autre côté du promontoire, la vieille basse-ville se vide d'une fraction importante de ses habitants.

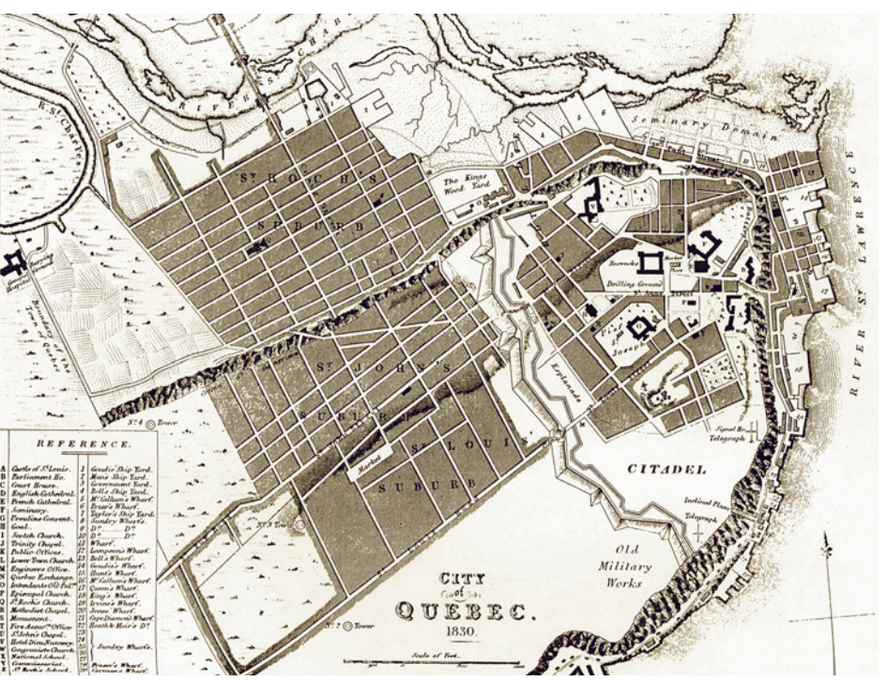

Québec en 1830.
Bouchette (1832).
Ce plan montre clairement les différents quartiers et faubourgs de la ville.

Sur l'autre rive de la Saint-Charles, Limoilou émerge lentement au milieu du XIXe siècle, à partir de deux noyaux distincts : Stadacona, autour d'un chantier naval en face du futur parc Victoria; et Saint-Roch-Nord (Hedleyville), à la hauteur du pont Dorchester. Au début du XXe siècle, un peu avant de connaître un développement fulgurant, le quartier compte près de 3 000 habitants.

Sur le promontoire, les contraintes agissant sur l'expansion du cadre bâti sont d'origine humaine : ce sont les ouvrages militaires (remparts, esplanade, citadelle, glacis, tours Martello) qui gênent la croissance. Les remparts, dans leurs fonctions défensives d'Ancien Régime, ne sont percés que de quelques portes permettant au tissu urbain de se toucher le long des voies d'accès principales (surtout du côté nord). Ailleurs, la muraille brise la progression des rues de la vieille ville vers les faubourgs. De plus, pour être efficaces, les fortifications doivent être dégagées, forçant l'attaquant éventuel à avancer à découvert pour atteindre les murs. Ces espaces ouverts, appelés esplanade ou glacis (d'où le nom de la rue aboutant la côte à Coton), créent une discontinuité plus importante dans la géographie urbaine. Non seulement les murs coupent-ils la ville des faubourgs, mais encore les zones *non ædificandi* que font ces derniers se développent à distance, la coupure étant davantage marquée dans le voisinage de la citadelle. Même ramenée à une bande de largeur minimale après la guerre anglo-américaine (1812-1814), la césure dans l'espace urbain demeure toujours nette dans la seconde moitié du XIXe siècle.

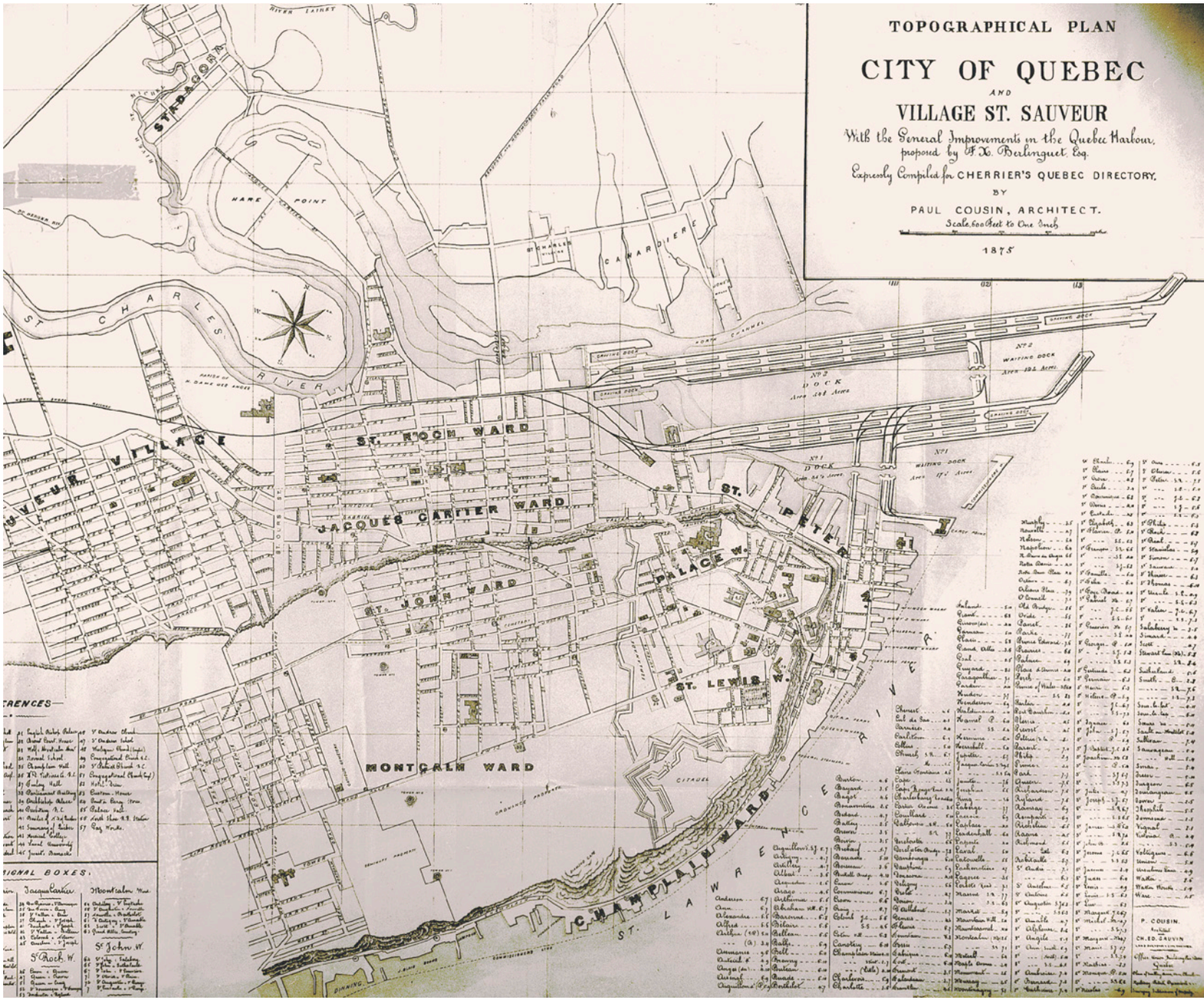

Québec en 1875.
Archives de la ville de Québec, négatif FC 479.
Ce plan illustre à la fois l'état de la capitale en 1875 et certains projets de développement local (réaménagement du port, rues dans le quartier Saint-Sauveur et sur les plaines d'Abraham, voies ferrées).

Au-delà des glacis, les faubourgs peuvent croître beaucoup plus librement. Seul le périmètre immédiat des tours Martello, où les constructions sont interdites, entrave la croissance. Le long de la rue Saint-Jean, le quartier Saint-Jean-Baptiste naît au XVIIIe siècle. En 1795, il compte déjà 15 % de la population de la ville, soit environ 1 100 personnes. Il gagnera en nombre pendant la première moitié du XIXe siècle pour atteindre environ 7 500 habitants en 1860, lors de la création de la paroisse (ouverture des registres d'état civil). Plus au sud, l'expansion se produit entre 1830 et 1875, en dehors des limites municipales, annonçant la naissance de la ville de Montcalm. Le futur quartier connaît une croissance moins rapide que le faubourg Saint-Jean. La mise en service du tramway en 1877 contribuera à son développement ultérieur.

Au total, dans les deux premiers tiers du siècle, l'espace urbain a plus que doublé en superficie (Figure 1). Cette expansion modifie le visage de la ville. En 1815, les faubourgs Saint-Roch et Saint-Jean-Baptiste sont bien esquissés ; en 1870, ils sont devenus des quartiers à part entière et l'urbanisation progresse vers l'ouest, dans Saint-Sauveur et Montcalm. L'expansion ralentit ensuite, ce qui témoigne de la stagnation des effectifs de population. La carte de la capitale au début du XXe siècle se démarque à peine de celle des années 1870. La croissance démographique de la ville ayant été plus rapide que son étalement, il en découle toutefois des problèmes dont l'ampleur dépasse largement les difficultés liées aux contraintes topographiques ou humaines à l'expansion urbaine.

FIGURE 1

Expansion du cadre bâti, 1815-1908

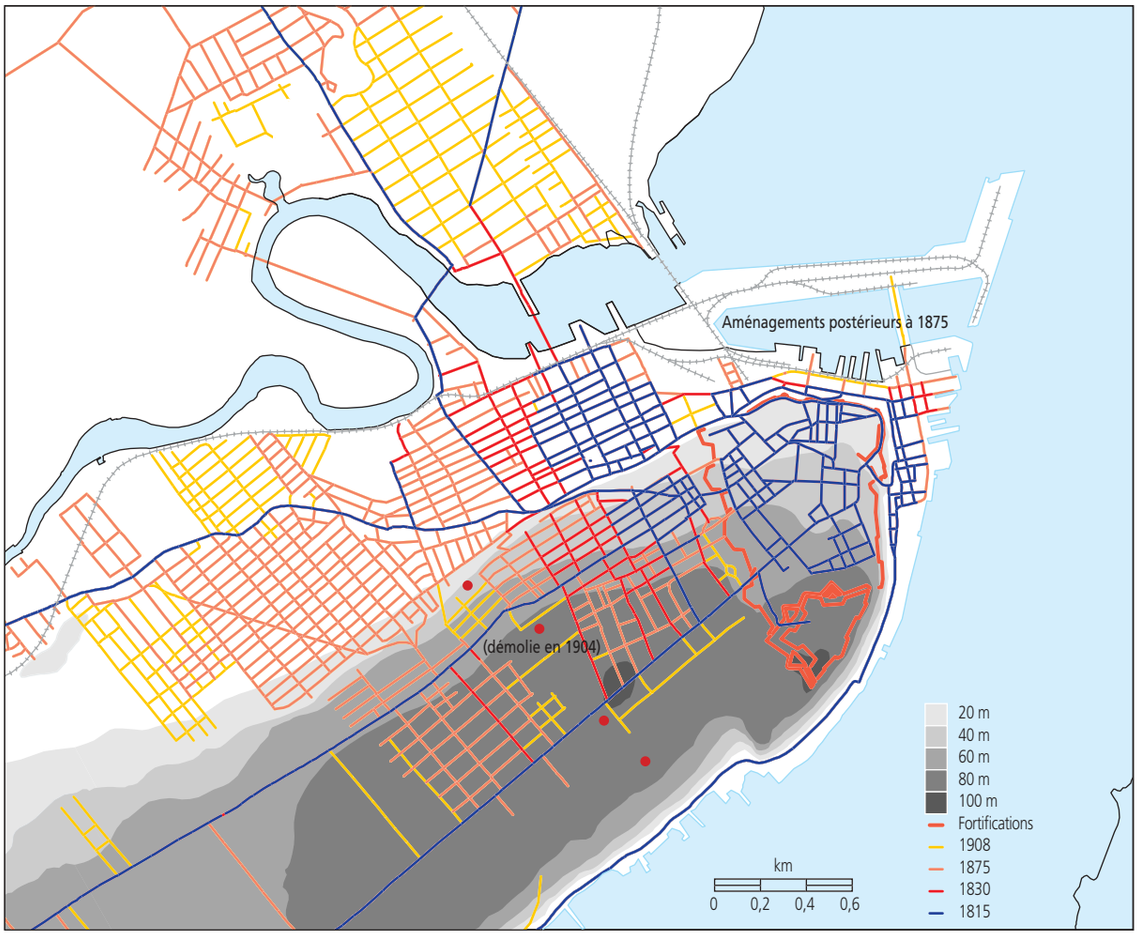

Sources : Blanchard (1935), Hare, Lafrance, Ruddel (1987), cartes anciennes de la ville.

ENVIRONNEMENT URBAIN ET SANTÉ : VIVRE ET MOURIR EN VILLE

L'augmentation marquée des densités résidentielles entre 1800 et 1850 pose des problèmes de santé publique comme dans d'autres villes du monde à l'époque. Le premier, d'ordre général, est d'accroître les risques de contagion. Peu importe la maladie, l'entassement de la population en facilite la transmission. Le second découle des pratiques hygiéniques qui créent une forte pression sur l'environnement urbain. Plus de gens, plus d'animaux de travail ou d'élevage, donc plus de déchets domestiques, plus de déjections animales et humaines : voilà autant de facteurs de risque supplémentaires pour la santé des citadins dans une société dépourvue d'infrastructures sanitaires. Ils sont à la source de maladies bactériennes diverses, quelques fois mortelles ; certaines d'entre elles frappent de façon spectaculaire lors d'épidémies meurtrières, d'autres agissent plus sournoisement, affectant néanmoins cruellement certains groupes plus fragiles, à commencer par les enfants.

La liste des maladies mortelles est longue. Les plus inquiétantes sont évidemment celles qui sont contagieuses, qu'elles soient d'origine bactérienne ou virale : choléra, diphtérie, dysenterie, fièvre typhoïde, tuberculose, typhus (bactéries) ; variole, certaines souches de grippe (virus). À l'état épidémique, elles provoquent l'une ou l'autre des nombreuses crises de mortalité que connaît la capitale.

QUÉBEC EN 1908.

Cartothèque de l'Université Laval, A.G. Doughty, *Map of Quebec Engraved for the Cradle of New France.*

Ce plan inclut le projet de parc commémoratif des champs de bataille. Le bassin Louise est alors complété.

FIGURE 2

Naissances et décès à Québec, 1805-1900

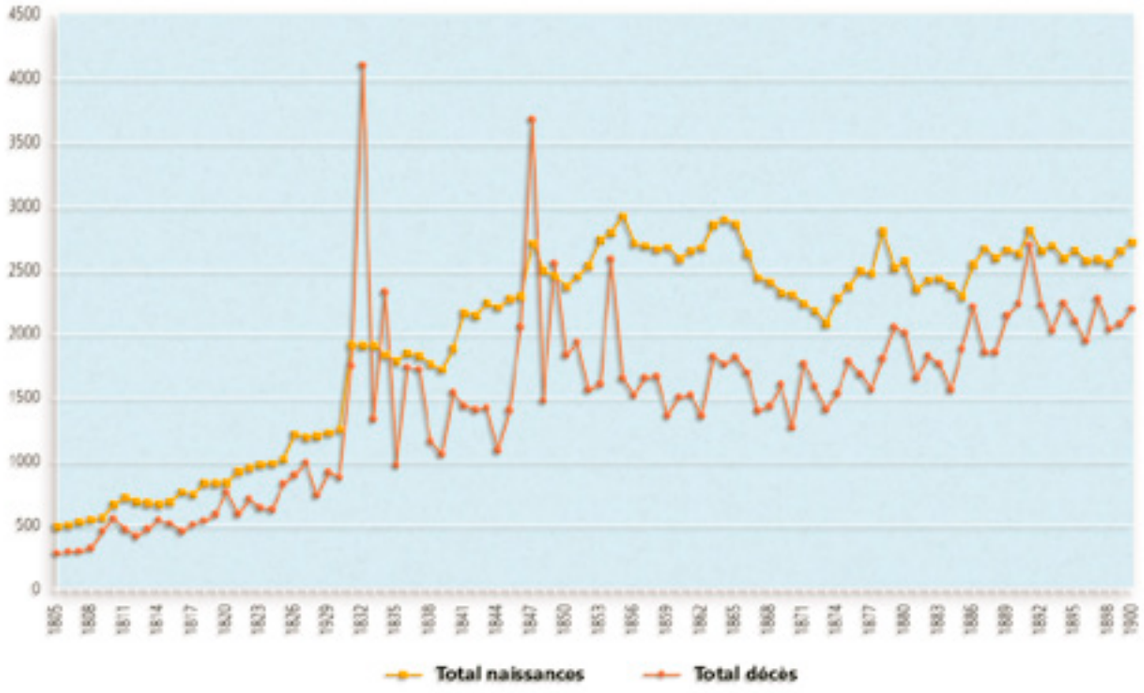

N.B.: La hausse subite du nombre des naissances et des décès en 1831 tient au fait que les événements pour les non-catholiques ne sont comptabilisés qu'à partir de cette date.

Sources : Pour les catholiques : Recensements du Canada, 1871, volume V, et 1881, volume IV; registres paroissiaux de la ville de Québec, 1885-1900; pour les autres : registres paroissiaux de la ville de Québec, 1831-1900.

Entre 1805 et 1900, on en dénombre onze, plus cinq épisodes de mortalité sévère (1810, 1827, 1890, 1892 et 1894; voir Figure 2). Neuf des crises les plus marquées surviennent entre 1830 et 1855, en période de forte croissance et de prospérité économique. Elles correspondent aux épidémies de choléra de 1831-1832 (sommet absolu du nombre annuel de décès enregistrés dans la ville), 1834, 1849 et 1854; puis à celle de typhus en 1846-1847. Un dernier épisode sombre, dont on ne peut expliquer la cause, se produit en 1836-1837. Les autres crises de mortalité surviennent en 1820 et à la fin du siècle (1886, 1891 et 1897). Sauf pour l'épidémie de variole de 1886 (qui avait fait des milliers de victimes à Montréal l'année précédente), les causes de ces crises sont imprécises. Pour celles des années 1890, on peut penser à l'effet combiné de la diphtérie, de la dysenterie, de la fièvre typhoïde et d'autres maladies du système digestif causées par l'eau contaminée.

Les épidémies touchent davantage d'anglophones entre 1830 et 1855 : la proportion non catholique dans les décès dépasse sensiblement, en effet, la part relative des autres désignations religieuses dans la population de la ville. En fait, plusieurs victimes sont des immigrants qui débarquent à peine des vaisseaux les ayant amenés des Îles britanniques; ils y ont contracté le mal qui leur sera fatal. Le rôle de l'immigration comme vecteur des maladies, rapidement établi, conduit les autorités coloniales à transférer la station de quarantaine des nouveaux arrivants depuis le port vers la Grosse-Île en 1832. L'efficacité de la mesure n'est cependant pas immédiate, comme en font foi les épidémies subséquentes. Dans la dernière décennie du siècle, ce sont surtout les catholiques qui sont affectés par les crises de mortalité. Ici, ce sont d'abord les mauvaises conditions socioéconomiques qui sont en cause. Dans les quartiers longeant la Saint-Charles, un fort pourcentage des logements ne sont pas raccordés à l'aqueduc et à l'égout, de sorte qu'une bonne partie de leurs habitants consomment l'eau d'un puits adjacent aux fosses d'aisance (« bécosses »). Le mauvais drainage nuisant à l'écoulement, les eaux souillées contaminent régulièrement les puits auxquels les résidants s'abreuvent. Il s'ensuit des risques évidents pour la santé, surtout pour les jeunes enfants chez qui les maladies gastro-intestinales font d'énormes ravages.

La fin des grandes épidémies en 1854 coïncide avec le déclin de l'immigration internationale et, sans doute, avec un meilleur contrôle de la santé des nouveaux arrivants à la station de Grosse-Île. Deux autres mesures visant à améliorer les conditions sanitaires de la ville ont peut-être contribué elles aussi à la réduction des épidémies : la construction de l'aqueduc (1854) et le déplacement des cimetières en dehors des limites municipales (1855). Les problèmes d'approvisionnement en eau, autant pour la consommation que pour la lutte contre les incendies, s'intensifient avec la croissance urbaine. Les autorités municipales s'en préoccupent d'abord au profit du capital privé, comme ce fut le cas pour nombre de services publics à la même époque, en concédant les droits exclusifs d'aqueduc à des fins commerciales en 1842. Elles se ravisent cependant en 1847 et révoquent la concession, finançant les travaux d'ingénierie qui en découlent en imposant une taxe à l'utilisation. L'eau, puisée dans la rivière Saint-Charles en amont de Loretteville, est amenée par gravité jusqu'à la tête du réseau de distribution située dans le faubourg Saint-Jean-Baptiste. D'un débit insuffisant au début, l'amenée d'eau est doublée en 1885, puis triplée avant 1913. La prise en charge de l'aqueduc par la municipalité l'amène à s'occuper également du réseau d'égout, dont le développement sera

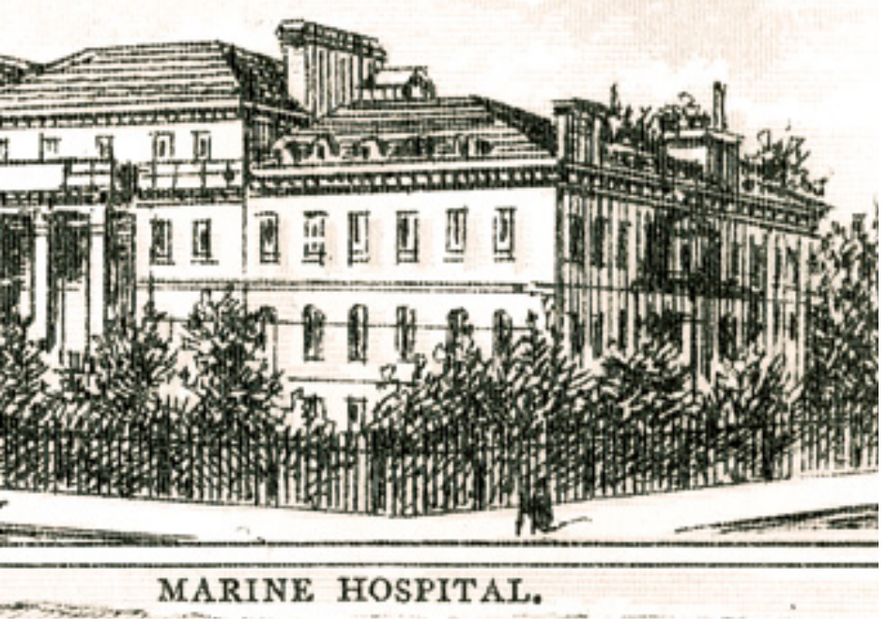

L'hôpital de la Marine.
Archives de la ville de Québec, *The City of Quebec Jubilee Illustrated, 1887*, négatif nº 10031.
Établi par les autorités coloniales en 1834 pour soigner en priorité le personnel navigant de passage à Québec, l'hôpital fut la dernière escale de quelque 600 personnes admises entre 1851 et 1889.

peu à peu ajusté à celui du réseau d'adduction d'eau. La mise en fonction de l'aqueduc amène nombre de ménages à s'approvisionner désormais aux fontaines publiques plutôt qu'aux eaux de surface, dont la rivière Saint-Charles, lesquelles sont rapidement contaminées lors d'épidémies. La qualité de l'eau distribuée sera toutefois un problème constant ; le service provincial d'hygiène force la ville à s'en préoccuper en 1929. La chloration débute la même année et un premier filtre est installé deux ans plus tard. Quant aux cimetières, leur déplacement éloigne les dépouilles des victimes et prévient certains risques de contagion.

La victoire sur les épidémies freine la mortalité pendant une douzaine d'années. Avec les difficultés économiques et la dégradation générale des conditions de vie qui s'ensuit, toutefois, la mortalité tend à augmenter à partir de 1867 jusqu'à la fin du siècle. L'aggravation de la situation tient d'abord aux problèmes d'hygiène publique, laquelle s'améliore peu malgré les règlements édictés par le conseil de ville depuis 1842 (élimination des ordures, dépotoirs, animaux domestiques, construction et entretien des fosses d'aisance, etc.). Devant l'incapacité des municipalités à assumer leurs responsabilités en matière de santé publique, le Conseil d'hygiène provincial (créé en 1887) multiplie les interventions et les pressions pour faire bouger les choses. En 1891, il dépêche le médecin hygiéniste J.-A. Beaudry à Québec pour évaluer la situation locale. Son constat est accablant pour le bureau d'hygiène municipal. Il dénonce notamment l'absence de collecte des ordures, le laxisme dans l'application des règlements relatifs à la salubrité et aux fosses d'aisance et, surtout, l'état déplorable du système d'égouts (la rivière Saint-Charles est présentée comme un gigantesque égout à ciel ouvert, ses berges à marée basse ressemblant à une vaste fosse d'aisance). Les réactions du conseil municipal sont mitigées ; il ne donne pas suite aux recommandations du rapport ou s'y résigne avec lenteur. Ce n'est que dans le premier quart du XXe siècle que les autorités médicales, appuyées par les gouvernements provincial et municipal, mettent sur pied des structures de santé préventive et curative suffisantes pour abaisser les niveaux de mortalité (conseil d'hygiène, bureaux gouvernementaux locaux, dispensaires, etc.). Entre-temps, des milliers d'enfants n'auront jamais eu le temps d'apprendre à marcher.

Maintenir l'ordre, protéger les personnes et les biens

La croissance urbaine complique aussi les rapports sociaux, la protection des citoyens, de leurs biens et de leur logement. D'un côté, l'afflux d'immigrants recompose la géographie culturelle de la ville, menant à l'émergence de quartiers aux caractéristiques ethniques plus marquées (Irlandais, Anglais, Canadiens français). De l'autre, la vitalité économique contribue à l'enrichissement de certaines couches sociales, ce qui attise les convoitises et accentue les écarts entre les nantis et les démunis. La compétition entre ces derniers pour les emplois, sourde lorsque règne la prospérité, est exacerbée en période de ralentissement économique. Ainsi, aux clivages culturels qui divisent la population peuvent s'ajouter des clivages économiques liés à la segmentation ethnique du marché des moyens d'existence. Enfin, les activités portuaires dirigent vers la ville une volumineuse population flottante (dans tous les sens du mot) dont une partie peut se livrer à des agissements qui, sans leur être exclusifs, heurtent néanmoins la morale des résidants, sinon leur personne (bagarres, consommation d'alcool, jeu, commerce sexuel). Dans ce contexte, le maintien de l'ordre apparaît à la fois comme un besoin des plus immédiats et comme un exercice des plus délicats. Par ailleurs, la densification des quartiers résidentiels accentue les risques de conflagrations comme elle le faisait pour les risques de contagion.

Angle de la côte d'Abraham et de la rue Saint-Vallier au début du XXe siècle.
Archives de la ville de Québec, négatif nº 19311.
Derrière les façades modestes, les conditions d'existence sont souvent propices à la maladie.

Déneigement en 1874, rue Saint-Jean.
Archives de la ville de Québec, négatif nº 96720.
Le transport urbain doit composer avec divers problèmes : les pentes abruptes, l'étroitesse des portes perçant les fortifications, le climat. Poussiéreuses ou boueuses l'été, les rues sont souvent congestionnées par la neige l'hiver. L'enlèvement manuel de cette dernière précède l'évacuation par tombereau.

Le service de police

Les premières tentatives d'organisation

Dès 1764, sous le gouvernement civil britannique, l'administration des villes passe sous la juridiction des juges de paix qui exercent leur autorité jusqu'en 1840, sauf pour une brève interruption entre 1833 et 1836. Ils sont chargés d'établir les règlements de commerce, de protection contre les incendies, de la construction domiciliaire et toutes autres ordonnances générales de police. Les militaires anglais remplacent les militaires français dans leur fonction de surveillance.

Au tournant du XIXe siècle, les militaires n'arrivent plus à contenir les désordres quotidiens. En 1796, un groupe de citoyens met sur pied une police de guet chargée d'empêcher les feux et les désordres de toutes sortes durant la nuit. Ce corps de guet se compose d'une soixantaine de bénévoles recrutés principalement dans les milieux marchands et artisans et qui se relaient de la brunante à l'aube. Toutefois, cette organisation est vivement critiquée par les citoyens pour son manque d'efficacité, car les agents patrouillent surtout les rues des boutiques, des commerces et des citoyens importants. La police de guet est quasi absente des faubourgs, où surviennent des crimes de toutes sortes. En fait, leur action se limite à la protection des propriétés et des biens de quelques privilégiés.

En 1798, les autorités réagissent en remplaçant la police de guet par une nouvelle brigade relevant directement des magistrats responsables de l'administration municipale. Les nouveaux agents, nommés pour leurs capacités et leur bonne réputation, ont pour charge de maintenir l'ordre et de faire respecter les règlements qui régissent les activités nocturnes. Cependant, ils ne sont que 26, incluant le chef brigadier, une diminution considérable des effectifs en comparaison avec la soixantaine d'hommes employés par la première police de guet. D'ailleurs, les constables ne réussissent pas plus à obtenir le respect de la population qui les considère davantage comme des dénonciateurs que des agents de la paix. Le système de rémunération risque toutefois de conduire à des abus, car les agents reçoivent une partie des amendes recueillies par les tribunaux plutôt qu'un salaire fixe.

En 1818, les juges de paix donnent suite à une loi bas-canadienne en mettant sur pied un service du guet et de l'éclairage dans les cités de Québec et de Montréal. Le nouveau service accomplit sensiblement les mêmes tâches que son prédécesseur, tout en étant chargé d'allumer, d'entretenir et d'éteindre les lampadaires dans les rues de la ville. Ses employés sont très mal équipés, munis simplement d'un bâton bleu de connétable et d'une lanterne pour arrêter les délinquants. Cette fois cependant, ils sont rémunérés selon un salaire fixe.

Finalement, deux autres corps de police relevant des instances gouvernementales sont créés en 1838. La police gouvernementale, instituée par Lord Durham, est chargée de poursuivre les séditieux rattachés au mouvement des Patriotes. D'ailleurs, on qualifie cette force de police « politique ». Les deux bureaux créés, l'un à Québec et l'autre à Montréal, emploieront jusqu'à 158 hommes, dont 83 pour les postes de Québec situés rue Champlain et rue Saint-Pierre. La police riveraine, dite aussi *water police*, entre en fonction en 1839. Elle doit voir au maintien de l'ordre sur les quais et à bord des navires durant la saison de navigation qui s'étend de mai à novembre et percevoir les divers droits d'entrée dont doivent s'acquitter les capitaines. Ses effectifs comptent 28 hommes en 1847 et 30 en 1853. En 1867, deux détectives se joignent à l'équipe. Quoique ces deux corps de police ne soient pas affectés à la surveillance de la ville comme telle, ils contribuent néanmoins à renforcer la présence policière durant l'été aux environs du port, le lieu le plus achalandé et surtout le plus agité, particulièrement la nuit.

De l'établissement du premier corps de police municipal au premier Code de déontologie

En 1843, une loi reconnaît aux villes la compétence de fonder et d'administrer un corps de police. La ville de Québec s'en prévaut le 2 mai 1843 pour mettre sur pied son premier service de sécurité publique. Sous la direction de Robert-Henry Russell, ancien chef de la police riveraine, le nouveau service compte 24 sous-constables et trois chefs constables. En 1849, la création d'une section des enquêtes ajoute six détectives à la force constabulaire, partagée

entre les postes de la haute-ville (au château Haldimand) et de la basse-ville (sur la rue Saint-Pierre). Les hommes sont d'abord recrutés parmi ceux qui ont exercé dans la police gouvernementale, puis par le biais d'annonces dans les journaux. Ils sont surtout choisis pour leur robustesse car, outre son bâton, la force est la seule arme dont dispose le constable. Les hommes recrutés ne sont pas toujours qualifiés pour la tâche : plusieurs d'entre eux ne savent ni lire ni écrire, ce qui résulte en une méconnaissance des lois et des règlements. Les hommes sont rémunérés selon un salaire fixe et la cité prend à sa charge l'habillement des policiers. Les conditions demeurent toutefois précaires, car les hommes sont engagés pour une durée de un an et le travail est mal payé. Certains policiers se voient dans l'obligation de cumuler un second emploi pour joindre les deux bouts. Plusieurs se découragent et quittent à la première bonne occasion, ce qui entraîne un roulement important du personnel policier.

En 1853, la Commission gouvernementale d'enquête sur l'organisation et le fonctionnement du Service de police dépose un rapport éloquent quant au manque d'organisation du corps et aux mauvaises conditions de travail des policiers. Les agents sont pointés du doigt pour leur indiscipline, qu'on attribue cependant à un manque de motivation découlant de l'insécurité d'emploi et de l'absence de promotion. Cinq ans plus tard, la ville réorganise son service en augmentant le nombre de policiers à 50 afin d'atteindre le ratio de un policier pour 1 000 habitants. Le chef de police est maintenant assisté par un adjoint (le « député-chef ») qui a pour fonction de faire respecter l'ordre et la discipline dans les cinq postes de police (habillement des agents, propreté des postes). Il est dorénavant interdit aux policiers de cumuler plus d'un emploi. De plus, les constables sont assermentés et on porte leur durée d'engagement à trois ans.

La faiblesse des effectifs policiers peut étonner compte tenu des émeutes, des feux et des grèves qui troublent cette période de l'histoire urbaine : par exemple, la destruction de l'édifice de la Douane en 1849, les émeutes de l'église Chalmers en 1853, les incendies qui ont détruit Saint-Roch et Saint-Sauveur en 1866, les affrontements entre débardeurs irlandais et canadiens et les grèves souvent violentes entre 1855 et 1868. En fait, dans ces moments d'agitation, les autorités comptent sur les militaires pour aider les policiers à maintenir l'ordre public. L'augmentation des effectifs préoccupe néanmoins le chef de police qui répète les demandes en ce sens. Il lui faudra être patient. En 1904, le service de police est assuré par 78 hommes, par 100 en 1912. En 1922, les habitants peuvent compter sur 140 hommes pour assurer la sécurité publique. En fait, la ville met beaucoup de temps à se conformer à la norme de l'époque prescrivant trois hommes pour 2 000 habitants.

Le travail d'agent de police comporte plusieurs responsabilités. En plus de maintenir l'ordre et la paix en tout temps, les constables doivent faire respecter les divers règlements de la Cité relatifs à la protection contre le feu, à la salubrité publique, à la surveillance des marchés, à la vérification du poids du pain, au contrôle des auberges, des maisons de jeux et des autres établissements dits malfamés. D'autres charges viennent s'ajouter à intervalles irréguliers. En 1852, le Conseil décide de confier le travail d'inspection du bureau de santé aux constables qui deviennent agents de santé. En 1858, ils sont chargés de la responsabilité de combattre le feu. Les policiers-pompiers sont débordés. Lors des incendies, ils n'arrivent tout simplement pas à éteindre le feu tout en maintenant l'ordre et en protégeant les équipements contre le vandalisme. Cette situation dure jusqu'en 1866, alors qu'un service distinct de protection contre les incendies est créé. Pour exercer leurs fonctions, les policiers doivent toujours compter sur leur aptitudes physiques. Le droit d'utiliser une arme à feu leur est reconnu en 1867. Au début, les armes sont laissées au poste et le policier va les chercher au besoin. Plus tard, vers 1900, chaque policier dispose de son arme.

Policiers de Québec en 1896.
Archives nationales du Québec, Livernois, négatif nº 10708.

Poste de police vers 1887.
Archives nationales du Québec,
The City of Quebec Jubilee Illustrated,
1887, négatif n° 10026

Dans son rapport de 1853, la Commission gouvernementale d'enquête sur l'organisation et le fonctionnement du Service de police souhaite que les policiers répondent de leurs actes devant la cour du *recorder* si nécessaire. Jusqu'alors, dans les cas d'indiscipline, les officiers se contentent d'appliquer des sanctions discrétionnaires envers les fautifs, se fiant à leur jugement et leur bon sens. En 1865, le Service de police se dote finalement d'un premier Code de déontologie. Il compte 22 articles ayant trait à la probité, à l'honnêteté et à l'obéissance des policiers, en plus de définir la façon d'accomplir leur devoir. On espère ainsi que les constables, dont la réputation est souvent douteuse, gagneront enfin le respect du public qui a toujours une piètre opinion de leur travail. Plus expérimentés, disciplinés et dotés d'un code de bonne conduite, les policiers demeurent mal payés. Ils gagnent à peine plus qu'un charpentier et moins qu'un pompier. Leurs revendications pour un meilleur salaire, répétées régulièrement après 1880, aboutiront finalement à une grève générale des policiers et des pompiers en juin 1921.

La modernisation du métier

Le progrè technologique améliore progressivement le travail des policiers. En 1886, sept après l'apparition du téléphone à Québec, la ville dote chacun de ses postes de police et de pompiers d'un téléphone. Au XXe siècle, les améliorations techniques sont plus nombreuses. Dès 1903, les policiers appliquent le système « Bertillon » d'identification des criminels. Le système consiste à construire une fiche d'identification en photographiant et en mesurant de plusieurs manières le faciès, le profil, le visage et les membres supérieurs de l'individu appréhendé afin de constituer un fichier qui pourra servir éventuellement à d'autres services policiers. En 1926, les constables se servent des empreintes digitales pour compléter l'identification. Les policiers effectuent leurs rondes à pied jusqu'en 1911, année où la ville achète ses premiers chevaux. En 1925, la ville acquiert ses deux premières motocyclettes. Finalement, les policiers disposent de deux voitures de patrouille à partir de 1935, longtemps après l'arrivée des premières voiture à Québec. L'augmentation du nombre d'automobiles force d'ailleurs le service de police à affecter des agents à l'application des règlements de circulation ; en 1920, une vingtaine d'hommes sont assignés à cette tâche qui sera allégée en 1937, avec l'installation des premiers feux de circulation. Sur le plan des communications, enfin, la ville installe en 1927 huit téléphones de signalement à différents endroits dans les rues de Québec, afin que les policiers puissent se rapporter pendant leur patrouille à pied. Le premier système de radio-police émetteur-récepteur est implanté en 1940 dans les véhicules, en remplacement de l'ancien système à réception unique.

La menace des incendies

À l'instar d'autres villes, Québec connaît plusieurs conflagrations. La densité du bâti multiplie les occasions d'incendie et facilite la propagation des sinistres. Le fait que ses habitants devaient se chauffer six mois par année, conjugué à l'utilisation abondante du bois dans les constructions, contribue cependant plus que dans les autres grandes villes nord-américaines aux risques d'incendies. Des équipements et moyens ont été graduellement mis en œuvre pour diminuer la menace que le feu faisait peser sur les habitants et leurs biens.

Sous le Régime français : les premiers règlements

La capitale est la proie des flammes très tôt dans son histoire. Le 15 juin 1640, le feu consume en quelques heures l'église Notre-Dame-de-Recouvrance, la chapelle de Champlain, ainsi que le presbytère qui servait de résidence aux jésuites, brûlant au passage tous les registres et les actes d'état civil consignés depuis 1621. Le 4 août 1682, c'est la quasi-totalité de la basse-ville qui est réduite en cendres, c'est-à-dire les deux tiers des résidences du quartier en plus des hangars, des entrepôts ainsi que le bois et les planches qui se trouvaient dans les cours : 55 corps de logis et de marchandises au total. Dans ces occasions, toute la population est mise à contribution pour limiter les dégâts : au son du tocsin, les habitants s'amènent munis d'un seau et d'une hache, puis font simplement la chaîne humaine à partir d'un point d'eau, le fleuve Saint-Laurent, la rivière Saint-Charles ou un puits. Avec pareil système, le moindre petit feu pouvait rapidement devenir incontrôlable !

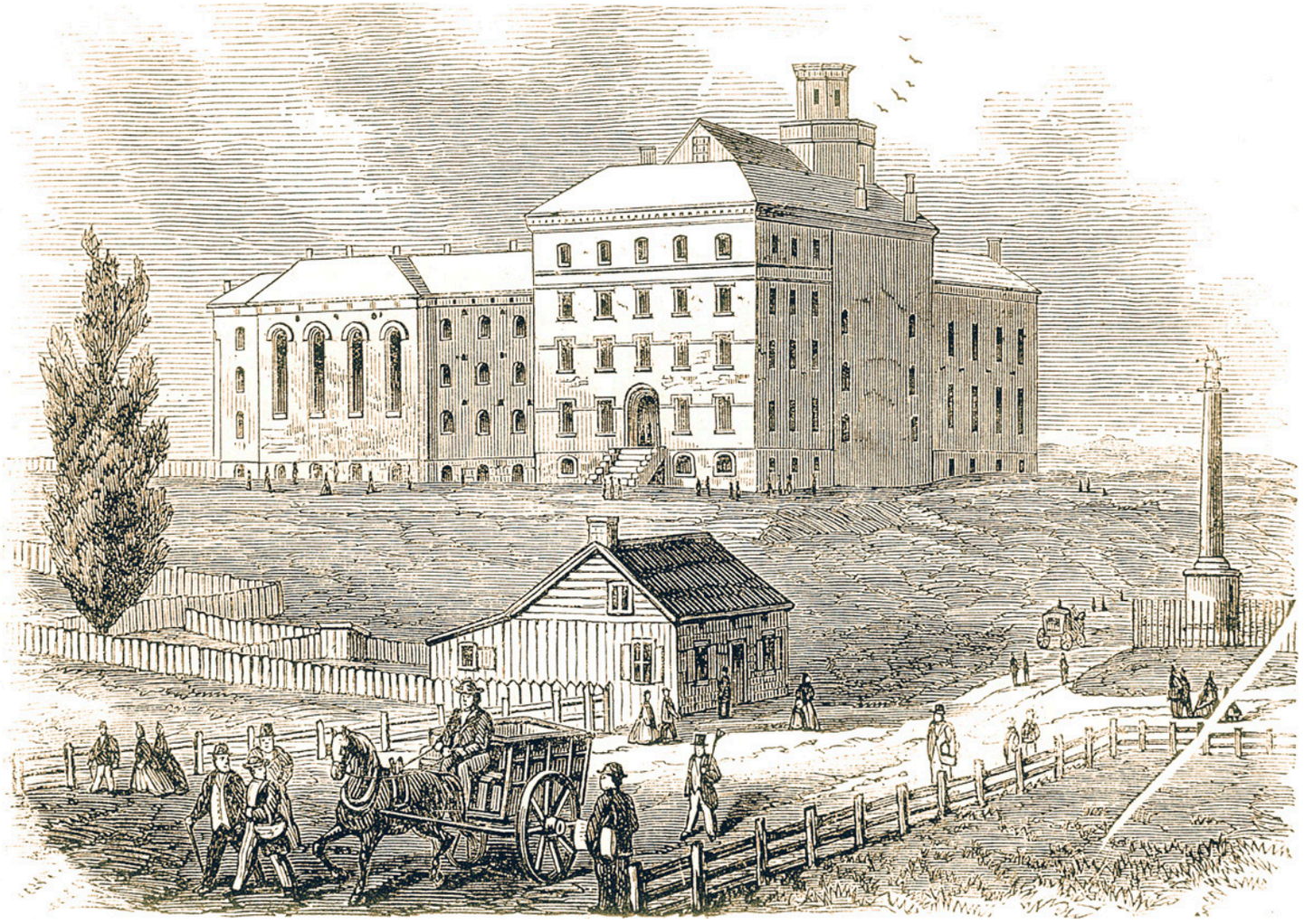

La nouvelle prison de Québec sur les plaines d'Abraham en 1865.
Frank Leslie's Illustrated Newpaper, 9 septembre 1865 .

Les autorités interviennent pour leur part en émettant des ordonnances visant à contrôler les risques de conflagrations. Ainsi, il est obligatoire de faire ramoner sa cheminée à des fréquences déterminées. Dans les faits, plusieurs ordonnances prennent l'allure de véritables règlements de construction. Chaque maison doit être munie de seaux, d'échelles sur le toit et de piques. Il est interdit d'entreposer du fourrage dans les greniers, de faire du feu dans les cours arrières, de couvrir son toit en bardeaux de bois. On réglemente la construction des cheminées. On va même jusqu'à interdire de fumer dans certains lieux publics. Cette réglementation, encore très rudimentaire, n'est que peu appliquée, sans doute faute de personnel régulier pour la faire respecter. Les autorités disposent des seaux et des haches un peu partout dans la ville et creusent des puits. Ces moyens sont à l'usage des résidants : c'est sur leur civisme que repose la lutte contre le feu, aucune équipe organisée n'étant affectée à cette tâche.

Sous le Régime britannique : des sociétés privées aux sociétés publiques de lutte contre les incendies

Des changements surviennent après l'instauration du Régime britannique. Les autorités coloniales précisent les ordonnances en vigueur, interdisant notamment les cheminées « dévoyées » et le dépôt des cendres dans des contenants de bois. On révise également les normes de construction et d'entretien des édifices : les murs latéraux doivent dépasser de trois pieds la couverture, la périodicité du ramonage est toujours de mise et sa tarification fixée. Des amendes sont prévues pour ceux qui ne se conformeraient pas aux règlements et on crée un poste d'inspecteur des cheminées en 1768 afin d'assurer leur application. Pour le motiver au travail, l'inspecteur touche un montant sur chaque amende. Mais là s'arrête l'intervention des autorités et l'organisation d'un service public de protection contre le feu n'aura lieu qu'en 1831.

Grande nouvelle le 10 octobre 1765 : *la Gazette de Québec* annonce l'arrivée de deux pompes munies de conduits de cuir, importées de Londres. Le journal précise : « les souscripteurs à la Pompe à incendie sont convoqués pour choisir l'endroit où elle sera placée, nommer une personne pour la tenir en ordre et autres questions, chez John Krug, à la basse-ville ». Les souscripteurs en question sont les membres d'une société privée vouée à leur protection et à celle de leurs biens contre les méfaits des incendies. Pour remplir sa mission, la société achète de l'équipement, érige des hangars, construit des réservoirs. Lors d'un feu, elle donne des primes aux pompiers volontaires les plus alertes et paie les charretiers pour transporter de l'eau. Elle défraie ses coûts d'opération à même les contributions de ses membres. Progressivement, l'organisation du combat contre les incendies devient plus efficace.

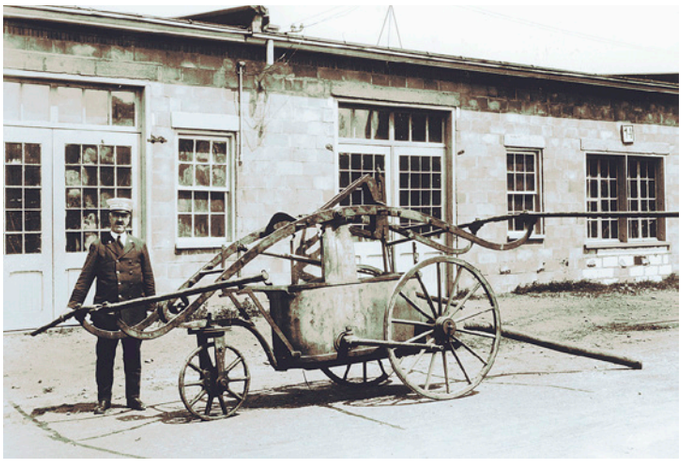

Première pompe à feu de la ville de Québec datant de 1849.
Archives de la ville de Québec, négatif nº 01287.

L'une de ces sociétés privées, la Société du feu, reçoit un statut public en 1831. Il est entendu que son administration passera sous l'autorité du conseil municipal avec l'incorporation de la ville prévue quelques mois plus tard. Cette entente reconnaît finalement que le combat contre les incendies est un service d'intérêt public : les sociétés privées protégeaient les propriétés de leurs membres, suscitant évidemment beaucoup de mécontentement dans la population qui criait à l'injustice lors des conflagrations.

La nouvelle société publique, sanctionnée par la loi le 13 février 1832, reprend le modèle développé précédemment. On divise la ville en quartier et on assigne à chacun 50 pompiers volontaires, un capitaine et une pompe. Une équipe volante de 60 volontaires dirigés par deux lieutenants pourra prêter main forte aux autres combattants. La société établit les règlements concernant les édifices et terrains. Elle interdit la construction en bois dans la haute-ville et dans la basse-ville. Elle détermine la localisation de certaines industries et établit que toute cheminée doit être obligatoirement en brique ou en pierre. Son financement est assuré par l'argent perçu lors des ramonages mensuels. Cependant, son organisation demeure fragile et en 1840, la Société du feu cesse ses activités. D'autres sociétés de nature similaire prennent le relais et poursuivent le travail dans la même direction.

Les événements de l'été de 1845 forceront les autorités locales à intervenir encore plus énergiquement. Le 28 mai, un incendie ravage presque entièrement le faubourg Saint-Roch, brûlant 1 596 résidences et magasins. Un mois plus tard, le 28 juin, une seconde conflagration se déclare dans le faubourg Saint-Jean, réduisant 1 300 maisons en cendres. Plus de 20 000 malheureux se retrouvent ainsi sur le pavé. Seuls quelques-uns peuvent compter sur une assurance alors que la majorité des sinistrés dépend de l'aide publique pour reconstruire leur logement. À la suite de ces malheurs, la réglementation est révisée. Dorénavant, toute construction où il sera fait du feu doit être en pierre, en brique ou autres matériaux non combustibles sur tout le territoire de la ville (l'ancien règlement ne s'appliquait qu'à la haute et à la basse-ville). Les parties des constructions faites en bois doivent être recouvertes de métal. Les constructions en bois déjà en place doivent être enduites de plâtre. Quant au travail de pompier, il reste effectué par des équipes de volontaires et non par un personnel en devoir permanent, quoique cette question préoccupe de plus en plus les intervenants.

Du premier corps régulier à la brigade permanente

Les nombreuses plaintes et critiques viennent à bout des compagnies volontaires. À partir de 1858, des employés cumulent les fonctions de policier et de pompier. Ainsi naît un premier corps régulier, quoique ces policiers-pompiers continuent d'être assistés par des volontaires. Cette double charge, exercée par 50 hommes — dont quelques-uns ne se montrent pas toujours à la hauteur — est cependant très lourde, surtout dans une ville où les troubles et les feux sont fréquents.

Un désastre oblige bientôt les autorités à réorganiser la protection contre les incendies. Le 14 octobre 1866, le feu se déclare chez un épicier de la rue Saint-Joseph, près du marché Jacques-Cartier. La conflagration s'étend au secteur ouest du quartier Saint-Roch et brûle presque tout le village Saint-Sauveur. Au total, 1 837 résidences logeant environ 20 000 personnes s'envolent en fumée. Dans les jours suivants, les autorités créent un corps distinct de pompiers. Le Département du feu de la Cité de Québec est placé sous la direction du Comité du feu. Il regroupe d'une part la brigade proprement dite, formée d'un chef, d'un assistant-chef, de gardiens, d'assistants-gardiens et d'un «feseur et cureur de boyaux», répartis dans six sections et dans autant de stations à travers la ville, D'autre part, il compte une compagnie formée de charpentiers et de menuisiers sachant manier les pompes, les boyaux et les échelles. Autre mesure : les autorités décident d'améliorer le système d'alarme et font l'acquisition d'un télégraphe. Ce nouveau système permet de mieux localiser l'incendie grâce à des avertisseurs disposés à travers la ville émettant des signaux correspondant à un secteur géographique préétabli. Dès le début, les compagnies mettent de 3 à 16 minutes pour se rendre au point d'alerte, selon la distance à parcourir. Le télégraphe d'alarme remplace le traditionnel tocsin relayé par les églises, beaucoup moins précis. Auparavant, la seule façon d'arriver à l'endroit précis de l'incendie étaient de repérer la fumée ou de s'informer auprès des passants. Le télégraphe d'alarme, acquis en novembre 1866, entre en fonction le 17 mai 1867.

Les pompiers peuvent également compter sur d'autres améliorations d'ordre technique. En 1854, la ville inaugure un réseau d'aqueduc avec bornes-fontaines. Malheureusement, il s'avère que l'aqueduc ne suffit pas à la demande d'eau. On doit répartir les heures d'approvisionnement entre les différents quartiers au cours de la journée. Lorsqu'un feu se déclare au moment où le quartier est privé d'eau, l'aqueduc n'est pas d'un grand secours, le rétablissement de l'approvisionnement pouvant prendre plusieurs minutes. De plus, il faut ensuite attendre que la pression soit suffisante. Ces problèmes sont réglés en 1885 alors que la ville installe un nouveau tuyau d'amenée d'eau d'un diamètre de 30 po, parallèlement au premier depuis la prise du lac Saint-Charles. Finalement, en 1873, la ville se porte acquéreur d'une pompe à vapeur. Celle-ci est beaucoup plus puissante

Poste de pompiers numéro 10 (5e rue, Limoilou) en 1924.
Archives nationales du Québec, négatif nº 01278.

que les anciennes pompes qui étaient actionnées par une dizaine d'hommes, ce qui mobilisait une grande partie des équipes de pompiers. La nouvelle équipe nécessite donc une fraction de ce personnel.

Malgré des normes plus sévères de construction et d'entretien des édifices et les améliorations apportées à l'organisation et aux techniques de lutte contre les incendies, Québec sera presque quotidiennement secouée par le feu. Cependant, la ville ne connaît plus, après 1866, des désastres de l'ampleur des précédents, quoique d'autres incendies d'importance puissent survenir. D'autres dispositions prises par la ville expliquent également ces progrès. À la suite des grands sinistres, les autorités en ont profité pour réaménager certaines rues afin qu'elles puissent servir de coupe-feu. La rue de la Couronne et le boulevard Langelier (anciennement la rue Saint-Ours) en sont de bons exemples. Également, les nouveaux lots concédés ont été agrandis et les nouvelles rues élargies. L'emploi de matériaux de construction non combustibles a contribué à rendre la propagation des flammes plus difficile. Il reste cependant un dernier problème à résoudre : l'accès à la haute-ville. Les fortifications compliquent la circulation entre la haute-ville et les autres quartiers. Objet de mécontentement général pour toutes sortes de raisons, les portes, trop étroites ou pas assez nombreuses, nuisent au travail des pompiers. Lors de feu à l'intérieur des murs, les pompiers des autres secteurs de la ville ont beaucoup de difficulté à prêter main forte à leurs confrères. Dans le dernier tiers du XIXe siècle, les autorités démolissent les anciennes portes et en percent une nouvelle, la porte Kent. Désormais, les véhicules de grande dimension, comme une pompe à vapeur et son attelage, peuvent circuler.

Ainsi, à la fin du XIXe siècle, les habitants de la ville de Québec peuvent compter sur un service public de protection contre les incendies assuré par une brigade régulière et permanente. Les efforts porteront par la suite sur l'augmentation de la puissance des pompes à vapeur et sur l'amélioration des véhicules porteurs d'échelles et d'équipements. Bien organisé pour lutter contre le feu, le service comptera, avec la création du poste de prévôt des incendies, et un volet prévention.

Incendie du palais de justice le 20 février 1873.
Archives de la ville de Québec, *L'Opinion publique*, 1873, négatif nº 16771.

La prospérité des années 1800-1860, qui confère à Québec le statut de grande ville selon les critères de l'époque, la place également devant des problèmes semblables à ceux que rencontrent d'autres espaces métropolitains : expansion du cadre bâti, congestion des transports urbains, entassement propice aux incendies et à la contagion, comportements individuels répréhensibles ou mouvements collectifs de protestation, difficultés d'approvisionnement en eau, pressions sur l'environnement causées par l'élimination inadéquate des déchets domestiques, des rejets industriels et des déjections animales ou humaines. Porte de l'Amérique du Nord britannique située sur la route des mouvements migratoires internationaux, Québec est également cruellement touchée par les grandes épidémies. Après 1860, les difficultés économiques de la ville fragilisent les conditions de vie des citadins, surtout dans les quartiers ouvriers toujours en croissance et dont la population est en bonne partie renouvelée par les mouvements migratoires. Accompagnant la dégradation de l'hygiène du milieu née des pressions supplémentaires sur l'environnement, la détérioration des conditions de santé publique ramène la mortalité, surtout infantile, à des niveaux d'Ancien Régime.

Enserrée dans ses murailles, coincée par les falaises, la ville se bute ainsi très tôt aux grands problèmes urbains modernes. Elle s'y attaque avec un empressement et des succès variables. L'expansion physique, après avoir grugé sur le fleuve, se fait dorénavant vers les berges mal drainées de la rivière Saint-Charles et à l'extérieur des fortifications sur le promontoire. En même temps, on s'attaque au bilan de santé publique en éloignant les immigrants, identifiés en premier lieu comme vecteur des épidémies. Puis on met en place les premiers services et infrastructures publics de manière plus ou moins tatillonne : corps de pompiers et de police, aqueduc, égouts, tous implantés avant 1860. Cependant, l'insuffisance des infrastructures sociosanitaires, notoire à la fin du siècle, persiste et est lentement compensée dans le premier quart, sinon dans le premier tiers du XXe (qualité de l'eau). D'individuelle, la responsabilité des problèmes urbains devient graduellement collective; leurs solutions, laissées à l'origine à l'initiative privée, relèvent peu à peu du domaine public. Ainsi, lorsque la croissance économique et démographique reprend au début du XXe siècle, la capitale présente un visage transformé en comparaison avec le milieu du siècle précédent, modernisé tant dans ses services et infrastructures que dans les préoccupations de ses citoyens.

LES NOUVEAUX VISAGES DE LA VILLE

Dans les années 1880, au lendemain de l'apogée de la présence britannique à Québec, on peut retracer dans l'architecture et le paysage urbain les différents courants culturels qui ont traversé la population durant cette longue période de mutation à laquelle préside le XIXe siècle.

UN VISAGE ARCHITECTURAL TRANSFORMÉ

Le bâti, sorte d'enregistrement de ces courants, propose une image synthèse et concrète des processus sociaux et économiques. Moins figé que la trame urbaine, il évolue, notamment à la faveur des sinistres qui affligent la ville.

Depuis le début du siècle, de nouveaux courants architecturaux modifient considérablement l'aspect de Québec. Non seulement le parcellaire et le tissu urbain deviennent progressivement plus denses, mais les conflagrations créent des occasions de rénovation urbaine. Depuis les années 1840, la ville a subi des incendies majeurs : parmi les plus récents, celui de 1871, qui a détruit 500 maisons à l'ouest de l'enceinte, et celui de 1881, au cours duquel 800 bâtiments ont volé en fumée. Puis, à la fin des années 1880, un autre brasier consumera quelque 500 maisons dans le quartier Saint-Sauveur.

À l'architecture canadienne, issue de la tradition française, et à l'architecture rigoureuse inspirée du palladianisme britannique, persistantes toutes deux jusque vers 1880, s'ajoute vers le milieu du XIXe siècle, une architecture dite néoclassique, en vigueur elle aussi jusque vers 1880. Dans la seconde moitié du siècle, la ville de Québec s'ouvre aux grands courants architecturaux internationaux. L'Occident en général est à l'ère des *revivals* ou rappel des styles architecturaux du passé. Parmi la dizaine de styles architecturaux alors en vogue, les architectes locaux privilégieront certains d'entre eux.

À Québec, le style néo-Renaissance, emprunté à l'Italie des XVIIe et XVIIIe siècles, apparaît vers 1850 et s'impose jusque vers 1880. L'épaisse corniche supportée de modillons, sur façade à ornementation élaborée ou avec un simple parement de brique, représente l'élément de cette mode architecturale le plus caractéristique et le plus répandu dans la ville.

Après 1875, le style second Empire, puisé dans le répertoire architectural de la Renaissance française, inspire plusieurs bâtisseurs. Le Parlement, construit entre 1877 et 1886, contribue à sa diffusion. Le toit mansardé qui caractérise ce style fait fureur en architecture domestique. Ainsi, d'anciennes demeures se voient parfois recoiffées dans l'esprit du temps. Et, dans les mêmes années, le mouvement éclectique (« victorien ») se traduit par l'apparition de bâtiments richement ornés comportant tourelles, oriels, balcons…

Les différents apports à l'architecture de la ville, reflets entre autres de la dualité culturelle de sa population, attirent l'attention de quelques visiteurs, dont le père du mouvement *Arts and Crafts*, le britannique William Morris, qui rapporte, en 1875, que :

> *[…] in going one street to another, or even from the front of one house to another, one might almost fancy he was moving from one country to another and coming in contact with differents nationalities.*

En fin de compte, les modifications du tissu architectural du Vieux-Québec entre les années 1850 et 1920 seront majeures, car l'essentiel des immeubles du secteur en porte aujourd'hui les traces.

Pendant ce temps, Saint-Roch, quartier résolument nord-américain, connaît un essor industriel. Le chemin de fer, puissant stimulateur, y pénètre en 1879. Cette période de prospérité renouvellera le visage de la basse-ville, d'autant plus qu'on s'apprête à moderniser le port. La trame urbaine, quant à elle, n'est pas significativement modifiée, puisque les nouvelles manufactures remplacent d'anciennes installations désaffectées au nord et au sud du quartier. En 1881, les quartiers Saint-Roch et Jacques-Cartier rassemblent environ le quart de la population de la ville. Malgré les incendies du passé, la plupart des habitations sont construites en bois. Là aussi les courants architecturaux à la mode laissent leurs empreintes.

Hôtel de ville en construction [Québec], 1895.
Archives nationales du Québec, P. Gingras, P585, P102.
Au fil du temps, certaines des plus vieilles rues de la ville de Québec ont presque entièrement perdu leur visage « Nouvelle-France » sur le plan architectural. Cette photographie a été prise vers 1893. Le trou béant découlant de la démolition en 1878 du collège des jésuites — véritable monument de la période française de la ville — est sur le point d'être comblé par la construction de l'hôtel de ville. L'arrière-plan permet d'apprécier la ligne d'habitat d'une partie de la côte de la Fabrique vers la fin du siècle dernier. Bien que le secteur ait été entièrement bâti avant 1790, cette suite de bâtiments ne comporte plus qu'un seul édifice issu de la tradition canadienne. La plupart des constructions qui la bordent, dont plusieurs comportent des éléments de style néo-Renaissance, datent des années 1860 à 1890.

Villas et banlieue

Dans le dernier quart du XIXe siècle, la trame urbaine des vieux quartiers de Québec — haute-ville comme basse-ville — est saturée. Dans les années 1870, en basse-ville, l'expansion des quartiers ouvriers gagne Saint-Sauveur et Stadacona. En haute-ville, une poussée vers l'ouest est en cours depuis le tournant du siècle. Vers 1880, le mouvement de croissance urbaine s'apprête à transformer ce qui, en quelque sorte, fut la première ville de la banlieue de Québec : ces chapelets de grandes propriétés ornées de villas (*country houses*) s'égrenant le long des chemins Saint-Louis et Sainte-Foy.

Bien implantées dans les mœurs métropolitaines, issues de la tradition des grands palais de la Renaissance, les villas représentent un phénomène d'expansion périurbaine caractéristique dans les colonies britanniques. Dans la première moitié du XIXe siècle, Québec est le lieu d'exercice du pouvoir en Amérique du Nord britannique, où cohabitent bourgeois, administrateurs et militaires. L'élite, s'étant approprié graduellement les meilleurs sites des environs, commence bientôt à s'installer hors de l'enceinte. La villa devient un sceau de l'Empire dans les parages de Québec.

Les environs de Québec se prêtent bien à l'intégration entre l'architecture et la nature telle qu'elle est préconisée par les adeptes de la villa. Les sites d'implantation sont choisis en fonction des perspectives qu'ils procurent — rebords et éminences de la colline de Québec, de Cap-Rouge à Montmorency, ou, plus tard, sites riverains d'où l'on peut contempler la ville. À partir du milieu du siècle, alors que la ferveur pittoresque exerce son emprise, plusieurs de ces demeures seront serties dans des parcs et des jardins. Et comme le rapportent certains voyageurs :

> *The drives about Quebec are very beautiful; all along the St. Louis and Ste. Foy roads, are fine residences and gardens (Falk, 1877).*

Les grands propriétaires promeuvent de nouvelles façons de construire dans la ville de Québec. D'abord apparentées aux maisons urbaines sur le plan stylistique, les villas monumentales, dont la vogue s'instaure dans les années 1830-1840, évoluent dès 1850 et jusqu'en 1880 vers des cottages plus modestes, où l'on sent l'influence du romantisme.

Dans les deux dernières décennies du siècle, la veine architecturale des villas se tarit. Non seulement la composition sociale de la ville change-t-elle rapidement, mais la population commence à en quitter le centre en plus grand nombre. Puisqu'on cherche de nouveaux espaces à habiter, les grands domaines se voient morcelés petit à petit et la banlieue, si l'on peut dire, se « démocratise ». La tendance architecturale réflète ces événements. Dès les années 1870, l'âge des villas suburbaines s'amorçe. Les nouvelles demeures, comme certaines de leurs consœurs plus anciennes et plus spacieuses, se voient dès lors ornées d'éléments décoratifs au goût du temps. En cours de route, la trame urbaine devient plus dense et l'habitat qui en résulte, passablement différent — par exemple, la construction, dans les années 1880, de maisons en rangée sur la Grande-Allée.

Maisons en terrasse, rue d'Auteuil, vers 1960.
Archives de la ville de Québec, Service de police, négatif n° 2080.
Ces maisons, aux allures de faubourg londonien, constituent un bel exemple d'apport britannique à l'architecture du Vieux-Québec.

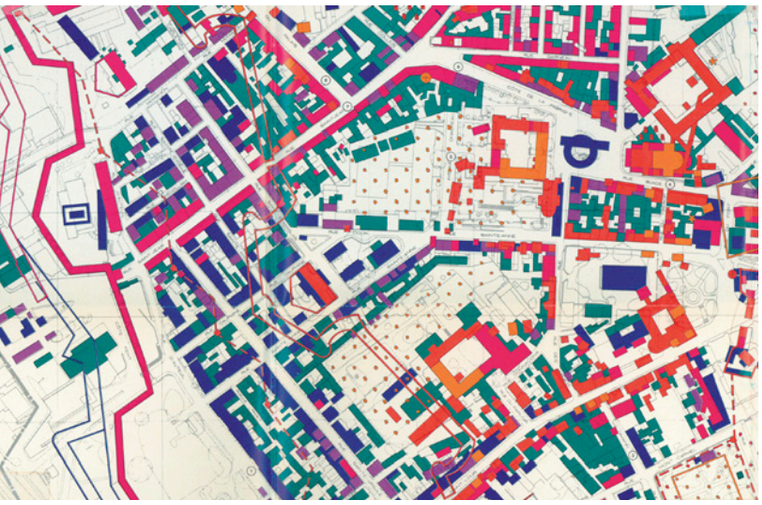

Synthèse interprétative de la chronologie de développement (détail).
Ville de Québec, Pluram, 1984.
Bien qu'on ait acquis une meilleure connaissance de l'âge des bâiments depuis, cette carte synthèse indique, selon certains intervalles temporels pertinents sur le plan de l'architecture et de l'archéologie, l'époque où un premier bâtiment ou aménagement aurait été érigé sur les parcelles de terrain du Vieux-Québec. La juxtaposition de différentes plages de couleur permet de lire l'évolution de la ville d'après la période initiale de construction, pour un territoire qui est autrement devenu, au fil du temps, une sorte de palimpseste. Dans ce secteur de la haute-ville, on constate, entre autres phénomènes, sauf dans les secteurs occupés hâtivement par des jardins, une densification de la trame urbaine dans les ilôts entre 1850 et 1900.

En fin de compte, l'ère des villas inaugure la frange urbaine de Québec et ses métamorphoses à venir. La plupart des grandes villas ont aujourd'hui disparu, mais leur évolution et leur mode d'implantation dans l'espace annoncent l'aménagement de l'habitat des banlieues contemporaines. Les villas modifient en profondeur le visage de la ville. Et depuis, la géographie urbaine de Montcalm, de Sillery, de Beauport ou de Sainte-Foy, comme l'architecture de la ville dans son ensemble, en portent les traces.

Ce qu'en disent les étrangers

Si le paysage urbain correspond à une réalité construite, il n'en est pas moins investi de diverses façons par les gens qui y vivent et qui le visitent. À l'image concrète s'ajoute donc une autre image, moins palpable, qui donne lieu à des représentations que les écrits des voyageurs permettent de goûter.

Au XIXe siècle, les voyages représentent l'expérience bourgeoise par excellence. Les années 1800 correspondent d'ailleurs à l'âge d'or des récits de voyage. Puisant aux sources du romantisme, mais de plus en plus véhiculé par les machines de la révolution industrielle, le touriste expérimente un certain décalage à mesure que le siècle avance : la recherche d'un monde ancien s'avère d'autant plus provoquée que la réalité semble basculer dans l'industrie et la finance.

La ville de Québec, destination touristique devenue populaire, satisfait habituellement par ses contrastes ceux qui l'abordent. Par exemple, certains visiteurs français se plaisent à imaginer qu'ils ont sous les yeux, comme l'écrit Jules Joseph Leclercq en 1877, une « ville transplantée de la vieille France en Amérique ». D'autres, comme le Français Dominique Bonnaud en 1895, se laissent bercés par cette illusion, tout en admettant combien un point de vue peut les tromper :

> *[…] malgré les élévators de son port, malgré les nouveaux remparts, malgré le drapeau anglais et malgré les coups de pioche donnés impitoyablement à travers le pittoresque de ses nouveaux quartiers, Québec donne la saisissante impression d'une ville française et d'une ville française du XVIIIe siècle. Je ne pus me défendre de cette impression et toute la puissance des souvenirs historiques mise de côté, il n'y avait pas là qu'un excès d'imagination. En effet, les quartiers nouveaux, les « homes » à la mode anglaise, les grands buildings et surtout cette pièce montée colossale qui s'appelle le parlement de Québec, toutes ces « actualités », bâties sur le plateau, sont cachées par la masse ombreuse et écrasante de la citadelle.*

Plusieurs visiteurs anglophones colportent également cette image formule d'*Old-world city* qui, dans la seconde moitié du siècle, semble en voie de devenir le stéréotype romantique de Québec : « vieille cité » dans un pays « neuf »… du moins, un pays dont l'Ouest, vaste et peu européanisé, éveille grandement l'intérêt de certains Britanniques.

Villa Teviot, vers 1891.
Archives de la Ville de Québec,
L.-P. Vallée, négatif n° 16195.
Construite en 1849-1850, la villa Teviot, située le long du chemin Sainte-Foy, s'inscrit dans l'esprit néoclassique. Cette villa fut démolie en 1936.

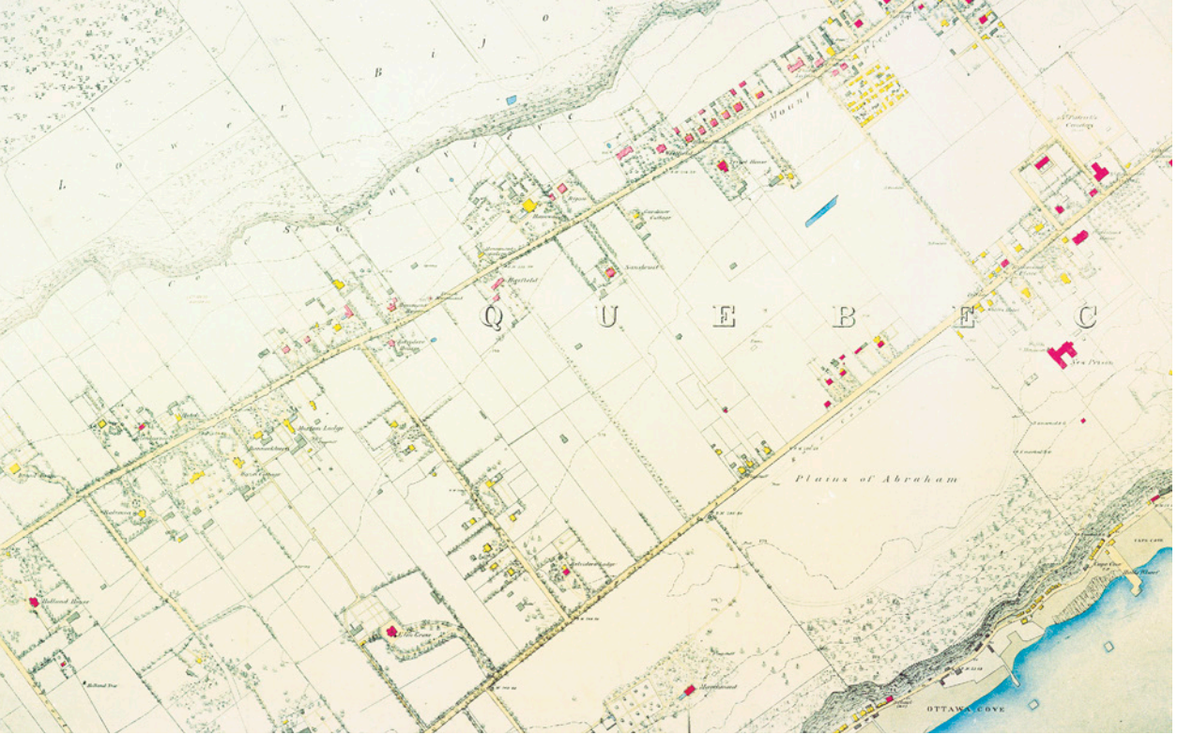

Fortification Surveys. Plan of the Environs of Quebec, Surveyed between 1864-7.
Archives nationales du Québec, H.S. Sitwell. P1000, S5, D362-Québec-1864-67 foIV, 9.
Dès la Conquête, les terres de la colline de Québec à l'ouest de l'enceinte ont attiré l'attention de la nouvelle élite. Les militaires les convoitent d'ailleurs longtemps. Ce sont eux qui dressent, entre 1864 et 1867, une carte très détaillée de la ville et de ses alentours. Le feuillet reproduit ci-contre, permet d'apprécier la suite ininterrompue et l'extension de ces vastes propriétés qui seront subdivisées dès la fin du siècle. Les couleurs rappellent les matériaux de construction des bâtiments : le bleu, la pierre; le jaune, le bois ; le rose, la brique.

Il n'est pas rare que des visiteurs se soient déjà fait une représentation de la ville avant d'y débarquer.

> *With straining eyes we watched to catch the first view of Quebec. We had heard of it, read of it, knew all the vicissitudes it had undergone, had looked upon its pictured beauty scores of times ; but now the reality was before us, and the picturesque beauty of its appearance fully realized, if it did not exceed our expectations (Lady Hardy, 1881).*

Cependant, l'expérience de la ville n'est pas toujours à la hauteur des attentes :

> *The picturesque fascination of its first appearance lessened on a closer acquaintance. « Distance leads enchantment to the view » in this as in many other cases (Lady Hardy, 1881).*

L'origine ethnique des voyageurs n'est pas sans influer sur les représentations de la ville. Les intentions et les stratégies d'écriture sont trop divergentes pour qu'il en soit autrement. Par exemple, certains Britanniques se préoccupent souvent d'émigration et de propagande touristique et impériale. Si ces derniers aiment rappeler la gloire de Wolfe et décrire les célèbres plaines victorieuses, les Français penchent du côté du passé colonial français en Amérique. Les Américains, quant à eux, s'arrêtent souvent à l'aspect suranné de la ville.

La ville, chez un Canadien anglais, est perçue comme un lieu de mémoire à résonance militaire :

> *In Quebec one feels that he is on a spot where every foot of space was once of value, from the neccessity of protecting the whole by works of defence. […] Quebec is the one memorial of that condition of things on this continent (Fleming, 1884).*

Puisqu'ils sont au fait des luttes de pouvoir au sein de la fédération canadienne, les anglophones de ce pays n'entretiennent peut-être pas une image aussi romantique que les autres voyageurs.

En tout cas, le pittoresque des lieux fait pratiquement l'unanimité. La ville est maintes fois présentée comme un belvédère exceptionnel.

> *Du haut de la citadelle se déroule un paysage d'une indicible magnificence (Leclercq, 1877).*

Le panorama et les attractions locales jouent un rôle, mais les représentations et le contact avec les habitants complètent l'appréciation et le portrait de la ville :

> *The peculiar charm of Quebec lies in no particular point, but in a combination of the whole, — in the islands, mountains, rivers, cliffs, plains, waterfalls ; in the quaintness of its buildings, in the association of romance and history, and in the courteous simplicity of the people (Butterworth, 1884).*

Force est d'admettre que plusieurs idéalisent la ville et en négligent les défauts. Au contact de la « réalité », d'aucuns expriment un certain désenchantement, comme Anthony Trollope, en 1869 :

> *But Quebec has very little to recommend it beyond the beauty of its situation. Its public buildings and works of art do not deserve a long narrative.*

La voirie municipale ne reçoit guère d'éloges dans les comptes-rendus de voyage :

> *Quebec […] has one or two good streets, the others are small, pockey, dirty byways (An Indian Officer, 1875).*

> *The wooden pavements are generally in rotten condition, and the roads when they are not cobble stones are full of ruts, holes, and pitfalls, which make us sigh for Macadam and all his host (Lady Hardy, 1881).*

Ainsi, à la qualité du site ne correspond pas nécessairement une qualité de vie :

> *It almost makes one sad to see the city of Quebec, occupying, as it does naturally, one of the finest situations it is possible to conceive, surrounded by the most*

St. John Suburbs, looking south, Quebec, s. d.
Archives de la Ville de Québec, *Montreal Import co*, négatif nº 19424.

> *lovely scenery the eye could desire, so utterly neglected in its sanitary conditions (Loudon, 1879).*

Quant à l'architecture, quelques voyageurs ne goûtent guère la mosaïque stylistique de la vieille ville :

> *The houses some old, some new, represent every style of architecture or non-architecture under the sun ; no uniformity, no regularity anywhere (Lady Hardy, 1881).*

Plusieurs voyageurs confrontés à la vieille ville ne peuvent contenir leur impression de déchéance, de reine détrônée :

> *The general appearance of the city is that of one that once was great, but whose grandeur and vitality are fading away (Davenport, 1876).*

> *It seems as though time had robed and crowned this quaint old town with historic fame and interest, and then turned away and left it forlorn and half forgotten ; for it has all the appearance of a bankrupt estate, with little life or money left in it. Its glory has departed, there is no doubt of that […] (Lady Hardy, 1881).*

Pour emprunter la formule de l'écrivain belge Georges Rodenbach, on se croirait à « Québec-la-morte » ! Québec doit sans doute cette représentation aux tensions qui traversent la société bourgeoise et britannique de l'époque, selon lesquelles s'opposent « progrès, empire, anglicité » et « déclin, français, catholique », « vieux monde » et « nouveau monde », « industrialisation » et « romantisme ». En cela, la représentation de Québec par les étrangers est aussi révélatrice des enjeux qui influent sur le devenir de la ville.

L'image de la ville se lit également à travers les perceptions que les Québécois en ont. Depuis la Confédération, la ville institutionnelle cherche à déguiser son déclin. Elle rehausse son image par la construction d'édifices prestigieux aux allures de la Renaissance française.

Ainsi, les représentations étrangères contrastent singulièrement de celles des habitants de la ville de Québec, que plusieurs aspirent à moderniser :

> *[…] the good folks are trying to destroy its picturesqueness as fast as they can (Lady Hardy, 1881).*

> *La municipalité de Québec a tort de laisser éventrer ces vieux quartiers dont les pierres ont un très ancien cachet et d'où s'évade un parfum vieillot semblable à celui qui règne dans certains musées (Bonnaud, 1895).*

Enfin, d'autres, perspicaces, pressentent peut-être la transcendance du site devant tous ces outrages contemporains ou éventuels :

> *It is devoutly to be hoped that no improving lord mayor or energetic municipal council will ever try to adapt Quebec to the sealed pattern of American cities. But even if they did their worst, I fancy that nature would twarth them (Rowan, 1876).*

Un vent de modernité risque de balayer les fortifications de Québec

Au début des années 1870, plusieurs facteurs conjugués semblent vouer les murailles et les portes à la démolition. Québec accuse d'abord un retard dans la course avec Montréal pour le titre de premier centre de commerce maritime du dominion et souhaite le rattraper. À ce titre, les fortifications sont perçues comme étant l'un des symboles de ce retard. D'autre part, la ville participe au mouvement d'enthousiasme suscité par la nouvelle façon de planifier la ville qui s'implante peu à peu en Amérique du Nord, à l'exemple des travaux de rénovation urbaine du baron Haussmann, à qui l'on doit d'avoir fait raser des quartiers de Paris au profit de la création de boulevard et de jardins publics. À Québec, c'est l'ingénieur Charles Baillairgé qui entreprend de transformer la capitale aux rues étroites et tortueuses et aux fortifications jugées désuètes pour une ville moderne. Le projet voit le jour avec l'appui d'une large partie de la population. En effet, l'attrait touristique est secondaire pour les résidants de Québec qui voient les fortifications, abandonnées des militaires, désormais en nombre

insuffisant, se dégrader. Cet état de dégradation, teinté de nostalgie, est alors présenté et perçu comme un obstacle à la modernité. Ainsi, les portes Saint-Louis et Prescott (en 1871) et Hope (en 1873), de même que leur corps de garde, tombent sous le pic des démolisseurs.

Le romantisme britannique à la rescousse des fortifications de Québec

En avril 1872, Lord Dufferin arrive au Canada pour y occuper le poste de gouverneur général. Il est charmé par la ville et dit :

> *Québec est l'une des villes les plus pittoresques et les plus belles du monde ; son site est superbe et son enceinte de murailles et de tours lui fait une couronne splendide.*

Profitant du courant romantique, il entreprend de réhabiliter la perception des fortifications jugées obsolètes. Le projet de Lord Dufferin consiste à rendre plus fonctionnelles et à intégrer au paysage urbain de Québec les fortifications pour qu'elles deviennent, plutôt qu'un objet de gêne, une part importante de l'héritage historique du Canada et un atout touristique majeur pour la ville. Dans cette perspective, l'ancienneté des fortifications et le passé qu'elles évoquent en font le symbole des hauts faits d'armes de Québec, et plus particulièrement, de la bataille des plaines d'Abraham, au cours de laquelle l'enceinte ne joue pourtant aucun rôle. Le projet de Dufferin propose d'établir un boulevard de ceinture sur le pourtour des remparts et de construire des ponts ou des portes qui évoquent l'architecture médiévale française, surmontés de tours et de tourelles, aux endroits où l'enceinte est percée. Ces ornements seraient élevés à intervalles le long de la rue des Remparts, rompant ainsi la monotonie des murs. L'agrandissement de l'Esplanade, l'aménagement d'un parc à l'extérieur des murs et le prolongement de la terrasse Durham jusqu'à la Citadelle, où il prévoit la construction d'un nouveau château Saint-Louis qui deviendrait la résidence des gouverneurs généraux à Québec, complètent son projet. Pour faire accepter ce dernier par la municipalité, il propose comme compromis d'effectuer des percées dans l'enceinte qui faciliteraient la circulation et répondraient aux soucis de progrès de la ville. Rapidement, son projet rallie majoritairement l'opinion publique et un architecte irlandais, William Lynn, est approché pour élaborer un plan directeur. Charles Baillairgé, qui s'est converti au projet, dirigera la réalisation des travaux.

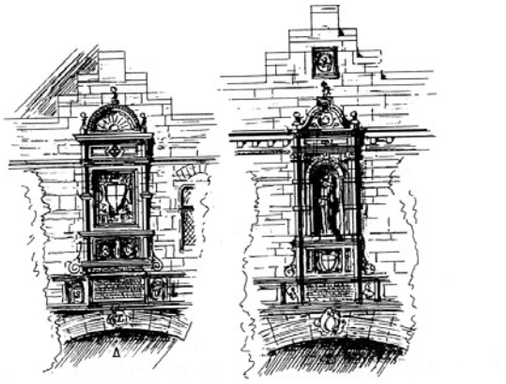

Détail des plans de William H. Lynn pour la porte Saint-Jean, 1878.
Archives de la ville de Québec, FC 00782.

Un symbolisme nouveau pour la capitale

Seuls quelques-uns des travaux du projet Dufferin seront menés à bien. Ainsi, la contribution majeure de Dufferin n'a pas tant été la modification ou l'augmentation de l'ouvrage militaire déjà en place, mais plutôt sa préservation et sa restauration, alors que les fortifications vieillissantes semblaient vouées à la destruction. Son tour de force est d'avoir réussi à embellir et à transformer la ville en un théâtre où le touriste joue le premier rôle, tout en adaptant ses vestiges historiques, sans nuire à son progrès, et d'avoir fait accepter le tout par l'opinion publique. Le rôle symbolique des fortifications pour Québec est d'une importance majeure à plusieurs égards. D'une part, elles enserrent et protègent une partie du Vieux-Québec, délimitant en quelque sorte un quartier sacré. Toutefois, plus qu'une protection patrimoniale, elles font partie intégrante de l'histoire. Peut-on imaginer ce qu'aurait été la capitale sans sa ceinture de murailles percée de portes ? Elle n'aurait certes pas la même image de vieille ville fortifiée « française », aux accents pseudo-médiévaux. Et une telle ville, sans enceinte, aurait-elle accueilli le Château Frontenac construit par le Canadian Pacific en 1893 ? En tout cas, elle n'aurait certainement pas retenu l'attention du comité du patrimoine mondial à titre de réalisation architecturale et humaine unique, du fait de ses remparts conservés qui en font aujourd'hui la seule ville fortifiée d'Amérique du Nord.

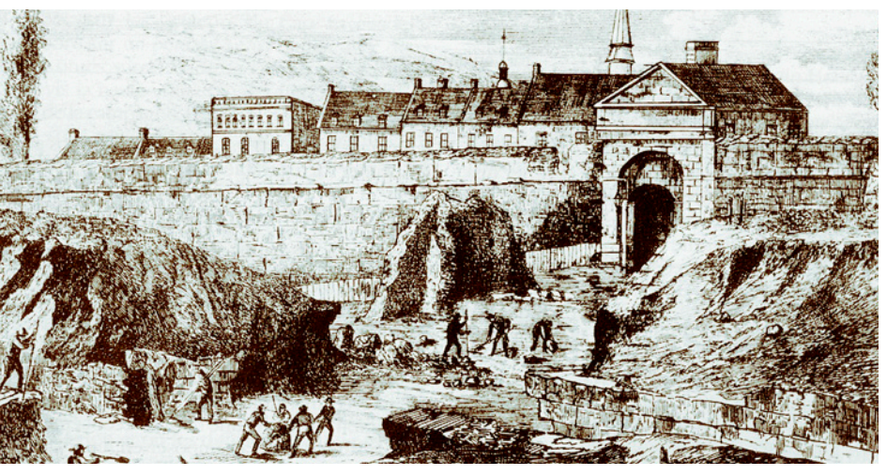

Travaux de démolition entrepris par la municipalité devant la porte Saint-Louis, 1871.
L'*Opinion publique*, 14 septembre 1871.

Les nouveaux développements

L'expansion urbaine

Le paysage institutionnel

Les défis de l'Église

L'école dans la cité

La médecine et la santé de 1921 à nos jours

Le développement du tourisme

Un loisir populaire: la baignade

Entre hier et demain

Vue de Québec.
Photographie Paul Bussières.

Québec et la pointe de Lévis vues de l'île d'Orléans, s. d.
Archives nationales du Québec, fonds ministère des Communications, E10, D93-500, P75.

L'essor du XXe siècle

LES NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS

Après une période difficile dans la seconde moitié du XIXe siècle, la capitale aborde le XXe sur une erre nouvelle qui la replace sur la voie de la croissance. Les sources de cette prospérité retrouvée sont de deux ordres. D'un côté, le contexte économique général s'améliore nettement à partir du milieu des années 1890 et favorise la croissance urbaine partout en Amérique; de l'autre, la capitale s'attribue de nouvelles fonctions qui la positionnent avantageusement à la fois sur les circuits touristiques continentaux et dans la hiérarchie urbaine québécoise. Québec connaîtra ainsi 50 années de croissance démographique soutenue qui lui redonneront le haut du pavé dans la structure urbaine de l'est du Canada et accentueront sa préséance dans le nord-est québécois.

UNE CENTRALITÉ TRANSFORMÉE

Le déplacement du terminus maritime du Saint-Laurent vers Montréal à la fin des années 1850 avait nui grandement aux activités portuaires de Québec. En même temps, le réseau ferroviaire s'étendait rapidement sur la rive droite du fleuve, ignorant la capitale comme le reste de l'autre rive. Seule consolation, les activités industrielles prenaient le relais des chantiers navals dans le domaine de la fabrication. Fortement affectés par le recul de la ville dans le domaine des transports, les commerçants de gros et les financiers réagissent par une série de mesures visant à redonner à Québec une place de premier plan sur les voies de communications. Appuyés par les édiles municipaux lorsqu'ils n'occupent pas eux-mêmes les fonctions publiques, ils font porter leurs efforts sur les transports fluviaux et ferroviaires.

Moderniser le port

Piqués au vif par la concurrence montréalaise, les négociants de Québec ont tôt fait de se préoccuper de leur port. Les projets d'agrandissement et de modernisation se multiplient dans les années 1870 avec la perspective de l'arrivée du chemin de fer. C'est finalement en 1880 que la princesse Louise, épouse du gouverneur général, pose la première pierre des ouvrages qui porteront son nom. Le nouveau port est enfin inauguré en 1890. On voit alors les céréales, acheminées à Québec par rail, remplacer le bois comme principal produit d'exportation. Des quais supplémentaires pour les océaniques s'ajoutent dans les années 1920 et 1930, à la faveur de la construction de voies ferrées jusque dans les anses de Sillery et au pied des plaines d'Abraham.

Le transport ferroviaire

Dans les économies avancées, l'outil privilégié de développement régional au XIXe siècle est sans conteste le chemin de fer. Québec pâtit longtemps de la décision du Grand Tronc de rallier l'est du Canada en passant par la rive sud du fleuve en 1854 (Figure 1). C'est Lévis qui en profite, détournant à son avantage une partie du trafic maritime qui aurait autrement transité par la capitale. Le raccordement direct au réseau ferroviaire nord-américain par la rive nord

LES GARES DU CANADIEN PACIFIQUE EN 1915.
Archives de la Ville de Québec, négatif n° 10754.
À droite de la vieille gare du Quebec, Montreal, Ottawa & Occidental, construite en 1878, se profile la toute nouvelle gare du Palais. Fidèle à l'esprit du temps, le Canadien Pacifique fait de sa gare un véritable monument au rail; il lui donne également des airs de famille avec son hôtel-château.

La porte du Saguenay–Lac-Saint-Jean : la gare du Quebec & Lake St. John, plus sobre que celle du Canadien Pacifique, au début du XXe siècle (rue Saint-André).
Archives de la Ville de Québec, négatif nº 08224.

du fleuve devient donc une priorité dès les années 1860. Ce n'est toutefois qu'en 1879 que le premier train du Quebec, Montreal, Ottawa & Occidental (QMOO) entre en gare, après que la compagnie ferroviaire, fondée en 1870, ait obtenu les appuis combinés du conseil de ville et du gouvernement québécois. Une fois complétée, la voie ferrée fait de Québec le terminus ferroviaire de la rive nord.

La liaison au réseau nord-américain ne suffit pas en soi à redonner à Québec sa place d'antan. Premier port de mer de grande capacité en remontant le Saint-Laurent, la ville ne peut pas toutefois rivaliser avec Montréal, au centre d'un large espace à l'activité économique intense. Les investisseurs québécois le comprennent tôt et vont tenter de se créer un arrière-pays, un hinterland, à la mesure de leurs ambitions. Pour ce faire, le chemin de fer apparaît encore comme l'outil tout désigné. Les élites politiques et économiques de la capitale se lancent donc dans la promotion des voies ferrées convergeant vers Québec.

Le Saguenay–Lac-Saint-Jean est la première région visée, avant même que le QMOO ne soit complété. Toutefois, la compagnie du Quebec & Lake St.John, fondée dès 1869, construit à petits pas et ce n'est qu'en 1888 que le train rallie Roberval, puis Chicoutimi en 1893. Dans un autre axe, le long de la rive du fleuve, le Quebec, Montmorency & Charlevoix rallie Sainte-Anne-de-Beaupré en 1889, le cap Tourmente en 1894 et finalement La Malbaie en 1919. Entre-temps, le Transcontinental (repris par le Canadien National) rejoint Québec en passant par l'Abitibi en 1909. Enfin, une voie (abandonnée depuis) relie Loretteville à Stoneham en 1917. Sur la rive sud, les efforts vont en direction de la Beauce et des Appalaches. Le Quebec Central rallie Sainte-Marie en passant par l'Etchemin en 1874, puis les Cantons de l'Est en 1879, Beauceville en 1885 et finalement Saint-Georges en 1908. Plus à l'est, le gouvernement canadien (CN) finance à partir de 1910 la construction de la voie ferrée longeant le plateau appalachien à partir de Saint-Malachie. En facilitant les communications avec le reste du continent, l'ouverture du pont de Québec en 1917 intégrera plus solidement ces secteurs à l'orbite de la capitale.

Les différentes voies ferrées forment en 1920 un réseau étoilé qui, quoique moins dense que celui de la plaine montréalaise, draine vers Québec les produits régionaux destinés à l'alimentation de la ville et de ses industries ou à l'exportation par le port. Il constitue l'ossature du rayonnement économique, social et culturel de la capitale. Les artisans de cette vaste zone intégrée sont nombreux. À titre d'exemple mentionnons Élysée Beaudet, de la maison de commerce de gros Chinic et Beaudet. Son action révèle une stratégie soigneusement planifiée visant la croissance à la fois de son entreprise et de la ville. Outre le commerce de gros, il agit comme actionnaire du chemin de fer vers le lac Saint-Jean, comme animateur de la société de colonisation du canton Normandin (20 km au nord-ouest de Roberval ; son nom accompagne celui de ses associés et d'autres notables de Québec parmi les premiers concessionnaires de lots du canton) et se fait même élire député de la circonscription provinciale de Lac-Saint-Jean (1881). D'autres ont agi à titre d'entrepreneurs directement engagés dans les ouvrages de génie civil ou d'exploitation des ressources régionales. Parmi eux figure Horace Jansen Beemer, actionnaire et constructeur du chemin de fer du lac Saint-Jean, propriétaire d'un hôtel de luxe à Roberval ainsi que de scieries dans le même secteur et entrepreneur en travaux publics à Québec (aqueduc, électrification des tramways, chemin de fer vers Charlevoix). Bref, par l'édification d'un vaste arrière-pays, financiers, entrepreneurs et négociants contribuent à la relance de la ville dans une période difficile de son histoire.

Leurs efforts ne sont pas vains. Les infrastructures portuaires et ferroviaires constituent des facteurs de localisation importants pour les usines qui s'implantent rapidement au début du XXe siècle à la faveur de la seconde révolution industrielle, fondée sur la mise en valeur des ressources hydrauliques et forestières du Québec et marquée par l'introduction du travail à la chaîne. C'est ainsi que Québec accueille l'Anglo-Canadian Pulp and Paper (Daishowa) en 1928. C'est pour les mêmes raisons que la Dominion Textile s'est implantée au pied de la chute Montmorency en 1898, la St.Raymond Power & Paper à Saint-Raymond de Portneuf et l'Abitibi Power & Paper à Beaupré en 1927. Quoique distantes de la capitale, ces usines contribuent à sa prospérité, car elles y sont reliées par chemin de fer. Il en va de même pour les usines de la compagnie Price, disséminées dans toutes les régions du nord-est québécois et dont la bonne fortune permet l'érection, au tournant des années 1930, d'un tout nouveau siège social (l'édifice Price), témoin concret de la relance de l'économie locale.

La montée automobile

Nouveauté du début du siècle, l'automobile s'implante d'abord comme curiosité technologique avant la Première Guerre mondiale, puis comme mode de transport à rayon d'action grandissant, avant de se généraliser après la Seconde Guerre mondiale. Les véhicules à moteur contribuent à la congestion de la circulation urbaine et représentent un problème à l'échelle locale au départ. Toutefois, les lacunes générales du système routier obligent le gouvernement québécois à intervenir dans la construction et l'entretien des voies interurbaines dès les années 1910. Auparavant, ces routes étaient souvent confiées à des entreprises privées qui finançaient leurs travaux en percevant un droit de passage. Aux entrées de Québec, les péages perçus par les corporations responsables des chemins sont finalement abolis en 1918.

Les routes provinciales agiront dans le même sens que les chemins de fer dans l'intégration des régions du nord-est québécois à l'espace polarisé par la capitale. C'est ainsi que la route de Charlevoix est complétée dans les années 1930 et que celle du Saguenay–Lac-Saint-Jean, le « Parc » des Laurentides, est construite en 1948. Cette dernière posa des défis d'ingénierie particuliers en raison du relief et des conditions climatiques qui caractérisent le territoire (rigueurs associées à l'altitude et aux précipitations abondantes). S'inspirant partiellement de l'expérience de la route reliant l'Alaska aux États-Unis continentaux, érigée pendant la guerre, les ingénieurs civils surmontèrent néanmoins toutes les difficultés et la route 175 (baptisée 54 à l'origine) inspira à son tour plusieurs constructeurs étrangers. Sur la rive droite du fleuve, le transport routier bénéficie grandement de la construction du pont de Québec, comme l'avait fait le transport ferroviaire.

INAUGURATION DU PONT DE QUÉBEC EN 1917.
Archives de la Ville de Québec, négatif nº 21487.

FIGURE 1

Mise en place du réseau ferroviaire, 1854-1921

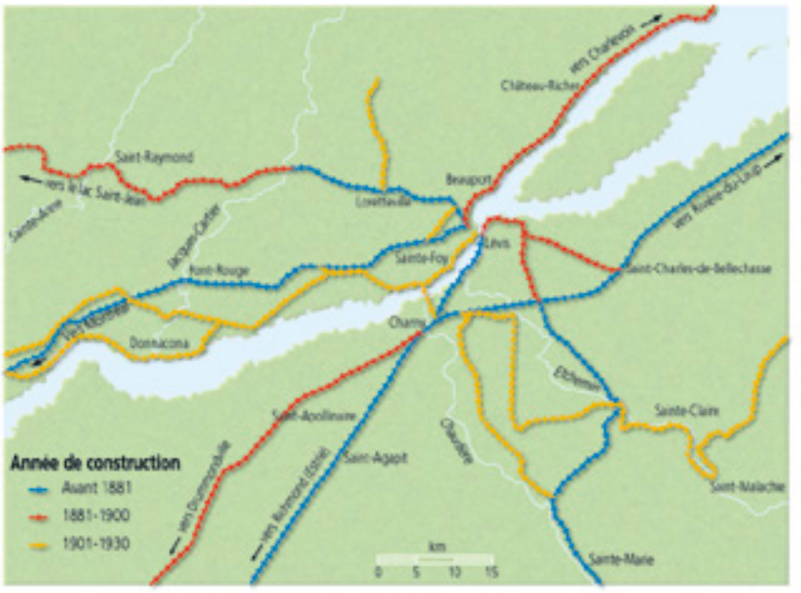

Source : Laboratoire de géographie historique.

Ensemble, les améliorations apportées aux installations portuaires, au réseau ferroviaire et aux routes permettent à la capitale d'affirmer sa place prépondérante dans l'économie de la moitié est du Québec. Elles contribuent aussi à la croissance des autres fonctions de la ville.

LA CROISSANCE DES ACTIVITÉS TERTIAIRES

L'accroissement des échanges, la création de centaines d'emplois liés aux transports, l'augmentation de l'emploi dans le secteur industriel et l'amélioration générale des salaires (en bonne partie grâce à l'action du mouvement ouvrier) se combinent pour soutenir une consommation accrue dont profite le commerce de détail à Québec comme ailleurs. Il s'ensuit une croissance marquée du nombre d'établissements commerciaux et de leur chiffre d'affaires entre 1890 et 1930. Ceux-ci se localisent le long des axes de circulation et de densité : du marché Champlain au quartier Saint-Jean-Baptiste, en passant par la côte de la Montagne, la rue de la Fabrique et la rue Saint-Jean d'un côté ; le long des rues Saint-Paul et Saint-Joseph de l'autre. Un axe secondaire se développe également le long de la 3e avenue à Limoilou. Leur bonne fortune est soutenue par la mise en service du tramway, premier système de transport en commun, dans le dernier tiers du XIXe siècle. D'abord tirées par des chevaux, les voitures sur rails sont mues par l'énergie électrique à partir de 1897. Elles transporteront des millions de passagers à travers la ville jusqu'à leur mise au rancart en 1948.

À cette fonction commerciale de détail, qui rayonne bien au-delà de la ville vers la côte de Beaupré, Lévis, Sainte-Foy, Portneuf et Charlesbourg, s'ajoutent le tourisme, les activités financières, les services aux entreprises et l'administration. Toutes ces fonctions sont anciennes. La croissance des années 1900-1930 va cependant leur insuffler une vigueur nouvelle. Côté touristique, le Château Frontenac devient un des porte-étendards hôteliers du

Vue vers le nord depuis la tour du Parlement, 1899.
Archives de la Ville de Québec, négatif nº 08266.
Au-delà de la rivière Saint-Charles, le quartier naissant de Limoilou et l'église Saint-Charles.

Canadien Pacifique (qui acquiert le QMOO à la fin des années 1880) et s'impose, par sa masse, dans le paysage urbain. Il s'ajoute aux autres établissements hôteliers que fréquentent les milliers de touristes qui viennent contempler en Amérique du Nord la vieille ville d'allure européenne et qui déversent leurs dollars chez l'un ou l'autre des dizaines de restaurateurs de la capitale. En même temps, les activités financières font toujours la fortune de la rue Saint-Pierre, siège des institutions bancaires et des compagnies d'assurances. La généralisation de l'électricité et du téléphone crée également des centaines d'emploi. Du côté de la fonction publique, enfin, l'engagement progressif de l'État dans divers champs de la vie collective (transports, santé publique, enseignement, vente des spiritueux) fait progresser le nombre de ses employés. Le tout contribue à la tertiarisation de l'économie de la ville, ce vaste phénomène qui, dans le monde urbain de l'époque, accompagne le passage d'une économie fondée sur la production industrielle à une économie de plus en plus tributaire des activités d'échanges et de services.

Une ville métamorphosée

La prospérité retrouvée du premier tiers du XXe siècle donne lieu à la reprise de l'expansion de la ville. Poursuivant le mouvement enclenché depuis plusieurs décennies, l'espace construit s'étend vers l'ouest, tant le long de la Saint-Charles que sur le promontoire : par delà la rue Marie-de-l'Incarnation dans Saint-Sauveur ; entre les rues des Érables et Marguerite-Bourgeois dans Montcalm (sans oublier le « Petit Faubourg Saint-Jean », à la hauteur de l'établissement des franciscains). Un nouvel axe de développement s'ajoute toutefois aux anciens. Il s'agit du quartier Limoilou. Les deux noyaux de Stadacona et d'Hedleyville sont érigés en municipalité de Limoilou à la fin du XIXe siècle, avant d'être fusionnés à la ville de Québec en 1909. La croissance rapide de ce secteur et son annexion à Québec contribuent à l'accroissement démographique que connaît la capitale dans les trois premières décennies du siècle (Tableau 1). En effet, après 1900, le taux annuel de croissance remonte au-dessus des 12 ‰, performance inconnue depuis les années 1850. Les années 1920 sont particulièrement fastes sur ce plan, avec une croissance de plus de 30 ‰ annuellement, niveau qui retombe cependant après 1930. Par la suite, surtout après la Seconde Guerre mondiale, l'accroissement démographique fléchissant témoigne de la fin de l'expansion physique de la ville au profit des villes de banlieue.

La fin du cycle de croissance de la ville indique qu'elle a atteint sa maturité après 1940. Elle présente alors toutes les formes d'habitats urbains, depuis les vieux quartiers centraux de l'enceinte fortifiée et de la basse-ville à la banlieue pavillonnaire de Montcalm, en passant par les quartiers denses aux fonctions variées de la vallée de la Saint-Charles et les secteurs institutionnels nobles de la Grande Allée. Abandonnant définitivement son statut de métropole, Québec devient le centre d'une vaste région englobant toute la moitié nord-est de la province et une partie des Maritimes. Délaissant les spécialités portuaires et industrielles au profit des services, la capitale offre des visages variés, marqués par la modernité : au réseau électrique se superpose le réseau téléphonique, portés par une forêt de poteaux ; le tramway circule par toute la ville, alors que les automobiles commencent à poser des problèmes aux responsables de la voirie locale. Ce faisant, le paysage urbain paraît branché sur l'Amérique ; en même temps, le patrimoine de la ville, qui crée une forte impression sur les visiteurs,

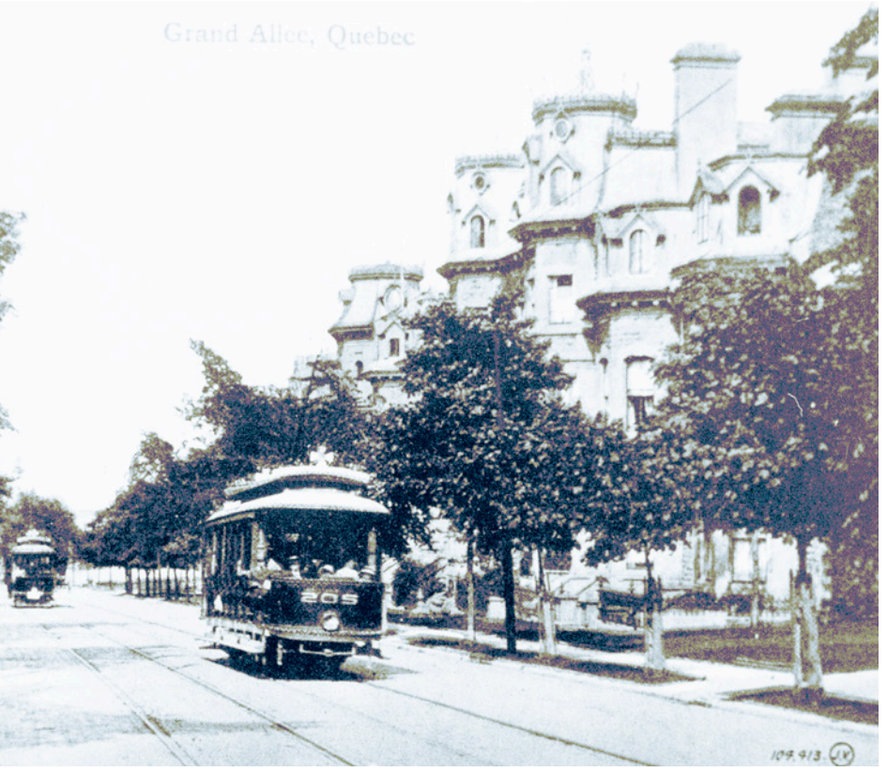

Tramway sur la Grande-Allée vers 1910.
Archives de la Ville de Québec, négatif nº 19467.

TABLEAU 1

Évolution de la population de la ville, 1901-1951

Année	Population	Taux de croissance annuelle (en ‰)
1901	68 840	—
1911	78 710	13,5
1921	95 123	19,1
1931	130 594	32,2
1941	150 757	14,5
1951	164 016	8,5

Sources : Recensements du Canada.

Épicerie Cantin & Frère, 271 rue Saint-Joseph, vers 1915.
Archives de la Ville de Québec, auteur inconnu, négatif nº 11240.

prend de plus en plus valeur symbolique aux yeux de la population locale.

Le commerce de détail : de l'épicerie au supermarché

L'un des secteurs les plus touchés par les changements rapides et profonds de la première moitié du XXe siècle est sans contredit le commerce de détail et, au premier chef, celui de l'alimentation. À la disparition graduelle des marchés publics, à partir des années 1910, correspond l'ouverture de petits commerces de fruiteries et de boucheries. Les épiceries, quant à elles, existaient depuis plus longtemps. Ces dernières vendaient des produits d'épicerie sèche (conserves, céréales, farines, légumes secs, biscuits, thé, café, épices) et quelques fruits et légumes pendant l'été. L'épicier licencié avait aussi le droit de vendre de l'alcool jusqu'à la création de la Commission des liqueurs en 1921.

Dans les années 1930, une panoplie de petits commerces font leur apparition à Québec, disséminés dans les quartiers populaires. Les épiceries du coin vendent certaines denrées essentielles, des friandises et maintiennent un volume d'affaires annuel inférieur à 5 000 $. L'épicerie moyenne est semblable à celle du coin, mais couvre une

Épicerie Elzéar Turcotte, 1909.
Archives nationales du Québec, auteur inconnu,
P 547, DL431 Q10,P23.

Épicerie Elzéar Turcotte, La plus grande épicerie à Québec,1909.
Archives nationales du Québec, auteur inconnu, P 547, DL431 Q10, P22.

FIGURE 2

Établissements de commerce de détail, ville de Québec, 1941

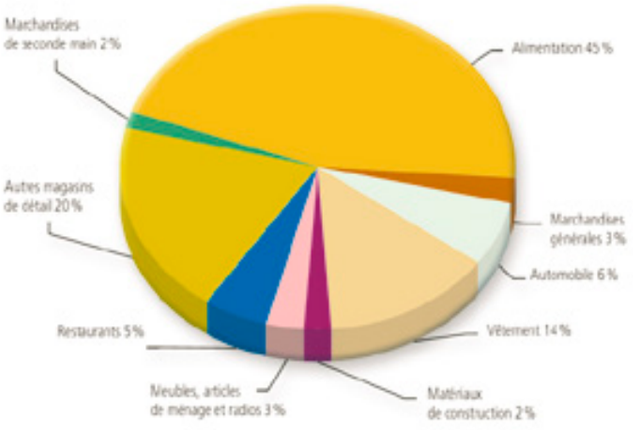

Sources : Falardeau (1946).

FIGURE 3

Commerce de détail, secteur alimentation, ville de Québec, 1941-1955

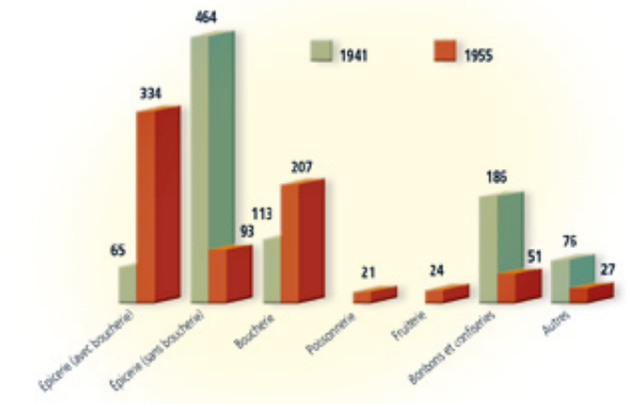

Sources : Falardeau (1946).

superficie plus grande, offre plus de marchandises, tout en possèdant un chiffre d'affaires inférieur à 20 000 $. La grande épicerie comprend, quant à elle, une variété considérable de marchandises, ainsi qu'un personnel nombreux : par exemple, l'épicerie Elzéar Turcotte, considérée au début du siècle comme le plus grand commerce en son genre à Québec.

Les chaînes d'épiceries

Les chaînes d'épiceries qui dépendent d'une maison mère apparaissent à Québec en 1927. La compagnie Dominion Stores Limited, fondée à Toronto en mai 1919 par Robert Jackson, ouvre quatre magasins dans les quartiers Limoilou, Saint-Roch, Saint-Sauveur et Montcalm. Les Magasins Guy inc., de Québec, ouvrent 16 succursales dans les mêmes quartiers en 1928 ; en 1932, ils en détiennent 28, tandis que Dominion Stores Limited en a six. La faillite des Magasins Guy inc. en 1934 et la disparition de quatre épiceries Dominion donnent un dur coup aux chaînes d'épiceries. Les deux seuls établissements qui survivent à la crise ont pignon sur rue au 65, rue Saint-Jean et au 75, avenue Cartier.

Les débuts des épiceries à surface ouverte aux clients ont lieu à Québec dans les années 1940. Cette méthode révolutionnaire de mise en marché, qui consiste à laisser le client se servir lui-même, provient des États-Unis ; elle se répand en Ontario puis s'implante vers 1933 à Montréal, dans certains magasins Steinberg. Fondée à Montréal par Sam Steinberg en 1917, la chaîne des épiceries Steinberg s'établit à Québec en 1950 et y ouvre les premiers supermarchés. La plupart de ces succursales sont intégrées à des centres commerciaux, comme la Place Fleur-de-Lys,

Guy Store, 857 St Foye Rd. : C. Vachon — mgr. ; M. Lemieux — clerk ; A. Bainville — cashier ; vers 1930.
Courtoisie de Claude Vachon, collection personnelle.
Dans cette succursale qui offrait des services de boucherie, l'affichage se faisait en français, fait plutôt rare pour les épiceries de l'époque.

VITRINE D'UN DOMINION STORES DE QUÉBEC, FRUITS ET LÉGUMES, S.D.
Courtoisie de Claude Vachon, collection personnelle.

la Place Sainte-Foy et les Galeries Charlesbourg. La firme Steinberg connaît une telle expansion qu'elle détient, au milieu des années 1980, 25 % du marché de l'alimentation à Québec.

Parallèlement, des regroupements d'épiciers volontaires se constituent. Le groupe d'épiciers Victoria ferme après cinq ans d'existence, tandis que celui des Épiciers-Unis Inc., issu de l'association de 25 épiciers en 1928, va prendre de l'ampleur. Ces épiciers avaient pour but d'améliorer leur pouvoir d'achat auprès des manufacturiers et des grossistes. La maison Drouin et Frères en assure l'approvisionnement. Les Épiciers–Unis Inc. dépassent les 250 membres au milieu des années 1950. Ils fusionneront avec le groupe Métro-Richelieu en 1980.

FIGURE 4

Les magasins Dominion Stores Limited de Québec, 1927-1987

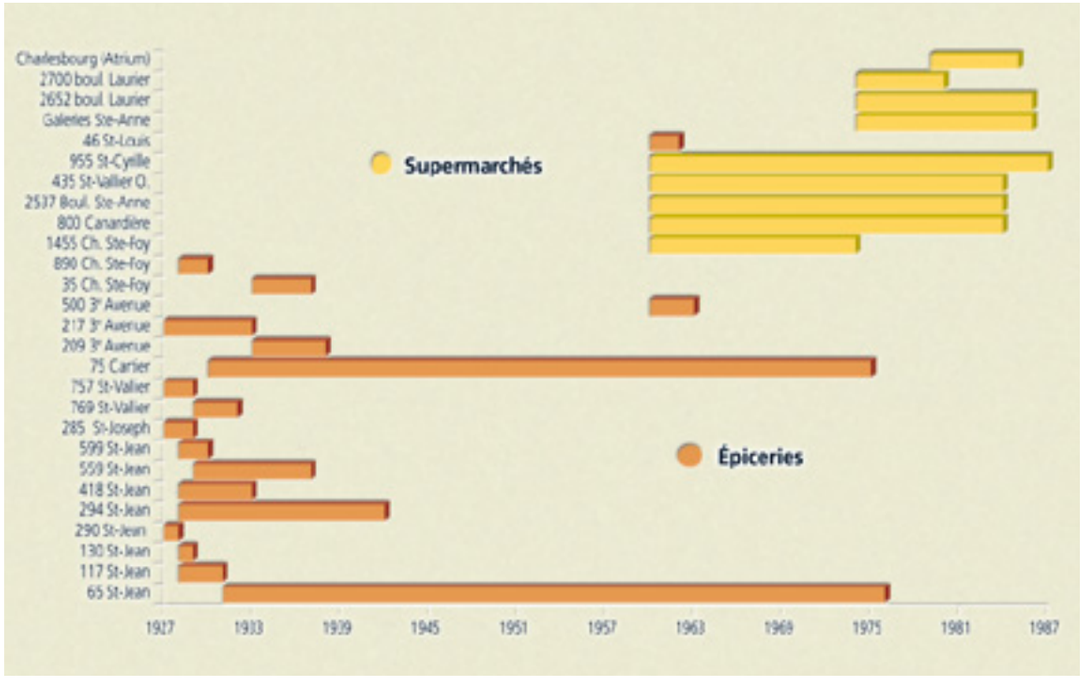

Sources : Falardeau (1946) ; Annuaires de Québec et Lévis (Marcotte) 1945-1946, 1949-1950, 1955-1956, 1960, 1965, 1970 ; Archives de M. Rolland Rémillard, directeur de marché chez Dominion Stores Limited.

FIGURE 5

Les chaînes de magasins à Québec, secteur alimentaire, 1928-1999

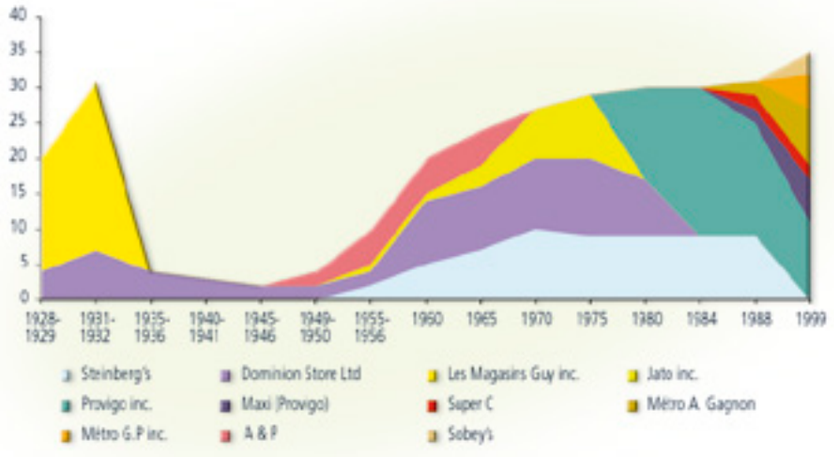

Note : Pour les besoins de ce graphique, on a tenu compte des établissements des municipalités adjacentes à la ville de Québec (Beauport, Charlesbourg, Sainte-Foy, Sillery et Vanier).

Sources : Falardeau (1946) ; Archives de Rolland Rémillard ; Paul E. Paradis. Annuaire Bell, 1998-1999.

Vitrine d'un Dominion Stores de Québec, produits d'épicerie, s.d.
Courtoisie de Claude Vachon, collection personnelle.

Ouverture d'un Jato, étalage de produits Kraft, 1959.
Gracieuseté de Paul E. Paradis, collection personnelle.

Le géant américain de l'alimentation Great Atlantic & Pacific Tea Co. (A&P) de New-York fait une incursion à Québec. Après s'être installé à Montréal vers 1926, A&P ouvre cinq succursales vers la fin des années 1940 et le début des années 1950. La première, en 1946, se situe sur la rue Saint-Jean, près du théâtre Canadien. D'autres s'implantent à plusieurs endroits : en 1949, sur la 3e avenue; vers 1950, sur la rue Saint-Louis; sur la rue Turnbull, en 1952. Enfin, vers 1954, une autre épicerie naît sur le site de l'ancienne gare d'autobus à Sainte-Foy, près de l'actuelle Place Laurier.

Des supermarchés d'initiative locale : Jato inc.

Vers 1940, Alfred Boiteau achète un petit commerce d'alimentation de 300 pi^2 dans le quartier Saint-Jean-Baptiste. Le Marché Automate se situe au coin des rues Sainte-Claire et Saint-Olivier. La chaîne des épiceries Jato inc. débute en 1954 avec l'ouverture d'un magasin à Sillery par son fils Jean Boiteau, suivi d'un deuxième à Sainte-Foy, sur la rue Myrand. Sept autres établissements portant la même enseigne ouvrent entre 1964 et 1973. En 1975, Jato inc. occupe 16% du marché de l'alimentation à Québec, Steinberg 25% et Dominion 13%.

Provigo inc. achète la totalité des actions de Jato inc. au coût de 7,5 millions $. Née en 1969 de la fusion de Couvrette et Provost, grossiste de Montréal, de Lamontagne Limitée, détaillant du Saguenay, et de Denault Limitée, grossiste de Sherbrooke, Provigo Inc. fait alors l'acquisition d'une chaîne de supermarchés indispensable à ses projets d'expansion. L'expansion de Provigo sous la bannière Jato se fait avec l'ouverture de trois autres établissements dans la région, dont un magasin aux Galeries de la Capitale de dimension impressionnante (44 000 pi^2). C'est là une des premières acquisitions d'importance pour cette compagnie qui deviendra le numéro un de l'alimentation de gros et de détail au Québec, quelques années plus tard, grâce à l'achat des magasins Dominion et Steinberg.

Ces bouleversements dans le secteur de l'alimentation illustrent l'ampleur des changements qui affectent le cadre de la vie urbaine après 1900. S'inscrivant dans un mouvement général de modernisation, ils mettent aussi en évidence le dilemme auquel les citadins sont confrontés entre les tentations du progrès et la volonté de préserver la richesse patrimoniale de leur ville.

Ouverture d'un Jato, étalage aliments pour bébé, 1959.
Gracieuseté de Paul E. Paradis, collection personnelle.

TABLEAU 2

Les magasins Jato inc.

Établissements	Année d'ouverture	Superficie approximative (pieds carrés)
Parc Falaise (2455 chemin Saint-Louis)	1954	7 000
Myrand (815, avenue Myrand)	1959	12 000
Limoilou (2235, 1ère avenue)	1964	15 000
Neilson (3190, boul. Neilson)	1965	10 000
Orsainville (4000, boul. du Jardin)	1967	15 000
Villeneuve (1096, boul. des Chutes)	1969	12 000
Marché à Gogo (210 avenue St-Sacrement, magasin entrepôt)	1970	25 000
Lauzon (20, rue Saint-Georges)	1971	12 000
Saint-Louis de France (2900, chemin Saint-Louis)	1973	16 000
L'Ormière (243, boul. l'Ormière)	1973	18 000
Cap-Rouge (1100, boul. Chaudière)	1976	16 000
Quatre-Bourgeois (3440, chemin Quatre-Bourgeois)	1978	16 000
Les Saules (5150, boul. l'Ormière)	1979	16 000
De la Capitale (Galerie de la Capitale, sous la bannière Provigo)	1980	44 000

Sources : Paul E. Paradis, membre de la direction de Jato inc. ; Archives de Rolland Rémillard.

L'EXPANSION URBAINE

Le 21 juillet 1908, la ville de Québec célébrait son tricentenaire, qui en faisait la plus ancienne cité d'Amérique du Nord. Ce fut un jour très attendu, où nul dans la vieille capitale ne put ignorer le poids de trois siècles d'histoire. L'affluence du public en différents lieux de festivité en haute et en basse-ville le montra bien. Quatre mille cinq cents acteurs s'assemblèrent à Québec pour ressusciter les fastes du passé de la ville. Dans la haute-ville, les armées anglaise et française se battirent dans des simulacres de combats sur les plaines d'Abraham, tandis qu'une reconstitution de l'habitation de Champlain était érigée sur la place Royale, dans la basse-ville. Dans le port de Québec, le maire de la ville de Brouage, en France, ville natale de Samuel de Champlain, et les descendants du marquis de Montcalm et du chevalier de Lévis débarquèrent. Sur un navire de l'Empire britannique vinrent le roi Édouard IV et les descendants des généraux Wolfe, Murray et Carleton. Et sur le grand fleuve, de nombreux bateaux de guerre — orgueils des flottes britannique, française et américaine — passaient devant la Citadelle, étendards au vent.

Durant trois siècles, de profonds changements ont eu lieu à Québec, affectant ses quartiers, son économie et sa société. Pourtant, en 1908, la ville s'était à peine étendue au-delà des fortifications militaires, bâties au début du XIXe siècle. Il existait une activité industrielle dans le faubourg Saint-Roch, mais Québec était encore et toujours une cité maritime, tournée vers le fleuve. Lord Dufferin pouvait encore écrire en 1874 sur « la nécessité de percer éventuellement les murs dans le but d'améliorer les communications avec les faubourgs ». Pourtant le siècle qui aura mené Québec à son 400e anniversaire en 2008 sera radicalement différent des 300 années précédentes. Ce serait un siècle marqué par une croissance urbaine, démographique et industrielle sans précédent.

Entre 1900 et 2000 Québec réalisa des annexions successives, qui ont plus que quadruplé sa taille et accru sa population de plus de 200 %. La croissance verticale, sous la forme de gratte-ciel, survint dans le ciel de la ville en 1929. Une décennie plus tard, deux conférences très importantes pour le sort de la Seconde Guerre mondiale se tinrent dans l'hôtel le plus prestigieux de la ville, tandis qu'à la fin de la guerre, Québec se jeta dans la bataille pour devenir le siège des Nations-Unies. La ville connut une croissance rapide

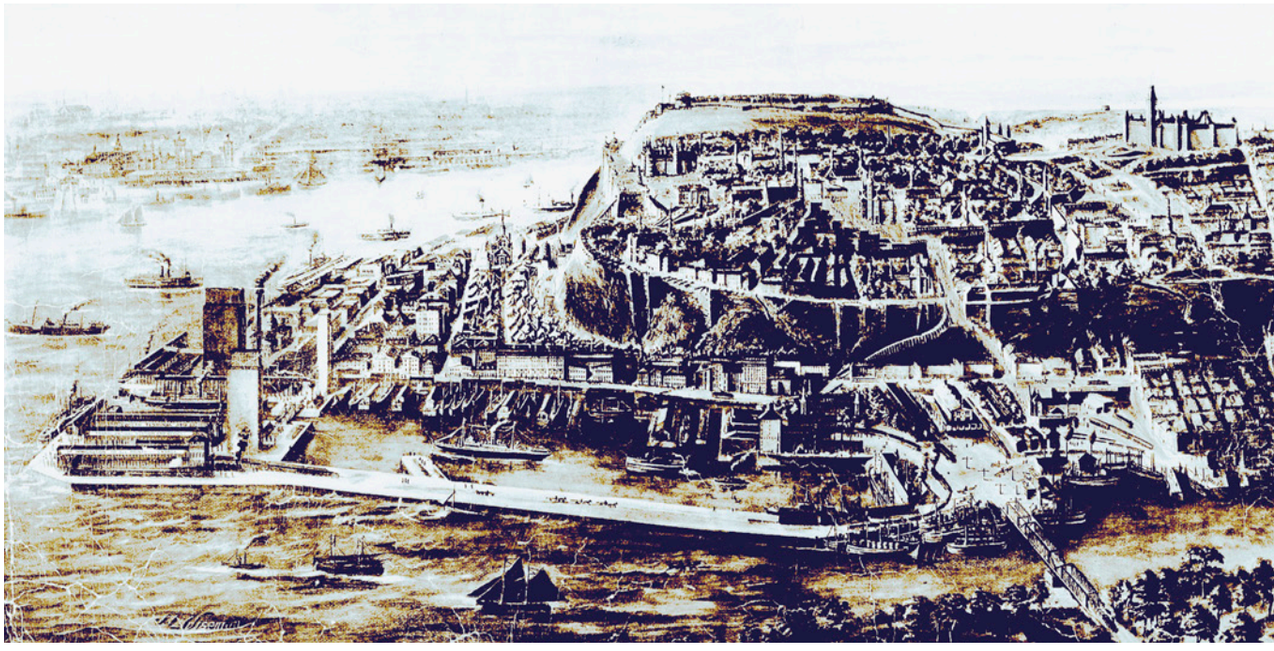

VUE AÉRIENNE DE LA VILLE DE QUÉBEC, 1908.
Archives nationales du Canada, négatif n° 10152.

Map or Plan of the City and Part of the County of Quebec, 1903.
Bibliothèque de l'Université Laval,
Dép. de l'agriculture, A.E.B. Courchesne.

en commun adaptés à une croissance économique privilégiant le secteur tertiaire et l'industrie, et assurant des emplois et un espace de vie suffisants à une population tertiaire et industrielle en pleine croissance.

La traversée de la rivière Saint-Charles

À la fin du XIXe siècle, Québec avait déjà développé les caractéristiques essentielles qui marqueraient sa société et son économie au siècle suivant. Vers 1900, la ville n'était plus une place forte stratégique ni l'indispensable plaque tournante du commerce canadien qu'elle avait été au cours des 300 ans précédents. Au début du XXe siècle, Québec s'affirmait plutôt comme la capitale politique, religieuse, culturelle et touristique de la province toute entière. L'importance de la ville sur le plan politique était et continue à être largement disproportionnée à la faiblesse de son poids démographique, de ses services d'ampleur régionale et de son économie industrielle. Jusqu'en 1889, la ville était physiquement limitée à l'étroit territoire qui s'étend entre le Saint-Laurent et la rivière Saint-Charles. À cette époque, la ville recouvrait 1 762 acres, soit approximativement 30 % de la surface qu'elle occupera en 1945.

après la Seconde Guerre mondiale, mais elle réussit pourtant à maintenir en grande partie sa physionomie d'avant 1900. Dans les années 1980, la ville fut classée au patrimoine mondial de l'UNESCO pour son histoire et son architecture uniques ; à la fin du siècle, la ville est entrée dans la compétition internationale pour l'accueil des jeux olympiques d'hiver de 2002.

Même si la croissance urbaine, démographique et industrielle globale de Québec au XXe siècle paraît spectaculaire, elle n'était en réalité ni solide ni planifiée, et n'allait pas sans de sérieuses difficultés à surmonter. La planification de la croissance urbaine a été introduite tardivement à Québec, avec la première commission d'urbanisme — qui était en définitive tout à fait impuissante — créée seulement en 1928. En conséquence, le logement, les transports, l'évacuation des ordures ainsi que d'autres services municipaux ne suivaient pas la croissance démographique et industrielle. Ce fait a souvent été mentionné, puis oublié dans les histoires urbaines et les ouvrages de géographie écrits sur la ville au XIXe siècle. Cependant, pour ceux dont le travail consistait à gérer cette croissance et à la diriger, comme les urbanistes après la Seconde Guerre mondiale, la ville était minée par de graves problèmes sociaux, industriels et environnementaux, qu'on ne pouvait plus continuer à ignorer. Les érudits et les professionnels du tourisme de Québec continuaient à mettre l'accent sur le passé de la ville, à travers les thèmes aguicheurs de la rivalité coloniale entre la France et l'Angleterre en Amérique du Nord, des sièges militaires, du développement naissant du gouvernement et de l'industrie ; dans le même temps, les urbanistes du milieu du XXe siècle étaient en train de mettre au point un projet de développement touristique fondé sur la protection et la résurrection de l'illustre passé historique de la ville : ils planifiaient des services municipaux et des transports

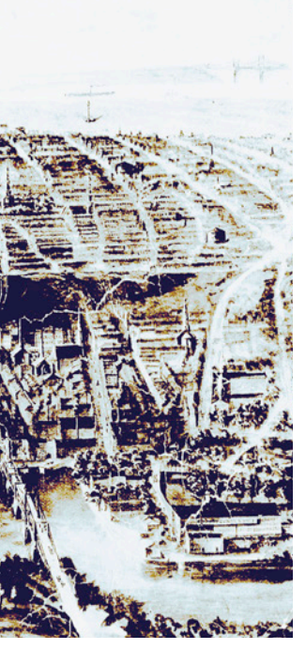

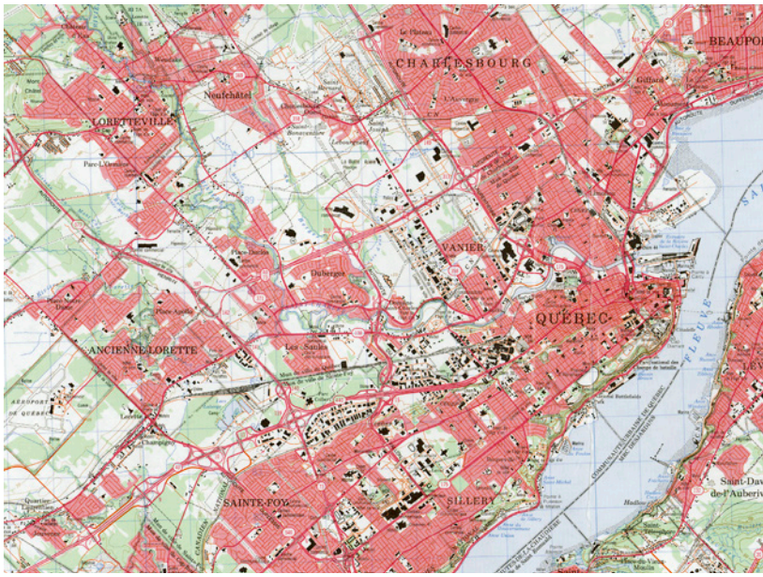

Carte de Québec, 1988.
Bibliothèque de l'Université Laval, Ministère de l'Énergie, des mines et des ressources.

Plan de la Cité de Québec, 1941.
Archives de la Ville de Québec, FC 2304.

À l'exception du faubourg Saint-Roch, la ville de Québec était, en 1900, semblable à une île entourée d'eau sur deux côtés et contenue à l'ouest par ses immenses murailles défensives. Au-delà des murs, des routes de gravier couraient vers l'ouest sur presque trois kilomètres, à travers les champs et les domaines appartenant aux communautés religieuses, devant un chapelet de villas, jusqu'aux villages de Sillery et Sainte-Foy. Jusque dans les années 1930, les touristes et les autres visiteurs qui venaient en ville campaient souvent dans ce secteur, sous des tentes. Au nord, au-delà de la rivière Saint-Charles, s'étendaient des fermes plus nombreuses entre les petits villages de Limoilou et de Charlesbourg. Les limites de la ville de Québec furent fixées pour la première fois en 1792 et, en 1831-1832, la ville fut officiellement unifiée. Après cette date, Québec ne fit que quelques timides essais pour s'étendre au-delà de son « assise insulaire ». Le premier pas fut franchi en 1854, quand la municipalité commença la construction d'un aqueduc destiné à acheminer l'eau de la haute vallée de la rivière Saint-Charles jusqu'au centre-ville. Le second eut lieu en 1855 lorsque Québec acquit les rives de la rivière Saint-Charles afin de promouvoir la construction navale et le commerce dans la ville.

À la fin du XIXe siècle, Québec commençait à se remettre du déclin économique qu'elle avait connu avec l'effondrement de la construction navale et la diminution des activités de fret. Vers 1890, on assista à un développement spectaculaire de l'industrie de la chaussure, de la corsetterie, de la fabrication de meubles, de la construction de machines agricoles, de l'agro-alimentaire, et à un renouveau du commerce du transport naval des grains à partir des ports de la ville. Au même moment, les limites de la ville commençaient lentement à s'étendre, proportionnellement à l'accroissement de la population travaillant dans l'industrie. Vers 1800, la ville comptait environ 10 000 habitants, mais en 1901, la population atteignait 69 000 habitants. La plus grande partie de cet accroissement démographique et industriel avait trouvé place le long de la rivière Saint-Charles dans les quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur, où le terrain était relativement plat et peu accidenté. Il était possible aux familles ouvrières de construire rapidement et à moindre coût des maisons et des immeubles d'habitation. C'est dans cette zone qu'eut lieu en 1889 le premier accroissement notable du territoire de la ville de Québec, soit l'annexion de Saint-Sauveur. L'approvisionnement en eau, le service d'incendie et la voirie étaient insuffisants à Saint-Sauveur et, à la suite d'un incendie dévastateur survenu en 1889, les citoyens approuvèrent par référendum l'annexion de leur municipalité à Québec, afin d'améliorer la qualité de ces services dans le quartier. Deux annexions moins importantes suivirent en 1896 et 1901, grâce auxquelles la ville acquit le territoire sis dans un méandre de la rivière Saint-Charles – le parc Victoria –, et un petit quartier de Sillery dont la population se trouvait plus proche de Québec que du centre de la paroisse de Sillery.

Les annexions territoriales réalisées par la ville de Québec avant 1900 étaient moins importantes en comparaison de celles qui eurent lieu après 1908 ; la ville fit plus que doubler son territoire et accrut sa population de plus de 121 % au cours des 30 ans suivants, pour atteindre 150 000 habitants en 1941. Au début du siècle, l'existence de Québec se résumait à deux principaux secteurs : la haute-ville, dominée par les bureaux gouvernementaux, l'ex-forteresse et les habitations des classes moyenne et supérieure, et la basse-ville, le long du Saint-Laurent et de la rivière Saint-Charles, où la vie était teintée par la proximité des activités industrielles et commerciales et l'habitat ouvrier. Cet état de fait changea au début du XXe siècle avec l'exode rural massif des enfants des fermes des comtés de l'est et du sud-est de la province du Québec, privés d'héritage et venant chercher du travail dans l'industrie urbaine — en particu-

SUR LE CHEMIN SAINTE-FOY ENTRE QUÉBEC ET SAINTE-FOY, 1913.
Archives nationales du Québec, P547, DL431Q, P35.

lier au cours de la période 1911-1918, lorsque la Première Guerre mondiale apporta un stimulant à la fabrication des munitions et aux autres activités liées à l'industrie de guerre. Les nouveaux résidants de la ville étaient susceptibles de venir de toutes les paroisses de la rive sud du Saint-Laurent, depuis Lotbinière jusqu'à la Gaspésie, et du sud, le long de la Chaudière jusqu'à Saint-Georges-de-Beauce et jusqu'à la frontière du Maine. Pour la rive nord, ils venaient des secteurs qui s'étendent du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de Charlevoix jusqu'aux comtés de Portneuf et Champlain à l'ouest. Cette forte immigration en provenance des paroisses rurales canadiennes-françaises vers la région de Québec contribua à « refranciser » la ville. La large proportion d'anglophones que comptait la ville depuis les premiers jours du Régime britannique diminua continuellement de 30,5 % de la population en 1871 à moins de 10 % vers 1921.

Jamais tout au long du dernier siècle la « refrancisation » de Québec n'a pris un caractère aussi poignant qu'au printemps de 1918, quand, durant quatre jours, les habitants de la ville défièrent le gouvernement fédéral et la troupe en armes d'utiliser la contrainte pour enrôler de force les Canadiens français dans une armée dominée par les anglophones. Le patriotisme et la volonté de défendre la Grande-Bretagne étaient très vifs parmi les Canadiens anglais durant les premières années de la Première Guerre mondiale, mais cette vision romanesque de la gloire des combats s'évanouit rapidement et, vers 1917, l'armée canadienne était confrontée à un manque de soldats. Les engagements volontaires ne suffisaient pas à compenser les pertes toujours plus nombreuses. On avait besoin davantage de soldats et, en septembre 1917, le premier ministre canadien promulgua la *Loi instituant la mobilisation générale*.

FIGURE 1

Évolution de la population de Québec, 1901-1941

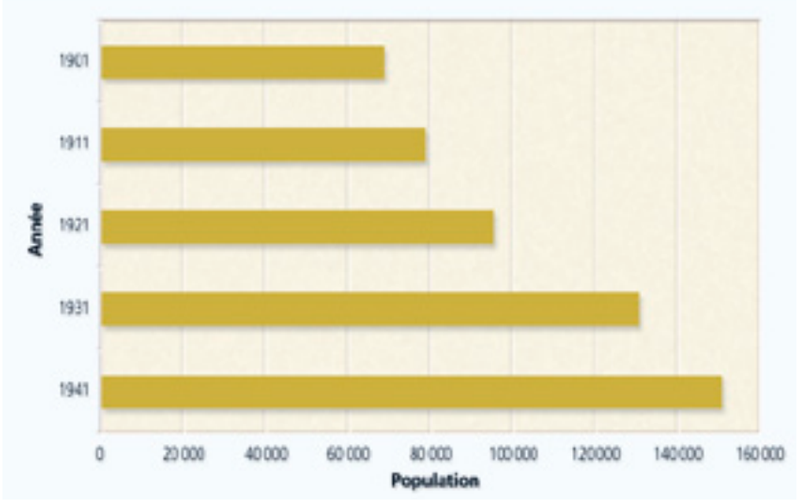

Source : Recensements du Canada.

La conscription était une question politique explosive au Québec, où l'engagement patriotique n'avait jamais été aussi fort qu'au Canada anglais. Pour beaucoup de Canadiens français, la lutte qui se déroulait en Europe était une guerre entre puissances coloniales pour laquelle ils ne se sentaient pas concernés. Les recruteurs pressaient les Canadiens français de s'engager pour aller défendre « la liberté » à l'étranger, au moment même où nombreux s'interrogeaient sur la nécessité de défendre « la liberté » dans leur propre pays : en Ontario, on était en train de supprimer le droit qu'avaient les francophones à suivre un enseignement en français. Conséquence de décennies de négligence et de discrimination, il y avait dans l'armée peu d'officiers canadiens-français susceptibles d'encadrer les soldats francophones. De plus, les recrues canadiennes-françaises étaient souvent dispersées dans des unités anglophones, en dépit des problèmes de langue. En conséquence, l'engagement était bien moins important au Québec que dans les autres provinces. Après l'annonce de la conscription, les journaux canadiens-anglais déclenchèrent une polémique en affirmant que la police du Québec n'appliquait pas réellement la nouvelle loi. Quand, à la fin de mars 1918, la police fédérale tenta d'arrêter un innocent ouvrier canadien-français en l'accusant de désertion, les habitants des quartiers ouvriers de la basse-ville, exaspérés, se rassemblèrent pour rejeter avec véhémence l'ordre de mobilisation.

Dans la nuit du 29 mars, les manifestants se rendirent au quartier général de la police du dominion et l'incen-

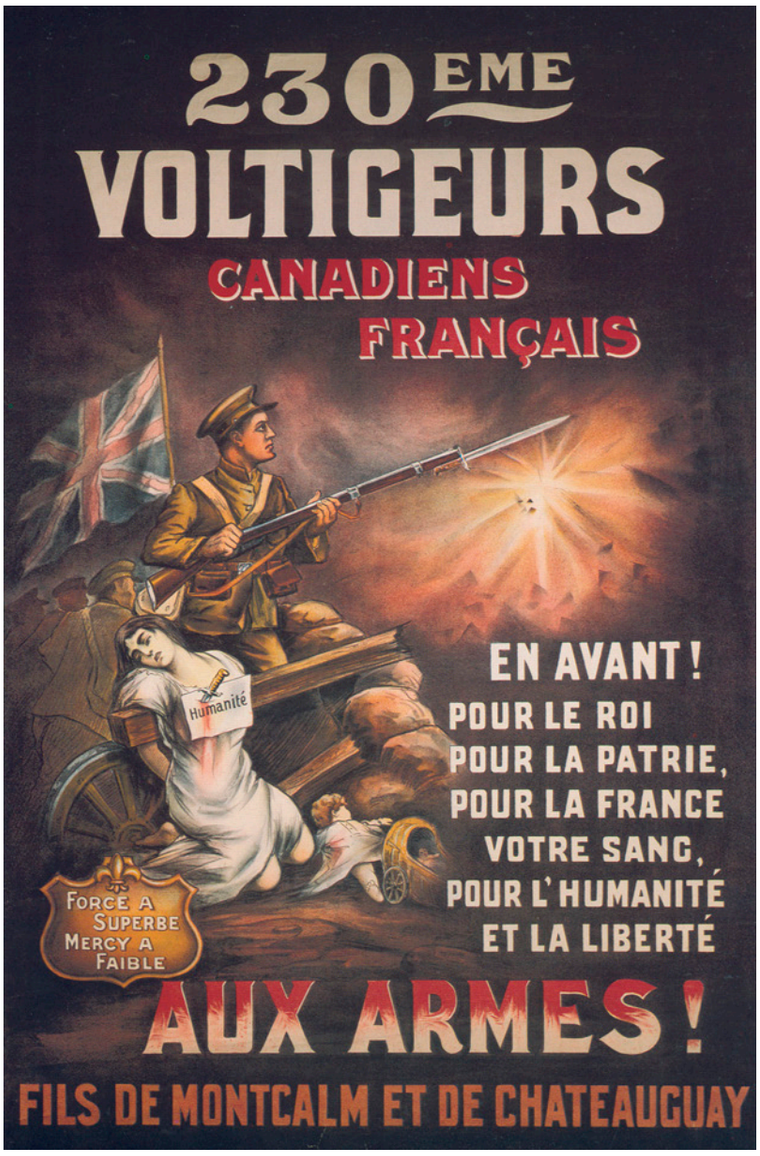

Archives nationales du Canada, C-95378.
Affiche de la Première Guerre mondiale encourageant les Canadiens français à s'engager. Le symbole patriotique qu'était le drapeau britannique et la représentation graphique de la liberté avaient cependant, pour la plupart des Canadiens français, une toute autre signification.

dièrent. Puis, marchant aux accents de *O Canada* et de *La Marseillaise*, ils mirent à sac les locaux du *Chronicle* et de *L'Événement*, deux journaux en faveur de la conscription. On fit venir des troupes de Toronto pour réprimer l'émeute. Les forces policières locales ne suffisaient pas à empêcher les mises à sac et, quand les manifestants quittèrent Saint-Roch pour se diriger vers les bureaux de la conscription de la haute-ville, la cavalerie et l'infanterie, armées de sabres et de fusils, bayonnette au canon, chargèrent et dispersèrent la foule, causant de nombreuses blessures. Des mitrailleuses furent mises en batterie en différents points stratégiques de la ville pour intimider les manifestants et les ramener au calme. Le 1er avril, des milliers de soldats prirent position au marché Jacques-Cartier, à Saint-Roch, où, dans la soirée, ils se heurtèrent à une foule obstinée de 1 000 à 2 000 manifestants. Vers 23 h cette nuit-là, sur le boulevard Langelier à Saint-Sauveur, une patrouille de soldats des environs essuya des coups de feu tirés par des manifestants embusqués derrière les tas de neige et sur les toits. Pris de panique, les soldats ripostèrent et utilisèrent une mitrailleuse. En un instant tragique, quatre civils se retrouvèrent sans vie dans la neige et dix soldats furent blessés. En réponse à cet événement, Ottawa suspendit l'*habeas corpus* dans la ville. Les émeutiers arrêtés furent enrôlés et la loi martiale fut instituée de fait. Le clergé, choqué, appela au respect de l'ordre public et au respect de cette loi haïe et, à la surprise générale, la majorité obéit.

Des moments de choc, de violence et de répression pareils à ceux de la crise de la conscription de 1918 furent rares et ne ralentirent pas la rapide augmentation de la population canadienne-française de la ville. Dans les premières décennies du XXe siècle, la population ne pouvait plus être contenue dans les anciennes limites de la ville de Québec. À cette époque, la population des paroisses du centre de la ville connaît des croissances allant de 5 % à 32 %, tandis que les paroisses qui forment la ceinture extérieure de la ville montrent un accroissement allant de 70 % à 166 %. Québec étant de fait, vers 1900, une ville presque entièrement catholique, la création de nouvelles paroisses catholiques constitue un bon indicateur de cette croissance démographique. Entre 1908 et 1941, il y eut plus de nouvelles paroisses créées dans la ville qu'il n'en existait. L'accroissement de la population et la venue de nouvelles industries appelaient une expansion et, en 1908, le territoire de Saint-Malo, une petite commune à l'industrialisation rapide, située dans la plaine de la rivière Saint-Charles, fut annexé à la ville. Deux ans plus tard eurent lieu deux extensions spectaculaires : la première avec l'annexion des installations portuaires (y compris le bassin Louise) du

TABLEAU 1

Érection de paroisses à Québec, 1621-1941

Nº	Année	Paroisse	Quartier
1	1621	Notre-Dame-de-Québec	Champlain
2	1628	Saint-Roch	Saint-Roch
3	1843	Saint-Sauveur	Saint-Sauveur
4	1856	Saint-Patrice (Irlandais)	Tous les quartiers
5	1884	Stadacona	Limoilou
6	1885	Notre-Dame-de-la-Garde	Champlain
7	1886	Saint-Jean-Baptiste	Saint-Jean-Baptiste
8	1896	Limoilou	Limoilou
9	1898	Saint-Malo	Saint-Sauveur
10	1901	Jacques-Cartier	Saint-Roch
11	1909	Notre-Dame-du-Chemin	Montcalm
12	1914	Saint-François-d'Assise	Limoilou
13	1917	Sacré-Cœur-de-Jésus	Saint-Sauveur
14	1918	Saint-Cœur-de-Marie	Saint-Jean-Baptitste
15	1921	Saint-Sacrement	Montcalm
16	1923	Saint-Pascal-Baylon	Limoilou
17	1924	Notre-Dame-de-Grâce	Saint-Sauveur
18	1925	Saint-Dominique	Montcalm
19	1925	Saint-Joseph	Saint-Sauveur
20	1927	Saint-Fidèle	Limoilou
21	1928	Saints-Martyrs	Montcalm
22	1930	Saint-Esprit	Limoilou
23	1941	Notre-Dame-de-la-Paix	Champlain/Saint-Roch

Source : Bédard (1947).

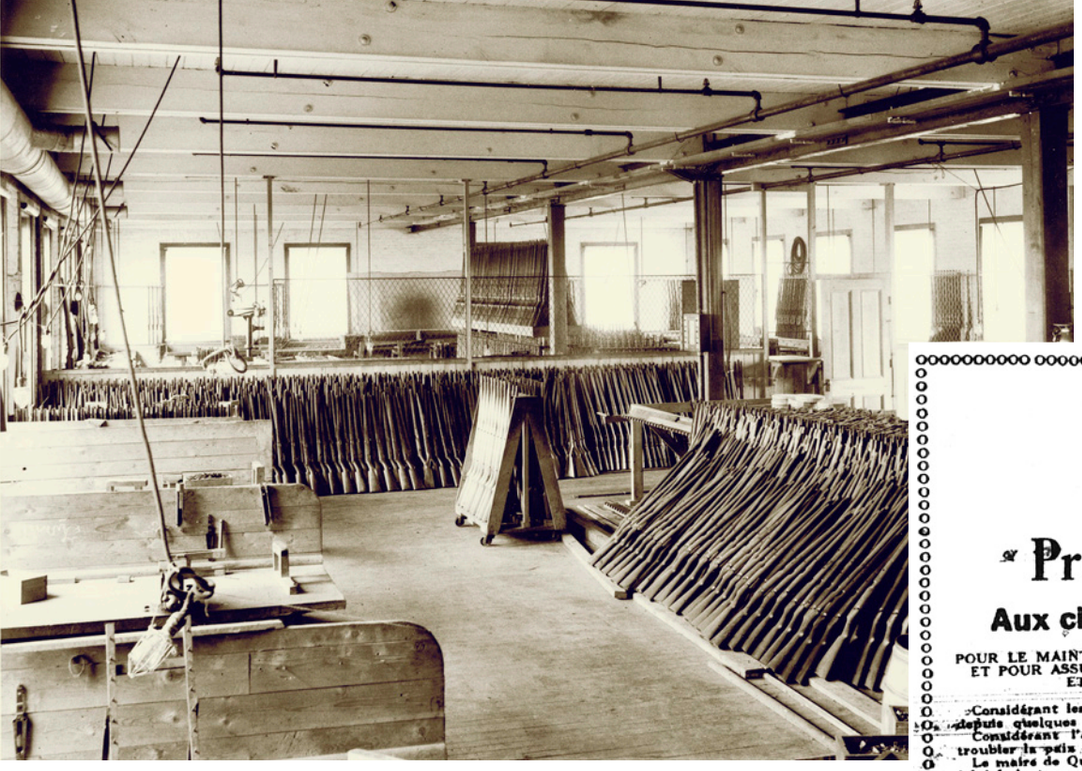

Vue intérieure de la manufacture d'armes Ross, 1905.
Commission des champs de bataille nationaux, R3-2.
Quoiqu'excellent au tir sur cible, le fusil Ross s'enraya souvent dans les tranchées boueuses du nord de la France et dut être remplacé par le fusil britannique Lee-Enfield.

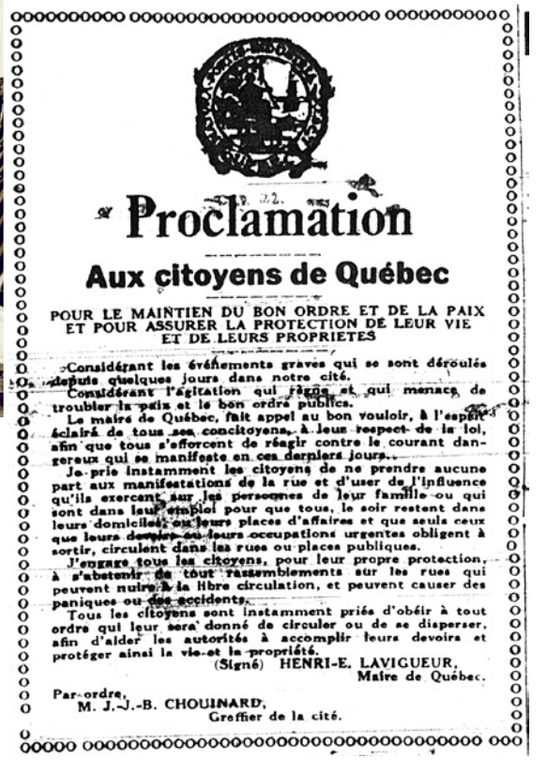

Proclamation

Aux citoyens de Québec

POUR LE MAINTIEN DU BON ORDRE ET DE LA PAIX ET POUR ASSURER LA PROTECTION DE LEUR VIE ET DE LEURS PROPRIETES

Considérant les événements graves qui se sont déroulés depuis quelques jours dans notre cité.

Considérant l'agitation qui règne et qui menace de troubler la paix et le bon ordre publics.

Le maire de Québec, fait appel au bon vouloir, à l'esprit éclairé de tous ses concitoyens, à leur respect de la loi, afin que tous s'efforcent de réagir contre le courant dangereux qui se manifeste en ces derniers jours.

Je prie instamment les citoyens de ne prendre aucune part aux manifestations de la rue et d'user de l'influence qu'ils exercent sur les personnes de leur famille ou qui sont dans leur emploi pour que tous, le soir restent dans leurs domiciles, ou leurs places d'affaires et que seuls ceux que leurs devoirs ou leurs occupations urgentes obligent à sortir, circulent dans les rues ou places publiques.

J'engage tous les citoyens, pour leur propre protection, à s'abstenir de tout rassemblements sur les rues qui peuvent nuire à la libre circulation, et peuvent causer des paniques ou des accidents.

Tous les citoyens sont instamment priés d'obéir à tout ordre qui leur sera donné de circuler ou de se disperser, afin d'aider les autorités à accomplir leurs devoirs et protéger ainsi la vie et la propriété.

(Signé) HENRI-E. LAVIGUEUR,
Maire de Québec.

Par ordre,
M. J.-J.-B. CHOUINARD,
Greffier de la cité.

Le Soleil, 1er avril 1918.
Pour apaiser les manifestations anticonscription, le maire de Québec adresse aux habitants un appel au calme.

village de Sillery, puis l'annexion de l'immense territoire de Limoilou. Limoilou était en cours d'industrialisation et, comme Saint-Sauveur quelques 20 ans plus tôt, les services municipaux — en particulier l'approvisionnement en eau et les services sanitaires — n'étaient pas adaptés à la population qui atteignait 3 000 habitants. Les habitants votèrent par référendum en faveur de la fusion avec Québec, dans le but de résoudre les problèmes d'urbanisation. Ce fut un événement mémorable pour Québec que d'enjamber la rivière Saint-Charles, sa limite orientale durant les 300 années précédentes. Grâce à cette extension, la ville gagnait l'administration d'un immense territoire, faiblement peuplé.

L'expansion de la ville entre 1910 et le début de la grande dépression de 1929 reproduisit le modèle des annexions précédentes, incluant des territoires urbanisés, comme Saint-Sauveur, et de vastes territoires faiblement peuplés, comme Limoilou. En 1913-1914, la riche commune résidentielle de Montcalm dans le quartier du Belvédère, fut annexée par Québec alors que ses dettes dépassaient 450 000 $ et qu'elle était incapable de financer ses nouvelles installations d'approvisionnement en eau et son réseau d'égouts. Une petite partie de la commune de Giffard, jouxtant Limoilou, fut annexée, de même qu'une partie de Duberger, voisine de Saint-Malo. En 1924 et 1929 Québec annexa d'abord le territoire rural de Notre-Dame-des-Anges, qui s'étend sur la rive nord de la rivière Saint-Charles jusqu'à l'ouest de Limoilou, puis une partie rurale de Charlesbourg qui était entourée sur trois côtés par Limoilou. Il est intéressant de remarquer qu'à l'exception de Montcalm, toutes ces annexions, ainsi que celles à venir, sont orientées perpendiculairement au Saint-Laurent, selon une direction sud-ouest–nord-est, ce qui démontre clairement que le premier découpage territorial des seigneuries, au XVIIe siècle, a continué à influencer le développement territorial jusqu'en plein XXe siècle.

La Manufacture d'armes Ross, sur les Plaines d'Abraham, 1925.
Archives de la Ville de Québec, Fairfield Aerial Surveys Company, négatif nº 00332.

La loi d'altitude

Vue de Limoilou, au-delà de la rivière Saint-Charles, 1899.
Archives de la Ville de Québec, négatif nº 08266.

À cause de son statut de capitale et de centre culturel et intellectuel, Québec était décrite par les visiteurs depuis le XIXe siècle comme ville dotée « [d']un air spécial, [d']un certain élément de respectabilité ». Cet aspect prévalait en particulier dans la haute-ville, où les visiteurs passaient la majeure partie de leur temps. Là, ils trouvaient le charme de « l'Ancien Monde » dans l'architecture du Parlement, de l'hôtel de ville, du palais de justice, du couvent des ursulines, du séminaire de Québec et de l'Université Laval, les magnifiques parcs et jardins, les superbes maisons d'influence française et britannique qui bordent les boulevards, et les robes des dames et le comportement des docteurs, des avocats, des professeurs, des courtiers en assurances et des fonctionnaires qui habitaient cette partie de la ville. Cependant, cette image n'était que l'écume qui couronne la vague. Sous la surface coulaient les eaux profondes de la basse-ville, où vivait la majeure partie de la population de la ville, mais que peu de touristes allaient visiter. La basse-ville avait le visage moins présentable d'une ville industrielle « américaine », où l'on ne retrouvait pas le charme de « l'Ancien Monde » associé à la haute-ville. La basse-ville était le lieu du port, des entrepôts de commerce, des complexes industriels et des réservoirs à eau perchés sur les toits. L'habitat consistait en logements collectifs et petites maisons de bois, de briques et de tôle. Ces maisons étaient situées en majorité le long de rues étroites, avec peu de verdure et encore moins de soleil. Dans les années 1930, le célèbre géographe Raoul Blanchard appela cette dichotomie entre la haute et la basse-ville « la loi d'altitude ». La loi d'altitude, écrivait-il, reflétait la corrélation directe entre altitude et richesse. La loi de Blanchard définit la propension de la partie aisée de la classe moyenne et des riches à vivre dans des secteurs de la haute-ville, comme Montcalm et les parties hautes du quartier Saint-Jean-Baptiste, qui surplombait les maisons ouvrières des parties basses de la ville, Saint-Roch, Saint-Sauveur et le quartier de Limoilou, alors en plein développement.

Du début du XXe siècle au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, Québec connut deux grandes phases d'immigration et de développement : l'une faite de représentants des professions libérales appartenant aux classes aisées et moyennes et de fonctionnaires, en direction des secteurs de Montcalm et de Saint-Jean-Baptiste, où ils établirent des zones résidentielles ; l'autre, en direction de la plaine de la rivière Saint-Charles, vers Saint-Roch, Saint-Sauveur et Limoilou, où l'industrie et l'habitat ouvrier se développaient côte à côte, en un processus échappant le plus souvent à toute organisation et à tout contrôle. À Montcalm et sur les parties hautes du quartier Saint-Jean-Baptiste, on trouvait les parties les plus élégantes de la

Maison bourgeoise sur le boulevard des Braves, Montcalm.
Photographie M.G. Hatvany, 1999.

Vue aérienne de Charlesbourg, 1937.
Archives de la Ville de Québec, William Bertrand Edwards, négatif nº 19052.
L'influence persistante de la division des terres en seigneuries, selon un plan en étoile datant du XVIIe siècle autour de Charlesbourg, est ici bien visible.

ville. Les maisons spacieuses, différentes les unes des autres, très décorées, appartenaient aux habitants des paroisses les plus riches. À leur côté se trouvaient des habitations plus fonctionnelles, les maisons et les appartements des fonctionnaires gouvernementaux et des membres des professions libérales, appartenant à la classe moyenne, mais celles-là aussi possédaient un certain air de respectabilité qui mettait en valeur les qualités esthétiques de ce secteur de la ville. Il y avait de nombreuses avenues, de l'espace et de grands parcs. Montcalm représentait la propreté, le confort, et la proximité immédiate de la nature, caractéristiques mises en exergue par les promoteurs de la région pour attirer à Montcalm de nouveaux propriétaires. Les publicités vantant cette zone proclamaient : « Les rues sont droites, larges et spacieuses. Les arbres ne sont pas rares sur nos parcelles. Vous trouverez de l'air et de l'espace, tout en étant en ville. » Entre 1919 et 1951, ce quartier passa de 7 500 à plus de 35 000 habitants.

Sous le splendide Montcalm, dans la plaine de la rivière Saint-Charles logent 61 % de la population et la quasi-totalité de l'industrie. À Saint-Roch et à Saint-Sauveur se trouvaient les échoppes des petits artisans et les énormes bâtiments de briques, hauts de sept ou huit étages, dans lesquels étaient installées les grandes usines de chaussures, les corsetteries et les manufactures de tabac. Sur les toits de beaucoup de ces bâtiments étaient perchés des réservoirs d'eau massifs, couverts de rouille, souvent hideux. Entre ces bâtiments s'intercalaient de petites maisons à un ou deux étages, des appartements et des logements collectifs. En 1928, la première vraie « industrie lourde » de Québec, la papeterie de l'Anglo-Canadian Pulp and Paper, fut installée à Limoilou, créant plus de 3 000 emplois. Cet édifice massif noya d'ombre la vie quotidienne le long de la rivière Saint-Charles et agit comme un moteur sur la vie économique et démographique en créant des emplois ainsi qu'une forte demande en matière d'habitat et de services pour sa main d'œuvre. L'un des principaux quartiers a en bénéficier sera Limoilou, qui accueillera bientôt plusieurs centaines d'ouvriers.

La loi d'altitude recouvrait des réalités bien plus importantes que de simples différences dans le prix des habitations, la largeur des rues et la localisation des industries (ou leur absence) entre la plaine de la rivière Saint-Charles et les quartiers plus élevés de Québec. Il existait aussi des différences évidentes dans les habitations familiales, les installations sanitaires et les loisirs offerts aux habitants de ces deux secteurs. Durant la première moitié du XIXe siècle, la construction de logements dans la ville n'alla pas au même rythme que la croissance de la population, créant une importante surpopulation dans les quartiers de Saint-Roch, Saint-Sauveur et Champlain. Ce problème apparut clairement dans les années 1940 quand l'École des services sociaux de l'Université Laval cartographia la croissance de ce qui fut appelé les quartiers « de taudis » des zones insalubres et surpeuplées de Champlain, Saint-Roch, Saint-Sauveur et Limoilou. Cette situation devint douloureusement manifeste, même pour les plus riches habitants de la ville, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. À cette époque, des baraquements militaires furent dressés sur les plaines d'Abraham comme logements provisoires, quand s'installa le chômage résultant de la reconversion de l'industrie de guerre. Cette situation « temporaire » perdura pendant six ans, la population vivant dans ces baraquements atteignant plus de 700 personnes. Gênés, les habitants de la ville commençaient à parler de ces baraquements comme du « Faubourg de la Misère », mais ce n'est pas avant 1950-1951 qu'une coopérative de logement aida à en reloger les habitants dans les autres parties de la ville.

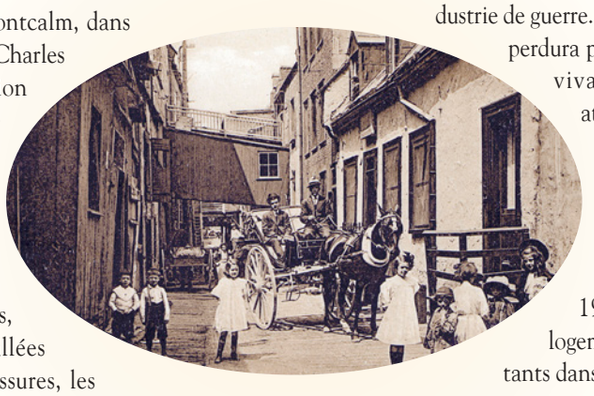

Au milieu du XIXe siècle, Québec ne possédait que trois grands parcs. Le premier était les plaines

Sous-Le-Cap Street Quebec.
Archives nationales du Québec, P547, DL431, Q15, P324.
La vie quotidienne en basse-ville, au tournant du siècle, se déroulait dans un espace souvent restreint.

Vue des usines et des habitations ouvrières du quartier Saint-Roch, 1928.
Archives de la Ville de Québec, Thaddée Lebel, négatif nº 17614.

d'Abraham, de renommée mondiale. Ce parc très fréquenté comprenait presque 200 acres, ce qui était plus que suffisant pour la ville entière. Ce parc était, cependant, situé tout entier en surplomb du Saint-Laurent — la plus grande partie à Montcalm — et était par conséquent loin pour la population du centre-ville. De l'autre côté de Montcalm se trouvait le parc des Braves, un deuxième espace de loisirs important d'environ 20 acres. Enfin, au centre-ville, il y avait le parc Victoria, couvrant environ 50 acres et qui servait principalement de centre sportif de Québec. La ville avait aussi un certain nombre de jardins plus petits, souvent d'anciens jardins privés, en réalité des « *squares* » agrémentés de verdure qui étaient pour la plupart situés dans la haute-ville et près du Château Frontenac, de l'hôtel de ville, des bâtiments du Parlements et du séminaire.

Conséquence de cette répartition des parcs, la haute-ville, avec moins de 40 % de la population totale, en avait l'usage presque exclusif. Les parties les plus basses de Québec avaient grand besoin de places, mais n'avaient rien qui pût être comparé aux installations situées sur les hauteurs. Les espaces de loisirs de la partie basse de la ville manquaient souvent d'arbres, de bancs ou de gazon. À Saint-Sauveur, il y avait un petit parc doté de bancs, mais, comme l'écrivit un commentateur dans les années 1940, il était « plus que plein quand le temps le permettait ». Aux confins de Saint-Sauveur et de Saint-Roch, il y avait des bancs dans le terre-plein du boulevard Langelier et, comme le parc de Saint-Sauveur, cet espace était plein quand le temps le permettait. Il était aussi de notoriété publique que la ville manquait d'espaces de jeux aménagés pour les jeunes. En 1941, Québec n'avait que 30 acres de terrains de jeux, c'est-à-dire un acre par millier d'enfants — l'une des proportions les plus faibles parmi toutes les villes comparables au Canada et aux États-Unis. Tant dans la haute-ville que dans la basse-ville, les enfants jouaient sur les trottoirs, dans les rues et les garages. En réaction, à partir des années 1940 et jusqu'à la fin du siècle, des projets furent mis en place pour ouvrir des espaces dans la basse-ville, en particulier pour donner un nouveau souffle aux berges de la rivière Saint-Charles en réduisant la pollution industrielle qui infestait la rivière, en désindustrialisant cette zone et en la rendant disponible pour nombre d'activités récréatives.

Vue des habitations ouvrières intercalées avec des usines, rue Christophe Colomb, quartier Saint-Sauveur.
Photographie M.G. Hatvany, 1999.

Vue des Plaines d'Abraham, 1970.
Archives de la Ville de Québec, Service de police, négatif nº 15859.

L'approvisionnement en eau

Le Faubourg de la Misère entre 1945 et 1952.
Commission des champs de bataille nationaux, C4-14.

L'extension des limites de la ville de Québec au XXe siècle dépendait de nombreux facteurs, aucun n'étant aussi important que l'approvisionnement en eau. Très tôt, dans l'histoire de la ville, on avait compris que la croissance et le développement à venir dépendraient de la possibilité de fournir l'eau nécessaire tout à la fois aux besoins humains, sanitaires et industriels. En fait, on perd souvent de vue que l'histoire de l'agglomération québécoise a été dominée par les difficultés et le coût liés à la nécessité de fournir de l'eau en quantité adéquate, en assurant sa qualité, sa permanence et sa distribution. La lutte pour la qualité de l'eau est une histoire ancienne. Au début du XIXe siècle, Québec connut une crise de l'eau lorsque le réseau de distribution d'alors ne put plus satisfaire les besoins de la population. L'eau était tirée du Saint-Laurent et de puits privés, puis vendue et distribuée sur des charrettes de porte en porte. Ce système était insatisfaisant et occasionnait des problèmes d'hygiène, tandis que le volume d'eau ainsi disponible était totalement insuffisant pour combattre les incendies. Pour remédier à cette situation, un aqueduc doté de canalisations de 455 mm fut inauguré en 1854 par un ingénieur de Boston, George Baldwin ; il devait amener de l'eau potable, de la rivière Saint-Charles jusqu'à la haute-ville. Toutefois, la croissance démographique de la ville et l'annexion de Saint-Sauveur, Limoilou et Montcalm dans les 60 ans qui suivirent, rendirent le système caduque et, en 1913, la taille des canalisations passa à 760 mm, puis à 1 015 mm, pour apporter l'eau de la rivière Saint-Charles de Lorette à Québec.

Dès 1913, on prélevait tellement d'eau dans la rivière Saint-Charles, que bientôt la ville fut assignée en justice pour avoir perturbé l'arrivée de l'eau dans les usines installées en aval de la prise d'eau. Dans les années 1920, la ville commença à utiliser le cours inférieur de la rivière Saint-Charles comme déversoir pour les eaux de drainage et les égouts — une situation peu agréable à l'œil qui ne connaîtrait aucune amélioration jusqu'à la seconde moitié du XXe siècle. En ce qui concerne le débit de la rivière Saint-Charles, le problème ne fut pas abordé avant les années 1930, lorsque la ville obtint une aide financière du gouvernement fédéral destinée à entamer la construction d'un réservoir d'eau souterrain de 136 millions de litres sous les plaines d'Abraham. Simultanément, pour parer à la menace des bactéries, on ajoutait du chlore dans l'eau. À cause de la croissance démographique, la ville dut à nouveau augmenter la taille de l'aqueduc jusqu'à 1 178 mm. Néanmoins, assurer la qualité de l'eau potable tout en répondant à la croissance permanente de la population de la ville posait des problèmes persistants. En 1974 fut achevée une station d'épuration destinée à filtrer l'eau pompée dans le lac Saint-Charles, à l'amont de la rivière Saint-Charles, et amenée en ville par un réseau d'aqueduc long de plus de 500 km. Pourtant, la ponction importante des eaux de la rivière Saint-Charles, avec ses conséquences écologiques, continue à poser des problèmes, surtout quand la consommation moyenne d'eau atteint 150 000 m^3 par jour. De nombreux écologistes considèrent à présent qu'il est absolument nécessaire de prendre des mesures de protection, tandis que d'autres parlent de détourner de l'eau de la rivière voisine, la Jacques-Cartier, vers la rivière Saint-Charles, pour compenser la perte de débit.

À la fin du XIXe siècle et au XXe siècle, les rives et l'estran marécageux des bords du Saint-Laurent et de la rivière Saint-Charles n'étaient pas seulement des sources d'eau potable aisées à exploiter. On les considérait aussi comme des terres faciles et peu onéreuses à conquérir sur l'eau, pour développer le port, construire les entrepôts, l'industrie et les voies ferrées. On estime qu'au cours du XIXe siècle, la basse-ville a vu sa superficie tripler grâce aux terres gagnées sur le Saint-Laurent et la rivière Saint-Charles en remblayant les battures environnantes. Une transformation aussi radicale du paysage est certes impressionnante, mais de peu d'ampleur si on la compare à l'étendue des terres qui seront « conquises » au XXe siècle sur les battures le long de la rivière Saint-Charles et du Saint-Laurent grâce aux fossés de drainage, aux bulldozers et aux autres équipements lourds.

Le jardin Saint-Roch, partie intégrante d'une tentative récente d'ouvrir des espaces dans le cadre du processus de revitalisation de Saint-Roch.
Photographie M.G. Hatvany, 1999.

À l'époque moderne, la première extension importante de la ville sur le Saint-Laurent eut lieu entre 1875 et 1900 : on aménagea un nouveau port et d'énormes élévateurs à grains destinés à donner l'avantage à Québec dans la compétition qu'elle avait engagée avec Montréal pour s'assurer le contrôle du commerce canadien transatlantique des grains et autres marchandises. Le nouveau port s'étendit loin à l'intérieur de l'embouchure de la rivière Saint-Charles, de sorte que les navires entrant dans ces bassins aient environ 50 pi d'eau sous leur quille. À cette époque, on construisit également deux bassins à l'intérieur du port (l'un d'entre eux fut baptisé en l'honneur de la princesse Louise) pour les navires plus petits. La phase d'expansion suivante du port eut lieu entre 1925 et 1931 : on construisit un second port le long de l'anse Wolfe, juste au-dessous des plaines d'Abraham. Ce port offrait un grand nombre de vastes entrepôts et pouvait recevoir les transatlantiques géants de la flotte du Canadien Pacifique. Pour faciliter le commerce dans ce nouveau port, un tunnel de chemin de fer de 1,5 km fut également construit sous les plaines d'Abraham et les quartiers Montcalm et Saint-Jean-Baptiste afin d'assurer la liaison entre le port et les principales lignes de train au nord-ouest de la ville.

Au moment même où l'on construisait les nouvelles installations portuaires le long de l'anse Wolfe, on comblait des centaines d'acres de battures sur la côte nord de l'embouchure de la rivière Saint-Charles, pour faire place à la première industrie lourde de Québec, l'Anglo-Canadian Pulp and Paper Company. Dans ces terres marécageuses des grèves de Limoilou et de Beauport abondaient le poisson et les oiseaux aquatiques, qui avaient été chassés des siècles durant par les Amérindiens, et par les Européens depuis l'époque de Champlain. Cette zone était appelée la « Grève de la Canardière » par les chasseurs qui fréquentaient cet endroit chaque automne et chaque printemps, à la poursuite des milliers de canards et d'oies qui fréquentaient le marais. Malgré ces richesses naturelles, la valeur marchande de cette portion d'estran lui venait de la possibilité d'y implanter la nouvelle industrie papetière. En s'installant sur l'estran, la nouvelle papeterie était bien placée pour recevoir les importants trains de bois abattus dans les forêts des bords de la rivière Montmorency, qui descendaient au fil de l'eau jusqu'à Québec par le Saint-Laurent. Après le traitement du bois, les quais construits sur l'ancien estran servaient à charger les produits papetiers sur des navires d'eau profonde en provenance d'endroits aussi éloignés que New York, Philadelphie, le Texas et l'Angleterre.

D'importantes portions de ces marais sont restées intactes jusqu'en 1968, quand l'accroissement de la circu-

Travaux d[e l]'aqueduc, quartier Montcalm–Saint-Sacrement, vers 1940.
Archives de la Ville de Québec, négatif n° 02370.

Le « lac sous les Plaines », construction du réservoir d'eau souterrain de la ville sur les plaines d'Abraham, 1932.
Archives de la Ville de Québec, W.B. Edwards, négatif n° 00076.

Québec vue de l'embouchure de la rivière Montmorency, vers 1856.
Archives de la Ville de Québec, négatif nº 16635.

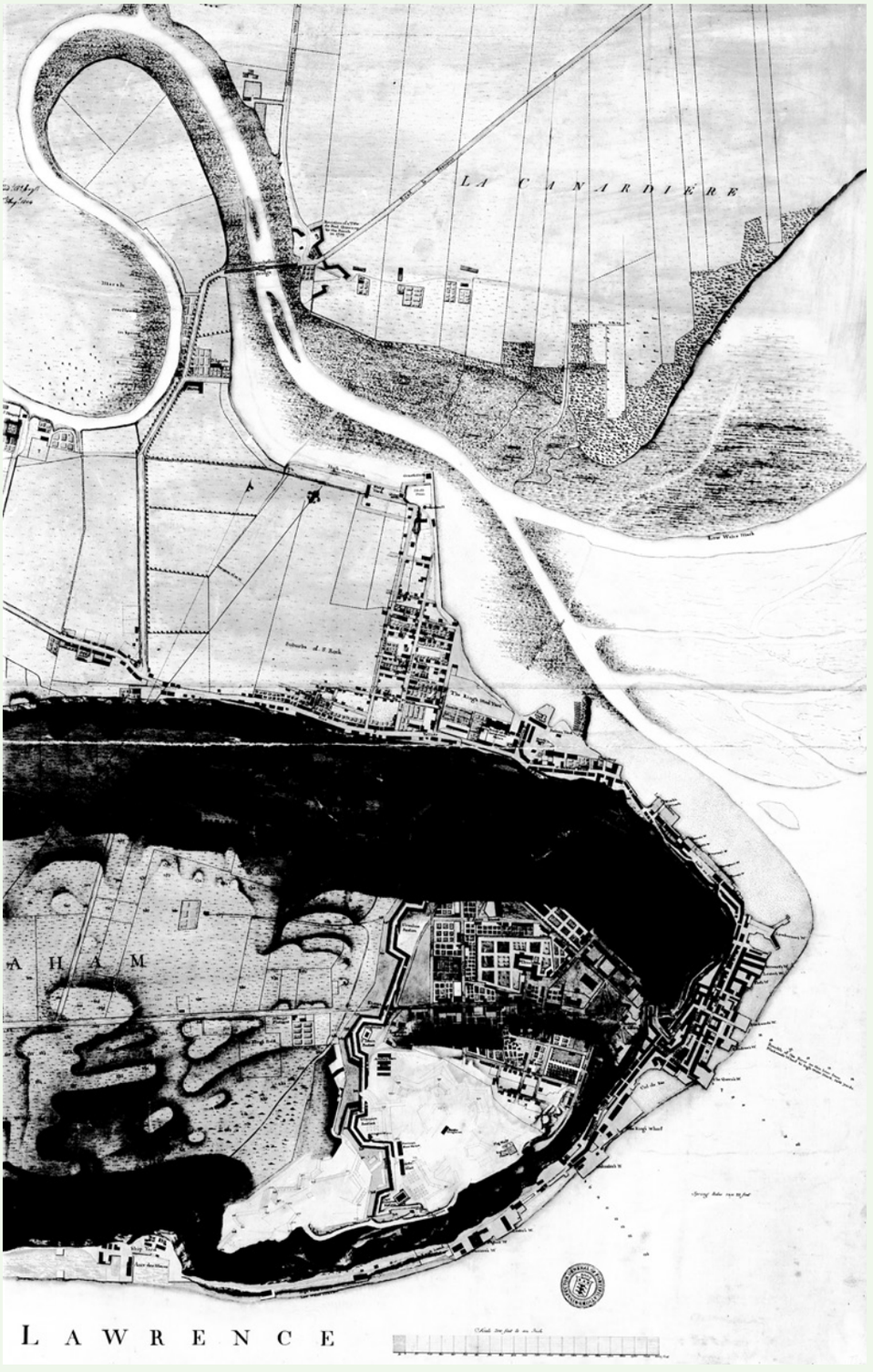

Plan de Québec, 1804.
Archives nationales du Canada, C-95875.
Ce plan met en évidence les battures de la rivière Saint-Charles. Dès le milieu du XXe siècle, presque toutes ces zones marécageuses avaient été comblées pour être utilisées par l'industrie ou le commerce.

Québec. Groupe de vieilles Maisons du Cap Diamant.
Archives nationales du Québec, P547, DL431, Q1, P25.
On peut constater que, avant les remblais des berges, la marée haute remonte sous les maisons en basse-ville, construites sur pilotis, et jusqu'au pied du cap Diamant.

La papeterie Anglo-Canadian Pulp and Paper, 1948 (devenue aujourd'hui la papeterie Daishowa).
Archives de la Ville de Québec, W.B. Edwards, négatif nº 23786.

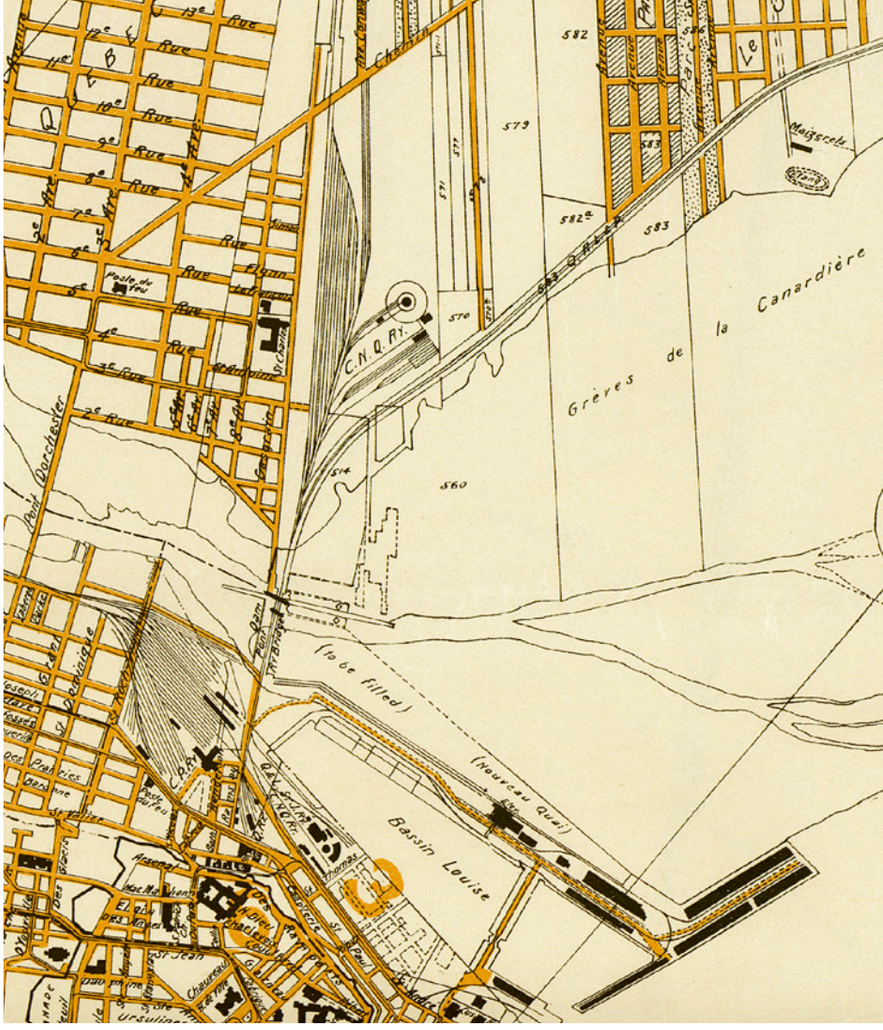

Carte immobilière de Québec, 1915, montrant les nouvelles installations portuaires et les vastes étendues marécageuses le long du Saint-Laurent.
Bibliothèque de l'Université de Laval, A.E.B. Courchesne.

lation automobile mena à la construction de l'autoroute Dufferin-Montmorency sur ces terrains marécageux, plats et inoccupés. Dans les 40 années qui séparent l'installation de la papeterie du début de la construction de la nouvelle autoroute, le pays avait atteint un certain niveau de conscience écologique et la mise en place d'un arsenal législatif de protection des terres humides. Il s'ensuivit de violents débats sur l'opportunité de continuer à combler ces marais. En dépit des protestations des écologistes, des chasseurs et des pêcheurs professionnels, les partisans des transports rapides et les représentants des intérêts industriels remportèrent la bataille et obtinrent que commençât la construction de l'autoroute sur les battures. Ainsi, en l'espace de moins de 100 ans, les marais de la périphérie de Québec, que Joseph Bouchette avait décrits jadis, en 1832, comme étant « visités par des canards sauvages, des bécassines et des pluviers en nombre surprenant », avaient pour ainsi dire totalement disparu.

Alors que durant des centaines d'années, les berges du Saint-Laurent avaient servi à des fins commerciales, comme la construction navale et les installations portuaires, au XXe siècle, elles firent aussi obstacle au développement du commerce. À la fin du XIXe siècle, la croissance de Québec était handicapée par l'absence de raccordement du chemin de fer aux lignes de la rive sud, reliant Montréal à Halifax.

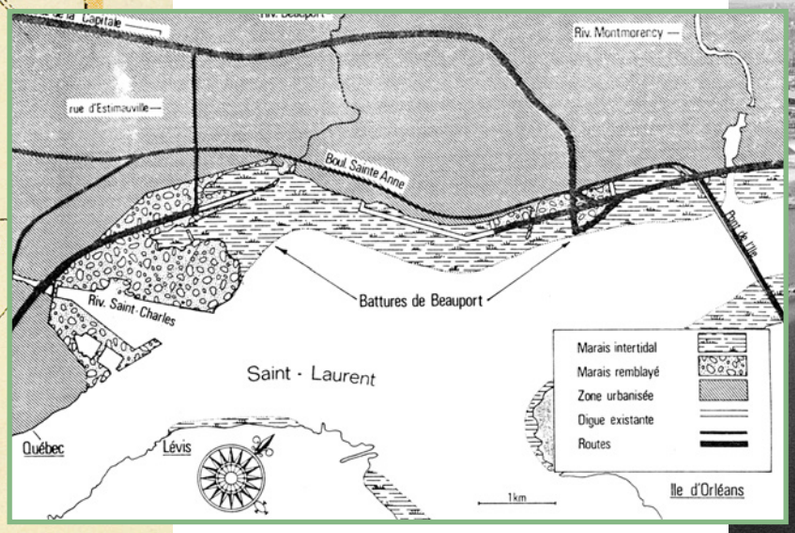

Remblais des battures de Limoilou et de Beauport, 1978.
Lamontagne, *Audience publique sur le projet autoroutier*.

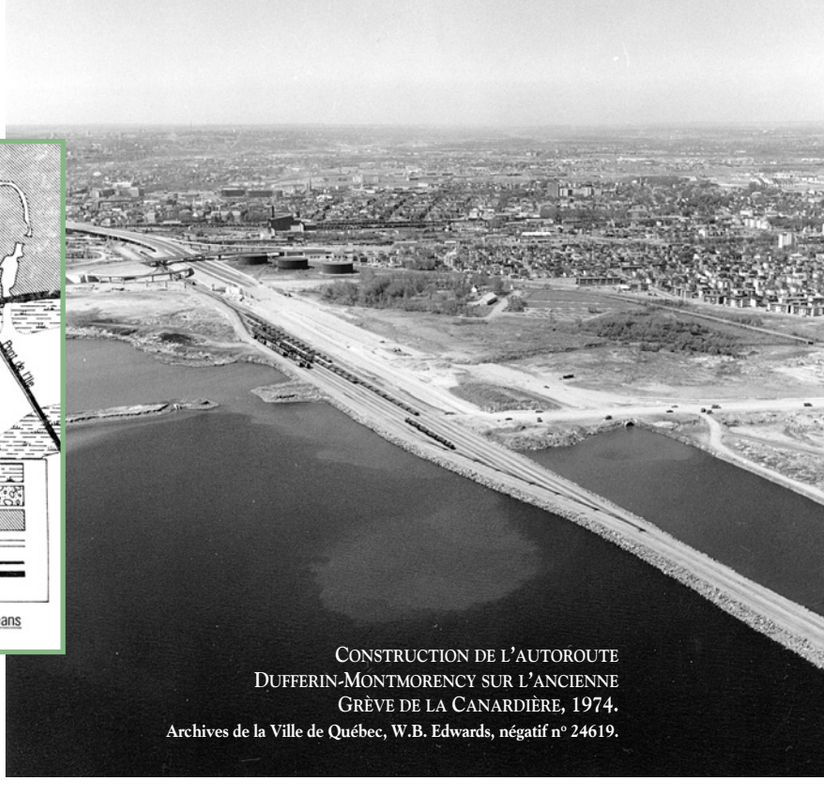

Construction de l'autoroute Dufferin-Montmorency sur l'ancienne grève de la Canardière, 1974.
Archives de la Ville de Québec, W.B. Edwards, négatif nº 24619.

Depuis le milieu du XIXe siècle, on envisageait de construire des tunnels et des ponts traversant le fleuve pour remédier à ce problème, mais ce n'est qu'à la fin du XIXe siècle qu'on envisagea sérieusement de construire le pont le plus ambitieux du monde du point de vue technique. Grâce à une subvention du gouvernement fédéral du Canada d'un montant de 6,7 millions $, les différentes parties du pont furent construites par la Phœnixville Bridge Company de Pennsylvanie et assemblées à Québec. Ce devait être le plus grand pont cantilever du monde, qui devait enjamber le fleuve à son point le plus étroit, le cap Rouge, juste à l'est de la ville. Mais, conséquence des erreurs de conception, la première tentative d'achèvement du pont en 1907 se solda

Pont proposé sur le fleuve Saint-Laurent près de Québec, vers 1906.
Archives de la Ville de Québec, négatif nº 07105.

par un véritable désastre : la section sud du pont s'effondra dans le fleuve, entraînant la mort de 75 ouvriers. Un second drame eut lieu en 1916, quand la travée centrale tomba dans le fleuve lors de sa mise en place. Malgré ces revers, le pont fut finalement complété et ouvert à la circulation en 1917 ; il apportait à la ville l'interconnexion ferroviaire si longtemps attendue avec la rive sud, et faisait de Lévis et des autres petites villes de la rive sud du Saint-Laurent des banlieues de Québec.

Construction des installations portuaires le long de l'anse Wolfe, 1929.
Archives de la Ville de Québec, négatif nº 17575.

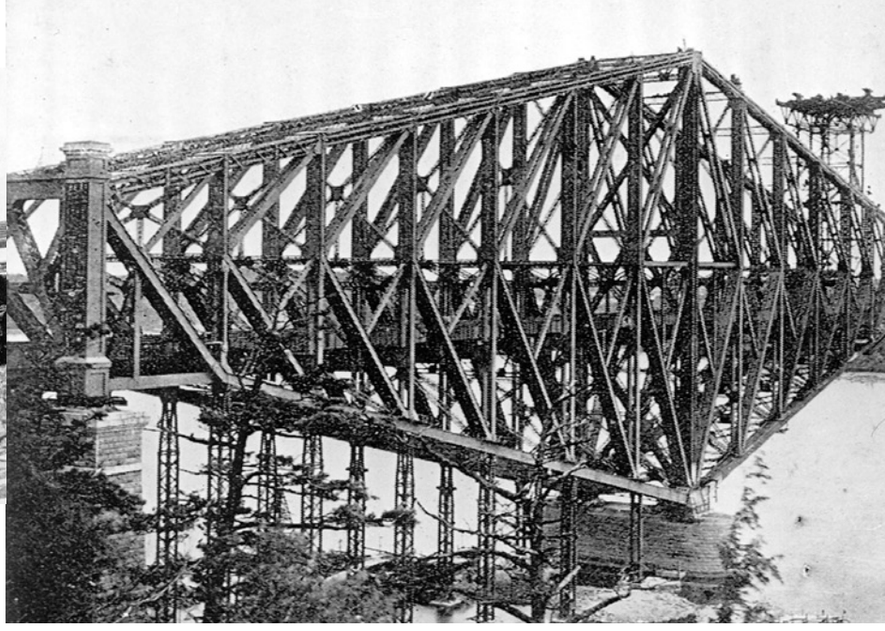

Les ruines du pont de Québec après son effondrement en 1907.
Archives de la Ville de Québec, négatif nº 10248.

L'émergence d'une ville d'envergure internationale

Dans la première moitié du XXe siècle, la rapide croissance industrielle et démographique, conjuguée à l'apparition de l'automobile, obligèrent Québec à transformer les murs qui l'enfermaient et les rues étroites et tortueuses de ses plus anciens quartiers. Pour s'adapter à ces changements, de nombreux immeubles et vieilles maisons furent détruits, des rues élargies, et de larges avenues furent percées dans les années 1920 et 1930 — souvent sans plan global d'urbanisme ou de préservation du patrimoine. Ce ne fut pas seulement l'introduction de nouveaux matériaux, de l'acier, du béton et du goudron ; ce fut aussi une mutation architecturale profonde : le caractère très « Ancien Monde » des bâtiments, des rues et des résidences de Québec était menacé par cette modernisation et cette « américanisation » de sa physionomie.

La modernisation massive de Québec durant les trois premières décennies du XXe siècle troubla certains habitants de la ville et en scandalisa plus encore. En novembre 1928, un éditorial paru dans *Le Soleil* commentait : « Il faut en finir une fois pour toutes avec le gâchis de la construction dans lequel chacun fait à sa tête et parvient à bafouer le bon sens et le bon goût en faisant jouer des influences. Trop d'entrepreneurs ont fait fi jusqu'à date de la solidarité et de l'esprit de civisme pour aller au gré de leurs seuls petits intérêts. Il est temps qu'une autorité quelconque intervienne et sauve de la disgrâce la plus belle partie de la vieille capitale. » En réponse à une forte pression de l'opinion publique, en 1928, le gouvernement provincial et la ville de Québec établirent une Commission d'urbanisme et de conservation pour diriger la croissance de Québec, tout en sauvegardant l'âme de la cité.

Le premier gratte-ciel de Québec : le bâtiment Price en voie d'achèvement, vers 1930.
Archives de la Ville de Québec, Librairie Garneau Ltée, négatif nº 11190.
De nombreuses maisons et de nombreux bâtiments du Vieux-Québec furent rasés pour permettre la construction de cet immeuble de bureaux.

Rue de la Couronne, 1925.
Archives nationales du Québec, P547, DL431Q10, P7.
La modernisation amena un grand nombre de voitures et provoqua la construction de bâtiments qui donnèrent un aspect très « américain » à la vieille cité.

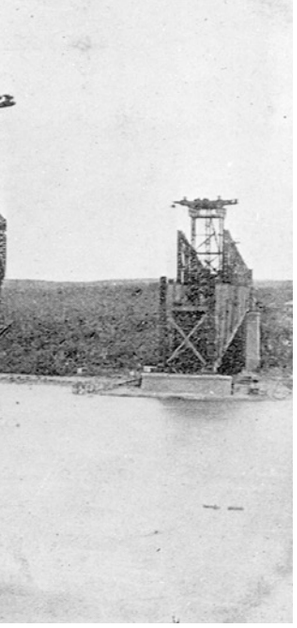

Construction du pont de Québec.
Archives de la Ville de Québec, négatif nº 11422.

La prise de conscience par le public de la nécessité de protéger le patrimoine historique de Québec, en particulier les édifices datant du Régime français, amena le gouvernement à classer les trois premiers monuments historiques du Québec en 1929 : l'église Notre-Dame-des-Victoires, le château Ramezay (à Montréal) et la maison des jésuites de Sillery. La Commission travailla aussi à la protection de maisons menacées, comme la maison Montcalm, rue Saint-Louis, et la maison Vallée, rue Sainte-Anne, ainsi qu'à empêcher, à l'intérieur des murs de la vieille ville, les constructions inesthétiques, comme les stations d'essence. En dépit de ces actions, le pouvoir de la Commission d'urbanisme consistait essentiellement en une autorité morale, mais de fait pas du tout légale. Cet état de fait fut mis en évidence en 1929 quand, nonobstant les objections de la Commission d'urbanisme, la Price Company demanda et obtint un permis de construire pour l'immeuble Price, haut de 17 étages — le premier gratte-ciel de Québec — qui, avant même d'être achevé, dominait déjà les vieux bâtiments de l'intérieur des murs du Vieux-Québec et gâtait quelque peu l'ambiance historique du quartier. L'historien et militant de la sauvegarde du patrimoine, Pierre-Georges Roy commentait en 1939 : « Depuis plus de cinquante ans que je viens à Québec tous les jours, j'ai vu disparaître bon nombre de maisons intéressantes… Si Dieu m'accorde encore quelques années de vie, j'ai peur de n'en plus voir du tout. » Pour obtenir un plan de protection global de la physionomie historique de la ville, les dirigeants de la Commission d'urbanisme et de conservation et ceux de la Commission provinciale des monuments historiques durent faire la preuve que la protection de l'héritage historique de la ville représentait un atout financier pour les affaires et le commerce de la ville — surtout par le biais du tourisme, en plein essor dès 1929. Ce fut une bataille longue et difficile et ce n'est qu'en 1963, après que de nombreux édifices et autres repères historiques du Vieux-Québec aient été perdus au profit du développement commercial, que fut promulguée la loi décrétant l'arrondissement historique de la ville de Québec qui dotait l'administration municipale de larges pouvoirs en matière de protection des monuments historiques.

William Wood, membre de la Commission d'urbanisme de 1928 à 1946.
Archives nationales du Québec, P560, S2, P300370-1239.
Wood était un historien et un infatigable artisan de la promotion et de la sauvegarde de l'histoire de Québec.

Le premier ministre Winston Churchill et le président Franklin D. Roosevelt lors de leur rencontre à Québec, 1943.
Archives de la Ville de Québec, Roger Bédard, négatif nº 21840.

Au moment où des historiens comme William Wood et Pierre-Georges Roy se battaient pour protéger les vestiges du passé de Québec, Winston Churchill, Franklin D. Roosevelt et Mackenzie King choisirent de se rencontrer dans la ville à deux reprises durant la Seconde Guerre mondiale, justement en raison de son héritage historique, de sa situation géographique et de sa beauté. Ce fut à Québec qu'en 1943 et 1944, Churchill, Roosevelt et les chefs militaires de Grande-Bretagne et des États-Unis mirent au point leur stratégie de guerre et discutèrent de ce que serait l'avenir du monde après la fin des combats. Ce que pouvaient signifier ces deux événements pour l'avenir de Québec n'échappa ni à sa population ni à ses hommes politiques. Selon les mots de T. R. Walsh, correspondant du *Canadian Press*, les conférences de Québec avait élevé la ville au rang de « nouvelle cité des conférences mondiales ».

En une nuit, les conférences de Québec avaient fait de la ville un centre international, et ses instances mirent peu de temps à tourner à leur avantage les soudains honneurs de l'actualité. Dès la fin de la guerre, le maire, Lucien Borne, s'assura les services d'un célèbre cabinet conseil, et, entrant en concurrence avec de nombreuses villes américaines et européennes, présenta à la Commission préparatoire des Nations-Unies qui siégeait à Londres, la candidature de Québec comme futur siège des Nations-Unies. En réaction à cette initiative hardie, *La Patrie* de Montréal commenta : « Les gens de Québec manifestent depuis quelque temps un… rêve ambitieux. » Dans la lettre que Borne adressa à la Commission et dans le compte-rendu de *La Patrie*, on relatait comment, en 1945, Québec avait acquis un rang international la rendant digne d'accueillir les futures Nations-Unies. On désignait la ville comme « terrain neutre », un lieu de compromis entre les puissances concurrentes, Grande-Bretagne et États-Unis. Québec avait des installations portuaires modernes et efficaces permettant d'accueillir de nombreux navires transatlantiques. La ville se voulait également sûre du point de vue militaire, la citadelle en ses murs offrant un abri aux diplomates en cas d'attaque nucléaire. Québec avait un excellent système éducatif, des enseignants parlant couramment plusieurs langues et une des plus anciennes universités du continent. Les réseaux de transports par air, terre et voies d'eau la reliant aux grands centres du monde entier étaient aussi

excellents, ce qui rendait les voyages des diplomates faciles et sûrs. Finalement, il fut établi que Québec offrait un environnement enviable du point de vue social, économique et familial. Malgré la défaite de Québec face à New York comme siège des Nations-Unies, la ville était apparue sur la scène internationale comme une destination digne d'intérêt, grâce à son héritage historique, son charme de seule ville fortifiée d'Amérique du Nord, son architecture, moins américaine que n'importe quelle autre ville du sous-continent, et une vue sur le Saint-Laurent à vous couper le souffle. Ironie du sort, alors que Québec avait fini d'acquérir une reconnaissance internationale à la fin de la première moitié du XXe siècle, la ville devait encore s'affirmer réellement à l'intérieur comme le patrimoine des Québécois.

Le Berceau de la civilisation française en Amérique du Nord

Dans ses réflexions bien connues sur les rébellions canadiennes de 1837-1838, Lord Durham préconisait une assimilation du Canada français — sa langue et sa société — à la culture anglaise dominante de l'Amérique britannique. Durham ajoutait que cet avenir était inéluctable pour un peuple qui ne possédait ni littérature ni histoire. Cette assertion relevait plus de l'hyperbole que de la vérité, mais elle n'eut néanmoins que peu de détracteurs. Une des rares critiques de l'époque, cependant, émana de François-Xavier Garneau, de Québec. En réponse au commentaire de Durham, Garneau se mit à collecter des informations historiques qui furent publiées entre 1845 et 1852, sous la forme d'une histoire générale du Canada. Un siècle et demi plus tard, un touriste attentif se promenant dans le Vieux-Québec peut, en un seul, jour en apprendre autant sur l'histoire de la Nouvelle-France qu'en savait Garneau après des décennies de recherche. De nos jours, surtout depuis les années 1960, le Vieux-Québec est devenu le lieu le plus étudié de la province : il a subi une métamorphose et il est devenu « un musée vivant », fait de maisons d'échoppes d'artisans, restaurées ou fabriquées de toutes pièces, et de nombreux musées tirant leur origine du Régime français et dédiés à la commémoration du Vieux-Québec en tant que berceau de la Nouvelle-France et de l'existence persistante d'une Amérique française.

Garneau avait saisi ce qu'impliquait les propos de Durham et compris que quiconque contrôlait le passé d'un peuple contrôlait aussi son avenir. Depuis le début du XIXe siècle, la place accordée au patrimoine historique français de Québec avait toujours eu une grande importance sentimentale pour les habitants de la ville. L'historien Jean-Marie Lebel écrit sur cette époque que « Le Vieux-Québec et la Colline parlementaire sont peuplés de personnages de bronze. Des « héros », Champlain, Montcalm et Marie de l'Incarnation, ont même deux statues. Mgr de Laval a deux statues et deux gisants ! Dans la façade de l'Hôtel du Parlement, un véritable panthéon national… Champlain, Brébeuf, Marie de l'Incarnation, Talon, Laval, Frontenac, Jolliet et Montcalm. » Néanmoins, saisir totalement cette « puissance de l'histoire » et apprivoiser ses possibles utilisations fut un long processus, et il fallut plus d'un siècle avant que cela ne devienne un élément clé de la Révolution tranquille et que, dans les années 1960-1970, le gouvernement du Québec n'affirme clairement l'unicité de son identité propre canadienne-française.

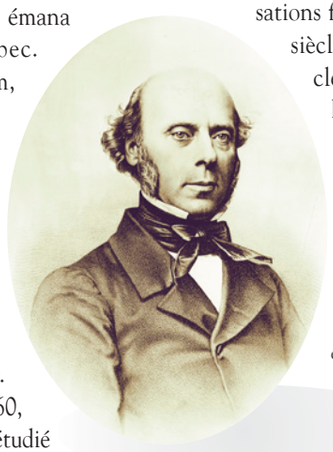

François-Xavier Garneau (1809-1866).
Archives de la Ville de Québec, négatif n° 10189.
Auteur au XIXe siècle d'une *Histoire du Canada*, une série historique en plusieurs volumes qui donna au Québec sa propre histoire nationale.

De la fondation de la première école d'agriculture à Kamouraska (Québec) par le nationaliste clérical François Pilote en 1859, aux plans de développement de l'industrie lourde de Maurice Duplessis dans les années 1930-1950, les chefs intellectuels du Québec avaient considéré la puissance économique comme le facteur clé de la protection de la culture et de la force politique du Canada français. À la fin des années 1950, à l'heure de l'avènement de la Révolution tranquille et de l'affirmation, pour la province, non seulement d'une force économique, mais aussi de la souveraineté culturelle du peuple canadien-français, on se mit à voir la puissance de l'histoire sous un nouveau jour. L'histoire ne serait plus seulement un luxe de sentiments au bénéfice des touristes visitant la ville. Dans un effort nouveau et concerté, le gouvernement provincial

Photographie de Québec, vers 1950.
Bibliothèque de l'Université Laval, Aéro Photo Inc.
On peut y voir quelques indices de la croissance de la ville au tournant du XXe siècle : à l'avant-plan, les élévateurs du port ; au centre, le gratte-ciel Price et le Château Frontenac, joyau touristique de la ville. Jusqu'à ce moment, l'expansion des quartiers résidentiels et d'affaires au nord et à l'ouest du centre-ville est encore très limitée.

L'arrondissement du Vieux-Québec.
Concept général de réaménagement du Vieux-Québec, 1970.

et la ville de Québec commencèrent à se servir de l'histoire comme d'un outil politique important devant servir à la définition des racines et de l'identité culturelle propre du peuple canadien-français. Le Vieux-Québec devait être la pierre angulaire de la promotion de cette nouvelle vision d'une identité distincte, en tant que fait historique « concret ». Le Vieux-Québec — l'endroit où Cartier avait accosté au début du XVIe siècle pour prendre possession de la vallée du Saint-Laurent au nom du roi de France, où Champlain avait établi la première habitation permanente d'Amérique du Nord en 1608, et où la capitale de la Nouvelle-France, puis du Québec, se tenait fièrement depuis près de 400 ans — s'imposait comme le lieu devant être restauré, re-fabriqué, et re-francisé pour devenir symboliquement « le berceau » de l'Amérique française.

Avant les années 1960, il n'existait aucune législation suffisamment forte pour permettre à la ville de Québec de protéger son patrimoine historique. Les nouvelles constructions, comme l'immeuble Price en 1929, continuaient à menacer ou à détruire d'innombrables édifices historiques. Québec était en train de devenir, ainsi que le faisait remarquer *L'Événement* dans un article du 13 février 1959, une ville semblable à n'importe quelle autre ville du continent. Suite logique des efforts de Wood et Roy, en 1962, la Chambre de commerce suscita une pétition dénonçant cette « défiguration regrettable du plus estimable et précieux des actifs historiques de l'Amérique du Nord ». Heureusement, cette fois, on tint compte de cet appel à la protection du patrimoine, en particulier à cause de l'importance que la Révolution tranquille était en train de donner à l'histoire. Cet effort concerté fut poursuivi par des citoyens, à titre privé, des universitaires et des historiens de l'architecture comme Gérard Morisset, André Robitaille et le père Georges-Henri Lévesque, pour convaincre la ville et le gouvernement provincial de protéger et de restaurer le Vieux-Québec pour redonner vie à son héritage français d'origine. Finalement, en 1963, l'Assemblée nationale du Québec répondit en adoptant « la *Loi sur les monuments historiques* [qui] reconnaissait le Vieux-Québec comme faisant partie du patrimoine des Québécois ». L'arrondissement historique du Vieux-Québec délimitait un périmètre protégé comprenant les anciens quartiers de la haute et de la basse-ville, agglutinés à l'origine au promontoire du Cap-aux-Diamants. Ces limites partaient à l'est des quais du Saint-Laurent pour atteindre les murs de la haute-ville, couvrant une surface de 135 hectares et englobant environ 3 000 bâtiments, la citadelle et un grand nombres d'immeubles gouvernementaux et universitaires, ainsi que plusieurs institutions religieuses.

La création de l'arrondissement historique marqua le début d'un vaste projet culturel, historique, géogra-

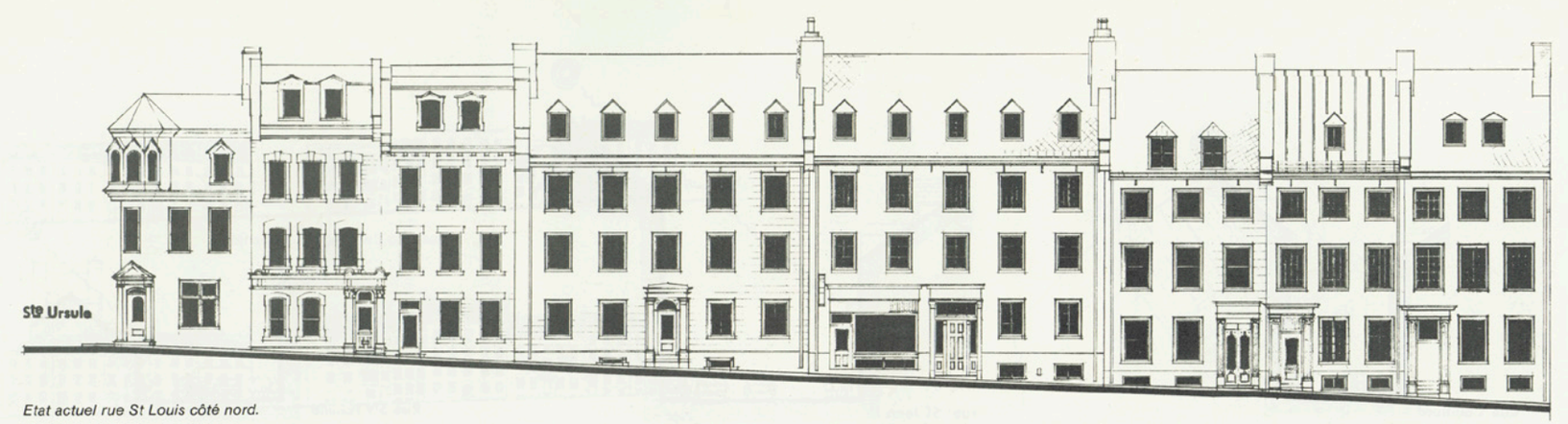

Etat actuel rue St Louis côté nord.

Proposition de restauration rue St Louis côté nord.

phique, archéologique et touristique qui continue encore aujourd'hui à rendre au Vieux-Québec sa physionomie française. En 1960, beaucoup de bâtiments de la partie basse du Vieux-Québec avait subi des détériorations et certains étaient abandonnés. La circulation y était bruyante et souvent paralysée, et le stationnement constituait un véritable défi. Confrontés à des perspectives d'avenir difficiles, la ville, le gouvernement provincial et nombre d'hommes d'affaires lancèrent un appel pour redonner vie à l'image de marque du Vieux-Québec et tirer profit de son originalité. L'étude qui en résulta, intitulée *Concept général de réaménagement du Vieux-Québec*, fut réalisée en 1970. Dans ce rapport, d'autres plans de restauration et de protection, comme ceux de La Nouvelle-Orléans (Louisiane), San Juan (Porto-Rico) et Saint-Nazaire (France) servirent de modèles à la mise au point d'un plan global détaillé de restauration du Vieux-Québec. Le rapport préconisait un investissement initial de 27 millions $. Cela permettait de commencer le travail de destruction des entrepôts, des hôtels et des appartements vétustes, afin de créer les aires de stationnement nécessaires et d'apporter un commencement de solution aux épineux problèmes de circulation, en détournant une partie du trafic de la basse-ville grâce à un réseau d'autoroutes, comme l'autoroute Dufferin-Montmorency et l'autoroute de la Capitale, mises en service dans les années 1970 et au début des années 1980.

En 1960, plus de 10 000 personnes vivaient dans le Vieux-Québec. Cependant, en raison de la détérioration du quartier et de la migration vers les banlieues, dès 1976, le nombre d'habitants avait été pratiquement divisé par trois pour être réduit à 3 500 âmes. C'était une tendance alors commune à la plupart des villes d'Amérique du Nord : la population urbaine se déplaçait vers les banlieues, à la recherche d'espace et de maisons plus vastes. Pour renverser ce phénomène d'hémorragie de la population du centre de Québec et faciliter la vie au centre-ville, tout en contrebalançant les activités liées au tourisme, la ville commença à encourager en 1978 la reconversion des bâtiments abandonnés, la construction de nouvelles résidences sur les terrains vacants et la réduction des coûts de stationnements pour les résidants de cette zone. Au même moment, indépendamment de la ville et du gouvernement provincial, plusieurs familles qui étaient restées fidèles au centre-ville formèrent le Comité du Vieux-Québec. Mécontent de la décadence de l'habitat de certains quartiers du Vieux-Québec et de la décapitation d'autres secteurs résidentiels à des fins touristiques et historiques, le Comité milita pour que le Vieux-Québec retrouve ses qualités de quartier résidentiel. Ainsi, ces familles se battirent pour faire diminuer le nombre de « restaurations historiques », de boutiques et d'hôtels à touristes, et pour développer les services publics destinés à ceux qui vivaient et travaillaient réellement dans le quartier.

Les résultats furent mitigés, mais globalement positifs, et dès le début des années 1990, la population du centre-ville s'était non seulement stabilisée, mais avait augmenté jusqu'à atteindre 5 800 habitants. En même temps, d'importantes subventions publiques et des millions de dollars de financement du ministère des Affaires culturelles du Québec, destinés à conserver, recréer et faire revivre

Le cœur de la place Royale : Notre-Dame-des-Victoires et le buste de Louis XIV, fin des années 1960.
Concept général de réaménagement du Vieux-Québec, 1970.
Le stationnement apparaît comme un problème évident sur cette photographie, puisque les voitures qu'on voit ici sont stationnées précisément à l'endroit où les archéologues ont découvert dans les années 1970 l'emplacement de la seconde habitation de Champlain.

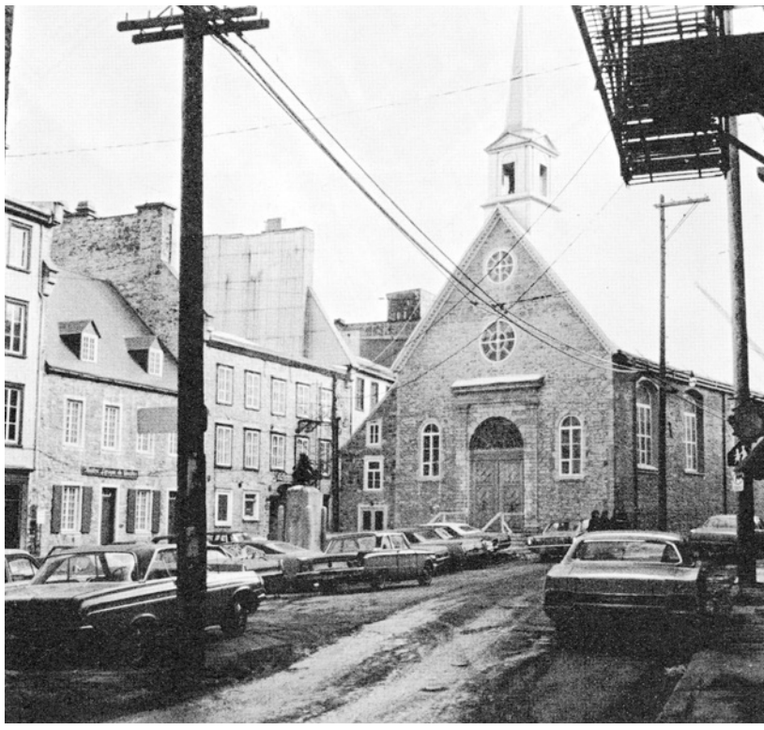

Projet de restauration de maisons en rangée dans la haute-ville du Vieux-Québec, 1970.
Concept général de réaménagement du Vieux-Québec, 1970.

le patrimoine français du Vieux-Québec transfiguraient celui-ci. Mentionnons en particulier la Place-Royale et le Petit-Champlain, auxquels ont a redonné la physionomie d'une ville française du XVIIIe siècle, visitée aujourd'hui par plus de six millions de touristes, et qui, d'après les estimations, insufflent chaque année un milliard de dollars dans l'économie locale. Conséquence de la réussite des entreprises de restauration, en 1985, l'arrondissement historique du Vieux-Québec devint le premier centre urbain d'Amérique du Nord à être inscrit sur la prestigieuse liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Même si l'on s'émouvait de la reconnaissance par l'UNESCO des efforts consentis par Québec pour protéger son patrimoine, les projets de restauration ne satisfaisaient pas tout le monde. Pendant les années 1980, de nombreuses personnes commencèrent à soutenir que la restauration n'était au fond, tout paradoxal que cela puisse paraître, que la construction de bâtiments prétendus anciens, mais en réalité complètement neufs. Un historien de l'architecture écrivit que, même complètement authentique, la restauration renvoyait le Vieux-Québec à un état « original » qui n'avait jamais existé. Le reconstruction tendant à renvoyer le Vieux-Québec au temps d'avant 1759 mettait l'accent sur un patrimoine urbain français d'une époque particulière de l'histoire de la Nouvelle-France. Une telle interprétation ne rendait pas fidèlement compte de l'évolution qu'avait connue la majorité de la population du Québec, une société essentiellement rurale, urbanisée seulement à partir du milieu du XXe siècle.

La place Royale et Notre-Dame-des-Victoires en 1989, vingt ans après les débuts de la rénovation intensive du quartier.
Archives de la Ville de Québec, Communications, négatif n° 29632.

La maison Chevalier, place Royale, 1973.
Archives de la Ville de Québec, Service de police, négatif n° 15314.
Ce bâtiment datant du Régime français fut restauré en 1959 par Gérard Morisset et André Robitaille. Cette restauration devint un exemple de la manière dont le Vieux-Québec pouvait recouvrer son ancien aspect français.

L'Université Laval en 1952, durant sa dernière décennie dans le Vieux-Québec.
Archives nationales du Québec, Paul Carpentier, 1952, E6, S7, P90399.
Pendant 300 ans, un des plus anciens établissements d'éducation du Nouveau Monde avait pignon sur rue à cet endroit, mais il a été déplacé en banlieue dans les années 1960, en raison de l'augmentation rapide du nombre d'étudiants et du besoin de nouvelles installations.

Nouveau campus de l'université Laval à Sainte-Foy.
Archives de la Ville de Québec, William Bertrand Edwards, 1968, négatif n° 24173.

La fin du XXe siècle

Les origines de l'Université Laval remontent à la Nouvelle-France, quand les jésuites y fondèrent un collège en 1635. En 1852, la reine Victoria accorda à l'établissement une charte confirmant son statut de première université francophone d'Amérique du Nord. De 1635 jusqu'au milieu du XXe siècle, l'Université Laval fut installée dans une série de bâtiments néoclassiques autour de l'ancien collège des Jésuites, dans le Vieux-Québec. L'architecture du campus était un véritable monument célébrant la tradition, la culture et la philosophie françaises en Amérique. De ses débuts jusqu'aux années 1930, l'Université demeura petite, avec un nombre d'étudiants inférieur à 1 000. Après la Seconde Guerre mondiale, cependant, l'université connut une rapide augmentation de sa population étudiante, atteignant presque 400 %, avec près de 3 000 étudiants au milieu des années 1950. Les décennies suivantes, marquèrent la poursuite d'une augmentation spectaculaire : jusqu'à la fin des années 1980, les inscriptions culminèrent à plus de 35 000. Conséquence de cette croissance sans précédent : l'Université quitta ses installations exiguës du Vieux-Québec pour la banlieue ouest de la ville, relativement inoccupée. On ouvrit un nouveau campus sur un site de 179 hectares à Sainte-Foy. On troquait ainsi l'un des campus universitaires les plus anciens et les plus prestigieux du Nouveau Monde, porteur d'une tradition, d'une culture et d'un patrimoine universitaires fort riches, contre un ensemble spacieux et fonctionnel, conçu dans une optique de recherche — guère différent des centaines de nouveaux campus qu'on construisait alors à travers toute l'Amérique du Nord. En 1988, l'Université retourna à son berceau, quand l'École d'architecture se réinstalla dans ses anciens quartiers du Vieux-Québec, mais ce retour était symbolique, puisque le cœur de l'Université restait à Sainte-Foy. Le développement physique de l'Université Laval, au milieu et à la fin du XXe siècle, son départ du centre-ville pour les espaces plus fonctionnels des banlieues, et son retour symbolique au cœur de la ville à la fin des années 1980, représentent, à une petite échelle, les mouvements de la population : migration vers les banlieues des années 1960, puis retour symbolique d'un plus petit nombre de personnes dans les années 1990.

Entre 1901 et 1971, la population de Québec a plus que doublé, passant de 69 000 à 186 500 habitants, avant de retomber à 167 500 habitants en 1991, conséquence de la migration des habitants vers les banlieues. Jusqu'à la fin des années 1960, on pouvait diviser géographiquement Québec en trois zones : la basse-ville, la haute-ville et la plaine de la rivière Saint-Charles. Jusqu'à cette époque, la plus grande partie de la croissance de la population se concentra dans les deux extrémités de la métropole, à l'ouest dans le quartier Montcalm, et au nord sur la plaine de la rivière Saint-Charles, en particulier à Limoilou. La Seconde Guerre mondiale amena un rapide développement de l'industrie dans la plaine de la rivière Saint-Charles, développement qui se poursuivit après la guerre, sous les auspices du commissariat à l'industrie de la ville. En plus des industries traditionnelles de la chaussure, du textile et du papier, qui florissaient dans la ville depuis le début du siècle, le commissariat à l'industrie délimita après la guerre huit nouvelles zones industrielles, situées le long des voies de chemin de fer qui parcouraient le territoire de Québec. La ville dépensa des sommes considérables pour promouvoir ces zones, en acquérant, par exemple, l'arsenal de guerre de Saint-Malo pour étendre un domaine industriel dont l'atout principal résidait dans l'abondance et le faible prix de l'hydroélectricité. Entre 1945 et le début des années 1950, 75 nouvelles entreprises industrielles s'installèrent à Québec, assurant près de 5 000 nouveaux emplois — plus de la moitié de tous les emplois étant concentrés à Saint-Malo.

La zone industrielle de Saint-Malo, vers 1960.
Archives nationales du Québec, P547, DL 431 Q12, P2.

En dépit de ces efforts pour développer l'activité industrielle, l'économie de la ville ne s'est jamais vraiment diversifiée et elle est, encore aujourd'hui, dominée par la fonction publique gouvernementale, qui emploie à elle seule 35 % de la population active. La structure de l'économie de la seconde moitié du XXe siècle est de type tertiaire : elle est orientée vers les activités gouvernementales, les transports, le monde de la finance et le tourisme. Le secteur des industries de transformation n'est que modestement implanté dans la ville, la plupart des entreprises industrielles comptant moins de 50 employés chacune. La plus grande partie de l'industrie de la fin du XXe siècle repose encore sur des bases anciennes et continue à privilégier l'imprimerie, l'agro-alimentaire et le textile. Tandis que la ville connaissait une croissance globale de l'emploi de 16 % entre 1971 et 1981, on enregistra un déclin considérable de la production industrielle, allant jusqu'à 55 % dans des secteurs comme la chaussure, et une chute de 17 % des offres d'emplois dans le secteur secondaire. Comme dans beaucoup de villes de l'est de l'Amérique du Nord, ces pertes furent en fin de compte compensées par une croissance considérable de l'activité tertiaire, qui atteignit 25 % (Figure 2).

FIGURE 2

Variation en pourcentage d'emplois, 1971-1981, par secteurs d'activité économique

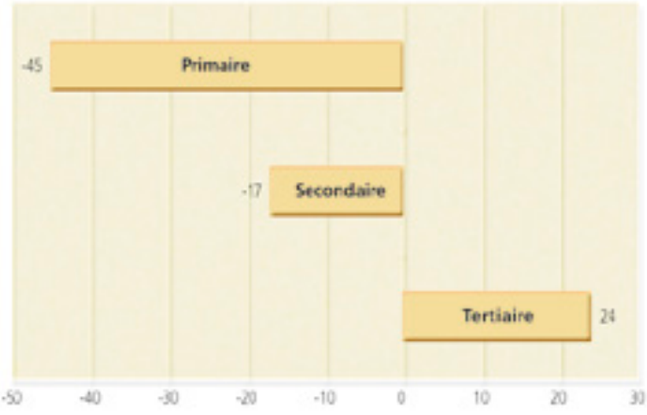

Source : Québec en chiffres.

Des ouvrières au travail dans l'usine de la Dominion Corset de Saint-Roch en 1957 — un secteur employant à cette époque une main d'œuvre nombreuse à Québec.
Archives nationales du Québec, E6, S7, P197-57-1.

Construction de maisons familiales individuelles dans le district des Saules en 1971.

Archives de la Ville de Québec, Service de police, négatif nº 14929.
À la fin des années 1960 et dans les années 1970, les banlieues de Québec connaissent une urbanisation rapide, conséquence du désir des familles de classe moyenne de s'y installer. Ces villes ressemblent alors beaucoup à toutes celles qui fleurissent en périphérie des grandes villes nord-américaines.

Rond-point à Sainte-Foy, reliant la rive sud, Montréal et Val-Bélair à Québec, 1968.

Archives de la Ville de Québec, W.B. Edwards, négatif nº 24193.
À la fin des années 1960 et dans les années 1970, les nouvelles autoroutes en construction, comme celle qu'on voit ici, faisaient de la banlieue et des zones rurales entourant la ville des zones résidentielles facilement accessibles.

Coïncidant avec la chute des activités de production industrielle que connaissait la ville à la fin des années 1960, un mouvement de migration de la population du centre-ville vers la banlieue s'amorça. Une telle migration fut rendue possible par l'établissement de nouveaux axes de transport rapides entre la ville et la banlieue et les communautés rurales faiblement peuplées qui entourent Québec, comme Charlesbourg, Beauport, Lebourgneuf, Ancienne-Lorette, Loretteville, Saint-Augustin, Val-Bélair, Lac-Saint-Charles et Neufchâtel. Les ménages de la classe moyenne qui travaillaient au centre-ville, mais qui étaient à la recherche de maisons plus grandes et d'espaces de loisirs plus importants pour leurs enfants, commencèrent à quitter en masse le centre-ville pour s'installer dans ces localités facilement accessibles. Les banlieues offraient aux ménages un habitat familial individuel à moindre coût, construit sur d'anciennes parcelles agricoles et forestières. Le centre de Québec fut particulièrement touché par ce phénomène : entre 1971 et 1976, il perdit 31 % de sa population. Ce fut le début de ce que les géographes urbains appellent la croissance par cercles concentriques : un modèle de croissance de population qui voit l'augmentation repoussée aux extrémités de la ville, aux dépens de la population du centre, qui, elle, décline.

Cette croissance ne fut pas sans entraîner de lourdes conséquences sociales pour les laissés-pour-compte. Tandis que la classe moyenne se déplaçait par vagues vers les banlieues et revenait quotidiennement travailler au centre-ville en automobile, la circulation atteignit un point de rupture. Déjà dans les années 1950, la rue Dorchester, les boulevards Charest et Champlain, reliant le centre-ville au pont de Québec, ainsi que les routes vers Montréal, avaient été élargis pour faire face à la recrudescence du trafic. À la fin des années 1960, le boulevard Henri IV et l'autoroute du Vallon, à l'ouest de Québec, devaient relier le pont de Québec et la rive sud du Saint-Laurent aux villes de la banlieue nord qui se développaient autour de Québec. Simultanément, l'autoroute de la Capitale était prévue pour permettre de contourner la ville par le nord, ce qui permettrait au trafic est-ouest d'éviter le centre-ville. La plus grande partie de ce réseau routier fut construite sur des terrains plus ou moins vides à l'ouest et au nord de la ville et fut complétée au début des années 1980 grâce à des investissements de plusieurs dizaines de millions de dollars. Réduire le trafic en provenance du nord et de l'est vers le centre-ville fut cependant un problème beaucoup plus difficile, car il n'y avait pas de terrain libre dans la plaine de la rivière Saint-Charles et les routes existantes ne pouvaient pas être élargies pour absorber le flot croissant de la circulation. En conséquence, en 1967, on commença à dresser les plans de l'autoroute Dufferin-Montmorency, une autoroute à six voies traversant le centre-ville pour relier la colline du Parlement à la banlieue est. La nouvelle route, dont la construction occuperait la décennie suivante, traçait un chemin direct à coups de bulldozers à travers nombre d'anciennes paroisses résidentielles de Saint-Roch. Rien ne pouvait résister à ce processus et, au début des années 1970, près de 2 000 personnes de la paroisse populaire Notre-Dame-de-Saint-Roch perdirent leur maison et leurs commerces après avoir été expropriées par la ville. La circulation en fut grandement améliorée, mais la nouvelle autoroute suspendue, comme le faisait remarquer le curé Paul-Henri Lepage, passait sur la tête des pauvres. La paroisse catholique de Notre-Dame disparaissait de fait, et à sa place étaient érigées les icônes de la nouvelle religion qu'est la modernité : les totems de béton.

L'impact des nouveaux mouvements de population et la forme des infrastructures existantes, comme les routes et les autoroutes, étaient ressentis tout autant par les habitants du centre de Québec que par ceux des petites villes de banlieue. En l'espace d'une décennie à peine, celles-ci étaient passées, sous l'effet d'une urbanisation rapide, de l'état de petits villages agricoles à celui de quartiers résidentiels. À cause de l'exode massif de la population vers les banlieues, entre 1969 et 1973, la ville de Québec procéda de manière spectaculaire à plusieurs annexions de territoires au nord et à l'ouest, qui rappelaient les annexions des premières décennies du XXe siècle. La banlieue, les Saules, Duberger, Neufchâtel et Charlesbourg-Ouest furent fondues dans la ville, un gain représentant 75 % du territoire de la ville entière. Dans tous les cas d'annexion, les villes n'avaient pas été à même de fournir les services nécessaires (en particulier l'eau potable) à leur population en augmentation rapide et avaient donc cherché la fusion avec Québec comme un

Les symboles de la modernisation : construction de l'autoroute Dufferin-Montmorency et destruction de la paroisse Notre-Dame de Saint-Roch, 1973.
Archives de la Ville de Québec, W.B. Edwards, négatif nº 24574.
À l'arrière-plan, on peut voir les travaux du nouveau gratte-ciel gouvernemental, le « Complexe G ».

Le fracas retentissant des voitures à chevaux, les grilles de fer forgé, et les édifices H et J.
Photographie M.G. Hatvany, 1999.
Construits par le gouvernement à l'époque de l'apogée de la Révolution tranquille entre 1967 et 1971, ces bâtiments, surnommés « calorifère », illustrent le rejet, par beaucoup de Québécois, de cette mode de l'architecture moderne.

moyen de financer les infrastructures dont elles avaient besoin. En retour, Québec augmentait par là son territoire de manière significative, gagnant d'immenses terrains nus qui pouvaient être gérés pour devenir de futurs quartiers résidentiels, tout en garantissant de nouvelles sources d'eau douce de qualité.

Le développement de la banlieue résidentielle de Québec constitua une transformation du paysage entourant la ville. En même temps, le centre-ville se transformait : la ville et le gouvernement provincial profitaient de l'apogée de la Révolution tranquille pour mettre en place leur programme de modernisation de la capitale. La plus visible de ces transformations se fit en hauteur, dans le centre-ville, avec la construction de gratte-ciel à la fin des années 1960 et dans les années 1970 — les plus remarquables étant l'édifice Marie-Guyard, haut de 32 étages, construit pour le gouvernement du Québec entre 1967 et 1977, et l'hôtel le Concorde, haut de 25 étages, doté à son sommet d'un restaurant panoramique. Le gratte-ciel Marie-Guyard est l'édifice le plus haut de la ville ; il domine le parlement et on le désigne souvent du nom de « Complexe G ». Sa hauteur imposante et sa place unique au-dessus de l'horizon de la ville en ont fait un symbole de la Révolution tranquille à Québec. Si les Québécois sont fiers de voir dans le Complexe G un symbole de la modernité de leur société, il n'en va pas de même des édifices gouvernementaux H et J qui furent construits bord à bord avec le Parlement entre 1967 et 1971, et dont l'architecture ultramoderne avait valu au bâtiment l'appellation de « calorifère ».

La modernisation de Québec dans les années 1960 et 1970 et la rapide migration de la population vers les banlieues durant ces décennies ont rendu floue la structure géographique de Québec, très loin de l'image d'île qu'elle avait au début du XXe siècle. Au commencement du nouveau millénaire, les 15 quartiers de la ville peuvent être regroupés en quatre secteurs distincts : les plus anciennement établis, ceux de la haute et de la basse-ville, qui datent du XVIIe siècle ; le secteur de Limoilou, qui émergea dans les premières décennies du XXe siècle ; et enfin le secteur des Rivières, qui constitue les nouveaux quartiers résidentiels de la banlieue nord de la ville, qui se sont développés au cours des 30 dernières années. L'expansion de la seconde région métropolitaine du Québec ne s'arrêtera certainement pas à ces quatre secteurs. Au début des années 1900, le grand exploit de Québec fut sa «traversée de la rivière Saint-Charles », alors qu'elle annexa Limoilou, ouvrant ainsi à la ville l'ère de l'expansion territoriale à grande échelle. Le désir d'expansion de Québec pour le XXIe siècle trouve son écho dans les débats actuels au sujet des fusions municipales.

La croissance verticale de Québec, 1975.
Archives de la Ville de Québec, Service de police, négatif nº 13502.
On peut voir, au centre, dominant le centre-ville, le Complexe G, et sur la droite, le Concorde.

Le paysage institutionnel

Les défis de l'Église

À la mort du cardinal Taschereau, en 1898, l'Église catholique du Canada semblait sans chef naturel. Au moment où les forces d'intégration économiques, culturelles et politiques à l'œuvre dans la Confédération faisaient sentir leurs effets, le pôle ecclésial que représentait Québec, en raison de l'ascendance de son archevêque, premier cardinal canadien, qui avait marqué le catholicisme canadien au cours de son long épiscopat, semblait soudainement menacé. La situation paraissait d'autant plus fragile que, vue de Rome, l'Église du Canada était considérée comme une tête de pont du catholicisme dans l'Empire britannique et sur le continent américain, deux mondes que Rome ne parvenait pas à dominer. Dans cette perspective géopolitique, le destin du catholicisme canadien était anglophone, Rome l'avait bien fait sentir au siècle précédent. Dans ces circonstances, l'ambition de Québec, bastion francophone, mais qui se percevait toujours comme le foyer de l'Église catholique au Canada, semblait compromise. En fait, tout au long du XXe siècle, Québec luttera pour que soit reconnue sa prétention alors que des forces centripètes tendent à déplacer plus à l'ouest du pays le centre du catholicisme canadien. Par flux et reflux successifs, le rôle de Québec comme capitale religieuse est tour à tour reconnu et dénié, affirmé et contesté. Cette oscillation connaît différents moments : l'arrivée en 1899 d'un délégué apostolique qui ira s'établir à Ottawa ; la célébration à Québec du premier concile plénier du Canada en 1909 ; l'établissement, à Ottawa, en 1944, du Secrétariat permanent de l'épiscopat canadien ; la reconnaissance en 1956 de Québec comme siège primatial du Canada ; l'établissement à Montréal du secrétariat de l'Assemblée des évêques du Québec en 1966 ; l'inauguration, à Québec en 1984, du voyage de Jean-Paul II au Canada. Sur cette trame générale se greffent d'autres événements qui concourent à affirmer le statut de capitale religieuse à la ville de Québec au cours du XXe siècle : fondation de l'Action sociale catholique en 1907 ; célébration du premier Congrès de la langue française en 1917 ; établissement à Québec du siège social de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC) lors de sa fondation, en 1921 ; célébration du Congrès eucharistique national en 1938 ; célébration, en 1959, du tricentenaire de la hiérarchie catholique au Canada ; tenue à Québec de l'assemblée plénière annuelle de tout l'épiscopat canadien en 1974 pour commémorer le tricentenaire du diocèse de Québec. Malgré toutes ces manifestations, un courant irrésistible semble vouloir déplacer plus à l'ouest le pôle de l'Église catholique au Canada.

Des rives du Saint-Laurent aux abords du Canal Rideau

L'année 1899 semblait représenter un tournant pour la catholicité canadienne. Alors que le nouvel archevêque de Québec, Mgr Bégin, nouvellement affecté au siège de Québec, n'avait pas encore établi son autorité dans l'épiscopat, Rome annonçait l'établissement d'une délégation permanente au Canada. Le 1er octobre suivant, Mgr Falconio, premier délégué apostolique, débarque à Québec, accueilli en grande pompe par la population. Malgré leur pétition officielle en sens contraire, les évêques du Québec ont tout à craindre de l'arrivée de ce prélat romain, eux qui avaient été échaudés par l'enquête de Merry del Val, quelques années auparavant. Ce représentant du pape au Canada allait-il adopter la vision « canadienne » de la secrétairerie d'État, plus sensible au point de vue diplomatique et à la géopolitique qu'aux intérêts des francophones du pays ? De plus, l'arrivée de ce tiers vient modifier les relations dans l'épiscopat. Désormais, c'est par l'intermédiaire du délégué et non plus à travers la médiation de l'archevêque de Québec que les dossiers de l'Église canadienne seront acheminés à Rome. C'est lui aussi, en quelque sorte, qui aura la responsabilité de coordonner les efforts de l'épiscopat, de l'unir et de lui donner sa cohésion, rôle qui avait souvent été assumé jusque là par l'archevêque de Québec qui, dans les faits, était considéré comme le primat de l'Église au Canada. Il y avait donc un transfert d'autorité en faveur du représentant personnel du pape qui, en quelque manière, venait jeter de l'ombre sur la figure de l'archevêque de Québec souvent considéré, pour des raisons historiques, comme titulaire du siège épiscopal le plus vénérable au Canada. Après tout, il ne s'agissait pas simplement du premier siège épiscopal au Canada. C'était là également que s'étaient tenus tous les conciles provinciaux, au siècle dernier, depuis celui de 1851 qui avait réuni à

Mgr Falconio, premier délégué apostolique au Canada.
Galerie canadienne.

L. N. Bégin, archevêché de Québec.
Archives de l'archidiocèse de Québec. « L'archevêché de Québec. C'est là que, chaque année, depuis 1871, se réunissaient les évêques de la Province civile de Québec ; là aussi que se sont tenus tous les conciles provinciaux du Québec au XIXe siècle et le concile plénier du Canada en 1909. Ce n'est qu'après 1948 que les évêques du Canada choisiront de se rassembler à Ottawa plutôt qu'à Québec »

Québec tous les évêques de l'Amérique du Nord britannique ; là aussi que se réunissait régulièrement, depuis 1871, l'Assemblée des évêques de la province civile de Québec ; là encore qu'avait siégé le premier cardinal de toute l'histoire de l'Église au Canada. De plus, Ottawa, qui devenait le lieu de résidence du nouveau délégué apostolique, constituait désormais un nouveau pôle dans l'Église catholique au Canada. Souvent, aussi bien au Parlement qu'à la délégation, on aura une vision bien « canadienne » du devenir de l'Église catholique au Canada. Il n'est donc pas surprenant que certains, tel Dominique-Ceslas Gonthier, perçoivent la délégation comme « un instrument d'anglicisation aux mains de la Secrétairerie d'État ».

Vers une « Église canadienne » ?

En 1908, la constitution apostolique *Sapienti consilio* modifie le statut de l'Église catholique au Canada. Désormais, les 29 diocèses canadiens ne dépendent plus de la Propagande, comme c'est le cas pour les Églises en pays de missions, mais ils sont dorénavant régis par les différentes congrégations romaines chargées d'administrer l'Église catholique et placés sous l'autorité de la Consistoriale. S'agit-il d'un signe de maturité pour cette Église qui passe ainsi à l'âge adulte ? Toutefois, cette Église a beau compter 3 millions de catholiques, 8 provinces ecclésiastiques et 29 diocèses, elle n'a pas encore fait son unité et réalisé son intégration. Dans les faits, il y a deux « Églises catholiques » au Canada. L'une francophone, consciente de porter le destin d'une nation, trouve ses racines et son centre à Québec. L'autre irlandaise, plus sensible à son appartenance à l'Empire britannique et à sa situation nord-américaine, considère autrement son avenir et son destin. Tôt ou tard, les deux ailes de la catholicité canadienne devaient trouver le chemin de leur intégration. Tout les y poussait.

Déjà dans le dernier tiers du XIXe siècle, l'idée d'un concile plénier pour tous les diocèses du Canada faisait son chemin. Sur cet immense territoire, où des missions s'étaient développées auprès des différentes nations autochtones ; dans ce pays aux grandes étendues qui représentait un lieu important d'immigration, les disciplines ecclésiastiques et les coutumes avaient évolué dans des directions divergentes. Il fallait donc donner un peu plus d'unité et de cohérence législative à tout cet ensemble qui risquait d'évoluer dans des sens contradictoires au moment où le pays devenait de plus en plus intégré aux plans politique et économique. Autrement, cet épiscopat n'arriverait jamais à parler d'une seule voix. Pour parvenir à lier cet épiscopat au moyen de liens plus fermes que ceux, encore fort lâches, qui rattachaient les évêques les uns aux autres, Mgr Bégin met en avant, en 1899, la proposition de tenir le premier concile plénier du Canada. L'idée plaît au nouveau délégué apostolique et, en 1902, il entreprend les consultations en vue de faire avancer le projet. Le projet semble sur les rails quand, en 1904, les délégués des huit métropolitains du Canada se réunissent à Ottawa pour donner forme à cette idée. Comme lors des conciles provinciaux des siècles passés, les représentants de Québec (Cyrille-Alfred Marois, vicaire général à Québec, et Louis-Adolphe Pâquet, théologien de Laval) jouent un rôle important dans ces préparatifs. Toutefois, il s'avère plus difficile que prévu d'harmoniser toute cette diversité et d'accorder les différents points de vue. Pour des motifs parfois différents, plusieurs évêques freinent l'élan du délégué Sbaretti, soupçonné de prendre le parti des Irlandais. Celui-ci voudrait aller vite en affaires et presser la célébration du concile. Mgr Bégin a d'ailleurs sa conception de ce que devrait être ce concile : un concile qui examine en profondeur la situation du catholicisme canadien de manière à dégager des orientations appropriées à l'ordre social canadien. Dans cette perspective, il lui semble évident qu'un tel concile devrait être présidé par un prélat canadien, opinion paradoxalement partagée par la presse ultramontaine. Finalement, malgré les réserves des francophones, le concile est convoqué pour septembre 1909. Il sera célébré à Québec, « diocèse le plus ancien du pays », mais présidé par le délégué apostolique.

Les célébrations du concile sont grandioses. Elles représentent autant de démonstrations de la force, du prestige et de la vitalité du catholicisme au Canada. Du 10 septembre au 1er novembre 1909, 40 pères conciliaires et 124 experts (théologiens, vicaires généraux et supérieurs

d'ordres religieux) vont travailler, cinq jours par semaine, en sept commissions et assemblées plénières, à l'élaboration des décrets du seul concile plénier tenu jusqu'ici au Canada. Si les réunions de travail ont lieu à l'archevêché et au Séminaire de Québec, des manifestations publiques de toute sorte se déroulent, en soirée et en fin de semaine, à la grandeur de la ville de Québec.

Les résultats du concile plénier de Québec sont assez mitigés. Les 668 décrets, promulgués en 1912, après leur examen à Rome, représentent une somme de grande valeur. Toutefois, l'entrée en vigueur en 1918 du nouveau *Code de droit canonique* rend obsolète la grande majorité de ces décrets. Sur un autre plan, on peut dire qu'il a représenté une étape dans la structuration de l'Église catholique au Canada. S'il n'a pas réussi à harmoniser les positions entre anglophones et francophones, il a au moins contribué à aviver la conscience des évêques quant à l'importance de développer quelques perspectives communes sur des problèmes qui n'étaient pas simplement régionaux, tels ceux de la pastorale auprès des migrants, des rapports avec les non-catholiques, etc. Ces problèmes étaient liés au caractère même du pays : son pluralisme religieux, sa population bigarrée, bref, son américanité. On avait aussi pris la mesure de la nouveauté de la situation. Les évêques du Québec n'étaient plus simplement entre eux, comme au siècle précédent, alors qu'ils s'étaient souvent réunis en conciles provinciaux. La catholicité canadienne avait maintenant une autre dimension et la ville de Québec n'avait plus, pour tous les participants, la même signification symbolique et le même poids politique.

Entre Canada et Québec : les oscillations pendulaires du premier tiers du siècle

Le concile plénier de Québec n'avait pas réussi à donner à l'Église catholique du Canada, pour autant que cette expression soit valable, la conscience de son identité et de son unité. Symboliquement, elle n'existait pas encore. D'autres formes institutionnelles devraient tôt ou tard venir suppléer à ce déficit de personnalité publique. Vraisemblablement, peu de temps après l'arrivée du délégué apostolique en 1899, les métropolitains avaient pris l'habitude de se réunir une fois par année, sous sa présidence, pour échanger leurs points de vue sur les problèmes que rencontrait l'Église catholique au Canada. Cette institution, dont on connaît mal le fonctionnement, ne semble pas donner tous les résultats escomptés. Toujours est-il que, peu de temps après le concile plénier, le nouveau délégué, Mgr Stagni, manifeste le désir de relancer l'institution en formalisant un peu ses règles et ses procédures. Ainsi, il propose que les rencontres aient lieu tous les ans, à Ottawa, le premier mercredi d'octobre. Manque de chance, même mieux encadré, ce forum d'archevêques ne réussit pas davantage. La série de rencontres s'interrompt brusquement après la rencontre du 2 octobre 1912. Vraisemblablement, au-delà du caractère onéreux que pouvaient avoir ces rencontres pour des archevêques dispersés aux quatre coins du pays, la difficulté à s'entendre sur des questions qui divisaient le Canada, la question scolaire notamment, a dû être un motif de la fin subite de cette forme de coordination.

Toutefois, le besoin de concertation n'en demeurait pas moins. Les assouplissements demandés à la loi du divorce au lendemain de la Première Guerre mondiale, question qui relevait de la juridiction du parlement fédéral,

Concile plénier du Canada.
Archives nationales du Québec, P560, S2, P300384.
Le Concile plénier de Québec, 1909, le seul à s'être tenu au cours de l'histoire de l'Église catholique au Canada.

en fait la démonstration. L'Église catholique au Canada doit arriver à parler d'une seule voix si elle veut se faire entendre et si elle souhaite que son point de vue compte aux yeux du gouvernement. C'est aussi la conviction de l'archevêque de Québec, Mgr Bégin, créé cardinal en 1914, et qui s'impose comme leader au sein de l'épiscopat. Déjà, en 1921, il souhaite la réunion annuelle de tous les évêques du Canada de manière à donner une orientation commune aux évêques sur les questions sociales et religieuses qui agitent le pays. Il est même disposé à établir un comité central permanent qui assurerait l'étude de ces questions et en préparerait l'examen par l'ensemble de l'épiscopat. Toutefois, à leur réunion de l'automne de 1922, la plupart des évêques du Québec se montrent réticents devant le projet de leur confrère qui, sûr de lui, se considère en pratique comme le primat du Canada. Devant ces réserves, Bégin se replie sur un projet moins ambitieux : l'assemblée des seuls archevêques du Canada. En raison des atermoiements des uns et des autres, la réalisation de ce projet traîne en longueur. Ce n'est pas avant l'arrivée du nouveau Délégué apostolique que le projet refera surface. Celui-ci convoque, à Québec, les 3 et 4 octobre 1928, la première réunion plénière des archevêques et évêques du Canada et de Terre-Neuve. Elle sera présidée par le nouvel archevêque de Québec, le cardinal Rouleau, successeur de Bégin. Encore à cette époque, Québec apparaît comme le pôle et le foyer de l'Église catholique au Canada. Le premier item à l'ordre du jour de cette réunion est la création d'un comité permanent de l'épiscopat canadien pour suivre les questions d'intérêt national : immigration, action sociale, etc. Les évêques se montrent toutefois réticents à mettre sur pied une instance permanente de coordination comme il en existe déjà aux États-Unis. On se rabat donc sur un compromis : la formation d'un comité *ad hoc* qui ferait rapport tous les cinq ans à l'assemblée de l'épiscopat. Déjà, cependant, on avait mis le pied à l'étrier. La rencontre quinquennale des évêques préludait à la mise sur pied d'une structure de coordination plus importante.

Toutefois, pendant qu'on progresse lentement vers l'établissement d'une conférence épiscopale au Canada, le « parti » de Québec tient à affirmer son autorité et à étendre son rayonnement. Le cardinal Bégin, lui qui traversera 32 fois l'Atlantique au cours de son épiscopat pour voir aux affaires de l'Église catholique au Canada et qui enverra régulièrement des chargés d'affaires à Rome, est particulièrement soucieux d'assurer le leadership de son siège épiscopal et de lui octroyer un statut particulier qui le placerait au premier rang des sièges épiscopaux du Canada. Déjà, en 1906, il fait parvenir un mémoire à Rome demandant que l'Église de Québec soit considérée comme Église primatiale du Canada. Des démarches similaires seront répétées sous son épiscopat : le 6 mars 1908, à l'occasion du tricentenaire de la fondation de Québec et du bicentenaire de la mort de Mgr de Laval, premier évêque de la Nouvelle-France, et, à nouveau en juin 1914, au lendemain du consistoire créant Mgr Bégin cardinal. Si ce vœu n'est pas exaucé, le cardinal Bégin se comporte, en pratique, comme l'archevêque-primat du Canada. D'ailleurs, même s'il a dû attendre jusqu'en 1914 son chapeau cardinalice, son rang de cardinal, encore le seul au Canada, lui donne préséance sur ces confrères. Bien plus, son leadership naturel contribue à imposer sa figure. Au cours du premier tiers du siècle, l'Église de Québec fait figure de foyer de la catholicité canadienne. Ses institutions vigoureuses, le séminaire de Québec et l'Université Laval, lui assurent un rayonnement incontestable. Son personnel nombreux et bien formé, souvent en Europe, lui vaut estime et respect. On y trouve des figures de premier plan : le théologien Pâquet, le zélateur de l'action sociale, Mgr Paul-Eugène Roy, etc. On y trouve aussi un réservoir de clercs de grande valeur, figures de l'ombre, *minutanti* de grande importance. Ce sont eux qui assureront le secrétariat des réunions des assemblées des archevêques du Canada, de celles de l'épiscopat de la province civile de Québec, etc. Ce sont eux aussi qui prêtent leur service comme secrétaires des commissions et rédacteurs des décrets. C'est à Québec que se trouvent les archives qui gardent la mémoire des assemblées, des réunions et des rencontres, et les secrétariats officieux, instances qui assurent la permanence entre les rencontres. Quand on connaît le pouvoir des scribes et des secrétaires permanents, on devine alors le poids de Québec.

Cardinal Bégin.
Archives de l'archidiocèse de Québec.
Le Cardinal Bégin, archevêque de Québec, leader incontesté de l'épiscopat canadien au cours du premier tiers du siècle.

Québec, c'est non seulement le lieu du premier concile plénier du Canada et de la première réunion plénière de l'épiscopat canadien, c'est aussi le lieu de grandes manifestations socioreligieuses : en 1917, par exemple, à l'initiative de Mgr Paul-Eugène Roy, c'est à Québec, berceau de la nation, que se tient le premier Congrès de la langue française qui réunit les francophones de toute l'Amérique, du Canada et des États-Unis. L'Église de Québec fait également preuve d'audace et d'initiative en matière d'action sociale. En 1907, Mgr Bégin crée l'Action sociale catholique dont la constitution inspirera directement par la suite la rédaction des règlements de l'Action catholique italienne. L'Action sociale catholique de Québec, inspirée par son fougueux et infatigable animateur, Mgr Paul-Eugène Roy, sera à la source de nombreuses œuvres catholiques au pays dans les domaines social, syndical, patriotique, économique et religieux. Elle inspirera en partie une fondation montréalaise, en 1911, l'École sociale populaire, qui lui fera par la suite un peu ombrage. C'est aussi à Québec que s'établira le siège social de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC), au lendemain de sa fondation au congrès de Hull, en 1921. Enfin, si Montréal avait accueilli un Congrès eucharistique international en 1911, Québec ne devait pas être en reste en organisant, à l'été 1938, le premier Congrès eucharistique national au Canada. Des manifestations religieuses de masse accompagnaient donc les différents événements qui rassemblaient périodiquement à Québec la catholicité du Canada.

Si l'Église de Québec assumait son destin pancanadien, elle était aussi consciente de porter la destinée de la nation canadienne-française. D'ailleurs, une grande cohésion existait entre les évêques de la province civile de Québec. Une politique de nomination judicieuse rattachait plusieurs évêques au diocèse de Québec dont ils étaient issus ou au Grand Séminaire de Québec où ils avaient reçu leur formation. L'unité de l'épiscopat de la province civile de Québec se faisait donc facilement autour de la personne de l'évêque de Québec et cela d'autant plus facilement qu'il se réunissait annuellement à l'archevêché de Québec. En effet, les évêques du Québec, tous membres du conseil de l'Instruction publique, se réunissaient deux fois par année dans la vieille capitale. À l'occasion de ces assises, ils avaient pris l'habitude de se réunir, en soirée, en assemblée épiscopale, à l'archevêché de Québec. Petit à petit, on en vint à réserver une demi-journée puis une journée entière à ces réunions qui gagnaient en importance au fur et à mesure que les problèmes mis à l'ordre du jour se multipliaient. C'est ainsi que se formait un esprit de corps dans cet épiscopat qui avait l'habitude de travailler ensemble et que se développait une solidarité profonde entre ces évêques qui avaient conscience d'être les chefs spirituels d'un peuple, d'une nation. Leur lettre collective adressée au pape, en février 1929, en témoigne éloquemment lorsqu'elle affirme que « le peuple canadien-français existe et qu'il a droit d'exister ». Ce n'est pas le délégué apostolique qui présidait ces réunions, mais l'archevêque de Québec. Ainsi, un groupe homogène et distinct émergeait à l'intérieur de l'épiscopat canadien, si difficile à rassembler par ailleurs.

Pouvoir effectif à Ottawa et primauté d'honneur pour Québec

On l'a vu, le prestige rattaché au siège de Québec lui vient à la fois de ses titres historiques, de la vigueur et de la solidité de ses institutions et du rayonnement de ses leaders. Si le cardinal Bégin marque le premier tiers du siècle, la figure du cardinal Villeneuve s'imposera dans les années 1930. Premier cardinal canadien à participer à un conclave d'élection d'un pape, son épiscopat sera marqué d'un grand nombre de légations pontificales : à Québec, pour le congrès eucharistique en 1938, à Domremy (France), pour l'anniversaire de Jeanne d'Arc, en 1939 ; à Mexico, en 1945, pour le 50e anniversaire du couronnement de Notre-Dame de la Guadeloupe, et à Ottawa, en 1947. Il n'est pas rare, à l'occasion de ces légations, qu'on le présente comme primat de l'Église catholique au Canada. Figure charismatique, il personnalise le catholicisme au pays et élargit, à l'étranger, le rayonnement de l'Église de Québec.

L'archevêché de Québec, lieu de toutes les rencontres importantes de l'épiscopat du Québec et du Canada au cours de la première moitié du siècle.
Archives de l'archevêché de Québec. Photographie Edwards.

Malgré l'ascendance du cardinal, l'épiscopat du Québec n'a pas la même cohésion qu'il a déjà eue. La nomination à Montréal, en 1940, de Mgr Joseph Charbonneau contribue à briser l'homogénéité de ce groupe. Ce Franco-Ontarien ne fait pas partie du « petit monde » que constituait cet épiscopat qui regroupait des Québécois souvent formés dans les mêmes institutions. De plus, la ville de Montréal ne sent pas les choses de la même manière que le reste de la province. Très tôt, il s'absentera de l'assemblée épiscopale. D'autres tensions ne manquent pas de se révéler. Mgr Courchesne n'a pas toujours les mêmes vues que ses confrères et il n'est pas le seul. Cet éclatement du pôle québécois n'est pas étranger à la politique de nomination du délégué apostolique, Mgr Antoniutti, qui désirait contrôler ce groupe québécois qui lui échappait. Il n'est pas sans rapport non plus avec les changements sociaux qui travaillaient le Québec au cours de ces années d'après-guerre. En présence de ces nouvelles évolutions, tous les évêques ne réagissaient pas de la même manière.

La période d'après-guerre est d'abord marquée par une plus grande mobilité des personnes et une circulation plus rapide et plus étendue des idées qui ne connaissent plus les frontières des diocèses et qui ne tiennent pas compte des limites de juridiction des évêques. Les évêques ne peuvent donc plus se contenter de réagir individuellement, chacun dans leur diocèse. Les problèmes dépassent et transcendent leur juridiction particulière. De plus, l'effort de guerre a représenté un véritable accélérant qui a dynamisé les forces d'intégration et d'unification à l'intérieur du Canada, la mise en place d'une politique sociale par le gouvernement central y contribuant pour beaucoup. Devant ce fait, l'Église catholique était elle-même entraînée à se doter d'un instrument de coordination de sorte qu'elle devienne un groupe cohérent et soit capable de parler d'une seule voix sur les questions nationales. Cela s'imposait d'autant plus que certaines associations protestantes canadiennes pouvaient plus facilement et plus rapidement prendre la parole sur les questions nationales de l'heure. Enfin, le développement d'organismes et de rencontres internationales engagent aussi l'épiscopat du Canada dans cette voie. Les forces centralisatrices sont si puissantes qu'on ne peut pas y résister plus longtemps. D'ailleurs, on s'était bien rendu compte, lors du plébiscite de 1942, de la nécessité de coordonner les positions des évêques catholiques si l'on voulait éviter la cacophonie.

Dans cette foulée, Mgr Antoniutti, qui partage la politique centralisatrice de Pie XII, propose que l'assemblée quinquennale des évêques soit remplacée par une réunion annuelle des archevêques. À leur réunion du printemps de 1942, les évêques de la province civile de Québec adoptent un moyen terme. Ils souscrivent à l'idée de tenir une réunion annuelle des métropolitains et de maintenir la réunion quinquennale de tous les évêques.

Congrès eucharistique national en 1938.
Archives de l'archidiocèse de Québec, P560/NI-171922-18.
Le reposoir du Congrès eucharistique national tenu à Québec en 1938.

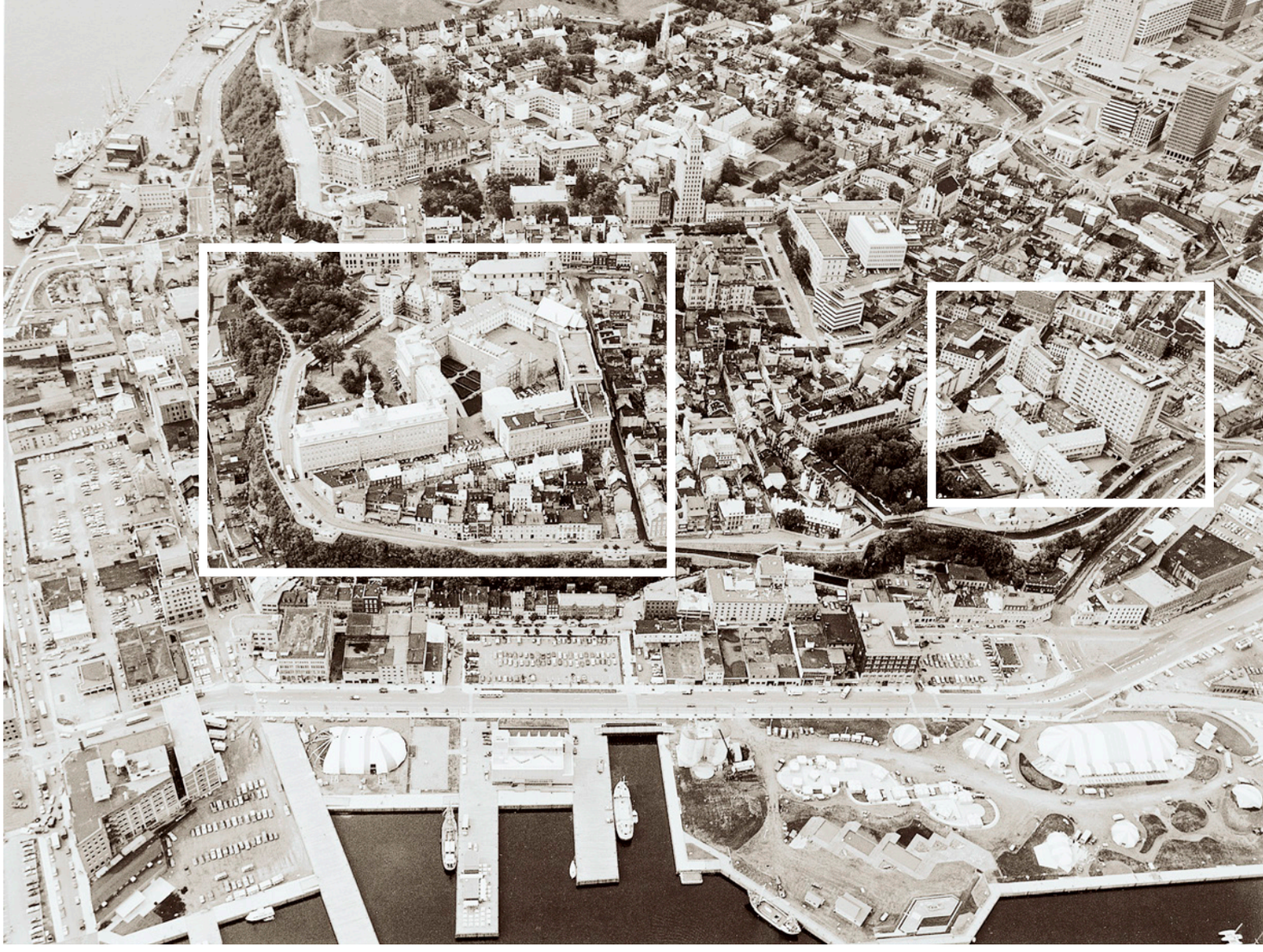

VILLE DE QUÉBEC.
Archives de l'archidiocèse de Québec.
L'Église au centre de la cité : le Séminaire de Québec, l'archevêché, l'Hôtel-Dieu, le Couvent des Ursulines ne sont que quelques-unes des institutions de l'Église au cœur de la capitale.

La première réunion annuelle des archevêques a lieu à Québec, les 28 et 29 octobre 1942. Le cardinal Villeneuve la préside. Il soulève alors la question de la coordination de l'épiscopat du pays, suggérant que les évêques siègent régulièrement en assemblée plénière et qu'entre ces réunions, un conseil de l'épiscopat soit chargé de la coordination de la pensée et des initiatives. À cette première réunion, on ébauche même un projet qui sera débattu lors de la première réunion quinquennale des évêques qui, elle aussi, s'est tenue à Québec, au mois d'octobre de l'année suivante. Les choses se précisent. On propose de mettre à l'essai une structure à cinq paliers. Si souple soit-elle, cette organisation oriente de manière immédiate l'Église du Canada vers une centralisation de son leadership : une assemblée quinquennale des évêques ; un conseil national composé des archevêques et des évêques responsables de commissions qui se réunira annuellement ; un comité exécutif composé du cardinal et de quatre archevêques ; neuf commissions permanentes ; un secrétariat. Cette structure assume les pièces du dispositif déjà en place et leur adjoint des éléments tirés du modèle que représente la National Catholic Welfare Conference mise sur pied aux États-Unis après le premier conflit mondial. Dans les mois qui suivent, le comité exécutif tient sa première réunion à Québec, le 15 décembre 1943. À cette occasion, on met sur pied le Secrétariat permanent de l'épiscopat dont le siège permanent sera… à Ottawa.

À partir de cette date, le mouvement en direction d'Ottawa amorcé au tournant du siècle avec l'arrivée du délégué apostolique devient irréversible. Certes, des clercs de Québec joueront un rôle important dans les officines outaouaises. C'est le cas de Paul Bernier, premier secrétaire francophone de la conférence épiscopale, ancien chancelier du diocèse de Québec. C'est le cas aussi de Jean-Robert Habel, secrétaire à la délégation apostolique, de 1959 à 1964.

Au moment où la consistoriale approuve la constitution de la Conférence catholique canadienne, en juin 1948, elle désigne Ottawa comme siège social de l'organisme. Ces nouvelles constitutions modifieront un peu la structure mise à l'essai quelques années plus tôt. On aura une assemblée annuelle de tous les évêques ; un bureau de direction composé *ex officio* des cardinaux, de l'archevêque de Québec et de six membres élus par l'assemblée ; six commissions et un secrétariat dirigé par un secrétaire anglophone et un francophone. Désormais, le Secrétariat de l'épiscopat sera à Ottawa. Les réunions plénières des évêques qui s'étaient jusque-là tenues à Québec auront lieu à Ottawa, même si plusieurs évêques auraient souhaité l'alternance. L'archevêque de Québec maintient simplement le privilège de siéger de droit au bureau de direction.

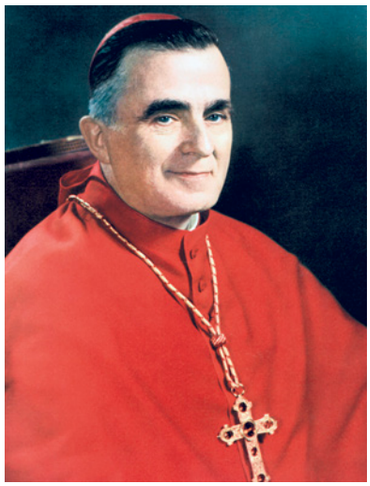

Cardinal Roy.
Archives de l'archidiocèse de Québec. Photographie Kedl. Le cardinal Maurice Roy, dont l'influence et le rayonnement dépassa largement les frontières du Québec.

Le 24 janvier 1956, le décret *De titulo ad honorem sedis primatialis universæ ditionis canadensis* de la Sacrée Congrégation consistoriale établit l'archidiocèse de Québec comme « Siège primatial du Canada ». S'agit-il d'un prix de consolation ? On pourrait le penser, car le vénérable siège de Québec a déjà perdu un peu de son lustre. Le décret rappelle que « l'Église du Québec se distingue par son ancienneté sur toutes les autres Églises existant en Amérique septentrionale [à l'exception de Mexico, érigé en 1530], Église dont la juridiction a connu pendant plusieurs années une telle étendue qu'elle incluait non seulement tout le territoire du Canada mais touchait également une partie du territoire appartenant présentement aux États-Unis d'Amérique ». Par la suite, le décret qui concédait un statut demandé pour Québec depuis un demi siècle rappelait que Québec avait été le site des sept conciles provinciaux et du seul concile plénier du Canada, ajoutant que « les autres circonscriptions ecclésiastiques au Canada et plusieurs parmi celles actuellement constituées aux États-Unis d'Amérique proviennent de l'Église de Québec comme des filles de leur mère ».

Si le décret faisait état du prestige de ce siège dans le passé, il ne concédait rien pour le présent. Ce statut n'était qu'honorifique et n'accordait aucune juridiction particulière à l'évêque-primat. C'était en somme reconnaître à Québec son rôle historique dans l'Église du Canada, mais en même temps prendre acte que les choses avaient changé. En effet, lorsque Mgr Maurice Roy est nommé primat du Canada, en 1956, l'évêque de Québec n'est plus cardinal. Ce sont maintenant les évêques de Toronto et de Montréal, Mgr McGuigan et Mgr Léger qui ont été décorés du chapeau cardinalice. Si les seuls cardinaux canadiens avaient été, jusqu'à la fin des années 1950, les archevêques de Québec, la situation a maintenant bien changé. Québec vit à l'ombre de ces deux métropoles qui lui font désormais concurrence. De temps à autre, le rôle historique de l'Église de Québec refait surface. On donne de plus en plus dans la commémoration. Ainsi, du 5 au 9 octobre 1959, on célèbre le tricentenaire de la hiérarchie catholique au Canada. Pour l'occasion, l'assemblée plénière des évêques du Canada a lieu à Québec. Rome y dépêche un dignitaire de haut rang, le cardinal Ottaviani, secrétaire du Saint-Office. Les célébrations terminées, on revient à la vie quotidienne et elle passe de plus en plus par Montréal, Ottawa et Toronto.

Un catholicisme canadien multipolaire : Québec, Montréal, Ottawa et Toronto

Même si le titre de primat du Canada accordé à l'archevêque de Québec n'est qu'honorifique, le décret de la consistoriale prend la peine de mentionner que c'est après avoir consulté les cardinaux Léger et McGuigan qu'elle a procédé à cette nomination. C'est dire qu'il fallait ménager les susceptibilités des uns et des autres si l'on voulait maintenir l'équilibre fragile entre les sièges importants de l'Église catholique au Canada. Au début du siècle, Montréal comptait une population catholique estimées à 434 498 personnes alors que celle du diocèse de Québec était évaluée à 323 366. Au recensement de 1931, l'écart entre les deux s'était considérablement élargi. On comptait 850 000 fidèles à Montréal et 491 246 à Québec. Cet écart allait continuer à s'élargir par la suite, si bien que Québec, malgré ses titres historiques, finira bien par devoir céder un peu de terrain à Montréal. La première reconnaissance du poids de l'Église montréalaise est sans doute l'élévation au cardinalat de Mgr Léger, en 1954. Il est le premier cardinal au siège de Montréal et, dans la vieille capitale, on sent bien que le titre est ravi à Québec dont l'archevêque, moins charismatique, doit maintenant jouer un rôle de second. Au moment du consistoire qui élira Jean XXIII pour succéder à Pie XII et de l'annonce de la convocation du concile, il y a deux cardinaux au Canada : l'un à Toronto et l'autre à Montréal. C'est un précédent. Au cours de la phase préparatoire du concile (1960-1962), ce sont les cardinaux Léger et McGuigan et Mgr Paul Bernier, évêque de Gaspé, alors président de la conférence épiscopale, qui sont invités à siéger à la Commission centrale préparatoire du concile. Maurice Roy, archevêque de Québec, semble même avoir été oublié. Ce n'est qu'en 1961, alors que les travaux préparatoires sont déjà en marche, qu'il sera invité à siéger à la Commission théologique préparatoire.

Pourtant, Maurice Roy, fils de Québec, homme du Séminaire de Québec et de l'Université Laval, ne consentira jamais à négocier le prestige du siège de Québec. Coureur de fond et travailleur de l'ombre, il ne laissera jamais qui que ce soit rabaisser l'honneur dû à Québec. Homme fier et digne, ce fils de juge incarne la ville de Québec. Il mettra à profit tous les ressorts que lui confère sa situation pour sauver la mise. Vivant à l'ombre du Parlement, c'est surtout avec lui que Jean Lesage et Paul Gérin-Lajoie négocieront la nouvelle loi scolaire, en 1962. Si Léger intervient dans le débat, Roy gardera la maîtrise du dossier. Cela est d'autant plus possible que l'archevêque de Québec demeure le président de l'Assemblée des évêques du Québec (A.É.Q.) qui siège toujours à Québec. Tout au long de cette période, avec élégance et diplomatie, Roy permet à l'Église de Québec de prendre, sans dérapage, le virage conciliaire et celui de la Révolution tranquille.

Toutefois, en 1966, un compromis doit intervenir entre Montréal et Québec. Voilà que le Secrétariat perma-

SACRA CONGREGAT

QVEBECENSIS · De Titulo "Ad Ho

DECR

Sollicitae Romanis Pontificibus usque fuerunt curae ut celebratae dignitate urb
honoribus meritisq. donarentur privilegiis: id autem benemerentibus non
liora semper aemulanda carismata. Quas ergo Apostolicae Sedi jam pr
cl. m. dum viveret Rodericus S.R.E. Card. Villeneuve, has iterare studens Excm
lavit ut vetusta ac perinsignis Metropolitana Quebecensis archidioecesis omnium
tulo, eisq. pro tempore archiepiscopi "Primatis" appellatione exornarentur. Po
te Quebecensis Ecclesia, cuius quidem tam lata, plurimos per annos patuit juri
partem territorii ad Foederatos in America Septentrionali Status in praesent
circumscriptiones in Canadensi dicione, et plures in Foederatis Statibus Americae
si Ecclesia procedant. Recoluisse insuper placet septem Provincialia Canadensi
tur memorasse eodem Patres amplissimos convenisse in ✦ Primum Concilium Pl
lemnis, quem recensemus, coetus, Primum Concilium Plenarium Quebecense co
ge convenit sedulum Pastorum studium: istorum laudi et gloriae cedit quod p
et prima fuerit instaurata Catholica Studiorum Vniversitas, quae auctori suo, eid
iure meritoque inscribitur.

His omnibus mature perpensis, Ssmus Dominus N
instantibus in primis Emis ac Revmis PP. DD. Jacobo Carolo S.R.E. Card. Mc. Guig
po Marianopolitano, nec non compluribus Archiepiscopis et Episcopis dicionis
P. D. Joannis Panico, Archiepi Tit. Justinianensis et in Canadensi ead. dicione
cretis, cupiens testimonium benevolentiae Suae hac ratione exhibere, ratusq; id in a
nuendum censuit. Quapropter Sanctitas Sua, de Aplicae potestatis plenitudine,
expeditae fuissent, Ecclesiam Quebecensem Metropolitanam titulo Sedis Primat
sis eiusd. pro tempore existentes Praesules Primatis titulo, ad honorem dumtaxat,
can. 271 Cod. Jur. Can. ci
praescribit, ita ut posthac Excellentissimus Pa
eiusque legitimi successores titulo Primatis Dicionis Canadensis iur
tare dignatus est dictum Exc. P. D. Joannem Panico, ei tribuens facultates necessaria
di exemplar authenticum actus peractae executionis. Quibus super rebus Ead. Sanc
cae sub plumbo Litterae datae fuissent. Datum ROMAE, ex Aed. S.C. Consist., die 2

SACRA CONGREGATIO CONSISTORIALIS

† Fr. Adeodat
Eppus Sab
a

Décret de la Consistoriale.
Archives de l'archidiocèse de Québec.
Décret de la Consistoriale établissant l'archidiocèse de Québec comme siège primatial du Canada.

TIO CONSISTORIALIS

norem„ Sedis Primatialis Vniversae Ditionis Canadensis.

E T V M

bes et egregii animarum studio ac obsequenti reverentia Viri dignis decorarentur
tantum tribuit praemium, sed Pastorem excitat, clerum ac populum ad me-
idem admoverant per tempora preces Archiepiscopi Quebecenses, praesertim vero
us P.D. MAVRITIVS ROY, eiusd. ecclāe nunc temporis Praesul, enixe expostu-
Ecclesiarum universae dicionis Canadensis Sedis Primatialis honestaretur ti-
rro, ceteris omnibus in America Septentrionali extantibus praestat antiquita
dictio, ut non tantum integros Canadensis dicionis fines complecteretur, sed etiam
s spectantem, obtineret. Non est ideo ambigendum quin cunctae ecclesiasticae
Septentrionalis hoc tempore constitutae, tamquam filiae a matre, a Quebecen-
a Concilia in Quebecensi urbe superiore tempore celebrata, nec supervacaneū vide
enarium Canadense ✦ congregandos: inde pietatis et gratulationis causa, sol
mmuni explorata sententia fuit appellatus. Tantae istius sedis amplitudini iu
rima hic extiterint egenis adiuvandis instituta, clero effromando seminarium
emq. primo Quebecensi Episcopo, Venerabili Viro Francisco de Montmorency-Laval,

oster PIVS Div. Prov. PP. XII

an. Archiepiscopo Torontino, et Paulo Aemilio S.R.E. Card. Léger, Archiepisco
Canadensis, sive gallici sive anglici sermonis, habito favorabili voto Excmī
Delegati Aplici, de consilio infrascripti Cardinalis S.Congr. Consistorialis a Se-
nimar. bonum cessurum et in Religionis incrementum, porrectis precibus an-
praesenti consistoriali Decreto, perinde valituro ac si Aplicae sub plumbo Litterae
ialis, ad honorem dumtaxat, omnium Ecclesiarum universae Dicionis Canaden
, in perpetuum condecorare decernit, firmis tamen sarctisq; iis omnibus quae

ter Dnus Mauritius Roy

e meritoq. uti valebunt. Ad haec omnia perficienda Ssmus Dnus Noster depu
s et opportunas, onere ipsi imposito ad hanc S.C.Consist. quam primū mitten
titas Sua praesens edi jussit Consistoriale Decretum perinde valiturū ac si Aplī
4 Jan. 1956.

us J. Card. Piazza
nea. et Mandelen.
Secretis

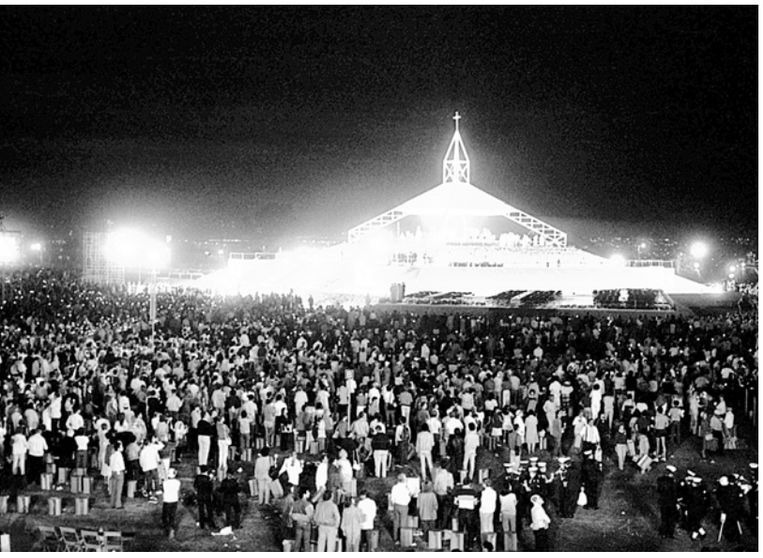

Visite du pape à Québec.
Archives nationales du Québec,
E10, D84-572, P11A.
Jean-Paul II inaugure à Québec
son voyage au Canada, soulignant ainsi
le lieu d'enracinement du catholicisme
en Amérique du Nord.

L'épiscopat du Québec reçu en audience par Paul VI lors de la 4e session du concile Vatican II, 1965.
Fonds Léger.
À gauche de Paul VI, nous retrouvons
les cardinaux Léger et Roy.

nent de l'A.É.Q. passe à Montréal, d'abord dans les locaux de l'archevêché, avant d'aménager ensuite dans l'immeuble de Fides, sur la rue Dorchester, en 1970. Un Montréalais, Jean-Marie Lafontaine, devient le secrétaire permanent de l'organisme. Jusqu'en 1965, le secrétaire de l'assemblée des évêques de la province civile de Québec avait été l'un des évêques auxiliaires de Québec. Maintenant, Québec doit passer le relais. Seules demeurent à Québec l'assemblée annuelle des évêques et la présidence, toujours assurée par l'archevêque de Québec. Toutefois, ce déménagement ne fait que prolonger ce qui est déjà en marche. En effet, c'est à Montréal que devait s'établir, en 1957, le secrétariat permanent de l'Office catéchistique provincial, organisme fondé par l'A.É.Q. en 1952. Tous les organismes et commissions créés par les évêques du Québec au cours des années 1950 et 1960 ont tendance à s'installer à Montréal, comme l'avait fait avant la centrale nationale de l'Action catholique.

Pourtant, Maurice Roy montrera qu'il a du souffle. À Vatican II, il ne brillera pas par ses déclarations percutantes. Il laisse à Léger, figure de proue au concile, les micros, les feux de la rampe et les déclarations fracassantes. Toutefois, dès l'ouverture du concile, il sera élu, comme le cardinal Léger, par ses confrères évêques du monde entier, à la Commission *De fide et morum*, c'est-à-dire la commission la plus importante du concile. Homme de relations et de compromis, il interviendra peu dans les débats conciliaires. Toutefois, c'est vers lui qu'on se tournera lors de quelques passages dramatiques de Vatican II. C'est lui qui, en 1963 est appelé à faire rapport, en assemblée conciliaire, du si controversé chapitre sur la Vierge Marie qui divisait si âprement les pères conciliaires. Avec son style lénifiant, il parvient à adoucir les angles et à faire disparaître quelques aspérités. Le nouveau pape Montini, qui l'avait déjà rencontré à Québec, préfère de loin ce style effacé et sobre et ce tempérament placide au style flamboyant et au caractère fougueux et imprévisible de Léger. C'est sur lui que, de plus en plus, il comptera. Roy est fait cardinal au consistoire de 1965. À la dernière session, il organise une médiation entre les auditeurs laïcs au concile et Paul VI. Les auditeurs étaient amèrement déçus des amendements qu'on s'apprêtait à apporter au texte traitant du mariage et de la très controversée question de la fécondité. Encore une fois, c'est son talent de médiateur qui est mis à l'avant-plan.

Le décès de McGuigan et la démission de Léger font à nouveau de l'archevêque de Québec l'homme fort de l'épiscopat canadien. Sa position est bien appuyée par Paul VI qui le nomme, en 1966, responsable de deux nouveaux organismes créés dans la foulée du concile, la Commission justice et paix et le Conseil pontifical pour les laïcs. Si les cardinaux de Québec avaient déjà été membres de congrégations romaines, jamais ils n'avaient eux-mêmes présidé un organisme romain. Au cours de cette période, le siège de Québec redevient la capitale religieuse au pays et son rayonnement déborde largement nos frontières : qu'on pense à la lettre de Paul VI au cardinal Roy en 1971 et du cardinal Roy à Paul VI en 1973, deux documents qui ont marqué l'enseignement social de l'Église catholique au XXe siècle sur les questions de la justice et de la paix. En 1974, pour la dernière fois au XXe siècle, tout l'épiscopat canadien tenait sa réunion plénière d'automne à Québec à l'occasion des fêtes du tricentenaire de la fondation du plus ancien diocèse au Canada.

Baroud d'honneur et fin d'une époque

En 1981, Louis-Albert Vachon devient archevêque de Québec. Lui aussi incarne la fierté de la ville de Québec. Comme il aime le répéter à ses hôtes, « C'est ici que tout a commencé ! » Homme du séminaire et de l'Université Laval, il est bien enraciné dans toute cette tradition qui a fait de Québec le foyer du catholicisme en Amérique du Nord. Lorsque Jean-Paul II annonce sa visite au Canada pour 1984, il mènera la bataille, bec et ongles, contre l'ensemble de l'épiscopat canadien pour que cette visite soit inaugurée à Québec. Ce sera là un combat assez solitaire, une lutte à l'arrachée. L'épiscopat propose un parcours strictement géographique : arrivée à Terre-Neuve, puis déplacements d'est en ouest avant le départ à Ottawa. Dans ce cas de figure, Québec est ramenée au rang d'une des grandes villes du Canada. On propose également un parcours plus politique qui ferait arriver et repartir le pape à Ottawa. On saurait alors où se trouve la véritable capitale du pays. Le gouvernement canadien et ses représentants aux discussions, aussi bien que la Gendarmerie royale du Canada, redoutent tellement que le gouvernement souverainiste tire profit de l'événement qu'ils font tout pour que Québec ne soit pas singularisée. On préférerait que le passage de Jean-Paul II dans la vieille ville ne soit pas capital. On préférerait un passage discret à Québec. Vachon réussit pourtant, malgré tous les grincements, à imposer une autre logique, celle

que suggère l'histoire. Il faut commencer par Québec, siège primatial du Canada, lieu de fondation.

Cette victoire à l'arrachée ne réussit pourtant pas à contenir l'érosion que subit année après année la « vénérable Église de Québec ». En 1985, Mgr Vachon, président *ex officio* de l'Assemblée des évêques du Québec, en raison de sa charge, doit abandonner la présidence de l'A.É.Q. On n'admet plus désormais que la présidence de l'A.É.Q. revienne de droit à l'archevêque-primat du Canada. Désormais, la charge est élective et, à en croire l'évolution actuelle, le tour de Québec ne viendra pas souvent. Au cours des 15 dernières années, l'archevêque de Québec n'a été élu qu'une seule fois, et pour deux ans, à la présidence de l'épiscopat du Québec. Pire encore, au début des années 1990, les évêques abandonnent l'habitude séculaire de tenir leurs assises à Québec. Pour des raisons d'ordre logistique, on préfère Cap-de-la-Madeleine à la ville de Québec. Décidément, Québec ne semble plus la capitale religieuse qu'elle a été. De plus, Québec, qui s'était habituée à voir son évêque élevé au cardinalat, doit aujourd'hui abaisser ses prétentions et laisser plutôt aux villes de Montréal et de Toronto cette distinction.

Au cours du XXe siècle, Québec s'est vue dépouillée de son titre de capitale religieuse du pays. Toutefois, elle n'a jamais consenti à un tel dépouillement. Toujours elle a su rebondir, mais, au cours des dernières années, elle semble avoir du mal à récupérer. Pourtant, tout ne semble pas joué. Québec conserve des atouts dans son jeu. Son titre historique n'est pas le moindre, mais il n'est toutefois pas le seul.

Jean-Paul II accompagné de René Lévesque et du cardinal. Vachon au Musée du Québec, 1984.
Archives nationales du Québec, E10, D84-576, P10.

L'école dans la cité

La croissance démographique de Québec s'exprime dans le paysage scolaire de la ville qui prend peu à peu les traits qui le caractérisent aujourd'hui. Si elle est un lieu d'instruction, né de décisions politiques, l'école est aussi un lieu de sociabilité, en lien étroit avec son milieu. Elle l'est d'autant plus que ses assises spatiales sont la paroisse et le quartier. Toutefois, comme elle répond aussi à des besoins particuliers, il arrive qu'elle desserve une population plus vaste, qui déborde les limites urbaines et régionales. En ce cas, son renom fait souvent celui de la ville, qui paraîtra alors un centre de services non seulement spécialisé, mais réputé.

Ce sera l'une des grande caractéristiques de Québec que de disposer de tels établissements. Plusieurs sont anciens et datent du Régime français. D'autres, plus récents, sont nés des besoins nouveaux suscités par les changements survenus depuis la seconde moitié du XIXe siècle.

L'INSTITUTION SCOLAIRE

Un réseau de sociabilité

Plus que de simples bâtiments, les écoles sont en effet de véritables institutions, formant, instruisant et éduquant des générations d'élèves de tous âges et de tous milieux. Instance de socialisation par excellence, l'école occupe avec l'Église un lieu de prédilection dans le paysage citadin de la capitale. Investie de ses fonctions sociales, qui vont de la socialisation des chefs de demain à leurs rôles politiques, idéologiques ou commerciaux, en passant par les cours du soir dispensés à l'élite de la classe ouvrière, sans oublier la formation des institutrices, elle occupe une place centrale dans l'organisation sociale d'une ville.

L'école anime en effet la vie d'un quartier et donne une couleur particulière à l'environnement immédiat de la paroisse où elle est érigée. La cour d'école remplie des cris et des jeux des élèves, l'arrivée massive des autobus scolaires venant quotidiennement décharger et ramener chez eux leurs contingents d'enfants, les meutes d'étudiants et d'étudiantes, en costume s'ils sont en institution privée, attendant le transport public sur le bord du chemin: toute une activité sociale et même commerciale gravite autour de l'institution scolaire. Qu'on songe au Quartier Latin, du temps qu'il était animé par les universitaires qui envahissaient ses cafés et ses restaurants. Attablés, ils discutent politique, planifient leurs activités scolaires ou parascolaires, font leurs travaux sur le coin d'une table ou écrivent même des articles pour le *Carabin*, journal étudiant où très certainement on refaisait le monde.

Quel vide les vieux murs de Québec ont-ils dû ressentir lorsque l'université Laval décida dans les années 1960 d'opter pour un campus spacieux aux limites de la ville ! Les mouvements migratoires résultant de fermetures d'institutions ou de leurs déplacements ont un impact immédiat sur les réseaux de sociabilité. Ces bouleversements engendrent parfois des modifications institutionnelles et sociologiques importantes. Ainsi, l'abandon de la section collégiale par le collège de Bellevue en 1971-1972 a eu pour conséquence directe la mixité de la clientèle du séminaire de Québec, non sans quelques angoisses pour les responsables de cette institution séculaire.

Si le déménagement de l'université Laval à Sainte-Foy a dû provoquer quelques remous et angoisses chez les commerçants du vieux Québec touchés par ce départ massif de clientèle, le retour de la Faculté d'architecture dans les vieux murs et du Département des arts visuels dans la basse-ville est en voie de provoquer des métamorphoses forts importantes. Non seulement les magnifiques bâtiments de la Dominion Corset sont-ils maintenant rénovés, mais le retour de la clientèle étudiante de l'université Laval participe à la revivification du quartier Saint-Roch, bientôt accompagnée des étudiants de l'École nationale d'administration publique (ÉNAP) et du personnel du siège social de l'Université du Québec.

L'école en tant qu'équipement collectif est au centre d'un véritable réseau de sociabilité. Elle est en relation avec d'autres institutions fondamentales de notre société, comme la famille ou l'Église. Dans un quartier de la ville, un lien s'instaure entre l'école et les familles du voisinage. Par ailleurs, dans le cas d'institutions privées, le collège draine

UNE PARTIE DU CORTÈGE DE LA FÊTE-DIEU.
Illustration tirée de l'Album *Le Voilier*,
Archives des Frères des écoles chrétiennes, 1940.

Manifestation d'enseignants devant le Parlement dans les années 1970.
Archives de la Centrale de l'enseignement du Québec, 80-23.

une population plus large, provenant parfois des campagnes voisines, voire des régions éloignées, qui envoient des pensionnaires « en ville à Québec » au séminaire ou chez les ursulines. Au moment de la préparation à la communion, l'école entretient aussi des relations privilégiées avec l'Église. On se souvient des cortèges d'écoliers marchant deux par deux en silence vers l'Église paroissiale pour préparer la cérémonie des sacrements religieux.

Les liens institutionnels dépassent donc quelquefois les frontières de la ville. Plus le niveau scolaire augmente et plus le réseau de recrutement de l'institution couvre un territoire étendu. L'université Laval, fondée en 1852, demeurera le pôle universitaire de l'est du Québec jusqu'à la création des constituantes de l'Université du Québec à Chicoutimi et à Rimouski à la fin des années 1960.

Parallèlement à cette fonction intégratrice sur le plan de la sociabilité urbaine, l'insertion de l'école dans le paysage urbain révèle une institution morcelée, traversée par des contradictions et des tensions, derrière une apparente uniformité. Ainsi, selon la classe sociale, le sexe ou l'origine ethnique, le réseau d'institutions disponibles et accessibles n'est pas le même. L'élève du Quebec High School n'aura peut-être jamais cotoyé son homologue du collège des jésuites, à moins qu'un festival sportif intercollégial ne soit éventuellement venu raviver d'éventuelles tensions ethniques et sociales sur la piste d'athlétisme ou dans le gymnase. Il existe ainsi une articulation fine entre l'univers urbain et l'école comme institution. Celle-ci devient à la fois espace de socialisation et espace de sociabilité, cette dernière s'exprimant différemment selon le sexe, l'ethnie, la langue ou la classe sociale.

Cette inscription de l'école dans la ville et dans la communauté, l'espace social et les réseaux de sociabilité s'expriment de différentes façons. L'institution scolaire se trouve en effet au centre d'un faisceau de relations entre sous-groupes urbains tout en établissant des liens avec les communautés rurales d'appartenance des élèves, devenant par moments un des moteurs de la vie sociale d'un quartier. Ce que Raoul Blanchard qualifiait de « colline inspirée » pourrait ici s'appliquer dans un sens plus large. À ce titre, l'importance de l'école dans la ville témoigne de la vivacité du rôle religieux et intellectuel qu'elle peut jouer.

Pouvoir central et pouvoir local

La ville de Québec, siège de l'Assemblée nationale et du gouvernement de la province, est aussi le lieu du pouvoir central scolaire, exercé par le ministère de l'Éducation. C'est donc de Québec que se prennent de nombreuses décisions qui affecteront l'ensemble des écoles québécoises. Sur la colline parlementaire, les manifestations syndicales, étudiantes ou autres nous rappellent régulièrement que Québec est la capitale de l'éducation.

Souvenir de la première communion de la paroisse Saint-Sauveur, 14 mars 1908.
Archives des Frères des écoles chrétiennes du district de Québec, N-72.

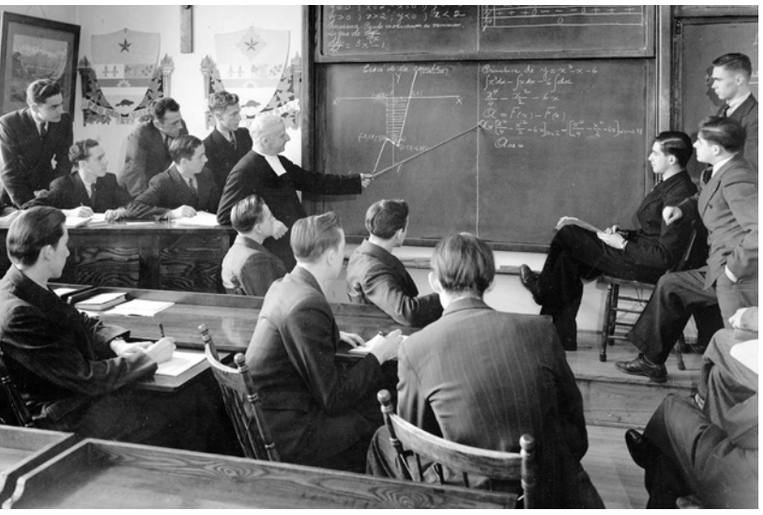

Finissants du cours secondaire en 1941-1942.
Archives des Frères des écoles chrétiennes du district de Québec, N-73.

Académie commerciale de Québec, rue Chauveau.
Archives des Frères des écoles chrétiennes du district de Québec, N-73.

Pourtant, bien que le système scolaire élaboré au XIXe siècle emprunte certains mécanismes aux institutions provinciales, il n'est pas qu'une simple réplique, à l'échelle locale, de ce qui se passe au plan central. Le milieu scolaire s'en distingue en restreignant par exemple le droit de vote aux propriétaires, puis aux parents. De plus, l'éligibilité au poste de commissaire sera relativement réduite en milieu urbain, puisqu'à Québec comme à Montréal, on ne parlera que de nomination jusqu'en 1973. Bref, la démocratie est relative en éducation et cela est vrai encore aujourd'hui, si on considère les faibles taux de participation aux élections scolaires.

Pourtant, les instances locales, souvent les grandes oubliées de l'histoire de l'éducation, sont déterminantes dans l'évolution du système scolaire. En effet, quand on examine brièvement l'histoire de la prise en charge publique de l'éducation, on se rend compte que le cadre législatif de la première moitié du XIXe siècle n'accorde à la gouverne centrale que peu de pouvoir. Il s'agit alors d'un rôle supplétif, laissant à l'État la responsabilité du financement et un pouvoir de contrôle ou de surveillance, par le biais du surintendant de l'Instruction publique. Le premier à occuper ce poste sera Jean-Baptiste Meilleur, remplacé en 1855 par Pierre-Joseph-Olivier Chauveau qui sera aussi premier ministre de la province à partir de 1867.

Après 1875, et malgré certaines tentatives d'établissement d'une éducation publique commune, on se retrouve avec, au niveau central, un simple département de l'Instruction publique (DIP) et un conseil de l'Instruction publique (CIP). Ce dernier, divisé en deux comités confessionnels, illustre qu'on a au Québec deux systèmes scolaires qui évoluent séparément (le conseil ne se réunira d'ailleurs jamais au complet après 1908). On a donc un réseau d'écoles pour les catholiques et un pour les protestants (intégrant aussi les autres dénominations religieuses), et cela même si tous les protestants ne sont pas nécessairement anglophones et tous les catholiques, francophones. Bref, les instances centrales doivent compter avec ce pouvoir religieux car, tant chez les protestants que chez les catholiques, la religion occupe une très grande place en éducation.

Concrètement, on peut ainsi affirmer que c'est la communauté locale, grâce à la structure paroissiale notamment, qui gère l'éducation. Elle a la responsabilité de construire, d'administrer et de régir les écoles primaires. Par

conséquent, en ce qui a trait aux politiques sociales et éducatives, l'initiative est longtemps laissée à l'Église et à la charité privée avec l'apport des sociétés et des associations diverses.

Même si au début du XXe siècle, avec les problèmes sociaux liés à l'industrialisation et à l'urbanisation, le gouvernement commence à se sentir interpellé, l'heure de l'État interventionniste n'a pas encore sonné. S'amorce tout de même un premier mouvement de centralisation et de réduction de l'autonomie des municipalités (loi de l'assistance publique en 1921, contrôle des finances municipales en 1924). De plus en plus, on commence à envisager l'éducation comme une solution sociale importante. Les forces traditionnelles, dans le champ éducatif du moins, semblent même en perte de vitesse au début du XXe siècle et l'idée d'un système scolaire moderne adapté aux besoins d'une société industrielle et urbaine reçoit un appui de plus en plus considérable de la part de la bourgeoisie urbaine. Un projet visant une certaine conquête économique du savoir par l'ensemble de la collectivité canadienne-française, qui cherche à se tailler une place auprès des anglophones, est formulé au niveau central par les dirigeants politiques libéraux. Par exemple, le projet éducatif des Frères des écoles chrétiennes (FEC) illustre cette tendance scolaire centrée vers les besoins du marché du travail. À l'École supérieure de commerce, nouvellement fondée, où l'enseignement se fait d'abord en anglais, la langue des affaires, le contenu du programme cherche à donner aux étudiants des notions reliées au commerce, à l'industrie et également aux sciences. Ces aspects répondent ainsi aux besoins exprimés par les administrateurs, les dirigeants d'entreprises et les commerçants de la ville. La crise économique viendra toutefois ralentir l'effervescence et les projets scolaires innovateurs.

En fait, bien avant le bouillonnement de la Révolution tranquille, on voit que les années 1920-1930 constituent elles aussi, à certains égards, une période mouvementée. Les mentalités changent graduellement avec l'augmentation de la consommation, le développement des moyens de communication de masse et l'essor, comme partout dans le monde, des sciences et des disciplines comme la biologie, la psychologie, etc. Le catholicisme connaît aussi un certain renouveau avec le corporatisme social, mais l'élite cléricale concède toujours peu de place à l'État en éducation, car l'épiscopat refuse invariablement d'envisager la création d'un ministère de l'Instruction publique. Il faudra attendre la fin des années 1950 et le début des années 1960 pour obtenir des changements dans la maîtrise d'œuvre en éducation. Entre-temps, on aura néanmoins réussi à rendre la fréquentation scolaire obligatoire en 1943, au prix de compromis, de luttes et d'alliances entre l'État et l'Église, des rapports de force qui continueront longtemps à marquer les politiques scolaires. Enfin, en 1962, le surintendant est délesté de certaines prérogatives, le tout nouveau ministère de la Jeunesse héritant de pouvoirs accrus dans le domaine de l'Éducation. En 1964, est promulguée la loi créant le ministère et le conseil supérieur de l'Éducation. La réaction de l'épiscopat, lui-même en profonde réflexion avec Vatican II, est plutôt positive et conciliante: du moins, les compromis, les transactions et les dialogues ont-ils permis cette adaptation à ce changement substantiel de la tradition en éducation.

Quelques dates importantes dans l'histoire de l'éducation au Québec

Institution Royale	1801
Écoles de fabrique	1824
Écoles de Syndics	1829
Loi scolaire (Buller)	1841
Instauration d'un système scolaire particulier pour Montréal et Québec (commissaires non élus)	1845
Instauration d'une taxe scolaire	1849
Instauration d'un inspectorat	1852
Création d'un ministère de l'Éducation	1867
Création du Conseil des Arts et Manufactures	1869
Abolition du ministère	1875
2e tentative de ministère	1897
Commission Roberston	1913
Instauration de nouveaux programmes	1923
Réforme de l'enseignement technique	1926
Fréquentation scolaire obligatoire	1943
Réforme du programme du primaire	1948
Commission Tremblay	1953
Réforme du programme du secondaire	1956
États généraux	1957
Grande Charte de l'éducation	1961
Bill 60	1964
Parution du rapport de la Commission Parent	1963-1966
Suffrage universel dans le monde scolaire à Montréal et Québec	1971 1973
MEQ/MESS	1984
États généraux	1987
États généraux	1995
Implantation de la réforme (création des Conseils d'établissement)	1996
Abrogation de l'article 93 de l'AANB	1997
Commissions scolaires linguistiques	1998

Couvent des S.S. Saint-Joseph de Saint-Vallier, juin 1934.
Collection Gabrielle Magnan-Hamel.

Encore aujourd'hui, malgré une certaine tendance néolibérale, la participation de l'État, présent dans l'éducation depuis les commencements, est fort importante, car de cet encadrement dépendent la coordination du système d'enseignement, l'uniformité de la formation et une égale accessibilité à l'éducation. Cependant, l'organisation actuelle paraît technocratique et lourde, éloignée des préoccupations locales. Plusieurs estiment nécessaire de redonner un rôle aux premiers intéressés, les citoyens, les administrateurs locaux, les enseignants, les parents et les élèves, en ce qui concerne les orientations de l'école. La gestion de l'éducation, telle qu'elle a été proposée par les États généraux de 1995 avec les conseils d'établissement, tend d'ailleurs à une importante décentralisation des pouvoirs. Les initiatives locales reviennent à l'avant-scène du monde scolaire. On observe donc que les projets de société et les projets éducatifs sont loin d'évoluer de façon linéaire et prévisible : ils se définissent, se succèdent et alternent. Au projet libéral du début du XIXe siècle a succédé un projet confessionnel accentué à partir de 1875. Après les initiatives réformistes des années 1920, le projet centralisateur de la réforme Parent laisse sa place au projet actuel axé sur une certaine prise en charge locale. L'encart de la page précédente illustre ces dates importantes qui ont jalonné l'histoire de l'éducation.

Organiser l'école

Si on examine de façon plus précise les interventions éducatives à Québec, on voit qu'elles sont dues, comme ailleurs, à de nombreux groupes de personnes engagées dans leur milieu. Certains groupes et organismes contribuent ainsi à ouvrir et à maintenir des institutions destinées à recevoir les enfants les plus défavorisés des faubourgs. Il s'agit d'associations ou de sociétés d'éducation, comme la Société des bons livres de la paroisse Notre-Dame de Québec qui fonde une bibliothèque où l'on doit, pour avoir des livres gratuitement, obtenir un certificat de pauvreté du curé ou du vicaire. Ces groupes seront ainsi à l'origine de plusieurs écoles au début du XIXe siècle, écoles où l'instituteur ou l'institutrice doivent évidemment rendre des comptes aux parents et, plus encore, au curé de la paroisse qui veille au climat des classes. Dans ces petites écoles de deux, trois ou quatre classes, il n'y a pas de directrice, mais une « première institutrice ». Par contre, chez les communautés religieuses, la direction assure la supervision pédagogique de l'institution. Les commissaires visitent aussi occasionnellement les écoles, car ce n'est qu'en 1851 qu'un véritable inspectorat s'instaure avec Jean-Baptiste Meilleur appuyé par la création d'un journal pédagogique pour donner un certain cadre professionnel aux enseignants. Le premier inspecteur à Québec est le docteur Pierre-Martial Bardy, en fonction jusqu'en 1867. La démarche de l'inspecteur, outre les protocolaires remises de prix de fin d'année, vise à assurer un contrôle et une évaluation des contenus d'enseignement par l'État, car il doit faire rapport au surintendant de l'Instruction publique annuellement.

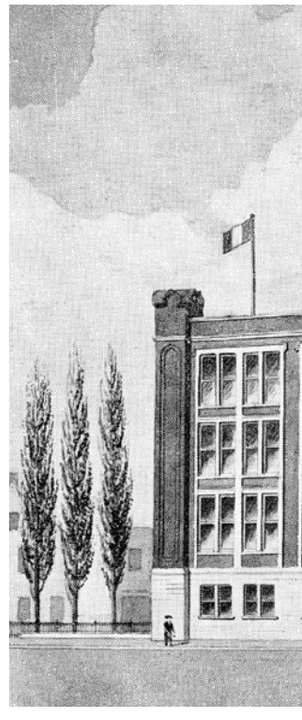

Quant à l'organisation financière, le district municipal de Québec voit à la subvention accordée par le gouvernement pour l'éducation et perçoit les taxes directes. Le premier secrétaire de la commission scolaire, instance appelée Bureau des commissaires d'écoles catholiques romains de la cité de Québec, est Jacques Crémazie, en poste de 1846 à 1871. Ce dernier est aussi le fondateur de la bibliothèque. Graduellement, l'intermédiaire des conseils de district est mis de côté et la relation entre la commission scolaire et le surintendant s'établit. À Québec, en 1846, deux commissions scolaires distinctes assurent la direction des écoles : une catholique et une protestante. Siègent au Bureau des commissaires d'écoles catholiques romains de la cité de Québec, dans les années 1850, le curé de la paroisse Notre-Dame de Québec, le curé de Saint-Roch, celui de la paroisse St. Patrick, des professionnels et un représentant de la communauté anglophone irlandaise. Toutefois, comme il existe dans la ville plusieurs institutions administrées par des communautés religieuses, par des sociétés d'éducation, par des paroisses et par de nombreux individus, le Bureau des commissaires reste peu actif en termes de création d'écoles, du moins à ses débuts.

Cette situation va progressivement changer, puisque lorsqu'une école passe sous le contrôle du Bureau, le loyer de la maison ou du local, le chauffage, l'entretien et le salaire du titulaire sont alors défrayés par celui-ci. Le Bureau des commissaires d'écoles catholiques et celui des protestants, n'ayant pas le pouvoir de taxation de la municipalité, ont parfois du mal à s'acquitter de leurs obligations financières. Pourtant, de 1868 à 1880, le Bureau des commissaires catholiques accepte 22 classes, soit 11 petites écoles laïques et 11 classes de communautés religieuses masculines et féminines.

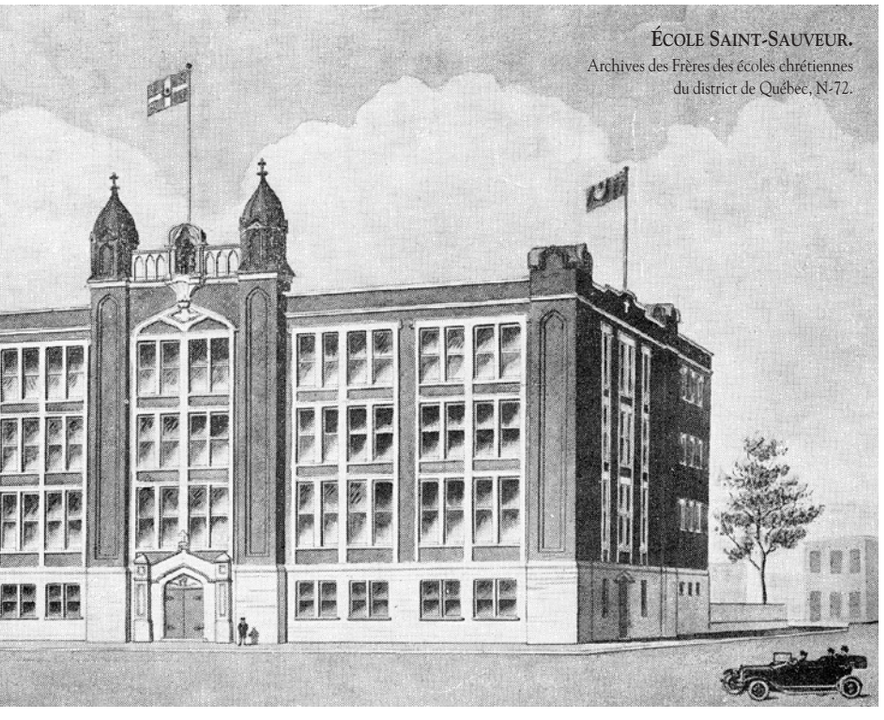

École Saint-Sauveur.
Archives des Frères des écoles chrétiennes du district de Québec, N-72.

Au début du XXe siècle, le Bureau des commissaires d'écoles catholiques s'organise sérieusement, tient des réunions plus souvent, se préoccupe davantage des conditions de vie dans les écoles et se donne des comités pour des dossiers particuliers. En 1916, il engage même sur une base permanente un architecte. Cependant, en 1936, après plusieurs années très difficiles financièrement, il doit quitter son poste. Les années 1940-1950 seront d'ailleurs beaucoup plus marquées par l'élaboration de services éducatifs que par des constructions d'écoles.

En 1950, le Bureau des commissaires d'écoles catholiques romains de la cité de Québec devient la Commission des écoles catholiques de Québec (CÉCQ). Bientôt, les postes d'inspecteurs seront abolis par le nouveau ministère de l'Éducation, les examens uniformisés de la commission scolaire remplaçant les visites d'inspecteurs et de curés. Dans les écoles, un mouvement irréversible se dessine : de nombreux laïcs se voient confier des tâches d'enseignement et des postes de direction : le premier directeur laïc est René Noreau, à Sainte-Claire-d'Assise en 1954. Pour la CÉCQ et son nouveau président de 1958, Wilbrod Bhérer, un contexte de centralisation administrative s'instaure avec la réforme Parent. Les commissaires de la CÉCQ sont toujours au nombre de sept : quatre nommés par le gouvernement et trois par l'archevêché. Pour la première fois, en 1965, une femme est nommée commissaire: il s'agit de Françoise Larochelle-Roy.

En 1968, la CÉCQ annexe la commission scolaire de Québec-Ouest. Malgré cela, avec les années 1970 et la diminution des effectifs (de 1 000 à 1 200 élèves de moins par année), la gestion de la CÉCQ se fait plus serrée. Au milieu des années 1980, les écoles se dotent, en accord avec la *Loi sur l'Instruction publique*, de projets éducatifs spécifiques cherchant à répondre aux besoins particuliers des milieux, ce que les années 1990 confirment en instaurant des instances davantage décisionnelles dans les écoles. Ainsi, le pouvoir de la commission scolaire est changeant selon le contexte.

Les emplacements successifs de la commission scolaire témoignent d'ailleurs de son évolution. Il faut savoir que ce n'est qu'en juillet 1910 que le Bureau des commissaires siège dans ses propres locaux : auparavant cela se faisait à la sacristie de l'église Saint-Roch ou au presbytère de la basilique et les séances étaient tenues presque à huis clos. La commission a ensuite ses bureaux à l'hôtel de ville jusqu'en 1914, puis sur la rue Richelieu pendant une vingtaine d'années. Enfin, le siège social est déménagé sur le chemin Sainte-Foy en 1961, dans la résidence et école des frères du Saint-Sacrement construite dans les années 1930. De nos jours, plusieurs services de la commission scolaire y sont

DANSEURS ÉCOSSAIS.
Archives des Frères des écoles chrétiennes du district de Québec, N-31.

encore, d'autres sont dispersés dans deux différents bâtiments de Québec, rue des Commissaires et Place-Côté.

Aujourd'hui, la question des pouvoirs des commissions scolaires fait toujours l'objet de discussions. De plus, leur statut confessionnel a été modifié, en 1997, pour un statut linguistique, mais la question de l'enseignement religieux dans les écoles n'est cependant pas résolue. Le 1er juillet 1998, une page d'histoire est tournée à Québec : la CÉCQ est fusionnée avec la Commission scolaire de la Jeune-Lorette, avec certains établissements de la Commission scolaire des Belles-Rivières et trois de la Commission scolaire de Charlesbourg. Le résultat de cette fusion a donné naissance à une commission scolaire organisée dorénavant sur une base linguistique et non plus confessionnelle : elle s'est alors départie de l'école secondaire St. Patrick au profit de la commission scolaire anglophone Central Quebec et a rapatrié trois établissements franco-protestants des Commissions scolaires Eastern et Greater Quebec. La Commission des écoles catholiques de Québec appartient au passé et elle laisse sa place à la nouvelle Commission scolaire de la Capitale. Bien sûr, cette évolution de la structure de l'éducation a laissé des traces concrètes à Québec, car ces lieux de pouvoir concernent des institutions inscrites dans le paysage urbain.

LA POUSSÉE SCOLAIRE DES XIXe ET XXe SIÈCLES

Un développement rapide

À travers l'évolution de l'école dans la ville, c'est en fait le portrait des petits écoliers et de leur famille qui se profile. En 1900, la population de Québec s'est nettement francisée à la suite du déclin des chantiers maritimes et du commerce de bois, phénomène à l'origine, notamment, de la baisse de la population du quartier Champlain et de ses habitants irlandais. Alors qu'ils représentaient 69 % des anglophones de Québec en 1871 (51 % pour l'ensemble du Québec), les Irlandais n'en constituent plus que 55 % au début du XXe siècle.

Les tableaux 1 et 2 montrent qu'à Québec en 1901 la composition de la population anglophone diffère de celle des Cantons-de-l'Est ou de Montréal, où l'on trouve surtout des protestants d'origine écossaise. En effet, alors que près de 16 % de la population de la ville de Québec est d'origine anglophone, seulement 6 % est de confession autre que catholique. Ainsi, si la religion catholique est dominante à Québec, les Irlandais y sont pour quelque chose. Par la suite,

TABLEAU 1

Origine ethnique de la population de Québec, par districts de recensement, 1901

	Anglaise	Irlandaise	Écossaise	Française	Allemande	Hollandaise	Autres
Québec centre	2 082	2 152	561	15 297	99	1	
Québec est	580	1 056	384	36 808	78		
Québec ouest	907	2 772	317	4 911	35	1	1
Total	3 569	5 980	1 262	57 016	212	2	1
TOTAL	10 811 (15,8 %)			57 016 (83,7 %)		215 (,3 %)	

Source : Recensement du Canada, 1901.

TABLEAU 2

Religion de la population de Québec, par districts de recensement, 1901

	Catholiques	Anglicans	Presbytériens	Méthodistes	Baptistes
Québec centre	17 727	1 479	654	312	68
Québec est	38 516	200	130	79	31
Québec ouest	7 856	644	294	182	39
Total	64 099	2 323	1 078	573	138
TOTAL	64 099 (94 %)	4 112 (6 %)			

Source : Recensement du Canada, 1901.

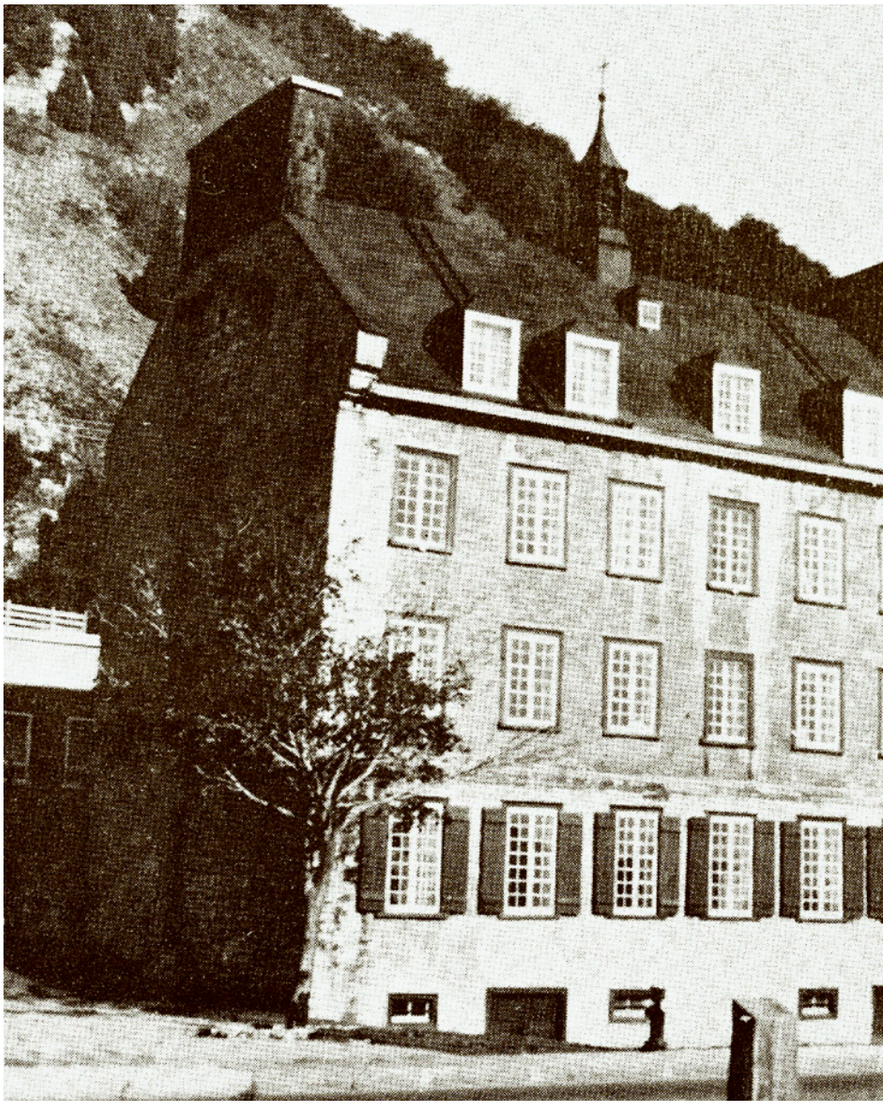

TABLEAU 3

Taux d'analphabétisme par districts de recensement, Québec, 1901

	Population totale de plus de 5 ans	Ne sachant ni lire ni écrire	
Québec centre	18 293	2 253	(12,0 %)
Québec est	34 294	5 831	(17,0 %)
Québec ouest	8 287	942	(11,0 %)
Total	60 874	9 026	(14,8 %)

Source : Recensement du Canada, 1901.

dans le premier tiers du XXe siècle, la population anglophone de Québec se stabilise à environ 13 000 personnes. Bien qu'ils aient constitué 39% de la population totale de la ville de Québec en 1861, les anglophones n'en font plus que 3%. À cette décroissance numérique correspond une perte de pouvoir et des difficultés à conserver des institutions de langue anglaise dont les écoles.

Le système scolaire est d'ailleurs à l'origine de la perception erronée voulant que les anglophones du Québec soient en grande majorité protestants. Cette distorsion vient du fait que, en établissant la biconfessionnalité de l'enseignement en 1841, le législateur ait favorisé le regroupement et la collaboration des protestants du Québec. Cet esprit de coopération est important dans le contexte où l'éducation, de juridiction provinciale, est contrôlée par un gouvernement majoritairement catholique. De plus, le système protestant intègre les anglophones de diverses confessions. Pour ce qui est des anglo-catholiques, ils demeurent plus en lien avec les franco-catholiques qu'avec les protestants, car, en plus de la religion, ils partagent souvent la même expérience économique. Cependant, la nature de ces rapports est difficile à cerner. Pour une certaine élite cléricale conservatrice, les Irlandais symbolisent même la menace de l'anglicisation. Dans les faits, les liens sont faits d'échanges et d'assimilation linguistique au français avec de nombreux mariages entre francophones et Irlandais. D'un autre côté, une certaine tension persiste parfois, issue de la concurrence entre les deux communautés culturelles pour les mêmes emplois.

Bref, au déclin de la population anglophone correspond, par conséquent, une baisse de l'enseignement en anglais dans le réseau d'écoles de la ville de Québec. Les Irlandais de Québec, face à une bureaucratie formée de francophones ecclésiastiques, se sentent délaissés par le système protestant et voient leurs installations péricliter. Seule l'école secondaire St. Patrick est encore en place alors que la communauté irlandaise a déjà eu plusieurs écoles au Cap-Blanc et dans le quartier Montcalm. Les Irlandais furent d'ailleurs les premiers à ouvrir une école secondaire publique à Québec en 1890, le St.Patrick's High School for boys. Les francophones devront attendre 1929 avant la création d'un tel cours secondaire public, puis la fin des années 1950 pour qu'un véritable réseau d'enseignement secondaire s'organise. Les Frères des écoles chrétiennes, dont plusieurs membres étaient d'ailleurs d'origine irlandaise, ont participé à cet enseignement, alors que, chez les filles, l'école Léonard et le St.Patrick's Elementary School furent l'œuvre des Sœurs de la Charité. Quant aux cinq établissements protestants d'enseignement primaire sur le territoire de Québec dans le premier tiers du XXe siècle (trois écoles élémentaires et deux académies), même si la baisse a été moins dramatique que chez les Irlandais, il n'en reste plus que deux lorsque survient la déconfessionnalisation des commissions scolaires de 1995.

Du côté des écoles francophones, les institutions poursuivent leur développement au début du XXe siècle, mais elles demeurent encore trop peu nombreuses pour répondre aux besoins de la population. Comme le pouvoir central tarde à prendre en charge l'ensemble des écoles, le système scolaire souffre de problèmes majeurs. Pourtant les besoins d'alphabétisation sont importants (Tableau 3). Près de 15% de la population ne sait ni lire ni écrire en 1901. Dix ans plus tard, ces taux tomberont à 4% (Québec centre), 10% (est) et 8% (ouest), une amélioration notable, mais qui laisse tout de même 7% d'analphabètes à Québec.

ÉCOLE DU CAP-BLANC.
Archives des Frères des écoles chrétiennes du district de Québec, N-46.

TABLEAU 4

Nombre d'institutions scolaires (nombre d'élèves) par district de recensement, Québec, 1901

	Académies		Collèges commerciaux		Écoles publiques	
Québec centre	2	(664)	1	(373)	23	(4921)
Québec est	2	(2095)			20	(4353)
Québec ouest	1	(143)	1	(565)	5	(783)
Total	5	(2 902)	2	(938)	48	(10057)

Source : Recensement du Canada, 1901.

De plus, le nombre d'institutions scolaires laisse encore à désirer.

Comme les paroisses ouvrières de la basse-ville sont surpeuplées et que les élèves s'entassent dans les écoles, la salubrité devient un problème. Malgré un contrôle des grandes épidémies et des mesures visant par exemple à améliorer la qualité de l'eau ou du lait, Québec demeure insalubre dans certains quartiers. Les conditions d'hygiène laissent encore à désirer et la mortalité infantile y est donc élevée. D'après l'*Annuaire statistique* de 1921, le nombre de décès enregistré à Québec en 1919 est de 213 par 1000 naissances, alors qu'il est de 190 à Montréal, de 107 à Toronto, de 93 à New-York. Plusieurs maladies causent des ravages chez les jeunes enfants: tuberculose, grippe, diarrhée, hémorragie, méningite, rougeole, coqueluche. À la Commission royale chargée d'enquêter sur la tuberculose en 1910, un certain docteur Lessard témoigne des conditions de vie difficiles dans la ville: «poussière, manque d'aération par tassement des maisons, étroitesse des rues, absence de parcs publics au milieu de la population dense du faubourg Saint-Roch». Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que, souvent, les écoles soient humides et manquent d'ensoleillement, de

circulation d'air, d'autant plus que les immeubles sont vétustes.

Pour faire face à ces conditions difficiles d'existence, la communauté doit se serrer les coudes. Dans les quartiers et les paroisses, la famille est au centre de la sociabilité et, pour améliorer son sort, tous ses membres sont mis à contribution. Ainsi, dans plusieurs milieux, garçons et filles doivent participer au revenu familial. Le phénomène du travail des enfants, qui doivent commencer leur vie d'adulte à 12 ans, est donc encore très présent à Québec. Même si on paye très peu ces «apprentis» — comme la main d'œuvre féminine d'ailleurs — leur revenu complète celui de la famille. Les besoins économiques des familles et le travail des jeunes affectent évidemment la scolarisation. La ville de Québec a d'ailleurs le plus faible taux de fréquentation scolaire parmi les 15 villes canadiennes de 30 000 habitants et plus. En 1936, un religieux de Saint-Vincent-de-Paul

REPAS DES ÉCOLIERS.
Archives des Frères des écoles chrétiennes du district de Québec, N-73.

La maîtresse d'école improvisée.
L'enseignement primaire, octobre 1915.

Classe à Saint-Sauveur.
Archives des Frères des écoles chrétiennes du district de Québec, N-72.

TABLEAU 5

Fréquentation scolaire et travail rémunéré chez les adolescents à Québec en 1921 (%)

		14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18-19 ans
À l'école	G	74,82	58,60	40,51	26,55	12,41
	F	68,88	49,04	35,14	18,79	7,68
Au travail	G	18,89	32,63	50,38	63,56	84,57
	F	13,54	23,46	32,07	48,20	54,23

G : Garçons
F : Filles

Source : Recensement du Canada, 1921.

est même engagé pour faire l'école aux petits camelots de la ville.

En ce qui concerne l'importance de l'emploi chez les jeunes, le tableau 5 montre aussi que les filles de Québec fréquentent moins l'école que les garçons et qu'elles investissent aussi de façon importante le marché du travail. Nombre d'entre elles, qui n'ont pas un travail rémunéré et ne sont pas à l'école, aident probablement la famille dans diverses tâches : soins des plus jeunes enfants, travaux domestiques, etc. En effet, même si les taux de natalité sont plus bas qu'à la campagne, les familles urbaines sont nombreuses et les responsabilités peuvent être très lourdes. Dans la ville de Québec, une famille compte en moyenne quatre enfants, ce qui la place devant toutes les autres villes de même importance. En plus de bas salaires et d'un travail ardu, les semaines sont longues : en ce début de XXe siècle, un journalier travaille en moyenne 60 heures par semaine. Le coût de la vie n'est pourtant pas ajusté en conséquence : pour une famille ouvrière de cinq personnes dont le revenu total n'excède pas 800 $ par année, le coût hebdomadaire moyen du logement équivaut à 4,25 $ par semaine (à Montréal, 4,02 $), soit 221 $ annuellement, ce qui représente environ 35 % du revenu familial. De 1900 à 1914, les prix des denrées alimentaires sont également fortement à la hausse : par exemple, le prix des viandes, telles le bœuf, le mouton, le porc ou le poisson, augmente de 88 %.

Néanmoins, les conditions de vie progressent. Si l'industrie de Québec (chaussure, tannerie, tabac, bière, etc.) est moins attirante que celle de Montréal ou de la Nouvelle-Angleterre, elle n'en contribue pas moins, au tournant du siècle, à la croissance de la ville.

TABLEAU 6

Classes sous le contrôle du Bureau des commissaires, Québec, 1879

Quartier Montcalm	
Sœurs du Bon-Pasteur	10 classes
Asile Sainte-Brigitte	1 classe
Écoles laïques	4 classes
Quartier Saint-Jean	
Sœurs de la Charité	10 classes
Frères des écoles chrétiennes	3 classes
Œuvre du Patronage	2 classes
École laïque	1 classe
Quartier Saint-Roch	
Frères des écoles chrétiennes	9 classes
Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame	8 classes
Écoles laïques	3 classes
Quartier Saint-Pierre	
Écoles laïques	3 classes
Quartier Champlain	
Frères des écoles chrétiennes	3 classes
Sœurs de la Charité	8 classes
Quartier du Palais	
Frères des écoles chrétiennes	1 classe

Source : M. Des Roches, 1995.

Le réseau scolaire se développe avec l'augmentation de la population urbaine. Avec l'intensification des activités commerciales et industrielles, la population ouvrière est en croissance. Limoilou, Saint-Malo et Saint-Sauveur, nouvellement annexés, y contribuent, alors que, dans le quartier Saint-Louis, la population est en baisse. Saint-Roch, Jacques-Cartier et Saint-Jean se maintiennent sur le plan numérique. En fait, le paysage urbain change. Alors que la petite bourgeoisie et les familles d'ouvriers continuent de lier résidence et lieu de travail, surtout dans les quartiers à caractère commercial, la bourgeoisie se retrouve en secteur résidentiel, dans des quartiers dont la nature évolue. C'est à cette société bigarrée que s'adressent les écoles de Québec, dont leur nombre est appelé à croître rapidement.

Graduellement, au début du XXe siècle, comme la clientèle scolaire se modifie, la vie se transforme. La sociabilité urbaine est influencée par les nouveaux médias (journaux, radio), les divertissements (théâtres, sports) et la facilité grandissante des transports. Des associations professionnelles, des groupes d'intérêt, des mouvements réformateurs et aussi des regroupements religieux et de piété deviennent autant de milieux d'échanges et de pouvoirs à l'échelle municipale. Grâce au croisement éducation–religion, la vie sociale et communautaire est marquée par la relation entre la paroisse urbaine et l'école, à direction religieuse surtout, ce qui permet de rejoindre très tôt dans leur vie les petits paroissiens et paroissiennes.

Dans la sphère des secours sociaux, le réseau de charité a cependant du mal à répondre aux nombreuses demandes d'aide, et cela, malgré la présence de nombreuses institutions d'assistance à Québec. En plus des hôpitaux, des refuges, des sociétés de secours mutuels et autres œuvres, mentionnons les orphelinats et les crèches qu'on trouve à Québec vers 1900. On y trouve en effet les trois établissements des Sœurs de la Charité (Saint-Sauveur, Youville et Sainte-Brigitte), ceux des Sœurs du Bon Pasteur (les crèches Saint-Vincent-de Paul, Saint-Charles et l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur), l'orphelinat Saint-Arsène des Frères de Saint-Gabriel et le Female Orphan Asylum et le Male Orphan Asylum de l'Église anglicane. De plus, dans les années 1920, l'État commence à légiférer et à intervenir : *Loi d'adoption* en 1924, création de dispensaires en 1922, *Loi de l'assistance publique* en 1921, etc.

L'intérêt pour l'éducation s'accroît et la vie quotidienne des paroisses de la ville n'est pas sans être marquée

Collège Saint-Sauveur.
Archives des Frères des écoles chrétiennes du district de Québec, N-72.

Classe d'une école de la basse-ville de Québec.
Archives des Frères des écoles chrétiennes du district de Québec, N-72.

par l'existence des diverses écoles et institutions scolaires. En fait, les quartiers sans école sont ceux où l'on n'habite pas de façon permanente, comme les quartiers touristiques ou ceux, plus contemporains, uniquement réservés au travail et où l'on ne fait que passer. En effet, ce n'est que depuis relativement peu longtemps qu'on distingue lieu de résidence et lieu de travail. Cela est vrai aussi en éducation, où pendant longtemps l'école, même en milieu urbain, était aussi la maison de l'instituteur; que le collège était aussi la résidence de la communauté religieuse enseignante ; sans compter l'importance des couvents comme lieu de résidence pendant de longs mois pour des centaines d'écoliers et d'étudiants. Par exemple en 1905, il y a encore 14 écoles d'institutrices à Québec, dont celles, par exemple, de Mlle M. Pépin, rue Sainte-Marguerite ; de Mlle McCarthy, rue Petit-Champlain ; de Mlle Hethrington, rue Saint-Patrick ; de Mlle Berthes Tardif, rue Bayard ; de Mlle Cédulie Lajeunesse, rue Saint-Luc ; etc. En 1913, la commission scolaire interdira cependant cette pratique.

Au début du XXe siècle, les jeunes familles sont encore très présentes à Québec et les nombreux écoliers participent à l'animation de la vie urbaine, religieuse, sociale et communautaire. Peu à peu, les vieux quartiers centraux perdent graduellement des jeunes couples au profit des nouveaux secteurs en expansion (paroisses Saints-Martyrs, Saint-Sacrement, Sainte-Odile, Saint-Albert-le-Grand), un mouvement qui s'accentue avec le développement du transport en commun par autobus et de l'usage de l'automobile. Selon les données de la commission scolaire, en 1915-1916, on dénombre 11 548 enfants au cours élémentaire, 1 436 au cours modèle et 427 étudiants au cours académique, soit au total 13 411 élèves. En 1919, ce total passe à 15 437, une augmentation de 15 %. Par ailleurs, le recensement fait par les curés des paroisses établit ce nombre à 21 000 (probablement à cause des écoles privées). En 1929, le visiteur affirme que 18 578 élèves (9 419 garçons et 9 159 filles ; 17 607 francophones et 971 anglophones) avaient fréquenté les écoles de la commission scolaire dans 568 classes, soit près de 33 élèves par classe. Les besoins se font donc de plus en plus pressants et la commission scolaire achète rapidement quelques immeubles (qui deviennent les écoles Notre-Dame-de-la-Garde, Saint-Luc, Saint-Sauveur, l'école de la rue Grant, celle des frères du Sacré-Cœur, l'école Notre-Dame-du-Chemin et celle de Notre-Dame-des-Victoires). On doit aussi envisager la construction de plusieurs nouvelles bâtisses.

De plus, pendant que les travaux progressent, des locations de maisons et de locaux comblent les demandes les plus urgentes. Entre 1910 et 1912, des organismes de bienfaisance comme le Patro Laval ouvrent même des classes. Il n'est pas difficile d'imaginer l'animation qui devait régner dans les quartiers populaires de la ville. En 1909, des citoyens de Saint-Jean-Baptiste se seraient d'ailleurs plaints à la commission scolaire du bruit de l'école de garçons.

Les institutions scolaires poursuivent leur développement les années suivantes. Sous le coup de la Seconde Guerre mondiale, de la reconversion de l'industrie et de meilleures conditions d'emploi, la classe moyenne augmente et la natalité fait un bond, ce qui n'est pas sans avoir de fortes répercussions sur l'école. Une nouvelle vague de constructions amène les couvents Sainte-Thérèse et Stadacona en 1941, les écoles Saint-Albert-le-Grand et Saint-Jean-Baptiste en 1950. Il faut rajouter à cela le développement d'écoles primaires supérieures en 1947. Au cours de la décennie 1950-1960, la population atteint 160 000 personnes et la ville compte 30 paroisses. Les derniers territoires des quartiers périphériques de la ville se développent et construisent leurs écoles, si bien que l'on compte 24 308 élèves dans 804 classes en 1954. Le phénomène majeur de la période est la création du cours secondaire public. À ses débuts, les écoles déjà existantes suffisent à l'implantation

Champions de la ligue des grands de l'Académie Saint-Sauveur, 1922.
Archives des Frères des écoles chrétiennes du district de Québec, N-72.

de ce nouveau programme, mais bientôt il faut procéder à une réorganisation. En 1962, on procède par exemple à l'achat de l'école Notre-Dame-de-Rocamadour pour les besoins du cours secondaire public.

Cependant, un phénomène va freiner cette croissance de la population et des institutions scolaires à Québec: le développement des banlieues. De plus, d'autres facteurs seront importants : la population de Québec vieillit, les familles qui restent en ville s'appauvrissent, la classe moyenne se diversifie et la classe supérieure continue de préférer l'école privée. Le nombre d'élèves de Québec commence aussi à diminuer vers 1965 et seule la clientèle adulte est en hausse. Au début des années 1970, on procède même à la fermeture d'écoles primaires et, paradoxalement, à l'ouverture d'écoles secondaires qu'on devra néanmoins fermer à peine une dizaine d'années plus tard. La CÉCQ construit les écoles secondaires Louis-Jolliet et Wilbrod-Bhérer en 1968, achète l'école Anne-Hébert en 1969 et annexe la commission scolaire Québec-Ouest et l'école secondaire Vanier en 1968. Toutefois, la commission scolaire doit se rendre à l'évidence et regrouper ses effectifs par paroisse (garçons et filles ensemble), puis par quartier et enfin par secteur de la ville. Les écoles d'arts et métiers sont également intégrées à la commission scolaire, créant ainsi un réseau scolaire polyvalent. À Québec, les écoles sont d'ailleurs demeurées relativement petites : 900 élèves au plus pour le 2e cycle du secondaire à Brébeuf et 600 enfants au primaire à l'école Anne-Hébert.

Finalement, 13 écoles sont fermées de 1958 à 1967 ; 10 en 1968-1969 seulement, 20 pendant les années 1970 et 11 pendant les années 1980. Pendant la première moitié des années 1970, ces fermetures s'effectuent assez facilement : on garde par exemple une école mixte dans la paroisse. Toutefois, quand on ferme la dernière école pour diriger les élèves vers l'établissement de la paroisse voisine, les parents tentent de faire opposition, malgré l'irréversibilité de ce mouvement. La CÉCQ réaffecte certains de ses locaux et doit se départir de 28 immeubles, devant même en céder 13 à la ville de Québec, 1 à la ville de Vanier, 10 à des organismes gouvernementaux d'habitation et 4 à des intérêts privés. Les années récentes voient la CÉCQ se réadapter par rapport aux nouveaux besoins de la population en développant des services en lien avec l'avenir des quartiers, du milieu et de la municipalité : soutien alimentaire, garderies, loisirs, services aux allophones, formation professionnelle spécifique, partage de locaux ou d'équipement, etc.

En 1990, signe des temps, il n'y a plus que 12 043 élèves inscrits à la commission scolaire et presque autant d'adultes, soit 12 000 personnes. Le problème des fermetures d'écoles n'est toujours pas réglé, car il suit les besoins changeants des milieux où sont implantées les écoles. Par exemple, actuellement, il n'y a plus que trois écoles primaires publiques en haute-ville : Anne-Hébert, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Sacrement, et une seule école secondaire publique,

TABLEAU 7

Construction d'écoles par le Bureau des commissaires, Québec, 1901 à 1938

1901	École Saint-Malo
1904	École de l'Immaculée-Conception
1905	École de la rue Hermine
1907	École Saint-Roch
1907	École Jacques-Cartier pour filles
1911	École de l'Enfant-Jésus
1913	École Saint-Sauveur
1914	Académie Mallet
1915	École Saint-François-D'Assise
1915	École de Limoilou
1916	École de Stadacona
1918	École Saint-Patrick
1921	École Saint-François
1921	École Sacré-Cœur
1922	École Lagueux
1922	École Immaculée-Conception
1922	École Saint-Sacrement
1927	École Saint-Dominique
1929	École Saint-Joseph
1930	École Notre-Dame-de-Grâce
1930	École Saints-Martyrs-Canadiens
1931	École Saint-Sacrement
1932	École Saint-Fidèle
1932	École Saint-Esprit
1936	École Saint-Pascal
1938	École Léonard
1938	École Saint-Fidèle pour garçons
1938	École Saint-Esprit pour garçons

Source : M. Des Roches, 1995.

TABLEAU 8

Construction d'écoles à Québec de 1953 à 1964

1953	École Sainte-Claire-d'Assise
1953	École Saint-Pie x
1954	École Saint-Pie x pour garçons
1954	École Maria-Gorretti
1956	École Saint-Dominique-Savio
1956	École Saint-Albert-le-Grand
1958	École Saint-Paul-Apôtre
1958	École Sainte-Odile
1958	École Sainte-Odile pour garçons
1958	École Marguerite-Bourgeoys
1959	École Marie-de-l'Incarnation
1960	École Jean-de-Brébeuf
1961	École Joseph-François-Perrault
1964	École Cardinal-Roy

Source : M. Des Roches, 1995.

TABLEAU 9

Établissements scolaires gérés par la Commission des écoles catholiques de Québec, 1968-1990[1]

	1968	1980	1990
Écoles primaires	46	32	20
Écoles secondaires	14	17	13

1. Dont 4 centres de formation professionnelle et un centre d'éducation des adultes.

Source : M. Des Roches, 1995.

À PARTIR DE 1965, LES CLASSES COMMENCENT À SE VIDER…
Archives des Frères des écoles chrétiennes du district de Montréal, 112-648.

Joseph-François-Perrault. Même les écoles privées sont en difficulté. Force est de constater que les services reliés aux établissements scolaires, étant donné la baisse du taux de natalité, sont moindres aujourd'hui qu'hier. Comme ce sont les besoins exprimés qui président à l'implantation des écoles dans les milieux de vie et qui structurent les institutions dans l'espace, le nombre toujours déclinant d'écoles sur le territoire de la ville de Québec n'est d'ailleurs pas sans refléter certaines inquiétudes des acteurs de la scène municipale.

Répondre aux besoins du milieu

À travers l'espace et le temps, divers types d'institutions viennent aussi répondre à des besoins plus spécifiques et se greffent aux écoles publiques primaires de la commission scolaire pour compléter le réseau : des collèges classiques et l'université, des écoles techniques, des écoles spéciales (écoles normales, d'arts et métiers, écoles ménagères). Selon les situations et le milieu, ces écoles naissent, puis disparaissent ou demeurent. Par ailleurs, de nombreuses institutions sont dispersées sur le territoire de la ville et peu coordonnées entre elles : les programmes des collèges classiques varient d'une institution à l'autre ; l'enseignement technique est fragmenté administrativement ; certaines institutions peuvent dépendre du secrétariat de la province, d'autres du ministère du Travail, sans compter l'enseignement agricole, celui des beaux-arts, etc. C'est ce qui fait dire, dans les années 1930, au cardinal Villeneuve : « C'est un fait notoire que, dans notre province, l'enseignement public est composé d'institutions qui forment une vraie macédoine. »

Aussi, le site exact des écoles et l'évolution de leur localisation successive sont difficiles à établir, car ils sont changeants et mouvants, au fil de contingences diverses : incendies, épidémies, capacité des lieux en termes d'espace, division des tâches et des territoires entre communautés religieuses, etc. Prenons par exemple le cas de l'école Saint-Roch, qui illustre les contraintes qui pèsent sur les écoles, sous le coup conjugué des besoins grandissants de la population écolière et des incendies. Fondée par les Frères des écoles chrétiennes (FÉC) en 1852 et financée par le curé Charest, l'école Saint-Roch est d'abord située au coin des rues Grant et des Fossés (boulevard Charest). En 1887, elle devient l'école Sacré-Cœur, car une autre école Saint-Roch est construite, coin Saint-François et Caron, les locaux étant devenus trop exigus. En 1901, un démembrement de la paroisse Saint-Roch donna naissance à celle de Jacques-Cartier. Finalement, on construit une troisième école rue Saint-François qu'on appelle… Saint-Roch. Lors de l'incendie de l'école Sacré-Cœur en 1921, on reconstruit le bâtiment en lui donnant le nom de l'école Lagueux. En fait, comme le disait le frère Cyrille en 1937, le passé de ces écoles « n'est point l'histoire de maisons distinctes, mais bien celle d'un milieu : la bonne vieille paroisse Saint-Roch ».

D'autres facteurs interviennent aussi dans l'implantation des établissements scolaires à Québec. Les écoles ne s'installent pas au hasard dans les différentes paroisses et les divers quartiers de la ville, particulièrement dans le cas des institutions spécialisées. Cette structuration spatiale des institutions scolaires va de pair avec la vie paroissiale et ses besoins et avec les besoins et les fonctions des quartiers. Dans le cas des petites écoles, le nombre est déterminé par celui des écoliers à scolariser. Cependant, des institutions comme l'École technique de Québec s'implante dans un quartier où ressort la fonction économique ; l'Académie commerciale s'installe justement près des artères commerciales ; des écoles professionnelles s'intègrent dans des milieux ouvriers ; des établissements comme des couvents, des collèges classiques ou des scolasticats s'inscrivent dans les milieux à proximité des grandes institutions étatiques ou religieuses. Il n'est pas non plus étonnant de constater le relatif échec des premiers cours du soir à Québec vers 1900, qu'on s'entêtait à dispenser en haute-ville, loin des ouvriers à qui ils étaient destinés.

Ainsi, il n'est pas fortuit de trouver nombre d'institutions scolaires prestigieuses en haute-ville, car, outre le caractère plus ancien de certains de ses quartiers, c'est là où sont installés le Parlement, le palais de justice, l'évêché, les vieilles communautés religieuses, l'administration municipale, la plupart des associations volontaires et les bibliothèques collectives. C'est là aussi qu'habitent et travaillent les avocats, les médecins, les hommes d'affaires et leur famille. En effet, alors que la basse-ville, nous raconte Raoul Blanchard en 1936, toute grouillante d'enfants et fort animée, est « le royaume de la stricte utilité avec ses quartiers industriels et commerciaux », la haute-ville de Québec tranche avec ses beaux quartiers institutionnels. De même, outre son rôle de capitale administrative, bien visible dans la haute-ville, Québec a une importante fonction religieuse et intellectuelle, d'où « une floraison sur la colline et ses abords d'un jardin de couvents, missions, juvénats ». Cette

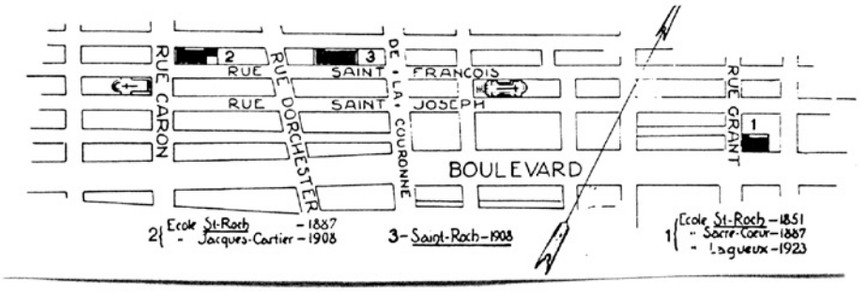

SITES SUCCESSIFS DE L'ÉCOLE SAINT-ROCH.
L'Œuvre d'un siècle, Archives des Frères des écoles chrétiennes, 1937.

influence se signale dans les établissements d'enseignement supérieur et secondaire qui se veulent prestigieux : l'université Laval, le Petit Séminaire, des collèges classiques (on en fondera huit dans la seule décennie 1920-1930). Plusieurs étudiants viennent d'ailleurs de l'extérieur de la ville, car son rayonnement intellectuel s'exerce sur un vaste territoire. Gilles Vigneault n'est-il pas venu d'aussi loin que Natashquan pour étudier à l'université Laval ? L'exemple du Petit Séminaire de Québec démontre bien le quotidien particulier vécu dans ce type d'institution.

Cependant, il n'y a pas que les humanités classiques qui attirent nombre d'élèves et d'étudiants dans les établissements scolaires de Québec. Ces nombreuses écoles répondent à de multiples besoins professionnels : par exemple, ces écoles privées de langue, de musique, de danse, de dessin, etc. Il y a aussi des écoles spécialisées, telles l'école de médecine créée en 1845 (intégrée à l'université en 1854), le Collège nautique du Canada fondé en 1853, et enfin l'École supérieure de chimie en 1920 (qui deviendra la Faculté des sciences de l'université Laval en 1937). Alors qu'une centaine de ce type d'écoles existent à Québec dans les années 1840-1850, leur nombre aura tendance à baisser par la suite avec la structuration graduelle du système scolaire qui intégrera plusieurs de ces établissements. Néanmoins, ce type d'écoles axé sur une formation spécialisée sera toujours utile et, encore aujourd'hui, une pléthore d'institutions privées professionnelles existent à Québec : école de coiffure, d'informatique, de langues, etc.

Dans le réseau public, d'autres écoles dispensent aussi un enseignement spécialisé et professionnel : les écoles techniques. Celles-ci reflètent les caractéristiques des quartiers où elles sont implantées et répondent à des besoins nettement plus pratiques. Sous la pression d'une bourgeoisie industrielle, en contrepoids aux élites professionnelles et cléricales, les écoles se donnent comme tâche de former une main d'œuvre qualifiée. Il n'est donc pas nouveau d'entendre dire que l'école doit répondre aux besoins du marché du travail. En fait, dès le début du siècle, cette bourgeoisie d'affaires francophone (propriétaires d'entreprises, commerçants importants, hommes d'affaires), exerce son influence

Le Petit Séminaire au fil du temps

Au début du XXe siècle, le petit Séminaire est une institution vénérable très importante dans le paysage scolaire à Québec. Ce collège classique est une école privée dirigée par une communauté de prêtres. Parmi les figures marquantes du corps professoral, rappelons l'abbé Amédée Gosselin, professeur d'histoire, l'abbé Louis-Adolphe Paquet qui avait soutenu sa thèse de doctorat devant le Pape Léon XIII en 1883, ou encore Mgr Thomas-Étienne Hamel, entré à l'âge de neuf ans au séminaire et qui ne quittera l'institution qu'au jour de son décès. Habituellement, les enfants entrent au Petit Séminaire à dix ans et le quittent huit ou dix ans plus tard» Toutefois, il y a plusieurs défections en cours de route. La vie y est régentée par des coutumes, des lois et aussi par les cloches et les horloges. Les congés et les fêtes célébrées par les écoliers donnent un portrait de la vie au Petit Séminaire.

29 janvier :	*Saint–François–de–Sales, second patron de l'établisse ment*
7 mars :	*Saint–Thomas–d'Aquin*
16 mars :	*Salut solennel de la Saint–Charles–Borromée*
19 mars :	*Saint–Joseph*
30 avril :	*Jour de la naissance de Mgr François de Laval ; les élèves défilent à la proces sion de la Fête–Dieu de la Basilique*
24 juin :	*Banquet de la Saint–Jean–Baptiste*
25 novembre :	*Sainte–Catherine*
4 décembre :	*Saint–François–Xavier, patron du Canada, qui protège des incendies*
24 décembre :	*Réveillon de Noël*

Du 31 décembre au lendemain du jour des Rois, les élèves quittent le petit Séminaire pour leur famille : il s'agit des vacances du jour de l'An, seul long congé après celui des vacances d'été. Lors des semaines régulières, les élèves font relâche le jeudi et, souvent, petits et grands se rendent au château de Maizerets sur le chemin de la Canardière, à Beauport. Le dimanche est réservé à la messe et au catéchisme. Les dévotions se succèdent : prières, récitations du chapelet, exercices du mois de Marie (en mai), du Rosaire (en octobre), retraites annuelles, etc.

Il faut dire que ce mode de vie réglementé est facilité par le fait qu'une grande partie des écoliers sont pensionnaires. Les externes sont tout aussi surveillés : ils n'ont pas le droit, par exemple, d'aller au théâtre ou de patiner. Vers 1900, il en coûte 111$ par an pour envoyer un élève pensionnaire au petit Séminaire et 18$ pour un externe. Peu à peu le pensionnat, uniquement masculin, doit s'adapter car, en 1964, un seul des 120 finissants choisit le Grand Séminaire, signe des temps nouveaux. Le séminaire voit aussi fondre ses effectifs de prêtres éducateurs et doit faire place aux laïcs et aux filles. En 1968, le pensionnat est finalement aboli, mais les difficultés ne sont pas aplanies pour autant, ce qui menace l'existence de la section collégiale.

sur les pouvoirs publics, locaux et provinciaux. Ils jouent un rôle local important dans la définition des orientations politiques, et cela, par le biais des journaux comme *Le Soleil*, d'associations comme les Chevaliers de Colomb ou des chambres de commerce, dont l'existence remonte à 1809 à Québec. De plus en plus, on considère, surtout en milieu urbain comme à Québec, que l'école a un rôle à jouer dans la diffusion des innovations, dans la mobilité sociale, dans la stimulation de la capacité de production : bref, elle est un terrain propice au changement social, au modernisme et à la transformation socioculturelle. L'urbanisation et l'activité industrielle ont ainsi des conséquences sur les structures de la société et sur les écoles.

Cette importance des écoles techniques et professionnelles, ainsi que l'organisation des cours du soir de l'éducation populaire pour former les citoyens de Québec, s'est traduite par une pléthore d'institutions scolaires. Si bien qu'on peut dire que celles-ci « sont nées dans l'anarchie grâce à l'initiative du gouvernement provincial, des autorités municipales, des commissions scolaires locales ou même d'industriels ».

À l'aide des industriels locaux et du conseil de ville, le Conseil des arts et manufactures du gouvernement, faisant suite au Mechanic's Institute et aux sociétés d'artisans, s'efforce de couvrir les frais de ces écoles (coût des salles, entretien, matériel). Sous le coup de la réforme de l'enseignement technique de 1926 se multiplient les écoles techniques, industrielles (dont le cours est moins long), puis surtout celles qu'on appellera plus tard les écoles d'arts et métiers. D'abord conçues pour concurrencer les High Schools, elles s'adressent aux deux communautés linguistiques avec leurs sections anglaise et française. Elles dispensent ainsi des formations commerciales et industrielles en lien avec les réalités économiques : dessin, électricité, fonderie et forge, menuiserie, ajustage, etc., selon les besoins et les ressources en place. En 1928, existent à Québec l'Institution nationale des beaux-arts, dirigée par le curé Charest, et l'École technique de Québec, fondée en 1907. Le tableau 10 indique le nombre d'étudiants qui fréquentent cette institution dans les années 1910.

Évidemment, l'enseignement professionnel n'est pas sans ressentir les contrecoups des fluctuations économiques des années 1930 et il faudra attendre la Seconde Guerre mondiale pour qu'une reprise se fasse sentir. Un conflit comme celui-là étant aussi un phénomène industriel et technique, il n'est pas étonnant qu'on mette sur pied des « cours de guerre ». Étalés sur de courtes périodes, ils se donnent parfois en entreprise et s'adressent, le plus souvent, au personnel de l'armée ou aux ouvriers des usines de guerre. C'est aussi en temps de guerre qu'on trouvera des femmes dans l'atelier de mécanique de l'École technique de Québec. Cependant, ce n'est pas le lot de la majorité des femmes en formation. Les jeunes filles seront plutôt inscrites dans

un type d'enseignement axé sur le rôle traditionnel des femmes.

Bref, les francophones sont de plus en plus convaincus que la reconquête économique passe par la compétence professionnelle et les écoles d'arts et métiers continuent leur croissance, souvent dans des locaux de fortune, des ateliers désaffectés, en empruntant deux ou trois classes d'une école primaire ou d'un collège ou, plus rarement, dans leur propre immeuble. Avec l'exode rural qui se poursuit

TABLEAU 10

Effectif de l'École technique de Québec

1911-1912	164 élèves
1914-1915	297 élèves
1919-1920	243 élèves

Source : Annuaire statistique, 1921.

La classes d'affaires de l'Académie de Québec.
Archives des Frères des écoles chrétiennes du district de Québec, N-73.

et la relative prospérité économique, le réseau prend de l'expansion grâce notamment à la naissance des centres d'apprentissage du ministère du Travail. Selon l'historien Jean-Pierre Charland, en 1951-1952, dans le domaine du bâtiment, 49 étudiants de jour et 95 de soir les fréquentent à Québec.

À la fin des années 1950, le système ne peut déjà plus répondre aux nouveaux besoins de la société. Avec la pénurie de main d'œuvre qualifiée, une réforme devient inévitable : on intègre l'enseignement des métiers au secondaire (les polyvalentes) et l'enseignement technique aux collèges (les cégeps). L'École des métiers de l'auto de Québec, celle de Québec-Ouest et l'Institut de technologies de Québec sont intégrés à la CÉCQ. Une part des effectifs de cet institut et de l'externat Saint-Jean-Eudes sont réunis pour former le cégep Limoilou. Le cégep de Sainte-Foy sera constitué de l'Académie commerciale de Québec et le cégep Garneau, d'une partie du Collège des jésuites et de l'école normale Laval. Avec cette centralisation gouvernementale, l'enseignement technique et professionnel est devenu complètement contrôlé par l'État.

Les institutions que nous venons de décrire sont accessibles d'abord et avant tout pour les garçons. L'enseignement pour la clientèle féminine est passablement différent. Certaines communautés religieuses destinent ainsi une partie de leur enseignement aux jeunes filles des classes supérieures. C'est le cas des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame qui ouvrent dès 1908, et cela malgré de sérieux obstacles, un collège classique féminin à Montréal, affilié à l'université Laval. Il faudra ensuite attendre jusqu'à 1924 pour qu'un deuxième collège classique de filles, le Collège Jésus-Marie, soit établi à Sillery. Ces institutions privées se trouvent surtout à la haute-ville, comme c'est encore le cas actuellement. En effet, les écoles privées d'aujourd'hui,

L'Académie commerciale de Québec

Une autre institution scolaire tout aussi vivante que le Petit Séminaire a également coloré la ville : The Quebec Commercial Academy fondée en 1862 sur la rue d'Auteuil. Après la rue Elgin, l'Académie s'installe en 1893 sur la rue Cook et le français remplace progressivement l'anglais comme langue d'enseignement. Les étudiants y sont fort occupés : cercle littéraire Fréchette (Louis Fréchette ayant fréquenté l'institution), cercle scientifique, cercle des jeunes naturalistes, mouvements étudiants de la JEC, participation aux œuvres de charité telle la société Saint-Vincent-de-Paul, cadets, harmonie de la Salle. Avec les années 1960, la vie étudiante est aussi en lien avec la société avec la mise sur pied d'une boîte à chanson et lieu de réunion, le Cro-Magnon, pour les étudiants et les toutes premières étudiantes de l'Académie, qui est devenue l'un des premiers cégeps de la province. Comme les autres institutions avaient leurs propres revues (***Nouvelle abeille*** pour le Petit Séminaire, ***Le technicien*** pour l'école technique de Québec), l'Académie commerciale de Québec aura plusieurs publications aux noms évocateurs : Opinions, Mon Compagnon, La 2e république, la Restauration, l'Hebdo-Com. Mentionnons enfin quelques noms, au hasard, de cette institution : le frère Palasis, Matthew Prince, figure marquante à l'origine de l'École supérieure de commerce qui allait être affiliée à l'université Laval (un pavillon de l'université porte d'ailleurs son nom) ; le frère Marie-Victorin, un étudiant de l'Académie qui allait devenir un pionnier en sciences et en botanique particulièrement ; Normand Chouinard, étudiant au nouveau cégep de Sainte-Foy, qui allait marquer la scène théâtrale québécoise.

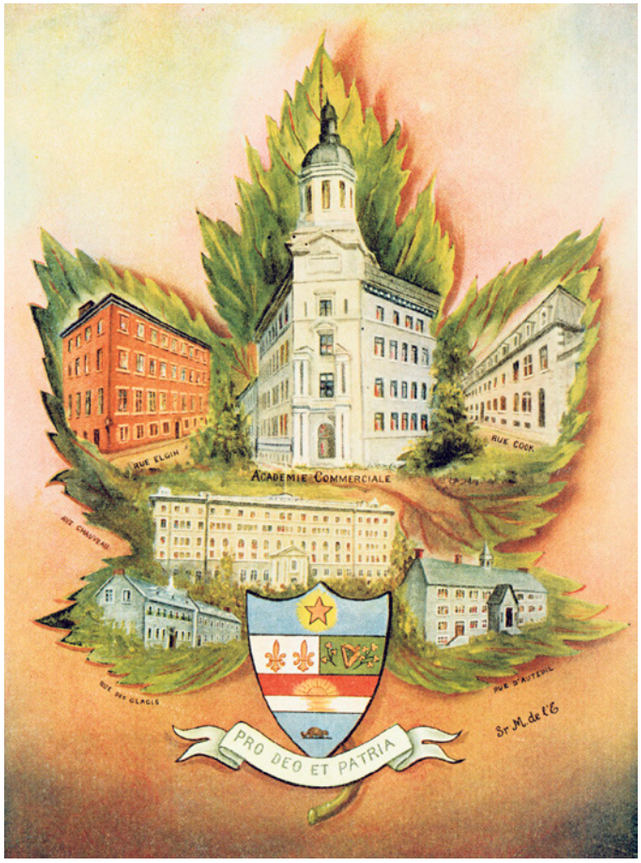

DIVERS EMPLACEMENTS DE L'ACADÉMIE COMMERCIALE DE QUÉBEC
Album *Le Voilier*, 1934.

quoique différentes de celles d'autrefois en termes de définition et de clientèle, sont encore situées en majorité en haute-ville (collège Saint-Charles- Garnier, séminaire de Québec, école des Sœurs de la Charité, etc.). Toutefois, d'autres institutions toutes particulières et réservées aux filles seront populaires à Québec : celles qu'on a appelé, depuis l'abbé Albert Tessier, les « écoles de bonheur ».

Au début du XXe siècle, la structure familiale évolue et graduellement le rôle de la femme, surtout la citadine, commence à se redéfinir en dehors des murs de la maison. Le travail à l'extérieur du foyer, surtout lorsqu'il est d'une absolue nécessité, est de plus en plus toléré. On cherche donc à développer un modèle de famille urbaine qui convienne à la fois à l'idéologie conservatrice et clérico-nationaliste et à la vision réformiste d'une bourgeoisie féminine libérale. Sous l'influence de *Rerum Novarum*, prônant la collaboration des classes, on veut également rejoindre les ouvrières féminines. La réponse à ces besoins est la mise sur pied d'un enseignement ménager public ouvert à toutes les femmes, riches ou pauvres, peu importe le milieu socioéconomique, contrairement à la formation offerte à quelques privilégiées dans les collèges classiques.

L'État et l'Église jouent un grand rôle dans la fondation des écoles d'enseignement ménager (Tableau 10). De même, l'industrialisation incite les entrepreneurs et les industriels, à travers la Commission Robertson sur l'enseignement industriel et technique en 1913, à repenser la formation professionnelle. L'éducation des filles n'est pas absente des préoccupations des commissaires. Cette formation devient la clé de voûte de la question sociale. Pour les religieuses qui dispensent le cours d'enseignement ménager dans les années 1920, cette formation est un instrument visant à « aider les humbles à tirer parti de tout pour améliorer leur situation et pour embellir un peu leur existence ». Il s'agit d'une formation à la foi morale, puisque la Canadienne française doit sauvegarder la langue, la foi et les traditions, et aussi d'une formation pratique axée sur l'économie domestique, l'alimentation, la couture et l'hygiène. Ces notions seront d'une grande utilité pour les femmes aux prises avec des problèmes cruciaux comme la tuberculose, une mortalité infantile élevée, une situation économique difficile, etc.

TABLEAU 11

Institutions d'enseignement ménager, Québec, 1930-1960

Écoles ménagères primaires ou locales, 1930-1931
Québec, Sœurs du Bon-Pasteur, fondée en 1911
Québec, Sœurs Saint-Joseph-de-Saint-Vallier, fondée en 1911
Québec, Sœurs du Bon-Pasteur, fondée en 1925
Limoilou, Sœurs Servantes-du-Saint-Cœur de Marie, fondée en 1927
Écoles ménagères, 1950
École ménagère moyenne :
Québec (80, rue Berthelot) Sœurs du Bon-Pasteur
Écoles supérieures d'enseignement ménager :
Québec (96, chemin Sainte-Foy) Sœurs Saint-Joseph-de-Saint-Vallier
Québec (98, 8e avenue Limoilou) Sœurs Servantes-du-Saint-Cœur-de-Marie
École de haut enseignement ménager :
École de Sciences domestiques (131 Grande-Allée) Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame
Écoles ménagères, 1960
Instituts familiaux :
Québec, 555 chemin Sainte-Foy, Sœurs Saint-Joseph-de-Saint-Vallier
Québec, 580 8e avenue Limoilou, Sœurs Servantes-du-Saint-Cœur-de-Marie
Québec, 1140 rue Berthelot, Sœurs du Bon-Pasteur
École moyenne :
Québec 1140 rue Berthelot, Sœurs du Bon-Pasteur

Source : Thivierge, 1982.

Les écoles normales représentent un autre type d'institutions scolaires fréquentées par les jeunes filles. Même si les toutes premières institutions s'adressaient aux élèves des deux sexes, elles sont vite devenues des établissements principalement féminins. L'école normale Laval, fondée en 1857, organisera immédiatement une section féminine dirigée par les ursulines. Les normaliennes fran-

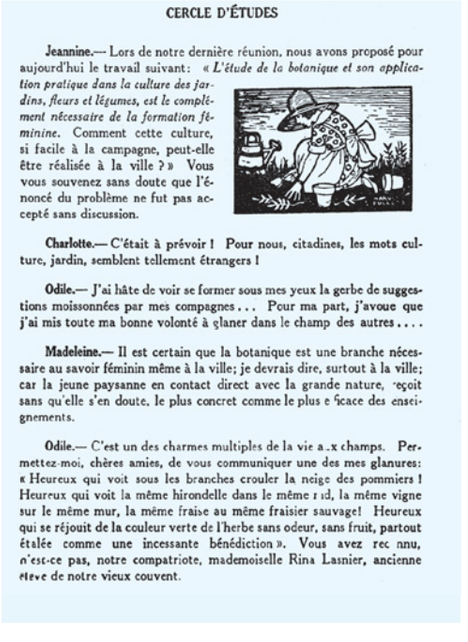

CERCLE D'ÉTUDES

Jeannine.— Lors de notre dernière réunion, nous avons proposé pour aujourd'hui le travail suivant : « *L'étude de la botanique et son application pratique dans la culture des jardins, fleurs et légumes, est le complément nécessaire de la formation féminine.* Comment cette culture, si facile à la campagne, peut-elle être réalisée à la ville ? » Vous vous souvenez sans doute que l'énoncé du problème ne fut pas accepté sans discussion.

Charlotte.— C'était à prévoir ! Pour nous, citadines, les mots culture, jardin, semblent tellement étrangers !

Odile.— J'ai hâte de voir se former sous mes yeux la gerbe de suggestions moissonnées par mes compagnes . . . Pour ma part, j'avoue que j'ai mis toute ma bonne volonté à glaner dans le champ des autres . . . .

Madeleine.— Il est certain que la botanique est une branche nécessaire au savoir féminin même à la ville; je devrais dire, surtout à la ville; car la jeune paysanne en contact direct avec la grande nature, reçoit sans qu'elle s'en doute, le plus concret comme le plus efficace des enseignements.

Odile.— C'est un des charmes multiples de la vie aux champs. Permettez-moi, chères amies, de vous communiquer une des mes glanures: « Heureux qui voit sous les branches crouler la neige des pommiers ! Heureux qui voit la même hirondelle dans le même nid, la même vigne sur le même mur, la même fraise au même fraisier sauvage! Heureux qui se réjouit de la couleur verte de l'herbe sans odeur, sans fruit, partout étalée comme une incessante bénédiction ». Vous avez reconnu, n'est-ce pas, notre compatriote, mademoiselle Rina Lasnier, ancienne élève de notre vieux couvent.

EXTRAIT D'UN MANUEL SCOLAIRE D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE DE 1950.
L'économie domestique à l'école complémentaire et aux cours Lettres-Sciences, Congrégation de Notre-Dame, 1950.

Jean-Baptiste Cloutier, un des vétérans de l'enseignement dans la province de Québec.
L'Enseignement primaire, février 1916.

cophones de Montréal devront attendre 1899 pour obtenir ce même privilège lorsque la Congrégation de Notre-Dame prendra en charge la section féminine de l'école Jacques-Cartier. L'école normale Laval occupera différents sites, passant des locaux du Vieux-Québec au chemin Sainte-Foy, avant de déménager sur le boulevard de l'Entente aux limites de la ville. Elle suivra le cheminement de bien d'autres écoles qui s'éloigneront peu à peu des vieux murs de Québec. Malgré cette institution spécifique vouée à la formation des maîtres, la majorité des instituteurs et des institutrices se contentaient d'un brevet émis par le Bureau central des examinateurs. En effet, jusqu'en 1939, ce brevet concurrençait le diplôme émis par les écoles normales, la majorité des enseignants optant pour ce mode rapide de certification. Quant aux religieux et religieuses, leur état de vie les exemptait de tout brevet spécifique. Malgré ce privilège, certaines communautés fonderont des scolasticats-écoles normales à partir des années 1930. Les Sœurs du Bon Pasteur seront la première communauté enseignante féminine à fonder un scolasticat à Québec. Les Frères des écoles chrétiennes les avait précédées en s'installant à Sainte-Foy dès 1931. Les normaliennes de l'école normale Laval disposeront, à partir de 1930, des locaux du collège Mérici qui se transformera en cégep après l'abolition des écoles normales par le ministère de l'Éducation en 1969. Dans un mouvement désespéré pour sauver leur institution, les responsables de l'école normale fusionneront leur clientèle masculine et féminine afin d'éviter la disparition de leur maison plus que séculaire. Sans succès. La décision ministérielle de 1969 rendra l'université dorénavant responsable de la formation des enseignants et des enseignantes. Fait notoire, les maîtres du primaire sont toujours majoritairement de sexe féminin.

Souvenir d'une journée de classe, 1929-1930.
Collection Gabrielle Magnan-Hamel.

Avec le développement du réseau d'institutions scolaires, le matériel didactique s'améliore. Les moyens pédagogiques et les instruments courants d'apprentissage seront tout de même pendant longtemps le tableau noir, l'ardoise, le boulier, les cartes murales pour la géographie, les tableaux d'histoire religieuse, le petit catéchisme, puis graduellement des cahiers individuels. À partir de 1925, la commission scolaire cherche à uniformiser ses manuels scolaires, malgré des réserves chez les directions d'écoles. Dès 1934, on utilise des gramophones en 3e et 4e années du primaire pour l'enseignement de l'anglais dans les écoles Saint-Charles de Limoilou et Saint-Jean-Baptiste. En 1944, la commission scolaire organise ses premières bibliothèques scolaires. Les enseignants, quant à eux, se réfèrent à des publications pédagogiques comme *Le Journal d'éducation*, *La Montée* ou *L'École primaire*. Cette dernière publication, fondée par Jean-Baptiste Cloutier en 1880, deviendra *L'Enseignement primaire* et sera par la suite la propriété de Charles-Joseph Magnan, futur inspecteur des écoles normales, avant de devenir l'organe du département de l'Instruction publique, servant notamment à faire connaître aux enseignants

La Maîtrise de Québec

En milieu urbain comme ailleurs, l'institution scolaire n'a pas que des besoins économiques ou industriels à combler. Comme dans les écoles d'enseignement ménager, l'éducation joue aussi un rôle de socialisation. L'école transmet des valeurs, variables selon les époques, qu'elles soient morales, sociales, communautaires. Par exemple, lorsqu'on instaure, en 1923, les caisses d'épargne scolaires selon le modèle de Desjardins, c'est aussi un projet de société que l'on propose. Les valeurs promues par l'école sont aussi artistiques avec, par exemple, le Conservatoire de théâtre de Québec. Dans le même sens, une autre institution scolaire qui nous en apprend beaucoup sur la vie des écoliers à Québec est la Maîtrise du Chapitre de Québec, fondée en 1915. Cette école participe activement à la vie musicale de la ville. Les manécanteries, remises à l'honneur par Pie X, servent alors à entretenir des enfants de chœur et à leur enseigner le chant. L'apprentissage scolaire, dont le volet pédagogique est fourni par la commission scolaire, y côtoie ces aspects. La petite Maîtrise Notre-Dame est d'abord sise rue Couillard, puis rue Stanislas. La chorale participe depuis ses débuts à des concerts publics, à des offices religieux, à des congrès, à des émissions radiophoniques et, plus tard, enregistre même des disques. Dans les années 1940, on y ajoute le chant folklorique et de grands auteurs classiques et canadiens-français. Ce nouveau répertoire plaît à la population, toujours plus nombreuse à venir entendre les petits chanteurs à la croix de bois, mais n'a pas toujours l'heur de plaire aux chanoines, créant quelques difficultés avec la cathédrale. L'école finit par se déclericaliser et par accepter des filles. Elle devient l'école des petits chanteurs de la Maîtrise de Québec, s'installe dans la paroisse Saint-Albert-le-Grand, dans Limoilou, et ouvre une classe de première et deuxième secondaires. En 1998, elle s'installe à l'école Anne-Hébert. On peut affirmer que c'est l'une des premières écoles publiques à vocation particulière, formule très populaire aujourd'hui. Parmi ces écoles qui se donnent des vocations spéciales, mentionnons l'école Cardinal-Roy et l'École Saint-Roch qui offrent un programme sports-études, ou Jean-de-Brébeuf qui se spécialise en musique, et Saint-Jean-Baptiste qui développe la pédagogie alternative dans une section de l'établissement avant de s'étendre à l'ensemble de l'école depuis 1994.

les nouveaux courants pédagogiques. Ces deux éducateurs importants de la ville de Québec seront par ailleurs de prolifiques auteurs de manuels scolaires. Certains des ouvrages de Jean-Baptiste Cloutier seront d'abord publiés en partie dans cette revue pédagogique, avant de faire l'objet d'une publication reconnue et approuvée par le comité catholique du conseil de l'Instruction publique.

Le contenu éducatif et les programmes changent aussi. Il s'agit d'abord et avant tout d'apprendre à lire, à écrire, à compter, à se préparer à la vie professionnelle et sociale (tenue de livres, travaux manuels, etc.). En 1948, un nouveau programme entre en vigueur dans les écoles primaires et, en 1956, le secondaire propose les options suivantes : pour les filles, il y a le cours général, le cours commercial, le cours scientifique (lettres-sciences ou sciences-mathématiques), le cours classique et enfin les arts familiaux. Pour les garçons, ce sont les mêmes options sauf en ce qui a trait aux arts familiaux. Avec la diversification des besoins de la population, la commission scolaire organise, vers les années 1950, des classes spéciales d'adaptation puis, vers 1960, des services de psychologie, d'orientation scolaire, de santé, des services aux milieux défavorisés, des maternelles d'accueil pour les nouveaux arrivants, etc. À partir du début des années 1960, les élèves doivent fréquenter l'école jusqu'à 16 ans. Dans les années 1980, de nouveaux programmes et régimes pédagogiques sont adoptés, qui sont repensés en 1995 et implantés à partir de l'an 2000.

La ville de Québec demeure indéniablement marquée par l'institution scolaire. Malgré d'innombrables transformations, tant matérielles, économiques, sociales que pédagogiques, elle conserve la marque tangible de l'importance de l'éducation dans la structuration de l'espace social. Malgré la fermeture récente du collège de Bellevue, l'organisation spatiale de ce coin de ville garde le témoignage de plus d'un siècle d'enseignement dans trois niveaux scolaires. Imaginons la cité sans aucun bâtiment à vocation éducative. Le Vieux-Québec et les abords de la colline parlementaire se verraient alors amputés de bâtiments institutionnels importants. Les réseaux de sociabilité tissés entre l'école, la famille, l'Église et les citoyens, les spécificités des différents types d'institutions inscrites dans leur milieu de vie respectif : tous ces éléments façonnent à leur manière l'atmosphère de la ville. L'éducation à Québec changera visiblement de

Le petit séminaire de Québec.
Aquarelle de Dominique Goubau.

Cour de récréation.
Archives des Frères des écoles chrétiennes du district de Québec, N-73.

Bâtiment de la *Dominion Corset*, fondée en 1886, qui deviendra l'édifice La Fabrique et abritera l'École des Arts visuels de l'Université Laval en 1993.
Album *Le Voilier*, 1934.

visage, notamment avec l'avènement de nouveaux besoins et le développement de nouveaux outils technologiques. Ces modifications laisseront leur trace, mais l'école demeurera vraisemblablement toujours au cœur de la cité, quoique sous une forme renouvelée.

Un paysage qui demeure

Comme toute ville, Québec vibre au pouls de ses institutions. Quiconque parcourt la capitale ne peut qu'être frappé par l'importance de l'école dans le paysage citadin. Tout comme Nils Olsgerson sur les ailes d'une oie, on peut s'imaginer survoler la cité. Les toits du séminaire de Québec dominent le promontoire du Quartier Latin, non loin du monastère des ursulines, cette autre très ancienne institution fondée du temps de la Nouvelle-France. Si l'ancien collège des jésuites, remplacé par l'édifice de l'hôtel de ville, n'est plus, l'école Saint-Louis-de-Gonzague demeure, témoin du rôle central joué par les communautés religieuses dans l'enseignement. On découvre ainsi la superficie occupée par les bâtiments scolaires dans les limites du Vieux-Québec.

Si l'on emprunte maintenant quelques-unes des artères principales de la ville, le parcours est encore ponctué d'arrêts devant les façades de plusieurs couvents et écoles de quartier. Quittant la porte Saint-Jean en direction de Sainte-Foy, on passe sans le savoir devant l'emplacement de l'école normale Laval au milieu du siècle dernier, près de la rue des Érables. Un peu plus loin, le couvent des sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier se dresse sur la droite, non loin de l'Académie qui occupait le coin des rues des Érables et chemin Sainte-Foy. Ici et là, le long du parcours, les écoles de quartier Saint-Sacrement, Saints-Martyrs, Saint-Jean-Baptiste, arborant d'ailleurs fièrement le nom de la paroisse qu'elles desservent, accueillent les enfants des environs. Sur le boulevard René-Lévesque, le collège Saint-Charles-Garnier trône majestueusement, avec à ses côtés la petite école Saint-Joseph des Sœurs de la Charité de Saint-Louis, encore en activité, quoique sous une nouvelle appellation et sous la responsabilité des religieuses de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier. En retournant vers le centre de la ville, toujours sur la même artère, le Quebec High School et, un peu plus loin en retrait, sur Salaberry, l'école St. Patrick, témoignent de la présence anglophone dans la capitale. Sur la Grande-Allée, l'école normale Mérici a vu défiler des générations de futurs maîtres avant d'être transformée en institution de niveau collégial. Dans la basse-ville, l'ancienne école Saint-Roch n'est plus et de nombreuses écoles de quartier ont été transformées, le plus souvent en logement pour personnes âgées ou encore en coopératives d'habitation. Par contre sur le boulevard Langelier, l'ancien édifice de l'École technique a en partie conservé ses fonctions éducatives, abritant maintenant notamment l'École de danse de Québec. D'autres petites institutions ne laissent plus rien paraître de leur ancienne fonction, transformées par les rénovations multiples, alors que d'autres sont disparues sous le pic des démolisseurs.

Monument dédié aux enseignantes de Québec.
Photographie Marie-Josée Larocque.

La médecine et la santé de 1921 à nos jours

Depuis 1921, le champ médical a été marqué par un recul important des maladies infectieuses, par un développement remarquable des connaissances et des savoir-faire et par l'intervention de l'État dans un domaine considéré jusque-là de responsabilité personnelle.

Le recul des maladies infectieuses

Au tournant du XXe siècle, à Québec, le taux global de mortalité passa pour la première fois dans l'histoire de la ville sous la barre des 20 décès pour 1 000 personnes. En 1917, il était de 18 ‰. Par la suite, il diminua progressivement pour devenir inférieur à 10 ‰ dans les années 1950. En 1981, il se situait à 6,6 ‰.

Ces victoires sur la mort sont principalement attribuables au recul des grandes maladies infectieuses de l'époque : la fièvre typhoïde, la rougeole, la scarlatine, la diphtérie, la tuberculose, la varicelle, la coqueluche, les diarrhées, la bronchite, la pneumonie, etc. Leur importance pouvait varier beaucoup d'une année à l'autre, sauf pour la tuberculose pulmonaire. En 1924, par exemple, la ville qui comptait 115 000 habitants connut 1 975 décès, dont plus du tiers furent attribuables à des maladies infectieuses ou parasitaires. Dans son rapport au Service provincial d'hygiène, le médecin hygiéniste de Québec mentionna notamment les maladies suivantes :

> *170 décès de la tuberculose dont 143 de la tuberculose pulmonaire ; 129 de broncho-pneumonie ; 217 enfants de moins de 2 ans morts de diarrhée ou d'entérite ; 32 décès de la pneumonie ; 40 de la grippe; 11 de la rougeole ; 21 cas de méningite ; 10 d'érysipèle.*

Vingt-cinq ans plus tard, la situation avait changé considérablement. En effet, dans les années 1950, les maladies infectieuses et parasitaires ne représentaient plus que 5 % environ des causes de décès. Dans les années 1980, ce pourcentage avait chuté à moins de 1 %.

Ceux qui bénéficièrent le plus du recul des maladies infectieuses furent les enfants. Au tournant du XXe siècle, près de 25% des nouveau-nés mourraient encore avant l'âge de un an. Ce pourcentage baissa progressivement à 16,6 % en moyenne entre 1926 et 1930 pour atteindre 6 % dans les années 1950. Il se situait à 2,8 % dans les années 1960. Depuis une vingtaine d'années moins de 1 % des enfants meurent avant l'âge d'un an.

Plusieurs facteurs furent à l'origine de cette diminution des maladies infectieuses. Il y eut d'abord l'ensemble des mesures sanitaires mises de l'avant par le Service provincial d'hygiène par l'intermédiaire des unités sanitaires créées en 1926 : règlements sanitaires, surveillance épidémiologique, contrôle de l'eau et des viandes, pasteurisation du lait, cliniques ambulantes de pédiatrie et de tuberculose, immunisation, etc. L'amélioration des conditions de vie fut aussi un facteur important : croissance économique, meilleure alimentation, diffusion du réfrigérateur, normes d'habitation (espace, aération, toilettes à l'eau), etc.

À la suite de ce recul des maladies infectieuses, un nouveau profil de la morbidité et de la mortalité se dessina à partir des années 1940, alors que les maladies cardio-vasculaires passèrent en tête des causes de décès (36,4 %) suivies par les cancers (près de 14 %).

Les progrès de la médecine

Cette période fut aussi marquée par les progrès importants de la médecine : meilleure connaissance du corps, des processus pathologiques et des moyens de prévenir et de traiter certaines maladies.

C'est au cours de cette période, par exemple, qu'on a acquis une meilleure compréhension du rôle des aliments dans le corps et des maladies liées à la nutrition: goutte, diabète sucré, maladies associées aux carences en vitamines. La médecine a aussi développé des moyens diagnostiques beaucoup plus nombreux et performants, tels le sphygmomanomètre, l'électrocardiographe, l'électroencéphalographe, les biopsies, l'examen du fœtus à l'ultrason, la fibre optique pour examiner l'estomac, le duodenum, le colon, etc.

La chirurgie a, elle aussi, fait des progrès impressionnants notamment grâce au développement de l'anesthésiologie, à l'utilisation de pinces hémostatiques, aux transfusions sanguines et à une meilleure connaissance des mécanismes de la coagulation. Depuis quelques décennies les chirurgiens procèdent beaucoup plus facilement à l'ablation d'organes malades ou à des interventions réparatrices dans les cas, par exemple, de malformations du cœur ou de vaisseaux. Des opérations spectaculaires sont maintenant possibles, comme le remplacement des articulations par des matériaux synthétiques dans le cas de l'arthrite chronique.

Plusieurs nouveaux traitements et médicaments s'ajoutèrent à l'arsenal thérapeutique. Parmi les plus importants se trouvent les antibiotiques, dont la pénicilline. Celle-ci fut introduite en thérapeutique au cours de la Seconde Guerre mondiale ; on l'utilisa dans les cas d'infection et comme traitement de plusieurs maladies comme la rougeole, la scarlatine, les maladies vénériennes. L'utilisation de l'insuline pour les diabétiques remonte aux années 1920. Celle-ci avait été isolée en 1921-1922, par une équipe de l'Université de Toronto, constituée de James Bertram Collip, Charles H. Best et Frederick Banting et

L'Hôpital du Sacré-Cœur.
Fonds des Augustines de l'Hôpital du Sacré-Cœur.

John James Rickard MacLeod, qui reçurent le prix Nobel de médecine en 1923. La streptomycine contre la tuberculose date des années 1940, de même que la cortisone, cet anti-inflammatoire qu'on donne aux personnes atteintes de rhumatisme articulaire. La psychiatrie bénéficie aussi, depuis les années 1950, de certains remèdes antidépresseurs et de tranquillisants. Les personnes souffrant de problèmes du rythme cardiaque ont pu bénéficier, plus récemment, du régulateur cardiaque ou *pacemaker*. Le rein artificiel permet l'épuration extrarénale par hémodialyse. Apparaissent enfin les appareils auditifs et diverses autres prothèses.

De son côté, l'hôpital dut s'apprivoiser à plusieurs nouvelles réalités. Il dut s'adapter à la révolution technologique, faire place à plusieurs nouveaux appareils diagnostiques et thérapeutiques, permettre le développement des nouvelles spécialités et s'accommoder des nouvelles exigences des organismes d'agrément nationaux et nord-américains. Il dut enfin s'adapter à une clientèle de plus en plus nombreuse et exigeante, ainsi qu'à un personnel infirmier et laïc plus important et plus coûteux.

La santé : un devoir d'État

Les années d'après-guerre se caractérisent aussi par une plus grande présence de la médecine dans la société. Les ressources humaines et matérielles devinrent plus importantes, plus accessibles et davantage intégrées à la vie quotidienne des gens.

Cela se remarque d'abord dans l'effectif médical. À Québec, comme ailleurs, le nombre des médecins s'est accru à un rythme plus rapide que celui de la population. Alors qu'en 1940 la ville comptait 162 médecins pour une population de 155 000 personnes, soit un rapport numérique de 1 médecin pour 952 personnes, en 1940, elle en comptait 326 pour 170 703 personnes, soit 1 médecin pour 523 personnes. Le même phénomène se remarque chez les pharmaciens, les dentistes, les optométristes ou les infirmières. Même le nombre de lits disponibles dans les hôpitaux a augmenté rapidement. En 1959, la ville comptait 13 hôpitaux et un total de 2 768 lits. Quinze ans plus tard, ces 13 hôpitaux en contenaient 4 041. En d'autres mots, le nombre de lits avait augmenté de 46 % tandis que la population ne s'était accrue que de 10 %.

Autre exemple : les dépenses consacrées à la santé. Au cours des dernières décennies, la part du produit intérieur brut (PIB) consacrée à la santé a continuellement augmenté et cela de façon plus rapide que pour les autres secteurs de l'économie. En 1960, la province a consacré 5,5 % de son PIB aux soins de santé ; en 1976, cette part se situait à 7,8 % et en 1991, elle passa à 9,9 %. Si on considère les dépenses *per capita* investies en santé, on voit qu'elles passèrent de 1 100 $ en 1976 (en dollars constants de 1986) à 1 789 $ en 1991, soit une augmentation de 63 %.

Plusieurs facteurs furent à l'origine de ce phénomène. Il y a d'abord le vieillissement de la population et l'augmentation des coûts associés aux développements de la médecine. Un autre élément important réside dans les moyens pris afin de faciliter l'accès à la population aux services de santé. *La Loi de l'assurance-hospitalisation*, entrée en vigueur

TABLEAU 1

La médecine à l'Hôtel-Dieu de Québec depuis 1920 : quelques dates

1920	-Début de l'anesthésie au protoxyde d'azote
1925	-Intégration de la clinique antivénérienne aux cliniques externes
	-Création du Bureau médical, ancêtre du Conseil des médecins actuel
1926	-Ouverture d'une quatrième salle d'opération
1926-27	-Première transfusion sanguine
1928	-Ouverture d'une clinique d'hygiène mentale et des maladies nerveuses
	-Achat d'un appareil pour mesurer le métabolisme
1930	-Création du Centre anticancéreux
1932	-Début de la chirurgie thoracique
1933	-Affiliation de l'École des infirmières à l'Université Laval
	-Création à l'Hôtel-Dieu du baccalauréat en sciences hospitalières
	-Création du service d'anesthésie
	-Achat d'un appareil Siemens de radiothérapie profonde
	-Création du service de photographie médicale
1934	-Création de la bibliothèque médicale
1937	-Ouverture d'une cuisine spécialisée dans les diètes
1938	-Début des traitements au radium (curiethérapie)
1939	-Séparation de l'ophtalmologie et de l'oto-rhino-laryngologie
1940	-Don d'un poumon artificiel par Lord Nuffield
1942	-Création des services d'urologie et d'orthopédie par détachement de la chirurgie générale
1945	-Ouverture d'un service d'obstétrique réservé aux grossesses pathologiques
1946	-Première augustine licenciée en pharmacie
	-Création d'un service central de stérilisation
1947	-Ouverture du service d'obstétrique à toutes les femmes
1948	-Engagement des premières infirmières laïques
1949	-Inscription de l'Hôtel-Dieu sur la liste des établissements d'assistance publique
1950	-Transformation des salles en chambres
1951	-Début de la chirurgie cardiaque
	-Création d'une section d'allergie dans le service de dermatologie
	-Première greffe de la cornée
	-Début de l'utilisation des isotopes radioactifs
1953	-Engagement d'un laïc comme directeur du personnel
vers 1955	-Microchirurgie de l'oreille: fenestration et mobilisation de l'étrier
1955	-Création du poste de directeur médical
1956	-Premier essai d'un rein artificiel expérimental
1958	-Unité de traitement du cancer au cobalt
1959	-Début des cytologies diagnostiques
1961	-Ouverture du Centre de l'ouïe et de la parole
1965	-Création d'un service complet et autonome de psychiatrie
1967	-Premier directeur général laïc
1968	-Création du service de néphrologie par détachement du service de médecine
	-L'Hôtel-Dieu est désigné comme centre supra-régional pour le traitement du cancer
1971	-Ouverture du pavillon Carlton-Auger pour l'hébergement des patients autonomes de la radiothérapie
1972	-Première greffe rénale
1975	-Fermeture de l'obstétrique et de la pouponnière
1976	-Création à l'Hôtel-Dieu du Service provincial d'alimentation entérale et parentérale pour les patients atteints de la maladie de Crohn
1979	-Reconnaissance du rôle supra-régional du Centre de l'ouïe et de la parole
1980	-Création du programme de rééducation de la voix pour les laryngectomisés du Centre et de l'Est de la province
1982	-Création du Fonds de recherche en cancérologie de l'Hôtel-Dieu
1983	-L'Université Laval reconnaît le Centre de recherche comme centre facultaire
1984	-Informatisation du plan de soins
	-Premier implant d'une oreille électronique à multiélectrodes (implant cochléaire)
1985	-En novembre, les Augustines cèdent leurs droits sur la corporation de l'hôpital pour permettre l'intégration de l'Hôtel-Dieu au Centre hospitalier universitaire de Québec

TABLEAU 2

Effectifs médicaux au Québec, 1921 à 1991

Année	Population	Médecins		Dentistes	
	du Québec	Nombre de praticiens	Densité*	Nombre de praticiens	Densité*
1921	2361199	2216	1/1065		
1931	2874255	2747	1/1046		
1941	3331882	3162	1/1054	933	1/3571
1951	4055681	4097	1/990	1147	1/3460
1961	5259211	6167	1/853	1388	1/3705
1971	6027764	7945	1/758	1661	1/3687
1981	6567965	10556	1/622	2580	1/2545
1991	7081212	14241	1/497	3294	1/2149

*** Rapport practiciens / population.**

Source : Dussault (1974) ; Santé Québec (1995).

en janvier 1961, constitue une date charnière à cet égard. Ce programme conjoint fédéral-provincial visait à rendre les soins hospitaliers accessibles à toute la population. Cette loi fut suivie, en 1970, de la *Loi de l'assurance-maladie* qui établissait au Québec un régime public, complet, obligatoire, administré par l'État et financé par la fiscalité. Si, dans les années 1950, moins de 50 % des Québécois étaient protégés par une police d'assurance, tous le devenaient désormais. L'année suivante, en 1971, la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* fut votée ; c'est dans son sillon que furent institués les premiers Centres locaux de services communautaires (CLSC).

Les quatre dernières décennies furent aussi le témoin d'un développement important des médecines alternatives, dont plusieurs s'inscrivent dans le courant « *New Age* », lequel favorise le retour aux médecines holistiques occidentales et orientales. Au nombre d'entre elles figurent le yoga, le shiatsu, l'acupuncture, l'homéopathie, la massothérapie, le végétarisme, l'osthéopathie, la réflexologie, la phytothérapie, et bien d'autres.

Outre ce phénomène de médicalisation de la société, cette période se caractérise aussi par d'autres changements majeurs. Rappelons que la *Loi des hôpitaux* de 1962 et la *Loi sur les services de santé* de 1971 ont encadré étroitement les anciennes corporations religieuses ou laïques et transféré le contrôle effectif des établissements entre les mains du gouvernement. Ce changement s'accompagna aussi d'un mouvement rapide de laïcisation du personnel administratif, infirmier et de soutien. Autre phénomène important de ces dernières années : la féminisation de la profession médicale. En 1941, le pourcentage de femmes-médecins était inférieur à 2 % ; en 1980, il se situait à 13 %. Depuis quelques années, la majorité des étudiants inscrits à la Faculté de médecine de l'Université Laval sont des femmes.

Les Québécois ont donc beaucoup investi dans la santé depuis une quarantaine d'années et ils disposent maintenant de ressources médicales beaucoup plus importantes que dans la première moitié du siècle. Il est cependant difficile d'évaluer l'impact que ces investissements et ces changements considérables ont eu sur la vie des citoyens. Grâce au régime collectif d'assurance-maladie, les problèmes de santé ont cessé d'être un fardeau économique pour les familles à faibles et à moyens revenus. Les progrès de la médecine et le développement des ressources

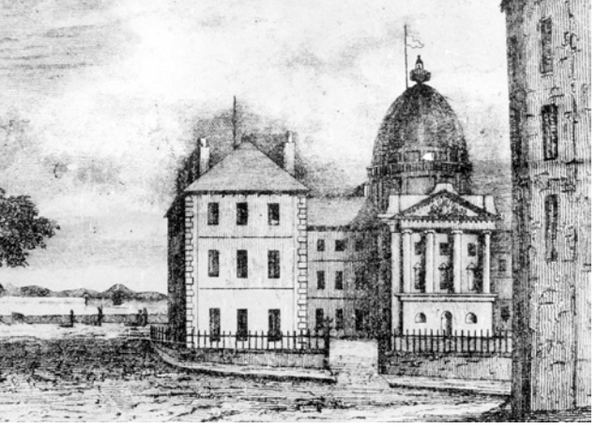

VUE AÉRIENNE DE L'HÔTEL-DIEU VERS 1930.
Photographie médicale, Hôtel-Dieu de Québec.

L'HÔTEL-DIEU D'AUJOURD'HUI.
Archives du monastère de l'Hôtel-Dieu.

médicales ont également contribué à l'amélioration de la condition d'un grand nombre de malades à un moment ou l'autre de leur maladie. Par contre, tous ces changements n'ont pas eu l'impact qu'on aurait pu imaginer sur la santé des Québécois et notamment sur l'amélioration de leur espérance de vie. On se trouve en fait devant un paradoxe. Malgré tous les progrès de la médecine et en dépit du fait que la société a pu bénéficier de services de santé sans restrictions depuis 30 ans, l'espérance de vie à la naissance n'a pas progressé davantage durant la seconde moitié du XXe siècle que durant la première partie. Les progrès ont même été plus lents. Entre 1901 et 1951, l'espérance de vie masculine s'est allongée de 19,4 ans et celle des femmes de 20,4 ans. Par contre entre 1951 et 1997, les hommes n'ont gagné que 10,4 années et les femmes que 13,0 années. Depuis une vingtaine d'années, il semble même y avoir un certain plafonnement. En somme, il ne semble pas y avoir un lien direct entre l'argent investi et l'amélioration de l'état de santé de la population. C'est pourquoi certains se demandent si les objectifs contemporains sont les bons, si ces réformes et ces investissements ont eu les effets recherchés, et qui en a profité. D'où aussi les interrogations actuelles sur ce que doivent être les approches et les priorités pour l'avenir.

TABLEAU 3

Espérance de vie au Québec selon l'âge au XXe siècle

Année	À la naissance		À 40 ans		À 60 ans	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
1901	45,0	47,7				
1911	48,0	50,8				
1921	51,7	54,8				
1931	56,2	57,8	31,0	31,8	15,8	16,4
1941	60,2	63,1	30,9	32,7	15,6	16,8
1951	64,4	68,1	31,5	34,4	15,9	17,7
1961	67,3	72,8	32,3	36,4	16,3	19,0
1971	68,2	75,2	32,3	38,0	16,2	20,5
1981	71,1	79,6	34,0	40,8	17,5	23,0
1992	73,7	80,8				
1997	74,8	81,1				

Sources : D. Roberge (1984) ; R. Bourbeau et J. Légaré (1982) ; Santé Québec (1997) ; Le Soleil (14 mai 1999).

TABLEAU 4

Effectifs médicaux dans le Québec métropolitain en 1940, 1959 et 1974

Année	Population	Médecins		Pharmaciens		Dentistes		Optométristes et opticiens		Lits d'hôpitaux[2]	
		N	D	N	D	N	D	N	D	N	D[3]
1940	155 000	162	1/956								
1959	170 703	326	1/523	93	1/1835	78	1/2188	23	1/7421	2768	1/68
1974	187 833[1]	359	1/523	103	1/1823	99	1/1897	52	1/3612	4041	1/46

N : Nombre de praticiens.

D : Rapport practicien-population.

1. Estimation au 1er juin 1971 pour les localités suivantes : Québec, Beauport, Charlesbourg-Ouest, Charny, Courville, Giffard, Lauzon, Lévis, Montmorency, Neufchatel, St-David, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Villeneuve, Ville-Vanier.

2. Il y avait 13 hôpitaux en 1959 et en 1974.

3. Rapport lit-population.

Source : L'Annuaire Marcotte de Québec Métropolitain.

HÔPITAL SAINT-SACREMENT DANS LES ANNÉES 1930.
Fonds privé.

Le développement du tourisme

C'est au tournant du XXe siècle que se mettent en place les premiers jalons d'une véritable industrie touristique à Québec. Avant cette période, plusieurs éléments manquaient, dont des moyens de transport et de communications adaptés. Ces lacunes freinaient l'émergence d'infrastructures touristiques majeures qui auraient permis à Québec d'aspirer au titre de destination très courue à l'échelle mondiale, tout en augmentant, par le fait même, son rayonnement international. Le Canadien Pacifique sera d'ailleurs l'un des moteurs principaux de l'émergence de cette industrie à Québec.

L'exemple du Château Frontenac

Si la compagnie du Canadien Pacifique est un élément majeur de la construction du pays, elle l'est aussi dans l'élaboration du rayonnement de la ville de Québec comme capitale touristique et aussi à titre de ville symbolique. D'abord, grâce à des infrastructures de communication et de transport adéquates, le Canadien Pacifique offre les moyens techniques d'inscrire Québec dans un réseau de très vaste envergure. Cependant, c'est sa contribution au paysage symbolique de Québec qui marque le plus fortement la ville : le Château Frontenac. Objet mythique et lieu de définition symbolique par excellence dans la ville de Québec, l'hôtel étend peu à peu son aura et son image, au fil des différentes phases de son érection. Grand déclencheur de l'industrie touristique d'envergure, le Château Frontenac deviendra d'ailleurs très tôt le théâtre de pratiquement tous les grands événements tenus à Québec.

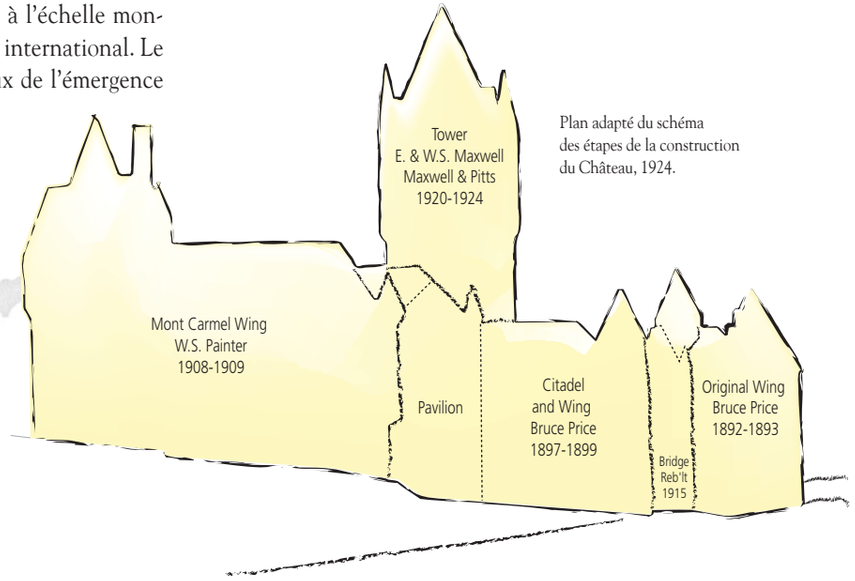

Plan adapté du schéma des étapes de la construction du Château, 1924.

Les principales étapes d'édification d'un symbole dans le paysage de Québec

Le Château Frontenac tel qu'il se présente aujourd'hui aux yeux des visiteurs a été construit en plusieurs étapes successives, principalement avant 1924.

Dès 1620, le site de l'actuel Château Frontenac est reconnu pour sa valeur stratégique unique. Samuel de Champlain y fait construire un bâtiment, première forteresse abritant les sentinelles et un modeste logis, détruit et reconstruit presque immédiatement après, en 1626. Avec l'arrivée en 1636 de Charles Huault de Montmagny, premier gouverneur officiel de la Nouvelle-France, on entreprend des travaux et le fort de Québec est dès lors baptisé « Château Saint-Louis ». Détruit, reconstruit et réparé à maintes reprises, il brûle définitivement le 25 janvier 1834. Afin de permettre la construction d'une plate-forme pour le public, Lord Dufferin fait raser les ruines du château Saint-Louis. Le site, qui reste inutilisé durant près de 60 ans, marque toutefois fortement l'imaginaire tant de la population que de certains promoteurs et architectes qui proposent plusieurs projet de reconstruction d'un château, tantôt à vocation administrative et politique, mais le plus souvent à vocation hôtelière. Le site est alors moins convoité pour sa valeur stratégique que pour sa beauté naturelle.

Un groupe de financiers et d'entrepreneurs se réunit et forme la Compagnie du Château Frontenac : à sa tête, sir Donald Alexander Smith, sir William Van Horne, sir Thomas Shaughnessy et quelques autres membres du gratin de la société. Leur but : financer l'érection d'un hôtel de grand luxe sur l'emplacement de l'historique château Saint-Louis. On remarque la présence de Van Horne à la tête du projet, qui est aussi depuis 1888, président du Canadien Pacifique. Son intérêt personnel pour le style château influence certainement le choix de l'architecte : Bruce Price. Ce dernier, en s'inspirant des dessins de Taché,

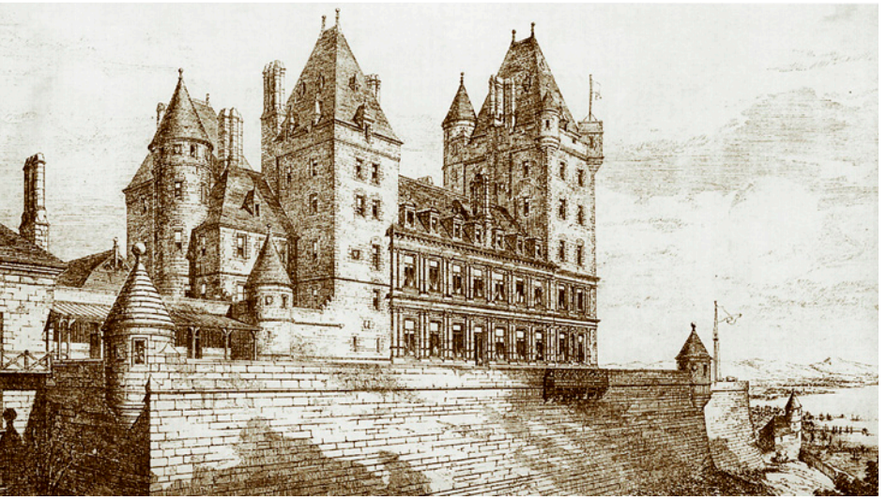

Projet du « New Chateau St-Louis », dessin de l'architecte W. H. Lynn
Photo James Akerman, Building News, 28 octobre 1878.

de Lynn et de Roth & Tilden, entreprend un projet intégrant les formes de la Renaissance à une construction qui soit contemporaine.

L'architecte américain se rend aussi en France afin de fignoler ses dessins : « Le style est, bien sûr, celui des anciens châteaux français adapté aux besoins d'aujourd'hui. Ce style est en accord avec les traditions de l'ancienne ville française, les matériaux de calcaire bleu et de brique d'Écosse sont en harmonie avec l'environnement ; ce sont des matériaux rendant possible les effets de couleur et de lumière. Cet hôtel est placé au centre d'un paysage grandiose; par conséquent il se doit d'être grandiose tant par ses matériaux que par la simplicité de sa conception. »

L'aile originale, construite par Félix Labelle, prend la forme d'un fer à cheval. De hauts toits de cuivre, des tours et tourelles, des lucarnes et une arche de pierre supportée par des colonnades donnent au bâtiment l'aspect d'un château médiéval auquel le site – la bâtisse est construite sur une falaise – contribue. Quant aux briques d'Écosse utilisées, elles donnent à l'ensemble un cachet britannique. Bruce Price, qui s'est aussi occupé de la décoration intérieure, a voulu donner à ce palace un aspect d'opulence et de charme élégant. Le décor et l'ameublement des 170 chambres, toutes chauffées au moyen de foyers, a été conçu dans le style du XVIe siècle, ravivant l'image des châteaux des vieux pays. L'hôtel propose aussi trois suites de grand luxe : la suite « Habitant » offre un décor inspiré de l'artisanat canadien-français avec ses catalognes et ses armoires à pointes de diamants; la suite « Chinoise » est meublée d'objets d'art orientaux et la suite « Hollandaise » présente des tuiles de Delft, de l'ameublement et des tableaux flamands. En les concevant, l'architecte ne perd pas de vue qu'il travaille sous les ordres du Canadien Pacifique. Ainsi, si la première suite rend hommage à la province, la seconde annonce l'attrait du Canadien Pacifique pour les capitales asiatiques. Quant à la troisième, elle se veut un hommage aux racines familiales de Van Horne et aux actionnaires financiers d'Amsterdam qui contribuent au financement de l'hôtel.

Le Château Frontenac attire, tant par sa localisation que par le luxe et le confort ultra moderne qu'il offre. Au moment de son ouverture, il connaît un grand succès et dès 1899, Bruce Price conçoit un projet d'agrandissement qui ferme la structure en forme de fer à cheval : l'« aile de la Citadelle ».

Dès les débuts, le Château Frontenac attire une clientèle multiple et diversifiée. Les travaux de Jan O. J. Lundgren le démontrent clairement.

Dans le premier mois d'activité, on constate que des 446 clients qui séjournent à l'hôtel une grande majorité provient des villes de l'axe laurentien, et plus particulièrement de Québec et de Montréal.

Toutefois, un certain nombre est aussi originaire du nord-est des États-Unis. Ce nombre de 446 peut étonner pour un premier mois d'opération. Deux critères semblent pouvoir expliquer l'importance de ce chiffre : les célébrations de Noël et du Nouvel An et la tenue du carnaval d'hiver. Le mois de mars 1894, quant à lui, semble une période plus creuse, avec ses 312 clients. Montréal regroupe encore l'intensité la plus élevée de fréquentation alors que le reste provient principalement des régions de la côte est américaine, des Provinces Maritimes, de l'axe laurentien et, de façon plus dispersée, de la région des Grands Lacs.

Le Château Frontenac avant la construction de la tour centrale, 1921.
Thadée Lebel, Fonds Thadée Lebel, Archives de la Ville de Québec.

Incendie au Château Frontenac en 1926.
Archives nationales du Québec, Livernois. P560, S2, D117652, P1.

Le mois d'août 1894 est la période la plus achalandée de l'année ; du 1er au 31 août, l'hôtel reçoit quelque 2 913 clients. Bien qu'ils proviennent encore des régions de Québec, de Montréal et des Grands Lacs, c'est le nord-est qui fournit le plus fort contingent de clients. On ne s'étonnera pas de ce fait puisque les Américains ne viennent pas seulement chercher un peu de fraîcheur plus au nord durant le mois de canicule. Ils viennent aussi consommer une image de la ville : celle de petite Europe. En effet, à une époque où la traversée en Europe prend du temps et coûte encore très cher, la ville de Québec offre une alternative pittoresque à la bourgeoisie américaine moins fortunée. Enfin, le mois de novembre 1894 est assez semblable aux mois de décembre 1893 et janvier 1894. L'intensité de fréquentation demeure la même dans le cas de Montréal, alors qu'elle s'est accrue pour Toronto. Les régions de New York et de Boston sont de plus en plus attirées par cette destination, alors que l'intérêt de la clientèle de Québec a diminué. On note une légère progression durant cette période creuse de l'année(489 au lieu de 446) par rapport aux mois de décembre et janvier précédents, ce qui laisse présager un accroissement de la clientèle pour la période des fêtes à venir.

On remarque que les villes d'origine sont situées dans l'axe des principaux tracés de chemins de fer, ce qui illustre bien l'intégration du Canadien Pacifique de ses différentes sphères d'activités.

Dès 1908, la capacité de l'hôtel ne suffit plus à la clientèle toujours plus nombreuse. On entreprend alors des travaux d'agrandissement de 1 500 000 $. La construction du nouveau bâtiment, l'aile Mont-Carmel, est confiée à Walter S. Painter, aussi connu pour avoir construit l'Auditorium de Québec – l'actuel Capitole. L'ouvrage se démarque par la verticalité des façades qu'accentuent de hautes lucarnes qui prolongent l'effet jusqu'au toit. Au nord, une tour coiffée d'une toiture en pente dépasse en hauteur toutes les constructions du Vieux-Québec. » Du fait de son architecture, des coloris, des matériaux et des toitures choisis, cette nouvelle aile se fond harmonieusement avec la construction originale, formant ainsi un tout homogène. Ces travaux d'agrandissement font du Château Frontenac le plus grand hôtel du pays pour son époque.

En 1897, Edward S. Maxwell se voit confier la construction de gares et d'hôtels à travers le pays par le Canadien Pacifique. Il s'associe à son frère William et en 1919, la compagnie leur commande un projet d'agrandissement visant à doubler la capacité de l'hôtel. Les architectes disposant de peu de terrain disponible, ils optent pour la démolition de l'aile de service de Bruce Price et l'érection d'une tour centrale de dix-sept étages, d'une nouvelle aile de service et d'une aile longeant la rue Saint-Louis. C'est toutefois la tour est qui le point central de cet agrandissement et aussi le point final de l'ensemble architectural du Château Frontenac. Elle s'inspire à la fois de l'architecture des châteaux de la Loire, de la tour de l'église de la Trinité à Boston et aussi des ailes existantes déjà en place.

Achevée en 1924, la tour des frères Maxwell ajoute 658 chambres, dont 16 suites ; l'aile Riverview de Bruce Price n'en comptant que 4, le nouvel ajout porte ce nombre à 20. Cette multiplication par quatre du nombre de suites luxueuses illustre bien la croissance d'une clientèle de luxe en plein essor. Elles sont décorées de meubles antiques des XVIIe et XVIIIe siècles et de tableaux acquis en Europe par Edward Maxwell lui-même, mais aussi de pièces réalisées par des artistes canadiens. Les vitraux, très à la mode à l'époque, sont ajoutés à la construction. Ils contribuent aussi à l'image symbolique de château d'une vieille ville française fortifiée. Ils représentent les bateaux de grands découvreurs tels que Christophe Colomb et Jacques Cartier, et aussi des personnages et des symboles cruciaux dans la construction de l'histoire et de la conscience collective et identitaire de la province, par exemple Jacques Cartier et Samuel de Champlain. Plus qu'un ajout, cette tour semble marquer un point tournant dans l'histoire du Château Frontenac. Elle est une contribution majeure à plusieurs points ; certainement au niveau pratique, évidemment, puisque grâce à sa construction, le Château Frontenac reste un des plus grands et des plus luxueux hôtels en Amérique du Nord. Toutefois, ce qui sera principalement retenu, c'est sa contribution au paysage symbolique de la ville. L'ajout de l'aile Maxwell cristallise le Château Frontenac dans une nouvelle image. Elle entre rapidement dans l'imaginaire collectif, et ce, à de multiples échelles : celle du Canadien Pacifique, celle des résidants, mais aussi celle des touristes d'envergure internationale. Cette représentation du Château devient

rapidement une des images symboliques par excellence de la ville de Québec : sa signature visuelle.

Après 1924, d'autres travaux seront entrepris. En 1926 d'abord, alors qu'un incendie ravage l'aile Riverview. Dès l'été, les travaux de reconstruction sont mis en chantier. Bien que l'apparence extérieure reste identique à celle de l'aile incendiée, de grandes améliorations sont apportées, dont la plus marquante est la construction de la grande salle-à-dîner : la salle Champlain, aussi appelée le Riverside Lounge. On apporte un soin particulier à la décoration de ce lieu de grand luxe consacré à la gastronomie. Là encore, les symboles sont partout. La salle, éclairée de quatre grandes baies vitrées, offre une vue imprenable sur le fleuve Saint-Laurent. Son plafond est orné de poutres de chêne qui le divisent en douze sections où s'alternent successivement douze panneaux, les uns montrant le lion et la rose britanniques ; les autres, la fleur-de-lys et le griffon français. Le panneau figurant au-dessus de la cheminée illustre le « Don de Dieu » surmonté de la couronne royale de France.

Affiche du Canadien Pacifique «Winter Sports in Old Quebec».
Gracieuseté des Archives du Canadien Pacifique.

On trouve dans la pièce de nombreuses autres allusions à Champlain principalement, mais aussi à d'autres personnages importants dans l'histoire de la Nouvelle-France, mais toujours en rappelant, par endroits, la présence britannique. La décoration du plafond, plus particulièrement, est révélatrice. Cette alternance entre les symboles britanniques et français ne montre pas seulement le changement de mère patrie, il se veut plutôt un juste reflet des préoccupations identitaires qui jalonnent l'histoire des habitants du Québec de l'époque, et plus particulièrement de la bourgeoisie régionale. Bien que durant le premier quart du XXe siècle la bourgeoisie d'origine francophone vive selon le modèle d'une haute bourgeoisie majoritairement d'origine anglo-saxonne, ne tente-t-elle pas de se distinguer de cette dernière grâce à son caractère français, référant à des racines parfois plus mythiques que réelles ?

En le couronnant de sa tour centrale, le Canadien Pacifique donne au Château Frontenac une stature internationale. Dès lors, on dit qu'il est devenu l'hôtel du monde le plus photographié. On peut, à juste titre, douter de cette affirmation ; elle illustre néanmoins la place qu'il a pris sur la scène mondiale et la prétention qu'il inspire. Le témoignage suivant, extrait du *Contractor* de mai 1924, montre à quel point l'hôtel de grand luxe stimule l'intérêt et la fierté pour l'œuvre humaine qu'il incarne : « Le Château Frontenac est le couronnement du paysage le plus spectaculaire et le plus imposant du Nouveau-Monde. Alors que la nature offrait un écrin inégalé, ce fut à l'imagination intuitive de l'homme à en tirer parti, à choisir un architecte pour réaliser l'importance du projet, et à s'élever à la hauteur de l'exécution. »

L'implication dans l'organisation des activités urbaines : un moyen de promotion

La stratégie promotionnelle du Canadien Pacifique est de mettre à l'avant-scène les activités existantes dans une ville et sa région immédiate. Dans le cas où les activités souhaitées seraient absentes, la compagnie semble s'associer à des initiatives locales et se fait le promoteur d'événements. C'est le cas à Québec pour le premier carnaval d'hiver.

L'idée d'un carnaval d'hiver prend sa source en 1667 et en 1880, lors de la tenue de deux premiers carnavals de très faible envergure. Du 29 janvier au 3 février 1894, quelques semaines seulement après l'inauguration du Château Frontenac, s'ouvre ce qui est considéré comme le premier carnaval d'hiver à Québec. Avec pour président honoraire Lord Aberdeen, il propose, pour la première fois, des sculptures de glace vive, œuvres du sculpteur sur bois Louis Jobin, et des statues de neige colorées, représentant Jacques Cartier, Mgr de Laval, le père Brébeuf et Samuel de Champlain, certaines de ces sculptures incarnant les figures mythiques privilégiées du Château Frontenac. En face du Parlement est érigé un palais de glace qui sera pris d'as-

Détail de la décoration conçue par W. S. Maxwell, 1924.
Photographie Brigitte Ostiguy.

saut et démoli le dernier jour des festivités par des raquetteurs. Aussi au programme, des parades d'étudiants, un bal costumé, une revue militaire, un petit bal costumé pour enfants, des courses en canots sur le fleuve Saint-Laurent, une parade de chars allégoriques, une cabane à sucre et plusieurs activités sportives. Le bal d'honneur, quant à lui, se tient au Château Frontenac. Comme témoigne un participant de ce bal masqué sur glace :

> *The costumes were most gorgeous. Lord and Lady Aberdeen were only there as spectators, the Governor General wearing black creame coat and mink cap, and lady Aberdeen a snowshoer's long blanket coat.*

Le Château Frontenac fait partie de l'organisation de l'événement et est l'un des principaux souscripteur en importance. La ville de Québec donne un montant de 1 000 $ alors que le Château Frontenac et J.L. Laliberté, le propriétaire du grand magasin à rayons de Québec, donnent respectivement 500 $. Enfin, le président du CPR s'associe à la fête pour la somme de 250 $. Le programme officiel des activités est imprimé et apprend aux intéressés qu'ils peuvent rejoindre Québec par rail en seulement 20 heures depuis New York et 16 heures depuis Boston, alors qu'il en faut respectivement 18 depuis Toronto et 24 depuis Halifax. On tente donc clairement d'illustrer que, malgré la frontière qui sépare les deux pays, Québec se trouve à une distance tout à fait acceptable des villes de la côte est des États-Unis.

La direction du Château Frontenac organise aussi des cours de ski sur les plaines d'Abraham, du patin sur la patinoire attenante au Château et des promenades en traîneau à chiens à bord du Château Frontenac Huskies. Enfin, elle aménage une glissoire des hauteurs de la Citadelle aux portes de l'hôtel. Ainsi, à travers la direction du Château Frontenac, le Canadien Pacifique se veut le promoteur d'activités d'hiver pour attirer sa clientèle et faire de Québec une capitale des sports d'hiver.

Durant la période étudiée, le Château Frontenac s'impose peu à peu comme un lieu à forte charge symbolique, et ce, pas seulement à une échelle nationale, mais aussi internationale. Le choix du Château pour la tenue des deux conférences de Québec, durant la Seconde Guerre mondiale témoigne de l'importance que celui-ci a pris au plan international à la fin de la première moitié du XIXe siècle. La première conférence, le 10 août 1943, réunit Winston Churchill, premier ministre du Royaume-Uni, Franklin Delano Roosevelt, président des États-Unis, William Lyon Mackenzie King, premier ministre du Canada, et les chefs d'état-major. À cette occasion, Winston Churchill déclare, dans une entrevue qu'il donne à la radio : « On n'aurait pu choisir un site plus approprié ni plus imposant pour tenir une telle rencontre des deux grandes démocraties qui assument la conduite de la guerre en ce moment crucial que celui que nous occupons ici à Québec, avec le Parc des Champs de bataille, le Château Frontenac et les remparts de la Citadelle, d'où je vous parle actuellement. »

Treize mois plus tard, soit le 12 septembre 1944, les mêmes acteurs se retrouvent à nouveau pour discuter, à l'occasion d'une seconde conférence, des mesures à prendre. Enfin, en novembre 1945, le second conflit mondial à peine terminé, les représentants de la toute jeune Organisation des Nations Unies se rencontrent à Québec pour signer la charte de la Food and Agriculture Organization.

Durant son premier demi-siècle d'opération, le Château Frontenac est devenu un symbole et un agent du rayonnement international de Québec. Il pose une marque profonde dans le paysage physique et symbolique de la ville de Québec, ainsi que dans l'imaginaire des résidants et des visiteurs.

L'image de Frontenac : présente depuis les tous débuts

Dès les débuts, il est convenu entre les différents promoteurs que l'hôtel de grand luxe incarnera la résidence de Louis de Buade, comte de Palluau et de Frontenac. En créant ce lien qui fait du bâtiment la résidence supposée d'un gouverneur de la Nouvelle-France, on renforce l'image de château français de l'hôtel. L'effigie de Frontenac y est très visible. Lorsque Bruce Price dessine la plaque et le bouton des portes, il surmonte la première de la fleur de lys, pour rappeler la France et fait graver sur le bouton de la porte un F stylisé, enserré dans la couronne à neuf diamants des comtes français.

Bouton et plaque de service en laiton coulé, manufacturés par P. & F. Corbin, 1893.
Collection Donald Dion.
Photographie Brigitte Ostiguy.

Affiche promotionnelle du Château Frontenac.
Après 1924, puisqu'on peut voir l'aile Maxwell en arrière-plan.
Gracieuseté des Archives du Canadien Pacifique.

Le Château Frontenac : un haut lieu de symbolisme à Québec et le théâtre des grands moments de la capitale

Au-delà de l'objet de fierté qu'il représente ou des symboles qu'il propose, le Château Frontenac est un lieu à forte charge symbolique pour la ville de Québec. Au fil des années, il a posé sa marque, tant géographique que sociale et symbolique, dans le paysage de la capitale, jusqu'à en devenir indissociable. C'est d'ailleurs à ce titre que la majorité des visiteurs internationaux de prestige y séjourneront lors de leur passage à Québec et plusieurs événements majeurs s'y tiendront.

Avec l'ajout de la tour Maxwell en 1924, le Canadien Pacifique poursuit l'intégration de l'image de Frontenac à la décoration du Château. La mode de l'époque est aux vitraux : Maxwell en dessine pour la nouvelle aile. Ils présentent au centre l'écusson de Frontenac, un bouclier bleu azur, sur lequel sont surimposées trois pattes de griffon aux serres aiguës ; cet écusson est surmonté de la couronne des comtes français – une couronne à neuf courtes pointes en or avec posés dessus, neuf diamants – supportée par deux griffons ailés grimpants, symbole d'un valeureux et vigilant combattant.

Enfin, à partir de 1924, le Canadien Pacifique inclut Frontenac dans certaines de ses affiches promotionnelles. Sur l'illustration ci-dessus, on voit Frontenac, l'attitude conquérante, devant un canon. En arrière-plan, le Château Frontenac – avec la tour centrale – est esquissé, de façon plus pâle, comme si on avait craint l'anachronisme que représentait cette association entre l'homme et l'hôtel portant son nom. L'image mythique et symbolique de Frontenac est donc partout présente dans la décoration et dans l'histoire de l'hôtel. Au détour d'une porte, sur une tapisserie, au-dessus d'un manteau de cheminée, etc.

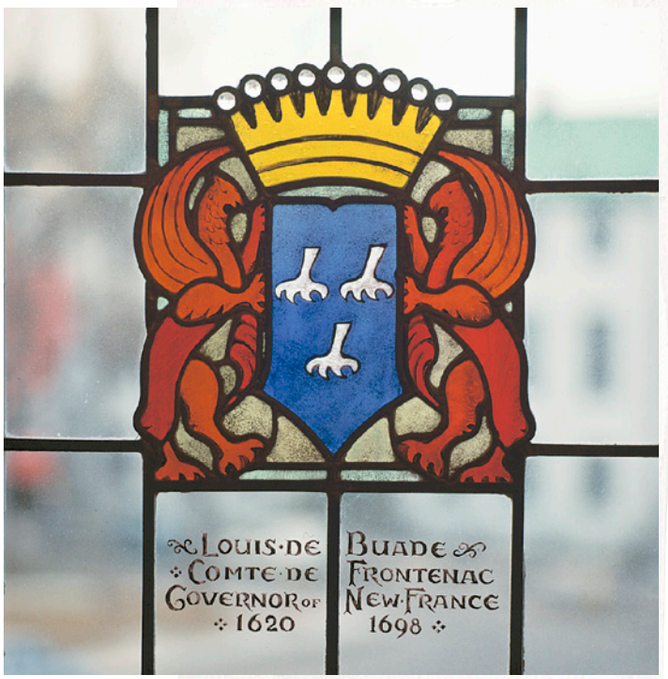

Armoiries de Frontenac. Détail d'un vitrail dessiné par W. S. Maxwell, 1924.
Photographie Brigitte Ostiguy.

Les grands événements

Ils ont écrit et visité Québec…

L'un des premiers visiteurs illustres à avoir laissé trace de son passage à Québec est Louis-Armand de Lom d'Arce, baron de Lahontan qui débarque à Québec en novembre 1683, âgé d'à peine 17 ans. On le retiendra surtout pour la publication de ses *Œuvres complètes* où il est question de Québec.

> *Québec est partagé en haute & basse Ville. Les Marchands demeurent à la basse pour la commodité du port, le long duquel ils ont fait batir de très-belles maisons à trois étages d'une pierre aussi dure que le marbre. La haute Ville n'est pas moins belle ni moins peuplée. Le Château* (il s'agit ici du Château Saint-Louis) *bâti sur le terrain le plus élevé, la commande de tous côtez (Lettre III).*

Au siècle suivant, le botaniste suédois Pehr Kalm arrive à Québec le 5 août 1749 ; il y séjournera jusqu'au 11 septembre. De la ville, il propose une description abondante, s'attardant souvent à dépeindre les mœurs et coutumes des habitants locaux.

> *Québec est le seul port de mer et la seule ville de commerce du Canada ; c'est d'ici que tous les produits du pays sont exportés. […] Les vaisseaux peuvent y mouiller à l'aise et en sureté dans vingt-cinq brasses d'eau et sur un fond excellent pour l'ancrage. […] Les marchands s'habillent fort élégamment et poussent la somptuosité dans les repas jusqu'à la folie. Les femmes sont tous les jours en grande toilette et parées autant que pour une réception à la cour (Voyage de Kalm en Amérique, 1880).*

Visite du Prince de Galles à Québec en 1860.
Archives de la Ville de Québec, négatif nº 16890.

Près d'un siècle plus tard, en 1842, Charles Dickens arrive à Québec. Enthousiaste, il écrit dans ses *American Notes*.

> *Quelle impression fait sur le visiteur ce Gibraltar de l'Amérique, avec ses hauteurs vertigineuses, sa citadelle perchée dans les airs, ses rues abruptes, et ses portes sévères, avec à chaque détour, des coins de paysage de toute beauté […].*

Plusieurs autres visiteurs laisseront des traces écrites de leur passage dans la capitale, notamment Charles Alexis Clerel de Tocqueville, Samuel Philips Day, Albert Camus et Antoine de Saint-Exupéry.

Hommes politiques, représentants royaux et religieux

À la fin du XIXe siècle, Lord Dufferin entreprend un vaste projet qui vise à intégrer les monuments historiques à l'architecture de la ville de Québec ; plutôt que de démolir les fortifications, il propose la réfection des portes déjà existantes pour les intégrer de façon plus fonctionnelle au paysage urbain. En 1880, la porte Kent est construite avec l'aide financière de la reine Victoria, en l'honneur du séjour du duc de Kent, son père, dans la capitale. C'est en effet à Québec que le prince Edouard s'installe en 1891 pour vivre ses amours avec madame de Saint-Laurent, sa maîtresse.

La Porte Kent, s. d.
Archives nationales du Québec, J.E. Livernois, P560, S1, P94.

Grace Kelly, Princesse de Monaco, au Bal de la Régence du Carnaval d'hiver de Québec au Château Frontenac, 1969.
Archives nationales du Québec, André Redman, E6, S7, P6910128.

La Reine Élizabeth II à Québec, 1959.
Archives nationales du Québec, Neuville Bazin, E6, S7, P2721-59-H.

Winston Churchill lors de la première Conférence de Québec, 1943.
Archives nationales du Québec, Roger Bédard, P600, S6, P431 (1943)-4.

Winston Churchill lors de la seconde Conférence de Québec, 1944.
Archives nationales du Québec, auteur inconnu, P600, S6, PN177-83.

En juillet 1967, le Président de la République française Charles de Gaules vient en visite officielle au Québec. Outre sa célèbre élocution de Montréal, il découvre aussi la ville de Québec. Sa visite à la cathédrale Sainte-Anne-de-Beaupré replonge le Québec au cœur de ses racines symboliques : la France et la religion.

La reine Elizabeth II, quant à elle, a séjourné fréquemment à Québec. Elle effectue une première visite en mai 1939 avec George VI, puis en octobre 1951, alors qu'elle n'est encore que princesse, en compagnie du prince Philip. Puis, couronnée depuis 1952, elle effectue sa première visite en temps que reine en juin 1959. C'est toutefois son séjour du mois d'octobre 1964 , lors des événements du « samedi de la matraque », qui sera le plus remarqué. Enfin, elle foule à nouveau le sol de la vieille ville en octobre 1987.

C'est néanmoins la visite de la princesse Grace de Monaco, un des personnages royaux très populaires de son temps, qui reste un des événements les plus marquants pour la capitale. À l'occasion du carnaval du mois de février 1969, elle préside les festivités, dont le bal de la reine qui se tient au Château Frontenac. Pour l'occasion, le premier ministre du Canada, Pierre Elliot Trudeau, deviendra roi d'un soir en dansant au bras de l'ancienne actrice Grace Kelly qui fait partager aux habitants de la vieille ville quelques instants de féerie.

En septembre 1984, le pape Jean-Paul II baise le sol québécois. Il se rendra successivement au Musée du Québec où il assistera à une cérémonie commémorative et à l'Université Laval où il célébrera une messe.

Parmi les personnages politiques, religieux et royaux à avoir foulé le sol de la ville de Québec, notons aussi Lord Durham, Giovanni Battista Montini, futur Paul VI, le prince Napoléon (26 avril 1948), Zita de Bourbon-Parme, future impératrice d'Autriche et la princesse Wilhelmine, future reine des Pays-Bas.

Le Pape Jean-Paul II au Musée du Québec, 1984.
Daniel Lessard, Archives nationales du Québec, E10, D84-574D12.

Charles de Gaules à la Basilique de Sainte-Anne de Beaupré, 1967.
Archives nationales du Québec, Magella Chouinard, E6, S7, P6711190.

Les novateurs et les artistes

Le 24 avril 1928, l'aviateur Charles A. Lindberg atterrit sur les plaines d'Abraham. Il vient d'accomplir la liaison entre Québec et New York en trois heures et trente minutes. Il transporte à bord de son appareil un médecin et des sérums destinés à un autre aviateur célèbre, Floyd Bennett, qui souffre d'une pneumonie dont il doit mourir quelques heures plus tard. À l'occasion de son séjour, il demeurera au Château Frontenac et assistera à un souper donné en son honneur au Cercle de la garnison.

Après l'effondrement du pont de Québec en 1916, on décide de faire appel à l'expertise d'ingénieurs étrangers afin d'éviter que se reproduise pareil incident. Parmi ceux-ci se serait trouvé Joachim Von Ribbentrop, un des responsables du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, qui sera plus tard traduit et condamné au procès de Nuremberg.

Les chanteurs sont aussi fort nombreux à s'être produits sur les scènes artistiques de Québec, notamment celles du Palais Montcalm et de « Chez Gérard » : Édith Piaf (mai 1955), Jacques Brel (novembre 1965), Léo Ferré (février 1970), Nana Mouskouri (janvier 1967 et novembre 1970) et Georges Moustaki (janvier 1971).

Charles Lindberg au Cercle de la Garnison, 1928.
Archives nationales du Québec, W.B. Edwards, P1000, S4, (P431 (1928) 1).

Des activités à portée internationale

Le 13 juillet 1855, la *Capricieuse*, premier navire de la marine française à visiter Québec depuis 1759, appareille au port. La capitaine Belvèze assistera à la cérémonie de pose de la première pierre du Monument des braves. Puis, en 1860, pour couronner la colonne, le prince Napoléon fait don de la statue de Bellone. Cet événement semble marquer l'accélération des grandes visites à caractère international, de même que le déclenchement d'activités de grande envergure.

Les festivités entourant les fêtes du tricentenaire de Québec en 1908 sont un des moments marquants des faits et des activités ayant jalonnés l'histoire de la capitale. Menacé par la catastrophe de l'effondrement du pont de Québec le 29 août 1907, l'enthousiasme du comité organisateur reprend néanmoins le dessus sur l'atmosphère de deuil, permettant la tenue de l'événement à caractère national et même international comme en témoignent la participation financière du gouvernement fédéral et la présence du prince de Galles (futur George V) à titre de représentant du roi d'Angleterre Édouard VII. Les cérémonies seront

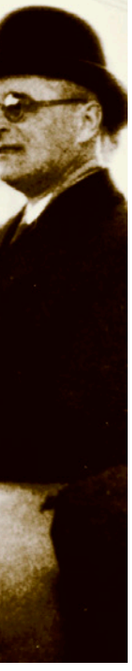

Charles Lindberg lors de son atterrissage sur les Plaines d'Abraham, 1928.
Archives nationales du Québec, auteur inconnu, P1000, S4, (CPN431-1).

Les Grands voiliers à Québec, 1984.
Archives de la ville de Québec, négatif nº 19997.

grandioses : défilé, messe solennelle en plein air, reconstitution de l'Abitation de Champlain gardée par des soldats en costumes d'époque, reconstitution de grandes scènes historiques de l'histoire du Canada, feu d'artifice au parc Victoria, aménagement d'un parc des plaines d'Abraham et pose de plaques historiques. Officieusement commencées par l'inauguration du Monument Laval le 22 juin 1908, les activités auront véritablement lieu du 19 au 31 juillet de la même année.

Du 22 au 26 juin 1938, Québec est l'hôte du premier congrès eucharistique national du Canada. À ce titre, plus de 100 000 personnes, dont un grand nombre de jeunes à l'occasion de la manifestation des jeunes, se réunissent dans la ville pour participer aux cérémonies religieuses. Une délégation papale est alors reçue par les autorités ecclésiastiques nationales et le premier ministre de l'époque, Maurice Duplessis. Les cérémonies donneront lieu à une réception civique au manège militaire, une messe de minuit, une grande procession et un hommage de la jeunesse québécoise, le tout dans le but de contribuer au rayonnement de l'hostie sur le Canada.

Voici un extrait de la lettre de Pie XI au cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, le constituant son légat au Congrès eucharistique national de Québec.

Les fêtes du tricentenaire de Québec au pied du monument Champlain, 1908.
Archives de la ville de Québec, auteur inconnu, négatif nº 005465.

Notre bien-aimé fils,

Salut et bénédiction apostolique.

C'est avec une singulière joie de Notre âme que nous avons naguère accueilli la nouvelle qu'un Congrès Eucharistique de toute la nation canadienne allait être célébré solennellement, dans cette très noble cité de Québec, à la fin du mois prochain. […]

Nous sommes donc assuré que le Congrès eucharistique qui se tiendra bientôt là-bas, portera pour le peuple canadien ces fruits très abondants que les Congrès semblables déjà célébrés en d'autres lieux ont permis, Dieu aidant, de recueillir. […]

Exhorte tous ceux qui se réuniront à Québec à payer de retour l'amour du Christ Jésus qui nous nourrit de sa Chair et nous commande de vivre de sa vie ; en sorte que la ferveur de la charité, se répandant en toutes sortes d'œuvres de bien, tourne très heureusement à l'accroissement de l'Église et à la prospérité de la patrie. […]

À l'occasion du 450e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier à Gaspé se tiennent les activités de la grande fête Québec 1534-1984. De juin à août 1984, la ville est l'hôte de toute une gamme de manifestations à caractère historique et culturel : le retour des grands voiliers, les voiles filantes, le challenge Canada et la transat Québec–Saint-Malo.

Enfin, du 24 juin au 4 juillet 1991 se tient à Québec le premier colloque international des villes du Patrimoine mondial.

Dès la fin du XIXe siècle et tout au long du XXe siècle défilent à Québec des personnages importants ou à forte charge symbolique et s'organisent des activités et des manifestations qui contribueront à positionner la capitale sur la scène internationale. Le ralentissement des activités économiques liées au port et à la construction navale, de même que la perte du titre de capitale nationale seront compensés par ces grands faits à fort rayonnement qui deviendront très tôt le moteur d'une industrie de remplacement, embryonnaire au siècle dernier, mais qui prendra toute son importance avec le XXe siècle : l'industrie touristique.

UN LOISIR POPULAIRE

LA BAIGNADE

Parallèlement au grand tourisme de l'ère des loisirs, la population locale peut employer ses plus belles heures à diverses activités sociales et de détente, telle la baignade.

Dans la région de Québec, la baignade a presque toujours été pratiquée dans le fleuve Saint-Laurent, et ce, même si les premières plages structurées n'apparaissent qu'autour des années 1930. À cet égard, les mœurs balnéaires des Québécois ont obéi à la logique qui a prévalu un peu partout en Occident. Pendant bien longtemps, la mer a été un objet d'angoisse et de répulsion. Pour l'Antiquité, dont les grandes civilisations sont hantées par l'idée d'une limite bien définie, la mer est l'informe, l'immonde, ce qui, littéralement, ne fait pas partie du monde. Le Moyen Âge conservera cette vision : « *Le Moyen Âge avait horreur et le dégoût de la mer, « royaume du Prince des vents » ; on nommait ainsi le Diable. Le noble dix-septième siècle n'avait garde d'aller vivre entre les rudes matelots. Le château d'aspect monotone, avec un jardin maussade, était presque placé loin, au plus loin de la mer.* » La mer noie les marins, apporte les maladies et c'est par la mer que l'ennemi arrive. Pour que le terrestre se rende sur la plage et consente de s'y tremper les pieds, d'abord timidement, il faudra que la plage soit « désensauvagée » selon l'expression de Jean-Didier Urbain. Cela se fera progressivement et il faudra passer par un stade thérapeutique de la balnéarité. C'est donc par le biais de la santé qu'on se fera à la mer, à la baignade. Au XIXe siècle en effet, les bains de mer, entourés d'une foule de précautions, sont réputés posséder des effets bénéfiques sur la santé de l'individu. Il y a beaucoup de travail à faire pour convaincre les gens du caractère bénéfique des bains : « *En 1836, un auteur qui signe B. de C. croit opportun d'expliquer aux lecteurs du* Canadien *qu'il n'y a pas de danger de se noyer si l'eau entre dans les oreilles, comme elle le ferait par le nez et la bouche.* » Mais on finira par en être persuadé ; c'est ainsi qu'on peut lire à propos de La Malbaie dans un guide touristique de 1875 : « *l'eau est très saine et très salubre ; des centaines de personnes viennent chaque année pour soigner leur rhumatisme et les maladies du rein et peuvent témoigner de l'efficacité des bains de mer de Murray Bay* ».

Bien entendu, la baignade a été pratiquée bien avant, surtout par les enfants qui se moquent des prescriptions. Toutefois, l'histoire, retenant surtout les événements, offre peu de traces d'une pratique qui a dû être généralisée.

Heureusement Philippe-Aubert de Gaspé (1786-1871), le plus célèbre écrivain québécois du XIXe siècle, rappelle que les usages récréatifs de l'eau étaient chose courante à Québec :

> *Je puis affirmer que la population mâle de la cité de Québec, à quelques exceptions près, savait nager, il y a soixante ans [1800]. Quand la marée était haute le soir durant la belle saison, les grèves étaient couvertes de baigneurs depuis le quai de la Reine, maintenant le quai Napoléon, jusqu'aux quais construits récemment sur la rivière Saint-Charles, à l'extrémité ouest du Palais. Quant à nous, enfants, nous passions une partie de la journée dans l'eau, comme des petits canards.*

L'auteur rapporte qu'on se baignait aussi dans la rivière Saint-Charles :

> *Je me promenais un jour sur les bords de la rivière Saint-Charles, près de l'ancien pont Dorchester, avec mon jeune frère, âgé de quinze ans ; j'en avais vingt. Il faisait une chaleur étouffante du mois de juillet, et*

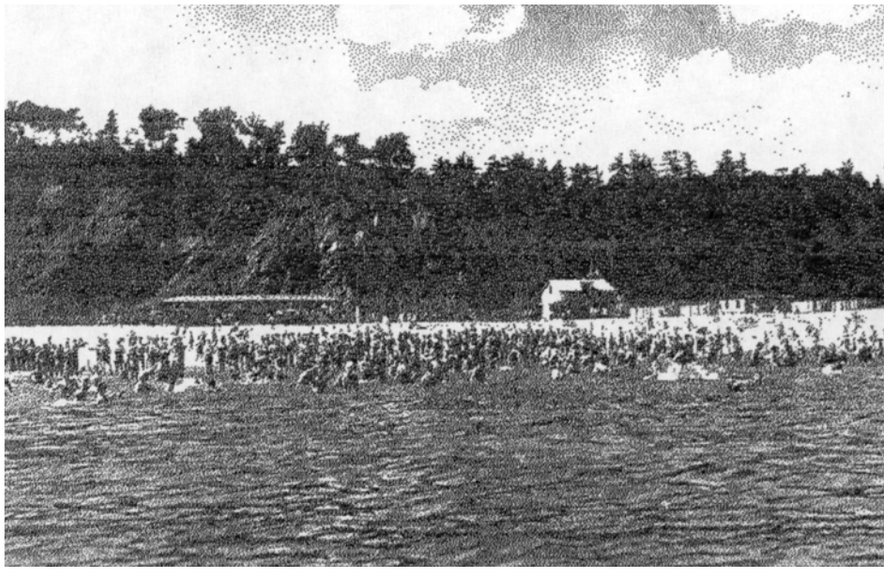

BAIGNADE À L'ANSE-AU-FOULON, 1938.
Archives du Port de Québec.

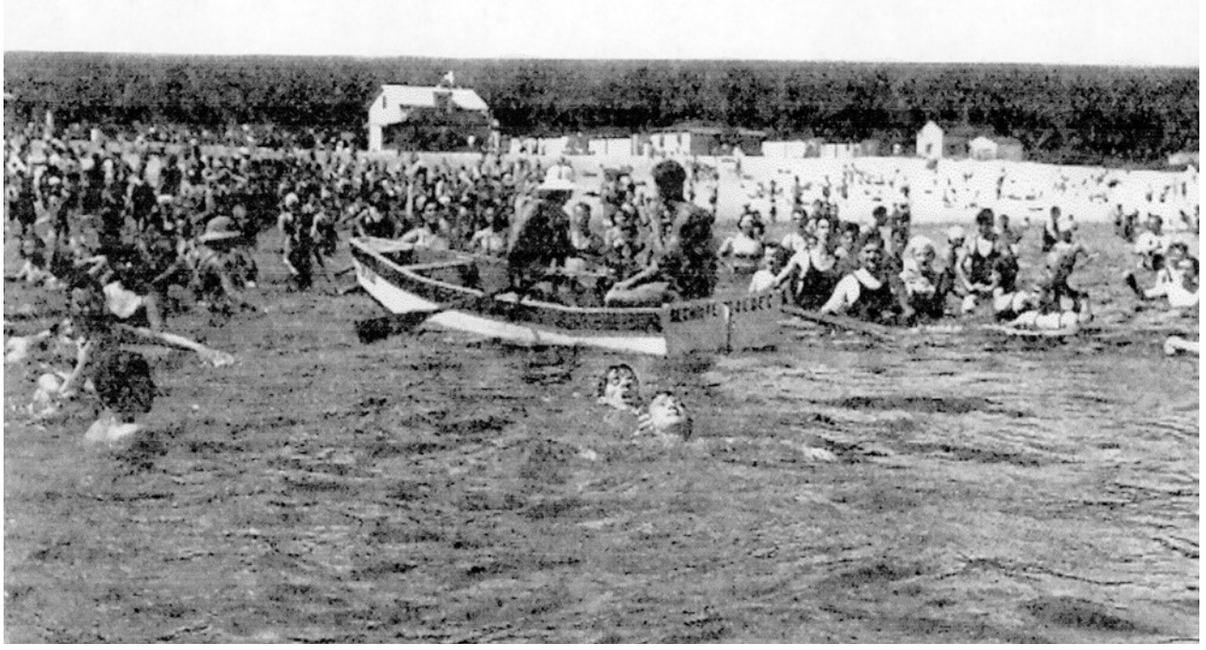

Cours de sécurité aquatique à l'Anse-au-Foulon, 1938.
Archives du Port de Québec, Photographie « Foulon ».

l'envie de nous baigner nous prit. Il est vrai que la marée était basse ; mais une fosse longue et profonde, près des arches du pont, pouvait suppléer à cet inconvénient quant à moi ; et j'en profitai aussitôt. Mon frère, élevé à la campagne, ne savait pas encore nager, et aurait voulu jouir aussi de la fraîcheur de l'eau, où je me jouais comme un pourcil.

Au XIXe siècle, l'accaparement du littoral par l'ensemble des acteurs économiques liés au commerce du bois et à l'industrie navale ne favorise en rien la pratique d'activités récréatives sur le fleuve. On continue malgré tout de se baigner, là où la chose est encore possible: à Sainte-Pétronille de l'île d'Orléans, au quai de Sillery, à la Crescent Beach de Cap-Rouge, au pied de la chute Montmorency ; sur la rive sud dans la rivière Chaudière et dans l'Etchemin ; et dans les nombreuses anses du fleuve. Un journal de Lévis rapporte ainsi en 1886 que « tous les jours un bon nombre de baigneurs (est remarqué) près des quais de l'Intercolonial ». Partout on se baigne « sauvagement », c'est-à-dire en l'absence d'infrastructures spécifiquement destinées à cette fin :

Baigneurs au pied de la Chute Montmorency.
Archives nationales du Québec, P630 D27751 P1 à P5.

On allait se baigner juste à côté du quai de Sillery ; on appelait ça « en bas de la côte » parce que nous on habitait en haut… C'était après la « short cut », au lieu de prendre les escaliers, on prenait un raccourci, un sentier qui partait du haut de la vieille côte, puis on se rendait sur la plage… À gauche du quai, c'était la plage ; à droite, il y avait des chaloupes… Le tas de bois de grand-papa Demers était là aussi… Nous autres on a toujours été dans l'eau, on a toujours marché nu-pieds dans l'eau. Raoul (mon frère) prenait la poupée de Blanche puis il disait : « je m'en vais noyer ta poupée dans l'eau » ; là ça devenait sérieux… Quand on arrivait de travailler, dans les grandes chaleurs, on allait se baigner puis après on allait souper.

Et puis soudain, dans les années 1930, apparaissent les premières plages structurées, en particulier l'Anse-au-Foulon et la plage Garneau. Que s'est-il passé pour qu'une activité qui jusque-là était restée « sauvage », c'est-à-dire non encadrée, ait maintenant à sa disposition des structures d'accueil qui lui sont spécifiquement destinées ?

C'est que le nombre de baigneurs potentiels s'est accru. Il faut dire que le temps de loisirs a lui aussi augmenté. Il est maintenant plus aisé de se déplacer pour utiliser ce temps libre, puisque c'est aussi à cette époque que se développent l'usage de l'automobile et le transport en commun. Celui-ci sera d'ailleurs un facteur important de l'affluence aux deux principales plages fluviales de la région. On peut également supposer que le rapport au fleuve a changé. L'activité économique devient en effet de plus en plus terrestre. De zone économique qu'il était, le littoral

Baigneurs à Sainte- Pétronille.
Archives nationales du Québec. P630 D171751 P2 à P5.

urbain de Québec peut maintenant se transformer en un espace récréatif.

La plage de l'Anse-au-Foulon

En 1927, le Port de Québec entreprend de gigantesques travaux dans cette anse de Sillery pour lui permettre d'accueillir les navires à fort tirant d'eau. Ces ouvrages d'empiètement sur le fleuve ont pour conséquence inattendue qu'une grande quantité de sable fin se dépose à l'ouest de l'anse. Les citoyens des environs ont tôt fait de profiter des avantages, sur le plan récréatif, que leur offre cet « accident » providentiel. La plage devient vite un lieu de rendez-vous très fréquenté par les baigneurs et aussi par les pêcheurs d'éperlans. Moralité oblige, la ville de Sillery estime qu'il est de son devoir d'intervenir afin d'assurer le respect des bonnes mœurs sur cette plage située sur son territoire. Dès le 3 août 1931, le conseil adopte le règlement 116 qui vise à « désensauvager » les pratiques balnéaires.

Pour stimuler l'emploi en période de crise économique et de chômage, Sillery décide de faire construire des cabanes pour accommoder les nombreux baigneurs qui fréquentent la plage. En 1933, c'est la Ligue de sécurité du Québec qui prend en charge la gestion de la plage.

La plage de l'Anse-au-Foulon est en effet si populaire que les baigneurs constituent en été « la clientèle principale de la compagnie Quebec Autobus sur cette ligne », si populaire qu'elle peut résister à l'instauration d'une marina. Les plaisanciers doivent ancrer leurs embarcations au large en face de la plage.

À partir de 1952, la ville de Sillery devient elle-même gestionnaire de la plage. À cette occasion, elle amende le règlement 116 au moyen du règlement 429 dont l'énoncé de finalité (assurer la paix, l'ordre, le bon gouvernement, la salubrité et le bien-être général des gens qui utilisent la plage du Foulon) témoigne à lui seul de l'ampleur des changements qu'a connus entre-temps la société québécoise.

Règlement 116

Article 1. Aucune personne du sexe masculin âgée de douze ans et plus ne se baignera dans les parties du fleuve Saint-Laurent comprises dans les limites de la municipalité de St-Colomb de Sillery sans être revêtue d'un costume de bain masculin, en un ou deux morceaux, couvrant le corps depuis les épaules jusqu'au bas de la fourche des jambes, avec une jupe rabattant par-dessus la culotte et descendant au moins quatre pouces en bas de la fourche des jambes.

Article 2. Aucune personne du sexe féminin âgée de douze ans et plus ne se baignera aux endroits mentionnés dans l'article précédent sans être revêtue d'un costume de bain féminin, consistant en une culotte et une chemise, en un ou deux morceaux, couvrant le corps depuis les épaules jusqu'au bas de la fourche des jambes, avec jaquettes ou jupes rabattant par-dessus la culotte, et descendant au moins quatre pouces en bas de la fourche des jambes.

Un article du journal *Le Soleil* paru en juillet 1962 reflète l'importance que les citoyens et le conseil de ville accordent à cet équipement récréatif et, en particulier, à son caractère public :

> *Des travaux d'aménagement ont été exécutés à la petite plage de Sillery située en bordure du Chemin des Foulons. Conscient du privilège d'être la seule ville de la région à posséder sa plage publique, le conseil municipal a dépensé une somme de $3,000 pour l'embellissement de ces lieux mis à la disposition des citoyens.*
>
> *Déjà des tonnes de rocs qui étaient la cause de sérieux embarras pour les baigneurs ont littéralement disparu sous l'action des foreuses pour faire place à plus de*

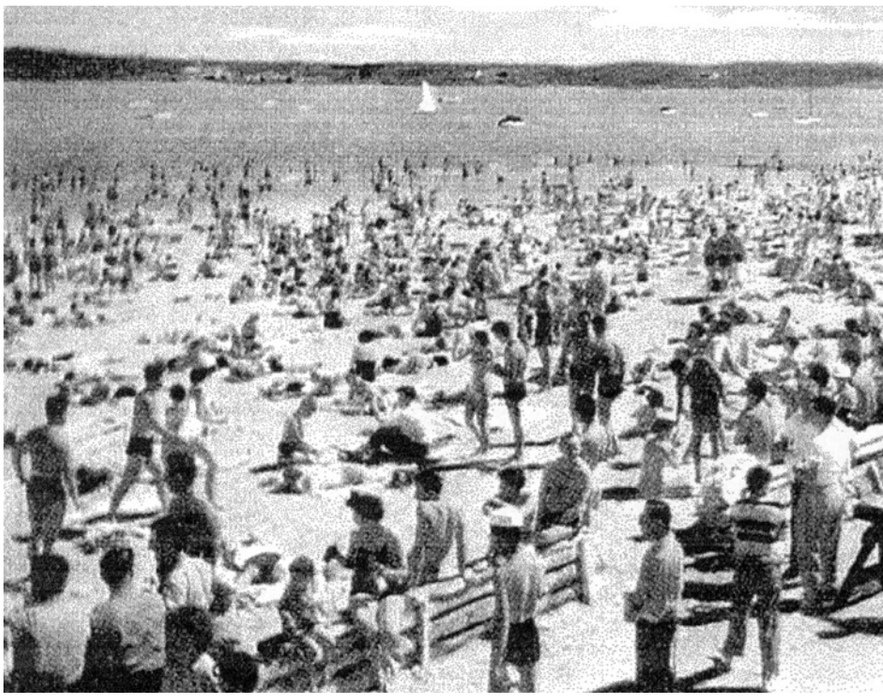

Un lieu très populaire.
Archives nationales du Québec,
Fonds Magella Bureau, CPC-431/3, O3Q P547.

10,000 tonnes de sable qui ont été transportées à cet endroit. En outre, une clôture a été aménagée pour la sécurité des baigneurs gênés par la circulation des automobiles.

Les amateurs de bateaux de plaisance qui affluent à cet endroit devront désormais quitter les lieux. Les autorités concernées entendent prendre les mesures qui s'imposent pour faire transporter les derniers voiliers, pour la plupart endommagés, qui gisent ici et là. Il en est ainsi pour les amateurs de « yachting » qui se servaient de la plage comme « rampe de lancement ».

Projets d'hier et de demain

Jusqu'à la fin des années 1960, la plage du Foulon demeurera un lieu de rassemblement très populaire. Les citoyens de la rive sud disposent pour leur part de la plage Garneau. Celle-ci, située à l'est du pont de Québec, est également un centre balnéaire extrêmement populaire. La plage de deux km de long peut accueillir plus de 4 000 baigneurs les plus beaux jours de l'été. En fait, la baignade est si populaire dans l'après-guerre que la ville de Lauzon, ne voulant pas être en reste, dépose des plans en 1966 en vue de la création d'une plage publique à la grève Gilmour, à l'est du chantier maritime. Elle songe y investir 100 000 $, une somme considérable pour l'époque. On projette la construction d'un bassin qui retiendrait l'eau afin de permettre la baignade à marée basse. Le projet, qui arrivait un peu tard, est resté lettre morte.

Au début des années 1970, la dégradation de la qualité de l'eau du fleuve entraînera la fermeture définitive de ces plages. Ces deux endroits sont maintenant occupés par des marinas.

Les plages n'étant pas des équipements irréversibles par leur lourdeur, la plupart de celles qui étaient populaires dans la région sont tout simplement disparues. En effet, une fois que la population fut contrainte de se détourner du fleuve pour la pratique d'activités récréatives, on s'empressa, comme cela était la mode un peu partout, de bétonner les rives. C'est ainsi que sont apparus le boulevard Champlain et l'autoroute Dufferin-Montmorency qui coupent les citoyens de la région de tout contact direct avec l'eau. Sur la rive sud, la présence de la voie ferrée a fait en sorte que les rives se prêtent encore, en partie du moins, à la présence d'un tel contact.

Promus par divers organismes de la région, certains projets devraient permettre, s'ils trouvent un aboutissement heureux et si la qualité de l'eau continue de s'améliorer, de redonner à la population l'usage du fleuve. Qu'on pense, notamment, au réaménagement du bassin Louise en station balnéaire publique, à la création d'une plage sur l'espace encore disponible à l'Anse-au-Foulon ainsi qu'à certains

Carte postale couleur.
Archives nationales du Québec,
P547 CP720.

Entre hier et demain

Instituée capitale de l'État provincial en 1867, Québec devient au cours du XXe siècle la capitale des Canadiens français, puis des Québécois. Ce changement fait écho à l'affirmation de la société québécoise, sinon comme peuple, du moins comme collectivité nationale distincte. Il repose également sur une présence bien concrète et croissante de l'élément francophone dans les diverses sphères de la société et de l'économie locales et reflète l'urbanisation du Québec dans son ensemble. Sur le plan démographique, la population de souche canadienne-française, déjà fortement majoritaire depuis le dernier tiers du XIXe siècle, se réapproprie l'ensemble de l'espace urbain entre 1900 et 1950 (pratiquement 95 % de la population de la ville est francophone en 1951). Il en va de même sur le plan économique, les Canadiens français contrôlant graduellement les échanges et la production manufacturière dans la ville, faisant peu à peu oublier le visage anglais que les activités commerciales et industrielles présentaient antérieurement. Ces assises démographiques et économiques étant bien établies, il restait aux francophones à s'affirmer sur le plan politique et à s'approprier le paysage symbolique de la ville, faisant de cette dernière leur capitale, à savoir un lieu d'appartenance tant pour la population locale que pour celle de tout le Québec. À ce titre, la capitale devient aussi une vitrine de la société québécoise offerte aux regards de la planète. Ce passage d'une capitale provinciale à une capitale nationale ouverte sur le monde modifie sensiblement le visage de la ville, laquelle s'efforce de faire le pont entre le passé et le présent, entre l'histoire et l'avenir.

Se doter d'une capitale

Le rôle symbolique de Québec et de son patrimoine dans l'identité nationale se manifeste bien avant 1950. Capitale de la seule province bilingue du Canada, le caractère francophone de sa population et son statut administratif étaient déjà inscrits dans le paysage urbain, principalement dans l'architecture et l'ornementation des édifices gouvernementaux : site et dimensions du Parlement, personnages représentés dans les sculptures ornant sa façade, monuments élevés ici et là à la mémoire de tel homme public ou de tel prélat. De plus, le caractère français de la ville transpirait des styles architecturaux institutionnels et commerciaux. Enfin, la population locale avait déjà manifesté haut et clair ses opinions politiques à divers moments de l'histoire, notamment pendant la crise de la conscription dans les derniers mois de la Première Guerre mondiale (« émeutes » de Saint-Sauveur au printemps de 1918). Il reste toutefois que l'affirmation du sentiment national des Québécois s'exprime de façon nettement plus marquée dans le paysage urbain après la Seconde Guerre mondiale et surtout à partir des années 1960, à l'époque de ce qu'il est convenu d'appeler la Révolution tranquille. L'aménagement de deux sites à vocations politique et culturelle, la colline parlementaire et Place-Royale, contribue particulièrement à la nouvelle identité de la capitale.

Assèchement du méandre de la rivière Saint-Charles.
Archives de la Ville de Québec, Collection Communications, négatif n° 08419.
Au milieu des années 1950, la modification du cours de la rivière amène l'assèchement et le comblement du méandre ceinturant le parc Victoria.

Aménagement des berges.
Archives de la Ville de Québec,
Collection Sécurité publique, négatif nº 15537.
Dans le cadre de la rénovation urbaine des années 1960 et 1970, on aménage les rives de la Saint-Charles en promenade. Les rives bétonnées sont ramenées à leur état initial au tournant du XXIe siècle.

La rénovation de la colline parlementaire.
Archives de la Ville de Québec, Fonds W.B. Edwards, négatif 24142,
et Famille Brousseau, négatif nº 00178, gracieuseté *Le Soleil*.
Un quadrilatère est rasé pour permettre la construction de l'édifice Marie-Guyart (1965-1970).

À l'occasion de la crise des années 1930 et de la Seconde Guerre mondiale, les gouvernements ont accentué leur présence dans les différentes sphères de l'activité humaine : travaux publics, secours directs et autres mesures sociales pour pallier les ratés de l'économie libérale, puis planification économique tous azimuts pour ordonner l'effort de guerre. Une fois la paix revenue, les autorités gouvernementales ont poursuivi sur leur lancée, notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé. Le Québec ne fait pas bande à part et sa fonction publique, même plus modeste en proportion que celle du gouvernement fédéral, passe d'un plus de 25 000 à près de 53 000 membres entre 1951 et 1971. Les vieux édifices administratifs jouxtant le Parlement sont insuffisants pour accueillir tous ces nouveaux employés et le gouvernement se lance dans la construction de vastes immeubles dans le voisinage immédiat, le plus imposant demeurant l'édifice Marie-Guyart. Symbole de la modernisation de l'État québécois, la rénovation de la colline parlementaire s'accompagne de l'érection d'autres institutions affirmant l'identité nationale, dont le Grand Théâtre et le Musée du Québec. En parallèle avec la construction des nouveaux édifices étatiques et de concert avec les autorités municipales, le gouvernement procède à la mise en place de la nouvelle autoroute Dufferin-Montmorency, à la fois lien fonctionnel avec la colline parlementaire et autre témoin du caractère moderne de la capitale.

Dans la vieille ville, la réappropriation symbolique par les francophones trouve son aboutissement dans la rénovation de la place Royale. L'affirmation du caractère français de la société québécoise pouvait en effet difficilement ignorer la vieille ville, berceau de la Nouvelle-France. Mais comment doter les Québécois d'un lieu d'appartenance dans un espace totalement occupé ? En 1960, les sites à valeur symbolique y sont soit le siège d'institutions religieuses (séminaire, couvent des ursulines), soit associés à la présence militaire britannique (Citadelle, artillerie, casernes, remparts), soit occupé par le Château Frontenac, lui-même symbole du capitalisme anglo-canadien (rappelons que l'hôtel est bâti sur le site de la résidence du gouverneur de la Nouvelle-France). C'est donc du côté de la basse-ville, cœur économique et social à l'époque coloniale française, que s'affirment les racines culturelles québécoises. Entreprise également politique (l'État est le principal maître d'œuvre) et économique (c'est une façon de mettre le cachet de la ville en valeur), la restauration de la place Royale s'étend sur plusieurs années. Suscitant plusieurs réactions, tant négatives que positives, elle demeure néanmoins sur l'itinéraire de toutes les visites de la ville, qu'elles soient effectuées par les écoliers québécois ou par des touristes étrangers.

La Superfrancofête.
Archives de la Ville de Québec, Collections Communications et Sécurité publique, négatifs nº 03840 et nº 03931.
À l'occasion de la Superfrancofête, en août 1974, Québec devient le centre culturel de la francophonie.

L'affirmation internationale

Dès sa fondation, Québec joue un rôle sur la scène internationale. Cependant, cette présence s'est fortement amenuisée après 1860, les leviers du pouvoir politique migrant vers Ottawa et la polarité économique vers Montréal. Le rôle de Québec hors du Canada semble alors se limiter à l'attrait qu'elle exerce sur les visiteurs étrangers. L'effervescence internationale entourant la Seconde Guerre mondiale donne toutefois un second souffle à la vocation mondiale de la capitale, alors que deux conférences interalliées ont lieu au Château Frontenac et qu'on y jette les bases de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, ce qui incite la ville à soumettre sa candidature pour accueillir le siège de l'ONU. Les années suivantes semblent cependant peu propices au rayonnement outre-frontières et c'est plutôt à titre de capitale nationale du Canada français, puis du Québec que la ville redore son image internationale à partir des années 1960.

Québec s'affirme d'abord dans le rôle de berceau de l'Amérique française. Matérialisé sur place par la restauration de la place Royale, ce rôle conduit à la tenue de la Superfrancofête, en août 1974. Pendant les 12 jours du festival, Québec devient la capitale culturelle de la francophonie mondiale et de sa jeunesse. Le caractère francophone du festival laisse une marque indélibile sur les festivités tenues depuis à Québec. Sur un plan plus politique, les sentiments nationalistes et francophiles de la population de la capitale s'expriment bruyamment lors de la visite de la reine et du prince Phillip, à l'automne de 1964. L'accueil plutôt tiède qu'ils reçoivent les amènera à éviter Québec lors de leurs visites subséquentes au Canada. Le général de Gaulle est accueilli beaucoup plus chaleureusement trois ans plus tard, au début de son périple sur le chemin du Roy vers le balcon de l'hôtel de ville de Montréal où il prononça son fameux « Vive le Québec libre ! ». Les relations franco-québécoises et, surtout, franco-canadiennes, resteront marquées par cette visite. Il n'en demeure pas moins que les trois gouvernements collaborent à la mise sur pied de l'Agence internationale de la francophonie et à la tenue des Sommets de la francophonie, dont le deuxième a lieu à Québec en 1987.

Hors de l'espace culturel francophone, Québec réussit également à se démarquer sur la scène mondiale. Initiatives publiques ou privées, la capitale tient des manifestations d'envergure ou manifeste son intention de le faire : célébrations du 450e anniversaire du premier voyage de Jacques-Cartier en 1984, événements sportifs particuliers (courses internationales de voiliers, hockey mineur, tennis) ou à grand déploiement (candidature en vue des Jeux olympiques de 2002 et de 2010). C'est toutefois auprès des organismes internationaux qu'elle tire le mieux son éplingle du jeu avec, en 1985, la reconnaissance de l'UNESCO à titre de ville du Patrimoine mondial, une première nord-américaine.

La reconnaissance de l'UNESCO consacre la richesse de l'histoire de la ville et les efforts déployés pour en préserver les traces dans le paysage urbain. Elle dote Québec, capitale d'une collectivité nationale, d'une aura particulière à l'échelle mondiale. Cet atout sera mis en valeur par les différents promoteurs de la ville et notamment la Commission de la capitale nationale, organisme créé en 1995 pour favoriser la concertation dans le développement de Québec, mettre en valeur les fonctions propres à la capitale et en faire la promotion tant au Québec qu'à l'extérieur.

Place de la FAO.
Photographie Charaf El Ghernati.
Érigée en 1995 à l'occasion du 50e anniversaire de la fondation de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Food and Agriculture Organisation), née au Château Frontenac au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Monument Charles de Gaulle.
Photographie Charaf El Ghernati.
Inauguré en 1997 à l'initiative de la Commission de la capitale nationale, le monument rappelle la visite du célèbre général en 1967.

LE SOLEIL

La visite royale

La population a fait preuve de FROIDEUR

Manifestations

"Le samedi de la matraque"

Cet après-midi

Le chef Lemire s'expliquera

M. Wagner "a pris l'affaire en main"

Deux pages de photos : 12 et 13

Un dernier salut

Trois Russes dans l'espace (en page 25)

Le samedi de la matraque.
Le Soleil, lundi 12 octobre 1964.
Participant à la montée du sentiment national, des manifestants accueillent la reine Elizabeth lors de la visite à Québec en 1964. La police intervient de façon musclée.

Vue aérienne
de la ville de Québec
et du Saint-Laurent, s. d.
Photographie Paul Bussières.

Québec aujourd'hui

La basse-ville et le château Frontenac, s. d.
Archives nationales du Québec,
fonds ministère de la Communications,
E 10, D93-500, P 56.

Présentation

À chaque ville sa géographie, son histoire et son devenir. À Québec, ces données de base s'entrelacent particulièrement bien dans les représentations de la ville sur les plans touristique et symbolique.

Québec aujourd'hui, pour ses citoyens comme pour ceux qui la visitent, constitue un héritage collectif qui se découvre par la déambulation. Ce qui frappe alors, c'est le paysage urbain, que le regard des voyageurs effleure, mais que les résidants ont la possibilité de découvrir plus en profondeur. La vieille capitale leur procure un espace singulier et spectaculaire grâce à son site et à sa situation qui lui confèrent plusieurs points de vue panoramiques. L'architecture contribue également au pittoresque, tout comme les gens qui fréquentent ses aires.

Un parcours mariant temps et espace permet, quant à lui, de mieux saisir la signification d'un lieu choisi. Le cas de la côte de la Montagne, trait d'union entre les deux quartiers les plus anciens de la ville, est d'ailleurs exemplaire à cet égard. Une série d'instantanés de ce lieu central dévoile le glissement des fonctions survenu et les changements ethniques et sociaux qui ont abouti à sa configuration actuelle, parcourue annuellement par des milliers de touristes.

Québec, en tant que lieu touristique, est représentée en relation à d'autres lieux et espaces, dont certains qui n'existent plus : Nouvelle-France, Empire britannique, province de Québec ou, naguère, certaines villes telles Édimbourg, Naples et Gibraltar. Le titre de berceau de la Nouvelle-France lui est souvent attribué, d'où la présence de nombreux restaurants, de services d'hébergement et la tenue de plusieurs événements qui réitèrent l'image française de la ville, et ce, dans l'ambiance des reconstitutions historiques officielles. On tente alors d'imposer un sens à l'espace urbain québécois. Comme on peut le constater, les vieux quartiers sont fortement imprégnés d'esprit touristique, où l'inauthentique pullule. Toutefois, une déambulation attentive révèle une réalité beaucoup plus contrastée au cœur même de la ville. À preuve, les loisirs qui animent aujourd'hui la vie urbaine.

De même, les flâneurs découvrent dans le paysage de la ville de nombreuses inscriptions de l'action de l'administration municipale — qu'il s'agisse de la sécurité et des travaux publics, de l'habitation, de la protection du patrimoine. De cette façon, ils découvrent l'importance de la fonction administrative.

En songeant à Québec, le géographe Claude Raffestin écrivait d'ailleurs qu'« une capitale n'est rien d'autre, morphologiquement parlant, qu'une ville saturée de signes et de symboles ». En effet, Québec est d'autant plus un lieu de mémoire et de symboles qu'elle est le lieu d'ancrage du pouvoir, dont certains ont fait l'objet des textes du second volet de cette partie. Notamment, les plaines d'Abraham, théâtre au fil des siècles de maints événements, constituent un de ces hauts lieux symboliques dont le rayonnement est international depuis la célèbre bataille dont elles furent témoin.

En tant que capitale, Québec est peuplée d'une gent de pierre et de bronze et elle est émaillée de plaques à fonction commémorative. Ses rues mêmes renchérissent à ce chapitre, puisque l'odonymie constitue une représentation historique dans l'espace et, tout comme les monuments, une sorte d'histoire biaisée. Toutes ces représentations produisent néanmoins un sens pour la géographie urbaine.

Enfin, Québec en tant que capitale possède son Hôtel du Parlement, dont on pourra lire l'évolution depuis sa construction, complétée dans les années 1880. À mesure que l'administration provinciale gagnera en importance, le pouvoir politique dont cet édifice est le symbole fera tache d'huile sur la colline parlementaire. Aujourd'hui, au moment où l'État a sans doute atteint sa maturité, ce symbole identitaire ne cesse de luire sur des espaces géographiques plus vastes que la ville qui le berce.

On l'a senti, il y a dans tout cela maintes constructions et représentations collectives et symboliques. Si les textes ici proposés ont ouvert une brèche dans ces murailles, il n'en demeure pas moins que la question de Québec en tant que paysage symbolique dans un rapport allant du local au global soulève encore bien des questions.

Sites panoramiques
et rues pittoresques

Un exemple de rue historique,
la côte de la Montage

Les loisirs à Québec

Le rôle de l'administration
municipale

VUE AÉRIENNE DE QUÉBEC.
Photographie Paul Bussières.

QUÉBEC LA NUIT, S. D.
Archives nationales du Québec,
fonds ministère de la Communications,
E 10, D93-500, P 93.

Le paysage urbain

SITES PANORAMIQUES ET RUES PITTORESQUES

Le prodigieux paysage de Québec. À la pointe du cap Diamond devant l'immense trouée du Saint-Laurent, air, lumière et eaux se confondent dans des proportions infinies. Pour la première fois dans ce continent l'impression réelle de la beauté et de la vraie grandeur. Il me semble que j'aurais quelque chose à dire sur Québec et sur ce passé d'hommes venus lutter dans la solitude poussés par une force qui les dépassait.

Albert Camus, printemps 1946.

En allant vers l'aval, à mesure qu'on s'approche de Québec, les terres basses du Saint-Laurent perdent leur allure habituelle. Prises en tenailles entre l'immense socle précambrien et les Appalaches toutes proches, elles se présentent sous la forme d'un plateau qui culmine à une centaine de mètres sur le site de Québec. De cette hauteur, on aperçoit, devant soi sur l'autre rive, un escarpement qui plonge si vivement vers le fleuve qu'on y distingue à peine quelques arbustes chétivement accrochés sur ses flancs. Et l'on aperçoit aussi l'estuaire où la mer et le fleuve se rejoignent. Un vaste panorama ne cesse alors de solliciter le regard. On y distingue des alignements rocheux sur la droite; on y observe, sur la gauche, la soudaine avancée du massif précambrien qui s'abîme dans la mer. Et ce panorama est peuplé de constructions qui fuient vers l'horizon en épousant les contours de la nature.

L'ESTUAIRE VU DE LA CITADELLE ; EN HAUT À GAUCHE, LE CHÂTEAU FRONTENAC, 1998.
Photographie Marcel Bélanger.

LE BASSIN LOUISE, LES SILOS À GRAIN ET L'ESTUAIRE DE LA RIVIÈRE SAINT-CHARLES. AU LOIN LE MASSIF PRÉCAMBRIEN, 1998.
Photographie Marcel Bélanger.

Une telle force se dégage de ce spectacle que Québec semble se fondre dans son cadre naturel. Un front de mer tourmenté y a imposé ses courbes au contact de l'eau, puis le tracé d'une côte qui profite d'un léger ravinement pour gagner le cap où l'altitude la plus forte détermine l'emplacement principal des défenses de la ville. Cet emplacement est situé sur le rebord du plateau qui domine le fleuve vers l'amont, le Cap-aux-Diamants. L'habitat de Québec y a trouvé le principe d'une disposition qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, une disposition où l'altitude et la jouissance d'un panorama jouent un rôle important. Lieu protégé et lieu géométrique de tous les sites depuis lesquels la vue porte sur le fleuve, le rebord de ce plateau n'a cessé de retenir la préférence des élites, instituant par là une direction qui affecte l'ensemble de l'agglomération. L'habitat des classes moyennes s'y est conformé en occupant le versant qui regarde vers le massif précambrien, tandis que les populations ouvrières se sont distribuées en contrebas.

Ces déterminations naturelles sont d'autant apparentes que l'expansion de Québec s'est effectuée graduellement. Investie d'un rythme qui lui est propre, pénétrée d'une élégance inhabituelle, Québec a accordé ses paysages à l'accident originaire qui les a suscités. Elle est demeurée ce premier abri, résolument placé à la tête de l'estuaire qui l'a vu naître. Et c'est à cela même, à cette présence de la nature, tantôt directe, tantôt secrète et dissimulée, que Québec doit la valeur singulière de ses paysages et de ses ambiances.

LA DÉCOUVERTE D'UN PAYSAGE

Les panoramas de Québec suscitent depuis toujours l'admiration. Toutefois, on ne réalisa leur importance que lorsqu'il devint évident que la fonction symbolique de la vieille ville allait prendre le pas sur sa fonction militaire. Dans ce contexte, la déambulation urbaine devient la clé de voûte d'une mise en scène patrimoniale. Cela s'avère d'abord dans un premier aménagement, celui de la terrasse Durham qui proposait la promenade bourgeoise sur le site du château Saint-Louis détruit par l'incendie en 1834. Puis cela se confirme et devient plus considérable et annonciateur lorsque la reconversion des murs ouvre la perspective d'aménagements panoramiques durables, se déployant à l'échelle de l'enceinte.

La terrasse Dufferin
vue de l'édifice Price, 1998.
Photographie Marcel Bélanger.

Aménagée sur le même site en 1878, la **terrasse Dufferin** indique un nouvel état des choses. Le voyageur d'aujourd'hui y est amené dès qu'il entre dans la vieille ville, posant ainsi sur le fleuve et l'estuaire un regard qui fut aussi celui des gouverneurs français et britanniques. Le paysage qu'il observe n'est certes pas tout à fait le même. On y aperçoit, au lieu des alignements de maisons rurales blanchies à la chaux, une grande variété d'immeubles et l'estuaire de la rivière Saint-Charles est méconnaissable. Cependant, le site de la terrasse est toujours au centre d'une vieille ville dont la structure française s'est perpétuée, articulée au tracé des rues qui rayonnent depuis la place d'Armes. L'animation des rues voisines s'y propage pour en faire le lieu le plus fréquenté et aussi le plus cosmopolite de la vieille ville. Au centre du spectacle patrimonial de la vieille ville haute, la terrasse Dufferin est aussi le départ d'un circuit des vieux murs, en voie d'achèvement quant à la restauration et à la réhabilitation de ses ouvrages et de leurs abords, circuit qu'on peut entreprendre dans un sens ou dans l'autre.

En utilisant la passerelle de la porte Prescott, on atteint le **parc Montmorency**. Ce sont les toits de la vieille ville basse qui retiennent d'abord l'attention. On y distingue les restaurations de la place Royale, nettes et régulières. À la sortie du parc, les **rues Port- Dauphin** et **des Remparts** forment un vaste belvédère d'où on aperçoit les toits et les terrasses de la pittoresque rue Sous-le-Cap, la muraille des silos du port, le port nautique du bassin Louise et les vastes bâtiments de la papeterie. On réalise alors que la rivière Saint-Charles, jadis si importante, se jette dans l'estuaire, derrière ces installations. En suivant la pente descendante de la rue des Remparts, on effectue un mouvement tournant pour se trouver bientôt face au massif des Laurentides. On consate alors que la toile de fond n'est plus la même. Une impression se confirme, au vu de la côte du Palais et des Nouvelles Casernes dont on vient d'entreprendre la restauration : le plateau de la haute-ville dessine un arc, devient un promontoire faisant saillie au-dessus d'un bas-pays dont on devine les multiples fonctions. Les restaurations de la vieille ville basse s'y prolongent par des immeubles d'une architecture recherchée.

Lorsque, depuis la terrasse Dufferin, on se dirige vers l'amont, on escalade inévitablement les hauteurs sur lesquelles la Citadelle est construite. Ce qui se fait de deux manières : en empruntant les rues qui jouxtent la Citadelle à l'intérieur des murs; ou en empruntant la promenade des Gouverneurs, gigantesque escalier par lequel on atteint le kiosque du Cap-aux-Diamants. De l'une comme de l'autre manière, on rejoint les sites les plus spectaculaires de la ville. À l'intérieur des murs, sous le bastion du Roi, on trouve, à mi-pente du glacis, la terrasse **Saint-Denis** tout en haut de laquelle, depuis le parapet, on saisit à merveille les coordonnées naturelles de Québec. La vue du fleuve et de l'estuaire y est si saisissante qu'on éprouve viscéralement la fonction défensive de la ville. Une impression analogue se dégage de la **promenade des Gouverneurs**. Depuis ses 310 marches qui élèvent progressivement l'altitude du point d'observation, on ressent avec une force particulière les dimensions du fleuve. La circulation fluviale y prend des allures de modèle réduit, tant les bâtiments semblent tout à coup dérisoires face au gabarit du fleuve ; tant aussi, durant l'hiver, le spectacle des glaces portées par le flux et le reflux de la marée impose le respect. Au point d'arrivée de cette montée, vers l'altitude de 100 m, le **Cap-aux-Diamants** et ses environs abondent en points de vue tout aussi chargés de la présence d'un fleuve qui demeure l'attraction principale du parc commémoratif des plaines d'Abraham.

Lorsque, revenant vers les murs, on atteint la porte Saint-Louis, pour ensuite emprunter le parapet qui rejoint les portes Kent et Saint-Jean, on obtient une vue panoramique de la colline parlementaire, laquelle occupe un vaste espace.

Le parc Montmorency et l'hôtel de la Poste, 1998.
Photographie Marcel Bélanger.

La promenade des Gouverneurs, 1998.
Photographie Marcel Bélanger.

« Promontoire faisant saillie au-dessus d'un bas-pays », 1998.
Photographie Marcel Bélanger.

On réalise alors que la ville hors les murs reproduit la structure de la vieille ville haute, en prolongeant ses fonctions institutionnelles sur un plateau qui demeure égal à lui-même. L'Hôtel du Parlement et la cité administrative qui l'entoure regardent ainsi vers le fleuve, un fleuve et un estuaire qu'on peut contempler depuis l'**Observatoire de la capitale** qui niche dans la plus haute tour de cet ensemble. Au-delà de quoi, on aborde, à la porte Saint-Jean, les restaurations du parc de l'Artillerie. Depuis la **redoute Dauphine** et ses abords, point névralgique d'un système de défense qui ne trouvait à s'appuyer sur aucun obstacle naturel à l'ouest, on découvre un paysage contrasté. Tout au pied du plateau, de grands immeubles modernes montrent une vieille ville basse en voie de rénovation. Au-delà, on découvre une plaine qui héberge un ensemble de constructions hétérogènes, puis une banlieue établie sur les contreforts du massif des Laurentides. Ce massif, quoique proche de la ville, présente un aspect sévère. Bien que sa forêt laisse apercevoir quelques trouées, on n'y observe rien qui puisse évoquer la campagne. On comprend mieux alors la position extrême de Québec, aux avant-postes d'un pays qui prend plus loin toute son expansion.

Le plateau abonde en vues magnifiques sur le fleuve. Sur quelques kilomètres plusieurs sites, rapprochés les uns des autres, sont accessibles au public. C'est le cas de la **terrasse Grey** sur les plaines d'Abraham, puis, en allant vers l'amont, du **Bois-de-Coulonge** dont les jardins conduisent à un belvédère. En poursuivant, on découvre les perspectives du **Saint-Patrick's Cemetery**, du **Montmartre canadien** et du **Mount Hermon**, cimetière protestant. Et ce bel enchaînement se continue un peu plus loin dans Sillery avec **le Cap-au-Diable** et **Cataraqui**. Cataraqui et le Bois-de-Coulonge témoignent de l'aisance d'une bourgeoisie qui s'établit tout en haut d'un escarpement qui lui assurait la sécurité et la jouissance d'une vue. Britannique, cette bourgeoisie y a déployé ses goûts, un culte de la nature et de l'expérience agronomique ; elle y a aussi trouvé le lieu de ses cimetières. D'autres propriétaires s'y sont par la suite succédés, des institutions religieuses puis des instances publiques, en un saisissant raccourci de l'histoire du Québec moderne.

L'autre versant du plateau, quoique moins recherché, offre aussi des sites panoramiques. Depuis la **terrasse Borne** dans le quartier Saint-Jean-Baptiste et tout au long des rues Lavigueur et Saint- Réal, on obtient des angles de vue très

L'Hôtel du Parlement.
Photographie Yves Paré.

Québec vue de Lévis, 1998.
Photographie Marcel Bélanger.

largement ouverts. On y saisit mieux que partout la densité des quartiers ouvriers du XIXe siècle, en apercevant ces toitures serrées les unes contre les autres, le plus souvent plates et jurant par l'absence d'un pittoresque qu'on ne trouve plus lorsqu'on s'éloigne du fleuve. Le site du **parc des Braves**, où le propos commémoratif des plaines d'Abraham trouve aussi à s'exprimer, offre une vue exceptionnelle sur le massif des Laurentides dont les larges ondulations font contraste avec la basse plaine où la ville récente a trouvé sa plus vaste expansion.

La découverte des paysages de Québec s'effectue également par la mise en perspective du plateau. Deux sites s'y prêtent particulièrement bien. Depuis l'autre rive, la **terrasse de Lévis** offre une vue spectaculaire où la vieille ville semble ciselée à même le rocher ; où la silhouette d'une ville moderne court indéfiniment vers l'ouest. Montrant ainsi ses âges, Québec en devient transparente d'histoire et de nature, d'époques et de styles. De l'autre côté du plateau, depuis le **parc Cartier-Brébeuf** sur la rivière Saint-Charles, on saisit à merveille un habitat qui occupe un versant dont les pentes se font plus douces. Cette vue est celle qui révèle le mieux la densité de quartiers déjà anciens, lieux d'un habitat plus modeste qui prolonge la résidence des ménages d'ouvriers, d'artisans et de commerçants installés depuis longtemps, là où les pentes et le plat pays accommodaient l'industrie et le travail.

Au départ d'un site qui en avantageait la défense, Québec s'est modelée sur une topographie exigeante qui en a réglé la disposition générale. À parcourir ses paysages, on ne cesse d'admirer l'aisance avec laquelle elle compose avec une nature omniprésente. Toutefois, elle ne présenterait pas l'allure et le pittoresque qu'on lui reconnaît si les siècles n'y avaient laissé l'empreinte du temps.

Les chemins de l'ambiance

Encore intacte dans sa structure, la ville française que fut Québec n'a pas rompu ses liens avec le pays qu'elle avait voulu construire. La persistance de traits architecturaux et urbanistiques, la pérennité de certaines fonctions, l'animation de la foule font de la vieille ville de Québec un lieu vivant dont l'esprit et l'ambiance se répandent au-delà des limites d'un « arrondissement historique ».

Au cœur de ce vaste théâtre, la haute-ville *intra-muros* comporte des quartiers et des rues passantes auxquels on accède aisément depuis la terrasse Dufferin en rejoignant la place d'Armes. Véritable carrefour des circulations de la vieille ville, la place d'Armes n'a jamais perdu son actualité.

La vieille ville haute et ses toits. À l'arrière-plan, la Citadelle, 1998.
Photographie Marcel Bélanger.

Québec vue des abords de la rivière Saint-Charles.
Photographie Marcel Bélanger.

Celle-ci réside dans la disposition initiale de tracés dont les rues Saint-Louis, Sainte-Anne et Saint-Jean expriment la persistante réalité.

Entre les rues Saint-Louis et Saint-Denis, le quartier qui abrita la bourgeoisie britannique déroule ses superbes constructions en pierre et en brique. La rue Saint-Denis attire l'attention par une belle façade qui donne sur le glacis de la Citadelle. À l'écart de la circulation, elle sollicite le promeneur qui peut joindre, à faible distance, la Citadelle et la terrasse Dufferin. Les rues de ce secteur sont toutes intéressantes pour le concours architectural dont elles portent la trace ; elles conduisent, en allant vers le fleuve, au parc des Gouverneurs et au Château Frontenac qui perpétuent le souvenir du château Saint-Louis et de ses jardins.

En allant vers la rue Saint-Jean, entre la côte de la Fabrique et la rue des Remparts, on trouve « le quartier latin » d'autrefois. On y remarque une assez grande variété architecturale, où les goûts d'une bourgeoisie plus modeste et les nécessités du logement étudiant ont composé un spectacle inégal. Étroite et irrégulière, la très pittoresque **rue Couillard** donne accès à de petites rues transversales et se prolonge dans la **rue Hébert** qui rejoint la **rue des Remparts**. Ponctuée de bastions, cette dernière présente une façade qui emprunte aux traditions britannique et française. Mais c'est la **rue de l'Université** qui étonne le plus parce qu'elle est bordée, d'un côté, par les jardins et les murs de maisons anciennes et qu'elle donne accès, de l'autre, aux cours intérieures du Petit Séminaire.

Entre ces deux quartiers, les axes de circulation accentuent la différence et la différenciation d'un espace où la marque du temps se lit à chaque pas. Régulièrement construite et le plus souvent en pierre, mais d'un gabarit inégal, la **rue Saint-Louis** fait ressortir la trame serrée de la ville *intra-muros*. Ses trottoirs donnent accès à la **rue Sainte-Ursule**, qui fournit une étonnante coupe transversale de l'architecture de la vieille ville. Un peu plus loin, depuis la porte Saint-Louis, la rue d'Auteuil déroule une magnifique façade devant l'Esplanade et les glacis de la Citadelle. Mais ce sont la **rue Buade**, **la côte de la Fabrique** et la **rue Saint-Jean** qui, s'enchaînant les unes aux autres, expriment le mieux l'ambiance des circulations de la vieille ville haute. On y trouve, sur la place de l'hôtel de ville, quelque chose de la « Grande Place » de l'époque française, où le spacieux collège des jésuites, faisait face à la cathédrale de Notre-Dame de Québec. Depuis la porte Saint-Jean, ces rues déterminent l'axe principal de la déambulation et du commerce de la vieille ville. Très fréquentées par les touristes et par les résidants de l'agglomération de Québec, elles dégagent une atmosphère particulière qui puise depuis longtemps à même le vaste territoire des quartiers et des villages environnants. Les rues qui les recoupent présentent des pentes qui ajoutent à leur pittoresque. Elles donnent sur l'hôtel de ville et sur ses jardins, sur l'Hôtel-Dieu, sur des immeubles dont les styles appartiennent à plusieurs traditions et révèlent l'exercice de multiples fonctions, tant publiques que commerciales et résidentielles. Selon un axe médian, intercalé entre les précédents, la **rue Sainte-Anne** déroule une forme angulaire au faciès déconcertant, où l'on trouve un très pittoresque sec-

Depuis la rue des Remparts, la petite rue Saint-Flavien, 1998.
Photographie Marcel Bélanger.

LE COUVENT DES URSULINES VU DE L'ÉDIFICE PRICE, 1998.
Photographie Marcel Bélanger.

LA PORTE ET LA RUE SAINT-LOUIS, 1998.
Photographie Marcel Bélanger.

teur piétonnier articulé à la **rue du Trésor** ; où se glissent de petites rues dont l'agencement surprend, soit la **rue des Jardins** qui donne sur la cathédrale anglicane de la Sainte-Trinité et les **rues Donnacona** et **du Parloir** qui rejoignent le couvent des ursulines ; où l'on découvre, plus loin, les architectures d'un modeste gratte-ciel, d'un collège commercial, d'une église presbytérienne et du Morrin College. La **rue Dauphine**, parallèlement à la rue Sainte-Anne, comporte aussi des immeubles remarquables, tels une église méthodiste et l'église des jésuites. Moins ouverte à la grande circulation, la rue Sainte-Anne rèvèle davantage l'intimité d'une ville ancienne, une intimité qu'on perçoit encore, malgré les changements de fonction.

À parcourir la vieille ville haute, on ne cesse jamais de s'étonner ni d'observer quelque détail qui avait échappé à l'attention jusque-là. Et ce sont ces particularités, ces irrégularités et, d'une manière générale, cette diversité du paysage urbain qui expriment le mieux le charme de la vieille ville haute aux yeux de ses résidants. Toutefois, ce charme se nourrit aussi de la présence de places, de jardins, de cours intérieures, d'escaliers et d'espaces verts qui en ponctuent la trame. La place d'Armes, la place de l'hôtel de ville ouvrent de belles perspectives, tandis que la vaste place d'Youville, à la sortie de la porte Saint-Jean, invite au rassemblement. Par leur ampleur et la longue patience de leurs murs, par leur architecture, les cours intérieures du Petit Séminaire et du couvent des ursulines accentuent la pérennité d'un lieu dont la qualité a traversé les siècles. Fréquentes, les cours intérieures associent souvent l'arbre à leurs murs. Omniprésents, les arbres dominent en certains sites, tels que le parc des Gouverneurs et le parc Montmorency.

Légèrement décalée par rapport aux axes de circulation, la descente vers la ville basse s'effectue depuis les **rues du Fort** et **Port-Dauphin** en empruntant la **côte de la Montagne**. Rien n'est aussi saisissant que le spectacle de cette rue tournante et en pente sur laquelle se serrent, du côté droit, de grands immeubles de pierre dont la disposition évoque les rues marchandes d'une autre époque. Avec ses escaliers latéraux, avec les vitrines de ses rez-de-chaussée, la côte de la Montagne a maintenu l'aspect d'un passage resserré dont la vieille ville avait dû s'accommoder. **L'escalier Casse-Cou** conduit au cœur de la vieille ville basse où l'on distingue plusieurs secteurs. Par la **rue Sous-le-Fort**, on accède à la rue Notre-Dame et à la place Royale. On y découvre un ensemble de restaurations et de reconstitutions qui annoncent une vieille ville basse en pleine réorganisation. L'habitation de Champlain dont on lit les contours sur les pavés de la place Royale en marque le commencement. Tout autour, l'étroite **rue des Pains-Bénits**, le croissant de la **rue Cul-de-Sac**, d'autres tracés encore, dessinent une trame serrée, semée d'imprévus, de rappels historiques et de traits architecturaux d'époque française. Promis à une abondante circulation touristique, ce secteur capte l'attention par les alignements de ses grandes maisons de pierrre. De nouveaux aménagements, tels la place de Paris et la batterie Royale, veulent en rehausser l'historicité.

Au-delà de ce vieux centre largement piétonnier, deux directions sollicitent le promeneur. Sous l'escarpement, en allant vers l'amont, la pittoresque **rue du Petit-Champlain** séduit par son architecture composite et ses activités artisanales et commerciales. Adossée au rocher, cette rue piétonne attire une foule particulièrement dense et diversifiée qui se déverse, par des escaliers, sur la belle façade du **boulevard Champlain**. Dans l'autre direction, la **rue du Sault-au-Matelot** et **la rue Saint-Pierre** présentent des faciès variés où s'entremêlent styles et époques, fonctions et usages. En pleine reconversion, les grands immeubles de l'établissement commercial et financier du XIXe siècle attirent par leur style recherché tout en jurant avec le voisinage. Ils suscitent la nostalgie d'une vieille ville basse qu'on trouve sur la **rue Dalhousie**, dans l'alliage réussi de l'ancien et du nouveau, dont le Musée de la civilisation donne un bel exemple. Ce secteur débouche sur la **rue Saint-Paul** par un espace piétonnier et par une place dédiée à la FAO. En accédant à la rue

L'édifice Price, la nuit, « un modeste gratte-ciel ».
Photographie Yves Paré.

Saint-Paul, la ville basse revêt une allure qui rappelle le secteur du Petit-Champlain. Quoique moins dense, la circulation touristique s'y trouve à l'aise dans un voisinage où l'on perçoit mieux le quotidien. Dans un premier tronçon qui s'étend jusqu'à la côte de la Canoterie, la rue Saint-Paul présente des alignements de maisons et d'immeubles en pierre et en brique fort variés. Construite sur des remblaiements, la façade avoisinant le port rappelle parfois la rue Saint-Pierre ; tandis que la façade avoisinant le rocher montre un aspect plus modeste qu'affectionne le commerce des antiquités. La curieuse **rue Sous-le-Cap** s'insinue entre la rue Saint-Paul et le rocher, avec ses passerelles et ses balcons, étonnante relique d'une époque où elle fut la seule rue qui prit place entre les eaux du fleuve et le rocher. Elle recoupe la **côte du Colonel-Dambourgès** dont les pavés et la forte pente rejoignent la côte de la Canoterie. Un lien piétonnier entre les villes haute et basse s'y articule par le moyen d'un escalier qui donne sur la rue des Remparts. Dans un second tronçon, la rue Saint-Paul présente une vaste façade d'immeubles plus élevés, vestiges d'une importante fonction commerciale, qui regardent vers le port, vers la gare et vers ce qui prend de plus en plus l'allure d'un complexe administratif. Du côté du rocher, la **rue des Vaisseaux-du-Roi** et **la rue Saint-Nicolas** effectuent des percées où l'on trouve de charmantes vieilles maisons.

Parce que la structure sociale de la vieille ville s'est perpétuée au-delà des murs, les rues de certains quartiers périphériques sont empreintes d'une animation et d'un pittoresque qui évoquent « le Vieux », comme on dit à Québec. Dans le prolongement de la rue Saint-Louis, **la Grande Allée**, avec ses maisons bourgeoises et ses grands ormes, avec son voisinage choisi et ses parcs, invite à la promenade et à la détente. Si bien que ses maisons en terrasse et ses devantures sont devenues le lieu d'une animation dont la vive atmosphère se remarque. La proximité de la colline parlementaire, des parcs de l'Esplanade, de la Francophonie et des Champs-de-Bataille y sont pour quelque chose, mais aussi la disposition d'un espace où les foules touristique et locale peuvent se côtoyer. Le spectacle de la **rue Saint-Jean**, hors les murs, est tout autre. Bien que la circulation touristique s'y répande, cette rue est d'abord vouée au service d'une population composite qui évoque parfois celle du « quartier latin » d'autrefois. Elle traverse le quartier Saint-Jean-Baptiste, lequel forme un ensemble inégal, rempli de surprises architecturales, de magasins, d'ateliers, de boutiques et d'échoppes. On ne peut parcourir la rue Saint-Jean sans y reconnaître l'archétype de la rue où se pressent tous les peuples du monde. Entre la rue Saint-Jean et la Grande Allée, la **rue Cartier** paraît jeter un pont. Profitant de l'une et de l'autre, tout en répondant au service du quartier Montcalm, cette rue se caractérise par ses déambulations rituelles, souvent familiales, extrêmement sensibles au temps. On y retrouve la rue fêtarde et la rue utile, comme il en fut jadis dans la vieille ville de Québec.

La vieille ville basse connaît aussi des prolongements. La **rue Champlain** du Cap-Blanc rappelle la rue du Petit-Champlain. Serré entre l'escarpement et le boulevard Champlain, cet ilôt donnait autrefois directement sur le fleuve. Avec ses maisons de brique serrées les unes contre les autres, il a conservé une allure vieillotte qui évoque la rue urbaine du XIXe siècle, à proximité d'un rocher et d'un fleuve qui en ont dessiné la courbure. Sous le versant opposé du plateau, la rue **De Saint-Vallier**, *est*, donne accès à de vieux immeubles industriels, à des ateliers, à d'anciennes demeures, le plus souvent en brique. Protégé par un escarpement malaisé à franchir, ce secteur est parfois empreint du charme des quartiers industriels du XIXe siècle. Sous l'effet de la réhabilitation et du réaménagement du quartier Saint-Roch, une population d'artistes, d'enseignants et d'étudiants s'y installe.

La rue Sous-le-Cap, 1998.
Photographie Marcel Bélanger.

UN EXEMPLE DE RUE HISTORIQUE
LA CÔTE DE LA MONTAGNE

Tracée par Champlain, la côte de la Montagne a été pendant longtemps la voie de passage obligée entre la basse-ville et la haute-ville de Québec. D'abord simple sentier, cette future rue « de la Haute à la Basse-ville » — son nom usuel au XVIIe siècle — emprunte l'entaille naturelle de quelque 20 m de profond dans la falaise. Elle offre le plus court chemin entre la pointe de Québec et les hauteurs du promontoire, là où est construit le fort Saint-Louis, établissement voué à la défense de la jeune colonie.

L'INFLUENCE DU RELIEF

Lambeau de la plate-forme d'érosion de Québec, le promontoire atteint des altitudes de 40 m à plus de 100 m au-dessus du fleuve. Sa structure géologique, de type appalachien, présente une succession de strates sédimentaires, parfois très fortement inclinées. Elles sont constituées de lits de schiste et de calcaire (formation de la Ville de Québec) et de schistes à blocs (formation de la Citadelle). Ces couches rocheuses sont plissées et faillées, notamment à l'endroit de l'échancrure dans laquelle se hisse la côte de la Montagne, où se touchent justement les roches des deux formations. Plus abrupte ailleurs dans le secteur, la falaise est ici plus favorable aux déplacements.

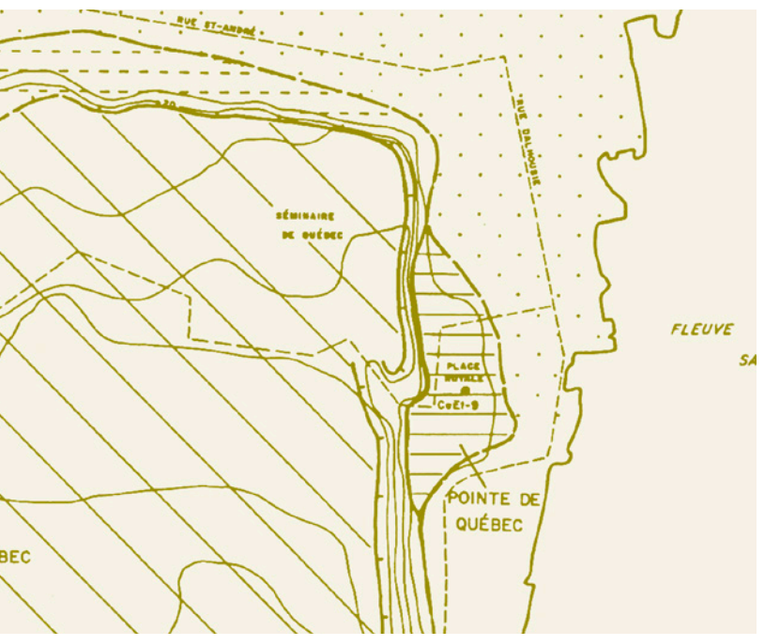

LA GÉOMORPHOLOGIE DU VIEUX-QUÉBEC.
Painchaud (1993).

Toutefois, l'entaille ne descend pas régulièrement jusqu'au site d'occupation initiale de la ville. Elle reste plutôt suspendue à une quinzaine de mètres au-dessus de celui-ci et elle plonge abruptement derrière l'habitation de Champlain. Champlain palliera cette difficulté en 1623, en établissant un itinéraire moins hasardeux. Il a commencé cet automne-là à rassembler les matériaux qui serviront à bâtir le fort Saint-Louis et doit les faire tirer avec effort vers le haut. Ne déclare-t-il pas : « L'incommodité que l'on recevait à monter la montagne pour aller au fort Saint-Louis, me fit entreprendre d'y faire faire un petit chemin pour y monter avec facilité. » Ce chemin partira alors un peu plus nord, au bout de l'actuelle rue Notre-Dame. Le nouveau sentier, de pente plus douce, s'accrochera en oblique dans le versant de la falaise pour recouper plus haut, au point d'arrivée, le sentier de départ. Faisant un coude brusque vers la droite, il poursuivra son ascension selon l'entaille naturelle.

Le tracé de la rue, dès lors définitivement fixé, ne changera plus. Tout cela paraît clairement sur la carte de Jean Bourdon de 1660. Sur les cartes ultérieures, le sentier initial aura disparu. Et avec l'ouverture de l'escalier Champlain vers 1660, quand se rejoignent les rues Sous-le-Fort et De Meulles (Petit-Champlain), un raccourci commode vient s'ajouter qui permet d'éviter le trajet plus long de la partie basse de la côte.

Quatre cents ans plus tard, on est bien loin des conditions du début. De l'intersection de la rue Saint-Pierre, en bas, à celle de la rue Buade, en haut, le trajet est de 325 m de long, pour une dénivellation de 39 m. Une ligne droite tirée entre ces deux points ne fait que 205 m. Trois courbes importantes affectent en effet le tracé. Du bas vers le haut, celui-ci décrit d'abord un angle de 70° à la hauteur de la rue Notre-Dame, un angle de 90°, suivi d'un deuxième de 40° en face de l'escalier Champlain ou Casse-Cou (traduction de *Break Neck stairs*) alors que la dernière courbe tout en haut s'incurve de 140° vers la rue du Fort, près du bureau de poste.

Plan du haut et du bas de Québec en 1660 (détail).
Archives nationales du Québec,
J. Bourdon, copie par L.P. Vallerand.

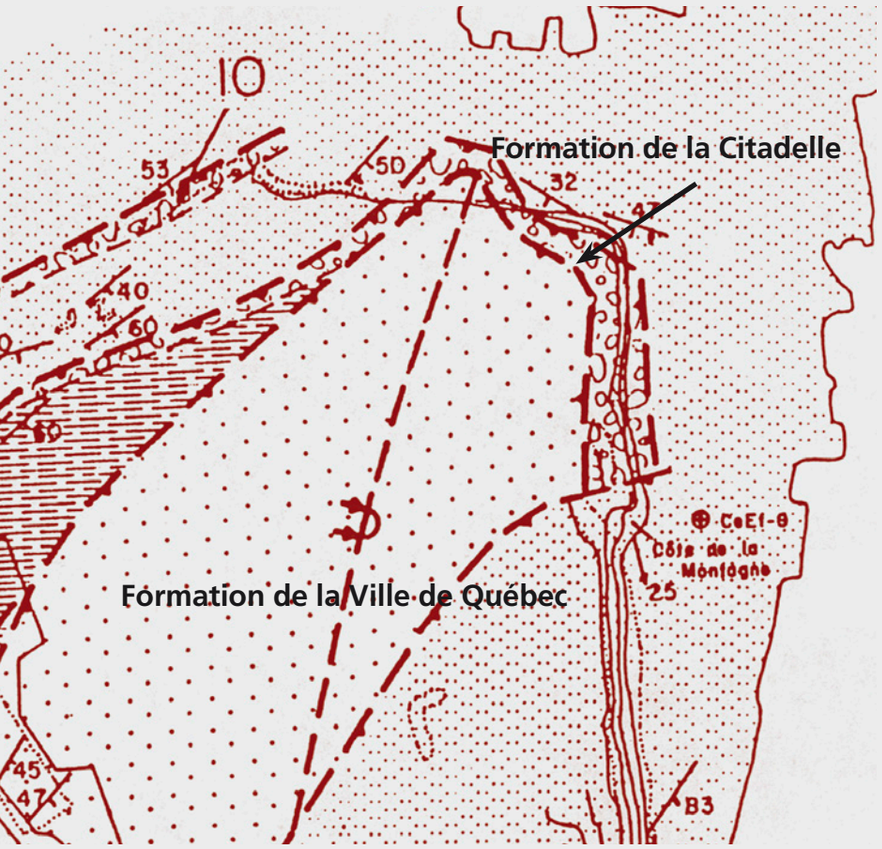

La géologie du Vieux-Québec.
Saint-Julien (1977-1978).
Contact des formations de la Ville
de Québec et de la Citadelle.

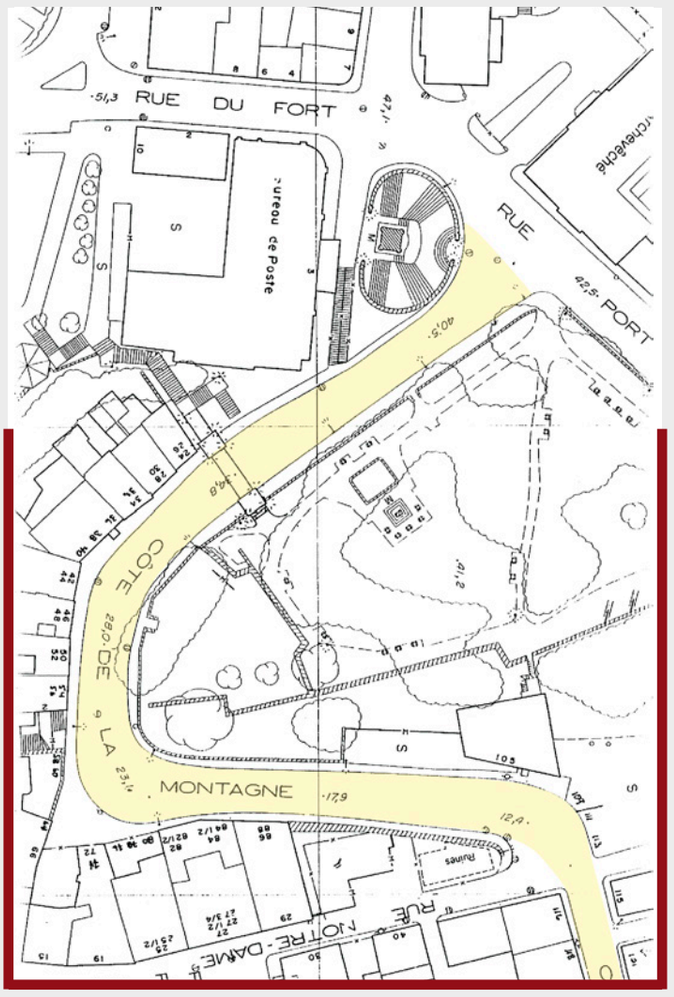

La côte de la Montagne.
Ville de Québec, feuillet nº 1124-C.

Les pentes, quant à elles, bien que débarrassées des raidillons de l'ancien chemin, restent fortes. De 12% en moyenne de bas en haut, elles varient de 8 % près du pied à 15 % dans le coude à mi-pente, pour osciller ensuite entre 13 % et 14 % jusqu'au sommet de la rue. La régularisation du parcours fut à plusieurs reprises accompagnée d'un élargissement de la chaussée. Celle-ci fait en effet 6,75 m dans sa partie étroite et va jusqu'à 16 m dans le coude à mi-pente et 13,5 m dans le coude suivant, où la circulation automobile nécessite plus d'espace. Par ailleurs, trois escaliers facilitent la circulation piétonnière dans les alentours. Le Casse-Cou, le plus ancien, a un dénivelé de 10,4 m ; l'escalier Frontenac, récemment construit, est intégré aux fortifications et permet d'atteindre par 115 marches la terrasse Dufferin, 20 m plus haut, alors que l'escalier Baillairgé (Buade) rejoint la rue Buade après une montée de près de 6 m.

Outre sa fonction de lien entre les deux niveaux de la ville, la côte de la Montagne a aussi été, tout au court du temps, un lieu de résidence et de commerce important. Il faut donc faire maintenant un long retour en arrière pour saisir les principaux aspects du développement et de l'aménagement de cet espace urbain.

Sous le Régime français

La haute-ville est à cette époque déjà largement occupée par des institutions religieuses qui s'y sont fait concéder de larges domaines. Jésuites, ursulines, récollets, hospitalières y ont leur collège, couvent, séminaire, hôpital. On y trouve aussi quelques églises, la maison de la sénéchaussée, qui sert de tribunal, et le château Saint-Louis, près de la place d'Armes. Le père Ragueneau observe en 1656 qu'il s'y trouve aussi « une trentaine de maisons françaises, dispersées çà et là sans ordre ». Difficulté d'accès par la côte et rareté d'eau potable n'aident en rien. En bas, à la même époque, le tissu urbain est plus dense : 70 maisons en 1660 et 85 lors du grand feu de 1682 rassemblent gens et commerce à proximité du quai et de la rade du Cul-de-Sac. La pointe de Québec, d'un peu plus de 20 000 m^2, soit deux hectares, est ainsi complètement occupée, ou peu s'en faut. La population de la ville n'est pourtant que de 550 âmes en 1665 et sa croissance est lente : 50 ans plus tard, en 1716, elle ne compte toujours que 2 273 personnes. Deux facteurs commandent l'occupation de la côte : peu de terrain disponible en haut, exiguïté de l'espace en bas. Les marchés de construction colligés à partir des greffes de notaires et des dépôts d'archives fournissent de l'information à ce sujet.

La montée a peu changé. Même si certains travaux ont pu l'améliorer, le sentier est toujours piétonnier, il est sinueux et coupé de raidillons. En période de pluie ou de fonte des neiges, il est presque impraticable. Tous ceux qui l'ont parcouru et en ont parlé sont unanimes à le dire : il est raide et très mauvais. C'est dans ces conditions que se mettent en place les premières maisons qui n'apparaissent le long de la côte que dans le dernier quart du XVIIe siècle.

Les premières constructions

La construction dans la partie haute, du côté sud, commence autour de 1675. Les maisons s'élèvent l'une après l'autre face au large terrain — plus tard le parc Montmorency — concédé 50 ans plus tôt à Louis Hébert, sur lequel sera bientôt élevé le palais épiscopal. Plus bas, au bout du cimetière contigu au domaine, le pied du talus et de la falaise surplombant le segment nord de la rue dans sa descente est occupé à partir de 1680. Quinze ans plus tard, près d'une dizaine de maisons font la rangée entre les deux coudes. C'est au cours de ces années qu'est véritablement entrepris l'aménagement de la côte, qui se poursuivra par étapes, jusqu'à nos jours. Comme le révèlent les marchés de construction au début et les documents des services techniques de la ville ensuite, deux sortes de travaux sont à faire : préparer, souvent en les dégageant, les lots à bâtir et aménager une chaussée conforme aux besoins. On aménage l'espace nécessaire en minant, creusant, vidant, déblayant et remblayant le sol ; les accidents du chemin sont nivellés, les courbes, redressées ou adoucies. On doit aussi bâtir des murs de soutènement, dont certains fort hauts. On devra même, à plus d'une reprise, lorsque les transports l'exigeront, procéder à des démolitions de maisons de pierre imposantes pour élargir la voie.

La première habitation à y être érigée, en pierre, est peut-être celle du sieur de La Prairie en 1676, à côté de laquelle s'élèvent les maisons du maçon André Cousteron et du notaire Romain Becquet en 1679. L'année suivante, Isaac Hervieu, cloutier, fait « vider les fondements de la cave pour la construction de sa maison » de 27 pi sur 18 pi en maçonne avec « couverture en planche debout embouvetée ». Également en 1680, Jean Levrard, canonnier, fait vider une place de 24 pi sur 24 pi et construire en 1682 une maison en pierre et maçonne vers le haut de la côte. Le maçon Gabriel du Mast et le serrurier Nicolas Cliche construisent la même année. En 1681, 1682, 1684, et jusqu'au siècle suivant, d'autres maisons, le plus souvent à deux étages, avec lucarnes et murs de pierre, apparaîtront le long de la côte. La pierre utilisée pour les murs est de deux types. La pierre noire, un calcaire très foncé riche en argile et en sable, se trouve à proximité. Elle appartient à la formation de la Ville de Québec et on l'extrait d'une carrière à l'ouest de la place d'Armes. Étant donné sa moindre qualité, on lui préfère, quand on peut se l'offrir, le beau calcaire gris, appelé pierre de Beauport, d'où il provient, mieux connu aujourd'hui sous le nom de calcaire de Trenton. Thomas Berthelemy, un tailleur d'habits, fait démolir en 1704 son ancienne maison et la fait reconstruire en pierre de Beauport, 42 pi sur 22 pi avec trois cheminées, trois portes et quatre croisées en pierre de taille. Étienne Veron de Grandmesnil y sera propriétaire d'une large demeure à trois étages comportant cinq cheminées. Finalement, en 1750, après des démolitions de vieux bâtiments, du creusage et du minage du sol, apparaît la maison de Jean-Baptiste Dumont, avec une cave de 50 pi sur 36 pi, un puits à glace, un canal et une fosse à latrines. Tout cela suffit à faire voir la progression

A Glimpse from the Old City Wall.
Picturesque Canada, vol. 1 (1882), collection
Les Éditions Cap-aux-Diamants, Inc.

de l'occupation du côté sud de la rue en haut, du côté ouest en bas. Mais qu'en est-il du côté est, qui regarde le fleuve ?

Au bas de la côte, à la rencontre de la rue Notre-Dame, deux maisons, ou peut-être trois, s'appuient sur la bordure droite du chemin et le maintiennent en place. Sans doute y accède-t-on par les deux rues. Un peu plus haut, des murs de soutènement, construits à l'arrière des cours des maisons de la rue Notre-Dame, s'élèvent jusqu'au niveau de la chaussée de la côte, qu'ils dépassent parfois de plusieurs pieds. C'est le cas de la muraille de 48 pi de longueur que fait construire le marchand François Hazeur en 1683. Assez haute sur la côte pour qu'on la perce d'une porte en pierre taillée au centre, elle servira d'exemple à Estienne Landeron en 1692 qui lui aussi fait élever un mur de 22 pi derrière sa cour. Celui-ci aura sur la côte une porte surmontée d'une fenêtre et encadrée de deux autres fenêtres de chaque côté. Quant au marchand Jacques Soumande, il commande en 1685 « une muraille de pierre de Beauport pour soutenir le chemin de la Basse-Ville à la Haute-Ville » et l'intendant Jacques de Meulles, « une palissade et une chaussée pour retenir les terres». Pourtant, beaucoup plus tard, vers 1810, la maquette de Jean-Baptiste Duberger montrera ce bout de la côte de la Montagne vide de toute habitation.

Comme on le voit, le gros de ces travaux de construction du chemin représente de l'empierrement. La conflagration de la basse-ville le 4 août 1682, au cours de laquelle 55 maisons sur 85 sont incendiées, a laissé des séquelles. Les pièces de charpente qui retenaient alors les terres du chemin dans la partie basse de la côte ont été consumées par le feu et le tout a menacé ruine. Au point où le gouverneur Claude Charron de La Barre, écrivant au ministre quelque temps après l'incendie, lui affirmait « qu'il faut songer à faire établir le chemin montant à la haute-ville ». Outre les dommages de l'incendie, des éboulements de terrain à la limite du palais épiscopal sont aussi à craindre.

Le problème de l'instabilité de la falaise est en effet très sérieux dans ce secteur de la ville. On rapporte de nombreux éboulements au fil des années. Qu'on se souvienne seulement du désastre du 19 septembre 1889, alors qu'un pan de la falaise à l'extrémité de la terrasse Dufferin, sous la Citadelle, s'effondra à 19 h 15, d'une centaine de pieds de hauteur au-dessus de la rue Champlain. Sept maisons de pierre, bondées de monde, y furent écrasées en un instant. Une quarantaine de personnes, des Irlandais, furent tuées sur le coup ou périrent dans l'incendie qui ragea pendant plusieurs heures. On estima les blessés à près d'une centaine. La nouvelle fit le lendemain la manchette jusque dans les journaux de New York. Deux jours plus tard, un cortège funèbre long de 15 corbillards à chevaux et de tous les dignitaires et représentants d'associations de la ville allait s'engager dans la côte de la Montagne pour se rendre à l'église irlandaise. Ce défilé ne fut pas le seul dans l'histoire de la côte. À titre d'exemple, il y eut, parmi d'autres, la montée, le 22

Vue du palais épiscopal et de ses ruines, comme elles paroissent sur la montagne, depuis la basse ville.
Archives nationales du Canada, A. Benoist, d'après R. Short, 1761, C-000350.

juillet 1908, du prince de Galles et de sa suite débarqués du cuirassé *Indomitable* qui se dirigeaient vers la Citadelle pour assister aux fêtes du troisième centenaire de Québec, tenues du 19 au 31 juillet. Le landau royal, traîné par quatre chevaux et flanqué de deux aides de camp montés, menait six autres équipages.

Cependant, quelque deux siècles auparavant, le père Charlevoix écrit dans son *Journal*, vers 1720, après avoir noté la présence de l'escalier menant à la côte, qu'en « prenant de la place sur la droite, on a pratiqué un chemin dont la pente est plus douce et qui est bordé de maisons ». Il ajoute que les rues de la basse-ville sont étroites, raboteuses et presque toujours humides. L'intendant Claude-Thomas Dupuy précise en effet en octobre 1727 que la côte de la basse-ville est au printemps « minée par les eaux ». Un autre affirmera en 1735 que « les rues de Québec sont impraticables quand il pleut et à la fonte de la neige du printemps ». Pour sa part, le voyageur Pehr Kalm note en 1749 : « on monte et on descend la côte en voitures et en wagons». Il ajoute que la côte est la seule rue qui mène à la haute-ville et « qu'elle a été pratiquée en faisant sauter une partie de la montagne, qu'elle est très raide malgré ses sinuosités ». Un autre voyageur remarquera en 1751 que la côte a été taillée dans le roc. Tout cela concorde : à partir du sentier initial tracé sur le flan de la falaise 150 ans plus tôt, de nombreux travaux d'excavation et de remblaiement ont abouti à une voie médiocrement carrossable, bordée de maisons sur les deux côtés jusqu'à la rue Saint-Pierre, hormis à la limite du terrain du palais épiscopal — mais non du cimetière — et sur la droite, dans la descente, au-dessus des cours arrière de quelques maisons de la rue Notre-Dame, en contrebas.

Les résidants de la côte

Qui habite alors la côte de la Montagne ? Les travaux en cours du Groupe de recherche en histoire du Québec inc. fournissent de nombreuses précisions sur les métiers et les professions des résidants, ce qui permet de connaître l'évolution des fonctions économiques au cours de la période 1716-1876, grâce aux données à neuf moments précis de cette période. On est ainsi à même de saisir les relations d'intégration économique pouvant exister entre la côte et son environnement immédiat, soit la basse-ville d'un côté et la haute-ville, à proximité des institutions religieuses et politiques, de l'autre.

Trente-deux résidants, pratiquant 19 professions et métiers différents, s'y trouvent en 1716. Un chirurgien et un notaire y ont leurs affaires. On y trouve également trois cordonniers, cinq domestiques et journaliers, deux tonneliers, un horloger, un tailleur, un barbier, un canonnier, un navigateur. Un seul marchand y est installé, et seulement deux forgerons et un serrurier, ce qui surprend un peu quand on

Maquette Duberger.
Parc de l'Artillerie, Parcs Canada, Québec,
Jean-Baptiste Duberger, 1810. Photographie Paul Bussières.
Vue de la côte de la Montagne.

Vue du palais épiscopal et de ses ruines, ainsi qu'elles paroissent en descendant à la basse ville.
Archives nationales du Canada, J. Fougeron, d'après R. Short, 1761, C-000352.

sait que, dès 1673, le règlement de police du gouverneur Frontenac ordonnait de transporter les forges des serruriers et des autres artisans « le long de la montée qui va de la basse ville à la haute ». Il cherchait ainsi à éliminer le danger que représentaient ces équipements au milieu d'un tissu urbain dense et construit de maisons de bois dont les cours étaient souvent bondées de bois de chauffage. Toutefois, édicter un règlement de police est une chose, le faire exécuter en est une autre. Tout de même, en 1744, les forgerons seront au moins 7 sur la côte parmi 56 résidants pratiquant une vingtaine de métiers différents. Les négociants sont maintenant quatre, les tailleurs et les cordonniers-boutonniers sept au total ; le reste des résidants se répartit entre divers métiers et quelques fonctions de service. Ainsi, si on excepte le cas des forgerons, le profil général des occupations ressemble sur la côte à celui des rues Buade, de la Fabrique, Saint-Joseph (rue Garneau), Sainte-Anne et Sainte-Famille à la haute-ville. Toutefois, et cela est remarquable, aucun cabaretier n'exerce dans la côte de la Montagne, alors qu'ils sont nombreux juste à côté, à la basse-ville, où le commerce continue d'être concentré. À plus d'un égard, au moment de la Conquête, la côte de la Montagne ressemble ainsi aux autres rues de la haute-ville. Des changements importants finiront certes par apparaître dans la structure des occupations, mais cela prendra du temps et n'ira pas sans le développement de la fonction politique et du commerce accompagnant la croissance de la population, qui prendra un siècle.

Une ère de développement

Le siège de Québec du 12 juillet au 13 septembre 1759 laissera la côte en décombres. Des pots à feu lancés du fleuve et des hauteurs de Lévis incendient quelque 180 maisons dans la ville, alors que d'autres croulent en ruines sous les bombes. Deux gravures exécutées d'après les dessins de l'officier de l'armée britannique Richard Short, publiées à Londres en 1761, montrent l'ampleur des dégâts. Que des ruines et un palais épiscopal fortement endommagé qui « ne fournit plus un seul appartement logeable ». La palissade de pieux apparente tenant lieu de fortification rudimentaire marque déjà la séparation entre la haute et la basse-ville.

Le départ de l'administration française et l'installation de son pendant anglais inaugurent une période de réorganisation dans le système d'enregistrement des constructions. Il paraît ainsi difficile de connaître le déroulement de la reconstruction le long de la côte. Tout de même, sur une aquarelle de James Hunter faite en 1779, les quatre maisons à l'ouest de l'escalier Casse-Cou ont de toute évidence été reconstruites ; de même, on peut voir les toits de quelques autres, plus bas dans la côte. Au fil des ans disparaissent donc les dégâts de la Conquête et le développement se poursuit. En 1792, comme en 1805, 37 noms sont recensés. On repère au moins six forges en 1792, mais elles ne sont plus que trois en 1805 ; elles auront fini par disparaître deux ou trois décennies plus tard. Pour la première fois apparaissent les orfèvres : trois en 1792, au moins quatre en 1805 ; on en comptera une dizaine, en y incluant cinq horlogers, en 1845. Samuel Neilson, premier imprimeur sur la côte, y est établi en 1792. Il y administre depuis 1789 *La Gazette de Québec* fondée sur la rue Saint-Louis en 1764 par Thomas Gilmore et William Brown. Il habite une des maisons dans la courbe, à la limite du vieux

La fête-Dieu à Québec, 1944.
Musée du Québec, Jean Paul Lemieux.
Photographie Patrick Altman, 1992.

cimetière. Le relieur John Young l'y rejoint en 1805. Puis d'autres imprimeurs s'amènent au fil des ans : ils seront sept en 1845, alors qu'on y décompte aussi un argentier, un libraire et le riche marchand François Lehouiller, plus une dizaine de notaires, avocats et médecin. De même, les bureaux de *La Gazette officielle de Québec* ainsi que ceux du *Morning Quebec Chronicle* logent pendant quelques années dans l'édifice de l'auberge Neptune, ouverte en 1809 entre les rues Notre-Dame et Sault-au-Matelot pour accommoder les marchands et les capitaines de navire. Les commerçants ne sont pas en reste, puisqu'ils sont plus de 20, de haut en bas de la côte, principalement occupés au commerce des marchandises sèches, c'est-à-dire des tissus, de la mercerie et des articles de nouveauté. La localisation est idéale : les entrepôts sont à deux pas, entre la falaise et le fleuve, là où les commerçants britanniques traitent leurs affaires, entre le Cul-de-Sac et les quais plus à l'est. Quant aux petits métiers, toujours présents, leur nombre a diminué. La côte a pris du galon, si l'on peut dire, grâce à la proximité d'une clientèle plus aisée issue des milieux suivants : l'Assemblée législative et l'administration municipale ; les autorités religieuses responsables du développement de l'enseignement, de l'érection des paroisses et de l'équipement des églises ; une élite anglaise et une bourgeoisie canadienne-française enrichies dans les affaires et l'activité politique. Par ailleurs, le développement de l'activité portuaire, avec la mise en service de navires à vapeur entre Québec et Montréal et du traversier le *Lauzon* entre Québec et Lévis en 1817, ainsi que l'arrivée massive tout au long de la période d'immigrants faisant escale à Québec avant de repartir pour leur destination finale, vers l'ouest — il en vient plus de 28 000 dans la seule année 1830 — font de la côte un lieu de passage de plus en plus fréquenté. Les années 1845-1855 paraissent ainsi marquer la période de plus grande activité dans l'histoire de la côte de la Montagne : jamais, semble-t-il, le tissu des constructions ne sera aussi serré ni la population qui l'habite aussi nombreuse. Quatre-vingt-cinq noms de résidants y sont alors recensés, excluant leurs dépendants, dont 30 de langue anglaise. Le nombre de Britanniques est élevé, étant donné que la population d'origine britannique, avec 7 734 sujets, représente en 1844 19 % de la population de la ville, qui s'élève alors à 45 676 personnes.

Un lieu de passage très fréquenté, certes, mais où la circulation n'est pas facile. Des trottoirs de bois ont été construits, mais la chaussée reste étroite. L'examen d'un plan de 1831 signé par l'arpenteur Joseph Hamel montre une voie de quelque 20 pi de largeur dans le haut de la côte. Les dessins de James Smillie qui datent de la même époque font voir une côte aussi étroite dans sa partie basse. Quant à la porte Prescott, construite en 1797 près de l'escalier Buade et partie prenante du système de fortifications de la ville, entièrement reconstruite en 1823, elle constitue un obstacle embarrassant pour les charretiers et les cochers qui la franchissent. L'état général de la chaussée, pour sa part, paraît assez mauvais. Un pavage en « cailloux pierreux » a dû exister au début du siècle, puisque l'inspecteur des chemins, faisant en 1820 une visite des rues pavées de la ville, y examine six rues, dont la « rue La Montagne ». Pavage certainement médiocre remplacé un peu plus tard par du macadam. Ce dernier apparaît à Québec sur la rue Sainte-Ursule en 1826, puis sur la rue Saint-Pierre, macadamisée en 1827, alors que d'autres rues autour de la place Royale le sont à partir de 1830. La ruelle des Sœurs, prolongeant la côte au-delà de la rue Saint-Pierre jusqu'au quai de l'entreprise Gillipsie Finlay & Co., aurait reçu un pavage de pierre de Cap-Rouge dès 1822. Quant à la côte de la Montagne, les livres de comptes du trésorier de la ville rapportent chaque année entre 1844 et 1855 des réparations à la chaussée où macadam et pierres cassées figurent en bonne place. Joseph Hamel, alors inspecteur, recommande même en 1855 que la côte de la Montagne soit pavée avec des blocs de pierres équarries et que les trottoirs le soient en pavés de grès plat. Des recommandations restées lettre morte, puisque le surintendant des travaux déplore, dans son rapport de 1869, l'état de certaines rues, dont la côte de la Montagne que « la boue rend d'ordinaire impassable ». Et pourtant, le trésorier de la cité affirmait en 1858 que « la rue Lamontagne » avait subi de grosses réparations.

Axe principal des échanges établis entre le commerce d'entrepôt alimenté par le fleuve à la basse-ville et les activités marchandes de la haute-ville, la côte de la Montagne est largement occupée vers 1850 par une population laborieuse composée principalement de marchands et de négociants, d'artisans de métiers nobles, de professionnels et de petits employés. Elle a sans doute fière allure avec ses maisons en pierre, dont plusieurs ont trois étages, reconstruites depuis le désastre de 1759. Vers le haut, sur le terrain du palais épiscopal, dont le gouvernement s'est assuré l'acquisition par rente annuelle versée à l'Église en 1830, de grands travaux d'expansion des anciens bâtiments sont sur le point d'être complétés. Et l'archevêque a pris possession en 1847 d'une nouvelle résidence sur la rue Port-Dauphin, juste en face. Tout cela entraîne certes un accroissement de la circulation et des transports, d'où des difficultés accrues. D'autant plus que vers le bas, passé le coude de l'escalier, la rue, trop étroite, se trouve coincée depuis longtemps entre deux rangées de maisons. S'impose alors une solution : il faut élargir la rue.

Élargir et embellir la côte

Le projet d'élargissement apparaît sur un plan de 1851 signé Joseph Hamel. Toutes les propriétés à acheter des deux côtés de la côte, depuis le terrain du Séminaire, en face de l'escalier Champlain jusqu'au bas de la rue Notre-Dame, y sont indiquées avec leurs limites. Pour ces achats, soit près d'une vingtaine de terrains et maisons possédés par les Neilson, Douglas, Orkney, Mitchell, Trudelle, Lagueux, Murray, O'Donnell et quelques autres, la ville aura déboursé 15 000

N. BLODIN
MARCHAND
TAVERNE DU PEUPLE
J.P. LEMIEUX, PROP.
IMPORT-EXPORT
J.R. SENECAL
TABAC
NOTRE DAME
CHAMPLAIN

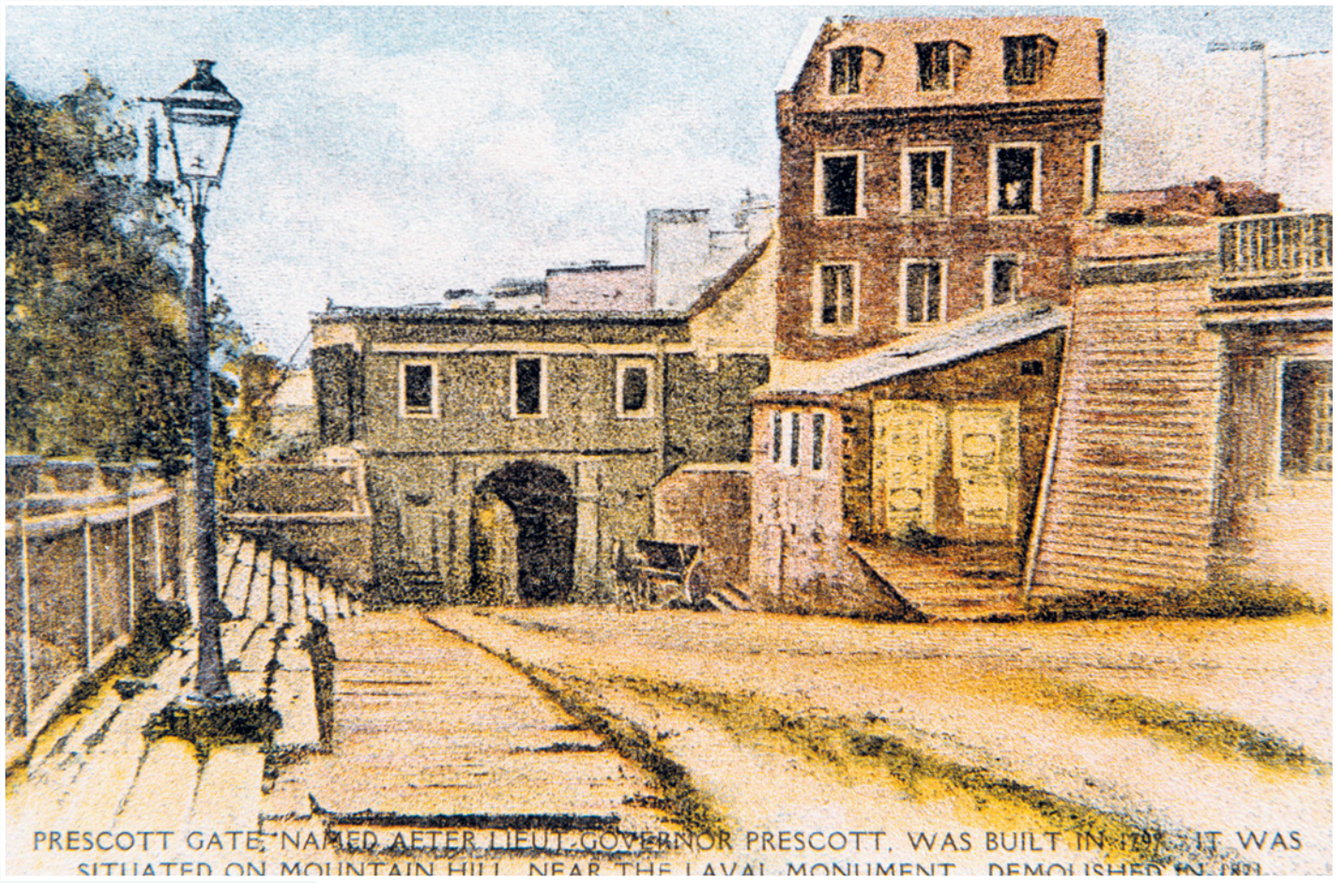

La porte Prescott, s. d.
Archives de la ville de Québec,
The Limited Mortimer Co., négatif nº 11162.

Carte topographique de la province du Bas-Canada (détail).
Archives nationales du Québec, Joseph Bouchette, E21, Terres et Forêts, Arpentage, Province nº 5.

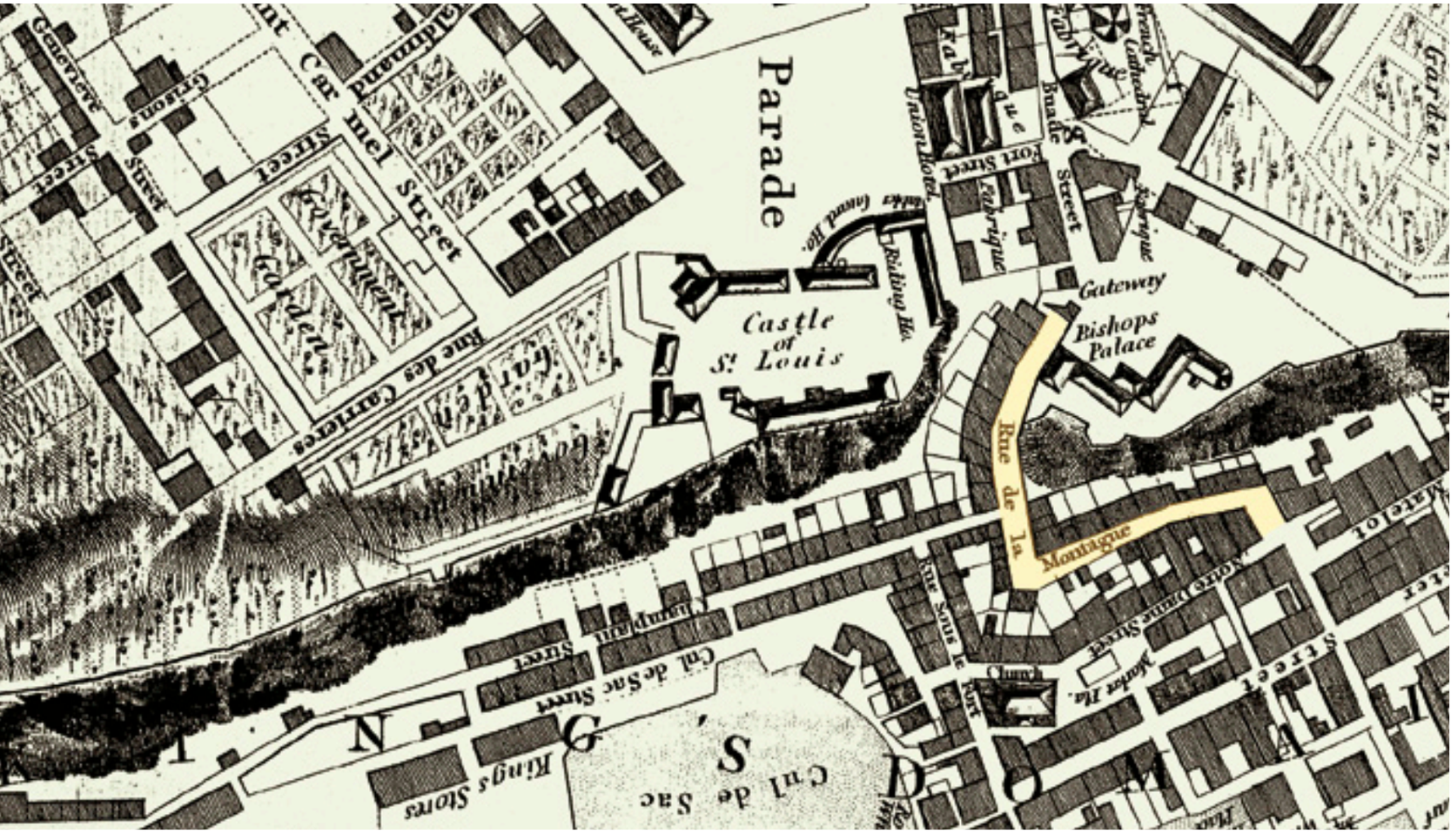

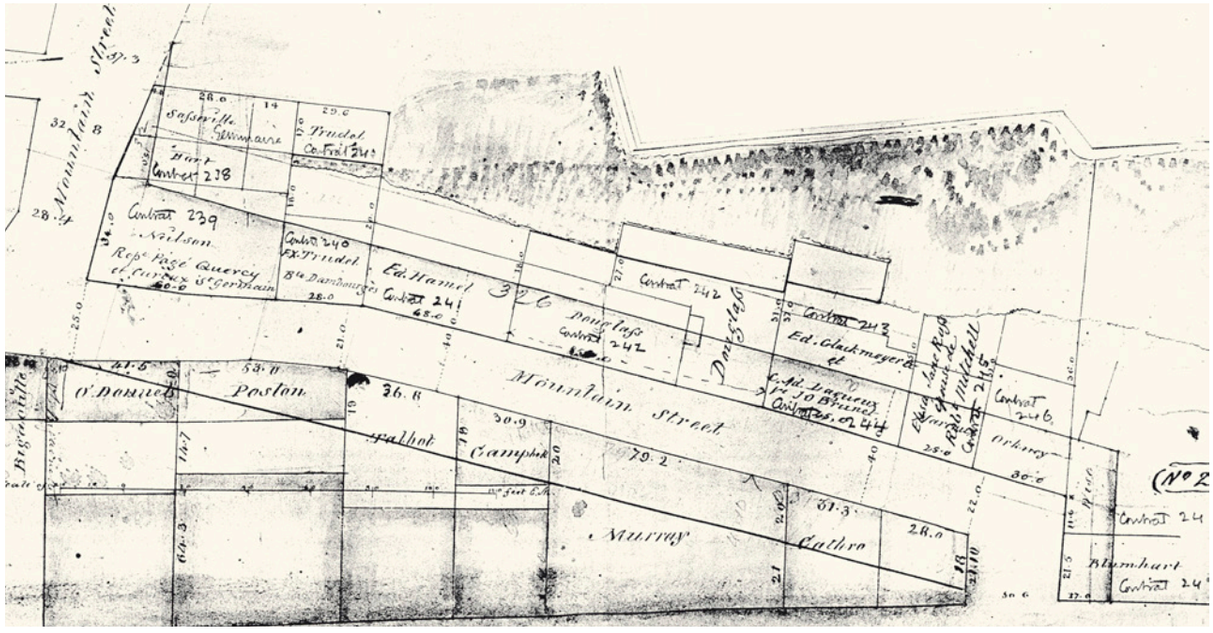

PLAN OF THE WIDENING OF MOUNTAIN HILL,
Archives de la ville de Québec, Joseph Hamel, 2 septembre 1851, D0 1279.

livres en novembre 1853. De plus, d'autres sommes moins importantes seront versées. D'après ce plan, les acquisitions multiplient par trois l'espace disponible pour la nouvelle emprise de la rue qui aura vraisemblablement près d'une quarantaine de pieds. La largeur actuelle de la voie, en y incluant les trottoirs, ne dépasse pas 45 pi. D'autres travaux ont lieu dans le haut de la côte où l'on donne plus d'ampleur au carrefour des rues du Fort, Buade et des Remparts. Ces travaux d'élargissement de la voie et d'amélioration de la chaussée s'inscrivent dans une opération presque ininterrompue. En effet, les rapports annuels des services techniques de la ville font état, presque chaque année depuis son incorporation en 1833, de dépenses de matériaux de pavage et de travaux de minage le long de la rue.

Les dernières décennies du siècle et les années suivantes se distinguent par le souci d'embellir la côte et ses approches, alors qu'on prend de plus en plus conscience de la vocation touristique de la ville. La terrasse Durham, longue de 160 pi, construite en 1838 sur l'emplacement du vieux château Saint-Louis incendié en 1834 et qu'on dit délabrée dès 1869, est remplacée par la terrasse Dufferin. Lors de son inauguration en 1879 par le gouverneur général, le marquis de Lorne, la princesse Louise ne confiera-t-elle pas à Charles Baillairgé, chargé du projet, que c'est en effet la plus belle promenade du monde. Le premier ascenseur reliant la maison Louis-Jolliet, sur la rue Champlain, à la terrasse est construit la même année par William Griffith. Cet ascenseur sera remplacé en 1906 par un équipement plus moderne. Les deux escaliers de la côte, faits de bois, vont aussi être remplacés. Plusieurs soumissions par des entreprises de construction sont déposées au début des années 1890 pour de nouveaux escaliers Buade et Champlain, plus larges et mieux adaptés au passage des piétons. Les plans de Charles Baillairgé sont finalement retenus en 1893. Un escalier de fer à trois rampes et large de 20 pi est installé à l'extrémité de la rue Buade ; on élargit l'autre escalier par la démolition de la maison du coin est sur la côte et par des achats de terrains jusqu'au bas du nouvel escalier, de fer lui aussi. Deux accès mieux accordés à une côte où la circulation s'est beaucoup améliorée grâce à deux modifications importantes. D'abord, en 1871, la porte Prescott est démolie après que le maire Pierre Garneau eut écrit au commandant militaire le colonel Hamilton pour lui rappeler « *the long standing grievance of the difficulty and public inconvenience that is felt in passing through Prescott Gate* » et lui eut proposé d'en doubler la largeur. Ensuite, en 1876, la côte reçoit un nouveau pavage, en pierre, au coût imposant de 22 000 $, sur toute la longueur de la voie entre la rue Saint-Pierre et le nouveau bureau de poste, élevé en 1871-1872 sur le passage du Chien d'Or, bureau de poste auquel on ajoutera en 1913 une aile dotée d'un dôme et une fausse façade monumentale donnant sur le fleuve. Une nouvelle façade sera aussi ajoutée au palais épiscopal au début du XXe siècle, face à la côte.

LA FONCTION TOURISTIQUE

La vocation touristique de la ville exige plus que des aires de marche et de circulation aisée. S'impose ainsi l'idée, au cours des mêmes années, d'un meilleur service d'accueil aux voyageurs, c'est-à-dire d'un grand hôtel de luxe. La recherche d'un promoteur, entreprise dès 1880 par les autorités municipales, n'aboutissant pas, l'impatience gagne la presse qui se demande en 1886 si « Québec aura enfin son grand hôtel ! ». Et l'on pointe du doigt le vaste terrain du gouvernement où le dernier Parlement – après l'incendie du premier en 1854, quatre ans après son inauguration – a siégé jusqu'à ce qu'il soit incendié à son tour en 1883. La question de la rente du terrain à l'Église ayant été réglée par le gouvernement, qui devient propriétaire des lieux en versant en 1888, pour le lot 2834, la somme de 80 000 $ au cardinal Taschereau, évêque de Québec, on voit là le site idéal d'un hôtel de grand prestige. Un projet voit le jour : le *Canadian Gazette* annonce en effet en janvier 1891 que le capital nécessaire de 200 000 $ a été souscrit et que le Fortress Hotel sera construit au printemps. Des esquisses sont présentées au public : un corps

Vue du parc Montmorency, photographié depuis la terrasse Dufferin.
Photographie Paul Bussières, 1999.
Petit parc du cimetière au pied des fortifications.

principal d'édifice, avec entrée sur la rue des Remparts, aura 200 chambres et une maison d'opéra s'ouvrira largement sur la côte de la Montagne. Toutefois, ce projet, conçu à Boston, mais dont les promoteurs sont des hommes d'affaires de Québec, avorte à la suite de difficultés financières. C'est à ce moment qu'intervient le Canadien Pacifique en achetant l'année suivante le château Haldimand, derrière la terrasse Dufferin, qu'on démolit aussitôt. C'est là que logeait l'école normale de Québec depuis 1865. La construction du Château Frontenac est aussitôt entreprise et se poursuivra en plusieurs étapes entre 1892 et les années 1920. Notons que les déblais du site sont acheminés pour remblayer les excavations laissées sur le terrain inoccupé du projet Fortress Hotel. Un parc sera finalement aménagé en ces lieux, auquel on pense d'abord donner le nom de Frontenac. Ce sera le parc Montmorency.

En face du parc, sur la droite, cachant le bureau de poste, les maisons de l'ilôt entourées par l'escalier, la côte et la rue Port-Dauphin, jurent à côté des constructions voisines. Dans le contexte de l'aménagement urbain en cours, on les considère bientôt comme une véritable disgrâce et la presse se déchaîne pour les faire disparaître. Le *Quebec Chronicle* et *Le Soleil* n'y vont pas de main morte. On assure que ce pâté de maisons offre « une succession des vues les plus insupportables qui se puissent rencontrer dans aucune ville, à savoir : une masse confuse de vieilles bâtisses en bois, de galeries croulantes et de cabinets d'aisance », que ce sont « des choses que voient les étrangers en montant la côte de la Montagne » et que « ce ne sont pas des vieilleries de cette sorte qui donnent du cachet à une ville, qu'elles ne servent qu'à nous faire passer pour des arriérés et des gens sans goût ». On conseille ainsi au maire Parent de faire de la disparition de ces maisons un article de son programme et de son prochain budget. Les autorités du palais archiépiscopal, de l'autre côté de la rue, ne sont pas en reste, puisqu'elles encouragent la municipalité à faire le ménage de ces « masures ». Le conseil de ville prend alors la décision, à la suite de requêtes de citoyens, de nommer un comité du monument Laval. Celui-ci informe le maire de Québec en mars 1904 qu'il a décidé de lever une statue à Mgr de Laval, premier évêque de Québec, sur le site des vieilles maisons, face au parc Montmorency ; il lui demande en outre de procéder à leur démolition dans le plus bref délai.

Ces maisons, une dizaine, qui comprenaient entre autres l'hôtel du Chien d'Or, les bureaux du Canadien

L'ilôt des vieilles maisons en haut de la côte de la Montagne
Archives nationales du Québec, Livernois, P560, S2, D87432.
Maisons de l'ilot de l'escalier Buade, la côte de la Montagne et de la rue Port-Dauphin, cachant le bureau de poste, démolies en 1904.

Le haut de la côte de la Montagne.
Photographie Paul Bussières, 1998.
Monument à Mgr de Laval et escalier Buade à gauche.
Palais archiépiscopal au centre. Parc Montmorency à droite.

Pacifique et où l'on avait vu pendant longtemps ceux du journal *L'Événement*, furent démolies entre le 23 mai et le 1er août 1904. L'entrepreneur qui fit l'ouvrage et dut niveler le terrain obtint 3 500 $ et les matériaux de démolition. Comme prévu, le monument de Mgr François de Laval fut inauguré le 22 juin 1908 à l'occasion du troisième centenaire de la fondation de Québec, en présence du gouverneur général du Canada, Lord Grey, et des dignitaires de l'Église et de l'État. D'une hauteur de 13 m, le monument porte une statue de bronze, œuvre du sculpteur Louis-Philippe Hébert, qui repose sur un socle imposant de granite gris de Stanstead entouré d'une rampe et de murs de soutien en granite rosâtre de Rivière-à-Pierre.

Un autre projet hôtelier, moussé par la *Semaine commerciale* dès mai 1907, fut annoncé en 1910. L'hôtel Sky-Scraper, une construction gigantesque de 16 étages, serait construit sur le grand terrain occupé par le Bloc Morin et l'hôtel Neptune, en bas de la côte, entre la falaise et la rue Sault-au-Matelot. Les cinq derniers étages, réservés aux voyageurs fortunés, surplomberaient le promontoire et auraient leur entrée sur le parc Montmorency, alors que les onze autres, destinés aux gens d'affaires, déboucheraient sur la côte de la Montagne. L'immeuble devait comprendre un musée, un casino, un café-concert et un jardin ouvert sur le toit. D'un coût de un million de dollars, il avait comme architecte Lorenzo Auger qui logeait au 111 côte de la Montagne, dans le Bloc Morin. Les principaux actionnaires de l'entreprise étaient américains, les autres québécois et européens. Ce projet, comme celui du Fortress Hotel 20 ans plus tôt, n'eut pas de suite.

Le bâti résidentiel et commercial

Tous ces changements produisirent des modifications nombreuses dans le bâti résidentiel et commercial de la côte. Sans les rappeler toutes, signalons les plus importantes : les constructions réalisées selon les plans de l'architecte Joseph-Ferdinand Peachy. Il s'agit de l'hôtel Mountain Hill construit en 1864 sur la droite avant le dernier coude et rehaussé de deux étages en 1867 et, la même année, de trois maisons de quatre étages à toit plat, avec façade en pierre de taille et vitrines à arcades au rez-de-chaussée. Ces belles maisons, les premières sur le haut de la côte, en remplacent d'autres plus anciennes. Les deuxième et troisième maisons, une maison double, appartiennent à l'orfèvre Narcisse Turcotte qui fait appel au même architecte pour refaire la façade de la maison voisine, la quatrième dans la descente, une grosse maison de six fenêtres de largeur, ayant un toit à deux versants, trois étages et de larges vitrines. Il en est propriétaire depuis 1865, l'ayant acquise des héritiers de la famille Dorion qui l'avaient fait construire à la fin des années 1780. Toutes ces maisons comportent des espaces commerciaux derrière leurs vitrines et des logements aux étages supérieurs. Les maisons neuves de Henri Gilbert Woods et de David Morgan sont aussi construites en 1868 et 1871 selon les plans de Peachy, de même que la maison en brique de trois étages commandée en 1872 par le maître tailleur Patrick Shea au bas de la côte. Finalement, Florent Guay, un autre client de Peachy, fait élever une maison ayant cinq étages sur la rue Notre-Dame et trois sur la côte de la Montagne près de l'escalier Casse-Cou. D'autres travaux de construction et de réparation sont aussi accomplis sur d'autres propriétés. Comme on construit depuis plus de 200 ans tout au long de la côte, il n'est pas étonnant qu'il faille parfois refaire de vieilles maisons abîmées par le temps ou incendiées. Et d'autant plus aisément que les propriétaires sont fortunés — certains, tel François Lehouiller, font souvent office de prêteur d'argent.

Des immeubles commerciaux prennent le relais des maisons à partir du dernier coude en direction du fleuve. Tel l'édifice de J. Brodie & Co's Warehouse and Office, à l'ouest de l'hôtel Neptune, acheté en 1904 par le Dr Édouard Morin qui le relève de trois à cinq étages et le rebâtit à neuf. Des bureaux d'avocats, d'architectes, d'agents manufacturiers s'y installent en plus des bureaux du Dr Morin. L'hôtel Neptune, redevenu auberge en 1901, se voit paré d'une façade monumentale d'inspiration italienne. Enfin, apparaît l'édifice de l'entreprise Chinic ayant fait affaire depuis 1875 sur le site de la maison de Charles-Aubert de La Chenaye tombée en ruines dans les années suivant la Conquête. Une autre maison est construite là vers 1880 et se retrouve, après des ventes successives, aux mains d'Eugène Chinic. Elle connaîtra par la suite des agrandissements, un exhaussement de deux étages, le percement de larges vitrines dans les murs donnant sur la côte et sur la rue Saint-Pierre et l'installation d'un ascenseur servant le magasin de quincaillerie au rez-de-chaussée et les occupants des étages supérieurs. L'atlas Hopkins de 1879 montre une côte de la Montagne entièrement construite du sommet jusqu'à la rue Dalhousie, à l'exception du terrain au milieu de la rue des Sœurs en face de la rue Thibodeau, un terrain toujours vide aujourd'hui. Plusieurs bâtisses dans le segment allant du dernier coude vers le fleuve sont construites en brique.

Une occupation toujours « anglaise »

Les données du Groupe de recherche en histoire du Québec inc. pour l'année 1876 et celles de *L'indicateur de Québec* pour 1885-1886 révèlent une composition socioprofessionnelle semblable des résidants de la côte. Il y en a une soixantaine, dont le tiers est toujours de langue anglaise, proportion qui diminuera progressivement au cours du siècle suivant. Plus encore qu'à la période précédente, le commerce des marchandises sèches domine les activités économiques, avec une vingtaine d'entreprises réparties sur le long de la côte. Six tailleurs et bijoutiers continuent d'avoir leurs affaires vers

« L'Hôtel Neptune Inn » qui était situé au 115 de la côte de la Montagne, vers 1912.
Archives de la ville de Québec, photographie imprimée tirée du volume *Quebec, Canada* par *The Publicity Bureau*, H.H. Wilson, négatif nº 9009.

le haut, ainsi que deux libraires et, à la hauteur de l'actuel escalier Frontenac, l'imprimeur du *Quebec Mercury*, journal fondé en 1805 et disparu en 1903, qui imprimera entre 1880 et 1884 le *Bulletin de la Société de géographie de Québec*. Études d'avocats et bureaux de médecins ont pignon dans la moitié basse de la côte, principalement au 105, dans l'édifice Brodie, voisin, on l'a vu, du *Morning Chronicle* et quelques années plus tard de l'Imprimerie Commerciale d'un côté, et du Canadian Express, un poste de charretiers, de l'autre. *L'Électeur*, fondé en 1880 et qui deviendra *Le Soleil* en décembre 1896, loge au 118, près de l'entreprise Chinic. L'hôtel Mountain Hill n'a pas bougé. Les tendances observées dans la répartition des occupations et des entreprises vont se maintenir longtemps. Il y aura certes des mouvements, au fil du temps, entre les deux moitiés de la côte, mais la profession juridique et la comptabilité resteront en bas, près de la rue Saint-Pierre et des rues annexes, où se trouve le gros de leur clientèle, tandis que les artisans et les commerçants de la bijouterie, jusqu'au moment de leur disparition, auront leurs boutiques en haut. Les imprimeurs et les journaux, souvent les mêmes, se trouvent, quant à eux, aux deux extrémités de la côte.

Les changements du XXe siècle

Avant que les maisons de l'îlot en face du parc Montmorency ne tombent en désuétude et ne soient démolies en 1904, elles abritaient plusieurs commerces. En 1876, on en comptait sept installés au rez-de-chaussée. *L'Événement*, le Chien d'Or et le pharmacien Musson occupent des espaces s'ouvrant sur deux des trois rues encadrant l'îlot. Les autres sont des cordonniers, l'imprimeur Pierre G. Delisle, le restaurant Macadams et le News Depot.

Avec la fin des grands travaux au début du siècle, les principaux traits de la côte sont en bonne partie fixés. Les aménagements de la chaussée et des environs seront poursuivis jusqu'à terme et des transformations surviendront dans son architecture. C'est ainsi qu'à de nombreuses reprises entre 1929 et 1954 des réparations sont apportées au pavage de la chaussée et aux murs de soutènement du parc Montmorency et du petit parc du cimetière qui lui est adjacent. L'élargissement de la chaussée n'étant pas terminé, une partie des lots 2 211 et 2 212, à l'angle de la rue Notre-Dame, est acquise à cette fin par la ville en 1948, après que la maison Smith eut été détruite par le feu en février. Plus haut, dans la courbe face à l'escalier, le stationnement des voitures sur la droite amène les automobilistes à empiéter sur la gauche, ce qui rend problématique la circulation dans la montée. On élargira donc à même la falaise et on abaissera le niveau de la chaussée. Des travaux de réfection sont par ailleurs entrepris dans l'ensemble du parc jusque dans les années 1960, à la suite des demandes de la Corporation des vieux-quais de la basse-ville.

L'importance des bureaux s'affirme lors de la construction du Financial Building en 1929, un édifice de huit étages muni d'un ascenseur menant au parc Montmorency, auquel le droit d'utilisation public est refusé par la ville la même année. Le Concept général de réaménagement du Vieux-Québec préconisera en 1970 que cet ascenseur soit mis au service du public — ce qui ne sera jamais fait. Quelques années plus tôt, en 1921, un agrandissement important du Bloc Morin, juste à côté, avait ajouté plusieurs bureaux. Pour sa part, la compagnie de publication *Le Soleil*, installée depuis ses débuts au 90-92, voisin de l'hôtel Mountain Hill, faisait ériger en 1915 une structure d'acier. Et, en 1927, le Crédit foncier franco-canadien faisait ravaler et aménager, pour des bureaux, son immeuble à l'est de l'escalier Casse-Cou. On ne construira presque plus, mais des démolitions auront lieu, qui dégageront des espaces restés libres pour d'autres utilisations. D'abord, les maisons Foley et Amyot, voisines du bureau de poste, sont démolies en 1923 après qu'on se fût plaint au ministre des Travaux publics à Ottawa qu'elles

La nouvelle porte Prescott.
Photographie Paul Bussières, 1998.
À droite, les trois maisons construites à neuf en 1867.

empêchaient d'avoir une belle vue sur l'édifice fédéral nouvellement complété ! Le terrain dégagé permettra la construction en 1978 de l'escalier Frontenac et, en 1983, de la nouvelle porte Prescott. On démolira aussi deux maisons à l'est de l'escalier Casse-Cou et plusieurs bâtisses sur le côté est dans la descente, dont l'hôtel Mountain Hill en 1950 et l'édifice ayant été occupé par *Le Soleil* autrefois. Ces disparitions permettront d'aménager le petit parc La Cetière s'ouvrant sur la rue Notre-Dame. Le Bloc Morin, démoli en 1964, laissera place à un terrain d'usage privé. Il ne reste donc plus, au total, que 24 maisons et édifices du sommet de la côte à la rue Dalhousie ; 14 du haut jusqu'à la rue Notre-Dame, plus six édifices commerciaux entre Notre-Dame et Saint-Pierre et les quatre grands immeubles entre Saint-Pierre et Dalhousie, convertis en condominiums sur le côté sud de la côte et en bureaux sur le côté nord.

La côte aujourd'hui

Qu'en est-il de la côte de la Montagne au tournant du XXIe siècle ? Après avoir maintenu jusqu'aux années 1950 son caractère de lien privilégié entre la haute-ville et la basse-ville et conservé un tissu serré d'activités marchandes et de services desservant les besoins de la population locale, elle est devenue dans la seconde moitié du siècle une rue d'importance moyenne servant principalement au transit automobile et à la circulation piétonnière touristique.

La restructuration du commerce de gros loin du port et à proximité des grands axes routiers ayant provoqué la disparition des entrepôts à la basse-ville, la côte a perdu sa fonction d'axe de transport marchand et, progressivement, ses négociants et ses artisans toujours plus éloignés de leurs fournisseurs. La clientèle locale a par ailleurs fortement diminué avec le départ d'une fraction de la population vers d'autres quartiers de la ville. La banlieue a grandi, l'accès à l'automobile a permis de pousser le commerce de plus en plus loin vers la périphérie dans des centres commerciaux mieux adaptés aux nouvelles habitudes de consommation. Les services ont connu le même sort. Les institutions financières spécialisées dans les placements, le courtage et l'immobilier, et installées auparavant dans la partie basse de la côte, avaient toutes disparu dans les années 1960. Les avocats et les comptables, eux aussi, ont dû partir après la mutation des activités économiques de la rue Saint-Pierre et des rues voisines. Un bref examen de l'utilisation des lieux de commerces et de services en 1998 montre bien les résultats de ces changements.

Le bas de la côte de la Montagne.
Photographie Paul Busssières, 1998.
Vue de la falaise entre l'édifice Montmorency à gauche
et la bâtisse ayant remplacé l'Hôtel Neptune, à droite.
Le Bloc Morin s'y trouvait avant 1964.

Sur les huit maisons à l'ouest de l'escalier Casse-Cou, sept consacrent leur rez-de-chaussée à des commerces de marchandises diverses et de basse gamme, souvenirs et « articles pour adultes » visant une consommation touristique de masse, alors que dans la huitième le restaurant Le Vendôme répond depuis longtemps à la même clientèle, été comme hiver. L'ancien édifice du Crédit foncier franco-canadien loge la Société de géographie de Québec, la Société historique de Québec et deux autres organismes culturels. Tout à côté, les maisons Smith et Hazeur viennent d'être reconstruites après avoir été incendiées en 1990. Elles sont occupées par le centre d'interprétation de Place-Royale, une aire commerciale et quelque huit logements. La maison Soumande, leur voisine plus bas, après réfection de son mur face au parc de la Cetière, se voit couverte, à l'été de 1999, d'une immense peinture murale de 420 m^2 présentant en trompe-l'œil des traits dominants de la vieille capitale : architecture, géographie, aménagement de sa falaise et ce, à travers les saisons. Une quinzaine de personnages ayant marqué l'histoire québécoise sont campés dans ce vaste tableau. Cette *Fresque des Québécois*, faite à l'initiative de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec et de la Commission de la capitale nationale, est un élément majeur visant la valorisation du patrimoine du quartier de Place-Royale. Ajoutée à la mise en valeur du petit parc adjacent, elle concourt évidemment à donner à la côte une personnalité nouvelle. Dans l'édifice Montmorency, autrefois le Financial Building, une dizaine de locataires regroupant avocats, architectes, agences de communication et de voyages, etc., se partagent six étages et demi, alors que le reste, un étage et demi, est libre pour location. L'édifice ayant remplacé l'hôtel Neptune, lui aussi détruit par

La *Fresque des Québécois*.
Cité de la Création, Commission de la capitale nationale du Québec et Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC).
Photographie Louise Leblanc.

le feu en 1925, paraît occupé par des logements. Dans les cinq autres blocs menant à la rue Saint-Pierre, quatre ont au rez-de-chaussée des galeries d'art, ce qui est nouveau, et tous comprennent des logements aux étages — il y en a 28 sur cinq étages au coin de la rue Saint-Pierre. Les autres, vers la rue Dalhousie, sont aménagés en condominiums et en bureaux. En somme, même si la rue a perdu beaucoup de son importance d'autrefois, les transformations récentes qu'elle a connues aboutissent à lui donner un caractère différent, d'un autre intérêt.

La côte reste de plus une voie de transit passablement fréquentée matin et soir par des automobilistes qui se rendent ou reviennent de leur travail. Un comptage réalisé le 23 juillet 1991 donne 1 405 véhicules aux deux heures d'affluence du matin et 1 470 aux deux heures d'affluence du soir, près de la rue Port-Dauphin. Les intersections de la rue Saint-Pierre et de la rue Dalhousie sont évidemment plus fréquentées. Par comparaison, les chiffres pour la côte du Palais le 18 août 1992 donnent 1 502 et 1 415 véhicules respectivement. Ces deux voies d'accès au Vieux-Québec paraissent à cet égard d'importance égale. La rue a certainement perdu de son intérêt pour les gens de la ville, mais sans doute pas pour les touristes qui en découvrent les charmes et y affluent par milliers dans leur passage de la terrasse Dufferin à Place-Royale par l'escalier Casse-Cou, de même que pour tous les voyageurs débarqués des grands navires accostant régulièrement l'été à quelques pas du bas de la côte et qui se précipitent vers les hauteurs où dominent la terrasse et le Château Frontenac. Selon un comptage du 4 juillet 1981, 5331 personnes ont été observées dans l'escalier Casse-Cou au cours d'une période de 12 heures. À la fin de l'année 2000, ce chiffre a vraisemblablement été beaucoup dépassé.

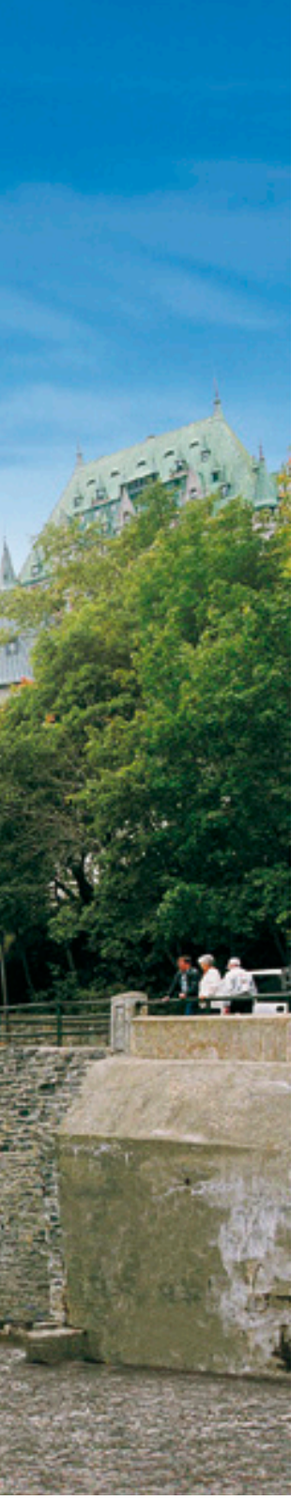

La côte de la Montagne.
Ville de Québec, 1989.

Cet escalier est le plus achalandé de la ville. Enfin, au carrefour de la côte et de la rue du Fort, le débit des piétons à l'été de 1992 atteignait en semaine près de 11 000 au cours d'une journée normale et faisait plus du double durant le Festival d'été.

Les changements survenus dans la côte de la Montagne au cours des dernières décennies sont analogues à ceux de son aire d'appartenance, le Vieux-Québec. L'évolution de ce quartier paraît en effet commandée principalement par le mouvement des touristes et la présence du commerce de qualité y est mise à mal par l'économie grandissante du T-shirt et de la pacotille.

La partie basse de la côte de la Montagne, de la rue Sault-au-Matelot jusqu'au coin de Dalhousie, en direction du fleuve.
Photographie Paul Bussières.

Les loisirs à Québec

Hiver comme été, Québec fourmille d'activités qu'elle offre autant aux résidants de la ville et de ses environs qu'aux touristes qui la visitent chaque année en grand nombre. En effet, depuis la fin du XIXe siècle, la capitale revêt l'image de vieille ville française fortifiée en Amérique du Nord, une réputation qui est peu à peu devenue un atout touristique majeur.

Les loisirs et les infrastructures touristiques qu'elle offre sont à la fois ancrés dans le territoire et issus de l'histoire et des traditions de la ville. Ils sont donc tantôt inspirés par l'histoire et tantôt par le paysage, auquel, par ailleurs, ils laissent leurs marques.

Bien que Montréal accueille bon nombre des productions et des artistes de Québec, la ville propose néanmoins une multitude d'activités artistiques, culturelles, populaires et sportives, de même que de multiples expériences gastronomiques à découvrir.

Le Québec gastronomique

Depuis le tournant de 1960, le Vieux-Québec est devenu un haut lieu de la gastronomie en Amérique ; à ce titre, de nombreux restaurants renommés, souvent dirigés par des chefs d'origine européenne, affichent leurs menus tout au long des vieilles rues. Le Vieux-Québec, réputé pour ses restaurants français, propose aussi aux gourmands des bistrots à la française, des pubs à l'anglaise, des crêperies bretonnes, des pizzerias italiennes et des comptoirs de restauration rapide (*fast-food*) à l'américaine. Toutefois, c'est surtout sa fine cuisine et le rapport élevé de restaurants gastronomiques (le plus haut en Amérique par nombre d'habitants) qui distinguent la ville de Québec de toute autre. C'est d'ailleurs la vocation hautement touristique de la ville qui rend possible un tel rapport.

À Québec, bien manger est plus qu'un plaisir, c'est une tradition qui s'inscrit dans le temps et l'espace. À ce titre, quatre secteurs de concentration gastronomique, délimités à l'ouest par la rue Cartier, se découpent dans la ville, ayant chacun leur histoire, leurs particularités et leur clientèle propres ; la Grande-Allée et la rue Saint-Jean hors les murs, le Vieux-Québec *intra-muros* et les quartiers Champlain et Saint-Pierre. Il ne s'agit toutefois pas là de quartiers délimités selon des critères ethniques puisque, à l'opposé de plusieurs villes en Amérique du Nord, ce n'est pas ce caractère qui prévaut ici. C'est plutôt l'histoire et l'aisance financière des résidants ou des visiteurs qui ont été ou sont déterminantes.

La Grande-Allée

La Grande-Allée, 1999.
Photographie Charaf El Ghernati.

Banlieue de la bourgeoisie anglaise au XIXe siècle, la Grande Allée était historiquement la voie de communication entre deux établissements aisés, Sillery et Saint-Louis. Les vieilles et cossues demeures anglo-saxonnes au cachet historique abritent aujourd'hui la plus forte densité de restaurants de la ville. À proximité de plusieurs grands hôtels, la clientèle de ce secteur est majoritairement touristique, ce qui confère une effervescence saisonnière à cette artère qui connaît par ailleurs un calme plus relatif en basse saison. La plupart de ses restaurants fonctionnent avec des effectifs réduits en dehors de la période estivale, des fêtes de Noël et de la Nouvelle Année, des célébrations du Carnaval et du *Spring Break*. Toutefois, la clientèle parlementaire et gouvernementale des environs leur assure aussi, durant les midis de la semaine, une fréquentation stable et abondante. La Grande-Allée est caractérisée par plusieurs restaurants de cuisine

Loews, Le Concorde, 1999.
Photographie Charaf El Ghernati.

française traditionnelle, pourvus d'une terrasse extérieure donnant sur la rue. Elle permet de savourer un apéritif en retrait l'été, tout en profitant du bouillonnement de la vie urbaine de Québec . On y trouve aussi un bon choix de tables italiennes, des restaurants asiatiques et africains, de même que quelques comptoirs de restauration rapide. Toutefois, puisqu'on se trouve en plein quartier touristique, on doit s'attendre à une note quelque peu élevée.

La rue Saint-Jean

La portion de la rue Saint-Jean dans le faubourg Saint-Jean-Baptiste reflète une toute autre réalité. Dans la partie nord du quartier, qui était habité autrefois par des ouvriers, la plupart des édifices datent de la seconde moitié du XIXe siècle, après l'incendie majeur de 1845. Ces bâtiments aux structures moins spacieuses que celles du quartier précédent, du fait de leur origine, ont souvent été rénovés et bénéficient d'un second souffle, grâce à leurs intérieurs modernisés. Toutefois, puisque la clientèle dans le secteur n'est pas seulement touristique, on insiste moins sur l'aspect historique ou romantique du décor que sur la diversité, l'exotisme et le côté branché des restaurants . Les caractéristiques sociales du quartier Saint-Jean-Baptiste contribuent d'ailleurs à accroître la variété et l'hétérogénéité des restaurants. À ce titre, on trouve une forte densité de restaurants d'origine européenne, de même qu'un bon choix de restaurants asiatiques, italiens et des Amériques. On n'y trouve pas cependant de restaurants typiquement français. Bien qu'on y propose une cuisine de qualité, les prix des menus sont toutefois moins élevés que dans les trois autres secteurs, puisque les résidants du quartier constituent le gros de la clientèle. En effet, cette dernière, étant souvent formée de couples sans enfants, est plus encline à fréquenter les restaurants.

La ville *intra-muros*

Malgré la présence de témoins architecturaux remontant au XVIIe siècle, les incendies successifs (notamment ceux du siècle dernier) et les reconstructions font que le cachet particulier du Vieux-Québec est un produit du XIXe siècle. Dans une ambiance de ville fortifiée, où trône le Château Frontenac, signature visuelle de Québec, la haute-ville regroupe les symboles architecturaux des institutions religieuses et militaires, entremêlés aux résidences et aux commerces. L'éclectisme architectural issu des diverses époques donne le ton à la gastronomie des quartiers Saint-Louis et du Palais.

Rue Saint-Jean, 1999.
Photographie Charaf El Ghernati.

Restaurant Aux Anciens Canadiens, 1999.
Photographie Charaf El Ghernati.

Serge Bruyère, Le Livernois, 1999.
Photographie Michel Boisvert.

En effet, ici on oscille entre la plus fine gastronomie française, d'ailleurs surreprésentée par rapport aux autres secteurs, le charme de la cuisine ancestrale québécoise, l'ambiance chaleureuse et la plus délectable des cuisines italiennes ou autres. À vocation touristique, ce secteur s'adresse surtout aux fins palais et aux porte-monnaie bien garnis. La relation entre le décor et la gastronomie y est poussée à l'extrême, puisque chaque parcelle d'architecture historique est mise à profit. L'expérience est donc à la fois gastronomique, historique, symbolique et mythique.

Saint-Pierre et Champlain

Composée des quartiers Saint-Pierre et Champlain, la partie la plus ancienne de la basse-ville de Québec constitue un ensemble composite. Elle se distingue, d'une part, par son cachet historique incarné par Place-Royale, où les bâtisses qui abritaient les anciens commerces et maisons des marchands de la fin du XVIIe et du début du XVIIIe siècle ont été rénovées ou rebâties à la suite de l'entreprise de restauration, résultat d'une collaboration du ministère des Affaires culturelles du Québec et du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale. D'autre part, le caractère plus moderne est représenté par des ensembles comme la Gare du palais ou le Musée de la civilisation. La gastronomie de ce secteur revêt elle aussi ce visage contrasté. Les établissements à vocation gastronomique avoisinant Place-Royale s'adressent principalement à une clientèle touristique. Cet espace présente aussi le plus grand rapport de restaurants français de la ville, comme pour rehausser cette image de « berceau de la civilisation française en Amérique ». Par ailleurs, les constructions plus récentes, qui logent des restaurants nouvelles tendances où se mêlent influences orientales et occidentales, symbolisent les aspirations de la capitale à jouer un rôle sur l'échiquier mondial. On y trouve enfin plusieurs bistrots de type « cuisine du marché », à l'ambiance branchée.

Le château Frontenac avant la construction de la tour centrale, 1921.
Archives de la ville de Québec, Thadée Lebel, négatif nº 17230.

Château Frontenac, 1999.
Photographie Charaf El Ghernati.

L'hébergement à Québec

L'histoire du tourisme et de l'hôtellerie à Québec est intimement liée au développement des réseaux de transport et des voies de communication (navigation, chemins de fer, réseau routier et aviation). C'est d'abord pour accueillir les voyageurs et les nouveaux colons que les premiers établissements voient le jour à Québec, porte d'entrée des premiers immigrants. Toutefois, durant toute la période française, les fonctions hôtelières seront aussi particulièrement liées aux divertissements : plutôt que du confort, ces établissements proposent à leurs clients, en plus d'un toit, des jeux de cartes ou de dés, de la danse et des débits d'alcool. À ce titre, jusqu'au XIXe siècle, les auberges-cabarets seront perçues comme des lieux suspects où celui qui les fréquente est susceptible de trouver et soupçonné de chercher une « aventure galante ». Cette association entre plaisirs et établissements hôteliers déclenche d'ailleurs le courroux du clergé qui, dès la fin du XVIIe siècle, se fait l'instigateur de croisades de tempérance, qu'il multiplie en proportion de l'augmentation des établissements de boisson.

Il s'agit toutefois d'établissements de petite et moyenne envergure qui ne semblent pas constituer un réseau structuré. Il faut attendre la prospérité économique de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle pour voir apparaître les premiers hôtels haut de gamme. La ville de Québec n'échappe pas à cette implantation et à cette croissance d'une industrie hôtelière, bien que sa prospérité économique soit ralentie, et ce, parce que l'initiative et le financement de l'implantation de ces hôtels de prestige dépendent de groupes provenant de l'étranger, peu affectés par les fluctuations locales, comme dans le cas du *Canadian Pacific* avec le Château Frontenac. D'autant plus que ces années marqueront un tournant pour la ville, celui d'une redéfinition de ses fonctions qui la pousse à développer plus massivement son industrie touristique. La croissance hôtelière à Québec profitera de plusieurs conditions favorables : la réorganisation du paysage urbain par Lord Dufferin dans les années 1880 et, dès 1920, l'amélioration du réseau routier – ici comme ailleurs dans la province – sous la pression des clubs d'automobilistes, qui favorise le tourisme et, par conséquent, l'accroissement de la demande pour les établissements d'hébergement.

Gare du Palais, 1999.
Photographie Charaf El Ghernati.

Café du Monde, 1999.
Photographie Charaf El Ghernati.

L'hôtel Saint-Roch, 1939.
Gracieuseté des Librairies Renaud-Bray.

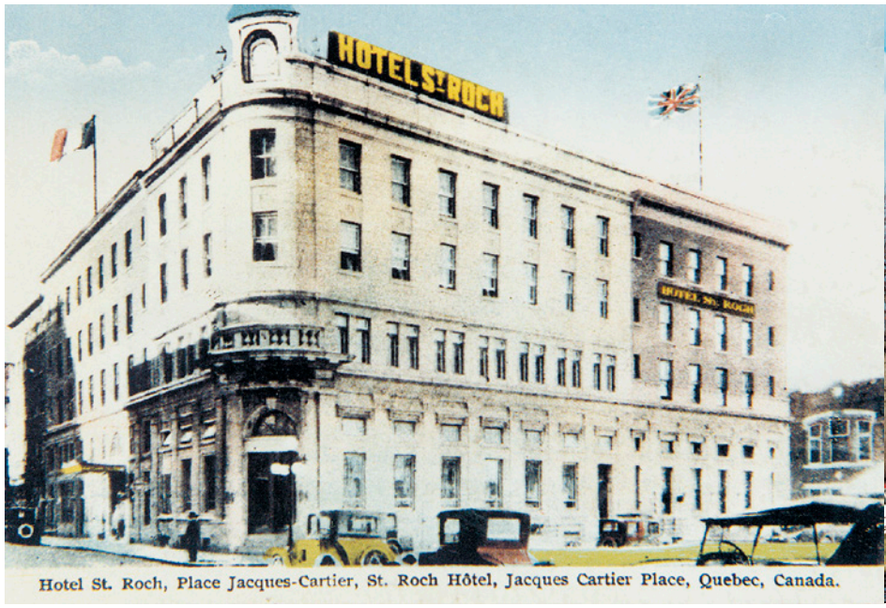

Toutefois, depuis le début du XXe siècle, cet embryon d'une industrie organisée s'est largement modifié et développé. Outre la réforme — après un long cheminement — de la *Loi sur les alcools*, les années 1940-1950 se caractérisent par la formation locale d'une main-d'œuvre spécialisée, qu'il ne sera plus nécesssaire de faire venir d'Europe, ou occasionnellement des États-Unis. En outre, la ville de Québec se fait le moteur d'une politique des plus dynamique en matière de promotion touristique, au cœur de laquelle la place de l'hiver est centrale. La tenue de façon régulière d'événements comme le Carnaval d'hiver dès 1954 contribue d'ailleurs à ces campagnes promotionnelles.

L'industrie hôtelière connaît néanmoins quelques ralentissements, durant cette même période. Le transport aérien devient plus accessible et permet enfin aux Américains qui n'ont qu'un temps limité à allouer à leurs vacances d'aller en Europe, privant ainsi la capitale d'un fort contingent de touristes étrangers. Le cachet de vieille ville française fortifiée perd donc de son intérêt, ce qui impose un renouveau et stimule les campagnes visant à attirer les touristes dans les vieux murs.

C'est durant les années 1970 que se met en place à la grandeur de la province une politique de développement touristique. Simultanément s'implante aux environs de la ville toute une panoplie d'hôtels et de motels appartenant à de grandes chaînes, offrant des séjours à prix plus modiques. Ces nouveaux venus forceront, dans les années 1980, les hôtels de la ville à se redéfinir et à se donner un créneau, désormais plus axé sur deux pôles : ceux d'hôtels de grand luxe ou de pensions à caractère très intime et européen.

Théâtre, cinéma, musée et autres activités

Les activités de loisir à Québec comprennent aussi le théâtre et le cinéma. L'histoire de l'art cinématographique est somme toute assez récente, mais par contre l'intérêt majeur pour le théâtre dans la capitale date, quant à lui, de plus d'un siècle. Ces deux activités de divertissement qui remplissent des fonctions connexes seront aussi rivales, pour un temps du moins, jusqu'à ce que chacune trouve sa voie et son public respectif. Les deux connaîtront la crise issue de l'implantation massive de la télévision dans les foyers durant les années 1950.

Le Capitole de Québec, 1999.
Photographie Charaf El Ghernati.

L'Académie de musique, 1900.
Archives de la ville de Québec,
auteur inconnu, négatif n° 00335.

Théâtre Périscope, 1999.
Théâtre Périscope,
Service des communications.

Quelques théâtres de Québec et de ses environs :
Le Trident, Grand Théâtre de Québec ;
L'Institut canadien de Québec ;
Théâtre de la Bordée ;
Théâtre Périscope ;
Théâtre d'été de l'île d'Orléans ;
Théâtre d'été de la Dame blanche.

Théâtre

Durant la seconde moitié du XIXe siècle, plusieurs éléments importants et favorables au développement et à l'expansion du théâtre dans la vieille capitale se mettent en place. Il y a tout d'abord l'érection de l'Académie de musique (au coin des rues Saint-Louis et Haldimand) entre 1851 et 1852, selon les plans de Charles Baillairgé. Le Théâtre Champlain ayant brûlé en 1852, l'Académie de musique devient désormais la salle de spectacle la plus grande et la plus prestigieuse à Québec. Durant près d'un demi siècle, elle représente pour les résidants de la capitale non seulement une grande salle de spectacle, mais un agrément touristique et un lieu de divertissement essentiels pour la haute-ville, qui se veut une cité moderne. Sa destruction lors d'un incendie le 17 mars 1900 plonge donc les amoureux de théâtre et de spectacles dans l'inquiétude et le désappointement. La même année, on entreprend des pourparlers pour doter la haute-ville d'un autre théâtre de prestige, l'Auditorium (l'actuel Capitole), qui ouvre ses portes le 31 août 1903. Dans la lancée de cette période qui marque l'âge d'or du théâtre à Québec, on inaugure plusieurs autres salles en haute-ville : le centre culturel Tara Hall, initialement connu sous le nom de Victoria Hall (coin Sainte-Anne et Sainte-Ursule) en 1874, qui s'adresse surtout aux immigrants irlandais ; le manège militaire sur l'avenue Laurier qui se transforme parfois en salle de spectacle, tout comme la salle Loyola, connexe à l'église des jésuites (à l'angle des rues d'Auteuil et Dauphine) ; et, plus tard, les théâtres Nickel et Olympia.

En basse-ville, les francophones – qui sont alors en supériorité numérique – ont aussi leurs bastions. La salle Jacques-Cartier, construite aussi par Charles Baillairgé en 1857, est à l'image de la clientèle qui la fréquente. Alors que l'Académie de musique remplissait uniquement des fonctions de divertissement auprès de la bourgeoisie de Québec – à caractère majoritairement anglophone –, la salle Jacques-Cartier (localisée dans la partie nord de la place du marché Saint-Roch, entre les rues Saint-Joseph et Saint-François) est conçue d'abord pour remplir une fonction socioéconomique, puisque la basse-ville est alors sans lieu d'approvisionnement à proximité. Baillairgé conçoit donc les plans d'un complexe avec des étals commerciaux au rez-de-chaussée et deux salles de spectacle au premier étage. Jusqu'à l'incendie qui la détruit en 1911, la salle Jacques-Cartier propose le plus souvent à son auditoire du théâtre en français, à l'image de la clientèle principalement francophone de la basse-ville.

En outre, les ouvriers de la basse-ville peuvent aller se divertir dès 1899 au Grand Café national, plus tard nommé le Théâtre français, près du boulevard Langelier, qui offre une programmation variée et bilingue (mais aussi contestée pour la moralité parfois douteuse de ses représentations). Ils fréquentent aussi le Patinoir miroir, la salle de la Garde Champlain et le Théâtre des variétés, puis un peu plus tard, le Nationoscope, le Palais royal, le Théâtre Crystal, etc.

Enfin, avec l'arrivée de la période estivale, on fréquente les théâtres en plein air : parc Savard (où est aujourd'hui situé l'hôpital Christ-Roi), les jardins Trivoli (en face du Parlement) et le théâtre Bijou rustique (aux chutes Montmorency).

Durant la première moitié du XXe siècle, le nombre de théâtres à Québec reste assez stable. Toutefois, au cours des années 1960-1970, presque tous ferment leurs portes. Ainsi, à la fin des années 1970, les trois théâtres de la capitale, l'Estoc, le Théâtre du Vieux-Québec et le Théâtre pour enfants de Québec sont fermés, faute de subventions gouvernementales. Pour pallier ce manque, un regroupement s'organise et met sur pied une nouvelle compagnie : le Trident. C'est en 1971 que la salle Octave-Crémazie lève son rideau. L'ouverture du Trident marque le début d'une nouvelle ère pour le théâtre dans la capitale, qui verra l'éclosion de théâtres diversifiés, classiques ou novateurs : le Théâtre de la Bordée, le Périscope, l'Institut canadien de Québec, etc.

Cinéma

Les premières salles de cinéma, quant à elles, voient le jour à Québec à la fin des années 1930 : *l'Annuaire Marcotte* de 1940-1941 en répertorie trois, un nombre qui doublera en l'espace de 20 ans. Bien qu'assez solidement implanté dans les habitudes des résidants de la capitale durant cette période, le cinéma subit, à la fin des années 1960, le contrecoup de la multiplication des postes de télévision dans les foyers ; l'intérêt pour celui-ci reviendra néanmoins dès que l'attrait de la nouveauté se sera dissipé. Les années 1970 voient l'arrivée d'un nouvel acteur dans le monde des cinémas de Québec :

Le Musée de la civilisation offre à ses visiteurs des visites à caractère majoritairement interactif et non traditionnel. Il propose d'explorer des sujets touchant ou non à l'histoire du Québec, tels la lune, le passage de l'enfance à l'âge adulte, la chanson québécoise, les Premières Nations, l'art et la société du Québec des années 1960 et 1970, etc.

Le musée du Québec présente, en plus de ses grandes expositions temporaires, une collection permanente sur l'art du Québec — gravures, peintures, sculptures, photos — s'échelonnant du XVIIIe au XXe siècle, de même que les œuvres monumentales de grands peintres québécois du XXe siècle.

Musée du Québec, 1999.
Photographie Charaf El Ghernati.

les grandes chaînes américaines qui s'approprient peu à peu le marché. Les cinémas indépendants ferment ou sont rachetés. Seul le cinéma Le Clap, à Sainte-Foy, reste indépendant : il propose à ses clients une programmation constituée en majorité de films de répertoire et étrangers, ce qui lui assure une clientèle et un créneau différents.

Musées

Toujours selon les annuaires Marcotte, le premier musée à apparaître au XXe siècle surgit au cours des années 1920. Il s'agit du Musée de l'instruction publique. Il sera suivi de peu par le musée de Québec, au parc des Champs de Bataille, qui propose sa collection d'animaux, de végétaux et de minéraux de la province de Québec. Ce même musée devient plus tard le musée du Québec et expose dorénavant une importante collection permanente d'œuvres québécoises et canadiennes, en plus de prestigieuses expositions d'envergure internationale en collaboration avec d'autres musées du monde entier.

S'ajoutent entre les années 1930 et 1960 le Musée et missions de Chine (sur le chemin Sainte-Foy), le musée d'Art chinois (sur la Grande-Allée) et le Musée historique inc. (sur la rue Sainte-Anne).

Le Musée de l'Amérique française propose de découvrir l'histoire de l'Amérique française à travers des objets ayant appartenus à des particuliers, à des hommes ayant laissé leurs marques dans l'histoire ou à des institutions religieuses.

Puis, peu à peu, au courant des années 1980 et 1990, les musées se multiplient. Apparaissent alors, le Musée d'art inuit, le Musée de cire de Québec, le Musée de la civilisation, le Musée de l'Amérique française, le Musée du fort, etc.

Musée de l'Amérique française, 1999.
Photographie Charaf El Ghernati.

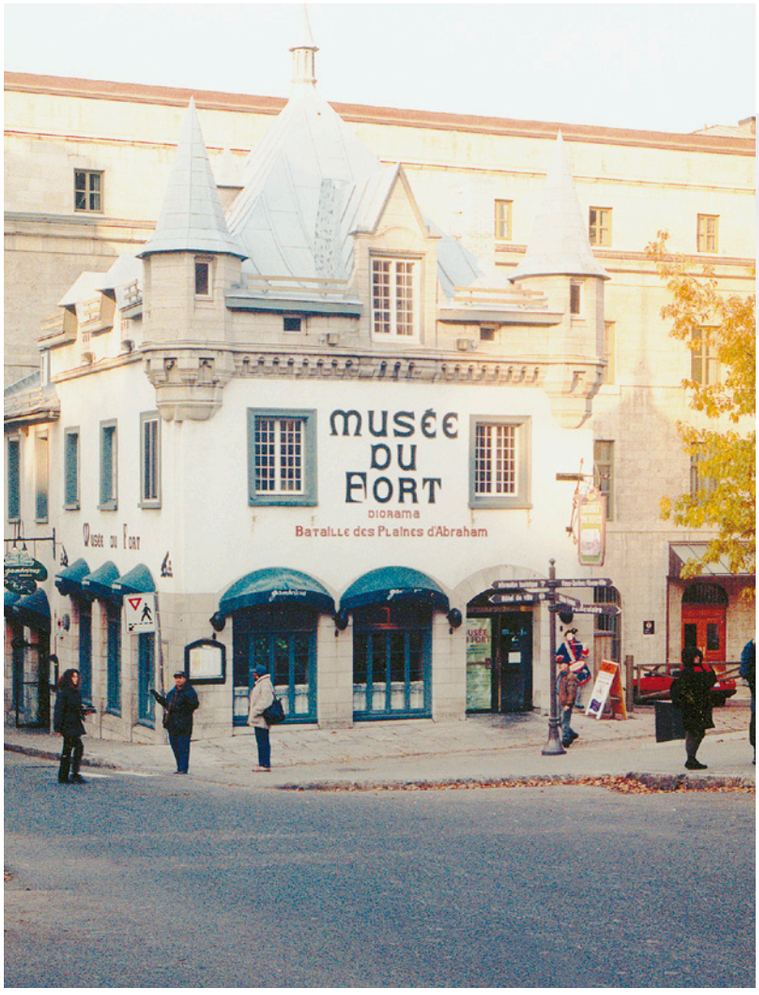

MUSÉE DU FORT, 1999.
Photographie Charaf El Ghernati.

Le Musée du fort fait revivre la bataille des plaines d'Abraham au moyen d'un dynamique spectacle multimédia alliant maquette géante, jeux de sons et de lumières, musique, nuages de fumée, etc.

LES SPORTS

Capitale de l'hiver, Québec est aussi une ville par excellence de sports hivernaux. À travers le temps, une tradition de pratique sportive s'est construite sur les bases de l'individualité et de la collectivité, des sentiments d'appartenance, de sociabilité et de cohésion sociale. Le sport est peu à peu devenu, à Québec, le lieu d'expression de certaines passions et aspirations.

La pratique sportive organisée et institutionnalisée n'existe pas au sens propre sous le Régime français à Québec. C'est plutôt la parenté et le voisinage qui assurent la sociabilité. Toutefois, avec l'institution du Régime britannique, Québec voit naître ses premières associations et ses premiers clubs. Il semble que pour les Britanniques, le sport, plus qu'une activité physique, soit un facteur de cohésion sociale : on se regroupe de façon restreinte, entre gens d'un même milieu ou partageant des intérêts communs, pour discuter, boire et manger. Le premier club sportif officiel, le Quebec Turf Club, formé en 1789, regroupe les éminents personnages de la ville qui se réunissent pour partager leur goût pour les courses de chevaux. Toutefois, jusqu'au milieu du XIXe siècle, le groupe des franco-catholiques ne pénètre pas réellement les clubs sportifs et récréatifs, qui restent en grande majorité le fait des Britanniques. L'Église catholique jouera d'ailleurs un rôle dans cette non-participation du groupe francophone. En effet, l'adoption des valeurs sportives implique l'emprunt d'attitudes et de comportements qui fracturent le tissu socio-culturel des Canadiens français, notamment les mœurs traditionnelles et la sociabilité qui se pratiquait traditionnellement à la maison. Ainsi, l'Église accuse les clubs de promouvoir des libertés illimitées et trompeuses et conséquemment d'affaiblir les liens familiaux, puisqu'ils amènent à pratiquer les activités de loisir hors du foyer. Par le fait même, ils sont perçus comme privant les enfants de l'influence morale du père et comme menaçant non seulement la famille, mais la nation.

Au XIXe siècle, les courses de chevaux deviennent des événements de grande envergure dans la capitale. Dès 1808, elles peuvent attirer des foules de trois à quatre mille spectateurs et se tiennent durant deux jours consécutifs, soit les lundi et mardi, pour totaliser près d'une dizaine de jours de compétitions. Des prix en argent sont attribués et le gouverneur y assiste souvent, ce qui ajoute mondanité et popularité à l'événement. D'autre part, dès 1820, les courses deviennent si populaires que des propriétaires de bateaux organisent des voyages spéciaux pour que les amateurs de Montréal, de plus en plus nombreux, puissent assister aux compétitions hippiques.

COURSE DE CHEVAUX À LÉVIS ORGANISÉE PAR LE STADACONA HUNT CLUB, 1872.
Canadian Illustrated News, 5 octobre 1872.

QUÉBEC, S. D.
Archives nationales du Québec,
Quebec Daily Telegraph, P600, S5, PLC66.

Malgré cela, les Canadiens français participent de plus en plus aux activités sportives hors du foyer et la multiplication des clubs est un indicateur certain de la recherche d'une sociabilité nouvelle qui ne soit pas basée sur des liens de parenté ou des relations hiérarchiques, mais plutôt sur une libre adhésion et une pratique volontaire. Comme tel, la formation des clubs est une expression d'indépendance par rapport aux pouvoirs traditionnels tels que la famille et l'Église. À Québec comme ailleurs, les associations et les clubs réglementent et organisent un grand nombre d'activités et d'événements sportifs, et l'adhésion des francophones à ces clubs transforme progressivement le visage du sport dans la capitale. Toutefois, tout au long du XIXe siècle et durant une bonne partie du XXe siècle, les sports se pratiquent en anglais. La langue étant un des éléments fondamentaux de la nationalité canadienne-française, les francophones réagissent contre le monopole de l'anglais dans les sports et tentent de donner à leur pratique une saveur linguistique qui lui soit propre, surtout au moment où les sports deviennent un phénomène de masse et de culture populaire, dans la seconde moitié du XXe siècle.

À Québec, le hockey incarne parfaitement ce phénomène d'un sport de masse. La ville connaît une longue tradition d'équipes et de joueurs de hockey, que ce soit au niveau amateur ou professionnel. Longtemps elle a été, en quelque sorte, le bastion de ce sport national. Elle fut notamment le berceau des Bulldogs de Québec, une des toutes premières équipes de hockey professionnel au Canada. Un des mécanismes de la popularité du sport est la production de héros mythiques. Joe Malone fut l'un de ceux-là. Capitaine des Bulldogs, il les conduisit à la conquête de deux coupes Stanley en 1912 et 1913. De 1928 à 1957, les As de Québec ont aussi animé les passions des partisans de hockey de la capitale. Équipe locale d'assez haut calibre, les As évoluaient chez les semi-professionnels. Les Nordiques de Québec, dans le dernier quart du XXe siècle, embraseront à leur tour les partisans de la capitale. Jouant dans la Ligue nationale, cette équipe de calibre professionnel sera durant des années l'un des lieux privilégiés de l'expression de la rivalité Québec–Montréal. La capitale ne compte plus d'équipe de la ligue nationale, mais la passion pour le hockey reste vive dans le cœur des partisans de Québec qui continuent d'encourager les équipes locales de moindre calibre.

Québec est aussi le lieu de la tenue d'un tournoi de hockey d'envergure international : le tournoi Pee-Wee. Durant les deux semaines entourant les festivités du Carnaval de Québec, des équipes de jeunes hockeyeurs d'un peu partout viennent se disputer la victoire sur la glace du Colisée de Québec et alimentent leur rêve d'évoluer un jour dans la Ligue nationale de hockey...

Par ailleurs, les plaines d'Abraham ont longtemps tremblé en été sous les galops frénétiques des chevaux et vibré au son des clameurs de leurs admirateurs. Ce sport originaire d'Angleterre est implanté ici peu après la Conquête. En fait, dès 1767, un certain Wilcox organise une course de chevaux sur les hauteurs d'Abraham. Il s'agit pourtant là d'un événement isolé, qui aura peu de suites, du fait du faible contingent anglais établi dans la capitale. Avec le XIXe siècle, toutefois, les courses se tiennent de façon plus régulière et deviennent réellement un grand spectacle qui rejoint de plus en plus toutes les couches de la société et ne se bornent plus seulement à l'élite, bien qu'elles soient toujours organisées soit par le Quebec Turf Club ou par des militaires et de grands bourgeois. Pendant un certain temps, on a tenté, sous le couvert du snobisme, de décourager les ouvriers d'assister à ce divertissement qui, disait-on, nuisait à leur morale, à leur devoir et à leur famille, mais sans grand succès. Bien que cet événement ne se tienne plus, les plaines d'Abraham accueillent désormais à chaque année un concours équestre attirant des cavaliers du monde entier.

D'autre part, les conditions exceptionnelles d'enneigement font de Québec, depuis plus d'un siècle, une ville où le ski tient une place majeure dans le cœur des citadins. Dès le début du XXe siècle, les habitants de la capitale s'approprient ce sport introduit par les Scandinaves. Le ski de fond est d'abord pratiqué sur les plaines d'Abraham et un club est formé. Puis, progressivement, on s'adonne au ski alpin sur les monts à proximité de la ville. Le ski est aujourd'hui bien ancré dans les traditions de Québec, faisant de la ville une destination touristique courue pour ses sports d'hiver.

TABLEAU 1

Provenance de la clientèle des Médiévales de Québec de 1993

Provenance	Visiteurs		Spectateurs		
	Nombre	%	Jours de participation	Nombre	%
Québec métropolitain	185 900	54,9	2,2	414 255	57,2
Reste de la province	135 400	40,0	2,0	270 800	37,4
Reste du Canada	8 150	2,4	2,1	17 115	2,4
États-Unis	2 700	0,8	2,1	5 670	0,8
Outre-mer	6 450	1,9	2,5	16 125	2,2
Total	338 600	100	,02,1	723 965	100,0

Source : Adapté du Service de la planification de la ville de Québec (1994).

Bien que le sport se soit organisé en clubs, tournois, et autres structures, il s'est pratiqué et se pratique encore, dans la vieille capitale comme ailleurs, de façon libre, individuelle et amateure, qu'il s'agisse de golf, de patinage, de baseball ou de tout autre sport. Le sport, toujours associé à un sentiment d'identité, enflamme et rallie encore la capitale, que ce soit au niveau de la pratique ou du spectacle. Les rêves olympiques que nourrit la ville ne le prouvent-ils pas, bien au-delà des impératifs économiques ?

Fêtes et festivals

Les fêtes et les festivals font partie du paysage urbain de Québec. Moteurs de l'industrie touristique de la capitale, ils drainent chaque année de nombreux visiteurs, tant d'origine provinciale que nationale et internationale. Hiver comme été, la ville vibre tantôt au rythme de la musique du Carnaval d'hiver et du Festival d'été, tantôt à celui des fêtes de quartier ou des activités à caractère historique.

Durant les périodes estivales de 1993 et 1995 se sont tenues à Québec les Médiévales. Projet de type historique, les Médiévales de Québec offraient un ensemble d'activités reconstituant des tableaux, des événements, des professions ou le mode de vie inspirés du Moyen Âge. Tirant profit de l'engouement et de la vague de popularité que suscite le passé, les organisateurs invitaient les participants à se rendre en costumes d'époque sur les sites pour prendre part aux activités et être ainsi spectateurs et participants. Ils recréaient en quelque sorte une ville médiévale à l'intérieur des fortifications de la vieille ville. Les Médiévales ont suscité la participation de quelque 338 600 personnes, principalement des résidants de la province de Québec.

Reprenant l'idée des Médiévales qui n'eurent pas de suite, les Fêtes de la Nouvelle-France proposent, depuis 1997, de replonger dans une autre époque, celle des débuts de la colonie. À cette occasion, la place Royale, la place de Paris, le parc Montmorency, le parc de la Cetière, la batterie Royale, le parc de l'UNESCO, le parc Félix-Leclerc et un grand nombre de rues du Vieux-Québec deviennent le théâtre de scènes de ménages, de messes à l'ancienne, de la tenue d'un marché public, de ripailles, d'un bal populaire, etc. D'autre part, les participants peuvent découvrir la vie à l'époque de la seigneurie, en apprendre plus sur leur généalogie, les Amérindiens et les coureurs des bois. À mi-chemin entre le mythe et l'histoire, les Fêtes de la Nouvelle-France reviennent tous les étés et entrent peu à peu dans les traditions festives de la ville.

Patin à la place d'Youville, 1999.
Photographie Charaf El Ghernati.

Témoignage du carnaval d'hiver

The masquerade ball on ice

The costumes were most gorgeous. Lord and Lady Aberdeen were only there as spectators, the Governor General wearing black creames coat and mink cap, and lady Aberdeen a snowshoer's long blanket coat. (A short account of Ye Quebec Winter Carnival Holden in 1894, G.M. Fairchild. J. R. Printed by Frank Carrel. 1894.)

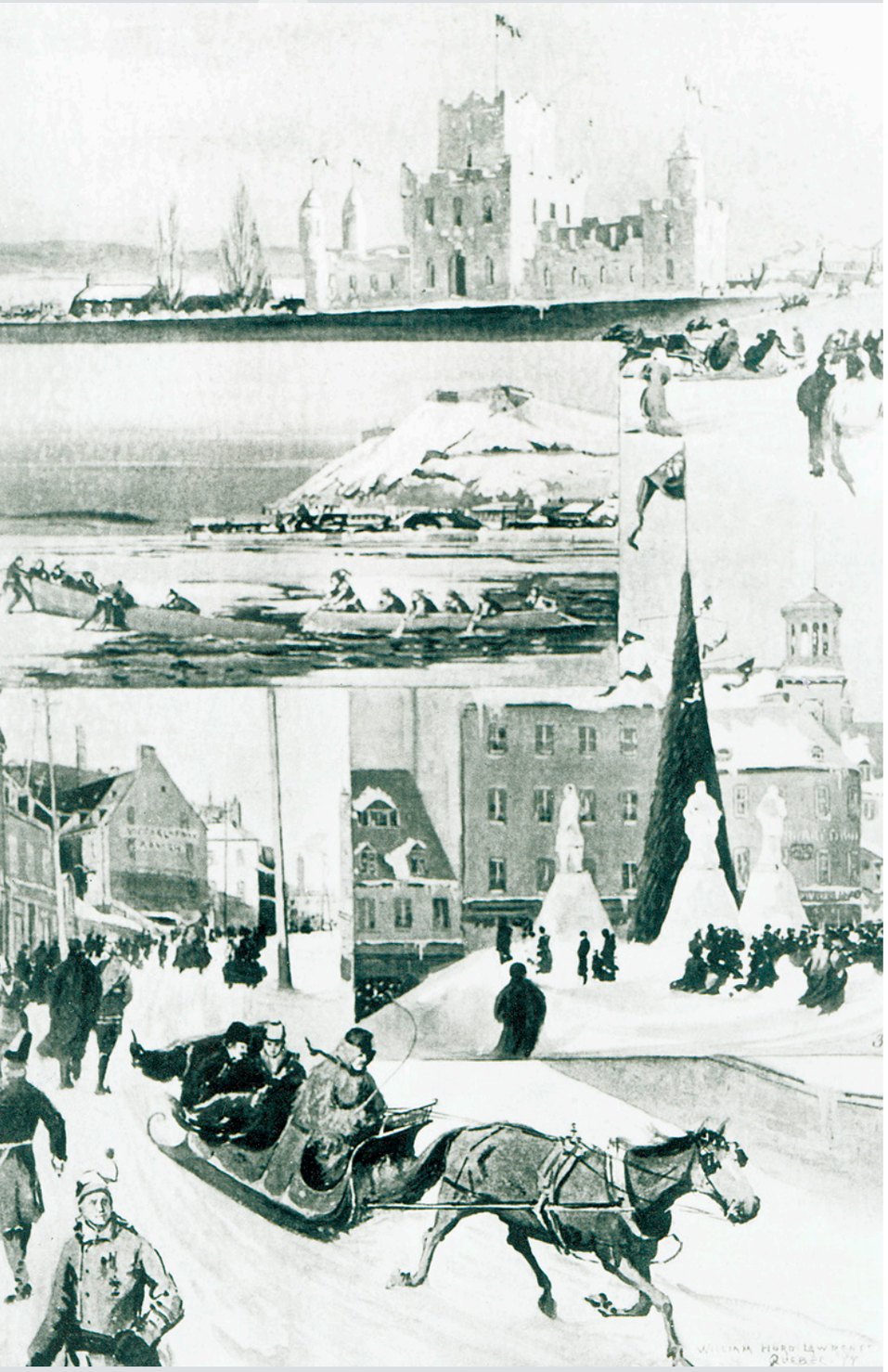

Diverses vues du Carnaval d'hiver : palais de glace, monuments, course de canots, 1894.
Archives de la ville de Québec, *Harper's Weekly* William Hurd Lawrence, négatif nº 09001.

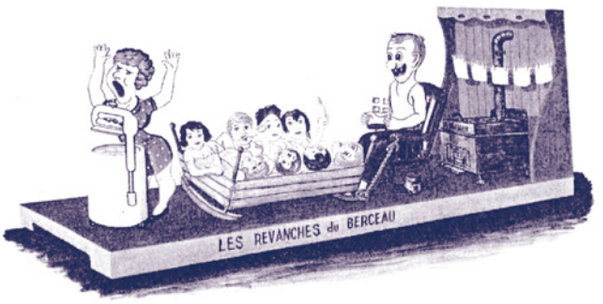

Char allégorique illustré dans le Programme souvenir officiel du Carnaval, 1966.
Archives de la ville de Québec.

Chaque été, la ville vibre au rythme du Festival international d'été de Québec. Cette fête populaire regroupe une grande diversité d'artistes, allant des amuseurs publics à de grands noms de la musique internationale. Son volet musical, le plus développé d'entre tous, offre une multitude de choix : musique jazz, classique et populaire, artistes d'origine africaine, française, québécoise, américaine, etc. Il s'agit d'un festival musical au rayonnement majeur dans toute la francophonie.

D'autre part, on compte un nouveau venu sur la scène des activités à teneur musicale, le Festival Musiques au Présent, présenté en juin par l'Orchestre symphonique de Québec. Cette manifestation propose aux amateurs d'explorer de nouveaux horizons à travers la création musicale des 100 dernières années : une sélection très éclectique, allant du répertoire symphonique à des performances de multimédia, en passant par le *big band*, le rock et le gamelan.

Enfin, l'été à Québec est aussi le moment de la tenue de l'Exposition provinciale où, traditionnellement, éleveurs et agriculteurs viennent présenter le résultat de leur travail et où tout un chacun peut aller se divertir dans les attractions publiques. D'autres parts, les fêtes de quartiers, principalement celles de Limoilou et du faubourg Saint-Jean-Baptiste, permettent aux résidants de festoyer entre eux, selon les particularités de leur quartier.

En hiver, le Carnaval de Québec est l'événement festif le plus ancien et le plus populaire. Bien que quelques carnavals soient organisés au cours des premières décennies du XXe siècle – dont celui de 1927 qui comporte pour la première fois, à la lumière des archives, une reine et des princesses – le Carnaval de Québec se tient sur une base annuelle depuis 1954. Inspiré des événements antérieurs, il propose un bal, un concours international de sculpture sur neige ou sur glace, des activités sportives, l'élection de duchesses et d'une reine, une parade de chars allégoriques et un château de glace, et adopte pour mascotte et maître de cérémonie un bonhomme de neige : le Bonhomme Carnaval. Depuis 1997, dans un désir de donner un aspect plus familial à la fête, l'événement propose davantage d'activités pour les enfants et les duchesses du Bonhomme Carnaval ont été remplacées par des lutins.

Monument de glace d'un attelage de pompiers en face du poste à feu, 1955.
Archives de la ville de Québec, Service de police, négatif nº 03263.

Quelques événements à ne pas manquer :
Le Carnaval d'hiver de Québec, en février ;
Le Festival international d'été de Québec, en juillet ;
Les Fêtes de la Nouvelle-France, en août ;
L'événement pyrotechnique des Grands Feux Loto Québec, aux chutes Montmorency, dernière semaine du mois de juillet et deux premières du mois d'août.

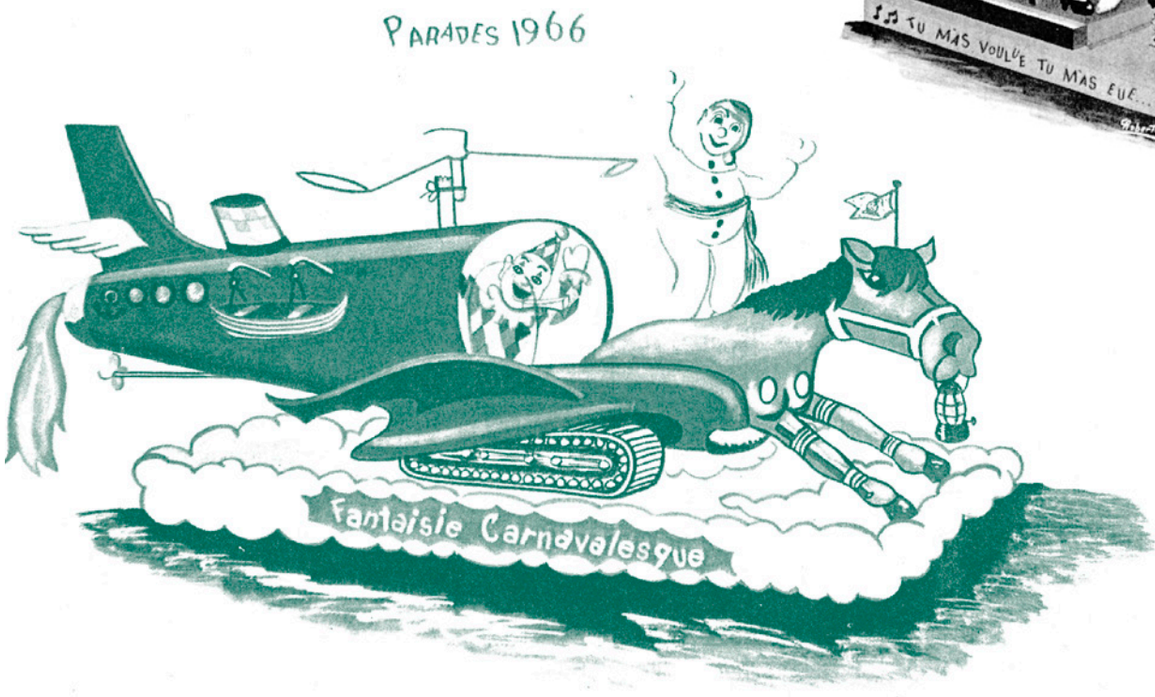

Char allégorique illustré dans le Programme souvenir officiel du Carnaval, 1966.
Archives de la ville de Québec.

Char allégorique illustré dans le Programme souvenir officiel du Carnaval, 1966.
Archives de la ville de Québec.

LE RÔLE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

De tout temps, mais de façon plus marquée depuis les années 1960, l'évolution du paysage urbain de Québec est intrinsèquement liée à l'action de l'administration municipale. En effet, si l'espace urbain témoigne de l'histoire de la ville, c'est d'abord par les mécanismes administratifs qui concrétisent sur le terrain les politiques urbaines de chaque époque. De même, la structure de l'administration municipale, avec l'ensemble des politiques et des règlements en vigueur, préfigure le paysage urbain des prochaines années.

De fait, l'administration municipale s'inscrit de façons variées dans le paysage urbain. D'abord, par les lieux du pouvoir politique et de l'administration centrale, qui expriment leur importance de façon symbolique. Ensuite, par les services liés au fonctionnement de la vie urbaine – la sécurité et les travaux publics – dont la marque se fait sentir moins par des monuments que par ses effets sur la vie quotidienne des citoyens. Enfin, par les services liés à l'aménagement du territoire – l'urbanisme, l'habitation, le développement économique, etc. –, qui interviennent de façon directe dans la construction du paysage urbain.

LA FONCTION PUBLIQUE MUNICIPALE. L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DEPUIS LES ANNÉES 1960

Depuis les années 1960, et notamment depuis le rapport Sylvestre de 1965 recommandant la mise sur pied d'une fonction publique municipale plus efficace et plus transparente, la structure administrative de la ville de Québec n'a cessé de croître ou de se diversifier. Ainsi, au cours des années se sont multipliés les champs d'intervention et les modes d'action de l'administration municipale répondant à l'évolution du mode de vie urbain.

C'est dans la foulée de la Révolution tranquille que la ville de Québec aura connu la croissance la plus importante de sa fonction publique, avec une augmentation de plus de 20 % entre 1961 et 1971 (Figure 1). Les effets de cette explosion seront en grande partie atténués par les fusions municipales de Les Saules (1970), de Duberger (1970), de Neufchâtel (1971) et de Charlesbourg-Ouest (1973). Dans les années 1970, les effectifs demeurent constants en chiffres absolus, mais on connaît une chute importante de 11 % de la population. En 1981, l'administration municipale atteint un sommet de ses effectifs par personne (13,3 / 1 000 hab.). Enfin, après la décroissance rapide du début des années 1980 – les effectifs diminuent de 7 % entre 1981 et 1986 –, leur niveau demeure relativement stable jusqu'en 1998 (Figure 2).

FIGURE 1

L'administration municipale : l'évolution des effectifs de 1961 à 1998

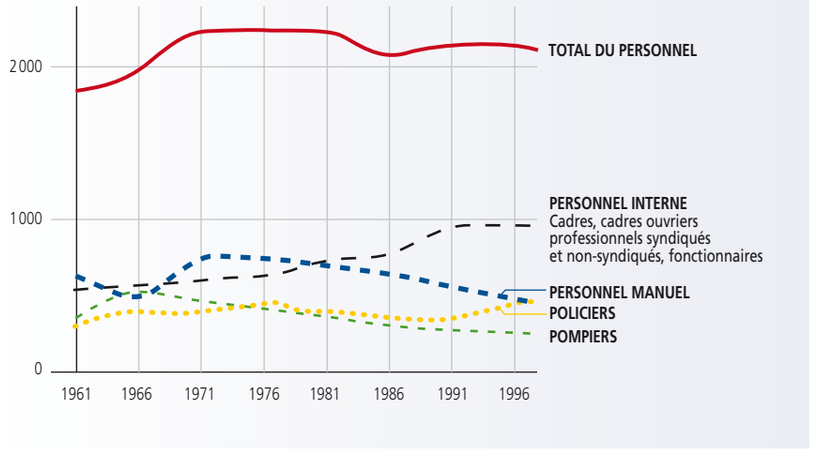

FIGURE 2

L'administration municipale : l'évolution des effectifs au prorata de la population

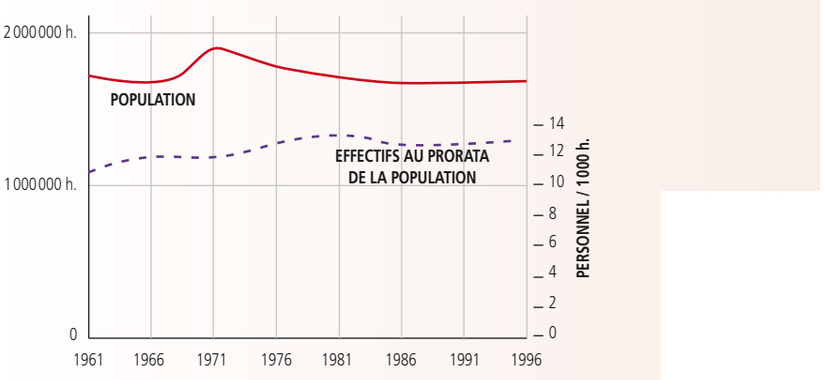

Source : Service des resources humaines, Ville de Québec.

FIGURE 3

L'administration municipale : répartition des effectifs au 1er janvier 1999

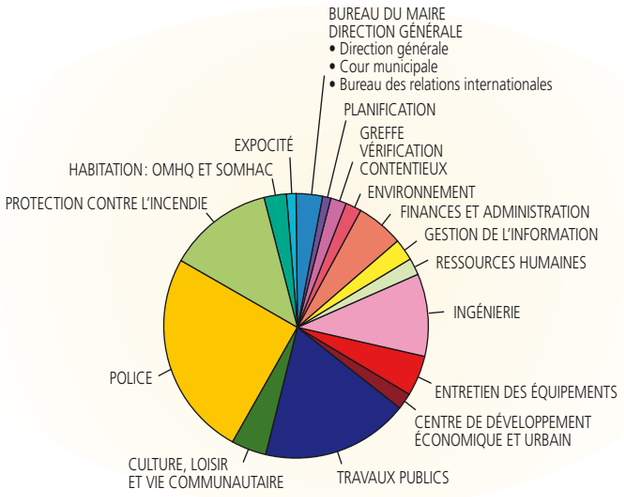

Au-delà de ces variations quantitatives, ce sont surtout les changements dans la distribution des effectifs qui permettent d'identifier les tendances structurelles pour cette période : la rationalisation et la modernisation des fonctions traditionnelles de la ville (la sécurité et les travaux publics), le développement accéléré des services liés à l'administration et à la planification, la multiplication, la diversification des champs d'activité et d'intervention de l'administration municipale. Par exemple, de 1966 à 1996, on connaîtra une réduction de 51 % du nombre de pompiers – par la modernisation des techniques de protection contre les incendies –, alors que, pour la même période, le personnel interne de l'administration publique (cadres, professionnels et fonctionnaires) augmentera de 68 %.

Si, en 1999, 65 % des effectifs de l'administration municipale sont encore concentrés dans les fonctions traditionnelles que sont la sécurité et les travaux publics, il faut dire que l'éventail des activités municipales est beaucoup plus large, conservant les marques de son engagement successif dans l'habitation sociale, le loisir, l'environnement, le développement économique, etc. (Figure 3).

Les lieux de l'administration municipale

L'hôtel de ville

La charte de la ville de Québec est accordée en 1833 et le conseil siège au premier palais de justice de la place d'Armes. Toutefois, la charte est suspendue par le gouverneur au moment de la rébellion de 1837. En 1840, alors que la ville de Québec reçoit sa nouvelle charte, le conseil s'installe pour la première fois dans un immeuble proprement identifié à la fonction municipale. L'hôtel de ville occupe alors la prestigieuse maison du major général William Dunn, située sur la rue Saint-Louis, au coin de la rue Sainte-Ursule. Les écuries permettent l'installation d'un premier poste d'incendie, tandis que le poste de police est installé juste à côté, sur la rue Sainte-Ursule, à l'angle de la ruelle des Ursulines – seul cet édifice existe encore sous la forme d'un immeuble à logement.

Malgré les nombreuses modifications pour adapter l'édifice à sa fonction administrative, la construction d'un nouvel hôtel de ville devient de plus en plus pressante à partir des années 1880. Après de nombreuses tergiversations, c'est avec l'arrivée du maire Simon-Napoléon Parent, en 1894, que la construction du nouvel hôtel de ville se concrétise. L'édifice est inauguré en 1896. L'architecte Georges-Émile Tanguay adopte un style éclectique qui juxtapose des éléments d'architecture médiévale ou nord-américaine, dans une composition rigoureuse et symétrique qui relève plutôt du classicisme français. Avec l'hôtel de ville, Georges-Émile Tanguay produit une œuvre pleinement originale marquée d'un dualisme entre l'Amérique du Nord et l'Europe française.

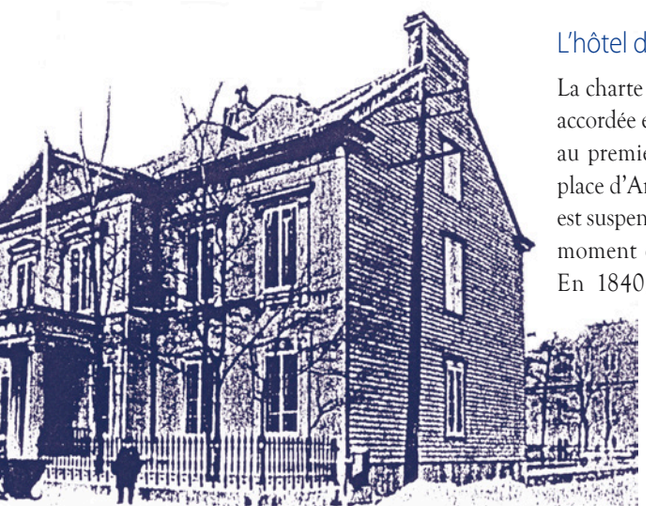

L'ancien hôtel de ville de la rue Saint-Louis.
Archives nationales du Québec, GH 270-147.

Le poste de police de la rue Sainte-Ursule.
Archives de la ville de Québec, A 091 / E 4720, négatif nº 10026.

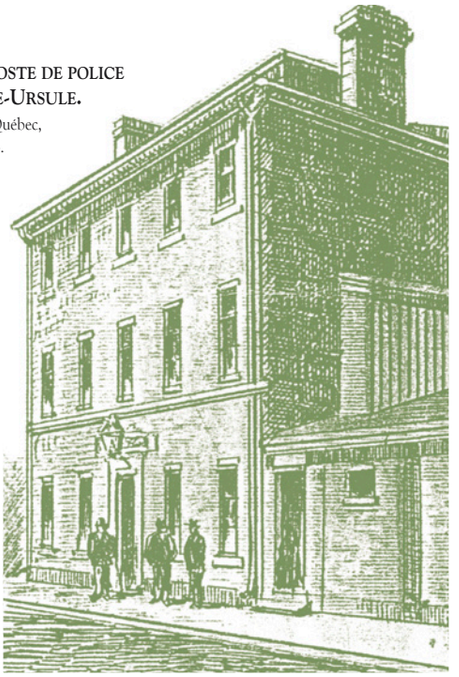

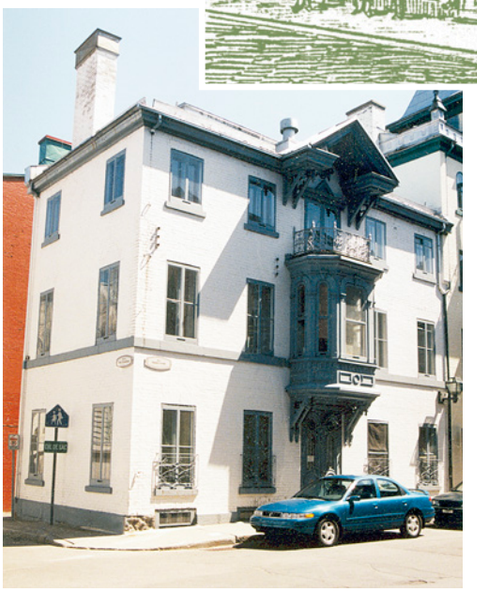

Le poste de police de la rue Sainte-Ursule, (aujourd'hui).
Photographie Claude Bélanger.

L'HÔTEL DE VILLE
ET L'ÉDIFICE PRICE.
Photographie Claude Bélanger.

Tanguay demeurera jusqu'à sa mort l'architecte préféré de la ville, construisant plusieurs casernes de pompiers et, en 1915, le pavillon central du parc de l'Exposition provinciale. Cette nombreuse production finit par donner une unité stylistique à plusieurs immeubles municipaux. En 1929-1930, l'hôtel de ville est agrandi vers l'ouest, sur la façade de la rue Sainte-Anne. En s'inspirant de l'immeuble existant, l'architecte Raoul Chênevert arrive à redonner une composition symétrique à cette façade. Au début des années 1970, ce n'est pas sans remous que sera construit le stationnement de l'hôtel de ville, puisque l'aménagement implique la destruction du parc longeant la rue Sainte-Anne. En 1987, le Centre d'interprétation de la vie urbaine s'installe dans les locaux laissés libres par le départ de la caserne de pompiers. Accessible par la côte de la Fabrique, c'est un lieu d'éducation sur l'histoire de la vie urbaine à Québec.

L'édifice Price

Lorsqu'en 1983 la ville de Québec acquiert l'édifice Price pour y loger des services administratifs à proximité de l'hôtel de ville, elle accomplit un geste à portée symbolique quant à sa présence dans le paysage urbain, puisqu'elle associe son image à un immeuble tout autant remarquable par son architecture que par le fait d'avoir été le premier gratte-ciel à avoir pris sa place dans la silhouette de Québec. Érigé en 1930 par la compagnie Price Brothers, l'édifice a été dessiné par les architectes Ross et Macdonald dans un style Art Déco inspiré des nombreuses tours à avoir été construites aux États-Unis dans les années 1920. La toiture à pavillon recouverte de cuivre, inspirée du style « château », inscrit l'édifice Price dans une tradition architecturale propre à Québec.

L'intérieur de l'immeuble conserve des éléments du style Art Déco d'origine, dont le portail de bronze, le vestibule, le hall d'entrée en travertin avec six médaillons de bronze illustrant les activités forestières, les ascenseurs et la salle de conférence du quatorzième étage avec ses boiseries d'acajou sculptées représentant les animaux de la forêt québécoise.

L'édifice de la Fabrique

La rénovation de l'ancienne manufacture de lingerie féminine Dominion Corset par la ville de Québec et l'Université Laval marque, de façon symbolique, l'importance que la ville accorde au partenariat dans l'entreprise de renaissance du quartier Saint-Roch. L'édifice d'origine a d'abord servi de manufacture de chaussures à partir de 1871. Puis, en 1897, la Dominion Corset s'y installe, elle sera agrandie à plusieurs reprises. L'architecte Georges-Émile Tanguay, qui, en 1909, avait construit l'aile de la rue Dorchester, sera également responsable de la reconstruction de la manufacture après son incendie en 1911. Inoccupé à partir de 1988, l'édifice abrite depuis 1993-1994 l'École des arts visuels de l'Université Laval, ainsi que le Centre de développement économique et urbain (CDÉU) de la ville de Québec.

L'ÉDIFICE DE LA FABRIQUE.
Photographie Claude Bélanger.

Le réservoir d'eau de la ville de Québec, construit en souterrain aux plaines d'Abraham, façonne le paysage des Cove Fields.
Photographie Claude Bélanger.

Les travaux publics

La voirie

À Québec, la constitution d'une voirie municipale va relever d'un lent processus qui sera d'ailleurs compliqué par les rigueurs du climat et les contraintes du site. Sous le Régime français, l'entretien des rues est la responsabilité des habitants. En 1664, une ordonnance du Conseil souverain exige des citoyens qu'ils nettoient la rue devant leurs maisons « des pailles ou fumiers et de toutes autres choses qui pourraient communiquer le feu ». Dès 1667, la planification de la voirie devient la responsabilité du grand voyer, une institution qui sera reconduite jusqu'en 1838. C'est en 1796 qu'une première loi établit un système de voirie dont la juridiction est confiée aux juges de paix pour les districts de Québec et de Montréal.

Le réseau des rues et des boulevards structure le paysage urbain tout comme il demeure le témoin de son histoire. À Québec, l'embryon d'un réseau apparaît dans le premier sentier qui permet de relier l'habitation de Champlain au cap Diamant qui allait devenir la côte de la Montagne. À la basse-ville, le développement va se poursuivre en contournant la falaise alors qu'à la haute-ville, la trame urbaine va se structurer à partir des chemins se dirigent vers l'ouest : les rues Saint-Louis, Sainte-Anne et Saint-Jean. Au-delà des murs, le réseau suivra les chemins menant à Sillery et à Sainte-Foy, préfigurant les tracés de la Grande-Allée et du chemin Sainte-Foy. De même, dans la basse-ville, les chemins qui permettent de relier Notre-Dame-de-Lorette donnent la rue Saint-Vallier et le boulevard Hamel et le chemin de Charlesbourg donne la 1re Avenue. L'ancien chemin de Beauport devient plus tard le chemin de la Canardière.

À Québec, le déneigement des rues a longtemps constitué un défi pour les autorités. L'abondance des précipitations, la raideur des côtes et le tissu urbain ont amené des solutions originales pour le déblaiement de la neige, tels ces balais rotatifs en jonc qu'on montait sur les tramways. Les dépôts à neige se multipliaient pour desservir chaque quartier. Outre au fleuve ou à la rivière Saint-Charles, on en trouvait sur les plaines d'Abraham, à la Pointe-aux-Lièvres, au pied de la falaise sur la rue Arago, etc. Aujourd'hui, on n'a plus que trois dépôts — Henri-Bourassa, De la Jonquière et Michelet — où l'accumulation de neige occupe une superficie totale de 24,4 hectares sur une hauteur de 25 à 30 mètres. Ces sites font l'objet d'un contrôle environnemental rigoureux.

L'aqueduc

Durant le Régime français et jusqu'à la construction du premier aqueduc en 1854, les sources, les puits naturels et les cours d'eau suffisaient aux besoins de la population. Un système de porteurs d'eau se mit en place pour la distribution de l'eau nécessaire à la consommation domestique. La lutte contre l'incendie entraîna la construction de citernes, comme celles que fit ériger la Société du feu à des endroits stratégiques de la ville, notamment sur les places de marché.

Au XIXe siècle, la construction du réseau d'aqueduc devient nécessaire autant pour combler la demande croissante du service d'incendie que pour l'amélioration des conditions d'hygiène — en l'absence d'un système d'égouts, la consommation de l'eau du fleuve, des rivières et des puits constituait un danger constant d'épidémie. L'aqueduc prend sa source dans la rivière Saint-Charles, dans la municipalité de la Jeune Lorette, et se dirige en ligne droite jusqu'à Mont-Plaisant, à l'intersection de la rue De Salaberry et du chemin Sainte-Foy. Ce n'est qu'en 1933 qu'est construit le réservoir souterrain des plaines d'Abraham, à l'endroit nommé Cove Fields.

La prise d'eau sur la rivière Saint-Charles et l'usine de traitement d'eau construite à proximité.
Photographie Claude Bélanger.

En 1984, l'édifice ayant abrité le poste de police et la caserne de pompiers nº 6, sur la rue Champlain (1912), a été réaménagé en coopérative d'habitation.
Photographie Claude Bélanger.

On peut facilement repérer, sur une photographie aérienne, le corridor de servitude de l'aqueduc qui longe, vers l'est, le site des Galeries de la capitale, traverse de biais la ville de Vanier, croise la rivière Saint-Charles, puis s'aligne sur la rue de l'Aqueduc et la côte Sherbrooke.

L'usine de traitement d'eau a été inaugurée en 1969, à proximité de la prise d'eau. Par son architecture moderne, l'immeuble répond à un souci de mettre en valeur la présence de l'eau tout en transmettant l'image d'un monument public qui n'est pas confiné à sa stricte fonction utilitaire.

Le système d'aqueduc est une œuvre de génie remarquable, puisqu'en plus de s'approvisionner à une source d'eau pure, les 48 m de dénivellation entre la prise d'eau et le réservoir des plaines assurent une distribution sans pompage sur 95 % du territoire desservi. Aujourd'hui, le contrôle du niveau d'eau au barrage du lac Saint-Charles permet de maximiser le potentiel du bassin d'alimentation. Le système fournit l'eau à plusieurs villes avoisinantes dont Sillery, Vanier, L'Ancienne-Lorette et une partie de Charlesbourg.

La sécurité publique

La police

Dans la province de Québec, le régime des juges de paix fait office d'administration municipale jusqu'en 1833.Les constables sont alors bénévoles et le salaire fixe n'est institué qu'en 1815. Toutefois, les conditions demeurent mauvaises jusqu'aux troubles de 1837, moment où une ordonnance du Conseil spécial propose d'établir « un système de police effectif dans les villes de Montréal et de Québec ».

La première prison de Québec, quant à elle, était établie près du fort Saint-Louis, à l'angle des rues Saint-Louis et des Carrières. À la fin du Régime français, elle était logée à l'arrière du palais de l'intendant, près de la rivière Saint-Charles. À partir de 1784, la prison est temporairement installée dans le couvent des récollets, jusqu'à son incendie en 1796, date à partir de laquelle elle est établie près des casernes de l'Artillerie, dans la côte du Palais. Une nouvelle prison, conçue par l'architecte François Baillairgé, est ouverte sur la rue Saint-Stanislas en 1814. L'organisation interne de l'immeuble avec quatre blocs cellulaires distribués autour d'une salle commune répond aux besoins d'un concept carcéral plus moderne qui incorpore la réhabilitation à la détention. En 1867, au moment de l'ouverture de la prison des plaines et peu avant la création de la Police provinciale, l'immeuble devient le Morrin College, encore aujourd'hui l'un des joyaux du patrimoine de la ville de Québec.

Avec les années, on en vint à établir des postes de police dans chacun des quartiers. En 1868, on en compte six dont celui de la rue Sainte-Ursule juste à côté de l'hôtel de ville de la rue Saint-Louis. En 1929, après les annexions de Saint-Malo (1907), de Limoilou (1909) et de ville Montcalm (1913), on en dénombre 17, dont le poste nº 1 aménagé à l'hôtel de ville lors de sa construction en 1896. Dans certains cas, le poste de police est jumelé à la caserne de pompier, comme au poste nº 6 construit en 1866 dans le quartier Champlain — aujourd'hui transformé en immeuble d'habita-

tion — ou le poste nº 12 construit en 1914 sur la rue Crémazie, sitôt après l'annexion de ville Montcalm. L'un des postes les plus importants est celui de Saint-Roch, construit en 1889 par Charles Baillairgé et agrandi en 1923 par l'architecte Joseph-Léon Pinsonneault. L'édifice donnait sur la place Jacques-Cartier, à l'emplacement de l'actuelle bibliothèque Gabrielle-Roy.

Les postes de quartier disparurent définitivement en 1966, au moment de la construction de la centrale du parc Victoria. Seulement quelques-uns de ces immeubles demeurent encore visibles, dont celui de la rue Hermine à l'intersection de la rue de l'Aqueduc.

Le service de protection contre les incendies

Dès le début du Régime français, la protection contre l'incendie prend une importance capitale et se traduit rapidement par une série d'innovations sur le plan architectural et urbanistique. La fréquence et l'importance des incendies forcent les premières réglementations en matière d'urbanisme telle l'ordonnance de Frontenac de 1673 qui porte sur la construction et le ramonage des cheminées, l'installation de murs coupe-feu en pierre, l'installation d'échelles sur les toits, etc. En fait, le paysage urbain du Quartier latin, avec ses murs de pierre et ses toitures de tôle, reflète en lui-même cette adaptation aux dangers d'incendie, beaucoup plus qu'aux rigueurs du climat.

Quant au combat contre le feu, le système des brigades prend du temps à se mettre en place. Sous le Régime français, la lutte contre l'incendie est confiée à la garnison des soldats aidée des citoyens. Après la Conquête, qui avait incendié presque toute la ville, le général Murray met en place les deux premières compagnies de pompiers volontaires (l'une anglaise, l'autre française). En 1765, une société privée est fondée — la Société du feu — qui vise d'abord à protéger ses propres membres contre les méfaits des incendies. À partir de 1832, la Société obtiendra un statut public et relèvera désormais de la cité. En 1866, l'incendie qui détruisit en partie le quartier Saint-Roch et le village de Saint-Sauveur force l'instauration du premier service de pompiers permanents et rémunérés. C'est alors que seront construites les six premières casernes au cœur de chacun des quartiers de la ville. La caserne nº 1 est alors située sur la rue Sainte-Ursule, tout juste derrière le premier hôtel de ville qui donnait sur la rue Saint-Louis (ces immeubles sont aujourd'hui détruits). Éventuellement, cette caserne sera intégrée au nouvel hôtel de ville et y demeurera jusqu'aux années 1980.

Au début du XXe siècle, l'annexion des quartiers Saint-Malo, Limoilou et Montcalm, ainsi que l'amélioration des techniques de protection contre les incendies — les véhicules motorisés sont introduits à partie des années 1920 — entraîne la modernisation ou la construction de nouvelles casernes. En 1927, on compte 14 casernes dessinées par des architectes de renom tels Georges-Émile Tanguay, Ferdinand Peachy, Joseph-Léon Pinsonneault.

Seule la caserne de l'avenue des Oblats, construite en 1912, conserve encore aujourd'hui sa fonction, la plupart ayant été détruites ou recyclées à partir d'une première rationalisation commencée en 1967. Par exemple, la caserne nº 12 de la rue Crémazie, construite en 1910 après la fusion de ville Montcalm, aura été démolie pour faire place à la construction, en 1972-1973, des appartements Bourlamaque. En 1984, la caserne nº 6 de la rue Champlain (1912) est transformée en coopérative d'habitation. Plus récemment, en 1996, la caserne nº 5 de la rue Dalhousie (1912) a accueilli le Centre de création des arts de la scène, dirigé par le dramaturge Robert Lepage. Enfin, depuis 1996, la caserne nº 10 de la 5e Avenue reprend vie sous la forme d'un lieu de spectacle et d'exposition — l'Autre Caserne — qui fait figure de centre culturel pour le quartier Limoilou. Ces deux casernes auront été parmi les exemples les plus typiques et les plus intéressants de l'émergence d'une architecture civique à Québec, étant toutes les deux l'œuvre de l'architecte Georges-Émile Tanguay qui avait déjà conçu les plans de l'hôtel de ville.

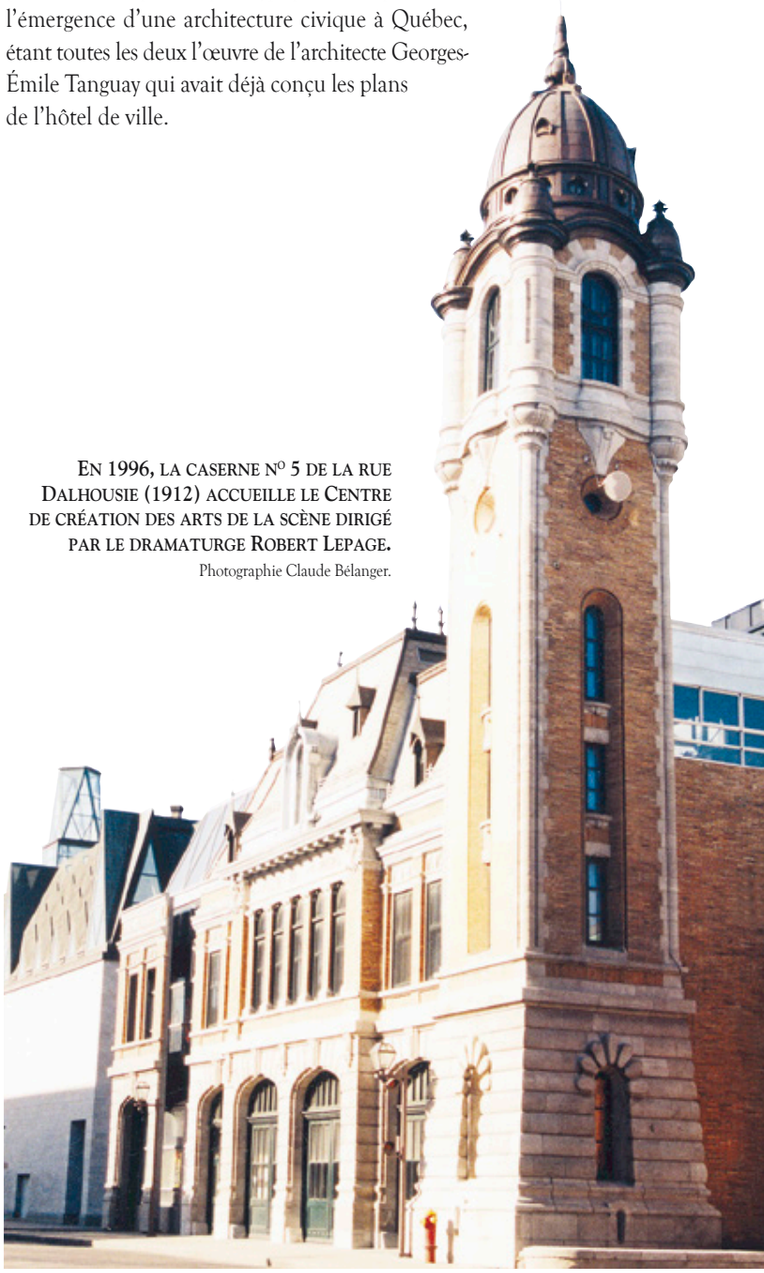

En 1996, la caserne nº 5 de la rue Dalhousie (1912) accueille le Centre de création des arts de la scène dirigé par le dramaturge Robert Lepage.
Photographie Claude Bélanger.

Depuis 1996, la caserne nº 10 de la 5e Avenue reprend vie sous la forme d'un lieu de spectacle et d'exposition — l'Autre Caserne — qui fait figure de centre culturel pour le quartier Limoilou.
Photographie Claude Bélanger.

Les casernes aménagées à partir des années 1960 s'inscrivent dans un contexte bien différent de celui du début du siècle. Des préoccupations d'ordre fonctionnel y sont assumées, sans tenir compte de la dimension symbolique de l'expression architecturale. C'est ainsi que la caserne centrale construite en 1972 sur la rue Saint-Jean exprime avant tout sa fonction de garage sans tenir compte de la valeur civique ou institutionnelle du service de protection contre les incendies. À cet égard, l'immeuble est parfaitement représentatif de cette époque où l'affirmation de la modernité et le rejet de la tradition s'exprimaient par une architecture de rupture dans le tissu urbain. Par contre, la caserne Duberger, incorporée au centre municipal du même nom, et celle de Sainte-Odile, sur la rue des Pins Ouest, sont des exemples remarquables d'intégration au milieu résidentiel.

L'aménagement du territoire

Les plans et les politiques d'urbanisme

Après la Seconde Guerre mondiale, la ville de Québec est rapidement confrontée à des changements sociaux très importants avec l'épanouissement de la société de consommation et la prolifération du transport automobile. La planification de l'évolution urbaine est rendue nécessaire pour adapter la ville au mouvement moderniste qui balaie l'ensemble de l'Amérique du Nord. En 1956, le plan Gréber définit déjà les grandes lignes de l'urbanisme des années 1960-1970 : articuler le développement de Québec dans une dynamique urbaine régionale, développer la banlieue résidentielle, établir un réseau routier périphérique, etc.

Les politiques d'habitation et de transport seront définies quelques années plus tard par le rapport Martin sur le logement et le rapport Vandry-Jobin sur les transports. Les propositions radicales mises de l'avant par ces deux rapports ne verront pas toutes le jour, mais leur impact sur le paysage urbain de Québec sera néanmoins considérable. Des îlots d'habitation entiers sont détruits pour faire place à l'aménagement de la Colline parlementaire, de Place-Royale et de l'autoroute Dufferin.

L'intégration de Les Saules, de Duberger, de Neufchâtel et de Charlesbourg-Ouest modifie profondément le périmètre de la ville pour l'adapter à la nouvelle géographie régionale issue de l'installation du réseau autoroutier. En contrepoint de ce mouvement d'expansion, le projet Kabir Kouba, publié en 1974, milite pour le développement d'un pôle d'habitation important sur les abords de la rivière Saint-Charles, entre les ponts Scott et Samson.

En 1988, le plan directeur de la ville de Québec, faisant suite au schéma de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) publié en 1985, propose d'articuler le développement de la ville avec la nouvelle réalité régionale. La création de Lebourgneuf sous la forme d'une « ville nouvelle » intégrant un centre d'affaires à un nouveau quartier domiciliaire répond alors à un besoin stratégique de prendre part activement au développement de l'espace périurbain et de son activité économique. L'aménagement de la rivière Saint-Charles comme parc linéaire est alors proposé comme axe structurant de la nouvelle réalité territoriale issue de l'intégration de Les Saules, de Duberger et de Neufchâtel.

Enfin, les années 1990 apparaîtront comme une période de consolidation s'appuyant maintenant sur la double polarité — centre-périphérie — issue de l'histoire récente de la ville. Pendant cette période, Lebourgneuf a confirmé son rôle structurant d'importance régionale alors que le développement du centre-ville s'est appuyé sur la consolidation des espaces laissés libres pour amorcer une nouvelle dynamique de retour à l'habitation urbaine.

L'habitation

L'habitation représente, avec le transport, un des domaines d'action privilégiés de l'urbanisme du XXe siècle. La qualité du logement est un des premiers points de doctrine du mouvement moderne en architecture et en urbanisme. À Québec, c'est en s'appuyant sur l'étude des conditions d'habitation et de la qualité des logements qu'en 1961 la commission Martin allait recommander le « réaménagement » des quartiers Saint-Jean-Baptiste, Saint-Roch, Saint-Sauveur et Champlain, qualifiant ces « zones » d'« inadéquates à l'habitation » parce que trop denses, « insalubres », sans espaces de verdure et difficilement accessibles en automobile. Avec comme corollaire le démantèlement des voies ferrées, l'aménagement de nouveaux boulevards d'accès, la construction d'hôtels et d'édifices à bureaux, la principale recommandation du rapport Martin est de reloger dans des logements subventionnés ou à loyer modique une grande partie des ménages vivant dans les quartiers centraux. Dans le quartier Saint-Roch, par exemple

Le couvent des franciscaines sur la Grande-Allée, rénové par la SOMHAC en 1987.
Photographie Claude Bélanger.

L'ensemble d'habitation Saint-Pie-X.
Photographie Claude Bélanger.

(l'aire 10), on proposait la relocalisation de 13 000 personnes, dont 9 000 vers Limoilou, Beauport ou Charlesbourg !

C'est dans cet esprit qu'en 1969, au moment où se mettait en place le processus de transformation du centre-ville, l'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ) était créé pour développer et administrer des ensembles d'habitation à vocation sociale. L'ensemble d'habitation Saint-Pie-X, construit en 1970 à la limite nord du quartier Limoilou – aujourd'hui dans le corridor de l'autoroute de la Capitale – est demeuré le plus important de ces projets avec 446 logements. Structuré à partir de deux tours d'habitation, le plan d'ensemble s'inscrit dans la tradition de l'urbanisme moderne avec une référence évidente aux concepts de Le Corbusier : pénétration de la lumière naturelle, présence de la verdure, accès facile aux axes de transport automobile.

Vinrent, au début des années 1970, une série de projets qui, tout en étant aussi importants, allaient plutôt s'inscrire à l'intérieur des quartiers anciens : les Appartements Bourlamaque, la Chancelière, les Appartements Jacques-Cartier sur la rue du Roi, etc. Inévitablement, ces projets prendront une place importante dans le paysage urbain, souvent sur le mode de la discontinuité. Ces premières expériences allaient d'ailleurs mettre en évidence l'importance d'harmoniser les projets avec leur milieu et d'assurer la continuité de la trame urbaine. Sur le plan du recyclage d'immeubles patrimoniaux, les projets les plus remarquables sont la réhabilitation du monastère des franciscains (1984-1985) et l'aménagement des Habitations Grande-Allée (1987) dans le couvent des franciscaines.

Les Appartements Bourlamaque.
Photographie Claude Bélanger.

Aussi, à travers divers programmes d'accès au logement, la ville collabore avec les coopératives d'habitation et les organismes sans but lucratif pour permettre la prise en charge par le milieu d'immeubles dont la restauration n'aurait pu être réalisée dans un contexte de financement privé. Dans ce domaine, les mécanismes sont divers. Dans certains cas, la ville sert d'intermédiaire pour permettre à des coopératives d'habitation d'acquérir des écoles vendues à une valeur nominale par la commission scolaire. Dans d'autres cas, c'est par une mise de fonds directe que la ville permet à des organismes sans but lucratif d'accéder à des programmes provinciaux ou fédéraux d'accès au logement. La sauvegarde du couvent Bon Pasteur dans les années 1970 et la restauration toujours en marche de l'îlot Berthelot illustrent l'importance de tels programmes pour le maintien d'un quartier dans son intégrité.

L'ancien monastère des Franciscains, rénové par la SOMHAC en 1984-1985.
Photographie Claude Bélanger.

Le développement économique et urbain

Le Centre de développement économique et urbain (CDÉU) a été créé en 1993 par l'intégration de trois entités administratives : le Service d'urbanisme, l'Office municipal de développement économique (OMDEQ), la Société municipale d'habitation et de développement Champlain (SOMHADEC). La création du CDÉU s'inscrit dans une stratégie de développement urbain associant la promotion économique, l'aide au développement, le patrimoine, l'aménagement du territoire et le transport.

Au cours des années 1980, d'importants investissements publics et privés ont été réalisés à l'intérieur et en périphérie du quartier Saint-Roch. Parmi ceux-ci, le Palais de justice et la Société de l'assurance automobile amènent dans le quartier une masse importante de nouveaux travailleurs. Toutefois, c'est surtout l'aménagement de la place Jacques-Cartier et de la bibliothèque Gabrielle-Roy qui marque pour la première fois la volonté stratégique de mettre à profit un nouvel équipement municipal pour consolider la trame urbaine.

Dans Saint-Roch, les interventions de ce genre demeurent peu nombreuses jusqu'au seuil des années 1990. Il devient difficile de créer un mouvement centripète vers Saint-Roch sans y réunir les ingrédients essentiels à la viabilité du quartier : l'arrivée de nouveaux résidants, la diversification de l'activité commerciale, la consolidation des rues et des places publiques. En somme, la création d'un environnement plus convivial.

Le cadre d'aménagement du quartier Saint-Roch, publié en février 1992, visait à combler ces carences. Cette fois par un engagement plus direct de la ville, souvent dans un contexte de partenariat avec des organismes de différents ordres, on entreprend de créer une synergie à partir de quelques projets moteurs. Le premier geste en ce sens est l'aménagement du jardin Saint-Roch (1993), aussitôt suivi par l'installation du CDÉU et de l'École des arts visuels de l'Université Laval dans l'édifice de la Fabrique (1993-1994), la concrétisation du projet Méduse (1995), la restauration de l'édifice F. X. Drolet (1993-1996). Le programme d'aide à l'acquisition des ateliers d'artistes, mis sur pied en 1996, aura notamment collaboré à la transformation d'anciens entrepôts et à leur prise en charge par les artistes de façon collective. Les projets de la Maison longue sur la rue De la Salle et celui de la Chambre Blanche sur la rue Christophe-Colomb en sont les pionniers.

Le projet Méduse, dans la côte d'Abraham, regroupe 11 organismes œuvrant dans la création en arts visuels, médiatiques et multidisciplinaires.
Photographie Claude Bélanger.

Le jardin Saint-Roch et l'édifice de l'École nationale d'administration publique (ÉNAP).
Photographie Claude Bélanger.

Le Centre de production artistique et culturel Alyne-Lebel (1994), qui regroupe dix organismes culturels, dont Danse Partout et les bureaux du Conseil de la culture de la région de Québec, prolonge vers Saint-Sauveur la vocation culturelle du quartier Saint-Roch. Le Centre, qui est principalement subventionné par le ministère de la Culture et des Communications du Québec, aura permis de recycler l'ancienne École technique du boulevard Langelier, un édifice remarquable par son architecture et notamment par l'escalier monumental intérieur, qui est l'un des rares témoignage de l'art nouveau à Québec.

L'arrivée récente de l'École nationale d'administration publique (ÉNAP), la revitalisation de la rue Saint-Joseph et la création du Centre national des nouvelles technologies de Québec (CNNTQ) sont parmi les actions les plus récentes pour consolider le centre du quartier Saint-Roch.

La protection du patrimoine

À partir de 1963, moment où le Vieux-Québec obtient le statut d'« arrondissement historique », la notion de protection patrimoniale n'a cessé d'évoluer et de se raffiner, suivant en cela l'évolution des mentalités et des philosophies énoncées par les chartes internationales. Avec les années, la conception de la ville-musée essentiellement aménagée en fonction du tourisme allait être graduellement modifiée vers celle d'une ville historique considérée en tant qu'environnement humain. Ainsi, le plan directeur *Vieux-Québec – Basse-ville – Cap-Blanc. Entre la falaise et le fleuve*, déposé en 1993 par le Service de l'urbanisme de la ville de Québec, comprend des propositions touchant un grand nombre d'aspects de la vie urbaine : créer un milieu propice à l'habitation, assurer la continuité du milieu bâti et de l'architecture traditionnelle, intégrer des places publiques et des pistes cyclables, réinsérer la verdure et créer des microclimats, etc.

Depuis 1979, la conservation et la mise en valeur du patrimoine fait l'objet d'ententes avec le ministère des Affaires culturelles. Les programmes et les projets visés par ces ententes portent sur l'inventaire des biens patrimoniaux, la recherche archéologique – notamment sur l'îlot des Palais, avec la collaboration de l'Université Laval, la mise en valeur du patrimoine municipal – dont le domaine Maizerets –, le soutien technique et professionnel, les différents programmes d'aide à la restauration des immeubles historiques, etc.

Le programme de mise en valeur des artères commerciales vise la sensibilisation des propriétaires à l'importance du design urbain, fournissant un support architectural et de l'aide financière dans le cadre des programmes d'intervention. Ces dernières années, les principales artères commerciales ont bénéficié du plan de revitalisation. La rue Saint-Jean est un exemple remarquable à cet égard.

Le guide en matière de patrimoine, rédigé pour la première fois en 1982 et révisé en 1998, détermine les principes qui doivent orienter les interventions dans l'arrondissement historique, principes caractérisés par les termes conservation, continuité et cohérence, connaissance et collaboration. Une des situations les plus délicates à résoudre est celle de l'insertion d'une nouvelle construction à l'intérieur d'un tissu urbain ancien, ceci sans avoir recours au pastiche. À cet égard, un des exemples réussi avec délicatesse, et qui témoigne de la philosophie actuelle de la ville de Québec en matière d'intégration urbaine, est l'immeuble Gap sur la rue Saint-Jean.

L'environnement et la santé publique

Tout comme il en est pour la sécurité, les conditions d'hygiène ont été de tout temps un facteur déterminant pour la survie des résidants des villes. À Québec, Frontenac établit le premier règlement pour le nettoyage des rues, essentiellement pour prévenir les incendies. En tant que ville portuaire, Québec connut plusieurs épidémies qui nécessitèrent les soins constants des premières institutions hospitalières. L'épidémie de choléra de 1832 incite le premier conseil de ville à mettre sur pied un Comité de santé et à ouvrir en 1833 l'hôpital de la Marine. Les épidémies de choléra seront récurrentes au XIXe siècle jusqu'à ce qu'on mette sur pied le service d'aqueduc et d'égouts. En 1915, la ville de Québec ouvre un nouvel hôpital civique sur le chemin de Beauport (aujourd'hui le chemin de la Canardière). Construit par l'architecte Joseph-Léon Pinsonneault, agrandi en 1928-1930 par l'architecte Raoul Chênevert, l'immeuble est remarquable par son élégance et demeure un des plus beaux pavillons hospitaliers de la région de Québec. La ville de Québec fournira un service hospitalier jusqu'en 1983, au moment où l'hôpital civique est cédé à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Au XIXe siècle, le mouvement hygiéniste a été un facteur déterminant dans l'expansion de la banlieue sous forme de villas construites sur la Grande-Allée et le chemin Sainte-Foy, tout comme plus tard pour la création du parc Victoria et des plaines d'Abraham. Aujourd'hui, c'est le service de l'environnement qui poursuit l'action hygiéniste de la ville. La politique de l'environnement, publiée en décembre 1998, fait voir une multiplication des champs d'action que la ville entreprend en partenariat avec le ministère de l'Environnement du Québec : gestion des neiges usées, réhabilitation des terrains contaminés, protection des rives et du littoral, etc. Parmi les politiques ayant un impact direct sur le paysage urbain, on note le plan quinquennal de la forêt urbaine 1996-2000, qui voit à l'augmentation de la superficie verte dans les quartiers anciens, à l'aménagement et à la mise en valeur des écosystèmes remarquables que sont le bassin de la Saint-Charles et le domaine Maizerets.

L'ÉDIFICE F.-X. DROLET RECYCLÉ POUR LE SERVICE DE L'ENTRETIEN ET DES ÉQUIPEMENTS. À DROITE, UNE PARTIE DU COMPLEXE D'HABITATION PRINCE-ÉDOUARD ADMINISTRÉ PAR L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE QUÉBEC.
Photographie Claude Bélanger.

L'ANCIEN HÔPITAL CIVIQUE SUR LE CHEMIN DE LA CANARDIÈRE.
Photographie Claude Bélanger.

LE MAGASIN GAP, SUR LA RUE SAIN-JEAN, TÉMOIGNE DE LA PHILOSOPHIE DE LA VILLE DE QUÉBEC EN MATIÈRE D'INSERTION DES NOUVEAUX IMMEUBLES DANS LE TISSU ANCIEN.
Photographie Claude Bélanger.

Les représentations commémoratives

Un haut-lieu symbolique : les plaines d'Abraham

L'Hôtel du Parlement : symbole de l'État du Québec en devenir (1867-1982)

LA MORT DE WOLFE (DÉTAIL).
Archives nationales du Québec,
Benjamin West, 1770,
P600, S5, PGC11-1.

CHÂTEAU FRONTENAC, S. D.
Archives nationales du Québec,
fonds ministère de la Communications,
E 10, D93-500, P 56.

Un lieu de mémoire et de symboles

LES REPRÉSENTATIONS COMMÉMORATIVES

Pour nourrir la mémoire collective d'un peuple, il est nécessaire de représenter de façon concrète les personnages, les événements et les institutions qui en constituent les repères les plus importants. C'est pour cette raison que nombre d'États et de villes se sont dotés de programmes commémoratifs et, pour quelques-uns, d'une politique de commémoration pour baliser les interventions publiques en ce sens. À Québec, la Commission de la capitale nationale du Québec a défini une politique de commémoration qui vise à inscrire dans le paysage urbain de l'agglomération de la capitale des signes tangibles qui rappellent des éléments significatifs de son histoire et de la société québécoise dans son ensemble.

Le texte qui suit illustre deux volets de la commémoration : les monuments et les noms de lieux. Pour prolonger de façon permanente des événements commémoratifs ou pour rappeler des personnages qu'on pourrait oublier, on a recours à des éléments de mobilier urbain tels que les monuments et les plaques commémoratives. Il y a également des interventions commémoratives d'un autre ordre, comme l'attribution de noms évocateurs à des lieux tels que les voies de communication (rues, boulevards, avenues).

LES MONUMENTS ET LES PLAQUES

La méthodologie

Les cartes sont le résultat de l'analyse de deux inventaires constitués par la ville de Québec, celui du mobilier urbain commémoratif et celui des dénominations odonymiques. L'inventaire des monuments et des plaques commémoratives a été complété grâce à la documentation fournie par la Commission des champs de bataille nationaux, le ministère de la Défense nationale du Canada, le ministère du Patrimoine canadien, la Commission des biens culturels du Québec et le ministère de la Culture et des Communications du Québec ; un complément d'inventaire sur le terrain a été réalisé par la Commission de la capitale nationale du Québec.

Le relevé se limite aux commémorations extérieures (n'incluant pas les commémorations à l'intérieur des édifices) dans les limites de la ville de Québec avant 1998. À l'intérieur de ces limites, 329 interventions commémoratives (66 monuments, 24 statues et 239 plaques) signalent concrètement des éléments de la mémoire collective du peuple québécois. Depuis 1998, d'autres monuments ont été érigés, dont ceux de René Lévesque, de Jean Lesage et d'Adélard Godbout sur la colline parlementaire, et d'autres plaques ont été installées. Dans ce chapitre, les monuments et les statues sont traités ensemble, bien qu'on ait retenu dans l'inventaire la distinction faite par les Archives de la ville de Québec : un monument est une composition de mobilier urbain dans un environnement autonome, alors qu'une statue est une représentation commémorative logée dans la structure d'un bâtiment. En fait, dans la ville de Québec, les 24 statues concernées par le présent relevé se trouvent toutes sur la façade de l'Hôtel du Parlement. Une analyse spécifique de cette façade est faite plus loin.

STATUE JACQUES-MARQUETTE.
Photographie Gabor Szilasi, Commission de la capitale nationale du Québec.
Jacques Marquette (1637-1675). Entré chez les jésuites à 17 ans, il arrive à Québec en 1666. Après 1669, il fonde des missions chez les Amérindiens de la région des Grands Lacs. Son œuvre maîtresse reste toutefois son expédition avec Louis Jolliet (1673) à la découverte de l'embouchure du Mississippi. Ce bronze d'Alfred Laliberté est intégré à la façade de l'Hôtel du Parlement depuis 1921.

De même, il est à noter que la commémoration des personnages et des événements est traitée ensemble, dans les cartes thématiques aussi bien que dans le texte, car les événements sont rarement l'objet principal de la commémoration. La présentation des personnages et des événements est suivie de celle des valeurs commémorées qui sont aussi représentées par une série de cartes. Ces valeurs diffèrent des thèmes relatifs aux personnages et aux événements en ce qu'elles témoignent de l'intention commémorative. Les thèmes et les valeurs se recoupent nécessairement, mais ils montrent en même temps des différences qui permettent de mieux caractériser le corpus commémoratif de Québec.

La localisation de la commémoration

Comme l'illustrent clairement les figures 1 et 2, les interventions commémoratives sont inégalement réparties dans la ville. La commémoration se limite à certains quartiers, avec une concentration de plus en plus forte à mesure qu'on se rapproche du Vieux-Québec. L'inégale répartition des monuments et des plaques tient à plusieurs facteurs. D'abord, la localisation des signes commémoratifs est en général liée aux lieux d'activité des personnages ou des institutions commémorés, majoritairement situés dans les secteurs à fonction institutionnelle, c'est-à-dire au centre de la ville. De plus, il faut ajouter que les autorités cherchent aussi à installer des signes commémoratifs dans des lieux d'achalandage, afin d'atteindre un plus vaste public. Or, certains secteurs de la ville ont une vocation naturelle à attirer les visiteurs locaux ou étrangers, pour des raisons esthétiques, symboliques ou de simple accessibilité. Enfin, il existe ce qu'on pourrait appeler des « hauts lieux de la mémoire collective » comme le parc des Champs-de-Bataille ou la colline parlementaire, des lieux où la densité historique constitue une assise privilégiée pour des interventions commémoratives. C'est ce qui a amené la Commission de la capitale nationale du Québec à développer des programmes de commémoration pour les parterres de l'Hôtel du Parlement, la place de l'Assemblée-Nationale, les niches extérieures de l'Hôtel du Parlement et la promenade des Premiers-Ministres.

FIGURE 1

Localisation des monuments et des plaques commémoratives de Québec

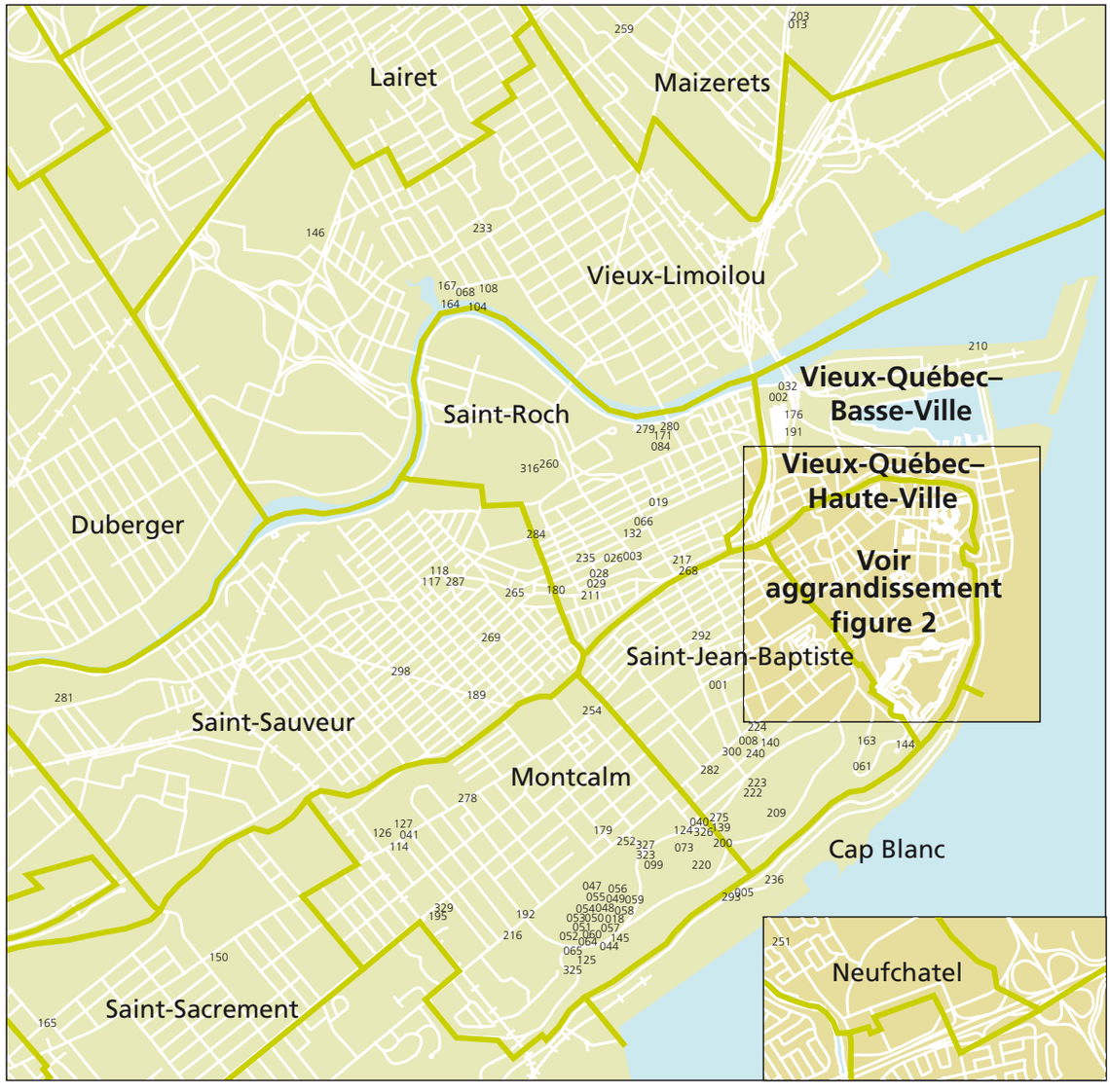

Note : les numéros renvoient à la liste des objets commémoratifs (Tableau 1).

FIGURE 2

Localisation des monuments et des plaques commémoratives de Québec dans les quartiers Vieux-Québec–Haute-Ville, Vieux-Québec–Basse-Ville et Saint-Jean-Baptiste

TABLEAU 1

Liste des objets commémoratifs de Québec

No	type	titre index	No	type	titre index
1	●	Amérique-Française, Parc de l’	18	●	Aubusier
2	●	Amérique-Latine, Parc de l’	19	●	Auger, Joseph-Oscar
3	●	Amyot, Famille	20	●	Augustines (Hôtel-Dieu de Québec)
4	●	Anciens Combattants, Cimetière des	(79)	●	Baillairgé, Escalier Charles-
5	●	Anse-au-Foulon	21	●	Baillairgé, Jean
6	●	Arbre commémoratif	22	●	Baillargeon, Maison
7	●	Arbre commémoratif	23	■	Baldwin, Robert
8	▲	Arc, Jeanne d’	24	●	Banque de Montréal
9	●	Armée du Salut (1)	25	●	Bédard, Elzéar
10	●	Armée du Salut (2)	26	●	Bélanger, Bienheureuse Dina
11	●	Arnold blessé	27	●	Bell, Téléphone
12	●	Arnold, Défaite d’	28	●	Bergeron, Honoré (1)
13	●	Arpenteurs-géomètres du Québec	29	●	Bergeron, Honoré (2)
14	●	Artillerie royale canadienne	30	●	Béthanie, Maison
15	▲	Association canadienne du tourisme	31	▲	Boers, Guerre des
16	●	Aubert de La Chesnaye, Charles	32	▲	Bolivar, Simon
17	●	Aubert de La Chesnaye, Charles	33	●	Bon-Pasteur, Asile du

No	type	titre index
34	●	Bon-Pasteur, Institut du
35	●	Bon-Pasteur, Chapelle du
36	■	Boucher, Pierre
37	●	Bouchette, Joseph (1)
38	●	Bouchette, Joseph (2)
39	■	Bourgeoys, sainte Marguerite
40	●	Bragg, 28e régiment de
41	▲	Braves, Des
(68)	▲	Brébeuf, Cartier-
42	■	Brébeuf, saint Jean de
43	●	Brevet d'invention, Premier
44	●	Brigades navales
45	●	Canadien Pacifique (volontaires 1914-1918)
46	●	*Canadien*, Journal *Le*
47	●	Canon
48	●	Canon allemand
49	●	Canon allemand
50	●	Canon allemand de Demuin
51	●	Canon allemand de Bourlon (1)
52	●	Canon allemand de Bourlon (2)
53	●	Canon allemand du Bois de Cagnicourt
54	●	Canon allemand du Bois de Folie
55	●	Canon anglais
56	●	Canon de la flotte de Walker
57	●	Canon de la Saint-Charles
58	●	Canon de Louisbourg, Petit
59	●	Canon du « Prudent »
60	●	Canons historiques, Dix
61	●	Cap Diamant, Travaux au
62	●	Capitole, Théâtre
(109)	■	Carleton, Guy
63	▲	Carnaval, Bonhomme
64	●	Caronade — 68 livres
65	●	Caronade de Sillery
(167)	●	Cartier, Croix de Jacques (Jean-Paul II)
(164)	▲	Cartier, Croix Jacques-
66	▲	Cartier, Jacques
67	▲	Cartier, Sir George-Étienne
68	▲	Cartier- Brébeuf
69	●	Catherine de Saint-Augustin, mère
70	●	Cavalier-du-Moulin, Parc du (1)
71	●	Cavalier-du-Moulin, Parc du (2)
72	●	Cent-Associés, Compagnie des
73	▲	Centenaire, Fontaine du
74	●	Chambre de commerce de Québec
75	●	Champlain, Chapelle
76	▲	Champlain, Samuel de (1)
77	■	Champlain, Samuel de (2)
78	●	Champlain, Souvenir à Samuel de
79	●	Charles-Baillairgé, Escalier
80	●	Chauveau, Pierre-Joseph-Olivier
81	●	Chauvigny de La Peltrie, Madame de
82	●	Chevalier, Hôtel
83	●	Chien d'Or
84	●	Chinmoy, Arbre de paix Sri
(202)	■	Chomedey de Maisonneuve, Paul de
(97)	▲	Churchill, Sir Winston S.
85	▲	Cimetière de Québec, Premier
86	●	Cimetière de Québec, Premier
87	●	Citadelle de Québec
88	●	Citadelle, Travaux à la
89	●	Citadelle, Travaux à la (1)
90	●	Citadelle, Travaux à la (2)
91	▲	Colombie-Britannique dans la Confédération
92	●	Commerce maritime, Liberté du
93	▲	Communautés religieuses enseignantes
(72)	●	Compagnie des Cent-Associés
94	●	Confédération, Endroit où fut signée la
95	▲	Conférence parlementaire des Amériques
96	●	Conférences de Québec
97	▲	Conférences de Québec
98	●	Congrégation, Couvent des sœurs de la
99	●	Congrès eucharistique national (1er)
100	●	Construction navale à Québec (XIXe s.)
101	●	Corée (1951-1953)
(149)	▲	Couillard, Guillaume
102	●	Couillard, Maison de Guillaume
103	●	Crémazie, Librairie d'Octave
104	▲	Cultures, Rencontre des deux
105	●	Cureux, Maison
106	●	Demers, Maison
107	▲	Dialogue avec l'histoire
108	●	Donnacona
109	■	Dorchester, Sir Guy Carleton 1er baron
110	●	Douane, Nouvel édifice de la
(312)	●	Douanes anglais, Vaisseaux du roi et bureau de
111	●	Dubreuil, Claude
112	●	Dufferin et Ava, marquis de
113	●	Dufferin, Éclairage électrique de la terrasse
114	●	Dumont, Moulin
115	▲	Duplessis, Maurice
116	●	Duquet, Cyrille
117	▲	Durocher, Flavien
118	●	Durocher, Parc
119	■	Elgin, comte d'
(321)	▲	FAO (La Vivrière)
(243)	●	FAO (Org. pour l'alimentation et l'agriculture)
120	●	FAO, Concept de la place de la
121	●	FAO, Place de la
122	▲	Foi, De la
123	●	Fondation de Québec
124	●	Fontbonne, Brigadier de
(264)	●	Forces armées, Q. G. des états-majors des
125	●	Forces navales anglaises
126	●	Français victorieux, Les (1)
127	●	Français victorieux, Les (2)
128	●	Francophonie, Parc de la
129	●	Frontenac, Château
130	■	Frontenac, Comte de (1)
131	●	Frontenac, Comte de (2)
132	●	Gabrielle-Roy, Bibliothèque
133	●	Gagnon, Résidence et magasin
134	●	Gare, Place de la (1) (Éclatement II)
135	●	Gare, Place de la (2)

No	type	titre index
136	▲	Garneau, François-Xavier (1)
137	●	Garneau, François-Xavier (2)
138	●	Garneau, Maison F.-X. (maison Hamel)
139	▲	Garneau, Sir George
140	▲	Gaulle, Charles de
141	▲	Géodésie pour l'avenir
142	●	Gosselin, Gabriel
143	●	Gouverneurs, Promenade des (1)
144	●	Gouverneurs, Promenade des (2)
145	●	Grey, Terrasse Earl
146	●	Groulx, Lionel
147	●	Haldimand, Château
148	●	Haldimand, Sir Frederick
(138)	●	Hamel, Maison (F.-X. Garneau)
149	▲	Hébert, L., G. Couillard et M. Rollet
(258)	■	Histoire, Poésie et (allégorie)
150	●	Holland, Samuel
(285)	●	Holy Trinity, Cathédrale
151	●	Hôpital du Canada, Premier
152	●	Hôtel de ville de Québec
153	●	Hôtel de ville, Premier
154	●	Hôtel de ville, Stationnement de l'
155	●	Hôtel-Dieu de Québec (1)
156	●	Hôtel-Dieu de Québec (2)
(20)	●	Hôtel-Dieu de Québec (augustines)
157	▲	Hôtel-Dieu de Québec (fondatrices)
(163)	●	Hurons, Massacre des Iroquois par des
158	■	Iberville, Pierre Le Moyne d'
159	●	Institut Canadien, L'
160	●	Intendant, Palais de l' (1)
161	●	Intendant, Palais de l' (2)
162	●	Irlandais, Aux
163	●	Iroquois par des Hurons, Massacre des
164	▲	Jacques-Cartier, Croix
165	●	Jacques-Marquette, Pavillon
166	●	Jacquet, Maison
(185)	●	Jean-Paul II (François de Laval)
167	●	Jean-Paul II (croix de Jacques Cartier)
168	▲	Jésuites, Collège des (1)
169	●	Jésuites, Collège des (2)
170	●	Jésuites, Collège des (3)
171	●	Jeunesse, Parc de la
172	■	Jolliet, Louis (1)
173	▲	Jolliet, Louis (2)
174	●	Jolliet, Maison de Louis
175	●	Joly de Lotbinière, Henri-Gustave
(46)	●	Journal *Le Canadien*
176	●	Justice, Place de la
177	●	Kent, Maison du duc de
(218)	▲	Kilomètre 0, Min. des Transports et
(81)	●	La Peltrie, Maison de madame de
178	■	La Vérendrye, Sieur de
179	●	Lacoste-Frémont, Madame Thaïs
180	▲	Laurier, Sir Wilfrid
181	▲	Laval, François de (1)
182	●	Laval, François de (2)
183	▲	Laval, François de (3)
184	■	Laval, François de (4)
185	●	Laval, François de (Jean-Paul II)
186	●	Laval, Université
187	●	Lavallée, Calixa
(158)	■	Le Moyne d'Iberville, Pierre
188	●	Légaré, Maison Joseph
189	▲	Lemelin, Roger
190	●	Lemieux, Arrivée des
191	●	Lesage, Jean (1)
192	●	Lesage, Jean (2)
193	●	Lévesque, Maison René
194	■	Lévis, Duc de
195	●	Lion–Québec-Centre, Club
196	●	Literary and Historical Society of Quebec
197	▲	Livernois, Photographes
198	▲	Louis XIV, Buste de
199	●	Louis-S.-Saint-Laurent, Édifice
200	●	Louisbourg, Grenadiers de
201	●	Maillou, Maison
202	■	Maisonneuve, Paul de Chomedey de
203	●	Maizerets, Château de
204	●	Manège de la Grande-Allée
205	●	Manoir-sur-le-Cap, Hôtel
206	■	Marie de l'Incarnation, Mère (1)
207	▲	Marie de l'Incarnation, Mère (2)
208	■	Marquette, Jacques
(165)	●	Marquette, Pavillon Jacques-
209	●	Martello, Tours
210	▲	Martin, Abraham
211	●	Martinet dit Bonami, Louis
212	●	McDonald's, Restaurant
213	▲	Mercier, Honoré
214	●	Mère-Mallet, Maison (1)
215	●	Mère-Mallet, Maison (2)
216	●	Mérici, Collège
217	●	Miliciens de 1759, Honneur aux
218	▲	Min. des Transports et kilomètre 0
219	●	Miville, Maison
220	●	Monckton, Robert
221	■	Montcalm de Saint-Véran, Marquis de (1)
222	●	Montcalm de Saint-Véran, Marquis de (2)
223	●	Montcalm de Saint-Véran, Marquis de (3)
224	▲	Montcalm de Saint-Véran, Marquis de (4)
225	●	Montcalm, Maison où résida
(328)	▲	Montcalm, Wolfe-
226	●	Montgomery, À la mémoire du général
227	●	Montgomery, Inhumation des soldats de
228	●	Montgomery, Inhumation du général
229	●	Montgomery, Mort de Richard
230	●	Musée de la civilisation
231	▲	Muses, Les
232	●	Notre-Dame-de-Québec, Congrégation
233	▲	Notre-Dame de Roc-Amadour
234	●	Notre-Dame, Premier presbytère
235	▲	Notre-Dame-de-Jacques-Cartier, Congrégation
236	●	Notre-Dame-de-la-Garde
237	●	Notre-Dame-de-Recouvrance, Église

No	type	titre index
238	●	Notre-Dame-des-Victoires
239	●	Notre-Dame-des-Victoires, Église
240	●	Ô Canada
241	■	Olier, Jean-Jacques
242	●	Ordre des architectes du Québec
243	●	Org. pour l'alimentation et l'agriculture
244	▲	Ozanam, Frédéric
245	●	Painchaud, Joseph-Louis
246	●	Palais, Porte du
247	●	Parent, Simon-Napoléon
248	●	Paris, Place de
249	●	Parlement de la Province du Canada
250	▲	Parlement, Fontaine du
251	▲	Pasquier, Familles
252	●	Pataugeoire du Musée du Québec
(267)	■	Patrie, Religion et (allégorie)
253	●	Pearson, Hommage à Lester B.
254	▲	Perreault, Buste de Joseph-François
255	●	Petit séminaire de Québec
256	●	Petit séminaire de Québec (325e anniv.)
257	●	Petit-Champlain et rue Saint-Louis, Escalier
258	■	Poésie et Histoire (allégorie)
259	▲	Pompiers de Québec morts à l'action
260	●	Pouliot, Adrien
261	●	Prescott, Porte
262	●	Price, Édifice
263	●	Prison de Québec, Vieille (Morrin College)
264	●	Q. G. des états-majors des forces armées
265	▲	Québec Printemps 1918
(123)	●	Québec, Fondation de
266	●	Récollets, Résidence et chapelle des
267	■	Religion et Patrie (allégorie)
(104)	▲	Rencontre des deux cultures
268	▲	Richard, René
269	●	Robi, Alys
(149)	▲	Rollet, Marie
(97)	▲	Roosevelt, Franklin D.
(132)	●	Roy, Bibliothèque Gabrielle-
270	▲	Royal 22e Régiment
271	●	Royal Canadian Dragoons
272	●	Royal Canadian Regiment
273	●	Royal Regiment of Fusiliers, The
274	●	Royal, Chemin
275	●	Royal-Rousillon
276	●	Royale, Batterie
277	▲	Sacrifice, Croix du
278	▲	Saint Joseph
279	●	Saint-Charles, Rivière
280	●	Saint-Charles, Rivière
281	▲	Saint-Charles, Incendie de l'hospice
(199)	●	Saint-Laurent, Édifice Louis-S.-
282	●	Saint-Laurent, Louis Stephen
(257)	●	Saint-Louis, Escalier Petit-Champlain et rue
283	●	Saint-Louis, Fort et Château
284	●	Saint-Vallier, Monseigneur de
285	●	Sainte-Trinité, Cathédrale épiscopale de la
286	■	Salaberry, Charles Michel d'Irumberry de
287	●	Samson, Colette
288	▲	Scott, Major
289	●	Séminaire de Québec, Fondation du
290	●	Sewell, Jonathan
291	▲	Short-Wallick
292	▲	Si… ou le penseur de Mio
293	●	Souverain régnant, Premier
294	●	St. Andrew, Église
295	●	Talon, Brasserie de Jean
296	●	Talon, Jean (1)
297	■	Talon, Jean (2)
298	●	Tanguay, Georges-Émile
299	▲	Taschereau, Cardinal Elzéar-Alexandre
300	●	Taschereau, Louis-Alexandre
301	●	Têtu, Maison
302	●	Thibaudeau, Maison
303	●	Thompson, Maison James
304	●	Tribune de la presse, La
305	●	UNESCO, Parc de l'
306	▲	UNESCO, Patrimoine mondial de l' (1)
307	●	UNESCO, Patrimoine mondial de l' (2)
308	●	Ursulines
309	●	Ursulines, Monastère des
310	●	Ursulines, Concession aux
311	●	Ursulines, Monastère des
312	●	Vaisseaux du roi et bureau de douanes anglais
313	●	Vanier, Georges-Phillias
314	●	Verrier, Louis Guillaume (1)
315	●	Verrier, Louis-Guillaume (2)
316	▲	Victoria, Reine
317	■	Viel, Nicolas
318	●	Vieux-Port de Québec
319	●	Vimy
320	▲	Vimy, Croix de
321	▲	Vivrière, La
322	▲	Voltigeurs de Québec
(291)	▲	Wallick, Short-
323	▲	Wolfe, James (1)
324	■	Wolfe, James (2)
325	●	Wolfe, Le sentier suivi par
326	●	Wolfe, Mort de
327	●	Wolfe, puits de
328	▲	Wolfe-Montcalm
329	●	YMCA

▲ Monument commémorant le Régime français
▲ Monument commémorant le Régime britannique
▲ Monument commémorant la Confédération
▲ Monument sans période spécifique de référence
● Plaque commémorant le Régime français
● Plaque commémorant le Régime britannique
● Plaque commémorant la Confédération
● Plaque sans période spécifique de référence
■ Statue commémorant le Régime français
■ Statue commémorant le Régime britannique
■ Statue sans période spécifique de référence

Monument François-de-Laval.
Photographie Gabor Szilasi, Commission de la capitale nationale du Québec.
François de Laval (1623-1708), premier évêque de Québec et fondateur de l'Église canadienne ainsi que du Séminaire de Québec. Ce monument est composé d'une statue qui repose sur un piédestal orné de personnages allégoriques et de bas-reliefs, œuvre de Louis-Philippe Hébert. Il fut érigé à l'occasion du bicentenaire de la mort de Mgr de Laval et du tricentenaire de Québec en 1908.

Si on regarde le résultat cumulatif des interventions commémoratives dans le paysage urbain de Québec, on découvre dans certains quartiers des zones de concentration d'éléments qui confèrent des caractères particuliers à la commémoration. Ainsi, trois secteurs de la ville de Québec, en dehors du Vieux-Québec–Haute-Ville et du Vieux-Québec–Basse-Ville, affichent une certaine concentration d'objets commémoratifs (Figure 1) : le parc des Champs-de-Bataille, le parc Cartier-Brébeuf et les quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur. Deux de ces zones ont un caractère spécifique. Ainsi, on trouve dans le parc des Champs-de-Bataille une série de monuments et de plaques commémoratives qui rappellent l'affrontement dont ce lieu a été le théâtre en 1759 ; de plus, les plaques commémoratives des canons anciens y accentuent la thématique militaire. Au sommet d'un coude de la rivière Saint-Charles, on signale une autre concentration de monuments et de plaques commémoratives en relation avec l'hivernage de Jacques Cartier en 1535-1536, à proximité du village iroquoien de Stadaconé ; la rencontre des deux cultures pendant la période de contact y constitue une thématique qui fait l'objet d'interventions commémoratives. Enfin, les quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur qui ont connu tôt une intense activité économique et résidentielle accueillent des commémorations variées, sans unité thématique, qui reflètent la pluralité et la diversité des événements historiques dont ils ont été témoins.

La figure 2 localise les monuments et les plaques du Vieux-Québec–Haute-Ville et du Vieux-Québec–Basse-Ville qui constituent la majorité des commémorations matérielles dans la ville de Québec (174 sur 329). Rien de surprenant à cela, puisqu'il s'agit du berceau de la ville et même du pays. Là encore, des concentrations d'interventions commémoratives témoignent des fonctions des lieux et des traces de l'histoire. Ainsi, la thématique militaire est naturellement dominante à l'intérieur et aux environs immédiats de la Citadelle. Le parc Montmorency qui a abrité trois parlements successifs témoigne de l'évolution de notre système démocratique en accueillant des monuments consacrés à ce thème. Par ailleurs, il n'est pas étonnant que la place Royale, qui constitue le premier point d'ancrage géographique du berceau de l'Amérique française, affiche une dominante commémorative dédiée à la Nouvelle-France. Enfin, d'autres zones ont un visage commémoratif plus varié sur le plan thématique. Autour de l'hôtel de ville et du Château Frontenac, on trouve une série de commémorations qui témoignent de la pluralité des événements, des fonctions et des institutions qui, au cœur même de la cité, ont vu des personnages de tous types et de toutes allégeances laisser leur empreinte dans la mémoire collective.

Monument Wolfe-Montcalm.
Photographie Marc-André Grenier, Commission de la capitale nationale du Québec.
James Wolfe (1727-1759) et Louis-Joseph, marquis de Montcalm de Saint-Véran (1712-1759) : chefs des armées britannique et française lors de la bataille des plaines d'Abraham, ils y laissèrent tous deux leur vie. Premier monument érigé à Québec par le gouvernement, en 1828, à la suite de l'initiative du gouverneur Dalhousie. Situé au jardin des Gouverneurs, son originalité tient du fait qu'il commémore ensemble le vainqueur et le vaincu.

PLAQUE COMMÉMORATIVE AUX IRLANDAIS.
Photographie Jean Jobin, Commission de la capitale nationale du Québec. En raison de la famine qui sévissait dans leur île en 1847, des milliers d'Irlandais et d'Irlandaises se sont embarqués et ont gagné Québec dans des conditions difficiles voire inhumaines. Pour souligner le 150e anniversaire de cet épisode de l'histoire qui a changé le visage de l'Amérique, une plaque de bronze ornée de la croix celtique et d'une harpe a été installée sur les murs de l'ancienne église Saint-Patrick, rue McMahon.

Aux limites du Vieux-Québec–Haute-Ville, la colline parlementaire constitue un véritable mémorial national qui regroupe un nombre impressionnant de monuments et quelques plaques (41 éléments). Conçu par Eugène-Étienne Taché, architecte de l'Hôtel du Parlement, le programme iconographique de la façade est un résumé de l'histoire nationale (24 éléments). Ce programme a été modifié à plusieurs reprises au cours de son élaboration qui a nécessité près d'un siècle (1889-1969), mais il reste remarquablement cohérent. Les autres éléments qui se sont ajoutés au programme initial ont été réalisés dans l'esprit d'une histoire nationale axée sur la contribution de la politique à la vie du peuple québécois (voir plus loin, Figure 15).

FIGURE 3
Répartition des objets commémoratifs selon les périodes commémorées

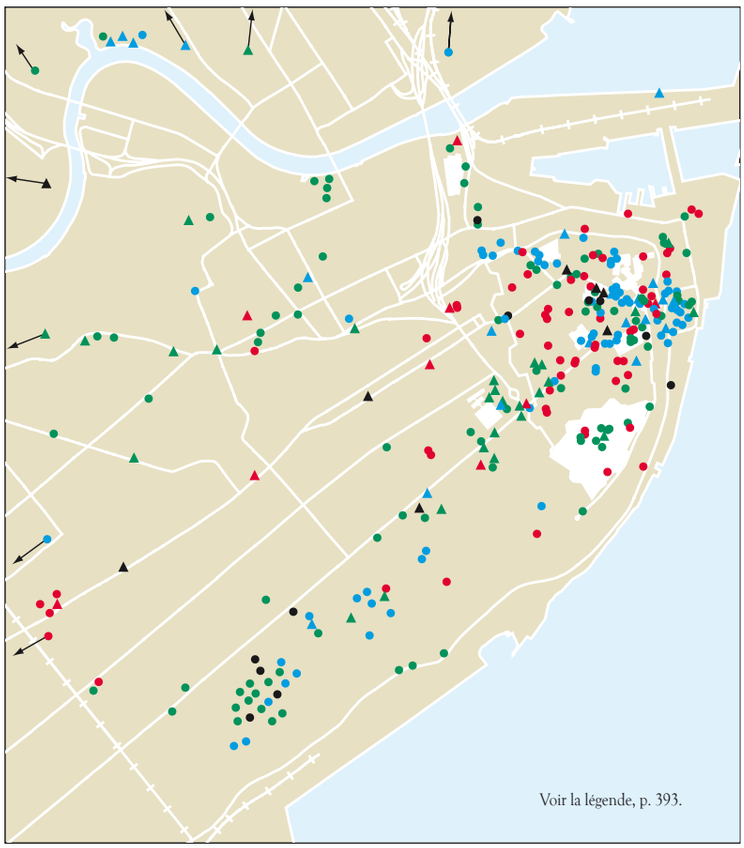

L'objet de la commémoration

Qu'est-ce qui est commémoré et comment ? Certes, il n'est pas simple de répondre à ces questions, d'autant plus que l'objet de la commémoration est souvent multiple : par exemple, une plaque apposée sur la porte Saint-Jean commémore à la fois François de Laval « fondateur de l'Église en Amérique française » et le « pèlerinage apostolique » de Jean-Paul II en 1984. Des personnages et des événements multiples, liés à des thématiques et à des périodes différentes, se chevauchent sur de nombreuses plaques. Dans les cartes qui suivent, nous avons regroupé les éléments commémoratifs selon les périodes, les thèmes et les valeurs qui les caractérisent, en attribuant un seul descripteur dominant à chaque élément afin que chaque objet commémoratif ne soit représenté qu'une fois.

La figure 3 identifie tous les éléments selon les périodes commémorées et le type de commémoration. On constate qu'il y a une large commémoration de personnages et d'événements du Régime français et de la Confédération, l'une concentrée dans le Vieux-Québec–Haute-Ville, le Vieux-Québec–Basse-Ville et le parc des Champs-de-Bataille et l'autre dispersée. Les personnages et les événements du Régime britannique sont représentés presque uniquement dans le Vieux-Québec–Haute-Ville et le Vieux-Québec–Basse-Ville (et dans le parc des Braves) et surtout par des plaques commémoratives. C'est la commémoration du Régime français qui domine le paysage urbain et le cœur de la ville : elle est représentée par de nombreux monuments.

Les figures 4 à 8 présentent les thèmes dominants des personnages et des événements qui sont objets de commémoration. Il y a une nette concentration dans le Vieux-Québec–Haute-Ville et le Vieux-Québec–Basse-Ville de tous les types de personnages et d'événements. Ailleurs, il y a concentration d'éléments lorsque la fonction spécifique du lieu appelle un type de commémoration : par exemple, les personnages et les événements politiques sur la colline parlementaire et les personnages et les événements militaires dans le parc des Champs-de-Bataille. Les personnages et les événements à vocation culturelle (46 éléments) se rapportent surtout à l'éducation et à l'histoire des familles, des maisons et des personnages célèbres de la culture, de même qu'à l'histoire

de quelques institutions. Les personnages militaires regroupent le plus grand nombre d'objets commémoratifs (81 éléments) ; ils illustrent la guerre de la Conquête et l'Invasion américaine de 1775-1776. À cela s'ajoutent les plaques de la collection de canons anciens du parc des Champs-de-Bataille. Les personnages politiques (56 éléments) se trouvent naturellement autour de l'Hôtel du Parlement, où ce thème est abondamment développé. Les personnages religieux (49 éléments) illustrent principalement les fondateurs de l'Église canadienne et les institutions-mères. Les personnages et événements sociaux (55 éléments) ont trait au domaine de la santé et au rôle social des individus.

Pour le reste des thèmes, la commémoration des personnages à caractère économique est peu fréquente (17 éléments). Il en va de même pour les explorateurs (13 éléments), bien que ceux-ci soient représentés par de grands monuments. Enfin, les scientifiques (8 éléments) sont presque totalement ignorés et apparaissent comme les parents pauvres de la commémoration extérieure. En somme, les commémorations militaires se démarquent nettement des autres par leur nombre supérieur, alors que les références politiques, sociales et culturelles sont traitées en nombre presque égal.

La figure 9 combine les thèmes reliés aux personnages et aux événements et les périodes représentées. La commémoration de certains types de personnages y apparaît en nette régression pour la période actuelle par rapport aux précédentes (explorateurs, militaires et religieux), alors que d'autres types de personnages sont en développement (culturels, politiques et sociaux).

Quelles sont les valeurs commémorées ? Les figures 10 à 13 montrent que les commémorations de ce type se trouvent surtout dans le Vieux-Québec. Les références à l'architecture et à l'aménagement (51 éléments) se rapportent à des édifices historiques et à des architectes. La culture, notamment dans les domaines de l'éducation et des arts, a donné lieu à 33 commémorations. Parmi les évocations reliées aux valeurs, l'histoire occupe la plus grande place (108 éléments) ; l'histoire est un concept englobant qui regroupe un vaste éventail de faits et de personnages illustrant que Québec est un lieu de mémoire. Les références au territoire sont également nombreuses (53 éléments), essentiellement à cause des guerres du Régime français et du Régime britannique. La religion, pour sa part, est moins présente qu'on pourrait le croire (47 éléments) et elle est illustrée surtout par la commémoration des fondateurs de l'Église canadienne et les institutions-mères.

Les valeurs peu représentées dans la commémoration sont la démocratie (18 éléments), qui est à comprendre en un sens plus restrictif que la catégorie des personnages politiques, et la justice (11 éléments) ; ce sont des concepts relativement récents en commémoration, par rapport à l'histoire, ce qui pourrait expliquer leur faible développement. Finalement, il est étonnant de constater que la science et la technologie (9 éléments) soient si peu commémorées. En somme, il y a une forte dominante en histoire et, quant aux autres valeurs, un traitement presque égal en nombre pour l'architecture (édifices), le territoire (guerre) et la religion

FIGURE 4

Personnages et événements culturels

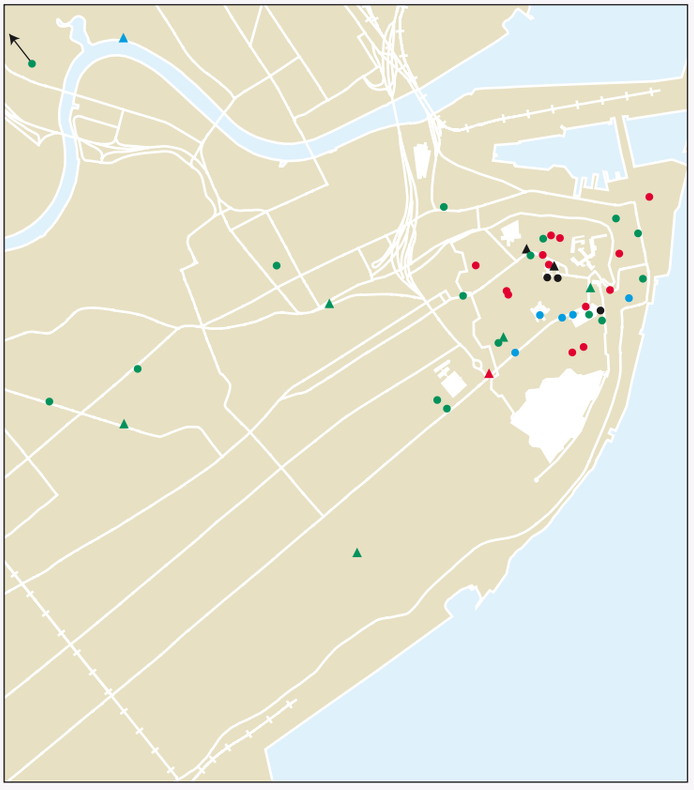

FIGURE 5

Personnages et événements militaires

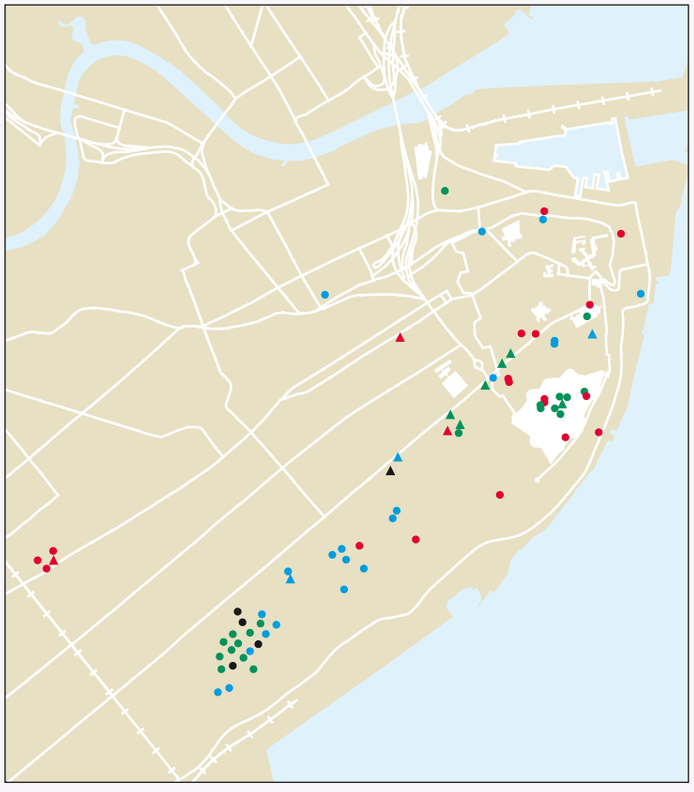

FIGURE 6

Personnages et événements politiques

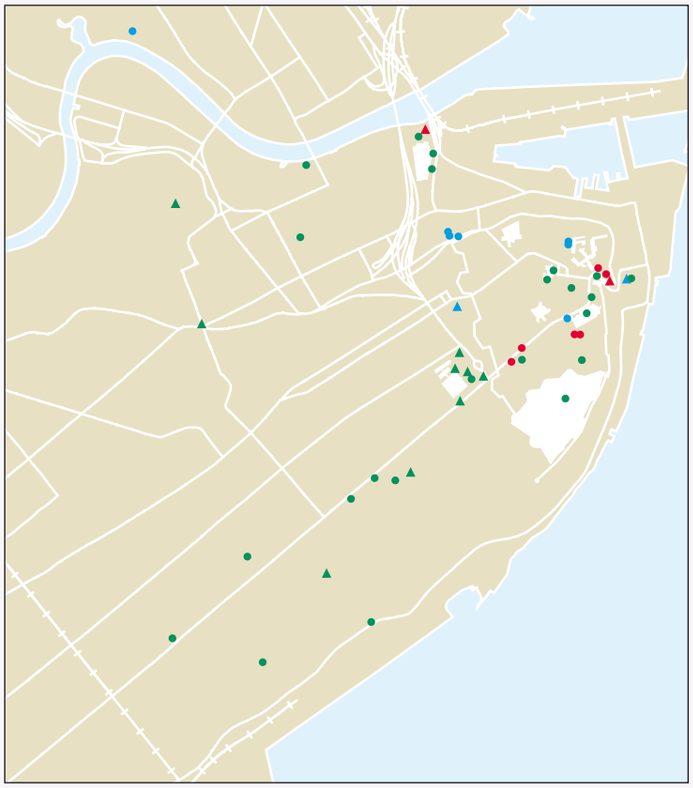

FIGURE 8

Personnages et événements sociaux

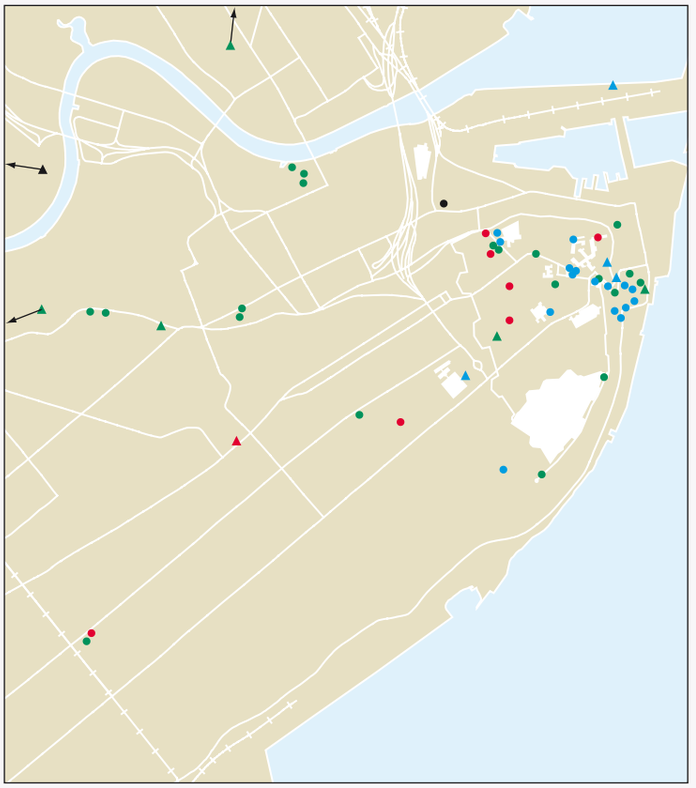

FIGURE 7

Personnages et événements religieux

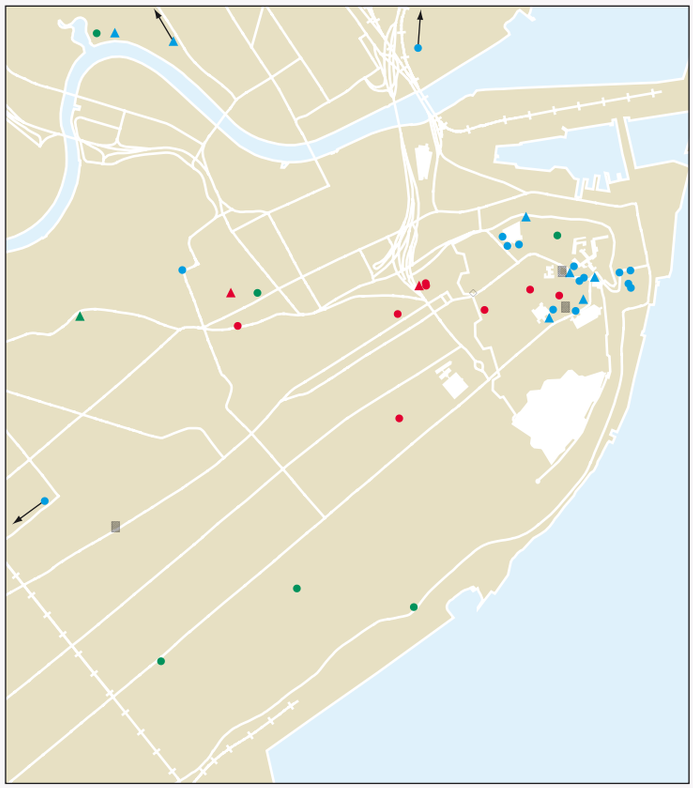

FIGURE 9

Répartition par périodes des domaines commémorés (personnages et événements)

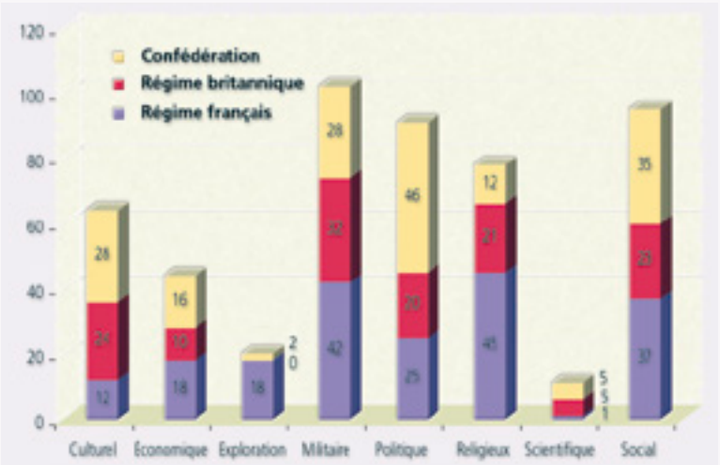

Le nombre total d'occurrences dépasse le nombre total de monuments et de plaques du fait que certaines commémorations ont des sujets multiples.

Voir la légende, p. 393.

FIGURE 10

Valeurs : architecture et aménagement

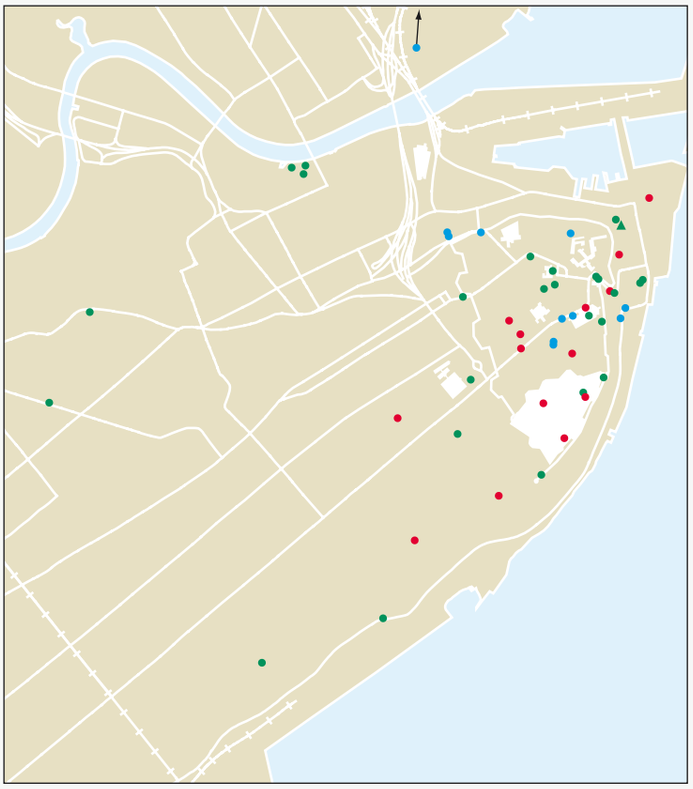

FIGURE 11

Valeurs : culture

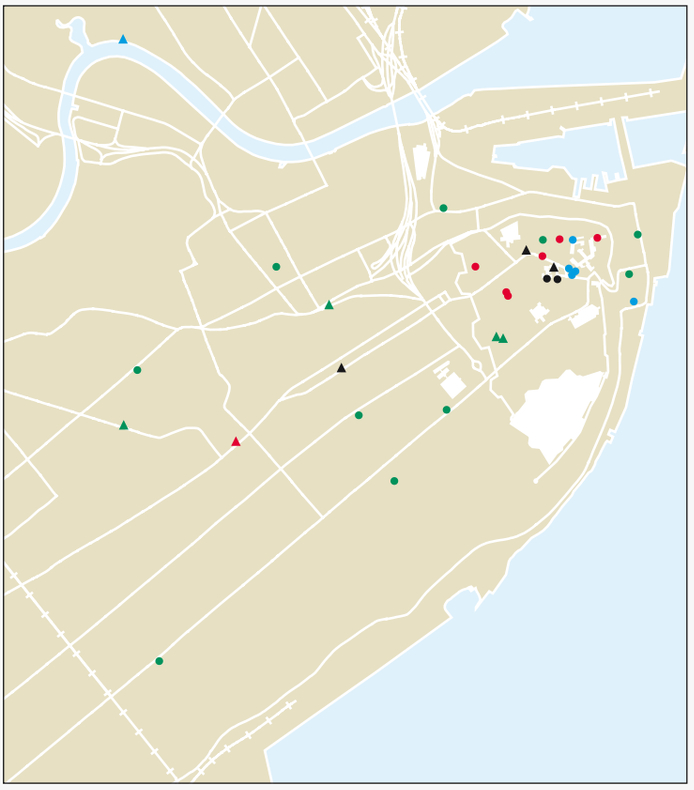

(fondateurs) ; si les références à la culture sont moins nombreuses, c'est en partie à cause de l'inclusion de plusieurs commémorations dans la catégorie de l'architecture.

La figure 14 résume toutes les données et indique que certaines valeurs sont en régression dans la commémoration (histoire, territoire, religion) alors que d'autres, bien que moins nombreuses, sont en développement dans la période actuelle (culture, architecture, démocratie, justice).

La façade de l'Hôtel du Parlement (Figure 15) nécessite certaines explications. Cet extraordinaire mémorial n'a pas d'équivalent au Québec. Il est composé de 22 statues et de deux groupes d'allégories de deux personnages chacun. Le Régime français domine largement (18 éléments) par rapport au Régime britannique (4 éléments), la période de la Confédération étant illustrée dans les parterres et non sur la façade. Les personnages politiques (7 éléments), les personnages religieux (6 éléments), les militaires (5 éléments), les explorateurs (4 éléments) et les deux groupes d'allégories (Religion et Patrie ; Poésie et Histoire) composent cet ensemble. Les valeurs représentées sont le territoire (9 éléments), l'histoire (8 éléments), la religion (7 éléments), la démocratie (1 élément) et la culture (1 élément). Cette répartition n'est pas sensiblement différente de celle qu'on observe pour l'ensemble de la ville.

L'analyse des composantes sociales de la commémoration (Figure 16) permet de constater que les femmes apparaissent dans 11 % du corpus commémoratif (36 éléments). Il s'agit de mentions concernant des religieuses (22 éléments),

FIGURE 14

Répartition par périodes des valeurs commémorées

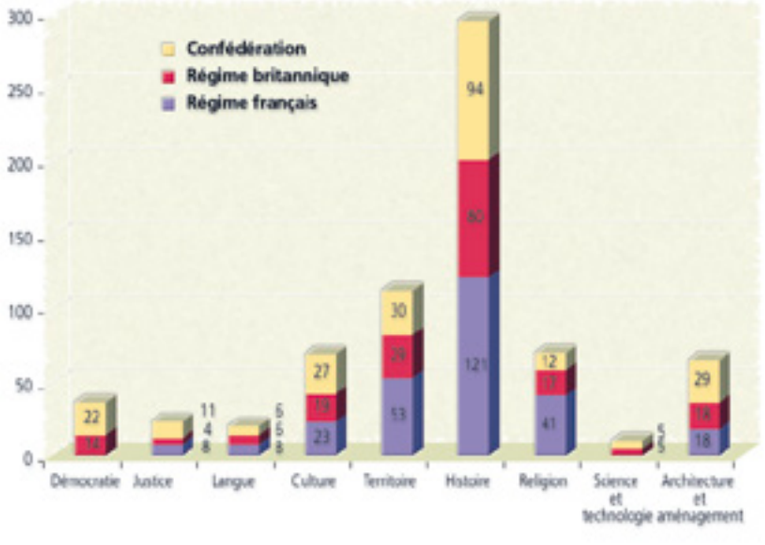

Le nombre total d'occurrences dépasse le nombre total de monuments et de plaques du fait que certaines commémorations ont des sujets multiples.

des laïques (8 éléments) et des représentations de la femme comme allégorie (6 éléments). Par comparaison, les hommes apparaissent comme objet principal de commémoration dans 47 % du corpus (154 éléments) ; cette composante se trouve comprise dans la tranche de 70 % de la figure (aucune composante sociale commémorée). Il y a donc là un énorme déséquilibre. La mention des femmes se situe juste au-dessus des autres composantes sociales que sont les familles souches (8 %), les métiers et professions (6 %), les premières nations (3 %), et les communautés culturelles et la francophonie (2 %).

FIGURE 12

Valeurs : histoire

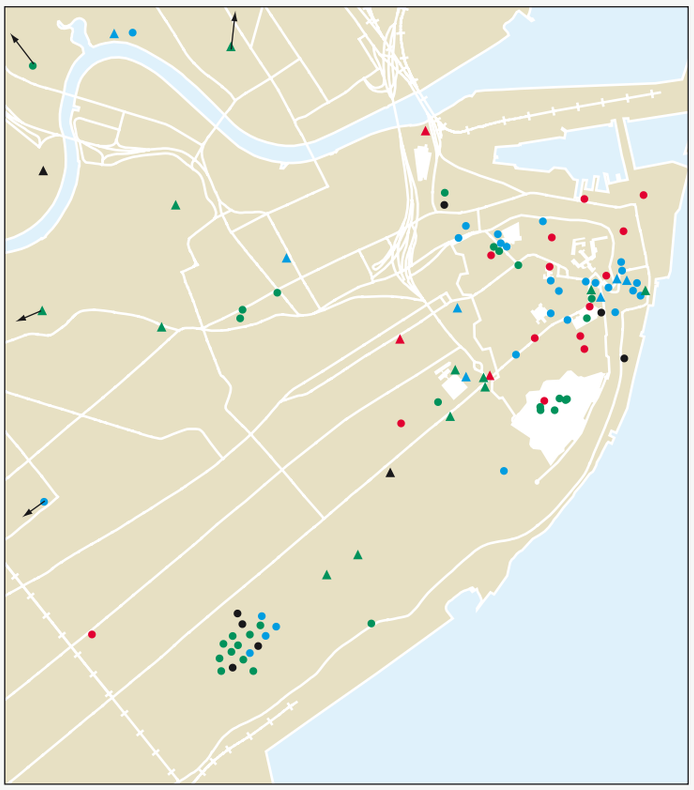

FIGURE 13

Valeurs : territoire

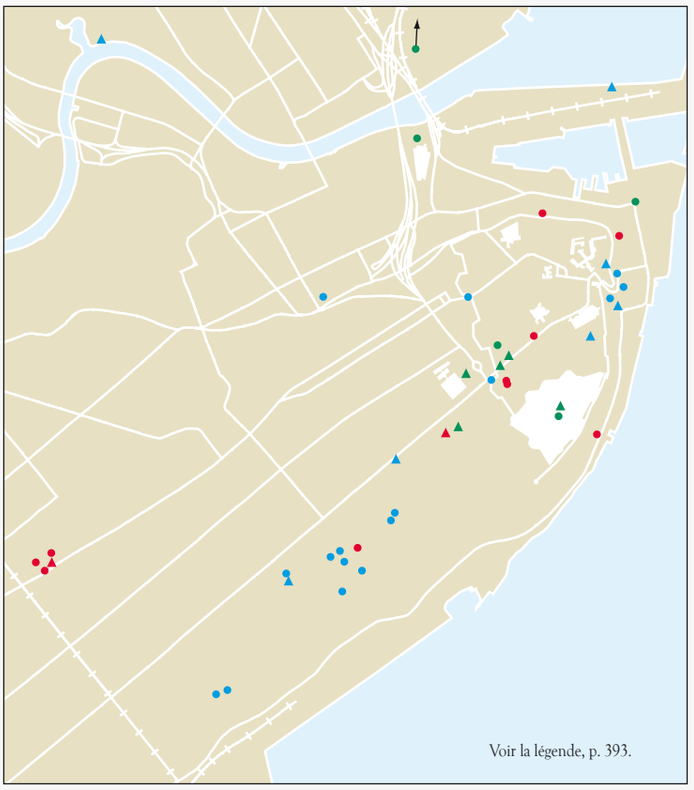

Voir la légende, p. 393.

FIGURE 15

Façade de l'Hôtel du Parlement

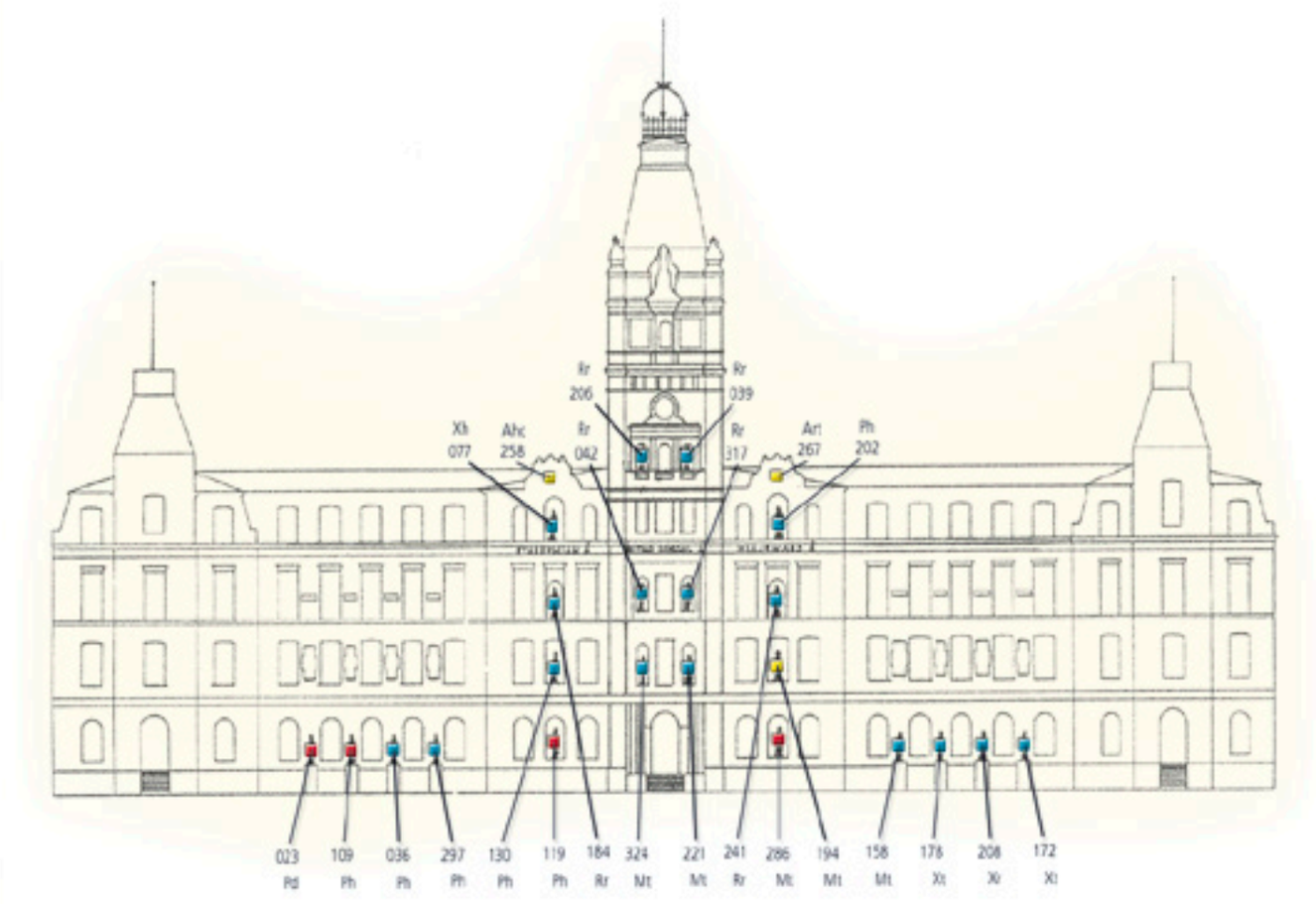

Source : Société immobilière du Québec.

FIGURE 17

Chronologie de l'érection des monuments

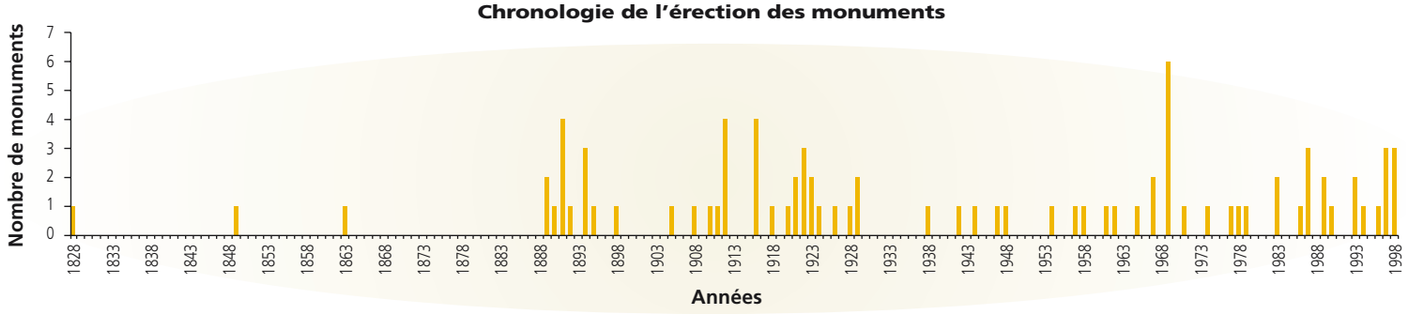

Quand commémore-t-on ?

Les plaques commémoratives sont très nombreuses, mais, dans la moitié des cas, on ignore la date de leur installation. Par contre, on connaît les dates d'érection des 90 monuments de la ville, ce qui permet d'apprécier les variations périodiques dans l'activité commémorative. Le relevé chronologique de l'érection des monuments permet de dégager quatre périodes de commémoration (Figure 17) : les précurseurs (1828-1888), la première période importante d'activité commémorative (1889-1929), une période intermédiaire pendant laquelle il y a peu de commémoration (1930-1960) et la deuxième période importante d'activité commémorative (1961-1998).

La période des précurseurs est celle des premiers monuments installés entre le début du XIXe siècle et 1888. Il ne reste aujourd'hui que trois monuments de cette période. Certains de ces monuments ont disparu ou ont été remplacés ; par exemple, le monument Wolfe, en face du Musée du Québec, est le cinquième érigé sur le même site, selon la même thématique. La première période importante d'activité commémorative (42 monuments en 40 ans) commence en 1889 par l'érection de plusieurs statues qui sont des commandes de l'État pour l'Hôtel du Parlement. Ce développement a incité des particuliers à se regrouper dans le but d'ériger de superbes monuments qui seront ensuite remis à l'État ou à la ville. La période intermédiaire (8 monuments en 35 ans) marque un arrêt brusque de la commémoration à cause de la Crise de 1929, de la Seconde Guerre mondiale et ensuite du gouvernement Duplessis qui n'investit aucunement dans les monuments. La deuxième période importante d'activité commémorative (34 monuments) démarre avec les commandes d'État qui reprennent au début des années 1960 pour compléter le programme iconographique de l'Hôtel du Parlement, ce qui relance la commémoration dans la capitale. Dans l'ensemble, on érige un monument par année pendant la période 1889-1929, un aux quatre ans pendant la période 1930-1960 et de nouveau un par année de 1960 à nos jours.

FIGURE 16

Les composantes sociales commémorées

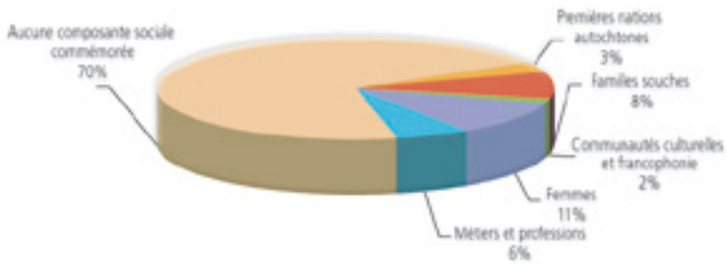

LES NOMS DE LIEUX : L'ODONYMIE

La trame urbaine de Québec est composée, à ce jour, de 1 250 rues, avenues et boulevards. Ces voies de communication sont également des moyens de commémoration privilégiés. D'une nature différente des éléments commémoratifs de mobilier urbain comme les monuments et les plaques commémoratives, les désignations odonymiques demeurent toutefois la forme de commémoration la plus répandue sur le territoire de la capitale. Ce ne sont pas tous les odonymes qui servent à la commémoration : 80 % du corpus peuvent être considérés comme commémoratif. Quant aux autres odonymes, ils se réfèrent à des éléments de géographie physique ou humaine (du Cap-Diamant, des Remparts), à la flore (des Primevères, du Camélia), à la faune (du Cormoran, des Gélinottes) ou encore font l'objet de dénominations systémiques sans évocation particulière (1re Rue, 2e Avenue).

AVENUE HONORÉ-MERCIER — BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE.
Photographie Marc-André Grenier, Commission de la capitale nationale du Québec.
Plaques odonymiques aux Premiers ministres Honoré Mercier (1840-1894) et René Lévesque (1922-1987). Ces deux Premiers Ministres, à 90 ans d'intervalle, ont dirigés des partis politiques nationalistes : le Parti national (Mercier) et le Parti québécois (Lévesque). À l'angle des rues qui portent leurs noms se trouve l'Hôtel du Parlement, lieu où ils ont tous deux exercé le pouvoir que leur avait conféré la population. Ces désignations odonymiques sont récentes puisque les changements ont eu lieu en 1992 pour Lévesque et en 1996 pour Mercier.

Monument Simon-Bolivar.
Photographie Gabor Szilasi, Commission de la capitale nationale du Québec.
Simon Bolivar (1783-1830), libérateur du Vénézuela, de la Colombie, de l'Équateur, du Panama, du Pérou et de la Bolivie. La statue équestre a été offerte au Québec en 1983 par le gouvernement du Vénézuela pour commémorer le bicentenaire de la naissance de Bolivar. Ce magnifique bronze est installé au parc de l'Amérique-Latine, près du palais de justice de Québec.

La collaboration du laboratoire de géographie historique de l'Université Laval, de la ville de Québec (Division des archives du Service du greffe, Centre de développement économique et urbain–aménagement du territoire) et de la Commission de toponymie du Québec a permis d'analyser les données du Guide odonymique de la ville de Québec et de présenter une première synthèse sur les odonymes en vigueur à l'été de 1999 sur l'ensemble du territoire de Québec.

L'objet de la commémoration

Les odonymes de Québec commémorent des personnages dans une proportion de 65 % du corpus (Figure 18). Ces personnages se répartissent en fonction de quatre niveaux d'appartenance au territoire : des personnages d'envergure locale (Lavigueur), québécoise (Parent), canadienne (Laurier) ou étrangère (Sainte-Anne, commémorant Anne d'Autriche). Les autres odonymes commémoratifs qui ne représentent pas des personnages constituent 14 % du corpus. Il s'agit d'éléments disparus (du Mont-Carmel, du Palais) ou réaffectés (de l'Arsenal), d'institutions (des Sœurs-de-la-Charité) ou de noms de lieux empruntés (Ontario).

FIGURE 18

Répartition des personnages et des événements commémorés dans l'odonymie

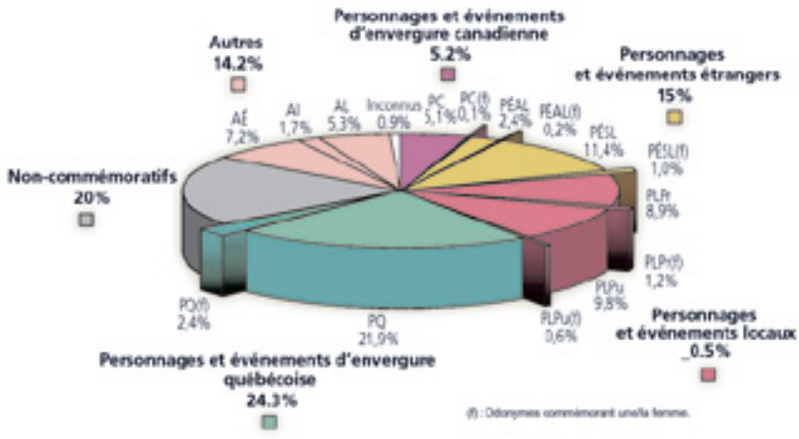

Dans l'ensemble, le portrait de la commémoration odonymique est diversifié. Contrairement à ce qu'on pourrait croire de prime abord, les personnages d'envergure locale ne sont pas les plus nombreux (21 %). Ce sont les personnages d'envergure québécoise qui dominent (24 %), notamment parce que les personnages du Régime français ont été intégrés à cette catégorie. Les personnages étrangers (15 %) sont plutôt bien représentés grâce à des dénominations systémiques (par exemple, les noms de scientifiques dans les parcs industriels). Notons cependant la faible représentation des personnages d'envergure canadienne (5 %). Au niveau des quartiers, les profils sont cependant différents.

Les quartiers qui apparaissent sur la figure 19 (Vieux-Québec–Haute-Ville, Vieux-Québec–Basse-Ville, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Roch, ainsi que des parties de Saint-Sauveur et de Montcalm) sont des quartiers anciens qui se sont développés à des rythmes différents depuis la fondation de la ville jusqu'au début du XXe siècle. Le type d'odonymes le plus fréquent dans le Vieux-Québec est celui des commémoratifs « autres » sur les figures 18 à 20. En raison de l'occupation ancienne de ce lieu, il est logique d'y trouver des noms de rues rappelant des institutions et surtout des éléments physiques disparus du paysage urbain. Presque aussi nombreux sont les odonymes commémorant des personnages d'envergure québécoise. La présence ici des acteurs de la Nouvelle-France explique cet état de choses.

Dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, les personnages d'envergure québécoise dominent les odonymes, le second rang étant occupé par des personnages d'envergure locale. Ces derniers sont des personnages publics (Badelard, Lavigueur, Lockwell) ou privés – par exemple, des membres des familles propriétaires des terrains traversés par des rues (Saint-Amable et D'Artigny, commémorant la famille Berthelot d'Artigny). Cette forte représentation de personnages locaux trouve son apogée dans le quartier Saint-Sauveur. Plus de quatre décennies de développement, avant l'annexion à Québec en 1889, ont forgé une identité locale très présente dans l'odonymie.

FIGURE 19

Objet de la commémoration odonymique dans les quartiers Vieux-Québec–Haute-Ville, Vieux-Québec–Basse-Ville, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Roch et une partie de Saint-Sauveur et de Montcalm

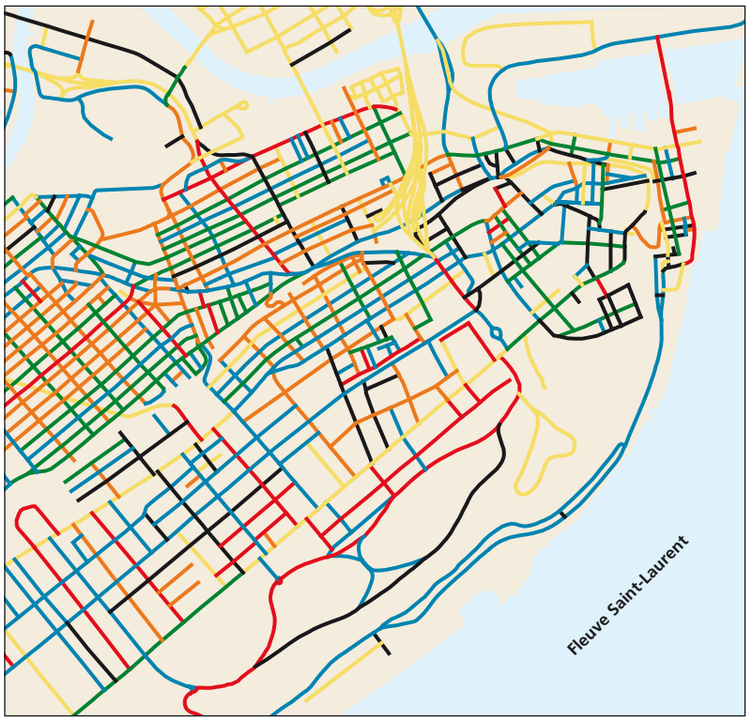

Personnages d'envergure locale
Personnages d'envergure québecoise
Personnages d'envergure canadienne
Personnages d'envergure étrangère
Autre : Éléments disparus ou réaffectés, institutions, et noms de lieux empruntés
Non commémoratif

La particularité du quartier Montcalm tient au fait que la proportion de noms de rues rappelant des personnages d'envergure canadienne y est plus substantielle que dans les autres quartiers analysés. La localisation des champs de bataille de 1759 et 1760 sur son territoire peut être ici un facteur d'explication. Dans Saint-Roch, ce sont les odonymes référant à des personnages étrangers qui font meilleure figure. Seconds en importance numérique, ils honorent la mémoire de la famille royale britannique (du Roi, de la Reine) ou d'explorateurs célèbres (Christophe-Colomb, Magellan).

À l'autre extrémité de la ville, deux tendances se dégagent de l'analyse de la figure 20 qui représente, entre autres quartiers, Duberger, annexé à Québec en 1970. D'abord, il faut noter la forte représentation de personnages locaux dans l'odonymie, déjà remarquée dans les anciens quartiers formés de municipalités annexées. On y note aussi la dénomination systémique des artères. La trame urbaine du quartier Les Saules en constitue le meilleur exemple. Ce mode d'attribution des noms de rues explique la prépondérance des désignations relatives à des auteurs (De Goncourt, Pagnol, Daudet) dans les secteurs résidentiels ou des inventeurs célèbres (Newton, Galilée, Einstein) dans les secteurs industriels.

Il convient, pour compléter cette analyse, de traiter de la place des femmes dans la commémoration odonymique à Québec. Au total, seulement 5 % des noms de rue rappellent la mémoire de femmes (Figure 18). Comme pour les catégories générales de personnages, les femmes d'envergure québécoise dominent (2,4 %), suivies de celles d'envergure locale (1,8 %), des étrangères (1,2 %) et finalement de celles d'envergure canadienne (0,1 %).

Les périodes commémorées

Une répartition des odonymes tenant compte des trois régimes politiques qui se sont succédés depuis les débuts de la colonisation européennne a également été pratiquée sur le corpus. Ainsi, 30 % de ceux-ci réfèrent à la Confédération, environ 20 % au Régime français et 10 % au Régime britannique. Les 40 % restants n'ont pas été classés dans une période précise ; c'est le cas notamment des odonymes non commémoratifs, de même que ceux qui rappellent des personnages sans lien avec l'histoire nationale.

La majorité des odonymes du Vieux-Québec–Haute-Ville et du Vieux-Québec–Basse-Ville commémorent le

FIGURE 20

Objet de la commémoration odonymique dans les quartiers Duberger et Les Saules

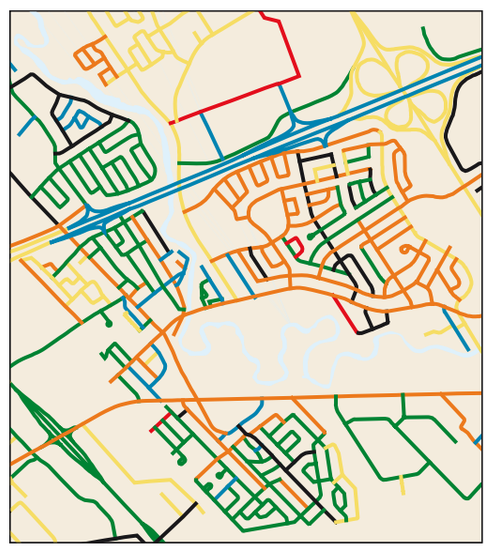

Personnages d'envergure locale
Personnages d'envergure québecoise
Personnages d'envergure canadienne
Personnages d'envergure étrangère
Autre : Éléments disparus ou réaffectés, institutions, et noms de lieux empruntés
Non commémoratif

FIGURE 21

Périodes commémorées dans l'odonymie dans les quartiers Vieux-Québec–Haute-Ville, Vieux-Québec–Basse-Ville, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Roch et une partie de Saint-Sauveur et de Montcalm

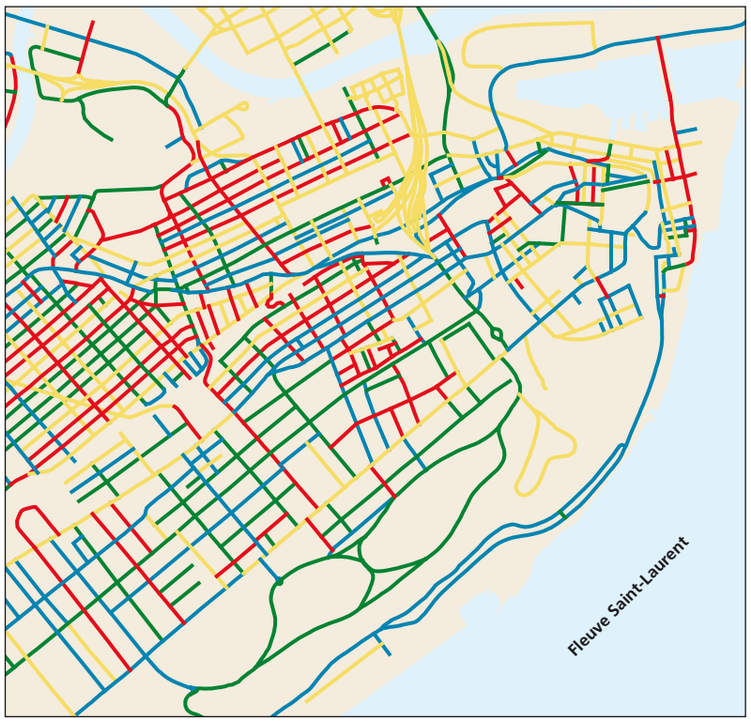

Régime français (Figure 21). On remarque une concentration de références au Régime britannique dans le Vieux-Port et autour de la côte du Palais. Le quartier Saint-Jean-Baptiste renferme une large part de noms de rues commémorant le Régime britannique ainsi que la Confédération. La marginalisation du Régime français s'explique ici par le peuplement de ce territoire, essentiellement postérieur à l'attaque américaine de 1775-1776. Dans Montcalm, c'est le Régime britannique qui est plus discrètement représenté, au profit du Régime français et de la Confédération, correspondant, d'une part, aux batailles des plaines d'Abraham et de Sainte-Foy et, d'autre part, à l'époque de l'intensification du développement du quartier. La commémoration des régimes français et britannique, périodes de fondation et d'expansion du quartier, est analogue dans Saint-Roch. À l'ouest du boulevard Langelier, dans Saint-Sauveur, les désignations rappelant des personnages locaux qui ont vécu sous la Confédération dominent l'ensemble. La présence d'odonymes liés aux conflits mondiaux, dans la partie ouest du quartier développée dans les années 1940, ajoute une note particulière.

Le développement relativement récent du quartier Duberger explique la présence appréciable d'odonymes rappelant des personnages locaux de la période de la Confédération (Figure 22). La dénomination systémique des rues du quartier Les Saules avec des noms de personnages étrangers (sans liens avec l'histoire de Québec) explique aussi que beaucoup d'odonymes restent sans période de commémoration.

FIGURE 22

Périodes commémorées dans l'odonymie dans les quartiers Duberger et Les Saules

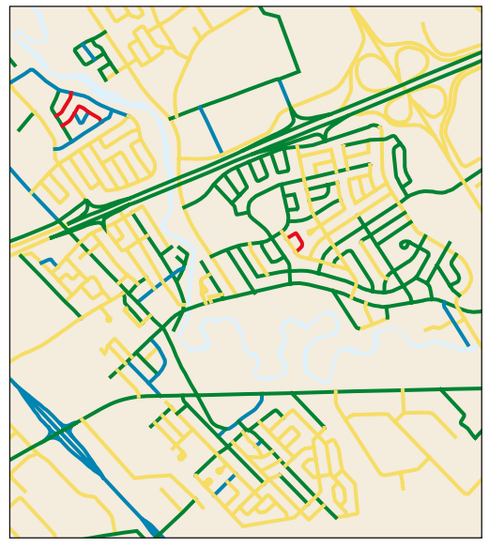

UN HAUT LIEU SYMBOLIQUE
LES PLAINES D'ABRAHAM

Dans l'éventail des lieux qui habitent la mémoire collective des Québécois et des Canadiens, les plaines d'Abraham occupent une place de choix. À maints égards d'ailleurs, le promontoire de Québec constitue l'un des sites historiques et touristiques les plus connus à l'étranger, tant aux États-Unis qu'en Europe. Il faut dire qu'au milieu du XVIIIe siècle s'y est joué non seulement le destin d'un peuple, mais aussi l'hégémonie politique du monde occidental.

La haute signification symbolique du lieu ne tient pas uniquement à l'événement dramatique qui fait passer la Nouvelle-France sous l'égide d'un gouvernement britannique. Par sa configuration même, le site offrait toutes les caractéristiques essentielles à la symbolisation de la nature et de la vie des hommes et des nations. Ainsi, de tout temps, le promontoire a joué un rôle de premier plan dans les perceptions des peuples qui ont fréquenté les rives du majestueux fleuve Saint-Laurent.

Le promontoire de Québec exprime, en quelque sorte, un « culte de l'idéal », selon le qualificatif utilisé par le premier ministre du Canada, sir Wilfrid Laurier, quand il fit de ce site un monument historique officiel en 1908, à l'occasion du troisième centenaire de la fondation de Québec. De fait, au fil des ans, des décennies et des siècles, le promontoire de Québec a été chargé de représentations symboliques multiples qui se sont succédé ou accumulées dans le temps. Par ses significations politiques, territoriales et culturelles, le promontoire de Québec a traduit les tensions, les aspirations ou les principes de vie des peuples. La nature et l'histoire y ont façonné un espace de symbole et de rêve.

LE PROMONTOIRE DE QUÉBEC VU À PARTIR DE LÉVIS.
Archives nationales du Canada, P. Canot, d'après R. Short, 1761, C-000355.

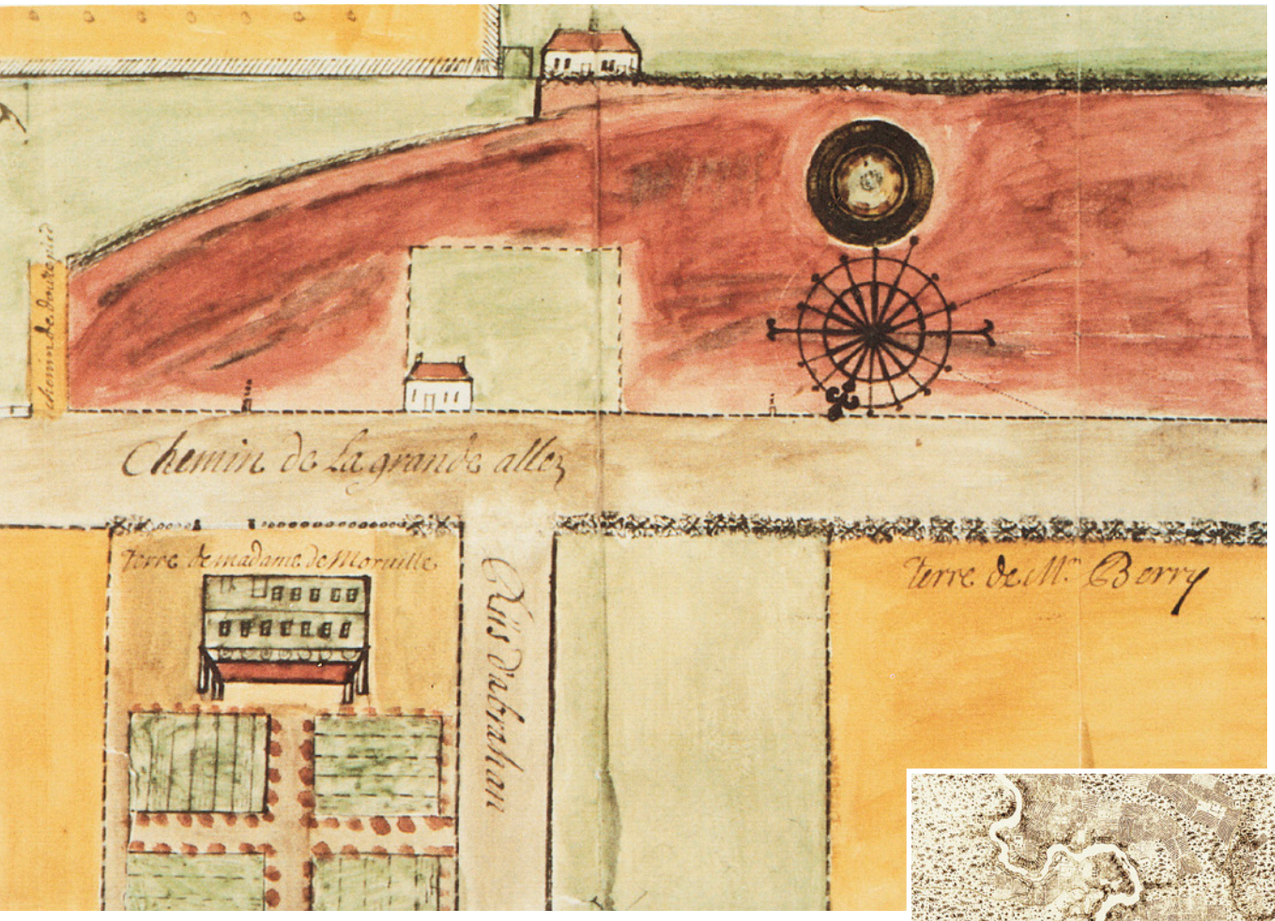

Côte d'Abraham et jardins privés.
Archives nationales du Québec, Henry Hiché, CN1-135.

Plan de la ville Québec et de ses environs, 1759.
Archives nationales du Canada, C-80267.

Un site prédestiné

Le toponyme « Plaines d'Abraham » a une histoire étonnante. À l'époque de la Nouvelle-France, le nom « d'Abraham » relève d'un usage populaire. Il désigne simplement la rue qu'empruntait un ancien pilote de navire pour conduire ses bestiaux sur les pacages naturels des hauteurs de Québec. Au lendemain de la bataille de 1759, les Britanniques se doivent de nommer le lieu de leur grande victoire militaire. Informés par leurs officiers blessés lors d'un affrontement préliminaire et soignés à l'Hôpital Général de Québec, ils retiennent et propagent le vieux toponyme français les « Hauteurs d'Abraham ». L'appellation s'applique alors à l'ensemble du promontoire. Au fur et à mesure du développement urbain au XIXe siècle, le toponyme dérive vers le sud et en vient même, en 1871, à être relégué à une petite portion du promontoire, immédiatement au sud-ouest de la ville. Le site, ayant perdu ses fonctions militaires avec le départ de la garnison, acquiert une valeur symbolique et retrouve une délimitation étendue correspondant à celle de l'actuel parc des Champs-de-bataille nationaux.

La disposition d'ensemble des traits qui caractérisent le relief du promontoire de Québec en font un site exceptionnel. Façonné dans des couches de roches sédimentaires vieilles de quelques centaines de millions d'années, au détour d'un fleuve majestueux qui s'étire sur des milliers de kilomètres, le promontoire de Québec s'élève comme un vigile à 80 m en moyenne au-dessus du niveau de la mer. Il s'étend sur plus de un kilomètre de largeur et sur une dizaine de kilomètres de longueur. Ses falaises résistantes et escarpées traduisent l'éternelle jeunesse du site. À l'est et au sud, l'escarpement tombe à pic en une falaise inexpugnable. Au bas, les eaux du fleuve, coincées comme en un goulot d'étranglement, subissent un court et brutal changement de direction. Au nord, l'escarpement moins abrupt débouche sur une large vallée verdoyante entre le promontoire et la chaîne des Laurentides. La plate-forme des hauteurs, elle, n'est bouleversée que par de douces ondulations. Près du cap qui couronne l'extrémité du promontoire, le regard est retenu par la verticalité des falaises. Au sommet, le panorama procure des vues imprenables vers le grand large, sur l'horizon infini. La forme et la prestance du rocher suggéraient des représentations d'une extraordinaire puissance évocatrice. Imprégnées de

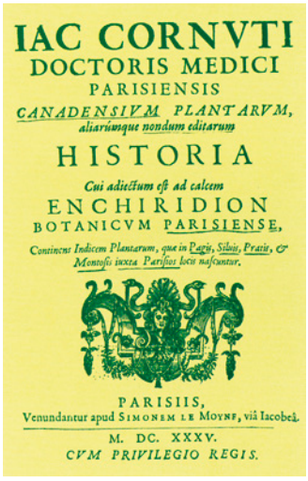
IAC CORNVTI
DOCTORIS MEDICI
PARISIENSIS
CANADENSIVM PLANTARVM,
aliarumque nondum editarum
HISTORIA
Cui adiectum eſt ad calcem
ENCHIRIDION
BOTANICVM PARISIENSE,
Continens Indicem Plantarum, quæ in Pagis, Siluis, Pratis, & Montoſis circa Pariſios locis naſcuntur.
PARISIIS,
Venundantur apud SIMONEM LE MOYNE, viâ Iacobeâ.
M. DC. XXXV.
CVM PRIVILEGIO REGIS.

Le premier livre de plantes.
Bibliothèque nationales du Québec, Jacques Cornuti, *Canadensium Plantarum Historia*, Paris, 1635.
Page titre de l'ouvrage de Jacques-Philippe Cornuti sur les plantes du Canada, publié à Paris en 1635.

Les vignes du Canada.
Bibliothèque nationales du Québec, Jacques Cornuti. *Canadensium Plantarum Historia*, Paris, 1635.

merveilleux, les plaines d'Abraham ne pouvaient que receler une rivière de diamants, devenir une terre de héros.

Mythes et réalités de la fondation

Dès l'époque de la découverte du Canada et de la fondation de Québec, le site entre dans l'imaginaire. En 1540-1541, le découvreur, Jacques Cartier, prélève dans la falaise ce qu'il croit être de l'or et des diamants. Grâce aux connaissances des Amérindiens, il a déjà bénéficié des vertus d'un arbre qui sauve son équipage du scorbut et auquel il donne le nom d'arbre de vie. Il ramène d'ailleurs en France, au jardin de Fontainebleau, des racines de cet arbre quasi miraculeux. Des siècles plus tard, le nom de l'arbre de vie survit encore, mais la mémoire de son usage a sombré dans l'oubli.

En 1608, Samuel de Champlain, fondateur de Québec et cartographe averti, reconnaît du premier coup d'œil les avantages de ce site qui commande l'accès à un territoire plus vaste que la France. Outre les profits à retirer des fourrures, des mines et de la culture des terres, il espère que, du haut du promontoire, il pourra contrôler le passage des marchands de la chrétienté vers la Chine et en retirer des impôts dix fois supérieurs à ceux du royaume.

L'exploration en profondeur de cette contrée nordique révèle de nouvelles richesses. Dès 1635, alors que le fondateur de Québec vivait encore, Jacques-Philippe Cornuti publie à Paris un livre sur les plantes du Canada, 40 ans avant qu'un ouvrage semblable soit réalisé dans les colonies britanniques. Ce livre marque la naissance de la botanique nord-américaine. Il fait entrer une quarantaine de plantes nouvelles d'Amérique du Nord dans le répertoire mondial des plantes ; une entreprise qui réunit les plus grands savants d'Europe, comme Guillaume Rondelet, Charles de L'Écluse et Marin Mersenne. Ces plantes sont transférées au Jardin du roi à Paris dès le moment de sa création en 1635. Cette recherche relative aux ressources naturelles fut poursuivie par d'autres savants comme Michel Sarrazin, premier membre correspondant de l'Académie des sciences de Paris et dont le nom fut donné à une plante. Sarrazin conduit également la première recherche scientifique sur la géologie du territoire qui fait l'objet d'un article dans le *Journal des Scavants* à Paris. Encore au XIXe siècle, des travaux botaniques, comme ceux de Lady Bayfield et Lady Sheppard, et la vogue des villas champêtres consolident la perception de l'importance de la nature sur les plaines d'Abraham. En somme, la naissance de la botanique et de la géologie nord-américaines sur le promontoire de Québec accentue l'importance et les significations symboliques de ce site et tend à nourrir la constitution de la mémoire collective.

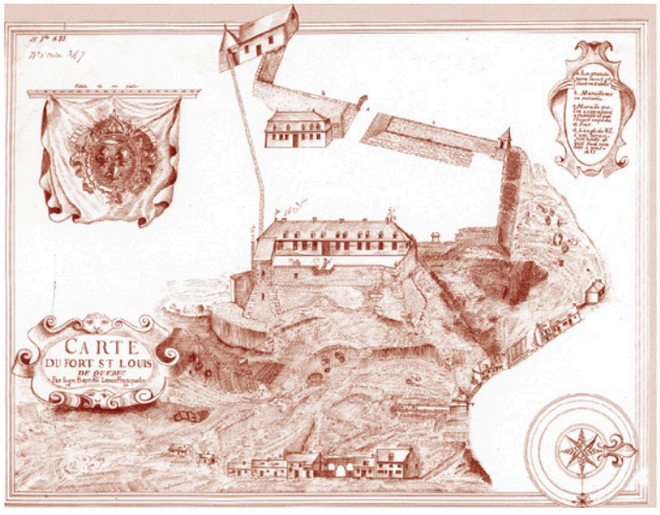

Le fort Saint-Louis.
Archives nationales du Canada, J.-B. Franquelin, 1683, NMC 16056.

Une mémoire célébrée

Les faits les mieux connus à propos de l'histoire du promontoire de Québec se rapportent à la bataille des plaines d'Abraham. Dans la nuit du 12 au 13 septembre 1759, le général Wolfe et ses troupes escaladent les falaises de Québec. L'affrontement qui se produit dans la matinée est décisif et rapide. Le temps d'une salve de fusil sur un tout petit point du globe change la face du monde. Cet événement marque, en théorie, la fin de 150 ans de présence française en Amérique. La mort des généraux des deux armées — Wolfe et Montcalm — contribue à amplifier les perceptions et la signification de la bataille.

Immédiatement après la victoire militaire, plusieurs cartes représentant la flotte britannique devant Québec sont publiées, offertes aux autorités gouvernementales et vendues à la population. Finalement, c'est en ayant recours aux traditionnelles représentations féminines que la France est cédée à la Grande-Bretagne en 1763. Ces représentations de la grande bataille, des vainqueurs par les vainqueurs, furent très nombreuses à cette époque. Nous ne connaissons qu'une représentation française de la bataille ; elle est anonyme, perdue dans les archives et de bien piètre qualité.

La mort de Wolfe.
Archives nationales du Québec, Benjamin West, 1770, P600, S5, PGC11-1.

La mort de Montcalm.
Musée du Québec.

Des représentations ambiguës

Un siècle après l'événement fatidique, des représentations françaises des batailles commencent à paraître. La plus importante, pour sa signification historique et esthétique, est une peinture de Joseph Légaré réalisée en 1854. Elle montre la victoire du chevalier de Lévis contre les troupes britanniques commandées par James Murray, sur les mêmes plaines en avril 1760. À cette époque, les Canadiens français réaffirment fortement leur origine et leur culture française. Ils érigent, par exemple, un monument au découvreur du pays, Jacques Cartier, et ils se rebellent contre le gouvernement britannique en 1837 et 1838.

Dès lors, les représentations des événements et du site deviennent ambiguës. En 1852, des ouvriers trouvent des armes, des boulets de canon et des ossements inhumés près du site de la bataille. Ces restes étaient ceux des soldats anglais et français de 1760. Une imposante cérémonie est alors organisée : les restes sont transférés, reçoivent des funérailles officielles et, plus tard, un monument aux héros des deux armées est érigé. La cérémonie d'inauguration se déroule en présence du capitaine du premier navire de guerre français à remonter le Saint-Laurent depuis près d'un siècle, la *Capricieuse*.

D'autres manifestations montrent les difficultés à concilier les mémoires française et anglaise concernant les événements de la Conquête. En 1880, les Canadiens français préparent de longue main la célébration de la Saint-Jean-Baptiste du 24 juin. L'événement, spectaculaire, devait avoir

Le siège de Québec en 1759.
Archives nationales du Canada, Thomas Jefferys, 1760, NMC 54105.

un effet mobilisateur sur les Canadiens français. Les célébrations attirent de grandes foules, incluant des délégations francophones des États-Unis. En réaction, les autorités anglophones du pays organisent, en vitesse, une fête en l'honneur de l'anniversaire de la naissance de la reine Victoria, qui doit se tenir exactement un mois avant les célébrations de la Saint-Jean-Baptiste. Trois milles miliciens sont envoyés d'Ottawa et de Toronto à Québec pour participer à une grande reconstitution historique de la bataille de 1759. Les significations politiques de ces événements n'échappent pas aux journalistes. Le *Canadian Illustrated News* couvre largement le « *Victoria Day* », mais passe sous silence les fêtes du 24 juin ; le journal *L'Opinion publique* fait exactement le contraire.

Un autre événement commémoratif montre la dualité des aspirations dont le site est investi : les grandes festivités organisées à l'occasion de l'inauguration du parc. L'intention du premier ministre Laurier est de combiner cet événement avec l'ouverture du pont de Québec en 1909, une date qui correspond au 150e anniversaire de la bataille des plaines. Toutefois, le pont en construction s'effondre dans le Saint-Laurent. Les autorités de la ville de Québec insistent pour que les cérémonies se tiennent en 1908, à l'occasion du 300e anniversaire de la fondation de Québec. Le gouverneur général du Canada, Lord Grey, finit par appuyer cette proposition. Ardent impérialiste, il présente alors Québec comme le « berceau d'une Grande-Bretagne agrandie ».

Dès lors, il est possible de penser à planifier les festivités. En présence du prince de Galles, de nombreux invités officiels et plusieurs navires de guerre se rencontrent à Québec en juillet 1908. Cependant, il faut l'intervention de l'évêque et la garantie du directeur des célébrations pour convaincre les Canadiens français de participer. Ils tiennent à célébrer la fondation de Québec. Finalement, 4 500 personnes sont recrutées comme acteurs dans un grand « pageant ». Pendant huit jours, différentes représentations des grands moments de l'époque française sont jouées. La dernière manifestation réunit en un défilé les troupes française et anglaise marchant côte à côte dans un symbole de réconciliation et de paix.

Les espaces symboliques d'un lieu patrimonial

Plusieurs autres événements qui ont eu lieu sur le promontoire de Québec ont une dimension symbolique et président aux programmes de mise en valeur.

Après la Conquête, le caractère stratégique du site conserve toute son importance, en particulier pour le contrôle de la navigation, au moment de l'invasion des colonies britanniques en 1775 et de la crainte d'invasion en 1812. Il s'ensuit la construction d'une citadelle et des tours Martello. Ces dernières sont d'une ingénieuse conception avec leur maçonnerie elliptique de façon à ce que la masse de pierre faisant face à l'ennemi soit deux fois plus épaisse que de l'autre côté. Préservées et restaurées, elles servent à illustrer tant le génie militaire que la vie des soldats au milieu du XIXe siècle.

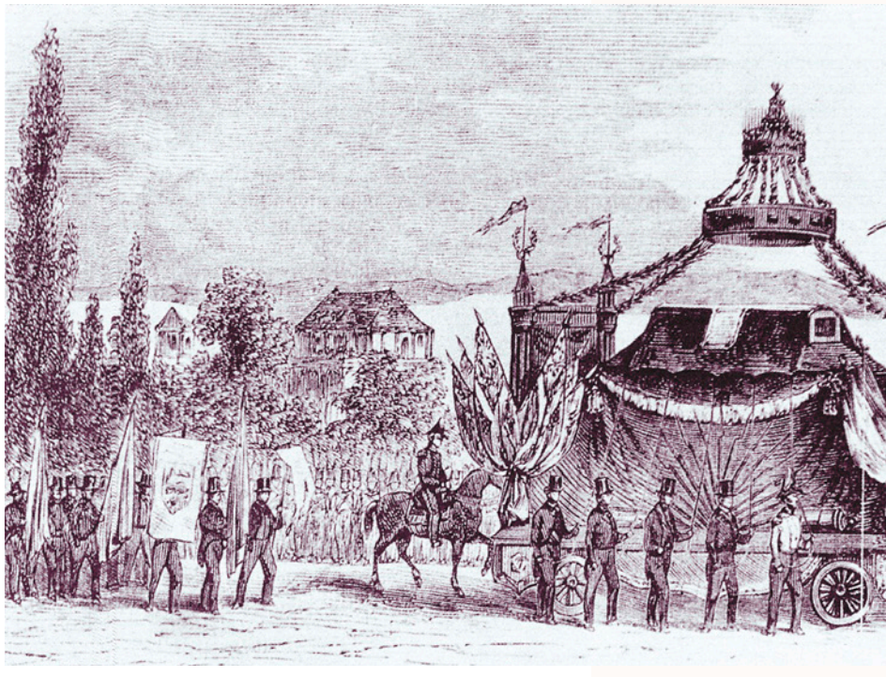

La bataille de Sainte-Foy, le 28 avril 1760.
Galerie nationale du Canada, Joseph Légaré.

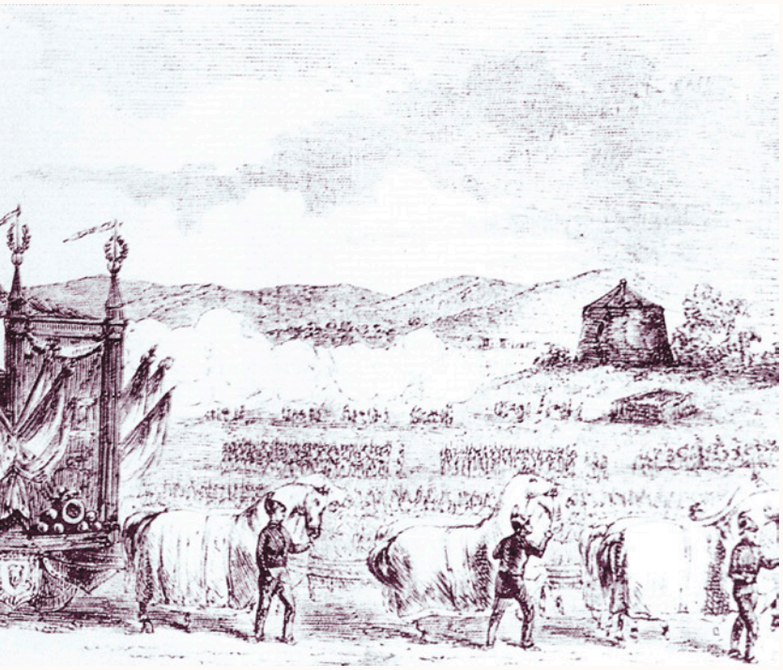

Cérémonie aux braves de 1760, le 5 juin 1854.
Archives nationales du Québec, collection initiale, N-1173-110.

Victoria Day.
Archives nationales du Canada, *Canadian Illustrated News*, 24 mai 1880, C-73082.

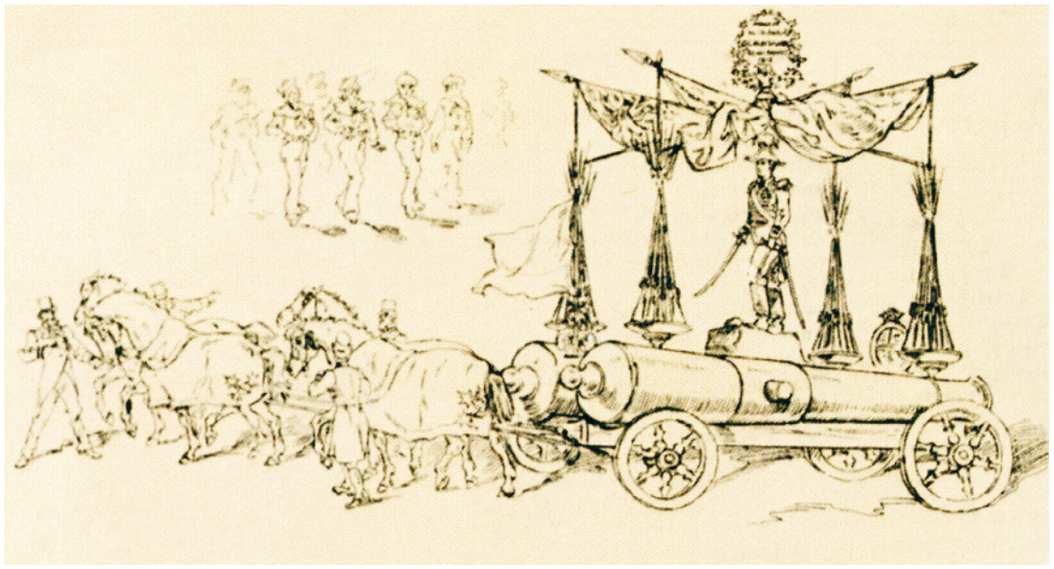

Fêtes de la Saint-Jean-Baptiste.
Bibliothèque de l'Université Laval, *L'Opinion publique*, 8 juillet 1880.

Le site des plaines donne lieu à une autre forme de compétition, de nature sportive. En 1808, quatre journées de courses de chevaux sont tenues sur les plaines. En 1832, des milliers de Montréalais embarquent sur quatre bateaux pour venir à Québec assister aux courses de chevaux sur les plaines. Des défilés et des parades sont souvent organisés comme distraction pour le grand public et comme évocation du pouvoir et de l'histoire. Plusieurs de ces activités sportives s'appuient sur le principe d'un esprit sain dans un corps sain. La recherche de la performance exprime les progrès réalisés par l'homme et par l'humanité. Ce concept d'excellence place sa confiance en l'homme, infiniment perfectible grâce à ses propres efforts canalisés dans une philosophie et une discipline de vie. Les sentiers nature, les pistes de course à pied, en patins ou à skis, les compétitions équestres et autres symbolisent ces fonctions anciennes du site.

Au XIXe siècle, le progrès prend la voie de l'industrialisation et de l'urbanisation. Des ouvriers vivent entassés les uns sur les autres dans des rues étroites et sombres, pauvrement drainées et souvent situées près de dépôts de détritus, dans des conditions non sanitaires. Les bourgeois, eux, influencés par l'âge romantique, cherchent à s'installer dans des villas dans des lieux champêtres. Convaincus par les chercheurs que les maladies se propagent par l'air vicié, ils recherchent l'air pur. Le site des plaines offre le soleil et un air pur sans poussière ni fumée. Il combine les attractions de la ville et les avantages de la campagne.

Avec le romantisme vient la nostalgie. Des monuments sont érigés aux hommes morts sur le champ de batailles. Le site offre une des plus belles vues en Amérique du Nord et reçoit plus de visiteurs que tout autre endroit dans le monde. Le gouvernement décide d'ériger un monument digne de sa signification : un magnifique jardin.

Ainsi la création d'un parc résulte de motifs qui, inspirés de la nature et de l'histoire, ont de grandes significations symboliques. A l'instar du roi de France, le gouverneur et l'intendant de la Nouvelle-France avaient créé un jardin près de leur résidence de fonction, le Château Saint-Louis et le palais de l'intendant. Au XIXe siècle, les espaces de verdure répondent en plus aux besoins des villes en croissance tant en Europe qu'en Amérique. À Québec, plusieurs projets sont mis de l'avant. Un des principaux se réalisera à la fin du siècle. En 1896, la ville de Québec crée, près de la rivière Saint-Charles sur les terres achetées des religieuses de l'Hôpital Général, un espace réservé exclusivement aux fins d'aménagement d'un parc ou jardin public. Le parc est inauguré l'année suivante et dédié à la reine Victoria dont le monument est dévoilé le 22 juin 1901 par le prince de Galles.

Sur le promontoire de Québec, l'architecte paysager Frederic G. Todd est chargé de concevoir ce grand royaume de la nature. Le jardin doit être mieux qu'une scène naturelle. Todd compare son travail à celui d'un artiste. Comme un grand peintre, il rassemble les plus belles parties des paysages naturels. Le plan au sol est soigneusement dessiné. Il fait ressortir les beautés naturelles, les formes généreuses, les avenues gracieusement courbées, les douces ondulations. Il reflète, en somme, la liberté et l'intimité. Il incorpore un sens du temps et du changement, puisque l'œuvre est faite pour durer. Toutes ses composantes sont vivantes, croissent et changent au fil des heures, des jours, des saisons et des années. Le site est un monument vivant, une mémoire vivante. S'il fallut un demi-siècle pour compléter l'aménage-

La Citadelle de Québec.
Photographie Jacques Mathieu, 1997.

Inauguration du parc.
Commission des Champs
de batailles nationaux.

Un parc dans la ville.
Le Soleil, 24 mai 1914.

Plan de la ville et du siège de Québec en 1775-1776.
Archives nationales du Canada, NMC 59019.

Vues sur le large.
Collection privé.

ment de ce parc selon les plans originaux, le paysage architectural actuel en reflète fidèlement l'intention première.

Différentes manifestations d'envergure, dont le caractère commémoratif et historique n'est jamais absent, prennent place sur le site. Le Congrès eucharistique de 1938 rassemble 125 000 personnes. Le Carnaval d'hiver, le Festival d'été et les célébrations des fêtes nationales se déroulent, du moins en partie, chaque année, dans ce haut lieu de mémoire symbolique.

La variété de ces représentations s'explique par le fait que la mémoire loge dans l'esprit de chacun. Productions rationnelles, les rappels de mémoire excitent les sensibilités et les passions. Ils procèdent d'une volonté actuelle de rappel du passé pour concevoir l'avenir. Le site des plaines d'Abraham exprime ainsi la grandeur des rêves multiples et grandioses des personnes et des collectivités qui le fréquentent, le parcourent ou le connaissent.

Lieu de célébration.
Archives nationales du Québec, W. B. Edwards, N275-42.

L'Hôtel du Parlement
symbole de l'État du Québec en devenir (1867-1982)

Le 1er juillet 1867, la ville de Québec devient la capitale de la province de Québec, l'une des quatre provinces de la fédération canadienne créée officiellement le même jour. Dès lors, émane l'État du Québec, sous la coupe duquel vivront quelque 1 150 000 personnes. Aussitôt, se mettent en place les institutions politiques qui devront encadrer cette population décrite alors comme conservatrice, majoritairement rurale et agricole, comprenant 78 % de francophones catholiques. Par-dessus tout, évidemment, s'implante alors le Parlement, l'institution suprême. C'est en soi le garant du consensus général, l'instrument privilégié du système qui convertira les questions politiques en décisions impératives. Ce Parlement regroupe d'abord et avant tout l'Assemblée législative (qui deviendra l'Assemblée nationale en 1968), où se côtoient 65 députés élus par la population, le Conseil législatif (qui sera aboli en 1968), où se réunissent 24 membres nommés à vie, et le lieutenant-gouverneur, représentant de la reine dans la province. À ce lieu, sommet du pouvoir démocratique où sont notamment débattus et votés les projets de loi, se greffe le Conseil exécutif, choisi au sein de la majorité parlementaire : c'est à proprement parler le gouvernement. Sa mission première reste la détermination des politiques et la mise en application des décisions du Parlement qui, en théorie, doit le surveiller de près. En 1867, il se compose du premier ministre et de six ministres. Ensemble, ces institutions forment ce qu'on pourrait appeler le plus haut niveau de la gouverne politique de la nouvelle province. Autrement dit, elles constituent les fondements de l'État du Québec, entendant par là à la fois l'autorité souveraine qui s'exerce sur la population et sur cet espace déterminé, mais aussi l'ensemble des services gouvernementaux des institutions politiques centrales de ce territoire.

Tout bien considéré, toutefois, il faut admettre qu'en 1867, l'État du Québec reste embryonnaire. À proprement parler, il demeure à bâtir au rythme même des exigences, des besoins et de l'évolution de la société. L'État, on le sait, principal mécanisme de régulation dans une société, est aussi un construit social et historique appelé à réagir aux interpellations de l'environnement sociopolitico-économique. Petit à petit, donc, de 1867 à 1982, l'État du Québec se construira : ses fonctions et ses structures prendront progressivement de l'expansion, ce qui le conduira au stade d'État moderne. Ce texte en trace brièvement les étapes les plus importantes.

L'État du Québec possède aussi un édifice qui tient lieu de symbole : l'Hôtel du Parlement. Localisé sur l'actuelle colline parlementaire, le monument s'impose à l'extérieur des murs de la vieille ville de Québec, elle-même capitale sous plusieurs régimes politiques antérieurs. Les édifices qui le constituent sont chargés d'une histoire qui les relie inéluctablement à celle même de l'État. Comme lui, en outre, ils ne sont pas figés dans le temps. Certes, l'Hôtel du Parlement, déclaré, avec ses abords, site historique national du Québec en 1985, ne peut en tant que tel et à lui seul représenter toutes les dimensions de l'État du Québec. Cependant, il en fait indiscutablement partie. Mieux, son édifice principal, le Palais législatif, appelé communément aujourd'hui « le Parlement », siège de l'Assemblée nationale, s'est inscrit depuis longtemps dans l'imaginaire collectif. Aux yeux de plusieurs observateurs, en effet, l'Hôtel du Parlement évoque l'expression première de l'État du Québec, sa forme la plus visible comme la plus attachante, voire le lieu par lequel il s'identifie d'emblée. Pour les fins de ce texte, et dans le but de mieux concrétiser cette réalité, nous montrerons l'indissociable lien entre l'évolution de l'État du Québec et celle même qu'a connue l'Hôtel du Parlement. Par le devenir de l'un se concrétisera le dynamisme et la modernité de l'autre.

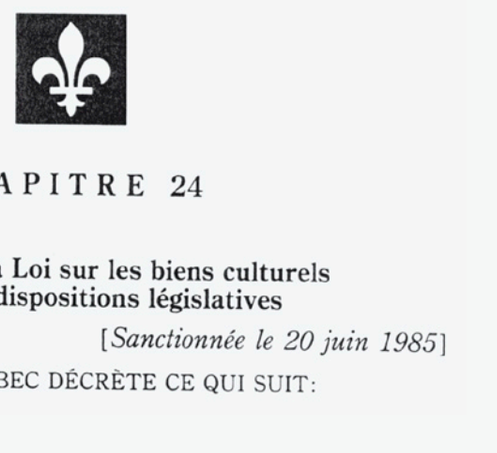

CHAPITRE 24

Loi modifiant la Loi sur les biens culturels et d'autres dispositions législatives

[*Sanctionnée le 20 juin 1985*]

LE PARLEMENT DU QUÉBEC DÉCRÈTE CE QUI SUIT:

Éditeur officiel, Québec.

CHAP. **24** *Biens culturels* 1985

«CHAPITRE VI

«SITE HISTORIQUE NATIONAL

Éditeur officiel, Québec.

Déclaration d'un site historique national

« **127.** Est déclaré site historique national l'ensemble constitué par l'Hôtel du Parlement, l'Édifice Pamphile-Le May, l'Édifice Honoré-Mercier et le terrain décrit à l'Annexe I.

La formation d'un État modeste : 1867-1897

Construire l'État du Québec n'est pas chose facile en 1867. En plus des obligations inhérentes à la répartition des pouvoirs qu'impose la Constitution canadienne, il faut notamment composer avec les limites dictées par l'environnement socioéconomique ainsi que par la conception même de l'État véhiculée dans la société. Au total, entre 1867 et 1897, moment où s'annonce un changement quelque peu significatif, il en résultera un État aux ambitions plutôt modestes. En somme, un État qu'on peut placer au rang d'une municipalité un peu plus grande que les autres.

Pour comprendre la faiblesse de l'État du Québec entre 1867 et 1897, il faut en premier lieu circonscrire son cadre général de fonctionnement et admettre ceci : tout gouvernement du Québec doit tenir l'équilibre entre un certain nombre de contraintes. D'abord, la propension du gouvernement fédéral à vouloir dominer davantage la fédération. Certes, le Québec jouit d'une autonomie relative au sein du Canada et il prétend bien utiliser les pouvoirs qui lui ont été dévolus touchant principalement à l'organisation sociale, civile, familiale, scolaire et municipale. Toutefois, l'instance fédérale peut notamment désavouer des lois, exploiter ses pouvoirs résiduaire et déclaratoire. Il peut aussi exercer de l'influence indue par le jeu des organisations politiques et, jusqu'en 1874, du double mandat qui permet à un député de siéger à la fois à Ottawa et à Québec. En second lieu, viennent ses sources de revenus limitées. L'État du Québec ne peut en effet compter à cet égard que sur les sommes provenant des ventes des terres publiques et des permis, des droits de coupe sur les bois, des taxes directes et, surtout, des subsides versés par le gouvernement fédéral. Lors du premier budget présenté en 1868, les revenus ne totalisent que 1 535 546 $ dont 915 309 $ émanent du gouvernement fédéral. À la toute fin de la période, les revenus ne dépasseront pas les 4 327 910 $. S'impose ensuite à cet État naissant l'influence prépondérante de la puissante Église catholique dont plusieurs des diktats guident la société. À peu d'exceptions près, l'Église n'abdiquera pas le leadership et le monopole qu'elle détient dans des domaines comme l'éducation et le bien-être social. Pour ce faire, elle entend bien obliger l'État et ses dirigeants à se soumettre à ses volontés. À cela se greffent enfin les idéologies dominantes, conservatrice ou libérale, qui militent en faveur de la réduction maximale des charges de l'État dans la société. Si bien, d'ailleurs, que la plupart des Canadiens français, quoique très satisfaits d'obtenir leur propre État où ils pourront s'épanouir comme nationalité, approuvent d'emblée son rôle de suppléance à l'initiative privée. Le meilleur État, selon eux, demeure celui qui intervient le moins. Cette pensée est aussi celle des élites politiques du Québec. Tant les conservateurs, qui gouvernent pendant pas moins de 24 années au cours de cette première phase, que les libéraux, leurs adversaires acharnés, l'épousent d'emblée. Ainsi, l'État du Québec, aux prises en plus avec les aléas d'une conjoncture économique plutôt difficile qui saignera sa population, ne s'engagera alors que dans les entreprises modestes.

Pierre Joseph Olivier Chauveau, s. d.
Archives nationales du Québec, Livernois, P560, S2, D127236.

Cette réalité se perçoit sur tous les plans. D'abord, dans la mise en place des institutions même, ce qui implique avant tout l'appareil gouvernemental et sa gestion ainsi que l'ensemble des rouages administratifs. C'est l'Exécutif, sous l'autorité du conservateur Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, qui se charge de cette tâche en 1867. Pour ce faire, il s'inspire du legs du Canada-Uni qui commandera tant les structures que les pratiques. Au fond, le système reposera sur la création de départements administrés par des fonctionnaires soumis à des ministres. Choisis par le premier ministre, chef du gouvernement, ces derniers sont tous, avec lui, conseillers du lieutenant-gouverneur. En haut de la pyramide se trouve donc le cabinet, par qui le gouvernement existe concrètement. Tout au cours de la période, il ne dépassera guère les sept ou huit personnes, ce qui constitue une superstructure réduite au minimum. Il en est de même des départements ou ministères. Entre 1868 et 1896, malgré quelques changements et scissions, leur nombre rejoindra à peu près les précédents. Dès 1867, l'État reçoit du Canada-Uni les départements de l'Instruction publique, des Terres de la couronne et de l'Agriculture. Leur organisation est rodée, leurs fonctionnaires expérimentés. Cependant, dans d'autres secteurs, comme ceux du Trésor, des Travaux publics et du Procureur général, il faut créer de toute pièce et embaucher des employés. Les premiers ministres successifs y mettront beaucoup d'énergie, mais il faudra plusieurs années avant que la machine de l'État ne soit efficace. Rarement le personnel permanent d'un département, à Québec, dépassera la vingtaine de personnes. Leur nombre total, qui est de 94 en 1871, atteindra tout au plus le chiffre de 199 en 1896. Sous la direction des sous-ministres, fonctionnaires clés à la compétence reconnue, ces permanents sont le plus souvent des commis auxquels s'ajouteront progressivement des spécialistes tels des ingénieurs, des avocats et des architectes. À eux, se joint un personnel à temps

Premier lieutenant-gouverneur N.-F. Belleau, s. d.
Archives nationales du Québec,
Livernois, P560, S2, P116206.

Honoré Mercier, 1888.
Archives nationales du Québec,
Notman & son,
P1000, S4, PM79-2.

partiel qui agit à titre d'agents de certains ministères dans les régions. Dans ce groupe, se rencontrent entre autres l'agent des terres, le personnel des palais de justice, les inspecteurs d'écoles. Tout compte fait, cette administration menue, attachée bien souvent au patronage des hommes politiques, n'assume pas toujours le contrôle suffisant à la bonne marche des activités étatiques. Décentralisée, elle amène le gouvernement à confier à d'autres institutions certaines de ses responsabilités. Les municipalités, les commissions scolaires et les sociétés d'agriculture sont de celles-là, mais leur efficacité demeure inégale. En somme, l'ensemble de ces structures rend franchement compte de la taille plus que réduite de l'État du Québec.

Il en est de même des fonctions que se donne cet État du Québec au cours de cette période. Elles se fondent à l'esprit du temps et se résument ainsi : l'État ne jouera qu'un rôle de suppléance à l'initiative privée. Ce qui veut dire qu'il interviendra dans la société là où le secteur non étatique ne pourra pas ou ne voudra pas agir. Il le fera selon ses ressources financières, quitte à emprunter au besoin. Il se concentrera ainsi sur des mesures de distribution et d'autorégulation qu'accompagneront, à l'occasion, quelques grandes politiques et la création d'instruments de développement économique. C'est tout. En clair, pas de véritable action planificatrice de l'État, mais des volontés : fixer des cadres politique et juridique à l'action privée, prendre en charge des dépenses d'infrastructure, subventionner, déléguer quelques-uns de ses pouvoirs. Un domaine, surtout, sera privilégié : l'économique, la préoccupation première des politiciens préoccupés par l'émigration aux États-Unis et les crises économiques. Là encore, la portée des œuvres reste somme toute limitée. Comme l'est d'ailleurs la solution envisagée qui passe, comme autrefois, par le défrichement des terres afin de rendre de nouveaux territoires accessibles aux colons. Pour y parvenir, l'État attribue un rôle moteur à la construction de chemins de fer, lesquels, espère-t-il, stimuleront non seulement la colonisation, mais l'agriculture, l'exploitation forestière, l'industrie et le commerce. Il faut dire qu'ici il y met vraiment les efforts, distribue les subventions et, après 1874, va même jusqu'à assumer une grande partie des frais liés à la construction du Quebec, Montreal, Ottawa & Occidental. Les résultats paraissent probants, puisqu'on compte 5 600 km de voie ferrée en 1901 contre 910 en 1867. Toutefois, ce choix gruge beaucoup les disponibilités financières déjà réduites de la province. En agriculture, par exemple, même si le gouvernement désire moderniser le secteur et diffuser les nouvelles techniques, il devra se borner souvent à appuyer, par des subventions, l'initiative des agronomes et des sociétés d'agriculture ou encore à contribuer à la construction de chemins de colonisation. C'est le cas aussi dans le champ de l'exploitation forestière, une activité pourtant fort importante à l'époque : il se contentera de fournir les cadres juridique et institutionnel, laissant aux autres le soin d'agir. Que dire, par ailleurs, des politiques sociales sinon qu'elles sont minimales à peu d'exceptions près, comme l'entretien des malades mentaux dans les asiles. À cet égard, l'État s'en remet à l'Église, aux municipalités, aux institutions de bienfaisance et à la famille, ce qu'accepte bien l'ordre social établi. En éducation, il se refuse presque complètement à jouer un rôle direct après 1875, alors qu'est aboli le ministère de l'Instruction publique créé en 1868. Désormais, cette responsabilité appartient au Conseil de l'instruction publique. Bien peu aussi est consacré au secteur culturel, tandis que l'État cherche quelque peu, par le biais notamment de l'adoption du *Code municipal*, à encadrer l'action des municipalités aux prises avec des charges nombreuses. Là où sa présence paraît plus visible, c'est dans le domaine de la justice, car il multiplie les palais de justice et les prisons. Ou, encore, à la fin de la période, dans le champ des relations intergouvernementales. Ici, c'est surtout le gouvernement autonomiste d'Honoré Mercier qui lance haut et fort, après 1887, ses salves de mots et d'écrits : en toile de fond, Mercier veut assurer la survivance des Canadiens français. Avec lui, l'État du Québec, si minime en

taille et en fonctions, devient le symbole même de l'existence de la nationalité canadienne-française.

Cet État du Québec, on le sait, bénéficie lui-même d'un symbole qui le représente en partie : l'Hôtel du Parlement. Il faut dire qu'en 1867, ce lieu paraît plutôt modeste. En fait, les autorités gouvernementales ne disposent alors que de bien peu de choix pour localiser les activités centrales de l'État. Elles s'en remettent finalement au bâtiment qu'on appelle le Parlement-bureau de poste, érigé dans l'actuel parc Montmorency. Construit en 1859-1860, il avait notamment servi aux Chambres du Canada-Uni. Tout, cependant, dans ce site et dans cet espace, renvoie à l'histoire. Là, autrefois, sous le Régime français, s'élevait le palais épiscopal. Puis, parmi les destructions et les reconstructions de diverses natures, on y a bâti des édifices qui reçurent le premier Parlement de 1792 et, en 1864, la célèbre Conférence de Québec, qui prépara la mise en place de la Confédération. Sobre et élégante, aux lignes classiques, la bâtisse est constituée d'un corps central flanqué de deux ailes. Après le 1er juillet 1867, on y regroupe l'Assemblée, le Conseil législatif ainsi que les bureaux des départements de l'Agriculture, des Travaux publics, du Procureur général et du Solliciteur général. L'exiguïté des lieux oblige à disperser dans la ville, rues Saint-Louis, Haldimand et Mont-Carmel, les bureaux du lieutenant-gouverneur, du Conseil des ministres et des autres départements. Cette situation s'avère vite embarrassante pour le bon fonctionnement de l'État, si réduit soit-il. Aussitôt qu'en 1869, on pense à concentrer les activités parlementaire, exécutive et administrative dans un édifice imposant, digne de l'État du Québec en formation. Cet édifice pourrait même contribuer à moderniser la ville, à reconstruire son image de « vieille capitale » et à stimuler, par un effet d'entraînement, une expansion urbaine de prestige. En somme, l'endroit deviendrait le moteur d'une ville transformée. C'est ainsi qu'après diverses démarches et tergiversations, les autorités achètent, le 28 juillet 1876, pour la somme de 15 000 $, un terrain de 23 400 m^2 situé hors les murs, du côté nord de la Grande-Allée, appelé le *Cricket Field*. Petit à petit, de 1877 à 1886, s'élève un édifice à la hauteur des espoirs du jeune État et de sa nation : il en sera graduellement un objet d'identité comme de modernité. Tel qu'il apparaît vers 1890, le nouvel Hôtel du Parlement, conçu principalement par l'architecte Eugène-Étienne Taché, est formé de quatre ailes décrivant un carré d'environ 100 m de côté, avec une cour intérieure. D'inspiration française, précisément de style Second Empire, né avec l'agrandissement du Palais du Louvre, le bâtiment sait, avec originalité, composer avec son milieu québécois. Dans l'aile de la façade principale se trouve le Palais législatif tandis que les trois autres ailes rassemblent les départements ainsi que les bureaux du lieutenant-gouverneur et de l'Exécutif. Sa décoration, baignée dans l'histoire du Québec et de ses héros entourés de devises, d'armoiries et de blasons, s'étalera sur plusieurs décennies et deviendra un véritable projet collectif pour les artistes canadiens-français. Dès lors, l'Hôtel du Parlement, lieu de mémoire des Québécois, commence à s'établir comme symbole de l'État du Québec. Inscrit dans le paysage de la ville, il enclenche même déjà, sur la Grande-Allée, le mouvement d'expansion urbaine recherché. Enfin, il satisfait en bonne partie aux tâches que s'est donnée l'administration. Cependant, il s'agit bien d'une première phase de construction parsemée de quelques désagréments au centre desquels figurent ses coûts élevés. À l'image de l'État du Québec, son devenir mouvementé ne fait que s'amorcer.

Eugène-Étienne Taché, s. d.
Archives nationales du Québec, P1000, S4, D3, P16.

L'Hôtel du Parlement vers 1870.
Archives nationales du Québec, P560, S1, P200.

L'Hôtel du Parlement vers 1890.
Archives nationales du Québec,
P560, S2, P300, 115.

Le début de rôles nouveaux pour l'État : 1897-1936

Au cours de cette deuxième phase, les fonctions de l'État du Québec dans la société ne se modifieront pas fondamentalement. Toutefois, des changements politiques liés à des transformations socioéconomiques conduiront l'État à repenser quelque peu son rôle. Une ère nouvelle s'annonce, qui ne s'accomplira pas aisément, puisque des tenants de la tradition chercheront à la contrer avec vigueur.

La toile de fond contextuelle des années 1897-1936 est tissée à partir du portrait classique des continuités et des ruptures. Ainsi, plusieurs des contraintes, qui avaient balisé les actions de l'État lors de la période précédente, s'imposent à nouveau avec une coloration imprégnée du climat de l'époque. Le gouvernement fédéral, par exemple, en dépit d'une accalmie au début du siècle, maintient son désir de domination que renforcent les années de guerre et la grande crise des années 1930. Cependant, il trouvera sur son chemin un gouvernement québécois soucieux de proclamer son autonomie, beaucoup plus aguerri et revendicateur, surtout à partir des années 1920. L'Église catholique, quant à elle, reste puissante et devient même triomphante. Avec ses fidèles, qui forment plus de 85 % des quelque 3 100 000 Québécois en 1936, elle cherche toujours à remplir son rôle directeur sur la société, les yeux fixés sur son idéologie conservatrice. Si elle tente difficilement de s'adapter quelque peu aux virages du siècle nouveau, elle garde néanmoins jalousement la conduite de ses domaines de prédilection que sont la paroisse, l'école et l'assistance sociale. Et gare à ceux qui y portent ombrage ! En dépit de cette réalité, il faut convenir du fait que l'idéologie libérale inspire alors les modèles de développement novateurs. Certes, la grande crise lui assénera un dur coup et verra poindre d'autres courants de pensée, mais cette idéologie caractérise aussi l'esprit de la majeure partie de l'époque fondant, comme auparavant, le progrès économique et social sur la liberté individuelle et la propriété privée, ainsi que sur le rôle réduit de l'État dans la société. Plusieurs Québécois s'y associent. Comme le font la majorité des hommes politiques, bien qu'un groupe de libéraux, plus progressistes, souhaitent désormais l'intervention étatique en cas d'abus du système. Toutefois, au-delà de ces continuités, émergent alors des donnes nouvelles qui marquent la rupture avec le passé et annoncent le XXe siècle. L'une est d'ordre politique et assurera la stabilité à l'État. En 1897, en effet, la gouverne politique bascule du côté du Parti libéral qui l'exerce pendant la période tout entière. Les Lomer Gouin (1905-1920) et Louis-Alexandre Taschereau (1920-1936), surtout, s'illustrent en brandissant, presque comme un évangile, l'idéologie libérale, l'assise de leurs actions. Ils dirigent des cabinets qui accaparent de plus en plus le pouvoir politique entourés d'un personnel politique professionnel, docile et issu de la petite bourgeoisie. Les autres donnes relèvent du plan socioéconomique. En dépit de crises passagères et d'autres plus sérieuses comme celle des années 1930, le Québec vit le plus souvent dans une prospérité retrouvée, favorisée par une plus grande intégration économique au continent nord-américain. Si bien d'ailleurs que s'ensuit une remarquable poussée industrielle reposant sur l'exploitation des richesses naturelles et la production de l'électricité. Alimentée abondamment par des investissements étrangers, de plus en plus américains, elle conduira notamment à la structuration de grandes entreprises, à l'accélération de l'urbanisation et à la diminution de l'importance du monde rural. Qui plus est, cette prospérité, liée à une gestion prudente, contribuera, du moins jusqu'au début des années 1930, à augmenter les recettes de l'État, ce qui renforcera d'autant sa stabilité et sa marge de manœuvre. De fait, elles se multiplient par 10 au cours des trois premières décennies, passant de 4 à 40 millions $, dont seulement 5,8 millions proviennent du gouvernement fédéral. Bien sûr, cette belle conjoncture, qui crée des emplois, cache des zones ombrées : par exemple, la concentration du pouvoir économique dans les mains d'étrangers et de trusts ou encore les inégalités dans le partage des bénéfices qui aboutissent à de criants problèmes sociaux. Ces résultats enragent plusieurs penseurs, dont les nationalistes canadiens-français, qui voient en outre s'évanouir la société traditionnelle au profit d'une autre qui sape leurs valeurs. Quoi qu'il en soit, l'ensemble des bénéfices donne graduellement à l'État ce qu'il faut pour dépasser quelque peu les bornes de l'étape précédente.

Ces fonctions nouvelles ne s'imposent pas d'emblée. L'État du Québec jouera encore un rôle fondamental de suppléance à l'initiative privée. Toutefois, la modernisation de l'économie fera progressivement émerger un concept d'État québécois apte à prendre en main des directions jugées inconcevables jusque-là. Timide, certes, cette orientation provoquera du coup l'extension des activités de l'État. Plus, elle le conduira à se moderniser quelque peu. Plusieurs Québécois partageront ce modèle en dépit des hauts cris exagérés de l'Église et des conservateurs. Ils estiment en effet que, dans certains cas, l'État peut le mieux servir la société. À l'appui de cette position, les exemples ne manquent pas. Qui donc, se demande-t-on, peut le mieux réaménager le système routier de manière à ce qu'il réponde aux échanges de plus en plus nombreux ? Qui donc peut améliorer suffisamment les normes de l'éducation pour rencontrer les développements technologiques ? Qui peut créer les services et les départements susceptibles à la fois de satisfaire les exigences de l'industrialisation et de l'urbanisation et de corriger les abus qu'elles engendrent ? Qui peut concevoir les mécanismes qui

Lomer Gouin, s. d.
Archives nationales du Québec,
J.E. Livernois, P560, S2, D127270.

remplaceront les anciennes solidarités sociales et qui sauront atténuer les conséquences sociales liées à toutes les transformations de la société ? Ainsi, petit à petit, se manifeste un État québécois un peu plus interventionniste qu'auparavant qui n'arrivera jamais, toutefois, à supplanter le modèle traditionnel toujours dominant. Graduellement, cet État à deux voies se donne trois objectifs collés intimement à son temps et qui ne heurtent pas trop le conservatisme social. Il les situe en ordre décroissant : d'abord, le développement économique, puis la protection et le secours à la population, et enfin, le progrès du domaine culturel. Ensuite, sagement, mais au gré aussi des circonstances, il se dote de stratégies qui rappellent celles du passé tout en annonçant l'ère nouvelle. S'imposent ici la sobriété budgétaire, l'intervention minimale dans la vie économique et sociale, l'acceptation du rôle central de l'entreprise privée dans le développement économique, la propriété de la plupart des nouveaux investissements de capital, le rééquilibre des rapports avec les municipalités, dont l'importance demeure énorme à l'époque, la révision de l'administration décentralisée. À la longue, l'État en ajoute une autre, qui complétera surtout les quatre premières : la reconnaissance de la nécessité d'une mise à jour de ces belles formules impliquant davantage le gouvernement et qui tiendrait compte, notamment, de l'ensemble des conséquences inhérentes à tous les bouleversements déjà énumérés. Dès lors, il met peu à peu au point les moyens qu'il entend prendre pour réaliser ce plan.

Louis-Alexandre Taschereau, s. d.
Archives nationales du Québec, Blank et Stoner, P560, S2, P134668.

Ces moyens se fondent tous dans les politiques que les divers gouvernements libéraux présentent au cours surtout des trois premières décennies du siècle. Les plus importantes propositions concernent bien sûr le développement économique, son objectif premier. Ici, l'État ne tergiverse pas. Inspiré par la demande nationale et internationale, il réoriente quasi complètement son action. Il abandonne en bonne partie les subventions aux chemins de fer et à la colonisation pour se concentrer sur un programme de soutien à l'exploitation des richesses naturelles et à l'industrialisation. Ce programme, par les revenus qu'il engendre, renfloue ses finances, du moins jusqu'en 1930. Il ne néglige vraiment rien à cet effet. Il appuie la grande industrie par la mise en place d'infrastructures, de services techniques, d'aides financières diverses incluant, à l'occasion, la suspension de taxes et de droits à payer. Il lui concède en outre des privilèges nombreux : territoires, réserves forestières, concessions minières, chutes d'eau. Ils servent tous d'appât au capital étranger qui envahit graduellement le Québec, construit des usines, crée des emplois et renforce considérablement des secteurs. Le plus bel exemple reste celui des pâtes et papiers qui deviendra le pôle de croissance le plus dynamique de l'économie : sa production passe de 7,4 millions $ en 1905 à 64,5 millions $ en 1919. Qui plus est, les gouvernements soumettent des

École technique de Québec, s. d.
Archives nationales du Québec, Inconnu, P1000, S4, (PN78-4-40-11).

projets de lois qui favorisent cette extension. Pensons seulement à ceux qui touchent aux « bons chemins » en 1912 et à la création du ministère de la Voirie en 1914 qui sera, dans les années 1920, le poste budgétaire le plus important de l'État du Québec. En parallèle, mais aiguillonné autant par les conséquences de ce laisser-faire que par les critiques des milieux cléricaux et nationalistes, l'État prend conscience aussi de la nécessité d'encadrer l'initiative privée. Il décide alors d'y œuvrer plus résolument qu'auparavant. C'est ainsi qu'il entreprend de réglementer davantage la vie économique, d'implanter des régies ou des commissions de surveillance et de contrôle, telles celles des services d'utilité publique en 1909 et des eaux courantes en 1910. Sauf exception, comme lors de la création de la Commission des liqueurs en 1921, jamais il ne lorgne vers la mise en place d'entreprises publiques. En outre, il corrige des abus criants : au lieu, par exemple, de vendre les ressources hydrauliques, il les loue à partir de 1907 par bail emphytéotique ; en 1910, il impose un embargo sur l'exploitation du bois à pâte coupé sur les terres publiques, ce qui conduira les industries à le transformer en pâte ou en papier avant de l'exporter ; en 1926, il s'oppose à l'exportation de l'électricité aux États-Unis. S'il ne fait pas preuve de vision à long terme concernant surtout la propriété des ressources ou encore la participation accrue du capital canadien-français à l'industrialisation, il assure au moins en partie le court terme. Ailleurs, dans les autres domaines à vocation économique, il se fait moins actif. On le sait, la colonisation retient moins son attention bien qu'elle l'attire beaucoup aux moments de crises. De 1930 à 1937, il dépense jusqu'à 26 millions $ pour l'établissement de colons. En agriculture, un domaine qui demeure malgré tout essentiel, il voit à l'amélioration de la productivité, il embauche, ce qui est nouveau, ses propres agronomes, puis il multiplie les fermes modèles. Au total, dans l'économique, il est aisé de constater que le rôle de l'État québécois s'accroît sur fond de suppléance.

Cet État s'intéresse plus qu'à l'économique. Il y a aussi l'éducation, l'un des secteurs clés qu'il voudrait bien investir et moderniser pour mieux rencontrer les exigences de cet âge d'espoir et de progrès. Il ne réussit ni à réimplanter le département de l'Instruction publique ni à rendre l'école obligatoire. L'Église et les milieux conservateurs veillent trop au grain : ils font tout échouer. Tout de même, l'État finit par donner une nouvelle impulsion à la cause de l'éducation. Il intervient même directement en créant un système d'enseignement professionnel et technique en marge du système général d'enseignement. Ainsi, à partir de 1907, apparaissent des écoles techniques et l'École des hautes études commerciales. Il contribue aussi au développement du réseau universitaire et appuie la restructuration de l'enseignement public et la création artistique. Il en est quelque peu de même dans la mission sociale prise au sens large. Ici, l'État libéral, heureux de créer des emplois, tarde à agir pour aider les malades ou les laissés-pour-compte des grandes transformations sociétales. Jusqu'en 1920, par exemple, il ne consacre pas plus de 10 % de son budget au bien-être et à la santé publique. Il s'en remet encore aux institutions de charité, qu'il subventionne un peu plus, et aux municipalités. Mais après, il bouge à l'occasion et parfois il innove. Le domaine du bien-être accroîtra ainsi beaucoup son budget. En 1921, en dépit de la fureur de l'Église et des nationalistes conservateurs, il fait adopter la première grande loi de ce secteur : la *Loi de l'assistance publique*. Elle s'applique aux indigents et, ce qui est nouveau, l'État s'octroie un droit de regard sur les institutions de bienfaisance. Plus tard, au cours de la crise des années 1930, il utilise le secours direct pour aider les individus aptes au travail. En 1930, aussi, il institue la Commission des assurances sociales dont l'objectif est d'examiner le problème social dans son ensemble. En 1936, enfin, il accepte le programme fédéral des pensions de vieillesse, qu'il avait jusque-là refusé au nom de l'autonomie provinciale. Au total, ses réactions demeurent prudentes en ce domaine, ne procédant, même en pleine crise, que par des mesures ponctuelles.

En matière de santé, l'État vaque à ses activités courantes, mais il met tout de même en place des dispensaires antituberculeux, des centres de puériculture et des unités sanitaires en milieu rural. Dans le monde du travail, il accomplit globalement assez peu en dépit du fait que ses actions marquent

Imprimeur de la Reine, Québec.

une véritable amorce d'interventions et aboutissent à l'établissement du département du Travail en 1931. Ses principales lois, du moins jusqu'à cette date, concernent les accidents, les bureaux de placement, le travail des enfants et des femmes, la reconnaissance juridique des syndicats ainsi que la conciliation et l'arbitrage. Il s'en trouve autrement dans le domaine municipal. L'État, par la force des choses, s'ingère davantage dans les champs d'activités dévolus jusque-là aux municipalités et s'impose dans leur gestion. Si bien qu'il crée un département des Affaires municipales en 1918 et veille, notamment, sur leurs emprunts tout en inspectant leur administration. Dès lors, un mouvement de réduction de l'autonomie municipale se dessine, qui se renforcera dans les années 1930. Au terme, cette croissance des activités de l'État se répercute sur l'administration publique proprement dite, qui s'amplifie alors et se transforme. Les fonctionnaires permanents, par exemple, passent d'approximativement 625 en 1900 à 6 645 en 1934 sans compter les nombreux contractuels ou ceux qui évoluent dans certaines commissions. Encore trop soumis au patronage, ils bénéficient toutefois de la stabilité politique qui leur procure la sécurité d'emploi. En 1936, une enquête du Comité des comptes publics montrera cette attache abusive. Le nombre de départements, pour sa part, continue d'augmenter, puisqu'à l'été de 1936 il atteint le chiffre de dix, excluant la fonction de premier ministre. Pendant ce temps, se multiplient les nouveaux organismes, telles les régies ou les commissions, et naissent des bureaux spécialisés, comme le Bureau de la statistique fondé en 1912. Dans cette veine, des départements sont réorganisés, tandis que certains autres acquièrent une dimension nouvelle. En somme, on peut affirmer que l'administration publique devient alors plus centralisée, plus complexe et plus spécialisée. Elle n'est cependant pas mieux coordonnée, malgré des efforts réels de rationalisation. Au fond, elle a beaucoup grandi sans pour autant avoir modifié radicalement son style. Toutefois, elle reflète encore bien l'État du Québec en devenir.

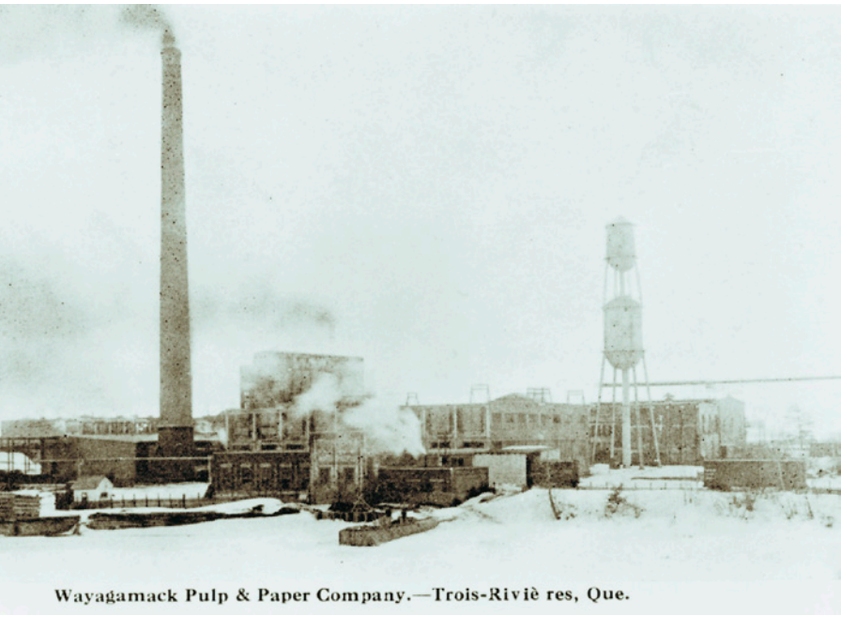

Wayagamack Pulp & Paper Company.—Trois-Rivières, Que.

TROIS-RIVIÈRES, S. D.
Archives nationales du Québec, Novelty Mfg. et Art Co., P547, S2, DL814, P85.

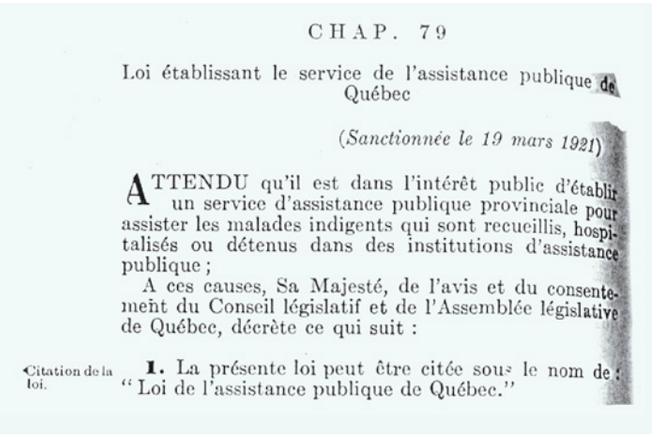

CHAP. 79

Loi établissant le service de l'assistance publique de Québec

(*Sanctionnée le 19 mars 1921*)

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt public d'établir un service d'assistance publique provinciale pour assister les malades indigents qui sont recueillis, hospitalisés ou détenus dans des institutions d'assistance publique ;

A ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit :

Citation de la loi.

1. La présente loi peut être citée sous le nom de : "Loi de l'assistance publique de Québec."

L'Hôtel du Parlement, il va sans dire, se fait à nouveau le symbole privilégié de toute cette évolution. Comme l'administration, il se greffe à la croissance des activités de l'État. Il le fait, certes, à sa manière : celle de l'image et de la représentation. Cependant, on entreprend alors de redessiner cette image pour qu'elle rende compte davantage des ambitions nouvelles. Dès la fin des années 1890, l'étroitesse des lieux mis en place à la période précédente frappe déjà. Pire, elle s'accroît jusqu'à la saturation. D'où, progressivement, l'Hôtel du Parlement s'agrandira au point d'occuper, dans une phase initiale, tout l'espace disponible sur le terrain acheté en 1876. C'est ainsi que trois annexes s'édifient entre 1910 et 1925. La première, élevée entre 1910 et 1915 du côté nord de l'Hôtel du Parlement, loge la bibliothèque, les bureaux du Conseil exécutif et du Conseil de l'instruction publique. Reliée aux autres ailes par une passerelle construite à la hauteur du premier étage, elle s'harmonise avec l'architecture du Palais législatif. Cette annexe deviendra l'édifice B en 1938 et, en 1980, prendra le nom de Pamphile-Le May. Presque au même moment (1913-1917), s'érige le Café du Parlement, puis surtout, entre 1922 et 1925, avec les besoins sans cesse à la hausse, apparaît la troisième annexe située au nord de la bibliothèque, avec une façade sur la rue Sainte-Julie : ce sera l'annexe dite de la rue Sainte-Julie. Elle abritera le département du Trésor ainsi que les bureaux du premier ministre et du secrétaire provincial. Elle comporte quatre étages couronnés d'une balustrade qui rappellent à leur façon le Palais législatif. Elle portera en 1938 le nom d'édifice C, puis en 1980, celui d'Honoré-Mercier. Se termine alors la première phase des nouveaux réaménagements.

Toutefois, dès la fin des années 1920, l'importance accrue de l'État rattrape la capacité des locaux existants. C'est alors qu'émerge petit à petit le concept de Cité parlementaire ou administrative rayonnant autour du Palais législatif. Un individu l'identifie d'emblée : Louis-Alexandre Taschereau, tour à tour ministre des Travaux publics et premier ministre, surnommé le père de la Cité parlementaire. C'est lui qui,

depuis 1910, veut présenter de ce lieu une image publique digne de l'avancée de l'État, lui qui désire qu'elle soit inspiratrice de la capitale tout entière, de sa modernité, de son statut. Il est à l'origine des trois premières annexes. Mais il fera plus. Convaincu qu'il faille étendre le territoire de l'Hôtel du Parlement, il décide d'acquérir des terrains, vers l'ouest cette fois, compris entre les rues Sainte-Julie, Saint-Amable, Saint-Augustin et Conroy. Il entend y édifier, selon le modèle pavillonnaire, trois nouvelles bâtisses qui montreront avec grandeur la prestance de l'État. Au total, à compter de 1931-1932, deux seulement sont construites, qui longent la rue Saint-Augustin, aujourd'hui des Parlementaires. Mais elles s'imposent et marquent l'espace par leur allure nouvelle de petits gratte-ciel de style Beaux-Arts. Il s'agit, d'abord, de celle qui deviendra l'édifice D, l'actuel Jean-Antoine-Panet, destinée à abriter le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. Suit, entre 1934 et 1936, l'édifice qui accueillera le ministère de la Voirie, qu'on identifiera par la lettre E et, en 1980, par le nom d'André-Laurendeau. C'est le plus imposant des deux, vu la position centrale qu'il doit occuper dans l'ensemble proposé. Avec lui, se termine le premier stade d'érection d'une véritable Cité parlementaire. Ce grand lieu, faut-il l'ajouter, constitue encore une inspiration pour le milieu environnant et pour le développement même de la capitale. Et ce, d'autant plus que depuis les débuts, l'Hôtel

Musée du Québec, 1947.
Archives nationales du Québec, Léopold Arcand, E6, S7, P36511.

L'Hôtel du Parlement en 1926.
Archives nationales du Québec,
P1000, S5, N873-1.

Édifices D et E. Parlement de Québec, 1965.
Archives nationales du Québec,
Neuville Bazin, E6, S7, P1197-65.

Embellissement de l'Hôtel du Parlement, 1926.
Archives nationales du Québec,
P1000, S4, CN1175-64.

Monument François-Xavier Garneau.
Archives nationales du Québec, P560, S2, P300383.

Monument Honoré Mercier.
Archives nationales du Québec, P560, S1, P1026-1.

du Parlement a complété divers travaux d'embellissement, aménagé ses grands parterres de pelouse, de fleurs et d'arbres. Qui plus est, on y a installé en 1912 deux belles sculptures qui rappellent les mémoires de l'ancien premier ministre Honoré Mercier et de l'historien François-Xavier Garneau. Par le fait même, la Grande-Allée maintient alors sa réputation d'artère prestigieuse. Devant les maisons cossues des hommes politiques et des notables, les cortèges officiels et les parades défilent à qui mieux mieux. Une part fastueuse de la capitale s'y agite. Se crée même autour d'elle une société aussi aisée que séparée des autres, qui vit ses meilleures heures. Société qui n'entend certes pas les murmures des résidants de la rue Sainte-Julie qui ont dû être déplacés par les agrandissements des dernières années. Enfin, cette affirmation de l'État du Québec autour de l'Hôtel du Parlement se répercute ailleurs dans la capitale. En 1927, Taschereau met sur pied une Commision d'embellissement de la ville puis, quelques années plus tard, il contribue notamment à la construction du musée du Québec et du Palais Montcalm. Par le rayonnement de l'un s'impose donc à nouveau la dynamique de l'autre. Dans ces circonstances, qui pourrait douter du fait que l'État du Québec est sur la lancée d'une glorieuse évolution ?

La stagnation relative de l'État : 1936-1960

L'évolution des fonctions attribuées à l'État québécois est graduellement affadie pendant les années 1936-1960. S'installe en effet, la plupart du temps, une vision plus traditionnelle de la gouverne politique au sein des dirigeants de l'État. Au nom notamment du respect de la tradition et de sa stabilité, ils refuseront de maintenir la lancée de la période précédente. Il en résultera une stagnation relative de l'État, ce qui suscitera à la longue de vives réactions.

Pour mieux saisir ces réalités, il faut encore s'en remettre aux données contextuelles. Elles permettent de constater l'évolution que subissent les principales contraintes déjà présentées auparavant, ainsi que les éléments nouveaux qui les influencent. D'abord, se produit un changement politique majeur. En dépit d'un règne plutôt progressiste des libéraux de Joseph-Adélard Godbout entre 1939 et 1944, c'est au Parti de l'Union nationale, formé de conservateurs et de libéraux dissidents, que les Québécois confient leur destinée pendant 19 des 24 années de cette étape. De tendance conservatrice, ce gouvernement unioniste se déploie sous la férule de l'autoritaire Maurice Le Noblet Duplessis qui le tient en laisse jusqu'à sa mort, le 7 septembre 1959. Tourné vers les valeurs rurales et traditionnelles, Duplessis, partisan de l'ordre établi et du libéralisme classique, glorifie le développement économique, s'accroche à l'entreprise privée et au rôle réduit de l'État dans la société. Chevillé à son électorat rural, il s'appuie sur le clergé, les élites traditionnelles et les capitalistes, puis il manœuvre à volonté le patronage. Sur ce solage, Duplessis se fige pendant tout son règne. En outre, il oblige son cabinet et la majorité de l'Assemblée législative à le suivre jusqu'au bout dans cette voie. Sous sa gouverne, le Québec, favorisé par une demande nationale et mondiale, connaît une expansion économique accélérée. Certes, il y a des moments plus difficiles comme à la fin des années 1950, mais, dans l'ensemble, les chiffres parlent d'eux-mêmes : le produit national brut du Québec, par exemple, s'élève d'environ 45 % en dollars constants entre 1946 et 1956. Cette situation conduit à une industrialisation plus diversifiée et mieux structurée : elle exhibe une production manufacturière qui croît de 168 % en dollars constants entre 1939 et 1956. Grâce à elle, les Québécois majorent leur niveau de vie, bien que sévissent toujours des inégalités sociales. La population, quant à elle, augmente de 40 % entre ces dernières dates, soutenue tout à la fois par le *baby-boom* et l'immigration qui amènera au Québec pas moins de 400 000 personnes entre 1946 et 1960. S'ensuit en outre aussi la progression du taux d'urbanisation, qui touche les 74 % en 196l, ainsi que du secteur tertiaire, qui assure en 1960 près de 55 % du produit intérieur brut. Le domaine agricole en subit toutefois les contrecoups : la part de ce secteur dans la main-d'œuvre passe de plus de 20 % en 1946 à 7,5 % en 1960. Grâce à elle, enfin, l'État bénéficie de rentrées d'argent supplémentaires : alliées aux taxes nouvelles, elles contribuent à l'équilibre du budget tant recherché et à la diminution de la dette. La prospérité, à n'en point douter, gagne bel et bien le Québec pendant plusieurs années.

Toutefois, pour y arriver, il faut passer aussi par la terrible catastrophe de la Seconde Guerre mondiale. Entre

Parades défilant sur la Grande-Allée, vers 1905.
Archives nationales du Québec, P547, DL 43199, P72.

Joseph-Adélard Godbout, s. d.
Archives nationales du Québec, J.E. Livernois, P560, S2, D164741.

1939 et 1945, elle ravage culturellement et politiquement le pays, tue plusieurs de ses enfants en Europe, marque l'imaginaire collectif. Les Québécois des années 1945 et suivantes reconnaissent toutefois qu'ils bénéficient de ses suites économiques. Plus, à cause d'elle en partie, ils ont découvert le monde, puis parlé, comme jamais auparavant, de modernité. Sur un autre plan, cette guerre a permis la transformation des relations fédérales-provinciales et l'amorce, au niveau national, d'une réflexion sur le rôle de l'État dans la société. Et de cela aussi les Québécois sont conscients après 1945. L'État fédéral en est ressorti plus fort. Désormais, il se fait le gardien de pouvoirs jusque-là dévolus aux provinces. Et il en ajoute d'autres tout en distribuant généreusement son argent, ce qui gonfle aussi les revenus des provinces. En plein conflit, la saine gestion de la fédération l'exigeait peut-être. Mais après ? Pourtant, les idées courent alors à Ottawa. Idées qui parlent de centralisation, de néolibéralisme, de politiques de type keynésien pour gérer globalement l'économique et le social. Idées qui véhiculent le concept d'État-providence, apte à régler les problèmes sociaux des Canadiens. Ces modèles braquent le gouvernement Duplessis. Appuyé en effet par les milieux nationalistes et bien d'autres, il se tourne aussitôt vers l'autonomie provinciale, l'axe de la survivance canadienne-française, qui devient son cheval de bataille. À un point tel d'ailleurs que sa réaction jointe à sa pensée conservatrice l'empêchent de bien percevoir les transformations de la société, l'ampleur des problèmes sociaux, le sens et l'importance des idéologies qui flottent dans l'air québécois. Il ne peut saisir en profondeur ni les marges de l'État nouveau ni les retards que le Québec prend sur plusieurs plans. Son attitude plutôt réactionnaire provoque, par exemple, les ouvriers et les syndicats qui s'affirment de plus en plus. Ils ragent contre les inégalités, puis ils conduisent des grèves célèbres, comme celle de l'amiante en 1949. Duplessis irrite aussi plusieurs intellectuels, spécialistes des sciences sociales, artistes, femmes et même des nationalistes progressistes, exaspérés de constater la stagnation et le manque d'équipements des institutions sociales, éducatives et culturelles. Il indispose à la longue plusieurs Canadiens français de la classe moyenne, partie prenante de la société de consommation qui se crée, incapables souvent d'accéder aux fonctions dirigeantes que contrôle la minorité anglophone. Et il y a l'Église, qui assiste un peu moins triomphante à l'arrivée de toutes ces données et au début de la laïcisation de la société. Elle n'est pas moins influente sur le fond. Elle n'a tout simplement plus les moyens d'assumer sa stratégie d'encadrement et ses responsabilités dans tant de secteurs clés. Elle doit se résigner à composer du mieux qu'elle peut avec les forces montantes, avec la nouvelle culture de masse. Mais elle le fait tardivement. Et, sauf exceptions, bien timidement, toute collée à Duplessis qui s'en sert à volonté. Quoi qu'il en soit, plus l'année 1960 approche, plus les idées de réformes stimulantes traversent la société. Avec les autres, qui dominent toutefois, elles impriment le sens de plusieurs des actions de l'État du Québec.

Palais Montcalm, 1944.
Archives nationales du Québec, Neuville Bazin, E6, S7, P20938.

Au cours des années 1936 à 1960, l'évolution des fonctions de l'État du Québec ne connaît pas toujours le même rythme. Sous le gouvernement de Joseph-Adélard Godbout, l'État se meut dans le sillage des meilleures années de ceux de Gouin et de Taschereau. Entre 1939 et 1944, il y a certes un maintien du rôle de suppléance, mais, imprégné du contexte national, où l'État fédéral devient plus interventionniste, Godbout se montre agissant et octroie à l'État des fonctions plus déterminantes dans la société. Pour assainir les mœurs politiques, il réforme la fonction publique. Puis, sensible aux idées naissantes de l'État-providence, il accepte le programme d'assurance-chômage, crée une Commission d'étude sur l'assurance-santé et un Conseil d'orientation économique. De plus, en dépit des résistances de l'Église et des milieux conservateurs, il accorde en 1940 le droit de vote aux femmes et, en 1943, rend l'école obligatoire. Il se rapproche aussi des ouvriers avec sa *Loi des relations ouvrières* et l'adoption d'un *Code du travail*. Il va même, en 1944, jusqu'à étatiser partiellement l'électricité en établissant Hydro-Québec. À n'en point douter, l'État, sous Godbout, se modernise quelque peu, a de l'élan et prépare la voie à de plus grandes réformes. Pour avoir notamment oublié de faire vibrer la corde nationaliste des Canadiens français, Godbout

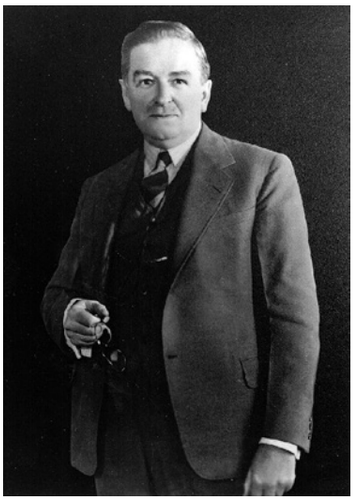

Maurice Le Noblet Duplessis, s. d.
Archives nationales du Québec, Roger Bédard, P1000, S4, PD94.

perd cependant le pouvoir aux mains de Duplessis le 8 août 1944. Dès lors, s'engage le règne du chef de l'Union nationale. À cause de la durée de son mandat, c'est lui qui confère à l'ensemble de la période le ton qui la qualifie réellement. Affirmons-le d'emblée : son approche prend la contrepartie de l'œuvre de son prédécesseur. Duplessis, le libéral classique et le conservateur social, n'entend pas attribuer à l'État autre chose que le rôle de suppléance déjà présenté. Sans plus. Chez lui, l'appel à l'État en est un de dernier recours qui rejoint même un esprit antiétatiste à peine voilé. Bien sûr, en raison des nouvelles réalités, l'État, en particulier par les sommes d'argent plus considérables dont il dispose, demeure alors un lieu de pouvoir significatif à l'impact appréciable. Mais, sur le fond, la voie traditionnelle s'impose. De là, faisant fi de l'évolution de la société et de ses demandes, de l'idéal keynésien, Duplessis ne fait que reprendre à son compte les objectifs du temps de Taschereau avec, en leur centre, le développement économique. Suivent ensuite les mêmes stratégies que ce prédécesseur avec en moins celle qui favorise la participation accrue de l'État à certaines activités. En somme, imbu obstinément de son idéologie, les yeux rivés sur l'équilibre budgétaire et la diminution de la dette, Duplessis renonce à l'État planificateur et interventionniste dans la société. Pour y arriver, il s'associe à deux alliés indispensables : l'Église et l'entreprise privée. Et voilà conçu l'essentiel de sa manière de gouverner qui identifiera l'État du Québec à une période charnière de son histoire. Reste à la concrétiser dans des actions au quotidien.

La priorité du gouvernement duplessiste va donc à l'économique. En ce domaine, l'État se confine principalement aux secteurs traditionnels. Sans plan d'ensemble cohérent, ses gestes aboutissent en général à des mesures ponctuelles orientées vers l'appui à l'initiative privée. Évidemment, l'agriculture, par laquelle passe la lutte à l'exode rural et le soutien à la survivance canadienne-française, figure en bonne place, malgré son importance décroissante sur le plan économique. Ici, l'État encourage davantage les secteurs prospères qu'il veut consolider. Et il innove à l'occasion. Ainsi, le gouvernement poursuit son aide à la construction de chemins ruraux et subventionne l'amélioration des fermes, le drainage, les équipements et les écoles. Il continue même ses primes à la colonisation, mais l'ampleur n'est pas celle du passé à cause, notamment, de la modification même de la pratique de l'agriculture. Il met de plus en place l'Office du crédit agricole en 1936, l'électrification rurale en 1945 et, en 1956, l'Office des marchés agricoles. L'agriculture, en transformation, mais aussi en décroissance, reçoit donc un appui qui colle bel et bien au conservatisme du régime. Il en est de même du développement industriel. Là aussi les programmes d'envergure et les innovations restent à la hauteur des ambitions de l'État. Rejoignant les politiques de Gouin et de Taschereau, Duplessis mise quasi totalement sur l'entreprise privée qui doit exploiter les richesses naturelles du Québec. En particulier, il accentue le développement minier qui permet l'ouverture de nouvelles régions minières comme le Nouveau-Québec, Chibougamau et la Gaspésie. La valeur de la production dans ce secteur passe de 91,5 millions $ en 1945 à 446,6 millions $ en 1960, ce qui est remarquable. Voilà sa grande politique. Certes, malgré sa répugnance naturelle, il maintient Hydro-Québec à qui il confie deux projets d'aménagement hydro-électrique : ceux de la Bersimis et de la Manicouagan. Mais c'est l'exception. Comme ses prédécesseurs, Duplessis s'appuie sur le capital étranger, surtout américain, et se fait généreux. Il réglemente peu, lui offre des pouvoirs étendus, des concessions forestières et minières à bas prix, des taxes peu élevées. Il prend à sa charge des coûts d'exploration géologique, de construction d'infrastructures, de routes d'accès et de laboratoires. Il se contente, enfin, de prélever de faibles rentes sans pour autant exiger, chaque fois par exemple, la transformation sur place du minerai extrait du sol québécois. Bien sûr, le capital entre dans la province, qui prospère et qui s'intègre davantage au continent nord-américain. Mais qui peut douter du fait que ce développement soit commandé de l'étranger ?

À ces actions, Duplessis ajoute une autre dimension, cruciale pour les entrepreneurs de tout acabit : la mise en place d'un climat social qui leur soit favorable. Cette situation sous-tend une forme plutôt paternaliste des relations de travail qui dessert les travailleurs. Pour les employeurs, le premier ministre prévoit des charges sociales minimales, le

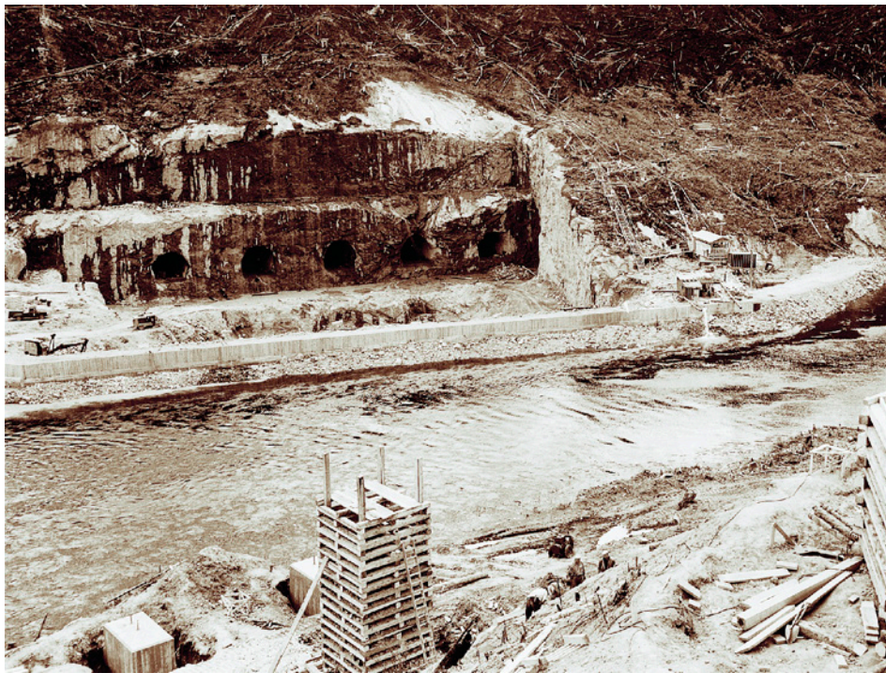

Bersimis en construction, 1957.
Archives nationales du Québec, Neuville Bazin, E6, S7, P1618-57.

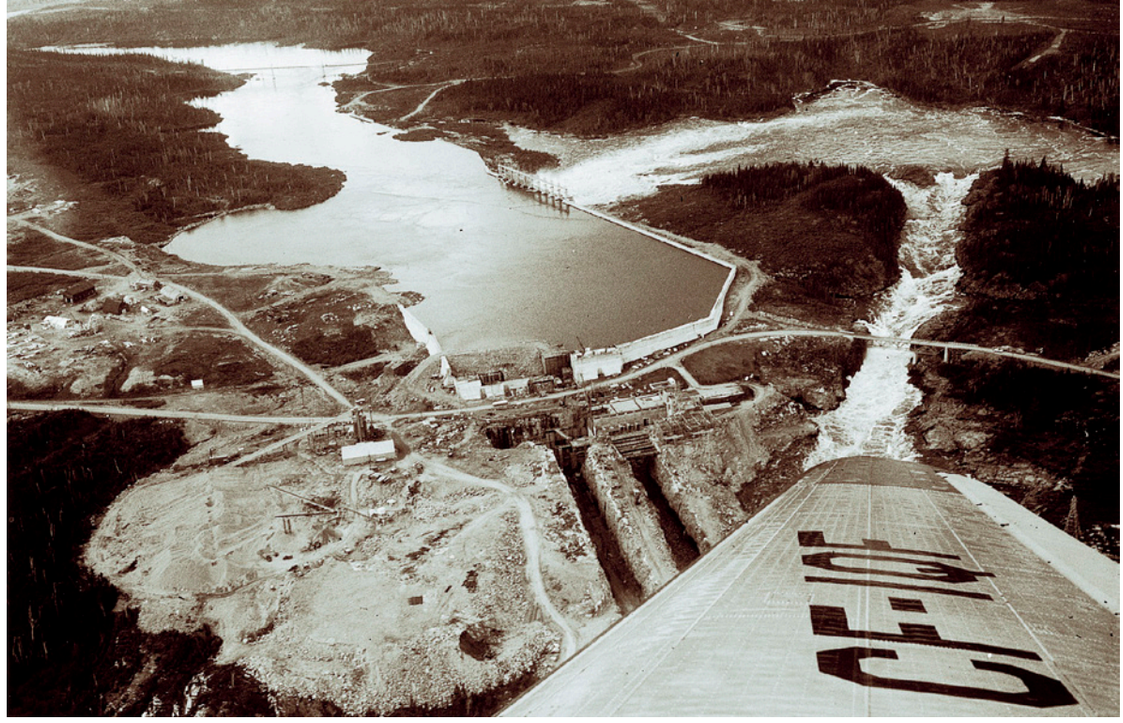

Manicouagan, 1957.
Archives nationales du Québec, Neuville Bazin, E6, S7, P1638-57.

paiement de bas salaires, des normes de travail sommaires. Aux syndicats, il réserve des mesures pour contrarier leurs revendications. En 1948, par exemple, il modifie le *Code du travail* pour affaiblir le droit de grève et la liberté syndicale puis, en 1953-1954, il s'arrange pour limiter le droit d'organisation syndicale. Il ne se gêne pas non plus pour utiliser la Police provinciale au moment de grèves ou sa fameuse loi dite du cadenas de 1937 pour contrer des militants syndicaux accusés d'être communistes. Au terme, malgré quelques bonnes lois, comme celle d'aide à l'apprentissage des ouvriers adoptée en 1945, le gouvernement s'efforce de maintenir une main-d'œuvre abondante, docile et à bon marché. Enfin, dans son souci de développement économique, Duplessis garde une place pour les nécessaires travaux de voirie. Toutefois, cette place demeure en général circonscrite. Il n'initie pas suffisamment de programmes d'envergure visant le déploiement d'infrastructures routières capables de servir de complément, voire d'instrument, à toute sa vaste entreprise. Certes, il débourse à ce chapitre, puisque la voirie, incluant les ponts, absorbe constamment plus de 20 % des dépenses totales de la province entre 1940 et 1960, mais il s'exécute sans plan cohérent. À part quelques exceptions, comme le boulevard Métropolitain à Montréal et l'autoroute des Laurentides, les dépenses se présentent souvent sous la forme d'un saupoudrage de chemins ruraux à des fins électoralistes et de patronage. Il néglige ainsi encore trop de zones en pleine croissance, comme les alentours de Montréal qui en souffrent énormément. En 1953, l'Union des municipalités se montre très critique envers le gouvernement qui retarde, sous cet angle aussi, la modernisation du Québec.

Le domaine social n'échappe pas non plus à cette vision réduite du rôle de l'État. Certes, dans presque toutes les branches de cette mission, les budgets augmentent, des programmes apparaissent. Et plus de gens en profitent. Cependant, l'État ne prend pas suffisamment en main le développement de ce secteur au centre de tant de transformations sociétales. En fait, les gestes demeurent ici tels qu'ils se révèlent ailleurs : mal planifiés et mal coordonnés. D'abord, c'est le cas du bien-être en général. En parallèle aux programmes fédéraux d'assurance-chômage, d'allocations familiales et d'assistance-chômage, le Québec s'intéresse surtout aux plus démunis. C'est ainsi qu'il distribue, sous l'égide du ministère qui deviendra en 1946 le Bien-être et la Jeunesse, des prestations sociales somme toute assez basses aux catégories suivantes : mères nécessiteuses, infirmes, accidentés du travail, invalides, aveugles, etc. Il soutient aussi la jeunesse de diverses manières, notamment par la mise en place de cliniques d'aide à la jeunesse, puis de la Cour du bien-être social en 1950. Même réduites, ces allocations sociales apportent toutefois un soutien certain : en 1959, elles composent jusqu'à 9,2 % du budget familial des salariés canadiens-français. Ce système, à l'envergure restreinte, aux critères d'admissibilité restrictifs, en déçoit plusieurs. C'est le cas aussi en santé, même si la croissance de ce secteur reste considérable entre 1936 et 1960. En fait, il n'y a pas ici de changement majeur dans la législation centrée surtout autour de la *Loi de l'assistance publique*, de l'appui aux asiles d'aliénés et aux unités sanitaires. L'État continue de subventionner les principaux services, institutions et hôpitaux pendant que les demandes, de plus en plus nombreuses, l'obligent à s'impliquer, bien malgré lui, dans ce système dominé par l'Église. En éducation, la tendance est la même tandis que les besoins se font là aussi de plus en plus pressants. Ici, les dépenses gouvernementales s'élèvent substantiellement : elles passent de 46,7 millions $ en 1950-1951 à 181,5 millions $ en 1960-1961. Elles touchent à plusieurs cases du système : réformes des programmes, équipements divers, injections d'argent aux Commissions scolaires, meilleures conditions de travail aux enseignants, après des luttes épiques, majoration des subventions à l'enseignement supérieur. Toutefois, ces efforts masquent l'essentiel. Au dire des historiens Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, le « système [est] fragmenté, sous-financé, sous-développé, dépourvu de coordination, peu démocratique, élitiste et sexiste ». En outre, il conduit à la sous-scolarisation des francophones. Duplessis résiste à une intervention planifiée de l'État qui couvrirait

Drapeau du Québec, 1948.
Archives nationales du Québec,
Paul Carpentier, E6, S7, P66152.

l'ensemble du domaine. À la fin des années 1950, les reproches n'en finissent plus contre cette réalité dépassée. Le même phénomène se rencontre sur le plan culturel. En ce qui concerne la justice, au-delà des inévitables restructurations et subventions, l'État ne se cache pas pour combattre ceux qu'il identifie comme subversifs. Des communistes aux témoins de Jéhovah en passant par des intellectuels et des syndicalistes, ils subissent la répression démesurée de l'État conservateur.

Enfin, s'impose le domaine des relations fédérales-provinciales. On le sait, le premier ministre met l'accent sur l'autonomie provinciale pour contrer les visées centralisatrices de l'État fédéral et ses intrusions dans les pouvoirs des provinces. Il s'agit d'une autonomie axée souvent sur la défensive et marquée par une opposition systématique aux politiques d'Ottawa. Sur le lot des répliques de Duplessis, certaines sont purement négatives et peu rentables, comme son refus d'admettre les subventions aux universités, d'autres sont symboliques, comme la proclamation du drapeau distinctif du Québec en 1948 ou encore la création de Radio-Québec en 1945, qui demeure lettre morte. D'aucunes, enfin, sont porteuses d'avenir et engagent à long terme l'évolution même de l'État du Québec : la mise sur pied, en 1953, de la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels présidée par le juge Thomas Tremblay et l'institution, en 1954, d'un impôt sur le revenu des particuliers équivalant à 10 % de l'impôt fédéral. Ce n'est pas tout. En 1957, ce combat portera d'autres fruits : l'adoption par Ottawa du principe de la péréquation et la reconnaissance de la liberté fiscale des provinces. Après le décès de Duplessis, Paul Sauvé, son successeur, s'entendra avec le gouvernement fédéral sur les subventions aux universités : de cette entente découle alors une formule de retrait compensé d'un programme fédéral inspiratrice pour le futur. Au total, il faut donc admettre que sur certains plans, la conception duplessiste de l'État aboutit à des effets modernistes. Toutefois, considérant l'ensemble de son œuvre, il faut constater qu'elle reste réductrice et qu'elle contribue à accentuer le retard du Québec à beaucoup d'égards. Dans un cri du cœur, la Commission Tremblay ne peut s'empêcher de conclure en 1956 : « Il n'est plus possible d'éviter le recours à l'État, parce que les organismes privés ne peuvent plus suffire à la tâche. »

Peut-on soumettre dès lors que cette évolution des fonctions de l'État entre 1936 et 1960 transforme l'administration publique proprement dite ? En dépit de sa croissance inévitable proportionnée aux services plus considérables qu'elle rend, il faut répondre par la négative, surtout à l'époque du gouvernement de l'Union nationale. L'administration publique demeure alors traditionnelle, peu dynamique et formée minimalement. Elle accuse en outre des pratiques dépassées si on la compare, par exemple, à celle de l'État fédéral. Des chiffres expriment d'abord son expansion évidente. Ses employés passent de 16 198 en 1944-1945 à 36 766 en 1959-1960, tandis que le nombre de ministères s'accroît à 19 en 1959. C'est à la Justice, à la Voirie, aux Travaux publics, à Hydro-Québec et à la Commission des liqueurs que les fonctionnaires, mal payés, se retrouvent en majorité. Bien qu'importante quantitativement, la fonction publique révèle cependant bien la conception duplessiste de l'État. Par elle, se vérifient notamment le système de patronage abusif et la moralité plutôt laxiste du régime, ainsi que son caractère paternaliste presque en tout. Plus centralisée qu'auparavant, elle fonctionne par ailleurs sans plan d'ensemble de gestion et de développement, sans contrôle parlementaire serré. Pourtant, on l'a vu, l'État québécois prend alors davantage le relais des municipalités et de l'Église dans plusieurs domaines et doit affronter l'administration fédérale. Cette situation aboutit à plusieurs incohérences qui permettent, finalement, au gouvernement de s'armer de nombreux pouvoirs discrétionnaires. Peu efficace et peu protégée, la fonction publique ressort de cette période avec un prestige amoindri. Autrement dit, elle se meut dans la stagnation même de l'État. Elle aussi attend sa modernisation.

À sa manière, l'Hôtel du Parlement révèle cette stagnation relative de l'État, surtout après 1944. Durant toute la période analysée ici, aucun édifice nouveau n'est construit dans l'espace de la colline parlementaire. Ainsi en décide le gouvernement. Tout au plus, au début des années 1940, louera-t-on des immeubles à proximité de l'Hôtel du Parlement pour loger les ministères en croissance et les autres organismes gouvernementaux. Les rues Saint-Eustache, Sainte-Julie et Grande-Allée se prêtent alors à l'exercice. Puis,

Elizabeth II et le duc d'Édimbourg, 1951.
Archives nationales du Québec, Roger Bédard, P1000, S4, (1951).

L'État, levier privilégié du développement du Québec : 1960-1982

Entre les années 1960 et 1982, l'État du Québec conquiert sa maturité, se modernise et prend davantage en charge le développement général du Québec. Au centre d'une situation sociale renouvelée, voire tumultueuse, l'État se libère vite des fonctions de suppléance qui lui étaient dévolues jusque-là pour devenir un intervenant majeur dans la société. Désormais, il se fait planificateur, régulateur, moteur de l'évolution de son territoire. Dynamique, proclamé État-providence pour la première fois de son histoire, c'est entre ses mains que la majorité canadienne-française place et reconnaît sa destinée. Survient dès lors ce que d'aucuns appellent la Révolution tranquille. Une révolution qui bouleversera la gouverne politique du Québec.

Jean Lesage.
Archives nationales du Québec, Office du film du Québec, E6, S7, P764417, P19.

on rénove, réaménage, répare. À l'occasion, le gouvernement frappe le grand monument d'un geste d'éclat symbolique. Ainsi, le 21 janvier 1948, le drapeau fleurdelisé est hissé à la tour centrale de l'Hôtel du Parlement. Ou encore il reçoit des visiteurs célèbres qui animent la place, comme la reine Elizabeth et le duc d'Édimbourg en octobre 1951. À n'en point douter, toutefois, le lieu, moins agissant, n'a pas le même effet d'entraînement sur la ville en progrès modeste. Certes, la Grande-Allée et ses environs immédiats pavoisent encore, mais l'image de Québec, capitale d'un État qui se voulait moderne, en souffre beaucoup. Duplessis va même jusqu'à abolir la Commission d'embellissement de Québec créée par Godbout en 1941. Quand la ville elle-même tente de prendre le relais, elle se bute à un Duplessis résistant à presque tout. Au total, entre 1936 et 1960, l'Hôtel du Parlement se recroqueville sur lui-même dans l'attente d'un État aux visées élevées.

Paul Sauvé.
Archives nationales du Québec, Laval Bouchard, E6, S7, P286-61-H.

Daniel Johnson.
Archives nationales du Québec,
Office du film du Québec,
E6, S7, P764417, P20.

Robert Bourassa.
Archives nationales du Québec,
Office du film du Québec,
E6, S7, P764417, P22.

Que de données dans le contexte global de cette bouillonnante période de 22 années ! Parmi les événements qui peuvent avoir une influence sur l'évolution de l'État, il y a d'abord un événement politique majeur: la défaite, le 22 juin 1960, de la toute-puissante Union nationale et son remplacement à la tête du Québec par le Parti libéral de Jean Lesage. Aussitôt, l'homme, chevronné et capable, s'entoure d'une équipe exceptionnelle qui met le cap sur la modernité. Il mise sur les forces déjà agissantes dans la société et sur la construction d'un appareil étatique solide qui pourra y jouer un rôle irremplaçable. Il s'appuie enfin sur le néolibéralisme et sur l'idéal keynésien qui s'affairent tant à Ottawa. Ainsi s'amorce ce qu'on appellera bientôt la Révolution tranquille. Elle durera en soi jusqu'en 1965-1966, mais son élan se poursuivra jusqu'au début des années 1980. À travers les phases de consolidation et les pauses inévitables, elle deviendra le tremplin initiateur de plusieurs des bouleversements. Le gouvernement Lesage, puis tous les autres à sa suite — ceux de l'Union nationale qui lui succède le 5 juin 1966, du Parti libéral qui reprend le pouvoir le 29 avril 1970 et, enfin, du Parti québécois qui supplante ce dernier le 15 novembre 1976 — ne pourront arrêter la poussée de départ. Et que de secteurs touchés pendant ces années fébriles qu'avantagent une reprise économique assez soutenue ainsi qu'une effervescence occidentale quasi continue ! C'est comme si, au Québec, tout éclate alors, tout est possible sur fond de réformes et de nationalisme. Sur fond, surtout, de la présence incontournable de l'État qui s'affirme comme jamais auparavant : il constitue le levier privilégié du développement du Québec. Si bien d'ailleurs que, dans des domaines clés, les dépenses publiques augmenteront annuellement de 21 % entre 1962 et 1966. Ce qui oblige l'État à composer à la longue avec les hausses inévitables des taxes, des déficits — près des trois milliards de dollars pour l'année 1981-1982 — et du fardeau de la dette publique qui limitent ses actions. Et suscitent la critique. Malgré cette réalité, une donnée demeure certaine à l'époque : l'impossibilité d'un retour en arrière que décrie la majorité des Québécois dont le nombre passe de 5 259 211 en 1961 à 6 438 403 en 1981.

Dans ce climat onirique de transformations, s'atténuent les certitudes et plusieurs des contraintes du passé. L'Église catholique, la première, en paye le prix : son leadership et son influence décroissent. Les fidèles, surpris en outre par les conclusions du concile Vatican II, délaissent peu à peu la pratique, tandis que les religieux eux-mêmes abandonnent en grand nombre leurs charges. La société, graduellement, se déconfessionnalise et se décléricalise. Terminé donc, pour l'Église, le temps de la domination, même s'il faut encore composer avec elle. De là, elle perd petit à petit sa prépondérance dans les secteurs des affaires sociales et de l'éducation au profit d'autres élites qui émergent des milieux politique, intellectuel et artistique. Pour sa part, l'État central canadien demeure toujours le maître d'œuvre dans plusieurs domaines, dont celui de la définition des grandes politiques économiques. Toutefois, l'initiative commence à lui échapper dans les relations fédérales-provinciales : il est de plus en plus obligé de réagir aux demandes des gouvernements du Québec. Le Canada s'engage dès lors dans la pire crise politique de son histoire. Au nom des réformes à accomplir et d'un nationalisme plus conquérant, des chefs de ces gouvernements québécois lancent tour à tour des slogans en forme de ralliement : « maître chez nous » (Jean Lesage), « égalité ou indépendance » (Daniel Johnson), « souveraineté culturelle » (Robert Bourassa), « souveraineté-association » (René Lévesque). Puis ils soumettent des visions du pays qui vont de la reconnaissance intégrale des deux peuples fondateurs à la séparation plus ou moins complète du Québec d'avec le Canada. Entre ces balises, s'interposent les projets de rapatriement de la Constitution, de révision en profondeur du partage des pouvoirs, de protection et d'épanouissement culturels, ainsi que d'obtention de plus de ressources financières pour l'État afin de mener à bon port tous ses desseins. Les voies modérées deviendront finalement les bases des demandes traditionnelles du Québec. Cependant, elles provoquent Ottawa, puis

René Lévesque.
Archives nationales du Québec,
Bernard Vallée, E10, D81-853, P13A.

Pierre Elliott Trudeau, s. d.
Archives nationales du Québec,
auteur inconnu, P428.

Rapport Parent, 1964.
Archives nationales du Québec, André Readman, E6, S7, P2125-64-H.

Exposition, 1967.
Archives nationales du Québec, Office du film du Québec-Montréal, E6, S7, P6711096 coul.

les autres provinces. C'est alors que se mettent en place des commissions royales d'enquête, se tiennent des conférences fédérales-provinciales aux discussions ardues, tortueuses, parfois ténébreuses. Tantôt, elles produiront de beaux résultats. Tantôt, la résistance d'Ottawa, dont les transferts d'argent forment à la fin de la période près de 30 % des revenus du Québec, sera opiniâtre, surtout lorsque le libéral Pierre Elliott Trudeau est premier ministre du Canada. Le duel Canada-Québec aboutira, le 20 mai 1980, à la tenue d'un référendum québécois portant sur le mandat de négocier la souveraineté-association. Cette position, présentée par le gouvernement du Parti québécois, un nouveau parti politique né en 1968 d'un réalignement des nationalistes indépendantistes, subit alors une amère défaite. Près de 60% des Québécois la refusent, ce qui brise momentanément les ardeurs péquistes. Toutefois, la lutte ne fait que s'amorcer entre les fédéralistes, représentés par le Parti libéral, tant fédéral que provincial, et les séparatistes réunis autour du Parti québécois. Cette première phase de leurs débats se terminera le 17 avril 1982 avec le rapatriement de la Constitution, que refuseront à la fois le gouvernement péquiste et l'Assemblée nationale. Dès lors, le Québec est isolé au Canada.

Pendant tout ce temps, la société continue d'évoluer, puis de se diversifier par l'immigration. La culture urbaine, par exemple, suit l'incontournable destin du taux d'urbanisation qui progresse jusqu'en 1970. Imperturbable, elle s'impose désormais tout en composant avec celle de la bureaucratie et des technocrates de plus en plus influents. Apparaissent aussi de nouvelles forces socioéconomiques, pendant que certaines autres du passé se modifient. Les femmes, plus militantes, s'affirment davantage et prennent d'assaut les vieilles mentalités. Les entrepreneurs, les gestionnaires et les cadres du secteur privé, de plus en plus canadiens-français, n'hésitent pas à proposer leur modèle. Des élites variées, intellectuelles, syndicales, patronales, prennent la vedette, tandis que la nouvelle bourgeoisie francophone, davantage pugnace, impressionne par ses ambitions. En même temps, plusieurs associations professionnelles naissent, qui interpellent le pouvoir. Pour leur part, les *baby-boomers*, remplis d'espoir, mordent dans la vie quotidienne, puis envahissent les écoles qui se multiplient, se démocratisent, se redéfinissent grâce en particulier aux travaux de la Commission Parent et du nouveau ministère de l'Éducation créé en 1964. Ils provoquent et contestent leurs aînés, veulent profiter sans merci de la société de consommation qui produit, pourtant, trop de laissés-pour-compte. Ils abattent les tabous, rejettent les valeurs traditionnelles, découvrent la liberté sexuelle, la culture de masse. Avec eux, la mutation culturelle frappe le Québec. Elle atteint jusqu'à la littérature, le théâtre et le cinéma qui s'éclatent. Petit à petit, les *baby-boomers* inondent le marché du travail. Favorable en général, il leur permet de

Pierre Laporte, 1966.
Archives nationales du Québec, Laval
Bouchard, E6, S7, P6640297.

recevoir des salaires sans cesse croissants pendant plusieurs années. Ils s'installent ainsi dans l'importante classe moyenne sur laquelle s'appuient les gouvernements. Comme beaucoup d'autres, ils vivent dans l'extase lorsqu'ils découvrent le monde par l'Exposition universelle de 1967, puis par les Jeux olympiques de 1976. Montréal et le Québec tout entier se laissent envoûter par ces deux événements. Enfin, à l'instar de leurs congénères, ils s'imprègnent aussi des idéologies ambiantes qui dictent souvent jusqu'à l'agir de l'État. Celles du néolibéralisme et des nationalismes canadiens, certes, mais aussi, et surtout, celles, diversifiées, des nationalismes canadiens-français que domine la teinte progressiste. C'est cette dernière qui, dans un mouvement de fierté irrésistible, incite avec hardiesse les francophones, qui forment en 1981 80,2 % de la population, à réclamer enfin leurs droits et leur place sur leur territoire. Et ce, dans tous les domaines. À ce sujet, les discussions sur les moyens à prendre pour assurer la survie de la langue française se transforment en débats de société. Celles aussi du socialisme revendicateur et de la sociale-démocratie, qui inspirent jusqu'aux syndicats, puissants et combatifs, promoteurs à l'occasion de grèves abusives. En 1972-1973, certains d'entre eux désirent même détruire le régime politique en place. Celle, enfin, du marxisme, dont raffole une minorité de Québécois. Soutenus par plusieurs intellectuels complaisants, quelques membres de cette minorité conspuent à ce point le système politique qu'ils vont jusqu'à déclencher la célèbre crise d'octobre de 1970 et à assassiner le ministre libéral Pierre Laporte. S'ensuivent des mois troublés au cours desquels sera proclamée la *Loi des mesures de guerre*. Sur un autre plan, mais beaucoup moins violents, les agriculteurs et les ruraux s'estiment eux aussi trop exclus du processus de modernisation du Québec. Et ils s'impatientent. L'heure de l'agroéconomie arrivée, si dynamique soit-elle, les oblige, par exemple, à s'ajuster constamment aux forces du marché, ce qui sème chez eux une grande inquiétude. Comment ne pas comprendre leurs réactions quand ils constatent qu'entre 1961 et 1974 près de la moitié de leurs fermes disparaissent, pendant qu'autour d'eux s'agitent encore plus les concentrations de grandes entreprises ou que fleurissent les petites et moyennes entreprises. Quand ils subissent eux aussi l'inflation qui augmente à vue d'œil. Quand ils savent que pour créer de l'emploi et enrayer le chômage structurel, les gouvernements mettent encore bien souvent l'accent sur l'aide à l'industrie manufacturière et aux richesses naturelles pourtant en décroissance relative. Quand ils voient les activités du secteur tertiaire atteindre graduellement près de 71 % du produit intérieur brut. Avec l'arrivée du Parti québécois au pouvoir le 15 novembre 1976, le climat social d'affrontement s'apaisera toutefois au Québec. C'est que l'idéologie de ce parti, bien servie par une certaine stabilité économique, conforte les espoirs des plus contestataires. Jusqu'à l'orée des années 1981-1982, l'accalmie précaire, tourmentée par les débats constitutionnels, se maintient.

C'est de ces tumultueuses années 1960-1982 qu'émerge l'État du Québec, levier privilégié du développement de la société. Il vaut la peine de s'arrêter sur la signification de cet événement. Certes, dans le passé, sous le gouvernement de Taschereau en particulier, l'État avait montré des velléités d'interventionnisme, mais jamais comme en 1960 et après. Car, alors, il faut bel et bien parler de renversement de tendance. Pas total, toutefois, parce que la dimension de suppléance se maintient tout de même dans les intentions et les actions de l'État, mais renversement majeur, au centre duquel figure l'interventionnisme affirmé. Cette direction s'exprime désormais dans un langage clair qu'utilisent Jean Lesage et ses successeurs sur fond, comme nous l'avons vu plus haut, de néolibéralisme, d'idéal keynésien et de nationalisme poussé. Ce langage limpide commence par un mot : rattrapage. Il s'agit de combler les retards indus subis du temps de Duplessis. Puis il se termine par un autre : modernisation. Sur tous les plans, y compris celui du politique, entendant par là la modernisation qui se concentre sur la croissance des fonctions et des structures de l'État afin de les ajuster aux réalités sociales et économiques. Ce qui implique, évidemment, la mise en place d'une fonction publique compétente, nombreuse et agissante. Rendus là, les acteurs principaux de l'État, réunis encore plus fort dans le giron du Conseil exécutif par qui tout se décide, ne ménagent rien pour propager l'élan moderne. Ni les emphases ni les discours rassembleurs. Pour eux, l'État doit être ni plus ni moins le levier, le moteur, l'artisan premier des changements à effectuer. Mieux, l'instrument particulier de l'action collective dont le Québec va enfin apprendre à se servir. Mieux encore, l'instrument d'émancipation des Canadiens français. Voilà la dimension à retenir. Cet État, bien sûr, se voudra inclusif et ouvert aux autres. Mais la majorité francophone, dépourvue de pouvoirs sur tellement de plans, devient sa cible prioritaire. Il faut y voir là le sens profond de l'engagement de l'État nouveau prêt à se mobiliser autant que faire se peut dans tous les domaines de la société. Pour dire le vrai, il s'institue, en quelque sorte, en État national s'appuyant sur sa majorité, laquelle, d'ailleurs, ne se définit plus désormais que comme québécoise. Certes, cette orientation s'étale en phases bien connues : celle des années 1960-1970, pendant laquelle les projets et les affirmations abondent, puis celle des années 1970-1976, où consolidation rime avec continuation des desseins, enfin celle des années 1976-1982 alors que l'œuvre s'imbrique dans la passion du débat national. Toutefois, elle reste toujours présente, bien circonscrite et franchement admise par l'ensemble des premiers ministres, bien que des nuances parsèment ici et là le long parcours. C'est sur cette toile de fond que ces derniers déploient d'abord les objectifs fondamentaux de leur État qui rejoignent, à première vue, ceux-là mêmes des périodes antérieures : le développement économique, la protection sociale et le développement cultu-

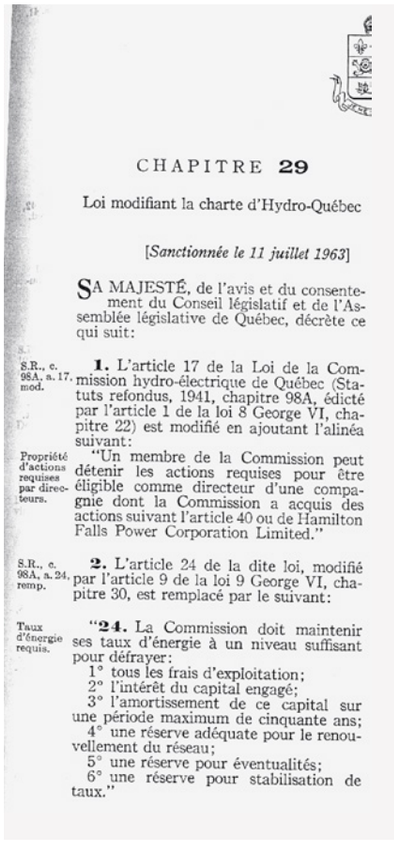

Imprimeur de la Reine, Québec.

CHAPITRE 29

Loi modifiant la charte d'Hydro-Québec

[*Sanctionnée le 11 juillet 1963*]

SA MAJESTÉ, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

S.R., c. 98A, a. 17, mod.

1. L'article 17 de la Loi de la Commission hydro-électrique de Québec (Statuts refondus, 1941, chapitre 98A, édicté par l'article 1 de la loi 8 George VI, chapitre 22) est modifié en ajoutant l'alinéa suivant:

Propriété d'actions requises par directeurs.

"Un membre de la Commission peut détenir les actions requises pour être éligible comme directeur d'une compagnie dont la Commission a acquis des actions suivant l'article 40 ou de Hamilton Falls Power Corporation Limited."

S.R., c. 98A, a. 24, remp.

2. L'article 24 de la dite loi, modifié par l'article 9 de la loi 9 George VI, chapitre 30, est remplacé par le suivant:

Taux d'énergie requis.

"**24.** La Commission doit maintenir ses taux d'énergie à un niveau suffisant pour défrayer:

1° tous les frais d'exploitation;
2° l'intérêt du capital engagé;
3° l'amortissement de ce capital sur une période maximum de cinquante ans;
4° une réserve adéquate pour le renouvellement du réseau;
5° une réserve pour éventualités;
6° une réserve pour stabilisation de taux."

rel. Toutefois, ne nous méprenons pas : si les objectifs apparaissent semblables, ils s'adressent à une tout autre forme de société et envisagent un achèvement différent. Puis les premiers ministres élaborent les stratégies. En premier lieu, réformer la fonction publique, utiliser tout le potentiel financier de l'État et occuper tous les champs possibles de compétence. Ensuite, procéder à la mise en place d'études et d'enquêtes afin de mieux évaluer les situations et l'utilité de l'État, se doter des mécanismes et des organismes capables d'assumer les choix, attirer l'entreprise privée tout en régulant le mieux possible ses activités. Enfin, en dépit de la centralisation proposée, faire appel au secteur décentralisé pour réaliser plusieurs des programmes. C'est ainsi que, progressivement, entre 1960 et 1982, l'État du Québec, davantage concepteur, planificateur, coordonnateur, régulateur, trace les voies de ses responsabilités dans la société en général et à l'égard de sa majorité francophone en particulier. Il prendra des initiatives dans une panoplie de domaines, réconciliant le politique avec l'économique et le social. À plusieurs moments, il réussira de belles manières, ce qui modifiera irrémédiablement le paysage du Québec. À d'autres occasions, les résultats susciteront les plus vives critiques. Cet État, devenu État-providence, État bureaucratique, entre dans la vie quotidienne de chacun. Voyons-le à l'œuvre.

D'abord, en économique. En ce domaine particulier, où les francophones sont si peu choyés, l'État désire franchement accroître son rôle : devenir, en fait, un intervenant majeur tout en laissant à l'entreprise privée son impact dominant qu'il souhaite toutefois mieux contrôler, mieux réguler. Par là, comme par la mise à jour de la structure industrielle du Québec, il espère augmenter la présence des Canadiens français aux échelons supérieurs de l'économie québécoise tout en contribuant à créer des emplois, à attirer plus d'investissements et à raffermir l'économie. Il ne faut donc pas y déceler de l'étatisme ou du socialisme, mais une prise de conscience de la nécessité d'intervenir profondément et de manière coordonnée dans ce secteur parce que l'État se sait le seul en mesure de le faire avec une chance de succès. Ainsi, il se fera presque tout à la fois : législateur, distributeur d'aides monétaires diverses, source de réglementation et d'inspection, acheteur de biens, employeur et, surtout, entrepreneur en érigeant des sociétés d'État qui deviendront le principal levier de renforcement de la présence des francophones dans l'économie. Considérons quelques-unes de ses actions en axant surtout, mais sans exhaustivité, sur les mutations qu'elles provoquent dans trois domaines principaux. En premier lieu, dans celui très important des richesses naturelles et des industries primaires où, dans le passé, l'entreprise privée avait tant investi. Désormais, l'État contrôlera mieux ce secteur et, grâce à l'établissement de sociétés d'État, y jouera un rôle d'entrepreneur et de producteur. En 1962-1963, il débute par un grand coup : il s'assure du quasi-monopole de la production, de la distribution et de la vente d'électricité en nationalisant les compagnies privées y oeuvrant et en les intégrant à Hydro-Québec. Le symbole est immense. Il fait même alors l'objet d'une élection générale. Par l'Hydro-Québec, qui acquerra une puissance remarquable, l'État francophone dévoile d'emblée sa stratégie qui place sa majorité au centre d'un secteur névralgique. Puis suit la mise en place continue d'autres sociétés d'État : en 1965, la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM), qui explorera et participera à la mise en valeur et à l'exploitation des gisements ; en 1969, la Société de récupération, d'exploitation et de développement forestier (REXFOR), dont le nom à lui seul précise les fonctions ; en 1969 encore, la Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP), qui doit s'engager dans la recherche, la production et la vente d'hydrocarbures bruts ; en 1975, la Société québécoise d'initiatives agroalimentaires (SOQUIA),

Réalisation d'Hydro-Québec, Manic 2, 1966.
Centre d'archives Hydro-Québec, série H1-700-965.

Imprimeur de la Reine, Québec.

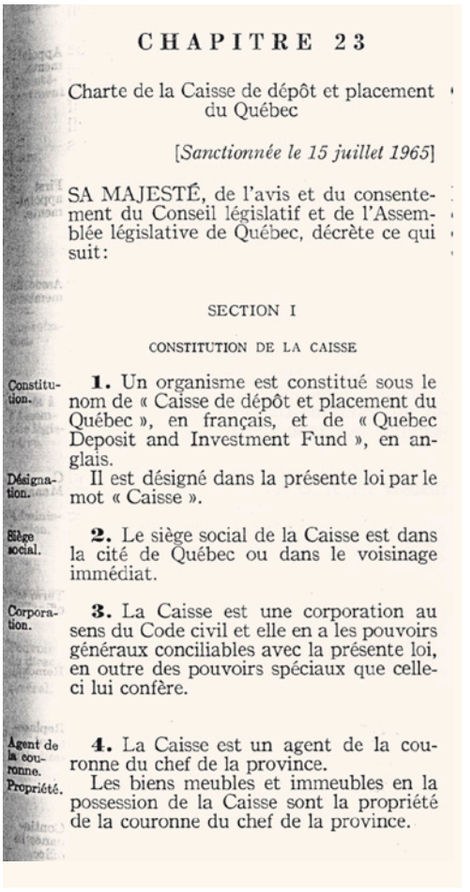

CHAPITRE 23

Charte de la Caisse de dépôt et placement du Québec

[*Sanctionnée le 15 juillet 1965*]

SA MAJESTÉ, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

SECTION I

CONSTITUTION DE LA CAISSE

Constitution. **1.** Un organisme est constitué sous le nom de « Caisse de dépôt et placement du Québec », en français, et de « Quebec Deposit and Investment Fund », en anglais.

Désignation. Il est désigné dans la présente loi par le mot « Caisse ».

Siège social. **2.** Le siège social de la Caisse est dans la cité de Québec ou dans le voisinage immédiat.

Corporation. **3.** La Caisse est une corporation au sens du Code civil et elle en a les pouvoirs généraux conciliables avec la présente loi, en outre des pouvoirs spéciaux que celle-ci lui confère.

Agent de la couronne. **4.** La Caisse est un agent de la couronne du chef de la province.

Propriété. Les biens meubles et immeubles en la possession de la Caisse sont la propriété de la couronne du chef de la province.

qui doit intervenir directement dans la production, la transformation et la commercialisation des produits agricoles ; enfin, en 1978, la Société nationale de l'amiante (SNA), qui étatise partiellement le secteur sans cependant en récolter les fruits attendus. Dans ces divers secteurs, surtout ceux de l'énergie et de la forêt, des francophones, progressivement, accèdent au rang de maîtres d'œuvre et se créent un réseau d'affaires indispensable. Il en est de même dans le deuxième domaine, celui des industries secondaires. Qu'on pense seulement à la mise sur pied, en 1962, de la Société générale de financement (SGF), dont l'objectif est de développer, de moderniser et de regrouper des entreprises de secteurs déterminés, et, en 1971, de la Société de développement industriel (SDI), une sorte de banque d'affaires et de conseiller en gestion qui doit encourager notamment ce qui touche à l'industrie lourde. Dans le troisième domaine enfin, celui des services, l'État se fait encore actif. Outre la création de ministères appropriés et d'autres régies, il pose surtout un geste d'envergure. En 1965, il fonde la Caisse de dépôt et de placement, qui doit administrer les sommes considérables perçues par la Régie des rentes et par d'autres régies gouvernementales. En plus de faire fructifier ces montants, elle doit contribuer au développement d'entreprises privées ou d'organismes publics. Or, au fil des années, elle grandit à un point tel qu'elle en vient à détenir le plus imposant portefeuille d'actions au Canada, ce qui étale l'énorme influence de cette entreprise francophone. Impressionnantes, ces actions de l'État entrepreneur s'accompagnent en outre de la continuation de ses politiques d'aide à l'entreprise privée, son partenaire, qui domine toujours l'économie québécoise. Dans le secteur manufacturier, par exemple, il accroît ses programmes et les montants disponibles. Puis il soutient de diverses façons le financement d'industries, met des agents à leur disposition et, par son Centre de recherche industrielle (CRIQ), participe à la fabrication de nouveaux produits. Bien sûr, il réglemente davantage l'entreprise privée en lui prescrivant des normes de travail plus complètes et sévères ou en l'obligeant à se franciser, mais, conscient de son importance, il cherche, à travers ses priorités, à la bien servir. Comme il sert d'autres secteurs, tel l'agriculture, par des mesures diverses dont la *Loi sur la protection du territoire agricole*, adoptée en 1978, n'est pas la moindre. En sus, il procédera à d'énormes investissements dans les infrastructures de transport, qui bénéficieront au plus grand nombre et s'efforcera, notamment, par des fusions municipales ou par l'institution de communautés urbaines, à rendre les municipalités plus efficaces et accueillantes à l'égard de tous. Au total, plusieurs des gestes posés par les divers gouvernements provinciaux, qui tranchent avec le passé, auront permis à des secteurs de l'économie de se solidifier et, surtout, aux francophones d'améliorer leur place en bien des endroits névralgiques, bien qu'ils s'y situent encore en deçà de leur poids démographique. Certes, l'État québécois n'est pas seul responsable de tout, car l'État fédéral, par exemple, avec ses programmes d'aide et ses plans conjoints, concourt aussi. Toutefois, son apport demeure appréciable.

Son engagement s'avère encore plus important dans le vaste domaine de la mission sociale et éducative. Point n'est besoin de nuancer ici : l'État prend nettement sous son contrôle ces deux champs. C'est sur ce plan, d'ailleurs, qu'il joue le plus sérieusement les rôles de concepteur et de planificateur qu'il s'octroie alors. Aux dires du professeur James Iain Gow, l'État agit à un point tel qu'il nationalise littéralement la protection contre les aléas de la vie et la préparation par l'école à la vie économique. Il faut dire que l'Église, en charge de ces secteurs dans le passé, est à bout de souffle. Pressé par des demandes sociétales justifiées, l'État, en situation d'urgence, se transforme en État-providence, puis se donne des objectifs de rattrapage qu'il situe progressivement dans un plan d'ensemble cohérent. En somme, ces deux domaines tombent désormais sous la responsabilité publique. Et voilà que s'emballent, dès les débuts de Révolution tranquille, les réformes majeures qui toucheront à la fois au bien-être, à la santé et à l'éducation. Elles figurent parmi les politiques les plus remarquables de la période 1960-1982 dont on verra ici quelques-uns seulement des meilleurs moments. D'abord le bien-être, secteur qui, en 1970, sera réuni à la santé pour former le ministère des Affaires sociales. Deux rapports, le Rapport Boucher (1961) et le Rapport Castonguay-Nepveu (1966) inspirent en bonne partie l'œuvre de l'État. En cette matière, un principe structure son travail : la sécurité du revenu pour tous, quels qu'ils soient. C'est à partir de cela que l'État réglemente, redistribue et devient assureur, qu'il met en place un nombre considérable de programmes dont certains, très importants, s'établissent en lien avec ceux que bâtit l'État fédéral. Comment, à cet égard, ne pas mentionner la création, en 1965, d'un régime de rentes universel et obligatoire administré par la Régie des rentes du Québec, qui assure aux individus une protection contre la perte de revenus causée par la retraite, l'invalidité ou le décès. Ou encore l'adoption de la *Loi d'aide sociale* en 1969, qui modifie l'ensemble des mesures existantes et proclame bien haut que chaque citoyen a droit à l'assistance de l'État. Ou, enfin, en 1972, la réorganisation en profondeur du réseau des affaires sociales qu'impose la *Loi des services de santé et des services sociaux*. C'est à ce moment qu'apparaissent les Centres locaux de services communautaires (CLSC), qui doivent garantir les services de première ligne, tant en service social qu'en santé. À cela, s'ajoutent quelques autres mesures sociales abordant des préoccupations diverses, telles l'implantation d'allocations

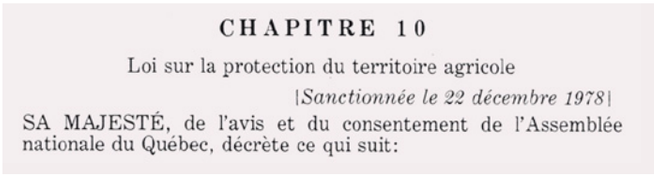

CHAPITRE 10

Loi sur la protection du territoire agricole

[*Sanctionnée le 22 décembre 1978*]

SA MAJESTÉ, de l'avis et du consentement de l'Assemblée nationale du Québec, décrète ce qui suit:

Éditeur officiel, Québec.

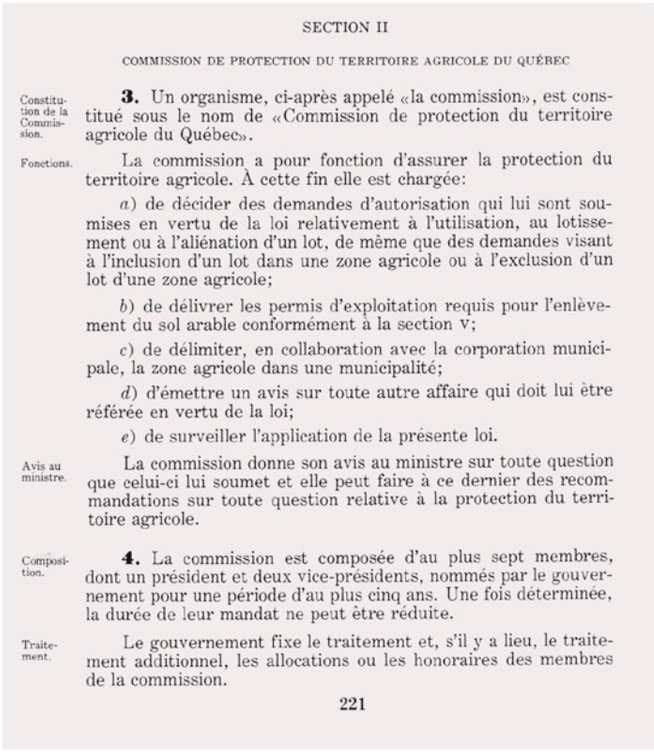

SECTION II

COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC

Constitution de la Commission.

3. Un organisme, ci-après appelé «la commission», est constitué sous le nom de «Commission de protection du territoire agricole du Québec».

Fonctions.

La commission a pour fonction d'assurer la protection du territoire agricole. À cette fin elle est chargée:

a) de décider des demandes d'autorisation qui lui sont soumises en vertu de la loi relativement à l'utilisation, au lotissement ou à l'aliénation d'un lot, de même que des demandes visant à l'inclusion d'un lot dans une zone agricole ou à l'exclusion d'un lot d'une zone agricole;

b) de délivrer les permis d'exploitation requis pour l'enlèvement du sol arable conformément à la section V;

c) de délimiter, en collaboration avec la corporation municipale, la zone agricole dans une municipalité;

d) d'émettre un avis sur toute autre affaire qui doit lui être référée en vertu de la loi;

e) de surveiller l'application de la présente loi.

Avis au ministre.

La commission donne son avis au ministre sur toute question que celui-ci lui soumet et elle peut faire à ce dernier des recommandations sur toute question relative à la protection du territoire agricole.

Composition.

4. La commission est composée d'au plus sept membres, dont un président et deux vice-présidents, nommés par le gouvernement pour une période d'au plus cinq ans. Une fois déterminée, la durée de leur mandat ne peut être réduite.

Traitement.

Le gouvernement fixe le traitement et, s'il y a lieu, le traitement additionnel, les allocations ou les honoraires des membres de la commission.

221

familiales québécoises en 1968, de l'aide juridique et de la cour des petites créances en 1972 et de la Régie des loyers en 1973 qui offre une protection contre l'augmentation abusive des loyers. En sus, l'État reconnaît, par exemple, l'égalité juridique des femmes mariées, révise le droit de la famille, accompagne la jeunesse en difficultés, épaule mieux les consommateurs et légifère pour augmenter le salaire minimum, adapter le *Code du travail* et empêcher l'engagement des briseurs de grèves. Dans le domaine de la santé, l'État, obsédé par l'amélioration de la qualité des soins, de l'accessibilité, de la démocratisation et de l'efficacité du système, ne se ménage pas non plus. En décembre 1960, il instaure l'assurance-hospitalisation, qui élimine les coûts des soins hospitaliers pour tous, ce qui l'oblige à mieux coordonner le réseau et les services. Puis, en 1966, il accepte le principe de la gratuité des soins de santé pour les assistés sociaux, gratuité qu'il étend, en 1970, en lien avec l'État fédéral, à l'ensemble des usagers. C'est ce qu'on appelle le programme d'assurance-maladie, que gère la Régie de l'assurance-maladie. Au total, cette vision sociale de l'État du Québec, à l'éventail large et généreux, coûte cher aux citoyens puisqu'en 1983-1984, elle représente jusqu'à 39 % des dépenses provinciales. Puis il y a l'énorme bureaucratisation du système, la dépersonnalisation du milieu et la dépendance qu'il engendre. Mais qui peut douter de l'utilité générale de cette œuvre gigantesque, centrée sur la modernisation ?

Dans sa mission éducative, l'État prend encore plus les devants. Et il le fait en grand, surtout dans la décennie 1960-1970. Là plus qu'ailleurs, les mots réforme et modernisation attaquent la vision passéiste de l'Église et des conservateurs.

Éditeur officiel, Québec.

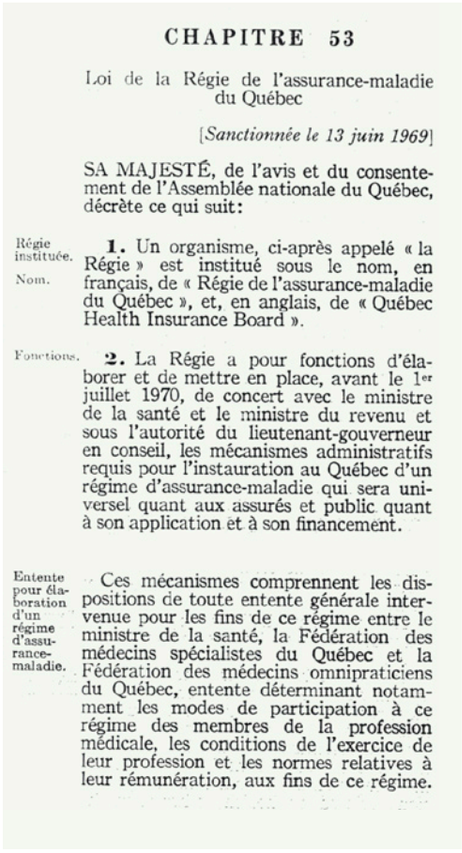

CHAPITRE 53

Loi de la Régie de l'assurance-maladie du Québec

[*Sanctionnée le 13 juin 1969*]

SA MAJESTÉ, de l'avis et du consentement de l'Assemblée nationale du Québec, décrète ce qui suit:

Régie instituée. Nom.

1. Un organisme, ci-après appelé « la Régie » est institué sous le nom, en français, de « Régie de l'assurance-maladie du Québec », et, en anglais, de « Québec Health Insurance Board ».

Fonctions.

2. La Régie a pour fonctions d'élaborer et de mettre en place, avant le 1er juillet 1970, de concert avec le ministre de la santé et le ministre du revenu et sous l'autorité du lieutenant-gouverneur en conseil, les mécanismes administratifs requis pour l'instauration au Québec d'un régime d'assurance-maladie qui sera universel quant aux assurés et public quant à son application et à son financement.

Entente pour élaboration d'un régime d'assurance-maladie.

Ces mécanismes comprennent les dispositions de toute entente générale intervenue pour les fins de ce régime entre le ministre de la santé, la Fédération des médecins spécialistes du Québec et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, entente déterminant notamment les modes de participation à ce régime des membres de la profession médicale, les conditions de l'exercice de leur profession et les normes relatives à leur rémunération, aux fins de ce régime.

Car ici aussi, accessibilité rime avec démocratisation, nécessité de rénovation du système, centralisation des décisions. Et au-delà, avec engagement de former une main-d'œuvre qualifiée et, surtout, d'amener les francophones à s'imposer dans les hautes sphères de l'économie. Ce ne sera pas toujours facile avec l'Église, mais l'État parviendra en bonne partie à ses fins. Ses gestes, il ne les pose pas à l'aveuglette. L'année 1961 demeure cruciale à cet égard. À ce moment, il propose sa « grande charte de l'Éducation », un train de mesures qui vont de l'accès gratuit à l'école jusqu'au secondaire à l'obligation de la fréquenter jusqu'à 15 ans, en passant par l'établissement d'un régime de prêts et de bourses. Puis, il institue la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, présidée par Mgr Alphonse-Marie Parent, qui doit étudier l'organisation et le financement de l'enseignement à tous les niveaux. Ses recommandations, majeures, guident par la suite l'action planifiée et intégrative de l'État. Dès 1964, le gouvernement Lesage crée le ministère de l'Éducation, le premier du genre depuis 1875. Flanqué d'un Conseil supérieur, il remplace le département de l'Instruction publique. Soumise en 1963, la proposition avait suscité la frayeur de l'Église, qui a négocié des améliorations et qui a accepté un compromis. Et voilà mise vraiment en marche la réforme. L'ensemble des structures et des programmes, la pédagogie et le financement du système sont revus de fond en comble. L'espace manquant, on doit s'en tenir aux principales initiatives : constitution de 55 commissions scolaires régionales catholiques et de 9 pro-

testantes qui couvrent l'ensemble du territoire ; disparition, en 1967, des collèges classiques et édification des collèges d'enseignement général et professionnel (cégep) ; établissement de l'université du Québec en 1968, tandis que les universités existantes se développent considérablement ; suppression des écoles normales et transfert aux universités de la formation des maîtres ; refonte des programmes et de chacun des niveaux d'enseignement, qui présente une durée déterminée ; intégration du secteur professionnel aux niveaux secondaire et collégial ; décloisonnement des cours et polyvalence au secondaire ; augmentation du nombre de maternelles ; pédagogie nouvelle fondée sur le respect de l'élève, de sa créativité et de sa spontanéité ; appui à l'enseignement privé ; révision du financement du réseau lequel, en 1982-1983, exigera plus de six milliards de dollars, soit 27,4 % des dépenses gouvernementales. À l'évidence même, et en dépit de ses limites, il s'agit d'un travail d'envergure, aux conséquences plutôt heureuses et multiples. Songeons seulement à l'accessibilité, à la scolarisation et à la diplomation accrues, à la mise à jour du système, à la construction de nombreuses écoles. Les francophones en sortent gagnants. Certes, il faut admettre qu'il leur reste encore beaucoup à faire pour rejoindre les anglophones. Ou, sur d'autres plans, pour régler des enjeux attachés intimement à ce monde de l'éducation et qui affectent deux dimensions litigieuses à saveur linguistique et religieuse. La *Loi pour promouvoir la langue française au Québec* (1969), la *Loi sur la langue officielle* (1974) et la *Charte de la langue française* (1977), par exemple, adoptées par les gouvernements unioniste, libéral et péquiste pour protéger le français, concernent aussi directement l'école et provoquent tout au cours de la période des tensions et des batailles célèbres. Centrées notamment sur la liberté ou non des parents de choisir la langue d'enseignement de leurs enfants, elles n'arrivent que bien partiellement à apaiser les communautés impliquées. Et il y a encore les problèmes touchant au financement substantiel du système par l'État, ce qui le bureaucratise davantage et enlève de l'autonomie aux instances locales. En 1982, en somme, la réforme demeure inachevée à plusieurs égards, y compris à celui de la promotion même des francophones sur le plan supérieur de l'économie. Mais, encore ici, peut-on douter du progrès accompli ?

Cette modernisation de l'État passe enfin par la voie de l'affirmation sur trois autres plans particuliers. D'abord, sur celui qui affecte ses rapports avec les autres gouvernements de la fédération canadienne. On a décrit plus haut les ruptures avec le passé, trop concentré sur l'autonomie de bon aloi

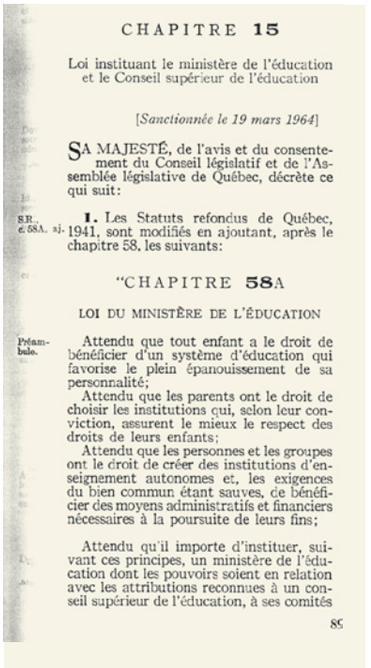

CHAPITRE 15

Loi instituant le ministère de l'éducation et le Conseil supérieur de l'éducation

[*Sanctionnée le 19 mars 1964*]

SA MAJESTÉ, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

S.R., c. 58A, aj. 1. Les Statuts refondus de Québec, 1941, sont modifiés en ajoutant, après le chapitre 58, les suivants:

"CHAPITRE 58A

LOI DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Préambule. Attendu que tout enfant a le droit de bénéficier d'un système d'éducation qui favorise le plein épanouissement de sa personnalité;

Attendu que les parents ont le droit de choisir les institutions qui, selon leur conviction, assurent le mieux le respect des droits de leurs enfants;

Attendu que les personnes et les groupes ont le droit de créer des institutions d'enseignement autonomes et, les exigences du bien commun étant sauves, de bénéficier des moyens administratifs et financiers nécessaires à la poursuite de leurs fins;

Attendu qu'il importe d'instituer, suivant ces principes, un ministère de l'éducation dont les pouvoirs soient en relation avec les attributions reconnues à un conseil supérieur de l'éducation, à ses comités

85

Imprimeur de la Reine, Québec.

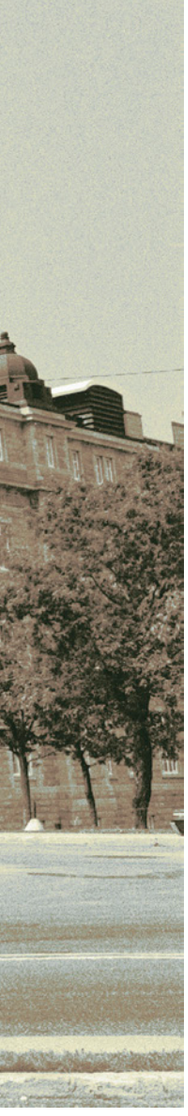

Cegep de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 1974.
Archives nationales du Québec, Bernard Vallée, E10, D74-564, P27.

à la manière duplessiste, et les enjeux de la nouvelle position qui interpellent l'État, gouverne d'une nation apte à se prendre en main. On retiendra seulement que cette première affirmation demeure présente tout au cours des années 1960-1982. Dans les négociations difficiles du Québec avec ses partenaires, des gains s'effectuent, comme l'obtention d'une marge de manœuvre plus grande dans les programmes à frais partagés, ou encore la possibilité de se retirer de programmes fédéraux avec pleine compensation fiscale, ou enfin l'acquisition de pouvoirs spéciaux dans les domaines de l'immigration et de la télédiffusion. Petit à petit, le Québec se construit même une sorte de statut particulier au sein de la fédération, laquelle, il faut toutefois l'avouer, reste puissante à plusieurs égards. Le rapatriement de la Constitution, le 17 avril 1982, refroidit cependant ses ardeurs. Il y a quand même des résultats relatifs entre 1960 et 1982. Et ces résultats l'incitent en partie à vouloir s'imposer aussi à l'extérieur de son territoire. En raison des échanges internationaux de plus en plus nombreux et de l'émergence de la nation dont il faut permettre le rayonnement, l'État entend, en effet, assurer sa présence à l'étranger dans les matières où il est souverain. Brisant avec la stagnation du passé, il désire intervenir là aussi dans la mesure de ses capacités, au nom des Québécois. C'est ainsi qu'à partir de 1961, il développe progressivement tout un réseau de délégations et de bureaux à l'étranger. En 1981, le Québec compte 16 délégations réparties sur trois continents, dont la première, établie à Paris en octobre 1961, demeure son fleuron. En outre, il tisse des liens avec d'autres communautés de langue française et se réserve une pleine participation à des conférences internationales. Évidemment, Ottawa se cabre à plusieurs occasions, mais le dynamisme de l'État du Québec semble encore irrésistible en 1982. Enfin, l'État prend davantage en charge la culture québécoise sur laquelle il repose. Hormis les lois en faveur du français déjà mentionnées, il agit ici, par étapes, doublant à tous égards le passé et devenant plus actif après 1974. Agent indispensable, sans être le seul et le plus cohérent ici, il mise sur la modernisation institutionnelle, ainsi que sur la production et la diffusion du produit culturel. Il crée d'abord, en 1961, le ministère des Affaires culturelles, qui doit être « le plus efficace serviteur du fait français en Amérique », proclame alors Jean Lesage. Puis il est producteur, aide aux créateurs, aux scientifiques et aux divers secteurs en légiférant, en établissant des organismes et des équipements d'envergure, en subventionnant. Il tente d'intéresser les nombreux intervenants à ce type d'activités. Graduellement, il cernera l'importance des industries culturelles, puis discutera franchement, en 1977, du concept plus large de développement culturel. Au total, c'est peu, surtout en terme de budget : 0,56 % de ses dépenses totales en 1980-1981. Toutefois, c'est quand même la première fois que l'État accepte une telle part de responsabilité qui entraîne le domaine et quelques-uns de ses champs d'activité.

On le constate aisément : l'interventionnisme poussé de l'État du Québec entre 1960 et 1982 s'étend à plusieurs secteurs, ce qui multiplie d'autant ses nouveaux champs d'action. Cette situation conduit à la nécessité de la moder-

Éditeur officiel, Québec.

CHAPITRE 6

Loi sur la langue officielle

[*Sanctionnée le 31 juillet 1974*]

Préambule. ATTENDU que la langue française constitue un patrimoine national que l'état a le devoir de préserver, et qu'il incombe au gouvernement du Québec de tout mettre en oeuvre pour en assurer la prééminence et pour en favoriser l'épanouissement et la qualité;

Attendu que la langue française doit être la langue de communication courante de l'administration publique;

Attendu que les entreprises d'utilité publique et les professions doivent l'employer pour communiquer avec la population et avec l'administration publique;

Attendu que les membres du personnel des entreprises doivent pouvoir, dans leur travail, communiquer en français entre eux et avec leurs supérieurs;

Attendu que la langue française doit être omniprésente dans le monde des affaires, particulièrement en ce qui concerne la direction des entreprises, les raisons sociales, l'affichage public, les contrats d'adhésion et les contrats conclus par les consommateurs;

Attendu qu'il importe de déterminer le statut de la langue française dans l'enseignement;

À ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement de l'Assemblée nationale du Québec, décrète ce qui suit:

TITRE I

LA LANGUE OFFICIELLE DU QUÉBEC

Langue officielle. **1.** Le français est la langue officielle du Québec.

CHAPITRE 5

Charte de la langue française

[*Sanctionnée le 26 août 1977*]

Préambule

Préambul Langue distinctive d'un peuple majoritairement francophone, la langue française permet au peuple québécois d'exprimer son identité.

L'Assemblée nationale reconnaît la volonté des Québécois d'assurer la qualité et le rayonnement de la langue française. Elle est donc résolue à faire du français la langue de l'État et de la Loi aussi bien que la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires.

L'Assemblée nationale entend poursuivre cet objectif dans un climat de justice et d'ouverture à l'égard des minorités ethniques, dont elle reconnaît l'apport précieux au développement du Québec.

L'Assemblée nationale reconnaît aux Amérindiens et aux Inuit du Québec, descendants des premiers habitants du pays, le droit qu'ils ont de maintenir et de développer leur langue et culture d'origine.

Ces principes s'inscrivent dans le mouvement universel de revalorisation des cultures nationales qui confère à chaque peuple l'obligation d'apporter une contribution particulière à la communauté internationale.

Éditeur officiel, Québec.

nisation de l'administration publique qui doit encadrer ce mouvement. Et modernisation, puis bureaucratisation, il y a. Majeures à tous égards : en termes de structures et de fonctionnement. Elles se produisent par phases : la première, de 1960 à 1970, appelle les grandes transformations ; la deuxième, de 1970 à 1976, vise la consolidation ; la troisième, de 1976 à 1982, engage la maturation. D'elles émane le portrait global de l'administration publique réformée : plus complexe, élargie et diversifiée qu'auparavant, tout en étant davantage rationalisée, compétente, spécialisée, active et centralisée. Qu'il s'agisse, pour le vérifier, de mentionner l'apparition d'au moins 11 nouveaux ministères jusqu'en 1983, sans parler de la réorganisation des autres, ainsi que de plusieurs sociétés d'État, régies et organismes divers. En outre, pour appuyer le Conseil exécutif, devenu en pratique l'instance décisionnelle dominante, sont constitués de nombreux comités interministériels et, en 1961, le Conseil de la trésorie – le Conseil du trésor en 1970 –, véritable chien de garde de la

L'HÔTEL DU PARLEMENT, 2000.
Photographie Brigitte Ostiguy.

L'HÔTEL DU PARLEMENT, 1978.
Archives nationales du Québec, E10, D78-181, P18A.

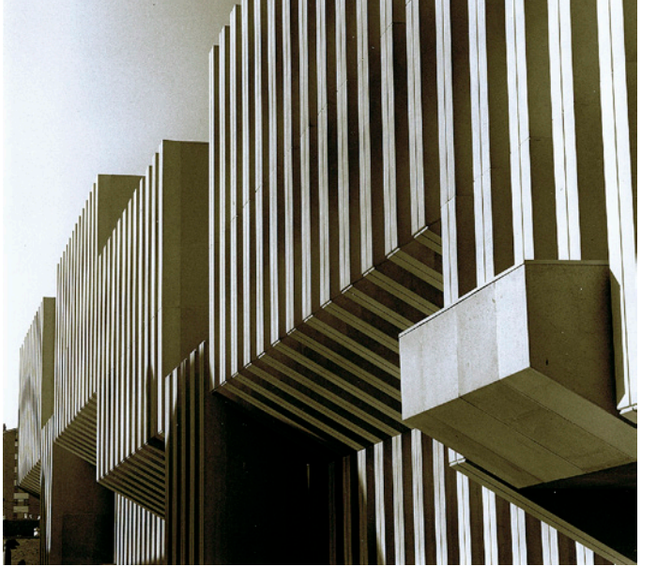

ÉDIFICE H, 1971.
Archives nationales du Québec,
Jules Rochon, E10, D71-428.

gestion financière et administrative du gouvernement. Enfin, émerge la mutation même de la fonction publique qui se syndicalise en 1964 et qui, en 1965, se voit déterminer un profil de carrière et des conditions de travail précises, stables, plus enthousiasmantes. Avec le temps, ces dernières se modifieront comme lors de la mise en place du ministère de la Fonction publique en 1969 ou encore lors de la réforme de 1978. En terme quantitatif, les fonctionnaires des ministères, des régies et des entreprises publiques doublent presque durant les années 1960, dépassant les 70 000 en 1970. En terme qualitatif, ils rajeunissent, montrent plus de compétence et détiennent des formations variées. Ces distinctions s'appliquent à plusieurs, mais en particulier aux hauts fonctionnaires talentueux et aux professionnels, imbus de planification et de dossiers bien préparés dans lesquels ils se lancent avec assurance. Dans ce contexte, l'État n'hésite pas à les seconder par divers comités d'études et commissions d'enquête, dont certaines sont devenues célèbres. Dans l'ensemble, le travail des fonctionnaires produit des résultats probants. À certaines occasions, comme dans la planification régionale, celle de l'Est surtout, l'échec les guette. Et les critiques viennent, ce à quoi l'État cherche à répondre en décentralisant des services et en informant davantage. Quoi qu'il en soit, appelée par les vœux de plusieurs en 1960, la réforme de l'administration publique côtoie à plusieurs égards la réussite entre 1960 et 1982. Reste à savoir si elle a façonné une véritable culture administrative.

À sa manière, comme toujours, l'Hôtel du Parlement reflète bien l'évolution des fonctions de l'État au cours de la période. Nous pourrions même parler de moment fabuleux où refait surface la notion de cité parlementaire, élaborée du temps de Taschereau et abandonnée sous Duplessis. Pour les décideurs, s'impose d'emblée alors l'adéquation entre la place et le rayonnement de l'État et ceux de l'Hôtel du Parlement, de la colline parlementaire et de la capitale même. De là émanent des choix mémorables. D'abord, sur le plan des principes : la modernisation obligée de la cité parlementaire doit passer par la centralisation des services autour des vieux bâtiments, et ce, au nom de l'efficacité, de l'économie et du prestige à assurer à ce lieu unique. On veut faire beau, grand, moderne, à la manière des parlements des capitales célèbres, et lier le passé, d'où origine l'identité, à l'avenir, l'espace de la modernité. Puis, viennent les gestes d'envergure qui transforment la colline parlementaire en véritable chantier, source, par ailleurs, de progrès pour la capitale. En premier lieu, dès 1961, le gouvernement Lesage met sur pied la Commission d'aménagement de Québec pour planifier la cité parlementaire et l'embellissement de la ville. Dès lors, les propositions et les débats qui suivent conduisent, entre 1967 et 1972, à la construction de trois édifices nouveaux, ancrés dans la modernité, qui modifient radicalement le paysage, qui interpellent franchement le futur, en tendant aussi la main aux bâtisses presque séculaires. C'est d'abord l'édifice G, baptisé Marie-Guyart, le symbole même de la Révolution tranquille, de son dynamisme, de son élan irrésistible. Tour de 32 étages, la plus

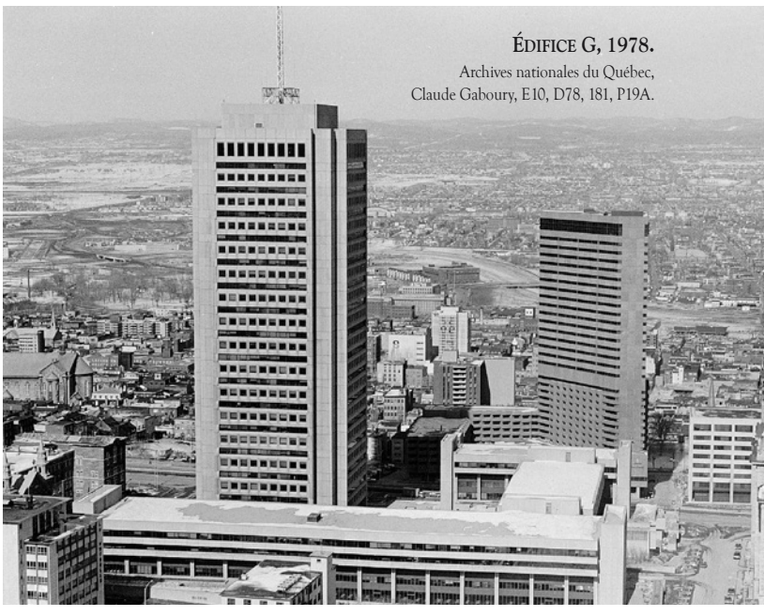

ÉDIFICE G, 1978.
Archives nationales du Québec,
Claude Gaboury, E10, D78, 181, P19A.

Une partie de Place-Royale, 1984.
Archives nationales du Québec, Bernard Vallée, E10, D84-247, P20.

haute de Québec, située en bordure du boulevard René-Lévesque actuel, elle est reliée à trois bâtiments bas qui la ceinturent. Elle loge principalement le ministère de l'Éducation, autre monument de l'État. Puis, du côté sud de la Grande-Allée, s'élèvent en même temps les édifices H et J, d'un design osé en forme de calorifère, qui, joints ensemble, accueillent notamment les bureaux du premier ministre et la salle du Conseil des ministres. Ce n'est pas tout. Vu l'exiguïté des lieux, l'État entreprend de s'étendre alors jusque dans la banlieue à Sainte-Foy et à Charlesbourg où il installe quelques ministères. Surtout, à partir de 1977, il enclenche, dans l'esprit décrit plus haut, la restauration des édifices anciens : le temps les a délabrés, tandis qu'ils sont devenus désuets et peu aptes à recevoir les services qu'exige l'État moderne. Les travaux, vastes et grandioses, s'étalent jusqu'en 1989 et redonnent à ces édifices leur éclat et leur lustre d'antan : ils en montrent la splendeur retrouvée et l'importance. Et il y a encore plus. L'ensemble des échanges, des réflexions et des travaux sur la colline parlementaire entraînent une fois encore le développement de la capitale et son embellissement. Pas autant qu'espéré, toutefois, mais ils y contribuent indéniablement. Divers projets architecturaux naissent (Grand Théâtre, Place-Royale, etc.), les infrastructures routières s'améliorent, les tours à bureaux se multiplient, pendant que la population croît, que les industries hôtelière et touristique progressent et que se bonifie l'économie. Certes, ce renouveau s'accomplit souvent par la démolition de logements dans les quartiers ou encore par la transformation de la Grande-Allée qui, tout en demeurant prestigieuse, prend l'allure d'une artère commerciale. Toutefois, la modernisation, jugée si nécessaire, l'emporte sur presque tout. L'Hôtel du Parlement en profite tandis que les Québécois, impressionnés par la magnificence de ce haut lieu de la démocratie, le redécouvrent.

Grand théâtre de Québec, 1974.
Archives nationales du Québec, Jean-Marie Villeneuve, E10, D74-681, P1.

Vers l'an 2000 : l'État mis en veilleuse

La longue marche de l'évolution de l'État du Québec arrive à terme. De très modeste en 1867, dans une capitale qui l'est tout autant, l'État apparaît triomphant dans les glorieuses années 1960-1982. Le chemin long, sinueux, jamais complètement figé, aboutit donc à la mise en place d'un État moderne qui entraîne, dans son sillon, l'Hôtel du Parlement et la capitale même, soucieuse de prestige. Cet État, plein de promesses, survit cependant bien difficilement aux chocs des années 1982-1999. Piqué au vif par les crises tant économiques que financières, qui alourdissent ses déficits et ses dettes, par les critiques de plusieurs et par une tendance généralisée visant à la réduction de ses rôles dans la société, l'État interventionniste est mis progressivement en veilleuse au cours de ces années. Dès lors, les questionnements sur son avenir se multiplient. Avec lui, la capitale même se recroqueville quelque peu, quoique, dans les dernières années, se manifestent de nouveau de beaux efforts pour la rénover et l'embellir. En cette période moins éclatante, l'Hôtel du Parlement, tel un phare immuable, fait le guet au nom de la démocratie.

Bibliographie

A CITIZEN OF THE WORLD [Boardman, JAMES] (1833), America and the Americans, Londres, Longman, Rees, Orme, Brown, Green and Longman.

Action catholique (1954), Québec, 23 septembre.

ALEXANDER, James Edward (1833), Transatlantic Sketches-: Comprising Visits to the most Interesting Scenes in North and South America-; and the West Indies with Notes on the Negro Slavery and Canadian Emigration, Londres, Bentley.

ALLARD, Michel, et Bernard Lefebvre (dir.) (1998), Les programmes d'études catholiques francophones du Québec-: des origines à aujourd'hui, Montréal, Éditions Logiques, 707 p.

ALLARD, Michel, et Jocelyne Séguin (1992), «-Le niveau du Saint-Laurent de 2000 BP et l'occupation amérindienne préhistorique de la place Royale, à Québec-», Géographie physique et quaternaire, 46, 2, p.-181-188.

Almanach de Québec (1853).

AN INDIAN OFFICER [Cumberland, R. B.] (1875), How I Spent my Two Years' Leave, or my Impression of the Mother Country, the Continent of Europe, the United States of America, and Canada, Londres, Tinsley, 336-p.

Annuaire Marcotte du Québec métropolitain, Québec, 1921-; 1940-; 1959-; 1974.

Annuaire statistique, Québec, depuis 1913.

«-À propos des navires anciens-» (1946), Bulletin des recherches historiques, 52, p. 282-284.

ARCHITHÈME (1996), Patrimoine du quartier Saint-Roch, Québec, Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Design urbain et patrimoine, 6-vol.

ARCHIVES DE LA VILLE DE QUÉBEC (1972), Pavages des rues de Québec, par Marie-Thérèse Thibault, Banque Renseignements – Rues – Pavages, 2202-01.

ARCHIVES DE LA VILLE DE QUÉBEC (1975), Projet de recherches. Marché Saint-Roch, Rapport final par Pierre Brousseau et al., document textuel, cote CT4 971-11.

ARCHIVES DE LA VILLE DE QUÉBEC (1980), Inventaire des permis de construction des Archives de la ville de Québec, 1913-1930, par Robert Garon, Ottawa, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, 2 vol., 785 p.

ARCHIVES DE LA VILLE DE QUÉBEC (1981), Inventaire analytique du Fonds Charles-Philippe-Ferdinand-Baillairgé, par Annick Faussurier, Québec, Archives de la ville de Québec avec le concours des Archives nationales du Québec, 325 p.

ARCHIVES DE LA VILLE DE QUÉBEC (1983), Inventaire des marchés de construction des actes notariés de la ville de Québec, 1900-1920, par Sylvie Thivierge, Québec, Ville de Québec, Service de l'Urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine, 231-p.

ARCHIVES DE LA VILLE DE QUÉBEC (1985), Inventaire analytique des règlements de la première série, par Manon Allard, Johanne Dumais et Claire Jacques, Québec, Archives de la ville de Québec (Publication, nº 17), 109 p.

ARCHIVES DE LA VILLE DE QUÉBEC (1987), Inventaire sommaire de la sous-série conseils et comités 1833-1965, Québec (Publication, nº 24), 146 p.

ARCHIVES DE LA VILLE DE QUÉBEC, Livre de comptes. Bureau du trésorier. Réparations et entretien des rues et marchés, 1845-1849.

ARCHIVES DE LA VILLE DE QUÉBEC, Rapports annuels de l'inspecteur des chemins de la cité de Québec, par Joseph Hamel.

ARCHIVES DE LA VILLE DE QUÉBEC, Rapports annuels du trésorier de la cité de Québec.

ARCHIVES DE LA VILLE DE QUÉBEC, Rapport du surintendant des travaux de la Corporation de Québec.

ARCHIVES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, Fonds de la famille Dunn (220), inventaire provisoire.

ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, fonds Paquet-Syndicat, cote p726.

ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC (1977), Inventaire des marchés de construction des Archives nationales à Québec, XVIIe et XVIIIe siècles, par Marthe Lacombe et Doris Dubé, Ottawa, Parcs Canada, Ministère des Affaires indiennes et du Nord, 459 p.

AUDET, Louis-Philippe (1950-1956), Le système scolaire de la province de Québec, Québec, tomes I, V et VI, Éditions de l'Érable-; tomes II, III et IV, Les Presses de l'Université Laval, 6 vol.

AUDET, Louis-Philippe (1971), Histoire de l'enseignement au Québec, tome 1, 1608-1840-; tome 2, 1840-1971, Montréal et Toronto, Holt, Rinehart et Winston Ltée, XV-432 p.-; XII-496 p.

BACCIGALUPO, Alain (1978), Les grands rouages de la machine administrative québécoise, Montréal, Les Éditions Agence d'Arc inc., 624 p.

BACQUEVILLE DE LA POTHERIE, Claude-Charles Le Roy (1997), Histoire de l'Amérique septentrionale-: relation d'un séjour en Nouvelle-France, Monaco, Éditions du Rocher, 2 tomes, 710 p.

BAILLARGEON, Noël (1972), Le séminaire de Québec sous l'épiscopat de Mgr de Laval, Québec, Les Presses de l'Université Laval (Les cahiers de l'Institut d'histoire, 18), 308 p.

BAILLARGEON, Noël (1977), Le séminaire de Québec de 1685 à 1760, Québec, Les Presses de l'Université Laval (Les cahiers d'histoire de l'Université Laval, 21), 449 p.

BAILLARGEON, Noël (1981), Le séminaire de Québec de 1760 à 1800, Québec, Les Presses de l'Université Laval (Les cahiers d'histoire de l'Université Laval, 25), 297 p.

BAILLARGEON, Noël (1994), Le séminaire de Québec de 1800 à 1850, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 410 p.

BAILLIE, Laureen, et Paul Sieveking (1984), British Biographical Archive, Londres, K.G. Saur.

BALTHAZAR, Louis, Guy Laforest et Vincent Lemieux (dir.) (1991), Le Québec et la restructuration du Canada, 1980-1992. Enjeux et perspectives, Sillery, Septentrion, 312 p.

BASTIEN, Geneviève, Doris D. Dubé et Christina Southam (1975), Inventaire des marchés de construction des Archives civiles de Québec, 1800-1870, Ottawa, Direction des parcs et lieux historiques nationaux, 3 vol., 1-340 p.

BEAUCAGE, Christian (1996), Le théâtre à Québec au début du XXe siècle. Une époque flamboyante, Québec, Nuit Blanche éditeur, 316 p.

BEAULIEU, André, et Jean Hamelin (1973), La presse québécoise des origines à nos jours, tome I, 1764-1859, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 268 p.

BEAUREGARD, Yves, et Alyne Lebel (1990), «-Quelques plages au bord du majestueux-», Cap-aux-Diamants, 22 (été), p. 44.

BEAUREGARD, Yves, Jean-Marie Lebel, Jacques Saint-Pierre (1997), La capitale, lieu du pouvoir, Sainte-Foy, Commission de la capitale nationale, Les Publications du Québec, 129 p.

BÉDARD, J. Roland (1947), A Masterplan for Quebec City, mémoire de maîtrise (planification régionale), Cornell University.

BÉLANGER, Charles (1987), De l'académie au cégep. 125 ans d'histoire, Cégep de Sainte-Foy, Comité du programme souvenir, 30 p.

BÉLANGER, Réal, Richard Jones et Marc Vallières (1994), Les grands débats parlementaires, 1792-1992, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 417 p.

BÉLANGER, Yves, et Dorval Brunelle (dir.) (1988), L'ère des libéraux. Le pouvoir fédéral de 1963 à 1984, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 442 p.

BÉLANGER, Yves, et Michel Lévesque (dir.) (1992), René Lévesque. L'homme, la nation, la démocratie, Sillery, Presses de l'Université du Québe, 495 p.

BERGERON, Claude (1974), L'avenir de la colline parlementaire, Québec, Éditions du Pélican, 150 p.

BERGERON, Gérard, et Réjean Pelletier (dir.) (1980), L'État du Québec en devenir, Montréal, Boréal, 413 p.

BERGERON, Yves (1990), Les anciennes halles et places de marché au Québec-: étude d'ethnologie appliquée, thèse de doctorat, Université Laval, 556 p.

BERNARD, André (1996), La vie politique au Québec et au Canada, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 616 p.

BERNIER, Jacques (1984), «-Le corps médical québécois à la fin du XVIIIe siècle-», dans C.-Roland (dir.), Health, Disease and Medicine. Essays in Canadian History, Toronto, The Hannah Institute for the History of Medicine, p. 36-64.

BERNIER, Jacques (1988), La médecine au Québec. Naissance et évolution d'une profession, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 207-p.

BERVIN, George (1991), Québec au XIXe siècle. L'activité économique des grands marchands, Sillery, Septentrion, 290 p.

BERVIN, George, et Yves Laframboise (1991), La fonction commerciale à Place-Royale 1760-1820. Synthèse, Québec, Les publications du Québec-Ethnotech (Patrimoines-Dossiers).

Bilan Saint-Laurent, le fleuve… en bref (1993), Montréal, Centre Saint-Laurent, 60 f.

BLANCHARD, Raoul (1935), L'est du Canada français. Province de Québec, Paris et Montréal, Masson et Beauchemin, 2 tomes.

BLANCHARD, Raoul (1949), Le Québec par l'image, Montréal, Beauchemin, 138 p.

BLANCHARD, Raoul (1960), Le Canada français-: province de Québec, étude géographique, Paris, Arthème Faillard, 316 p.

BLANCHET, Daniel, et Sylvie Thivierge (1982), Inventaire des marchés de construction des actes notariés de la ville de Québec, 1871-1899, Ottawa, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, 308-p.

BLANCHET, Danielle (1984), Découvrir la Grande-Allée, Québec, Musée du Québec, 177 p.

BOARDMAN, James. V. A citizen of the world

BOIVIN-ALLAIRE, Émilia (1984), Née place Royale, Montmagny, Les éditions Léméac, 227 p.

BOLÉDA, Mario (1984), «-Les migrations au Canada sous le Régime français (1608-1760)-», Cahiers québécois de démographie, 13, 1, avril, p.-23-39.

BONNAUD, Dominique (1895), D'océan à océan-: impressions d'Amérique, Paris.

BONNETTE, Michel (1987), «La capitale face à son patrimoine-», Cap-aux-Diamants, 3, p. 69-72.

BOSHER, John Francis (1987), The Canada Merchants, 1713-1763, Oxford, Clarendon Press, 234 p.

BOUCHARD, Gérard, et al. (1985), «La distribution des patronymes au Québec-: témoins des dynamiques de population», Anthropologie et sociétés, 9, 3, p. 197-218.

BOUCHER, Pierre (1964), Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle France vulgairement dite le Canada, 1664, Boucherville, Société historique de Boucherville, 415 p.

BOUCHETTE, Joseph (1815), A Topographical Description of the Province of Lower Canada, Londres, W. Faden, 640 p.

BOUCHETTE, Joseph (1832), The British Dominions in North America, Londres, Longman, Rees, Orme, Brown, Green and Longman, 2 vol.

BOUDREAU, Claude, Serge Courville et Normand Séguin (1997), Le territoire, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval (Atlas historique du Québec), 114 p.

BOUGAINVILLE, Louis-Antoine de (1923-1924), «-Journal de M. de Bougainville-», A.-E. Gosselin (édit.), Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1923-1924, Québec, Imprimeur de sa majesté le roi, p. 202-393.

BOURASSA, Robert (1995), Gouverner le Québec, Montréal, Fides, 307 p.

BOURDO, E. A. (1983), «-The Forests the Settlers Saw-», dans Susan L. Fladers (édit.), The Great Lakes Forests-: an Environmental and Social History, Minneapolis, University of Minnesota Press, p. 3-16.

BOURGAULT, Jacques (1984), Répertoire des employés supérieurs (hors cadre) des ministères du gouvernement du Québec, 1867-1983, Québec, Assemblée nationale, 57 p.

BOURNE, George (1892), The Picture of Quebec, Québec, D. et J. Smillie.

BOURQUE, Gilles, et Jules DUCHASTEL (1994), La société libérale duplessiste, 1944-1960, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 435 p.

BRADLEY, Susan (1988), Archives biographiques françaises, Londres, Saur.

BRANN, Esther (1926), Notes et croquis sur Québec, Québec, Château Frontenac.

BRISSON, Réal (1983), La charpenterie navale à Québec sous le Régime français, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (Edmond-de-Nevers, nº 2), 320 p.

BRISSON, Réal (1990), L'organisation sociale à Place-Royale (1820-1860), Québec, Les publications du Québec, Direction des communications du ministère des Affaires culturelles, 272 p.

BRODEUR, Raymond (1998), Catéchisme et identité culturelle dans le Québec de 1815, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval (Religions, cultures et sociétés), 309 p.

BROWN, Clément (1952), Québec, la croissance d'une ville, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 78 p.

BUREAU, Gilles (1993), «-Notre collège depuis la Révolution tranquille-», Cap-aux-Diamants, hors série, p. 37-41.

BURGER, Baudouin (1974), L'activité théâtrale au Québec (1765-1825), Montréal, Parti pris, 410-p.

BURLET, Françoise Laure (1996), Un rêve aristocratique en Nouvelle-France. La demeure de Charles Aubert de La Chesnaye, Sillery, Septentrion, 126-p.

BURROUGHS, William James (1997), Does the Weather Really Matter-? The Social Implication of Climate Change, Cambridge, Cambridge University Press, 230 p.

BUTTERWORTH, H. (1884), Zigzag Journey in Acadia and New France-: a Summer's Journey of the Zigzag Club through the Historic Fields of Early French Settlements of America, Boston, Estes and Lauriat, 320-p.

CALDWELL, Gary (1974), A Demographic Profile of the English-Speaking Population of Quebec 1921-1971, Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme (Publication B-51), 175 p.

CALDWELL, Gary, et Eric Waddell (1982), Les anglophones du Québec. De majoritaires à minoritaires, Québec, Institut de recherche sur la culture, 478 p.

CAMERON, Christina, et Jean Trudel (1976), Québec au temps de James Patterson Cockburn, Québec, Éditions Garneau, 176 p.

CAMU, Pierre (1996), Le Saint-Laurent et les Grands Lacs au temps de la voile, 1608-1850, La Salle, Hurtubise HMH, 364 p.

CAMUS, Albert (1978), Journaux de voyage, Paris, Gallimard, 147 p.

CANADIEN PACIFIQUE (1927), La Confédération et le Pacifique Canadien, 48-p.

CARDINAL, Suzanne (1988), L'Université Laval en mouvement-?, mémoire de maîtrise, Université Laval.

CARTIER, Jacques (1986), Relations, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 498 p.

CASTONGUAY, Émile (1960), Le journal d'un bourgeois de Québec, [s.l.], Action sociale catholique.

CAZELAIS, Normand, Roger Nadeau et Gérard Beaudet (1999), L'espace touristique, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 283-p.

CÉRANE INC. (1992), L'occupation historique et préhistorique de la place Royale, Québec, Ville de Québec et Ministère des Affaires culturelles, 426 p.

CESTRE, Gilbert (1976), «-Québec, évolution des limites municipales depuis 1831-1832-», Cahiers de géographie de Québec, 20, 51, p. 561-568.

CHAMPAGNE, André (dir.) (1996), L'histoire du Régime français, Sillery, Septentrion, 185 p.

CHAMPLAIN, Samuel de (1968), Champlain, Montréal et Paris, Fides, Texte présenté et annoté par Marcel Trudel, 2e éd. rev. et augm. (Classiques canadiens).

CHAMPLAIN, Samuel de (1971), The Works of Samuel de Champlain, Toronto, Toronto University Press, 7 vol.

CHAMPLAIN, Samuel de (1973), Œuvres de Champlain, Montréal, Éditions du jour, 2 vol.

CHAMPLAIN, Samuel de (1993), Des sauvages, Montréal, Typo, 282 p.

CHAMPLAIN, Samuel de (1994), La France d'Amérique-: voyages de Samuel de Champlain (1604-1629), Paris, Imprimerie nationale, 364 p.

CHARBONNEAU, André, Yvon Desloges et Marc Lafrance (1982), Québec, ville fortifiée du XVIIe au XIXe siècle, Québec, Éditions du Pélican, 491 p.

CHARBONNEAU, André, Claudette Lacelle et Marc Lafrance (1974), Évolution structurale du parc de l'Artillerie et du bastion Saint-Jean, Québec, 1749-1903, Ottawa, Ministère des Affaires indiennes et du Nord (Travail inédit, nº 128).

CHARLAND, Jean-Pierre (1982) Histoire de l'enseignement technique et professionnel au Québec, 1867 à 1965, Québec, Institut de recherche sur la culture, 482 p.

CHARLEVOIX, Pierre-François-Xavier de ([1744] 1994), Journal d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2 vol., 1-112 p.

CHÉNIER, Rémi (1991), Québec, ville coloniale française en Amérique-: 1660 à 1690, Ottawa, Service des parcs et lieux historiques nationaux, 293-p.

CHODOS, Robert, et Éric Hamovitch (1991), Quebec and the American dream, Toronto, Between the lines.

CHOKO, Marc H., et David L. Jones (1988), Canadien Pacifique. Affiches 1883-1963, Québec, Éditions du Méridien, 186 p.

CHOUINARD, François-Xavier (1963). La ville de Québec, histoire municipale. I-: Régime français, Québec, Société historique de Québec (Cahiers d'histoire, nº 15), 116 p.

CHOUINARD, Roger (1981), Analyse de l'évolution architecturale des halles de marchés de la ville de Québec au cours du XIXe siècle, mémoire de maîtrise (architecture), Université Laval, 257 p.

CHRÉTIEN, Y., et al. (1994), Fouilles archéologiques des composantes historique et préhistorique sur le site de la maison Hazeur (Ce-Et-201) et analyse des collections préhistoriques de la maison Hazeur (Ce-Et-201) et de la rue Sous-le-Fort (Ce-Et-601), Québec, SOGIC et Ministère de la Culture.

CLELAND, Charles Edwards (1983), «-Indians in a Changing Environment-», dans Susan L. Fladers (édit.), The Great Lakes Forests-: an Environmental and Social History, Minneapolis, University of Minnesota Press, p. 83-95.

CLICHE, Marie-Aimée (1988), Les pratiques de dévotion en Nouvelle-France. Comportements populaires et encadrement ecclésial dans le gouvernement de Québec, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 354 p.

CLOUTHIER, Raoul (1923), The Lure of Quebec, Toronto, The Musson Book Company, 83 p.

COCKBURN, Daniel (1984), La cartographie géotechnique de la région de Québec: essai méthodologique, Sainte-Foy, Centre de recherche en aménagement et en développement, Université Laval, 85 p.

COKE, E. T. (1833), A Subaltern Furlough. Descriptive of Scenes in Various Parts of United States, Upper and Lower Canada, New Brunswick and Nova Scotia during the Summer and Autumn of 1832, New York, Harper.

COMITÉ DE RÉNOVATION ET DE MISE EN VALEUR DU VIEUX-QUÉBEC (1970), Concept général de réaménagement du Vieux-Québec, Québec, 201-p.

COMMISSION DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC (1990), Les chemins de la mémoire. Monuments et sites historiques du Québec, Tome I, Québec, Les Publications du Québec.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (1887-1922), Rapport annuel.

COOK, Ramsay, [et al.] (1990), Histoire générale du Canada, Montréal, Éditions du Boréal, 694 p.

CÔTÉ, Louis-Marie (1980), Les maires de la vieille capitale, Québec, Société historique de Québec, 117 p.

CÔTÉ, Robert, et al. (1992), Portrait du site et de l'habitat de Place-Royale sous le Régime français, Québec, Groupe de recherches en histoire du Québec rural inc. et Direction des communications du ministère des Affaires culturelles, 248 p.

CÔTÉ, Ronald (1994), Les dépenses de santé au Québec, en Ontario et au Canada-: les dépenses publiques provinciales-: 1987 à 1992, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction de l'évaluation et de la planification, 38 p.

COURVILLE, Serge (2000), Le Québec-: genèses et mutations du territoire, synthèse de géographie historique, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 508 p.

COURVILLE, Serge, Jean-Claude Robert et Normand Séguin (1995), Le pays laurentien au XIXe siècle-: les morphologies de base, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval (Atlas historique du Québec), 171 p.

CUMBERLAND, R.B.V. An Indian Officier

CYRILLE, frère Marie (1937), L'œuvre d'un siècle, Montréal, Frères des écoles chrétiennes, 587 p.

D'ANJOU, Christine (1996), Patrimoine du quartier Saint-Roch. Dépouillement de la «-Colonne de l'entrepreneur-de la Semaine commerciale, 1894-1914, Québec, Ville de Québec, Service de l'urbanisme, 215-p.

DAGNEAU, George-Henri, et al. (dir.) (1983), La ville de Québec. Histoire municipale. Tome IV-: De la Confédération à la charte de 1929, Québec, Société historique de Québec (Cahiers d'histoire, nº 35), 246 p.

DAHL, Edward, [et al.] (1975), La ville de Québec, 1800-1850-: un inventaire de cartes et plans, Ottawa, Musées nationaux du Canada de l'homme, 413 p.

DAVENPORT, Mary (1876), Under the Gridiron-: a Summer in the United States and the Far West, Including a Run trough Canada, Londres, Tinsley, 143 p.

DE GASPÉ, Philippe-Aubert (1972), Les anciens Canadiens, Montréal, Fides, 359 p.

DECHÊNE, Louise (1981), «-La rente du faubourg St-Roch à Québec – 1750-1850-», Revue d'histoire de l'Amérique française, 34, 4, p.-569-596.

DECHÊNE, Louise (1984), «-Quelques aspects de la ville de Québec au XVIIIe-siècle d'après les dénombrements paroissiaux-», Cahiers de géographie du Québec, 28, 75 (décembre), p. 485-505.

DELÂGE, Denys (1991), Le pays renversé-: Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est, Montréal, Boréal, 416 p.

DEMERS-GODIN, Germaine, et Claude Godin (1983), «-Sillery, enquête ethnographique-», dans Étude des effets de la diffusion des eaux usées sur le fleuve Saint-Laurent-: mise en valeur du fleuve Saint-Laurent, Sainte-Foy, p.35-36.

DENYS, Nicolas (1908), The Description and Natural History of the Coasts of North America (Acadia), Toronto, The Champlain Society, 625-p.

DESCHAMPS, Hubert (1951), Les voyages de Samuel de Champlain, saintongeais, père du Canada, Paris, Presses universitaire de France, 368 p.

DESGAGNÉS, Michel, avec la coll. de Denyse Légaré (1992), Les édifices parlementaires depuis 1792, Québec, Les Publications du Québec, 124 p.

DESLOGES, Yvon (1991), Une ville de locataires. Québec au XVIIIe siècle, Ottawa, Environnement Canada, Service des parcs, 313 p.

DES ROCHES, Marc (1995), 150 ans au service des Québécois. Histoire de la Commission des écoles catholiques de Québec, 1846-1996, Québec, Commission des écoles catholiques de Québec, 154 p.

DESROSIERS, Georges, Benoît Gaumer et Othmar Keel (1998), La santé publique au Québec-; histoire des unités sanitaires de comté, 1926-1975, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 187 p.

DESROSIERS, Léo-Paul (1998), Iroquoisie, 1534-1701, Sillery, Septentrion, 4-tomes.

DICKENS, Charles (1974), American Notes and Pictures from Italy, Londres, Oxford University Press, 433 p.

DICKINSON, John A., et Brian Young (1992), Brève histoire socio-économique du Québec, Québec, Septentrion, 382 p.

Dictionnaire biographique du Canada (1966–1998), Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 14 vol.

DIDEROT, Denis, et Jean Le Rond D'Alembert (1780-1782), Encyclopédie-; ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, Lausanne, Sociétés typographiques.

DIONNE, Jean-Claude (1988), «-Holocene Relative Sea-Level Fluctuations in the Saint-Lawrence Estuary, Québec, Canada-», Quaternary Reasearch, 28, p. 233-244.

DIXON, James (1849), Personal Narrative of a Tour through the United States and Canada-: with Notices of the History and Institutions of Methodism in America, New York, Lane & Scott.

DONZEL, Catherine, Alexis Gregory et Marc Walter (1989), Palaces et grands hôtels d'Amérique du Nord, Paris, Arbook International et Flammarion, 256 p.

DROLET, Antonio (1965), La ville de Québec, histoire municipale, II-: Régime anglais jusqu'à l'incorporation (1759-1833), Québec, Société historique de Québec (Cahiers d'histoire, nº 17).

DROLET, Antonio (1967), La ville de Québec, histoire municipale, III-: De l'incorporation à la Confédération (1833-1867), Québec, Société historique de Québec (Cahiers d'histoire, nº 19).

DROUIN, François (1983), Québec, 1791-1821-: une place centrale-?, mémoire de maîtrise, Université Laval, 189 p.

DROUIN, François (1990), «-La population urbaine de Québec, 1795-1971. Origines et autres caractéristiques de recensement-», Cahiers québécois de démographie, 19, 1, p. 95-112.

DROUIN, Sophie (1999) Le paysage socioprofessionnel de la ville de Québec d'après le recensement de 1871, communication présentée au Congrès de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, Trois-Rivières.

DU BERGER, Jean, et Jacques Mathieu (1993), Les ouvrières de la Dominion Corset à Québec, 1886-1988, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 148 p.

DUFOUR, Andrée (1997), L'histoire de l'éducation au Québec, Montréal, Boréal, 123 p.

DUFOUR, Marie (1992), Rencontre de deux mondes, Québec, Musée de la civilisation, 94 p.

DUMAS, Silvio (1972), Les filles du roi en Nouvelle-France, Québec, La Société historique de Québec (Cahiers d'histoire, nº 24), 382 p.

DUMUR, Guy (1965), Histoire des spectacles, Paris, Gallimard (Encyclopédie de la Pléiade), 2-010 p.

DUPONT, Antonin (1973), Les relations entre l'Église et l'État sous Louis-Alexandre Taschereau, Montréal, Guérin, 366 p.

DUSSAULT, Gilles (1974), La profession médicale au Québec, 1941-1971, Québec, Institut supérieur des sciences humaines, Université Laval, 133 p.

DUVAL, André (1978), Québec romantique, Montréal, Boréal Express, 285 p.

DUVAL, André (1979), La capitale, Montréal, Boréal Express, 315 p.

DUVAL, André (1984), Place Jacques-Cartier ou quarante ans de théâtre français à Québec, Québec, Éditions La Liberté, 318 p.

ECCLES, William John (1964), Canada under Louis XIV, Toronto, McClelland and Stewart Limited, 275 p.

Encyclopédie Encarta 97 (1993-1996), s. l., Microsoft Corporation.

FALARDEAU, PAUL H. (1946), Le commerce d'épicerie à Québec, thèse de licence, Université Laval.

FALK, A. (1872), Trans-Pacific Sketches. A Tour through the U. S. and Canada, Melbourne, Robertson, 313 p.

FAUCHER, Albert (1973), Québec en Amérique au XIXe siècle-: essai sur les caractères économiques de la Laurentie, Montréal, Fides (Histoire économique et sociale du Canada français), 247 p.

FAUTEUX, Joseph-Noël (1927), Essai sur l'industrie au Canada sous le Régime français, vol. 1, Québec, Ls.-A. Proulx, 281 p.

FEININGER, Tomas, Pierre Saint-Julien et Andrée Bolduc (1995), Québec-: géologie pour tous / Quebec, popular geology, Sainte-Foy, Centre géoscientifique de Québec, 16 p.

FERGUSON, Adam (1834), Practical Notes Made during a Tour in Canada and a Portion of the United States in 1831, Édimbourg, William Blackwood.

FLEMING, Sandford (1884), England and Canada, Montréal et Londres, Dawson et Low Marston, 449 p.

FORTIER, Yvan (1992), Québec en trois dimensions, Québec, Musée du Séminaire de Québec, Direction des communications et des relations publiques et Direction des collections et de la recherche, 64 p.

FOURNIER, Rodolphe (1976), Lieux et monuments historiques de Québec et environs, Québec, Garneau, 339 p.

FRANK, Alain (1984), Les goélettes à voiles du Saint-Laurent-: pratiques et coutumes du cabotage, L'Islet-sur-Mer, Musée maritime Bernier, 166 p.

GAGNON, Ernest (1912), Le fort et le château Saint-Louis, Montréal, Librairie Beauchemin ltée, 236 p.

GAGNON, François-Marc (1984), Ces hommes dits sauvages-: l'histoire fascinante d'un préjugé qui remonte aux premiers découvreurs du Canada, Montréal, Libre Expression, 190 p.

GAGNON, François-Marc (1984), Jacques Cartier et la découverte du Nouveau Monde, Québec, Musée du Québec, 105 p.

GAGNON, François-Marc, et Denise Petel (1986), Hommes effarables et bestes sauvages, Montréal, Boréal, 236-p.

GAGNON, Gérald (1998), Histoire du service de police de la ville de Québec, Sainte-Foy, Les Publications du Québec, 188 p.

GAGNON, Serge, et Gilles Ritchot (1998), «-De Lower St. Lawrence à Charlevoix, l'émergence d'un haut lieu de la villégiature de la bourgeoisie marchande canadienne-», Téoros, 17, 1, p. 15-22.

GAGNON-PRATTE, France (1980), L'architecture et la nature à Québec au dix-neuvième siècle-: les villas, Québec, Ministère des Affaires culturelles et Musée du Québec, 334 p.

GAGNON-PRATTE, France, et Éric Etter (1993), Le Château Frontenac, Québec, Continuité, 102 p.

GALARNEAU, Claude (1979), Les collèges classiques au Canada français, Québec, Les Éditions des Dix, 87 p.

GALARNEAU, Claude (1983), «-Les métiers du livre à Québec (1764-1859)-», Les Cahiers des Dix, 38, p. 143-165.

GALARNEAU, Claude (1984), «-La presse périodique au Québec de 1764 à 1859-», Mémoires de la Société royale du Canada, 4e série, tome XXII, p. 143-166.

GALARNEAU, Claude (1990), «-Les écoles privées à Québec (1760-1859)-», Les Cahiers des Dix, 45, p. 95-113.

GALARNEAU, Claude (1991), «-Les Desbarats-: une dynastie d'imprimeurs-éditeurs (1794-1893)-», Les Cahiers des Dix, 46, p. 125-149.

GALARNEAU, Claude (1994), «-Le spectacle à Québec (1760-1860)-», Les Cahiers des Dix, 49, p. 75-109.

GALLICHAN Gilles (1996), «-D'Hedleyville à Limoilou», Cap-aux-Diamants, hors série, Limoilou, p. 18.

GAMACHE, Jean-Charles (1929), Histoire de Saint-Roch de Québec et de ses institutions, 1829-1929, Québec, Charrier et Dugal, 335 p.

GARCEAU, Henri-Paul (1990), Chronique de l'hospitalité hôtelière du Québec de 1880 à 1940-: les pionniers, Québec, Méridien, 213-p.

GARCEAU, Henri-Paul (1995), Chronique de l'hospitalité hôtelière du Québec de 1940 à 1980, Montréal, XYZ, 239 p.

GARNEAU, Michelle (1997), «-Paléoécologie d'un secteur riverain de la rivière Saint-Charles-: analyse macrofossile du site archéologique de la Grande Place, à Québec-», Géographie physique et quaternaire, 51, 2, p.-211-220.

GAUMOND, Michel (1965), La maison Fornel, place Royale, Québec, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 38 p.

GAUMOND, Michel (1971), La place Royale, ses maisons, ses habitants, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 53 p.

GAUVREAU, Danielle (1991), Québec, une ville et sa population au temps de la Nouvelle-France, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 232 p.

La Gazette de Québec (1766), Québec, 3 juillet.

GÉLINAS, André (1969), Les parlementaires et l'administration au Québec, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 245 p.

GENDREAU, Andrée (1976), Anthropologie culturelle de l'espace-: étude comparative de deux lieux touristiques, thèse de maîtrise, Université Laval.

GENEST, Jean-Guy (1996), Godbout, Sillery, Septentrion, 390 p.

GEORGE, Pierre, et Fernand Verger (dir.) (1996), Dictionnaire de la géographie, Paris, Presses universitaires de France, 500 p.

GERONIMI, Martine (1996), Le Vieux-Québec au passé indéfini. Entre patrimoine et tourisme, mémoire de maîtrise, Université Laval, 132 p.

GERONIMI, Martine (1999), «-Permanence paysagère et consommation touristique, le cas du Vieux-Québec-», dans Normand Cazelais, Roger Nadeau et Gérard Beaudet, L'espace touristique, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 199-212.

GERVAIS, Gaétan (1980), «-Le commerce de détail au Canada (1870-1880)-», Revue d'histoire de l'Amérique française, 33, 4, p. 521-556.

GIROUX, Pierre (1992), Expertise archéologique à la maison Hazeur, place Royale, Québec, Société générale des industries culturelles, 64-p.

GODLEY, John Robert (1844), Letters from America, Londres, John Murray.

GOLD, Gerald Louis (1972), The Emergence of a Commercial Bourgeoisie in a French-Canadian Town, Minneapolis, University of Minnesota, 339-p.

GOLDENBERG, Susan (1984), C. P., histoire d'un empire, Québec, Éditions de l'Homme, 372 p.

GOSSELIN, Amédée (1911), L'instruction au Canada sous le Régime français, Québec, Typ. Laflamme et Proulx, 501 p.

GOW, James Iain (1986), Histoire de l'administration publique québécoise, 1867-1970, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 443 p.

GRACE, Robert J. (1999), The Irish in Mid-Nineteenth-Century Canada and the Case of Quebec-: Immigration and Settlement in a Catholic City, thèse de doctorat, Université Laval, 2 vol.

GREBER, Jacques, Édouard Fiset et Roland Bédard (1956), Projet d'aménagement de Québec et de sa région,-rapport, Québec, Ville de Québec, 71 p.

GROUPE DE RECHERCHE EN HISTOIRE DU QUÉBEC INC. (1998), Étude d'ensemble-: sous-secteur Hôtel de Ville – Synthèse, Québec, Ville de Québec, Centre de développement économique et urbain, Design et patrimoine, 134-p.

GROUPE DE RECHERCHE EN HISTOIRE DU QUÉBEC INC. (1998), Résidants de la côte de la Montagne, Québec.

GROUPE DE RECHERCHE EN HISTOIRE DU QUÉBEC RURAL INC. (1988), Fouille de sauvetage et expertise archéologique au Marché Finlay, Québec, Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du patrimoine, 246 p.

GROUPE D'INITIATIVES ET DE RECHERCHES APPLIQUÉES AU MILIEU (1984), Le fleuve et sa rive droite,-5-: La villégiature et la récréation, Lauzon.

GUAY, Donald (1986-1987), «Le sport des rois», Cap-aux-Diamants, 2, p.-23-25.

GUAY, Donald (1997), La conquête du sport. Le sport et la société québécoise au XIXe siècle, Québec, Lanctôt Éditeur, 244 p.

GUÉRARD, François (1996), Histoire de la santé au Québec, Montréal, Éditions du Boréal, 124 p.

GUERTIN, Pierre S., et Roger Chouinard (1984), L'urbanisme et l'architecture des postes de pompiers de Québec (1860-1930), Québec, Université Laval, École d'architecture, 126 p.

HAMEL, Thérèse (1988), «-Les programmes des écoles catholiques québécoises, 1859-1923-», dans Michel-Allard et Bernard Lefebvre (dir.), Les programmes d'études catholiques francophones du Québec-: des origines à aujourd'hui, Montréal, Éditions Logiques, p. 45-67.

HAMEL, Thérèse (1995), Un siècle de formation des maîtres au Québec, 1836-1939, LaSalle, Hurtubise HMH, 375 p.

HAMELIN, Jean (1970), Économie et société en Nouvelle-France, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 137 p.

HAMELIN, Jean (dir.) (1973), Les travailleurs québécois, 1851-1896, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 221 p.

HAMELIN, Jean (dir.) (1976), Histoire du Québec, Saint-Hyacinthe et Toulouse, Édisem et Privat, 538 p.

HAMELIN, Jean (1984), Histoire du catholicisme québécois. Tome 2-:-Le XXe-siècle. De 1940 à nos jours, Montréal, Boréal Express, 425 p.

HAMELIN, Jean (1995), Histoire de l'Université Laval : les péripéties d'une idée, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 341 p.

HAMELIN, Jean, et Nicole Gagnon (1984), Histoire du catholicisme québécois. Tome 1-: Le XXe siècle, 1898-1940, Montréal, Boréal Express, 357 p.

HAMELIN, Jean, et Jean Provencher (1990), Brève histoire du Québec, Montréal, Boréal, 134 p.

HAMELIN, Jean, et Yves Roby (1971), Histoire économique du Québec, 1851-1896, Montréal, Fides, 436 p.

HAMELIN, Marcel (1974), Les premières années du parlementarisme québécois (1867-1878), Québec, Les Presses de l'Université Laval, 386 p.

HAMILTON, Thomas (1833), Men and Manners in America, Philadelphie, Carey, Lea and Blanchard.

HARDY (McDowell Duffus), Lady (1881), Through Cities and Prairie Lands-: Sketches of an American Tour, Londres, Chapman and Hull, 320-p.

HARDY, René (1970), «-L'activité sociale du curé de Notre-Dame de Québec-: aperçu de l'influence du clergé au milieu du XIXe siècle-», Histoire sociale/Social History, 6, novembre, p. 5-32.

HARE, John (1974), «-La population de la ville de Québec, 1795-1805-», Histoire sociale/Social History, 13, mai, p. 23-47.

HARE, John (1976), «-Panorama des spectacles au Québec, de la Conquête au XXe siècle », Le théâtre canadien-français, Montréal, Fides (Archives des lettres canadiennes, no 5), p. 59-80.

HARE John, Marc Lafrance et David-Thiery Ruddell (1987), Histoire de la ville de Québec, 1608-1871, Montréal, Boréal/Musée canadien des civilisations, 399 p.

HARE, John, et Jean-Pierre Wallot (1970), Confrontations/Ideas in Conflict. Choix de textes sur des problèmes politiques, économiques et sociaux du Bas-Canada (1806-1810), Trois-Rivières, Boréal Express.

HARE, John, et Jean-Pierre Wallot (1983), «-Les imprimés au Québec (1760-1820)-», dans Yvan Lamonde (dir.), L'imprimé au Québec. Aspects historiques (18e-20e siècle), Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (Culture savante, no 2), p.-77-125.

HARRIS, Richard Colebrook (1980), «The French Background of Immigrants to Canada Before 1700-», dans Donald J. Hebert, Acadians in Exile, Cecilia (La.), Hebert Publications.

HARRIS, Richard Colebrook (dir.) (1987), Atlas historique du Canada, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 3 vol.

HARVEY, Fernand (1978), Révolution industrielle et travailleurs-: une enquête sur les rapports entre le capital et le travail au Québec à la fin du 19e siècle, Montréal, Éditions du Boréal Express, 347 p.

HAWKINS, Alfred (1847), The Quebec Directory, and City and Commercial Register, 1847-8, Montréal.

HEAP, Ruby (1995), «-Libéralisme et éducation au Québec à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle-», dans Yvan Lamonde, Combats libéraux au tournant du XXe siècle, Montréal, Fides, p. 99-118.

HOPKINS, Henry Whitmer (1879), Atlas of the City and Country of Quebec, Québec, Provincial Surveying and Pub. Co.

L'Hôtel du Parlement, Québec (1981), Québec, Assemblée nationale du Québec.

HULBERT, François (1994), «-L'étalement de l'agglomération de Québec-: bilan démographique, rapports de forces et blocage géopolitique-», Cahiers de géographie du Québec, 38, 105, p. 284-300.

IGNOTUS (1904), «-La construction des vaisseaux sous le Régime français-», Bulletin des recherches historiques, 10, p. 179-187.

«-Importants travaux à la plage de Sillery-» (1962), Le Soleil, 25 juillet, p.17.

JAENEN, Cornelius J. (1983), «-Pelleteries et Peaux-Rouges-: perceptions françaises de la Nouvelle-France et de ses peuples indigènes aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles-», Recherches amérindiennes au Québec, XIII, 2, p.-107-114.

JANSON, Gilles (1995), Emparons-nous du sport. Les Canadiens français et le sport au XIXe siècle, Montréal, Guérin, 239 p.

JEAN, Régis, et André Proulx (1995) Le commerce à Place-Royale sous le Régime français. Synthèse, Québec, Direction des communications du ministère de la Culture et des Communications, 552 p.

JOBIN, Albert (1948), Histoire de Québec, Québec, Institut Saint-Jean-Bosco, 366 p.

Journal de médecine (1826), Québec.

KALM, Pehr (1977), Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749, traduction annotée du journal de route par Jacques Rousseau et Guy Béthune, Montréal, Pierre Tisseyre, 674 p.

KALMAN, Harold D. (1968), The Railway Hotels and the Development of Château Style in Canada, Victoria, The Morriss Printing Company, 47-p.

KEYES John (1981), «-La diversification de l'activité économique de T. Hibbard Dunn, commerçant de bois à Québec, 1850-1898-», Revue d'histoire de l'Amérique française, 35, 1, p. 323-337.

KEYES, John (1987), The Dunn Family Business, 1850-1914. The Trade in Square Timber at Quebec, thèse de doctorat (histoire), Université Laval, 543 p.

KNOX, John ([1769] 1914-1916), An Historical Journal of the Campaigns in North-America, for the Years 1757, 1758, 1759, and 1760 […], Arthur George Doughty (édit.), Toronto, Champlain Society (Publication de la Champlain Society, VIII-X).

LACELLE, Claudette (1978), La propriété militaire dans la ville de Québec, 1760-1871, Ottawa, Parcs Canada, Ministère des Affaires indiennes et du Nord, 139 p.

LACHANCE, André (1987), La vie urbaine en Nouvelle-France, Montréal, Boréal Express, 148 p.

LACROIX, Laurier (1991), «Entre la norme et le fragment-: éléments pour une esthétique de la période 1820-1850 au Québec-», dans Mario Béland (dir.), La peinture au Québec, 1820-1850. Nouveaux regards, nouvelles perspectives, Québec, Musée du Québec, p. 60-75.

LAFONTAINE, André (1981), Recensement annoté de la Nouvelle-France 1681, Sherbrooke, A. Lafontaine, 376 p.

LAFONTAINE, André (1983), Recensements annotés de la ville de Québec 1716 et 1744, Sherbrooke, A. Lafontaine, 426-p.

LAFONTAINE, André (1988-1992), Le bailliage de Notre-Dame-des-Anges, Sherbrooke, A. Lafontaine, 2 vol.

LAFRANCE, Jean (1972), Les épaves du Saint-Laurent (1650-1760), Montréal, Éditions de l'homme, 175 p.

LAFRANCE, Marc (1976), «-Évolutions physique et politiques urbaines-: Québec sous le Régime français-», Revue d'histoire urbaine, no 3 (février), p.-3-22.

LAFRANCE, Marc, et David Thiery Ruddell (1982), «-Physical Expansion and Socio-Cultural Segregation in Quebec City, 1765-1840 », dans G. A. Stelter et A. F. J. Artibise (dir.), Shaping the Urban Landscape, Ottawa, Carleton University Press, p. 148-171.

LAGAREC, Daniel (1971), L'évolution des versants d'une partie de la colline de Québec, mémoire de maîtrise, Université Laval, 129 p.

LA GRENADE-MEUNIER, Monique (1992), La société de Place-Royale à l'époque de la Nouvelle-France, Québec, Ministère des Affaires culturelles, Ethnotech, 357 p.

LAHONTAN, Louis Armand de Lom d'Arce (1990), Œuvres complètes, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1 474 p.

LALIBERTE, G.-Raymond, et Marie-Josée Larocque (1997), «-Histoire du système scolaire-», dans G.-Raymond Laliberté et Jean Plante, Le système scolaire du Québec, Québec, Université Laval, 110 p.

LAMB, William Kaye (1977), History of the Canadian Pacific Railway, New York, Macmillan Publishing, 461-p.

LAMBERT, James H. (1981), Monseigneur, the Catholic Bishop, Joseph-Octave Plessis, Church, State, and Society in Lower Canada-: Historiography and Analysis, thèse de doctorat, Université Laval.

LAMBERT, John (1810), Travels through Lower Canada, and the United States of North America, in the Years 1806, 1807, and 1808 […], Londres, 3 vol.

LAMONTAGNE, Michel, et al. (1978), Audience publique sur le projet autoroutier Dufferin Montmorency (battures de Beauport), Québec, Éditeur officiel du Québec, 2 vol.

LANCTÔT, Gustave (1964), Filles de joie ou filles du roi, Montréal, Les Éditions du jour, 156 p.

LANGELIER, Jean Chrysostôme (1874), The Quebec and Lower St. Lawrence Tourist's Guide, Québec, Union Navigation co.

LANMAN, Charles (1848), Adventure of an Angler in Canada, Nova Scotia and the United States, Londres, Richard Bengley.

LAPOINTE, Camille (1988), Fouilles et surveillances archéologiques à la Place d'Youville, Québec, Service de l'urbanisme.

L'ARCHEVÊQUE, Gérard (1971), Aménagement du boulevard Champlain et transformations dans le paysage et les structures, mémoire de maîtrise, Université Laval.

LAROCQUE, Paul (1970), La condition socio-économique des travailleurs de la ville de Québec (1896-1914), mémoire de maîtrise, Université Laval, 212 p.

LASSERRE, Jean-Claude (1980), Le Saint-Laurent, grande porte de l'Amérique, LaSalle, Hurtubise HMH (Cahiers du Québec, «-Géographie-»), 753 p.

LATROBE, Charles Joseph (1835), The Rambler in North America, 1832-1833, Londres, Seeley and Burnside.

LAURENT, Laval (1945), Québec et l'Église aux États-Unis sous Mgr Briand et Mgr Plessis, Montréal, Librairie Saint-François, 258 p.

LEBEL, Alyne (1981), «-Les propriétés foncières des ursulines et le développement de Québec, 1854-1940-», Cahiers de géographie du Québec, 25, 64, p. 119-132.

LEBEL, Alyne (1983), «-Les facteurs du développement urbain-», dans George-Henri Dagneau et al. (dir.), La ville de Québec. Histoire municipale. Tome IV-: De la Confédération à la charte de 1929, Québec, Société historique de Québec (Cahiers d'histoire, nº 35), p. 31-47.

LEBEL, Alyne (1986-1987), «-Quand on golfait sur les plaines d'Abraham-», Cap-aux-Diamants, 2, p. 41-43.

LEBEL, Alyne (1986-1987), «-La riposte des assiégés », Cap-aux-Diamants, 2, p.-49-52.

LEBEL, Jean-Marie (1993), «-La vie quotidienne en 1900-», Cap-aux-Diamants, hors série, p. 26-33.

LEBEL, Jean-Marie (1997), Le Vieux-Québec-: guide du promeneur, Sillery, Les Éditions du Septentrion, 338 p.

LEBEL, Jean-Marie (1999), «-Québec, où se côtoient les Nouvelles-Frances-», Cap-aux-Diamants, 58, p. 20-24.

LECLERC, Eugène (1932), Statistiques Rouges, Québec, Ernest Tremblay, 206-p.

LECLERC, Jean (1996), Les pilotes du Saint-Laurent de Québec à Montréal au XIXe siècle-: la circonscription du pilotage de Montréal, Sainte-Foy, Éditions La Liberté, 355 p.

LECLERCQ, Jules Joseph, Un été en Amérique, de l'Atlantique aux montagnes Rocheuses, Paris, 1877.

LÉGARÉ, Denyse (1992), Joseph-Ferdinand Peachy (1830-1903). Réintroduction de l'architecture française à Québec, mémoire de maîtrise, Université Laval, 142 p.

LEGENDRE-DE KONINCK, Hélène (1991), «-Les villes du patrimoine mondial-: capitales du temps », Cahiers de géographie du Québec, 35, 94, p.-9-87.

LEMELIN, André (1981), «-Le déclin du port de Québec et la reconversion économique à la fin du XIXe siècle. Une évaluation de la pertinence de l'hypothèse du staple-», Recherches sociographiques, XXII, 2, p. 155-186.

LEMIEUX, J.-L., et J. Raveneau (1974), Carte des pentes de la région de Québec, Université Laval, Département de géographie, Laboratoire de cartographie, échelle 1-: 50-000.

LEMIEUX, Lucien ((1968), L'établissement de la première province ecclésiastique au Canada, 1783-1844, Montréal, Fides.

LEMIEUX, Vincent (1993), Le Parti libéral du Québec. Alliances, rivalités et neutralités, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 257 p.

LE MOINE, James MacPherson (1876), Quebec Past and Present, Québec, A.-Côté & Co., 466 p.

LE MOINE, James MacPherson (1882), Picturesque Quebec-: a Sequel to Quebec Past and Present, Montréal, Dawson Brothers, 535 p.

LEMOINE, Réjean (1983), «-La santé publique-: de l'inertie municipale à l'offensive hygiéniste-», dans George-Henri Dagneau et al. (dir.), La ville de Québec. Histoire municipale. Tome IV-: De la Confédération à la charte de 1929, Québec, Société historique de Québec (Cahiers d'histoire, nº 35), p. 153-180.

LEMOINE, Réjean (1986-1987), «-Les promoteurs de la protection du patrimoine-», Cap-aux-Diamants, 2, p. 53-56.

LEMON, James T. (1996), Liberal Dreams and Nature's Limits-: Great Cities of North America Since 1600 , Toronto, Oxford University Press, 341 p.

LEPAGE, Nicole (1971), Le marché public plein air de Saint-Roch, mémoire de licence (géographie), Université Laval, 75 p.

Le Soleil, 29 mars-2 avril 1918.

LESSARD, Jacques (1972), Comparaison de climat entre Québec et Moscou d'après la méthode de Fédérov, thèse de baccalauréat, Université Laval, 44 p.

LESSARD, Michel (1992), Québec, ville du Patrimoine mondial-: images oubliées de la vie quotidienne, 1858-1914, Montréal, Éditions de l'Homme, 255 p.

LESSARD, Michel, avec la coll. de Pierre Lahoud (1998), L'île d'Orléans-: aux sources du peuple québécois et de l'Amérique française, Montréal, Édition de l'Homme.

LESSARD, Renald (1989), Se soigner au Canada aux XVIIe et XVIIIe siècles, Hull, Musée canadien des civilisations, 160 p.

LEVASSEUR, Roger (dir.) (1990), De la sociabilité-: spécificité et mutations, Montréal, Boréal, 348 p.

LÉVESQUE, Jean (1995), «-Représentation de l'autre et propagande coloniale dans les récits de John Smith en Virginie et de Samuel de Champlain en Nouvelle-France-(1615-1618)-», Folklore canadien, 17, 1, p. 103-123.

LINTEAU, Paul-André, René Durocher et Jean-Claude Robert (1989), Histoire du Québec contemporain. Tome I-: De la Confédération à la crise (1867-1929), Montréal, Boréal (Boréal Compact), 758-p.

LINTEAU, Paul-André, et al. (1989), Histoire du Québec contemporain. Tome-II-: Le Québec depuis 1930, Montréal, Boréal (Boréal Compact), 834-p.

LOUDON, John Baird (1879), A Tour through Canada and the United States of America, Coventry, Curtis and Beamish, 132 p.

LUMSDEN, James (1844), American Memoranda, by a Mercantile Man, during a Short Tour in the Summer of 1843, Glasgow, Belle and Bain.

LUNDGREN, Jan O. (1984), «-The Luxury Hotel of the 1890-s-: Operational and Spatial Attributes of the Château Frontenac in Quebec City-», Les cahiers du tourisme, Série B, 36 (septembre), 34 p.

Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec (depuis 1887), Henri Têtu et al. (édit.), Québec.

MANSOUR, Azzédine (1992), Processus de formation, de structuration et de mutation du cadre bâti ancien. Cas de l'arrondissement historique du Vieux-Québec, mémoire de maîtrise, Université Laval, 187 p.

MARIE DE L'INCARNATION ([1599-1672] 1971), Correspondance, nouvelle édition par Dom Guy Oury, Solesmes, Abbaye Saint-Pierre, 1-071 p.

MARRIOT, James (1774), Plan of a Code of Laws for the Province of Quebec, Londres.

MARSHALL, Dominique (1998), Aux origines sociales de l'État-providence, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 317 p.

MARSHALL, Peter (1970), «-The incorporation of Quebec in the British Empire, 1763-1774-», dans Virginia Bever Platt et David Curtis Skaggs (édit.),Of Mother Country and Plantations. Proceedings of the Twenty-Seventh Conference in Early American History, Bowling Green, Bowling Green University, p. 42-70.

MARTIJN, Charles A. (1978), «-Historique de la recherche archéologique au Québec-», dans Claude Chapdelaine, «-Images de la préhistoire du Québec-», Recherches amérindiennes au Québec, 7, 1-2, p. 11-18.

MARTIN, Jean-Marie (1961-1963), Le logement à Québec-: rapport sur la Commission d'enquête sur le logement de la cité de Québec, Québec, La Commission, 4 vol.

MATHIEU, Jacques (1970), «Un négociant de Québec à l'époque de la Conquête, Jacques Perreault l'aîné-», Rapport des Archives nationales du Québec, tome 48, p. 29-82.

MATHIEU, Jacques (1971), La construction navale royale à Québec, 1739-1759, Québec, La Société historique de Québec (Cahiers d'histoire, nº 23), 110 p.

MATHIEU, Jacques (1976), «-Les programmes de colonisation 1601-1663-», dans Jean Hamelin (dir.), Histoire du Québec, Saint-Hyacinthe et Toulouse, Édisem et Privat, p. 89-126.

MATHIEU, Jacques (1981), Le commerce entre la Nouvelle-France et les Antilles au 18e siècle, Montréal, Fides, 276 p.

MATHIEU, Jacques (1991), La Nouvelle-France. Les Français en Amérique du Nord XVIe-XVIIIe siècle, Paris et Québec, Éditions Belin et Les Presses de l'Université Laval, 254 p.

MATHIEU, Jacques (1998), Le premier livre de plantes du Canada-: les enfants des bois du Canada au jardin du roi à Paris en 1635, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.

MATHIEU, Jacques, et Eugène Kedl (1993), Les plaines d'Abraham-: le culte de l'idéal, Sillery, Éditions du Septentrion, 312 p.

MAURAULT, Olivier (1925), A mari usque ad mare. Voyage de l'Université de Montréal à travers le Canada sous la conduite du Pacifique Canadien, Montréal, 55 p.

McDOUGALL, J. Lorne (1968), Brève histoire de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 207 p.

McROBERTS, Kenneth (1988), Quebec-: Social Change and Political Crisis, Toronto, McClelland and Stewart, 530 p.

MERCIER, Jean (1975), L'impact de l'autoroute Dufferin-Montmorency sur la morphologie de Québec, mémoire de maîtrise, Université Laval, 72-p.

MIQUELON, Dale (1975), «-Havy and Lefebvre of Quebec-: a Case Study of Metropolitan Participation in Canadian Trade, 1730-1760-», Canadian Historical Review, LVI, 1, p. 1-24.

MOORE, George (1845), Journal of a Voyage across the Atlantic-: with Notes on the Canada and the United States-; and Return to Great Britain in 1844, Londres, Printed for private circulation.

MORISSET, Gérard (1952), Québec et son évolution. Essai, Québec, Société historique de Québec.

MORISSET, Lucie K. (1996), «-D'un hôtel de ville au style municipal-: un monument moderne dans la Vieille Capitale-», dans Yves Tessier (dir.), L'hôtel de ville de Québec, Québec, Société historique de Québec (Cahiers d'histoire, nº 36).

MORISSONNEAU, Christian (1978), Le langage géographique aux temps de Cartier et de Champlain-: choronymie, vocabulaire et perception, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 230 p.

MORNEAU, François (1986-1987), «-Au temps des Stadaconiens-: esquisse géographique de Québec-», Cap-aux-Diamants, 2, p. 3-5.

MORNEAU, François (1989), Contribution à une méthodologie de caractérisation et de cartographie écologique en milieu urbain-: le cas de la basse-ville de Québec, Sainte-Foy, Centre de recherche en aménagement et développement, 113 p.

MORRIS, William (1875), Letters sent Home. Out and Home again by the Way of Canada and the United States, Londres, Frederick Warne and Co., 477 p.

MORTON, Desmond (1993), When Your Number's Up-: the Canadian Soldier in the First World War, Toronto, Random House of Canada, 354 p.

MUSÉE DU QUÉBEC (1984), Le grand héritage. L'Église catholique et la société du Québec, Québec, Musée du Québec, 209 p.

MUSK, George (1981), Canadian Pacific. The Story of the Famous Shipping Line, Toronto, Holt Rinehart and Winston of Canada, 272 p.

MYERS, J. C. (1849), Sketches on a Tour through the Northern and Eastern States, the Canadas and Nova Scotia, Harrisonburgh, Wartmann.

NEATBY, Hilda (1966), Quebec-: the Revolutionary Age, 1760-1791, Toronto, McLelland and Stewart, 300 p.

NELLES, Henry V. (1999), The Art of Nation-Building-: Pageantry and Spectacle at Quebec's Tercentry, Toronto, University of Toronto Press, 397 p.

NOËL, Ginette (1983), «Les travaux publics», dans George-Henri Dagneau, et al. (dir.), La ville de Québec. Histoire municipale. Tome IV-: De la Confédération à la charte de 1929, Québec, Société Historique de Québec (Cahiers d'histoire, nº 35), p. 89-115.

NOPPEN, Luc (1977), Les églises du Québec (1600-1850), Québec et Montréal, Éditeur officiel du Québec et Fides, 298 p.

NOPPEN, Luc (1987-1988), «-L'image française du Vieux-Québec-», Cap-aux-Diamants, 3, p. 13-17.

NOPPEN, Luc (1990), «-Arrondissement historique du Vieux-Québec-», dans Commission des biens culturels du Québec, Les chemins de la mémoire. Monuments et sites historiques du Québec, Tome I, Québec, Les Publications du Québec.

NOPPEN, Luc (1995), «-L'apport britannique à l'identité architecturale du Vieux-Québec-», Présentation à la Société royale du Canada, 48, p.-79-97.

NOPPEN, Luc (1996), Patrimoine du quartier Saint-Roch. Architectures de Saint-Roch, notes historiques et analytiques, Québec, Ville de Québec, Service de l'urbanisme, 486 p.

NOPPEN, Luc, et Gaston Deschênes (1986), L'Hôtel du Parlement, témoin de notre histoire, Québec, Les Publications du Québec, 204 p.

NOPPEN, Luc, et Lucie K. Morisset (1994), Lieux de culte situés sur le territoire de la ville de Québec, Québec, Ville de Québec, Service de l'urbanisme, 3 vol.

NOPPEN, Luc, et Lucie K. Morisset (1996), Art et architecture des églises à Québec-: foi et patrie, Sainte-Foy, Publications du Québec, 179-p.

NOPPEN, Luc, et Lucie K. Morisset (1998), Québec de roc et de pierres. La capitale en architecture, Québec et Sainte-Foy, Éditions MultiMondes et Commission de la capitale nationale du Québec, 150 p.

NOPPEN, Luc, Claude Paulette et Michel Tremblay (1979), Québec: trois siècles d'architecture, Québec, Libre Expression, 440 p.

NORMAND, France (1988), Navigation intérieure et faits d'échange à Québec au dernier quart du XIXe siècle, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières, 134 p.

NORMAND, France (1995), «-Batellerie fluviale et espace relationnel-: le cas du port de Québec à la fin du XIXe siècle-», dans Serge Courville et Normand Séguin, Espace et culture, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval (Géographie historique), p. 331-343.

NORMAND, France (1997), Naviguer le Saint-Laurent à la fin du XIXe-siècle. Une étude de la batellerie du port de Québec, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval (Géographie historique), 283 p.

Nos racines. L'histoire vivante des Québécois (1979), nº 9, «-Les soldats et les filles-»-; nº 10, «-Un grand intendant-: Talon; nº 22, «-Le bois, la terre et l'eau-», Montréal, Éditions T.L.M., p. 161-180-; p.181-200-; p.-421-440.

OFFICE DU TOURISME ET DES CONGRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC (1998), Guide de l'hébergement 1998-1999, 48 p.

OFFICE DU TOURISME ET DES CONGRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC (1998), Guide des planificateurs 1998-1999, Québec, Bibliothèque nationale du Québec, 148 p.

OFFICE DU TOURISME ET DES CONGRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC (1998), Région de Québec, Québec, Bibliothèque nationale du Québec, 112 p.

OFFICE DU TOURISME ET DES CONGRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC (1998), Répertoire des membres, Québec, Bibliothèque nationale du Québec, 151 p.

OFFICE MUNICIPAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE QUÉBEC (1990), Québec en chiffres, Québec, OMDEQ, 40 p.

OLIVER, THOS. J. (1882), Guide to the City of Quebec and Environs, Québec, C. E. Holiwell, 101 p.

OSBORNE, Brian S., et Donald Swainson (1988), Kingston. Building on the Past, Westport, Butternut Press, 381-p.

OUELLET, Fernand (1980), Lower Canada, 1791-1841-: Social Change and Nationalism, Toronto, McClelland and Stewart, 427 p.

PAINCHAUD, Alain (1993), Paléogéographie de la pointe de Québec (Place Royale), Québec, Ministère de la Culture, Direction des communications (Patrimoine), 107 p.

PAULETTE, Claude (1986-1987), «Place Royale-: balbutiements d'une cité-», Cap-aux-Diamants, 2, p. 73-75.

PELLERIN, Gilles (1995), Québec-: des écrivains dans la ville, Québec, Éditions de l'instant même, 175 p.

PELLETIER, Réjean (1989), Partis politiques et société québécoise. De Duplessis à Bourassa, 1940-1970, Montréal, Québec/Amérique, 397 p.

PICARD, François (1978), La batterie royale de la fin du XVIIe siècle à la fin du XXe siècle, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 75 p.

PITCHER, Rosemary (1971), Château Frontenac, Montréal, McGraw-Hill Ryerson, 104 p.

Place Royale. Les familles-souches (1988), Québec, Les publications du Québec, Ministère des Affaires culturelles.

PLAMONDON, Liliane (1977), «-Une femme d'affaires en Nouvelle-France-: Marie-Anne Barbel, veuve Fornel-», Revue d'histoire de l'Amérique française, 31, 2, p. 165-185.

Plan directeur Vieux-Québec, Basse-Ville, Cap-Blanc. Entre la falaise et le fleuve, Ville de Québec, Service de l'urbanisme.

PLOUFFE, Marcel (1971), Quelques particularités sociales et politiques de la charte, du système administratif et du personnel politique de la cité de Québec, 1830-1867, mémoire de maîtrise, Université Laval, 144-p.

PLOURDE, Michel, avec la coll. de François Morneau (1996), Étude de potentiel archéologique du territoire à l'extérieur de l'arrondissement historique de la ville de Québec-: l'occupation amérindienne de la période préhistorique, Québec, Division du patrimoine et du design urbain.

PLURAM INC. (1984), Étude du potentiel archéologique du Vieux-Québec et analyse des composantes architecturales du Vieux-Québec, Québec, 3 vol.

POIRIER, Jean (2000), Noms de rues de Québec au XVIIe siècle, origine et histoire, Québec, Commission de toponymie, (Dossiers toponymiques), 27, 51 p.

PORTER, John, et Didier Prioul (dir.) (1994), Québec plein la vue, Québec, Musée du Québec et les Publications du Québec, 297-p.

POUYEZ, Christian, et al. (1983), Les Saguenayens. Introduction à l'histoire des populations du Saguenay, XVIe-XXe siècles, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 386 p.

POWER, William Grattan Tyrone (1836), Impression of America during the Years 1833, 1834 and 1835, Londres, Bentley.

PRIOUL, Didier (1991), «-Les paysagistes britanniques au Québec-: de la vue documentaire à la vision poétique-», dans Mario Béland (dir.), La peinture au Québec, 1820-1850. Nouveaux regards, nouvelles perspectives, Québec, Musée du Québec, p.-50-59.

PROULX, Hilaire, et al. (1987), Climatologie du Québec méridional, Québec, Ministère de l'Environnement du Québec, 198 p.

PROULX, Jean-Pierre (1998), «-L'évolution de la législation relative au système électoral scolaire québécois (1829-1989)-», Historical Studies in Education/Revue d'histoire de l'éducation, 10, 1-2 (printemps /automne), p.-20-47.

PROVENCHER, Jean (1990) Les modes de vie de la population de Place-Royale entre 1820 et 1859. Synthèse, Québec, Les publications du Québec, Direction des communications du ministère des Affaires culturelles, 315 p.

QUÉBEC (province) (1956), Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels [Rapport Tremblay], Québec, Imprimerie de la Reine, 4 t.

QUÉBEC (province) (1995), Le Québec comparé-: indicateurs sanitaires, démographiques et socio-économiques-: évolution de la situation, québécoise, canadienne et internationale, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction générale de la planification et de l'évaluation, 288 p.

Québec au XVIIIe siècle. Douze dessins gravés de Richard Short, Québec, Éditions du Pélican, 19-p.

Quebec directory (1847-; 1894-1895), Québec, Boulanger et Marcotte.

Québec la capitale (1997), Saint-Laurent, Éditions du Trécarré.

Québec, l'album (1998), Québec, Hermé.

Québec, la ville sous la ville (1987), Québec, Service de l'urbanisme, 141-p.

RAFFESTIN, Claude (1981), «-Québec comme métaphore-», Cahiers de géographie du Québec, 25, 64 (avril), p. 61-69.

RAINVILLE, Serge, La vie sociale à Québec de 1764 à 1815, mémoire, 1971, 91-p.

Rapport de l'archiviste de la Province de Québec pour 1948-49 (1949), Antoine Roy (édit.), Québec, Imprimerie du roi, 496 p.

RÉCHER, Jean-Félix (1959), Journal du siège de Québec en 1759, Québec, Société historique de Québec, 48 p.

RICHARD, Pierre J. H. (1998), «-Les changements climatiques-: regard vers le passé pour mieux voir l'avenir-», Interface, 19, 1 (janvier-février), p.-37-44.

RICHARDSON, A. J. H., et al. (1984), Québec City-: Architects, Artisans and Builders, Ottawa, Musées nationaux de l'homme, 589 p.

ROBERGE, Danielle (1984), Amélioration de la santé des Québécois, 1931-1981-: réflexions sur les orientations sanitaires, Québec, Ministère des Affaires sociales, 70 p.

ROBITAILLE, André (1996), Habiter en Nouvelle-France, 1534-1648, Beauport, Publications MNH, 397 p.

ROUSSEAU, François (1989-1994), La croix et le scalpel. Histoire des Augustines et de l'Hôtel-Dieu de Québec, Sillery, Éditions du Septentrion, 2 vol.

ROUSSEAU, Jacques, Guy Béthune et Pierre Morisset (1977), Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749, Montréal, CLF, 674 p.

ROWAN, J. J. (1876), The Emigrant and Sportsman in Canada-: Some Experiences of an Old Country Settler, with Sketches of Canadian Life, Sporting Adventures, and Observations on the Forests and Fauna, Londres, Stanford, 440 p.

ROY, Irène (1993), Le Théâtre Repère. Du ludique au poétique dans le théâtre de recherche, Québec, Nuit Blanche, 95 p.

ROY, Jacqueline (1989), «-Laudate pueri dominum. La maîtrise de Québec-», Cap-aux-Diamants, 5, p.-45-48.

ROY, Jean-Marie (1952), «-Québec-: esquisse de géographie urbaine-», Le géographe canadien, 2, p. 83-98.

ROY, Joseph-Edmond (1917), «-La construction des navires à Québec-», Bulletin de la Société de géographie de Québec, 11, 4, p. 187-201.

ROY, Pierre-Georges (1923-1931), Le vieux Québec, Québec, 2 vol.

ROY, Pierre-Georges (1924), Ordonnances, commissions, etc. des gouverneurs et intendants de la Nouvelle-France, 1639-1706, Beauceville, L'Éclaireur, 2 vol.

ROY, Pierre-Georges (1924), «-La côte de la Montagne, à Québec-», Bulletins des recherches historiques, vol. XXX, nº 3 (mars), p. 65-67.

ROY, Pierre-Georges (1930), La ville de Québec sous le Régime français, Québec, Service des archives de la province de Québec, 2 vol.

ROY, Pierre-Georges (1932), Les rues de Québec, Lévis, 220 p.

RUDDELL, David-Thiery (1991), Québec, 1765-1832-: l'évolution d'une ville coloniale, Hull, Musée canadien des civilisations, 305 p.

RUDDELL, David-Thiery, et Marc Lafrance (1985), «-Québec, 1785-1840-: problèmes de croissance d'une ville coloniale », Social History/ Histoire sociale, 36, p.-315-333.

RUDIN, Ronald (1986), Histoire du Québec anglophone. 1759-1980, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 332 p.

SAGARD, Gabriel (1990), Le grand voyage du pays des Hurons, texte établi par Réal Ouellette, Montréal, Bibliothèque du Québec, 383-p.

SAINT-HILAIRE, Marc (1999), Le rôle des migrations dans l'évolution démographique de Québec, 1861-1901, Congrès de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, Trois-Rivières.

SAINT-JULIEN, Pierre (1977-1978), Cartes géologiques diverses de la région de Québec, Sainte-Foy, Université Laval, Département de géologie, 13-p.

SAINT-PIERRE, Diane (1994), L'évolution municipale du Québec des régions. Un bilan historique, Sainte-Foy, Union des municipalités régionales de comté et de municipalités locales du Québec, 198-p.

SAINT-PIERRE, Serge, et al. (1993), Les modes de vie des habitants et des commerçants de Place-Royale-: 1660-1760. Synthèse, Québec, Ministère de la Culture, Les Publications du Québec, 205 p.

SALONE, Émile (1970), La colonistion de la Nouvelle-France. Étude sur les origines de la nation canadienne-française, Paris, E.Guilmoto, 505 p.

SANBORN, D.A. (1875), Insurance Plans of the City of Quebec, Canada, New York.

SAUER, Carl (1941), «-The Settlement of the Humid East-», dans Climate and Man. Yearbook of agriculture, Washington, United States Department of Agriculture, p. 157-166.

SAVARD, Mario, et Geneviève Duguay (1990), La fonction commerciale de Place-Royale entre 1820-1860. Annexe I, Québec, Les publications du Québec, 363-p.

SAVARD, Pierre (1993), «-Le Petit Séminaire dans les années 1950. Souvenirs d'un externe-», Cap-aux-Diamants, hors-série, p. 34-36.

SÉGUIN, Normand (dir.) (1998), L'institution médicale, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval (Atlas historique du Québec), 191 p.

SERVICE PROVINCIAL D'HYGIÈNE (depuis 1923), Rapport annuel, Québec.

SILVY, P. (1918-1919), «-Le Vieux Québec-», Bulletin de la Société de géographie de Québec, 13, 4, p. 232-235.-

SMITH, John (1826), The Quebec Directory, or, Stranger's Guide in the City for 1826 […], Québec, T.-Cary.

TESSIER, Jean-Guy (1986-1987), «-Le Vieux-Québec: une responsabilité collective-», Cap-aux-Diamants, 2, p. 67-68.

TESSIER, Yves (1984), Guide historique de Québec, Québec, Société historique de Québec, 210 p.

TESSIER, Yves (1986-1987), «-Genèse de notre sport national-», Cap-aux-Diamants, 2, p. 3-14.

TESSIER, Yves (dir.) (1996), L'hôtel de ville de Québec, Québec, Société historique de Québec (Cahiers d'histoire, nº 36).

THÉRIEN, Gilles (dir.) (1988), Les figures de l'Indien, Montréal, Université du Québec à Montréal, Cahiers du département d'études littéraires, 398-p.

THIVIERGE, Nicole (1982), Histoire de l'enseignement ménager-familial au Québec, 1882-1970, Québec, Institut de recherche sur la culture, 475 p.

THOMSON, Dale C. (1984), Jean Lesage et la Révolution tranquille, Saint-Laurent, Éditions Du Trécarré, 615 p.

THORNTON, John (1850), Diary of a Tour through the Northern States of the Union and Canada, Londres, Simpkin, Marshall.

TOUSIGNANT, Pierre (1980), «-L'incorporation de la province de Québec dans l'Empire britannique, 1763-1791. 1re partie-: De la Proclamation royale à l'Acte de Québec-», dans Dictionnaire biographique du Canada, vol. IV, 1771 à 1800, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. XXXIV-LIII.

TOWNER, John (1996), An Historical Geography of Recreation and Tourism in the Western World 1540-1940, Toronto, Wiley, 312-p.

TREMBLAY, Arthur, avec la coll. de Robert Blais et Marc Simard (1994), Le ministère de l'Éducation et le Conseil supérieur de l'éducation. Antécédents et création. 1867-1964, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 392 p.

TREMBLAY, Micheline (1993), Étude de la population de Place-Royale 1660-1760, Québec, Ministère de la Culture, 216 p.

Trident-: 20 ans (1991), Québec, Bibliothèque nationale du Québec, 48-p.

TRIGGER, Bruce (1991), Les enfants d'Aataentsic: l'histoire du peuple huron, Montréal, Libre Expression, 972-p.

TROLLOPE, Anthony (1862), North America, New York, Harper and Brothers, 623 p.

TROTIER, Louis (1968), «-Genèse du réseau urbain du Québec-», Recherches sociographiques, IX, 1-2, p. 23-32.

TRUDEL, Marcel (1961), Atlas historique du Canada français, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 93 p.

TRUDEL, Marcel (1968), Champlain, Montréal, Fides, 95 p.

TRUDEL, Marcel (1968), Initiation à la Nouvelle-France-: histoire et institutions, Montréal, Holt, Rinehart et Winston., 323 p.

TRUDEL, Marcel (1978), «-La carte de Champlain en 1632-: ses sources et son originalité-», Québec, Cartothèque de l'Université Laval, 28-p. (extrait de Cartologica, 51, numéro spécial).

TRUDEL, Marcel (1979), Histoire de la Nouvelle-France, Vol. III-: La seigneurie des Cents-Associés 1627-1663, tome 1-: Les événements, Montréal, Fides, 489 p.

TRUDEL, Marcel (1995), La population du Canada en 1666-: recensement reconstitué, Sillery, Les Éditions du Septentrion, 379 p.

TUDOR, Henry (1834), Narrative of a Tour in North America-: Comprising Mexico, the Mines of Real del Monte, the United States, and the British Colonies with an Excursion to the Island of Cuba, Londres, Duncan.

TURCOTTE, Paul-André (1988), L'enseignement secondaire public des frères éducateurs, 1920-1970-: utopie et modernité, Montréal, Éditions Bellarmin, 220 p.

TURGEON, Laurier (1992), «-Français et Amérindiens dans le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent au XVIe siècle-: histoire et archéologie-», dans Michel Fortin (dir.), L'archéologie et la rencontre de deux mondes-: présence européenne sur des sites amérindiens, Québec, Musée de la civilisation, p. 65-101.

URBAIN, Jean-Didier (1994), Sur la plage-: mœurs et coutumes balnéaires (XIXe-XXe siècles), Paris, Payot, 374-p.

VANDRY & JOBIN et De Leuw, Cather & Assoc. (1967-1968), Plan de circulation et de transport-: région métropolitaine de Québec, Québec, 3 vol.

VIGOD, Bernard (1996), Taschereau, Sillery, Septentrion, 393 p.

VILLE DE QUÉBEC (1986), Regards sur l'architecture du Vieux Québec, Québec, 124 p.

VILLE DE QUÉBEC (1987), Les quartiers de Québec. Limoilou, à l'heure de la planification urbaine, Québec, Service de l'urbanisme en coll. avec le Service des communications.

VILLE DE QUÉBEC (1987), Les quartiers de Québec. Saint-Roch, un quartier en constante mutation, Service de l'urbanisme en coll. avec le Service des communications.

VILLE DE QUÉBEC (1987), Les quartiers de Québec. Saint-Sauveur, à l'image du début du siècle, Service de l'urbanisme en coll. avec le Service des communications.

VILLE DE QUÉBEC (1988), Les quartiers de Québec. Lebourgneuf, un cadre champêtre, Québec, Service de l'urbanisme en coll. avec le Service des communications.

VILLE DE QUÉBEC (1988), Les quartiers de Québec. Montcalm–Saint-Sacrement, nature et architecture-: complices dans la ville, Québec, Service de l'urbanisme en coll. avec le Service des communications.

VILLE DE QUÉBEC (1988), Les quartiers de Québec. Neufchâtel, Duberger, Les Saules, de seigneurie en banlieue, Québec, Service de l'urbanisme en coll. avec le Service des communications.

VILLE DE QUÉBEC (1988), Les quartiers de Québec. Saint-Jean-Baptiste, entre faubourg et centre-ville, Québec, Service de l'urbanisme en coll. avec le Service des communications.

VILLE DE QUÉBEC (1988), Une ville sur mesure-: plan directeur d'aménagement et de développement de la ville de Québec.

VILLE DE QUÉBEC (1989). Les quartiers de Québec. Vieux-Québec, Cap-Blanc, place forte et port de mer, Québec, Service de l'urbanisme en coll. avec le Service des communications.

VILLE DE QUÉBEC (1997), Banque de données du patrimoine, GRHQR Inc, Centre de développement économique et urbain, Design et Patrimoine.

VILLE DE QUÉBEC (1997), Rapport annuel, Service de police,

VILLE DE QUÉBEC (1997), Rapport annuel, Service de protection contre l'incendie.

VILLE DE QUÉBEC (1997), Rapport annuel et états financiers 1997, SOMHADEC.

VILLENEUVE, Paul Y. (1981), «-La ville de Québec comme lieu de continuité-», Cahiers de géographie du Québec, 25, 64, p. 49-60

VOISINE, Nive (dir.) (1984-1991), Histoire du catholicisme québécois, vol.2-: Les XVIIIe et XIXe siècles, t.1-: 438 p. et t. 2-: 507 p.-; vol.3-: Le XXe siècle, t.1 et 2, 357 et 425 p.

WALLOT, Jean-Pierre (1973), Documents sur le British North America, 1759-1775, Montréal, Département d'histoire, Université de Montréal, 95-p.

WHITNEY, Gordon Graham (1994), From Coastal Wilderness to Fruited Plain-: a History of Environmental Change in Temperate North America 1500 to the Present, Cambridge, Cambridge University Press, 451 p.

WORTERS, Garrance (1986-1990), American Biographical Archive, New York, K.G. Saur.

Zéphirin Paquet. Sa famille, sa vie, son œuvre (1927), Québec, Frères des écoles chrétiennes, 374 p.

Liste des figures

PREMIÈRE PARTIE-: LES DÉBUTS

Une tête de pont vers l'intérieur du continent

Figure 1-: Les grandes routes d'exploration française du XVIIe siècle 58

DEUXIÈME PARTIE-: UNE VILLE IMPÉRIALE

Les marchands de Québec sous le Régime français

Figure 1-: Lieux de résidence des marchands de Québec, 1681-1744-: répartition par rues 83

L'héritage français

Figure 1-: Immigration française à Québec selon le recensement de 1666 112

Des fonctions qui se développent

Les écoles à Québec (1635-1859)

Figure 1-: Répartition des écoles à Québec, 1901 133

Première ville imprimante (1760-1859)

Figure 1-: Principales rues de localisation des imprimeurs à Québec 139

Les marchands de Québec sous le Régime britannique

Figure 1-: Les marchands de Québec au XVIIIe siècle, 1681-1805 146

Figure 2-: Lieu de résidence des marchands de Québec, 1795-1805-: répartition par rues 147

Figure 3-: Lieu de résidence des marchands de Québec-: répartition par rues et groupes ethnolinguistiques, 1805 147

TROISIÈME PARTIE-: UNE ÈRE DE CONTRASTES

Le ralentissement démographique

Figure 1-: Taux de croissance de quelques villes canadiennes, 1851-1901 173

Figure 2-: Taux de croissance général et par groupes ethnoreligieux, 1851-1901 173

Figure 3-: Taux d'accroissement migratoire par groupes ethnoreligieux, 1851-1901 174

Figure 4-: Citadins nés en milieu rural selon les groupes d'âges, Québec, 1901 176

Figure 5-: Pyramide des âges, Québec, 1851 177

Figure 6-: Pyramide des âges, Québec, 1901 177

Figure 7-: Répartition de la population selon les groupes ethnoreligieux, 1851-1901 178

Figure 8-: Provenance des membres de la garnison britannique de Québec en 1871 179

Le fléchissement des échanges

L'apport de l'immigration-: l'exemple des Irlandais

Figure 1-: Immigration totale et irlandaise au port de Québec, 1829-1859 181

La navigation fluviale et la batellerie du port de Québec

Figure 1-: Catégories de marchandises débarquées au port de Québec, 1875-1895 191

Figure 2-: Provenance des bâtiments de navigation intérieure arrivés au port de Québec, 1875-1895 192

Figure 3-: Bases régionales d'approvisionnement du port de Québec-: les catégories de marchandises, 1875-1895 193

Figure 4-: Composition de la batellerie du port de Québec en 1874 194

Figure 5-: Distribution des tonnages enregistrés des goélettes en 1874 195

Figure 6-: La batellerie de Québec en 1874 et en 1895, selon le mode de propulsion 196

À l'heure de l'industrie

Figure 1-: Évolution de la main-d'œuvre industrielle de la ville de Québec, 1851-1961 203

Figure 2-: Les principaux secteurs d'activités à Québec, 1851, 1871, 1901 et 1931 205

Figure 3-: La répartition de la main-d'œuvre selon le sexe, 1931 205

Figure 4-: L'industrie à Québec 206

La montée du commerce de détail

Figure 1-: Les marchés de Québec, séquence chronologique 217

Les problèmes urbains

Figure 1-: Expansion du cadre bâti, 1815-1908 231

Figure 2-: Naissances et décès à Québec, 1805-1900 232

Les nouveaux développements

Figure 1-: Mise en place du réseau ferroviaire, 1854-1921 250

Figure 2-: Établissements de commerce de détail, ville de Québec, 1941 253

Figure 3-: Commerce de détail, secteur alimentation, ville de Québec, 1941-1955 253

Figure 4-: Les magasins Dominion Stores Limited de Québec, 1927-1987 254

Figure 5-: Les chaînes de magasins à Québec, secteur alimentaire, 1928-1999 254

L'expansion urbaine

Figure 1-: Évolution de la population de Québec, 1901-1941 259

Figure 2-: Variation en pourcentage d'emplois, 1971-1981, par secteurs d'activité économique 277

QUATRIÈME PARTIE-: QUÉBEC AUJOURD'HUI

Le rôle de l'administration municipale

Figure 1-: L'administration municipale-: l'évolution des effectifs de 1961 à 1998 376

Figure 2-: L'administration municipale-: l'évolution des effectifs au prorata de la population 376

Figure 3-: L'administration municipale-: répartition des effectifs au 1er janvier 1999 377

Les représentations commémoratives

Figure 1-: Localisation des monuments et des plaques commémoratives de Québec 389

Figure 2-: Localisation des monuments et des plaques commémoratives de Québec dans les quartiers Vieux-Québec–Haute-Ville, Vieux-Québec–Basse-Ville et Saint-Jean-Baptiste 390

Figure 3-: Répartition des objets commémoratifs selon les périodes commémorées 395

Figure 4-: Personnages et événements culturels 396

Figure 5-: Personnages et événements militaires 396

Figure 6-: Personnages et événements politiques 397

Figure 7-: Personnages et événements religieux 397

Figure 8-: Personnages et événements sociaux 397

Figure 9 Répartition par périodes des domaines commémorés (personnages et événements) 397

Figure 10-: Valeurs-: architecture et aménagement 398

Figure 11-: Valeurs-: culture 398

Figure 12-: Valeurs-: histoire 399

Figure 13-: Valeurs-: territoire 399

Figure 14-: Répartition par périodes des valeurs commémorées 398

Figure 15-: Façade de l'Hôtel du Parlement 399

Figure 16-: Les composantes sociales commémorées 400

Figure 17-: Chronologie de l'érection des monuments 400

Figure 18-: Répartition des personnages et des événements commémorés dans l'odonymie 401

Figure 19-: Objet de la commémoration odonymique dans les quartiers Vieux Québec–Haute-Ville, Vieux-Québec–Basse-Ville, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Roch et une partie de Saint-Sauveur et de Montcalm 402

Figure 20-: Objet de la commémoration odonymique dans les quartiers Duberger et Les Saules 402

Figure 21-: Périodes commémorées dans l'odonymie dans les quartiers Vieux-Québec–Haute-Ville, Vieux-Québec–Basse-Ville, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Roch et une partie de Saint-Sauveur et de Montcalm 403

Figure 22-: Périodes commémorées dans l'odonymie dans les quartiers Duberger et Les Saules 403

Liste des tableaux

DEUXIÈME PARTIE-: UNE VILLE IMPÉRIALE

Du comptoir à la ville

Tableau 1-: La croissance démographique de Québec selon les recensements du Régime français 67

Le berceau de la construction navale

Tableau 1-: Bâtiments construits par le roi sur la rivière Saint-Charles, 1738-1759 87

Tableau 2-: Bâtiments construits par le roi au Cul-de-Sac, 1738-1759 87

Tableau 3-: Bâtiments construits par les particuliers à Québec, 1723-1743 87

L'héritage français

Tableau 1-: Population des quatre plus importantes villes de l'Amérique du Nord coloniale aux XVIIe et XVIIIe siècles 110

Tableau 2-: Accroissement de la population de Québec, 1608-1755 112

Des fonctions qui se développent

Les écoles à Québec (1635-1859)

Tableau 1-: Les écoles de particuliers à Québec-: évolution décennale, 1760-1859 129

Tableau 2-: Responsables des écoles suivant le sexe, 1760-1859 130

Tableau 3-: Responsables des écoles suivant le groupe linguistique, 1760-1859 130

Tableau 4-: Répartition des écoles par quartier, 1760-1859 130

La médecine et la santé des débuts à 1847

Tableau 1-: Nombre de malades admis et taux de mortalité, Hôtel-Dieu de Québec, 1689-1893 136

Tableau 2-: Évolution du corps médical à Québec, 1653-1788 137

Première ville imprimante (1760-1859)

Tableau 1-: Les métiers de l'imprimé à Québec, 1764-1859 139

Tableau 2-: Les périodiques suivant la langue et le lieu de publication au Québec, par décennie, 1764-1859 139

TROISIÈME PARTIE-: UNE ÈRE DE CONTRASTES

Le ralentissement démographique

Tableau 1-: Population de la ville de Québec, 1805-1901 172

Tableau 2-: Taux de croissance de la population de Québec et ses composantes, 1831-1901 173

Tableau 3-: Proportion des garçons de 10 ans en 1871 ayant quitté Québec avant 1901 174

Tableau 4-: Proportion des hommes de 40 ans en 1901 habitant la ville en 1871 175

Tableau 5-: Parts de Québec et de Montréal dans les aires de recrutement des conjoints de quelques localités des environs de Québec, 1800-1900 176

Tableau 6-: Les fréquences patronymiques de Québec, données comparées de 1871 et 1901 178

L'apport de l'immigration-: l'exemple des Irlandais

Tableau 1-: Statuts socioprofessionnels des immigrants au port de Québec, 1846-1854, en pourcentage 181

Tableau 2-: Croissance des populations immigrantes irlandaises, catholique et protestante, Québec, 1842-1861 183

Tableau 3-: Croissance des populations totales irlandaises, catholique et protestante, Québec, 1842-1861 183

Tableau 4-: Origine ethnique de la population de la ville de Québec, par quartiers, 1861, en pourcentage 183

Tableau 5-: Profils socioprofessionnels des Irlandais protestants et catholiques à Québec, 1861, en pourcentage 183

Le fléchissement des échanges

Une centralité affaiblie

Tableau 1-: Nombre de navires entrés et tonnage total aux ports de Québec et de Montréal, 1851-1889 187

À l'heure de l'industrie

Tableau 1-: Artisans et journaliers à Québec dans la première moitié du XIXe siècle, selon les groupes ethniques 201

Tableau 2-: Évolution du nombre d'établissements de fabrication à Québec, 1851, 1871 et 1901 201

Tableau 3-: La structure industrielle à Québec, 1851-1871 204

La révolution médicale (1847-1921)

Tableau 1-: Noms et emplacements des pharmacies à Québec en 1900 226

Tableau 2-: Hôpitaux, miséricordes et asiles fondés entre 1820 et 1922 227

Les nouveaux développements

Tableau 1-: Évolution de la population de la ville, 1901-1951 251

Tableau 2-: Les magasins Jato inc. 255

L'expansion urbaine

Tableau 1-: Érection de paroisses à Québec, 1621-1941 260

Le paysage institutionnel

L'école dans la cité

Tableau 1-: Origine ethnique de la population de Québec, par districts de recensement, 1901 298

Tableau 2-: Religion de la population de Québec, par districts de recensement, 1901 298

Tableau 3-: Taux d'analphabétisme par districts de recensement, Québec, 1901 299

Tableau 4-: Nombre d'institutions scolaires (nombre d'élèves) par districts de recensement, Québec, 1901 300

Tableau 5-: Fréquentation scolaire et travail rémunéré chez les adolescents à Québec en 1921 301

Tableau 6-: Classes sous le contrôle du Bureau des commissaires, Québec, 1879 301

Tableau 7-: Construction d'écoles par le Bureau des commissaires, Québec, 1901 à 1938 303

Tableau 8-: Construction d'écoles à Québec de 1953 à 1964 303

Tableau 9-: Établissements scolaires gérés par la Commission des écoles catholiques de Québec, 1968-1990 303

Tableau 10-: Effectif de l'École technique de Québec 306

Tableau 11-: Institutions d'enseignement ménager, Québec, 1930-1960 308

La médecine et la santé de 1921 à nos jours

Tableau 1-: La médecine à l'Hôtel-Dieu de Québec depuis 1920-: quelques dates 314

Tableau 2-: Effectifs médicaux au Québec, 1921 à 1991 314

Tableau 3-: Espérance de vie au Québec selon l'âge au XXe siècle 315

Tableau 4-: Effectifs médicaux dans le Québec métropolitain en 1940, 1959 et 1974 315

QUATRIÈME PARTIE-: QUÉBEC AUJOURD'HUI

Les loisirs à Québec

Tableau 1-: Provenance de la clientèle des Médiévales de Québec de 1993 373

Les représentations commémoratives

Tableau 1-: Liste des objets commémoratifs de Québec 390